



HAL
open science

Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain : de quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération Vigipirate/Sentinelle

Arthur Oldra

► To cite this version:

Arthur Oldra. Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain : de quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération Vigipirate/Sentinelle. Géographie. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2019. Français. NNT : 2019BOR30034 . tel-02881864v2

HAL Id: tel-02881864

<https://shs.hal.science/tel-02881864v2>

Submitted on 6 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN GÉOGRAPHIE

Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain

De quelques perspectives géographiques à propos des
militaires en opération Vigipirate/Sentinelle

Présentée et soutenue publiquement le 26 novembre 2019 par

Arthur OLDRA

Sous la direction de André-Frédéric Hoyaux

Membres du jury :

William BERTHOMIÈRE, Directeur de Recherche au CNRS (examineur)

Nadine CATTAN, Directrice de recherche au CNRS (présidente)

Michel LUSSAULT, Professeur à l'École Normale Supérieure de Lyon (rapporteur)

Anne MUXEL, Directrice de Recherche au CNRS (examinatrice)

Christophe PAJON, Enseignant-Chercheur HDR à l'École de l'Air (rapporteur)

André-Frédéric HOYAUX, Professeur à l'Université Bordeaux Montaigne, (directeur)

Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain.
De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en
opération Vigipirate/Sentinelle.

Arthur OLDRA

Livret introductif

Résumé
Remerciements

PROLÉGOMÈNES

Préambules de la recherche

Université Bordeaux Montaigne
2019

RESUMÉ

Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain. De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération Vigipirate/Sentinelle.

Cette thèse tente de comprendre le régime d'occupation de l'espace public, en s'intéressant à la place des militaires du plan Vigipirate et de l'opération Sentinelle. En partant du postulat que les militaires en patrouille dans l'espace public urbain sont allogènes à l'environnement socio-spatial dans lequel ils interviennent, l'on suggère que les citoyens entretiennent avec eux un rapport particulier qui serait révélateur de leur manière d'être et de faire *avec* les autres *par* l'espace. Ce rapport entre citoyens et militaires se concrétise individuellement par des spatialités (mises à proximité ou à distance, physiques ou symboliques) et collectivement par des jeux de places et de placements c'est-à-dire des logiques d'assignation/désignation ou d'auto-assignation/auto-désignation à être ou non à tel endroit selon une position sociale, des normes spatiales et un emplacement. Cette tension interne de légitimation entre ce "qui est" et "ce qui devrait être" exprime justement ce régime d'occupation de l'espace. Plus encore, parce que les situations d'interaction ou de coprésence perçues/vécues entre citoyens et militaires ne sont jamais homogènes et unilatérales, ces jeux de places ne peuvent être considérés comme ayant lieu dans une seule dimension. L'approche défendue sera de décortiquer ces mécanismes de places et de placements en approchant différentes perspectives depuis lesquelles ces places sont appréhendées par les acteurs : en tant que militaire en opération, en tant que réserviste dans l'Armée de Terre et en tant que citoyen. On espère pouvoir ainsi montrer que, multidimensionnelles et constamment réactualisées, les places occupées ainsi que les rôles tenus donnent à comprendre un espace performatif toujours en tension.

Mots-clés : militaires, place, spatialités, interactions, distances, espace public,

ABSTRACT

Interindividual spatialities and games of places in the urban public space. Some geographical perspectives about soldiers in Vigipirate/Sentinelle operation.

Through the observation of the position/place of Vigipirate plan and Sentinelle operation's soldiers in the streets of France, this thesis attempts to understand the occupation regime of public space. Starting from the assumption that soldiers patrolling in the urban public space are allogenuous with the socio-spatial environment in which they intervene, we suggest that city-dwellers maintain with them a specific relation which could reveal their own way of being and doing *with others through* space. Individual spatialities (to put near or at a distance, physically or symbolically) and collective games of places and placements both materialized this relationship between city-dwellers and the military. Those games of places and placements respond to logics of assignment/designation or self-assignment/self-designation to be or not in a given spot according to social position, spatial norms and emplacement. The personal lived tension of legitimation between the "what is" and "what should be" precisely expresses this regime of occupation of space. Moreover, the situations of interactions and perceived/lived co-presences between city-dwellers and the military are never identical and regular, therefore these games of place cannot be considered as occurring in a single dimension. The approach defended here will try to exhaust these mechanisms of places and placement by approaching different perspectives from which these places are apprehended by the actors : soldiers in operation, reservists in the Army, city-dwellers. We intend to show that the occupied places and the held roles are not only multidimensional and constantly updated but are also to be understood as performative space always in tension.

Keywords : military, place, spatialities, interactions, distances, public space

Remerciements

Que celles et ceux qui se sont placés de bon cœur ou que j'ai placés à contrecœur à proximité de ce travail soient ici chaleureusement remerciés en tant que co-acteurs plus ou moins directs de cet édifice.

Au premier chef d'entre eux, et si tant est qu'ils suffisent, mes remerciements s'adressent à André-Frédéric Hoyaux, mon directeur de thèse, sans qui (soyons sérieux) je ne serais pas en train d'écrire ces remerciements après quatre années d'études doctorales. Quelle peine mon capitaine avez-vous dû endurer... Lino Ventura n'aurait pas mieux lutté.

Mes remerciements vont ensuite aux réservistes qui ont accepté de bien vouloir s'entretenir avec moi, aux militaires du 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes ici ou ailleurs, aux Bordelais.es ainsi qu'à toutes celles et ceux *avec* qui j'ai compris, ne serait-ce le temps d'un instant, qu'il était possible de voir par-delà les places.

Mes remerciements vont aussi à celles et ceux de l'Ecole Doctorale, de l'UFR STC ou du Laboratoire Passages qui, au-delà de leur place "institutionnelle", ont contribué à me sortir de mes entêtements. Mention spéciale à Emmanuelle Petit, Djemila Zeneidi, Yann Calbérac et Denis Retailé pour leur aide, conseils et remarques avisées, ainsi qu'aux doctorants de l'atelier.

À mes parents, Hedwige & Jean-Paul, pour leur amour et la confiance aveugle qu'ils m'ont toujours accordés, et à Charles, *avec* qui l'éloignement ne sera jamais qu'un mot.

À mes compagnons de galère, Marie et Etienne *avec* qui, j'espère, la route sera encore longue.

Enfin, et non des moindres, à Esther ma dé-coïncidence, *sans* qui la saveur du quotidien aurait été tellement plus amère.

à Alexandre, Amélie, Anthony, Arnaud, Benjamin, Bertille, Cédric, Corentin & Auguste, Edgar, Fabienne, Isabelle, Jacques, Jade, Jeremy, Jules, Gabrielle, Gaël, Grégoire S., Grégoire L., Guilhem, Manon, Marine, Morgane, Ninon, Olivier, Pascal, Patrick & Patricia, Pierre, Sébastien, Solange, Ugo, Véronique...

Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain.
De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération
Vigipirate/Sentinelle.

Arthur OLDRA

PROLÉGOMÈNES

Préambules de la recherche

Université Bordeaux Montaigne

2019

AURORE (Prologue)

Le moment pré-diégétique

Pour introduire, "faire rentrer dans" ou "amener dans" ce qui serait l'explicitation, à la fois de l'entièreté de ma démarche scientifique géographique et du cheminement parfois semé d'embûches que j'ai pris pour répondre aux questions que je me suis posées (autant d'ailleurs que les réponses que j'ai pu trouver), il faut que je narre, que je choisisse une porte pour mettre en récit ce cheminement. Il en est une qui fait davantage sens qu'une autre pour moi. Point particulier, elle ne démarre pas avec le projet scientifique mais avec une expérience personnelle, celle de mon engagement dans l'Armée française. Cet engagement fait débiter la mise en récit de cette thèse dans un autre-temps que celui de la recherche et de la réflexion, un moment pré-diégétique. Précisément, je dirais que cela commence par la mort. S'il faut un point de départ, celui-ci vaut autant qu'un autre mais il fait plus sens (qu'un autre justement). La mort donc, celle de mon grand-père. Pourquoi lui ? Pourquoi celle-là ? C'est bien après coup, en écrivant ces lignes que je me suis aperçu des leçons qu'il avait pu m'inculquer malgré lui et malgré moi. Qu'ai-je donc retenu de lui ? Officier d'Artillerie, ancien prisonnier de guerre, traducteur, fin linguiste et peintre à ses heures : une forme de retenue et d'humilité qui laissait entrapercevoir autant de rigueur militaire que de poésie. Que fait-il donc ici ? Dans la famille de mon père, aux embranchements tentaculaires, mon grand-père faisait alors la jonction entre toutes les branches, comme s'il figurait être un pont entre des personnes et des lieux qu'il n'aurait pas été possible autrement de relier. C'est donc cette mort-ci qui a concentré, en un espace-temps funèbre, ce réseau familial éclaté. C'est bien par sa mort que cela commence. Après les obsèques, vient ce moment où la famille se retrouve autour d'un dîner ou d'une collation. Il s'y retrouvait donc des mondes et des personnes qui n'existaient pour moi que sur des cartes de vœux ou des anecdotes personnelles déclamées ici ou là. Autant dire qu'elles n'existaient jusqu'alors pas pour moi, quand bien même j'avais déjà eu conscience de leur existence, elles n'intégraient pas ma réalité "concrète". Ces personnes qui se retrouvaient donc là, étaient essentiellement des cousins éloignés ou des

amis du défunt. Parmi eux, il se trouvait une personne, qu'aujourd'hui je ne dissocie plus de cet événement, et qui figure être un nouveau départ ou plutôt une bifurcation dans ma vie. Je faisais la rencontre de mon cousin Hervé, qui, lorsque je lui évoquais mon envie de m'engager dans la réserve opérationnelle, m'invitait à rejoindre le régiment dans lequel lui-même servait.

La réserve opérationnelle

C'est un corps de l'Armée française dont les membres sont des civils, des réservistes. La réserve opérationnelle, contrairement à la réserve citoyenne qui promeut dans un cadre civil le lien armée-nation, sert sous l'uniforme au même titre qu'un militaire d'active (professionnel). Formés comme des militaires d'active, ils ont pour mission de renforcer les forces conventionnelles dans leurs missions sur le territoire national et/ou en opérations extérieures. Leur engagement est donc à temps partiel selon les besoins et les activités pour lesquels ils sont sollicités. Les militaires de réserve disposent des mêmes dotations et répondent aux mêmes droits et devoirs que les militaires d'active. Pour la très grande majorité d'entre eux, ils n'agissent que dans le cadre des missions dites "ProTerres" (missions communes à toutes les Armées). En cela, ils n'ont pas de spécialités, quand bien même leurs compétences civiles puissent être valorisées au sein de l'institution militaire.

Je ne mesurais pas alors qu'une porte s'ouvrait. Cette porte, cet horizon, n'était-ce pas là autant une nouvelle liberté qu'une injonction à aller de l'avant ? Une invitation qui ne se refuse pas, comme un appel d'air ? C'est alors en quelque sorte, avec l'oraison, un nouvel horizon : avec la mort quelque chose prenait fin, mais dans les cendres quelque chose émergeait et fleurissait.

Un œil de lynx

Quelques mois plus tard, après avoir rempli toutes les étapes administratives et médicales nécessaires à mon incorporation, je me retrouvai donc à Tarbes au 1er Régiment de Hussards Parachutistes pour ma Formation Militaire Initiale de Réserve (FMIR). Je découvris alors tous les rituels de la vie militaire collective, son savoir-être : la chambrée, la tenue et ses détails, les rassemblements matinaux, les manières de se tenir et de parler. A ces fondamentaux s'associait évidemment le contenu de la formation, le savoir-faire : le secourisme, le maniement des armes, les transmissions, le combat, etc. Tout ce qui relève à proprement parler des compétences élémentaires du militaire. La formation terminée, je participai alors à diverses activités allant des week-ends d'instruction (pour parfaire notre formation initiale) jusqu'aux prises d'armes aux Invalides, en passant par les gardes au régiment. Si avec le temps, j'ai appris à connaître et à apprécier cet univers que je ne connaissais finalement pas du tout, c'est surtout la première mission Vigipirate à laquelle j'ai participé qui va véritablement amorcer un déclic, particulièrement au regard de ce qui nous intéressera ensuite.

Celle-ci se déroula à Paris, en pleine période des fêtes de Noël du 25 Décembre 2011 au 12 Janvier 2012. Avec les sites de la gare Montparnasse et de la gare de Marne-la-Vallée/Chessy, nous avions à notre charge la surveillance du site de la Tour Eiffel. Je me souviens que nous nous y rendions au point du jour. Dans le métro puis le RER, les passagers semblaient intrigués mais peu surpris de nous voir ; comme nous, ils sortaient du lit. Nous avions rendez-vous au poste de Police, au pied du pilier Sud de la Tour Eiffel, pour déposer nos affaires au sous-sol. Mon trinôme (patrouille de trois militaires) décollait et débutait sa patrouille avec les premières lueurs du soleil. Il faisait froid et il n'y avait encore personnes dans les rues lorsque nous commençons à patrouiller. Nous organisons des petits tours scrupuleusement pensés par le chef de trinôme : ils évitaient la répétition, et l'ennui. Le talky-walky restait allumé et nous écoutions les échanges sur le canal en même temps que nous examinions attentivement les premières queues de visiteurs qui s'amassaient au pied de la tour. Nous voguions par le parc voisin, longions les quais en bas puis en haut, traversions le marché de Noël embaumé par l'odeur des marrons chauds... Nous traversions parfois le pont d'Iéna : aller et retour. C'était la première fois que je patrouillais. Cela

faisait maintenant un peu plus de deux heures que l'on tournait et j'avais déjà l'impression de connaître le site par cœur : le temps qu'il fallait au carrousel pour faire un tour sur lui-même, le rythme des feux de circulation, les imperfections du sol, l'endroit des flaques d'eau, la forme des arbres et les déambulations des vendeurs à la sauvette. Pour le reste, les échanges avec les "civils" m'apparaissaient plus équivoques. Si les Parisiens étaient affairés, les touristes éblouis, les flâneurs ailleurs, les sans-abris isolés, les enfants joyeux et les différents employés ici ou là agacés par la météo, ils avaient tous une chose en commun : ils nous voyaient et nous regardaient. Leurs regards soutenus ou discrets convergeaient vers nous.

Tous ces yeux exprimaient une quantité incroyable de sentiments, d'impressions et d'opinions et suscitaient chez moi autant de choses. J'y voyais de l'inquiétude, du réconfort, du mépris, du ravissement, de la stupeur ou de la curiosité. Leurs regards formaient un miroir reflétant le jour et la nuit, où je m'y voyais successivement blanc ou noir. Initialement, je n'avais aucune vision profonde de ce que je faisais, j'étais content de réaliser ma mission correctement, mais là, les choses basculaient. Les messages qui passaient par leurs yeux m'interrogeaient. J'ai d'abord fait l'erreur de croire que c'était ma personne qu'ils regardaient, quand j'ai rapidement compris qu'au contraire ils voyaient surtout l'agent d'une fonction, revêtu de son uniforme (le treillis, les rangers), de ses appareils (le béret rouge) et de ses outils (armement, gilet de combat, gants, etc.). Que voyaient-ils de moi ? Toutes les expressions que j'avais vues sur leurs visages, de quoi étaient-elles finalement l'expression ? Entrapercevaient-ils encore quelque chose de moi qui ne soit pas ce que je représentais avec l'uniforme ? D'ailleurs, jusqu'où l'agent que j'incarnais était-il une part de moi-même ? Avaient-ils une image figée, alors que je suis certainement plus, et autre chose, qu'un militaire ? Avaient-ils tous la même image ?

L'attention à l'œuvre autour de et sur nous, si elle semblait homogène, s'exprimait ensuite dans une multitude de répercussions : des discussions inaudibles à notre sujet, des enfants qui nous pointaient du doigt interpellant leurs parents, des détournements du regard, des sourires, des sourcils froncés, etc. A l'inverse, alors que nous faisons l'objet d'une certaine attention, d'autres passants ne semblaient pas nous voir. Ne nous voyaient-ils vraiment pas, ou faisaient-ils mine de ne pas nous voir ? Par leurs déplacements, les spectateurs de notre représentation étaient finalement

tout autant acteurs que nous : s'arrêtant pour nous regarder, accélérant le pas, nous ignorant au point parfois de nous effleurer, se retournant, s'éloignant ou nous tournant le dos, une chorégraphie à l'œuvre gravitait ainsi tout autour de nous. Si mes collègues ne semblaient pas être surpris d'une telle situation, cela m'a suffisamment frappé pour que mon attitude change entre le début et la fin de la mission. Il m'apparaissait que la place que mes collègues et moi occupions avait une incidence directe sur l'environnement dans lequel nous évoluions. La portion d'espace que nous occupions et entraînions avec nous dans notre patrouille se trouvait être fortement en prise, en interaction avec les autres personnes présentes. Comme un intrus, c'était comme si notre patrouille déclenchait un phénomène de polarisation dans l'agencement socio-spatial ordinaire de l'espace public. Cette focalisation des regards, l'ajustement des corps et les multiples interactions que suscitait notre présence donnaient précisément le sentiment que la patrouille n'était pas à sa place. Mon œil de lynx éveillait des interrogations qui semblaient rester silencieuses pour mes collègues et qui, pour moi, demeuraient en suspens.

De la subjectivité à l'intersubjectivité

Pourquoi un tel récit ? Parce qu'une thèse est une forme de récit, c'est-à-dire la présentation de relations entre des phénomènes dans un ou plusieurs espaces-temps donnés. Comme pour n'importe quel récit, son auteur agence entre eux des éléments de la diégèse, c'est-à-dire les éléments qu'il introduit à proprement parler dans la narration. Cette articulation narrative produit donc un discours sur un sujet avec un objectif donné : un témoignage, une morale, une leçon, des résultats scientifiques... En l'occurrence, l'intimité avec laquelle je suis impliqué dans mon sujet brouillait jusqu'alors les limites entre ce qui relevait à proprement dit de ma vie personnelle, et ce qui concourait à l'élaboration de ma recherche. L'intrication de ma place de militaire de réserve et celle de jeune chercheur en géographie me paraissaient difficiles à agencer. Dans le récit scientifique de la thèse, j'ai donc introduit un récit personnel qui puisse articuler ces deux volets sans perdre de vue leur importance dans la recherche même. Un récit qui fasse sens autant pour moi que pour le lecteur.

Au moment où j'écris ces lignes, l'histoire que j'ai précédemment racontée (qui court de l'enterrement de mon grand-père à ma première mission Vigipirate) reste une expérience subjective re-contextualisée dans le temps de l'écriture de la thèse. L'attitude réflexive adoptée jusqu'ici invite à considérer cet épisode non pas comme l'origine généalogique de ma recherche, mais plutôt comme *l'une* des pièces d'un puzzle que serait ma démarche scientifique. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité introduire, "faire entrer dans" ou "amener dans" le sujet de la thèse par *une* narration pseudo-généalogique qui soit antécédente à la diégèse de la recherche. Je dis bien *une* version, car cela reste un récit parmi une infinité d'autres possibles, mais cette version entend faire davantage sens autant pour son auteur que pour le lecteur.

Les observations et interrogations que j'avais formulées pour moi-même sous l'uniforme ont ressurgi *a posteriori* lors des premiers échanges avec mon directeur de recherche. J'avais alors présenté une version de cette expérience (avec d'autres variations qu'aujourd'hui je suis incapable de souligner) qui avait alors nourri une discussion sur un possible travail de recherche. Cette discussion, comme les suivantes, est un aspect qu'on aurait trop tendance à minorer. Or, c'est précisément lors de ces premiers échanges que j'ai pris conscience de la dimension géographique de mes interrogations initiales : quelles sont les implications spatiales de la place des militaires de l'opération Vigipirate dans l'espace public urbain ? Si je n'en avais pas conscience en situation en tant que militaire de réserve, elles se sont donc posées de nouveau en tant que chercheur. Ces premières interrogations ont donné lieu à la rédaction de deux mémoires de recherche : un premier surtout orienté sur la perception de ces patrouilles au sein de la gare Saint-Jean de Bordeaux, puis un second sur les patrouilles comme dispositif corporel de contrôle de l'espace. C'est cet état de fait initial, celui d'être aussi militaire de réserve dans l'Armée française et jeune chercheur en géographie, qui fut l'amorce initiale du travail de recherche. Autrement dit, c'est précisément la conjonction de mes places respectives de chercheur et de militaire qui m'a conduit à m'intéresser à celles qu'occupaient les militaires en mission Vigipirate. Par extension, c'est un travail sur ma place (de militaire, de réserviste et de chercheur), celles de mes collègues militaires (d'active et de réserve) et sur celles des autres (habitants, passants) qui constitue la clef de voute de l'ensemble architectural de cette thèse.

POUR UNE GEOGRAPHIE À LA HUSSARDE

C'est une géographie à *la hussarde* sur la forme comme sur le fond. Sur la forme d'abord, car maintenant que j'ai introduit l'objet de mes questionnements, je ferai moins de détours pour présenter la manière dont j'envisage le traitement théorique et méthodologique du sujet. Ensuite, sur le fond, car justement la méthode et l'armature théorique elles-mêmes comportent des dimensions expérimentales un peu cavalières. Revenons d'abord sur le récit de mon expérience de patrouille. Que raconte-t-elle que je ne dis pas clairement ? Distinguons trois choses.

La première concerne la situation. Lors de la patrouille, j'avais en quelque sorte assimilé et "maîtrisé" l'espace où nous patrouillions et j'avais développé une connaissance aigüe de mon environnement. Tellement aigüe que j'en étais au point d'en connaître des détails véritablement insignifiants. Si dans le récit, j'ai posé un contexte objectivable (le site de la Tour Eiffel, la fin d'année 2011 à la période de Noël, la température matinale ou les itinéraires de la patrouille) j'ai aussi mentionné des éléments de ma propre situation de patrouille (les odeurs, le rythme du carrousel et des feux de circulation, les imperfections du sol, l'endroit des flaques d'eau, la forme des arbres, les regards que je trouvais insistants, mon imagination des situations entendues dans le talky-walky, etc.). Au-delà du contexte partageable, il y avait donc des éléments construits par ma lecture, mon interprétation de la situation. Cette maîtrise (Lussault M., 2007, 2013) était aussi une "métrise" (Lévy J., 1999) personnelle de l'espace, ma mise en mesure discriminante du proche et du lointain. Alors que le contexte relève plutôt de *conjonctures* circonstancielles objectives (lieu, participants, activités, ressources, etc.), une situation est davantage une *conjecture* subjective et intersubjective. Le terme de conjecture doit ici être dégraissé de son aspect prospectif pour ne conserver que l'idée d'une interprétation orientée, projetée, dirigée vers quelque-chose ou quelqu'un. Certes, une situation est un :

« espace-temps défini conventionnellement où deux personnes ou plus sont coprésentes ou communiquent et contrôlent mutuellement leurs apparences, leur langage corporel et leurs activités » (Joseph I., 2009, p.124).

C'est précisément là la dimension intersubjective de la situation. En revanche, lorsqu'un individu est dit "en situation", il conjugue à sa manière autant des éléments de "la situation" qui sont partagés que des éléments objectivement absents pour les autres (pensées, rêveries, etc.). Chaque individu se trouve donc quotidiennement placé dans quantités de situations où, à des degrés différents, il se trouve plus ou moins "présent" : d'un extrême à l'autre, c'est être pendu aux lèvres de quelqu'un ou être dans la lune. Ainsi, un individu :

« se place ou se trouve placé selon sa propre interprétation. Que cette situation soit objectivement visible (donc partageable par d'autres que soi) à travers des pratiques ou des interprétations partagées, c'est toujours dans un cadre interprétatif et réflexif qui n'appartient *in fine* qu'à cet habitant » (Hoyaux A-F., 2015, p.375).

Ici André-Frédéric Hoyaux parle d'habitant, car justement « chaque être se construit à travers les réalités, les situations, le monde qu'il construit » (ibid, p.376) et qu'il habite. Mais revenons à la situation. Alors que le contexte peut être considéré comme un élément objectif, les situations relèvent des différentes lectures individuelles, donc du champ subjectif. Définies conventionnellement entre les acteurs, les situations restent interprétées différemment d'une personne à l'autre. Lorsque je patrouillais sous la tour Eiffel, je constituais ma situation en relevant une multitude de détails qui auraient semblé "insignifiants" pour d'autres, compte tenu de ma place et de qui y est supposément attendu. Si nous étions, les passants, mes collègues et moi, dans une situation partagée, nous ne la vivions pas de la même manière. Tandis que les regards des autres m'interrogeaient, cela ne semblait pas être le cas pour mes collègues qui, eux certainement, voyaient et attachaient leur attention sur d'autres éléments que moi-même je ne voyais pas.

La deuxième chose concerne le sentiment de m'être retrouvé placé au centre d'une attention publique que je trouvais inattendue. Si je percevais la réception des stigmates que je portais (uniformes, insignes d'unité, armement, attirail, etc.) sur les différents visages que je croisais, je me percevais surtout moi-même dans le regard des autres. A partir de la manière dont les personnes me regardaient, cet effet miroir m'a renvoyé une quantité d'informations particulièrement hétérogènes qui (me) renseignaient sur la manière dont chacun considérait la présence de militaires à cet endroit. Un

regard, et particulièrement la manière dont l'interaction visuelle se déroulait, se traduisait en une opinion, en un jugement. En chien de faïence, chacun d'entre eux nous désignait et nous assignait successivement comme étant ou non à notre place, dans notre rôle de militaire. Arrêtons-nous donc un peu sur ce qu'il faut entendre par "place". Michel Lussault définit qu'une place :

« met en relation, pour chaque individu, sa position sociale dans la société, les normes en matière d'affectation et d'usage de l'espace en cours dans un groupe humain quelconque et les emplacements, que je nomme les endroits, que cet individu est susceptible d'occuper dans l'espace matériel en raison même de sa position sociale et des normes spatiales » (Lussault M., 2009, p. 127).

La position sociale renvoie aux rôles et statuts attribués et détenus par chacun dans un système organisationnel, quelle que puisse être l'échelle d'analyse (groupe de travail, association, famille, entreprise, etc.). Dans le récit, on retrouve les militaires de l'opération Vigipirate, mais aussi les Parisiens qui passaient par là, les touristes qui faisaient la queue pour accéder à la tour Eiffel, les sans-abris, les employés des bateaux mouches, etc. Précisons que ces profils, la position sociale que je leur attribue dans le récit est supposée, elle est le résultat d'une catégorisation (Mondada L., 2002), d'une typification (Schütz A., 1987). Les normes d'usage de l'espace sont ce que Michel Lussault nomme des :

« codes de procédures spatiales qui définissent ce qui est légitime et illégitime, en matière de proximité, de taille, de délimitation, de placement, de franchissement » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.786).

En reprenant les exemples précédemment cités, ce peut être pour la patrouille Vigipirate de patrouiller et de surveiller, pour le parisien de se déplacer sans encombre, pour les touristes de respecter la file d'attente, pour les sans-abris de mendier sans importuner, et pour l'employé d'un bateau mouche de servir ses clients dans les délais qu'exige son travail, etc. On constate rapidement que les normes d'usage de l'espace peuvent varier d'un individu à l'autre, estimant qu'il est légitime d'être à tel endroit et inversement, qu'un autre, lui, ne l'est pas. Enfin, l'emplacement compris comme un endroit est une portion d'espace déterminée, localisable topologiquement : l'esplanade sous la tour Eiffel, les quais de Seine ou le pont d'Iéna, la rue, la position dans la file d'attente, un banc public, la terrasse d'un

bateau mouche, etc. La position sociale, les normes spatiales (affectation et usage) et l'emplacement occupé, sont les trois manières par lesquelles il s'agira de considérer, à chaque fois, les places des uns et des autres. Les aspects sociaux (système de division comme les rôles ou les statuts), sociétaux (système normatif) et spatiaux (système de localisation et de distances) sont ainsi tous trois articulés, mis en relation, de façon convergente par les places occupées par chaque individu. Ni totalement sociale ou totalement spatiale, Michel Lussault précise bien que « la place conjoint tous les aspects matériels et idéels et insiste sur le caractère relationnel de la réalité spatiale » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.786). En effet, si le concept de place renvoie intuitivement à l'idée du point, à une immobilité que chacun tenterait de sauvegarder, de défendre, il faut s'en départir. Une place ne doit jamais être uniquement comprise comme un emplacement figé (un endroit), elle est toujours soumise dans un jeu de tension, dans un rapport à quelque chose. La position sociale d'un individu est constamment "travaillée" dans la relation avec les positions sociales des autres individus : les Parisiens qui se croisent sur le trottoir, les touristes qui font la queue, les sans-abris avec les passants, les employés des bateaux mouches avec les clients, etc. Les différentes normes d'affectation et d'usage de l'espace peuvent aussi entrer en collision et devenir l'objet de conflit car « plusieurs ensembles normatifs coexistent (...) et sont en concurrence » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.786) : le sens de la marche sur le trottoir, ne pas avancer ou doubler dans la queue, l'installation d'un sans-abri devant le ponton du bateau mouche, etc. De même que chacun attribue à un emplacement une valeur selon la proximité ou la distance avec d'autres choses, la distance entre les différentes places se trouve être tout aussi importante, si ce n'est davantage, que les places elles-mêmes : se trouver derrière une personne plus lente que soi lorsque l'on marche sur le trottoir, bientôt arriver au guichet lorsque l'on fait la queue, mendier à un endroit devant lequel il y a beaucoup de passage, etc. Les jeux de places mettent ainsi en tension l'emplacement d'un individu, ou d'un groupe d'individus, au regard de sa position sociale et/ou de son usage de l'espace. C'est précisément là un nœud concernant la place des patrouilles de militaires dans l'espace public. Les différents regards que j'évoquais précédemment qui nous désignaient et nous assignaient comme étant ou non à notre place, exprimaient chacun à leur manière des interrogations sur les motifs de notre

présence à tel emplacement (tel endroit de l'espace public), au regard de notre position sociale (des militaires) et de notre usage de l'espace (en patrouille).

Enfin, le troisième point, et non des moindres, est relatif à l'expérience corporelle. Si j'ai précédemment sous-entendu l'importance de celui-ci concernant les regards tournés vers la patrouille, je n'ai cependant pas étayé l'idée que sa place dans l'espace soit actantielle. Fondamentalement, le corps est le tout premier instrument à partir duquel l'on prend place, de même que c'est à partir de lui que chacun se constitue en situation. Pour ainsi dire, il est :

« un point zéro à partir duquel l'habitant mesure et prend la mesure de son monde et des autres habitants qui l'habitent. S'il spatialise la réalité autour de lui, il lui donne également sens en la spatialisant. Ce sens nourrit ses choix de ce/ceux qu'il vise comme participant de son monde » (Hoyaux A-F., 2016, p.13).

Le corps est donc placé et se déplace (Coëffé V., 2016), c'est à partir de lui que chacun est à la fois perçu et percevant ; contact entre deux êtres, deux corps qui sont l'expression :

« non plus de simples apparences, mais d'un apparaître. C'est le signe d'un nouveau rapport au monde, qui est pour nous "spectacle", où la perception assure de l'existence des choses » (Duhamel A., 2014, p.37).

Lorsque je disais auparavant que les spectateurs (citadins) de notre représentation étaient finalement tout autant acteurs que nous (militaires en patrouille), c'est pour Peter Brook le caractère actif d'une audience, lequel, grâce à cette "assistance" (dans le double sens du mot), fait de la représentation des acteurs une performance non subie. Moi et les autres étions englobés sur cette scène publique : « ce qui est présent pour l'un est présent pour l'autre » (Brook P., 1977, p.180). Cette idée d'apparition dans le monde de l'autre, je l'ai particulièrement ressentie lors de cette première mission Vigipirate. C'était alors peut-être naïf et contre intuitif, mais la confrontation face à une altérité, que l'on a l'habitude de côtoyer quotidiennement dans l'anonymat de l'espace public, devenait alors attentive à la patrouille. Le régime de visibilité de notre corps, c'est-à-dire l'ensemble des conditions générales imputables à la visibilisation du et par

le corps, dépassait de loin mes propres attentes d'apparaître en public sous l'uniforme. Justement, je n'avais pas anticipé la puissance symbolique de ce que mon corps revêtait. Comme un *organog* (Hoquet T., 2011) où le corps humain est équipé par des instruments extérieurs, l'appareillage de mon corps par l'uniforme, les appareils et les outils, tout cela rayonnait sur les autres. Cette impression de rayonner, de dégager une aura, comme un halo captant l'attention, Michel Lussault l'exprime ainsi :

« Des individus possèdent ce pouvoir, cette aura (ce que Walter Benjamin, dans son étude sur Baudelaire, définit ainsi : "sentir l'aura d'une chose c'est lui prêter le pouvoir de lever les yeux")¹ qui consiste à contenir la fraction d'espace qu'ils occupent, à être tout à la fois *le sujet et sa place*. On pense à tous les grands personnages charismatiques, mais aussi à des comédiens, des danseurs, ou tout simplement des gens ordinaires, dont on est frappé par l'intensité de la "présence". Celle-ci peut se manifester même lorsqu'ils sont muets et statiques, on le voit souvent au théâtre, comme s'ils cristallisaient sur eux l'entièreté de la place qu'ils occupent en toute circonstance et qu'ils emportent avec eux. Ils *sont* cette place. Cette place, leur corps, leurs mots coïncident, ils réalisent en permanence ce que d'autres ne connaissent qu'à quelques occasions : la parfaite coïncidence entre soi et l'espace qui explique qu'on devienne soi-même un lieu. Et qu'ainsi on soit en mesure de profondément influencer sur l'organisation de l'espace alentour, de faire que tout gravite, tout tourne autour de soi » (Lussault M., 2009, p.102-103).

Ce sentiment de voir émaner quelque chose de son corps, comme une atmosphère flottante qui accompagnait la patrouille, qui nous enveloppait et se reflétait sur les autres, n'est donc pas à comprendre comme quelque chose relevant ni de l'occultisme ni de l'ésotérisme. Il faut y voir plutôt une interprétation relative à ce que Georges Didi-Huberman donne de l'aura, à partir de la citation de Walter Benjamin, elle-même précédemment citée par

¹ Michel Lussault donne la référence en note de bas de page : Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, Payot, 1982, p.200 ;

Michel Lussault. Pour Didi-Huberman, une aura c'est le « pouvoir du regard prêté au regardé lui-même par le regardant : "cela me regarde" » et ajoute que :

« C'est plutôt d'un regard œuvré par le temps qu'il s'agirait ici, un regard qui laisserait à l'apparition le temps de se déployer comme pensée, c'est-à-dire qui laisserait à l'espace le temps de se retramer autrement, de redevenir du temps. Car, dans cette distance jamais tout à fait franchie, dans cette distance qui nous regarde et nous touche, (...) [c'est] un pouvoir de la mémoire qui apparaît (...). Auratique, par conséquent, serait l'objet dont l'apparition déploie, au-delà de sa propre visibilité, et que nous devons nommer ses images, ses images en constellations ou en nuages, qui s'imposent à nous comme autant de figures associées, surgissant, s'approchant et s'éloignant pour en poétiser, en ouvrager, en ouvrir l'aspect autant que la signification, pour en faire une œuvre de l'inconscient. Et cette mémoire bien sûr sera au temps linéaire ce que la visualité auratique est à la visibilité "objective" c'est-à-dire que tous les temps y seront tressés, joués et déjoués, contredits et surdimensionnés » (Didi-Huberman G., 1992, p.104-105)

Le "cela me regarde" dans le double sens de l'expression, c'est-à-dire autant "je suis observé par" que "je suis concerné par", traduit cette idée que l'aura n'est pas unidirectionnelle mais bien multidirectionnelle. Ce que Lussault omet mais que Didi-Huberman transcrit sans le citer pour autant, c'est finalement la phrase précédente à la citation de Benjamin, utilisée par les deux auteurs, à savoir : « Dès qu'on est – ou qu'on se croit – regardé, on lève les yeux. Sentir l'aura d'une chose, c'est lui conférer le pouvoir de lever les yeux » (Benjamin W., 2000, p.382). L'aura qui se dégage de quelque chose ou de quelqu'un n'est jamais qualifiable objectivement en soi, mais c'est plutôt ce qui se présentifie au regardant. Lorsque je parle de *présentification* (ou de mobilisation, dans le sens de "faire appel à") je renvoie au sens husserlien, ou heideggerien de *anwesen*. Pour eux, il s'agit de (se) mettre en présence (intentionnellement ou intuitivement) d'êtres et de choses "objectivement" absentes de la situation, c'est ce qu'un individu met à proximité de lui par l'activité psychique (souvenirs, images, etc.), ce qui implique : « l'apparition unique d'un lointain, si proche soit-il » (Benjamin W., 2008, p.17). La prise de conscience, ou plutôt l'apparition de cet état de fait auratique de mon propre

corps, a résonné en moi dans une double dé-coïncidence. J'emprunte le terme de *dé-coïncidence* à François Jullien dans son ouvrage du même nom (2017), qu'il définit comme le « descellement laissant apparaître (...) des ressources qu'on imaginait pas » (Jullien F., 2017, p.10). Selon lui, la dé-coïncidence est une espèce d'auto-déploiement, la condition de l'existence (ex-ister du latin *ex-sistere* signifiant "se tenir hors"), dans la mesure où elle ouvre sur de l'inouï, de l'inédit, elle libère de nouveaux possibles par une rupture d'adéquation, à la fois de soi avec soi, et de soi avec son monde². Cette prise de conscience n'est donc pas "une drôle de coïncidence" mais bien une dé-coïncidence, car c'est par elle que :

« peut émerger de la conscience : de la conscience n'advient qu'en se déboîtant — qu'autant qu'elle se déboîte – tant d'elle même que de son environnement, en se désolidarisant de ses adhérences, autant dire en introduisant elle-même un *écart* vis-à-vis de ses inféodations tacites » (Jullien F., 2017, p.20).

Double dé-coïncidence donc, où la première concerne celle qu'il y eut entre mes propres anticipations et les phénomènes observés, et où la seconde traduit un chamboulement dans l'ordonnement habituellement à l'œuvre dans l'espace public par l'arrivée de la patrouille.

La première décoïncidence renvoie donc pour partie à ce que j'ai précédemment dit de la situation. Alors que je constituais ma situation, je me retrouvais surpris de constater que notre présence avait un effet important auprès des autres personnes coprésentes. Nous étions fortement "observés par" les autres acteurs en présence : mon anticipation (passer inaperçu comme n'importe quel autre passant) dé-coïncidait avec ce qu'il se passait (être l'objet de tous les regards). Pour l'exprimer autrement, tandis que nous semblions effectivement coïncider avec la portion d'espace que nous

² A noter que Lorenza Mondada évoquait déjà dès 2002 un épiphénomène de la non-coïncidence à propos du caractère labile et évolutif de la catégorie "d'étranger" chez Simmel : « La connaissance objective de l'Étranger de Simmel devient ici plutôt une connaissance caractérisée par l'instabilisation des présupposés, par la non-coïncidence entre les schèmes d'interprétation et les schèmes d'expression identitaire, par une interrogation et une évaluation constantes de la définition de la situation et de la typicalité des actes sociaux » (Mondada L., 2002, p.74)

occupations, compte tenu de notre influence gravitationnelle sur l'organisation spatiale alentour (Cf. Lussault M., *Op. cit.*), l'attraction des regards et les interrogations qui en émanaient me faisait basculer d'un statut d'être existant en propre à celui d'être l'apparence de quelque chose pour autrui. Comme réifié, je n'étais plus sujet mais objet de ces regards.

La seconde dé-coïncidence exprime l'idée que nous étions "concernés par" une désynchronisation de l'agencement ordinaire de l'espace public. On pourrait même détourner le terme de *synchorisation*, une formule de Boris Beaude pour qui, il s'agit du « processus par lequel la distance devient moins pertinente » (Beaude B., 2014, p.123). La synchorisation est donc le processus de réalisation d'un lieu selon la définition de Jacques Lévy, où « la distance n'est pas pertinente » puisque « la position relative des phénomènes les uns par rapport aux autres perd toute signification » (*in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.612). Par déformation donc, un processus de *dé-synchorisation* réinstalle l'interprétation de la distance comme primordiale dans un espace à l'échelle interindividuelle (si l'on accepte évidemment la définition du lieu donnée par Lévy). A défaut de considérer l'absurdité selon laquelle la position relative des phénomènes les uns par rapport aux autres perd toute signification, il semble toutefois possible d'estimer qu'à l'échelle interindividuelle du lieu ou de l'espace public, la pertinence de la distance y est minorée (et non pas a-signifiante ou in-signifiante) parce que les conduites sont considérées comme normalisées et formalisées³. Dans un tel agencement, avec un phénomène perturbateur comme une patrouille Vigipirate, il semble s'opérer par la distance un ré-ajustement entre les individus coprésents, une re-configuration des spatialités. Par spatialités, il faut comprendre l'ensemble des actions spatiales réalisées par les individus

³ La définition du lieu proposée par Jacques Lévy, où la distance n'est pas jugée pertinente, s'appuie sur l'idée que l'on « privilégie les interactions *au contact* en son sein et les relations distantes avec d'autres espaces » (*in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.612). En considérant son raisonnement absurde (et injustifié), ma charge critique à son encontre tient au fait que, selon lui, le *contact* et les positions relatives des phénomènes entre eux sont dénués de significations sous prétexte d'une faible distance au sein d'un lieu. En revanche, je conviens que la pertinence de la distance y est diminuée si, et seulement si, l'on considère qu'elles y sont standardisées, normalisées et donc que la signification que les uns et les autres lui attribuent est homogène : ce que j'estime ne pas être le cas.

en tant qu'elles le confrontent « à l'épreuve de la distance, des places, des limites, des parcours, des franchissements » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.949).

Dé-coïncidence situationnelle (perceptive et interprétative) et dé-coïncidence des rythmes spatiaux ordinaires (ré-ajustement et re-configuration des spatialités) introduisent toutes deux le corps dans le registre du *dé-placement*. En effet, la première dé-coïncidence suppose que les normes d'usage de l'espace (ou la position sociale tenue à cet emplacement) sont jugées *déplacées* (incongrues, choquantes, inconvenantes, etc.) ou autrement dit, qui ne conviennent pas dans l'ordre établi, elles paraissent être *anormales*. Face à cela, un individu peut soit s'ajuster ou être ajusté par les autres :

« être re-positionné (par désignation) ou de se re-positionner (par auto-désignation) socialement à travers l'assignation ou l'auto-assignation à de nouveaux emplacements » (Hoyaux A-F., 2015c, p.375).

Des conduites déplacées ne sont donc pas tellement les stigmates d'une attitude transgressive contestataire ou d'une incapacité à respecter des règles sociales implicites, mais plutôt le signe de ce qui pourrait être proprement humain, de pouvoir se dé-placer :

« c'est-à-dire de s'obliger à modifier ses regards sur ce que sont les autres et lui-même à travers des supposés emplacements et statuts. En effet, [si l'habitant] devait en rester à la mécanisation de ses interactions selon une échelle de domination définitivement déterminée et où les places supposées de chacun au sein de son environnement, seraient inamovibles, il pourrait être conçu comme enfermé dans son animalité » (Hoyaux A-F., 2016, p.18)

L'être humain, à partir de son corps, serait ainsi doté de cette capacité d'émancipation des régimes de places qu'il ou qu'on lui assigne et qu'il s'auto-assigne. La seconde dé-coïncidence, parce qu'il y a ré-ajustement et re-configuration des spatialités, suppose qu'un déplacement (un mouvement physique du corps) est aussi un *dé-placement* (un mouvement symbolique de la considération vis-à-vis de quelque chose ou de quelqu'un). Un tel ajustement spatial de l'emplacement symbolique de notre corps propre, ou de ce qu'il représente et véhicule, suppose que l'on croit avoir « changé de position sociale soit à travers la fonction, le statut ou le rôle que l'on se

donnait ou que l'on nous donnait *a priori* » (Hoyaux A-F., 2016, p.24). Toujours articulé selon la position des autres, c'est dans ce sens interactif qu'il faut comprendre la modalité informationnelle du corps que propose Francine Barthe-Deloizy. Parce qu'il « habite l'espace plus qu'il n'y est inclus et enfermé » (Barthe-Deloizy F., 2011, §8), le corps est à considérer comme un :

« médiateur avec l'espace au sens où il sert d'intermédiaire entre le monde et l'homme, c'est un repère. Chaque individu se réfère, se situe par rapport à lui. Le corps dispose le sujet au centre des choses, il le désigne, il l'identifie » (ibid, §25).

Le corps serait à considérer comme un opérateur spatial, un outil de la performance⁴ des acteurs, c'est-à-dire qui a une capacité d'action pour soi-même (mise en œuvre de l'intentionnalité) et pour les autres (attribution d'indications) :

« Le corps devient l'outil ou, à une échelle microscopique, le lieu où la performance prend vie. C'est pourquoi l'étude de la performance est strictement liée à celle des corps et à leur place dans l'espace » (Borghi R., 2012, p.113).

Ainsi, lorsque j'évoque les spatialités individuelles, je renvoie à cette conception selon laquelle les spatialités sont aussi le produit de la performance réalisée par le corps.

Ainsi donc, mon expérience de patrouille en mission Vigipirate trace les premières perspectives de cette recherche sur les places. Les trois points que j'ai abordés m'ont permis de montrer que le concept de place invite à penser l'espace dans ses dimensions situationnelle (interprétation), relationnelle (intersubjectivité) et corporelle (performance). Spécifiquement, autour des différentes places occupées, les spatialités qui s'opèrent conduisent à

⁴ Le terme de performance est ici à entendre au sens goffmanien. Je renvoie particulièrement au travail de Nicky Gregson et de Gillian Rose (2000) qui étaye le sens de *performer* chez Goffman, sens que la traduction française n'exprime pas autrement que par "acteur" ou "personnage représentée" (Goffman E., 1973, p.238)

proposer une réflexion sur "l'entre", notamment comme écart pour François Jullien :

« La différence laisse chacun de son côté : il "n'arrive plus rien" au sein de la différence. L'écart, en revanche, par la mise en tension qu'il organise, non seulement maintient en activité, l'un vis-à-vis de l'autre, ce qu'il a séparé, en fait des pôles d'intensité, mais encore il ouvre, libère, produit, de *l'entre* entre eux. C'est bien parce que ces murs sont écartés l'un de l'autre, non pas tant distincts que distants, que nous tous pouvons trouver place ici » (Jullien F., 2012, p.49-50).

L'espace dans ses dimensions situationnelle, relationnelle et corporelle traduit donc respectivement :

- un écart entre les constitutions des situations personnelles, (en contraste avec le contexte partageable) ;
- de l'entre comme espace interrelationnel (où les acteurs en scène agissant "en tant que" expriment singulièrement chacun un rapport à l'espace et leurs relations aux autres) ;
- de l'entre comme espace interactionnel (où les performances du corps sont à considérer comme des discours).

Dans et surtout par cet "entre" s'expriment des spatialités, qu'il faut comprendre comme l'ensemble « des actions spatiales réalisées par les opérateurs d'une société » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.948) donc plus généralement « la dimension spatiale d'une réalité sociale » (ibid, p.947). Les spatialités peuvent être créées par des opérateurs humains (des acteurs) ou par des opérateurs non-humains (actants, comme les objets, les lieux, les événements, etc.). Le corps dont il était question auparavant, peut à la fois être considéré comme un opérateur humain (il est soumis à une intentionnalité) et non-humain (il revêt des artefacts et se conduit en vue de réaliser des actions en conformité au rôle dans lequel il est placé). Aussi, les spatialités que j'avais alors observées autour de notre patrouille, que François Jullien qualifierait comme « ce qui s'y creuse, entre eux, comme un "écart". *Écart* dit cet embranchement qui, en retour, est un dérangement » (Jullien F., 2018, p.46), c'est ce que j'ai qualifié de *dé-placement*. Ces spatialités entre-tenues (Jullien F., 2012, p.65) en interaction par de "l'entre", que les uns et les autres manœuvrent spatialement entre eux, caractérisent des jeux de places. Ainsi donc, le concept de place comme point névralgique de la recherche interroge ainsi toute l'écologie des spatialités à l'œuvre avec

et par les patrouilles de militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle dans l'espace public urbain.

L'opération Sentinelle

L'opération Sentinelle consiste en la mobilisation d'un contingent de soldats afin de renforcer la sécurité sur le territoire national en complément du plan Vigipirate après les attentats de Janvier 2015. Alors que le plan Vigipirate ne mobilisait qu'au maximum 1100 militaires sur l'ensemble du territoire métropolitain pour renforcer les forces de sécurité « conventionnelles » (police, gendarmerie) dans la lutte anti-terroriste, l'opération Sentinelle en a déployé approximativement 10 000 à son paroxysme. D'abord déployés en urgence, les éléments de la force Sentinelle s'installeront progressivement dans la durée à proximité des sites qui leur furent alloués. Comme ce déploiement en urgence n'inclut initialement pas les perspectives de désengagement, d'autant que d'autres attaques se succéderont en Novembre 2015 puis en Juillet 2016, la poursuite de l'opération Sentinelle s'installe dans la durée à défaut d'en définir l'issue. Ajoutons que les missions Vigipirate/Sentinelle ont, l'une comme l'autre, approximativement le même archétype opérationnel ; aspect que je développerai ultérieurement.

Plusieurs questions se posent et s'imposent ainsi à *la hussarde*. Dans quelle mesure les patrouilles de militaires de l'opération Vigipirate/Sentinelle produisent-elles des spatialités ? De quoi ces spatialités sont-elles l'expression ? La militarisation de l'espace urbain que formalisent ces patrouilles tend-elle à fragiliser ou renforcer notre urbanité ? L'urbanité est ici entendue comme étant « l'ensemble des procédés de gestion de la relation, du respect, d'un code d'interaction à l'invention permettant de faire face à l'imprévu. Ces procédés sont destinés à maîtriser les tensions qui pourraient naître de l'hétérogénéité des relations mettant en jeu la diversité des rôles et la multiplicité des groupes sociaux » (Pellegrino P., Lambert C., Jacot F., 1991, p.24-25). L'urbanité combine donc une idéalité, à propos des interactions et des manières de faire canoniques, et une matérialité dans l'application et le respect ou non de ces canons, par la gestion des distances, symboliques ou euclidiennes. Elle est donc un actant implicitement partagé qui peut

néanmoins être perçu et interprété différemment d'un individu à l'autre. Autrement dit, les militaires en patrouilles atrophient-ils ou libèrent-ils les relations spatiales des citoyens ? Plus généralement, ces spatialités sont-elles l'expression de la tentative de répondre à une conformité socio-spatiale ou l'expression singulière d'une façon d'être-avec autrui *par-l'espace*, une manière d'être propre à chaque individu ? Nous formulerons le problème de la façon suivante :

Les spatialités *entre* les acteurs citoyens coprésents, particulièrement autour de la place des militaires opérant dans le cadre des opérations Vigipirate/Sentinelle résultent-elles d'une réponse à une conformité supposément attendue ou sont-elles l'expression d'une manière propre et spécifique d'être-avec-par l'espace des individus ?

Mais avant de poser mes hypothèses de travail, je souhaite revenir sur deux points qui me semblent fondamentaux. Le premier consiste à poser les bases théoriques d'un "entre" relationnel, c'est-à-dire la formalisation de ce qu'il peut se jouer spatialement *entre* des acteurs (des citoyens et des militaires par exemple). Selon moi, les différents acteurs gèrent cet "entre" individuellement via des manières singulières d'être-avec-par l'espace. Le deuxième point consiste à poser le cadre d'un contexte objectivable et partageable du milieu militaire.

MANIÈRES D'ÊTRE-AVEC-PAR L'ESPACE

une multiplicité de places pour des individus pluriels

Mon expérience personnelle mettait donc en jeu une interprétation propre de l'espace (situation), un système de relations (intersubjectivité) et une régulation des distances par le corps (performance), mais qu'en est-il des autres personnes qui étaient alors coprésentes, les citoyens comme mes camarades militaires ? Comment, à leur manière, ont-ils interprété l'espace environnant, perçu et vécu les interactions de la situation et ont fait sens de la modulation des distances interindividuelles ? Pour répondre à ces questions, je vais développer ce que j'entends par "manière d'être-avec-par l'espace". D'abord, et consécutivement à ce que j'ai explicité jusqu'ici, chacun occupe théoriquement une multiplicité de places caractérisant un individu pluriel. Maria Jarrega formule une analyse de la distinction entre les adjectifs "pluriel" et "multiple" qui qualifient les noms (N). Pour elle, l'adjectif *pluriel* signale « la diversité des composantes du N pluriel, tout en préservant l'identité et la richesse de ce N » (Jarrega M., 2002, p.76-77) alors que l'adjectif *multiple* « a pour fonction de signaler le caractère dispersé du N sans porter atteinte à la permanence de l'unité du N qualifié de multiple » (ibid, p.80). En ce qui nous concerne, j'entends qu'un individu est dit "pluriel" dans la mesure où sa :

« diversité n'a pas vocation à être identifiée de manière explicite. (...) l'enjeu n'est pas de nommer la nature de ces différences, mais uniquement de faire entendre qu'elles peuvent prendre des formes variées » (ibid, p.76).

De même, qualifier les places de "multiples", cela désigne une division en plusieurs exemplaires d'un individu tout en conservant « l'accent sur l'homogénéité » (ibid, p.85) au moment ici et maintenant de sa situation. Nous n'avons pas conscience à chaque instant des places que nous occupons par ailleurs, ni de celles dans lesquelles nous pouvons être placés au temps d'après. Considérant cela, il faut ensuite estimer que chacun adopte et adapte une conduite spatiale selon sa réalité : le degré d'intersubjectivité qui s'installe en situation induit les comportements des uns et des autres alors

performés corporellement. Pour ainsi dire, cela renvoie à l'idée que le réel (objectif) est cryptique car étant la combinaison cryptée des réalités (subjectives) des acteurs coprésents. Si la pluralité des individus est un cryptage d'une multiplicité de place, ce réel est d'autant plus cryptique car, en définitive, il ne semble pas possible de connaître les réalités respectives de chaque individu à un moment donné, dans une situation donnée. A l'échelle individuelle, il faut accepter l'impossibilité de connaître simultanément et avec exactitude l'état d'un individu (sa constitution de la situation, son interprétation et/ou ses intentions) et son action, sa position spatiale (ses déplacements, sa performance corporelle)⁵. Si la simultanéité est inatteignable, il est en revanche possible pour le chercheur de s'en approcher. Si nous reviendrons plus en détails sur les aspects méthodologique de cette recherche, il est nécessaire dès à présent de comprendre ce que cela suppose pour le chercheur de traiter de la multiplicité des places et de la pluralité des individualités. En effet, les sciences humaines et sociales ont développé une multiplicité de techniques ayant précisément cet objectif comme par exemple, l'expérience sociale (un environnement contrôlé avec la présence d'un observateur), les parcours commentés (un environnement non-contrôlé avec la présence d'un observateur) ou l'auto-ethnographie réflexive (un environnement non-contrôlé dans lequel le sujet est son propre observateur). Le récit que j'ai donné précédemment et sur lequel je me suis appuyé pour introduire cette recherche s'appuie sur ce dernier exemple, et donne à voir une manière d'*être-avec-par* l'espace parmi d'autres. Cependant, si l'on souhaite toucher aux autres réalités constituées par les acteurs coprésents avec les patrouilles Vigipirate/Sentinelle, et plus exactement à cet "entre" qui se discute en situation, il convient de dépasser cette égo-géographie (Lévy J., 1995 ;

⁵ Ce constat fait par ailleurs fortement écho au principe d'incertitude, de Werner Heisenberg en physique quantique, selon lequel il n'est possible de connaître la position d'une particule avec précision qu'au détriment d'une connaissance de moindre précision de sa vitesse, et inversement. Il s'agit d'un exemple méthodologique qui éclate le déterminisme classique et pose un probabilisme quantique, corrélativement « à l'ordre dans lequel l'expérimentateur fait ses mesures » (Louis-Gavet G., 2017, p.84).

Calbérac Y., Volvey A., 2015). Cela suppose d'élargir le nombre de perspectives, de se pencher sur les autres places et de leurs potentiels dé-placements (repositionnement par désignation ou par auto-désignation selon l'assignation ou l'auto-assignation qu'on se donne ou qu'on nous donne), bref, sur la multiplicité des places de chacun et leurs variabilités situationnelles.

Ci-après, je traiterai donc d'abord de l'élargissement de ces perspectives, en abordant notamment la question de l'ontologie des perspectives, puis ensuite, je tenterai une déconstruction des acceptions de "l'entre" existantes pour proposer et justifier les manières d'*être-avec-par* l'espace comme étant l'illustration de spatialités situées, conditionnelles d'une perspective composant et exprimant une place à un instant donné, dans une relation aux autres. Pour résumer, je compte démontrer que la diversité des perspectives, issues des différentes places occupées, compose et induit *de facto* une pluralité de manières d'*être-avec-par* l'espace dans des entrelacs situationnels.

Une ontologie des perspectives organisée en poupées russes

Dans la visée d'un travail sur les places, et en conformité avec les interrogations que j'ai précédemment posées, il semble nécessaire d'ouvrir les analyses à d'autres points de vue que celui dans lequel je suis resté enfermé jusqu'ici. En effet, si comprendre ce qu'implique les spatialités à l'œuvre par et autour de la place des militaires opérant dans l'espace public urbain aurait pu se restreindre à ma seule vision voire à celle des militaires, il semble important de comprendre la vision des autres acteurs de l'espace public. Sans cette démarche, il n'aurait alors pas été question d'une com-préhension (*cum-prehendere*, saisir avec), mais plutôt d'une simple ap-préhension (*ad-prehendere*, s'emparer de). En effet, appréhender scientifiquement la question de la place des militaires dans l'espace public urbain pour la comprendre présuppose de déterminer les perspectives sous lesquelles l'objet sera traité. Ainsi donc, cela nécessite de travailler au prisme des places "autres" que celles tenues par les militaires, donc par celles et ceux qui, quotidiennement ou même à une unique occasion, ont potentiellement

pu être coprésents avec ces patrouilles et ont donc également pu en faire leur expérience. C'est donc sous la pluralité des perspectives que je souhaite inscrire la démarche globale de cette recherche.

Que faut-il entendre par perspective ? Comme je l'ai laissé entendre, cela renvoie aux différentes places, qu'elles soient données ou attribuées. Une perspective est ainsi à considérer comme un point de vue. Différentes perspectives sont donc différents points de vue depuis lesquels se donne à voir un objet, la manière dont il est considéré par et pour soi. Chacune implique un éclairage, une manière de voir, de décrire, d'interpréter, de comprendre et de se positionner par rapport à un objet. De fait, différentes perspectives impliquent différents endroits, emplacements depuis lesquels un objet est observé. En considérant les différentes perspectives, les différentes considérations à l'égard de untel ou untel augmentent exponentiellement : la considération du militaire quant à sa propre place, celle des habitants quant à la place des militaires, celle du chercheur par rapport à la place de son objet, etc. Quantité d'interprétations, de positionnements, de manières d'être, de considérations et de proxémie/diastémie peuvent se nouer et se dénouer depuis la place où l'on décide d'observer.

Précisons dès à présent qu'il ne s'agit pas tant de réaliser une compilation de subjectivités, une succession de monographies des manières de voir, mais plutôt de tenter de discerner les manières par lesquelles les uns et les autres, à la place qu'ils occupent ou à laquelle on les assigne, produisent du sens et articulent leur monde. Tenter de dégager des schèmes en multipliant les perspectives se rapproche de la méthode des variations, de la réduction eidétique husserlienne. John Pickles dans *Phenomenology, Science and Geography* (1985) explique ce que recouvre cette méthode des variations (ou réduction éidétique) :

« a phenomenological geography, insofar as it is a descriptive, eidetic phenomenology, will not refer to actual experiences, factual places and worlds, but to the formal and universal structures of environmental experience, placehood and worldhood. Such formal objects remain part of complex wholes whose structures are always of a relatively abstract character. Through phenomenological description we arrive at sets of such eidetic structures — always

partial ones — which illuminate experience, place or world from different perspectives » (Pickles J., 1985, p.109)

Contrairement à la réduction eidétique qui cherche à saisir cet *eidōs*, l'essence des êtres et des choses, notre objectif est de saisir la substance, c'est-à-dire le résultat du processus d'essentialisation subjectif issu de la donation de sens réalisé par chaque individu.

Ainsi, les contenus concrets, factuels et pratiques ainsi que les jugements qui s'y associent, sont pleinement considérés en eux-mêmes en cela qu'ils se trouvent à la base de la donation de sens et des motifs de l'action interindividuelle. Alors que la réduction eidétique phénoménologique originelle de Husserl vise la suspension du jugement (*epoché*), ici, il est davantage question de considérer tous ces jugements à valeur égale (équipollence) — celui du chercheur comme du sujet enquêté. Cette espèce de pyrrhonisme, où les sensations et les jugements ne sont ni vrais ni faux dans l'absolu, ne conduit pas vers le solipsisme ou le scepticisme, mais à une posture attachée à comprendre comment les habitants constituent en propre leur monde, leur réalité. Une fois que l'on a établi cela, on a alors l'impression de se mordre la queue, car en souhaitant se départir d'une ego-géographie, en multipliant les perspectives, on retombe dans une lecture qui considère le monde comme étant composé d'individus isolés les uns des autres, appartenant tous à la secte des égoïstes⁶.

Evidemment, il n'est pas question de douter de l'existence du monde et de ses habitants. Mais il s'agit d'éclairer la méthode théorique par laquelle ces habitants co-existent et co-habitent spatialement. S'il ne s'agit donc pas explicitement d'une méthode des variations, cela semble s'apparenter à ce que Bernard Debarbieux nomme une ontologie des points de vue, à propos de l'œuvre de Hannah Arendt. Pour lui, la conception de l'espace, non-explicite dans l'œuvre de Arendt, renvoie à trois types de spatialités comme principe d'intelligibilité « dans sa façon de penser les identités des êtres et des choses et la pluralité des humains » (Debarbieux B., 2014, §4).

⁶ J'emprunte l'expression au titre de l'ouvrage de Eric-Emmanuel Schmitt, *La secte des égoïstes* (1994) qui traite d'un scepticisme radical, où le monde et ses habitants ne sont que les créations fantasmées de celui qui les observe.

Selon lui, deux de ces trois spatialités sont représentatives d'une ontologie : une ontologie des êtres et des choses (ou spatialité des places⁷) qui « postule l'existence d'une réalité matérielle au sein de laquelle il serait possible d'objectiver des entités, d'isoler des objets, etc. » (ibid, §56), et une ontologie des points de vue sur les choses (spatialités des positions ou des points de vue) qui « s'inspire de la tradition phénoménologique ; elle est faite d'êtres et d'objets tels qu'ils apparaissent aux hommes » (ibid, §57). La troisième, que Debarbieux nomme la spatialité de l'action, qui « n'est donc ni la spatialité des places, ni la spatialité des positions » (ibid, §67) requiert les deux autres, « c'est à dire l'existence préalable de ce réel objectivable et la mobilisation de la diversité des points de vue sur les choses » (ibid, §66). En ne lisant que Hannah Arendt, on pourrait se défaire de l'analyse de Bernard Debarbieux et ne retenir que l'ontologie des points de vue. Car s'il distingue une ontologie des êtres et des choses et une ontologie des points de vue sur les choses, la seconde conduit *de facto* à la première. De plus, et il le précise lui-même, « ces deux ontologies et les spatialités qui leur correspondent ne sont pas spécifiées comme telles dans les écrits d'Hannah Arendt » (ibid, §59). Par ailleurs, le sens du mot "place" me semble particulièrement sous-estimé par Bernard Debarbieux, bien qu'il souligne avec justesse, exemple à l'appui, que le distinguo entre place et position ait été négligé par la traduction française. L'inconstance de la traduction semble inciter Debarbieux à ne considérer une place uniquement que comme « un espace empirique postulé par les sciences physiques et biologiques qui attribuent une localisation, un lieu au sens aristotélicien » (Debarbieux B., 2014, §58). Pourtant, en tenant pour acquis ce qui a été dit précédemment au sujet du concept de place, notamment à partir des travaux de Michel Lussault, négligence de traduction ou non, cela reste parfaitement adéquat lorsque Hannah Arendt clarifie ce qu'elle entend par réalité :

« la réalité du domaine public repose sur la présence simultanée de perspectives, d'aspects innombrables sous lesquels se présente le

⁷ Le terme n'est pas à confondre avec celui que nous défendons : « un espace empirique postulé par les sciences physiques et biologiques qui attribuent une localisation, un lieu au sens aristotélicien, appelons cela ici une place » (Debarbieux B., 2014, §58).

monde et pour lesquels on ne saurait imaginer ni commune mesure ni commun dénominateur. Car si le monde commun offre à tous un lieu de rencontre, ceux qui s'y présentent y ont des places différentes, et la place de l'un ne coïncide pas plus avec celle d'un autre que deux objets ne peuvent coïncider dans l'espace. Il vaut la peine d'être vu et d'être entendu parce que chacun voit et entend de sa place, qui est différente de toutes les autres. (...) la réalité (...) résulte de la somme des aspects que présente un unique objet à une multitude de spectateurs » (Arendt H., 2012 (1958), p.105).

Ainsi, il semble possible de s'arrêter sur la pensée de Arendt telle qu'elle la formule. Traitant de la question du domaine public, et particulièrement du sens du mot "public", Arendt estime que deux sens peuvent lui être associés. D'abord, le public comme espace de visibilité souligne que « c'est la présence des autres voyant ce que nous voyons, entendant ce que nous entendons, qui nous assure de la réalité du monde et de nous-mêmes » (Arendt H., 2012 (1958), p.99). Ensuite, le deuxième sens désigne selon elle le monde commun :

« Il est lié aux productions humaines, aux objets fabriqués de main d'homme, ainsi qu'aux relations qui existent entre les habitants de ce monde fait par l'homme. Vivre ensemble dans le monde : c'est dire essentiellement qu'un monde d'objets se tient entre ceux qui l'ont en commun, comme une table est située entre ceux qui s'assoient autour d'elle ; le monde, comme tout entre-deux, relie et sépare en même temps les hommes » (ibid, p.101).

Alors que le premier sens du mot "public" insiste sur l'idée que les autres nous font prendre conscience de nous-même en tant qu'individu placé, le deuxième sens, en cela qu'il « se distingue de la place que nous y possédons individuellement » (ibid, p.101) instaure de "l'entre" dans un registre autant idéal que matériel. Ainsi, dans le cadre du domaine public, il est possible d'affirmer, comme je l'ai supposé précédemment, que le réel (objectif) résulte de la combinaison cryptée des réalités (subjectives) des acteurs coprésents. Toutefois, je m'éloigne de Arendt lorsqu'elle affirme ensuite que :

« Lorsque les choses sont vues par un grand nombre d'hommes sous une variété d'aspects sans changer d'identité, les spectateurs qui les entourent sachant qu'ils voient l'identité dans la parfaite diversité,

alors, alors seulement apparaît la réalité du monde, sûre et vraie »
(Arendt H., 2012 (1958), p.105).

En effet, cette dernière remarque est pour le moins paradoxale. On comprend qu'Arendt cherche ici à démontrer qu'un phénomène perçu par un individu est confirmé par le fait qu'un autre le perçoive aussi. La « réalité du monde, sûre et vraie » dont elle parle, ne qualifie pas le monde d'objectif ou d'indiscutable mais de concret et de tangible. En revanche, elle ne tient pas compte du fait que chacun puisse constituer sa situation, c'est-à-dire constituer autant son interprétation singulière des phénomènes qui lui apparaissent que ceux que les autres ne voient pas. Arendt évoque « l'identité dans la parfaite diversité » pour les productions humaines partageables, c'est-à-dire les objets et non pas les sujets.

L'analyse de Bernard Debarbieux sur les dimensions spatiales dans l'œuvre de Arendt est déconcertante lorsqu'il utilise les termes "d'ontologie des êtres et des choses". En fait, ce que Debarbieux nomme "ontologie des êtres et des choses", c'est une ontologie qui postule l'existence d'une réalité matérielle objectivable, alors que sous cette même appellation, il faudrait plutôt comprendre qu'elle concerne la considération de l'Être des étants (des êtres et des choses). En cela, une perspective est une considération singulière d'un Être d'un étant, d'où le fait que la somme des perspectives singulières (l'ontologie des points de vue sur les êtres et les choses selon Bernard Debarbieux) ramène toujours à saisir l'Être des étants : à une eidétique de l'Être. Si l'on retourne toujours à une ontologie des êtres et des choses, de quoi cette ontologie des points de vue sur les êtres et les choses peut-elle être le nom ? A l'évidence, en suivant Debarbieux, si Arendt les combine l'une et l'autre c'est que, chez elle selon lui, ces ontologies ne visent ni ne cherchent la même chose. L'ontologie qui « postule l'existence d'une réalité matérielle au sein de laquelle il serait possible d'objectiver des entités, d'isoler des objets, etc. » (Debarbieux B., 2014, §56) a pour représentant allégorique les sciences dures. Cependant, autant ces sciences dures, quelles qu'elles soient, partagent un point de vue sur le réel qui serait "objectivé", autant il est possible de considérer que chaque être humain possède son point de vue sur ce réel, sa réalité. Puisque chacun possède son point de vue sur ce réel, sa réalité, dès lors, il y a autant de réalités que de points de vue sur le réel. Ce postulat est celui défendu par la posture perspectiviste. José Ortega y Gasset, philosophe espagnol de la première moitié du XXe siècle, le décrit ainsi :

« Depuis différents points de vue, deux hommes regardent le même paysage. Cependant, ils ne voient pas la même chose. La différence de situations fait que le paysage s'organise de différentes manières devant chacun. Ce qui, pour l'un occupe le premier plan et accuse fortement tous les détails, pour l'autre il se trouve en dernier et reste sombre et flou. De plus, comme les choses placées les unes derrière les autres sont cachées en totalité ou en partie, chacun d'eux percevra des parties du paysage qui n'atteindront pas l'autre. Serait-ce logique que chacun déclare factice le paysage de l'autre ? Evidemment, non ; aussi réel est l'un que l'autre. Mais ça n'aurait aucun sens non plus qu'ils se mettent d'accord, du fait que leurs paysages ne coïncident pas, [car] ils ont été jugés illusoires. Cela impliquerait qu'il existe un troisième paysage authentique, qui n'a pas été soumis aux mêmes conditions que les deux autres. Or, ce paysage archétypal n'existe pas et ne peut exister. La réalité cosmique est telle qu'elle ne peut seulement être vue sous une perspective déterminée. *La perspective d'un des composants de la réalité*. Loin d'être sa déformation, c'est son organisation. Une réalité vue de différents points qui se révèle toujours identique est une conception absurde » (Ortega y Gasset J., 1923, p.199)⁸.

Ortega y Gasset souligne donc que le réel n'est observable que depuis un point de vue, que chaque point de vue est unique et tout aussi valable qu'un

⁸ Traduction personnelle du texte original en espagnol : « Desde distintos puntos de vista, dos hombres miran el mismo paisaje. Sin embargo, no ven lo mismo. La distinta situación hace que el paisaje se organice ante ambos de distinta manera. Lo que para uno ocupa el primer término y acusa con vigor todos sus detalles, para el otro se halla en el último y queda oscuro y borroso. Además, como las cosas puestas unas detrás de otras se ocultan en todo o en parte, cada uno de ellos percibirá porciones del paisaje que al otro no llegan. ¿Tendría sentido que cada cual declarase falso el paisaje ajeno ? Evidentemente, no; tan real es el uno como el otro. Pero tampoco tendría sentido que puestos de acuerdo, en vista de no coincidir sus paisajes, los juzgasen ilusorios. Esto supondría que hay un tercer paisaje auténtico, el cual no se halla sometido a las mismas condiciones que los otros dos. Ahora bien, ese paisaje arquetipo no existe ni puede existir. La realidad cósmica es tal, que sólo puede ser vista bajo una determinada perspectiva. *La perspectiva en uno de los componentes de la realidad*. Lejos de ser su deformación, es su organización. Una realidad que vista desde cualquier punto resultase siempre idéntica es un concepto absurdo ». (À cet égard, j'en profite pour remercier Tomas pour ses conseils avisés)

autre, que la somme de ces points de vue participe de la concrétude du réel mais que si celui-ci existe *en soi*, il ne peut jamais exister comme tel pour un observateur. Dans une posture perspectiviste, le réel est une organisation de points de vue, valables individuellement (ce que je vois d'où je suis) et collectivement (ce que nous voyons tous). Le perspectivisme décrit par José Ortega y Gasset, n'est-ce pas là ce que serait une ontologie des points de vue ? Eduardo Viveiros De Castro, dans un article intitulé « Perspectivisme et multinaturalisme en Amérique indigène » (2014), propose de discuter le système relationnel à partir du perspectivisme amérindien. Après avoir reconsidéré le diptyque Nature-Culture de la pensée occidentale au prisme de la cosmologie amérindienne où tous les êtres (humains, animaux, plantes, esprits, etc.) sont sur un même pied de considération, il résume le perspectivisme amérindien ainsi :

« Le monde réel des différentes espèces dépend de leurs points de vue, parce que le "monde" est composé de différentes espèces, il est l'espace abstrait de leur divergence en tant que points de vue : il n'y a pas de points de vue sur les choses, ce sont les choses et les êtres qui sont des points de vue (Deleuze, 1969 : 203). La question n'est donc pas ici de savoir "comment les singes voient le monde" (Cheney & Seyfarth, 1990) mais quel monde s'exprime à travers les singes, de quel monde sont-ils le point de vue ? » (Viveiros De Castro E., 2014, §31).

Cette interprétation est transposable à l'ontologie des points de vue que nous discutons. Si les singes voient le monde d'une certaine façon, c'est-à-dire en tant qu'un réel commun aux singes, les êtres humains perçoivent eux aussi un réel commun. Cependant, celui-ci n'advient pas de la même manière selon la position de chaque être, il est une réalité possible. Cette réalité est d'autant plus une possibilité parmi d'autres, car se confrontant de nouveau à ce réel commun cet être constatera peut-être que sa réalité a changé.

Tandis que l'ontologie des êtres et des choses tend à capter l'essence de l'Être des étants, l'ontologie des points de vue tendrait à capter la substance, c'est-à-dire la substantialisation herméneutique de la réalité, la *réalisation* du monde que (se) constitue chaque individu. En cela, cette ontologie des points de vue concorde avec le perspectivisme leibnizien, qui est une « ontologie d'un être composé de substances qui sont autant de points de vue individuels différents » (Gaudemar M. de., 2005, p.111). En effet, cette

"substance" ou Monade chez Leibniz, serait l'essence de l'Être des étants, l'éidétique de l'ontologie des êtres et des choses que nous évoquions précédemment : à mon sens ce n'est pas le cas, en cela que toutes ces monades sont différentes les unes des autres. L'*eidos* de Leibniz serait qu'il existe une unité fondamentale, une monade, qu'il pose en axiome de sa philosophie métaphysique. Pour autant, s'il y a donc bien une architecture structurante (la monade), pour Leibniz leur singularité se définit par sa substantialité :

« Toute substance est comme un monde entier et comme un miroir de Dieu ou bien de tout l'univers, qu'elle exprime chacune à sa façon, à peu près comme une même ville est représentée diversement selon les différentes situations de celui qui regarde. Ainsi l'univers est en quelque façon multiplié autant de fois qu'il y a de substances » (Leibniz G. W., 1995 (1686), p.44).

Cela renvoie au sens que je donne au terme de substance, la manière selon laquelle un individu réalise son monde depuis une position donnée ; monde lui-même labile et temporellement évolutif. Si on retrouve ce *perspectivisme* (une multiplication des points de vue individuels) en quelque sorte déjà chez Montaigne dans ses *Essais*⁹, c'est surtout la méthode perspective de Leibniz où "il faut prendre la place d'autrui" qui, faisant varier les points de vue, est importante à considérer :

« Ainsi on peut dire que la place d'autrui en morale comme en politique est une place propre à nous faire découvrir des considérations qui sans cela ne nous seroient point venues » (Leibniz G. W., cité par, Gaudemar M. de., 2005, p.133)¹⁰

⁹ Dans "De l'inconstance de nos actions" : « Nous sommes tous de lopins, et d'une contexture si informe et diverse que chaque pièce, chaque moment, fait son jeu. Et se trouve autant de différence de nous à nous-mêmes, que de nous à autrui. (...) Ce n'est pas tous de rassis entendement de nous juger simplement par nos actions de dehors, il faut sonder jusqu'au dedans, et voir par quels ressorts se donne le branle » (Montaigne, 1998 (1580), p.24)

¹⁰ Leibniz G. W., *Notes sur la vie sociale*, sans date, in G. Grua, *Leibniz, Textes inédits*, Paris, 1948, p.699-702 ; cité par Gaudemar M. de., 2005, p.133

Mon intention est celle de Leibniz. Je compte capter les intentions, les prises de décisions, la destination et les conséquences des actions et les valeurs que chacun y associe, autrement dit « découvrir des considérations qui sans cela ne nous seroient point venues ».

Parce que le perspectivisme, que je viens d'introduire (Ortega y Gasset, Viveiros De Castro, Leibniz), converge vers l'ontologie des points de vue (de Arendt selon Debarbieux), je parlerai d'*ontologie des perspectives* pour éviter les confusions entre le vocabulaire des auteurs mobilisés et mes propres développements. Cette *ontologie des perspectives* consiste donc à dire que s'il y a des points de vue sur les choses, ce sont surtout ces êtres et ces choses qui sont des points de vue. Les êtres humains perçoivent des mondes dont ils sont les auteurs : ils perçoivent le réel de la même manière, mais celui-ci n'advient pas pareillement selon leurs positions, il est leur réalité parmi d'autres. Chaque être est un appareil de mesure individuellement constitué qui se calcule et s'interprète le réel à sa façon en une réalité située. Cette singularité est ce que j'appelle la substance, le processus de substantialisation herméneutique d'une réalité, la *réalisation* du monde que (se) constitue chaque individu. Dans une telle approche, considérer cette substance correspond à faire de l'herméneutique un cadre épistémologique, c'est-à-dire « qu'il n'y a pas de connaissance du monde sans schème préalable, sans "paradigme" d'interprétation » (Grondin J., 2006, p.120). En cela, l'ontologie des perspectives reste une forme d'ontologie des êtres et des choses, car c'est nécessairement tenter de capter ce schème préalable, une forme résiduelle d'unité à partir de laquelle les êtres *réalisent* leur monde, bien que ce ne soit pas l'épicentre de cette ontologie. La méthode de recherche soutenue ici s'appuie sur cette ontologie des perspectives, et consistera en un *dé-placement* entre différents points de vue :

« Dans notre monde, la diversité naturelle apparaît sous trois aspects qui se recoupent : la diversité des espèces, la diversité des individus membres d'une même espèce, la diversité des parties qui composent un individu. La spécificité, l'individualité et l'hétérogénéité. Pas de monde qui ne se manifeste dans la variété de ses parties, de ses lieux, de ses rivages et des espèces dont il les peuple. Pas d'individu qui soit absolument identique à un autre individu ; pas de veau qui ne soit reconnaissable pour sa mère, pas de coquillages ou de grains de froment qui soient indiscernables. (...). On en infère la diversité des

mondes eux-mêmes sous ces trois points de vue : les mondes sont innombrables, souvent d'espèces différentes, parfois semblables, toujours composés d'éléments hétérogènes » (Deleuze G., 1969, p.307-308).

Unicité de l'être, diversité des places occupées dans le temps et l'espace, diversité des interprétations à chacune de ses places, convergence intersubjective en situation d'interaction selon différentes places : voilà comment s'élaborerait le monde d'un individu. Cette ontologie des perspectives doit permettre d'éclairer l'être en tant qu'il constitue sa réalité singulière ; singularité qui implique elle-même multiplicité et variabilité : la multiplicité de places, composant à la fois un individu comme pluriel (les différentes places qu'il occupe et constituent ce qu'il est), et celle qu'il occupe à un instant donné *hic et nunc*, en situation. On cherche donc à considérer cette diversité, multiplicité des places et pluralité individuelle, afin de souligner l'hétérogénéité des manières d'*être-avec-par* l'espace.

Pour atteindre ces perspectives, nous procéderons donc par regroupement, dans une logique d'emboîtement, qui n'est ni un jeu d'échelle ni du fractalisme, en partant du plus large vers le plus restreint, à la manière de poupées russes. Ce regroupement consiste à interroger des individus depuis la place que chaque individu occupe à l'égard d'une autre. Cet emboîtement catégoriel reste, pour l'heure, uniquement didactique dans la mesure où il vise à asseoir une vue d'ensemble claire. Ce sont donc trois grandes catégories à partir desquelles je travaillerai les différentes perspectives : raison pour laquelle je parle d'emboîtement en poupées russes. Ces trois ensembles, chacun traité séparément dans le corps de la thèse, peuvent être énumérés dès à présent : le militaire lui-même, le réserviste au sein de l'Armée de Terre et le citoyen passant/résidant. Arrêtons-nous un instant sur ces trois entrées :

1. Le militaire lui-même. Comme pour le récit narré précédemment, cette perspective s'appuie sur l'expérience personnelle du chercheur *in situ*, celle que j'ai personnellement eue sous l'uniforme lors des missions Vigipirate/Sentinelle. Ma propre place au sein des missions auxquelles j'ai participé m'a donné à voir une multitude de choses, autant dans mon rapport avec mes collègues militaires (d'active ou de réserve) qu'avec les citoyens. Dans une posture participante

(comme acteur en patrouille) et observante (démarche de recherche), cette perspective combine une attitude empirique et réflexive.

2. Le réserviste au sein de l'Armée de Terre. Cette perspective consiste à recueillir la considération des réservistes par rapport à leur propre place au sein de l'Armée de Terre, et à celle qu'ils occupent en mission Vigipirate/Sentinelle. Militaires occasionnellement et civils le reste du temps, les réservistes jonglent avec deux univers. Leur place de réserviste, que ce soit dans l'institution ou dans la vie civile, est perçue, interrogée et discutée différemment selon qu'ils sont ou non sous l'uniforme.
3. Les citoyens habitants (passants ou résidents). Acteurs quotidiens de l'espace public urbain, plus ou moins en contact avec les patrouilles de militaires Vigipirate/Sentinelle, ils sont les premiers observateurs de la partie visible de l'iceberg. Leurs manières d'être-avec-par l'espace semblent ne s'appuyer que sur l'apparaître (le régime de visibilité) des patrouilles. Cette perspective vise à récolter les interprétations ainsi que les éléments qu'ils mobilisent (présentifient) pour donner sens à leur place comme à celle de ces patrouilles (perçues ou non), pour *réaliser* leur monde.

Chacune des perspectives de cette *troïka* sera plus amplement détaillée et explorée dans les grandes parties de la thèse. Les techniques d'enquêtes utilisées pour chaque perspective seront respectivement clarifiées dans ces parties. Les sous-questionnements, problèmes et objectifs concernant les enjeux de places y seront également développés plus en profondeur. Avoir introduit dès à présent les perspectives qui seront travaillées ultérieurement vise à faire toucher du doigt ce que j'ai souhaité introduire jusqu'ici sur l'ontologie des perspectives. Sans cela, la mise en forme même de la thèse (les différents livrets séparés du reste) perdrait un peu de son sens.

Comme je l'ai écrit auparavant, ces catégories, qui figurent et offrent des perspectives sur les spatialités à l'œuvre par les places avec les patrouilles de militaires, n'ont pour l'heure qu'une vocation didactique. Cependant, je

souhaiterais nuancer leur caractère fixiste et étendre dès à présent l'idée de réalités multiples. Pour cela, je m'appuie sur un article de Alfred Schütz, *On multiples realities*, traduit et publié en français dans *Le chercheur et le quotidien* (1987). Avant, rappelons qu'un individu, s'il occupe une place dans une situation donnée, en occupe aussi d'autres dans sa vie. Bien que je revête l'uniforme en tant que réserviste et que je patrouille dans le cadre de Vigipirate/Sentinelle, cela n'efface pas le fait que je sois également doctorant en géographie, l'amoureux de quelqu'un, le fils de mes parents, le client d'une banque, etc. Aussi, si l'on s'en tient à l'étude d'un seul individu, il est possible de recomposer sa réalité géographique des places dans le temps et dans l'espace. Cependant, cette ramification de la réalité sociale se complexifie à partir du moment où l'on intègre l'Autre et les Autres comme variable. Car cette réalité ne devient à proprement parler "socialement inter-individuelle" qu'à partir du moment où une relation s'établit entre deux personnes ou plus. C'est là le caractère intersubjectif et multi-perspectiviste du monde :

« Moi, étant "ici", suis à une autre distance des objets et en expérimente d'autres aspects comme typique que lui, [mon semblable] qui est "là". Pour la même raison, certains objets sont hors de ma portée (...) mais sont à la portée de la sienne et vice-versa » (Schütz A., 1987 (1945), p.17).

Jusque-là cela ne diffère pas de qui a été dit auparavant. Cependant, en laissant de côté temporairement la subjectivité non-relative à nos places, Schütz souligne que deux idéalizations nous permettent de dépasser l'entrave que nous posent ces perspectives, à savoir l'interchangeabilité des points de vue et la congruence des systèmes de pertinence. Le premier suppose que si je change de place avec mon semblable « de telle sorte que son "ici" devienne le mien, je serai à la même distance des choses et les considérerai avec la même typicalité qu'il le fait lui-même actuellement » (Schütz A., 1987, p.18). La seconde idéalisation pose que mon semblable « et moi, ce "Nous" suppose que l'un et l'autre avons sélectionné et interprété les objets communs actuels (...) de manière identique (...) pour tous les buts pratiques » (ibid, p.18). Malgré cela, il n'en reste pas moins que je ne peux jamais saisir totalement mon semblable dans sa globalité :

« Dans les constructions du sens commun, l'Autre apparaît, dans le meilleur des cas, comme une personnalité partielle, et il n'entre dans la pure relation-Nous qu'avec une partie de sa personnalité (...). Mais

ce n'est que la moitié de l'histoire. Ma construction de l'Autre comme personnalité partielle, comme celui qui endosse des rôles ou des fonctions typiques, a son corollaire dans le processus d'auto-typification qui a eu lieu si j'entre en interaction avec lui. Je ne suis pas impliqué dans une telle relation avec toute ma personnalité mais seulement avec certains de ses aspects. En définissant le rôle de l'autre, j'assume un rôle moi-même. En typifiant le comportement de l'Autre, en passager, en consommateur, en lecteur, en spectateur, en contribuable, etc., je typifie mon propre comportement. C'est l'auto-typification qui est à la base de la distinction (...) entre le "Je" et le "Moi" dans leur relation au soi social » (Schütz A., 1987, p.24-25).

Lorsque je suis impliqué dans une situation ce n'est pas avec toute ma personnalité mais seulement avec certains de ses aspects. La nuance que Schütz pose entre le "Je" et le "Moi" est particulièrement pertinente pour pousser encore plus avant la démultiplication de la réalité sociale. Entendons que le "Moi" est considéré pour moi-même, tandis que le "Je" s'adresse aux autres, et conservons cela de côté un instant. Au travers d'une approche temporelle de l'action, Alfred Schütz distingue le temps extérieur de notre corps c'est-à-dire le « temps spatialisé, homogène, qui est la forme universelle du temps objectif ou cosmique » (Schütz A., 1987, p.113) et notre temps intérieur (la durée) où « nos expériences actuelles sont reliées au passé par des remémorations et rétentions, et au futur par des protentions et anticipations » (Schütz A., 1987, p.113). Ces deux temps forment à eux deux une seule réalité indivisible de l'action dans l'unité du "Moi" comme présent vivant :

« Dans nos mouvements corporels et par eux, nous réalisons la transition de notre durée au temps spatial ou cosmique, et nos actions de travail participent des deux. Nous faisons simultanément l'expérience de l'action de travail comme série d'événements dans le temps extérieur et intérieur, et nous unifions les deux dimensions en un flux unique que l'on nommera présent vivant. Le présent s'origine ainsi à l'intersection de la durée et du temps cosmique.

A vivre au présent vivant dans le déroulement de ses actes de travail orientés vers les objets et objectifs à produire, le moi travaillant fait l'expérience de lui-même comme origine des actions en cours et ainsi comme moi indivis et total. Il fait de l'intérieur l'expérience de ses

mouvements corporels ; il vit dans les expériences essentiellement actuelles et corrélées qui sont inaccessibles à la remémoration et à la réflexion ; son monde est un monde d'anticipations ouvertes. Le moi travaillant et lui seul fait l'expérience de ce modo presenti et, s'éprouvant lui-même comme auteur de ce travail en cours, il se réalise comme unité.

Mais cette unité s'effondre si le moi fait retour, par attitude réflexive, vers les actes de travail effectués et s'il les envisage modo praeterito. Le moi qui effectua les actes passés n'est plus le moi total indivis, mais un moi partiel, l'exécutant de cet acte particulier qui renvoie à un système d'actes corrélés auquel il appartient. Ce moi partiel est simplement un preneur de rôle ou un "Moi" » (Schütz A., 1987, pp.113-114)

Ainsi ce "Moi" qui effectua les actes passés comme n'étant « plus le moi total indivis, mais un moi partiel » est corrélatif à mon action perçue par les autres. Mes actions reflètent une partie de mon « moi total indivis ». Mon "Moi" s'exprime actuellement (en acte) dans des "Je" séquentiels pour les autres, et inversement, de la même manière, le "Je" des autres dont ils sont porteurs d'actions ne reflètent que partiellement leur "Moi". Par exemple, lorsque je revêts l'uniforme pour commander un détachement lors d'une activité militaire de réserve, mes subordonnés ne perçoivent qu'une partie de "Moi", celle du lieutenant qui agit en tant que tel. En revanche, dans mon individualité totale, ces "Je" que je présente aux autres s'enchaînent et s'agglomèrent en un "Moi" indivisible à partir duquel s'agence mon monde. En cela, les individus sont fragmentaires pour leurs semblables co-existants qui ne voient qu'une facette de ce "Moi" en un ou plusieurs "Je". Autrement dit, les autres n'auront jamais intégralement ce "Moi" implicite qui ne tente de s'explicitier que par des multitudes de "Je", et dont je n'ai moi-même qu'une vision partielle selon les situations. Nous n'apparaissions pas intégralement (Moi) aux autres mais seulement partiellement (Je) selon l'activité que nous sommes en train de réaliser en tant que militaire, passant, chercheur, etc. (place). Multiplicité intrinsèque à chaque individu, multiplicité des places occupées, multiplicités de manières d'apparaître aux autres, etc. sont des orientations que Michel Lussault résume ainsi :

« Je penche donc aujourd'hui pour la reconnaissance (...) du caractère *polyédrique* de l'individu — au sens où celui-ci est une entité

complexe possédant plusieurs "faces" » (Lussault M. in Lévy J., Lussault M., 2000, p.21).

Un *être-avec-par* l'espace pour traduire "l'entre" relationnel

Je postule que chacune des perspectives évoquées, bien qu'elles se subdivisent par la suite en autant d'individualités, composent et expriment des manières d'*être-avec-par* l'espace selon différentes situations données. Individuellement, ces spatialités sont des manières singulières d'*être-avec* autrui (humains ou non-humains) et sa place, *-par* l'espace (matériel ou idéal). Aussi, comme pour les « perspectives, d'aspects innombrables sous lesquels se présente le monde et pour lesquels on ne saurait imaginer ni commune mesure ni commun dénominateur » dont parle Arendt (2012 (1958), p.105), les spatialités en tant qu'elles sont à chaque fois individuellement singulières, laissent *a priori* penser qu'il ne saurait y avoir ni commune mesure ni commun dénominateur. Pourtant, nombre de travaux en sciences humaines et sociales n'ont eu cesse de théoriser et de conceptualiser différentes mesures communes et dénominateurs communs à ces spatialités. Pour chercher du commun, encore fallait-il ne pas réfléchir individuellement mais inter-individuellement. Aussi, ces travaux se sont-ils attachés à proposer différentes lectures de *l'entre* (inter-). C'est à partir du corps, comme "dénominateur commun", qu'ont alors été théorisées des "mesures communes" de *l'entre*. Cependant, ces acceptions de *l'entre*, dans lesquelles nous sommes jusqu'alors restés enfermés, traduisent aujourd'hui plus ou moins la même chose des spatialités interindividuelles. Aussi, ce sont ces métriques de *l'entre*, théoriquement "prédéfinies", que je propose de déconstruire pour asseoir et justifier les manières d'*être-avec-par* l'espace comme étant une illustration des spatialités situées en relation avec les autres et leurs places. Déconstruction nécessaire s'il en est, afin de penser "*l'entre* les places" comme un entrelacement des relations situées, c'est-à-dire les différentes concordances ou écarts à la consubstantialité des multiples manières d'*être-avec-par* l'espace des acteurs en scène : « le monde, comme tout entre-deux, [qui] relie et sépare en même temps les hommes » (Arendt H., 2012 (1958), p.101).

Pour cela, nous proposons de partir d'un dialogue entre Hans-Jürgen Heinrichs et Peter Sloterdijk où ce dernier explique les intentions de son premier tome sur les *Sphères*, à savoir :

« élever à une dimension de premier ordre des catégories traitées en marâtres dans la tradition philosophique — les catégories de la relation, du contact, du vol suspendu dans une situation de cohabitation l'un dans l'autre, le fait d'être contenu dans "entre" —, et ne traiter les prétendues substances et les individus que comme des éléments ou des pôles dans une histoire du vol en suspension. Tout cela, cependant, non pas dans un style philosophique du dialogue, telle qu'elle est devenue populaire parmi les théologiens, mais avec l'aide d'une théorie profane ou anthropologique de l'espace partagé ou du champ subjectif » (Sloterdijk P., 2001, p.163).

A l'instar de Sloterdijk, j'estime précisément que le concept de place est capable d'aborder la relation, cette cohabitation l'un dans l'autre, c'est-à-dire "l'entre" en cela qu'il relève du champ subjectif. J'ai précédemment montré qu'il permet de réfléchir l'espace à la fois dans sa dimension situationnelle et dans sa dimension relationnelle, et que les spatialités réalisées depuis ces places sont à considérer comme des performances corporelles que les individus font par l'espace, pour eux-mêmes et avec les autres. Cette performance de "l'entre" est la manœuvre que les individus opèrent depuis leurs places respectives. En cela, les relations que les individus entretiennent avec les autres et leurs environnements, leurs mondes donc, m'apparaissent primordiales. Il faut comprendre par environnement, un espace « englobant sur lequel un englobé a prise » (in Lévy J., Lussault M., 2013, p.343) et où « la relation englobant/englobé ne peut se réduire à une détermination simple » (ibid, p.345). C'est par des procédures individuelles de substantialisation, de mise en sens de la relation que s'établissent les manières par lesquelles les individus co-existent et co-habitent. Cette substance, que j'ai tenté de délimiter comme le résultat du processus de la donation de sens réalisé par chaque individu, la *réalisation* du monde d'un individu, suppose que l'espace ne peut pas être une "chose-en-soi" (une essence). L'espace ce n'est pas de "l'entre" *déjà-là*, mais le résultat de spatialités, individuelles ou collectives en tant qu'il est performé. Pour ainsi dire, les spatialités ont une valeur performative de l'espace. Austin, à propos des capacités de faire quelque chose par la parole, relève qu'un acte peut être illocutoire, c'est-à-dire « un

acte effectué en disant quelque chose » (Austin J. L., 1970 (1962), p.113). En transposant cette remarque d'Austin aux spatialités, cela consiste à dire qu'elles ont une dimension discursive en acte :

« les actes, les gestes et le désir produisent l'effet d'un noyau ou d'une substance intérieure, mais cette production se fait à la surface du corps en jouant sur les absences signifiantes, suggérant sans jamais révéler que le principe organisateur de l'identité en est la cause. De tels actes, gestes et accomplissements (*enactments*), au sens le plus général, sont performatifs, par quoi il faut comprendre que l'essence ou l'identité qu'ils sont censés refléter sont des fabrications, élaborées et soutenues par des signes corporels et d'autres moyens discursifs » (Butler J., 2005 (1990), pp.258-259).

S'il y a donc à chaque fois une performance discursive fabriquée par soi de ses propres spatialités, en tant qu'elles suggèrent un principe organisateur de son identité pour les autres, alors il ne peut y avoir de métriques communes prédéfinies et valables unanimement pour toutes les spatialités interindividuelles. Ainsi donc, considérer les relations "entre" les individus comme des manières d'*être-avec-par* l'espace performées, invite à penser la construction existentielle de chacun comme une substance élaborée intérieurement. Pourtant, les travaux existants considèrent que cet "entre" mis en œuvre spatialement par les individus serait dépendant d'une essence (biologique, structurelle, culturelle, psychologique, psychanalytique, etc.), et non pas des relations de substantialisation qu'ils *entre-tiendraient* avec la place des autres. Le malheur de ces essentialisations en tant qu'elles déterminent les contours et les mesures de cet "entre" est de supposément réifier celles et ceux qui en seraient à la fois les producteurs, les porteurs et les victimes. A l'inverse, je considère que cet "entre" est fonction de la mise en place que chaque individu fait avec le ou les autres pour se placer lui-même par l'espace. La seule essence serait alors celle de la capacité de chacun de se constituer ontologiquement son "entre" les places. Aussi, parce qu'elles se soustraient de toutes formes de considérations des acteurs eux-mêmes par eux-mêmes, de telles métriques prédéfinies méritent d'être critiquées. Ces métriques, donc plus exactement les « modes de mesure et de traitement de la distance » (Lévy J., Lussault L., 2013, p.659), lorsqu'elles sont prédéfinies, ignorent généralement ce/ceux avec quoi/qui elles s'établissent.

Quelques critiques de métriques prédéfinies

Lorsque l'on se penche sur ces travaux qui tentent d'établir spatialement de telles métriques, on arrive peu ou prou à des modèles dans lesquels l'altérité n'est pas considérée. Tous les modèles qui proposent une acception de cet "entre" relationnel (avec les autres, son environnement et le/son monde), sont uniquement structurés à partir de l'individu qui produit ces distances. Les figurations spatiales de ces relations s'appuient ainsi sur une séquentialité, une discrétisation des distances, au point d'établir fixement des seuils, paliers, strates ou couches de distances autour de l'enveloppe corporelle de l'individu, comme des bulles individuelles, des successions de distances partant du corps et s'en éloignant. Ces acceptions en forme de "pelures d'oignon" proposent systématiquement un individu à partir et autour duquel sont fixées des métriques vis-à-vis des autres ; des métriques qui seraient donc essentialisées et établies structurellement, inconsciemment, physiologiquement, etc. De ces conceptions, la première et la plus élémentaire, est celle du *personal space*, qui illustre parfaitement cette idée du primat de l'individu au centre des relations possibles avec les autres êtres et choses. Robert Sommer le décrit ainsi :

« Personal space refers to an area with invisible boundaries surrounding a person's body into which intruders may not come. (...) Personal space is not necessarily spherical in shape, nor does it extend equally in all direction. (...) There is a considerable similarity between personal space and *individual distance*, or the characteristic spacing of species members. Individual distance exists only when two or more members of the same species are present and is greatly affected by population density and territorial behavior. Individual distance and personal space interact to affect the distribution of persons. (...) If there is only one individual present, there is infinite individual distance, which is why it is useful to maintain a concept of personal space, which has also been described as a *portable territory*, since the individual carries it with him wherever he goes although it disappears under certain conditions, such as crowding » (Sommer R., 1969, p.26-27).

Sur la forme, je rejoins Sommer pour affirmer qu'il y a une distinction entre ce qu'il appelle une *individual distance* (terme auquel on préfère celui de "distance interindividuelle") et le *personal space*, précisément parce que je

récuse l'idée initiale d'un espace personnel considéré pour lui-même sans relation avec les autres. Pour Robert Sommer, contrairement à la distance interindividuelle, le *personal space* peut exister sans les autres, or cela me paraît être un parfait contresens. S'il n'y a qu'un seul individu présent dans un endroit, son espace personnel n'a alors plus aucun sens, mais les distances *entre* lui et les autres, au-delà de l'endroit où il se trouve, n'ont pas disparues. Alors que le *personal space* n'est qu'un territoire portatif autour du corps d'un individu, qui n'a de pertinence que dans de petits espaces où se trouvent d'autres personnes, la distance interindividuelle peut s'affranchir des métriques euclidiennes, s'exprimer à plusieurs échelles, et cela avec ou sans autres personnes physiquement présentes autour de lui.

Le *personal space* de Sommer est une version élémentaire des relations interindividuelles articulées à partir de l'individu. Les travaux anthropologiques sur la proxémie de E.T. Hall (1959, 1966, 1968) développent cette idée initiale pour introduire une séquentialité de distances. Hall définit la proxémie comme « the study of man's perception and use of space » (Hall E.T., 1968, p.83). Pour élaborer sa proxémie, il va d'abord fixer tout un système de discrétisation de l'espace (fixed, semi-fixed, dynamic) et des registres culturels (formal, informal, technical). Ainsi, il peut établir que la distance interpersonnelle « is usually treated informally and is dynamic for most peoples of North European origin » (ibid., p.91). Il arrive ainsi à distinguer quatre distances (ou sphères proxémiques) : intime (de 0,5 à 1,5 pied), personnelle (de 1,5 à 4 pied), sociale (de 4 à 10 pied) et publique (plus de 10 pied)¹¹, qui fluctuent selon les cultures d'appartenance des individus (voir. *Illustration n°1*). Les métriques données ci-dessus sont valables pour des individus qu'il nomme Américains de patrimoine nord-européen.

¹¹ J'emploie volontairement la métrique (pied ou ft) que E.T Hall utilise dans son article de 1968 (p.93). Cependant, il serait intéressant de connaître les principes à partir desquels il a établi et arrondi ces distances. De même, il est intéressant de faire remarquer que dans un autre système de référence (métrique français), ces distances n'ont plus la même valeur pédagogique si elles sont fidèlement transposées et non plus arrondies : 15,24cm(0,5ft), 45,72cm(1,5ft), 1,2192m(4ft) et 3,048cm(10ft).

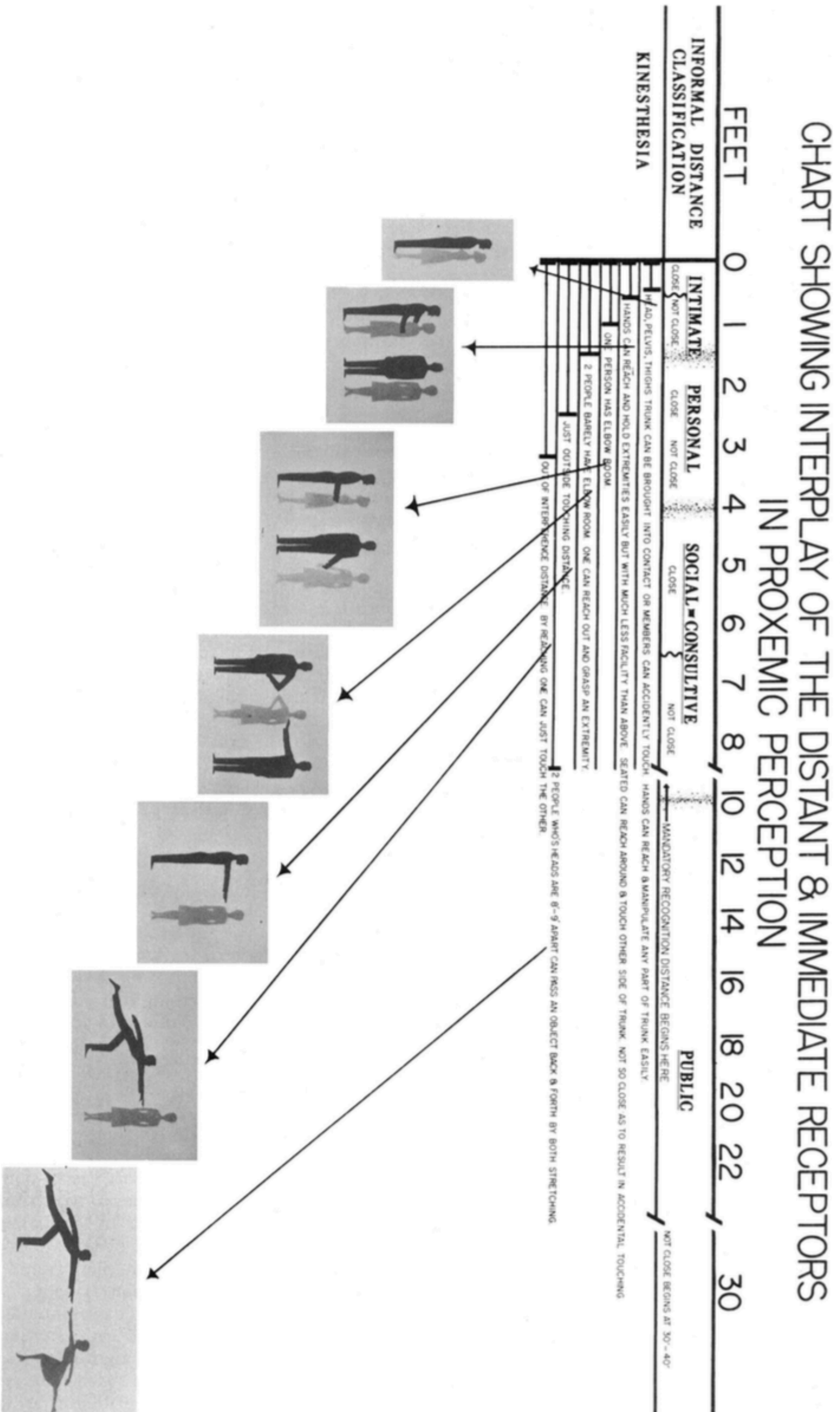


Illustration n° 1 – Classification des distances proxémiques selon E. T. Hall

S'il précise que ces distances sont valables pour des Américains de patrimoine nord-européen, c'est tout l'enjeu de E.T. Hall est précisément de démontrer que ces distances ne sont pas fixées de la même manière selon l'appartenance culturelle :

« there is *no* fixed distance-sensing mechanism (or mechanisms) in man that is universal for all cultures. One of the complexities of proxemic research is the fact that not only are people unable to describe how they set distances, but each ethnic group set distances in its own way. In fact, their measuring rods are different. Some of the perceived distances expand and shrink according to circumstances. *Interpersonal distances is a constellation of sensory inputs that is coded in a particular way* » (Hall E.T., 1968, p.94).

En ce qui concerne les distances interindividuelles, il n'y a donc pas d'universalisme pour E.T. Hall, même s'il structure culturellement des distances personnelles. Il n'en reste pas moins que le relativisme culturel, la volatilité circonstancielle des distances et leur encodage particulier selon les individus restent particulièrement pertinents pour notre analyse.

Poursuivons sur cette question de l'universalisme car elle structure notre réflexion sur nos rapports à l'espace et aux autres au sein de cet espace. Au sein des espaces construits, on retrouve ainsi l'élaboration de toute une « gamme de dimensions harmoniques à l'échelle humaine, applicable universellement à l'architecture et à la mécanique » (Boesiger W., 2013, p.178). C'est en tous cas la quête que proposèrent Ricardo Bofill ou Le Corbusier avec son Modulor. Comme avec "l'Homme de Vitruve" repris et tracé par Léonard de Vinci¹², le Modulor vise une représentation idéale de l'Homme à partir de proportions mathématiques. Les métriques anthropocentriques du corps humain qu'il pose détermineront, selon lui, la relation parfaite entre l'Homme et son habitat. La relation que suggère Le Corbusier n'est in fine qu'un standard mythologique qui s'appuie sur le nombre d'or (Le Corbusier, 1948). Par la suite, les travaux de Le Corbusier et de E.T. Hall ont été repris par Abraham Moles (et Elisabeth Rohmers) dans

¹² Le dessin de *l'Homme de Vitruve* (1490) est tiré du traité d'architecture *De architectura* de Vitruve (I^{er} siècle AEC)

une approche psychosociologique : les "coquilles de l'homme". Elles composent un « système perspectif de propriétés réparties intuitivement en zones qui s'éloignent peu à peu de lui comme point de référence, et dont il vit une typologie » (Moles A., Rohmer E., 1978, p.73). Ainsi, pour Moles et Rohmer, il y a neuf coquilles constitutives des individus. Elles partent des limites du corps jusqu'au vaste monde, en passant successivement par les gestes immédiats, la pièce, l'appartement, le quartier, la ville et la région. Elles façonnent un rapport individuel à l'espace basé sur la proxémique qui renvoie à l'idée que « *ce qui est loin est moins important pour moi que ce qui est proche* » (ibid, p.226). Cependant, comme pour E.T. Hall, A. Moles et E. Rohmer élaborent ces coquilles au prisme d'une catégorie d'individus. Leur système de coquilles :

« est la voie normale d'intégration sociale de l'homme *sédentaire*, c'est-à-dire de celui qui s'approprie l'Espace, à la fois juridiquement dans un territoire personnel et privé, à la fois psychologiquement dans l'établissement de repères qui créent une perspective dans l'espace » (ibid, p.99).

Dans ce cas, que devient la question des nomades, des individus mobiles (Stock M., 2006) ou tout simplement des êtres humains qui n'arrêtent pas de présentifier (par la remémoration, le rêve, etc.) des espaces lointains et pourtant autrement plus importants selon eux que ceux qui leur sont à proximité ? S'ils tentent de dépasser ce problème en évoquant la place de l'automobile, comme coquille mobile, permettant d'introduire l'idée « d'une *équivalence topographique* en contradiction avec celle d'une organisation de l'espace géographique » (ibid, p.101), qui serait propre aux comportements nomades, les deux auteurs ne résolvent pas le problème. Il est aussi tout à fait judicieux d'associer à ces auteurs, les "cinq peaux" de Freidensreich Hundertwasser, artiste et architecte autrichien, qui sont successivement celle du corps (l'épiderme), les vêtements, l'habitat, les relations sociales et le monde. Les Arts, et la danse notamment, n'échappent pas à cette scientification des distances corporelles. La "kinésphère" du danseur et chorégraphe Rudolf Laban, comme toute la *Laban Movement Analysis*, (une méthode de codification des gestes) cherche à mettre en mesure l'espace à portée de main du corps. Comme son nom le laisse entendre, il s'agit du volume d'espace autour du corps (centre) qu'il est possible d'atteindre avec ses membres (extrémités) sans se déplacer (voir. *Illustration n°2*).

Considéré comme l'espace personnel de l'artiste en scène, la kinésphère entend ainsi explorer les possibilités du mouvement. Cependant, comme pour l'Homme de Vitruve ou le Modulor, la conceptualisation de cette kinésphère passe par la recherche de propriétés "naturelles", comme par exemple :

« Dans la nature, nous pouvons facilement percevoir ces divisions spatiales dans deux cristaux élémentaires résultant de la solidification de certains minéraux ou de certaines matières »
(Laban R., 2003, p.30)

Aux côtés des travaux de E.T. Hall, de Le Corbusier, de A. Moles et E. Rohmer, et de F. Hundertwasser ou de R. Laban, il est également incontournable de citer les considérations goffmaniennes sur l'espace personnel. On retrouve effectivement cette idée qu'un individu concentre en lui son essence/identité, et qu'il contrôle en dehors de lui des métriques ou des objets qui lui sont associés dans ce qu'il nomme les "territoires du moi". Contrairement aux auteurs précités, ces territoires ne se décomposent pas dans une succession de distances partant du corps. Si certains d'entre eux concernent ici ou là des métriques plus ou moins éloignées du corps, ils ne sont pas organisés en strates. Pour lui, ces territoires renvoient à l'exercice d'un droit qui s'exerce « sur un champ d'objets — une réserve — dont l'ayant droit surveille et défend habituellement les limites » (Goffman E., 1973b, p.43). Précisons que Goffman fait une distinction entre des territoires dits « situationnels » qui « font partie de l'équipement fixe du lieu » et ceux dits « égocentriques » qui « qui gravitent autour de l'ayant droit » (ibid, p.44). Erving Goffman distingue ainsi huit territoires du moi : l'espace personnel, les places, l'espace utile, les tours, l'enveloppe, le territoire de la possession, les réserves d'informations et les domaines réservés de la conversation. Si ces "territoires du moi" ne sont pas agencés en strates, il convient tout de même de préciser qu'un tel agencement n'est pas totalement à exclure dans la mesure où Goffman s'inspire explicitement de Robert Sommer. Ce qu'il semble en revanche plus pertinent de souligner, c'est leur inscription dans le champ de la relation. En effet, alors que les distances proxémiques, les coquilles ou les peaux des individus pouvaient être pensées en soi, comme des signifiants dans l'absolu, les territoires du moi de Erving Goffman contiennent tous en eux l'idée qu'ils doivent être compris dans la relation à autrui ou aux choses.

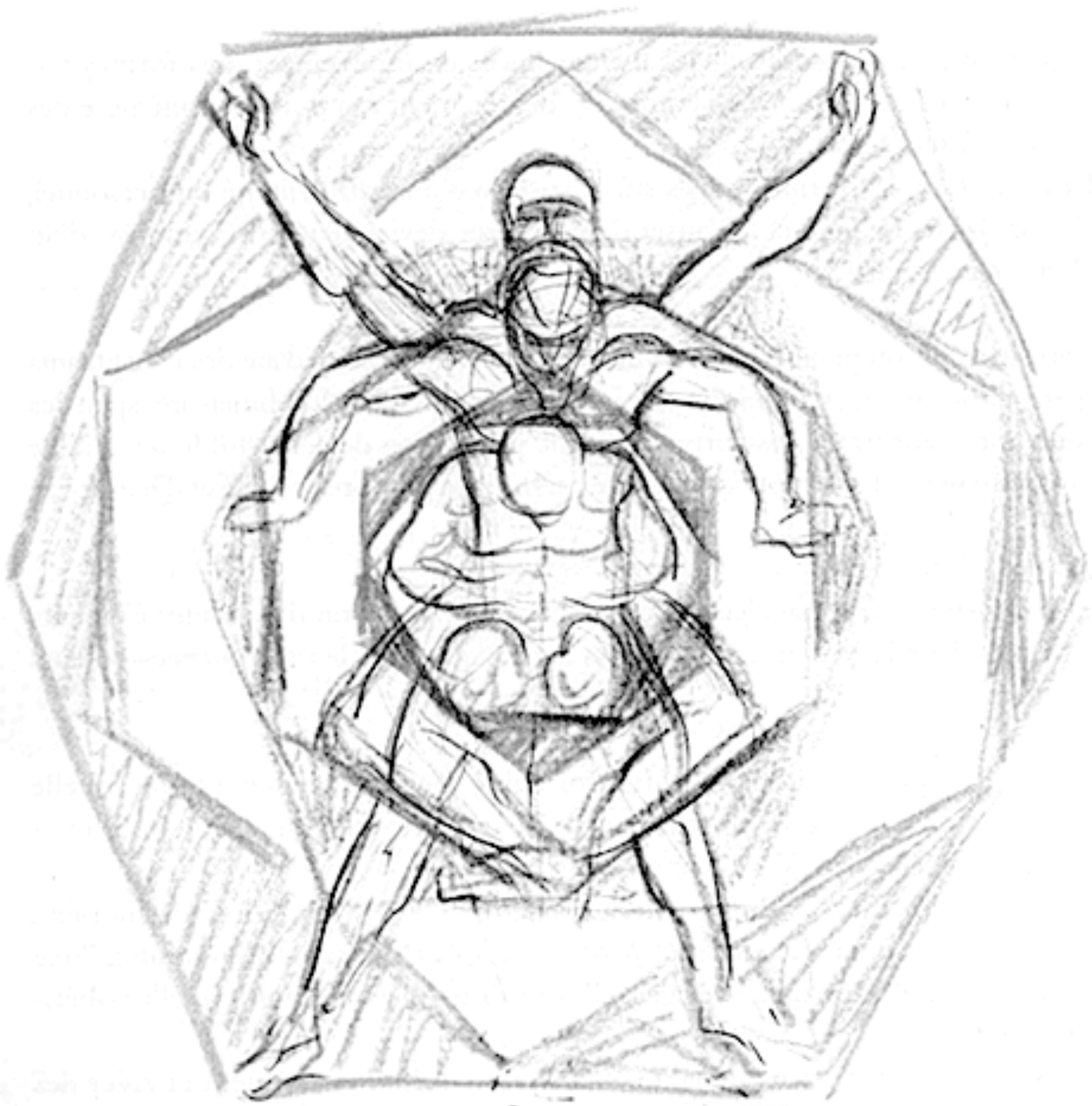


Illustration n° 2 – Croquis de Laban du déploiement du corps dans la kinésphère

L'imaginaire s'accompagne du texte suivant :

« Nous pouvons sans doute supposer que lorsque les êtres humains dansaient, ils ont toujours eu l'intuition de la structure dynamique de l'existence matérielle, telle que la science la découvre aujourd'hui ; car l'étonnante similitude entre cette vision de l'existence et la véritable sensation spatiale d'un danseur est indéniable... » (Laban R., 2003, p.256)

Le contrôle de l'accès de l'information (ce qui relève de la vie privée de la personne) n'est pas uniforme selon les interlocuteurs. Les places, l'espace utile et les tours appartiennent au registre temporel pour Goffman, les deux premiers étant un droit temporaire que d'autres pourront acquérir, et le dernier le résultat d'un ordonnancement des individus les uns par rapport aux autres. L'enveloppe comme l'espace personnel sont tous deux des espaces à respecter par les autres. Enfin, l'espace de possession (les effets personnels) et les domaines réservés de la conversation (cercle de discussion) sont l'expression de l'exercice d'un contrôle, sur des objets pour le premier, ou sur la parole pour le second.

Si tous ces territoires du moi sont donc plus ou moins indépendants d'espaces types, Goffman les qualifie à travers des relations de circonstances autres, comme en désignant autrui selon sa légitimité d'accéder à une information (les réserves d'informations, les domaines réservés de la conversation), la reconnaissance d'un droit temporaire (les places, l'espace utile), la priorité (les tours), sa sécurité corporelle (l'espace personnel), sa propriété (le territoire de la possession) ou son intimité (l'enveloppe).

À l'exception des territoires du moi de Erving Goffman, les modèles présentés jusque-là, du plus restreint aux plus larges, c'est-à-dire le Modulor de Le Corbusier comme métrique humanoïde universelle, la kinésphère de Rudolf Laban comme espace personnel uniformément accessible par toutes les parties du corps, le *personal space* de Robert Sommer, les quatre sphères proxémiques de Edward T. Hall, les cinq peaux de Hundertwasser et enfin les neuf coquilles de l'homme de Abraham Moles s'avèrent tous, selon moi, assez contraignants pour saisir la dimension relationnelle de l'espace. Cette critique concernant les aspects relationnels a déjà été formulée par Norman Aschraft et Albert E. Schefflen particulièrement à l'encontre du *personal space* de Sommer :

« ordinarily, the space covered by voice or gaze projection have not been considered as territories because they are temporary, even fleeting, and they do not appear to be bounded in any tangible way. (...). Concreteness and durability do not form essential criteria defining territory. Obviously what is critical is that it takes a relationship of behaviors to form a territory. Unfortunately this point is frequently overlooked by those think that each person carries

around with him some personal increment of space, popularly called a "space bubble" (cf. Sommer, 1969). (...). Space is defined by the joint behaviors of those present. A person may move away from another person and thus increase the interpersonal distance between. But the distance remains a function of *both* their locations. *They* form a territory » (Aschraft N., Scheflen A. E., 1976, p.7).

Précisément ma critique rejoint celle de ces deux auteurs : l'aspect relationnel (relationship) est souvent négligé (overlooked) par ces modèles, alors qu'ils devraient tenir compte des emplacements respectifs (of *both* their locations) des individus. Selon moi, ces modèles ont tendance à simplifier outrageusement le réel au point de singer dans des systèmes normatifs des réalités qui, à mon avis, sont plus complexes. En effet, ces modèles entérinent d'une certaine manière l'idée selon laquelle, l'espace autour du corps est *déjà-là*, essentialisé : à un corps s'associe un espace séquencé de telle manière. Ils conduisent à faire abstraction et du contexte et de la situation dans laquelle les individus sont *en* prise, avec les autres ou leurs environnements. Pis encore, ils ont, d'une certaine manière, enfermé dans des carcans, la réalité des individus qu'ils étudiaient. Une ontologie des perspectives ne peut pas admettre une telle uniformité des distances relationnelles de "l'entre". Cet "entre" devrait ainsi toujours être considéré au prisme de la situation dans laquelle les individus sont en prise : la façon dont ils se placent (auto-désignation et auto-assignation) et dont ils placent les autres (désignations et assignations) *hic et nunc*.

Il n'est pas question ici de formuler une critique de la Science qui a fait son travail car, comme tout travail scientifique, ces modèles ont pour intention de discrétiser des distances personnelles afin de nous éclairer sur leur existence. En cela, il ne peut pas être question d'en faire totalement fi, car un modèle est bien un schéma formel qui, s'il évince des éléments qui paraissent non pertinents pour l'argumentaire, reste tout de même utile. J'y vois davantage des formalisations théoriques plus incomplètes par définition que fausses, et sur lesquelles je m'appuie pour partie. Il n'en reste pas moins qu'en l'état, ces propositions n'abordent pas "l'entre" relationnel, comme je souhaiterais le traiter.

Quelles alternatives ?

Pour Hall, Sommer et Goffman notamment, ces distances ne reflètent pas de "l'entre" mais des "territoires du moi", des espaces qui sont personnels, donc exclusifs : le *personal space* de Sommer « se réfère à une zone dotée de frontières invisibles qui entoure le corps d'une personne et que les intrus ne doivent pas franchir » (Sommer R., 2003, p.43). Que ce soit dans les couches les plus intimes ou les plus publiques, l'autre est toujours considéré comme un intrus, qu'il soit accepté ou non. Dès lors, la place des autres est considérée comme légitime ou illégitime selon qu'ils se situent dans l'une ou l'autre de ces strates. Ces modèles pariétaux, par une mise en mesure des distances interindividuelles établissent des zonages, des seuils égocentrés, et édifient par principe un ensemble de parois. A l'inverse, je considère "l'entre" toujours consubstantiel des multiples perspectives en scène, que ce soient des mises à distance ou des mises à proximité. Est-il possible de formuler une alternative à ces modèles qui puisse comporter à la fois l'idée d'une pluralité dans l'individualité, ainsi qu'une acception de "l'entre" fonction de cette pluralité ?

Pour aller plus loin, je suggère de travailler à partir de théories qui contiennent un principe de dualité et/ou qui introduisent l'idée d'une pluralité dans l'individualité. Aussi, je propose de mobiliser la réflexion de Martin Buber, particulièrement sur les "mots-principes" qu'il développe dans son ouvrage *Je et Tu* (1923). Pour lui, le monde des hommes est double. Cette dualité s'exprime à partir du langage dans deux couples de mots qui sont Je-Tu et Je-Cela. Commençons par le second couple. Le Je-Cela renvoie au rapport d'un individu aux choses :

« J'éprouve une chose. Je représente une chose. Je veux une chose. Je sens une chose. Je pense une chose. Ce n'est pas de toutes ces choses et d'autres semblables qu'est faite la vie de l'être humain » (Buber M., 2012 (1923), p.36).

Autrement-dit, le *Je-Cela* exprime une relation basée sur le fonctionnalisme et l'expérientiel en dehors duquel l'altérité en tant que "Je" n'existe pas. A l'inverse, le *Je-Tu* considère par le *Tu* un autre *Je* que le sien, instaurant ainsi la relation : « Le mot fondamental *Je-Tu* fonde le monde de la relation » (ibid, p.38). Gaston Bachelard dans la préface de l'ouvrage, résume le schéma du

bubérisme ainsi : « c'est dans le règne des vecteurs et non dans le règne des points et centres qu'il faut se placer » (Bachelard G., *in* Buber M., 2012 (1923), p.26). Cette proposition vectorielle de "l'entre" semble particulièrement fertile pour réinterroger le système de relations spatiales interindividuelles. A cet égard, il semble possible d'affirmer que la dualité *Je-Tu* exprime une *relation*, tandis que le *Je-Cela* consiste en un *rapport* aux choses (Buber parle d'expérience) qui ne réfléchit pas l'altérité. Il faut entendre ici le verbe réfléchir dans son double sens, c'est-à-dire d'abord celui de "penser" et de "renvoyer" : dans un rapport *Je-Cela*, il n'y a pas de considération du *Je* par le *Cela*, ni en pensée ni en réciprocité. En effet, si l'on replace le schéma *Je-Cela* et *Je-Tu* comme outil d'interprétation des relations entre les individus, et donc plus largement, sur leurs manières d'être et de faire, cela laisse entendre que l'urbanité, comme je l'ai qualifiée auparavant, consiste en une succession incessante de *Je-Cela* donc de rapports (a-relationnels). Cela soulève des interrogations sur les dimensions réifiantes de l'urbanité, du passage de relations (*Je-Tu*) à des rapports (*Je-Cela*).

Soulignons que les mots principes de Martin Buber illustrent un problème fondamental : *Je-Tu* et *Je-Cela* caractérisent la difficulté de penser la relation dans le carcan de notre langue, à savoir une logique binaire. En effet, la liaison de la relation (comme le trait d'union du "Je-Tu") s'exprime régulièrement par des mots structurés à partir de la dualité. Par exemple, le mot "distance" illustre bien cette binarité inhérente à notre langue. Le terme provient étymologiquement de *di* et *sta*, c'est-à-dire "deux" et "lieu". Si l'on s'en tient à cela, « la distance est cet entre-deux, donc en soi un vide, un non-lieu » (Brunet R., 2009, p.14). Sans ce que Roger Brunet nomme un projet, à comprendre comme un pro-jet, ce que l'on jette devant soi¹³ : « la distance n'a aucun sens, elle n'existe pas. Elle n'est que si elle implique une relation » (ibid, p.15). En se manifestant donc comme intention, « elle nie ce qu'elle sépare pour exister par elle-même. Ex-ister : encore le radical *sta* : c'est "sortir de là", se manifester, se réaliser » (ibid, p.15). Si la distance exprime

¹³ On retrouve là le "projet" heideggerien, paradoxe s'il en est pour Roger Brunet, pour qui Heidegger était au mieux une antiréférence (2003, §19) au pire un chaman (1989, p.66).

étymologiquement l'espace séparant deux points, elle ne peut traduire une relation qu'au prisme du sens qu'on lui attribue. Pareillement à cette idée de binarité, le terme même d'individu repose sur un principe d'être indivisible, justement comme un point "qui ne peut être divisé", or Peter Sloterdijk propose de réfléchir autrement les individus :

« Quand je dis "espace", je ne pense pas à ce que les Américains réclament lorsqu'ils expliquent que pour se sentir bien, il leur faut leur propre *space*. C'est le même bousillage individualiste, une fois de plus, et d'un point de vue logique et psychologique, il faut évacuer tout cela si l'on veut bien commencer : comme si l'individu était au centre, et autour de lui sa propriété personnelle de *space*. En réalité, le champ humain a, en soi, la structure d'une ellipse ou d'une sphère multipolaire dont les hommes, considérés comme des individus individuels, ne peuvent pas en soi être des centres. Ce qui est un pôle ne peut justement pas constituer le centre » (Sloterdijk P., 2001, p.176-177).

La proposition de Sloterdijk est de considérer la pluralité individuelle comme une sphère (et non un point) sur la courbe de laquelle se polarise l'attention, l'intention, la projection, la présentification, etc. de l'étant, permettant ainsi de reconsidérer les relations. L'infinité de points de cette sphère individuelle sont autant d'êtres et de choses (matériels ou idéels, présents ou absents) avec lesquels un individu est en relation ; raison pour laquelle Sloterdijk parle de "dividus" individuels. Dès lors, un individu est, dans sa condition, nécessairement en prise avec le monde : il noue, dénoue et renoue perpétuellement des relations selon son orientation ou sa polarisation sur cette ellipse existentielle. Cette proposition paraît être d'autant plus intéressante qu'elle dépasse les binarités inhérentes du langage qui caractérisent "l'entre", tout en illustrant la pluralité individuelle que celui-ci peut représenter.

Vers une sphérologie des spatialités ?

Cette idée d'individus comme "dividus individuels" n'est-elle pas symptomatique d'une nouvelle considération de "l'entre" et donc des manières d'*être-avec-par* l'espace ? Pour pouvoir se permettre de répondre par l'affirmative, revenons sur quelques éléments qui nous semblent importants. Concevoir les individus comme des "dividus individuels" rappelle le système monadologique de Leibniz mais aussi celui que Gabriel Tarde a développé par la suite. Leibniz considère les monades comme étant des unités simples sans partie qui sont toutes différentes les unes des autres. Bien qu'il précise que ces monades n'aient « point de fenêtres » (Leibniz G. W., 1995 (1714), §7, p.96) conduisant à elle, il n'en reste pas moins qu'elles sont toutes soumises au principe de changement. Par conséquent, il ajoute que « dans la substance simple il y ait une pluralité d'affections et de rapports quoiqu'il n'y en ait des parties » (ibid, §13, p.97). Cette pluralité d'affections et de rapports, je l'associe aux multiples polarisations possibles proposées par Sloterdijk. Plus important encore, Leibniz explique que les monades sont nécessairement en interaction les unes avec les autres. Cette liaison « fait que chaque substance simple a des rapports qui expriment toutes les autres, et qu'elle est par conséquent un miroir vivant perpétuel de l'univers » (ibid, §56, p.106). Si cette position n'échappe pas à la logique binaire de ce que nous critiquions précédemment, Leibniz précise cependant que :

« par la multitude infinie des substances simples, il y a comme autant de differens univers, qui ne sont pourtant que les perspectives d'un selon les differens *points de vue* de chaque Monade. » (ibid, §57, p.106).

Cette dernière idée rejoint ce que nous défendions plus tôt à propos des perspectives. Si Leibniz ne répond pas explicitement au caractère relationnel des individus entre eux (des monades entre elles), en revanche Gabriel Tarde, en s'appuyant sur la monadologie leibnizienne, en propose une autre formulation. Pour Tarde, d'après Bruno Latour, une monade « n'est pas une partie de l'ensemble, mais un point de vue sur toutes les autres entités prises conjointement et non pas saisies à la façon d'une totalité » (Latour B., 2013, p.210). C'est à mon avis sur ce point que Tarde s'associe à Leibniz. Cependant, contrairement à Leibniz, Tarde suggère que « la diversité, et non

l'unité, est au cœur des choses » (Tarde G., 2002 (1893), p.37)¹⁴, et pose, à partir de là, une ontologie de l'Avoir (c'est Bruno Latour qui utilise le terme d'ontologie, Cf. Latour B., 2009) qui nous paraît utile pour continuer de baliser les aspects relationnels de "l'entre". Il qualifie cette ontologie de l'Avoir, ainsi :

« l'être, n'est jamais conçu que comme la *propriété* de quelque chose, d'un autre être, lui-même composé de *propriétés*, et ainsi de suite indéfiniment. Au fond tout le contenu de la notion d'être, c'est la notion d'avoir. Mais la réciproque n'est pas vraie : l'être n'est pas tout le contenu de l'idée de propriété » (ibid, p.43).

C'est à partir de là qu'il pose sa définition de la société, c'est-à-dire « la possession réciproque, sous des formes extrêmement variées, de tous par chacun » (ibid, p.42). Partant des différentes inter-possessions (on osera le terme) existant au sein de la Nature et de l'Univers, Tarde estime qu'il faut en :

« arriver au monde social pour voir les monades se saisir à nu et à vif par l'intimité de leurs caractères transitoires pleinement déployés l'un devant l'autre, l'un dans l'autre, l'un par l'autre. Là est le rapport par excellence, la possession typique dont le reste n'est qu'une ébauche ou un reflet » (ibid, pp.46-47)

Puis plus loin, il ajoute à propos des monades, que :

« chacune d'elles tire le monde à soi, ce qui est se mieux saisir elle-même. Elles font bien partie les unes des autres, mais elles peuvent s'appartenir plus ou moins, et chacune d'elles aspire au plus haut degré de possession ; de là leur concentration graduelle ; en outre

¹⁴ Pour une critique plus approfondie de la monade leibnizienne : « Exister c'est différer, la différence, à vrai dire, est en un sens le côté substantiel des choses, ce qu'elles ont à la fois de plus propre et de plus commun. Il faut partir de là et se défendre d'expliquer cela, à quoi tout se ramène, y compris l'identité d'où l'on part faussement. Car l'identité n'est qu'un minimum et par suite qu'une espèce, et une espèce infiniment rare, de différence, comme le repos n'est qu'un cas du mouvement, et le cercle qu'une variété singulière de l'ellipse. Partir de l'identité primordiale, c'est supposer à l'origine une singularité prodigieusement improbable, une coïncidence impossible d'êtres multiples, à la fois distincts et semblables, ou bien l'inexplicable mystère d'un seul être simple et ultérieurement divisé on ne sait pourquoi. » (Tarde G., 2002 (1893), p.34)

elles peuvent s'appartenir de mille manières différentes, et chacune d'elles aspire à connaître de nouvelles manières de s'approprier ses pareilles » (ibid, pp.46-48).

La question d'une ontologie de l'Avoir de Tarde nous intéresse parce qu'elle pose la possession réciproque de tous par chacun comme préambule pertinent pour saisir les dimensions relationnelles de "l'entre". On ne saurait dire si Tarde a inspiré Peter Sloterdijk, mais nous y voyons là une forte contiguïté de l'un et l'autre. Avec Tarde, l'idée de Sloterdijk de considérer les hommes comme des individus se polarisant sur la structure d'une ellipse ou d'une sphère est particulièrement intéressante pour lire les spatialités interindividuelles.

Poursuivons donc la proposition de Peter Sloterdijk. Ce qu'il nomme une sphérologie est un système relationnel relevant de la spatialité qui pourrait nous sortir de l'impasse des "mots-principes" (binaires) évoqués précédemment. Alors que Martin Buber poursuivait son raisonnement autour des "mots-principes" pour *in fine* introduire l'idée de Dieu dans le *Tu*, Peter Sloterdijk propose un raisonnement inverse qui part justement des thèmes théologiques pour développer sa théorie des sphères :

« si le dieu juif et l'homme prototypique tournent à chaque fois l'un vers l'autre la face de contact de leur essence, ils constituent l'un avec l'autre une *sphère* commune ayant les caractéristiques d'un espace intérieur. Ce qui porte ici le nom de sphère serait par conséquent, dans une acception première et provisoire, un globe comportant deux moitiés, d'emblée polarisé et nuancé, subjectif et capable d'éprouver — un espace commun et bi-unitaire de vécu et d'expérience. A travers la constitution des sphères, ce que la tradition nomme l'esprit est donc l'objet d'une tension originelle dans l'espace. Par sa forme fondamentale, la sphère apparaît comme une bulle jumelle, un espace spirituel et de vécu ellipsoïdal, avec au moins deux habitants tournés l'un vers l'autre et liés l'un à l'autre comme deux pôles. Vivre dans des sphères signifie donc habiter dans le subtil commun. (...) l'être-dans-des-sphères constitue pour l'homme la situation fondamentale. Il s'agit cependant d'une situation qui, d'emblée, n'est pas concernée par le non-monde-intérieur, et qui doit constamment s'affirmer, se rétablir et s'intensifier contre la provocation de l'extérieur. Dans ce sens, les sphères sont toujours

aussi des structures morpho-immunologiques. C'est seulement dans des structures immunitaires créatrices d'espaces intérieurs que les hommes peuvent prolonger leurs processus de générations et faire progresser leurs individuations. Les hommes n'ont encore jamais vécu dans un rapport immédiat avec ce qu'on appelle la nature, et surtout, leurs cultures n'ont jamais foulé le sol de ce que l'on appelle les faits bruts ; ils ont toujours et exclusivement mené leur existence dans un espace insufflé, partagé, ouvert et restauré. (...) Ce que le langage des philosophes récents appelait l'être-dans-le-monde signifie d'abord et la plupart du temps, pour l'existence humaine : l'être-dans-des-sphères. Si les hommes sont *là*, ils le sont d'abord dans des espaces qui se sont ouverts à eux, parce qu'ils leur ont donné une forme, un contenu, une extension et une durée relative en les habitant » (Sloterdijk P., 2010 (2002), p.51-52).

Cette très longue citation résume ce que Peter Sloterdijk entend derrière sa sphérologie. Prenons le temps d'en décortiquer quelques tenants. D'abord, les sphères évoquées sont inclusives, car dotées d'un intérieur exploité et partagé, où les hommes sont, sur la structure ellipsoïdale, des pôles reliés à au moins un autre. Les individus sphériques de Sloterdijk co-habitent en cela qu'ils sont tournés les uns vers les autres, liés les uns aux autres. Elles sont également ce qu'il appelle des structures morpho-immunologiques « travaillées par l'extérieur » (ibid, p.31), c'est-à-dire une protection pour leurs habitants. Ensuite, puisque l'être-dans-des-sphères exprime l'être-dans-le-monde, il y a nécessairement une relation. Relation qui se retrouve dans l'être-dans-le-monde ou être-au-monde heideggerien, précisément parce-que le *dans* ou le *au* n'exprime pas un emplacement mais une relation : « Renouer ainsi des relations avec le monde n'est possible que *parce que* le Dasein est comme il est en tant qu'être-au-monde » (Heidegger M., 1986, p.91). Surtout, Sloterdijk considère ces sphères particulièrement vulnérables à toute forme d'éclatement, et plus encore, « les sphères intactes portent leur destruction en elles » (Sloterdijk P., 2010 (2002), p.55). L'existence consiste ainsi en une succession d'insufflations et d'éclatements de sphères. Il donne l'exemple où « à petite échelle, [c']est la séparation des amants, le logement vide, la photo déchirée » (ibid, p.54) qui illustre la prise de conscience de la disparition d'une sphère. Cela nous permet d'ailleurs d'ajouter que le concept de sphère permet la juxtaposition d'une multitude d'échelles, « de l'espace le

plus intime au plus global, du plus fermé au plus éclaté » (ibid, p.75). Par exemple, les regards furtifs entre passants se croisant dans la rue créés le temps d'un instant, forment le temps d'un instant une sphère partagée éclatant aussitôt. La sphérologie de Sloterdijk entre ainsi en résonance avec les entre-pénétrations monadologiques réciproques de Tarde qui, appuyant son propos à partir des progrès de la science, écrit :

« La découverte newtonienne de l'attraction, de l'action à distance et à toute distance, des éléments matériels les uns sur les autres, montre le cas qu'il faut faire de leur impénétrabilité. Chacun d'eux, jadis regardé comme un point, devient une sphère d'action indéfiniment élargie (car l'analogie porte à croire que la pesanteur, comme toutes les autres forces physiques, se propage successivement) ; et toutes ces sphères qui s'entre-pénètrent sont autant de domaines propres à chaque élément, peut-être autant d'espaces distincts, quoique mêlés, que nous prenons faussement pour un espace unique » (Tarde G., 2002 (1895), p.21).

Pour tenter de cerner la sphérologie de Peter Sloterdijk nous n'avons mobilisé que le premier opus de sa trilogie, dont les suivants *Sphères II. Globes* et *Sphères III. Ecumes* sont consacrés respectivement à l'échelle du monde et aux espaces contemporains éclatés et mouvants. Dans sa trilogie *Sphère*, il établit une théorie de l'espace, qu'il est possible de qualifier d'onto-géographie (Garcia J-P., 2016), et qui, dès :

« que l'on a développé une certaine attention envers les sphères, on ne peut plus si facilement retomber dans les banalités des représentations conventionnelles et neutres de l'espace. Les réponses des physiciens, des cartographes et des bureaux d'inscriptions administratives à la question "Où est l'homme ?" ne peuvent plus nous satisfaire » (Sloterdijk P., 2001, p.168-169).

Les "mots-principes" de Martin Buber comme lecture de la relation contenant en elle le principe de dualité se complète donc par la théorie de l'espace sphérologique de Peter Sloterdijk dans la mesure où elle comporte l'idée d'une pluralité dans l'individualité. Concevoir la pluralité individuelle à partir d'une sphère (et non un point) sur laquelle chacun se polarise permet une autre considération des relations. Ces pôles relationnels, les êtres et les choses avec lesquels un individu est en prise, constitue sa situation *hic et nunc* et plus globalement son monde. Spatialement, ces pôles sont des places

perçues et vécues par soi-même et les autres dans la relation. Ainsi, les relations interindividuelles spatialement performées depuis les places occupées (celle auto-désignée/auto-assignée par soi et celles désignées/assignées aux autres) semblent symptomatiques d'une autre considération de "l'entre", qui dépasse l'entendement traditionnel d'un espace personnel concentrique autour des individus. Précisons tout de même que les places en tant qu'elles peuvent réifier ceux qui les occupent peuvent aussi induire potentiellement des rapports (et non pas des relations), comme nous l'avions précédemment supposé avec les rapports *Je-Cela* de l'urbanité. Il s'agira donc aussi de savoir si les individus savent faire abstraction des places occupées par les autres.

L'individu pluriel et son espace sphérologique donne ainsi à voir quantité de situations où chacun forme des nœuds avec les êtres et les choses coprésents et/ou absents. Ces nouages peuvent autant exprimer des mises à proximité que des mises à distance qui composent l'*entrelacs* de chaque situation dans laquelle un individu se place. A imaginer que les prises avec lesquelles un individu est au monde soient des fils qui tissent sa sphère, alors ceux-ci figurent "l'entre" lui et les autres. Tous ces *entres* s'entrelacent (entre-lacent) donc les uns *avec* les autres, comme un lacs d'amour. En prenant comme relation simple deux individus (un citoyen et un militaire par exemple), cet *entrelacs* s'exprime *par* la distance que chacun d'eux établit *avec* l'autre (un *entre-deux*), et leurs manières respectives d'*être-avec* l'autre *par* l'espace traduisent la relation d'un *entre-là* qu'il y a *entre-eux-deux*.

Hypothèses à propos d'un *entre* situé et dimensionné

Résumons un peu tout ce qui a été dit jusqu'à présent, et expliquons ensuite les apports pour ce qui nous intéresse. L'objectif défendu jusqu'à présent était de faire valoir une approche considérant les individus comme perpétuellement contenus dans un, ou plusieurs, "entre(s)". Pour cela, j'ai présenté les angles par lesquels je souhaite traiter la question de la place des militaires dans l'espace public urbain en multipliant les perspectives. Ces perspectives correspondent à chaque fois à des places différentes, à des points de vue différents.

En mobilisant notamment les travaux de Hannah Arendt, puis de José Ortega y Gasset, de Eduardo Viveiros De Castro et de Leibniz, j'ai ainsi établi une conjonction entre une ontologie des points de vue et les approches perspectivistes pour proposer une méthode s'appuyant sur une ontologie des perspectives. Suite à cela, j'ai considéré que l'espace n'est pas de l'*entre déjà-là* mais du performatif, c'est-à-dire le résultat des spatialités que les individus ont par l'espace, traduisant les relations qu'ils ont avec les autres et leurs environnements. Cette relation, c'est ce que j'ai nommé un *être-avec-par* l'espace (être avec autrui par l'espace). J'ai tenté d'étayer cette considération axiomatique en commençant par démontrer l'insuffisance des modèles fondés sur l'espace personnel.

Selon moi, ce qu'il manque à ces modèles est d'abord la considération de la dualité que j'ai essayé de combler à partir des "mots-principes" de Martin Buber, des monades de Leibniz puis de Tarde et enfin de la sphérologie de Peter Sloterdijk. Cela a permis de montrer que l'*être-avec-par* l'espace que je postule ne doit pas considérer chaque individu comme un isolat qui gère une métrique, une manière de mesurer l'espace, de gérer son espace, qui serait homogène et identique aux autres autour de lui, mais plusieurs métriques qu'il adapte et adopte selon les interactions qu'il entretient avec les autres. Cette gestion de "l'entre", comme mise à distance et/ou mise à proximité appartient à sa sphère, son monde.

Dans la visée d'un travail sur la place des militaires du plan Vigipirate/Sentinelle, cela suppose d'interroger la manière dont les uns et les autres appartiennent (ou non) ou se sentent appartenir (ou non) à ces sphères et comment s'y exprime leur existence. En ce qui nous concerne, cela suppose donc d'approcher la question des distances, dans leurs aspects

interindividuels ainsi que des valeurs qui lui sont associées. Depuis la place que chacun occupe (le militaire lui-même, les réservistes ou les citoyens passant/résidant), nous tenterons ainsi de voir la manière dont chacun *est-avec* les autres *par* l'espace. À la problématique que nous avons posée plus tôt à *la hussarde* :

Les spatialités *entre* les acteurs citoyens coprésents, particulièrement autour de la place des militaires opérant dans le cadre des opérations Vigipirate/Sentinelle résultent-elles d'une réponse à une conformité supposément attendue ou sont-elles l'expression d'une manière propre et spécifique d'*être-avec-par* l'espace des individus ?

Je propose de bâtir mes hypothèses à partir de trois sous-questions :

- 1) Dans quelle mesure les patrouilles de militaires des opérations Vigipirate et/ou Sentinelle provoquent/produisent-elles des spatialités ?
- 2) La militarisation de l'espace urbain que formalisent ces patrouilles tend-elle à fragiliser ou renforcer l'urbanité de ses habitants, à atrophier ou à libérer leur relation à l'espace ?
- 3) De quoi ces spatialités sont-elles l'expression ?

Voici donc les hypothèses qui s'y associent.

Première hypothèse, les militaires et les citoyens mobilisent (présentifient) l'un envers l'autre des représentations d'un "ce pour quoi ils sont là" (légitime ou non), sur lesquelles chacun appose son modèle d'agir "en tant que" qui leur semble être le plus propice, adapté ou opportun. Les spatialités seraient donc le résultat d'une espèce de déterminisme, d'un ajustement socio-spatial. Existe-t-il une marge de manœuvre ?

Deuxième hypothèse, ni atrophiées ou libérées, leurs spatialités expriment davantage un (re-)positionnement politique, éthique, etc. qu'il s'agira de qualifier. Ce (re-)positionnement, s'il a des sonorités négatives ou positives, exprime un modèle d'urbanité, celui « d'une représentation formalisée intentionnelle individuelle, collective ou sociétale, d'un état, d'une mémoire et d'un avenir souhaitable pour la ville » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.1055). Le « modèle d'urbanité », puisqu'il exprime un jugement intime sur ce que doit et ne doit pas être la ville, ne doit pas être confondu avec « l'urbanité » que nous avons précédemment définie.

Enfin, troisième hypothèse, la place des militaires perturbe (altère, reconfigure) l'urbanité des citoyens, les procédés par lesquels, eux-mêmes gèrent la relation, le respect, les codes d'interactions, etc. On postule que ceux pour qui il n'y a pas perturbation soit, ne voient plus les militaires, ils ont disparu de leur régime d'attention par des processus d'habitude ou de réification, soit leur urbanité est déjà reconfigurée (la perturbation est incorporée). Pour l'un et l'autre de ce dernier postulat, doit-on comprendre que les militaires ne sont plus imprévus (non-anticipés) ou, justement sont-ils prévus, assimilés à leur urbanité ? Cette troisième hypothèse, questionne leur appartenance (bon gré mal gré) aux sphères quotidiennes des habitants : en sont-ils exclus ou non ?

On posera comme hypothèse maîtresse, et transversale aux trois précédentes, que les spatialités des différents acteurs (le militaire lui-même, les réservistes ou les citoyens passant/résidant) ne sont ni déterminées ni hors-sol mais que leurs manières d'*être-avec-par* l'espace sont la résultante d'une interprétation située et dimensionnée. Précisément, on suppose que les spatialités comme performance sont la combinaison en acte, d'un habitus (l'urbanité) et d'une constitution (Hoyaux A-F., 2015a, 2015b) de la situation par chacun (militaire et/ou citoyen). En cela, les individus sont multidimensionnels, ils puisent dans leurs différentes expériences pour élaborer leurs spatialités en situation. Toujours issues d'une interprétation de la situation, les spatialités sont des performances labiles et uniques de la relation, ce sont des reprises et non pas des répétitions :

« la *reprise* se détache de la répétition en ce qu'elle introduit un décalage, un temps médian, une pause, un espacement, qui permettent précisément de recommencer sans répéter. (...) est-ce que je suis condamné de plus en plus à me répéter (et donc à laisser ma vie s'étioler) ou bien suis-je capable de reprise, et par là, d'extraire ma vie de sa torpeur, de me "tenir hors" de sa sempiternelle reconduction et de commencer véritablement d'*ex-ister* ? Est-ce que je *peux* (me) reprendre ou bien est-ce que je ne fais, hélas ! que (me) répéter ? » (Jullien F., 2018, pp.115-116).

La multidimensionnalité d'un individu consiste à supposer que les places auxquelles il est assigné ou qu'il s'auto-assigne, celles vers lesquelles il se projette, au regard de celles des autres qu'il désigne et auxquels il assigne

alors leur propre emplacement où ils devraient se tenir, composent le socle à partir duquel il interprète, décide et agit. Ce socle relève donc autant d'un capital spatial (Lévy J., Lussault M., 2013), l'accumulation de ses expériences à de multiples places, que des significations qu'il produit en situation (pendant et ultérieurement). En effet, si elles peuvent être reprises mais jamais répétées, ces performances spatiales sont à chaque fois singulières. C'est ce que suggèrent Nicky Gregson et Gillian Rose, lorsqu'ils affirment que chaque situation spatiale :

« is produced through the citation in performance of particular subject positions, and that — precisely because of this — that it, this space, is citational, and itself iterative, unstable, performative » (Gregson N., Rose G., 2000, p.447).

On retrouve ces idées d'espace citationnel, itératif, instable et performatif dans un texte de Michel Lussault consacré aux représentations graphiques (cartographique notamment, mais pas que), comprises comme des énoncés, et utilisées lors des processus projectuels des politiques d'aménagement :

« Autant que les résultats matériels, spatiaux, de l'acte, ce matériau signifiant permet d'appréhender les logiques et le sens de l'action. Précisons que ces énoncés, pour être représentatifs, ne ressortissent pas seulement au domaine du *constatif* c'est-à-dire enregistrant un état du monde, mais aussi à celui des *performatifs*, qui ajoutent au monde un état. Le mot performatif est ici employé dans une acception assez large pour indiquer qu'il faut considérer toute énonciation comme un agir social suivi d'effets — ceux-ci, variables, permettant d'évaluer la performativité de celle-là. Une telle capacité de performance de l'acte de langage ne tient, bien sûr, pas au seul sens de ce qui est écrit, dessiné, proféré, mais également — surtout ? — au statut de l'énonciateur, à sa légitimité à faire et à dire.

De cette permanente et variée activité énonciatrice des différents protagonistes résulte donc, pour chaque agir territorial, une économie sémiotique, qui associe de nombreux systèmes de signes verbaux, textuels, iconiques qui, s'entremêlant, forment un *méta-récit multirationnel* de l'action, truchement de l'échange entre acteurs » (Lussault M., 1996, p.94)

La place d'un acteur, c'est-à-dire son « statut [d]'énonciateur, [et] sa légitimité à faire et à dire », permet et oriente la performativité (comme agir social) de ses énonciations. Ces dernières forment ainsi un *méta-récit multirationnel* qui renseigne sur son action, sur la considération de sa place et de celles autres acteurs en situation. On propose de substituer l'usage de ce terme par celui de *dit-mentionnement*.

Si les individus se donnent du sens d'abord à eux même pour eux même, ils l'extériorisent et le dimensionnent par le discours dans un *dit-mentionnement* de leur monde pour les autres. La formation du jeu de mots *dit-mention*, en décomposant avec un trait d'union le mot *dimension*, consiste à souligner que le monde de l'Autre n'advient que dans un récit sémantique (significations) et déixique (désignation) dimensionné, c'est-à-dire mis à la mesure d'un interlocuteur donné.

C'est à partir des travaux de Lorenza Mondada que je postule que chaque individu, s'il dimensionne son monde (pour lui) n'advient pour autrui que par son *dit-mentionnement* ; ce dernier pouvant faire évoluer le propre dimensionnement du locuteur. La place du discours est donc ici particulièrement importante. Partant de la verbalisation spatiale des discours que ce soit, en situation d'interaction (1987), sur la production du savoir (1995), sur l'altérité (1996), sur la ville (2001, 2002), ou sur la multimodalité de l'organisation locale de l'interaction (2009, 2012a, 2012b), Lorenza Mondada¹⁵ nous invite à reconnaître l'importance du :

« rôle constitutif des versions du monde dans la construction de ce qui se donne comme la réalité sociale (...) configurée par une pluralité de voix qui s'exprime dans une variété de contextes discursifs et qui est caractérisée par sa dimension praxéologique. En effet, la multiplicité des discours naît de la singularité irréductible des contextes de la parole ; la parole contribue à constituer ces contextes en même temps qu'elle est structurée par eux, par un processus configurant endogène. Ceci va de pair avec la valeur praxéologique

¹⁵ Cette énumération est très loin de l'exhaustivité thématique et scientifique abordée par Lorenza Mondada.

dont est doté tout discours, qui est une activité sociale imbriquée dans d'autres activités sociales ; en tant que pratique, le discours construit sa propre réalité, ayant une plus ou moins grande efficacité performative selon les contextes, les acteurs, les moyens mis en œuvre, les réseaux mobilisés. (...) Dans ce cadre, la multiplicité des voix implique une multiplicité constitutive des versions du monde, qu'elles soient publiques ou privées, collectives ou imposées, dominantes ou dominées — irréductibles à une seule version, même celle légitimée du chercheur qui tente de les orchestrer » (Mondada L., 2001, pp.7-8).

Le *dit-mentionnement* du monde est une version la réalité socio-spatiale qu'un individu énonce, en conjuguant un espace énoncif (dont on parle), un espace énonciatif (d'où on parle) et un « espace de référence, qui exprime le rapport de l'ici à l'ailleurs (par rapport à quoi on parle) » (Mondada L., 1987, p.175), selon son système valeurs et la place de son interlocuteur.

Résumons. A partir des significations qu'un individu produit, il (se) dimensionne son monde, dans lequel il se place et place les autres. Mais cet individu *dit-mentionne* (verbalement) aussi ce monde aux autres : jamais de la même manière, dépendamment de ces mises en situations et selon la place (assignée/désignée) de ses interlocuteurs. Si l'individu dimensionne son propre monde, et celui des autres en situation et depuis la place qu'il occupe, il dit-mentionne aussi tout cela dans différentes énonciations (verbales, gestuelles, spatiales, etc.). En effet, la valeur praxéologique performative du discours nous invite également à renverser le regard et à nous demander si les spatialités ne peuvent pas être comprises :

« comme étant des objets de discours, c'est-à-dire des objets qui sont construits, proposés, négociés, modifiés, refusés ou ratifiés dans et par des processus discursifs (...) c'est dans et par le discours qu'ils émergent contextuellement et se transforment dynamiquement » (Mondada. L., 1995, p.57).

En situation, en ce qu'elles ont de visible pour les autres, les spatialités individuelles sont aussi des *dit-mentionnements* pensés par leurs auteurs. Ainsi, c'est sans doute de ce va-et-vient entre des dimensionnements (pour soi) et des *dit-mentionnements* (pour autrui), depuis les places occupées en

situation, que "l'entre" du monde de chacun se constitue relationnellement, tout comme :

« c'est sans doute dans ce va-et-vient que se situe l'émergence d'un savoir qui a l'Autre pour objet. Reste à voir comment ce dernier est compris : dans une reconnaissance de la symétrie profonde entre des façons différentes d'être au monde, ou bien comme un savoir local contextuel qui est à la fois reconnu et domestiqué par un savoir global à vocation typifiante et universalisante » (Mondada L., 1996, p.59).

Nos interrogations sont donc bien là : s'agit-il de façons différentes d'être au monde (des manières d'*être-avec-par* l'espace propre et spécifique) ou de s'aligner sur un savoir contextuel typifié et universel (une conformité supposément attendue), que "l'entre" exprime ? La multidimensionnalité est ainsi une proposition hypothétique pour répondre pour partie à la formule introduite précédemment, à savoir qu'il y existerait une multiplicité de places composant ainsi des individus pluriels, à la base des manières d'*être-avec* autrui *par* l'espace. Celle d'un *multi-dit-mentionnement* convoque la donation de sens, cette substantialisation *réalisée* par les uns et les autres, à propos des places tenues et revendiquées par untel ou untel, dans un endroit, un contexte et une situation donnée. Ce sont les versions données à l'égard des différentes places occupées, par un discours verbal ou spatial (les pratiques du corps) qui mettent en sens pour soi et pour les autres, le monde dans lequel nous nous inscrivons tous respectivement.

S'il existe autant de places pour un seul individu qu'il peut y en avoir pour observer un phénomène ou une autre place, et donc que chaque être est parfaitement singulier, cela introduit l'idée que nous sommes tous hybrides, métisses, chimériques, composites, bref, monstrueux. N'est-ce pas là justement quelque chose de profondément humain ? Des déplacements aux *dé-placements*, des performances spatiales aux interprétations multidimensionnelles et *multi-dit-mentionnées* toujours réinventées, de ces entre-deux distanciés à ces *entre-là* entrelacés, ces jongleries individuelles toujours *réalisées* au prisme de nos places respectives ici ou ailleurs dans notre existence, n'est-ce pas *là* notre humanité ?

L'UNIVERS MILITAIRE ET LES MISSIONS VIGIPIRATE/SENTINELLE

J'ai beaucoup insisté auparavant sur la distinction entre les éléments qui sont objectivement partageables (donc objectivables), et ceux qui ne le sont pas en cela qu'ils dépendent des mises "en situation" réalisées par chaque individu. J'ai postulé que ces mises en situations sont partiellement fonction des places occupées par ces acteurs ; les mises en situations depuis ces places formant ainsi différentes perspectives (des points de vue). J'ai ainsi évoqué trois de ces perspectives qui forment les entrées par lesquelles sera travaillée la place des militaires dans l'espace public urbain, à savoir : le militaire lui-même (*Sous l'Uniforme*), le réserviste au sein de l'Armée de Terre (*A Cheval*) et le citoyen passant/résidant (*Citadins*). Si chacune de ces perspectives tente d'aborder différentes mises en situation depuis les places du militaire, du réserviste ou du citoyen — passant ou résidant —, en tant que chercheur (une quatrième perspective donc) nous ne pouvons pas faire l'économie d'une objectivation préalable du milieu militaire. Les deux encadrés dans les pages précédentes, sur la réserve opérationnelle et sur les missions Sentinelle, visaient ainsi à accompagner le lecteur avec des éléments "objectivés" afin qu'il puisse se repérer. D'une certaine façon, cette quatrième perspective, transversale aux trois autres, est aussi une "mise en situation" faite par chercheur à ceci près qu'elle se veut objectivante, et cela afin que celles réalisées par les acteurs auxquels nous nous intéresserons puissent être compréhensibles.

Je propose donc ci-après de faire une objectivation du milieu militaire, en présentant dans un premier temps l'institution militaire puis, dans un second temps le dispositif "Vigipirate" de lutte contre le terrorisme, et son extension militaire "Sentinelle". Compte tenu du fait que je suis réserviste au sein de l'Armée de Terre, je ne parlerai que de celle-ci, même si l'Armée de l'Air et la Marine Nationale sont également impliquées dans les missions Vigipirate et Sentinelle. Lorsque certains éléments concerneront d'autres Armées, cela sera précisé.

L'institution militaire

C'est à partir de la réorganisation structurelle en 2015 intitulée « au contact » que je vais présenter ici l'armée de terre française. Cette réorganisation est d'autant plus intéressante qu'elle doit par ailleurs permettre de répondre à des impératifs de déploiement sur le territoire national, particulièrement dans le cadre de Vigipirate ou de Sentinelle. Je présenterai de façon succincte son organisation et plus globalement celui de la réserve opérationnelle dans le cadre de mon régiment d'appartenance au sein de l'Armée de Terre, au 1er Régiment de Hussards Parachutistes (1er RHP) stationné à Tarbes.

L'Armée de Terre

L'Armée de Terre (ADT) est commandée par un état-major (EMAT) assurant la direction générale et la gestion des autres composantes. Plusieurs services et directions assistent l'EMAT dans son travail (service d'inspection, direction des ressources humaines, organisation territoriale, les écoles, etc.). Sous son commandement direct répondent les « forces », c'est-à-dire des Commandements¹⁶ spécifiques (forces terrestres, aviation légère de l'armée de terre, forces spéciales terre, légion étrangère, territoire national). Ces différents Commandements, sous-divisés en Division puis en Brigades, sont composés de Régiments. Les Brigades regroupent ainsi sous leurs coupes des régiments d'une même spécialité (parachutiste, blindé, montagne, infanterie de marine, etc.). L'arborescence verticale structurant les forces de l'Armée de Terre est cependant plus complexe que la succession des échelons Commandements, Divisions, Brigades et Régiments qu'il n'est pas la peine de présenter ici. En effet, l'échelon sur lequel nous travaillerons principalement est le dernier présenté jusque-là, c'est-à-dire l'échelon régimentaire.

Un régiment est lui aussi subdivisé en plusieurs échelons. A sa tête, se trouve un État-Major commandé par un Chef de Corps, ayant sous ses ordres différentes Compagnies (ou Escadrons, Batteries), elles-mêmes composées en Sections (ou Pelotons). A cette organisation s'associent des statuts hiérarchisés, découpés en trois grandes catégories (voir. *Illustration n°3*) :

¹⁶ Je mets volontairement des majuscules aux différents échelons pour qu'ils soient facilement identifiables.

- les Officiers (Colonel, Lieutenant-colonel, Commandant, Capitaine, Lieutenant, Sous-lieutenant, Aspirant),
- les Sous-officiers (Major, Adjudant-Chef, Adjudant, Sergent-Chef, Sergent),
- les Militaires du rang (Caporal-Chef de première classe, Caporal-Chef, Brigadier, Première classe, Soldat).

A chaque statut s'associe la responsabilité d'un échelon (rôle). Ainsi, le régiment (échelon) est commandé par un Colonel (statut) en qualité de Chef de corps (rôle). De même, les Compagnies sont commandées par des Capitaines dont le rôle est "Commandant d'Unité" (CDU), les Sections sont commandées par des Lieutenants (plus rarement par des Sous-officiers supérieurs : Major, Adjudant-Chef ou Adjudant) dont le rôle est "Chef de Section" (CDS). Enfin, on trouve également une grande quantité de fonctions diverses et variées (armurier, chef de poste, officier de permanence, moniteur d'instruction, etc.) qui sont généralement associées à certains statuts. Un statut (Colonel par exemple) s'associe ainsi à un rôle précis (Chef de corps, commandant un régiment), et généralement à certaines fonctions (président des officiers par exemple). A noter que parfois "la fonction prime sur le grade", ce qui veut dire qu'une fonction peut primer sur un statut (et son rôle supposé dans la hiérarchisation des échelons). Par exemple, un grade de Brigadier-Chef (statut) peut être l'adjoint (rôle) d'un Sergent, et également être armurier (fonction). Alors qu'il est militaire du rang (statut) il peut ainsi avoir la primeur sur le grade du Sergent (statut) en tant qu'il est responsable de l'armurerie (fonction).

Les missions extérieures ou intérieures comme les missions Vigipirate/Sentinelle sont attribuées aux régiments. Ce sont eux qui décident ensuite de déployer telle ou telle Compagnie/Section (selon l'effectif demandé) pour réaliser la mission qui leur est affectée.

Officiers supérieurs



Commandant



Lieutenant-colonel



Colonel

Officiers subalternes



Aspirant



Sous-lieutenant



Lieutenant



Capitaine

Sous-Officiers



*Sergent**



*Sergent-Chef**



Adjudant



Adjudant-Chef



Major

Militaires du rang



*Première
classe*



*Caporal**



*Caporal-Chef**



*Caporal-Chef de
Première classe**

Illustration n° 3 – Grades et distinctions de l'Armée de Terre française

A noter que pour mon régiment d'appartenance (voir ci-après), qui est un régiment de cavalerie, les grades de Sergent sont appelés Maréchal-des-Logis, et les Caporaux sont appelés Brigadiers*. Ces nuances sont importantes pour la suite lorsque je présenterai certains résultats.*

Le 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes

Installé à Tarbes au *Quartier Larrey*, le 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes¹⁷ est rattaché à la 11^e Brigade Parachutiste (11^e BP). La 11^e BP se compose d'autres régiments plus ou moins spécialisés : quatre régiments d'infanterie (1^{er} RCP ; 2^e REP ; 3^e et 8^e RPIMa), un d'artillerie (35^e RAP), un du génie (17^e RGP), un du train (1^{er} RTP), et un de cavalerie (1^{er} RHP). Elle se compose aussi de centres de formations (ETAP, 6^e RPIMa) et d'un Groupe Commando Parachutiste (GCP) issu des différents régiments de la Brigade. Le 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes est donc le seul régiment parachutiste travaillant à partir d'engins blindés¹⁸ aérotransportables et/ou aérolargables. Le régiment appartient aux armes de mêlée, c'est-à-dire qui est au contact de l'adversaire¹⁹. Il travaille en profondeur par des interventions rapides en première ligne. Ses missions consistent pour l'essentiel à renseigner, couvrir et combattre, généralement après un déploiement par les airs (ou troisième dimension). Parce qu'il est cavalier et parachutiste, le 1^{er} RHP se veut être polyvalent et réactif. Il a été engagé dans les principaux conflits des dernières années (Afghanistan, Côte d'Ivoire, Mali, République Centrafricaine, Tchad, Liban, etc.). Il se compose de sept Escadrons : un escadron de commandement et de logistique, cinq escadrons de combat et un escadron de Réserve.

La réserve opérationnelle

Comme beaucoup d'autres régiments français, le 1^{er} RHP est composé d'une Unité d'Intervention de Réserve (UIR). Ces UIR ou "Réserves" sont des unités constituées quasi exclusivement de réservistes, c'est-à-dire de militaires non-professionnels. Avant la fin de la conscription, la Réserve opérationnelle se composait essentiellement d'anciens militaires appelés ou de carrières ayant choisi de continuer à servir à temps partiel au sein des Armées, pour

¹⁷ Egalement appelé "Bercheny" (En 1720, le comte de Bercheny lève un régiment de hussards qu'il met au service de la France) ou "Echelon blindé d'urgence"

¹⁸ ERC90 "Sagaie" (Engin Roues Canon de 90mm), AMX-10RC (Ateliers d'Issy-les-Moulineaux, de 105mm, Roues Canon), VBL (Véhicules Blindés Légers), etc.

¹⁹ Avec les "armes de mêlée" s'ajoutent celles de "soutien" et "d'appui".

assurer la Défense Opérationnelle du Territoire (DOT) — voir ci-après. Avec la fin du service militaire, les Armées désormais professionnelles décident d'élargir ce dispositif²⁰. Afin d'intégrer les rangs de la Réserve, les personnes venant de la société civile (sans première expérience militaire) doivent d'abord suivre une Formation Militaire Initiale de Réserve (FMIR). Cette formation vise à faire acquérir aux volontaires réservistes les fondements du métier de militaire, autant dans ses savoir-être que dans ses savoir-faire. Les premiers relèvent de la vie militaire (vocabulaire, discipline, nomenclature des grades, etc.) et les seconds des compétences techniques (connaissance et maniement de l'armement, secourisme, missions, procédures, tactique, etc.). A l'issue de la formation, s'ils réussissent les évaluations, le contrat ESR (Engagement à Servir dans la Réserve) des volontaires est validé, et ils intègrent alors officiellement l'Unité d'Intervention de Réserve. Ce contrat les oblige officiellement à consacrer *a minima* trente jours par an au sein de l'UIR, que ce soit pour des formations complémentaires (week-end, stages spécialisés, formations en écoles, etc.) ou des activités commandées par le régiment (service de garde, cérémonies, missions Vigipirate/Sentinelle, etc.). Une Unité d'Intervention de Réserve s'organise de la même manière qu'un Escadron. Elle suit ainsi un schéma organique, c'est-à-dire une constitution théorique de type PROTERRE. Le terme "PROTERRE" renvoie au format d'une unité pour répondre aux Missions Communes de l'Armée de Terre (MICAT). Ces MICAT peuvent être réalisées autant par des militaires professionnels que des réservistes, et donc par des unités mixtes (professionnels et réservistes). Les MICAT sont des missions opérationnelles de faible intensité, non spécialisées et de sauvegarde (sûreté, sécurité, défense). On compte cinq types de MICAT (Surveiller, Soutenir, Boucler une zone, Tenir et Interdire) et des procédés d'exécutions types (Escorter, Patrouiller, Réaliser un point de contrôle, etc.). Les unités PROTERRE sont donc limitées en effectifs, ne sont pas spécialisées et n'ont donc pas vocation à conduire des missions offensives ou à combattre dans des milieux trop spécifiques (montagne, désert, jungle...)²¹. Les unités de réserves suivent

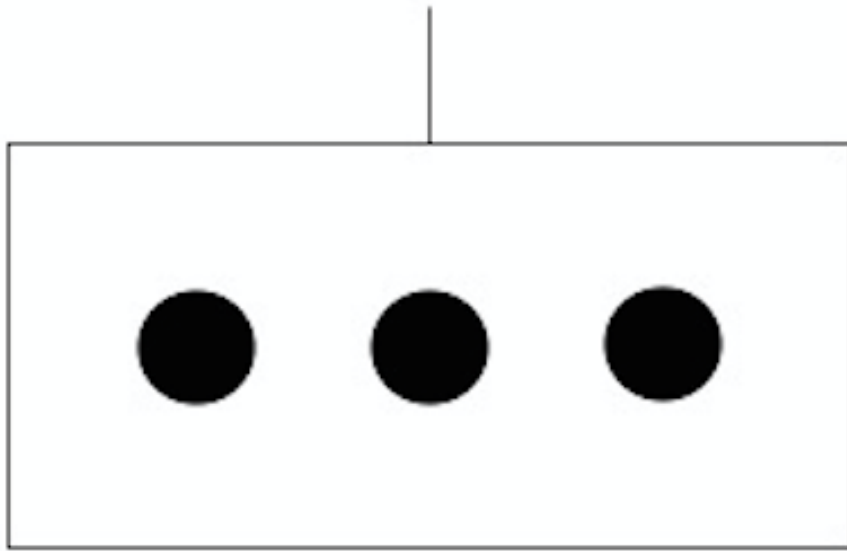
²⁰ Il existe une Réserve citoyenne qui ne revêt pas l'uniforme et ne participe pas aux activités militaires, mais qui promeut et développe le lien Armée-Nation (communication, devoir de mémoire, etc.).

²¹ TTA 150 – Titre IV – Le combat PROTERRE en milieu ouvert — Edition 2008

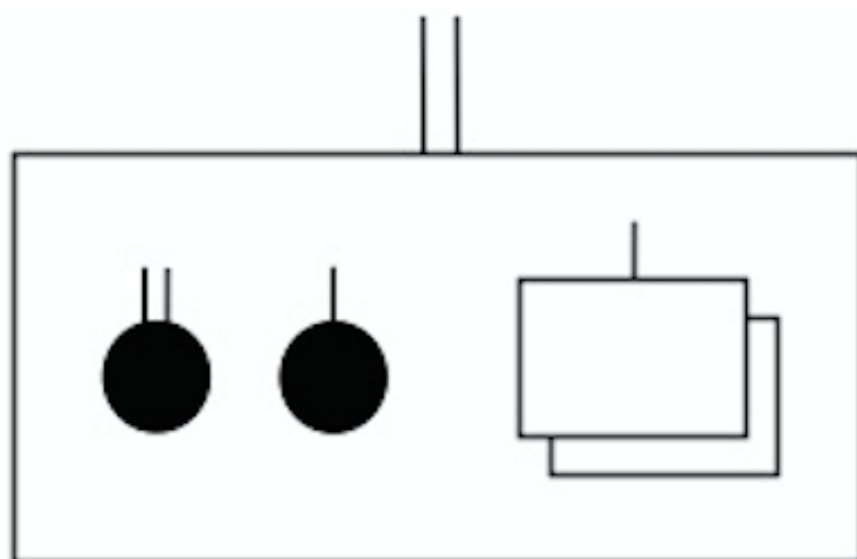
donc une composition organique de type PROTERRE afin de répondre aux MICAT (voir *Illustration n°4*)

Cependant, cela ne signifie pas que les détachements de réservistes ont nécessairement un schéma organique lorsqu'ils sont mobilisés pour une activité. Le plus couramment, l'unité de réserve est sollicitée pour renforcer des unités déjà constituées de militaires d'active : par exemple, à un poste de sécurité, lors d'un service de garde. Un service de garde a à sa charge d'assurer la sécurité d'un édifice militaire (camps, caserne, etc.) par la tenue d'un poste d'entrée et de sortie, des patrouilles et d'autres éléments qui ne seront pas détaillés ici²². Pour un poste de sécurité, il est nécessaire d'avoir trois ou quatre personnes, dont un chef de poste. Aussi, lorsque le régiment ne peut pas fournir suffisamment de personnes, elle peut demander à l'unité de réserve un renfort en effectif d'une ou deux personnes. De même, lorsque l'unité de réserve sait avoir du personnel disponible, elle en informe le régiment pour qu'il en dispose afin d'éventuellement renforcer un service de garde. Il arrive parfois qu'une unité intégralement composée de réservistes (elle-même parfois renforcée par des militaires d'active) prennent en charge une activité (le plus souvent un service de garde, et plus rarement, une mission Vigipirate/Sentinelle), auquel cas l'unité suit un schéma organisationnel de type PROTERRE. Autrement dit, hormis de rares exceptions, les unités de réserve ne se constituent en organisation PROTERRE qu'à des fins logistiques (suivi hiérarchique des personnels par exemple) ou pour des formations. En effet, lorsque l'UIR décide de planifier des activités d'entraînement, elle fonctionne seule, sans être complétée par des militaires d'active (sauf si l'activité en question requiert un formateur particulier). Tandis que dans son volet opérationnel (missions ou stages spécifiques), l'UIR fournit généralement l'effectif demandé en renfort par le régiment. Ainsi, lorsque le régiment reçoit un mandat pour une mission Vigipirate/Sentinelle par exemple, elle mobilise un Escadron ou un Peloton d'active (selon l'échelon tactique nécessaire), qui peut se voir être renforcé par du personnel de réserve.

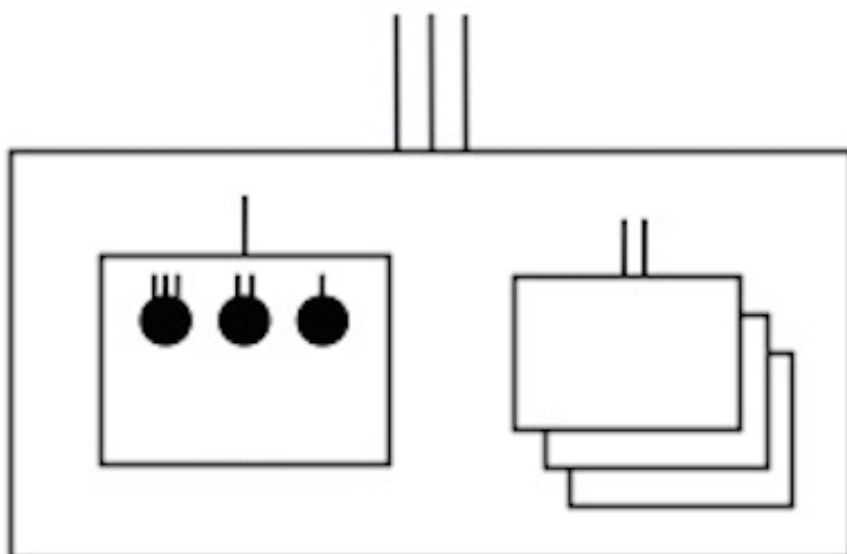
²² Quand bien même il s'agirait d'objectiver le milieu militaire, il reste des choses qu'il n'est pas possible de dit-mentionner : devoir de réserve, confidentiel défense, etc. sont autant de restrictions qui imposent justement de dimensionner (poser des limites) ce qu'il est possible ou non de dire.



Une Équipe (0/0/3) :
Trois militaires du rang dont un chef d'équipe (un Brigadier ou un Brigadier-Chef). On parle également de trinôme.



Un Groupe (0/2/6) :
Deux sous-officiers (un chef de groupe et un adjoint) et six militaires du rang, soit deux Équipes.



Une Section* (1/7/19) :
Une unité de commandement (un officier, un adjoint sous-officier et un militaire du rang, souvent un radio), six sous-officiers et dix-huit militaires du rang, soit trois Groupes.

Illustration n° 4 – Articulation organique PROTERRE

Comme pour certains grades, on ne parle pas de Section dans la cavalerie, mais de Peloton*.

Les opérations intérieures Vigipirate/Sentinelle

Après avoir présenté les principales caractéristiques du dispositif national de lutte contre la menace terroriste (Vigipirate), je détaillerai le rôle des armées dans le dispositif, son autonomisation en "Sentinelle" pour enfin terminer par une présentation du mode opératoire des patrouilles de militaires Vigipirate/Sentinelle.

Généralités sur le dispositif Vigipirate

La présence de militaires opérant dans l'espace public afin de faire face à la menace terroriste relève de deux dispositifs distincts mais aussi intimement liés. On propose de définir ici dispositif à partir des termes de Giorgio Agamben, à savoir :

« tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben G., 2007, p.30-31).

Pour ainsi dire, les dispositifs Vigipirate et Sentinelle que nous allons présenter ci-après sont des structures disposées de telle sorte qu'elles visent à protéger et rassurer la population française face aux attaques terroristes, ainsi qu'à dissuader ceux qui essaieraient d'en commettre.

Le plan Vigipirate est le premier et le plus ancien dispositif de lutte contre le terrorisme dont le domaine d'action dépasse celui du déploiement de militaires à des endroits jugés sensibles. Ce dispositif veille à entretenir une démarche de vigilance, de prévention et de protection. Créé en 1978, il n'est appliqué la première fois qu'en 1991 pendant la guerre du Golfe, puis réactivé en 1995 après les attentats de la même année²³. Bien que pensé comme exceptionnel et provisoire, depuis lors, ce dispositif n'a cependant jamais été levé. Auteur du plan Vigipirate, le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN) :

« occupe une fonction de vigie chargée de cerner les menaces pouvant affecter notre pays. Coordonnateur des politiques

²³ En 1995, dans le contexte de la guerre civile algérienne, le Groupe islamique armé (GIA) perpétra une série d'attentats en France, notamment à Paris à la gare Saint-Michel du RER B.

interministérielles de sécurité et de défense, il veille à la préparation et au suivi des décisions présidentielles et primo-ministérielles » (SGDSN, Site internet officiel : <http://www.sgdsn.gouv.fr/plan-vigipirate/>)

Le plan Vigipirate intervient sur différents domaines ou secteurs d'activités qui pourraient être visés par une menace terroriste : les rassemblements, les installations et bâtiments, les installations dangereuses et matières dangereuses, la cybersécurité, le secteur aérien, le secteur maritime, les transports terrestres, la santé, la chaîne alimentaire, les différents réseaux de communications-d'eau-d'électricité-etc., que cela soit en France ou quand les intérêts français peuvent être visés ou touchés à l'étranger. Selon le SGDSN, le plan Vigipirate poursuit deux objectifs. Le premier consiste à « développer une culture de la vigilance et de la sécurité dans l'ensemble de la société, afin de prévenir ou déceler, le plus en amont possible, toute menace d'action terroriste » et le second, à « assurer en permanence une protection adaptée des citoyens, du territoire et des intérêts de la France contre la menace terroriste »²⁴. Pour assurer ces deux objectifs de veille et de protection, le dispositif repose sur trois piliers :

- la mise en œuvre de mesures gouvernementales ;
- une signalétique d'information à trois niveaux (vigilance ; sécurité renforcée – risque attentat ; urgence attentat) ;
- le développement d'une culture de la vigilance.

Concernant le premier de ces piliers, les mesures mises en œuvre par le gouvernement visent à compléter ou renforcer les lacunes évaluées ici ou là par le SGDSN. Le second pilier est la mise en place d'une déclinaison de logogrammes « Vigipirate » (voir. *Illustration n°5*). Celle-ci est adaptée en fonction de l'évolution de la menace et de la saisonnalité. Ces « postures » ou niveaux, sont au nombre de trois (vigilance, sécurité renforcée et urgence attentat)

Si elles servent essentiellement à informer les différents services d'Etat sur le contexte de la menace, et donc des différentes dispositions à prendre, cette signalétique est également une information préventive à l'attention de la population. En effet, dans la partie publique du dispositif Vigipirate, le citoyen est désormais « au cœur du nouveau dispositif ». Aussi, le troisième

²⁴ En ligne : <http://www.gouvernement.fr/risques/comprendre-le-plan-vigipirate>

pilier entend développer une culture de la vigilance. En effet, depuis les attentats de 2015 en Île-de-France, l'attention du SGDSN s'est davantage portée sur ce troisième volet, à savoir que le dispositif vise à diffuser :

« une culture de la sécurité auprès de nos concitoyens. Dans sa nouvelle approche, le plan entend effectivement mieux informer chacun d'entre nous sur le terrorisme, les mécanismes déployés pour y faire face ainsi que sur les gestes et les comportements qui protègent et qui sauvent. Face à une menace diffuse et polymorphe, le devoir de protection reconnu à l'Etat ne doit pas conduire au désengagement du citoyen. Chacun doit, au contraire, s'investir individuellement au profit de la sécurité collective, car chacun est responsable de tous » (Gautier Louis, 12/2016, Préface - Brochure « Faire face ensemble »).

Il est intéressant de souligner ici la volonté d'impliquer davantage les citoyens dans la lutte anti-terroriste. En effet, pour informer les citoyens sur les « gestes et les comportements qui protègent et qui sauvent », au lendemain des attentats de Novembre 2015, le gouvernement a conduit une campagne de sensibilisation au travers d'une série d'affiches intitulées "réagir en cas d'attaque terroriste". Cette campagne explique qu'il faut s'échapper, (si possible) se cacher et alerter. Elle donne des conseils pour des gestes de premier secours, ou même indique la conduite à avoir en cas d'exposition à un produit toxique ou à un contaminant²⁵. Cette campagne entend donc impliquer les citoyens à l'égard de leur propre sécurité, et impulser une culture de la "vigilance" contre les attitudes "pirates"²⁶ (Vigi-pirate). Cet aspect nous semble particulièrement intéressant parce qu'il essaye de produire des significations pour la population, sur la conduite qu'elle doit adopter dans un contexte post-attentat, vis-à-vis de son environnement quotidien et des patrouilles de militaires.

²⁵ "Comment réagir en cas d'attaque terroriste ?" (en ligne : <https://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste> ; dernière consultation le 06/08/2019)

²⁶ A noter que le terme renvoie initialement aux "Pirates de l'Air". La formule apparaît notamment à la fin des années 1960 avec la croissance fulgurante du nombre de détournements d'avions.



Vigilance :
*Posture permanente de sécurité,
assure la sécurité quotidienne des
citoyens.*



Sécurité renforcée, risque attentat :
*Réponse de l'État face à une menace
terroriste élevée.*



Urgence attentat :
*Déclenchée en cas de menace
terroriste imminente, ou à la suite
immédiate d'un attentat.*

Illustration n° 5 – Logogrammes Vigipirate

Le rôle des forces armées dans le dispositif Vigipirate

Dans le cadre spécifique du plan Vigipirate, certaines des mesures mises en place par le SGDSN impliquent les forces armées. Face aux évolutions du plan lui-même, le rôle des forces armées a par conséquent également changé au cours du temps. Il ne s'agira pas ci-après de faire l'historique entre 1995 et 2015 de ces évolutions mais plutôt d'exposer les prérogatives confiées aux forces armées.

En dehors de la DOT (Défense Opérationnelle du Territoire), qui « concourt au maintien de la liberté et de la continuité d'action du Gouvernement, ainsi qu'à la sauvegarde des organes essentiels à la défense de la nation »²⁷, les trois Armées (Terre, Air, Mer) sont également impliquées dans la lutte anti-terroriste sur le territoire national et particulièrement dans le cadre du plan Vigipirate entre 1995 et 2015. Initialement pensé comme renfort dans les mesures relatives à la protection du plan Vigipirate, les Armées interviennent avec plusieurs objectifs : dissuader, prévenir et contrôler les domaines d'activités qui leur sont confiés. De façon pragmatique, confier aux armées ce type de responsabilités est loin d'être irrationnel. Qu'il s'agisse de contrôle de zones, de points ou de foules, elles ont démontré lors des précédentes OPEX (Opérations Extérieures) des aptitudes au maintien de la sécurité publique²⁸. Par ailleurs, les Armées sont désormais habituées à s'entraîner et à opérer sur des espaces aux morphologies urbaines : l'existence du CENZUB (Centre d'Entraînement en Zone Urbaine) est particulièrement caractéristique à cet égard. Enfin, ajoutons que la force militaire a parfois été appelée à agir en soutien, en accompagnement ou en complément des forces et des moyens civils lors de crises graves (inondations, tempêtes, etc.).

Concrètement, dans le cadre de Vigipirate, leur mission de prévention, de dissuasion et de protection consiste en la conduite de patrouilles à pied ou en véhicule dans ou autour de sites évalués comme "sensibles". Tout d'abord, la dimension préventive de leur présence doit permettre d'anticiper les

²⁷ Article R*1421-1, Code de la Défense.

²⁸ Notamment dans les conflits contemporains (de l'ère post-soviétique) où le "maintien de la paix" devient le nouveau credo de gestion des crises régionales : Ex-Yougoslavie, Afghanistan, Afrique (Côte-d'Ivoire, Centrafrique) ou Liban.

risques ou potentiels dangers. De même, dans une logique informationnelle, cette présence doit rassurer la population. Ensuite, la dimension dissuasive doit conduire à faire renoncer les éventuelles intentions d'actes terroristes. Enfin, les militaires doivent protéger les biens et les personnes en intervenant directement contre une menace ou une attaque, ou indirectement en mettant à l'abri les personnes présentes ou en endiguant ledit danger.

Depuis les attentats de 2015, les militaires en patrouille sont considérés comme *primo intervenants*, c'est-à-dire qu'ils forment la première force d'intervention en mesure d'empêcher ou de faire cesser une attaque terroriste, et cela en prévision d'une arrivée ultérieure de forces de sécurité spécialisées. Dans la doctrine antérieure aux attentats de 2015, les patrouilles Vigipirate étaient généralement cantonnées à certains sites précis car les attaques auxquelles avaient été confrontées les forces de sécurité intérieures occidentales reposaient sur des bombes artisanales, colis ou des voitures piégés (Davis M., 2012). Ces attaques étaient donc, pour la plupart, indirectes et n'engageaient pas une confrontation entre un attaquant et des attaqués. Or, les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hypercashier en Janvier 2015, puis du Bataclan et de plusieurs terrasses/restaurants parisiens en Novembre impliquent des assaillants armés de fusils d'assaut (type AK-47). Également équipés de ce type d'armes (FAMAS²⁹), les patrouilles de militaires, contrairement aux forces de police conventionnelles, se trouvent alors être les unités les plus à même de riposter face à ce type d'attaque. Avant l'intervention des forces de police spécialisées (BAC, RAID, GIPN, BRI, etc.) ou associées (GIGN, PSIG), les forces militaires dites *primo intervenants* déjà pré-positionnées, doivent tenter de faire cesser les attaques terroristes ou tueries de masses qui se produiraient. Dissuader la poursuite de tels actes ou neutraliser les assaillants sans tenter de les appréhender doit donc permettre de "gagner du temps".

Les aspects dissuasifs et préventifs jouent également un rôle de plus en plus associé au développement de la culture de la vigilance précédemment citée. A partir de 1996, avec la fin de la conscription et le basculement vers une

²⁹ Fusil d'Assaut de la Manufacture d'Arme de Saint-Etienne

armée professionnelle, on peut supposer le lien entre la Nation et son armée s'est amoindri, au point de faire de ce lien un enjeu société important (Boëne B., 2003, Jankowski B., 2008, Chéron B., 2018). Aussi, en se trouvant désormais au cœur du quotidien des habitants, de par leur mise en visibilité mais aussi leur implication sur le territoire national, les forces armées renouent-elles ce lien « Armée-Nation » ? Par les OPINT (Opérations Intérieures), citoyens et militaires se retrouvent à proximité les uns des autres, ce qui semble aussi replacer les enjeux de défense comme étant l'affaire de tous. Dans le contexte d'une *guerre contre le terrorisme*³⁰ où c'est davantage l'impact psychologique des actions que leurs effets directs qui importent, le commandant Pierre Fontaine estime qu'il se joue une « guerre des perceptions » au sein même de l'espace public. Selon lui :

« Vigipirate trouve tout son sens dans le cadre de la guerre des perceptions menée quotidiennement contre le terrorisme. La forte visibilité de nos soldats permet sans conteste de contribuer à juguler les effets anxiogènes générés par le phénomène terroriste » (Fontaine P., 2012, p.69).

La question de la visibilité des patrouilles de militaires semble donc bien être un enjeu primordial dans le dispositif de lutte anti-terroriste au sein de l'espace public. A nous de préciser les contours de ce visible. La visibilité ou la mise en visibilité a-t-elle à voir avec la légitimité ou l'illégitimité de la place des patrouilles dans l'espace public ? Les régimes de visibilité des militaires dans l'espace public sont-ils inhérents à la place qu'ils sont supposés occuper ?

³⁰ L'expression remonte *a priori* aux années 1980, puis est remise au goût du jour par l'administration G. W. Bush après les attentats du 11 Septembre 2001. Or, *La guerre contre le terrorisme* est une formule malheureuse car on ne fait pas la guerre à un mode opératoire. En revanche, on combat un adversaire qui emploie des méthodes "terroristes". Celles-ci consistent spécifiquement à employer systématiquement la violence, afin de créer un effet de terreur qui infléchit l'action des autorités d'un pays dans un but politique, religieux ou idéologique précis.

De Vigipirate à Sentinelle : vers une autonomie

Avant les attentats de l'année 2015, les militaires déployés dans les différentes villes de France renforçaient les forces de sécurité « conventionnelles » (Police, Gendarmerie). Après les attentats de Janvier 2015, le Président de la République François Hollande décréta le déclenchement de l'opération Sentinelle. Celle-ci consiste en la mobilisation d'un important contingent de soldats afin de renforcer la sécurité sur le territoire national en complément du plan Vigipirate. Alors que le plan Vigipirate ne mobilisait qu'au maximum 1100 militaires sur l'ensemble du territoire métropolitain, l'opération Sentinelle en a déployé approximativement 10 000 à son paroxysme. La force Sentinelle devient donc une opération indépendante de Vigipirate sous commandement militaire, même si les soldats en missions restent étroitement liés aux forces de sécurité conventionnelles. D'abord déployés en urgence, les éléments de la force Sentinelle se sont progressivement installés dans la durée, à proximité des sites dont ils avaient la charge. Le contexte impose à l'autorité politique un déploiement en urgence de cette force sans qu'elle ne soit en mesure de prévoir son désengagement. En effet, en OPEX la logique d'intervention repose sur le principe de "ne jamais faire le premier pas sans engager le dernier". Cette règle d'or signifie que lorsqu'une opération est validée par l'autorité politique, elle doit déjà anticiper la manière dont elle se termine. En ce qui concerne Vigipirate/Sentinelle, cette perspective de sortie/désengagement n'est jamais abordée, d'autant plus que les successions d'attaques en Novembre 2015 puis en Juillet 2016 confirmeront davantage une poursuite de l'opération Sentinelle à défaut d'en définir l'issue³¹.

³¹ *Le Figaro*, « Défense : l'opération "Sentinelle" pourrait être abandonnée en 2017 » ; en ligne : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/06/09/01016-20160609ARTFIG00006-defense-sentinelle-pourrait-etre-abandonne-en-2017.php> ; publié le 09/06/2016 (soit un peu plus d'un mois avant les attentats du 14 Juillet 2016 à Nice) ;

Ouest France, « Opération Sentinelle. Le Drian annonce qu'elle se poursuivra », en ligne : <https://www.ouest-france.fr/politique/defense/operation-sentinelle-le-drian-annonce-quelle-se-poursuivra-4362701> ; publié le 12/07/2016.

Cependant, la rapidité, le volume et l'intensité de l'engagement de ces forces provoquent un changement radical dans la vie des armées. En effet, les unités déployées le sont pour des durées allant d'un à deux mois, et cela parfois d'une à quatre fois dans l'année. Cela occasionne une baisse du temps d'entraînement habituel, une fatigue et une usure des troupes ou encore une augmentation du temps d'éloignement avec les familles de militaires. A cela, il faut ajouter que la rapidité d'intervention ne permet pas une préparation efficiente du terrain occasionnant différents problèmes d'hébergement, d'hygiène (douche, lavage des vêtements) ou même d'alimentation. Si les forces militaires françaises sont entraînées dans les valeurs de la rusticité et de l'effort dans la durée (endurance), ces conditions d'intervention affectent rapidement les unités. On peut faire l'hypothèse qu'elles ont un impact sur la perception que les militaires ont de leur propre place dans le cadre de ces opérations Vigipirate/Sentinelle, dans la mesure où elles s'éloignent potentiellement des motivations initiales des jeunes engagés, ou même qu'elles fragilisent leurs relations de couple ou familiales.

Le récit de la mise en alerte et du déclenchement de l'opération suite aux attentats de Charlie Hebdo que m'a fait un camarade d'active chef de groupe (0/2/6) illustre parfaitement ces difficultés. Le lendemain de l'attentat, son unité située à Tarbes est mise en alerte. Journée durant laquelle, en tant que chef de groupe, il est amené à mobiliser son unité et à rassembler le matériel nécessaire (armement, gilet de combat, etc.) pour un possible déploiement en Île-de-France. Le soir même, la confirmation est donnée pour un départ le lendemain matin à la première heure. Son groupe et lui effectuent en bus le trajet depuis le Sud de la France et sont déposés devant un site parisien à surveiller dès le milieu d'après-midi. Peu de consignes et d'informations lui sont alors données. Il ne sait alors pas où les membres de son unité vont loger. Il lui faut malgré tout agir. Il installe une série de rotations pour les patrouilles et entame des recherches pour régler cette question cruciale de l'hébergement : un club de tennis acceptera de loger son unité, qui sera restaurée grâce à la mobilisation de la communauté juive. Et il s'estimait très chanceux, contrairement à d'autres, d'avoir rapidement pu assurer pour son unité ces besoins de première nécessité. La doctrine d'emploi des forces armées sur le territoire national, et particulièrement dans ce qu'elle a de procédural (déclenchement, déploiement et désengagement des unités), est relativement identique, que ce soit dans le cadre du plan Vigipirate ou de l'opération Sentinelle. De ce fait, sauf précisions de ma part, je ne ferai plus à l'avenir de distinctions entre le plan Vigipirate et Sentinelle. En effet, l'opération Sentinelle étant une déclinaison élargie du volet militaire du plan

Vigipirate, il ne me semble plus nécessaire de distinguer l'un de l'autre. Etiqueté Vigipirate ou Sentinelle (le second étant de toutes façons, une extension du premier), les patrouilles de militaires s'appuient sur une même doctrine d'emploi. Je parlerai donc de patrouille Vigipirate/Sentinelle sans plus de distinction. Au-delà des conditions initiales (tumultueuses) du déclenchement de l'opération Sentinelle, c'est toute une logique/logistique qui est mise en œuvre pour assurer ces missions Vigipirate/Sentinelle. Dans l'une et l'autre, l'archétype opérationnel reste le même.

Les doctrines d'emploi des forces : le modus operandi des patrouilles

Au régiment sont donc confiées une à plusieurs missions par année, avec pour chacune d'entre elles une durée bien définie. Le régiment décide d'en confier la responsabilité à une Compagnie ou une Section³², qui elle-même peut être renforcée par des militaires de réserve comme nous l'avons vu. Le Capitaine (CDU) ou le Lieutenant (CDS), commandant la mission, orchestre alors son déroulement. Le jour du départ, l'unité est rassemblée pour la présentation des éléments concernant la journée : départ, déplacement, arrivée sur site, etc. Une fois sur place, l'unité montante procède à la prise de consignes auprès de l'unité descendante. Le chef s'occupe de prendre les consignes relatives à la réalisation de la mission (sites concernés, horaires, procédures, etc.). Pour le reste chacun veille à prendre place sur le site d'accueil et à récupérer, auprès de ses homologues quittant la mission, les différents éléments les concernant (adjoint chef de détachement, chef de groupe, responsable de chambre, etc.). Il arrive parfois que l'unité descendante, en compagnie de l'unité montante, fasse une reconnaissance des sites (aéroports, gare, synagogue, etc.) sur lesquels se dérouleront les patrouilles, à la fois pour prendre contact avec les différents responsables locaux (Police aux Frontières, Police Nationale, Rabbin, etc.), et reconnaître les itinéraires, les espaces de repos, etc. Ces éléments doivent nécessairement être pris en compte par l'équipe montante dans la mesure

³² J'ai auparavant parlé d'Escadron et de Peloton. Il s'agit respectivement de la même chose mais avec des appellations différentes selon la spécialité du régiment (infanterie, cavalerie, artillerie, etc.).

où ils conditionnent le quotidien des patrouilles. Il est intéressant de souligner que les points clefs (objectifs) transmis d'une équipe à l'autre sont à chaque fois réappropriés et les habitudes parfois changées ensuite par l'équipe montante.

Après que l'unité montante se soit installée, le CDU/CDS organise les patrouilles en plusieurs groupes sur le ou les sites précédemment reconnus. Le commandement donne alors ses consignes pour les premières patrouilles du jour ou du lendemain. Généralement, pour une Section, sur la durée du mandat, un ou deux Groupes sont de patrouilles pendant qu'un autre est en repos/alerte. Cependant, la taille des groupes n'a pas toujours un format organique, elle peut être variable selon les missions. Un Groupe peut très bien n'être composé que de trois (binôme, chef de trinôme), quatre (trinôme, chef de trinôme), six (deux binômes, un chef de groupe et son adjoint) ou huit (organiquement) personnes selon les besoins/impératifs (du site de patrouille) ou les aléas (blessures, capacité opérationnelle, etc.), etc. Il peut y avoir autant de déclinaisons possibles que de besoins ou de contraintes.

Une journée de patrouille type s'organise ensuite de la manière suivante. Entre le réveil et le petit-déjeuner sont à heures fixes (ainsi que pour les groupes d'alerte ou de repos), chacun doit se lever, se laver, se raser, s'habiller. Après quoi, le groupe s'équipe (gilet pare-balles, gilet de combat, radio, etc.) puis perçoit son armement ainsi que ses munitions. Le groupe débute alors sa journée de patrouille. Selon les jours ou les missions, cela consiste à patrouiller à pied ou en véhicule (dans un ou deux) dans un secteur (arrondissement, quartier) ou sur un site (gare, aéroport). Ces patrouilles peuvent également consister en une surveillance statique d'un site (édifice religieux, grands magasins, etc.). Ces surveillances statiques ne sont plus (ou de moins en moins) employées. En effet, la vulnérabilité de ce type de dispositif est particulièrement importante. Aussi, il a été décidé que les patrouilles seraient réalisées de manière plus aléatoire avec parfois comme impératif de passer devant certains sites, quitte à démotoriser.

A propos des mobilités

De mon expérience personnelle et des observations que j'ai pu faire, j'ai constaté que les mobilités des militaires étaient très hétéroclites. La démotorisation illustre cela assez bien. La démotorisation consiste, en véhicule, à s'arrêter à proximité d'un site, d'y patrouiller à pied pendant une période donnée, puis de reprendre la patrouille en véhicule. Lors de ma première mission Vigipirate (Cf. *Prologue* — en 2011/2012), nous

rejoignons les sites de patrouille avec le métro/RER tandis que les dernières missions auxquelles j'ai participé (voir livret. *Sous l'Uniforme* — en 2016) nous disposons de véhicules pour effectuer des patrouilles dans des secteurs clairement délimités où nous pouvions démotoriser à discrétion. Cette évolution vers des capacités de se mouvoir plus souples et autonomes me paraît être un point intéressant de la liberté de manœuvre confiée aux militaires. A noter que cette liberté accrue du mouvement m'apparaît être corrélative des changements opérés après les attentats de 2015 avec l'opération Sentinelle.

Les patrouilles à pied se font selon une architecture précise, selon le nombre de personnes au sein du groupe. C'est ce que j'ai appelé dans un précédent travail (Oldra A., 2015), un agencement corporel spatialisé Référence. En ce sens, une patrouille peut se comparer à une relation symbiotique, où chacun dépend de l'autre, car l'action est envisagée comme celle d'une seule et même entité et non pas comme l'action de plusieurs personnes faisant partie d'un groupe. L'articulation des patrouilles, qu'elle soit composée de trois, quatre, six ou huit membres, repose sur un optimum entre son dessein et sa sécurité. Il s'agit donc d'un équilibre visant à conserver la maîtrise des distances entre les membres du groupe, une visibilité à trois-cent-soixante degré, une communication efficace, etc.

Lors des patrouilles, le chef de Groupe ou de Trinôme reste en liaison radio avec sa hiérarchie ainsi qu'avec les réseaux ACROPOL³³ des forces de sécurité conventionnelles. Au début et à la fin de chaque patrouille, le chef de patrouille signale par radio, et lorsqu'il se trouve face à un incident ou un événement particulier, il doit en rendre compte à sa hiérarchie, lui proposer des solutions ou lui demander quelle conduite il doit tenir. Le réseau ACROPOL sert essentiellement à deux choses : informer rapidement les forces de police d'un événement (agression, accident, etc.) et à être informé des potentiels événements à proximité pour lesquels la patrouille pourrait être réquisitionnée.

Juridiquement, le cadre légal de l'action des patrouilles Vigipirate/Sentinelle s'effectue sous le régime du code civil et pénal. Franck Vidalo qui a rédigé un

³³ Réseau de communications opérationnelles de la Police Nationale

mémoire sur « Le cadre légal des opérations Vigipirate et Sentinelle » en 2016, explique parfaitement la situation :

« Les militaires demeurent sans prérogative de police judiciaire et ne peuvent agir qu'en faisant appel à un officier de police judiciaire. Ils n'agissent pas sous le régime du code d'instruction militaire, mais sous celui du code pénal. Leurs missions sont bordées au maximum : ils ne peuvent faire usage de la force si ce n'est dans la limite absolue fixée par la légitime défense. Ils ne sont donc jamais engagés dans des missions de maintien de l'ordre » (Vidalo F., 2016, p.22).

Les règles opérationnelles d'engagement (ROE), c'est-à-dire le cadre d'emploi de la force (et donc du feu) s'appuient sur le droit français de la légitime défense³⁴. Ces patrouilles n'ont donc aucun autre pouvoir que ceux précédemment cités de dissuasion, de prévention et de protection. Aussi serait-il intéressant de savoir si les citoyens leur prêtent d'autres pouvoirs.

L'ensemble des éléments concernant l'institution militaire (Armée de Terre, 1^{er} RHP, réserve opérationnelle) et les opérations Vigipirate/Sentinelle (le rôle des forces armées dans Vigipirate, l'autonomisation de l'action avec Sentinelle et le mode opératoire *sui generis* des patrouilles militaires) a permis de poser les connaissances "objectives" nécessaires à la poursuite de la lecture. Malgré l'organisation rigoureuse, les nuances salutaires et les lourds acronymes dont les précédents éléments font état, ces connaissances sont néanmoins particulièrement nécessaires à l'appréhension des résultats ultérieurs, et cela pour deux raisons. La première touche à des subtilités qui sont susceptibles de transparaître dans les développements ultérieurs, lors de mes propres observations (livret. *Sous l'Uniforme*) ou des discours tenus par les réservistes que j'ai interviewés (livret. *A Cheval*). Comme des blagues d'initiés, ces subtilités ne sont compréhensibles qu'au regard de certains éléments précités. Aussi était-il nécessaire de développer ces éléments ici afin qu'elles puissent facilement être éclairées dans les livrets. La seconde raison, indirectement liée à la première, concerne le jeu des perspectives. En partant du principe que les éléments que nous venons de présenter sont "objectifs" en raison du factuel sur lequel ils reposent, ils sont alors

³⁴ L'agression se doit d'être actuelle, injustifiée et réelle, ce à quoi la réponse doit-être nécessaire, simultanée et proportionnée.

fondamentaux pour mesurer les écarts des mises en situations faites par chaque individu depuis la place qu'il occupe. Cet écart est en somme le même que celui que nous évoquions auparavant entre réel et réalité : le premier est objectif quand le second est subjectif. De l'écart entre l'un et l'autre résulte les mises en situations et les mises en place qu'opèrent les acteurs depuis leur propre place : entre les militaires et les citoyens, ou même entre les militaires (selon le statut, le rôle, la fonction, le caractère, etc.) comme entre les citoyens (ceux qui ne les voient pas, ceux qui apprécient leur présence, ceux qui la réprouvent, etc.).

UNE MICROGÉOGRAPHIE POUR MÉTHODOLOGIE

Pour traiter de la question de la place des militaires de l'opération Vigipirate/Sentinelle dans l'espace public urbain, j'ai choisi de recueillir différents points de vue, de rassembler plusieurs perspectives différentes. Ceux-ci relèvent de la combinaison des emplacements depuis lesquels chacun observe ces patrouilles Vigipirate/Sentinelle, du rôle social dans lequel j'ai classé les acteurs en scène (passants, militaires, réservistes, etc.), et de l'attitude qu'ils adoptent face-à-face. Autrement dit, ces perspectives sont relatives aux places que les acteurs se donnent à eux-mêmes et à celles qu'ils attribuent aux autres. Cette posture suppose par ailleurs d'explicitier d'où je parle en tant que chercheur, de présenter le champ épistémologique auquel je me rattache :

« Le scientifique a le devoir de mettre en place, en perspective et en visibilité sa démarche méthodologique car c'est elle qui annonce le niveau d'objectivation qu'il choisit et sa place épistémique au sein de sa discipline mais aussi au sein de la communauté d'expression des acteurs » (Hoyaux A-F., 2008, p.34).

Cette démarche qui tente de conjuguer plusieurs perspectives socio-spatiales à propos de l'objet "patrouilles de militaires Vigipirate/Sentinelle", y compris celle du chercheur lui-même, est une démarche essentiellement méthodologique que je qualifie de *microgéographique*. Usité s'il en est, ce terme reste la plupart du temps implicitement défini. Aussi, j'exposerai d'abord les utilisations contemporaines du terme de microgéographie (ou, micro-géographie) pour ensuite mieux asseoir ce en quoi la méthode microgéographique consiste à mon sens, spécifiquement dans la présente démarche de recherche. Une fois ces éléments posés, je présenterai plus précisément mon terrain. Comme je l'ai répété plusieurs fois depuis, il s'articule autour de trois entrées : celle du militaire lui-même, celle des réservistes au sein de l'Armée de Terre et celle des habitants (passants ou résidants). Ces entrées composeront chacune une partie de l'argumentaire de la thèse. Aussi, il sera surtout question de présenter l'articulation arborescente des techniques d'enquête et d'observation transversales aux quatre entrées.

A. Qu'entend-t-on actuellement par microgéographie ?

De quoi une géographie dite *micro* est-elle le nom ? Du grec *mikros*, le préfixe renvoie étymologiquement à quelque chose de petit. On peut donc supposer qu'il s'agit de conduire une étude géographique sur un phénomène restreint. Selon le Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), le préfixe "micro" renvoie à une « observation portant sur des données individuelles ou partielles dans un domaine considéré »³⁵. Le terme de microgéographie s'associe donc intuitivement à l'idée qu'il s'agit d'une géographie qui se focaliserait sur de petits espaces (de grande échelle), et qu'il serait opéré un "zoom" afin d'observer des phénomènes qui ne seraient pas perceptibles par le chercheur aux autres échelles.

Une nuance est tout de même à noter dans l'utilisation ou non du trait d'union : micro-géographie ou microgéographie ? L'utilisation du trait d'union introduit l'idée que le préfixe qualifie le nom auquel il s'associe. Une "micro-géographie" désignerait ainsi une petite géographie, qui se restreindrait donc à une petite portion d'espace. L'échelle y est l'unique angle d'approche. Par extension, lorsque l'on parle de micro-espaces, de micro-situations ou de micro-territoires, l'on désigne en taille des petits espaces, des petites situations ou des petits territoires. En revanche, sans trait d'union, la microgéographie constitue un substantif féminin qui désignerait ainsi un rapport géographique particulier avec de petits éléments, pouvant eux-mêmes avoir potentiellement d'autres implications (multiscalaires, représentationnelles, etc.). Cette deuxième suggestion étend la restriction d'une micro-géographie vers d'autres registres que ceux de l'unique échelle d'analyse. C'est cette dernière convention que nous utiliserons.

³⁵ CNRTL, "micro" ; en ligne : <https://www.cnrtl.fr/definition/micro>

Chez les géographes

Commençons par nous intéresser à l'utilisation du terme par la communauté des géographes : comment le mobilisent-ils ? À quelles fins ? Quelles significations lui attribuent-ils ? La première recension du mot à ma connaissance se trouve dans un article Robert S. Platt publié dans les *Annals of the Association of American Geographers* en 1939, et intitulé « Reconnaissance in British Guiana, with comments on microgeography ». Dans l'épilogue de cet article, Platt a le mérite de consacrer une petite réflexion sur le mouvement de cette microgéographie à son époque³⁶. De ce commentaire, nous avons retenu un extrait :

« Field work is a prerequisite, and in the field is an old obstruction: the geographer's dilemma in trying to comprehend large regions while seeing at once only a small area. In the field all geographers are "microscopic". Those whom others have called "microscopic" are geographers that have not leaped to sweeping generalizations, but have chosen to work patiently with the fundamental stuff of which all true generalizations are composed, not forgetting the complex areal association of geographic phenomena » (Platt R. S., 1939, pp.125-126)³⁷

Si Platt se place en défenseur des "géographes microscopiques" sans nous en dire véritablement davantage, il souligne néanmoins un point qui me paraît être crucial à propos du "microgéographe" à savoir qu'il cherche à comprendre de grandes régions en ne se confrontant qu'à de petits espaces. On retrouve cette idée dans un texte français cette fois, et plus précisément

³⁶ Il précise d'ailleurs que la microgéographie est même antérieure à la Première Guerre mondiale : « Microgeography is a logical development in modern method, begun before the World War and still evolving » (ibid, p.125)

³⁷ Traduction : « Le travail sur le terrain est une condition préalable et constitue sur le terrain un vieil obstacle : le dilemme du géographe est de tenter de comprendre de grandes régions tout en ne voyant qu'une petite zone. Sur le terrain, tous les géographes sont "microscopiques". Ceux que d'autres ont qualifiés de "microscopiques" sont des géographes qui n'ont pas opté pour des généralisations à l'emporte-pièce, mais ont choisi de travailler patiemment avec les éléments fondamentaux qui composent toutes les vraies généralisations, sans oublier l'association complexe des phénomènes géographiques »

dans un principe de *Géographie botanique* écrit par Jules Carles en 1948, qui souligne que « nous serons géographes à l'échelle qui est accessible à notre observation journalière » (Carles J., 1963 (1948), p.7). Puis, il écrit plus loin : « après avoir pris une idée générale de la végétation, il reste à l'étudier en détail, et que la place est libre pour une Microgéographie » (ibid, p.76). Pour Carles, la microgéographie ne relève pas explicitement d'une méthode à l'échelle corporelle (celle de l'observation directe) et temporelle (au quotidien) du géographe, mais d'une étude "en détails". Plus loin, il évoque « une Microgéographie qui ne néglige rien » (ibid, p.104). Si Carles ne précise pas ce qu'est une "Microgéographie", il pointe du doigt le souci des détails³⁸ et de leur complète prise en compte. Le terme est réutilisé ici ou là dans les années 1970-1980 souvent avec son antonyme la macrogéographie. Cependant, depuis la fin des années 1980 jusqu'à aujourd'hui, le terme de microgéographie (et micro-géographie) est davantage employé pour lui seul, pour ce qu'il désignerait supposément intuitivement par lui-même. Il n'en reste pas moins que son utilisation sous-entendue et implicite concerne le domaine des petits espaces. Entre autres exemples, Peter Gould parle ainsi d'espace microgéographique pour « la salle où se déroule jeu » (Gould P., 1987, p.6). Les questions scalaire et méthodologique (conformément à l'insinuation de Jules Carles) tiennent à partir des années 2000 une place fondamentale dans la conception de ce que serait une démarche microgéographique. L'une et l'autre sont fondamentalement indissociables dans la mesure où c'est à l'échelle du chercheur que les objets sont appréciables, et qu'ils sont donc considérés comme "petits" au prisme des objets traditionnels de la discipline géographique. Dès lors, les questions du vécu quotidien (Dear M., 1995 ; Grésillon L., 2004 ; Gobenceaux N., 2007) et de l'expérience spatiale (Bailly A., 1989), cela à l'échelle de l'individu, qu'il soit habitant (Bonin S., 2004 ; Matthey L., 2005a, 2005b ; Morelle M., 2007) ou chercheur (Mounet C., 2007) s'associent à une démarche

³⁸ Il ne serait pas surprenant que Jules Carles ait lu *Micrographia* (1664) de Robert Hooke. Ouvrage emblématique qui compile des observations réalisées à la lentille et au télescope, alors inédites pour l'époque. Cela ne reste qu'une pure spéculation assumée.

microgéographique, sans pour autant que les contours de celle-ci soient clairement délimités.

Il y a donc un vide sémantique qui pose problème. Problème que différents travaux ont tentés d'élucider³⁹. De ces travaux, j'ai retenu quatre auteurs qui se sont particulièrement essayés à ce travail de définition, il s'agit de Vincent Coëffé (2008), de Valentin Guyonnard et Luc Vacher (2018), et de Emmanuelle Petit (2012).

Dans les actes du Géopoint de 2006, Vincent Coëffé commence par poser un constat, celui que la discipline géographique est trop longtemps restée sourde et :

« abstraite du sol, des masses d'objets en cherchant des régularités, mieux à même de surgir en s'émancipant de la réalité empirique immédiate. Le risque dans ce processus est une épuration du réel » (Coëffé V., 2008, p.73).

A contre-pied de cette dynamique, et pour un retour vers les petites choses, il introduit la question micro-géographique et questionne sa visibilité contemporaine dans la discipline. Restée encore trop discrète, il considère qu'elle vise à « prendre en compte l'action en train de se faire » (ibid, p.73), notamment par « l'observation et l'analyse des comportements élémentaires relatifs à la civilité » (ibid, p.74) non sans considérations pour les théories interactionnistes. Vincent Coëffé reprend alors ses travaux sur l'espace de la plage pour illustrer ce que serait une microgéographie. Il y est question de l'acteur qui pratique la plage et notamment de son corps, de son esthétique (bronzage), de ses appareils (ombrelles, strings, lunettes de soleil, huiles, etc.) et des interactions qu'il réalise avec les autres (drague verbale et surtout visuelle). Il présente ainsi la plage comme un espace produisant des normes, elles-mêmes détournées par les acteurs en des jeux de distances, autant euclidiennes que symboliques, notamment avec les limites et les frontières de l'intimité. La pratique de la plage requiert ainsi « un savoir plus ou moins bien partagé » dans une mise en scène théâtralisée des masques portés par les uns et les autres, car pour Coëffé :

³⁹ La journée d'étude « Approches "micro" en géographie », organisée par Hovig Ter Minassian à l'université de Tours le 12 novembre 2015 est une de ces tentatives.

« tout individu est doté de savoirs géographiques, de compétences pour évaluer la bonne distance aux autres selon le contexte d'action. En ce sens, il sait que tout n'est pas possible en toute circonstance et en tout lieu » (ibid, p.74).

Cette compétence à « évaluer les bonnes distances » à partir du respect ou du détournement des normes d'usages de l'espace de la plage me semble en ce sens pertinente comparativement à notre propre recherche.

L'article de Valentin Guyonnard et de Luc Vacher appuie le propos de Vincent Coëffé. Leur article porte sur « la mesure et [...] la qualification des distances de l'interaction sociale dans l'espace de la plage » (2018, p.161), et traite pour partie des : « manières d'aborder la fréquentation des plages en géographie et les choix méthodologiques nécessaires à l'analyse microgéographique » (ibid, p.161). Ils tentent d'aborder la question des distances à l'échelle de la plage, des usagers et de leurs pratiques. Fortement inspirés par la proxémie de E.T. Hall, ils estiment ainsi que la microgéographie :

« est donc autant une géographie des petites aires, qu'une "géographie fondant son analyse sur des données individuelles (par opposition à la macrogéographie qui part de données agrégées)" (Bailly, 1984, p. 138) » (Guyonnard V., Vacher L, 2018, p.164).

Sa pertinence n'est selon eux plus à démontrer, mais nécessaire pour une géographie culturelle qui s'intéresse à la place du corps dans la production de l'espace. Deux remarques méritent cependant d'être formulées ici.

La première porte sur un malentendu, qui peut faire contre-sens, lorsque les auteurs écrivent que « l'espace plage présente des caractéristiques qui ne simplifient pas toujours l'approche microgéographique » (ibid, p.162). On comprendra que l'espace ne présente pas de résistance en soi à une méthode, mais que la conduite de la démarche microgéographique peut s'avérer plus ou moins complexe selon l'objet étudié. S'ils ne le stipulent pas directement, ils laissent entendre que la conduite du terrain, la manière d'aborder l'étude d'un espace par le chercheur est partie prenante de la méthode microgéographique. C'est selon moi un point fondamental sur lequel je reviendrai ci-après.

La seconde remarque concerne une lacune très prégnante dans leur analyse, celle du sens donné par les "plageurs" (terme de Guyonnard V., Vacher L., 2018, p.163). A partir du prétexte que la plage serait un « espace neutre, sans

repère, et donc d'une certaine manière sans distance (puisque une distance se définit nécessairement par rapport à un repère) » (ibid, 162), ils en viennent à ne s'intéresser ici⁴⁰ qu'aux métriques euclidiennes qui régissent l'emplacement qu'occupe tel ou tel groupe de plageurs. S'il y est question d'interactions, celles des représentations symboliques de l'espace sont ignorées, alors qu'ils comparent pourtant l'espace de la plage à « un palimpseste sur lequel s'inscrivent chaque jour une histoire et une organisation spatiale qui peuvent être différentes » (ibid, p.162). Cette absence est pourtant en contradiction avec la géographie culturelle qu'ils veulent faire valoir, en renvoyant justement à un article de Vincent Coëffé dans lequel, ce dernier précise pourtant que l'approche par les « singularités (y compris à travers la subjectivité des individus) et [...] l'échelle micro » (Coëffé V., 2014, p.14) visent à traiter efficacement de la relation entre le corps et l'espace. A la fin de l'article de 2008 que nous présentions précédemment, Coëffé écrit à propos de la plage que :

« y prendre place suppose en fait de produire un jeu de proximité/distance aux autres tirant parti à la fois de règles construites et de ruses permettant un détournement acceptable, ne remettant pas fondamentalement en cause l'habitabilité du lieu. Pour être habitable, la micro-géographie doit sans doute elle-même articuler des figures contradictoires, en prêtant attention aux petits lieux et liens, tout en échappant au relativisme radical qui ne verrait dans les objets géographiques que des ensembles incomparables les uns aux autres » (Coëffé V., 2008, p.76).

Coëffé résume là assez bien les enjeux d'une méthode microgéographique, c'est-à-dire de considérer les distances interindividuelles aux petites échelles⁴¹ comme les conditions de la possibilité d'*habiter* un lieu. Habiter qui réside précisément dans les « petites choses, des petites actions

⁴⁰ Je ne suis pas allé recouper cette affirmation avec les autres publications des auteurs. En revanche, l'utilisation du terme « microgéographi.e.que » n'est présente qu'ici. De plus, l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) de Luc Vacher va dans ce sens.

⁴¹ « L'échelle cartographique et l'échelle géographique sont deux notions distinctes et qui ne doivent en aucun cas être confondues » (Lévy J., 2013 « Echelles » in Lévy J., Lussault M., 2013, p.312)

foisonnantes, éphémères, dont l'existence n'a de sens que située » (ibid, p.73). S'il souligne à juste titre l'importance du sens donné par chacun aux petites distances, il ne creuse pas davantage la question. Concernant le sens que (se) donnent les habitants aux situations vécues, Vincent Coëffé s'en tient à l'habitus bourdieusien⁴² quand Valentin Guyonnard et Luc Vacher l'omettent complètement. On comprend effectivement que ce n'est pas dans leurs intentions de traiter d'une telle question, et que leurs propositions sont particulièrement stimulantes en tant qu'elles explorent les sphères proxémiques de Hall. Néanmoins, à une telle échelle justement et parce que la plage semble être un « espace neutre, sans repère », il nous semble d'autant plus primordial de s'intéresser aux significations produites par les acteurs en situation. Dans sa thèse, Marie Chabrol explique que la démarche microgéographique qu'elle défend cherche à : « *comprendre des processus existants* qui ne sont pas forcément lisibles à des échelles plus vastes, mais qui participent cependant du processus global de changement urbain et social » (Chabrol M., 2011, p.89). Selon moi, c'est précisément la lisibilité et la visibilité de ces significations individuellement produites qui constitue la pierre angulaire de l'architecture d'une approche microgéographique.

Cette question de la production des significations par les habitants, et cela à partir de petits espaces qui seraient révélateurs de mécanismes plus grands, est traitée et développée dans la thèse de Emmanuelle Petit (2012) portant sur les objets qui matérialisent différents types de souvenirs en montagne. Elle estime qu'en étudiant ces artefacts mémoriels :

« il est possible de saisir de nombreux enjeux du fonctionnement de la vie en société, qui s'expriment entre autres par la recherche, l'octroi, la tenue, la défense d'une place. C'est en cela une invitation au développement d'une micro-géographie attentive aux individus, à ce qu'ils disent, à ce qu'ils font, et à ce qui légitime leur place, celle qu'ils veulent tenir et celle qu'on leur fait tenir, à travers les rapports

⁴² Entre autres exemples, la « charge érotique » des parfums, « l'idéal de la pin-up hollywoodienne aux formes sexualisées » ou « le string qui est interprété par le dragueur comme un signe d'ouverture ».

sociaux qui se nouent et se dénouent autour de ces artefacts » (Petit E., 2012, p.V).

Plus important encore, toujours selon elle, la microgéographie :

« s'appuie sur une unité de base la plus petite possible — ici à la fois l'objet et l'individu. Elle vise à faire surgir des processus voire des structures du fonctionnement plus global de la société. Mais surtout, elle ne cherche pas à faire émerger des significations qui seraient ignorées de ceux qui vivent dans ce monde » (Petit E., 2012, p.52).

Cette approche compréhensive de la signification du monde de l'habitant exprimé par et pour lui-même, implique pour le chercheur d'être ancré « dans une certaine forme de proximité avec les acteurs en jeu, au plus près de leurs mots, de leurs gestes, de leurs pratiques » (ibid, p.53). Je rattache ici les deux remarques que je formulais précédemment à propos de l'article de Guyonnard et Vacher concernant la manière d'aborder l'étude d'un espace par le chercheur ainsi que l'intérêt qui devrait être porté aux significations données par les acteurs étudiés. A mon sens, il ne peut être fait l'impasse sur une approche compréhensive dans une démarche microgéographique. Démarche incluant *de facto* le chercheur au plus près de ce/ceux qu'il étudie. Pour ainsi dire, il s'agit d'éviter d'apposer et d'imposer aux acteurs étudiés les carcans à partir desquels le scientifique raisonne. C'est à partir des actions et des paroles des habitants qui vivent le monde par leur(s) place(s) qu'il est ensuite possible de dégager des mécanismes plus globaux. La démarche microgéographique est certes soucieuse de ce qui se joue à l'échelle individuelle, au sein de petits espaces, mais elle doit considérer ces micro-spatialités à l'aune de ce qu'elles sont pour les acteurs eux-mêmes.

Que nous disent ces quatre auteurs. Si l'on compile tous les éléments évoqués jusqu'ici, il est possible d'affirmer que la démarche microgéographique actuelle comme méthode scientifique et comme base conceptuelle s'intéresse aux petits espaces, aux contextes situés où les individus, ainsi que les groupes auxquels ils se rattachent, jouent avec des métriques et des distances autant euclidiennes que symboliques avec les autres. Ces jeux de distances, autant en acte que par le discours, impliquent les places (contraintes ou désirées) qu'ils occupent et celles qu'ils ambitionnent d'occuper. Les normes sociales et institutionnelles auxquelles ils se confrontent peuvent être dénoncées, stratégiquement contournées, voire

défendues par eux. Cela implique nécessairement qu'ils articulent leurs représentations et leurs interprétations des contextes (et des conditions supposément objectives de ces contextes) dans lesquels ils se trouvent pour agir.

Le micro- ailleurs

Vincent Coëffé, Valentin Guyonnard et Luc Vacher, comme Emmanuelle Petit et l'essentiel des autres auteurs précédemment cités, s'appuient sur l'anthropologie de E.T. Hall, les théories interactionnistes de E. Goffman et la psychosociologie phénoménologique de A. Moles et de E. Rohmer (à l'exception de Vincent Coëffé qui mobilise l'anthropologie phénoménologique de Albert Piette). Ces références non-géographiques appartiennent aussi, pour certaines d'entre elles, à des approches micro-. Il s'agit notamment de la microsociologie (Lapassade G., 1996 ; Joseph I., 2003) et de la micropsychologie (Moles A., 1976 ; Schwach V., 1993). Deux approches auxquelles l'on peut associer la *microstoria* (Ginzburg C., 1980 ; Revel J., 1996). D'abord, la microsociologie « est l'étude des formes routinières ou inédites de nos engagements » (Joseph I., 2003, p.120) quotidiens dans la vie sociale, des circonstances momentanées, des rencontres comme « ordre de phénomènes sociaux qui ont leur histoire spécifique » (ibid, p.6). Ensuite, la micropsychologie est :

« l'étude des phénomènes qui sont de l'ordre du (ou qui sont inférieurs au) seuil minimum de perception rationnelle de l'individu normal : tous les phénomènes qui, pour une raison de "petitesse", sont évacués, minimisés ou oblitérés par le champ de conscience » (Moles A., 1976, p.16).

Ces phénomènes sont ainsi étudiés dans « le jeu des interactions, des valeurs, des choix, des micro-décisions, qui se trouvent impliqués dans une action globale donnée ou dans un flux de comportements » (Moles A., Rohmer E., 1996, p.23). Enfin, plus questionnée et travaillée que les deux approches précédentes, la *microstoria* suggère d'élaborer la connaissance historique à partir de l'indiciel, comme équivalent temporel de la petite échelle spatiale. Carlo Ginzburg propose ainsi de s'appuyer sur les signes, traces et pistes ignorées des historiens (1980). Les irrégularités permettent de revenir à une histoire plus en substance qui n'évince pas les détails, le vécu des individus

et « les stratégies sociales développées par les différents acteurs en fonction de leur position et de leurs ressources respectives, individuelles, familiales, de groupe, etc. » (Revel J., 1996, p.21). En cela, la *microstoria* s'attache à se définir « comme science du vécu » (Ginzburg C., Poni C. P., 1981). Ainsi les microsociologues portent leur attention sur les engagements quotidiens des individus, les micropsychologues tentent de saisir ce qui n'est pas pris en compte par les interacteurs mais qui participe pourtant de leurs actions, et les microhistoriens ne cherchent pas tant les actes passés que les détails inconstants qui permettraient d'étayer la connaissance des conditions de vie passée, le vécu historique. Dans les trois cas, il me paraît possible d'utiliser les termes de Lapassade, qui considère pour la microsociologie, qu'il faut s'évertuer :

« à connaître ce que les acteurs eux-mêmes connaissent, à voir ce qu'ils voient, à comprendre ce qu'ils comprennent, à s'approprier leur vocabulaire, leur façon de regarder, leur manière d'établir ce qui, pour eux, est important et ce qui ne l'est pas. Il s'agit d'accéder aux significations accordées par les membres aux événements sociaux » (Lapassade G., 1996, p.98).

La microgéographie, à la manière de ces autres occurrences, ne qualifierait-elle pas *in fine* la même chose ? Quand Victor Schwach interrogeait Abraham Moles sur « les motifs qui l'avaient conduit à appeler son approche de la vie quotidienne "Micropsychologie", il répondit par cette boutade : "Vous savez, microsociologie c'était déjà pris" » (Schwach V., 1993). Il y a là quelque chose de l'ordre d'une disparition à propos de ce qui fait discipline. Une approche micro- (quelle qu'elle puisse être) peut-elle encore faire les frais du découpage institutionnel des connaissances⁴³ ?

⁴³ Les disciplines de sciences humaines et sociales ne restreignent-elles pas une approche micro- dans la mesure où chacune d'elle (géographique, sociologique, psychologique, historique, ethnographique, anthropologique, etc.) tentera de tirer la couette dans le giron de ses préoccupations ?

Quels enseignements est-il donc possible de tirer à la fois de ce que la communauté des géographes désigne par microgéographie, et de ce que les autres disciplines entendent chacune derrière leurs appellations micro ?

Premièrement, il est question d'échelle. Pour les géographes il s'agit d'un truisme, tandis que pour les sociologues, les psychosociologues ou les historiens, cela n'a rien d'évident, bien que cela le soit de plus en plus ou parfois qu'ils l'utilisent sans savoir qu'ils le font ou sans savoir ce que cela recouvre. Il y est donc question de l'échelle des situations d'interaction, de l'échelle de ce que Albert Piette appelle le "mode mineur de la réalité", c'est-à-dire les « petits détails de l'interaction, non partagés par tous les acteurs, jugés non pertinents et à peine remarqués par eux-mêmes » (Piette A., 1998a, p.275), et enfin, de l'échelle du vécu individuel.

Deuxièmement, ce vécu qui trouve précisément une place transversale à toutes ces approches micro-, Armand Frémont la signalait déjà en 1976 dans *La région, espace vécu* :

« Les sciences humaines apportent à la connaissance de l'espace vécu des éclairages nouveaux qu'il n'est plus possible d'ignorer. Mais leurs méthodes, si elles sont bien adaptées aux objets de la sociologie, de la psychologie ou de l'ethnologie, restent très incertaines lorsqu'elles s'appliquent à l'étude des rapports de l'homme à l'espace. L'espace se trouve saisi comme subsidiairement dans une démarche qui ne l'intègre jamais pleinement » (Frémont A., 1999 (1976), p.121).

Tenant compte des autres disciplines, il arrivera à considérer l'espace vécu comme un espace intimement personnel, dans l'utilisation des distances comme dans la spontanéité des perceptions (de ce que l'on voit comme de ce que l'on ne voit pas). Espace qu'il qualifie comme une œuvre qu'il convient d'analyser "au-delà du seul aspect extérieur" :

« [C'est] dans l'intimité et la vibration des perceptions, différenciée selon ceux qui y vivent et ceux qui regardent. (...) La complexité de l'œuvre et sa richesse s'épaississent encore dans la mesure où ces auteurs collectifs font partie intégrante de la création, façonnés par elle autant qu'ils la modèlent, et s'observant dans le spectacle qu'ils se donnent à eux-mêmes » (ibid, p.259).

Bien que Frémont typifiait ce vécu à partir de catégories préétablies, l'espace vécu comme il est entendu désormais, c'est-à-dire comme l'espace « tel qui est perçu et pratiqué par les êtres qui y vivent » (Lévy J., Lussault M., 2013,

p.367) fait partie prenante de la géographie sociale et nous paraît indissociable d'une approche microgéographique.

Troisièmement, échelle individuelle et vécu soulèvent indirectement la question de l'intentionnalité. Celle-ci caractérise la conscience dans sa « tension avec le monde extérieur, par une intention dirigée vers quelque chose » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.561). Elle fragilise nécessairement la possibilité d'une science objective, car chacun est alors en mesure de produire des représentations et de formuler des interprétations qui lui sont propre. L'intentionnalité en interaction, ainsi que son interprétation à partir des situations vécues auparavant, laisse entrapercevoir que l'approche micro-analytique évolue constamment dans un environnement labile et indéterminé :

« Instabilité des formes, processus génératifs, poids décisif des actions individuelles... : le modèle implicite auquel renvoie cette approche est celui d'un procès historique qui se déploie à travers des dynamiques mettant en jeu des configurations sociales complexes et qui sont non linéaires et, à chaque moment, imprévisibles. Cette notion d'imprévisibilité est celle qui me semble le mieux éclairer le niveau auquel se situe l'analyse micro-sociale : celui d'une causalité qui est, à chaque moment, pensée comme ouverte » (Revel J., 1996, p.120).

L'imprévisibilité dont parle Jacques Revel, renvoie à cette idée que les micro-événements vécus à l'échelle individuelle sont trop diffus pour être constitutif de la vie sociale. Les aspects aléatoires, instables et non linéaires de la vie micro-sociale pour partie issus de l'intentionnalité de chaque individu nous invitent donc à introduire une dernière approche qui soit structurante pour leur appréhension.

Cette approche est ce que Bruce Bégout nomme la "microphénoménologie". Dans *La découverte du quotidien* (2018), Bégout pose les fondements philosophiques d'une phénoménologie du quotidien. Puisque dans la vie quotidienne « toute partie renvoie à toutes les autres et par là même au tout, il suffit d'examiner en détail n'importe quelle partie pour accéder à la vision du tout » (Bégout B., 2018, p.81), tout en conservant à l'esprit que le fait quotidien « n'est pas la micro-manifestation de la totalité, mais celle de la totalisation » (ibid, p.85). Une telle proposition est ainsi à croiser avec ce que nous disions précédemment à propos de l'approche de Emmanuelle Petit.

Dans sa quête du quotidien, Bégout reste particulièrement soucieux de conserver la "substance" du quotidien (ce qui semble variable d'un individu à un autre, son intentionnalité constitutive) tout en progressant vers une compréhension plus globale de ce qu'il est. C'est ainsi qu'il en vient à discuter une microphénoménologie qui lui permettrait d'atteindre cet objectif, en conservant « l'obligation méthodologique de rester au plus près de la description des phénomènes singuliers afin d'ancrer l'essence dans le fait, l'universel dans le singulier, unique lieu où réside et où il doit être examiné » (ibid, p.89). Elle est donc selon lui la combinaison de la microscopie simmelienne et de la phénoménologie husserlienne, permettant ainsi de saisir et de :

« dévoiler le réseau intentionnel qui se tisse entre le sujet et le monde dans lequel il s'inscrit, mais elle a également pour but de clarifier de manière non psychologique mais transcendantale la donation de sens qui fait du monde de la vie plus que le miroir des attentes subjectives » (ibid, p.87).

Comme pour la vie quotidienne, la considération de la place des militaires dans l'espace public urbain implique des projections de sens qu'effectuent les individus. La microphénoménologie s'intéresse à la relation entre un quotidien objectivé partageable et l'intentionnalité des individus qui cherchent « sans cesse à donner un sens à [leur] environnement » (ibid, p.88).

Mon ambition désormais est de faire coaguler l'ensemble des éléments cités jusqu'ici en une méthode microgéographique propre. Il s'agira notamment d'associer la géographie des spatialités, la géographie phénoménologique et la sociologie des interactions pour valider une telle méthode.

B. Une filiation épistémologique tripartite pour établir une méthode microgéographique

La méthode microgéographique que je prétends désormais établir convoque la géographie des spatialités (issue du tournant actoriel porté notamment par Jacques Lévy et Michel Lussault), la géographie phénoménologique (celle de André-Frédéric Hoyaux et de Augustin Berque) et la sociologie du quotidien (d'Alfred Schütz) et des interactions (en particulier l'interactionnisme symbolique). Ces trois angles, s'ils n'ont rien d'inédit pour les géographes, composent l'architecture de la méthode microgéographique que j'entends défendre. Avant de présenter chacun des angles, je vais métaphoriquement présenter ce qu'ils représentent pour moi dans l'élaboration même de ma démarche.

D'abord, la géographie des spatialités, instrument fondamental de structure, est à considérer comme le squelette sur lequel s'articuleront les deux autres approches. Ensuite, la géographie phénoménologique est l'instrument de vie, l'insufflation organique et métabolique de la méthode microgéographique. Sans elle, pas d'existence *avec-par* l'espace, ni de relations possibles avec l'environnement humain. Enfin, les sociologies des interactions et du quotidien forment l'instrument de l'action, la musculature à l'origine du mouvement et de l'intersubjectivité de l'action. L'ensemble doit être initié au sein d'une démarche scientifique, instrument réflexif encéphalique, sans quoi il y aurait apoplexie.

Cette métaphore organisationnelle simplexe de ce que j'entends par microgéographie ne cherche pas à enfermer dans une fonction chacun de ces aspects, mais bien à les mettre en lien les uns avec les autres. Il va de soi qu'ils sont tous intimement tissés et entremêlés, qu'ils puisent entre eux ce dont ils ont besoin. Aussi, cette vue de l'esprit n'est qu'un outil dont la destination n'a pour raison d'être que celle d'agencer les différentes méthodes d'enquête et d'observation que j'ai mobilisées au terrain. Si certains éléments recouperont des développements antérieurs, c'est afin d'insister sur leurs apports à une méthodologie microgéographique cohérente.

L'ossature : la géographie des spatialités

Je viens de l'annoncer, la géographie des spatialités constitue aujourd'hui une charpente essentielle de la géographie humaine. Pour Michel Lussault, cette géographie des spatialités s'intéresse :

« à la manière dont les opérateurs sociaux utilisent la ressource spatiale, font avec l'espace qui leur est fourni par le contexte d'expérience dans lequel ils sont insérés, au gré des circonstances qui sont les leurs » (Lussault M., 2010, §12).

Celle-ci est pour partie issue d'un *tournant géographique* (Lévy J., 1999) au sein de la discipline. L'idée centrale de ce tournant se caractérise, pour Jacques Lévy, par la volonté de raccrocher une discipline géographique isolée qui fonctionnait en vase clos avec les enjeux des autres sciences humaines et sociales. Parce que les autres disciplines traitent de questions spatiales, l'effort de ces géographes a été de penser un « retour nécessaire pour dessiner un cadre théorique opérationnel » (Lévy J., 1999, p.35) afin précisément d'établir « des connexions avec tous ceux qui, de l'extérieur, s'intéressaient à l'espace et en sont peu à peu venus à situer leur discipline comme une composante d'un vaste ensemble » (ibid, p.96). Dans cette dynamique, le tournant géographique s'attache à faire valoir « la dimension spatiale du social » (ibid, p.7), ce qui passe par une reconsidération des acteurs. Aussi, et afin d'asseoir une méthode microgéographique, il me semble particulièrement important de s'attarder sur la manière dont il s'agit de considérer les acteurs individuels, ou l'individu comme acteur, pour cette géographie des spatialités. Jacques Lévy écrit que les acteurs « sont dotés de compétences linguistiques, argumentatives et même stratégiques » et ajoute sans autre forme de procès que « personne n'est acteur à 100% mais presque personne à 0% » (ibid, p.76). La formule, à défaut d'être tout à fait précise⁴⁴ cherche à dire qu'un acteur n'est jamais totalement un auteur, ni jamais

⁴⁴ On ne saurait trop dire ce que Lévy veut dire par « Personne n'est acteur à 100% mais presque personne à 0% » : Le « acteur à 100% » renvoie-t-il à la notion d'auteur, et celui « à 0% » à l'agent ; ou l'inverse ? En précisant, « presque » personne est un acteur à 0%, cela sous-entend-t-il qu'il existe une quantité infime de personnes qui n'ont aucune « compétences linguistiques, argumentatives et même stratégiques » ?

totallement un agent⁴⁵. Il poursuit en reprenant les travaux de Bernard Lahire⁴⁶ en expliquant que « on ne peut parler d'acteur au singulier. Chaque individu émerge à plusieurs rôles, à plusieurs postures actuelles qu'on ne peut intégrer sans s'éloigner par trop de la réalité » (ibid, p.76). On rejoint ici l'argumentaire que je tenais plus tôt à ceci près que cette conception de l'acteur pose problème à Jacques Lévy dans la mesure où elle se pose à contre-courant de l'association qu'il souhaite établir entre acteur et système. Cette acception *fragmentée* de l'acteur lui pose problème car elle « dénierait le caractère systémique à l'opérateur individuel » (ibid, p.76). A mon sens, ces deux conceptions ne s'opposent pas.

Si les acteurs sont intégrés dans des systèmes relationnels (groupes sociaux, etc.), ils sont aussi *pluriels* en eux-mêmes : leur vécu, leurs expériences, leurs interprétations, etc. ne seront, d'un jour à l'autre, d'un endroit à l'autre, jamais les mêmes. Par exemple, dans une institution aussi réglée et procédurale que l'Armée (dans son organisation, son instruction, ses traditions ou ses façons d'organiser une action de combat), l'une des valeurs les plus appréciées d'un chef, quel qu'il soit (au sein du rang jusqu'aux officiers) est son "intelligence de situation". Celle-ci est la preuve que toutes les procédures n'auront jamais raisons de la pluralité des situations auxquelles auront à faire face dans le "feu de l'action" des militaires. Néanmoins, la répétition en entraînement de ces procédures (le drill) concourt à la prise de décision, à cette intelligence de situation. Le problème que cela pose, c'est celui de la représentation de cette pluralité. S'ils sont système autant qu'ils appartiennent à un système, comment formaliser alors l'hétérogénéité interne (vécu récursif et inventif mais non répétitif) avec l'hétérogénéité externe (pluralité des cercles sociaux d'appartenance) ? Cette question, Lévy ne la pose pas alors qu'elle semble cruciale à l'élaboration de

⁴⁵ Voir également : Hoyaux A-F., 2008, « Acteurs ou interacteurs », *ESO*, Travaux et documents, n°27, Mars, pp.17-40

⁴⁶ Voir : Lahire B., 1998, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, Essais & recherches, 272p.

l'intrication qu'il souhaite faire de l'acteur dans le système et du système dans l'acteur.

Bernard Lahire esquisse une réponse à cette question dans *Monde pluriel* (2012), ouvrage plus tardif que celui de Jacques Lévy. Lahire y propose une unification de la fragmentation du monde social. En somme, il y est question du Tout et des Parties bien que lui-même refuse d'inscrire cette réflexion dans « les formes paresseuses et théoriquement prétentieuses de pensée de la "totalité" ou de la "complexité" » (Lahire B., 2012, p.11). Il constate que la différenciation sociale et scientifique⁴⁷ empêche de penser plus globalement la société, aussi suggère-t-il de penser cette différenciation. C'est ici qu'il en vient à traiter de la question de l'acteur. Cependant, il n'y sera question que de l'hétérogénéité externe, pour conserver les mêmes termes que ceux évoqués précédemment. Pour Lahire, les acteurs :

« ne sont que le produit de l'intériorisation (du "plissement" intérieur) de dispositions à croire (et notamment d'idéaux ou de normes idéales), d'habitudes perceptives, de catégories d'appréciation et de manières d'agir provenant de contextes sociaux/socialisateurs différents » (ibid, p.125-126).

Plus triste encore, l'étude par le chercheur des individus et des interactions n'est possible que « dans la mesure où il garde à l'esprit l'espace des groupes ou des classes comme seul et unique horizon interprétatif pertinent » (ibid, p.262). Je ne saurais être plus profondément en désaccord avec cette conception des acteurs. Si je rejoins Lahire lorsqu'il affirme qu'un acteur est dit pluriel parce qu'il « vit dans des sociétés hautement différenciées et qu'il fréquente, plus ou moins précocement, une pluralité de contextes socialisateurs hétérogènes et parfois même contradictoires » (ibid, p.125), un acteur ne peut pas être uniquement le produit de l'intériorisation de dispositions issues de contextes sociaux différents, eux-mêmes considérés comme *seul et unique* horizon interprétatif pertinent pour le chercheur.

⁴⁷ Ce qu'il nomme une hyperspécialisation scientifique « qui amène des chercheurs différents (...) à étudier séparément chaque domaine de pratiques, chaque secteur de la vie sociale, et à formuler des théories partielles de l'acteur, ne fait qu'accompagner aveuglément le long processus historique de différenciation sociale des activités » (Lahire B., 2012, p.11)

En cela, je m'éloigne à la fois de Lévy parce qu'il considère que cette pluralité nous éloigne de la réalité, et également de Lahire parce que sa conception de l'acteur est notamment déterminée par les structures sociales. Ces deux positions sont antagonistes à ce que j'ai introduit auparavant, il me fallait donc le préciser.

L'acteur fait, dit et sait l'espace

Cette digression concernant la pluralité des acteurs, nous éloigne de la définition posée initialement par Jacques Lévy, à savoir qu'ils disposent d'abord de compétences linguistiques, argumentatives et même stratégiques. Ces compétences posent la question de savoir comment elles sont spatialement mises à l'œuvre par les acteurs eux-mêmes. Pour y répondre je suggère de m'appuyer sur quelques auteurs contributeurs au livre *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy* (2000). A mon sens, cet ouvrage acte et actualise le souci de la géographie pour les acteurs, et plus généralement établit des liens avec les sciences humaines et sociales. On y retrouve ainsi notamment une théorie axiologique de la spatialité (Lussault M.), l'esquisse d'une approche praxéologique et interactionnelle des activités discursives des acteurs sociaux (Mondada L.) et une proposition pour penser le monde « comme la relation actualisée des êtres conscients entre eux et des êtres conscients ensemble avec l'Autre inanimé qu'est la Terre » (Retailé D., in Lévy J., Lussault M., 2000, p.285. Ces quelques exemples, portent tous une attention particulière à la considération des acteurs et aux systèmes relationnels, donc aux dimensions sociales du spatial et spatiales du social. Pour étayer l'importance de l'acteur dans cette géographie des spatialités, et *in extenso* pour une démarche micrographique attachée aux acteurs, je suggère de revenir brièvement sur ces trois interventions.

Ainsi, pour Michel Lussault, qui ouvre la discussion de l'ouvrage, l'action est devenue centrale dans la discipline. L'attention portée aux "arts de faire", aux pratiques spatiales, et aux « usages producteurs de spatialités » (Lussault M., in Lévy J., Lussault M., 2000, p.11) a une ligne de mire commune, celle de mieux cerner la place de l'espace dans l'action. Une question tellement centrale qu'elle promeut l'individu « comme pivot essentiel de nos analyses géographiques » en particulier aux micro-échelles de la vie quotidienne où la

spatialité s'exprime « dans ses formes les moins habituellement travaillées par les géographes » (ibid, p.18). La place de l'espace qu'il questionne sera plus tard établie dans *L'Homme spatial* (2007) comme consubstantielle de l'action :

« lorsque l'acteur agissant *fait* avec l'espace (souvent en interaction avec d'autres acteurs), il contribue à la mise en place et en formes de nouveaux arrangements spatiaux, donc il *fabrique* de l'espace » (Lussault M., 2007, p.189).

Cette fabrique de l'espace est particulièrement perceptible pour tous les élèves officiers qui passent par l'Ecole Spéciale Militaire de St-Cyr à Coëtquidan (mais aussi, à un niveau plus restreint, aux élèves sous-officiers de l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active — ENSOA), qu'ils soient cyrards, sous-contrat (OSC)⁴⁸ ou réservistes. Lors de l'instruction au combat, l'élève officier apprend notamment à mettre en place différents types de dispositifs qui nécessitent une modification du terrain en vue de réaliser la mission qui lui a été confiée. La plus emblématique de cette *fabrique de l'espace* est la mise en place d'un checkpoint (installation d'une chicane avec des obstacles ou des herses, de procédures de contrôle des flux, de patrouilles, etc.).

De la même manière, face au paradoxe des conceptions informationnelle (qui considère pour véridique les propos tenus) et textualiste (qui élimine les attributs propres à l'acteur ou au contexte de production) du discours, Lorenza Mondada propose une conception praxéologique et interactionnelle. Elle considère les discours comme relevant :

« d'activités situées, organisées de façon endogène et contextuelle par des acteurs sociaux interagissant entre eux et se rendant mutuellement disponibles de façon publique leurs orientations » (Mondada L., in Lévy J., Lussault M., 2000, p.166).

En portant ainsi son attention sur les activités pratiques comme sur les interactions sociales et leurs dimensions situées, tout en conservant à l'esprit

⁴⁸ Officier Sous Contrat. Il existe des OSC-E (encadrement) amenés à prendre le commandement d'une section, et les OSC-S (spécialistes) amenés à rejoindre une unité dans le cadre de leur spécialité (informatique, logistique, RH, communication, etc.).

l'importance de la matérialisation des médiations symboliques, elle en conclut que « *l'espace comme contexte des pratiques interactionnelles* et des pratiques de production discursive permet d'interroger *les modes de configurations spatiales par les pratiques* » (ibid, p.168). L'étude de l'action discursive, située et en acte, indéxical (déictique en somme), permet donc une compréhension actualisée des dites compétences linguistiques, argumentatives et stratégiques des acteurs.

Denis Retaillé propose une analyse épistémologique de la science géographique et suggère des perspectives d'avenir de ce vers quoi la discipline mériterait d'aller. Pour lui, la science géographique peut saisir et penser le monde, de manière matérielle (comme habitat hérité), référentielle (un support présent) ou idéale (comme horizon futur et intentionnel). Ces manières de "faire de la géographie" traduisent « des relations assez différentes : immanentes, structurales et transcendantales, entre les hommes et le monde » (Retaillé D., in Lévy J., Lussault M., 2000, p.282). S'il concède que la relation transcendantale des hommes avec le monde est la manière dans laquelle « se construisent le mieux les actes humains » (ibid, p.282), il considère que scientifiquement cela n'est qu'une « idolâtrie dionysienne » ; un point de vue que je ne partage pas. Le phénoménal, même si nous y reviendrons plus après, est une manière pertinente de saisir la :

« connaissance ordinaire, porteuse d'une grande subjectivité, mais aussi d'une intentionnalité qui émerge face à l'autre soi-même. Le monde réel, celui qui est vécu et non pas celui qui est conçu, est fait de ces multiples confrontations de volontés inégalement puissantes » (ibid, p.282).

La lecture phénoménale n'est, selon moi, pas antagoniste avec *l'espace mobile* qu'il défend en substrat, mais une manière d'habiter le monde dans la coprésence anticipée, toujours projetée, on osera *horizontale*. Comme il le dit lui-même :

« la conception de l'horizon est un indicateur utile et l'ordre de l'intervalle qui m'en sépare, ou du moins la manière dont je me le représente, fait signe vers une phénoménologie de la conscience. Le monde, la "géographie" ne sont pas des naturalités, des évidences qu'il suffirait de montrer pour atteindre la réalité. Ce sont des "objets transitionnels", des outils de la conscience qui servent à fabriquer de l'identité, aussi bien individuelle que collective. Pour chacun de nous,

le monde commence là, derrière la porte qui isole. Ainsi, de seuil en seuil — la famille, la tribu, l'État, la "civilisation" —, je franchis des filtres qui me disent comment connaître. Comme je n'ai jamais été sédentaire — sinon esclave — en déplaçant "ici" par mes pérégrinations personnelles, en recevant d'autres "ici" par les récits ou les images, moi, homme, j'ai l'expérience du monde et je l'ai codifié dans un savoir qui s'appelle géographique » (ibid, p.283).

L'on pourrait discuter longuement de la pensée *mobile* de Denis Retaillé, tant elle s'avère riche et profondément stimulante pour tous les champs de la géographie. L'intérêt ici, est de montrer l'importance des relations individuelles comme constituantes du monde, espace du côtoiement et « non plus, l'espace de l'espacement qui avait contenu la pensée géographique jusqu'alors » (ibid, p.284) ; importance tout aussi nécessaire dans une pensée du mouvement, de l'espace mobile. Cette idée du côtoiement est d'autant plus nécessaire car antagoniste avec les principes même de la spécificité militaire : celle de faire la guerre, où il s'agit de déceler et de surprendre l'adversaire. En revanche, dans les conflits contemporains de guerres asymétriques (de type contre-insurrectionnelles), le côtoiement d'un adversaire potentiellement invisible, dissimulé parmi les populations civiles⁴⁹, laisse entendre qu'il faille de plus en plus renoncer à penser par l'espacement. Il s'agit d'occuper l'espace par la mobilité, de nouer des liens avec les populations civiles par des actions d'influence, bref, du côtoiement. Cela est d'autant plus le cas pour des opérations comme Vigipirate/Sentinelle⁵⁰.

⁴⁹ Le principe même d'une action terroriste repose sur l'effet de surprise, aussi l'invisibilité de l'action et de la dissimulation parmi les populations civiles en est une doctrine. Par exemple, les mouvements terroristes djihadistes recommandent l'utilisation de la *taqîya* (initialement, la dissimulation ou la négation de sa foi afin d'éviter les persécutions) afin d'éviter les possibles soupçons.

⁵⁰ Le commandant Pierre Fontaine, de l'École de Guerre, pense que « au-delà de la neutralisation ou de la dissuasion d'éventuels attentats, Vigipirate trouve tout son sens dans le cadre de la guerre des perceptions menée quotidiennement contre le terrorisme. La forte visibilité de nos soldats permet sans conteste de contribuer à juguler les effets anxiogènes générés par le phénomène terroriste » (Fontaine P., 2012, p. 69).

En définitive, le rôle des acteurs *par* leurs spatialités (Lussault), *par* leurs discours (Mondada) ou *par* leurs mouvements (Retailé) présentent des éléments méthodologiquement intéressants. La notion d'acteur, en tant qu'il dispose de compétences linguistiques, argumentatives et même stratégiques, est donc centrale pour saisir ce à quoi il faudra s'intéresser, c'est-à-dire ce qu'ils fabriquent, disent et savent de l'espace. Dès lors, pourquoi cette géographie des spatialités n'est-elle, selon moi, pas auto-suffisante pour penser une méthode microgéographique ?

La géographie des spatialités insuffisante pour une microgéographie ?

Pour répondre à la question précédente, je propose un petit exemple tiré des travaux portés par Anne Bossé sur la pratique de la visite. Dans un article de 2012, qui revient sur son travail de thèse⁵¹, Anne Bossé présente la visite comme une expérience spatiale singulière, mais dont les types sont particulièrement hétérogènes. Afin de traiter de cet objet protéiforme, elle suggère de croiser la microsociologie d'Erving Goffman, la géographie des spatialités et la notion d'expérience pour proposer une approche microspatiologique. Celle-ci lui permet ainsi de traiter les visites comme des situations où les visiteurs sont à l'épreuve de l'espace où « l'attention à la densité, à l'intensité, au corps et au sensible » (Bossé A., 2012, p.155) y est centralisée, car « le visiteur est certes circulant parmi d'autres, mais il cherche aussi à évaluer, objectiver, apprécier ce qu'il voit, ressent, perçoit » (ibid, p.155). Cependant, ce que l'on constate à la lecture, c'est qu'elle ne semble s'en tenir qu'à la manière dont les visiteurs sont tenus d'agir lorsqu'ils visitent. En effet, l'accroissement du phénomène implique quantités d'éléments normalisant les conduites des visiteurs. Elle souligne que :

« l'apprêtement des espaces à la visite pour répondre à l'exigence scopique du visiteur, qu'il puisse accéder, être et savoir comment être

⁵¹ Thèse qui a été publiée en 2015, *La visite. Une expérience spatiale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Espace et Territoires », 190p.

dans les lieux, conduit à normaliser comme qualifier les sites, à transformer les paysages et les populations qui s'y affairant (légitimement) » (ibid, p.156-157).

Derrière cette normalisation des procédures, n'existe-t-il pas des manières singulières de visiter un espace ? Anne Bossé ne l'évoque pas. En effet, l'exemple qu'elle cite d'un jeune couple cherchant un appartement ne réalise-t-il pas une visite en s'attachant à certains aspects qui sont, symboliquement pour lui, plus important que d'autres ; autres critères jugés "objectifs" que l'on trouve par exemple dans un état des lieux de visite⁵² ? Je ne prétends aucunement que son travail sur la visite est lacunaire, qu'elle aurait dû faire ceci ou cela, mais je souligne que « si l'on veut vraiment prendre au sérieux les acteurs, il faut d'abord les écouter sans décider à l'avance du sens de ce qu'ils nous disent ; il faut aussi leur donner une place dans un paysage intellectuel transformé » (Lévy J., 1999, p.76) pour asseoir une approche microgéographique ; chose par ailleurs que je ne lui conteste pas, mais qu'elle ne présente pas comme telle. Il n'en reste pas moins que la proposition microspatiologique d'Anne Bossé va dans ce sens, en cela qu'elle convoque la microsociologie que j'introduirai moi-même ultérieurement. En effet, sa microspatiologie regroupe effectivement des éléments que j'évoquais en introduction de cette partie :

« Convoquer ce néologisme visait à revendiquer au sein d'une analyse microsociologique la dimension spatiale de l'action, et non pas tant celle individuelle que situationnelle, comme répertoire spatial (individualisable) de l'activité de visite. Elle met alors au centre la question de l'épreuve spatiale menant à une prise en compte renforcée de la richesse de l'*in situ*, de la potentialité de négociation des lieux. La *microspatiologie* porte l'espace comme opérateur d'expériences permettant d'inclure tout à la fois l'émergent, les circonstances (et leurs effets de stabilisation et de capitalisation) sans évacuer tout ce qui fait, en amont et hors situation, l'épreuve.

⁵² Surface, nombre de pièces, hauteurs sous plafonds, type de chauffage, ensoleillement, état des murs ou des sols, etc.

Elle viserait ainsi à renseigner la condition humaine sensitive des *faire avec l'espace* » (Bossé A., 2012, p.157).

On retrouve bon nombre d'orientations soutenues par la géographie des spatialités évoquée jusqu'ici. Les interrogations que j'ai précédemment présentées sur les manières d'*être-avec-par* semblent, elles aussi, s'apparenter avec sa proposition de renseigner la condition humaine sensitive des *faire avec l'espace*. Autant dire que ce n'est pas le cas.

L'*être-avec-par l'espace*, que je postule, ne s'apparente pas avec son *faire avec l'espace*. On ne saurait aussi facilement associer l'action des individus avec leurs ontologies. Pour Anne Bossé, l'espace est à considérer comme un opérateur d'expérience, une épreuve avec laquelle on compose. Je considère à l'inverse que les acteurs font *avec* autrui (voire eux-mêmes) *par l'espace*. Il n'est pas un opérateur d'expérience, mais un opérateur de l'action sociale : la dimension spatiale du social. Ce n'est pas du pinaillage lexical car tout l'enjeu est précisément là : avec le *faire avec*, l'espace y est en quelque sorte essentialisé, tandis que je prétends à l'inverse que l'action *par l'espace* est toujours performée, réalisée en acte, comme je l'ai précédemment expliqué. Si l'on s'en tient à cette acception performative de l'espace, on ne dirait rien de plus qu'une description des typologies de faire par l'espace. En revanche, *être-avec autrui par l'espace* suppose une intentionnalité de l'acteur, et donc des significations qu'il lui confère. En conséquence, une microgéographie qui prône « une certaine forme de proximité avec les acteurs en jeu » (Petit E., 2012, p.53), doit nécessairement tenter de saisir ces significations conférées au-delà de l'unique "mode de faire", pour toucher au "mode d'être" signifiant de ce faire.

L'organisme : la géographie phénoménologique

Dans *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy* Angelo Turco formule une invitation aux géographes, celle :

« d'imaginer la géographie comme philosophie de l'action, de l'agir territorial qui sait fondre ses acquis et ses inquiétudes dans une réflexion qui investit, d'un côté, l'intime géographicit  de l'exp rience humaine, de l'autre, les probl mes d' thique et d'esth tique soulev s par une pratique de la quotidiennet  aussi bien individuelle que sociale » (Turco A., in L vy J., Lussault M., 2000, p.293).

On sugg re de mettre en application une « g ographie comme philosophie de l'action ». Plus exactement, comme Jacques L vy⁵³ qui soutient l'id e que « les sciences sociales, et la g ographie parmi elles, doivent *exploiter*   fond l'apport de la philosophie sans se confondre avec elle » (L vy J., 1999, p.37), je vais m'appuyer sur les diff rents travaux qui ont d j  accompli cet exercice d'exploitation pour pr senter quels peuvent  tre les apports de la philosophie   une m thodologie microg ographique. Cet exercice qui consiste pr cis ment   passer d'une manipulation d'abstractions   une manipulation de concepts, d'un id alisme philosophique   un empirisme scientifique, est une bascule vers « une  pist mologie op rationnelle [qui] ne va pas de soi » (ibid, p.38). C'est pr cis ment parce qu'elle ne va pas de soi que j'ai pris le parti de l'explicitier ici. Les formulations que j'ai employ es jusqu'  pr sent, telle que celle d'* tre-avec-par* l'espace sont, pour partie, fortement inspir es de la ph nom nologie. Cette formule doit permettre

⁵³ Selon L vy, les positionnements intellectuels (n o-positivisme, structuralisme, individualisme m thodologique, post-modernisme et philosophie du sujet) ne permettent pas « au chercheur de se situer au sein du monde des hommes qu'il pr tend d crire » (1999, p.43). On pourrait autant, reprocher   L vy de ne pas vouloir "choisir son camp" et donc de les choisir tous sous l' tiquette d'un « constructivisme r aliste », que de saluer le d fi de les synth tiser tous en une alternative viable. C'est partiellement mon cas. Si je revendique une affiliation avec cette g ographie des spatialit s d'un constructivisme r aliste, en revanche je consid re que pour saisir les significations donn es par chacun, il faut porter son attention sur les matrices de l'individualisme m thodologique et de la philosophie du sujet. Accent orient , non pas pour ce qu'elles n'apportent pas, la n gation de la production des individus par la soci t  donc d'un Homme d socialis  et d shistoricis , mais pour ce qu'elles apportent, l'attention aux sous-ensembles sociaux et   l'autonomie individuelle.

d'appréhender le système relationnel comme étant l'intégration des autres en chacun : dans les sphères relationnelles individuelles, à la fois les patrouilles de militaires par les habitants, et de ces derniers dans les sphères des militaires patrouillant en opération dans l'espace public urbain. Plus que d'une question de visibilité, il s'agit de déterminer si les uns existent pour les autres. Alors que je m'éloigne du *faire avec* que proposait Anne Bossé, celui que Mathis Stock énonce, qui « vise à ne plus opposer espace et pratique » (Stock M., 2015, p.427) est, au contraire, assez proche de celui que je défends. Alors qu'il propose cette formule de "faire avec l'espace" afin de considérer les dimensions spatiales comme consubstantielles aux pratiques, j'essaie par la formule d'*être-avec-par* l'espace, d'associer significations et pratiques des relations socio-spatiales.

Si la pratique comme composante de l'action a une intention, une raison, elle n'est cependant pas toujours explicitée par l'acteur : par lui et à lui-même. L'action individuelle, c'est-à-dire ce que fait quelqu'un et par quoi il le fait, reste entre trop souvent dissocié du "pourquoi" et du "pour quoi". Alors que le "pourquoi" relève des explications (les significations qu'il donne) de faire telle ou telle chose, le "pour quoi" appartient aux explicitations (le sens des significations qu'il (se) donne) d'être et d'agir de la sorte (Hoyaux A-F., 2000). Cependant, quand bien même l'action individuelle ne soit pas dissociée des "pourquoi"/"pour quoi", les motifs de l'action sont régulièrement enfermés dans des types : un "pourquoi" de l'acte devient standardisé (objectivé) au regard de la forme de l'action elle-même, et un "pour quoi" n'est presque jamais envisagé.

Lorsqu'une patrouille a en charge de surveiller un site, elle n'y opère pas en soi et pour elle-même (comme s'il y avait un total désintéressement à faire quelque chose ou à être à tel endroit), mais parce que les motifs de la patrouille ont en amont été définis et expliqués par la hiérarchie : il y a une patrouille pour dissuader, surveiller ou protéger des personnes ou des édifices en particulier contre une menace spécifiquement caractérisée comme terroriste. En somme, je projette mes attentes ici de choses que je vais faire là-bas. C'est au cours de cette action (déjà anticipée), plus ou moins longue, que peuvent surgir toute une série de choses aussi variées que l'exotisme, l'altérité, l'étrangeté, l'aléa, etc. qui bousculent ces anticipations que les uns et les autres vont devoir intégrer/assimiler dans le champ de leurs représentations, qu'ils vont devoir signifier (voire mettre en sens). A

l'inverse, d'autres éléments comme des confirmations, du réconfort, de la surprise, etc. auraient plutôt tendance à asseoir et conforter nos anticipations. C'est donc bien d'herméneutique dont il est question, de la compréhension et de l'interprétation de notre présence au monde, parce que nous nous saisissons des phénomènes dans des intentions, nous les plaçons dans un horizon de sens (Grondin J., 2003). Si, dans le cas précis des patrouilles Vigipirate et Sentinelle, cette herméneutique est surtout hermétique, c'est-à-dire que les significations de l'action sont données mais non pas tant produites par les acteurs eux-mêmes (la hiérarchie militaire, les valeurs militaires, le politique, etc.), il n'en reste pas moins que chacun, à partir de ces significations déroule et développe par et pour lui une herméneutique de l'action et des phénomènes qu'il perçoit et (se) présente à lui : il leur donne du sens. Nous distinguons ainsi les significations, qui peuvent être produites de façon endogène (par soi) ou exogène (par autrui), du sens (de ces significations) qui est nécessairement donné par l'acteur lui-même.

Afin de montrer en quoi et pourquoi, la géographie phénoménologique constitue "l'organisme" de ma méthode microgéographique, j'exposerai d'abord l'importance de l'idée de cercle herméneutique, puis ensuite je m'appuierai sur les travaux de deux auteurs, que je combinerai enfin au prisme des relations interindividuelles (*être-avec*). Ces deux auteurs sont Augustin Berque et André-Frédéric Hoyaux, qui ont respectivement proposé des analyses sur la "mésologie œcuménale" et la "construction territoriale comme constitution ontologique". L'un et l'autre, à leur manière, mettent en lumière une herméneutique de la relation "entre" des individus et leur espace. Espace qui, pour le premier est essentiellement mésologique (propre au milieu, d'inspiration watsujienne) et pour le second est constitutiviste (propre à l'habitant, d'inspiration heideggerienne). L'introduction de ces deux auteurs vise à éclairer mes considérations quant aux manières d'*être-avec-par* l'espace, aussi c'est la raison pour laquelle j'ajouterai mes propres interprétations à leurs analyses.

Phénoménologie & géographie

Commençons par dire que l'intérêt des géographes pour la phénoménologie, provient d'abord de celui de certains philosophes pour l'espace en tant que phénomène (comme Gaston Bachelard, Martin Heidegger, Maurice Merleau-Ponty, Jan Patočka ou Didier Franck). Attachée à saisir les phénomènes eux-mêmes par la conscience, notamment au travers de l'expérience vécue, la phénoménologie touche ainsi aux questions relatives à la perception et aux représentations de ce qui (nous) apparaît comme de ce qui (ne nous) apparaît pas. Cela conduit *de facto* à s'intéresser à l'espace, et notamment au point de vue sur l'espace, sur la manière dont les individus et/ou les sociétés voient leur milieu, leur espace, leur monde.

Un tel intérêt de la géographie pour la phénoménologie n'est pas neuf, que ce soit en France (Dardel E., 1952 ; Frémont A., 1976) ou dans le monde anglo-saxon (Tuan Y-F., 1971 ; Buttimer A., 1979 ; Seamon D., 1979). La géographie en tant qu'elle traite du rapport des sociétés humaines à l'étendue terrestre s'est ainsi intéressée à l'expérience vécue où l'espace comme phénomène est perçu et représenté : l'aspect phénoménologique de l'espace. Une approche géographique phénoménologique a donc trait à l'herméneutique, c'est-à-dire la nécessité de comprendre le sens que les choses (spatiales) ont pour chaque individu :

« La plus fondamentale présupposition phénoménologique d'une philosophie de l'interprétation est que *toute question portant sur un étant quelconque est une question sur le sens de cet "étant"* »
(Ricœur P., 1986, p.55)

Dans la mesure où les objets géographiques et les phénomènes spatiaux sont des "étants", nos questionnements à leur rencontre induisent donc des questionnements sur leur sens. Le sens d'un étant présuppose déjà qu'il soit attribué, aussi cela conduit à ne pas considérer le sujet individuel comme absolument passif et déterminé, sans quoi il ne serait que l'intermédiaire d'un sens émis par des structures autres que lui-même. En effet, concevoir une telle passivité de l'individu impliquerait quatre erreurs fondamentales, qui sont : épistémologique (suppression de la subjectivité des acteurs, comme celle du chercheur), théorique (limitation ou ignorance de l'intentionnalité de la conscience), existentielle (les significations rentrent

dans un régime technicisé et instrumentalisé) et morale (réduction des hommes à des marionnettes de l'ingénierie sociale). Autrement dit :

« La géographie phénoménologique s'oppose à une conception passive de l'homme (...). L'humanisme reconnaît à l'homme, comme individu conscient, le pouvoir de choisir son destin. L'homme n'est pas le jouet de son environnement » (Morissonneau C., Sirois D., 1985, p.319).

Réfuter ces erreurs, c'est donc considérer la subjectivité des acteurs, leur intentionnalité en conscience et leur capacité à produire des significations et à donner du sens. Dans cette perspective, le sujet pensant est incarné et responsable dans ses motivations personnelles, il fait valoir une liberté de choix et de décisions, il adopte et adapte des stratégies dans la conduite quotidienne de son existence à partir de ses significations. C'est là l'axiome initial sur lequel toute la démarche d'une géographie phénoménologique s'appuie :

« L'individu dispose de son monde ambiant car quoiqu'il y soit entouré d'influx multiples, naturels (climatique, géomorphologique, géobiologique) et sociaux (politique, urbanistique, sociologique) qui semblent potentialiser des ressentis physiologiques, kinesthésiques et psychologiques, il n'en demeure pas moins que ces influx ne déterminent pas dans l'absolu, dans la totalité ses façons d'être, de faire et de signifier son monde. En cela, il devient explicitement un habitant, acteur pour partie au moins de ses pratiques et de ses représentations et du sens qu'il leur donne » (Hoyaux A-F., 2013, p.3-4).

Cette quête des significations et du sens donné s'est initialement traduite en géographie par la réalisation de cartes mentales : cartes dont l'objectif était de démontrer d'abord que les représentations individuelles de l'espace n'étaient pas toutes identiques et ensuite, que dans ces représentations, chacun accentuait ou minimisait, faisait apparaître ou disparaître (au sens de tenir compte ou non) des éléments dits "objectifs" de la réalité spatiale. Ainsi, « il n'y aurait que des différences d'appréhension, qui s'attacheraient seulement au contenu par ailleurs vécu et présent dans la conscience, en lui donnant vie » (Husserl E. cité par Miskiewicz W., 1995, p.627). L'Homme est donc continuellement "arrimé" à sa réalité phénoménale, à partir des perceptions (êtres et choses originales), des présentations (ce qu'il

présentifie à lui-même) et des re-présentations (les structures indirectes de sens). Cet arrimage, par les perceptions/présentations/représentations du réel (immédiat ou lointain), exprime un Homme comme être-au-monde ou comme « être-en-situation » (Morissonneau C., Sirois D., 1985, p.318), c'est-à-dire attaché ontologiquement à ce monde ou à cette situation. Ainsi donc, la phénoménologie est soucieuse de traiter des relations que les individus entretiennent avec les autres et les choses ; et cela s'exprime géographiquement, sur les manières dont ils mettent à proximité ou à distance ces autres et ces choses : l'être humain se trouve traducteur et constructeur de cette relation.

De l'herméneutique

L'interprétation, la constitution du sens au travers de cet arrimage de l'être humain comme être-au-monde, c'est ce que Martin Heidegger a proposé en donnant à l'herméneutique une valeur. En effet, étymologiquement, herméneutique provient du grec ἐρμηνευτικὴ "qui interprète" (Talbot E., 1894). Dans le champ de la philosophie, elle recouvre trois acceptions qui se succèdent chronologiquement dans l'histoire des idées : l'art d'interpréter des textes, une visée méthodologique les sciences humaines et, une philosophie universelle de l'interprétation comme « caractéristique essentielle de notre présence au monde » (Grondin J., 2006, p.7). Cette dernière herméneutique, Martin Heidegger l'exprime comme un cercle :

« Ce cercle de l'entendre n'est pas un circuit dans lequel tourne un quelconque genre de connaissance, c'est au contraire l'expression de la *structure* existentielle à *préalable* du Dasein lui-même. Le cercle ne doit pas être taxé de *circulus vitiosus* et, en serait-il un, il ne doit pas être ramené à un cercle auquel on ne peut que se résigner. En lui s'abrite une possibilité de connaître le plus original qui est positive, il est vrai qu'elle n'est correctement saisie que lorsque l'explicitation a entendu que sa première, sa constante et ultime tâche demeure non de se laisser chaque fois préalablement doter d'acquis préalable, de visée préalable et de saisie préalable par des coups de tête et des concepts qui courent les rues mais au contraire de s'assurer son thème scientifique en l'élaborant à partir des choses mêmes. (...). Le "cercle" dans l'entendre appartient à la structure de sens, phénomène

qui s'enracine dans la constitution existentielle du Dasein, dans l'entendre qui s'explicite. L'étant pour lequel il y va, en tant qu'être-au-monde, de son être même a une structure ontologique de cercle. Observant que "cercle" relève ontologiquement d'un genre d'être de l'étant-là-devant (l'état de subsistance), on devra pourtant absolument éviter de caractériser ontologiquement avec ce phénomène quelque chose de tel que le Dasein » (Heidegger M., 1986 (1927), p.199).

Avant de revenir plus exactement sur cette citation, arrêtons-nous un peu sur la signification de Dasein. Commençons par dire qu'il serait vain de vouloir lui donner une expression exhaustive et compréhensive dans sa totalité. Dans *Être et temps*, Martin Heidegger propose d'employer le terme "Dasein" pour travailler la question de l'être. Littéralement "être-là", la signification de "Dasein" a, en Allemagne, beaucoup évolué : "présence" (XVII^e), "existence" (XVIII^e) ou "vie" (XIX^e). Cependant, on doit à Heidegger de lui avoir donné une signification particulière tant il occupe une place fondamentale dans sa pensée. François Vezin, qui donne une traduction de *Être et temps* pour l'édition Gallimard, consacre au terme tout un texte en annexe intitulé « Le mot Dasein ». A défaut de pouvoir le traduire, il semble possible d'expliciter ce qu'il manifeste. Le Dasein est relatif à ce qui porte l'être de l'Homme, à son insufflation vers l'avant : c'est un dynamisme « à être » (Vezin F. in Heidegger M., 1986 (1927), p.522). Cette dynamique s'exprime dans le *là* toujours devant, « *ce au sein de quoi l'homme déploie tout son être* » (ibid, p.527). Le Dasein est une inspiration vers l'avant⁵⁴, c'est-à-dire ce qui pénètre dans le *là*. Le Dasein est ainsi ce qui pousse existentiellement l'homme au mouvement, il exprime :

« le *Là* dont chacun de nous est l'homme, avant d'être l'homme d'un parti, d'une église, d'une nation, d'un métier, gardien qu'il est d'une proximité plus originelle que celle qui résulte du raccourcissement technique de toutes les distances » (Beaufret J. cité par F. Vezin in Heidegger M., 1986 (1927), p.522)

⁵⁴ Une inspiration dans le double sens du mot, comme un souffle qui vient remplir que comme une insufflation créatrice. Et ce n'est pas non plus une expiration qui vide.

Raccourcissement technique mais tout autant symbolique. En ce sens, le *là* "est" la conscience des êtres et des choses vers lesquels on est tourné et donc auxquels chacun donne du sens. Ainsi donc, le « cercle de l'entendre » dont parle Heidegger, qui est relatif herméneutiquement à ce *là*, me semble fondamental dans une approche spatiale. Il n'est certes pas clairement question d'espace dans l'extrait précédemment cité, mais il souligne que ce "cercle" n'est pas un monde étanche mais un horizon qui « abrite une possibilité de connaître » originale, non pas influencée par d'autres dogmes ou doctrines extérieures (ce que Heidegger nomme les acquis, visée préalable, saisie préalable), mais que c'est à partir de ce cercle herméneutique que chacun dispose de son « pouvoir-être » singulier. Il forme la structure de sens « dans l'entendre qui s'explicité ». Il convient de lire « entendre » comme comprendre, c'est-à-dire un entendement du monde. Cet entendement n'est pas imposé et infécond mais au contraire pleinement créateur, création qui s'explicité d'abord à soi-même. Cela ne signifie pas pour autant qu'aucune explicitation de sens ne soit donnée aux autres, au contraire.

Par exemple, ceux à qui nous essayons constamment d'explicité le monde sont les enfants. En patrouille, combien de fois ai-je vu un enfant nous pointer du doigt et interpeller un de ses parents. Si la plupart du temps ce parent répondait "ils sont là pour nous protéger", j'ai une fois entendu "si tu n'es pas sage, ils viendront te gronder", ce qui donnait ainsi à voir des explicitations différentes du *là* qui se présentait devant ces enfants. Ainsi, puisque tout étant est un certain *là* de l'être, ce *là* compose et dispose le cercle herméneutique de chacun, et articule la sphérologie que je présentai auparavant, dans la mesure où il ne s'agit non pas d'une cosmologie donnée, mais d'une herméneutique spatiale propre à chaque étant. Tenir compte de ce cercle est donc méthodologiquement fondamental puisqu'il arrime chaque être au travers de prises (*là*) reliant son monde (métaphoriquement entendu).

Ces prises sont des éléments que le sujet constitue autant qu'elles le constituent ontologiquement (Hoyaux A-F., 2009). En cela, les prises sont aux individus ce que le *là* est au Dasein :

« Le Dasein, sitôt qu'il *est*, a chaque fois déjà tissé un lien avec un "monde" de rencontre ; à son être appartient, par définition, cet *être-relié* » (Heidegger M., 1986 (1927), p.125)

Ces prises expriment ainsi l'intentionnalité, c'est-à-dire le « mouvement d'ouverture orienté vers les choses, vers les autres et vers le monde » (Depraz N., 2014, p.7). Il y aurait beaucoup de choses à dire sur l'importance que le terme de "prises" occupe dans notre usage quotidien. Tiré du verbe *prendre*, on peut citer les exemples suivants : priser (comme appréciation), comprise (comme acquisition), entreprise (comme projet), emprise (comme domination), déprise (comme désengagement), méprise (comme erreur ou dédain), surprise (comme découverte ou étonnement), etc. Ces exemples illustrent différemment le mouvement d'ouverture orienté vers les choses, vers les autres ou vers le monde. On retrouve dans ces termes le *là* reliant dans lequel se déploie l'être de l'étant. Ce mouvement orienté vers ces prises (êtres ou choses) est donc une relation qui s'exprime aussi dans l'acte même d'interprétation. Comme mise en œuvre de cette prétation⁵⁵ "entre" lui et les autres êtres et choses là-devant, l'acte d'interpréter traduit une relation par des mises à proximité ou à distance qui composent son monde. Bon gré ou mal gré, de ce qui est souhaité ou subi, l'être humain différencie, distingue et discrétise ainsi son monde en catégories :

« qui ont pour vocation de découper, de verbaliser, de matérialiser le monde, notre monde, entre ce qui m'appartient (avoir) et auquel j'appartiens (être) et entre ce qui ne m'appartient pas et auquel je n'appartiens pas » (Hoyaux A-F., 2009, p.2).

De ce cloisonnement résulte des sphères rapprochant les uns et éloignant les autres, dans lesquelles les ceux qui seraient hors de ces sphères « n'existent pas, tout simplement » (Hoyaux A-F., 2009, p.2). Le problème qui se pose à nous méthodologiquement est donc de savoir si pour les citoyens par exemple, les militaires existent pour eux dans leur monde. Est-il possible de savoir si une chose (une patrouille) existe ou non pour quelqu'un (citadin) sans la lui faire exister, ne serait-ce que par la parole (lors d'un questionnaire ou d'un entretien par exemple) ? Peut-être est-ce la démarche scientifique d'enquête qui fait alors exister des choses dont les personnes enquêtées n'avaient jamais eu conscience auparavant.

⁵⁵ Il faut comprendre cette « prétation » comme : *præsto*, pour « sous la main, là (ici) présent » ; lui-même de *præ* et *sto*, pour « se tenir en avant » (Gaffiot F., 1934).

Ainsi donc, l'approche phénoménologique en géographie suppose différentes formes de la réalité spatiale humaine (région, territoire, lieu, espace domestique, situation, etc.), disposant chacune de leur métrique et de leurs temporalités définies « par l'intersubjectivité des êtres humains, des groupes sociaux, des divers collectifs » (Hoyaux A-F., 2009, p.2) qui les composent. De même, l'éclatement de ces sphères fait alors apparaître, exister d'autres sphères, comme extension de la réalité, apparaissant comme exotiques, inédites, innovantes, menaçantes, etc. L'archétype de ce surgissement, résultant de l'éclatement de sphères, est l'étrangeté. Dans *Phénoménologie de l'étranger*, Bernhard Waldenfels (2019) démontre que l'étrangeté est difficilement traduisible dans la mesure où son essence est par définition ce qui la caractérise. Il ajoute que pour être et rester étranger, il ne peut y avoir ni assimilation (sans quoi il n'y aurait plus d'étrangeté) ni exclusion complète de notre monde (sans quoi nous ne la reconnâtrions pas). Il l'exprime cette dialectique entre intérieur et extérieur ainsi :

« Le soi qui se meut dans une sphère propre et qui, jusque dans ses sens et sa langue, s'oriente à partir d'un ordre culturel propre, ne peut plus être réduit à un soi qui se délimite [*abgrenzt*] d'autrui au sein de la sphère d'une totalité ou par la médiation d'un général. L'ipséité et la propriété sont elles-mêmes issues d'un tracé de frontières qui sépare un dedans d'un dehors et prend par-là la forme d'une *in-* et d'une *exclusion* [*Ein- und Ausgrenzung*]. Le propre émerge lorsque quelque chose se soustrait à lui, et ce qui s'y soustrait, c'est précisément ce dont nous faisons l'expérience comme étrange ou étranger » (Waldenfels B., 2019, p.32-33).

Ce que dit Bernhard Waldenfels c'est que l'étrangeté qui nous apparaît comme telle dépend nécessairement de notre sphère propre. Les sphères signifiantes (cercle herméneutique) que nous édifions sont perpétuellement éclatées par nous-même lorsque que percevons quelque chose qui n'y appartient pas (d'étranger). Nous "insufflons" alors de nouvelles sphères qui tentent de placer cette étrangeté. Certaines réactions (de surprise ou d'effroi par exemple) de passants à l'encontre de militaires laissent penser justement que vient d'éclater leur sphère dans laquelle la place des militaires n'était pas envisagée. A l'inverse, des habitants voyant des militaires prendre place à proximité de chez eux, ont pris conscience de l'existence d'un lieu particulier

(un lieu de culte, une école, une administration, etc.), raccrochant leur présence à cet édifice, et les intégrant alors à leurs sphères herméneutiques. La question de l'étrangeté comme exemple parmi d'autres nous invite ainsi à réfléchir sur la façon dont les acteurs perçoivent les autres, comme ils les placent dans leur monde, et selon quelles significations.

En prise avec son monde (donné et constitué), le sujet pensant se trouve être au cœur de tensions entre ses prises : ainsi lorsqu'il se dé-place, il fait également bouger ces prises. Pour nous, il s'agit d'un aspect dont doit tenir compte une approche microgéographie. Denis Retaillé écrivait d'ailleurs qu'il manquait aux Sciences Humains et Sociales, « l'essentiel sans doute : la prise en compte de ce que les relations humaines qui font le monde sont un entrelacs de relations individuelles, qui n'entrent que mal dans la moyenne base de la réification ou du substantialisme » (Retaillé D., *in* Lévy J., Lussault M., 2000, p.282). Métaphoriquement, l'individu n'est-il entrelacé dans des fils tendus aux prises de son monde, formant ainsi, non pas *une* mais *sa* place au sein dudit monde ? De la même manière que fusionnent différents horizons géographiques, par des éclatements ou assimilations de sphères, ne sommes-nous pas aussi en nous-même un entrelacs compilant les relations que nous avons avec ces prises ?

Deux démarches

A ces considérations sur l'herméneutique, je souhaite associer deux démarches géographiques qui ont opté pour une analyse phénoménologique de l'espace. Une analyse, à mon sens, utile pour poser les fondements de la méthodologique microgéographique.

L'approche mésologique de Augustin Berque

La première de ces démarches est celle d'Augustin Berque, qui a construit toute sa réflexion géographique à partir du concept de milieu, et donc d'une mésologie (science du milieu), fortement inspirée de Watsuji Tetsuro (Berque A., 1994, 1996, 2011). Berque considère que le milieu est le champ le plus adapté pour penser la relation Homme-Terre, car comme nous lui appartenons, nous sommes en interaction (qu'il nomme trajection) constante avec ce milieu, et par conséquent nous agissons sur lui, et lui sur nous (Berque A., 1987). Plus encore, les milieux humains expriment la relation ontologique que nous entretenons avec l'espace : les êtres et les choses qui y participent sont imbriqués au-delà de leurs dualités. Cette relation ontologique (Berque dit "mésologique") est spécifique pour chaque être humain qui appartient à ce milieu, car c'est lui qui « *suppose et engendre* la réalité dans laquelle il s'insère » (Berque A., 2016, p.147). Cette réalité est ce qu'il nomme une *trajectivité* : ni proprement objective ou subjective, elle suppose qu'un être excède son "emplacement" purement topologique, tout en le supposant nécessairement, pour aussi et surtout prendre "place" dans un milieu « à la fois matériel et immatériel, subjectif *et* objectif » (Berque A., 2016, p.148)⁵⁶. Cette trajectivité suppose donc une *trajection* qui exprime cette relation spatio-temporelle à la fois matérielle et immatérielle, par la technique comme par le symbolique, vers la concrétude de la réalité des choses. Ces flux de relations impliquent des trajets d'ordre matériel et métaphorique, « chevauchant ainsi la distinction théorique du subjectif et de

⁵⁶ C'est moi qui parle d'emplacement et de place.

l'objectif » (Berque A., 2000, p.41). La trajection est ainsi le trajet mésologique, c'est-à-dire l'accomplissement de la médiance, de l'établissement d'une relation sémantique avec un milieu. Pour Berque, cette sémantique s'exprime au travers de la *chôra*, « un lieu géniteur ; c'est-à-dire une ouverture à partir de laquelle se déploie quelque chose, et qui justement ne limite et ne définit pas » (Berque A., 2016, p.32). Autrement dit, la *chôra* est le support des significations données (dixit, créées/produites) par l'habitant dans cette relation ; relation qu'Augustin Berque qualifie d'écouménale. Aussi, dans la mesure où les habitants ressentent, interprètent et vivent les phénomènes d'une certaine manière, il s'agit d'opter pour une méthode herméneutique qui consiste à appréhender par le dedans « comment cela peut faire sens, et de caractériser ce sens » (Berque A., 2016, p.202). Sans trajection, pas de relation et donc pas de monde proprement humain. Concluant l'exemple de la relation qu'il peut y avoir avec un crayon, il écrit :

« Tel est le *trajet* de l'existence du crayon ; et c'est en cela aussi qu'il est trajectif. Ce fil d'Ariane ontologique (ontogénétique, plutôt) qu'est la trajectivité de mon crayon, comme celle de toute chose dans l'écoumène (y compris les moins matérielles), d'aiguille en fil, remonte à l'origine du monde, et de fil en aiguille c'est à sa fin qu'il mène. (...). Couper ce fil en ne considérant que le *topos* du crayon, c'est donc non seulement abstraire celui-ci du monde, mais c'est aussi contribuer à découdre le monde » (Berque A., 2016, p.149).

Le point qui retiendra notre attention, au-delà de l'élégante métaphore du fil d'Ariane exprimant l'historicité du tissage relationnel de l'Homme avec son milieu (l'écoumène en somme), c'est l'occupation trajective (intermédiaire) du crayon dans cette relation. En effet, pour lui, c'est par la *chôra* du sujet pensant que s'élabore véritablement le sens relationnel du crayon, et notamment dans un "en-tant-que", c'est-à-dire :

« la *distance à l'en-soi* qui, dans le monde sensible, fonde le sens de la chose antérieurement au langage. Littéralement, c'est l'*ex-sistentia* des choses : leur sortie à notre rencontre, hors d'elles-mêmes ; autrement dit leur réalité » (Berque A., 2016, p.40).

En fait, cette concrétude de la réalité des choses rassemble en un *topos* le relationnel de la *chôra* ; relation qui est mise à l'œuvre par nous, à notre manière : « nous y *trajectons* notre existence » (Berque A., 2016, p.150). En

cela, pour Berque, le milieu, ne connaît que des flux de relations qui lient indissolublement les sujets aux objets. On constate ainsi les jonctions entre Augustin Berque et les affirmations relatives à l'herméneutique que j'ai formulées auparavant : chez Berque, le cercle herméneutique s'exprime par le milieu. Comme support d'un "sens de l'espace", le milieu constitue ontologiquement l'être du sujet pensant par la relation que le premier entretient avec le second.

Cette fusion de l'un et l'autre s'inspire des travaux de Jacob Von Uexküll. Ce dernier a proposé des pistes de réflexion sur la relation de l'Homme à son environnement à partir de celle des animaux avec leur milieu (*Umwelt*). Pour Uexküll, un milieu est comme une "bulle de savoir" qui fixe le rapport de l'animal à son milieu. Il propose ainsi à l'observateur de :

« construire autour de chacune de ces bêtes qui peuplent la prairie, une bulle de savoir qui représente son milieu et est remplie de tous les signes perceptifs auxquels le sujet peut accéder. Aussitôt que nous pénétrons nous-mêmes dans une telle bulle de savon, l'environnement, qui jusque-là se déployait autour du sujet, se reconfigure totalement » (Uexküll J. Von., 2010 (1956), p.27-28).

Cette "bulle" ne correspond pas tant au *personal space* que nous avons décrit précédemment, mais aux signes perceptifs propres à un être, qui sont d'ailleurs plutôt à comparer aux "prises" que j'évoquais plus haut. Toujours en dehors, ces signes restent inhérents à l'existence de l'être dont ils forment la bulle.

« De quelque nature que soient les relations entre le sujet et les objets de son environnement, elles se déroulent toujours à l'extérieur du sujet, là même où nous avons à chercher les signes perceptifs. Ces derniers sont en cela toujours liés à l'espace d'une manière ou d'une autre et, comme ils se relayent les uns les autres dans un ordre de succession déterminé ils sont aussi liés au temps » (Uexküll J. Von., 2010 (1956), p.48).

Cette bulle de savoir analogue à une bulle de savon, J. Von Uexküll l'intitule l'*Umwelt*, littéralement "environnement" qui établit que chaque être dispose de son propre univers de sens, et donc qu'il n'est compréhensible uniquement "en tant que" l'espèce à laquelle j'appartiens. Ce que Augustin Berque retient de J. Von Uexküll, c'est cet "en tant que" prédicatif, propre à la

relation du sujet (être percevant) avec l'objet (signe perceptif), qui souligne l'affirmation de quelque chose à propos d'une autre : « Ce quelque chose (...) qui accède à l'intelligence humaine, laquelle justement la fait exister en tant que quelque chose [d'autre] » (Berque A., 2014, p.13). C'est au cœur des procédures de trajections que les êtres et les choses apparaissent "en tant que", formant ainsi l'essence de la relation mésologique. C'est en cela que le sujet et l'objet, justement se confondent dans la relation trajective.

A mon sens, cette trajection s'exprime dans un "entre" qui, selon les "en tant que" à l'œuvre, lui donne des aspects et des significations spécifiques selon les individus : leur *chôra*. Il était nécessaire de passer par tout le vocabulaire de Berque pour arriver à cette idée que les individus appréhendent les êtres et les choses qui les environnent "en tant que" tel attribut ou telle qualité : humain, militaire, ami, résidant, etc. Transposé à notre sujet, il serait ainsi crucial de connaître à partir de quels "en tant que" les individus se placent, et placent les autres "en tant que" ils sont, font ou représentent telle ou telle chose. En revanche, pour Berque, s'il y a fusion du sujet et de l'objet, l'expression ontologique de l'être humain dans cette relation s'exprime au prisme d'une dualité entre notre corps de chair et de sang, et l'extériorisation de notre corporéité (par les systèmes techniques et symboliques propres à l'humanité — comme un crayon) :

« Ces deux moitiés non équivalentes sont néanmoins unies. Elles font partie du même être. De ce fait, cette structure ontologique fait sens par elle-même, en établissant une identité dynamique à partir de ses deux moitiés, l'une interne et l'autre externe, l'une physiologiquement individualisée (le *topos* qu'est notre corps animal), l'autre diffuse dans le milieu (la *chôra* qu'est notre corps médial) » (Berque A., 2016, p.206).

Notre être trouve ainsi son expression de façon bipartite « l'une investie dans l'environnement » et « l'autre constituée de notre corps animal », et donc, pour Augustin Berque, notre structure ontologique fait sens par ces deux moitiés. Il serait ainsi méthodologiquement judicieux de traiter séparément de deux moitiés, celle qui est interne qui compose l'ensemble de nos actions de conscience (pensées, imaginations, souvenirs, etc.) et l'autre moitié comprise comme l'ensemble de actions spatiales (déplacements, gestes, regards, etc.). Cela permettrait par exemple de savoir si les spatialités réalisées par les acteurs en situation traduisent leurs pensées, ou s'ils

agissent au regard des patrouilles et non pas vis-à-vis d'une autre chose absente pour un observateur extérieur.

La posture constitutive de André-Frédéric Hoyaux

La seconde de ces démarches est celle défendue par André-Frédéric Hoyaux, qui a d'abord montré que la construction territoriale est une construction ontologique, puis a étendu sa réflexion en proposant une lecture constitutive, c'est-à-dire que les habitants constituent leur monde à partir de référentiels spatiaux, inventés et constamment remaniés. Commençons par répéter que, pour lui, un individu est un habitant, c'est-à-dire un :

« acteur qui "habite" l'espace, lui donne du sens, tout en se donnant du sens à travers sa relation à l'espace et aux autres qui le parcourent, le pratiquent, se le représentent » (Hoyaux, 2009, p.2).

En effet, il est aujourd'hui d'usage de considérer que la géographie phénoménologique, traite essentiellement de l'habiter et des habitants, même si ce n'est évidemment pas la seule (Lazzarotti O., 2006 ; Paquot T., Lussault M., Younes C., 2007 ; Stock M., 2004). En effet, la phénoménologie dispose d'un « intérêt non négligeable, pratique et concret, pour la géographie, à mieux comprendre l'habitation » (Hoyaux A-F., 2003, §2). Aussi, dans la mesure où l'habitant est un « *habiter de l'être-là qui est au monde* » (Hoyaux A-F., 2002, §4), les travaux de André-Frédéric Hoyaux s'attardent notamment sur les manières dont cet habitant construit sa projection auprès d'un monde qu'il configure toujours déjà en territoire (Hoyaux A-F., 2000) ; territoire qui lui offre notamment la possibilité :

« d'opérer divers passages qui sont à la fois transitionnels (d'un stade qualitatif à un autre : je suis plus ou moins...) et transactionnels (d'un stade quantitatif à un autre : j'ai plus ou moins...) entre soi et les autres (dans un rapport d'identification), avec soi en tant qu'autre (dans un rapport de symbolisation), avec les autres en tant que soi (dans un rapport de représentation ou plutôt d'intersubjectivité) » (Hoyaux, 2009, p.2).

Comparativement à Augustin Berque, André-Frédéric Hoyaux consacre une place bien plus importante à la constitution des relations qu'un habitant entretient avec son monde et ce/ceux qui le composent. En effet, bien que les *en tant que* soulevés par Berque sont structurant dans les relations spatiales

des individus, ces derniers n'en restent pas moins "libres" de s'en émanciper. Cette force d'extraction est relative au constitutivisme (Hoyaux A-F., 2015), c'est-à-dire au sens que les habitants se donnent à ce qu'ils sont/font. Cette mise en sens se fait à travers ce qu'il nomme des « parce que ». Ainsi, il

« part du principe que l'être humain peut détourner et/ou contourner les déterminations ou les interactions supposées entre des causes et des conséquences, entre des faits et des effets, entre des mises en discours ou des pratiques corporelles et le sens ou des styles de vie qu'elles révéleraient » (Hoyaux A-F., 2018, p.8-9).

Un habitant est donc toujours entrepris (*entre-pris*) avec quelque chose ou quelqu'un, et qu'il justifie aux autres et à lui-même avec des "parce que". En revanche, André-Frédéric Hoyaux constate que les "parce que" dans les discours des habitants sont investis de deux façons. La première s'inscrit dans une espèce de filiation sémantique avec *l'en tant que* (je fais cela en tant que ceci), tandis que la seconde pose « une distorsion de cette détermination » (Hoyaux A-F., 2018, p.10) avec *l'en tant que*. Distorsion comme distinction, en cela que l'habitant, soit a conscience de la facticité du déterminisme de ces *en tant que* (ce sont des constructions idéologiques), soit qu'il sait avoir la possibilité de s'en émanciper malgré le poids dudit déterminisme. Conscience de la facticité ou conscience d'émancipation expriment ainsi cette capacité de l'Homme au dé-placement :

« cette spécificité humaine à exister, à pouvoir être "hors de" l'environnement, pas seulement naturel mais aussi social, culturel, anthropologique... (...), il y a donc une volonté de pouvoir mentalement s'imaginer autre chose que le seul rapport aux objets qui nous entourent, mais il y a aussi une croyance en la possibilité d'être libre dans une relation désadaptative, c'est-à-dire dans une mise en scène de soi qui conquiert ce qu'elle croit être sa liberté » (Hoyaux A-F., 2018, p.21-22)

Si ce qu'il y a de proprement humain c'est notre capacité de (se) traduire et de (se) raconter donc de créer ses mythes et fictions, comme de s'en défaire, le péril est cependant de s'enfermer dans des constructions idéologiques (les siennes ou celles des autres). Autrement dit, l'être humain sait se placer (bon gré mal gré) et construire le cercle herméneutique de ce placement, mais aussi et surtout il peut se dé-placer (s'en départir). Aussi semble-t-il nécessaire de définir à partir de quels *en tant que* les acteurs s'expriment

(comme nous l'avons souligné avec Berque), mais sont-ils en mesure de basculer d'un *en tant que* à un autre (militaire, sportif, père, amant, etc.) ? Conjointement, formulent-ils des discours cohérents ? Arrivent-ils à s'approprier des *en tant que* qui ne sont pas les leurs ? De telles questions nous paraissent nécessaires pour saisir "l'entre" qui peut exister entre les différents acteurs en scène autour des militaires.

Il n'en reste pas moins qu'il convient d'avoir à l'esprit que « le *en tant que* participe du régime explicatif (interprétatif), [et] le *parce que* du régime explicatif (compréhensif) » (ibid, p.10). Dans le premier cas, l'explication est la rationalisation du monde en des significations (untel est à tel endroit *en tant que* telle place), alors que dans le second cas, l'explicitation est la verbalisation de sa propre compréhension des relations en un sens de ces significations (untel est à tel endroit ou telle place *parce que* telle chose). Cette nuance est importante car, toute la démarche de A-F. Hoyaux est précisément de déceler ce qui, dans le discours des habitants relève de l'explication (production de signification) et/ou de l'explicitation (constitution de sens) :

« Ces *en tant que* et ces *parce que* sont les deux maillons de la chaîne qui révèle aujourd'hui les jeux de mises en récit et de mises en scène qu'opèrent les acteurs dans leurs mises en place au sein de la société à travers leurs pratiques et leurs discours du quotidien et du hors quotidien » (Hoyaux A-F., 2018, p.9-10).

Ainsi dans la mesure du possible, il faut essayer de ne pas s'en tenir uniquement aux explications d'un acteur (les significations), mais aussi l'inciter à expliciter (le sens de) ses explications. Particulièrement imprégné de la phénoménologie de Martin Heidegger, l'approche géographique de André-Frédéric Hoyaux entend surtout asseoir de manière pragmatique une méthode scientifique qui puisse saisir cet habitant comme *être-là qui est au-monde*, notamment à partir de ses discours. Pour lui :

« travailler sur les significations plutôt que sur les faits découle de l'idée phénoménologique d'intentionnalité de l'être-là qui est au monde. En effet, s'il n'existe pas de liens objectifs avec l'environnement et les faits qui s'y déroulent ; s'il n'existe que des relations sous-jacentes que l'homme entretient avec son environnement, c'est-à-dire avec la situation du monde qu'il organise

autour de lui en s'y projetant et qui détermine sa réalité d'être-au-monde ; alors seul le dire peut permettre d'entrevoir ces constructions territoriales autant que sémantiques » (Hoyaux A-F., 2003, §4).

En effet, la méthode phénoménologique permet en réalité au chercheur d'atteindre trois éléments fondamentaux qui, selon Hoyaux, sont l'objectivation (la limitation des biais du chercheur liés aux croyances et aux jugements de valeur), la symbolisation (les structures de significations sur lesquelles l'habitant s'appuie) et l'herméneutique (le sens fourni par le discours à propos des actions de l'habitant). Précisons que :

« L'acte herméneutique en constitue le centre névralgique. Car l'attitude d'interprétation des structures intentionnelles de l'expérience, qui est inhérente à la volonté du chercheur mais aussi de l'interviewé(e) de comprendre ensemble leur monde singulier et commun, en interaction, donc en construction, articule le pourquoi (objectivation scientifique) et le comment (la symbolisation) de cet acte » (Hoyaux A-F., 2013, p.6).

Ainsi donc, pour travailler le dire, André-Frédéric Hoyaux propose d'employer la méthode du double entretien lors de laquelle, il s'agit de travailler « les significations qui sont produites lors des discours de l'habitant et le sens que ces significations possèdent pour celui-ci » (Hoyaux A-F., 2006, p.272), c'est-à-dire « tout autant analyser ce monde construit *par lui* que comprendre les motivations *pour lui* de cette construction » (ibid, p.272). Lors d'un premier entretien, le discours tenu *par lui* explique la signification de son monde, puis lors d'un second, un autre discours réalisé *pour lui* explicite le sens qu'il se donne au travers de cette construction mondaine. On comprend aisément dans une telle démarche l'importance du second entretien, lors duquel l'habitant interprète et essaie de comprendre ses propres systèmes de valeurs :

« Ces systèmes de valeurs sont le plus souvent clos sur eux-mêmes, ce sont des cercles herméneutiques, en ce sens que toute recension intellectuelle qu'opère l'habitant sur son propre discours est en elle-même une totalité interprétative datée, située, socialisée qui ne peut se regarder de l'extérieur en train de se penser. Ce cercle herméneutique est en quelque sorte le dieu caché (Dieu, le hasard, la science, la psychologie, l'État, la mondialisation, etc.) de tous les

discours que tient l'habitant sur son monde, que ces discours réfèrent implicitement ou explicitement à ce dieu caché » (Hoyaux A-F., 2006, p.275)

On renoue là avec le « cercle de l'entendre » de Heidegger qui, s'il n'est pas un monde étanche pour l'habitant l'est pour le chercheur. Ce cercle herméneutique comme structure de sens « dans l'entendre qui s'explicité » à soi-même (*en tant qu'habitant*), c'est là tout l'exercice du double entretien. Par ce dernier, il s'agit dans un premier temps d'amener un acteur à expliquer au chercheur le pourquoi (ses significations) de son comment (ses actions), c'est-à-dire son "parce que". Dans un second temps, il s'agit pour le chercheur d'inviter cet acteur à expliciter le sens que ces significations revêtent pour lui. Le cercle herméneutique est géographiquement saisissable au travers de deux types de discours : un premier explicatif puis un second explicatif du premier.

Une synthèse vers la spatialisation phénoménale de l'être-avec

Maintenant que j'ai exposé ces deux démarches géographiques, en quoi peuvent-elles approfondir notre propre démarche microgéographique attentive aux relations spatiales interindividuelles. Commençons par rappeler que dans une perspective phénoménologique, l'attention portée au cercle herméneutique constitué par chaque individu est géographiquement primordial.

Dans le premier cas, ce cercle se traduit au travers des prises du milieu auxquelles s'amarre un sujet pensant, ce *par* quoi il noue une relation ontologisante pour lui *en tant que*. Augustin Berque nous permet ainsi de reconsidérer l'importance de la *chôra*, et la fin du règne absolu du *topos*, ce qui suppose de profondes interrogations sur l'universalisme ; d'asseoir la priorité du mouvement sur le fixe, notamment en sortant de la dualité sujet-objet en faveur du *trajectif*, donc du poids de "l'entre" justement comme procédure ontologiquement constituante ; et de souligner la nécessité de porter son attention à l'intrication de l'Homme et de son milieu, de l'individu et de l'espace, de l'être et de son monde, donc d'une existence à l'œuvre *par* la spatialité. L'analyse de Augustin Berque donne à voir une lecture des places où, comme je le disais auparavant, l'individu se trouve entrelacé dans des fils tendus aux prises de son monde : un système de places en

relation *par* ses prises spatiales. Dans le second cas, on souligne que ce cercle est bien herméneutique (et non pas hermétique), que les habitants (se) le justifient par des *parce que*, soit en s'inscrivant dans une filiation avec des *en tant que* (assignés ou auto-assignés), soit à l'inverse en distorsion avec eux. En effet, les habitants construisent leurs territoires autant que ceux-ci les constituent eux-mêmes. Ils assemblent (se placent) et désassemblent (se déplacent) un territoire toujours labile et en mouvement selon leur intentionnalité d'être-là. Ces constructions territoriales comme constitutions ontologiques personnelles et spécifiques, les habitants sont potentiellement en mesure d'en expliciter le sens *par* et *pour* eux dans leur discours. Aussi donc, cette explicitation du sens est intimement liée ici à la dimension existentielle de l'herméneutique de Heidegger :

« Car c'est à partir du *en tant que* je suis et à travers le *parce que* je défends cette image réconfortante, ontologisante de ce que je pense devoir ou pouvoir être pour les autres et moi-même que je peux appréhender ce qui fera le sens de mon dépassement, l'au-delà de l'horizon » (Hoyaux A-F., 2018, p.28-29)

La compréhension est la donation d'un sens de ce/ceux avec quoi/qui nous sommes entre-pris, auxquels nous sommes arrimés de telle manière *en tant que* et *parce que*, et desquels il reste néanmoins possible de se sortir. L'analyse de André-Frédéric Hoyaux souligne donc quant à elle, que chaque individu dispose autant de capacités actorielles pour se déplacer, que discursive pour justifier légitimement la constitution de ces placements.

Il va sans dire que j'ai volontairement mis l'accent jusqu'à présent sur le *par* l'espace de l'approche phénoménologique, et précisément dans une lecture de l'herméneutique de l'être habitant. Il y a donc là deux démarches que je souhaite orienter et compléter spécifiquement dans le registre du *être-avec* heideggerien. On a souligné l'importance de l'espace dans la construction existentielle de l'être, de l'habitant comme *habiter de l'être-là qui est au-monde*. Aussi, j'ajouterai quelques commentaires sur le poids aussi signifiant des "autres" dans ce monde. Dans *Être et temps*, Martin Heidegger consacre le chapitre quatre de la première section à l'être-au-monde en tant qu'*être-avec* [*Mitsein*], où il y démontre notamment que l'*être-avec* est un genre d'être du Dasein. Pour arriver à cette démonstration, il rappelle notamment que :

« La clarification de l'être-au-monde a montré qu'il n'"y a" pas d'emblée et que jamais non plus n'est donné un sujet dépourvu de tout monde. Et c'est ainsi qu'il n'est en définitive pas davantage donné d'emblée un je isolé sans les autres. Toutefois si, dans l'être-au-monde, il y a coexistence des "autres", s'ils *sont* chaque fois déjà *là avec*, la constatation phénoménale qui en est faite n'entraîne pas qu'il faille tenir la structure *ontologique* de ce qui est ainsi "donné" pour allant de soi, ni qu'elle n'ait pas besoin qu'une recherche lui soit consacrée. La tâche qui s'impose, c'est de porter à une évidence phénoménale cette coexistence dans la quotidienneté la plus immédiate et de donner une interprétation ontologique qui soit à sa mesure » (Heidegger M., 1986, p.158).

Bien que ces "autres" soient déjà *là avec*, cela n'en fait pas une structure ontologique de l'être du Dasein pour autant. En revanche, cette coexistence [*Mitdasein*] nécessite d'être interprétée. Aussi, Heidegger propose d'abord une interprétation de ces "autres" qui sont « ceux dont la plupart du temps on *ne se distingue pas*, parmi lesquels on est aussi » (ibid, p.160). L'ambiguïté de la tournure de cette phrase laisse croire que les autres seraient aussi "nous", or le « parmi lesquels on est aussi » signifie "le groupe dont nous faisons aussi partie en tant qu'être humain", de la même façon que le « on *ne se distingue pas* » exprime que les autres sont comme moi, c'est-à-dire l'idée de mêmeté. A la différence des choses, les autres sont aussi d'autres Dasein, ils « ne se rencontrent pas à titre de choses-personnes là-devant, au contraire nous prenons contact avec eux "au travail", c'est-à-dire de prime abord dans leur être-au-monde » (ibid, p.162). Ainsi, lorsque Heidegger parle de coexistence il entend désigner « *cet être en vue duquel sont offerts les autres étant dans le monde* » (ibid, p.162).

Puisque nous prenons contact avec eux dans leur être-au-monde, cette coexistence ne peut pas être similaire à "la préoccupation" comme rapport aux choses. Celle-ci doit être comprise dans son double sens, à savoir l'occupation de notre esprit quasi exclusivement par une idée, un sentiment, etc. et dans le sens où nous (nous) pré-occupons déjà d'être à un autre endroit que celui que nous occupons *hic et nunc*. Cet ailleurs que nous pré-occupons là-bas nous préoccupe ici. Par exemple, en mission lorsqu'une journée de patrouille s'organise, en tant que chef de groupe, j'ai en charge de déterminer les itinéraires des déplacements, les prises de contact et les

éléments à vérifier sur sites, les ordres à donner, les comptes rendus à faire, etc. Autant d'éléments qui me préoccupent en amont de mon action, ou que je pré-occupe déjà là-bas. Pour Heidegger, l'équivalent relationnel à cette préoccupation c'est le "souci mutuel". Existentiellement, le rapport aux choses est préoccupation, tandis que la relation aux autres est souci mutuel. A noter que les préoccupations peuvent susciter le souci mutuel comme le souci mutuel des préoccupations. Ce souci mutuel peut recouvrir plusieurs formes différentes, allant du plus "négatif"⁵⁷, caractérisé par « l'être-en-compagnie quotidien et moyen » (ibid, p.164) n'exprimant qu'un attroupement des autres comme des « choses rassemblées en vrac » (ibid, p.164), à des modes plus "positifs". Ces derniers sont de deux ordres.

Le premier ordre consiste à « décharger l'autre du "souci" et, s'agissant de ce qui le préoccupe, prendre sa place en se *précipitant* à son aide. (...). Ce dernier, dès lors rejeté de sa place, se retire » (Heidegger M., 1986, p.164). Selon moi, ce souci peut se traduire par des formulations du type "je m'en occupe", "laisse, je vais le faire", etc. C'est un souci qui s'accompli en acte.

Le second ordre de ces modes caractérise :

« un souci mutuel qui ne se précipite pas tant à la place de l'autre qu'il n'*anticipe* sur lui en devançant son pouvoir-être existentiel (...) [qui] aide l'autre à y voir clair *dans* son propre souci et à se *rendre libre* pour lui » (Heidegger M., 1986, p.164).

Celui-ci peut prendre la forme de phrases comme "devrais-tu", "tu ne devrais pas", "et si", "pourquoi ne pas", etc. C'est un souci qui s'accomplit dans une visée anticipative (ou préventive), donc pré-occupante d'une certaine manière. Pour pleinement saisir les ressorts de ces soucis, il faut se placer dans la mutualité, c'est-à-dire des deux côtés de la relation (du donneur et du receveur). C'est en ayant à l'esprit cette paire que l'on peut saisir la dimension constituante de l'être-avec, car « l'être-avec détermine existentiellement le Dasein y compris quand aucun autre n'est factivement là-devant et qu'il n'y a personne à percevoir » (ibid, p.163). Ce que dit

⁵⁷ La traduction de F. Vezin note à ce sujet que « chez Heidegger le mot [souci mutuel] est à prendre, non en un sens humanitaire, mais en un sens strictement existentiel (qui est moralement neutre) » (*in* Heidegger M., 1986 (1927), p.554)

Heidegger c'est que l'être-avec peut se traduire virtuellement. En ce sens, cela rejoint ce que nous disons auparavant sur le fait de faire exister, pour une personne que l'on enquête, quelque chose ou quelqu'un *avec* laquelle elle n'est pas (physiquement ni mentalement). Cependant, cela ouvre des possibilités de savoir si différents acteurs physiquement coprésents disent *être-avec* ceux qui sont en face d'eux, ou au contraire s'ils *sont* plutôt *avec* d'autres personnes physiquement absentes.

Les autres, parce que nous *sommes avec* eux (physiquement ou virtuellement), intègrent notre cercle herméneutique tout autant que l'espace *par* lequel nous existons. Par exemple, si je vais chez le coiffeur et que je vois d'autres individus j'entends qu'ils entendaient aller se faire couper les cheveux, or il n'en est pas toujours de même avec des patrouilles Vigipirate/Sentinelle. J'ai remarqué que lorsque nous patrouillons autour de certains édifices (touristiques, religieux, commerciaux, etc.), certains passants semblaient s'interroger sur les raisons pour lesquelles nous étions là, ou même exprimaient ouvertement des significations sur notre présence.

Au bout de ces pérégrinations, quelles considérations méthodologiques faut-il retenir de la géographie phénoménologique pour notre méthode microgéographique ? En résumé, il faut prendre la mesure des sphères des habitants (leur monde comme cercle herméneutique), évaluer leur degré de conscience de celles-ci, caractériser leur propre place et celles que les autres y tiennent (et particulièrement en ce qui nous intéresse, celle des militaires), et déterminer les ajustements qu'ils y opèrent, c'est-à-dire les désadaptations ou conformations symboliques, en termes de spatialités (mises à distance ou à proximité). Ces quatre considérations seront factuellement exprimées dans ce que j'ai appelé auparavant un *dit-mentionnement* de leur monde, de leur cercle herméneutique comme version de leur réalité socio-spatiale à un instant donné :

« une approche phénoménologique doit toujours donner priorité à l'interprétation des interlocuteurs, en tant qu'ils sont co-constructeurs et co-interprètes de la réalité dont ils tentent d'éclairer les contours » (Hoyaux, 2013, p.6)

Puisque la phénoménologie doit selon Heidegger faire voir « ce qui ne se montre pas de prime abord, mais a besoin d'être mis en évidence » (Grondin J., 2006, p.33), ma conception d'une méthode microgéographique

doit constamment avoir le souci de l'interprétation du sens donné, c'est-à-dire de la visibilisation de l'invisible. Attentif à cet éclairage de la réalité, il faut veiller à ce que cette interprétation du sens donné soit clairement posée par et pour leurs auteurs : qu'il s'agisse du chercheur lorsqu'il conduit des observations, comme les personnes enquêtées lorsqu'elles discourent. Qu'ils soient passants, résidants, citoyens, militaires ou réservistes c'est ainsi que je souhaite aborder les manières dont les acteurs (re)produisent des significations et (se) donnent du sens au travers de leurs spatialités, de leurs propres manières d'*être-avec* les autres *par* l'espace. Ces autres qui parcourent, pratiquent et se représentent aussi l'espace. Espace qui est ici un médiateur sémantique *par* lequel ces autres intègrent dans leurs cercles herméneutiques les raisons d'être coprésents *avec* leurs semblables. C'est la raison pour laquelle, j'essaie d'appréhender cet *être-avec* des patrouilles de militaires *par* l'espace, à partir des places effectives, supposées ou attendues par chacun. Une approche phénoménologique s'avère donc nécessaire à une méthode microgéographique si l'on souhaite explorer cette relation spatiale que l'Homme tient avec ceux qui l'entourent.

La musculature : l'interactionnisme symbolique et la sociologie du quotidien

Les sociologies des interactions et du quotidien forment ce que je considère être les instruments de compréhension de l'action sociale, la musculature à l'origine du mouvement des acteurs les uns envers et/ou avec les autres. Pour pousser plus avant les bases d'une méthodologie microgéographique, il convient de s'appuyer sur ces sociologies. En effet, s'intéresser aux acteurs et aux rapports sociaux nécessite de se pencher en particulier sur les interactions sociales quotidiennes et particulièrement à leurs dimensions symboliques (verbales et non-verbales). En somme, dans la mesure où les interactions socio-symboliques sont révélatrices de rapports sociaux, quels sont les éléments d'intérêts auxquels il convient de s'intéresser pour qualifier les mises en place faites par ces acteurs ? Plus encore, et au regard de ce que nous avons dit précédemment, à quoi les acteurs prêtent-ils attention factuellement et symboliquement lorsqu'ils sont en interactions ? Que signifient ces faits et symboles pour ces acteurs ? Afin de présenter cela de manière cohérente, avec les deux axes précédents, je propose de partir de la sociologie d'Alfred Schütz. En partant de ses travaux sur la typification du monde social, je développerai ensuite l'importance de la lecture anthropocentrée des acteurs, des conduites et des interactions et des significations.

Alfred Schütz, est considéré comme le premier à avoir porté une sociologie phénoménologique soucieuse de déconstruire la réalité sociale (Berger P., Luckmann T., 1966). Pour Schütz, le monde socio-culturel dans lequel chaque acteur est pris, est un monde qui ne s'appréhende individuellement qu'à partir de soi (Schütz A., 1987). C'est donc un monde qui nous entoure et nous environne à partir d'une vision anthropocentrée. Depuis ma position, à laquelle s'ajoute la situation biographiquement déterminée, c'est-à-dire l'ensemble de mes expériences socio-spatiales sur lesquelles je m'appuie pour faire ce que je fais de la manière dont je le fais, j'ai une perception nécessairement spécifique et subjective sur ce monde. Cependant, il existe d'autres personnes que moi avec lesquels je peux interagir, ce qui suppose qu'ils appartiennent au même monde que moi. Fondamentalement, ces Autres (là) n'occupent pas la même position que Moi (ici), et voient donc ce

monde différemment de moi. Bien qu'ils perçoivent différemment le monde, cela ne m'empêche pas de communiquer et d'interagir, ce qui signifie que ce même monde dispose d'aspects qui sont communs et partageables à l'Autre et à Moi-même. Ce qui est commun et partageable, ce qui fait que le monde est "social" est ce que Alfred Schütz nomme des types et les allants-de-soi (*taken-for-granted*). Les premiers désignent des schématisations qui permettent aux acteurs de se repérer et d'agir conformément au quotidien. Par exemple, le type d'un militaire se caractérise par ses appareils (uniforme, insignes, etc.) ou son équipement (armement, etc.) qui font qu'il m'est possible de reconnaître un militaire lorsque j'en vois un. L'exemple de l'uniforme, qui relève plus généralement des habits et de nos tenues, « implique des attributs dont l'origine est dans l'interprétation que font les autres d'une conduite lors d'un rapport social » (Goffman E., 1974, p.69). Cette interprétation (son uniforme est celui d'un militaire) est associée directement à un type (le militaire), qui lui-même est classé selon des jugements de valeurs de l'acteur percevant. Le second, les allants-de-soi désignent les processus acquis et dont nous ne doutons plus. Par exemple, de même que chaque jour le soleil se lève puis se couche, il va-de-soi que l'on me considère comme un militaire lorsque je porte un uniforme de militaire. Aussi, quels sont donc les motifs qui peuvent conduire quelqu'un à dire qu'il ne va pas de soi qu'on me considère comme un militaire lorsque je porte un uniforme ? Plusieurs cas de figures sont envisageables comme le fait de ne pas reconnaître l'uniforme, de ne pas me considérer "digne" de porter l'uniforme par ma conduite (et que l'on me refuse alors de me reconnaître comme militaire), d'avoir commis un impair sur les règles du port de l'uniforme (qui laisseraient entendre que je ne suis pas un militaire), de me trouver à un endroit qui laisserait penser qu'il ne peut pas y avoir de militaires, etc. Les écarts aux allants-de-soi soulevés par les acteurs à l'égard d'autres nous renseignent surtout sur leurs constructions de ce qui est normal ou anormal, et *de facto* comment ils réalisent différentes mises en place, que ce soit d'eux-mêmes (auto-désignation, auto-assignation) ou d'autrui (désignation, assignation).

Schütz considère surtout que les allants-de-soi sont toutes les procédures auxquelles nous ne sommes pas directement confrontés mais qui s'activent lorsque nous agissons. Schütz donne l'exemple de la boîte aux lettres :

lorsque nous y déposons un courrier, cela suppose qu'un employé des postes va relever le courrier et le faire suivre à l'adresse indiquée (Schütz A., 1987, p.74). De même que lorsqu'une autorité politique déclare s'engager dans un conflit, cela suppose pour elle que des forces armées seront déployées pour conduire des opérations militaires. Moi qui dépose un courrier, ou l'autorité politique qui s'engage dans un conflit, tous deux engagent des procédures (postales et militaires) dans lesquelles ils ne sont pas directement impliqués. Connaître ces allants-de-soi, parce qu'ils impliquent spatialement d'autres actants (humains ou non-humains), fait partie des savoirs et des compétences que les acteurs utilisent pour « construire, en situation d'action, l'arrangement optimal des réalités » (Lussault M., 2010, §24) de sa place et de celle des autres. Pour ce qui nous intéresse, la question reste de savoir quelles sont les choses qui sont tenues pour acquises (allants-de-soi) en ce qui concerne les militaires pour les citoyens, et inversement ? Ces allants-de-soi suggèrent donc des procédures invisibles (trajet du courrier, logistique du déploiement des troupes) aux conséquences visibles (le correspondant dit avoir reçu le courrier, des militaires meurent au combat). Aussi, selon ce que les acteurs perçoivent de la place des autres leur attribuent-ils des propriétés comme allants-de-soi, ou à l'inverse, cherchent-ils à déceler les conséquences de choses qu'ils supposent aller-de-soi ?

Ces types et allants-de-soi sont des modèles validés par l'expérience qui m'aident à lire le monde, et se retrouvent partout dans notre vie sociale : les autres, les lieux, les conduites, les manières de communiquer, les significations, etc. Nous même nous nous auto-typifions "en tant que" doctorant en géographie, militaire de réserve dans l'armée française, bordelais, fumeur, etc. afin d'apparaître aux yeux des autres sous un type selon telle ou telle situation. Dans la vie courante, ces auto-typifications sont ce que Erving Goffman appelle les « apparences normales ». Elles relèvent davantage de la dissimulation des intentions derrière un simulacre de normalité, en adoptant la conduite d'un rôle qui passe pour inaperçu :

« dans tous les cas, ce qui est apparence normale pour le sujet devient le manteau que ses autres doivent discerner, tailler et revêtir. (...). Disparaître de la vue, se fondre, ce n'est pas donc pas se cacher ni

s'éclipser ; c'est être présent, mais négligeable » (Goffman E., 1973b, p.244).

Parce que Goffman s'appuie sur une grille d'analyse inspirée de l'éthologie, il estime que quand les signaux d'alarmes et/ou d'empiétement des individus s'activent, ils tentent par toute une série de parades de s'assurer de l'intentionnalité des auteurs de ces signaux. Ils cherchent à répondre à la question : de quel type cette personne se revendique-t-elle ? Est-ce un type que je connais ? L'adoption d'une apparence normale « dont ils se soucient ne sont pas des apparences normales *pour eux-mêmes*, mais *d'eux-mêmes pour l'ennemi* » (ibid, p.246). Si la lecture concurrentielle voire menaçante des relations interindividuelles par Goffman est discutable, les apparences normales des types auxquelles nous tentons de nous conformer pour les autres est primordiale. De plus, pour « être présent, mais négligeable » encore faut-il se trouver dans un endroit où il va-de-soi de croiser tel type de personne. En ce qui concerne la place des militaires, la question est donc de savoir s'il va-de-soi que les militaires soient à tel endroit, malgré la reconnaissance de leur position ou des apparences normales qu'ils adoptent. C'est donc à partir de ces types que je comprends l'action des autres, les situations d'interactions dans lesquelles je suis et que je produis des significations sur leurs places. Puisque c'est à partir d'eux que je peux interagir avec les autres "normalement", il s'agit de les considérer comme :

« une connaissance typifiée à la structure hautement socialisée qui englobe les objets de pensée de ce que ma connaissance du monde accepte tel quel ainsi que la connaissance personnelle que mes semblables peuvent en avoir » (Schütz A., 1987, p.19)

C'est une connaissance partagée que l'on pourrait qualifier "d'universelle" tant que ces Autres appartiennent au même système de pertinence que le mien, et donc en quelque sorte au même système symbolique de mise en sens du monde social que moi. Cette connaissance fortement socialisée qui a « un caractère objectif et anonyme » (Schütz A., 2007, p.80) est l'apanage du langage commun parce qu'elle « est supposée être prise pour allant de soi non seulement par *moi*, mais par *nous*, par "tout le monde" » (ibid, p.80). Supposément objectif, anonyme et unanime, c'est la confiance partagée en ces types (ceux que je décèle chez les autres comme ceux que je me conforme à respecter) qui me permet d'avoir la certitude que ce que je projette de faire peut être envisagé comme réalisable et signifiant. Autrement dit, plus le

modèle de mon comportement est standardisé (ou, plus il est conforme aux normes du type de l'identité sociale que je présente, ainsi qu'à celui de l'espace et du temps dans lequel je me trouve), plus j'ai de chance que mon comportement auto-typifié provoque la situation que j'avais anticipée (et que les autres y voient le type qu'ils s'attendent à trouver face à eux).

En résumé, il est attendu de moi (en tant que militaire, en tant que chercheur, etc.) des comportements types (de commander, de produire un raisonnement scientifique, etc.) — et, inversement des comportements déviants ne sont pas attendu de moi (le non-respect de la hiérarchie, la production de contrevérités, etc.). Or, la conduite de mes actions n'est ni parfaitement standardisée dans mon esprit (ce que j'estime être le commandement, la manière de produire des données, etc.), ni fidèlement reproduite par moi (la manière de donner des ordres, d'aller sur le terrain ou de réaliser des enquêtes, etc.). Aussi, les attentes des Autres (ma hiérarchie ou mes subordonnés, la communauté scientifique, etc.) quant à ce que je considère être des conduites conformément standardisées peuvent parfois ne pas coïncider, ou même être antagonistes avec ce qu'ils estiment être des conduites conformes (adopter un commandement trop compréhensif ou trop stricte, réaliser des enquêtes de terrain avec une méthode qualitative ou uniquement quantitative, etc.). Ces dé-coïncidences de types sont cependant à relativiser dans la mesure où elles restent des "écarts à la moyenne" encore suffisamment proche du type pour être considérées comme recevables. Néanmoins, ces écarts aussi minimes soient-ils, ne peuvent-ils pas être perçus et être l'origine des mécanismes de désignation/assignation à une place ?

La typification du monde social structure toute la sociologie de Alfred Schütz. Cependant, certains aspects, à peine évoqués, seront développés et croisés avec les autres analyses de l'interactionnisme symbolique et du quotidien. Ces aspects sont, premièrement la dimension anthropocentrique comme lecture fondamentale du monde de l'acteur, deuxièmement la conduite de l'action et les interactions sociales et troisièmement des significations du monde social par les acteurs.

L'anthropocentrisme comme lecture fondamentale du monde de l'acteur

Pour Schütz, chaque acteur construit et organise le monde social à partir et autour de lui, il en est le centre. De ce "Moi" comme centre s'articulent ainsi toutes les relations que je peux avoir avec les autres :

« Moi, un être humain, né dans un monde social, et y passant ma vie quotidienne, je l'expérimente comme construit autour de la place que j'occupe, comme offert à mon interprétation et à mon action, mais toujours par rapport à ma situation biographiquement déterminée à ce moment-là ; c'est toujours par rapport à moi qu'une certaine sorte de relations avec les autres mérite la signification spécifique que je désigne par le terme "Nous". C'est seulement par rapport à "Nous" dont je constitue le centre, que d'autres se détachent comme des "Vous", et par rapport à "Vous", qui me renvoyiez à moi, qu'un troisième groupe se profile, celui des "Ils". » (Schütz A., 1987, p.21)

Sans le dire véritablement, chaque individu agence ce monde à partir de son corps. Il est « est le point zéro à partir duquel apparaissent, par leurs relations au corps, lieux, mouvements et espaces » (Duhamel A., 2014, p.38). Ainsi, l'acteur ordonne le monde autour de lui « tel un champ qu'il domine et dont il est le centre ; c'est la raison pour laquelle il s'intéresse tout particulièrement à cette aire du monde qui est à sa portée réelle ou potentielle » (Schütz A., 2003 (1944), p.10-11). De ce monde, l'acteur n'en a qu'une connaissance graduée et partielle, de familiarité et d'étrangeté ("Nous", "Vous", "Ils"), selon l'intérêt et la pertinence qu'il lui attribue. Cette graduation des autres se rapporte aux déictiques (ou indexicaux) et est particulièrement importante en cela « [qu']ils disent autre chose qu'eux-mêmes, ils indexent un ensemble coextensif de significations » (Hoyaux A-F., 2000, p.384). Leur utilisation nous renseigne sur la manière dont les acteurs se placent par rapport aux autres, et signifie indirectement le caractère de la relation qu'ils peuvent entretenir avec eux (mise à proximité/distance).

La graduation d'intéressement et de pertinence du monde par l'acteur est ainsi sérié « selon diverses sortes de plans, comme les plans de la vie, les plans du travail et des loisirs, les plans spécifiques à chaque rôle social »

(Schütz A., 2003 (1944), p.13). Chaque plan peut être géographiquement interprété comme un espace différent où les intérêts individuels peuvent s'avérer soit contradictoire, soit en phase entre eux. Par exemple, étant moi-même doctorant en géographie et militaire de réserve, je dois réussir à concilier des périodes de réserve dans les Hautes-Pyrénées et mon doctorat en Gironde. Schütz précise par ailleurs qu'un individu ne dispose pas d'une connaissance globale à propos de chacun de ces plans, il convient seulement qu'ils soient cohérents et vraisemblables. Cependant, cette inconsistance ainsi que les divergences (morales, éthiques, politiques, etc.) entre ces différents plans, si elles ne relèvent pas d'une faute logique pour Schütz, impliquent que les individus « ne sont pas conscients des modifications qu'ils doivent produire pour passer d'un niveau à un autre » (ibid, p.15). Ces modifications renvoient à ce que j'ai appelé des dé-placements, c'est-à-dire les modifications (de conduite, d'état d'esprit, etc.) pour se mouvoir d'une place à une autre, d'un plan à un autre. En jonglant ainsi entre ces plans (places), et surtout selon la manière dont nous nous y dé-plaçons, nous constituons notre pluralité singulière selon nos manières d'être avec les autres dans chacun de ces plans (places). Il en est ainsi du militaire qui jongle entre différentes conduites selon qu'il est avec sa hiérarchie ou ses subordonnés en caserne, avec sa famille chez lui, avec ses amis en vacances, avec les citoyens en patrouille pendant une mission Vigipirate/Sentinelle, etc. Les modifications quotidiennes « pour passer d'un niveau à un autre » (Schütz A., 2003 (1944), p.15) ont souvent des allures plus banales. David Le Breton parle d'un "passage de région" :

« Parfois le passage d'une région à l'autre se traduit par un temps d'arrêt pour se préparer mentalement, ajuster ses vêtements, prendre la pose attendue. Ces zones frontalières sont typiques des changements de façade personnelle dans le spectacle de l'apparence » (Le Breton D., 2016, p.114-115)

De telles attitudes peuvent-elles être observées chez le citoyen comme chez le militaire lorsqu'ils sont en présence l'un de l'autre ? Plus généralement, la présence forme-t-elle une région ou un plan pour les citoyens ? La perçoivent-ils ainsi ?

Nous avons présenté le caractère centralisé depuis la vision d'un acteur à un instant donné, tout en considérant qu'il agissait (ou avait agi) sur différents

autres plans, à d'autres moments. Ce premier constat, Schütz le pose à partir d'une analyse temporelle du quotidien où les acteurs opèrent consécutivement des modifications pour passer de plans en plans (ou, de régions en régions, d'espaces en espaces, de places en places), mais il estime aussi que ces plans co-existent à un instant donné dans la vie de l'acteur (phénomène d'autant plus observable aujourd'hui grâce aux nouvelles technologies de communications). Notre situation biographiquement déterminée compile ainsi l'ensemble des plans que nous avons expérimenté par le passé, et sert de stock de connaissances pour ce qu'il est possible de faire à l'avenir. Une fois que l'on a compris le caractère central de la perception du monde par l'acteur sur ses différents plans, et du caractère gradué de sa connaissance, il devient notoire d'élargir l'analyse aux actions au sein du monde social.

Les conduites et interactions sociales

Dans le registre perceptif des actions, Alfred Schütz nomme les *conduites* les « expériences subjectivement significatives qui émanent de notre vie spontanée » (Schütz A., 1987, p.108) desquelles il exclut ce qui ne nous apparaît pas consciemment (battement des yeux, réflexe des genoux, etc.)⁵⁸. Il distingue les conduites qui peuvent être extérieures et explicitement données à voir aux autres, de celles qui sont intérieures, implicites et réservées à nous-même. Ce qui nous intéresse en particulier ici ce sont les conduites qui apparaissent au regard des autres, aussi nous ne traiterons que des premières conduites. En effet, une fois que l'on a compris le caractère central de la perception du monde par les acteurs et des places de leurs semblables sur différents plans, il semble nécessaire de s'arrêter sur ces conduites dans la mesure où « nos mouvements corporels (...) s'engrènent, pour ainsi dire, dans le monde, modifiant ou transformant ses objets et leurs relations mutuelles » (ibid, p.105-106). Schütz explique que ces conduites

⁵⁸ A noter tout de même que ces éléments de l'ordre du physio-moteur inconscients peuvent tout de même être perçus et interprétés/signifiés par autrui comme symptômes d'autres choses que des éléments simplement physio-moteurs.

sont fonction des plans sur lesquelles se trouvent ceux avec qui l'on interagit. Aussi, l'hétérogénéité des degrés d'intimité et d'anonymat de ces "autres" suppose une infinité de conduites à leur égard, et de façon plus ou moins directe. Pour celles qui nous intéressent présentement, les plus directes, ce sont des conduites en interactions de face-à-face ou frontales, que Schütz regroupe sous le terme de « communauté d'espace », ce qui veut dire que :

« une certaine portion du monde extérieur est autant à la portée de l'un que de l'autre partenaire et qu'elle contient des objets présentant de l'intérêt et de la pertinence pour tous les deux. Pour chacun des partenaires, le corps de l'autre, ses gestes, son allure et l'expression de son visage, sont immédiatement observables, pas seulement comme des choses ou des événements du monde extérieur mais dans leur signification physiologique, c'est-à-dire comme les symptômes des pensées de l'autre » (Schütz A., 1987, p.22-23).

Cette "communauté d'espace" peut cependant être subdivisée en sous-catégories : la situation et les interactions (focalisées ou directes, et non-focalisées ou indirectes). En fait, la "communauté d'espace" de Schütz se rapporte davantage à ce que l'on nommera dorénavant une "situation", c'est-à-dire un :

« espace-temps défini conventionnellement où deux personnes ou plus sont coprésentes ou communiquent et contrôlent mutuellement leurs apparences, leur langage corporel et leurs activités » (Joseph I., 2009, p.124).

Nuançons un peu cette définition. Si une situation (ou "communauté d'espace") met en scène une attention réciproque, où la réciprocité se définit comme telle lorsque « le comportement de chacun prend en compte la présence et l'action des autres [et que chacun] modifie imperceptiblement sa présentation de lui-même en fonction des autres » (Fitzi G., Thouard D., 2012, p.5), alors pour nous il y a une interaction par définition. On parlera donc de "situation d'interaction" lorsque des acteurs adoptent une attitude réciproque, et uniquement de "situation" lorsqu'il y a mitoyenneté sans qu'il n'y ait nécessairement réciprocité. En effet, des acteurs peuvent tout à fait être dans une même situation topologique sans avoir conscience de leur présence respective. De même, nous parlerons de "mise en situation" pour décrire la perception singulière que se fait un acteur de la situation (objective).

Précision de vocabulaire faite, revenons-en aux interactions. Une interaction, ou situation d'interaction, est une « action réciproque qu'exercent les partenaires — individus ou équipes — d'un échange lorsqu'ils sont en présence les uns des autres » (Joseph I., 2009, p.124). Dans cette perspective, la réciprocité repose sur une logique d'actions causales, à partir des énoncés du langage corporel ou verbal entre des interacteurs se répondant respectivement. En ce sens, la formule de David Le Breton « une interaction est un champ mutuel d'influence » (Le Breton D., 2009, p.50-51) est particulièrement satisfaisante. Plus encore que de la réciprocité et de l'influence, Erving Goffman distingue des degrés d'attention portée aux autres, qu'il regroupe en deux catégories : les interactions focalisées et les interactions non-focalisées.

Les interactions focalisées (directes) caractérisent les conversations en face-à-face où l'attention aux autres y est soutenue. Les interactions en face-à-face :

« tentent de maintenir un même foyer d'attention en gérant leur "tonus interactionnel" et en évitant l'expression d'une absence ou d'une hostilité au rassemblement en cours » (Joseph I., 2009, p.83)

En interaction se noue et dénoue quantités d'échanges normalisés : de l'embarras, de l'indulgence, des offenses, des compromis (Goffman E., 1953), des stratégies de défense, de consolation, d'atténuation, de compensation (Goffman E., 1952), ou des négociations par la contrainte, la manipulation, la force ou la séduction (Le Breton D., 2016). Tous ces éléments sont intéressants à relever en cela qu'ils sont plus ou moins exploités en situation selon les mises en situations que se font les acteurs et les normes sociales supposées y régner. En ce sens, leur utilisation en tant que conformité aux normes ou comme manière d'être-avec-par les autres se trouvent ainsi précisément au cœur de nos interrogations sur les spatialités autour de la place des militaires. De même, l'idée de présence/absence est aussi particulièrement importante dans les deux définitions données précédemment par Isaac Joseph. S'il entend par "présence", le fait de se trouver physiquement et immédiatement au même endroit, à l'inverse lorsqu'il parle "d'absence", on comprend qu'il s'agit là du régime d'attention à l'autre. En effet, dans les situations d'interaction de face-à-face, il est socialement attendu des individus qu'ils sachent maintenir un certain degré

d'attention, de présence. Aussi, la question est de savoir si les acteurs jouent ou non de ces degrés d'attentions afin de se placer et placer les autres. Les interactions focalisées mobilisent aussi tous les outils de la parole. Aussi évidente est cette remarque que l'on en perd parfois de vue sa portée dans l'analyse des interactions. Les échanges verbaux sont autant d'informations pour l'interconnaissance des acteurs entre eux :

« toute parole si importante que soit sa valeur référentielle et informative, se formule aussi à partir d'un "qui je suis pour toi, qui tu es pour moi" et est opérante dans ce champ ; l'action qu'elle dégage au titre de ces enjeux se manifestant au travers de ce qu'on peut appeler des "actes illocutoires" » (Flahault F., 1978, p.50).

Ces actes illocutoires sont les manifestations des interacteurs au positionnement entre eux, car ils formulent toujours une demande de reconnaissance (implicitement ou explicitement) et donc une invitation à y répondre. En effet, « chaque sujet n'existe que s'il est reconnu qu'il existe, et il ne s'attire cette reconnaissance que s'il en produit le signe attendu » (ibid, p.57). La parole en interaction de face-à-face est une mise *en gage* (un engagement) des désignations/assignation que les acteurs s'adressent les uns les autres, et des auto-désignations/auto-assignations qu'ils tentent de faire valoir ou de défendre. Pour ainsi dire, les situations d'interactions de face-à-face entre les acteurs (militaires, réservistes et citoyens) peuvent donc être particulièrement riche d'enseignement sur tous les mécanismes de placements.

Les interactions non-focalisées (ou indirectes) appartiennent « à la sphère des informations prélevées dans un champ de visibilité » (Joseph I., 2009, p.76) où l'attention aux autres y est maintenant au niveau le plus minimal de la coprésence :

« les passants dans la rue, les clients d'un magasin, une file d'attente devant un cinéma. L'attention mutuelle est flottante mais l'individu n'est pas tout à fait libre de ses faits et gestes car il est sous le regard d'un public de circonstance » (Le Breton D., 2016, p.108)

A mon sens, il ne s'agit pas tant d'une question relative aux libertés de faire ou de ne pas faire, mais davantage celle de la co-responsabilité attentionnelle. L'archétype des interactions non-focalisées relèvent plus des "inattentions polies" ou inattention civile (Goffman E., 1963). Ces inattentions polies sont les plus minimes des interactions non-focalisées

sans lesquelles il n'y aurait pas de mouvement sans collision. Ces "inattentions attentives malgré-tout" veillent sur la présence des autres, par les regards furtifs que nous portons discrètement sur les autres (sans volonté d'engager la conversation ou de se montrer intrusif). C'est une attention qui se porte sur les autres sans pour autant déceler des éléments qui nous permettraient d'en savoir davantage sur eux : c'est un « savoir pratique des justes distances qui combine reconnaissance de la présence d'autrui et absence d'empiétement de son territoire » (Pecqueux A., 2018, p.70).

Les interactions sociales relèvent ainsi de différents degrés d'attention aux autres *par* une "communauté d'espace" partagée. Ces degrés déterminent en proportion "qui" est pour nous cet autre, dépendamment du fait que nous soyons en situation d'interaction focalisée ou non-focalisée. Les situations d'inattention polie présentent des degrés d'attention faible aux autres (regard furtifs, bruits de pas, etc.) tandis que les interactions focalisées (discussion, bagarre, partie de poker, etc.) ont des degrés d'attention élevés. En effet, selon l'intensité des situations d'interactions focalisées, c'est-à-dire la proportion d'implication des interacteurs dans la relation (leurs attentions respectives), ce qu'ils apprendront l'un de l'autre sera conditionnel de cette intensité. A l'inverse, les interactions non-focalisées ne permettent pas de débiter une relation d'interconnaissance à proprement parler, le degré d'attention est trop minimal et ne donne pas accès à la situation biographique de l'autre. Malgré tout, ces autres auxquelles il n'est prêté qu'une inattention polie, sont eux-aussi saisis dans leur unicité mais par les filtres taxinomiques de la typicité :

« Cela revient à dire qu'on forme une construction d'une manière typique de se comporter, un modèle typique de motifs sous-jacents, d'attitudes typiques d'une personnalité type, dont l'Autre et sa conduite que nous sommes en train d'examiner, l'un et l'autre en dehors de mon champ d'observation, ne sont que des illustrations et des exemples » (Schütz A., 1987, p.23)

La prise en considération de la présence de l'autre, d'être là où il est, de faire ce qu'il fait, permet à un individu de supposer de quel type il paraît être. On touche là au caractère idoine des apparences typiques qui sont attribuées aux autres. Les apparences n'existent pas en soi et pour elles-mêmes, car elles ne peuvent être mesurées en tant que type qu'au prisme des situations dans lesquelles les individus se placent. L'attention aux autres est donc

consubstantielle aux types qui se dégagent des apparences (conformément ou non à l'auto-typification qu'ils appliquent eux-mêmes), mais aussi à la "communauté d'espace" dans lesquels les acteurs se trouvent en leur présence les uns des autres. Comme l'écrit Edward T. Hall, « maîtriser un accent spatial est aussi important, et parfois plus qu'éliminer un accent vocal » (Hall E. T., 1984 (1959), p.192).

Puisqu'aucun des types de la conduite, de la situation ou des apparences n'est à proprement parler donné, même s'ils semblent objectifs et anonymes comme le souligne Schütz, le souci de cohérence et de vraisemblance du quotidien tient dans notre capacité à le rendre signifiant. C'est ce que dit David Le Breton lorsqu'il parle des interactions sociales. Focalisée ou non, une interaction sociale en tant que partage d'informations pour la poursuite de l'action, « n'est pas une affaire de vérité mais de significations » (Le Breton D., 2016, p.52). C'est parce que « l'individu attribue du sens à ses actions, à leur retentissement » (ibid, p.52) et qu'il interprète celles des autres conformément aux types (ou non) qu'il déduit, que les interactions sociales ont une charge symbolique.

Les interactions, comprises comme des échanges de significations, relèvent du symbolique en cela qu'il y a débat sur les significations que les différents acteurs ont des situations, et donc qu'il y a élaboration de lien social. Tout ce qui se déroule lors des situations d'interactions est soumis à cette interprétation. Entre autres exemples, « le geste est une figure de l'action, il n'est pas un accompagnement décoratif de la parole » (ibid, p.55). De même, le terme de "communauté d'espace" n'est pas anodin car les interactions sociales ont des dimensions spatiales, elles-mêmes non dénuées de charges symboliques, qui se traduisent essentiellement dans la régulation des distances que les acteurs opèrent entre eux. Par exemple, « l'évitement fait l'objet de précautions socialisées et socialisantes ; il est parfois tout aussi difficile, sinon plus, de s'éloigner de quelqu'un que de s'en approcher » (Pellegrino P., Lambert C., Jacot F., 1991, p.23). Cette gestion des distances suppose un degré différentiel d'intérêt (pacifique ou conflictuel) que les acteurs coprésents ont entre eux. Donc, qu'il s'agisse de rapprochement, d'éloignement, d'ajustement ou d'évitement, la gestion des distances

interindividuelles en situation d'interaction est aussi interprétée symboliquement par les acteurs.

A propos de la signification

L'origine des significations pour lesquelles nous faisons ce que nous faisons, Schütz l'établit dans notre intentionnalité, les motifs que nous donnons à nos actions. Il considère que l'intentionnalité d'une action s'envisage temporellement selon des "motifs en-vue-de" (*in-order-to-motives*) faire telle ou telle chose. De même, un acteur considère l'action de ses semblables en attribuant à l'action de ces derniers des motifs en-vue-de qui sont typifiés. A ces motifs en-vue-de, Schütz leur oppose les "motifs parce-que" (*because-motives*) qui sont produits par les acteurs eux-mêmes mais nécessairement *a posteriori* de leur action. Nos occupations ou notre affairement caractérisent en une apparence typique le rôle que nous tenons et renvoient ainsi aux motifs, aux raisons d'être dans tel endroit, dans telle situation. Pour les autres, cela est typifié par des "en-vue-de", tandis que pour nous-mêmes c'est nécessairement par des "parce-que" rétrospectifs car alors « l'acteur n'est plus en train d'agir ; il est son propre observateur » (Schütz A., 1987, p.29). Schütz fait cependant remarquer que dans le langage quotidien, ces deux termes se confondent l'un l'autre :

« La distinction entre les motifs en-vue-de et les motifs parce-que est, le plus souvent, ignorée par le langage ordinaire qui exprime la plupart des motifs "en-vue-de" par des phrases énoncées sous la forme "parce-que" ; notons, au passage, que le cas inverse ne se produit pas. Il est d'usage de dire que le meurtrier a tué sa victime *parce qu'il* voulait obtenir son argent. L'analyse logique doit dépasser le voile du langage et réfléchir à ce qui rend possible cette curieuse traduction de relations "en-vue-de", en phrases énoncées sous la forme "parce-que" » (Schütz A., 2007, p.74).

S'il y voit là une confusion, l'utilisation d'un "parce-que" au lieu d'un "en vue de" au présent d'une action pour évoquer son temps futur, cela démontre à mon sens que nous sommes toujours *projetés vers* le "là-bas" et le "plus tard" de nos actions. Nous nous positionnons toujours déjà temporellement plus

tard et spatialement là-bas. Nous sommes toujours dans une projection vers ce que François Flahault appelle la « complétude » de soi :

« La "complétude" qu'un individu soutient, s'assimile à l'ensemble des possibles (même envisageables) dont il dispose et vers lesquels il se projette potentiellement : elle s'étend "à tout ce que peut faire ou vivre un sujet dans ses relations directes ou indirectes avec les autres" » (Flahault F., 1978, p.98)

Qu'il y ait confusion ou non sur l'usage quotidien de ces termes n'a guère d'importance pour l'analyse sociologie, car les principes d'explication de l'action "en-vue-de" ou "parce-que", par les acteurs à faire ce qu'ils font, n'existent qu'au travers du chercheur qui pose la question. En revanche, ces principes d'explications de l'action transpirent constamment et indiciblement dans nos paroles quotidiennes. Ces dernières suggèrent de façon implicite aux autres les motifs de nos actions, ou bien, elles interrogent ceux des autres. Pour Flahault :

« les situations de parole les plus banales et les plus quotidiennes, à être décrites en termes de discours, attestent la valeur de l'enjeu que constitue, pour plus d'un, *le fait de réaliser le meilleur rapport à la complétude en égalant autant que faire se peut sa parole au discours considéré comme tout* » (Flahault F., 1978, p.150).

C'est ce rapport à la complétude en toile de fond de nos actions qui sous-tend en définitive tous les enjeux de la vie sociale quotidienne. Les parties visibles de nos actions et interactions sociales sont les parties émergées de l'iceberg, qui pour Schütz ne forme qu'une faible partie du monde social. En somme, c'est la partie submergée, en cela qu'elle appartient au registre des intentions et des interprétations, qu'il convient surtout de considérer :

« le postulat d'observation sensorielle du comportement extérieur de l'homme prend pour modèle un secteur particulier et relativement petit du monde social, notamment les situations dans lesquelles l'individu agissant est offert à l'observateur dans ce qu'on appelle communément une relation de face-à-face. Mais il y a beaucoup d'autres dimensions du monde social dans lesquelles des situations de ce genre ne dominant pas » (Schütz A., 1987, p.73-74).

C'est cette part d'invisible, tous les éléments implicites et "non-dits" en interactions auxquelles il convient de s'intéresser, sans quoi les interactions sociales en resteraient à une pure lecture behavioriste. Ces autres choses qui

ne transparaissent qu'à demi-mot du sens commun des actions sociales revêtent donc les couleurs du symbolique. Ainsi, il faut tâcher de capter les aspects symboliques dans les interactions sociales, en plus de tous les rites de réciprocité, d'attention, d'évitement, etc.

« La scène de l'interaction dessine une figuration symbolique des corps dans l'espace. Elle évoque une chorégraphie où les mouvements réglés des partenaires s'appellent et se répondent subtilement créant un rythme, une cohérence. Les propos, les tours de parole, les déplacements, les gestes, les mimiques s'accomplissent en synchronie, le changement de position de l'un entraînant celui de l'autre dans une sorte d'accompagnement inconscient. Une interaction est une forme d'homéostasie qui maintient au sein d'un univers de sens une interdépendance des acteurs en présence » (Le Breton D., 2016 (2004), p.55).

Pour Schütz, le plus important est, non seulement de se pencher sur les conduites extérieures mais aussi et surtout des significations qu'elles ont pour les acteurs en scène. Il devient donc nécessaire de « prendre en compte la signification subjective qu'a une action pour l'acteur » (Schütz A., 1987, p.83)⁵⁹. A partir de quels éléments, les acteurs signifient-ils leurs actions respectives ? Comment se placent-ils en conséquence ? Comment s'ajustent-ils spatialement par rapport à eux ? Ces spatialités constituent-elles des manières d'être-avec-par l'espace singulière ?

Que faut-il retenir de la sociologie de Schütz croisée aux autres apports de l'interactionnisme symbolique ? J'ai volontairement fait le choix de mettre l'accent sur les travaux de Alfred Schütz au détriment peut-être de Erving Goffman, de Georg Simmel (1908), de Howard Becker (1985) ou de Isaac Joseph (1984, 2007), et des autres héritiers de l'Ecole de Chicago (Grafmeyer Y., Joseph I., 2004). De même, je n'ai pas mentionné les questions relatives à l'espace public ou urbain, ni directement à celles concernant le

⁵⁹ « Toutes les explications scientifiques du monde social *peuvent*, et dans certains cas doivent, se référer à la signification subjective des actions des êtres humains à partir desquels la réalité sociale s'origine » (Schütz A., 1987, p.83).

corps⁶⁰. Ce parti pris consiste à mettre l'accent sur l'idée que le monde social repose sur des types spatiaux, comportementaux, contextuels, identitaires, etc. que les acteurs suivent, détournent ou ignorent.

Alors que le précédent aspect de ma méthodologie soulignait l'importance de prendre la mesure des cercles herméneutiques des habitants, d'évaluer leur degré de conscience de leurs sphères, de caractériser leur propre place et celles que les autres y tiennent, et de déterminer les ajustements qu'ils y opèrent, (désadaptations ou conformations symboliques en termes de spatialités), l'idée est relativement similaire ici mais selon une perspective sociologique des interactions. En effet, à mon sens, une méthode microgéographique doit nécessairement évaluer les typifications qu'opèrent les individus enquêtés en situation d'interaction. Les éléments relevés par Schütz vont dans ce sens, et se présentent comme une invitation à considérer le point de vue centré des acteurs, la manière dont ils conduisent leurs actions et interactions, ainsi que le poids des agencements de significations qu'ils opèrent.

⁶⁰ Ces points seront plus spécifiquement abordés dans les livrets.

Conclusion à cette tripartition microgéographique

La géographie des spatialités et le tournant actoriel considère les acteurs comme disposant de compétences linguistiques, argumentatives et stratégiques. Ils forment la dimension sociale du spatial. Inversement, leurs usages, arts de faire, pratiques spatiales sont comprises comme des spatialités qui forment la dimension spatiale du social. L'une dans l'autre, les dimensions spatiales du social et sociales du spatial, invitent à reconsidérer les individus comme des "opérateurs spatiaux" qui fabriquent de l'espace *par* leurs spatialités. L'aspect proactif de l'action spatiale souligne aussi l'importance du mouvement, et de la dynamique de vie justement comme espace vécu. Vécu qui doit être considéré en lui-même par les chercheurs qui s'y intéressent, car rappelons que « si l'on veut vraiment prendre au sérieux les acteurs, il faut d'abord les écouter sans décider à l'avance du sens de ce qu'ils nous disent » (Lévy J., 1999, p.76).

Ce sens, j'ai tenté de l'appréhender au travers des travaux de géographie phénoménologique. En insistant sur le cercle herméneutique des individus, entre ce qui relève spécifiquement pour eux du visible et de l'invisible, je considère ces derniers comme des opérateurs spatiaux, traducteurs et constructeurs de ces opérations spatiales relationnelles. L'aspect relationnel au "là" a aussi été développé au travers des travaux de Augustin Berque et de André-Frédéric Hoyaux. Pour le premier, les "en tant que" de la relation du sujet avec l'objet permettent la fusion du sujet et de l'objet, à ceci près que l'expression ontologique de l'être humain dans cette relation s'exprime au prisme d'une dualité entre notre corps de chair et de sang, et l'extériorisation de notre corporéité. Pour le second, les donations de sens faites par les acteurs concourent à l'élaboration de territorialités qui leur sont constitutives : ils habitent l'espace. Si cette territorialité constitue l'acteur en un "habitant", et qu'elle peut être explicitée par l'habitant aux autres et à lui-même avec des "parce que", il faut garder à l'esprit qu'elle n'est jamais figée, qu'elle peut muter ou même totalement s'y soustraire. Ces deux approches ont ensuite été transposées plus précisément dans le registre du *avec*. Les soucis d'objectivation, de symbolisation et d'herméneutique de la méthode phénoménologique invite par exemple au double entretien : car si le monde de l'habitant n'est pas étanche pour lui, il l'est pour le chercheur. L'enjeu est donc d'inciter les acteurs à "dit-mentionner" leur monde pour le chercheur :

l'explicitation du sens par le discours, à propos des structures de significations sur lesquelles l'habitant s'appuie. Ce souci interprétatif du sens donné vaut autant pour le chercheur lorsqu'il conduit des observations, que pour les propos tenus par les personnes enquêtées.

L'outillage d'une méthode microgéographique pour l'étude des relations spatiales interindividuelles ne pouvait faire l'économie de la sociologie des interactions. Parti de Schütz, l'objectif a été de replacer les réalités sociales au prisme d'un monde commun et partageable, en tant qu'il est intégralement typifiable et typifié par nous-même et nos semblables dans tous les registres de la vie courante (identités, comportements, espaces, situations, temporalités, etc.) et pris pour allant-de-soi. Ces types et allants-de-soi sont lus par les acteurs à partir d'eux, depuis leur propre corps comme point zéro. Point à partir duquel les autres sont rangés graduellement (graduation qui n'est pas sans rappeler les modèles de E.T Hall ou de A. Moles). Ces autres s'égrènent sur (ou ont appartenu à) de multiples plans dans lesquels les individus voguent mais dont ils « ne sont pas conscients des modifications qu'ils doivent produire pour passer d'un niveau à un autre » (Schütz A., 2003, p.15). Les interactions sont emblématiques de la ritualisation typifiée des relations interindividuelles de face-à-face. Cet aspect visible des interactions tend à faire oublier au chercheur tous les éléments implicites et "non-dits", les motifs de l'action ("en-vue-de" prospectif ou "parce-que" rétrospectif) ou le souci de "complétude" de soi en acte.

Pour résumer : l'acteur (et ses spatialités) manifeste une spatialisation individualisée de l'action, ses explicitations herméneutiques sont une verbalisation de l'invisible, et les interactions symboliques auxquelles il se prête sont les symptômes d'une actualisation permanente du social. La démarche microgéographique inspiratrice d'une méthode compréhensive qui se place à l'échelle des acteurs, intéressés aux petits éléments de la vie quotidienne vise à saisir les rapports et les relations qu'entretiennent ces acteurs avec d'autres ensembles spatiaux ou humains, et cela, potentiellement à d'autres échelles.

En insistant sur la géographie des spatialités comme squelette, la géographie phénoménologique comme organisme d'insufflation et les sociologies du quotidien et des interactions comme musculature du corps de ma méthode microgéographique, on a volontairement laissé de côté les dimensions scalaires du *micro*. Se pencher sur l'acteur, le symbolique de ses actions et ses explicitations consistait à suivre l'invitation d'Isaac Joseph :

« Si l'on veut donc que le géographe s'intéresse aux pratiques quotidiennes d'un individu aux micro-échelles de la vie quotidienne, ce n'est pas seulement d'échelle dont il faut se préoccuper » (Joseph I., in Lévy J., Lussault M., 2000, p.50)

Cependant, si l'appréhension des pratiques individuelles aux micro-échelles de la vie quotidienne ne saurait être réduite à une question d'échelle, il est inconcevable de ne pas mentionner les interrogations qui y sont relatives. En effet, si la démarche microgéographique relève effectivement de la méthode du géographe, c'est-à-dire à son échelle corporelle (celle de l'observation directe) et temporelle (au quotidien), je considère en revanche que la notion d'échelle brouille une analyse soucieuse de traiter les éléments précédemment présentés.

En effet, la Géographie cherche à appréhender des réalités spatiales de tailles différentes et tente de les représenter en plan. Pour cela, il lui est nécessaire de référencer la taille qu'elle représente par rapport à la réalité, à partir d'une échelle donc. L'échelle est ainsi l'outil qui rend possible la cohérence des représentations de l'espace dans l'espace des représentations. Elle est l'outil permettant au scientifique de saisir la taille des objets dont elle parle. En revanche, lorsque l'on souhaite saisir les spatialités qui ont trait à « l'unité de base la plus petite possible » (Petit E., 2012, p.52), que cette unité soit humaine (les acteurs) ou non-humaines (actants comme les artefacts, les animaux, les idées, etc.), il me semble que la notion d'échelle n'est plus pertinente. Mais avant d'étayer cette affirmation, une mise au point sur la manière dont je considère le rapport à l'espace des individus me paraît nécessaire. A mon sens, l'espace n'existe pas dans l'absolu, il est individuellement performatif et collectivement intersubjectif, et n'a d'intérêt en géographie humaine qu'au travers des spatialités. En ce sens, la spatialité est première sur l'espace (Lussault M., 2007). Abstrait, je ne considère pas l'espace comme directement perceptible. A mon sens il n'existe qu'en acte,

dans sa réalisation, même s'il reste indirectement et imparfaitement descriptible. Il « n'est plus le réceptacle du vivant mais le résultat de son action » (Aït-Touati F., Arènes A., Grégoire A., 2019, p.16). Afin d'illustrer cela, je suggère de reprendre une expérience de pensée formulée par Henri Poincaré :

« Qu'on réalise un cercle matériel, qu'on en mesure le rayon et la circonférence, et qu'on cherche à voir si le rapport de ces deux longueurs est égal à π (pi), qu'aura-t-on fait ? On aura fait une expérience, non sur les propriétés de l'espace, mais sur celles de la matière avec laquelle on a réalisé ce *rond*, et de celle dont est fait le mètre qui a servi aux mesures » (Poincaré H., 2017 (1902), p.104-105)

Cette expérience de pensée nous donne à concevoir que l'espace "n'existe" qu'au travers de nos outils de son appréhension, et cela pour un individu particulier. Si Poincaré utilise ici un mètre et une formule mathématique de calcul du cercle, il existe également quantité d'autres outils de mesure. De même que nous ne mesurons pas "l'espace", mais bien la manière de le faire exister au travers d'un cercle, d'un territoire, ou tout autre chose.

Mise au point faite, si l'on envisage de conduire une recherche portant sur les spatialités individuelles, ce que l'on propose d'appeler microgéographie, l'espace est un *toujours-là* seulement en puissance puisqu'il ne se concrétise qu'en acte. Ainsi, penser la microgéographie à partir de l'échelle standardisée du chercheur (l'espace domestique, la prison, la rue, la plage, etc.) est une erreur, car c'est lui qui pose l'étalon de la mesure. Or, dans une approche microgéographique l'étalon du chercheur peut n'avoir aucune signification pour l'acteur auquel l'on s'intéresse. Aussi, c'est à celui de l'acteur auquel il convient de se conformer :

« Notre analyse du monde social a montré que chacun d'entre nous se considère comme le centre de ce monde, qu'il dispose autour de lui selon ses propres intérêts. L'attitude de l'observateur à l'endroit du monde social est sensiblement différente. Le monde n'est pas le théâtre de ses activités mais l'objet sur lequel il porte un regard détaché. En tant que scientifique (non pas en tant qu'être humain s'occupant de science), l'observateur est essentiellement solitaire. Il n'a aucun compagnon, et nous pouvons dire qu'il s'est lui-même placé

en dehors du monde social, avec ses multiples relations, et son système d'intérêts. Tout un chacun, pour devenir chercheur en sciences sociales, doit se décider à placer quelqu'un d'autre que lui au centre de ce monde, à savoir la personne observée » (Schütz A., 2007, p.56).

Porter « un regard détaché » c'est tenter de rapprocher de l'observateur le point de vue de l'observé et de comprendre son étalon de mesure. L'idée est d'étendre à la recherche géographique ce que propose Jacques Revel à propos de la micro-histoire. Il suggère de sortir du cloisonnement monographique des niveaux d'observation (histoire nationale, locale, etc.) pour considérer la démarche micro-historique non pas comme une énième échelle d'analyse, mais comme une autre manière de comprendre une réalité historique :

« Ce que l'expérience d'un individu, d'un groupe, d'un espace permet de saisir, c'est une modulation particulière de l'histoire globale. Particulière et originale car ce que le point de vue micro-historique offre à l'observation, ce n'est pas une version atténuée, ou partielle, ou mutilée de réalités macro-sociales : c'en est (...) une version différente » (Revel J., 1996, p.26).

Envisager une « modulation particulière » comme version différente d'une réalité géographique, c'est accepter de se passer d'un outil scalaire qui cloisonne à l'avance ce que nous dit un acteur de son monde. C'est arrêter de le considérer dans une échelle contextuelle "objective" qui est celle du chercheur mais pas nécessairement la sienne. A la fin d'une conférence, Etienne Ghys disait à propos de la géométrie non-euclidienne, que « nos enfants aujourd'hui vivent dans des tas de géométries différentes » (Ghys E., 2014). Dire que nous vivons dans plusieurs géographies ne serait pas absurde en soit, mais pour penser au sein de la discipline la singularité avec laquelle chaque individu expérimente l'espace, ne dirions-nous pas que nous vivons (en quelque sorte) dans plusieurs dimensions, celle où nous nous trouvons topologiquement, celle de nos représentations, celle de notre imaginaire ou de nos pensées, celle du numérique, etc.

Cette idée de "dimensions" n'est pas neuve, et se trouve déjà dans la définition de l'Espace qu'en donnent Jacques Lévy et Michel Lussault :

« si l'on admet que l'homme constitue la plus petite unité complexe de la société, il faut en inférer que la totalité de la société est

potentiellement *présente* dans l'individu. De même, on en déduira que l'échelle d'espace la plus ténue où l'on peut repérer une société multidimensionnelle complète (le *local*) contient l'intégralité des logiques de la dimension spatiale de la société en question. On reconnaîtra que ces deux énoncés sont de nature à modifier très sérieusement nos modes d'appréhension des objets de recherche, notamment en ce qui concerne la classique vision que les géographes possèdent de l'"emboîtement" et de la hiérarchie des échelles. On en tirera un fondement heuristique pour la *démarche axiologique* qui tente de saisir l'individu agissant et ses valeurs en tant qu'il construit une spatialité spécifique et plurielle : dans ce cadre, (...) le géographe se focalise bel et bien sur les multiples échelles (du "micro" de l'intime au "macro" planétaire) des espaces individuels, de ces *agencements pratiques* riches de toute la complexité de l'ordre multidimensionnel de la société.

Si cette configuration dimensionnelle constitue un schème d'identification de la structuration de toute société, quels que soient l'espace et le temps, son ordre n'est pas stable dans l'histoire et sous toutes les latitudes. Seul le principe dimensionnel est pérenne ; quant à *l'état* de la configuration formée par une société donnée à un moment précis de son cours — c'est-à-dire à la fois les structures et le contenu des différentes dimensions et les registres des interactions dimensionnelles —, il est bel et bien spécifique selon le moment historique et la contrée considérés » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.358)

Réfléchir les espaces des acteurs comme des dimensions est « de nature à modifier très sérieusement nos modes d'appréhension des objets de recherche » (ibid, p.358), car tout comme la géométrie non-euclidienne :

« on peut très bien envisager beaucoup de mondes, extrêmement raisonnables, chacun ayant sa géométrie, chacun ayant sa logique et qui, chacun, peuvent nous apporter une vision de notre monde » (Ghys E., 2014).

Partir des discours habitants et de leurs spatialités à l'échelle de leurs corps, tenter de « saisir l'individu agissant et ses valeurs en tant qu'il construit une spatialité spécifique et plurielle » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.358), c'est précisément tenter de se rapprocher des dimensions où chaque acteur

configure sa géométrie, l'espace de sa réalité, son monde. Ainsi, André-Frédéric Hoyaux préconise de faire une inflexion méthodologique microgéographique dans un cadre qui :

« invite à penser qu'à partir de micro-situations de la vie quotidienne, on peut comprendre quelque chose de bien plus complexe sur les spatialités et les socialités des habitants mais aussi que ces spatialités et socialités peuvent fonctionner structurellement de la même manière pour des espaces aux dimensions plus importantes » (Hoyaux A.-F., 2016, p.29).

Il serait ainsi possible de formuler les dimensions et les espaces qu'un individu (ou un groupe d'individu) pratique et/ou mobilise, sans avoir à jongler entre plusieurs niveaux d'observations dont les mises en mesure de la distance du monde sont souvent différentes. C'est en partie ce que suggère ma proposition de *dit-mentionnement* du monde par l'acteur.

En somme, tandis que l'échelle serait l'outil d'objectivation du monde par les géographes, les dimensions spatiales se comprendraient comme les métriques individuelles du monde par les acteurs. Parler de dimensions dans lesquelles un individu se place, existe ou qu'il mobilise, c'est intentionnellement se défaire d'échelles posées en amont. Il ne s'agit pas d'effacer la notion d'échelle mais de savoir la soustraire de nos approches, ou bien de l'adjoindre à celle de dimension.

La Géographie comme la Géométrie sont des construits, et donc, comme n'importe lesquels d'entre eux, ils peuvent être déconstruits et/ou élargis. Gaston Bachelard fournit à ce sujet une réflexion intéressante lorsqu'il présente les doctrines du *non-* (non-euclidienne, non-newtonienne, non-cartésienne, etc.) comme des élargissements de la pensée. Dans son ouvrage, *Le nouvel esprit scientifique*, il explique que la géométrie non-euclidienne⁶¹ n'est pas une négation d'une doctrine existante :

⁶¹ La géométrie non-euclidienne est une géométrie qui ne prend pas en considération l'axiome d'Euclide, dit du "postulat des parallèles". À partir du milieu du XIX^e, des mathématiciens (notamment Carl F. Gauss, Nikolai I. Lobatchevski, János Bolyai) décidèrent de se passer de cet axiome ou d'en suggérer un énoncé différent. Ils élaborèrent alors quantités d'autres géométries pour penser le monde, tout aussi pertinentes que celle d'Euclide.

« Il s'agit bien d'une extension véritable. La géométrie non-euclidienne n'est pas faite pour contredire la géométrie euclidienne. Elle est plutôt une sorte de facteur adjoint qui permet la totalisation, l'achèvement de la pensée géométrique, l'absorption dans une pangéométrie. Constituée en bordure de la géométrie euclidienne, la géométrie non-euclidienne dessine du dehors, avec une lumineuse précision, les limites de l'ancienne pensée. Il en sera de même pour toutes les formes nouvelles de la pensée scientifique qui viennent après coup projeter une lumière récurrente sur les obscurités des connaissances incomplètes. Tout le long de notre enquête, nous trouverons les mêmes caractères d'extension, d'inférence, d'induction, de généralisation, de complément, de synthèse, de totalité. Autant de substituts de l'idée de nouveauté. Et cette nouveauté est profonde, car ce n'est pas la nouveauté d'une trouvaille, mais la nouveauté d'une méthode » (Bachelard G., 1934, p.12).

C'est justement comme « une sorte de facteur adjoint » que je souhaite envisager la microgéographie, ni contraire ni détaché de sa discipline maîtresse. Cependant, je ne reprendrais pas à mon compte les mots de Bachelard, pour envisager la microgéographie comme « totalisante » ou comme un « achèvement de la pensée » géographique : une "pangéographie". Je dirai plutôt qu'il existe déjà une microgéographie, que l'on ne nomme pas ou peu, et qui est déjà mobilisée transversalement en géographie sociale, culturelle, post-coloniale, du genre, urbaine, de l'environnement, etc.

Bachelard explique par ailleurs que si un tel élargissement de la pensée géométrique fut possible, c'est parce qu'il y eut un « jeu dialectique (...) qui revient à ouvrir le rationalisme, à écarter cette psychologie d'une raison close, fermée sur des axiomes immuables » (Bachelard G., 1934, p.23). Tel est mon raisonnement à l'encontre de l'échelle. Je ne pense cependant pas qu'une microgéographie serait une géographie non-scalaire, mais plutôt qu'elle laisse aux êtres humains la possibilité de dire et de réfléchir leurs mises en mesure de ces échelles pour eux et les autres, et comment elles interfèrent entre elles.

Tenter de définir ce que serait la microgéographie, c'est d'abord déranger les « axiomes immuables » de la Géographie pour en proposer « un facteur

adjoint ». Si j'entends donc de la microgéographie qu'elle puisse être aussi prometteuse que le fut la géométrie non-euclidienne, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une affaire de « commodité » pour ce que nous souhaitons appréhender du "réel". Henri Poincaré explique cela ainsi :

« Ce qui est l'objet de la géométrie, c'est l'étude d'un "groupe" particulier ; mais le concept général de groupe préexiste dans notre esprit au moins en puissance. Il s'impose à nous, non comme forme de notre sensibilité, mais comme forme de notre entendement. Seulement, parmi tous les groupes possibles, il faut choisir celui qui sera pour ainsi dire l'étalon auquel nous rapporterons les phénomènes naturels. L'expérience nous guide dans ce choix qu'elle ne nous impose pas ; elle nous fait reconnaître non quelle est la géométrie la plus vraie, mais quelle est la plus commode » (Poincaré H., 2017 (1902), p.103).

Cette dernière phrase me semble fondamentale dans l'analogie que j'essaie de poser depuis le début de ma démonstration. Il n'y a pas une géométrie mais potentiellement une multitude, et certainement une « plus commode » qu'une autre selon l'objet traité, et ce raisonnement prévaut aussi en géographie. Cette commodité consiste pour moi à attribuer plus de pertinence à la notion de dimension au détriment de celle d'échelle, pour penser les individus au prisme des dimensionnements qu'ils réalisent eux-mêmes, et rester fidèle à « cette mosaïque [qui] compose le monde vécu par les individus » (Le Breton D., 2016 (2004), p.94).

Tout comme il existe différentes géographies, aussi vraies les unes que les autres, la microgéographie que je défends ici est une méthode qui considère qu'il existe individuellement différentes dimensions géographiques, aussi vraies les unes que les autres.

C. Présentation de l'organisation de la recherche.

Dans cette partie, je vais présenter les différentes techniques d'enquête mises en œuvre au terrain (Retailé D., 2010) qui m'ont permis de répondre aux principes fondamentaux d'une démarche microgéographique.

Il est important de préciser que je ne parlerai pas explicitement d'un terrain de recherche comme il est conventionnellement compris, c'est-à-dire une « entité spatio-temporelle et une instance épistémique où se manifeste l'attitude empirique du chercheur dans sa tentative d'établissement de faits scientifiques » (Volvey A., *in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.992). En effet, à proprement parler, "mon terrain" n'est pas et ne saurait se restreindre à un espace-temps clairement délimité. Il s'agit plutôt d'une fragmentation de plusieurs espaces-temps différents durant lesquels j'ai mis en application différentes techniques d'enquête. Il reste néanmoins possible de lister les villes de Bordeaux, Nantes, Nice, Paris, Pau et Tarbes sur une période qui court de Juin 2013 à Août 2018 (tout en ayant à l'esprit que ce travail de thèse débute en Juillet 2015). Ce que j'appellerai donc "mon terrain de recherche" reprend la structure d'analyse des jeux de place dans l'espace public autour des entrées précédemment exposées, à savoir celle du militaire lui-même (en tant que réserviste), du réserviste au sein de l'Armée de Terre (en tant que militaire en opération) et du citoyen résidant et/ou passant.

Il est donc ici question de présenter l'articulation des techniques d'enquête utilisées transversalement aux trois entrées, à savoir l'observation et l'entretien. Chacune des entrées présente les résultats obtenus à partir de ces techniques d'enquêtes, que ce soit uniquement des observations ou des entretiens, ou les deux successivement (voir plus loin. Manuel à l'intention du lecteur).

L'observation

L'observation constitue le socle de la description ethnographique. Elle repose en très grande partie sur l'action de regarder au sens large. En effet, regarder ce n'est pas voir. François Laplantine permet d'explicitier cette distinction à faire entre "voir" et "regarder". Dans le premier cas il s'agit de recevoir des images, tandis que dans le second cas, il s'agit de « garder, prendre garde à, prendre soin de, manifester de l'égard à, prêter attention, considération, veiller » (Laplantine F., 1996, p.16). L'observateur doit ainsi regarder d'une manière qu'il favorise une forme de sérendipité ; ni obnubilé et ni distrait, mais une subtile conjugaison des deux. Il n'en reste pas moins que la conduite d'une observation est orientée dans la perspective de déceler ce que l'on cherche. Pour ainsi dire, notre regard est orienté :

« Voir, c'est la plupart du temps, par mémorisation et anticipation, espérer trouver ce que nous attendons et non ce que nous ignorons ou redoutons, à tel point qu'il peut nous arriver de ne pas croire en ce que nous avons vu (c'est-à-dire à ne pas voir) si cela ne correspond pas à notre attente » (Laplantine F., 1996, p.12)

En effet, lorsque nous regardons les phénomènes qui se déroulent devant nous, si nous les captions, nous ne les voyons pas nécessairement : nous ne les recevons pas en conscience. Il s'agit non seulement de capter ce qui se passe mais d'arriver à distinguer et discerner ce que l'on voit. Pour ainsi dire, lorsque l'on conduit une observation, autant nous sommes orientés vers certaines choses, autant il convient de ne pas se laisser absorber par cette orientation, sans quoi nous ne verrions que ce que nous nous attendons à voir. A l'inverse de cette obnubilation, et dans la mesure du possible, il convient d'adopter une attitude plus distraite « de disponibilité et d'attention flottante » (Laplantine F., 1996, p.16). C'est une telle méthode "flottante" que Colette Pétonnet a mise en place dans le cimetière du Père-Lachaise, et qui consiste selon elle à :

« rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser "flotter" afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes » (Pétonnet C., 1982, p.39).

Elle se lance alors dans une description détaillée et personnelle, et y relate le plus fidèlement possible ses rencontres et ses observations, les paroles rapportées et ses premières interprétations. Colette Pétonnet reproduit une méthode qui défend *in fine* cette forme de sérendipité comme manière d'être au terrain, dans ses observations et ses rencontres. Sans attentes spécifiques, ce qu'elle y voit et ceux qu'elle rencontre sont tout autant signifiants les uns que les autres. C'est donc le régime de notre attention qui conditionne partiellement la conduite de nos observations. C'est la raison pour laquelle Laplantine estime que notre distance (socio-culturelle), par rapport à ce que nous observons, détermine notre attention et permet d'effectuer des découvertes :

« seule la distance par rapport à la société dont nous sommes originaires (...) nous permet d'effectuer cette découverte : ce que nous tenions "chez nous" pour naturel (...) est un fait culturel » (Laplantine F., 1996, p.11).

Il considère qu'il faut étudier ce qui nous est étranger, comparativement à notre propre culture, pour mettre en lumière ce qui fait la spécificité de cette étrangeté. Pour lui, il faut donc nécessairement qu'il y ait dépaysement, car nous sommes « myopes » (ibid, p.11) quand il s'agit de notre propre culture :

« notre attention a du mal à se fixer sur tout ce qui nous est tellement habituel que nous finissons par estimer que "cela va de soi". Nous sommes tous en effet tributaires des conventions de notre époque, de notre culture et de notre milieu social qui, à notre insu, nous désigne : 1° ce qu'il faut regarder, 2° comment il faut regarder » (Laplantine F., 1996, p.11-12).

Comment fait-on alors pour observer des phénomènes d'une société dont nous sommes originaires ? Doit-on laisser à ceux qui ne sont pas de ladite société le soin de conduire des recherches ? Laplantine part du principe que le chercheur ne peut pas avoir le recul nécessaire vis-à-vis du milieu socio-culturel dont il est lui-même issu, dans la mesure où il est, au même titre que ceux qu'il observe, « tributaires des conventions de [son] époque, de [sa] culture et de [son] milieu social » (Laplantine F., *Op. cit.*). On comprend que Laplantine propose une telle approche en tant qu'elle cherche à souligner les écarts qui peuvent exister entre les différentes sociétés humaines. Aussi, en transposant la remarque de Laplantine à propos du milieu social vers celui

des places, on arrive précisément à la conclusion qu'il est nécessaire de s'intéresser à des perspectives différentes. Cependant, contrairement à Laplantine, le dépaysement me semble être une chimère scientifique du XIX^e siècle qui obstrue notre compréhension du monde. Si le dépaysement a le mérite de nous étonner, et donc de déclencher des questionnements, il me semble qu'il ne faut pas tomber dans cet excès mais s'en tenir à une posture en quelque sorte plus humble et presque naïve, où toutes choses méritent d'être questionnées et non pas seulement celles qui nous dépaysent. Il ne me semble pas nécessaire d'observer ce qui est "loin de nous" pour y voir ce que nous n'aurions pas vu (si nous étions proche de la culture observée). En effet, le chercheur en tant qu'il est issu du même monde social que ceux qu'il observe, parce qu'il est aussi détenteur des mêmes *taken-for-granted* (allants-de-soi), est tout aussi pertinent pour pointer du doigt les écarts individuels aux normes socialement admises. Ce point est particulièrement important pour comprendre l'intérêt de conduire des "participations observantes" ; point que je développerai un peu plus loin.

Si tout est soumis au questionnement, que l'on dépasse les évidences et les "cela va de soi", que justement l'on fait l'effort d'interroger ce qui est pris pour acquis, alors il semble possible d'observer des phénomènes d'une société dont nous sommes originaires. Les éléments à observer sont donc déterminés à l'avance, et sont les suivants : l'explicite verbal, l'explicite non-verbal, l'implicite impersonnel et l'implicite personnel.

L'explicite verbal rassemble les phénomènes factuels propres aux discours directs (consignes, remarques, commentaires, médisances, confessions, etc.) ou indirectes (interjections, bruits, documents, messages, sonneries, etc.). Les valeurs déictiques de ces explicites verbaux, le rapport entre l'énonciation (production de parole) et l'énoncé (l'objet de la parole), sont aussi particulièrement importants à relever. Ces déictiques sont des :

« formes (comme "ici" ou "là-bas", "à droite" ou "à gauche") qui ne peuvent être interprétées que par rapport à celui qui les énonce en situation et qui s'inscrivent dans l'énoncé des places, des relations, des hiérarchies (entre "je" et "tu" ou "vous", entre un "nous" inclusif et un "nous" exclusif, intégrant ou non l'interlocuteur, etc.) » (Mondada L. *in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.335).

Dans ce sens, tous les commentaires sont signifiants, surtout lorsqu'ils sont convenus ou politiquement incorrects (racisme, sexisme, etc.). L'explicite non-verbal tient compte de toutes les conduites des acteurs (mouvement du corps, gestes, regards, manies, déplacements, placements, distances, habitudes, etc.) et du rôle des actants (lieux, emplacements, objets, contextes, météo, procédures, horaires et durées, odeurs, etc.).

Ensuite, l'implicite concerne les éléments qui relèvent des suppositions et interprétations émises par l'observateur et sont, comme nous l'avons vu auparavant, extrêmement importantes. L'implicite peut être impersonnel (ambiance, motifs, idéologies, croyances, évolutions diverses, processus, rythmes, rituels, organisation, etc.) ou personnel (émotions, sentiments, état de santé, état d'esprit, opinions, doutes, réflexions, interrogations, étonnements, etc.). Ce dernier point m'a personnellement semblé la chose la plus difficile à déceler lors de mes participations observantes, car essayer d'adopter une posture objectivante sur ses pensées, des plus nobles aux plus abjectes, nécessite d'être particulièrement honnête avec soi-même, or se mentir à soi-même est peut-être la chose la plus facile à faire.

A mon sens, ces quatre orientations sont en mesure de structurer tout type d'observation. Cependant, la densité des éléments précités, des plus infimes détails jusqu'aux évidences, permet de prendre la mesure du volume des informations potentiellement intéressantes à collecter. J'en profite pour souligner que l'anodin, le négligeable, les détails (Gay J-C., 2013 ; Ginzburg C., 1980 ; Piette A., 1998b, 2007) et les anecdotes (Renard J-B., 2011) ont une importance significative, surtout dans une démarche microgéographique compréhensive. Dans la mesure du possible, tous ces éléments sont retranscrits dans un petit carnet de note, adjoint dans la mesure du possible à des photographies, des croquis ou des plans.

Pour cette recherche, j'ai personnellement conduit deux types d'observation : des observations directes et des *participations observantes* incognito sous l'uniforme.

Le premier type, à savoir les observations directes, s'est déroulé dans l'espace public, en filature (*en shadowing*) de patrouilles de militaires opérant dans le cadre de Vigipirate/Sentinelle. Le second type, les participations observantes, consiste à conduire des observations "sous couvert" d'une activité, en l'occurrence ici celle de militaire de réserve au sein de l'Armée de Terre. Jean-Pierre Olivier de Sardan distingue deux types d'observations participantes, celles « qui relèvent de l'observation (le chercheur est témoin) et celles qui relèvent de l'interaction (le chercheur est co-acteur) » (Olivier De Sardan, J-P., 2001, p.32). Comme en contexte j'ai toujours accordé la primauté à la bonne réalisation de mes activités militaires à celles de chercheur, il me semble plus juste de parler de "participation observante". En terrain militaire, je me considère d'abord comme participant (un acteur à part entière) avant d'être un observateur. Plus qu'une « prépondérance de la participation sur l'observation » (Soulé B., 2007, p.127), je suis militaire de réserve et non pas tant un chercheur participant à des activités en sus d'observer. Je n'ai donc pas eu à passer par une phase d'incorporation, pour arrêter « d'être un étranger observant des étrangers pour en rendre compte à d'autres étrangers » (Diaz F., 2005, p.6). Avant de débiter ce travail de recherche, j'étais déjà militaire de réserve, et n'ai donc pas eu besoin d'assimiler les "en tant que" militaire et leurs allants-de-soi : ils étaient déjà les miens. En plus de s'inspirer des démarches d'observation participante (Blondeau C., 2002 ; Jounin N., 2009 ; Diaz F., 2005 ; Flamant N., 2005), cette posture de "participation observante" se place surtout dans la même lignée de travaux comme ceux de Dominique Schnapper (2010) ou de Kazuto Tatsuta (2016a, 2016b, 2016c) ou de Julie Landour (2013). Dominique Schnapper, lorsqu'elle travaillait au Conseil Constitutionnel de 2001 à 2010, tenait à jours un carnet des activités du Conseil, puis décide progressivement, avec le temps, d'adopter une attitude de plus en plus observante. Elle écrit :

« être un chercheur qui fait lui-même partie du groupe qu'il étudie est, à coup sûr, un cas particulier de participation "complète". La singularité de mon enquête tient en effet à ce que je participais *réellement* au fonctionnement de l'institution. (...) Loin d'avancer

masquée en me faisant passer pour un membre du groupe, j'étais *réellement* membre du groupe. S'il ne faut pas que le sociologue devienne un *indigène*, comme nous l'enseignent les manuels d'anthropologie, il se trouvait que *j'étais un indigène* » (Schnapper D., 2010, p.15).

Cette complétude de l'action parce qu'on se trouve être réellement un indigène, fait ensuite l'objet d'une analyse sociologique, anthropologique, ethnographique, etc. Kazuto Tatsuta raconte ainsi son expérience singulière de travailleur au sein de la centrale Fukushima après l'accident nucléaire. Expérience qu'il retrace au travers d'un manga (dont il est le mangaka — l'auteur, dessinateur) où les détails, les procédures sont dignes d'une expérience anthropologique de terrain (ce qu'il ne revendique pas), autant dans la narration (le factuel) que dans la méthode (anonymisation, etc.).

Cette position particulière d'être *in situ* offre certains avantages dans une posture compréhensive, car tout le vécu (situations, enjeux, conflits, etc.) n'a pas à être explicité par les autres (au chercheur) mais par nous-même (à nous-même et à nos homologues en-tant-que chercheur). Elle ne reste non pas sans problèmes, car à l'inverse, les représentations et le discours "savant" peuvent s'avérer être un frein à la compréhension de ce vécu. Par exemple, Malika Gourir a conduit une enquête dans un univers familier, spécifiquement sur le regroupement de familles marocaines de la cité patronale dont elle est issue (Gourir M., 1998). Elle montre qu'elle a dû jouer des distances entre son univers familier et son univers scientifique (que j'interprète comme autant d'opérations de dé-placements), et ainsi « privilégier la présence prolongée sur le terrain — observation, participation aux activités, discussions informelles, etc. — plutôt que l'usage du questionnaire ou de l'entretien enregistré » (Gourir M., 1998, p.111).

De plus, la présence "à découvert" du chercheur au terrain peut aussi être un facteur de perturbation, et devenir un biais méthodologique :

« la présence du chercheur dans l'espace du quotidien d'Autres interroge et génère un ensemble d'événements ou de réactions inhabituelles. Ces phénomènes imprévus bouleversent une hypothétique situation d'enquête "idéale" qui permettrait, de façon similaire aux conditions établies dans les laboratoires de sciences dites "dures", d'accéder à ce que l'on définirait comme étant le réel,

indépendamment du contexte d'énonciation et des intentions des divers acteurs en jeux » (Vivet J., Ginisty K., 2008, p.1)

La notion de "biais méthodologique", si elle peut être considérée comme un parasitage de l'information que l'on souhaiterait obtenir, ne doit en revanche pas être considérée comme une erreur, mais au contraire comme une information dont il faut tenir compte au même titre que n'importe quelle autre.

Ces biais peuvent devenir considérablement plus prépondérants lorsque l'enquête se déroule sur certains terrains ou au sein de certains milieux sociaux, comme ce peut être le cas des mafias, des sectes ou des services dont l'organisation repose sur le secret (agences de contre-espionnage par exemple). La Grande Muette n'échappe pas à ce constat, même si les recherches en son sein se sont considérablement démocratisées. Il n'empêche qu'elle se montre tout de même attentive aux motivations des chercheurs à y conduire une étude (Trompette P., Dufoulon S., Saglio J., 1999). J'ai personnellement pu en faire l'expérience, lorsqu'en 2015 je formulais une demande d'autorisation auprès du chef d'État-Major de la Zone de Défense du Sud-Ouest (EMZD-SO) pour effectuer des entretiens avec les militaires qui patrouillait à Bordeaux dans le cadre de l'opération Vigipirate/Sentinelle. Elle fut laissée sans réponses. Cette première demande stipulait juste que la nature de mes entretiens s'effectuait dans le cadre d'un travail universitaire. Mais lors d'une relance, j'ai souligné ma place de réserviste (afin de rassurer et de faire comprendre que j'étais alors conscient des problèmes sécuritaires liés à la thématique que je voulais aborder), ce à quoi il m'a été demandé mon « degré d'habilitation » militaire. Pour être plus précis, le degré d'habilitation est une procédure de sécurité qui dicte la nature des informations auxquelles une personne peut avoir accès, dans la mesure où celles-ci peuvent engager la sécurité de la défense du pays. Je n'ai alors pas compris les raisons pour lesquelles il m'était demandé mon degré d'habilitation en tant que réserviste puisque ma démarche s'effectuait dans

le cadre d'une recherche universitaire⁶². Je n'ai jamais véritablement compris cette défiance dans la mesure où une question gênante (si tant est qu'elle soit considérée de la sorte) n'implique pas nécessairement une obligation d'y répondre, ou de formuler une réponse qui mettrait en danger l'institution militaire. J'ai alors reçu un autre mail qui précisait : « Sans présager des suites qui seront données par cet organisme l'EMZD-SO, je vous invite à nous rendre visite afin d'aborder un certain nombre de formalités nécessaire à la continuité de votre démarche » (une enquête de moralité et d'environnement en somme). Si cet entretien fut très cordial, il n'en reste pas moins que, pour des raisons que j'ignore, ma demande initiale n'a jamais eu de suite.

Au-delà des aspects institutionnels, lorsque l'on conduit une recherche au sein de l'institution militaire, ce sont les valeurs et les traditions militaires ainsi que la cohésion au sein des unités qui peuvent être plus handicapantes. Il y a au sein de l'Armée française une pudeur à parler de son métier, et surtout le sentiment d'une véritable indécence à venir poser des questions à ceux qui font la guerre, sont blessés ou risquent de mourir. Cette pudeur existe au sein des unités, au sein des familles de militaires et encore plus vis-à-vis de la société civile. Aussi, ce sont les raisons qui font que la place du chercheur en terrain militaire est une véritable opération spéciale (Lafaye C., Paya Y Pastor A., Thura M. (dir.), 2015) qui mérite d'être planifiée et anticipée, jusque dans les détails de la prise de note.

Dans une recherche comme celle sur la place des militaires, il n'est pas question de prendre ouvertement des notes face aux patrouilles de militaires, sans quoi de possibles suspicions sur la nature des observations conduites par le chercheur pourraient être mal-interprétées (comme du renseignement tactique par exemple). La discrétion est donc de rigueur : il faut par exemple relever mentalement sur le moment puis les reporter dans un carnet *a posteriori*. Cette discrétion est d'autant plus nécessaire dans le cadre d'une *participation observante*. Des subterfuges existent pour

⁶² Il y avait donc alors un chevauchement de deux places : celle à partir de laquelle je conduisais mon travail universitaire et celle de réserviste qui impliquait mon degré d'habilitation Défense

conserver cette discrétion : poster des lettres à "sa chérie" ou s'envoyer des SMS ou des mails sont de bons exemples. De même, ne pas se faire lire par ceux-là même que l'on observe, ou avec lesquels on cohabite me semble particulièrement fondamental, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, la rédaction des observations traduit un rapport singulier du chercheur avec "son terrain" et ceux qui le composent (Chauvin S., Jounin N., 2012). Le chercheur produit donc des discours qui peuvent avoir des conséquences sur la relation avec celles et ceux qu'il observe. Par extension, cela peut modifier notablement les conditions de l'observation, voire même considérablement les dégrader. Ensuite, si ces notes sont lues, on peut en venir à s'autocensurer sur l'écriture de certains éléments pourtant observés. En retranchant des descriptions, des réflexions ou des sentiments, on sape alors quantités d'informations. En ne les retranchant pas, tout en sachant que l'on peut potentiellement être lu⁶³, les objectivations des autres et de soi-même ainsi que nos introspections, ramènent aux modifications des conditions de l'observation : évolution de la perception de l'observateur par les observés, etc. Enfin, il va sans dire qu'une observation incognito, dans le meilleur des cas, devient rapidement une observation à découvert et, dans le pire, elle est tout simplement écourtée.

Concernant plus exactement la réalisation de mon enquête en *participation observante* au sein de mon régiment, la solution pour laquelle j'ai opté fut, en premier lieu, de rencontrer mes supérieurs et de leur formuler une demande explicite. S'ils ont su entendre mes requêtes, ils n'ont jamais concédé soutenir explicitement ma démarche. Ma hiérarchie a toujours eu comme crédo : "vous pouvez faire ce que vous demandez, en le faisant dans le cadre des règles d'usage (du devoir de réserve notamment) et sans que cela ait de quelconques répercussions sur vos activités de réserve". En second lieu, face

⁶³ En opération Vigipirate/Sentinelle je me tenais à ne pas rédiger mes observations en présence de mes collègues ou de mes supérieurs afin de ne pas avoir à leur rendre de compte sur ce que j'écrivais. Je ne souhaitais pas attirer leur attention sur moi au point qu'ils en viennent à changer d'attitude.

à ce constat j'ai pris le parti de conduire mes observations *in situ* dans le cadre de mes activités de réserve, et cela, de façon incognito.

Pour Arborio et Fournier, l'anonymat de l'enquête peut être une solution au biais méthodologique de la présence du chercheur au terrain, car « l'implication de l'observateur dans la situation limite l'effet de perturbation » (Arborio A-M., Fournier P., 2010, p.87). Au-delà de l'impératif de ne pas se trahir en révélant son projet de recherche, les deux auteurs soulignent par ailleurs que l'observation incognito du chercheur au terrain amène le faux problème de l'éthique, notamment vis-à-vis des enquêtés. Parce que cela peut donner le sentiment de voler l'image de l'enquêté, pour Arborio et Fournier :

« il semble préférable d'assumer ce sentiment d'agir par surprise sur le terrain et de réfléchir en dehors aux formes d'analyse qui gardent le chercheur d'un usage malveillant des informations recueillies et aux conditions de présentation des résultats qui protègent les acteurs » (Arborio A-M., Fournier P., 2010, p.94)

Selon moi, le sens éthique et la posture réflexive du chercheur sont des points particulièrement importants pour une enquête de terrain incognito. Aussi, en tant que chercheur (à partir des données que j'ai pu recueillir au terrain en tant que militaire) les responsabilités inhérentes à un tel positionnement impliquent le souci permanent de l'anonymat, de la rigueur de la rédaction des éléments observés ainsi que leur croisement avec d'autres sources. A cela, j'ai aussi préconisé une implication "personnelle" (et non pas distanciée) du chercheur, où celui-ci doit assumer le rôle de "membre de la situation" (comme objet de sa propre recherche). En plus des "faits observés", cela implique de ne pas exclure les "faits vécus", et d'adopter en continu une attitude réflexive. Car, il ne s'agit alors plus de voler du dire et des comportements auprès de personne en confiance, et donc de les trahir, dans la mesure où cela reviendrait à se trahir soi-même. Une posture

similaire à celle-ci a été adoptée par Vanessa Delage dans le cadre de sa thèse de sociolinguistique⁶⁴ :

« Le statut de réserviste de la gendarmerie constitue un exemple de mise en pratique de cette stratégie, tant que ce statut est à l'origine de la démarche de recherche et non au service de celle-ci ; et que le statut de chercheur est explicité lors du recueil de discours » (Delage V., Troël-Sauton N., 2014, p.149-150)

On en revient là aux questions relatives à la considération du chercheur lui-même, par lui-même que j'évoquais auparavant, et plus globalement de sa "place" au sein de la société. De cette place, qui ne doit pas l'empêcher de continuer à montrer pattes blanches, il est aussi de sa responsabilité de :

« continuer à ouvrir de nouvelles voies, à sortir de l'ombre des questions clés jusque-là invisibles, ou impensées. Il serait dommage que, sous couvert d'éthique et de respect des acteurs locaux, les chercheurs renoncent à la fonction qui est la leur et qui est au cœur, justement, de l'éthique de leur profession » (Collignon B., 2010, p.79)

S'il semble possible d'observer des phénomènes d'une société dont nous sommes originaires, la réflexivité de l'observation ne signifie cependant pas qu'elle soit un exercice aisé, ni qu'elle soit suffisante dans la mesure où elle s'exerce dans un cadre interprétatif fermé : le propre cercle herméneutique du chercheur. C'est pourquoi il semble particulièrement nécessaire de faire faire cette réflexivité par ceux-là mêmes qui composent l'objet de la recherche, d'où l'utilité d'une approche des perspectives par entretien.

⁶⁴ (thèse arrêtée en 2018) *Discours et identités professionnels : le rapport langagier au(x) territoire(s). Le groupement des Côtes d'Armor de la Gendarmerie*, Sciences du langage & linguistique, Université Rennes 2

L'entretien

La deuxième technique d'enquête employée pour dépasser le seuil du visible, et tenter de pénétrer l'invisible de l'acteur, est l'entretien. Un entretien est une « méthode de recueil de la parole d'individus » (Haegel F., *in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.341). Démocratisés, les entretiens sont classés selon leur directivité, c'est-à-dire directifs (questionnaire à réponses fermées), semi-directifs (discussion orientée par des thématiques ou par des questions ouvertes) ou non-directifs (discussion thématisée sans question, basée sur les relances du chercheur sur le discours de l'enquêté). Plus que leur parole, ce sont leurs discours, compris comme des « dispositifs de construction sociale de la réalité » (Garcia P., *in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.285), qui sont recherchés et recueillis. Un discours est une activité sociale, ancrée dans un contexte social (indexicalité), polymorphe (aux matérialités multiples : oral, écrit, gestuel, visuel, etc.), qui exprime une représentation du monde (celle de son ou de ses auteurs), qui est organisée selon des modalités spécifiques et qui n'est jamais isolée, mais nécessairement *en-prise* dans un réseau d'autres discours. Un discours configure ainsi les représentations (culturelles, sociales, spatiales, etc.) de leurs auteurs pour leurs interlocuteurs : ce sont des *dit-mentionnements*. Selon qu'ils sont semi-directifs, directifs ou non-directifs, les entretiens permettent plus ou moins de saisir ces aspects dimensionnant des discours. Par exemple, contrairement à l'entretien non-directif, lors d'un entretien directif :

« l'enquêté se pose peut-être des problèmes dans des termes tout à fait différents de ceux qu' imagine le chercheur. De plus, les réponses qui lui sont imposées ne correspondent peut-être pas à la formulation qu'aurait choisie l'enquêté ; mais ce qui est plus grave, ces réponses ne correspondent peut-être pas à la *dimension* même qui aurait eu une signification pour lui » (Michelat G., 1975, p.230)

Aussi, selon la directivité de l'entretien utilisé, il n'est pas offert la même possibilité aux enquêtés de *dit-mentionner* leurs représentations, leur monde. Dans le cadre de mon travail de recherche, je n'ai utilisé que la technique des entretiens semi-directifs. Aussi, afin d'alléger l'écriture dans la suite de ce texte, l'usage du terme d'entretien renverra de façon implicite à cette unique technique.

Comme je l'évoquais plus haut, la forme semi-directive est un entretien dont l'échange est orienté par des thématiques ou par des questions ouvertes établies par le chercheur. Cependant, lors de ces entretiens, j'ai toujours veillé à conserver une attitude "ouverte", et donc, quitte à m'éloigner légèrement de la trame de mon guide d'entretien, à relancer les enquêtés sur des éléments qu'ils venaient d'évoquer. Si un entretien permet une uniformité des questions posées, il convient de conserver en sommeil une attitude perpendiculaire et ouverte pour saisir les inattendus qui surgiraient de l'entretien. Aussi, de façon très concrète, lors des entretiens, j'ai exploité des techniques issues de l'entretien non-directif pour parer à ces imprévus. La clef de voûte des entretiens non-directifs repose sur la posture dite "compréhensive" du chercheur. Cette posture compréhensive (Kaufmann J-C., 1996), vise l'empathie et la proximité avec l'enquêté. Alors que des entretiens directifs considèrent que l'enquêté condense des aspects du monde social, lors d'entretiens non-directifs c'est le chercheur qui doit être en mesure de s'aligner sur les versions possibles de monde social que l'enquêté exprime. Dans un article de 2006, « La relation à l'autre comme condition à l'entretien », Valérie Haas et Estelle Masson mettent en lumière des interrogations relatives à la position du chercheur lors d'entretiens non-directifs. Elles montrent que, lors de ces entretiens, il est impératif pour le chercheur de tenir compte du lieu, du contexte, de la perception du chercheur par l'enquêté (alter strict ou alter égo), des artefacts techniques (enregistreur), du fait que (souvent) l'enquêté s'adresse à lui-même et donc que ses propos n'ont de pertinence qu'exclusivement au moment de l'entretien. En effet, celui-ci se livre à une « auto-analyse provoquée et accompagnée » (Bourdieu P., 1993, p.915) :

« il essaie de formaliser sa pensée, de donner corps et mots à des choses sur lesquelles il ne s'était jamais, jusque-là, posé de question, qui relevaient pour lui d'évidences ou au contraire ne questionnaient pas, et qui pourtant, maintenant qu'on l'invite à en parler, maintenant qu'il s'interroge à leur propos, apparaissent comme autant de choses le concernant véritablement » (Haas V., Masson E., 2006, p.80)

Pour arriver à des résultats où, justement, l'enquêté se livre et se dévoile, il faut que l'enquêteur réussisse à établir une relation de confiance, jusqu'au point que l'enquêté détienne l'initiative de l'interview. Cette relation de confiance, passe par la capacité du chercheur à faire comprendre que l'on

peut se mettre à la place de l'enquêté. Cependant, Haas et Masson précisent qu'il ne faut pas renoncer au principe de neutralité, et ne pas aller trop loin dans une relation de proximité. Le chercheur doit rester l'accompagnateur bienveillant "qui comprend", qui ne laisse pas l'enquêté dans son désarroi (émotionnel, culturel, etc.).

De la même manière, l'interaction lors de l'entretien ne doit pas basculer, ni dans l'euphorie où les participants sont "pris" dans l'échange, ni dans la dysphorie où il y a un manque d'intérêt et d'implication des participants (Goffman E., 1953). Dans le premier cas, la posture critique du chercheur peut se voir éclipsée, et dans le second cas, la situation de malaise ruinerait la disposition de l'enquêté à se dévoiler. Cette dysphorie peut être aussi provoquée par la nature sensible du sujet de l'enquête et/ou des positions que les personnes interviewées tiennent vis-à-vis de ces sujets, comme ce peut être le cas au sujet de l'univers carcéral, policier, militaire, etc. Dans ces situations, les productions de discours peuvent être l'objet de censure ou d'autocensure, des contraintes que Vanessa Delage et Nolwenn Troël-Sauton qualifient respectivement de *sous pression* et *en tension* :

« Par *sous pression*, nous entendons la censure exercée sur la production discursive des individus par la hiérarchie, l'institution et/ou l'instance de prescription. Par *en tension*, nous entendons l'autocensure de l'enquêté soumis à la tension sociale et affective envisagée comme une protection de l'individu par lui-même en fonction des "normes" ou "prescriptions" de l'institution » (Delage V., Troël-Sauton N., 2014, p.151)

Maintenir un niveau acceptable de liberté de parole dans un contexte ou avec des interlocuteurs particuliers, c'est donc tenir une posture impliquée et compréhensive.

S'il ne faut pas renoncer au principe de neutralité du chercheur, il faut se prémunir de croire que cette neutralité est absolue. Celle-ci est une chimère (Legavre J-B., 1996) tout autant que la posture compréhensive du chercheur n'est jamais désintéressée (Matthey L., 2005). Personnellement, lors de mes entretiens (que ce soit avec les réservistes – avec lesquels j'avais une proximité thématique de fait –, ou avec les citoyens), j'ai employé une posture que j'appelle celle de l'avocat du diable. Au sens figuré, *l'avocat du diable* se dit d'une personne qui se fait le défenseur :

« d'une cause généralement considérée comme mauvaise pour mieux expliquer les arguments de la partie adverse ; personne qui prend le contrepied d'une accusation, d'une critique habituelle » (Dictionnaires Le Robert, 2017).

Cette posture d'avocat du diable est celle d'objecteur de principe. Lorsque débute un entretien, après les formules d'usage, j'explique à l'enquêté que je jouerai toujours le rôle de l'avocat du diable, et que, quelles que puissent être les réponses données, j'aurai toujours le souci de relancer et d'aller dans ses contradictions des réponses apportées, afin de mieux comprendre.

La vertu d'une telle posture, et surtout de l'explicitier aux enquêtés, est de casser les images négatives que peuvent se faire les enquêtés lors de l'entretien. Dès lors, l'enquêté a conscience qu'il ne peut pas me saisir dans mes propres opinions (morales, politiques, etc.), qu'en fait j'adopte une posture d'objection de principe qui tente de comprendre. Être l'avocat du diable, ce n'est pas non plus contredire par principe, c'est aussi jouer d'une forme de naïveté intéressée et sincère. Ainsi, j'ai constaté que cela permettait à l'enquêté de se placer en défenseur du "en tant que" pour lequel il est interviewé. De même, lorsqu'il :

« s'agit d'enjeux sociaux sur lesquels des groupes avec des positions et des discours divers s'opposent, il est important pour l'interviewé de les présenter et de se situer. De cette manière, il se lance dans son "spectacle solo" en investissant divers rôles, des "soi" multiples qui sont en dialogue avec les personnages projetés sur l'interviewer » (Magioglou T., 2008, p.60).

L'entretien est en lui-même un jeu de place discursif (Flahault F., 1978), où l'objectif du chercheur est de faire (sous-)entendre à l'enquêté que le discours qu'il tient est l'objet de notre attention, qu'il est pris au sérieux et sans jugement. Le chercheur se place ainsi au niveau de celui "à qui il faut

expliquer". C'est alors l'enquêté qui détient, comme dit Guy Michelat, la « clef des songes » (1975), car justement l'interprétation des entretiens est une pente glissante (Olivier de Sardan J-P., 1996) si l'on veut coller à la réalité du monde de chaque individu. Une telle posture me paraît être pertinente pour (faire) travailler « les significations qui sont produites lors des discours de l'habitant et le sens que ces significations possèdent pour celui-ci » (Hoyaux A-F., 2006, p.272). Alors que l'enquêté est invité à produire des significations sur monde, l'avocat du diable lui demande de formuler au même moment quelle est son interprétation de ces significations, ce qu'elles revêtent pour lui.

Afin de savoir si les spatialités individuelles qui se jouent *entre* les places des militaires et celles des autres acteurs quotidiens de l'espace public urbain sont l'expression d'une mise en conformité avec des normes ou des manières singulières d'*être-avec-par* l'espace, nous avons choisi de nous intéresser à différents référentiels que nous avons appelé des perspectives. Pour traiter des spatialités qui sont à l'œuvre depuis ces perspectives, il nous semblait nécessaire de définir une méthode adéquate. En faisant un état de l'art sur les conceptions contemporaines de la microgéographie, en proposant une articulation tricéphale (une géographie des spatialités, une géographie phénoménologique et une sociologie des interactions et du quotidien) de notre méthode microgéographique, et en présentant les deux techniques structurantes de notre recherche, nous avons essayé de donner corps à la proposition théorique que nous formulions auparavant, ainsi qu'au problème de notre objet. Les balises théoriques et méthodologiques de notre enquête étant enfin posées, il nous faut maintenant présenter la manière dont s'organisent les résultats de cette recherche.

MANUEL A L'INTENTION DU LECTEUR

Le corps de cette thèse se découpe en trois livrets qui reprennent les perspectives exposées auparavant. Chaque livret est indépendant des autres, et peuvent être lus dans n'importe quel ordre ; raison pour laquelle ils ne sont pas numérotés. Cette décision se pose en contradiction avec une lecture *en cascade*, où l'argumentaire doit nécessairement être présenté de façon linéaire, selon un ordre précis. Cette proposition de livrets indépendants invite à lire (littéralement et métaphoriquement) une analyse discontinue, non-linéaire, fragmentaire et sporadique. Ce n'est pas une proposition *cubiste* où l'intégralité d'un objet est saisie dans la simultanéité de différents points de vue. On ne propose pas une seule image fusionnée de plusieurs autres, mais seulement plusieurs angles singulièrement différents. Chacun donne à voir un point de vue sur la place des militaires dans l'espace public urbain, à partir d'une multitude de mises en situation et de mises en place des acteurs et des autres. Par ce choix, on espère ainsi faire comprendre la pluralité des mondes (Flahault F., 2013).

On propose ainsi au lecteur de se fabriquer sa "réalité", à la fois de l'objet et de la recherche, par les choix et l'ordre de sa lecture. Même si le contenu d'un livret renverra parfois à celui d'un autre, au même titre que chacun d'eux présente une perspective, le fait de ne pas tous les lire implique une vision partielle et de l'objet étudié et de la conduite de la recherche. De lire dans tel ou tel ordre tous les livrets, uniquement deux ou de n'en lire qu'un seul, cela représente une quinzaine de possibilités de lectures différentes (sans compter la possibilité de n'en lire aucun). En effet, le parti pris de compartimenter ainsi chaque perspective vise à faire coïncider la thèse défendue (le fond) avec sa morphologie (la forme). Le format de présentation exprime ainsi le cheminement de pensée, et par cette provocation assumée des conventions académiques, j'espère élargir les potentialités de la démonstration fragmentée. Comme pour la thèse de Yann Calbérac, « la structuration de la thèse, les choix qui ont présidé à son écriture et le contrat de lecture à laquelle elle invite sont parties prenantes de la démonstration » (Calbérac Y., 2010, p.6).

Voici donc un rappel de ce que contiennent les trois livrets que j'avais brièvement présentés précédemment. L'ordre de la présentation qui suit n'est aucunement une préconisation pour un quelconque ordre de lecture.

Le livret intitulé *Sous l'uniforme* présente les résultats de l'enquête en participation observante en tant que militaire en mission Vigipirate/Sentinelle. Il reprend les éléments personnellement vécus, observés et retranscrits dans mes carnets de mission en tant que réserviste de l'Armée de Terre. Il s'appuie sur mon expérience de chercheur *in situ*, et contient des éléments relatifs à la "vie militaire", son organisation, sa hiérarchie et surtout aux missions Vigipirate/Sentinelle. Il fait ainsi état des missions auxquelles j'ai participé, et en décrit leurs organisations (sites, temps, hébergement), les temps de patrouilles (les procédures, dispositifs, équipements, etc.) ainsi que les interactions et les jeux de places avec les citoyens comme avec les militaires.

Le livret intitulé *A cheval* traite de l'enquête menée auprès des réservistes du 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes. Il s'intéresse spécifiquement aux représentations des réservistes de mon Unité d'Intervention de Réserve (UIR) qui, comme moi, ont participé à différentes missions Vigipirate/Sentinelle. Il présente les résultats d'entretiens semi-directifs, à propos de leur parcours personnel de réservistes, de leur propre place au sein de l'Armée de Terre, et de leurs observations en mission Vigipirate/Sentinelle. Ni totalement militaires, ni uniquement civils, ils sont à cheval sur ces deux univers.

Le livret intitulé *En public averti* est focalisé sur les citoyens confrontés à la présence de patrouilles. Il analyse à la fois les observations directes des citoyens passant à proximité de militaires dans l'espace public et les résultats d'une enquête des citoyens résidant à proximité de site surveillés par des patrouilles Vigipirate/Sentinelle. L'objectif est de confronter les spatialités observées dans l'espace public avec les interprétations que des citoyens formulent à propos de la place des militaires afin de déceler ce qui relève du visible et de l'invisible dans les jeux de place *entre* militaires et citoyens. En présentant successivement les résultats de ces deux techniques, ce livret tente de déterminer si leurs considérations de la place des militaires est corrélative de leurs spatialités.

Les résultats présentés dans les livrets seront transversalement discutés en clôture de la thèse (*Discussions*). Ce dernier livret de la thèse ouvre la discussion en examinant une quatrième perspective qui est celle du chercheur ; seule perspective à même de présenter les conclusions de la recherche en répondant aux questions introduites dans les *Prolégomènes*, et d'ouvrir des pistes pour des recherches ultérieures.

Au sein des trois livrets s'égrènent les analyses et conclusions de cette quatrième perspective. En ce sens, chaque livret débute par une introduction qui pose des éléments "objectifs" nécessaires à sa compréhension : contextualisation, rappels théoriques, présentation plus détaillée de la méthodologie, etc. Tous les livrets disposent de leur bibliographie, de leurs tables (illustrations, cartes, matières) et de leurs annexes. La pagination recommence à chaque fois pour chaque livret.

Vous qui entrez ici, abandonnez toute géométrie.

Bibliographie

Aït-Touati F., Arènes A., Grégoire A., 2019, *Terra Forma. Manuel de cartographies potentielles*, Paris, B42, 191p.

Arendt H., 2012 (1958), *La condition de l'homme moderne*, Paris, Quarto Gallimard, 1050p.

Arborio A-M., Fournier P., 2010, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Armand Colin, 128p.

Aschraft N., Schefflen A. E., 1976, *People space. The making and breaking of human boundaries*, New York, Anchor, 185p.

Austin J. L., 1970 (1962), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Ed. du Seuil, Points Essais, 207p.

Bachelard G., 2013 (1934), *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, Puf, Quadrige, 183p.

Bailly A., 1989, « L'imaginaire spatial. Plaidoyer pour la géographie des représentations », *Espaces Temps*, n°40-41, pp.53-58.

Barthe-Deloizy F., 2011, « Le corps peut-il être "un objet" de savoir géographique ? », *Géographie & Cultures*, n°80, pp.229-247 (en ligne : <https://journals.openedition.org/gc/544> ; dernière consultation le 06/03/2019)

Beaude B., 2014, « Les virtualités de la synchronisation », in Widmer S., Pedrozo S. et Klauser F., *Géo-Regards n°7, Mobilités et gestion des flux à l'ère du numérique*, Paris, Alphil, 152p.

Becker H., 1985, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, Leçons De Choses, 250p.

Bégout B., 2018 (2005), *La découverte du quotidien*, Paris, Pluriel, 506p.

Benjamin W., 2000, « Sur quelques thèmes baudelairiens », *Œuvres. Tome III*, Paris, Gallimard, 482p.

Benjamin W., 2008 (1939), *L'œuvre d'art à l'heure de la reproductibilité technique*, Paris, Folio, FolioPlus Philosophie, 163p.

Berger P., Luckmann T., 2018 (1966), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, Individu et société, 341p.

Berque A., 1987 (2015), *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, alpha, 447p.

Berque A. 1994, « Milieu et logique du lieu chez Watsuji », *Revue Philosophique de Louvain*, tome 92, n°4, pp.495-507.

Berque A., 1996, « Le monde est-il notre langage ? Médiante et logique du lieu chez Watsuji et Nishida », *Bulletin de l'Association de géographes français*, Vol.73, n°1, pp.11-20.

Berque A., 2000 (1990), *Médiante, de milieux en paysage*, Paris, Belin, Reclus, 159p.

Berque A., 2011, « Écologique, ou mésologique ? », *EspacesTemps.net*, Livres, (en ligne : <https://www.espacestemp.net/articles/cologique-ou-mesologique/> ; dernière consultation le 25/02/2019)

Berque A., 2014, « Natura natura semper (La nature sera toujours à naître). Un point de vue mésologique », *Nature & Récréation*, n°1, pp.11-19.

Berque A., 2016, « Perception de l'espace, ou milieu perceptif », *L'Espace géographique*, tome 45, n°2, pp.168-181.

Blondeau C., 2002, « La boucherie : un lieu d'innocence ? », *ethnographiques.org*, n°2, novembre (en ligne : <http://www.ethnographiques.org/2002/Blondeau> ; dernière consultation le 04/06/2019)

Boëne B., 2003, « La professionnalisation des armées : contexte et raisons, impact fonctionnel et sociopolitique », *Revue française de sociologie*, vol.44, n°4, pp.647-693.

Boesiger W., 2013 (1953), *Le Corbusier. Œuvre complète 1946-1952*, Zurich, Les éditions d'architecture, Vol.5, 253p.

Bonin S., 2004, « Au-delà de la représentation, le paysage », *Strates*, 11, (en ligne : <http://strates.revues.org/390> ; dernière consultation le 10/01/2017)

Borghi R., 2012, « De l'espace genré à l'espace "queerisé". Quelques réflexions sur le concept de performance et sur son usage en géographie », *ESO, Travaux & documents*, n°33, pp.109-116.

Bossé A., 2012, « La visite, une approche micro-spatiale », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, 26/27, (en ligne : <http://journals.openedition.org/crau/567> ; dernière consultation le 21/09/2019)

Bourdieu P., « Comprendre » in Bourdieu P. (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp.903-939.

Brook P., 2014 (1977), *L'espace vide : écrits sur le théâtre*, Paris, Ed. du Seuil, Points Essais, 183p.

Brunet R., 1989, « Redéploiements de la géographie », *Espaces Temps*, 40-41, pp.61-68.

Brunet R., 2003, « Raisons et saisons de géographe », *Géocarrefour*, 1, Vol. 78, (en ligne : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/42> ; dernière consultation le 20/03/2018)

Brunet R., 2009, « Le sens de la distance », *ATALA*, n°12, pp.13-32.

Buber M., 2012 (1923), *Je-Tu*, Paris, Aubier, Philosophie, 154p.

Butler J., 2005 (1990), *Trouble dans le genre*, trad. de C. Kraus, Paris, La Découverte, 284p.

Buttimer A., 1979, « Le temps, l'espace et le monde vécu », *L'Espace géographique*, tome 8, n°4, pp.243-254.

Calberac Y., 2010, *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle*, Thèse de Géographie, Université Lumière – Lyon II, 2010. Français.

Calbérac Y., Volvey A. (dir.), 2015, « j'égo-géographie », *Géographie et Cultures*, n° 89/90, 288p.

Carles J., 1963 (1948), *Géographie botanique*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 128p.

Chabrol M., 2011, *De nouvelles formes de gentrification ? Dynamiques résidentielles et commerciales à Château-Rouge (Paris)*, Poitiers, Université de Poitiers, Thèse de Géographie, 398p.

Chauvin S., Jounin N., 2012, « L'observation directe », in Paugam S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, Quadrige, pp.143-165.

Chéron B., 2018, *Le soldat méconnu. Les Français et leurs armées : état des lieux*, Paris, Armand Colin, Engagements, 190p.

Jankowski B., 2008, « Les relations armées-société en France », *Pouvoirs*, Vol.125, n°2, pp.93-107.

Coëffé V., 2008, « La géographie de demain est ailleurs... Y-a-t-il de la place pour la micro-géographie ? », *Actes du Géopoint 2006*, Groupe Dupont, pp.73-76.

Coëffé, 2014, « Le corps, un objet scientifique venu au monde », *L'Information géographique*, Vol.78, 1, pp.6-26.

Coëffé V., 2016, « Introduction : le corps placé et déplacé », *L'Information Géographique*, n°2, Vol.80, pp.8-10.

Collignon B., 2010, « L'éthique et le terrain », *L'Information géographique*, Vol.74, n°1, pp.63-83.

Dardel E., 1990 (1952), *L'homme et la Terre : nature de la réalité géographique*, Paris, Ed. du CTHS, 199p.

Dear M., 1995, « Prendre Los-Angeles au sérieux : temps et espace dans la ville post-moderne », trad. Paris C., *Futur Antérieur*, 29, 3 (en ligne : <http://www.multitudes.net/Prendre-Los-Angeles-au-serieux/> ; dernière consultation le 08/05/2019)

Debarbieux B., 2014, « Les spatialités dans l'œuvre d'Hannah Arendt », *Cybergéo : European Journal of Geography*, Document 672, (en ligne : <http://journals.openedition.org/cybergeo/26277> ; dernière consultation le 24/01/2019)

Delage V., Troël-Sauton N., 2014, « Essai d'une théorisation de méthode d'enquête en terrains sensibles : le cas de la pression des institutions de sécurité sur la production discursive », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n°5, 1, pp.147-160.

Deleuze G., 1969, *Logiques du sens*, Paris, Les éditions de minuits, coll. critique, 391p.

Deniau G., 2002, « Histoire et incarnation. Introduction à la question du "sujet" chez Gadamer », *Les Études philosophiques*, tome 3, n°62, pp.333-352.

Depraz N., 2014, *Attention et vigilance. À la croisée de la phénoménologie et des sciences cognitives*, Paris, PUF, Épiméthée, 528p.

Diaz F., 2005, « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité », *Champ pénal/Penal Field*, Vol. II (en ligne : <http://journals.openedition.org/champpenal/79> ; dernière consultation le 06/06/2019)

Duhamel A., 2014, « Corps, espace, monde. Enjeu(x) de l'objet de la géographie », *L'Information Géographique*, Vol.78, n°1, pp.27-43.

Durrell L., 1968, *The Alexandria Quartet*, Londres, Faber and Faber, 886p.

Fitzi G. Thouard D., 2012, « Réciprocités sociales. Lectures de Simmel », *Sociologie et sociétés*, Vol.44, n°2, pp.5-18 (en ligne : <https://doi.org/10.7202/1012918ar> ; dernière consultation le 21/05/2019)

Flahault F., 1978, *La parole intermédiaire*, Paris, Le Seuil, 234p.

Flahault F., 2013 (2002), *Le sentiment d'exister*, Paris, Descartes & Cie, 703p.

Flamant N., 2005, « Observer, analyser, restituer. Conditions et contradictions de l'enquête ethnologique en entreprise », *Terrain*, n°44, pp.137-152.

Fontaine P., 2012, « Vigipirate et guerre des perceptions », *Doctrine Tactique*, Décembre, n°26, pp.69-73.

- Frémont A., 1999 (1976), *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, Champs, 288p.
- Gadamer H-G., 1996 (1958), *Le Problème de la conscience historique*, Paris, Edition du Seuil, Traces écrites, 90p.
- Gaffiot F., 1934, *Dictionnaire Latin-Français*, Paris, Hachette (en ligne : <https://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php> ; dernière consultation le 07/05/2019)
- Garcia J-P., 2016, « Peter Sloterdijk, l'onto-géographie et le problème du dehors », *Géographie et cultures*, 100, pp.29-45 (en ligne : <http://journals.openedition.org/gc/4651> ; dernière consultation le 27/01/2019)
- Gaudemar M. de., 2005, « Relativisme et perspectivisme chez Leibniz », *Dix-septième siècle*, n° 226, pp.111-134.
- Gay J-C., 2013, « Les traversées du quotidien », *EspacesTemps.net*, Travaux, (en ligne : <https://www.espacestemp.net/articles/les-traversees-du-quotidien/> ; dernière consultation le 01/06/2019)
- Ghys E., 2014, « Et si le théorème de Pythagore n'était pas vrai ? », *Conférence Les Ernest*, (en ligne : <https://www.dailymotion.com/video/x1zaeyx> ; dernière consultation le : 24/05/2019)
- Ginzburg C., 1980, « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, n°6, pp.3-44.
- Ginzburg C., Poni C. P., 1981, « La micro-histoire », *Le Débat*, n°17, pp.133-136.
- Gobenceaux N., 2007, « De la pratique d'un arrêt de bus », *EspacesTemps.net*, Objets, (en ligne : <http://www.espacestemp.net/articles/de-la-pratique-arret-de-bus/>; dernière consultation le 08/05/2019)
- Goffman E., 1952, « Calmer le jobard : quelques aspects de l'adaptation à l'échec », in Joseph I. (dir.), 1987, *Le parler-frais d'Erving Goffman*, Paris, Les éditions de minuit, Arguments, 321p.
- Goffman E., 1993 (1953), « La communication en défaut », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 100, pp.66-72.
- Goffman E., 1953, « L'ordre sociale et l'interaction » in Goffman E., (1988) 2016, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Points, Essais, pp.117-127.
- Goffman E., 2013 (1963), *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris, Economica, Etudes sociologiques, 306p.
- Goffman E., 1973a, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. la présentation de soi*, Paris, Les éditions de minuits, Le sens commun, 252p.

Goffman E., 1973b, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. les relations en public*, Paris, Les éditions de minuits, Le sens commun, 372p.

Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Les éditions de minuits, Le sens commun, 231p.

Gouirir M., 1998, « L'observatrice, indigène ou invitée ? Enquêter dans un univers familial », *Genèse*, 32, pp.110-126.

Gould P., 1987, « Espace de comportement et espace microgéographique : le jeu de la "Révolution Verte" », *Mappemonde*, Vol.87, 1, pp.4-9.

Grafmeyer Y., Joseph I., 2004, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Textes traduits et présentés par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, Paris, Flammarion, Champs essais, 377p.

Gregson N., Rose G., 2000, « Taking Butler elsewhere: performativities, spatialities and subjectivities », *Environnement and Planning D: Society and Spaces*, 18, pp.433-452.

Grésillon L., 2004, « Sentir Paris : itinéraire méthodologique », *Strates*, 11, (en ligne : <http://strates.revues.org/404> ; dernière consultation le 08/05/2019)

Grondin J., 2003, *Le tournant herméneutique de la phénoménologie*, Paris, PUF, Philosophies, 128p.

Grondin J., 2006, *L'herméneutique*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 128p.

Guyonnard V., Vacher L., 2018, « Penser et mesurer les distances de l'interaction sociale dans l'espace de la plage », *L'Espace géographique 2018*, tome 47, 2, pp.159-181.

Haas V., Masson E., 2006, « La relation à l'autre comme condition à l'entretien », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n°71, pp.77-88.

Hall E. T., 1984 (1959), *Le langage silencieux*, Paris, Ed. du Seuil, Points, 256p.

Hall E. T., 1971 (1966), *La dimension cachée*, Paris, Ed. du Seuil, Points Essais, 256p.

Hall E.T., 1968, « Proxemics », *Current Anthropology*, Vol. 9, n°2-3, pp.83-108.

Heidegger M., 1986 (1927), *Être et Temps*, trad. de F. Vezin, Paris, Gallimard, Bibliothèque de Philosophie, 589p.

Hooke R., 1664, *Micrographia, or Some Physiological Descriptions of Minute Bodies Made by Magnifying Glasses*, Londres, Royal Society,

Hoquet T., 2011, *Cyborg philosophie. Penser contre les dualismes*, Paris, Ed. du Seuil, L'Ordre philosophique, 356p.

Hoyaux A-F., 2000, *Habiter la Ville et la Montagne : Essai de Géographie Phénoménologique sur les relations des habitants au Lieu, à l'Espace et au Territoire (Exemple de Grenoble et Chambéry)*, Thèse de Géographie, Université Joseph-Fourier — Grenoble I, 792p.

Hoyaux A-F., 2002, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergéo : European Journal of Geography*, 216, (en ligne : <http://journals.openedition.org/cybergegeo/1824> ; dernière consultation le : 04/02/2019)

Hoyaux A-F., 2003, « Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergéo : European Journal of Geography*, 232, (en ligne : <http://journals.openedition.org/cybergegeo/3401> ; dernière consultation le : 04/02/2019)

Hoyaux A-F., 2006, « Pragmatique phénoménologique des constructions territoriales et idéologiques dans les discours d'habitants », *L'Espace géographique*, n°35, 3, pp.271-285.

Hoyaux A-F., 2008, « Acteurs ou interacteurs », *ESO, Travaux et documents*, n°27, Mars, pp.17-40.

Hoyaux A-F., 2009, « Géographie et phénoménologie », (à paraître, pour *Hypergéogé*, en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00380150> ; dernière consultation le 05/05/20189)

Hoyaux A-F., 2013, « Géographie et phénoménologie : perspectives théoriques et méthodologiques autour de la proximité et de l'authenticité » in Frère B., Laoureux S. (dir.), *La phénoménologie à l'épreuve des sciences humaines*, Bruxelles, Peter Lang, Anthropologie et philosophie sociale, pp.73-88.

Hoyaux A-F., 2015a, « Pour une approche constitutiviste de l'habitant en géographie culturelle », *Géographie et cultures*, 93-94, pp.113-134 (en ligne : <http://gc.revues.org/3920> ; dernière consultation le 02/11/2016)

Hoyaux A-F., 2015b, *Pour une posture constitutiviste en géographie (Volume 1)*, Dossier Habilitation à Diriger des Recherches, Université Bordeaux Montaigne, 201p.

Hoyaux A-F., 2015c, « Habiter : se placer plaçant et se penser pensant », *Annales de géographie*, 4, n° 704, p. 366-384.

Hoyaux A-F., 2016, « Corps en place, place du corps », *L'Information Géographique*, n°2, Vol.80, pp.11-31.

Hoyaux A-F., 2018, « Du “en tant que” au “parce que”. Révélation et dépassement du narcissisme identitaire de l’anthroposcène », *Nature & Récréation*, n°5, pp.7-30.

Jarrega M., 2002, « Étude de quatre adjectifs atypiques : *pluriel, multiple, singulier et unique* », *Langue française*, n°136, pp.73-88.

Joseph I., 1984, *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l’espace public*, Paris, Librairie des Méridiens, Sociologie des Formes, 146p.

Joseph I., 2007, *L’athlète moral et l’enquêteur modeste*, Paris, Economica, Coll. Études sociologiques, 496p.

Joseph I., 2009 (1998), *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF, Philosophies, 126p.

Jounin N., 2009, *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, La Découverte, coll. « La Découverte/Poche », 275p.

Jullien F., 2012, *L’écart et l’entre. Leçon inaugurale de la Chaire sur l’altérité*, Paris, Galilée, Coll. Débats, 91p.

Jullien F., 2017, *Dé-coïncidence. D’où viennent l’art et l’existence?*, Paris, Grasset, 162p.

Jullien F., 2018, *Si près, tout autre. De l’écart et de la rencontre*, Paris, Grasset, 225p.

Kaufmann J-C., 1996, *L’entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 128 Sociologie, 127p.

Lafaye C., Paya Y Pastor A., Thura M. (dir.), 2015, « La pratique des sciences sociales en milieu militaire : une opération spéciale », *Les Champs de Mars*, n°27, IRSEM, 87p.

Lahire B., 1998, *L’Homme pluriel. Les ressorts de l’action*, Paris, Nathan, Essais & recherches, 272p.

Lahire B., 2012, *Monde pluriel*, Paris, Editions du Seuil, La couleur des idées, 396p.

Landour J., 2013, « Le chercheur funambule. Quand une salariée se fait la sociologue de son univers professionnel », *Genèses*, 1, n°90, pp.25-41.

Lapassade G., 1996, *La microsociologie*, Paris, Anthropos-Economica, Poche Ethno-Sociologie, 112p.

Laplantine F., 1996, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 128, 128p.

Latour B., 2009, « Une autre science du social ? », in préface à l’édition allemande de Tarde G., *Monadologie et sociologie (Monadologie und soziologie*, traduit par Juliane Sarnes et Michael Shillmeier), Suhrkamp, pp.7-16, (en ligne : <http://www.bruno-latour.fr/sites/default/files/P-136-TARDE-PREFACE-FR.pdf> ; dernière consultation le 27/01/2019)

- Latour B., 2013, « Le tout est toujours plus petit que les parties. Une expérimentation numérique des monades de Gabriel Tarde », *Réseaux*, Vol. 31, 177, pp.199-233.
- Lazzarotti O., 2006, *Habiter, la condition géographique*, Paris, Belin, Mappemonde, 297p.
- Laban R., 2003, *Espace dynamique*, Bruxelles, Contredanse, Nouvelles de danse n°51, 302p.
- Le Breton D., 2016 (2004), *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, Quadrige manuel, 249p.
- Le Corbusier, 1977 (1948), *Le Modulor. Essai sur une mesure harmonique à l'échelle humaine applicable universellement à l'architecture et à la mécanique*, Paris, Denoël-Gonthier, coll. Médiations n°108, 221p.
- Legavre J-B., 1996, « La "neutralité" dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, vol.9, n°35, pp.207-225.
- Leibniz G. W., 1995 (1686), « Discours de métaphysique », *Discours de métaphysique suivi de Monadologie*, Paris, Gallimard, Tel, 167p.
- Leibniz G. W., 1995 (1714), « Monadologie », *Discours de métaphysique suivi de Monadologie*, Paris, Gallimard, Tel, 167p.
- Lévy J., 1993, *L'espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique*, université Paris VII, 5 vol., 806p.
- Lévy J., 1995, *Égogéographie. Matériaux pour une biographie cognitive*, Paris, L'Harmattan, Géotextes, 188p.
- Lévy J., 1999, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, Mappemonde, 400p.
- Lévy J., Lussault M., 2000, *Logique de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, Mappemonde, 352p.
- Lévy J., Lussault M., 2013, *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1127p.
- Louis-Gavet G., 2014, *La physique quantique*, Paris, Eyrolles, Eyrolles pratique, 168p.
- Lussault M., 1996, « La politique territoriale (trans)figurée », *Espaces Temps*, n°62-63, pp.92-103.
- Lussault M., 2007, *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Ed. du Seuil, La couleur des idées, 361p.

Lussault M., 2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, Monde vécu, 221p.

Lussault M., 2010, « Ce que la géographie fait au(x) monde(s) », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 10, (en ligne : <http://journals.openedition.org/traces/4854> ; dernière consultation le 08/05/2019)

Lussault M., 2013, *L'Avènement du Monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, Paris, Seuil, La couleur des idées, 304p.

Magioglou T., 2008, « L'entretien non directif comme modèle générique d'interactions », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n°78, pp.51-65.

Matthey L., 2005a, « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 312, (en ligne : <http://cybergeo.revues.org/3426> ; dernière consultation le 10/01/2017)

Matthey L., 2005b, « Le quotidien des systèmes territoriaux », *Articulo - Journal of Urban Research*, 1, (en ligne : <http://articulo.revues.org/903> ; dernière consultation le 10/01/2017)

Michelat G., 1975, « Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, n°16, 2, pp.229-247.

Milhaud O., 2009, *Séparer et punir. Les prisons françaises : mise à distance et punition par l'espace*. Thèse de Géographie. Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 368p.

Miskiewicz W., 1995, « Le concept husserlien de la représentation », *Archives de Philosophie*, Vol.58, n°4, pp.617-630.

Moles A., 1976, *Micropsychologie et vie quotidienne*, Paris, Denoël/Gonthier, Médiations, 113p.

Moles A., Rohmer E., 1978, *Psychologie de l'espace*, Tournai, Casterman, Coll. Synthèses contemporaines, 246p.

Moles A., Rohmer E., 1996, « Le cursus scientifique d'Abraham Moles », *Bulletin de Micropsychologie*, n°28-29,

Moles A., Rohmer E., 1998, *Psychosociologie de l'espace*, Paris, L'Harmattan, Coll. Villes et entreprises », 158p.

Mondada L., 1987, « Dire l'espace. Pouvoir du discours et verbalisations spatiales », *Espaces et Sociétés*, n°48-49, pp.169-185.

Mondada L., 1995, « La construction discursive des objets de savoir dans l'écriture de la science », *Réseaux*, 3, 71, pp.55-77.

- Mondada L., 1996, « La construction discursive de l'altérité : effets linguistiques », *Traverse. Revue d'histoire*, 1, pp.51-62.
- Mondada L., 2001, « Polyphonies urbaines : dire pluriels *dans* et *sur* la ville », *Grenzgänge*, Vol.15, n°8, pp.5-22.
- Mondada L., 2002, « La ville n'est pas peuplée d'êtres anonymes : Processus de catégorisation et espace urbain », *Marges Linguistiques*, 3, pp.72-90.
- Mondada L., 2009, « La production de l'intelligibilité de l'action : une approche multimodale des procédés de sélection des locuteurs dans les interactions en classe », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 1, 153, pp.25-40.
- Mondada L., 2012a, « Organisation multimodale de la parole-en-interaction : pratiques incarnées d'introduction des référents », *Langue française*, 3, 175, pp.129-147.
- Mondada L., 2012b, « Espaces en interaction : Espace décrit, espace inscrit et espace interactionnel dans un débat d'urbanisme participatif », *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, n°96, pp.15-42.
- Morelle M., 2007, *La rue des enfants, les enfants des rues*, Paris, CNRS Éditions, Anthropologie, 282p.
- Morissonneau C., Sirois D., 1985, « La quête du sens et du vécu : la phénoménologie en géographie », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.29, n°77, pp.317-324.
- Mounet C., 2007, *Les territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et "vivre ensemble" autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises*, Thèse de Géographie, Université de Grenoble I – Joseph Fournier, 564p.
- Oldra A., 2015, *Les militaires du plan Vigipirate : spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain*, Mémoire de Master II, Université Bordeaux Montaigne, 175p.
- Olivier de Sardan J-P., 1996, « La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Enquête*, 3, (en ligne : <http://journals.openedition.org/enquete/363> ; dernière consultation le 06/10/2019)
- Olivier De Sardan J-P., 2003, *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*, LASDEL (Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local), Etudes et Travaux, Octobre, n°13, 59p.
- Ortega y Gasset J., 1966 (1923), « El tema de nuestro tempo », *Obras Completas TOMO III (1917-1928)*, Madrid, pp.141-199.

Pacquot T., Lussault M., Younes C., 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoire et philosophie*, Paris, La Découverte, Armillaire, 390p.

Pecqueux A., 2018, « La vie urbaine est un spectacle. Ordinaire et attention » in Cheyronnaud J., Pedler E. (dir.), *La forme spectacle*, Ed. de l'EHESS, Enquête, pp.67-84.

Pellegrino P., Lambert C., Jacot F., 1991, « Espace public et figure du lien social », *Espaces et Sociétés*, n°62-63, pp.11-26.

Petit E., 2012, *Matérialisations du souvenir en montagne : Les enjeux identitaires des places et des placements*, Thèse de Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 456p.

Pétonnet C., 1982, « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *Etudes d'anthropologie urbaine*, tome 22, n°4, pp.37-47.

Pickles J., 2009 (1985), *Phenomenology, science and geography. Spatiality and the human sciences*, Cambridge, Cambridge Human Geography, 202p.

Piette A., 1998a, « De la distance au rôle au mode mineur de la réalité : contribution à la sociologie de l'interaction », *Social Science Information*, n°2, Vol.37, pp.275-297.

Piette A., 1998, « Les détails de l'action. Ecriture, images et pertinence ethnologique », *Enquête*, n°6, pp.109-128.

Piette A., 2007, *L'être humain. Une question de détails*, Marchienne-au-Pont, Socrate Éditions – Promarex, 111p.

Platt R. S., 1939, « Reconnaissance in British Guiana, with Comments on Microgeography », *Annals of the Association of American Geographers*, n°2, Vol. 29, pp.105-126.

Poincaré H., 2017 (1902), *La science et l'hypothèse*, Paris, Flammarion, Champs sciences, 322p.

Quéré L., 1997, « La situation toujours négligée ? », *Réseaux*, vol. 15, n°85, pp.163-192.

Regnauld H., 2011, « Le concept de tout est une forme : la pensée spatiale de Peter Sloterdijk », *EspacesTemps.net*, Travaux, (en ligne : <https://www.espacestemp.net/articles/le-concept-de-tout-est-une-forme-la-pensee-spatiale-de-peter-sloterdijk/> ; dernière consultation le 27/01/2019)

Renard J.-B., 2011, « De l'intérêt des anecdotes », *Sociétés*, n°114, 4, p.33-40.

Retaillé D., 2010, « Au terrain, un apprentissage », *L'Information géographique*, Vol.74, n°1, pp. 84-96.

Revel J., « Micro-analyse et construction sociale » in Revel J. (dir.), 1996, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard, pp.15-36.

Ricœur P., 1986, *Du texte à l'action. Essai d'herméneutique II*, Paris, Seuil, Coll. Esprit, 409p.

Schnapper D., 2010, *Une sociologue au Conseil constitutionnel*, Paris, Gallimard, 452p.

Schütz A., 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, (traduction d'articles sélectionnés à partir des *Collected Papers*), Paris, Méridiens Klincksieck, 281p.

Schütz A., 2003 (1944), *L'étranger*, Paris, Editions Allia, 77p.

Schütz A., 2007, *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, le Félin-Kiron, 202p.

Schwach V., 1993, « Phénoménologie et proxémie : la méthode d'Abraham Mole », Communication au Congrès International de Sociologie, Centenaire de l'Institut de Sociologie de Paris, Sorbonne, *Bulletin de Micropsychologie*, n°24, (consulté en ligne : <http://archivue.pagesperso-orange.fr/textes/moles/moles-proxemie.html> ; dernière consultation le 08/05/2019)

Seamon D., 1979, *A geography of the lifeworld: movement, rest and encounter*, Londres, Croom Helm, 227p.

Simmel G., 2010 (1908), *Sociologie, étude sur les formes de la socialisation*, Paris, P.U.F., Quadrige, 756p.

Sloterdijk P., 2001, *Ni le soleil ni la mort. Jeu de piste sous forme de dialogues avec Hans-Jürgen Heinrichs*, Paris, Fayard, Pauvert, 435p.

Sloterdijk P., 2010 (2002), *Sphères I. Bulles*, Paris, Fayard, Pluriel, 686p.

Sommer R., 1969, *Personal space. The behavioral basis of design*, Englewood cliffs, Spectrum, 177p.

Sommer R., 2003, *Milieux et modes de vie. À propos des relations entre environnement et comportement*, trad. S. El Sayegh, Paris, Infolio, Coll. Archigraphy Témoignages, 287p.

Soulé B., 2007, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches Qualitatives*, Vol.27, 1, pp.127-140.

Stock M., 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *EspacesTemps.net*, Travaux, (en ligne : <https://www.espacestemp.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/> ; dernière consultation le : 05/05/2019)

Stock M., 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net*, Travaux, (en ligne : <https://www.espacestemp.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/> ; dernière consultation le : 20/09/2019)

Stock M., 2015, « Habiter comme "faire avec l'espace". Réflexions à partir des théories de la pratique », *Annales de géographie*, n°704, 4, pp.424-441.

Talbot E., 1894, *Dictionnaire Français-Grec*, Paris, Delalain Frères, 572p.

Tarde G., 2002 (1895), *Monadologie et sociologie*, Paris, Félix Alcan (consultée en ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/tarde_gabriel/monadologie/Monadologie_et_socio.pdf ; dernière consultation le 27/01/2018)

Tatsuta K., 2016a, *Au coeur de Fukushima. Journal d'un travailleur de la centrale nucléaire 1F*, Tomes 1, mars, Bruxelles, Kana, 192p.

Tatsuta K., 2016b, *Au coeur de Fukushima. Journal d'un travailleur de la centrale nucléaire 1F*, Tomes 2, juin, Bruxelles, Kana, 192p.

Tatsuta K., 2016c, *Au coeur de Fukushima. Journal d'un travailleur de la centrale nucléaire 1F*, Tomes 3, octobre, Bruxelles, Kana, 176p.

Trompette P., Dufoulon S., Saglio J., 1999, « A bord du Georges Leygues : interactions de recherche », *Sociologie du Travail*, n°41, pp.5-22.

Tuan Y-F., 1971, « Geography, Phenomenology, and the Study of Human Nature », *Canadian Geographer*, Vol.15, n°3, pp.181-192.

Uexküll J. Von., 2010 (1956), *Milieu animal et milieu humain*, Paris, Ed. Payot et Rivages, 173p.

Universalis, 2019, « Réduction eidétique », *Encyclopædia Universalis*, (en ligne : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/reduction-eidetique/> ; dernière consultation le : 12/03/2019)

Viveiros De Castro E., 2014, « Perspectivisme et multinaturalisme en Amérique indigène », *Journal des anthropologues*, 138-139 (en ligne : <http://journals.openedition.org/jda/4512> ; dernière consultation le 13/03/2019)

Vivet J., Ginisty K., 2008, « Les biais, terrain de savoirs ? Expériences africaines », *A travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Communication de colloque, Juin 2008, Arras, 13p.

Waldenfels B., 2019, *Phénoménologie de l'étranger. Motifs fondamentaux*, trad. de M. Bernard, Paris, Hermann, Tschè, 160p.

Lexique

ADT	<i>Armée de Terre</i>
AMX-10RC.....	<i>Ateliers d'Issy-les-Moulineaux, 105mm, Roue Canon</i>
BAC.....	<i>Brigade Anti-Criminalité</i>
BP.....	<i>Brigade Parachutiste</i>
BRI.....	<i>Brigade de Recherche et d'Intervention</i>
CDS	<i>Chef de Section</i>
CDU	<i>Commandant d'Unité</i>
CENZUB.....	<i>Centre d'Entrainement en Zone Urbaine</i>
CNRTL.....	<i>Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales</i>
DOT	<i>Défense Opérationnelle du Territoire</i>
EMAT.....	<i>État-Major de l'Armée de Terre</i>
EMZD-SO.....	<i>État-Major de la Zone de Défense du Sud-Ouest</i>
ENSOA.....	<i>École Nationale des Sous-Officiers d'Active</i>
ERC90.....	<i>Engin Roues, Canon de 90mm</i>
ESR	<i>Engagement à Servir dans la Réserve</i>
ETAP	<i>Ecole des Troupes Aéroportées</i>
FAMAS	<i>Fusil d'Assaut de la Manufacture d'Arme de Saint-Etienne</i>
FMIR	<i>Formation Militaire Initiale de Réserve</i>
GCP	<i>Groupement Commando Parachutiste</i>
GIA.....	<i>Groupe Islamique Armé</i>
GIGN.....	<i>Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale</i>
GIPN.....	<i>Groupement d'Intervention de la Police Nationale</i>
MICAT	<i>Missions Communes de l'Armée de Terre</i>
OPEX.....	<i>Opération(s) Extérieure(s)</i>
OPINT.....	<i>Opération(s) Intérieure(s)</i>
OSC	<i>Officier Sous Contrat</i>
PSIG.....	<i>Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie</i>
RAID.....	<i>Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion</i>
RAP.....	<i>Régiment d'Artillerie Parachutiste</i>
RCP	<i>Régiment de Chasseurs Parachutistes</i>
REP	<i>Régiment Etranger de Parachutistes</i>
RGP.....	<i>Régiment du Génie Parachutiste</i>
RH	<i>Ressources Humaines</i>

RHP	<i>Régiment de Hussards Parachutistes</i>
ROE	<i>Règles Opérationnelles d'Engagement</i>
RPIMa.....	<i>Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine</i>
RTP	<i>Régiment du Train Parachutiste</i>
SGDSN	<i>Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale</i>
TTA.....	<i>Traité Toutes Armes</i>
UIR.....	<i>Unité d'Intervention de Réserve</i>
VBL.....	<i>Véhicules Blindés Légers</i>

Table des illustrations

<i>Illustration n° 1 – Classification des distances proxémiques selon E. T. Hall</i>	<i>53</i>
<i>Illustration n° 2 – Croquis de Laban du déploiement du corps dans la kinésphère.....</i>	<i>57</i>
<i>Illustration n° 3 – Grades et distinctions de l'Armée de Terre française.....</i>	<i>79</i>
<i>Illustration n° 4 – Articulation organique PROTERRE</i>	<i>83</i>
<i>Illustration n° 5 – Logogrammes Vigipirate.....</i>	<i>87</i>

Table des encadrés

<i>La réserve opérationnelle</i>	<i>12</i>
<i>L'opération Sentinelle</i>	<i>29</i>
<i>A propos des mobilités</i>	<i>94</i>

TABLE DES MATIERES

Remerciements	5
AURORE (Prologue)	11
Le moment pré-diégétique.....	11
Un œil de lynx.....	13
De la subjectivité à l'intersubjectivité	15
POUR UNE GEOGRAPHIE À LA HUSSARDE.....	17
MANIÈRES D'ÊTRE-AVEC-PAR L'ESPACE	31
une multiplicité de places pour des individus pluriels	31
Une ontologie des perspectives organisée en poupées russes.....	33
Un <i>être-avec-par</i> l'espace pour traduire "l'entre" relationnel	48
Quelques critiques de métriques prédéfinies	51
Quelles alternatives ?.....	60
Vers une sphérologie des spatialités ?	63
Hypothèses à propos d'un <i>entre</i> situé et dimensionné.....	69
L'UNIVERS MILITAIRE ET LES MISSIONS VIGIPIRATE/SENTINELLE	76
L'institution militaire	77
L'Armée de Terre.....	77
Le 1 ^{er} Régiment de Hussards Parachutistes	80
La réserve opérationnelle	80
Les opérations intérieures Vigipirate/Sentinelle	84
Généralités sur le dispositif Vigipirate	84
Le rôle des forces armées dans le dispositif Vigipirate	88
De Vigipirate à Sentinelle : vers une autonomie	91
Les doctrines d'emploi des forces : le modus operandi des patrouilles	93
UNE MICROGÉOGRAPHIE POUR MÉTHODOLOGIE.....	98
A. Qu'entend-t-on actuellement par microgéographie ?	99
Chez les géographes.....	100
Le micro- ailleurs	107

B. Une filiation épistémologique tripartite pour établir une méthode microgéographique	112
L'ossature : la géographie des spatialités.....	113
L'acteur fait, dit et sait l'espace.....	116
La géographie des spatialités insuffisante pour une microgéographie ?	120
L'organisme : la géographie phénoménologique	123
Phénoménologie & géographie.....	126
De l'herméneutique	128
Deux démarches.....	134
Une synthèse vers la spatialisation phénoménale de l'être-avec	142
La musculature : l'interactionnisme symbolique et la sociologie du quotidien	148
L'anthropocentrisme comme lecture fondamentale du monde de l'acteur...	153
Les conduites et interactions sociales	155
A propos de la signification	161
Conclusion à cette tripartition microgéographique	165
C. Présentation de l'organisation de la recherche.	174
L'observation.....	175
L'entretien	186
MANUEL A L'INTENTION DU LECTEUR.....	191
Bibliographie	195
Lexique	209
Table des illustrations	211
Table des encadrés	211
TABLE DES MATIERES	213

Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain.
De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération
Vigipirate/Sentinelle.

Arthur OLDRA

Livret

SOUS L'UNIFORME

Participation observante en opération
Vigipirate/Sentinelle

Université Bordeaux Montaigne

2019

INTRODUCTION

« Welcome to the soldier side
Where there's no one here but me
People all grow up to die
There is no one here but me »

(System of a down, 2005,
« Soldier side », *Mezmerize*)

Ce livret présente une série d'observations réalisées *sous l'uniforme* essentiellement lors de missions Vigipirate et Sentinelle. En tant que participant (l'acteur en mission), j'ai moi-même réalisé des mises en place des autres selon qu'ils étaient mes supérieurs hiérarchiques ou mes subalternes, des réservistes ou des militaires d'active (professionnels), des citoyens passants, résidants, voyageurs, SDF, fidèles d'un lieu de culte, etc. Ces observations ne prétendent pas à l'objectivité dans la mesure où c'est à partir de mes désignations et assignations des autres, et cela selon mes propres auto-désignations et auto-assignations en tant que militaire en situation, que j'ai réalisé ces mises en place. Mes observations ont été retranscrites dans des carnets en tant qu'observateur quotidien de mes pratiques et de celles des autres (le chercheur au terrain). Aussi, ce sont les retranscriptions *brutes* de mes observations, présentées ici telles quelles, qui feront l'objet d'analyses formant les résultats de cette enquête. L'objectif est de voir les écarts qu'il peut y avoir lieu entre les places "objectives" de chacun au sein de l'institution militaire (voir. *Prolégomènes*) et les déplacements symboliques (observés et interprétés comme tels par moi-même) de chaque militaire, selon le contexte et les situations en caserne comme en mission. Avant de présenter ces observations et leurs analyses, je vais d'abord détailler les points particuliers sur lesquels se portera l'analyse en rappelant quelques éléments de méthode, puis, je présenterai les "terrains" (ou missions) auxquels j'ai participé.

Quelques rappels préalables

Les objectifs d'une observation sous l'uniforme

Comme j'ai pu le montrer dans le *Prologue des Prolégomènes*, le point de départ d'une observation sous l'uniforme fut ma première expérience de patrouille en mission Vigipirate. Rapidement, je fis le constat que d'être en train de patrouiller, permettait de percevoir différemment les relations entre citoyens et militaires. En effet, lorsque la patrouille est au cœur de l'attention des citoyens, l'effet de convergence des regards est davantage perceptible. Cette perspective permet de saisir davantage et plus facilement les spatialités citoyennes dans la mesure où elles sont orientées vers soi-même (en tant que militaire), ce qui est plus compliqué à percevoir de l'extérieur (en tant que citoyen). Ce premier constat insiste sur la relation citoyen-militaire, mais un second rentre en ligne de compte, celui à propos de la relation militaire-militaire, qui ne transparait pas auprès des citoyens. L'arrière-salle de la vie quotidienne de ces patrouilles donne à voir quantité de jeux de place qui peuvent se traduire lors des patrouilles sans que les citoyens n'en aient conscience. Conduire des observations sous l'uniforme permet donc d'être à la frontière des éléments du visible et de l'invisible de ce qui est perçu par les citoyens.

Cette idée de seuil est particulièrement fondamentale pour saisir l'importance de ces observations *in situ* sous l'uniforme, et donc de ma place en tant qu'observateur (participant observateur), car elle joue à la fois les fonctions de limite et de jonction. Être participant observateur, c'est recueillir ce qu'il se passe pour les citoyens et interagir avec eux (espace-temps de la patrouille où se rejoignent citoyens et militaires), mais c'est aussi assister à ce qu'ils ne voient pas (la limite au-delà de laquelle ils n'ont pas accès : temps avant et après la mission, les déplacements en véhicules, les moments de repos, les quartiers libres, etc.). Cette idée de seuil est d'autant plus importante qu'elle permet de répondre à certaines des questions que l'on s'est posé auparavant, à savoir, dans quelle mesure les patrouilles de militaires de l'opération Vigipirate/Sentinelle produisent-elles des spatialités ? Ces patrouilles tendent-elles à fragiliser ou renforcer l'urbanité des citoyens, atrophient-elles ou libèrent-elles les relations

spatiales des citoyens ? De quoi les spatialités des militaires et des citoyens, sont-elles l'expression ? Sont-elles des réponses à des conformités attendues à leur place, ou sont-elles des manières singulières d'*être avec* les autres *par* l'espace ?

L'idée de seuil comme jonction se caractérise par l'image de notre place qui est accessible aux citoyens, que les patrouilles mettent en scène durant les patrouilles. Présents pour rassurer, dissuader et protéger la population, les militaires en patrouille se montrent attentifs à leur environnement ainsi qu'aux réactions des citoyens. Les individus et leur environnement expriment des spatialités individuelles et collectives surveillées, analysées et interprétées par les patrouilles. Ce sont elles qui composent la première source d'informations pour accomplir leur mission. C'est à partir de ces spatialités qu'ils en viennent à supputer ou non des anomalies, des comportements étranges, etc.

Par exemple, lorsque nous patrouillions sous la Tour Eiffel, nous avons remarqué un individu avec des lunettes de soleil et un chapeau, qui attendait toute la journée sur un banc, sans rien faire (sans lire, sans téléphone, sans rien). Après quelques jours, nous sommes allés le voir pour discuter avec lui : retraité, il passait ses après-midis sous la tour. En tant que sa spatialité consistait à ne rien faire, immobile et assis sur ce banc à longueur de journée, elle impliquait également celle de ma patrouille à son encontre. Ces spatialités citoyennes sont donc discutées en patrouille, et font parfois l'objet de discussions ultérieures. C'est l'ensemble des discussions, des justifications, des remarques, etc. qu'il est impératif de saisir depuis cette perspective pour comprendre en quoi les militaires de l'opération Vigipirate/Sentinelles répondent par des spatialités à celles qui sont produites par les citoyens. En somme, il s'agira d'illustrer le jeu des interprétations des conduites d'autrui (des mises en situation et des mises en place) et de ce qu'elles impliquent spatialement pour la patrouille.

Si les patrouilles sont proactives dans l'attention qu'elles portent à leur environnement, les citoyens aussi sont parfois très proactifs à leur égard. En plus des regards, ce sont parfois des gestes, des paroles et des situations d'interactions qui donnent à voir les représentations du monde des citoyens, et particulièrement leur modèle d'urbanité. Celui-ci est la « représentation

formalisée intentionnelle individuelle, collective ou sociétale, d'un état, d'une mémoire et d'un avenir souhaitable pour la ville [et] l'espace urbain » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.1055). Dans notre cas, ce serait donc l'idée que (se) font les citoyens de la place des militaires dans l'espace public qui se trouve en tension (de manière plus ou moins importante) avec *leur* modèle d'urbanité. Précisons tout de même que ce "modèle d'urbanité" n'est pas constamment prêt à l'emploi dans notre poche, telle une grille d'analyse que nous apposerions dans notre vie quotidienne. Un modèle d'urbanité est entremêlé avec d'autres principes moraux ou idéologiques (notre système de valeurs) qui nous aident à conduire notre action, à qualifier ce que nous voyons ou ce que nous vivons, à désigner et assigner autrui, et donc opérer des placements de soi et des autres. En effet, la patrouille se trouve parfois confrontée à des situations dans lesquelles les citoyens semblent exprimer (verbalement ou par leurs spatialités) ce qui paraît être leur modèle d'urbanité, leurs attentes en termes de relations spatiales au sein de l'espace public, comme l'absence de militaires par exemple. Ainsi, il s'agira donc de relever les spatialités citoyennes qui ont lieu à l'encontre des patrouilles, les interactions qui en résultent, la manière dont elles sont perçues par les militaires ainsi que mes propres impressions, sentiments et réactions.

Des jeux de places sont également à l'œuvre avec d'autres acteurs, et notamment ceux de la sécurité (police, vigiles, agents des transports, etc.). Eux aussi, souvent par obligation, doivent travailler avec les patrouilles Vigipirate/Sentinelle, ce qui produit parfois des conflits implicites qui s'expriment par des mises à distance, ou à l'inverse des complicités qui déplacent les militaires vers des rôles qui ne sont *a priori* pas les leurs, comme d'intimider un passager lors d'un contrôle de police par exemple.

L'idée de seuil comme limite se caractérise par tout ce que peuvent faire les militaires en mission, et que les citoyens ne peuvent pas percevoir. C'est aussi la raison pour laquelle, cette participation observante sous l'uniforme me semble centrale pour voir et entendre ce qui n'est pas visible et audible ailleurs (ou autrement). En effet, les obligations professionnelles des militaires d'actives, les motivations personnelles des réservistes à partir en opération Vigipirate/Sentinelle, tout comme l'organisation et la déontologie de l'institution militaire par exemple, en dehors du temps de patrouille,

pendant le temps de repos ou les quartiers libres, montrent aussi des jeux de place entre les militaires. Que ce soit les relations avec la hiérarchie, entre les militaires d'actives, entre les militaires de réserves, entre les militaires d'actives et les réservistes, avec les amis, la famille (enfants, parents, épouses/époux), etc. à chaque fois il est question d'une lutte pour gagner, mériter, maintenir ou étoffer sa place. La parole située des militaires, leur perception de la mission et du quotidien, et plusieurs situations remarquables seront ainsi exposées au prisme de ma propre place pour montrer que sa légitimité comme celles des autres et conditionnelle des mises en situation réalisées par chacun.

C'est donc de façon transversale qu'il s'agira de présenter ces jeux de places en missions Vigipirate/Sentinelle, à partir de mon quotidien sous l'uniforme, autant en patrouille derrière le FAMAS qu'au sein de la « popote »¹.

Rappels sur la méthodologie

Les résultats qui seront présentés ici découlent donc d'une méthode d'enquête ayant uniquement recourt à la *participation observante*, qui est utilisée dans ce cadre depuis 2013 (dans le cadre de ma recherche Master). Par une logique d'*insider* enrégimenté (Pajon C., 2005 ; Martin C., Pajon C., 2015), celle-ci consiste à accorder la priorité sur les activités dans lesquelles le chercheur est pris, pour placer au second plan ses observations. La nature même des missions Vigipirate/Sentinelle reposant sur des patrouilles, donc sur de la surveillance, offre de bonnes conditions d'observations. Cependant, il n'était évidemment pas question de sortir un carnet de notes ou un téléphone lors des patrouilles. Aussi, c'était lors des pauses (plus ou moins longues) que je reportais mes observations : discrètement dans un petit carnet ou ouvertement sur mon téléphone. Le soir venu, je retranscrivais ces notes dans un autre carnet si cela était possible. En fait, cela ne fut possible

¹ La popote est un espace commun dans lequel les militaires en opération se retrouvent pour diner, discuter ou se reposer. Si la popote n'est pas aussi ségrégative que peuvent être le mess (des officiers, des sous-officiers), elle n'en reste pas moins l'objet de luttes pour les places.

qu'une fois devenu chef de groupe, où j'avais la possibilité de m'isoler facilement, ce qui était plus difficile lorsque j'étais militaire du rang et que j'étais logé en chambre collective. Si j'ai pris autant de soin à noter et retranscrire mes observations discrètement, c'est parce que j'ai choisi de conduire cette participation observante de façon incognito. Je l'ai expliqué dans les prolégomènes, la parole des militaires est rare, même en interne. Néanmoins, cela ne m'a pas empêché d'avoir le sentiment de les trahir. Dans un de mes carnets de terrain, j'écris :

« je m'aperçois de la clandestinité de mon travail et de ma position de chercheur incognito/immergé. Je m'aperçois plus tard que je dissimule intentionnellement mon travail. Sans vouloir me disculper, je me rends compte que je n'ai pas de fenêtre (ni de légitimité) pour exposer mon travail. Quelque part, j'ai l'impression de faire de l'espionnage, de trahir mes collègues, de leur mentir, mais je sais que me présenter à eux (supérieurs comme subordonnés) en tant que chercheur travaillant sur Sentinelle, étant avant tout un soldat, cela me décrédibiliserait et que la confiance qu'il y a entre mes hommes et moi ainsi qu'envers mon supérieur direct serait fortement, même extrêmement, fragilisé. Ce dilemme moral avant d'être éthique impose ainsi une évidence certaine : le concept de place, s'intègre à la fois dans la dimension analytique (étude de l'objet) et la dimension méthodologique » (Pau, 2016, p.20-21).

Si je m'étais posé comme condition initiale l'impératif de faire savoir que je conduisais une recherche sur les militaires mêmes avec lesquels je travaillais, j'étais persuadé de voir mon terrain se fermer comme une huître. Je redoutais terriblement que ma hiérarchie me verrouille directement ou indirectement toute possibilité de participer à ces missions. Aussi, j'ai simplement rendu compte à ma hiérarchie que je menais un travail de recherche, sans pour autant le signaler lors des missions.

Il sera donc présenté dans ce livret les retranscriptions de mes observations en opération. Les observations seront régulièrement étayées et mises en perspective par des éléments de contexte tirés de la presse d'information, générale afin de comprendre mes propres mises en situation. L'idée n'est pas tant que questionner la probité de ces médias que de montrer l'importance du contexte national ou local pour les mises en situations faites *sur place*.

Présentation des terrains

Quatre missions Vigipirate/Sentinelle composent le corpus de mes terrains d'observation qui, chronologiquement, eurent lieu à Nice en 2013, à Nantes en 2014, et deux en 2015, successivement à Pau et Paris. Avant la mission de Nice, j'avais déjà participé à une mission Vigipirate à Paris (voir. *Prologue*), ainsi qu'à plusieurs autres missions. Entre 2013 et 2015, je suis passé du grade de Brigadier (Militaire du rang) à celui de Maréchal-des-logis (Sous-officier), aussi je n'ai pas eu les mêmes responsabilités entre les missions de Nice, Nantes, Pau et Paris.

1. Nice

La première de ces missions a eu lieu à Nice, et particulièrement à l'Aéroport Nice Côte d'Azur (ANCA) du 29 mai au 13 juin 2013. C'est une section quasi intégralement composée de réservistes (renforcée par deux personnels d'active) à qui il fut confié la mission. Ce mandat consistait à réaliser des patrouilles dynamiques (militaires autonomes sans accompagnement des forces de sécurité) au sein de l'aéroport (terminaux) et de ses abords (dépose-minute, parvis, parking). Tous les jours il y avait une patrouille dans chaque terminal, et parfois s'ajoutaient des surveillances plus statiques lors de vols sensibles (en provenance ou à destination d'Israël), à des horaires parfois différents (plus tard ou plus tôt) dans la journée. Alors Brigadier, en patrouille je n'avais pas de responsabilités particulières, ci n'était celle de devoir être un bon exécutant.

2. Nantes

La seconde mission s'est déroulée du 13 au 30 octobre 2014. Elle se composait d'un détachement qui devait rejoindre les sites de Nantes, de Rouen et de Rennes. Notre groupe, intégralement composée de réservistes (renforcé par un personnel d'active) devait relever l'unité de Nantes. Nous avions à effectuer des patrouilles en alternance sur deux sites : celui de la gare et de l'aéroport. À la gare, le mandat consistait à réaliser des patrouilles au sein de l'édifice et de ses abords (parvis) avec l'unité de police du site. À l'aéroport, nous participions avec la Police aux frontières (PAF) à des patrouilles dynamiques dans l'enceinte de l'aéroport, sur le parking et ou aux

entrées de service. Nous participions également à des surveillances statiques au niveau des contrôles aux frontières, que ce soit à l'embarquement ou à l'arrivée (lorsqu'il s'agissait de vols étrangers). Maréchal-des-logis, j'étais alors l'adjoint du chef de groupe de l'unité de Nantes, et je commandais une patrouille sur les deux sites en tant que chef d'équipe (un trinôme).

3. Pau

La troisième mission eu lieu à Pau et Bordeaux du 21 février au 6 mars 2016. Des militaires de réserve renforçaient un Escadron d'active. Plusieurs réservistes et moi-même fûmes assignés pour relever l'unité de Pau. Maréchal-des-logis, j'ai pris la tête d'un groupe composé de deux militaires d'actives et d'un militaire de réserve. Autonomes (sans renfort de police), nous avons pour mission de conduire des patrouilles dynamiques (en véhicule) dans le centre-ville de Pau et d'effectuer des surveillances statiques devant sa synagogue, lesquelles occupaient l'essentiel du temps de nos patrouilles.

4. Paris

Enfin, la quatrième mission s'est déroulée à Paris du 16 avril au 4 mai 2016. Parti de Tarbes en bus, notre détachement (composé de militaires d'active et de réserve) a relevé une partie d'un Escadron déjà déployé. Maréchal-des-logis, j'ai alors relevé un chef de groupe. Mon groupe était intégralement composé de militaires d'active, déjà en opération quand je suis arrivé. En autonomie, nous avons à réaliser des patrouilles en véhicule (deux véhicules) dans certains arrondissements particuliers de la rive gauche de Paris (intra-muros). Parfois, nous effectuons des surveillances statiques et dynamiques devant et autour du Bon Marché (un grand magasin du 7^e arrondissement). L'objectif de ces patrouilles véhiculées était d'assurer une surveillance dynamique et aléatoire. Selon les arrondissements qui étaient assignés à mon groupe, j'avais à ma discrétion de noter les sites potentiellement sensibles (écoles, lieux touristiques, ambassades, grands hôtels, etc.) devant lesquels il me semblait judicieux d'aller patrouiller.

Entre 2013 et 2015, j'ai également réalisé d'autres activités de réserve : gardes régimentaires, passation de commandement du Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre (CEMAT), soutien au camp d'accueil du Pèlerinage Militaire International, surveillance du dépôt de munitions du Centre d'Entraînement aux actions en Zone Urbaine (CENZUB), adjoint chef de groupe puis chef de groupe pour plusieurs FMIR, etc. en plus des activités d'entraînements lors de week-end. Cette précision n'en est pas moins importante puisque ce sont l'ensemble des activités de réserve auxquelles j'ai participé qui peuvent potentiellement pondérer mes interprétations des jeux de place, si ce n'est entre militaires et citoyens, du moins entre militaires. Cela est d'autant plus vrai en mission que cette expérience assoie parfois sa place auprès des autres, ou permet d'échanger sur des expériences communes ou similaires (voir livret. *À Cheval*).

Ce livret se découpera ainsi en quatre parties, chacune présentant une mission. Pour chaque mission, il y aura une contextualisation et une restitution des observations avec parfois des cas particuliers. La contextualisation est fondamentale car, les consignes, les points particuliers, le déploiement et la relève, l'organisation quotidienne des missions, ma place de réservistes, etc. ne sont jamais identiques d'une mission à l'autre. La présentation des observations (réactions spatiales et verbales observées chez les citoyens et/ou les militaires) se distinguera parfois de situations et/ou d'interactions spécifiques qui illustrent particulièrement une idée ou un constat. Enfin, le livret se clôturera en rappelant les points qui me semblent particulièrement importants, en tentant de proposer une synthèse des quatre missions et d'esquisser de premières pistes de réponses.

I. NICE (mai-juin 2013)

La mission Vigipirate de Nice est la première mission pour laquelle j'ai réellement conduit des observations dans le cadre de mon travail de recherche. Le détachement qui avait été monté pour cette mission était quasi intégralement composé de réservistes et était commandé par un chef de Section avec lequel j'avais fait ma FMIR. Lui avait directement enchaîné avec le stage de Formation initiale des Officiers de Réserve (FIOR), ainsi que celui de Chef de Section (CDS) pour devenir Officier de Réserve, tandis que j'avais suivi la voie d'un avancement interne. Cela faisait maintenant deux ans que j'avais rejoint la Réserve opérationnelle, et j'étais alors jeune Brigadier depuis un an. Les observations faites pour cette mission vont être présentées en trois temps. Le premier traitera de la Mise en Condition avant Projection (MCP), c'est-à-dire le temps de préparation avant le départ en mission. Si chaque mission fait l'objet d'une MCP, j'ai choisi de ne la présenter qu'une fois ici. Le deuxième temps aborde le quotidien de la mission dans sa généralité par l'organisation et le rythme des patrouilles, les observations récurrentes sur les spatialités des voyageurs comme de la patrouille ou les diverses remarques et commentaires de certains militaires. Le troisième temps présente une série de situations "remarquables" qui illustrent certains jeux de place en particulier.

La Mise en Condition avant Projection

Chaque mission est précédée d'une instruction de Mise en Condition avant Projection qui vise à maintenir les savoir-faire opérationnels nécessaires pour la mission. Celle-ci s'articule notamment autour de rappels sur le tir, d'une présentation des règles opérationnelles d'engagement (ROE) en mission ainsi que sur la légitime défense (par un OPJ), d'une instruction sur les moyens de protection individuelle (rappels sur le gilet pare-balles et sur le matériel de protection Nucléaire Biologique Chimique — NBC), et d'une instruction aux Techniques d'Interventions Opérationnelles Rapprochées (TIOR). Le point particulièrement intéressant concerne la présentation des

ROE et de la légitime défense, car elle présente le contexte opérationnel, les menaces, le cadre légal, l'attitude demandée aux militaires, etc. La MCP est d'autant plus importante qu'elle présente l'état d'esprit dans lequel doivent se trouver les militaires en patrouille, elle donne l'esprit de la mission, et "conditionne" (en quelque sorte) en amont les mentalités. Avant donc de parler de la mission en elle-même, je vais m'arrêter sur quelques éléments présentés lors de cette MCP : les précédents attentats en France, le contexte français et européen (attaque de la Défense au cutter, l'assassinat de Londres, affaire Merah), l'intitulé de la mission, le cadre d'emploi, l'ordre de la loi, l'état de nécessité et la légitime défense, la graduation de la riposte pour faire cesser une agression (graduation), l'attitude du soldat et les règles de comportement.

En 2013, nous sommes un an après les attentats de Toulouse et de Montauban (mars 2012), tuant sept personnes (trois militaires, quatre civils dont trois enfants). Cette série d'attaques terroristes islamistes, au retentissement médiatique important fait prendre conscience (à tort ou à raison) de l'existence de "loups solitaires". Contrairement aux précédents attentats en France qui étaient la plupart du temps affiliés à des organisations armées identitaires, indépendantistes ou nationalistes, tels que le FNLC (*Fronte di liberazione naziunale corsu*, ou Front de Libération National Corse), *Armata Corsa* ou l'ETA (*Euskadi Ta Askatasuna*), Mohamed Merah apparaît alors comme un agresseur isolé, presque autodidacte². Une semaine avant notre déploiement à Nice, ce schéma solitaire se reproduit le

² S'il a été démontré ultérieurement que Mohamed Merah n'était effectivement pas un "loup solitaire", qu'il n'avait pas planifié et/ou conduit ses actions seul (*France Inter*, 03/11/2017), la nouvelle législation de délit "d'entreprise individuelle terroriste" en 2014 (*Le Parisien*, 18/09/2014) démontre cependant un changement de paradigme dans la conception des menaces terroristes contemporaines par l'Etat.

(*France Inter*, « Le mythe du loup solitaire » ; en ligne : <https://www.franceinter.fr/emissions/la-mecanique-mediatique/la-mecanique-mediatique-03-novembre-2017> ; publié le : 03/11/2017.

Le Parisien, « La France crée le délit d'"entreprise individuelle terroriste" » ; en ligne : <http://www.leparisien.fr/international/la-france-cree-le-delit-d-entreprise-individuelle-terroriste-18-09-2014-4144751.php> ; publié le : 18/09/2014).

25 mai 2013 contre un soldat du 4^e Régiment de Chasseurs en patrouille Vigipirate à La Défense³. Agressé à l'arme blanche à la nuque, cette attaque fait elle-même écho à une autre attaque au couteau ayant eu lieu à Londres le 21 mai 2013 contre un fusilier de l'armée britannique⁴. Ces attaques à l'arme blanche particulièrement récentes en France et en Grande-Bretagne ont notamment orienté la séance d'instruction de TIOR (Techniques d'Interventions Opérationnelles Rapprochées) TIOR durant notre MCP. En effet, si les autres types de modes opératoires terroristes (colis piégés, arme à feu, etc.) étaient aussi envisagés, c'est surtout ces attaques solitaires à l'arme blanche qui occupaient les esprits. Les TIOR en tant qu'elles regroupent des techniques de combat rapproché, insistent donc davantage sur la nécessité de veiller aux distances à tenir avec les citoyens. Cette agression à l'arme blanche a également permis de prendre conscience d'une faiblesse du dispositif de la patrouille à trois. En effet, lorsqu'un trinôme patrouille, deux types d'articulations en triangle sont possibles selon le sens de la marche, soit la base dudit triangle est en arrière (base arrière), soit elle est en avant (base avant). Le problème de l'articulation base avant c'est que le dernier se trouve isolé des deux autres, et se trouve donc dans une position vulnérable (voir. *Illustration n°1*). C'était *a priori* cette disposition qu'avait adoptée la patrouille de La Défense.

³ *France Info*, « Hauts-de-Seine. Un militaire poignardé dans le quartier de La Défense, son agresseur en fuite » ; en ligne : https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/hauts-de-seine-un-militaire-poignarde-dans-le-quartier-de-la-defense_332842.html ; publié le : 25/05/2017.

⁴ *Le Parisien*, « Londres : un soldat massacré à la machette en pleine rue, la piste terroriste privilégiée » ; en ligne : <http://www.leparisien.fr/faits-divers/londres-un-soldat-massacre-a-la-machette-en-pleine-rue-22-05-2013-2825433.php> ; publié le 22/04/2013.

La MCP fut aussi l'occasion de présenter l'objectif de notre mission, et le cadre d'emploi de la force militaire Vigipirate. Il s'agissait de manifester une présence dissuasive à l'intérieur des limites de l'Aéroport de Nice Côte d'Azur en participant au contrôle du milieu et à la protection des installations par des patrouilles mobiles à pied. Le cadre d'emploi des militaires étant sur le territoire national, sous commandement militaire, en liaison avec l'autorité de police ou de gendarmerie, l'action Vigipirate s'effectuait donc sous la responsabilité du ministre de l'intérieur. Ainsi, le maître mot d'instruction de cette MCP était, dans la mesure du possible, de prioritairement maîtriser les éventuelles situations sans recourir à la force, de limiter le recours à la force en intensité et durée, et de ne jamais être en situation de recourir à la force dans des degrés supérieurs à ceux de la nécessité.

Plusieurs cadres autorisent l'intervention par la force des militaires en patrouille : l'ordre de la loi, l'état de nécessité et la légitime défense. D'abord, l'ordre de la loi stipule que les militaires en patrouille peuvent intervenir dans certains cas de crime flagrant ou de délit flagrant : il peut s'agir d'une agression physique d'une ou plusieurs personnes, d'un vol commis ou non avec violence, mais aussi des destructions ou dégradations importantes qui sont en train de se commettre ou viennent de se commettre. Alors, dans un temps très voisin de l'action, la personne soupçonnée peut être poursuivie. Ainsi, les militaires sont autorisés à faire cesser l'infraction, à appréhender les auteurs, si nécessaire avec l'emploi de la force dans une mesure nécessaire et proportionnée à la résistance rencontrée. N'ayant pas de pouvoir de police, en leur absence, et si cela semble justifié (énervement, animosité, etc.), il est possible de faire des palpations de sécurité dans le but de rechercher toute présence d'armes ou d'objets potentiellement dangereux, et si possible par une personne du même sexe que la personne retenue. Ensuite, l'état de nécessité caractérise une situation dans laquelle se trouve une personne qui, pour sauvegarder un intérêt "supérieur" n'a d'autre ressource que d'accomplir un acte proscrit par la loi. Cette personne n'est pas pénalement responsable si face à un danger actuel ou imminent (contre elle-même, autrui ou un bien), elle accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace (Art. 122-7 du Code pénal).

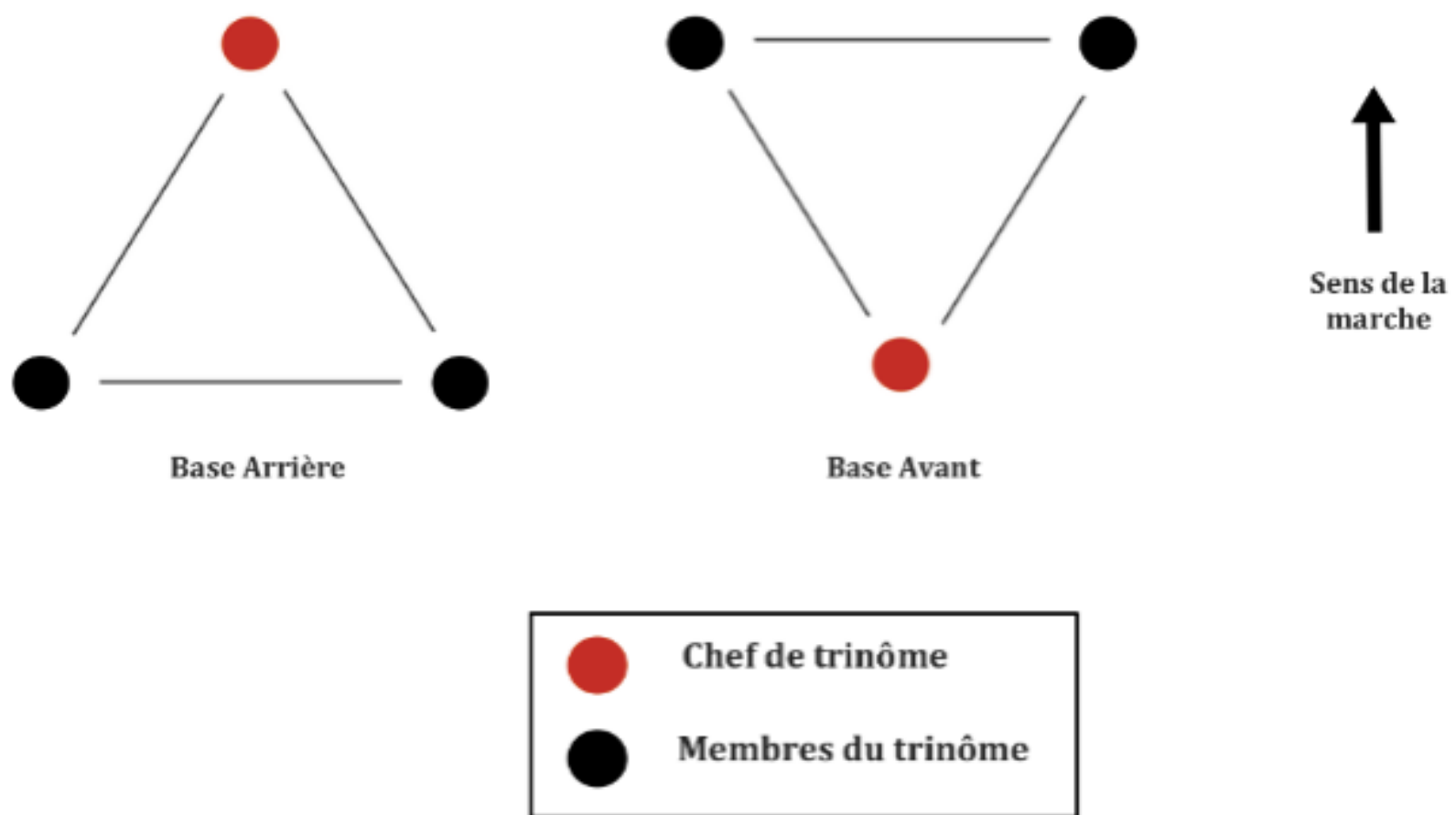


Illustration n° 1 – Types d'articulations du trinôme en patrouille

Ainsi, l'état de nécessité permet à une personne de commettre une infraction nécessaire pour éviter la réalisation d'un dommage aussi grave ou plus grave que celui qui résulterait de l'infraction. La personne en état de nécessité doit se trouver face à un danger actuel ou imminent. Enfin, ce sont là les mêmes principes que ceux de la Légitime Défense qui s'appliquent. Face à une agression qui est "réelle, actuelle et injustifiée", l'acte de défense doit être "nécessaire, immédiat et proportionné". Nécessaire car la personne attaquée ne peut éviter le danger et l'emploi de la force est donc la seule défense possible ; immédiat car l'acte de légitime défense doit se dérouler de façon concomitante à l'agression et ne doit pas se poursuivre après la cessation de l'agression ; et, proportionné à la gravité de l'attaque car la force de défense utilisée afin de faire cesser l'attaque. C'est la raison pour laquelle la MCP insiste sur la gradation des moyens employés (voir. *Illustration n°2*), qui vont de la force physique jusqu'à l'ouverture du feu, en passant par les moyens de défense intermédiaires dites "armes à létalité réduite" (bâton télescopique ou gaz lacrymogène par exemple). Cependant, le degré de riposte à une agression reste toujours conditionné par d'autres facteurs comme le nombre d'assaillants, le nombre de personnes présentes, la distance aux assaillants, la nature du lieu, etc.

Ainsi pour la surveillance et la protection d'une zone non militaire (ou non placée sous le contrôle de l'autorité militaire), il est permis aux patrouilles d'intimer l'ordre aux personnes de quitter la zone lorsqu'elles approchent d'une zone surveillée, de faire quitter un individu ou un groupe de personnes cherchant à pénétrer sans agressivité ni violence dans la zone surveillée, et d'appréhender la ou les personnes qui n'obtempèrent pas à l'ordre de quitter la zone. En revanche, il est interdit de procéder à la fouille d'individus et de véhicules (sans l'aval d'un Officier de Police Judiciaire). En termes de comportement, face à un incident, il est ainsi demandé à chacun de garder son sang-froid, d'éviter de répondre à d'éventuelles provocations, d'alerter et de rendre compte sans délais que ce soit à la police où à son supérieur hiérarchique. De même, il faut éviter de se mettre dans des situations qui dépasseraient les limites de la mission, et de rester strictement dans le cadre légal défini au départ de la mission.

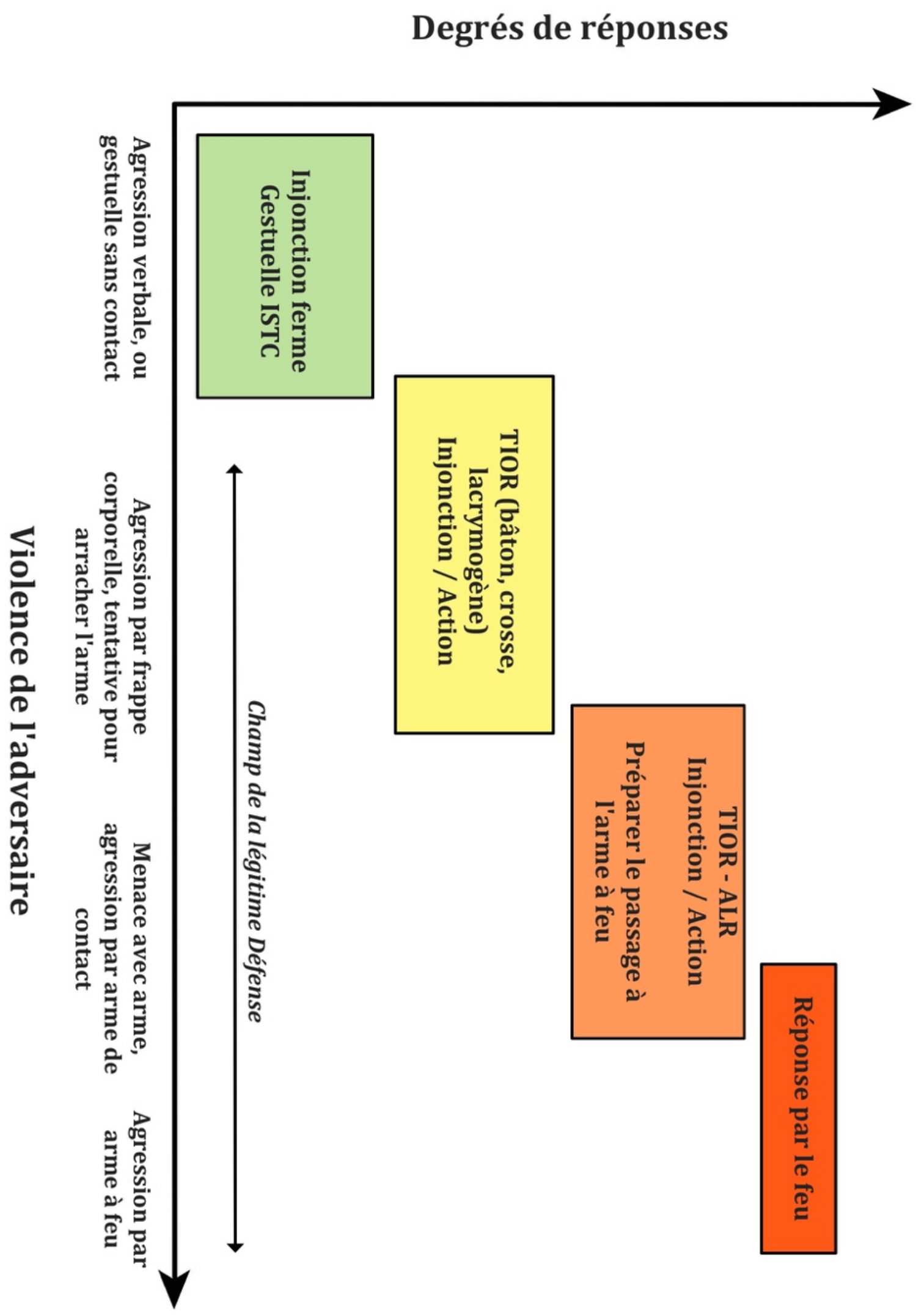


Illustration n° 2 – Gradation de la riposte dans le cadre de la légitime défense

Autrement dit, il faut conserver à l'esprit que Vigipirate est une mission qui a lieu sur le territoire français "en temps normal", mais qu'une attitude de prudence est de rigueur face à des situations pouvant rapidement dégénérer. En cas d'incident, le premier de tous les réflexes est d'alerter immédiatement les forces de l'ordre et de ne pas intervenir si cela n'est pas nécessaire. Par exemple, dans le cas d'un attroupement suspect ou d'une manifestation, il convient de relever les éléments utiles (descriptions des personnes et/ou véhicules, photographies) qui permettraient de renseigner les forces de l'ordre à leur arrivée. Ainsi pour chaque cas particulier, il y a systématiquement une gestion de la distance et des mises en mesure de cette distance selon les situations par un militaire. Lui et la patrouille ajustent cette mesure à des échelles plus ou moins incorporées, selon la situation et les objectifs qu'ils se fixent d'atteindre selon l'incident (arrêter un voleur, calmer une altercation, porter secours à quelqu'un, délimiter un périmètre de sécurité, etc.).

En dehors de ces situations particulières, au quotidien, l'attitude consiste à "Voir et être vu. Montrer son arme pour ne pas avoir à s'en servir". L'attitude générale du militaire en patrouille doit faire l'objet d'une attention particulière : ne pas paraître trop "agressif" et distant, mais "ferme et décidé", adopter un dispositif militaire discret (pas de discussions perceptibles et constantes notamment), surveiller et contrôler sans paraître suspicieux ou inquiet, et être en mesure d'aider et de protéger le citoyen sans être assimilé à un auxiliaire de police ou de gendarmerie.

Pour ne pas paraître agressif et distant mais ferme et décidé, il s'agit de trouver un bon équilibre entre fermeté et sérénité : le mot d'ordre est "courtois mais ferme". En effet, une allure trop décontractée n'inspire ni confiance, ni crainte et peut accroître le risque d'agression, exploitant une faiblesse décelée à la longue. De cette façon, dans l'exécution de la mission, le comportement de la patrouille doit être exemplaire et son exécution rigoureuse. D'après l'instruction, la régularité du bon comportement de chaque individu tend à dissuader les personnes qui tenteraient de porter atteinte aux sites et/ou aux zones surveillées et à faire cesser un incident au plus vite. De même, chacun doit rester à son niveau d'exécution, être concentré sur ce qui se passe dans la zone d'engagement, et donc ne pas se

laisser distraire par des civils. Face aux éventuels journalistes, ni les photos ni les réponses aux questions ne sont autorisées sans l'aval de la hiérarchie. Dans le même sens, il convient de ne pas divulguer d'informations à des personnes étrangères au dispositif, à ne pas porter de jugement sur l'action menée par les autorités civiles, et donc veiller à respecter scrupuleusement le principe de neutralité.

Tous les éléments présentés jusqu'ici auraient pu être présentés auparavant dans la mesure où ils sont transversaux à toutes les missions. Mais j'ai choisi spécifiquement de les présenter ici afin de montrer qu'ils sont (comme son nom l'indique) une "mise en condition" des militaires qui seront déployés "avant" qu'ils ne soient effectivement *en place*. En ce sens, la MCP est une opération de placement en tant qu'elle *pré-pare* les militaires aux choses auxquelles ils seront potentiellement confrontés. Cette idée de conditionnement renvoie ainsi à l'idée de la pré-occupation (occuper ici un là-bas), en tant qu'elle désigne un rapport aux choses (et non pas une relation aux être comme le "souci mutuel" de Heidegger), et donc à celle de réification. Selon Axel Honneth définit la réification comme :

« une habitude intellectuelle, une perspective figée par la routine, qui, lorsqu'elle est adoptée par le sujet, fait perdre à ce dernier l'aptitude à participer de façon intéressée au monde dans lequel il intervient, et le prive tout autant de l'ouverture qualitative à ce monde » (Honneth A., 2005, p.44).

En se rapportant aux procédures (conduites à tenir, gradation des ripostes, etc.) ou aux typifications (de ce qui est éventuellement suspect ou normal), c'est-à-dire aux normes d'usage de l'espace, la MFP fait pré-occuper virtuellement le futur emplacement, notamment en dissociant le caractère situé de l'emplacement des normes d'usage de l'espace auxquelles les militaires devront se conformer. En codifiant en amont la place qui sera bientôt occupée, la MCP procède à réification, autant de ce/ceux que les militaires devront gérer que de la place qu'ils y occuperont.

Une fois la MCP terminée, nous avons rejoint en bus le site d'hébergement à proximité de l'Aéroport Nice Côte d'Azur. Parti le matin de Tarbes, nous sommes arrivés en fin de journée, la veille de la relève pour prendre les consignes auprès du détachement descendant. Comme pour chaque mission,

lorsque le détachement montant arrive, il prend contact avec le détachement descendant. Chacun trouve son homologue et les deux se donnent les consignes, des informations d'ordre pratiques, sur le contexte et des conseils plus ou moins liés à la conduite de la mission. Cette prise de consigne s'accompagne souvent d'un repérage des itinéraires vers le site des patrouilles, des zones de stationnement, ainsi que d'une reconnaissance du site lui-même. En l'occurrence, comme nous étions hébergé non loin de l'ANCA, c'est surtout la reconnaissance de l'aéroport que nous avons effectué en commun : les espaces où il faut ou non patrouiller, les espaces de repos, les points particuliers, l'emplacement des différents services, les salles d'enregistrements (notamment pour les vols sensibles), les portes avec badges, etc. En somme, l'intégralité de l'aéroport a fait l'objet d'une reconnaissance. Le soir venu, l'équipe descendante étant partie, nous nous sommes installés, avons préparé le matériel nécessaire pour les premières patrouilles le lendemain.

L'ordinaire des patrouilles à Nice

A l'Aéroport Nice Côte d'Azur, le mandat consistait à participer au contrôle du milieu et à la protection des installations par des patrouilles mobiles pied (militaires autonomes sans accompagnement des forces de sécurité), donc de manifester une présence dissuasive à l'intérieur des limites de l'ANCA. Au sujet de l'aéroport de Nice, je note dans mon carnet :

« Vulgairement, c'est la porte d'entrée de la Jet Set nationale et internationale, de la bourgeoisie de luxe et des stars sur la côte méditerranéenne. L'aéroport de Nice relie Cannes, St Tropez, Monaco, Marseille, etc. Autrement dit, il ne semble pas qu'il s'agisse d'un espace de tension important. Durant l'ensemble de la mission, aucun accident n'est survenu, hormis les classiques bagages et colis abandonnés. »

Nous avions à effectuer des patrouilles à trois (en trinôme), tous les jours de 10h00 à 18h00, dans chaque terminal. Le Terminal 1 (T1) est le plus petit des deux. Il se décompose en deux étages : le rez-de-chaussée (T1-0) est destiné aux enregistrements et aux arrivées (check-in, informations, boutiques, locations de véhicules), et le premier étage (T1-1) est consacré aux départs (contrôle de sécurité, poste aux frontières, espace d'attente et d'embarquement). Nous avions à patrouiller uniquement dans T1-0, ainsi qu'au niveau des parkings et de la gare routière adjacente. Le Terminal 2 (T2) est plus grand, et s'agence autour d'une grande rotonde. Il se décompose en trois étages et demi (le premier étant scindé en deux). Le rez-de-chaussée (T2-0) est destiné aux arrivées ainsi qu'à une partie des enregistrements. Le premier étage (T2-1) compte le reste des halls d'enregistrement, ainsi que plusieurs boutiques, des salles de prières, des toilettes, etc. La deuxième partie du premier étage (T2-2) est consacrée aux départs comme pour le T1. Enfin le dernier étage (T2-3), au sommet de la rotonde, est consacré à un restaurant (*Le cours Massena*), dans lequel nous allions déjeuner chaque jour. En plus de T2-0 et de T2-1, nous devions également patrouiller à proximité d'un parking sur trois niveaux, de la gare routière, ainsi qu'au terminal d'aviation d'affaires. Selon que nous avions à notre charge T1 ou T2, le chef de trinôme organisait comme il l'entendait l'itinéraire des patrouilles. En général, nous réalisions de grands tours du terminal.

Lors des patrouilles, beaucoup de voyageurs nous adressent quelques mots. Je notais ainsi plusieurs paroles :

« deux jeunes filles anglophones dans le hall des arrivées qui en nous voyant et regardant nos armes s'exclament "Oh my god, it's scary", un homme qui nous croise et nous fixe : "vous faites peur — On fait peur ? — Oh oui..., ou un autre avec un mouvement de tête : "bonne chance les gars". De même, une fois, lorsque j'étais en pose et que je fumais une cigarette un peu à l'écart de l'entrée, un passager m'adresse la parole, avec une petite moue du visage et un clin d'œil : "fais attention à toi". Je suis un peu désarmé face à cette diversité de réactions »

En effet, je notais au début de la mission que *« le regard des passagers mêle fascination et distance/défiance »* (29/05/2013), puis quelques jours plus tard, je rapportais également *« beaucoup de sympathie des passagers »* (04/06/2013). Mais globalement, les propos à notre rencontre expriment un soutien, comme :

« un voyageur : "faites attention à vous les gars" ; une dame : "On est bien gardé, ça fait plaisir" ; une autre dame (que je qualifie dans mon carnet de bourgeoise niçoise) : "Avec vous, on se sent en sécurité ! — (le chef de trinôme) Ah oui, vous trouvez ? — Oh... oui !" » ; un agent de la PAF : "bon courage" / "ça va c'est pas trop dure ?" ; un agent d'entretien : "merci de la part des employés de l'aéroport" ».

Il en était de même des propos plus indirects, qui ne nous sont pas adressés mais qui nous concernent pourtant, comme :

« un père à son fils : "regarde, ils sont là pour te protéger" » ou « une mère à son fils : "tu as vu les militaires" (je le ressens alors comme un effet spectacle) ».

Tous ces propos sont souvent lancés à la volée, en passant. Je n'ai pas relevé de situations où une personne venait à nous pour nous dire quelque chose de particulier. Ces soutiens, je les interprète alors comme étant intimement liés à l'attaque quelques jours auparavant à La Défense. Si je relevais beaucoup d'expressions différentes au début de la mission alors que l'essentiel des propos exprimaient un soutien, c'est parce que, comme l'a souligné un des

militaires d'active (Yann⁵) qui était avec nous : *"en général, il y a peu de gens qui expriment leur mécontentement de notre présence"*. S'ils ne l'expriment pas verbalement, leurs micro-expressions faciales ne trompent pas. Celles-ci sont particulièrement significatives : mépris, aversion, contrariété, préoccupation, anxiété, tristesse, amertume, déception, vigilance, étonnement, surprise, amusement, soulagement ou satisfaction. Cette énumération n'est pas exhaustive, et ne s'appuie que sur des expressions de visages décelées ici ou là. Le meilleur exemple est celui des deux jeunes filles anglophones précédemment cité, qui s'exclamaient "Oh my god, it's scary". Elles avaient toutes deux les expressions de l'effarement et de la stupeur alors qu'elles continuaient d'avancer vers la sortie en fixant notre armement. Malgré les propos plutôt sympathiques à notre égard, je note dans mon carnet un malaise quant à notre présence :

« généralement les avis sont favorables à notre égard, sinon on a le sentiment que les passagers ne remarquent pas notre présence. (...) on peut également dire (parallèlement à ce que je viens de dire) que les militaires (armés) ne passent pas non plus inaperçus. Lorsque les passagers attendent leurs vols, ils s'avèrent plus attentifs à leur environnement et donc par conséquent à nous. Leurs regards s'arrêtent sur nous davantage par curiosité. (...) lorsque les regards deviennent insistants on peut ressentir une sorte de méfiance sur les visages : à noter, que lorsqu'un passager nous a vus, il nous regarde généralement en deux temps. D'abord, c'est l'homme, l'ensemble qu'il regarde, puis et surtout c'est l'arme. À partir de là, on sent chez certains que les patrouilles posent un malaise au lieu d'un réel effet positif (celui de rassurer) ».

J'évoquais auparavant le commentaire d'un militaire d'active. Au sujet de la mission, je n'ai pas relevé beaucoup de propos de militaires. Nos discussions ne tournaient pas sur ce que nous faisons, sur ce qu'il se passait, sauf à de rares exceptions⁶, cependant j'ai relevé quelques remarques. Le même

⁵ Les prénoms ont été modifiés

⁶ Une fois, un trinôme était très content d'avoir pu voir Jason Statham (un acteur britannique).

militaire d'active cité précédemment (Yann) estime que les usagers *"nous aiment en général, mais ils sont choqués des gants, ça fait plus peur que l'arme, car les gants noirs c'est fait pour frapper"*. J'ai cru comprendre alors que Yann faisait régulièrement de la boxe, et j'ai associé sa remarque à cela, car à mon sens, les gants ne faisaient pas plus peur qu'autre chose. J'ai alors compris que pour chacun, les aspects les plus significatifs de notre tenue, de nos appareils ou de notre équipement, n'étaient pas les mêmes. Un autre militaire, de réserve (qui avait fait d'autres missions Vigipirate), disait à la suite de cette remarque : *"Ici, s'ils voient un militaire en casque, ça fait bizarre. Ça pose le doute"*. Selon lui, c'était le casque en tant qu'il représentait symboliquement la guerre qui donnait le sentiment aux usagers d'un décalage (d'une dé-coïncidence) avec le lieu de l'aéroport. Habituellement, lorsque nous patrouillons nous ne portons pas le casque lourd mais uniquement notre béret, à la seule exception des surveillances statiques pour les vols spéciaux (j'y reviendrai plus loin). Pour lui, les voyageurs faisaient la distinction lorsque nous portons le casque lourd ou non, tandis que j'avais exactement le sentiment inverse. J'écris :

« lors de missions spécifiques (vols spéciaux) où il s'agit de se poster en statique avec un gilet à fragmentation et un casque lourd à portée de main, on note que les passagers ne font pas la distinction (entre les différents équipements que nous portons) ».

C'est ce découpage de l'attention qui nous laisse chacun penser que ce sont les gants, l'arme ou le casque qui représente quelque chose de symboliquement important pour les usagers. D'une certaine façon, il me semble alors que nos mises en situation du regard des usagers sont fonction de nos propres registres symboliques, en tant que boxeur par exemple pour les gants noirs.

Durant les patrouilles, nous nous arrêtons parfois une vingtaine de minutes au niveau de points clefs, où il y avait beaucoup de voyageurs : à l'entrée, dans les zones d'enregistrement, les arrivées, à la gare routière, etc. C'était surtout lors de ces temps d'arrêt, où je constatais le plus de réactions chez les voyageurs. J'écris à ce sujet que l'on *« a (pour ma part) plus de temps de s'attarder sur les individus »*. On regarde alors le moindre détail, et très rapidement on remarque les personnes qui nous prêtent attention : celles qui

nous jettent juste un coup d'œil, et celles qui s'arrêtent totalement d'utiliser leur téléphone pour nous regarder passer. Petit à petit, je commence à m'affûter le regard sur les mouvements corporels des voyageurs. Cela devient presque flagrant de voir comment ils nous esquivent. Certains cessent complètement de marcher pour nous laisser passer en faisant mine de ne pas nous voir, d'autres ralentissent lorsqu'ils nous voient et s'écartent légèrement comme s'ils cherchaient où aller, tandis que certains semblent ne réellement pas nous voir. J'ai relevé une fois, une personne qui, alors qu'elle nous avait vus d'assez loin (environ une cinquantaine de mètres), avait fait un énorme détour pour ne pas passer à côté de nous. Pourquoi ne sommes-nous pas allés la voir alors qu'elle avait *a priori* un comportement particulièrement suspect ? A dire vrai, je n'en sais rien. Elle me paraissait plus mal à l'aise de nous savoir là, que préoccupée par une volonté de nuire. En somme, c'est la perception que je me formule de l'ensemble d'une attitude (du regard, des déplacements, de l'itinéraire, des mouvements corporels) qui me permet d'évaluer et de *mesurer* la crédibilité du caractère suspect de tel ou tel comportement. C'est en ce sens que chaque cas est particulier : les mises en mesure de la distance ainsi que la gestion de celle-ci en action, par moi comme par les usagers qui jouent *par elle avec* la patrouille, sont alors dotées de valeurs qui renseignent (différemment selon le point de vue) les acteurs sur le "qui est l'autre pour moi" et le "qui je suis pour lui". Certes la valeur de ces mises en mesure de la distance est plus ou moins facile à caractériser selon le régime de visibilité adopté par les uns ou les autres. Il n'en reste pas moins que rapidement je me formule une typologie de ces mises à distance (voir. *Illustration n°3*).

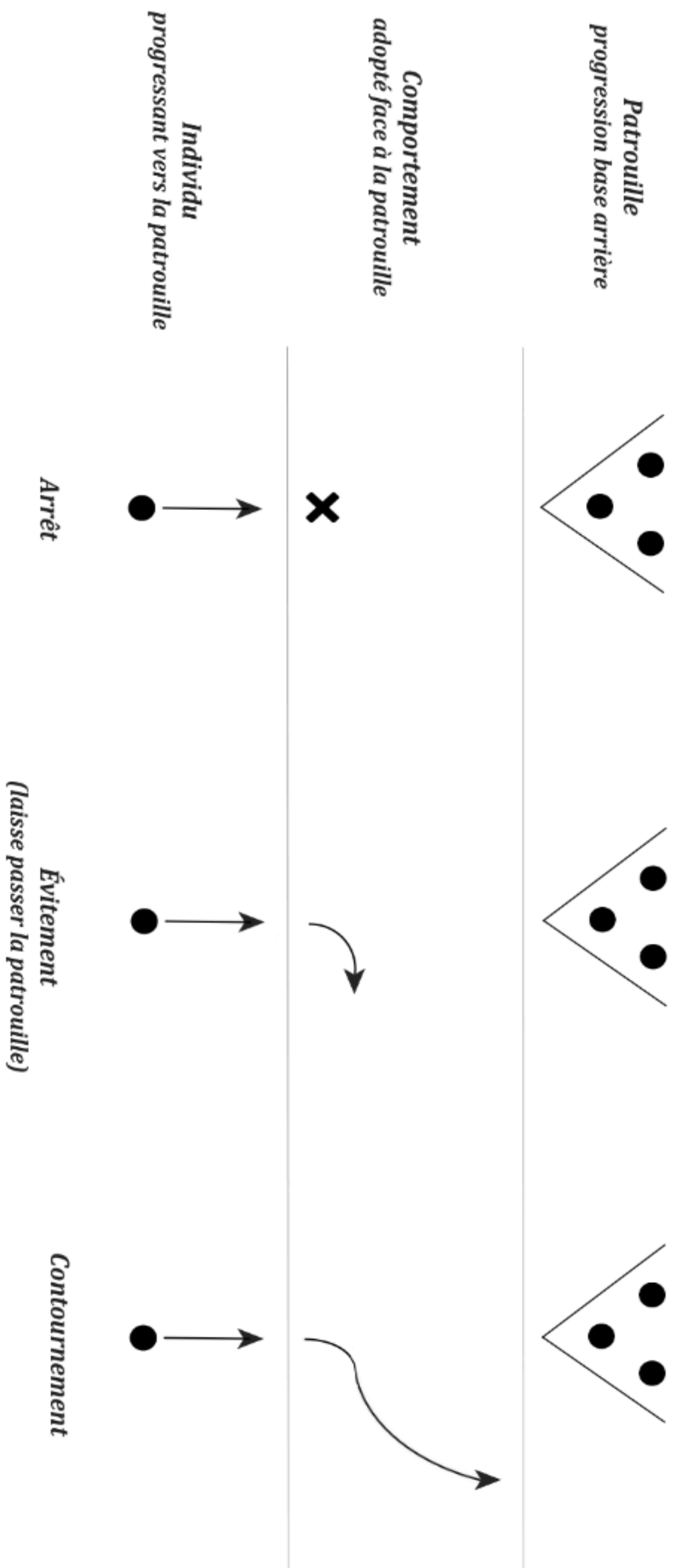


Illustration n° 3 – Exemples de conduites adoptées face à la patrouille

Quelques situations remarquables

A ces observations quotidiennes, des interactions et spatialités *avec* et *par* les citoyens, s'ajoutent plusieurs situations que je qualifie de "remarquables" dans la mesure où elles illustrent certains aspects de cette mission Vigipirate, et qui méritent d'être soulignés. Je rappelle que je parle ici de situation au sens où elles sont des mises en situation (une construction interprétative personnelle du contexte situé) que j'ai moi-même réalisé alors que j'étais en patrouille. Les situations qui suivront ne sont donc pas remarquables en soit, mais plutôt en tant qu'elles illustrent des idéaux-types de ce que peuvent être les jeux de place issus de ma mise en situation avec d'autres acteurs de la sécurité, avec des employés de l'aéroport, etc. J'ai donc retenu huit situations : la question des vols spéciaux, la petite attention, le racisme, l'excès de zèle de mon chef de trinôme, le terminal d'aviation d'affaires, le détournement des patrouilles, un geste déplacé et enfin, la question du "gilet pare-éclats".

Les vols spéciaux

Aux patrouilles mobiles quotidiennes, s'ajoutaient des surveillances plus statiques lors de vols sensibles en provenance ou à destination d'Israël, et particulièrement de Tel Aviv. Les horaires de ces surveillances étaient, la plupart du temps, différents que pour celles que nous réalisions quotidiennement : plus tard ou plus tôt dans la journée. Pour ces surveillances, il nous était demandé d'utiliser un équipement spécial : le port du gilet pare-balles⁷ et du casque lourd. Pour chaque vol sensible, il fallait compter environ trois heures de surveillances, que ce soit pour un départ ou une arrivée. Pour les départs, nous devions être présents une heure avant l'ouverture des enregistrements du vol, et encore une heure après la fin de

⁷ Je parle ici du gilet pare-balles série 3 de l'armée française... Lourd, rigide et gênant, il réduit l'amplitude du mouvement. Composés de plusieurs plaques de blindages amovibles (poitrine, bas-ventre, dos et cou), autant dire, et ceux qui en ont déjà porté comprendront, que nous ne portions que les plaques de poitrine et du dos.

l'enregistrement. Pour les départs, nous devions également être présents une heure avant l'atterrissage, et rester jusqu'au départ de tous les usagers arrivants. Lors de ces surveillances, j'avais véritablement le sentiment que le temps se déformait en notre défaveur. Une fois, il était plutôt tard (je n'ai pas noté l'heure mais il faisait nuit), pour l'enregistrement d'un vol, j'étais posté en face d'une grande horloge numérique du Terminal 1. Fixant le cadran des secondes, j'en ai été arrivé au point de croire que l'horloge ne fonctionnait pas correctement. Jamais je n'avais aussi intensément eu le sentiment que les secondes affichaient un temps supérieur à ce qu'elles étaient : je trouvais littéralement "le temps long". Pour toutes ces raisons, je n'ai pas le souvenir qu'un seul membre du détachement présent à Nice ait apprécié ces surveillances : une fois, un trinôme a dû se rendre sur place pour une surveillance à quatre ou cinq heures du matin. C'est dans ce type de contexte, qu'une fois mon chef de trinôme repéra un individu au comportement suspect : il faisait plusieurs allers-retours entre l'intérieur et l'extérieur, il gravitait autour de la zone d'enregistrement des personnes à destination d'Israël, semblait être préoccupé, regardait les passagers, etc. Mon chef de trinôme le signala à l'agent de Police qui était présent avec nous sur ces vols. Il s'agissait en fait d'un agent du Mossad⁸, qui accompagnait constamment les passagers dans l'avion pour les vols en direction de Tel Aviv. Cela avait eu pour effet de particulièrement contrarier mon chef de trinôme, et cela pour plusieurs raisons.

D'abord, il m'expliqua (avec ses mots) qu'il trouvait cela particulièrement stupide de nous mobiliser alors qu'il y avait déjà sur place un agent de police et un agent du Mossad. Pour lui, ce n'était pas tant le fait qu'un agent étranger opère sur le territoire national mais plutôt qu'il lui soit demandé d'être présent en plus du dispositif existant. Quant à moi, je ne m'interrogeais même pas sur la légitimité de cet agent, je supposais qu'il existait un partenariat entre la France et Israël à propos de la sécurité de ses vols

⁸ Le Mossad est le service de renseignement extérieur de l'Etat d'Israël. Comme pour les autres "services secrets" (comme la DGSE), ses missions sont de recueillir du renseignement, de conduire des opérations spéciales et de lutter contre le terrorisme à l'extérieur du territoire d'Israël.

internationaux comme ce pouvait être le cas du Service Fédéral Américain des Air Marshal⁹. Ni lui ni moi ne remettons en question l'existence et la présence d'un agent du Mossad. D'une certaine façon, c'était plutôt le phénomène inverse qui se produisait : puisqu'ils étaient là (l'agent du Mossad, et l'agent de la PAF), nous n'avions aucune raison d'y être. Pour ainsi dire, c'était surtout le fait "d'être obligé" de venir à l'aéroport qui lui posait problème.

Ensuite, mon chef de trinôme était particulièrement mécontent d'apprendre de cette façon qu'il y avait cet agent, car selon lui, si nous avions décelé son arme de service, cela aurait pu créer un dangereux quiproquo. Il dénonçait alors en substrat le fait de ne pas être pleinement informé de tous les tenants de la situation, et donc d'une certaine façon, qu'il n'était pas pris au sérieux. Je comprenais que selon lui "il aurait dû être au courant", et que l'agent de la PAF qui était avec nous aurait dû l'informer "de la situation". En plus "d'être obligé" de se trouver là (alors qu'il aurait préféré rester sur le site d'hébergement), il considérait que l'agent de police n'avait pas fait correctement son travail, bref, qu'il n'était pas à sa place. Cette situation montre que le changement de nos mises en situation (émergence d'une nouvelle information) change aussi la façon dont les acteurs s'auto-désignent (être obligé de venir à l'aéroport alors que la sécurité y est jugée suffisante), et les désignations qu'ils font des autres (le policier qui aurait dû l'informer). Si elle peut paraître anodine, cette situation dégrada les relations ultérieures que notre chef de trinôme, et donc notre patrouille d'une façon générale, entretenait avec la PAF (voir ci-après, *Tensions avec la PAF et excès de zèle*).

⁹ *Transportation Security Administration*, « Federal Air Marshal Service and Law Enforcement » ; site officiel du Département de la Sécurité Nationale des Etats-Unis : <https://www.tsa.gov/about/jobs-at-tsa/federal-air-marshal-service-and-law-enforcement> ;

La petite attention

Cette seconde situation se situe dans la continuité de la précédente. Nous étions donc effectivement en surveillance pour l'enregistrement du vol sensible dans le hall du Terminal 1. Après une chaude journée de mois de juin, et même s'il faisait nuit, il se trouvait qu'en ce début de soirée, une météo plutôt lourde et orageuse s'annonçait. La température de fin d'après-midi, la fatigue de la journée, l'équipement et l'aspect statique de la surveillance commençaient à user les corps (en effet, contrairement à ce que l'on pourrait penser, je trouve personnellement que les surveillances statiques sont beaucoup plus épuisantes que les patrouilles mobiles). Nous perlions littéralement sous le gilet pare-balles. Une des hôtesses de la compagnie aérienne qui enregistrait le vol, nous voyant goûter de la sorte est alors venue gentiment nous apporter des verres d'eau. Les deux membres de mon trinôme, tout aussi ravis que moi de cette attention ne se firent pas prier pour boire le verre. Constatant qu'il nous restait un peu plus d'une heure de surveillance, je décidais de poser mon verre sur un poteau des barrières de balisage rétractable, que l'on trouve dans les aéroports pour guider les files d'attente. En voyant ce verre d'eau fraîche à la lumière des néons, duquel se condensaient de brillantes gouttes d'eau sur la partie extérieure du verre en plastique, je ne pouvais pas m'empêcher de penser ni au plaisir que j'aurai à le boire, ni à l'immense gratitude que j'éprouvais envers cette hôtesse. Alors que beaucoup de mes collègues commençaient à développer une véritable rancœur à l'égard de ces vols sensibles (voir ci-après. *Le racisme*), j'éprouvais dans ce petit geste beaucoup de reconnaissance à l'encontre du personnel de l'aéroport. Je n'attendais pas de ces missions une quelconque reconnaissance mais ce petit geste changea à bien des égards l'idée que je me faisais de notre propre place : si nous étions là pour "rassurer, dissuader et protéger", certains des usagers se sentaient tout aussi soucieux de nous.

Cet extrait tente de montrer que la longueur de ces surveillances statiques est surtout une invitation à des divagations de l'esprit. Je parlais de l'horloge numérique dans l'extrait précédent, mais ici ce sont les gouttelettes de condensation sur le verre qui retenaient mon attention. Aussi, lorsque cette hôtesse nous apporte ce verre d'eau, je perçois ce geste comme un événement notable de la surveillance. Si je précise que je n'attendais pas

nécessairement de la reconnaissance, c'est parce que j'estimais alors que cette mission Vigipirate était déjà une forme d'accomplissement de mon engagement de réserviste. Comme le détachement était presque intégralement composé de réserviste, j'avais véritablement le sentiment d'aider mon régiment à se décharger de ses obligations ; et cela d'autant plus que cette année avait été particulièrement riche en opérations extérieures pour le régiment (les opérations *Serval* au Mali, et *Sangaris* en République Centrafricaine). Malgré tout, cette attention a alors pris une proportion inattendue qui me permet de supposer qu'en tant qu'acte de reconnaissance, ce type de gestes peut être interprété comme une forme du "souci mutuel" de Heidegger. En plus de comprendre que nous existions pour elle, en venant nous décharger d'un souci (celui d'avoir chaud et soif), cette hôtesse contribuait (par ce verre d'eau) à sa manière à notre place : elle se plaçait avec nous.

Le racisme

Au quotidien, notamment en dehors du temps des patrouilles, j'ai relevé beaucoup de remarques et de propos racistes. Ce sont surtout des commentaires en direction de la religion musulmane, proches de l'islamophobie. Je note notamment dans mes carnets les termes : "les barbus", "les [personnes en] djelaba" ou "les bougnoules". Lorsque j'étais en mission, j'associais cela à l'attaque d'une patrouille à La Défense. En effet, son auteur est alors décrit par la presse comme un jeune homme qui « porte une longue barbe broussailleuse, les cheveux ras et une chéchia blanche sur la tête, symbole affiché, pour lui, de son affiliation à un islam rigoureux »¹⁰. Ce contexte instaure une ambiance qui fait que, certes nous sommes tous vigilants sans être effrayés, mais certains ne cachent pas leur volonté de "se froter".

¹⁰ *Paris Match*, « Alexandre, 22 ans, français, djihadiste » ; en ligne : <https://www.parismatch.com/Actu/Societe/Alexandre-22-ans-francais-djihadiste-517746> ; publié le 07/06/2013.

Sans parler de vengeance, certains attendent une situation pour en découdre. Et pourtant, c'est un racisme paradoxal. Ces propos, s'ils semblent surtout désigner les djihadistes, ou les musulmans les plus radicaux, renvoient aussi indirectement aux autres musulmans. Paradoxal, car un tiers des militaires présents étaient, soit culturellement de confession musulmane, soit ethniquement typés méditerranéens ou d'Afrique sub-saharienne. Dans ce contexte et par extension, la rancœur à l'égard des vols sensibles que j'évoquais auparavant, et les multiples amalgames (concurrence des mémoires notamment), s'est déplacée sur la communauté juive : de multiples reproches en tout genre se tournaient à leur encontre. Certains militaires, s'ils pouvaient reprocher la nature de la mission de surveillance statique, le faisaient en agitant le spectre du favoritisme, de la préférence culturelle, etc. Ainsi, de manière plus ou moins dissimulée, plus ou moins radicalement, ils opéraient selon moi un dé-placement. Un dé-placement en termes de désignation où ceux qui devaient être l'objet de notre protection, devenaient ceux "à l'origine de nos problèmes", et aussi en termes d'auto-assignation où "nous n'avions pas à *les* protéger davantage que les autres", donc ne pas forcément devoir être systématiquement là à ces emplacements (en statique).

Tensions avec la PAF et excès de zèle

En début de mission, nous entretenions des rapports cordiaux avec la PAF de l'aéroport. Lors de nos pauses, ils nous invitaient parfois à prendre un café, et nous prenions ainsi le temps de discuter. J'en profitais pour faire le naïf curieux sur leur travail, sur le type de profils auxquels ils avaient affaire, leur coopération avec les douanes, etc. Nous apprenions à nous connaître. Nous comprîmes rapidement que d'être muter à la Police Aux Frontières de l'ANCA était une forme de promotion ou de remerciement pour leurs services. S'il y avait aussi des jeunes policiers, beaucoup d'entre eux semblaient arriver en fin de carrières, après être passés par des affectations plus tumultueuses. Je note dans mon carnet, pour caractériser l'ANCA que « *la PAF nous assure qu'il ne s'agit même pas d'une comparaison possible avec Paris* ». Au regard de mon chef de trinôme, les équipes de la PAF apparaissaient comme des "branleurs"

(voir ci-avant. *Les vols spéciaux*). Si en façade, tout se passait correctement avec eux, entre nous, il exprimait son mépris.

Aussi, alors que nous devions récupérer quelque chose auprès de la PAF, et que nous patientâmes un certain temps, notre chef de trinôme décida après coup de faire de l'excès de zèle en patrouille. Alors que nous patrouillons dans le hall du Terminal 1, nous vîmes un parapluie (certainement oublié) sur un banc. Habituellement, nous ne prêtions pas attention à ce genre de choses, si ce n'est de prévenir les personnes non loin d'un éventuel oubli de leur part. Cependant, cette fois, nous attendîmes un peu de voir si quelqu'un revenait le récupérer. Au bout d'une dizaine de minutes, comme ce n'était pas le cas, mon chef de trinôme décida de prévenir la PAF pour les "faire chier". Je m'offusquais, le sourire en coin, de faire déplacer la PAF pour cela mais il me fit comprendre, en train de maugréer avec son air narquois, que je n'avais pas vraiment mon mot à dire. Présenté par radio comme un objet abandonné, nous mîmes en place un petit périmètre de sécurité autour du parapluie posé sur le banc. Nous vîmes alors arriver deux agents de la PAF en train d'enfiler des gants en plastique bleus pour palper le parapluie et vérifier que sous la toile repliée, il ne se cachait aucun dispositif suspect. Leur intervention dura moins d'une vingtaine de secondes. Très sérieux en leur présence, mon chef de trinôme les remercia. Ils emportèrent le parapluie, puis nous reprîmes notre patrouille.

Cette situation montre un détournement des procédures de sécurité par mon chef de trinôme afin d'importuner la PAF (les *dé-ranger*) en les faisant se déplacer. En les obligeant à se déplacer, il essayait de montrer qu'il se plaçait lui-même dans une position de supériorité vis-à-vis d'eux : qu'il disposait du pouvoir de les *dé-ranger* selon son humeur, et implicitement qu'ils avaient intérêt à ne pas l'ennuyer. De cette façon, mon chef de trinôme cherchait à asseoir sa place en s'auto-désignant capable de les assigner ici ou là (à vérifier ceci ou cela), de la même manière que, face à ma protestation il me remettait à ma place.

Le Terminal d'Aviation d'Affaires

Après une semaine de patrouille dans les deux terminaux, nous connaissions assez bien les lieux : chaque zone d'enregistrement par compagnie, les portes d'embarquement, l'emplacement des boutiques, des loueurs de voitures, des salles de prières, des panneaux d'affichage, des distributeurs, des poubelles, des escalators (et leur sens), des ascenseurs, des toilettes, les accès aux parkings, etc. En dehors des terminaux, nous connaissions les voies d'accès à l'aéroport, les parkings, les emplacements de taxi, la gare routière, etc. Comme nous connaissions bien les lieux, nous avons mis en place une routine comme une check-list des endroits dans lesquels nous devions passer, et cela plusieurs fois par jour selon la durée de la patrouille. Il est un endroit que je n'ai pas cité dans lequel nous apprécions aller patrouiller, même si ce n'était généralement pas plus de deux ou trois minutes : le Terminal d'Aviation d'Affaires. À l'extrémité nord du Terminal 2 se trouve un plus petit bâtiment facilement repérable grâce à son entrée, à la forme d'un conteneur de couleur pourpre. En fait, cette entrée pourpre est surtout un dépose minute placé en face de la porte principale. L'intérieur est décoré d'un rouge sombre très distingué. Le sol est intégralement recouvert d'un marbre noir brillant. Au milieu du sol se trouve un très long tapis rouge qui dessert les différentes pièces du terminal. L'éclairage y est tamisé et le silence d'or. L'accueil est très sobrement décoré d'orchidée. Son accès n'y est pas délimité par des barrières de balisage rétractable en plastique, mais par de massifs poteaux dorés reliés par des grosses cordes de bateau. Il y a très peu de publicités, et la signalétique y est réduite au strict minimum. En somme, ce terminal luxueux est destiné à une catégorie de personnes aisées et fortunées. Nous aimions y aller faire un petit tour car le changement d'ambiance y était radical comparativement aux grands halls très lumineux et bruyants. Cependant, lorsque nous y allions, je ne m'y sentais explicitement pas à ma place. Une fois rentrés, nous marchions silencieusement, nous parlions presque en chuchotant, personnellement, j'évitai de marcher sur le tapis rouge car j'avais peur que le cirage noir de mes rangers le salisse. Nous passions donc rapidement jeter un coup d'œil, et saluer les hôtes pour prendre la température, puis nous repartions comme nous étions venus. Puisqu'il n'y avait presque jamais personne, je me

demandais ce que nous allions y faire, si ce n'est pour faire passer le temps. Une fois ressorti, le différentiel de température et de luminosité me donnait l'impression de quitter une église. Comme hors du temps, on renouait alors avec le bruit de l'aéroport. Comme recrachés, nous quittions un espace pourtant calme duquel je ne me sentais pas à l'aise d'être et d'agir en tant que militaire en patrouille.

Le détournement des patrouilles

Comme le fait d'aller dans le Terminal d'Aviation d'Affaires, le genre d'occupation en patrouille était parfois complètement détourné. Au bout d'un certain temps, l'objectif des patrouilles était de diversifier les environnements dans lesquels nous allions. Pour éviter la redondance et la répétition des patrouilles, l'une des stratégies de mon chef de trinôme était d'aller dans le parking de l'aéroport pour "voir les voitures". Porte d'entrée et de sortie de Saint-Tropez, de Cannes et de Monaco, il y avait une impressionnante quantité de voitures de luxe. En effet, il s'avère que beaucoup de ces voitures de toutes les marques et de toutes les couleurs attendaient tranquillement leurs propriétaires partis en voyage. Contrairement à moi, mon chef de trinôme ainsi que mon collègue étaient tous deux passionnés d'automobile. Nous prenions ainsi le temps de patrouiller dans les différents parkings de l'aéroport. Nous nous arrêtions parfois devant certaines d'entre elles, mon trinôme prenait parfois des photos et nous nous montrions surpris de compter plus de Porsche que de Clio. Ils me partageaient ainsi leur passion, et je devenais petit à petit capable de reconnaître certains modèles. Si je ne m'y intéressais pas davantage, en revanche, je comprenais que d'aller voir ces voitures leur permettait de voyager, de s'évader et de rêver. Ils se les imaginaient rouler, entendre leur moteur, et se projetaient derrière le volant. À mon sens, ces quelques moments de patrouille dans le parking étaient pour eux un déplacement de leur action vis-à-vis de la mission : nous y allions pour pré-occuper une autre dimension, celle de leur passion de l'automobile, être ailleurs et pour quelques instants se croire quelqu'un d'autre. Bien évidemment, si le Chef de Section avait su que nous nous préoccupions plus des voitures que d'assurer une surveillance rigoureuse, il n'aurait effectivement pas apprécié, mais cela

restait sous couvert de nos patrouilles. Cependant, l'habitude et la répétition des patrouilles entraînaient une usure mentale tout au long de la journée. Mais, lorsque nous quittions le parking pour retourner dans le terminal, nous étions de nouveau en mesure de prêter attention à ce qu'il se passait : nous étions comme réveillés, nous étions à nouveau capables de *re-veiller* sur la situation.

Un geste déplacé

Comme je l'ai expliqué précédemment, les interactions avec les usagers se limitent le plus couramment à quelques mots, et leurs gestes à des hochements de tête, des clins d'œil, etc. En termes de distances interindividuelles, les usagers s'auto-assignent une limite à ne pas franchir. Inversement, lorsque nous jugeons une personne trop proche de nous, nous marquons un pas en arrière pour faire comprendre qu'il y a une trop forte proximité. Sauf quand les voyageurs sont pressés et inattentifs, généralement il n'y a pas de malentendus. Cependant, il est arrivé une fois où une personne, certainement en voulant se montrer sympathique, a eu un geste que j'ai jugé déplacé. Alors que nous patrouillons dans le Terminal 2, et que nous arrivions au niveau de la rotonde depuis le Nord, une personne que j'allais croiser s'arrête à ma hauteur, à ma droite. En même temps qu'elle glisse sa main droite dans le puit de chargement¹¹ de mon arme comme si elle essayait de la chatouiller, elle me dit, le sourire aux lèvres : "avec une arme pas chargée vous n'allez pas pouvoir faire grand-chose ?!". Au même instant, n'écoutant qu'à moitié ce que l'homme me dit, et ne voyant que sa main dans mon arme, je tourne violemment mon arme tout en reculant de façon à ce que le puit de chargement s'oriente vers ma poitrine. L'objectif : tordre les doigts de l'homme et lui faire retirer sa main. Alors qu'il retire sa main brusquement, je lui intime l'ordre (avec courtoisie mais fermeté) de ne

¹¹ Le puit de chargement est la partie d'une arme qui permet l'introduction de munitions. En règle générale, le puit de chargement accueille lui-même un chargeur garni de munitions. Sur le FAMAS, il est situé à l'arrière de l'arme et se présente sous la forme d'un renforcement de quelques centimètres dans lequel vient se clipper le chargeur.

pas toucher mon arme. Surpris de mon geste, celui-ci passe alors de la stupéfaction à la contrariété. Il ne dit rien, ses sourcils se froncent et s'en va. En 2013, les patrouilles Vigipirate s'effectuaient avec l'arme non-approvisionnée, c'est-à-dire que le chargeur ne se trouvait pas sur l'arme. Les chargeurs étaient dans le gilet. À la suite de cette période, lorsque les armes étaient approvisionnées (mais non armées), il y eut une fausse polémique : "les armes n'étaient pas chargées". Techniquement, elles n'étaient pas chargées car "une arme chargée" signifie qu'une cartouche se trouve dans la chambre de l'arme, prête à être tirée. On dit également qu'elle est armée. La polémique qui mentionnait que "les armes n'étaient pas chargées" sous-entendait, soit que les armes n'étaient pas approvisionnées, soit que leurs chargeurs étaient vides. Dans le premier cas, un simple coup d'œil avisé suffisait à le démentir. Dans le second cas, il fallait une confirmation visuelle de l'intérieur du chargeur ce qui, une fois le chargeur enclenché sur l'arme, n'est pas possible. Cette légende urbaine a longtemps persisté¹² certainement à cause du fait qu'initialement les armes n'étaient pas approvisionnées.

Aussi, lorsque cette personne s'approche de moi et glisse sa main dans mon puit de chargement, c'est après coup que je comprends qu'il s'agissait davantage d'un clin d'œil de la part de cet homme que d'une agression quelconque. Cependant, si son attitude semblait être pour lui, une manière amusante d'interagir avec moi, il n'en fut strictement rien pour moi. En situation, j'avais en face de moi, quelqu'un qui essayait de poser sa main sur mon arme : chose qui est totalement proscrite. Quand bien même, j'aurais su ses intentions, il n'aurait pas été question qu'il touche à mon arme. Cette situation fut marquante pour mes observations car je compris alors le décalage qu'il pouvait y avoir dans la mise en mesure des conduites les uns vis-à-vis des autres, selon les interprétations individuelles. Et ce décalage dans l'intersubjectivité situationnelle provoque parfois, comme ici, des

¹² Chapleau P., « Tordons le cou à une légende urbaine : pour Vigipirate, les Famas sont approvisionnés mais pas armés », *Lignes de Défense* (blog) ; en ligne : <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2015/02/05/vigipirate-famas-approvisionnes-mais-pas-armes-13460.html> ; publié le 06/02/2015.

collisions interprétatives. En acte, je considérais donc son geste comme *déplacé*, tandis que lui cherchait certainement une forme de connivence. Il y avait donc une mésinterprétation de ses intentions (agression ou connivence), mais également un écart entre nos valeurs (toucher et ne pas toucher l'arme).

Le gilet pare-éclats

Enfin, le dernier exemple que je voudrais présenter concerne ce que l'on nomme un "ordre en cours d'action". Au début de chaque mission Vigipirate sont données (ou rappelées) toutes les consignes concernant l'exécution de la mission, comme lors de la MCP mais en plus succinct. Il se peut qu'en cours de mission, ces consignes évoluent selon le contexte local ou national. En l'occurrence, l'agression au cutter à la nuque et à la gorge d'un militaire en patrouille Vigipirate, à La Défense le 25 mai 2013, a provoqué des ajustements. En réaction à cette attaque, notre détachement reçoit l'ordre de revêtir des "gilets pare-éclats"¹³. La réaction des membres du détachement ne se fait pas attendre. Je note :

« De retour de patrouille, nous apprenons une nouvelle concernant la décision de porter des "gilets pare-éclats". Après l'attaque récente d'un militaire en opération Vigipirate à la Défense, mêlé au contexte actuel (avec les événements de Londres et de Boston) l'EMA¹⁴ et la DMD¹⁵ ont décidé de réagir en équipant les personnels mobilisés d'un gilet pare éclats. Parmi nous cette consigne provoque la surprise : "un gilet contre un cutter ça sert à rien..." ».

En outre, il est demandé au détachement de porter le gilet entre notre veste et le gilet de combat, alors qu'il aurait très bien pu être dissimulé sous la veste. Cet ordre en cours de mission a donc particulièrement frustré les militaires. Ils estimaient qu'il ne s'agissait là que d'une opération de

¹³ Plus fin et plus léger que les gilets pare-balles, les gilets pare-éclats consistent (comme son nom l'indique) à protéger le torse des éclats de grenades, d'obus, de roquettes ou de mines.

¹⁴ L'Etat-Major des Armées

¹⁵ Direction Militaire Départementale

communication visant à montrer que les autorités militaires avaient pris *la* mesure du contexte et qu'elles avaient pris *des* mesures nécessaires. De plus, ils estimaient également qu'une telle mesure allait en sens inverse du contexte : si le mode opératoire des terroristes est d'utiliser des armes blanches (comme à La Défense ou à Londres), alors revêtir un gilet pare-éclats démontrait notre incapacité à prendre des mesures à la hauteur de ce type d'attaques. Ce que mes collègues condamnaient, c'est précisément que l'autorité militaire n'avait justement pas "pris la mesure" du contexte en proposant des gilets pare-éclats face aux armes blanches. Depuis un même contexte, les autorités militaires (EMA et DMD) et certains de mes collègues réalisaient donc des mises en situation différentes. Certes, l'un et l'autre ne disposaient certainement pas des mêmes éléments sur la menace ni des mêmes moyens pour y faire face, mais c'est justement l'invisibilité de l'écart entre ces éléments qui permettaient aux seconds de juger l'ordre en cours d'action fait par les premiers.

Dernière chose, l'unité attendait surtout que le Lieutenant (CDS) autorise le port du gilet en dessous de la veste. S'il ne pouvait effectivement pas contester un ordre direct quant à son emploi, il pouvait prendre l'initiative d'autoriser son utilisation sous la veste : ce qui ne fût pas le cas. Le Lieutenant adoptait ainsi une position d'autorité intransigeante pour asseoir sa place en tant que jeune CDS.

Conclusion

Les observations réalisées durant cette mission montrent une forte hétérogénéité dans les relations entre acteurs, selon les mises en situation et les mises en place qu'ils font les uns vis-à-vis des autres. Ce premier constat exploratoire donne tout d'abord à voir deux choses. La première, c'est que la perception de notre propre place de militaires en patrouille n'est effectivement pas unanime. Chacun appréhende à sa manière la relation qu'il souhaite entretenir avec ces patrouilles. La seconde chose est relative à l'expression même de cette relation. Alors que certains usagers se montrent plutôt sympathiques par leur propos, d'autres par leurs spatialités corporelles semblent plus "méfiants" en marquant davantage la distance. Autrement dit, à une relation type semble s'associer une pratique relationnelle type : proximité et parole, ou éloignement et silence.

Au-delà, cette mission à Nice a notamment permis d'approcher plusieurs jeux de places entre de multiples acteurs. D'abord, la présentation de la Mise en Condition avant Projection a permis de baliser le cadre de l'action Vigipirate. Elle insuffle l'esprit de la mission dans lequel doit se dérouler la mission, comment chacun doit réagir en fonction de telle circonstance, et réifie d'une certaine manière les militaires en leur faisant pré-occuper ici leur place là-bas. Selon les aspects de l'instruction, elle est plus ou moins prise au sérieux. Par exemple, la légitime défense est une thématique qui suscite des réactions et des interrogations, tandis que l'attitude en mission est davantage prise à la légère. Il n'empêche que dans le quotidien des patrouilles, certaines situations donnent à voir des extensions du domaine initial de l'action Vigipirate : certains se servent de leur pouvoir pour jouer des désignations et des assignations des autres, et s'auto-désigner ou s'auto-assigner à différentes places selon leurs mises en situation.

Celui de la désignation renvoie à l'exemple du racisme ou au geste déplacé. Ce dernier est particulièrement caractéristique car, alors qu'il touche mon arme, je désigne son geste comme malvenu par ma réaction, qui lui notifie un *dé-placement*, et donc une assignation à ne pas recommencer. Les situations d'assignation peuvent être associées à celles de l'excès de zèle de mon chef de trinôme vis-à-vis de la PAF, ainsi qu'à l'ordre en cours de mission de

revêtir des gilets pare-éclats. L'excès de zèle par l'établissement d'un périmètre de sécurité autour d'un parapluie, force l'assignation de la PAF. Notre dispositif les oblige à intervenir. À l'inverse, le port du gilet pare-éclats est une assignation à notre encontre, dans le sens où il s'agit de respecter telle norme d'usage de l'espace (le port dudit gilet pendant nos patrouilles) à tels emplacements (au sein de l'aéroport). L'auto-désignation correspond aux situations des vols spéciaux et de la petite attention de l'hôtesse. La colère de mon chef de trinôme vis-à-vis de la PAF a instauré de mauvais rapports, mais aussi une auto-désignation caractérisant l'inutilité de notre présence, de ne pas avoir à surveiller ces vols en somme. De même, la petite attention du verre d'eau installe un sentiment de reconnaissance de notre place (donc de désignation) qui, par ricochet, confirme les raisons que nous nous donnons à être où nous sommes, à faire ce que nous faisons : je confirme mon auto-désignation à être là où je suis. Enfin, les auto-assignations des militaires lors des patrouilles me semblent les plus intéressantes. Que ce soit le détournement des patrouilles, par des détours prolongés dans les parkings de l'ANCA, où dans le Terminal d'Aviation d'Affaires, il y a un déplacement de l'action vis-à-vis de la mission. Dans le premier cas, il s'agissait de se plonger, de s'évader dans l'univers de l'automobile, de (se) pré-occuper (d')une autre dimension. Les détours que nous nous auto-assignions par le Terminal d'Aviation d'Affaires me procuraient plutôt le sentiment d'être désigné comme n'y étant pas à ma place, dans mon rôle : je ne m'y comportais pas "naturellement" en tant que militaire, ni n'y voyait de raisons objectives d'y patrouiller.

Tous ces éléments composent la première base de mes analyses sur la place des militaires dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle : la manière dont ils sont perçus par les usagers, dont ils perçoivent ce qu'ils peuvent et/ou doivent faire, la relation avec la hiérarchie, avec les autres acteurs de l'aéroport, et aussi, dont ils se considèrent eux-mêmes vis-à-vis de ce qu'ils font, et de là où ils sont. Ces jeux de place (de désignations, d'assignations, d'auto-désignations, et d'auto-assignations) *par* les spatialités engagent ainsi des distances interindividuelles, des mouvements du corps ou des regards qui sont des significations données aux autres à propos de ses intentions. Les spatialités délimitent ainsi des lieux, des endroits, des emplacements où l'on

peut, doit ou refuse d'aller. Elles cartographient en quelque sorte des régimes de visibilité ou d'invisibilité de soi, des degrés d'attention ou d'inattention aux autres, où les interactions *avec* les autres peuvent faire évoluer cet agencement. Ces spatialités sont des significations qui *dit-mentionnent* ainsi *par* l'espace les interprétations des places, les mise en situation des acteurs en scène, et qui percolent les unes *avec* les autres.

II. NANTES (octobre 2014)

Lors de la mission de Nantes, j'étais alors un jeune Maréchal-des-logis (Sergent). Cela signifie pour un réserviste d'avoir fait un stage à l'Ecole National des Sous-Officiers d'Active (ENSOA), durant lequel on nous apprend les fonctions de Chef de Groupe. Il est un maillon essentiel de toute Section. Concrètement, pour la mission de Nantes, j'avais été retenu pour assurer les fonctions d'adjoint du Chef de Groupe (lui-même un Maréchal-des-logis Chef) et de chef de trinôme. Initialement, un Peloton du régiment avait reçu pour ordre d'assurer une mission Vigipirate dans trois villes : Nantes, Rouen et Rennes. Aussi, la Section composée de trois groupes fut scindée, et chaque groupe se vît attribuer les sites de chaque ville. Notre groupe avait donc à sa charge d'assurer des patrouilles sur les sites de la gare et de l'aéroport de Nantes. Ce groupe était uniquement composé de réserviste et renforcé d'un personnel d'active (que je surnommerai ici Luis). Mon trinôme pour toute la mission était composé de Luis, et de Martin (un autre jeune réserviste). Comme pour la présentation de la mission à Nice, je ferai d'abord une contextualisation "objective" (en lieu de revenir sur la MCP) de notre mise en place à Nantes. Ensuite, j'aborderai l'ordinaire des patrouilles et en particulier certaines réactions observées chez les usagers. Enfin, je présenterai certaines situations remarquables qui présentent, pour l'essentiel, des détournements de notre place en patrouille.

Contextualisation du déploiement et des patrouilles

Cette contextualisation aborde dans un premier temps l'ordre des faits par lesquels nous sommes arrivés à Nantes, et notamment notre passage d'étape par une zone de transit. Il y est également présenté le passage des consignes et surtout les premiers contacts avec la police locale (de la gare et la PAF), notamment pour la manière dont il présente la population nantaise, telle une "faune". Un second temps s'attarde sur l'organisation quotidienne de la mission et des patrouilles.

La zone de transit et la "faune" nantaise

Comme pour la mission de Nice (et toutes les autres missions), nous avons d'abord suivi une MCP à Tarbes. Elle suit à chaque fois le même programme : tir, TIOR, instruction sur la Légitime Défense, le contexte opérationnel, etc. Après la MCP, le Peloton s'est rassemblé, et les dernières consignes ont été données. Puis, nous sommes partis en bus de Tarbes jusqu'à proximité de Rennes pendant la nuit. En effet, avant de rejoindre nos villes respectives (pour moi Nantes), nous devions passer par un site de transit pour récupérer du matériel. Car pour certaines missions, les unités qui sont montantes, au lieu d'emmener avec elle l'ensemble du matériel dont elles auront besoin, passent par ce que l'on nomme une "zone de transit" où elles perçoivent un matériel complémentaire : protections balistiques, Armes à Létalité Réduite – ALR, véhicules, etc.

Le lendemain matin du trajet de nuit nous avons perçu ce matériel complémentaire, puis nous avons rejoint notre site d'hébergement à Nantes. Sur place, comme à chaque fois, nous prenons contact avec l'unité descendante pour la passation de consignes et la reconnaissance des sites. La reconnaissance est ici d'autant plus nécessaire que le site de patrouille de l'aéroport est éloigné du lieu d'hébergement une douzaine de kilomètres, soit une vingtaine de minutes de trajet. Aussi, ce sont surtout les itinéraires en véhicule que les conducteurs doivent rapidement mémoriser. Pour la gare, nous avons donc reconnu l'itinéraire, les zones de stationnement et pris contact avec le local de Police. Il en fût de même pour l'aéroport, où nous prîmes également connaissance des zones de repos (dont l'accès est réservé au personnel de l'aéroport, à la Police par un code d'accès). Une fois les consignes passées, nous nous installâmes sur le site, et planifiâmes les rôles de chacun pour la mission, les emplois du temps, les horaires de rotations, etc. pour le début de la mission le lendemain.

Plus d'une année s'est écoulée depuis la précédente mission. Ni le contexte français ni la menace terroriste n'ont particulièrement évolué depuis. Cependant, quelques éléments complémentaires quant à la situation de Nantes peuvent être précisés. Lors des premières patrouilles à la gare, j'échange avec la Police sur les altercations qu'ils rencontrent. Rien

d'inhabituel si ce n'est qu'un ancien policier de Tarbes, m'explique qu'à Nantes il y a une "*faune particulière*". Il m'explique également que la gare de Nantes concentre une partie de cette *faune*. Une semaine après le début de la mission, nous apprenons une agression au couteau au sein de la gare. Les images de vidéosurveillance nous sont communiquées pour nous mémoriser le profil de l'agresseur. S'il semblait s'agir alors d'un règlement de compte, cet événement me remémore le contexte niçois. Dernière chose, vers la fin de la mission, le commandement de Nantes nous demanda de nous tenir prêt à une éventuelle alerte concernant les manifestations contre le barrage de Sivens (et pour la mort de Rémi Fraisse) qui se tenaient dans le centre-ville¹⁶. En effet, le 27 octobre de violentes manifestations eurent lieu dans le centre-ville¹⁷, et d'autres étaient également à prévoir, notamment le 01 novembre (période à laquelle nous n'étions alors plus en mission)¹⁸. S'il nous avait été demandé de "nous tenir prêt", nous ne fûmes jamais mis en alerte ou ni déployé pour de telles motifs.

Avant de présenter les résultats de mes observations de Nantes, je dois donner mes explications à propos d'un différentiel de données entre celles récoltées à l'aéroport et à la gare. En effet, en traitant mes données, j'ai constaté que j'avais beaucoup de propos disparates provenant de l'aéroport (presque pas à la gare), et plus de situations particulières à la gare (et seulement une principale à l'aéroport). À mon sens, ce différentiel s'explique par le fait que la nature des surveillances était différente entre l'aéroport et la gare. À l'aéroport, comme nous accompagnions la PAF, nous réalisions

¹⁶ *Le Monde*, « Barrage de Sivens : des dizaines de manifestations contre les "violences policières" » ; en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2014/10/27/plus-d-une-dizaine-de-manifestations-pour-rendre-hommage-a-remi-fraisse_4513296_3224.html ; publié le 27/10/2014.

¹⁷ *France Bleu*, « A Nantes, la manifestation dégénère » ; en ligne : <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/photos-nantes-la-manifestation-degenere-1414458869> ; publié le 28/10/2014.

¹⁸ *Le Point*, « Mort de Rémi Fraisse : incidents lors de la manifestation de Nantes » ; en ligne : https://www.lepoint.fr/societe/mort-de-remi-fraisse-incident-lors-de-la-manifestation-de-nantes-01-11-2014-1877841_23.php ; publié le 01/11/2014 ; *20 Minutes*, « Manifestations contre les violences policières : Affrontements à Nantes et Toulouse » ; en ligne : <https://www.20minutes.fr/nantes/1472619-20141101-video-manifestations-contre-violences-policieres-affrontements-nantes-toulouse> ; publié le 01/11/2014.

assez peu de patrouilles mobiles. L'essentiel du temps, nous conduisions des surveillances statiques pour les vols internationaux (arrivées et départs). En particulier, l'état-major considérait alors les vols réguliers vers ou en provenance du Maroc, de la Tunisie, de la Turquie et du Sénégal comme particulièrement sensibles et vulnérables. Lors de ces surveillances, pour les départs comme pour les arrivées, nous nous trouvions généralement au niveau du Contrôle Transfrontières (CTF) des aubettes de la PAF (voir ci-après. *L'architecture de verre : le Contrôle Transfrontières*), et parfois au niveau des zones d'enregistrement pour les départs. En tant que Chef de trinôme, il n'était pas étrange que je prenne des notes. À l'inverse de l'aéroport, à la gare, nous réalisions que des patrouilles à pied dans l'enceinte de la gare, sur le parvis et plus rarement à ses abords. Comme nous accompagnions un policier, nous allions avec lui dès qu'il était informé de quelque chose.

Cette proximité constante a eu pour conséquence méthodologique de me dissuader de prendre des notes assidûment. C'est pourquoi, j'ai davantage cherché à retranscrire ici des micro-événements rencontrés à la gare ou à l'aéroport que des propos *à la volée*, comme lors de la mission de Nice.

L'organisation de la mission

Concernant la mission, nous suivions un emploi du temps plutôt simple. Réveil à 05h00 du matin (puis rasage, habillage, préparation de notre équipement), puis petit déjeuner à 05h40 avec mon binôme. Perception de l'armement et des munitions à l'issue, et départ à 06h45 sur le site. Nous revenions déjeuner (si nous n'étions pas à l'aéroport où nous mangions sur place) où nous récupérions également le dîner du soir. Puis reprise des patrouilles l'après-midi, avant de rentrer sur le site d'hébergement vers 19h30-20h.

Comme je l'ai dit à l'aéroport, nous accompagnions la PAF pour toutes les surveillances. Nous faisons de petites patrouilles dans les terminaux ou sur le parking de l'aéroport où la police cherchait si des voitures étaient abandonnées ou fracturées. La plupart du temps, nos surveillances se faisaient au niveau du Contrôle Transfrontières (CTF), derrière les aubettes au sein desquelles la PAF contrôle les passeports, pour les vols hors de

l'espace Schengen notamment à destination du Maghreb. Nous déjeunions et faisons notre pause de l'après-midi dans un local souterrain de la PAF. Nous avions assez peu de discussion avec la PAF. Plus nous faisons de patrouilles à l'aéroport avec eux, plus je développais une espèce de colère à leur égard (à l'exception de quelques-uns). Chef de trinôme, on ne me communiquait presque jamais les éléments de la journée, j'étais constamment prévenu quelques minutes avant que nous fassions quelque chose, et surtout j'avais le sentiment qu'ils nous trimbaient comme un boulet à la cheville et dont ils ne pouvaient pas se débarrasser. Alors certes, je comprenais qu'ils soient frustrés d'avoir aussi à "s'occuper de nous", mais leur mécontentement se traduisait parfois en mépris envers nous. Peut-être avaient-ils eu de mauvaises expériences passées ? Peut-être avions-nous mal fait quelque-chose ? Je n'ai jamais su.

À la gare, les choses étaient assez différentes. La police y tenait un petit local du côté Sud, dont les horaires de permanence étaient assez fluctuants. La permanence était composée d'une petite équipe de deux ou trois policiers avec lesquels nous entretenions une bonne relation. Les temps de patrouilles n'étaient jamais très longs (environ une heure), car l'agent que nous accompagnions devait régulièrement retourner au local, pour tenir la permanence, recevoir les appels téléphoniques, etc. Aussi, nous passions beaucoup du temps au sein du local, comparativement à l'aéroport. Lorsque cela devenait trop long, je disposais le trinôme devant l'entrée de la gare. En effet, je considérais que nous n'étions pas là pour brûler le temps dans le local de la Police, mais comme nous n'avions pas l'autorisation de patrouiller sans être accompagné de la police, nous restions devant l'entrée Nord de la gare, à côté du local.

Lors des patrouilles, j'échangeais beaucoup avec l'agent de police. Je le questionnais sur son métier, leurs tâches au sein de la gare et leurs rapports avec les autres acteurs de la sécurité au sein de la gare. Je note ainsi :

« Il me signale dans l'ordre d'importance (relatif à leur pouvoir), d'abord la Police, puis la Suge (Surveillance Générale ou Sûreté Ferroviaire), et enfin, des agents de sécurité privée. Il ne nous classe pas » (Gare de Nantes, 16/10/2014).

S'il n'a émis aucune remarque particulière à l'encontre de ces autres acteurs, ceux-ci sont clairement identifiés et occupent des rôles spécifiques bien précis. Si nous croisons et saluons parfois la Suge ou des vigiles, chacun occupé des emplacements bien précis dans la gare. Par exemple, les vigiles se trouvaient devant les boutiques (ou à l'intérieur derrière la porte d'entrée), la Suge dans l'intégralité de l'enceinte de la gare (les quais, aux extrémités des voies, etc.) tandis que la Police, si elle s'occupait essentiellement de recevoir les plaintes ou les personnes interpellées au niveau du local, patrouillait aussi dans les espaces d'attentes, le parvis et les coursives. Cette répartition spatiale des acteurs est une organisation des places articulée de façon interdépendante : chaque acteur, selon son espace d'action avait un travail précis. Avec la police, les patrouilles Vigipirate représentaient l'aileron spécifiquement anti-terroriste. Cependant, je montrerai plus loin que, si notre mission se limite théoriquement à la lutte anti-terroriste, notre présence est aussi employée à d'autres fins.

Pour conclure, cette contextualisation, je souhaite revenir sur une petite anecdote lors de la première fois que nous sommes arrivés au local de police de la gare. Le local est composé de deux pièces qui, à elles deux, ne doivent pas avoir une surface de plus de trente mètres carrés : une pièce de bureau où les agents de police accueillent les usagers, et un petit vestiaire. L'entrée du local donnant sur le bureau, j'ai tout de suite remarqué, en entrant la première fois, qu'au fond était affichée une grande carte du réseau SNCF sur laquelle étaient punaisés les emblèmes des unités qui étaient venues auparavant patrouiller à la gare dans le cadre de Vigipirate (voir. *Illustration n°4*). Ceux qui sont passés par ce local dans le cadre de Vigipirate ont ainsi laissé leur marque pour dire "tel régiment" est venue ici. À mon sens, cette carte illustre assez bien que des jeux de places ont lieu dans de tout petits espaces mais dont la symbolique s'exprime à l'échelle nationale, entre les unités d'appartenance.



Illustration n° 4 – Photographie d'une carte épinglée des emblèmes d'unités

Les emblèmes proviennent de passants d'épaules, d'écussons, des insignes métalliques de béret, et même un autocollant. A noter que j'y ai laissé mon propre passant.

L'ordinaire des patrouilles à Nantes

Contrairement à Nice, les paroles rapportées des voyageurs de l'aéroport ou des usagers de la gare sont plus hétéroclites. On retrouve des propos qui vont dans le sens d'une satisfaction de nous voir. C'est le cas de cette « *personne âgée* : "on est bien gardé" » ou d'un couple de parents qui s'adresse à (ce qui semble être) leur « *fille (de 6-7ans)* "N'ai pas peur des militaires ils sont pas méchants — J'ai pas peur, je sais (...) — Ils sont là pour assurer la sécurité, surveiller et protéger des méchants [suite inaudible]" ». Ces deux exemples, sont des propos indirects qui nous concernent mais qui ne nous sont pas directement adressés. Ils sont difficiles à interpréter en situation, même si nous les prenons "à cœur". La personne âgée qui s'exprime à proximité de nous mais ne nous regarde pas, en est un parfait exemple. Comme un soliloque, elle se parle à elle-même et, le fait que nous en soyons témoin est collatéral. Cependant, que nous en soyons témoin n'est justement pas non plus anodin. Aussi, si l'on s'en tient au factuel de son propos, elle nous partage indirectement le fait qu'elle est satisfaite de nous savoir ici. Pour moi, alors que nous sommes en mission, cela rejoint la partie émergée des multiples propos qui peuvent être tenus à notre égard, que nous en ayons conscience ou non. Les propos dont nous sommes témoins, bâtissent la voûte visible de l'intégralité des discours qui portent sur nous.

D'autres propos, qui produisent des interactions de face-à-face, qui nous sont directement adressés, relèvent quant à eux plutôt d'une crainte ou d'un malaise de nous voir. Ils expriment une opinion négative ou une forme plus ou moins importante de rejet, comme « *un jeune homme* : "C'est flippant quand même" » ou « *une jeune un peu bobo* : "vous allez faire la guerre ou quoi ? ...ça craint !" ». Dans le même registre, ce sont des commentaires plutôt ironiques comme au niveau du CTF où « *quelqu'un* : "Quel accueil ! — (je réponds) Quel départ !", puis en s'éloignant : "Les flingues... famas... j'aime pas du tout ce genre de trucs" » ou encore, sur l'ironie plus explicite « *une jeune femme* : "C'est rassurant... ça fait flipper" » et « *en passant la frontière, un homme (en nous voyant)* : "Ouf, on est en France" ». Cette ironie, qui exprime le contraire de ce que la personne pense comme dans "C'est rassurant... ça fait flipper" ou "Quel accueil !" sont les parfaites antiphrases caractéristiques de l'implicite discursif (Flahault F., 1978).

En effet, si l'ironie exprime une forme de moquerie, et tend vers la dérision, je l'interprète à ce moment comme une forme de fatigue de voir ce dispositif perdurer. Parce que ces personnes sont blasées et lassées de continuer à voir des militaires, elles expriment par ces tournures verbales un « *qui je suis pour toi, qui tu es pour moi* » (Flahault F., 1978, p.50). C'est donc bien d'un jeu de place entre eux et nous (lui et moi). Flahault distingue deux motifs à l'utilisation d'actes discursifs illocutoires implicites. Le premier est la peur "de perdre la face" comme dirait Goffman, ou d'être "remis à sa place", donc de voir son identité sociale fragilisée.

« De n'accomplir qu'implicitement un acte illocutoire me permet d'éviter d'aborder de front la question de ma place par rapport à celle de mon interlocuteur (ou de la sienne par rapport à la mienne) (...). Soutenir une telle énonciation est coûteux parce qu'elle me fait bouger (elle m'émeut), et pas seulement l'autre. Si je remets quelqu'un à sa place, comme on dit, ou si je modifie sa place, ce n'est jamais dans l'absolu, mais par rapport à la mienne propre, même et surtout si je m'en défends. Ceci entraîne, suivant les cas, que je m'expose à ce que du même coup ma place soit modifiée, ou bien que je doive soutenir, cautionner celle de laquelle j'opère tel acte illocutoire. (...). C'est la peur de cet ébranlement de sa propre identité qui conduit chacun à éviter la situation qui se noue dans l'illocutoire explicite, pour lui préférer l'implicite. Celui-ci permet de rester sous couvert d'un rapport de places dans lequel nous sommes déjà assez commodément installés, et offre la possibilité, ou l'illusion de la possibilité, d'agir sur la place de l'autre sans qu'il soit touché à la nôtre. Que l'autre et, le cas échéant, l'énonciateur lui-même finissent par ne plus s'y retrouver, s'enlisent dans une sorte de labilité et de flottement incessant de leurs places respectives, pires que ceux que l'implicite était censé permettre d'éviter, c'est évidemment le risque. Seulement ce risque n'est jamais clairement calculé : si c'était le cas, cela signifierait que nous pouvons être entièrement conscients de ce qui détermine notre position par rapport à telle personne ou tel groupe social » (Flahault F., 1978, p.51-52).

Le second motif découle du premier. Si nous n'utilisons que des actes illocutoires explicites, cela signifierait que nous ne craignons pas de voir notre identité sociale être fragilisée par l'autre en interaction.

« *les individus ne sont pas maîtres d'opérer leur mise en place, puisque c'est au contraire cette mise en place qui établit leur identité. (...) La "mise en place" doit se faire. Et que l'on puisse faire en disant a précisément pour condition que les paroles dites ne soient pas "des paroles en l'air". Une parole illocutoire explicite ne crée pas *ex nihilo* une relation entre deux personnes, elle en consacre l'existence (ce qui d'ailleurs n'est pas sans modifier cette relation) ; elle appose le sceau de la reconnaissance sur le tissu relationnel par lequel deux ou plusieurs identités se sont constituées, de la place qu'elles ont progressivement prise les unes par rapport aux autres. Ce travail s'opère à travers une grande variété de paroles (et pas seulement de paroles) qui ont apparemment un tout autre contenu que la question de savoir qui sont l'une pour l'autre les personnes qui les échangent ; cela en vertu du fait qu'aucune parole, comme je l'ai dit plus haut, ne peut échapper au champ de son inscription dans un système de places » (Flahault F., 1978, p.52-53).*

Pour Flahault, ces actes illocutoires explicites sont couramment employés lorsqu'il n'y a pas d'enjeux de pouvoir, de place, etc. (ou que l'on sait que l'autorité de ma parole ne risque pas de fragiliser le pouvoir dont je dispose, que ma parole est légitime). Ainsi, les actes illocutoires implicites renvoient soit à des rapports qui empêchent une exposition directe à des condamnations ouvertes. Cependant, Flahault estime que les actes illocutoires implicites :

« en tant qu'ils font violence, semblent commandés au moins par deux types de déterminations différentes ; les unes se ramènent en dernière instance à des rapports de classes, (...) tandis que les autres opèrent à partir de l'inconscient et ne permettent l'émergence d'une subjectivité qu'à travers une imprévisible configuration de liens » (Flahault F., 1978, p.53).

La deuxième détermination n'est pas, à mon sens, l'unique source d'un inconscient, mais renvoie précisément à ce que j'ai appelé des manières d'*être-avec-par* l'espace. Autrement dit, si nous agissons implicitement par la parole, soit nous sommes acteur d'un rapport social (un jeu déterminé auquel nous devons répondre avec conformité), soit nous nous exprimons dans notre singularité sous couvert d'une riposte sociale de place. Dans

l'exemple où quelqu'un me dit "Quel accueil !", il exprime sa position à mon encontre de manière ironique et implicite. Ce à quoi je réponds "Quel départ !" qui reprend le registre de son propos. Ma réponse entend désamorcer une éventuelle tension, rassurer mon interlocuteur et lui faire comprendre qu'il ne sera pas sanctionné par un silence ou un regard méprisant. La conséquence de ma réponse, c'est son assurance de pouvoir expliciter sa vision du monde un bref instant en disant "Les flingues... famas... j'aime pas du tout ce genre de trucs", et par la même occasion de justifier et donner du sens à sa première intervention. Ces micro-interactions donnent ainsi pleinement à voir ce que je considère être les plus importants jeux de places (conflictuels ou non) quotidiens des patrouilles, car c'est la singularité individuelle qui s'y exprime par une construction énonciative situationnelle.

À l'inverse, lorsque nous étions postés derrière les aubettes de la PAF, les voyageurs qui rejoignaient la salle d'embarquement devaient nécessairement passer devant nous, et j'avais le sentiment qu'il y avait alors comme une obligation de dire "bonjour". Ce constat semble sans intérêt, mais j'en parlais alors à mon binôme et leur demandait d'attendre que les personnes disent "bonjour" avant qu'eux-mêmes ne les saluent. Ils acceptèrent l'expérience¹⁹, et puisque nous n'avions qu'à observer les passagers, je constatais qu'ils se sentaient dans l'obligation de dire "bonjour". Cela se passait ainsi : en dépassant l'aubette, les passagers rangeaient leur passeport puis levaient la tête, basculaient leur regard d'un membre du trinôme à un autre puis nous saluaient. Quelques passagers, continuaient de ranger leur passeport en faisant mine de ne pas nous voir, ou fuyant volontairement notre regard, tout en marchant vers la salle d'embarquement (voir ci-après. *L'inconfort d'une jeune femme*). Ces "bonjours" sont des politesses qui ont un goût de nécessité. Certes une politesse est déjà une norme sociale, mais en l'occurrence, comme j'avais moi-même le sentiment d'être de trop derrière ces aubettes, au sein d'une infrastructure aéroportuaire déjà contrôlée et aseptisée par son architecture, je concevais

¹⁹ Il faut dire qu'avec le temps long, n'importe quoi peut faire l'objet d'une occupation.

parfaitement que les passagers ne fussent pas contraints à ces politesses. N'étant pas conventionnellement une partie prenante de l'articulation des seuils de l'aéroport (comme le contrôle de sécurité ou la PAF), mais une pièce rapportée et éphémère dans cette organisation de sécurité, je n'attendais pas des voyageurs qu'ils s'alignent dans leur conduite par une obligation envers nous (celle de la "moindre des politesses"). *A posteriori*, c'est là le symptôme que je ne me percevais pas à ma place derrière ces aubettes, même si j'avais le sentiment de matérialiser une frontière (voir ci-après. *L'architecture de verre : le Contrôle Transfrontières*).

Entre les propos qui semblent exprimer une singularité individuelle et ceux qui montrent une obligation de dire "bonjour", il y a ceux que l'on pourrait qualifier d'informationnels ou de déictiques. Nous avons déjà souligné que les déictiques (ou indexicaux) sont importants pour comprendre par rapport à quoi/qui le locuteur se place. Par exemple, je note dans mon carnet :

« L'essentiel des contacts tenus avec les civils (hors police) concernent des renseignements sur le(s) lieu(x) ou sur l'orientation, etc. (Par exemple : À la gare de Nantes, un technicien d'une équipe de tournage alors sur le parvis de la gare, vient me demander où nous nous trouvons : je ne sais a priori pas, et lui dit "regardez là" et lui indique le panneau "place..." de la main. Il s'y rend alors de son propre chef afin de lire le panneau). C'est ainsi, essentiellement au geste, que nous renseignons les individus, par des directions (cf. Dans la direction de mon bras...) avec le bras (son axe et son orientation), accompagnées d'informations pour s'orienter (points de repères, noms de lieux, etc.). Autrement, nous renvoyons les gens vers la police, ou les agents SNCF » (Gare de Nantes, 23/10/2014).

En effet, et c'est peut-être un point important sur les communications qu'entretiennent citadins et militaires, les militaires communiquent au geste et au regard en patrouille. Lorsqu'ils sont donnés par le chef de trinôme, ils indiquent les "conduites à tenir" pour les mouvements ou les positions. Mais moins il y a de gestes mieux le trinôme se porte : il fonctionne alors comme en symbiose. L'exemple précédemment cité est en quelque sorte une déformation professionnelle. Lorsque je note « (cf. Dans la direction de mon bras...) », c'est qu'une des techniques enseignées au sein de l'Armée pour

désigner un objectif s'appuie sur la formulation verbale "Dans la direction de mon bras..." accompagné d'un geste du bras vers un repère. Ces techniques excluent ainsi les éléments parasites pour communiquer une information. De fait, ces manières de communiquer, transposées dans une interaction avec des citoyens, qui visent une efficacité concise peuvent alors paraître froides et distantes, comme une espèce d'auto-réification. Le fait de nous demander un renseignement implique que nous nous conformions à une manière de répondre (même si nous ne savons pas répondre à la question), c'est-à-dire à ce que Axel Honneth appelle une "autoprésentation" de notre réponse. Selon lui, c'est cette autoprésentation (dont les situations d'entretiens d'embauche sont l'archétype) qui conduit à l'auto-réification, dans la mesure où, dans mon exemple, ma manière de renseigner la personne est « un champ institutionnalisé de pratiques » (Honneth A., 2005, p.119) fonctionnellement dédié à l'orienter.

Mais il arrive également que la patrouille ou les militaires qui la composent, soient réifiés par les désignations déictiques des usagers envers nous. Par exemple, dans l'extrait « *un parent : "tu as vu ?" adressé à un enfant* », je suis obligé de transcrire que le propos (indirecte) s'adresse à un enfant sans quoi on ne comprendrait pas que dans la situation le premier s'adresse au second en parlant de la patrouille. De la même manière, lorsque l'on nous demandait (directement) « *"C'est le plan Vigipirate ?"* », nous comprenions évidemment que le "c'est" est la déictique qui nous désigne. À noter que justement l'utilisation de la troisième personne du singulier (et le *ce* apostrophe) tend à montrer que nous sommes réifiés derrière le "Vigipirate". Ces deux extraits sont des propos informationnels ou déictiques dans la mesure où les locuteurs renseignent ou se renseignent de notre présence en situation sans nous désignant explicitement : dans le premier extrait la déictique n'est pas verbale (absence de complément d'objet), et dans le second, c'est l'utilisation de la troisième personne du singulier (et le *ce* apostrophe) qui tend à nous désigner derrière le "Vigipirate". S'ils nous concernent directement ou indirectement, ces deux extraits nous réifient soit en ne nous citant pas, soit en nous réduisant à Vigipirate.

L'une des citations précédentes de François Flahault démontrait qu'une parole illocutoire explicite consacre l'existence d'une relation entre deux

personnes, en reconnaissant le tissu relationnel sur lequel les identités des interlocuteurs se sont constituées, et donc de la place qu'ils ont les uns envers les autres à travers des désignations croisées. À la fin de sa démonstration, il ajoutait que cette relation « s'opère à travers une grande variété de paroles (et pas seulement de paroles) » (Flahault F., 1978, p.53). Aussi, j'aimerais lister quelques-unes des actions non-verbales que j'ai relevé et qui concourent selon moi à l'expression des places que nous occupons les uns envers les autres. J'exclus ici les multiples "*signes de tête*" ou "*yeux baissés*" qui expriment respectivement la considération ou la déférence (mise à proximité), et peur ou l'intimidation (la mise à distance), car ces signes ne sont pas suffisamment significatifs pour qualifier des jeux de place au-delà des dualités : attention et inattention, considération et ignorance ou proximité et distance. J'exclus également les sourires que certaines femmes nous adressaient ouvertement et que j'interprétais parfois comme des "*jeux de séduction*". On peut cependant s'arrêter un instant sur les multiples "*pointages du doigt*" par les enfants, de purs gestes de désignation et d'attention :

« Pour agir sur sa mère, l'enfant pointe du doigt de façon à pouvoir piloter le regard de celle-ci et l'orienter vers l'objet convoité. L'enfant se prépare donc à la parole et vit déjà dans un monde sémantisé alors qu'il n'a que dix mois et qu'il parlera vers vingt mois » (Cyrulnik B., 2005, p.40).

Ce qui est intéressant de noter, c'est qu'arrivé à un certain âge (celui de la parole), le geste du doigt devient proscrit car lorsqu'il désigne une personne, il est perçu comme un geste agressif et impoli. On pourrait d'ailleurs se demander si c'est l'impolitesse du désignant ou l'agressivité du geste envers le désigné qui est perçue lorsqu'une personne est pointée du doigt. Quoi qu'il en soit, s'il désigne une personne co-présente, et que celle-ci le remarque, alors il réifie la personne désignée, tout autant que lorsque l'on désigne par un "il" une personne qui participe à une discussion. Si pointer du doigt consiste initialement à désigner quelque chose, dans le monde social de l'âge

adulte, cela devient le signe de l'accusation²⁰. Aussi, les quelques situations rencontrées en patrouilles où des enfants nous pointaient du doigt, impliquaient davantage leurs parents. Les seconds, par l'intermédiaire des premiers, semblaient être gênés qu'une interaction se crée entre nous et leur enfant. Pour ainsi dire, le geste de l'enfant *dé-plaçait* le régime d'attention initiale (et d'éducation à l'inattention polie) dans lequel les parents s'étaient placés, en tant que voyageurs, promeneurs, etc.

Au-delà des "signes de tête", des "yeux baissés", des "jeux de séduction" ou des "pointages du doigt", il y a un geste qui prend les formes d'une action explicite, mais qui en situation, ne peut pas avoir d'autres significations qu'implicitement.

« Une situation, présente l'exemple de ceux qui, à la gare, assis en terrasse, avaient l'habitude (disons, l'idiotie) de lever les mains devant les militaires afin de leur faire comprendre qu'ils n'étaient pas coupables. Les regards du trinôme scrutant n'importe quoi et n'importe qui, certains se sentaient obligés de "montrer patte blanche". Ce geste symbolique [de lever les mains pour faire signe de se rendre] qui confond humour et moquerie, avait généralement pour effet d'énerver mon binôme, de perturber leur concentration ainsi que leur travail de décodage, de surveillance, et de vigilance » (Gare de Nantes, 19/10/2014).

Assis à la terrasse du café de la gare, deux hommes souhaitaient certainement nous saluer en plaisantant. Mais le ton de mon carnet de terrain n'exprime pas une once de réciprocité. En effet, cette observation réalisée en patrouille sur le parvis de la gare de Nantes, est marquée par le sceau de la colère et de l'agacement. Ce geste des "mains en l'air" pour montrer que l'on souhaite se rendre, et manifester que l'on n'a pas d'armes, avait la fâcheuse habitude de m'énerver. Personnellement, je l'interprétais comme une moquerie ouverte pour ce que nous faisons. L'implicite y est évident : les

²⁰ Exception faite de certains cas neuropsychologiques, comme l'hétérotopagnosie qui est un trouble de la communication par pointage des parties du corps des autres, donc de l'incapacité à désigner le corps d'autrui (Cleret de Langavant L., 2010).

jeunes gens assis en terrasses ne souhaitaient évidemment pas se rendre, mais détournaient un geste pour signifier autre chose. Mais pourquoi cela m'énervait-il à ce moment-là ? Force est de constater qu'un tel geste, d'abord, ne passe pas inaperçu et vise une certaine visibilité (à notre rencontre et pour les potentielles autres personnes présentes), et ensuite, dispose d'une forte charge symbolique. Selon moi, ces deux points sont à l'origine de mon énervement. Le premier point cristallise les tensions existantes entre ce que chacun montre de soi et les raisons de cette (dé)monstration. En l'occurrence, faire ce geste correspond alors pour moi à "faire le malin", vouloir épater la galerie en prenant un air assuré, confiant et moqueur. Il m'apparaissait d'autant plus moqueur dans la mesure où je savais que je ne pouvais pas répondre à ce type sollicitation. Si je n'ai pas perçu une volonté de leur part de nous tourner en ridicule (auquel cas l'autodérision aurait été de rigueur), en fait j'y voyais une expression ostentatoire d'une incompréhension quant à notre mission. On rejoint là le second point, celui de la charge symbolique du geste. Si le geste s'est, d'une certaine manière, démocratisée dans la culture populaire, il s'origine pourtant dans de terribles conditions : celles de la reddition, voire de la peur de la souffrance et/ou de la mort²¹. Alors qu'il est ici utilisé d'une manière détournée, sa signification reste obscure pour moi à ce moment-là. Évidemment, on pourrait s'en tenir à un simple "moi, je n'ai rien fait", mais il nous est spécifiquement destiné, et certainement face à notre armement survisibilisé (car je les imaginais mal faire ce geste seulement en présence de la police). En fait, l'implicite atteint là une limite dans l'intersubjectivité puisque la patrouille reste sourde au motif de l'action des deux hommes. Depuis notre propre mise en situation, il y avait donc là comme un vide herméneutique sur l'intention et la signification de leur geste. Par ce geste, ils opéraient un dé-placement qui ne trouvait donc pas d'écho coïncidant avec la patrouille ; cette dernière jugeant alors ce geste *déplacé*.

²¹ On pense notamment à la photo *Arrestation dans le ghetto de Varsovie* (mai 1943) sur laquelle on voit que « effrayés et hagards, hommes, femmes et enfants ont les mains levées » (Sumpf A., 2013).

Dans des espaces aussi standardisés qu'une gare ou un aéroport (Augé M., 1992), des spatialités types sont attendues des individus, et expriment la place que nous y tenons. Par exemple, en tant que voyageur, il est attendu de moi que je respecte les procédures de contrôles, franchisse correctement les seuils ou que je m'installe aux endroits appropriés dans un aéroport. En mission, tous ces comportements types m'apparaissent comme des sources de vulnérabilité : « *Je note d'importants attroupements au niveau des points d'information : ils me semblent vulnérables* » (Gare de Nantes, 19/10/2014). Si les procédures spatiales semblent ainsi parfaitement maîtrisées par les usagers, en revanche en interaction avec la patrouille, la codification semble leur apparaître plus floue. Par exemple, lorsqu'une personne traverse notre trinôme en statique, « *je constate que les gens ralentissent au sein du dispositif* ». Ce flou spatial sur la conduite à adopter, je l'interprète ici comme de l'incertitude. Elle se traduit notamment par la tenue de distances, car « *je remarque que des espaces vides se forment autour de nous* ». Par exemple :

« Plus loin, alors que la police discutait avec un agent SNCF, un usager interpelle l'agent en question. C'est notre disposition (celle de la Police avec l'agent SNCF, et nous autour), face à celle de l'usager, qui est intéressante de relever, car l'usager reste ouvertement en dehors de notre agencement, il garde une distance. L'usager a interpellé l'agent SNCF pour lui poser une question, il n'a pas osé passer entre les militaires. Il s'est littéralement arrêté avant, et s'est presque penché pour poser sa question. C'est l'agent SNCF qui a contourné légèrement la police pour lui répondre » (Gare de Nantes, 16/10/2014).

Ce type de comportement est identique à ceux que l'on peut rencontrer dans notre quotidien lorsque l'on souhaite déranger un groupe de personne le temps d'un instant pour poser une question, demander son chemin, emprunter un briquet, etc. La personne extérieure s'avance sans se confondre avec le groupe, reste légèrement à distance pour montrer qu'elle ne sera pas longue et ne souhaite pas davantage déranger. Est-ce là une manière de se positionner en tant que passager/voyageur souhaitant une information ? Est-ce à proprement parler un placement de l'individu vis-à-vis de la patrouille et des autres acteurs ? Il s'agit dans tous les cas d'une mise à distance que j'interprète alors comme étant le résultat de notre présence.

Quelques situations remarquables

Quelques situations caractéristiques ont également ponctué la mission Vigipirate de Nantes. La première traite de ma relation avec le Chef de Groupe et notamment de l'écart entre nos conceptions du rôle de chef. Ensuite, vient une série d'observations sur l'agencement spatial autour du Contrôle Transfrontière de la PAF. Ce petit espace derrière les aubettes contraignait une proximité avec la patrouille, où les interactions avec les voyageurs illustrèrent des jeux de places (voir. *L'architecture de verre : le Contrôle Transfrontières*). Une deuxième situation présente une interaction entre un membre de mon trinôme et une jeune femme au passage du contrôle transfrontière (voir. *L'inconfort d'une jeune femme*). Les troisième et quatrième exemples se situent à la gare, et présentent respectivement des situations, où un jeu de dissuasion et d'intimidation se met en place directement par la patrouille (voir. *Le trublion et les botanistes*), et indirectement malgré elle (voir. *Un regard*).

La vieille école

Le Chef Paul est un ancien militaire d'active qui a rejoint la réserve peu après la fin de sa carrière professionnelle. Bougon mais convivial, c'est quelqu'un avec qui j'ai apprécié travaillé. Pendant la mission il m'avait surnommé *l'adjoint*, et continua d'ailleurs de m'appeler comme ça lors d'autres activités de réserve après la mission. On peut dire que le Chef Paul est de la *vieille école*. Par exemple comme il avait beaucoup de difficultés à se servir d'un ordinateur, je lui préparais tous les documents, qu'il n'avait alors plus qu'à remplir. Son caractère soupe-au-lait m'a valu quelques engueulades tellement salées que je ne comprenais pas ce qu'il me disait. Si j'appréciais sa juste sévérité, je dédaignais certaines de ces attitudes trop balourdes à mon goût, comme lorsqu'il regardait des vidéos pornographiques avec certains membres de l'unité. Je trouvais cela indigne d'un chef, et cela me désespérait. Mais comme j'étais un jeune sous-officier, je faisais profil bas et je tentais d'être à la hauteur de ma place, non pas tant dans les emplacements que j'occupais au sein du site d'hébergement, mais plutôt dans la ligne de conduite au quotidien (donc en rapport avec les normes d'usage de ma

position de sous-officier). Si nous étions complémentaires dans notre binôme (chef de groupe et adjoint), ce décalage entre sa place et la mienne m'a permis de me forger ce à quoi j'aspirais (ou non) en tant que Chef de Groupe. Pour ainsi dire, je choisissais plutôt de réaliser des séances d'instruction ou de sport, que de regarder du porno avec mes subalternes. J'avais alors le sentiment de me montrer deux fois plus à la hauteur vis-à-vis de mon binôme, et du reste de l'unité de réserve. Certes, les jours de repos, mon équipe préférait rester en repos, mais ces moments d'instruction me permettaient de garder une certaine proximité avec eux, et d'apprendre à les connaître sans pour autant de me rabaisser à des activités avilissantes. Ce petit point, pose l'état d'esprit dans lequel je me trouvais alors pour cette mission.

L'architecture de verre : le Contrôle Transfrontières

L'intérieur du bâtiment de l'aéroport de Nantes est essentiellement agencé avec des parois transparentes. Comme n'importe quel autre aéroport, il s'articule autour de plusieurs espaces cloisonnés les uns des autres : « sas, salle fermée, code et signalétique, porte et portique, checking... ». Toutes ces parois donnent « un sentiment d'ouverture important, grâce à la présence de beaucoup de murs vitrés. Or l'organisation est extrêmement cloisonnée ». Après avoir effectué leur enregistrement, les passagers passent par des couloirs jusqu'aux postes de sûreté où ils doivent faire contrôler leur valise et franchir un portique. Après quoi, se trouve l'espace duty-free avant l'embarquement pour les vols Schengen. Pour les vols hors-Schengen, ils doivent faire contrôler leur passeport aux aubettes du Contrôle Transfrontières (CTF) par la PAF. Après ce contrôle, les voyageurs ne peuvent plus revenir sur leurs pas (sauf exceptions autorisées par la PAF), mais doivent rester dans la salle d'embarquement.

« Notre disposition derrière le CTF (zone de non-retour pour les passagers), nous place dans une situation de filtre entre l'intérieur et l'extérieur du territoire. Concrètement nous ne faisons rien mais notre présence instaure des marquages. Notre seul travail consiste in fine à empêcher les gens de revenir sur leurs pas, s'ils ont passé le CTF » (Aéroport de Nantes, 26/10/2014).

Lorsque nous nous trouvions en surveillance derrière le CTF (pour les départs comme pour les arrivées), j'avais le sentiment d'incarner symboliquement la frontière du pays, comme si les Armées étaient disposées aux frontières prêtes à empêcher une invasion, dissuader un ennemi d'attaquer (voir. *Illustrations n°5*). En l'occurrence, nous nous trouvions en phase avec la disposition des lieux. Mais cette idée de *limès* est rapidement apparue comme un artifice lorsque des passagers en attente dans une salle d'embarquement durent en changer :

« Un avion qui devait arriver à Nantes avant de repartir pour Djerba a été dérouté vers Brest à cause de la grosse brume du matin. Cela a entraîné un retard de 5h. Les passagers en attente, associés aux autres voyageurs rassemblés dans la salle d'attente ont provoqués une situation de confinement, de stress, des réclamations, des plaintes, etc. (...) Alors il y eu un basculement de la frontière (changement de porte d'embarquement) : les passagers ayant fait un 1er CTF ont dû cependant repasser (sans carte d'identité) devant les aubettes et les militaires pour passer à une autre porte. Donc, il y a eu repositionnement des militaires, double passage de la frontière : l'aéroport est un espace d'entrée et de sortie qui pose plusieurs fronts artificiels (les CTF sont des artefacts de ces fronts) » (Aéroport de Nantes, 26/10/2014).

Les surveillances statiques derrière ces aubettes furent les plus ennuyeuses que je n'avais jamais faites. Aussi, alors que j'avais (au moins) le sentiment de matérialiser une frontière dans les esprits, cet aléa brisait l'édifice symbolique du "vous quittez la France". Cependant, ce n'est pas tant aux départs que j'avais ce sentiment, mais plutôt aux arrivées. Contrairement aux départs, lorsque les voyageurs descendaient de l'avion et se présentaient au CTF pour valider leur entrée sur le territoire national, ils ne nous voyaient pas derrière les aubettes (voir. *Illustration n°6*). Ce n'est qu'une fois le CTF validé que, en dépassant les aubettes, les voyageurs nous apercevaient. C'est à ce moment que je relevais l'exemple ironique précédemment cité, où « *en passant la frontière, un homme (en nous voyant) : "Ouf, on est en France" »*.



Illustration n° 5 – Photographie des aubettes de la PAF du CTF (départ)

Cette illustration est une composition faite à partir de deux photographies.



Illustration n° 6 – Photographie des aubettes de la PAF au CTF (arrivées)

Une autre situation liée aux aubettes (lors des départs), concerne le dispositif triangulaire que nous adoptions. En effet, il y a un petit endroit au niveau d'un CTF où l'agencement architectural a été fait de telle sorte que, selon le vol, une porte coulissante reste fermée pour orienter les passagers vers les aubettes de la PAF, ou s'ouvre si le contrôle des passeports n'est pas nécessaire. Or, il se trouve qu'à cet endroit de l'aéroport, nous n'y étions que lorsque la PAF s'y trouvait également, autrement dit que la porte coulissante était fermée. Cependant, comme nous nous trouvions derrière ces aubettes, derrière la porte coulissante transparente mais fermée, les passagers rejoignant la salle d'embarquement, et nous voyant derrière cette porte, croyaient emprunter le bon chemin :

« nous étions positionnés derrière une porte transparente coulissantes mais fermée. Aussi, je notais que les passagers qui souhaitaient accéder à la zone d'embarquement (et qui devaient passer par le CTF), pensaient devoir franchir cette porte, car nous étions disposés juste derrière (...). Nous nous voyons "obligés" de réorienter les personnes, de leur indiquer les voies à suivre. Dès qu'il y a un doute, les passagers se sentent perdus (craignant de ne pas prendre le bon vol ou de rater l'embarquement) » (Aéroport de Nantes, 26/10/2014).

Les passagers arrivant devant cette porte coulissante, ne la voyant pas s'ouvrir, levaient d'abord la tête pour voir si le capteur fonctionnait, puis nous regardaient : « Quelqu'un : "Par où ?" ». Un membre de mon trinôme (Martin) était placé face à cette porte coulissante et n'arrêtait pas de faire des gestes de la main pour indiquer aux passagers de faire le tour. Je lui demandais alors de se mettre dos à la porte pour indiquer aux passagers que la voie était fermée : cela ne fonctionnait pas beaucoup mieux (voir. *Illustrations n°7 & 8*).

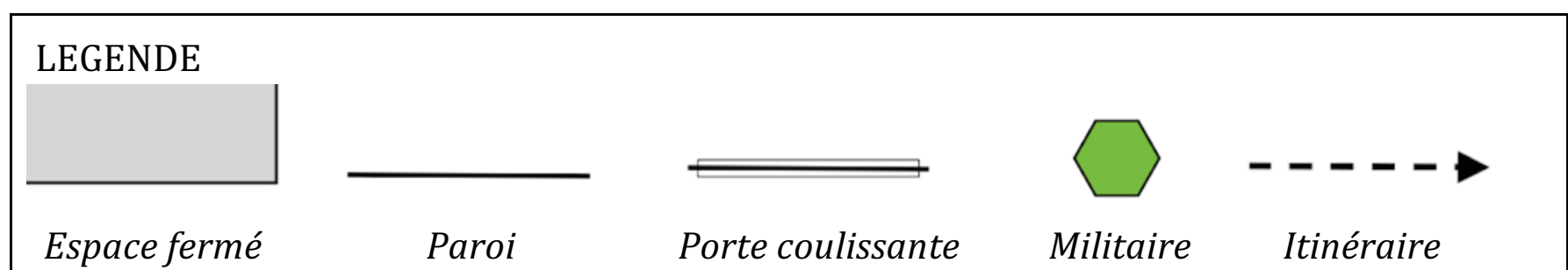
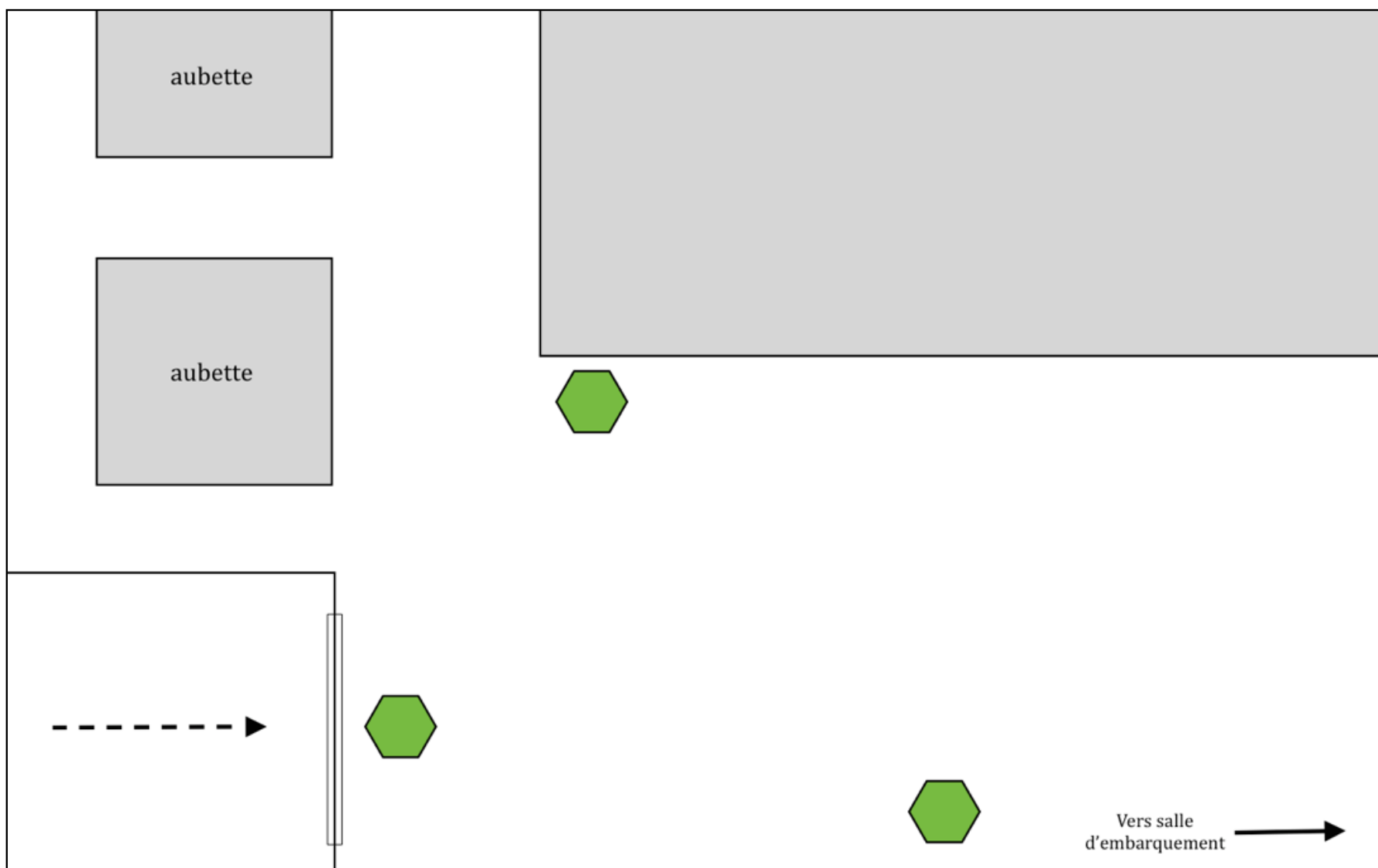


Illustration n° 7 – Schéma de la disposition derrière les aubettes



Illustration n° 8 – Martin devant la porte coulissante

Après le CTF, les passagers devaient nécessairement passer devant nous pour rejoindre la salle d'embarquement. Cependant, il arrivait régulièrement que des personnes stationnaient derrière les aubettes pour attendre les personnes avec lesquelles elles voyageaient. Lors de ces situations d'attente, je sentais beaucoup de nervosité chez certains passagers. Les personnes ne nous regardaient pas mais conservaient le visage tourné vers la ou les personnes qu'elles attendaient. En effet, si elles pouvaient éviter d'avoir une interaction seule avec nous, elles le faisaient. On se trouvait parfois devant des situations où des groupes attendaient d'être au complet pour rejoindre la salle d'embarquement. Une fois, un groupe attendait entre notre trinôme et les aubettes, et commençait à gêner la circulation des autres passagers. Luis me demanda discrètement "*on les enlève, on leur demande de partir ?*". Je lui répondis par la négative. En somme, je constatais que les personnes essayaient dans la mesure du possible de ne pas stationner au sein de notre dispositif triangulaire (voir. *Illustration n°9*).

Je constatais également que notre disposition en triangle n'invitait pas les voyageurs à s'y arrêter : il leur semblait possible de s'arrêter avant ou après mais pas entre nous. Par exemple, j'écris dans mes notes « [qu']*une personne stationne au milieu du trinôme. Justification de la personne "j'attends mon mari", et fait un geste de la main* ». Cette personne un peu âgée qui attendait son mari, ni tout à fait derrière les aubettes mais au milieu de notre dispositif dans une posture qui laissait entendre qu'elle allait continuer de marcher d'un moment à l'autre, se sentait obligée de devoir nous dire la raison pour laquelle elle s'arrêtait entre nous. Elle ne se sentait certainement pas à sa place pour essayer de nous donner ses raisons de son stationnement à cet emplacement. D'une certaine manière, en général j'avais l'impression que nous forcions les personnes à ne pas s'arrêter après le CTF jusqu'à la salle d'embarquement.

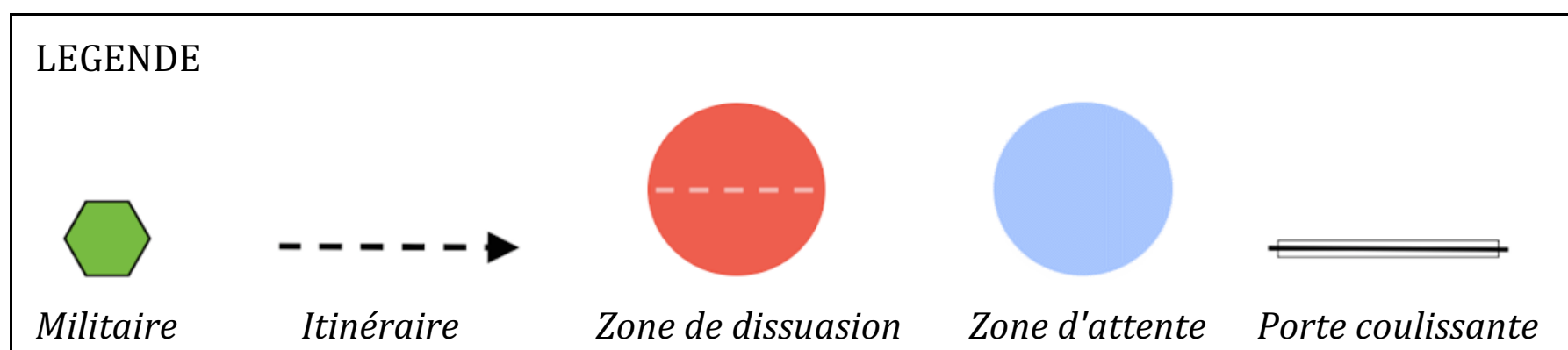
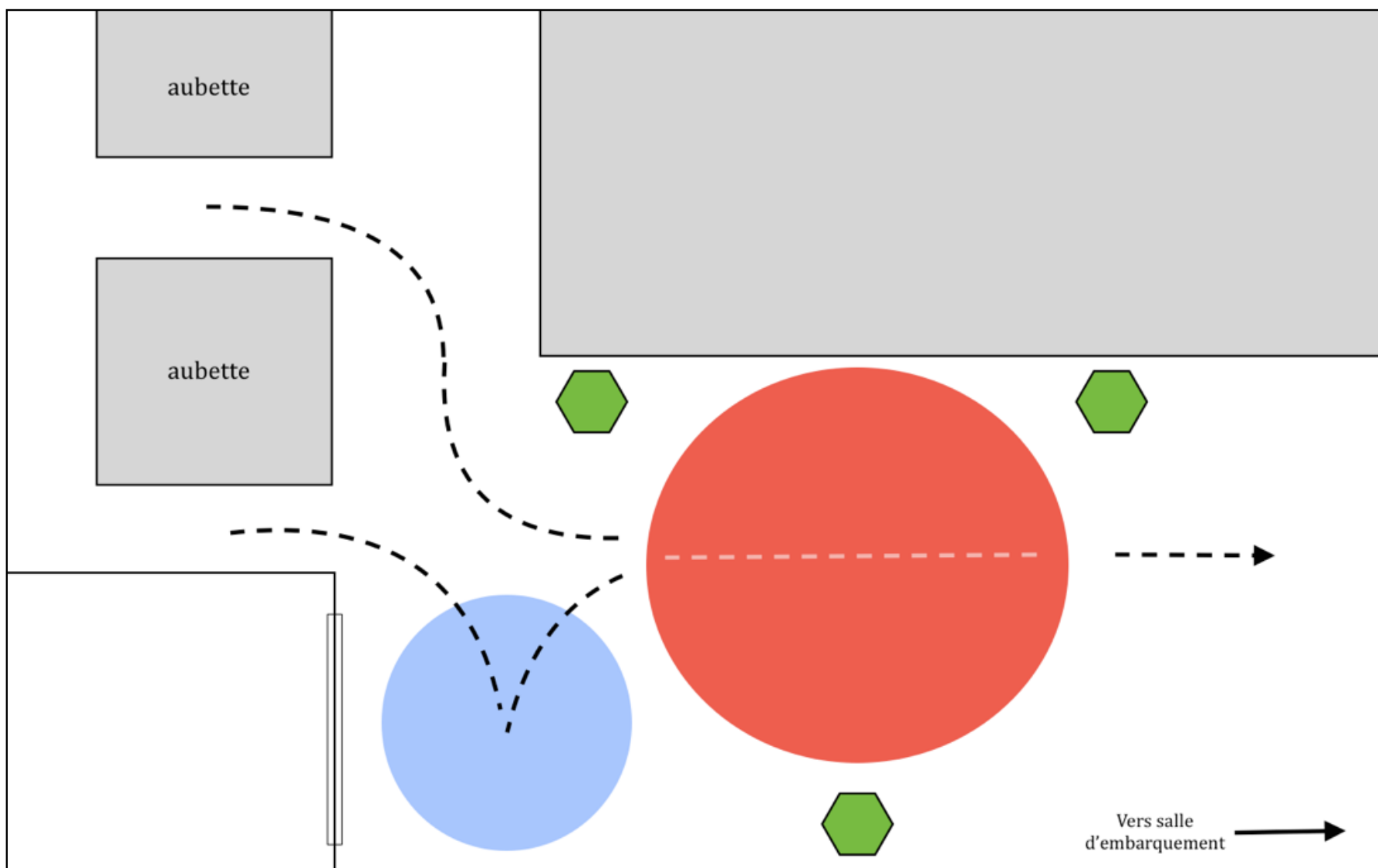


Illustration n° 9 – Schéma des zones de dissuasion/attente après les aubettes

Une fois le CTF passé, deux situations se présentent aux passagers, selon qu'ils sont seuls ou accompagnés. S'ils sont seuls, les passagers passent devant nous sans s'arrêter dans la zone de dissuasion. Lorsqu'ils s'y arrêtent, ils justifient généralement leur arrêt. S'ils sont accompagnés, il arrive qu'un des passagers attendent le ou les autres avec lesquels il voyage dans la zone d'attente, derrière la porte coulissante. Sinon, comme pour les personnes seules, elles passent par la zone de dissuasion et rejoignent celles et ceux avec qui ils voyagent dans la salle d'embarquement.

L'inconfort d'une jeune femme

Dans la continuité de cette situation derrière le CTF, nous étions donc disposés en triangle, lorsqu'une jeune femme passe seule devant nous :

« Une jeune fille (16-18ans) passe le contrôle transfrontière et remarque notre présence. Immédiatement, celle-ci baisse la tête et accélère légèrement le pas afin de ne plus avoir à nous voir, ou nous avoir à proximité. Au regard, de son attitude, un membre de mon trinôme s'adresse à elle (presque d'une façon moqueuse), en lui disant, "Il ne faut pas avoir peur mademoiselle...", celle-ci lui répond, à voix basse, presque de façon étouffée, "non non...". On ressent tout de même le malaise de la jeune femme, lors de son passage. Après coup, je n'ai pas été capable de dire s'il s'agissait d'un malaise ou d'une forme de timidité. Mais en situation, mon trinôme et moi-même, l'avons perçu comme un véritable malaise » (Aéroport de Nantes, 17/10/2014).

Cette situation se décompose en deux temps. Le premier temps correspond au moment où la jeune femme dépasse les aubettes et constate notre présence. Sa réaction est immédiate, elle baisse la tête pour fuir notre regard, et accélère le pas pour mettre de la distance. Ici, il n'y a rien d'implicite, la jeune femme n'arrive pas à (ou n'essaie pas de) dissimuler son embarras. Le second temps correspond à la réaction de Luis, un membre de mon trinôme. Si son ton semblait un peu moqueur, je vois alors à ce moment une tentative bienveillante de détendre la personne. Il fait un pas tout en s'adressant vers elle, mais celle-ci conserve sa tête baissée et recroquevillée dans ses épaules et derrière ses cheveux. Une fois qu'elle fut passée, Luis me regarde alors d'un air surpris et désemparé. Sans n'avoir rien fait, il regrettait que nous occasionnions de telles intimidations juste par notre présence.

Cette interaction montre qu'à notre emplacement, l'effet d'intimidation que nous produisons est envahissant pour cette jeune femme. La dimension du couloir ne lui permettant pas de mettre la distance qu'elle souhaiterait tenir avec nous, la conduit à adopter cette posture recroquevillée. La tentative de Luis de dédramatiser la mise en situation qu'elle se faisait, c'est-à-dire casser ses représentations intimidantes des militaires, en lui disant "Il ne faut pas avoir peur mademoiselle...", ne produit pas l'effet escompté. Au contraire,

sa réponse peut être interprétée comme un mécanisme de défense à un nouvel empiétement (verbal cette fois) des militaires.

Le trublion et les botanistes

D'autres situations montrent à l'inverse que certains d'entre nous sont parfois plus proactifs dans l'intimidation et les attitudes dissuasives. Nous étions alors en patrouille dans la gare de Nantes, quand le matin puis l'après-midi, nous fûmes confrontés à deux micro-situations d'interaction :

« Une personne ivre dans un train, et perturbant les voyageurs (notamment en ayant uriné sur les banquettes) fut débarqué à la gare de Nantes. Nous sommes arrivés avec les policiers pour "accueillir" la personne en question, déjà descendue du train par les contrôleurs SNCF. Bien qu'étant pris en charge par les policiers (questions et papiers d'identité), un membre de mon trinôme se tenait à côté du banc, debout sa matraque télescopique dans la main, prête à être déployée. C'est lui, avec l'aide d'un agent de police, qui s'est chargé de relever la personne affalée sur un banc pour l'accompagner jusqu'au poste de Police, situé devant la gare

(...)

L'après-midi, nous avons rencontré une situation similaire, quoique légèrement distincte. En effet, en passant devant deux jeunes assis sur un banc sur les quais, un membre de mon binôme a reconnu dans un de leurs sacs, du matériel nécessaire pour faire pousser des plantes comme le cannabis (lampes spéciales, etc.). La détention d'un tel matériel n'étant pas une infraction, nous avons attendu (tout en observant à distance) pour voir si les deux jeunes tenteraient de fumer des stupéfiants : en vain. Alors, à l'initiative des policiers, nous sommes allés à leur rencontre pour tenter de les intimider, et donc soit de les compromettre, soit de leur faire quitter l'édifice » (Gare de Nantes, 25/10/2014).

Dans la première situation, la police nous demande de rester légèrement à distance, mais suffisamment près pour jouer sur la dimension intimidante de notre présence. Lui pris la consigne très au sérieux, et me demanda s'il pouvait se poster à côté du banc sur lequel était installé l'individu. Je lui

autorisais et il se tenait alors à côté de la personne ivre, ne la quittait pas des yeux, d'une façon presque menaçante et provocatrice... Attendant le geste de trop pour intervenir. Si la personne s'était montrée agressive à bord du train, elle était alors en train de dessoûler sur le quai. A mes yeux, Luis se montrait très impatient que la situation dérape. En effet, durant l'intégralité de la mission à Nantes, j'avais constaté chez Luis une "envie d'action". La mission était particulièrement éprouvante de par sa lenteur, sa répétition et son inertie, et je comprenais que l'on puisse souhaiter plus "d'action". Luis en était alors au point limite, où s'il espérait de l'action, il fallait la provoquer. Ce qui n'arriva heureusement pas. Dans la seconde situation, c'est l'autre membre de mon trinôme, Martin, qui remarqua le matériel dans le sac des deux jeunes hommes. Aucun de nous (policiers compris) n'avait observé ces éléments. Lorsqu'il nous en informa, je voyais alors qu'il était content d'avoir vu ce que personne n'avait remarqué. J'avais d'ailleurs l'impression qu'il était, d'une certaine manière, un peu expert de la question. Au début, nous restions un peu éloignés d'eux pour voir s'ils allaient fumer quelque chose, puis comme rien ne se passait, les policiers allèrent poser des questions à ces deux jeunes. Comme pour l'exemple précédent, nous restâmes légèrement en retrait le temps de l'échange.

Si de telles conduites peuvent paraître critiquables, je retiens surtout que chaque situation est une occasion pour la patrouille de faire varier le quotidien de la mission. Chacune est appréhendée d'une façon permettant de "casser la routine" et de dé-coïncider avec le rythme de cette mission. Si théoriquement, ce type d'intervention rentre dans le cadre de la mission, dans la mesure où nous pouvons intervenir en assistance des forces de police (mais en s'éloignant par ailleurs de la lutte anti-terroriste), une attitude comme celle de Luis illustre selon moi la volonté de se déplacer plus avant dans le champ de l'action directe (l'intervention) pour sortir du champ d'action indirecte (la dissuasion et la prévention). Son envie d'action directe résulte selon moi de la perception qu'il se fait de la place à laquelle il a été assigné dans le cadre de la mission. À cette place (où l'action est indirecte), il ne se passe rien et l'ennui s'installe de plus en plus fortement dans la répétition des journées de patrouilles. On comprend donc qu'il cherche des prises qui lui permettraient de sortir de cet ennui, tout en assurant le

bien-fondé de son action directe, c'est-à-dire qu'elle ne serait pas jugée *déplacée* par moi, la police ou son binôme.

Un regard

Précédemment, j'ai présenté une interaction avec un passager qui disait "*les flingues... famas... j'aime pas du tout ce genre de trucs*" ». La question de notre armement en patrouille est effectivement l'objet de beaucoup d'attention. J'ai d'ailleurs déjà évoqué à ce propos, la légende urbaine selon laquelle nos armes n'étaient pas chargées. Je note ainsi :

« Au début d'une seconde patrouille effectuée le matin, étant chef de trinôme, j'approvisionne mon arme. Au même instant, une femme passe non loin de moi et regarde avec insistance (voire stupeur) ma gestuelle (ISTC). Elle ne me regarde presque plus, ses yeux fixent mon arme et le geste que je suis en train d'effectuer » (Gare de Nantes, 16/10/2014).

Lorsque nous partions en patrouille, après avoir perçu notre armement et nos munitions, je demandais à mon trinôme d'engager un chargeur sur l'armement, et cela seulement une fois que nous étions arrivé sur site²². Ce que j'appelle la gestuelle ISTC (Instruction sur le Tir de Combat), correspond à l'ensemble des bons gestes d'utilisation de l'arme. Alors que j'engageais un chargeur sur mon FAMAS, une femme nous croise sur le trottoir et fixe uniquement mon arme. Elle ne la quitte pas des yeux tout en marchant, à un tel point que s'il y avait eu un obstacle devant elle, elle ne l'aurait pas vu. On aurait presque dit que des fils invisibles reliaient les pupilles de ses yeux exorbités à mon arme.

Ce degré extrême d'attention, de focalisation et d'effarement recoupe l'idée de *prise*, où un individu est pris dans une relation avec autre-chose. *Entre-prise* avec l'objet que je manœuvrais, ce n'est pas tant nous (ou moi-même) qui étions au centre de son attention, mais mon arme en tant qu'actant en cela qu'il dispose « d'une capacité d'action » (Lévy J., Lussault M.,

²² Depuis 2015, sur le FAMAS se trouve un TOC (Témoin d'Obturation de Chambre) qui permet d'assurer que l'arme n'est pas armée, mais obstruée par ce témoin. Aussi, dès le départ du site les armes sont approvisionnées (mais non-armées, et équipée de leur TOC).

2013, p.51). La notion de manœuvre, en tant qu'elle exprime autant le maniement permettant le fonctionnement d'un appareil (une arme) que le mouvement tactique de soldats (en instruction comme en temps de guerre), implique qu'il s'agit normalement de quelque chose de caché et de réservé aux militaires. Aussi, le fait que cette manœuvre soit visible par des profanes dans l'espace public tend à montrer qu'elle n'y est pas à sa place habituelle. Parce qu'il tranche avec l'environnement dans lequel il se trouve, le maniement d'une arme surprend, étonne, effraye ou fascine ceux qui l'observent, et renvoie potentiellement aux représentations ou à l'imaginaire des choses qui se passent ailleurs (en instruction ou sur les théâtres de guerre). Ces actants invitent donc à élargir le champ de la place des militaires à ce qu'ils portent ainsi qu'aux gestes qu'ils font avec eux, et en particulier aux références symboliques qu'ils peuvent véhiculer pour les autres.

Conclusion

En conclusion de cette mission à Nantes, il est d'abord possible de retenir l'hétérogénéité des types de rapport de place avec les autres acteurs : avec mon chef de Groupe, avec la PAF, avec l'équipe de police de la gare et aussi avec les différents usagers. Avec mon chef de Groupe, il y avait une espèce d'ambivalence autour des savoir-être et des savoir-faire de la mission, que j'approuvais ou que je réprouvais, donc autour desquelles je me positionnais en tant qu'adjoint, et jeune Maréchal-des-logis. Avec la PAF, j'ai montré que le manque de reconnaissance (sous-entendu de légitimité d'être là, avec eux) et donc de leur position générale vis-à-vis des patrouilles, durcissait nos rapports de place sur un dérangement respectif. À l'inverse, la relation que nous entretenions avec les policiers de la gare était plus féconde. Éléments exogènes de la vie quotidienne qu'il pouvait y avoir à la gare, ils nous partageaient leur vision du monde sur les rôles de chacun, et notamment la sécurité. C'est dans ce sens, qu'un d'eux nous parle au début de la mission d'une "faune" particulière à Nantes. Enfin, les différentes interactions (directes ou non) avec les usagers donnent aussi à voir quantité de jeux de places. Les propos indirects sur la patrouille cultivent notre représentation du monde des usagers, ils *ne tombent pas dans les oreilles de sourds*. Les propos directs expriment une singularité individuelle sous couvert de l'ironie et de l'implicite, et évitent ainsi une forme de justice socio-spatiale. Chacun arrange ainsi ses discours en un *dit-mentionnement* de circonstance afin de construire une intersubjectivité qui puissent éviter que soit appliquées d'éventuelles sanctions envers les places occupées.

Ensuite, il est possible d'affirmer que ces interactions n'en restent pas moins que des désignations/assignations qui s'expriment parfois violemment, comme lorsque l'on perçoit une obligation des usagers de dire "bonjour" ou lorsque le dispositif triangulaire dissuade le stationnement et force au déplacement. Mais cette violence s'exprime aussi à notre rencontre, comme lorsque Luis se trouve désemparé face à l'intimidation qu'il provoque malgré lui. Pour lui, la mise à distance qu'il essuie de la jeune femme dé-coïncide avec l'idée qu'il se faisait des conséquences de notre présence. Si cette violence est parfois recherchée dans des opportunités que la patrouille saisie pour casser la routine et l'ennui, des dé-coïncidences s'expriment partout : par des

intermédiaires (comme les enfants) qui forcent au dé-placement (des parents), dans la manière de communiquer au geste et avec peu de mots des militaires avec les usagers (ce qui est coïncidant entre militaires) ou dans le flou interprétatif des intentions de certaines conduites citadines (que nous reconstituons *nolens volens* avec notre propre mise en sens). Ces dé-coïncidences impliquent ou participent toujours des dé-placements, car ce qui est coïncidant est conforme aux places, et cela quel que soit le point de vue (le nôtre ou celui des autres).

Enfin, cette idée permet de poser une lecture inversée de la situation. Ainsi, lorsque nous sommes derrière les aubettes du CTF, l'idée que j'ai alors de notre place est fragilisée (par l'ennui, les interrogations sur notre utilité, etc.), mais je me raccroche en la signifiant comme étant l'incarnation de la frontière : c'est l'emplacement où je suis auquel j'attribue alors une importante valeur symbolique. Lorsque l'on est enfermé dans les conditions de notre place, les mises en sens que nous nous formulons sont des micro dé-placements qui restent des artefacts rassurants et sécurisants pour ce que nous faisons, à un moment donné et à un endroit donné.

III. PAU (février-mars 2016)

Ce terrain est le premier que je réalise pendant ma thèse. La rédaction de mon "carnet de mission" a fait l'objet d'une rédaction poussée, et moins fragmentaire que lors des missions de Nice et de Nantes. La présentation des éléments ne suit pas nécessairement la rédaction du carnet. Néanmoins, la pagination indiquée fait référence à celle du carnet.

La mission Sentinelle de Pau est la quatrième mission sur le territoire national auquel je participe, et la troisième travaillée en détail ici (la première étant celle introduisant les *Prolégomènes*). Toujours Maréchal-des-logis mais cette fois en tant que Chef de groupe, je suis responsable du détachement de neuf réservistes (dont moi-même) engagés pour la mission. Dans le cadre de l'opération Sentinelle, la mission des réservistes consiste alors à soulager durant quinze jours les éléments du 1^{er} RHP déjà engagés en opération sur les sites de Pau et de Bordeaux. Cette mission est la première que je réalise après l'année noire de 2015. En effet, l'année précédant la mission, la France connaît toute une série d'attaques terroristes qui débutent par celles de Charlie Hebdo, de Montrouge et de l'Hyper-casher en Île-de-France en janvier. Puis se succèdent une attaque à l'arme blanche sur des militaires en patrouille à Nice en février²³, une tentative d'attaque à Villejuif en avril²⁴, l'attaque du Thalys en août, et les attaques du 13 novembre 2015 autour du Stade de France, dans le Bataclan et sur des terrasses parisiennes. Durant cette même année, on dénombre également toute une série de tentatives d'attentats. Au début de l'année suivante, en janvier 2016 se succèdent, une attaque à la voiture bélier contre

²³ *Le Monde*, « Ce que l'on sait de l'agression de trois militaires à Nice » (en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2015/02/03/trois-militaires-agresses-a-l-arme-blanche-a-nice_4569043_3224.html ; publié le 03/02/2015).

²⁴ *Le Monde*, « La police déjoue fortuitement un projet d'attentat à Villejuif » (en ligne : https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2015/04/22/un-projet-d-attentat-dejoue-par-hasard-a-paris_4620330_1653578.html ; publié le 22/04/2015).

des militaires en surveillance devant la mosquée de Valence²⁵, une attaque au hachoir contre des policiers à Paris²⁶, et une tentative de meurtre à la machette contre un enseignant de confession juive à Marseille²⁷. Tous ces éléments, par leur nombre, leur intensité et leur diversité dans les modes opératoires, donnent une idée du contexte opérationnel tendu dans lequel nous étions.

Après la traditionnelle MCP, l'unité de réserve se mit aux ordres du Chef (ou Maréchal-des-logis Chef) Noâm, qui est l'adjoint du CDS de l'ensemble de la mission (Pau et Bordeaux), et qui commande le détachement stationné à Pau. Nous rejoignîmes alors le site d'hébergement de Pau, plus précisément à l'ETAP (École des Troupes Aéroportées) :

« Tout d'abord, au camp (à l'ETAP), nous sommes logés dans un bâtiment situé à l'extrémité Ouest (à l'opposé de l'entrée du camp). (...). Dans ce bâtiment, nous occupons deux étages, mais pas entièrement. Au Rdc se trouve le bureau/chambre du CDS et l'espace commun du détachement qui regroupe depuis l'entrée jusqu'au fond, un espace de repos/détente/dîner, où se trouve également la télévision ainsi que la console de jeux-vidéos (une PS4 – élément sur lequel je reviendrai) ; puis nous avons la chambre de l'armurier de garde et enfin l'espace où se situent à la fois la cuisine et le râtelier d'armes » (p.21-22).

²⁵ *Le Monde*, « La piste terroriste pour l'instant écartée concernant l'attaque de militaires à Valence » (en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/01/01/un-vehicule-fonce-sur-des-militaires-devant-la-grande-mosquee-de-valence_4840812_3224.html ; publié le : 01/01/2016) ; *Libération*, « Un homme fonce avec sa voiture sur des militaires en faction devant la mosquée de Valence » (en ligne : https://www.liberation.fr/france/2016/01/01/un-homme-fonce-avec-sa-voiture-sur-des-militaires-en-faction-devant-la-mosquee-de-valence_1423899 ; publié le : 01/01/2016).

²⁶ *Le Monde*, « L'homme tué devant le commissariat de Barbès a été identifié » (en ligne : https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/01/07/un-homme-abattu-devant-un-commissariat-de-police-du-xviii-e-arrondissement-de-paris_4843310_1653578.html ; publié le : 07/01/2016).

²⁷ *Le Monde*, « L'auteur de l'agression antisémite à Marseille dit avoir agi "au nom de l'Etat islamique" » (en ligne : https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/01/11/cazeneuve-denonce-l-agression-d-un-enseignant-juif-par-un-adolescent-a-marseille_4845182_1653578.html ; publié le : 11/01/2016).

Il s'agissait d'un bâtiment pour les unités de passage, que nous avions uniquement pour nous. Une fois installé, le Chef Noâm composa les groupes. Dans le mien, nous étions quatre : deux militaires d'active, le Brigadier (Bri) Mathieu et le Première Classe (1Cl) Charlie, et deux personnels de réserve, le Bri Bertrand et moi-même. Le Chef me présenta ensuite notre mission. Elle consistait à suivre deux types de créneaux horaires : des patrouilles dynamiques en véhicules dans le centre-ville de Pau (pendant une heure environs), et/ou des surveillances statiques à pied devant la synagogue de Pau (dont la durée pouvait varier).

Contrairement aux deux missions précédentes, j'articulerais un peu différemment la présentation des observations réalisées lors de cette mission, tout en conservant trois temps distincts. Le premier temps présente spécifiquement mes observations sur les jeux de places au sein du détachement entre les réservistes, mais aussi entre réservistes et militaires d'active. Le deuxième temps aborde les éléments relatifs à ma place "en tant que" Chef de groupe dans la mesure où c'est la première fois que je commande plus qu'une équipe en opération. Enfin, le troisième temps traite en particulier des relations avec les citoyens en s'articulant en trois sous-parties. Comme pour Nice et Nantes, la première présente l'ordinaire des patrouilles à Pau, en particulier concernant ce qu'il se passe dans la rue devant la synagogue. Puis les deux sous-parties sont comparables aux situations remarquables évoquées auparavant à ceci près que la deuxième aborde la question du caractère suspect de certaines situations, et la troisième présente des situations spécifiquement rencontrées avec la communauté juive.

A. Jeux de places au sein du détachement

Ici seront présentées les relations au sein du détachement. Une première sous-partie traite des jeux de place plutôt conflictuels que ce soit entre réservistes, au prisme de leurs motivations, ou entre réservistes et militaires d'active notamment à partir des représentations de la façon dont un militaire doit se conduire. Une deuxième sous-partie présente quelques situations mettant en jeu des emplacements qui, pour l'essentiel, ont eu lieu au sein de l'espace commun du site où nous étions logés.

Le savoir-être : de la désignation à la mise à l'écart

Comme je l'ai précisé précédemment, pour cette mission, j'étais le responsable du détachement de réservistes. Désormais sous-officier, j'adoptais alors une position davantage distancié vis-à-vis du reste de l'unité (je reviendrai plus explicitement sur ce point ultérieurement). Aussi, mes premières observations se portèrent sur le détachement de réserviste lors de la MCP :

« Ne connaissant pas les réservistes du rang, j'ai vite appris à les connaître et déceler leur mentalité. J'ai sous mes ordres un Brigadier-Chef, un Brigadier et six 1Cl dont une fille » (p.3).

Avant qu'il nous soit indiqué le site auquel nous allions chacun être assigné, nous attendions devant un bâtiment du régiment où les 1Cl discutaient. Tout au moins les cinq garçons car la fille ne discutait pas avec eux. Elle se tenait à l'écart. Je note à ce propos :

« Concernant ce même groupe de garçons (dont je n'en récupérerai que deux), il est intéressant de souligner que j'avais remarqué les "suiveurs" (ceux qui rigolent mais ne parlent pas), mais j'avais du mal encore à vraiment distinguer le ou les leaders. C'est lorsque le Chef Fabrice les a vu revenir de loin, qu'il m'a dit "lui, c'est le leader. Il va te casser les couilles toute la mission si tu le brises pas maintenant". Depuis cette remarque, j'ai effectivement souligné la prédominance du discours de ce 1er Classe sur les autres et son poids » (p.7-8).

Ledit leader se retrouvait avec moi sur le site de Pau, et je n'ai jamais eu besoin de le "briser", car sans les "suiveurs" il ne m'a jamais posé de

problèmes. Cependant, ce qui est intéressant de remarquer, c'est l'exclusion de la 1Cl féminine²⁸. Je notais à ce sujet :

« cette dernière n'était pas particulièrement intégrée au groupe des cinq autres garçons. En effet, le groupe, rassemblé autour de un ou deux "leaders", se trouve être assez fermé de par la mentalité, l'esprit et même leurs ambitions quant à la mission. Esprit que la féminine ne partage pas » (p.3-4).

L'esprit que je mentionne, c'est plus exactement les intentions des membres du groupe de garçons. J'ai constaté que ce groupe avait des motivations bien particulières pour partir en mission. Il ne s'agissait ni d'argent, ni de patriotisme mais de sexe. J'écris que ce groupe de garçons :

« dispose de codes et d'une culture partagée propre. Ils attendent de cette mission des occasions (à mes yeux) peu louables. Généralement construite sur un format d'un jour de patrouille puis un jour de QL (Quartier Libre), la mission Sentinelle (ou Vigipirate) leur permet d'avoir des jours à leur disposition pour se reposer. Il se trouve que certains d'entre eux, plus que d'autres, et de façon non dissimulée, projettent d'utiliser ses permissions afin de profiter des services de prostituées, de fréquenter des clubs libertins ou de rencontrer des filles avec lesquelles ils pourraient coucher. En somme, ces jeunes cherchent à bénéficier de leur temps libre au travers de motivations sexuelles. On a ici le stéréotype du soldat obsédé par le sexe (dans la mesure où ils vivent essentiellement qu'entre garçons). Stéréotype renforcé par le fait que certains disposent même d'une quantité "impressionnante" de films pornographiques sur leurs ordinateurs » (p.4-5).

Comme l'explique Christophe Pajon, la place des femmes au sein du métier de militaire est surtout relative à sa dimension virile, dans la mesure où « leur présence viendrait rompre un "entre-soi" masculin, et potentiellement la cohésion. La sexualité viendrait encore rendre plus problématique leur présence » (Pajon C., 2016, §10). C'est précisément la mise à l'écart de cette

²⁸ On ne parle pas de femmes ou de filles dans l'Armée, mais du personnel féminin, et dans ce cas d'une "féminine".

féminine d'un entre-soi masculin que j'ai perçu en mission, précisément parce qu'ils évoquaient ces motivations sexuelles. Je ne peux pas dire s'ils étaient effectivement tous dans ce cas, mais à les écouter ils étaient, semble-t-il, sur la même longueur d'onde. Cette discussion entre eux, est à mon sens un jeu de monstration de sa masculinité, en tant que « manières d'être un homme » (Prieur C., Dupont L., 2012, §40) qui est notamment permit par les représentations partagées que l'espace militaire est viril. Par extension, il semble que c'est en s'appropriant l'espace-temps même de la mission, en s'y projetant par ce que chacun fera de son QL, qui favorise ces expressions collectives de leur masculinité, et donc la production d'un "entre-soi". C'est la raison pour laquelle, la jeune féminine (s')est exclue du groupe :

« Elle ne partage pas leur esprit, et encore moins leurs projets. Sans l'avoir directement vu ou entendu, je pense pouvoir dire qu'elle s'est indignée de leur attitude (et de leurs projets) en face d'eux, les a repris et a tenté de les raisonner. Ils l'ont alors écarté des discussions, et est alors apparue une fracture nette entre ce groupe et la féminine. (...) elle s'est rapprochée des cadres de contact (notamment le Brigadier Bertrand) avec lequel, il semblerait qu'elle ait beaucoup échangé : celui-ci éprouvant sûrement le même désintérêt que la troupe. (...) le groupe de cinq soldats en cercle, avec leurs gestes et leurs codes ; et plus loin, le Brigadier et la 1ère Classe à discuter » (p.6-7).

Cet extrait montre d'abord que je construis ma mise en situation de l'exclusion de cette féminine à partir de ma propre interprétation des places (pré-occupées en mission dont chacun se revendique). Ensuite, il montre qu'une mise à distance subie ou souhaitée implique par ailleurs une remise à proximité d'autrui. En l'occurrence, je suppose qu'elle se rapproche du Bri Bertrand parce qu'ils semblent échanger sur leur désapprobation des centres d'intérêt du groupe, et du fait que ce n'est pas digne d'un militaire de tenir de tels propos.

Revenons sur les motivations sexuelles du groupe de réserviste. Au-delà de mon désœuvrement d'alors, je me suis donc aperçu que ces missions Sentinelle ou Vigipirate offrent à ces réservistes un espace de possibilités plus large que dans leur vie civile. En effet, lorsque je précise qu'ils

"avouent" de façon non dissimulée leurs intentions, je veux dire qu'ils ne le cachent pas aux autres membres du détachement. En revanche, lorsque l'on aborde avec eux la question de leur petite copine, ils ne désarment pas :

« [Ils] ne se cachent pas pour dire qu'ils ont une copine : remarque que les autres condamnent par principe mais sans aller plus loin (je pense d'ailleurs que cette retenue est consciente et pensée afin de ne pas diviser le groupe et/ou créer de discorde) » (p.5)

S'ils semblent effectivement afficher sans détour leurs intentions aux membres du détachement, ils ne le disent pas à leur petite copine. J'interprète cela comme une espèce de hors-quotidien. Puisque les missions Vigipirate/Sentinelle se déroulent dans les principales villes françaises, c'est-à-dire dans un environnement connu (sans valeur exotique) mais pas nécessairement familier (loin de la vie civile et militaire traditionnelle, etc.), les opérations sont des périodes hors de la vie quotidienne (hors du rythme et du lieu de vie habituel) mais dans un contexte familier (les villes francophones). Ces opérations intérieures leur donnent apparemment l'occasion de satisfaire leur libido et de s'aventurer dans des pratiques qu'ils n'auraient pas dans leur vie quotidienne (à cause de la famille, de leur petite amie/épouse, etc.).

« Cet espace-temps de la mission offre donc des contraintes (nouvelles et différentes de la vie civile) mais également des libertés, voire même des opportunités de réalisation de fantasmes. Hors du monde civil, ils appartiennent à un univers dans lequel le champ des possibles est différent. Souvent loin de chez eux, dans une ville qu'ils ne connaissent pas, avec des personnes d'un univers (l'armée) que leur monde civil et personnel ne connaît (ni ne fréquente) pas, ils se sentent en mesure de pouvoir réaliser les projets qu'ils souhaitent. Ils occupent ainsi une place au sein de l'institution avec ses contraintes (celles de la mission), qui parallèlement leur offre des opportunités inédites et très peu contraignantes socialement. De même, une fois qu'ils sont rassemblés avec des personnes d'actives, ces motivations sont renforcées car elles sont parfois communes. Ces projets/ambitions sont des sujets récurrents du groupe autour duquel ils organisent des stratégies, des blagues, etc. » (p.5-6).

En cela, c'est aussi une sorte de dé-placement dans leur propre vie, où ce qui se passe en mission reste en mission. Le déplacement en opération (départ en mission) est, sous-couvert de la mission, un dé-placement dans un autre registre que celui pour lequel ils semblent se déplacer pour leur famille, leur proche ou leur conjointe : le *dit-mentionnement* qu'ils semblent produire à leur rencontre, n'est pas celui qu'ils se donnent entre eux en mission. Je précise dans mes notes que les opportunités que représente la mission sont « *très peu contraignantes socialement* », car la condamnation « *par principe* » que j'évoquais plus haut, est assez faible auprès des autres militaires qui n'expriment pas de telles intentions. En effet, ces autres ne condamnent pas davantage ces intentions, car *in fine*, ce ne sont pas "leurs affaires" ou, plus exactement, "ils font ce qu'ils veulent de leur quartier libre tant que cela n'a pas d'impacts sur la mission". C'est bien la dimension extraconjugale qui est importante car d'autres militaires (célibataires) du détachement profitent aussi de leur quartier libre pour sortir boire un verre, et souvent flirter avec des filles qu'ils rencontrent sur Tinder²⁹.

Deux autres exemples présentent des situations de désignation et d'assignation à l'écart, parce que les écartés sont considérés par les écartants comme n'étant pas à leur place "en tant que" militaire. Précisément, ces exclusions symboliques sont relatives à l'état d'esprit et au savoir-être militaire.

La première situation concerne le Brigadier-Chef (BCh) Reynold. Ancien militaire d'active dans le Troupes de Marines, il rejoint la Réserve quelques temps après moi, et se retrouve avec moi à Pau.

« Je ne m'étais pas fait d'opinion à son sujet mais j'avais remarqué sa discrétion au régiment, en comparaison des autres BCh. Mais depuis la MCP des 20 & 21 février, j'ai eu quelques échos à son sujet plutôt négatifs. D'abord, certains m'avaient dit ne pas comprendre ce BCh, qu'ils ne voyaient pas pourquoi il servait dans l'armée, qu'il ne servait

²⁹ Tinder est une application smartphone de rencontre pour célibataires.

à rien, que l'on ne pouvait pas compter sur lui, ni lui faire confiance » (p.13).

J'ai plutôt tendance à me méfier des paroles rapportées sur les uns ou les autres, surtout dans la réserve. Cependant, une fois arrivé sur le site de Pau, je suis en train de prendre en compte le matériel auprès du BCh Siegfried quand le BCh Reynold nous rejoint :

« Le BCh Reynold vient me chercher pendant que je perçois le matériel. N'ayant pas eu le temps de dire un mot (ni lui), le BCh Siegfried l'envoie sur les roses : "t'es toujours dans mes pattes... casses toi..." puis des remarques à propos de son côté fouineur. Il semblerait que le BCh Siegfried connaisse le BCh Reynold lors d'une précédente mission et se soit fait son avis sur lui » (p.9).

Les remarques du BCh Siegfried disent deux choses : la première, "tu n'es pas à ta place là maintenant, tu nous dérange, va-t'en", et la seconde, "je te connais, tu ne devrais pas porter l'uniforme". Il y a donc deux accusations : celle sur sa présence lors des perceptions du matériel qui ne le concernent pas, et celle sur son comportement général, « son côté fouineur » et les sous-entendus du BCh Siegfried par son « "t'es toujours..." ». La situation d'interaction tendait donc à confirmer les "ouï-dire" à propos du BCh Reynold. Puis je note :

« Depuis que nous sommes déployés, j'ai effectivement remarqué une attitude "encombrante" ou plutôt "parasitante"[sic] du BCh dans son action. Plusieurs fois, j'ai dû lui faire remarquer explicitement ce qui relevait de mon travail et du sien, poser les limites de son action et ce qui relevait de nos domaines de compétences respectifs » (p.13-14).

Le BCh Reynold est perçu, par moi-même comme par les autres, comme n'étant pas à sa place. Les *dit-mentionnements* que j'entends des autres à propos du BCh Reynold balisent déjà en anticipation mes futures interactions. Ils (me) mettent déjà en situation le rapport de place que j'aurais avec lui. En effet, je constate ensuite que les difficultés qu'il rencontre pour tenir son rôle, obligent les autres à le reprendre, et donc le sanctionnent en le désavouant (par des "on-dit"), en l'accusant ("*t'es toujours...*") ou en le recadrant (de ma part). Ces sanctions sont des avertissements sur le fait qu'il ne sache pas tenir sa place, son rôle "en tant que" Brigadier-Chef. Elles le

désignent, le rappellent à l'ordre, et le somment d'y répondre car il n'est pas à sa place.

L'autre situation a lieu à la toute fin de la mission. Je résume ses conditions : lorsque nous partons en mission, nous percevons parfois du matériel qu'il faut rendre avant de définitivement quitter le régiment et rentrer chez nous. Je fais donc un point sur le matériel avec l'équipe de Pau, et j'appelle ceux de Bordeaux pour leur rappeler de ne rien oublier. En l'occurrence, il s'agissait de gilets de combat. Une fois arrivé à Tarbes, alors que je comptais le nombre total de gilets, il m'en manquait un :

« je demandais individuellement à chacun s'il l'avait rendu. Il ne fallut pas longtemps pour déduire, puis m'apercevoir qu'effectivement c'était celui du 1Cl Vincent. Je ne sais pas si je pourrai formuler mon sentiment à l'égard de ce 1Cl... Jeune engagé, le 1Cl Vincent, est particulièrement mou, flasque, amorphe et très apathique. (...). Plus encore que ces quelques adjectifs, on sent dans la posture de son corps la langueur, son regard est vide et endormi, les paupières lourdes, le son de sa voix pâteuse (...). Donc lorsque je m'adresse à lui, je lui demande "Vincent ?! Tu as rendu ton gilet ?". Sans mots, il se met à chercher dans son sac, (...) puis, après quelques instants il se représente à moi et de son regard vide, il me dit sans détours ni angoisses, "Je l'ai oublié à Bordeaux, Maréchal-des-logis". J'ai cru que mon cerveau allait exploser sous l'effet de la pression sanguine. Je bouillais tellement que je n'ai pas pu me retenir. Blasé, je lance un : "Oh... mais quel con..." et me claque la paume de la main sur le front, de dépit. Nous avons finalement réglé ce problème, mais ne serait-ce que d'écrire ces lignes, cela m'énerve encore. J'estime justement que ce genre de personnes n'a pas sa place dans la réserve et encore moins dans l'armée : ces personnes qui ne "percutent pas", autrement dit, celles qui ne sont pas réveillées, ni actives. Je préfère quelqu'un qui fait mal et que je peux former, que celles et ceux qui ne font pas, qui ne sont pas là : inertes » (p.80-82).

Ce très long extrait est brut et sans détours sur mon aigreur à ce moment-là. Cependant, cette animosité n'est pas tant contre le fait que le 1Cl Vincent oublie son gilet de combat, mais davantage envers son attitude impassible. Il arrive à tout le monde de faire des erreurs, moi le premier, mais c'est alors le fait qu'il ne soit pas davantage impliqué qui m'énerve. Je réprouvais le fait

que ceux qui s'engagent dans la réserve ne se sentent pas concernés par ce qu'ils faisaient, qu'ils ne "percutent pas"³⁰. Au-delà de l'oubli, c'est ce type de comportements, ce type (Schütz A., 1987) d'état d'esprit que j'estime ne pas avoir leur place au sein de la réserve. Par association, ce sont aussi les procédures de recrutement que je condamne et qui, par exemple, m'invitent depuis à tenir des discours en faveur d'une sélection plus assidue des profils de ceux qui souhaitent s'engager dans la réserve.

Ces quelques exemples donnent ainsi à voir des jeux de place en lien avec le "métier", et en particulier avec le savoir-être, c'est-à-dire la conformité au rôle attendu. Les conduites du BCh Reynold et du 1Cl Vincent ne répondent pas aux attentes de la place qu'ils occupent, et sont ainsi désignés comme tel par les autres (leurs collègues comme leur hiérarchie). De même, le cas du groupe de réservistes expliquant qu'ils partent en mission notamment pour des motivations sexuelles rentre aussi dans ce cas. En effet, leur attitude est jugée indigne d'une attitude militaire par la féminine. De même, si l'infidélité assumée n'est pas jugée *dé-placée vis-à-vis* de la mission ou des codes de l'institution militaire, elle montre cependant qu'il y a bien un dé-placement en dehors de la relation de concubinage. La raison d'être là n'est plus professionnelle mais sexuelle. Ces désignations et assignations hors du savoir-être militaire montre surtout que les identités sont multiples. Selon le contexte, on *dit-mentionne* cette identité de soi pour soi et pour les autres de manière différente.

³⁰ L'expression est une métaphore militaire. Au tir, lorsqu'une munition ne percute pas, c'est qu'elle est défectueuse. Il n'y pas d'explosion dans l'étui, donc l'ogive ne part pas. Pour ainsi dire, lorsque des ordres sont donnés, il faut que cela "percute" qu'il y ait une réaction.

À propos des emplacements

En mission, il y a des emplacements, des endroits que les corps occupent physiquement dans l'espace, qui font l'objet d'une lutte des places (Lussault M., 2009). Je présenterai ici les exemples, des places assises en voiture et celles dans l'espace de vie commun du site d'hébergement.

Concernant les places en voiture, je commence par présenter les normes d'usage au sein de l'habitacle lorsque nous utilisons la voiture dans un cadre opérationnel :

« En voiture, lorsque nous allons patrouiller ou lorsque nous nous dirigeons vers le réfectoire je m'installe systématiquement devant à droite du conducteur, côté passager. Je monte devant car je suis le chef d'équipe, et mes gars ne comprendraient pas pourquoi je m'installerais derrière. Le conducteur, le Bri Mathieu (...) conduit le véhicule et dispose de "droits" ou des avantages à être conducteur (un peu comme à chaque fois qu'une personne conduit) : il choisit la musique (qui personnellement ne me dérange pas), son style de conduite, se permet des remarques sur les autres automobilistes, etc. » (p.24-25).

Il y a donc deux places : celle du Bri Mathieu qui, à la place du conducteur, est maître en son royaume (celle de la voiture), et la mienne qui, en tant que co-pilote et Chef de Groupe, détermine les itinéraires, les départs, etc. Cependant, ces places, et notamment la mienne, ne sont valables que dans le cadre de la mission. Ainsi :

« lorsque nous sommes rentrés de QL, c'est un ami du Bri Bertrand qui nous a ramenés : de quel droit aurais-je pu prétendre m'asseoir devant comme co-pilote (à la place de Bertrand) ? Nous étions en QL (en civil), dans une voiture civile, celle d'un ami de Bertrand, etc. » (p.27).

Dans ce cas, je ne pouvais aucunement prétendre m'asseoir à la place de co-pilote, car aucun de mes rôles (Chef de groupe, co-pilote en patrouille véhiculée, etc.) ne rentraient en ligne de compte.

Si l'exemple de la voiture résonne comme une évidence, celui des emplacements devant la télé est plus ambigu. Comme je l'écrivais plus haut, le site d'hébergement est articulé autour d'un espace de vie commun dans lequel se trouvent l'armurerie et l'espace du garde faisceaux (personne en

charge de surveiller le râtelier d'armes de jour et de nuit), la cuisine, la table pour petit déjeuner et dîner, et un "espace télé". Celui-ci comprend un meuble télé avec une console de jeux-vidéo (une PS4 ramenée par un militaire d'active), une table basse ainsi que quelques chaises et fauteuils.

« Primo, (...) les sièges sont pour moitié disposés en arc de cercle devant la télé, deuxio certaines chaises sont plus confortables que d'autres, elles-mêmes moins que les fauteuils, etc. À partir de là, l'emplacement des uns et des autres, leurs implications "avec" la télé, révèlent leur place au-delà du système hiérarchique de l'institution. Dans ce micro espace devant la télé, un entrecroisement complexe de "lois" s'y entrecroquent et le régulent. Par exemple, si tous les sièges sont occupés devant la télé et que je souhaite la regarder, alors j'irai trouver l'emplacement que je juge le meilleur. Mais si quelqu'un quitte un siège, je le prends sauf si la personne joue à la console auquel cas je lui laisse sa place, si c'est le Chef de détachement, si c'est l'armurier car il doit nécessairement rester dans la pièce (sauf exception), ou si la personne juge l'occupation de sa place injuste du fait de son absence pas assez longue pour qu'elle puisse être jugée libre, etc. Mais devant la télé, il n'y a pas vraiment d'importance de grade sauf si le gradé ou le subordonné pose en bien ou mal la légitimité (ou non) de s'asseoir à tel ou tel endroit ; auquel cas les autres membres jugeront étrange de prétendre vouloir s'asseoir à tel endroit pour le seul motif de son grade. Mais il m'est arrivé de prendre des sièges vacants (même peu de temps) sans que cela me soit reproché de "vol" par exemple : me déplaçant ainsi jusqu'à la place, l'emplacement que je juge le meilleur de tous. De même, comme en dehors de l'institution militaire (comme pour le conducteur de la voiture), celui qui dispose de la télécommande (comme artefact de pouvoir, symbole de son implication avec la télé, ou comme sceptre du droit le plus légitime à regarder la télé), s'installe et se conforte dans l'emplacement qu'il occupe ainsi que dans sa place de principal spectateur » (p.25-26).

C'est ainsi tout un ballet qui a lieu autour de la télé, avec les chaises et les fauteuils, et les multiples implications "par" la télé (la télécommande, la nature du programme ou les jeux-vidéos). Cependant, le jeu de chaises musicales n'est pas relatif aux autres places occupées par ailleurs : elles ne

s'exercent pas, ou bien moins fortement ici. Certes il est parfois arrivé que le Chef abuse de sa position de chef pour réquisitionner la télévision et s'installer, mais cela était toujours sur un demi-ton presque absurde, car sous-entendant "je suis le Chef, je veux la télé, mais ce n'est pas non plus au titre de Chef que je la veux, j'abuse uniquement de mon rang". L'idée ici est de montrer que l'espace de détente arrondi les relations hiérarchiques sans les mettre à mal pour autant. Au contraire, les jeux de place et de pouvoir conventionnels de la hiérarchie militaire peuvent néanmoins s'immiscer jusque dans l'espace du téléspectateur/joueur :

« La playstation 4. Elle trône dans la salle de repos et n'arrête pas vraiment de tourner. Entre ceux qui sont de QL, ceux de repos entre les différentes sorties et parfois le Chef, les manettes tournent. Et je note que selon les niveaux des joueurs, et les intérêts différents selon les jeux, comme des clans se forment : les novices, les expérimentés selon les jeux, les goûts, etc. Ces clans ne se superposent pas, s'entrecroisent indépendamment des grades de chacun. Mais chose intéressante, à un moment, le Chef rentre dans la salle commune et voit le Bri Mathieu jouer. Il joue pas mal (un peu trop), et le Chef lui lance "tu ne vas pas à St Maixent cet été ? Tu devrais réviser au lieu de jouer !". Le rappel à l'ordre du Chef est immédiat et sans détours, les fonctions de chacun reprennent le dessus sur l'espace de jeu. Le Bri Mathieu va chercher son ordinateur et révise pendant presque 3 heures » (p.77-78).

Si l'espace de jeu, et plus généralement celui de la télévision, recrée des places transversales à celles de la mission, selon les intérêts personnels (pour tel type de jeu, tel type d'émission télé, tel type de film, etc.), le niveau des joueurs (novice, expérimenté, etc.), etc., il n'empêche qu'il se trouve dans un univers militaire. Ce dernier reprend le dessus lorsque l'espace de jeu devient trop présent. Le rappel à l'ordre du Chef Noâm auprès du Bri Mathieu fait ainsi main basse sur l'espace du jeu.

B. Tenir son rôle de chef

À Pau, ma place de chef s'est également matérialisée par un emplacement précis, celui de disposer de ma propre chambre.

« A l'étage, il y a 3 chambres (une pour chaque équipe) et la mienne, celle du Chef de Groupe (CDG). Alors que les deux autres chambres sont communes (plusieurs lits), la mienne est pour une personne et dispose d'un lavabo et d'un bureau (bureau sur lequel je passe le plus clair de mon temps pour écrire). C'est la première fois, depuis que je suis à l'armée que j'ai une chambre pour moi seul (toutes activités de réserves confondues) » (p.23).

Si j'étais assez content d'avoir quand même une chambre pour moi, cela marquait alors un virage dans la conception de ma propre place au sein du régiment. Ce constat venait matérialiser les notes que j'avais écrites avant le début de la mission. Je notais dans mon carnet que la distance du chef vis-à-vis de la troupe :

« devrait me permettre 1). de dégager du temps pour mes notes, et 2). de disposer d'une distance dans les rapports intersubjectifs davantage propre à ceux tenus dans l'Armée, et donc plus formels » (p.1).

Cette distance physique qui m'isole m'a effectivement donné une opportunité de rédiger tranquillement mes observations à l'abri des regards, à distance du reste de l'unité. Mais au-delà des aspects avantageux pour la recherche, cette mission fut pour moi une première mise à l'épreuve en tant que Chef de groupe en opération. En effet, cette « distance dans les rapports intersubjectifs » dont je parle en début de ce carnet souligne des modifications dans mes rapports interindividuels avec le reste de l'unité.

« Ainsi, avoir sa propre chambre marque désormais une distance physique et donc aussi symbolique : je ne me déshabille plus, ne me change plus, (ne dors plus évidemment), ne me rase plus avec la troupe. J'ai un espace propre contrairement aux hommes du rang, vivant ensemble. Ce détail m'invite à considérer davantage la place du chef au sein de l'organisation militaire, de sa structure, car il tient une place à part et un emplacement spécifique » (p.23-24).

Symboliquement, je ne vivais plus avec les autres et je retrouvais une intimité. Avant cela, je n'avais pas autant touché du doigt cette assignation

distanciée du chef avec le reste de l'unité. En effet, à Nantes, je n'étais alors qu'adjoint du Chef de Groupe et chef de trinôme, tandis que pour la mission de Pau, j'avais à ma charge l'unité de réserve pour la MCP, le matériel perçu par le détachement de réservistes pour la mission et le rôle de Chef de groupe à Pau, avec des militaires d'active sous mon commandement. Je me devais donc d'être d'autant plus à la hauteur des responsabilités qui m'avaient été confiées.

L'exemplarité

Au-delà de ces responsabilités matérielles, celle qui m'a le plus fortement marqué, et que je considère être la plus importante en tant que chef, c'est celle de l'exemplarité. Par exemple, alors que nous attendions de savoir si nous allions être déployés à Pau ou à Bordeaux, je note :

« J'espérais personnellement pouvoir aller à Bordeaux. En effet, je voulais pouvoir profiter du confort de vie, dans la mesure où j'y habite. De plus, ma copine passant un moment difficile (candidature aux Beaux-Arts de Bdx), je souhaitais pouvoir la voir. Lorsque nous avons retrouvé le Chef Noâm, il nous a rapidement indiqué qu'une partie irait à Bordeaux, et l'autre, à Pau. Les noms ont été donnés et j'irai à Pau : déçu, je gardais la face devant la troupe – dissimulais ma déception. En tant que chef de groupe, quel que soit le site, c'est la mission qui importe et je dois le faire ressentir à mes subordonnés » (p.3).

Comme certains, j'aurai pu afficher ma déception mais je ne devais pas. Quelle que puisse être la mission, mon rôle est aussi d'être celui sur lequel on prend exemple : "s'il n'est pas déçu, il n'y a pas de raisons que je le sois". Garder la face dans le bon sens du terme, c'est-à-dire celui qui montre que l'on garde la tête froide et sur les épaules, vise à acquérir la confiance de ceux que l'on commande, que dans le doute, ils pourront nous suivre sans hésiter. Je ne dirai pas que mon attitude lors de la situation précédente m'a permis d'obtenir cette confiance, mais elle concourait à cela, même s'il faut cependant préciser que les enjeux ne sont pas bien importants. Cette attitude exemplaire vise la reconnaissance (et la confiance) de son rôle en tant que chef qui "sait faire la part des choses". En cachant ma déception, je montrais

que l'endroit où nous irions importait peu : le contexte opérationnel étant finalement plus important que ma mise en situation à Bordeaux.

Tenter de se montrer à la hauteur et exemplaire, en tant que réserviste auprès de l'active n'est pas forcément un exercice facile à réaliser. Si l'on permet parfois quelques maladresses parce que justement l'on est réserviste (militaire à mi-temps), « *en mission avec du personnel mixte (réserve/active), il plane toujours cette épée de Damoclès à propos de la distinction entre les réservistes et les militaires professionnels* » (p.10). Cette épée de Damoclès tombe rarement, mais lorsqu'elle tombe sur un réserviste (comme j'ai pu le montrer avec le BCh Reynold ou le 1Cl Vincent), elle ne l'épargne pas. Si elle tombe rarement, c'est que les réservistes sont dans leur très grande majorité des volontaires qui se donnent à fond le temps qu'ils servent sous l'uniforme. Si "se donner à fond" est considéré comme normal par l'Escadron de Réserve, comparativement, les militaires d'active le remarquent. Ces derniers sont au quotidien sous l'uniforme, et les opérations Vigipirate/Sentinelle sont comme des sous-missions/soumissions dans lesquelles ils ne trouvent pas ce qu'ils étaient venus chercher en s'engageant dans l'Armée, ni ne mettent en application leur spécialité d'arme (cavalerie ou parachutiste). À l'inverse, les opérations Vigipirate/Sentinelle sont l'aboutissement de l'engagement du réserviste. Aussi, en tant que militaire réserviste, l'on trouve un certain plaisir à voir son travail reconnu parce qu'il est fait correctement, à ses fonctions de Chef de groupe, de pilote, de Chef de trinôme, de grenadier-voltigeur³¹, etc. Mais cette reconnaissance s'obtient :

« j'ai éprouvé un énorme plaisir à ce que mon travail, mon rôle de Sous-Officier soit reconnu à ce que je juge être sa juste valeur, notamment par le personnel d'active (rang, comme officiers). Cela a d'ailleurs eu un puissant effet sur ceux de la réserve (mimétisme). Malgré cela, je cherche constamment à ne pas perdre cette reconnaissance (si je perds

³¹ Le grenadier-voltigeur est la première fonction du fantassin : au cœur de l'action, il est en première ligne. C'est le soldat par excellence. Par extension, il désigne le soldat militaire du rang.

celle de l'active, alors je ne suis plus non plus valable aux yeux de la réserve). Ne pas perdre cette reconnaissance passe par la maîtrise du travail (poste d'adjoint), et par l'accomplissement du minima du soldat. Le sport par exemple. Premier footing de la mission : nous faisons le tour du camp... je n'aurai peut-être pas fini un deuxième tour, mais j'ai le sentiment de m'être dépassé sur du renforcement musculaire afin de montrer mes capacités. De même, cette reconnaissance doit être prouvée auprès de ceux qui doutent de vous : montrer que l'on maîtrise, parfois plus qu'eux, c'est asseoir sa place. Mais il s'agit de repérer ceux qui doutent, et parfois gagner de la reconnaissance dans un autre domaine que militaire » (p.11-12).

Le mimétisme est celui de l'exemplarité, et vise un effet domino par lequel l'exemple se diffuse. Cependant, il s'agit aussi de conserver cette reconnaissance, et de l'entretenir dans les différents domaines de vie militaire. Ici, je donne l'exemple du sport, dans lequel je suis, comparativement aux militaires d'active, moins performant et donc dans lequel je fais plus d'effort, pour rester au niveau. Car s'il y a un effet domino dans l'exemplarité, cet effet peut aussi prendre le sens opposé : si l'on se retrouve à la traîne dans les savoir-faire et les savoir-être, alors le doute s'installe et petit à petit la reconnaissance de notre place se délite.

Deux situations de face gardée

Deux situations d'interaction illustrent mes tentatives de garder la face. La première, lorsque je rencontrais le Chef Noâm pour la première fois, le jour du départ pour Pau, est une forme d'anticipation (illégitime) sur les possibles récusations faites à mon encontre "en tant que" réserviste.

« Nous attendions, et il me demanda ce que je faisais dans le civil et lui répondis que j'étais à l'université en bac +6, puis j'ajoutai que (je crois avoir commencé par "malheureusement" ou un équivalent) "il y en a plus là (la tête) que là (les bras)" : manière de dire que j'étais plus cérébral que physique. Au moment où j'écris je ne sais pas pourquoi j'ai dit ça. Je pense à plusieurs choses : "je ne suis pas au même niveau physique que vous, mais j'assume ailleurs", "ne comptez pas sur moi pour des tâches physiquement très éprouvantes", "je ne suis qu'un

réserviste", etc. Toutes ces idées ne semblent pas satisfaisantes mais pourtant elles me viennent à l'esprit. Une chose est certaine, j'ai à un moment ressenti le besoin de formuler une espèce de justification ; de trouver une phrase qui me qualifierait (que je trouve fausse d'ailleurs) à la fois militairement et civilement, donc qui déterminerait ce "moi réserviste" : renvoyer une image très abrégée illustrant qui je suis, et donc des capacités qu'il peut employer chez moi » (p.14-15).

Le Chef Noâm n'avait rien demandé d'autre que ce que je faisais dans la vie civile. Par une anticipation surinterprétative de possibles remarques qu'il aurait pu formuler, je prenais les devants sur une justification qui, elle-même n'était pas justifiée. Objectivement, rien ne m'obligeait à "rendre des comptes", et pourtant je m'auto-désignais de cette manière, comme pour palier à un manque de confiance, en assurant avoir conscience de qualités ou de faiblesses. Il s'agit donc en quelque sorte de garder la face, car en révélant que je poursuis de longues études, je ressens le besoin de justifier que "c'est tout aussi utile que d'avoir des gros bras" justement pour sauver les apparences qui me qualifient "en tant que" militaire de réserve. En effet, alors que les qualités sportives sont très valorisées dans l'Armée, certains estiment au contraire que "réfléchir, c'est déjà désobéir".

La seconde situation d'interaction est une bévue, un propos déplacé de ma part issue d'une forme de bêtise "rhétorique" ; propos dont j'ai vainement tenté de limiter les effets sur la perception de ma place :

« Alors que nous regardions une vidéo de propagande de Talibans (qu'un 1ère Classe avait sur son ordinateur) exposant soi-disant l'attaque d'Uzbin où 10 militaires français sont morts (...). Dans cette vidéo, nous pouvions voir des troupes de la coalition littéralement se faire tirer dessus, (...) avec un bandeau vert écrit en arabe, et une musique coranique fréquemment réappropriée par les mouvances extrémistes dans leurs vidéos de propagandes. A ce moment, j'ai eu la mauvaise idée, un peu sous le coup de la colère, de dire : "à chaque fois, ils mettent cette musique de merde sur leurs images". À cela, le Chef a immédiatement répondu qu'ils ré-utilisaient ces chants coraniques (les détournaient en somme), que ça n'avait rien de djihadiste initialement, qu'il le savait car il est lui-même musulman et que les Talibans en Afghanistan, comme toutes les formes radicales de mouvements armés

islamiques basées sur la terreur, n'avaient rien à voir avec l'Islam. A ce moment, je me suis senti terriblement con, et j'eu le besoin de souligner qu'évidemment l'Islam n'avait rien à voir avec la radicalisation et le djihadisme (pour montrer que le sujet m'intéressait et que j'étais en mesure d'en débattre sérieusement) mais mon erreur, que mes propos suivants n'effacèrent pas, fut d'ajouter qu'il s'agissait d'une musique "de merde" » (p.15-16).

On est là dans une situation caractéristique d'un propos *déplacé*. En effet, dire d'une musique qu'elle est "de merde" c'est porter un jugement de valeur direct sur ce qu'elle représente au-delà du contexte de son utilisation. Ainsi, mes propos laissaient entendre que je désapprouvai la religion musulmane en général. Ils offrirent au Chef un support sur lequel rebondir, et pour se placer par rapport aux autres à la fois sur le plan religieux (étant lui-même musulman) et sur le plan militaire (en tant que Chef, j'ai des connaissances à ce sujet). À ce moment, il asseyait sa légitimité auprès de nous et nous montrait qu'il savait (lui) faire la part des choses. Quant à moi, j'ai essayé de sauver la face après ma bourde. Encore une fois, cette situation illustre les mécanismes d'auto-désignation (je sais de quoi il s'agit), de désignation (vous faites erreur) et implicitement d'assignation (vous feriez bien de vous renseigner avant de tenir de tels propos à l'endroit où vous vous tenez). Je le pris plus personnellement dans la mesure où il n'était pas digne de ma place d'avoir tenu de tels propos, à tort ou à raison. Dans son devoir d'exemplarité, le chef ne doit pas dépasser le registre de ses prérogatives et toucher (inutilement et/ou immodérément) aux sujets dont il voudrait être l'expert.

La seconde situation d'interaction se déroule au moment où je reçus l'ordre de percevoir les consignes et le matériel auprès du BCh Seigfried :

« J'ai donc rejoint le BCh Seigfried pour qu'il me briefe. Ancien du régiment, le BCh intimide mais reste néanmoins sympathique dans sa manière d'expliquer. Le ton "blasé" et l'attitude m'intimidant beaucoup, j'ai pris soin d'adopter une attitude de rigueur : je me disais qu'étant moi-même un réserviste, il ne me prendrait pas au sérieux. J'ai adopté une rigueur dans le contrôle et dans la pertinence des questions à poser afin de montrer que j'étais à la hauteur de mon grade quand bien même je sois réserviste. J'y ai plus ou moins bien réussi » (p.8).

Pour ma première mission en tant que responsable de l'unité de réserve, je souhaitais être particulièrement rigoureux sur les éléments de la mission, et ainsi éviter de faire chuter la fameuse épée de Damoclès.

« A chaque fois que je lui ai posé une question sur les horaires, les voitures, le matériel ou les sites de patrouille, il a systématiquement répété, soit qu'il ne savait pas, soit que ce n'était pas lui le responsable et que ce n'était pas ses affaires ni les miennes. Mon rôle se limitait à ce vers quoi il m'orientait » (p.8-9).

On touche là au devoir de paresse qui caractérise n'importe quelle organisation : à vouloir trop en savoir (pour bien faire), on dépasse les limites de nos attributions. Chacun est responsable des fonctions pour lesquelles il est employé, et seulement elles. Pour illustrer cela, il y a une expression "la fonction prime sur le grade" qui signifie que, quelque puisse être votre grade dans la hiérarchie, vous n'êtes pas au-dessus des règles dont un acteur est responsable. Par extension, même si je pensais bien faire, mes questions étaient *dé-placées* par rapport à la passation de consignes. Et face à cela, le BCh Seigfried me désignait et m'assignait *« à ce vers quoi il m'orientait »*. Toujours lors de la perception, le BCh m'expliquait où, quand et comment je devais aller faire le plein des véhicules avec lesquels nous patrouillions :

« Le BCh me montre comment y aller, et comment utiliser la carte ainsi que le remplissage du Carnet de Bord (carnet de suivi pour chaque véhicule). Il m'explique alors le détail et souligne que ce n'est qu'à moi de faire cela : "tu viens... tu fais... etc.". Or, il s'avère que je n'ai pas le permis et je me suis bien gardé de le lui dire » (p.10).

Je me suis abstenu de lui dire que je n'avais pas le permis pour encore garder la face. Je prenais en compte les instructions qu'il me donnait. Puis, en tant que co-pilote, je les mettais en application par des subterfuges sans pourtant être le conducteur : nous allions par exemple faire le plein en rentrant de patrouille. J'ai ainsi constaté, par mes propres expériences en tant que jeune chef, qu'il y a de puissants tiraillements autour de chaque individu, et selon ses places : de militaire, de réserviste, de sous-officier, etc. Chacune de ces places nous demande de faire et de savoir-faire certaines choses plus ou moins spécifiques, qui vont du maniement élémentaire d'une arme au commandement, en passant par le simple fait de savoir conduire. En somme, ce sont les *« normes d'usages »* qui qualifient une place selon Michel Lussault

(2009). À ces normes d'usages se conjuguent toutes les spécificités individuelles qui donnent des interprétations performatives de ces normes : garder la face, se justifier de telle ou telle chose, être rigoureux ou recourir à des subterfuges. Mes hésitations ou mes bévues, tous ces micro dé-placements, je les interprète comme des réglages de mes manières d'*être-avec* les autres "en tant que" chef.

Si j'ai essentiellement présenté des situations délicates où je tergiversais, presque comme étant le symptôme de ce que j'appelle le "complexe du réserviste" c'est-à-dire la crainte de ne pas être à la hauteur, c'est qu'elles illustrent l'instabilité d'une nouvelle place.

« A la fin de la mission, le Chef m'appelle dans son bureau et me débrieife sur la mission (chacun reçoit une évaluation en fin d'activité). Il m'explique que je fais bien le travail de chef de groupe même si j'ai quelques lacunes par-ci par-là. Puis, il ajoute, "ce n'était pas vraiment le cas pendant la mission mais fais gaffe à trop de contiguïté avec les mecs. T'es pas leur pote. Gardes cette distance du Chef, parce que le jour où tu devras leur demander quelque chose, ça va être difficile" » (p.78).

Le Chef avait décelé que je me montrais trop proche de mes subalternes, ce qui pouvait potentiellement me "jouer des tours" en tant que chef. Par "jouer des tours" il faut comprendre que potentiellement, en ne conservant pas une certaine distance, je pourrais ne plus être désigné comme chef par mes subalternes, donc dé-placé. Il me remettait ainsi à ma place de Chef de groupe non pas vis-à-vis de la réalisation du travail, mais du commandement. On peut associer ce "débrieif" au souci mutuel de Heidegger, dans la mesure où il perçoit que ma place est fragile :

« un souci mutuel qui ne se précipite pas tant à la place de l'autre qu'il n'anticipe sur lui en devançant son pouvoir-être existentiel (...) [qui] aide l'autre à y voir clair dans son propre souci et à se rendre libre pour lui » (Heidegger M., 1986, p.164).

Il me re-plaçait "en tant que" sous-officier *avec* lui, parce qu'il estimait qu'il ne fallait que je sois *avec* les militaires du rang.

C. Les relations avec les citoyens

Comme je l'expliquais en introduction de cette mission, j'ai décidé de découper en trois sous-parties les observations faites en surveillance devant la synagogue de Pau. Dans la première, je reviens sur l'ordinaire des patrouilles en montrant les typifications des individus pour prendre place, ainsi que les interactions et les spatialités avec les passants en tant qu'elles interrogent notre place. La deuxième présente des situations suspicieuses, et montre les ambiguïtés de la désignation d'autrui comme suspect. Enfin, la troisième sous-partie présente des situations vécues avec la communauté juive de la synagogue. Elles montrent que selon les mises en situations dans lesquelles nous nous plaçons, différents registres peuvent avoir lieu : de contestation de la légitimité de l'autre d'agir de telle ou telle manière à notre encontre, d'acceptation de ce qu'il malgré les désaccords antérieurs, ou de transgressions complices à l'encontre des places supposément attendues de nous.

L'ordinaire des patrouilles à Pau

Une surveillance type devant la synagogue avait généralement lieu en milieu ou en fin d'après-midi. Nous stationnions notre véhicule à un endroit réservé spécifiquement pour nous (marqué par des barrières). Nous déposions notre matériel dans un petit local de sécurité que la synagogue nous prêtait. Puis s'ensuivaient les roulements de surveillances. Celles-ci se faisaient à chaque fois par deux, pour des durées de deux heures (mais variables selon le temps global de surveillance). Le binôme se disposait devant la synagogue à la diligence du Chef de groupe. Lorsqu'il y avait beaucoup de passage de voitures ou de piétons, je demandais à mon groupe de se mettre de part et d'autre de la rue : un à côté de la porte de la synagogue, et l'autre sur le trottoir d'en face. En fin de journée, lorsque l'affluence était moins importante, le binôme pouvait se disposer de part et d'autre de l'entrée de la synagogue à condition qu'il ne gêne pas l'entrée ou la sortie des fidèles. Enfin, lorsqu'il pleuvait j'autorisais que le binôme se dispose de l'autre côté de la rue, dans le passage abrité d'une voie d'accès vers une cours intérieure. Cependant, le binôme devait se redéployer de part et d'autre de la rue lorsque les fidèles quittaient l'édifice.

La population

Mes premières observations devant la synagogue concernent les types de personnes que j'y ai croisés. En effet, presque instinctivement, lorsque l'on est déployé sur un site, la première chose que l'on observe est la population. C'est ce que j'appelle "l'apprentissage de son environnement". Pour des militaires de Sentinelle nouvellement "parachutés", il s'agit d'une espèce d'acculturation ou d'acclimatation aux paramètres du site : sens de circulation de la rue, stationnement, nombre d'entrées d'immeubles, sorties de garage, etc. Puis, il y a les "us et coutumes" de l'espace public dans lequel nous sommes. Ici, à l'exception des rendez-vous religieux du culte israélite, il n'y avait pas beaucoup "d'us et coutumes" comme il peut y en avoir dans une gare ou un aéroport (arrivée, départ, horaires d'ouverture, de pointe, etc. – voir. *I. Nice* et *II. Nantes*). En revanche, parce qu'il n'y avait pas beaucoup d'activité dans cette rue, la moindre des caractéristiques socio-culturelles du site était enregistrée. Ainsi, je distinguais plusieurs catégories de personnes passant dans la rue où se trouvait la synagogue dont nous avons la surveillance : les fidèles de la synagogue, les riverains et les passants.

« Les premiers contacts se font avec les fidèles de la synagogue. Les plus âgés (un groupe de 2-3 personnes) assument un "bonjour" franc et sincère, au regard fixe et stable. On sent une confiance dans leur façon d'agir, tandis que les plus jeunes (moins de 30ans) sont plus hésitants. Les "bonjours" sont plus timides, et parfois inexistantes, les regards plus furtifs et moins assumés. J'ai alors une bonne impression de la communauté juive se rendant à la synagogue. Je me dis qu'ils se sont faits à notre présence, même si on sent encore parfois des hésitations dans leurs façons d'agir avec nous » (p.36-37).

Après que les fidèles aient rejoint la synagogue, ce sont les riverains et les passants que je repère. Par riverains, j'entends ceux qui habitent la même rue que la synagogue. Ils semblent assez habitués à notre présence, contrairement aux passants clairement moins habitués.

« Je savais désormais dire, au contact de la personne, si elle habite ou non la rue, ou si c'est un(e) passant(e). En effet, les riverains ont franchi une étape dans le rapport qu'ils ont avec nous. De nous voir au quotidien, les attitudes semblent plus relâchées et à l'aise : les regards,

les "bonjour", etc. sont plus naturels et assumés. Contrairement aux riverains, les passants sont clairement plus hésitants dans leurs façons d'agir car il y a des éléments qui relèvent à la fois de la curiosité ou de l'intrigue, et à la fois d'une forme de crainte. On sent en tous cas un malaise certain » (p.38).

C'est certainement un peu prétentieux après coup de dire que j'étais capable d'avoir cette capacité physionomiste de distinguer riverains et passants. Cependant, je remarquais effectivement que ceux que je voyais rentrer ou sortir dans un bâtiment proche de la synagogue n'était ni surpris, ni intrigués, ni craintifs quant à notre présence. La crainte que j'évoque est surtout une crainte de mal faire, une espèce d'hésitation à nous regarder, à nous dire "bonjour" ou à nous saluer de la tête. Enfin, il est arrivé quelques fois que nous croisions des ouvriers qui travaillaient à proximité :

« En face de la synagogue, dans une cour intérieure, des travaux ont lieu et des ouvriers du bâtiment en sortent parfois à pied ou en véhicule. Très courtois, ils nous saluent systématiquement. J'ai comme le sentiment que "l'on se comprend". Comme nous, ils sont clairement identifiés (en tenue de travail, salie par le plâtre ou le béton, etc.), et entre groupe on se salue cordialement » (p.37-38).

Ce sentiment de compréhension mutuel est particulièrement étrange. Parce que, comme nous ils travaillent, comme nous ils portent une tenue identifiable, comme nous ils ont leurs horaires, leurs rythmes, etc. on se sent presque appartenir au même monde. Nous n'avons cependant jamais vraiment échangé avec eux. Par de simples salutations, j'avais le sentiment que nous avions une vraie proximité symbolique.

Les interactions de rue

Au contact de cette population, j'ai pu observer différentes conduites et interactions qui ont toutes leur spécificité. Cependant, selon leur expressivité, elles restaient plus ou moins muettes à mon interprétation. Ces conduites couvrent les regards, les gestes, les commentaires jusqu'aux interactions verbales.

Les regards

La détection des regards est le premier contact que nous avons avec la population citadine. Et à chaque fois, « *j'ai le sentiment qu'elles recèlent véritablement des choses différentes* » (p.36). Cette diversité je l'exprime ainsi :

« Les regards sont très hétéroclites. La plupart sont brefs, et souvent fuyants, certains sont francs, et d'autres encore sont retenus : on sent dans la tenue, le port de tête, la démarche et le regard lointain que certaines personnes s'efforcent de ne pas nous regarder, même si je ne pense pas qu'elles essaient de nous ignorer. Je dirai plutôt qu'elles se recroquevillent derrière leurs yeux » (p.38-39).

Si j'essaie de provoquer le regard, en regardant chaque passant, « *sans pour autant essayer de communiquer quelque chose* » (p.38), le fait qu'ils fuient notre regard, je l'interprète alors comme une forme de protection. C'est par la vue que s'effectue la première de toutes les mises à distance, et tous les stratagèmes semblent bons à prendre :

« Plusieurs fois, j'ai noté ça : parapluie baissé dans notre direction. Cela m'a surtout semblé clair lorsque je vis le parapluie pivoter de devant autour de la tête de la personne lorsque celle-ci passa à notre niveau » (p.41-42).

Depuis ma perspective, j'ai le sentiment que beaucoup de personnes se cachent de nous derrière leurs parapluies, comme avec un bouclier. Mais cette fuite reste ambivalente car souvent les passants nous regardent puis, une fois qu'ils constatent que nous voyons qu'ils nous regardent, alors ils détournent les yeux : « *Aussi une femme passait à vélo que je fixais attentivement baissa subitement les yeux lorsqu'elle vu que je la regardais* »

(p.38). Lorsque l'on évoque le "regard des autres" on l'associe généralement au jugement qu'ils pourraient porter sur nous. Cette protection, je la comprends en partie dans ce sens. Les passants ne souhaitent pas être l'objet de notre attention, certainement parce que les convenances d'usage veulent que nous adoptions une inattention polie (Goffman E., 1963) les uns envers les autres. Puisque nous pouvons apparaître comme des curiosités, nous sommes l'objet de leur attention mais au moment où nous les regardons, alors leur fuite (baisser les yeux, regarder de nouveau devant soi, baisser le parapluie, etc.) comme mise à distance exprime leur vœu de rester des anonymes de l'espace public. Il y a alors comme un déséquilibre dans l'échange visuel entre les regardés/regardant : si les militaires peuvent être l'objet d'une attention, à l'inverse "en tant que" passant je souhaite rester un invisible parmi les autres.

Lorsque les passants se sentent comme capturés par notre regard, et justement qu'il y a une interaction visuelle, certains préfèrent assumer ce contact, soit par un sourire, un clin d'œil, un hochement de tête et parfois par un geste de main. Ces gestes sont des confirmations que les uns les autres se voient, et se considèrent coprésents. Ils rentrent dans nos schémas typiques des comportements "urbains", dans le premier sens du terme, c'est-à-dire les règles de bienséance (de place...) quotidiennes, d'affabilité les uns envers les autres.

Les gestes

À l'apogée de ces gestes, on trouve des situations d'interaction gestuelles particulièrement explicites qui soulignent une espèce de complicité. Ainsi, alors qu'un camion poubelle passait devant nous :

« À l'arrière du camion (toujours en marche) un éboueur/ripeur, débout sur la marche du camion, en tenue jaune fluo (de la tête aux pieds) fait un salue militaire de la main. Chose amusante, je relève immédiatement qu'il ne s'agit pas d'un ancien militaire car il salue à l'américaine : la paume face au sol, l'index épousant le sourcil droit et le retrait la main brusque et sec vers l'avant. En même temps que son geste son corps se raidi : il est bien droit et me regarde droit dans les yeux » (p.39).

Il s'agit là d'un salut militaire qui, comme son nom l'indique, fait office de salutation lorsque des militaires se présentent devant une autorité. Il est témoignage de respect envers le grade³², que l'autorité rend à celui qui se présente. Ce geste me rappelle les jeunes en terrasse sur le parvis de la gare de Nantes, levant les mains en l'air. Cette fois, je reste plus interloqué qu'autre chose. En effet, son geste est (pour le moins) atypique et inattendu de la part d'un civil. La réappropriation de ce geste militaire prend ainsi une tournure amusante, même si son intentionnalité me déboussole car *« le visage de la personne est fermé – sérieux »* (p.39). Je le prends donc pour la façon dont il m'apparaît : un salut un peu taquin. *In fine*, quelle que soit l'intention de ces interactions, elles n'en restent pas moins des signes, des preuves de la considération de notre présence : nous ne sommes pas invisibles. Bien ou mal intentionnés, ce type de gestes s'additionne au capital symbolique qui *« n'existe que dans et par l'estime, la reconnaissance, la croyance, le crédit, la confiance des autres »* (Bourdieu P., 1997, p.200).

³² Initialement, ce geste vise à montrer à son interlocuteur que l'on se présente sans armes devant lui. Dans l'Armée française, ce sens est encore conservé : équipé d'une arme l'on salue une autorité sans geste de la main mais par un garde-à-vous auto-commandé (le menton relevé, pieds joints, cuisse claquée par la main, avec contact visuel).

Positive ou négative, il s'agit en somme d'une reconnaissance sociale fondamentale de l'existence d'autrui (Honneth A., 2008). Dans ce sens :

« Il pleut beaucoup et il y a du vent, ce qui (combinés) nous donne assez froid même si cela reste acceptable. Les passants s'équipent donc de parapluies. Nous entendons alors parfois des remarques du type "vous n'avez pas froid ?" ou "j'espère que c'est bientôt fini pour vous" » (p.40).

Ces petites remarques sympathiques et bienveillantes nous rappelaient que nous ne passions pas inaperçu, que les gens avaient ainsi conscience de la dimension statique de notre mission. Cependant, et bien que toutes ces remarques s'accumulaient, à force elles ne raisonnaient plus de la même manière :

« Je me souviens avoir dit au 1Cl Charlie lors de l'une de nos dernières surveillances que même si les "merci", les "bonsoir", les "bon courage" ne m'affectaient pas vraiment beaucoup, j'éprouvais un sentiment positif de pouvoir voir ces personnes nous les dire. En fait, quelles que soient les choses qu'ils aient à nous dire, c'est surtout le fait qu'ils nous les disent qui confortait le sens de ma présence, de ma mission. (...). Car quand ce ne sont pas des paroles, ce sont des signes de main ou de tête qui montrent qu'ils notifient notre présence. Même un regard suffit » (p.65).

Paradoxalement, j'avais beaucoup de difficultés à concevoir le mépris à notre égard. Même si je savais pertinemment que nous n'étions personnellement pas visés, le mépris à cela de particulier qu'il véhicule le sentiment de nous considérer comme indigne d'attention. Littéralement, c'est un « sentiment qui pousse à ne faire aucun cas d'une chose ou d'une personne » (Dictionnaire Le Robert, 2017). En effet :

« C'est à ceux qui ne nous voient pas, nous ignorent ou nous méprisent et montrent dans leur attitude l'ignorance qu'ils nous portent, que j'en veux. Pour eux, je ne devrais pas être ici, donc "je ne vous vois pas", "vous n'êtes pas là" » (p.65).

Contrairement à des personnes qui n'apprécient pas notre présence, qui peuvent la juger inutile, dommageable, contre-productive, le mépris est un pur déni : la négation de notre présence ou l'occultation de notre existence comme indigne d'être-au-monde.

« Au début, cela m'a beaucoup mis en colère intérieurement puis j'ai dépassé cela. J'ai davantage trouvé de sens dans l'accomplissement de ma mission, dans sa bonne réalisation, que dans la reconnaissance auprès du public. Au début, j'avais à cœur d'être accepté et "reconnu" par les civils, puis c'est l'accomplissement de la mission sans accros qui a motivé mon action » (p.65-66).

Ce dernier extrait est particulièrement intéressant car il montre une forme de désolidarisation avec l'environnement humain dans lequel nous étions. J'acceptais et prenais en compte les remarques positives ou bienveillantes, et ne tenais plus compte des négatives. Indifférent, je faisais ce que j'avais à faire. Mon indifférence d'alors à l'indifférence des citoyens n'est-ce pas se rendre absent les uns les autres, et surtout aux personnes que l'on ne connaît pas ? Les interactions ne tendent-elles pas à n'exister qu'avec ceux que l'on connaît déjà ? Bien que ce sentiment soit arrivé tardivement lors de la mission, je ne me reconnais pas dans ce "je-m'en-foutisme" désintéressé et sans compassion. Après coup, j'associe cela à l'usure propre à la mission, comme si j'étais devenu pleinement conscient du caractère éphémère de notre présence et donc de l'aspect hors-sol, a-spatial de notre place.

La pré-construction de l'autre

Aux regards, remarques et salutations diverses s'adosent différentes interactions de rue atypiques ou au contraire, emblématiques de la manière dont nous étions perçus par les citoyens. J'en ai retenu trois qui montrent chacune que les relations entre militaires et citoyens se situent dans un jeu des apparences. Avant même que le contenu de la situation d'interaction commence, militaires et citoyens sont déjà dans une construction typifiée de l'autre.

La première fait référence à l'attention que nous portions sur les questions que les passants nous posaient. Sur le qui-vive, certaines d'entre elles pouvaient être appréhendées par nous comme des tentatives de renseignement sur notre dispositif.

« il y a des remarques que nous considérons comme des tentatives de renseignement bien qu'à l'évidence, elles n'en soient pas. Par exemple, une femme s'arrête à notre niveau et demande à mon binôme "Vous finissez à qu'elle heure ?" (sous-entendant : "avec ce temps, j'espère que vous finissez bientôt"), ce à quoi il répond "On ne sait pas madame, ça peut être dans 1 heure comme dans 24h" (alors que nous savons pertinemment que nous allons être relevés dans les 20-30 prochaines minutes). Une autre fois encore, une dame âgée à pied s'arrête devant mon binôme, et engage la discussion. Le début s'en tient à des convenances : "j'espère que vous n'avez pas froid" – "en tous cas, vous êtes bien courageux", ce à quoi mon binôme répond avec courtoisie. Puis, lorsqu'elle lui demande "et dans combien de temps serez-vous relevé ?", il rétorque le visage fermé (je le vois changer de forme d'où je suis) "je ne sais pas". Étant à trois/quatre mètres, je l'entends en partant répéter plusieurs fois "bon courage alors" » (p.40-41).

Cette conduite peut être comprise comme un excès de zèle presque paranoïaque, mais c'est pourtant les conduites à suivre lorsque des questions de ce genre nous sont posées. Cette culture du secret, et la loi du silence qui la supervise, marquent certes une distance avec la population auprès de laquelle nous sommes engagés. Mais la subtilité réside dans ces gentils mensonges comme l'illustre le « "On ne sait pas madame, ça peut être dans 1 heure comme dans 24h" (alors que nous savons pertinemment que nous

allions être relevés dans les 20-30 prochaines minutes) ». Si les échanges sont possibles jusqu'à un certain point, cela montre cependant qu'il y a un déséquilibre dans ces échanges. Déséquilibre qui instaure *de facto* un rapport de place dans les relations que nous pouvons entretenir avec les citoyens ; rapport dans lequel il s'agit de conserver l'ascendant sur ce que nous laissons entendre de notre présence. A l'inverse, cela invite à montrer que nos réponses n'étaient pas liées à l'interprétation que nous faisons de la place de l'autre, de sa désignation sociale selon son sexe, de son âge ou de ses habits. Nous restions neutres, comme si nous ne reconnaissions aucune valeur à ces personnes : ni probité, ni malhonnêteté. Quels qu'ils pouvaient être, nous ne donnions jamais notre confiance aux citoyens qui s'adressaient à nous.

La deuxième interaction a lieu juste avant que nous commencions notre surveillance de la synagogue. Nous venions de nous garer et étions descendus de la voiture pour récupérer notre matériel et nos moustaches dans le coffre.

« un homme m'interpelle avec des paroles incompréhensibles. Je me retourne et je vois un homme d'une quarantaine d'année, au visage ridé, la barbe et les cheveux blancs. Il est sale. Peu vêtu par ce temps : un jean, un pull et une veste ouverte. Il se tient un peu de façon arquée, les bras pendants, le regard vide, la tête inclinée sur la droite. Je lui demande "pardon" afin qu'il répète, et il me dit "vous faites peur, vous les bérets rouges", et de lui répondre "Ah bon ! Nous faisons peur ?". Le 1Cl Charlie enchaîne, "vous ne devriez pas, nous sommes là pour le culte israélite". Lui : "Ah si ! vous me faites peur. De toute façon, je vais au culte mais pas là", puis il reprend son chemin. Durant cet échange qui aura duré 15-20 secondes, la personne est restée immobile alors que je récupérerai mes affaires » (p.53).

Cette rencontre assez brève laisse entrevoir une certaine représentation des "bérets rouge" : des parachutistes. Les unités parachutistes pâtissent d'une mauvaise image, notamment après qu'elles avaient été déployées en Algérie française (maintien de l'ordre, pacification, torture, putsch des généraux, etc.), car avant d'être regroupés sous le commandement de la 11^e BP, les *Paras* était une unité d'élite de l'Armée de Terre française. Le "11^e choc" était notamment employé pour sa réactivité

dans la conduite d'actions "coup de poing". C'est autour du clivage français à propos de la guerre d'Algérie (Ageron C-R., 1976), que la mauvaise image des *Paras* se développe et perdure parfois encore aujourd'hui. En nous désignant par l'actant du béret, "vous faites peur, vous les bérets rouges", il y a une connotation particulière à ce que nous soyons des parachutistes, et donc (supposément) que nous fassions "plus" peurs que les autres militaires : il nous place différemment dans l'univers de l'Armée. Certains des symboles que nous portons, et en particulier le béret (le plus visible) représentent ainsi davantage que notre présence. Ils véhiculent tout un univers de significations, interprété différemment selon les personnes. Le "vous faites peur, vous les bérets rouges", renvoie à l'idée que nous, placés "en tant que" parachutistes, représentons un danger ou une menace alors que nous étions censés en protéger la survenue.

Enfin, la troisième et dernière interaction illustre parfaitement une dé-coïncidence dans mon anticipation typificatrice d'un passant :

« J'aperçois un homme au loin dont la trajectoire devrait le faire passer devant moi. Son style et sa démarche laissent à penser qu'il est antimilitariste, bref, je le sens pas vraiment favorable ni à notre présence, ni aux militaires. Je le juge de loin comme ça sans rien, au faciès. Une fois à mon niveau, il me regarde droit dans les yeux et me dit "bon courage !" auquel je ne m'attendais pas, puis je réponds "merci" avec un demi-sourire » (p.74-75).

Remarqué de loin, j'avais typifié cette personne et anticipé par association la considération qu'il pouvait avoir de notre présence. En conséquence, j'étais donc préparé par cette anticipation à ce qu'il n'interagisse pas favorablement à notre rencontre. À l'inverse, l'encouragement qu'il me lance, me déstabilise et dé-placent la représentation que je m'étais faite de lui. Il reconfigure par la même occasion la désignation que je m'étais formulée de sa place.

Ces trois situations d'interaction permettent d'associer une réflexion sur les jeux de places métaphoriques que nous effectuons tous en situation d'interaction. Elles illustrent les anticipations, les interprétations, les typifications qui structurent ces interactions symboliques que nous déterminons dans la mise en place des autres (neutralisée ou préjugée) et

que les autres déterminent dans notre mise en place (*Les Paras*). Cette interaction tend soit à conforter notre propre place, soit à l'ébranler. Soit parce que l'autre nous dé-place par rapport à notre propre connaissance de nous-même, soit parce que nous-même sommes obligés de reconnaître que nous devons juger différemment la place des autres. Tenir sa place, c'est trouver le bon dosage dans les interprétations spatiales que nous faisons en interaction avec autrui. En notre faveur ou notre défaveur, ce sont des situations de tensions implicites qui, à chaque fois, nous renvoient à nous-même par nos jeux de places avec autrui.

Micro-spatialités de trottoir

Nous venons de présenter des situations d'interactions verbales qui engagent les places des acteurs. Désormais je souhaite montrer comment les corps en mouvement, autour de notre présence devant la synagogue de Pau, sont aussi des formes de discours sur l'acceptation ou non, la reconnaissance ou non de notre place. Pour illustrer cela, je propose de présenter les différentes micro-spatialités *entre* nous et les passants qui sont à l'œuvre sur le trottoir en face de la synagogue. Face à nous, et à plusieurs reprises, les passants ont adopté plusieurs types d'évitements, de contournements ou de dépassements du binôme qui était en surveillance :

« la largeur des trottoirs et notre disposition invite parfois les personnes à quitter les trottoirs ou même à traverser la route pour nous éviter. Cependant, j'ai noté différents types d'évitement qui traduisent des intentions différentes. Les premiers dépendent du bon sens, les seconds sont une véritable volonté de mise à distance entre soi et nous. Enfin, ceux que l'on pourrait qualifier d'un troisième type sont un mélange des deux premiers » (p.54).

En effet, la configuration de la rue, et notamment celle des trottoirs est assez intéressante pour constater certains comportements. D'abord, la rue est à double sens, mais le stationnement ne se fait que du côté impair. Ensuite, l'espace sur les trottoirs n'est pas identique de part et d'autre de la rue. Le trottoir qui longe la synagogue est deux fois moins large que celui de l'autre côté de la rue. Sur ce premier côté, il n'est pas possible que deux personnes se croisent sans chercher à s'éviter l'une l'autre. C'est ce que j'ai appelé les évitements classiques et les évitements de "bon sens" (voir. *Illustration n°10*), qui sont relatifs aux inattentions polies. Le militaire stationné debout devant l'entrée de la synagogue présente un obstacle que les passants doivent éviter en descendant sur la chaussée par exemple, pour remonter ensuite sur le trottoir. Ces évitements "classiques" et de "bon sens" n'ont pas besoin d'être davantage présentés car ils relèvent des normes d'usage de l'espace public comme espace d'accommodation où deux personnes s'évitent afin de ne pas se percuter, et ne sont donc pas explicitement en lien avec la place des militaires. Il était néanmoins nécessaire de les évoquer pour

présenter la différence de largeur entre les deux trottoirs, et ensuite traiter des évitements suivants.

Ces évitements banals soulèvent une simple question : pourquoi sont-ce les passants qui font ce mouvement d'évitement et non pas les militaires ? Selon moi, plusieurs points peuvent apporter des éléments de réponses, qui seront utiles par la suite. D'abord, puisque c'est le passant qui est en mouvement, c'est lui qui détermine son itinéraire et sa trajectoire. En fait, face au binôme statique, c'est le passant qui dispose de l'initiative dans ses possibilités d'action : je l'évite, je lui demande de s'écarter, je le percute, je le frôle tout en restant sur le trottoir, etc. D'ailleurs, lorsque plusieurs personnes s'octroient cette initiative, parfois elles se désynchronisent lors du mouvement et cela provoque des situations où les personnes se retrouvent face à face, et en voulant toutes deux passer ou laisser la place, font les mêmes gestes et s'empêchent mutuellement de se croiser.

Ensuite, le binôme de militaires étant là avant que le passant n'arrive, il n'a donc pas à se préoccuper de l'esquive des passants. A charge du binôme de ne pas occuper un emplacement qui obstrue intentionnellement tout le passage.

Enfin, dans le même ordre d'idées, ce binôme peut être considéré comme "en poste" (en place), et ne doit pas être déranger outre mesure dans la tâche qu'il a effectué. Il est donc légitime dans son emplacement. C'est au passant de veiller à ne pas perturber leur travail, et donc l'accomplissement de leur mission. Le binôme en poste ne doit pas être dérangé pour conserver sa liberté de mouvement en cas d'intervention.

Pour ainsi dire, lors des surveillances statiques, les usages de l'espace entre militaires et citoyens s'articulent à partir de celui qui dispose de l'initiative sur le mouvement. L'un, fixe, et l'autre, dynamique, déterminent l'attribution des responsabilités dans la circulation. Puisque ce sont les passants qui disposent de l'initiative sur le mouvement, et que le binôme ne met pas en place de dispositifs particuliers pour orienter ce mouvement (si ce n'est celui d'être en retrait pour ne pas bloquer le passage), alors les situations qui suivent donnent à voir des mises à distance initiée par les citoyens eux-mêmes. Donc on pourrait dire qu'ils sont des *écarts* à la normale. Ainsi, j'écris que des « *exemples plus flagrants que j'ai observés, ne peuvent pas dissimuler cette mise à distance voulue* » (p.55).

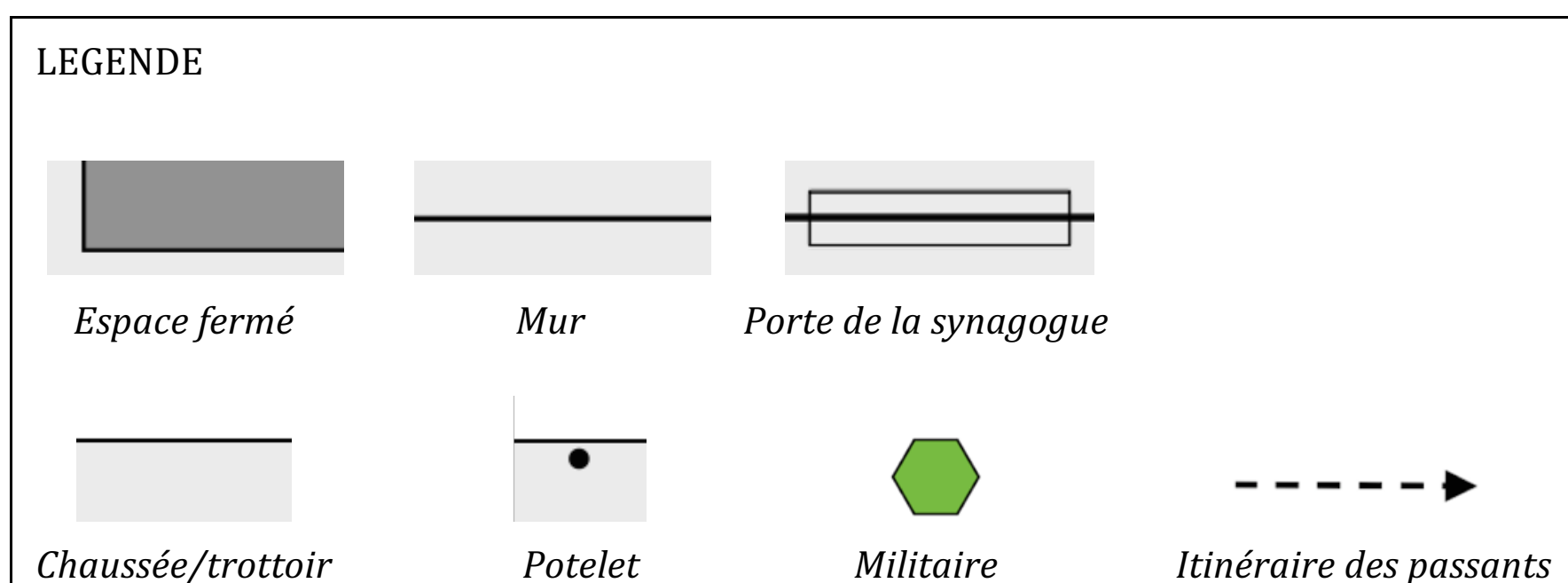
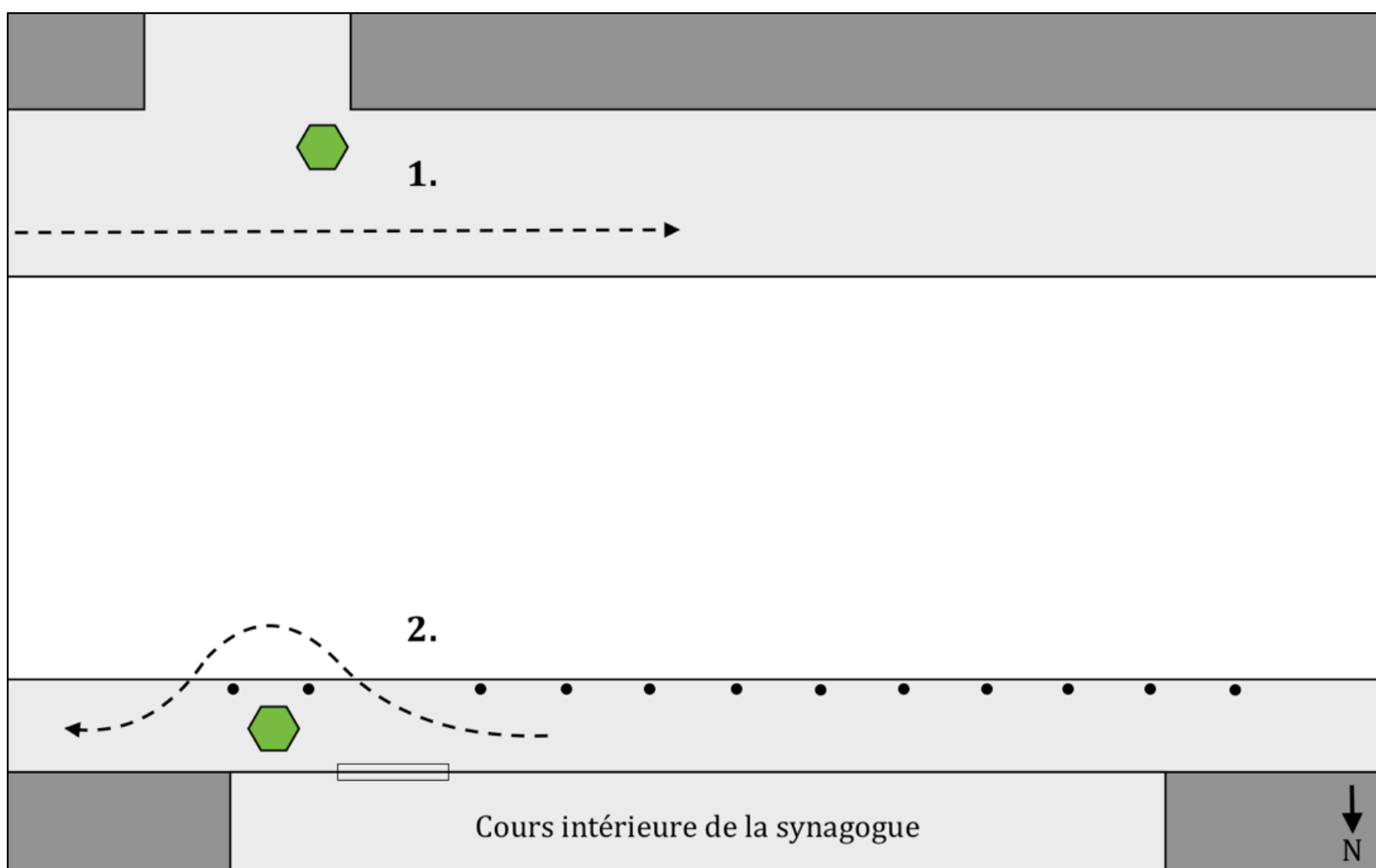


Illustration n° 10 – Schéma d'évitements classiques et de "bon sens"

Les évitements classiques (1.) se produisent lorsque les individus qui se croisent n'ont pas besoin de s'écarter l'un de l'autre. À l'inverse, dans d'autres configurations, lorsque le trottoir est plus étroit et qu'il est balisé par des potelets pour notre exemple, un évitement de "bon sens" (2.) doit être opéré un des deux voire les deux individus.

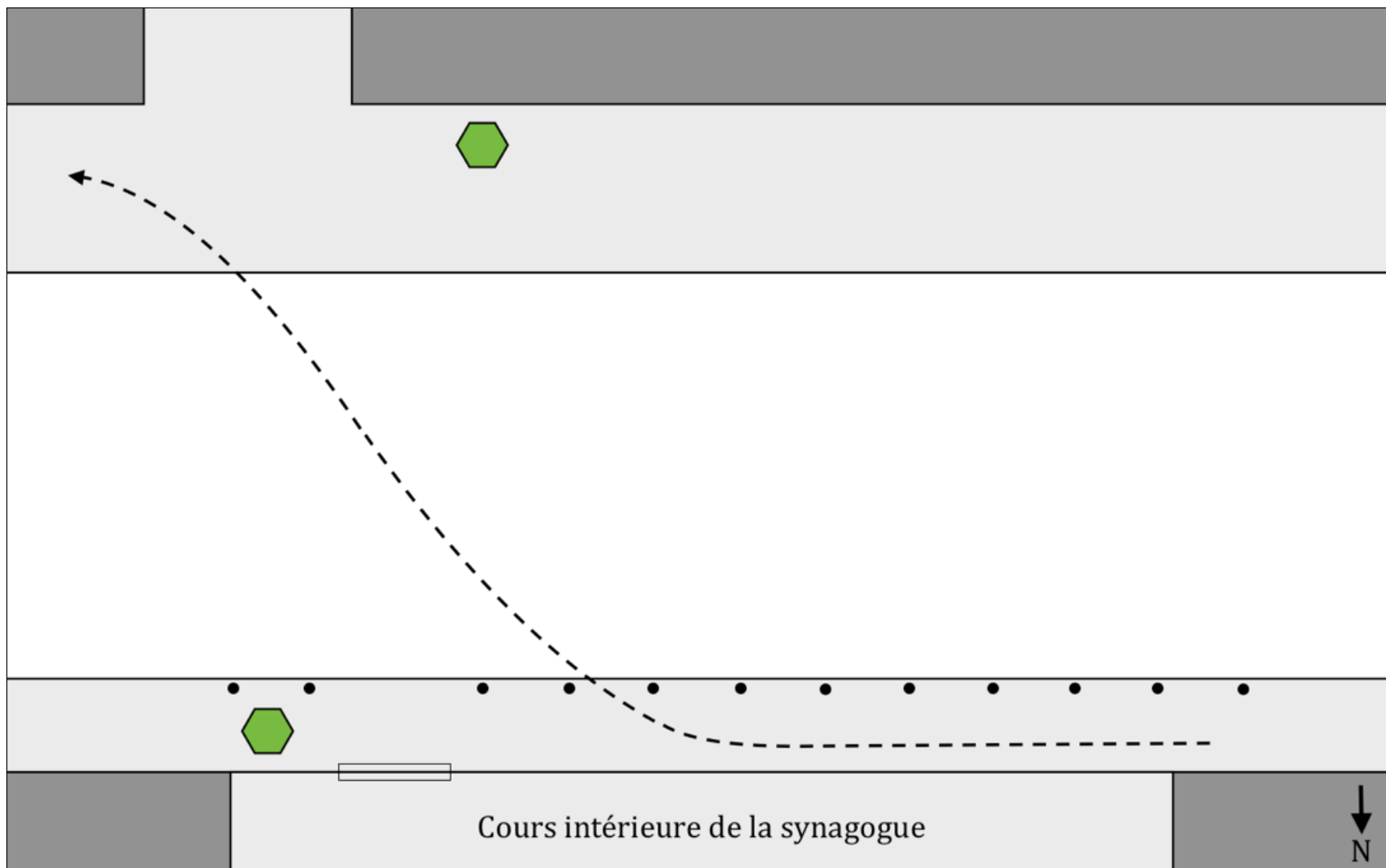
À travers mes observations, j'ai ainsi pu déterminer quatre mises à distances caractéristiques : la diagonale ambivalente, le contournement par la chaussée, le changement de trottoir et la descente définitive. De ces quatre spatialités, les deux premières concernent des situations dans lesquelles le binôme est disposé de part et d'autre de la rue. Dans les deux dernières, le binôme se trouve sur le même trottoir du côté opposé à la synagogue.

La diagonale ambivalente

La première de ces micro-spatialités, est un mouvement diagonal entre les deux militaires lorsqu'un passant traverse la rue (voir. *Illustration n°11*). C'est la plus élémentaire de ces mises à distance intentionnelle qui consiste à traverser la rue une fois arrivé à notre niveau :

« En effet, la majeure partie du temps il y a un militaire disposé de chaque côté de la rue. Aussi, lorsqu'un passant cherche à esquiver et/ou à mettre une distance entre les deux militaires, celui-ci se met à l'exacte équidistance des militaires lorsqu'il traverse la route » (p.58).

Elle reste cependant encore trop ambivalente pour être explicitement considérée comme mise à distance. Ambivalente car, si *« lorsque cela s'est produit, j'ai souvent ressenti cette mise à distance du corps du passant » (p.58)*, elle peut tout aussi bien n'être qu'une esquive résultant d'une mauvaise évaluation de la trajectoire de déplacement. Si cela *« peut à la fois être un évitement de "bon sens" et/ou une erreur d'appréciation dans l'évitement » (p.58)*, il peut simplement s'agir *« d'un riverain qui traverse la rue pour rentrer chez lui (...) ; [ou le résultat] d'une affordance qui poursuit une dynamique comme une autre » (p.59)*. Pour ainsi dire, si *« l'ambiguïté règne encore » (p.59)* à propos de cet évitement équidistant aux deux membres du binôme, c'est parce que "objectivement" cela peut être interprété de multiples façons, mais qu'en situation, je le perçois alors comme une mise à distance optimisée par le passant vis-à-vis de nous.



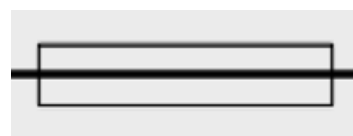
LEGENDE



Espace fermé



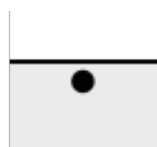
Mur



Porte de la synagogue



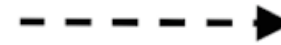
Chaussée/trottoir



Potelet



Militaire



Itinéraire des passants

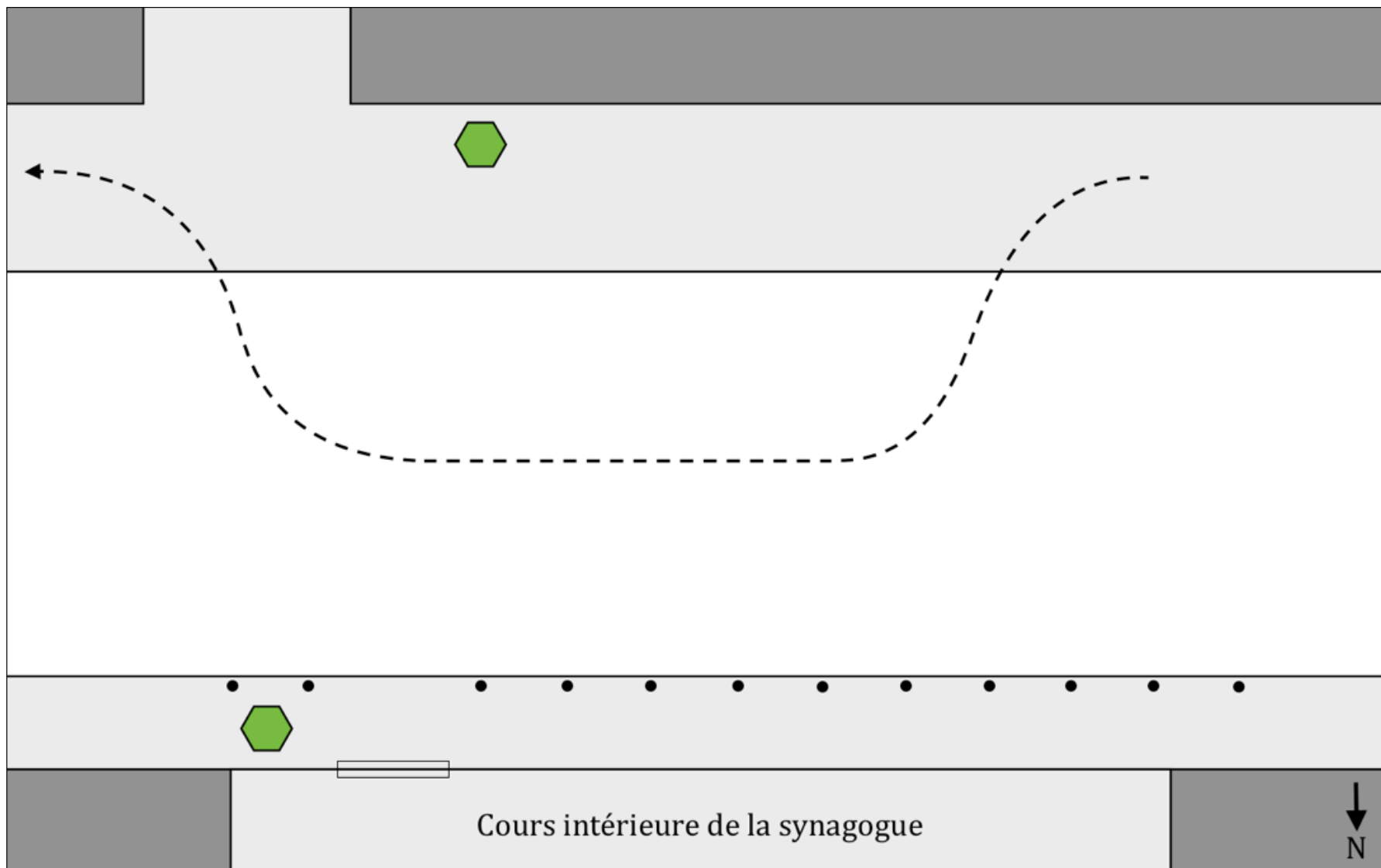
Illustration n° 11 – Schéma d'une diagonale ambivalente type

Le contournement par la chaussée

La deuxième micro-spatialité est beaucoup plus explicite. Car elle reprend partiellement le schéma de la première, mais au lieu d'être un franchissement de la rue, il s'agit d'un large contournement de notre dispositif par la chaussée (voir. *Illustration n°12*). Je la décris ainsi dans mes notes :

« J'ai remarqué que plus qu'un évitement de "bon sens", les personnes décidaient de quitter le trottoir très tôt, de poursuivre sur la route, puis bien plus loin, de remonter dessus. Très tôt donc, le passant décide de poser une distance maximale et optimale entre lui et nous. À cela s'ajoute des attitudes très variées. Souvent. J'ai relevé des personnes qui nous ignoraient totalement, parfois le regard lointain, cachées derrière leur parapluie ou leur capuche, le regard vers le sol... et à l'inverse, il y a quelques personnes qui gardent la face et parfois timidement nous regardent avec un sourire (que je ressens souvent forcé) et un "bonjour" discret » (p.59-60).

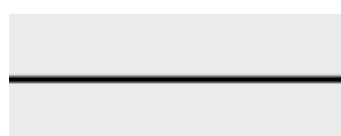
En plus du principe d'équidistance entre les deux militaires, le passant descend tôt du trottoir sur la chaussée pour remonter plus loin sur le même trottoir une fois qu'il nous a dépassés. Le point important qui me laisse penser qu'il s'agit explicitement d'une mise à distance c'est le fait qu'il remonte par la suite sur le même trottoir. Autrement dit, cela pose la question de savoir pourquoi il l'a quitté initialement (alors qu'il y a la place nécessaire), si ce n'est pour marquer cette distance ? J'associe d'ailleurs à cette mise à distance toute une panoplie d'attitudes que j'ai présentées auparavant. Celles-ci viennent se combiner à la trajectoire choisie par le passant pour optimiser cette mise à distance, à la fois physique (équidistance, parapluie) et symbolique (regard).



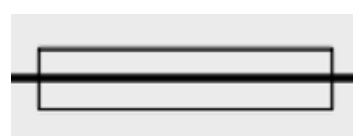
LEGENDE



Espace fermé



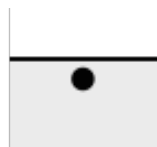
Mur



Porte de la synagogue



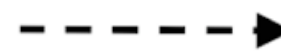
Chaussée/trottoir



Potelet



Militaire



Itinéraire des passants

Illustration n° 12 – Schéma d'un contournement par la chaussée type

Dans les deux situations suivantes, le binôme se trouve sur le même trottoir de l'autre côté de la rue face à la synagogue, « *du côté où le trottoir est le plus large* » (p.60). Les deux micro-spatialités de ces situations me paraissent plus subtiles mais toutefois tout aussi significatives car parfois, « *à cause de la pluie nous étions un peu en retrait à l'abri dans le passage qui mène à une cour intérieure* » (p.60). En effet, de ce côté du trottoir se trouve un passage abrité qui donne sur une cour privée, et lorsqu'il pleuvait, j'autorisais mon groupe à se mettre dans le passage pour s'y abriter. En retrait du trottoir, il y avait donc suffisamment d'espace sur l'intégralité du trottoir pour passer.

Le changement de trottoir

La troisième micro-spatialité consiste en un simple franchissement de rue, en passant d'un trottoir à l'autre. Dans cette situation, comme aucun militaire ne se trouve sur le trottoir côté synagogue, les passants peuvent mettre la plus grande distance physique possible entre lui et nous (voir. *Illustration n°13*). On peut rétorquer que certains d'entre eux étaient certainement des riverains qui habitent de ce côté de la rue. S'il y en a effectivement, mais il n'en est rien pour les autres :

« les quelques personnes que j'ai pu voir, traversent rapidement le trottoir pour poursuivre ensuite sur l'autre. Puis, mais je ne l'ai noté qu'une seule fois, la personne est revenue sur le premier trottoir bien plus loin. Ici, le passant cherche à poser la distance maximale entre lui et nous, ce qu'il ne parvenait pas à faire dans les situations des pages précédentes, compte tenu de notre disposition » (p.60-61).

Alors que dans les situations antérieures, il y avait une possible ambiguïté sur cette mise à distance (même si je les percevais en situation comme n'étant pas ambiguë), et donc que je m'autorisais à laisser planer le doute en dédouanant les passants de leurs supposées intentions de mises à distance, ici ce n'était pas être le cas. Les quelques fois où cela est arrivé, je constatais que les personnes nous remarquaient très tôt lorsqu'elles s'engageaient dans la rue, puis qu'elles franchissaient la rue en regardant à droite et à gauche, puis qu'elles poursuivaient sur le même trottoir jusqu'au bout de la rue.

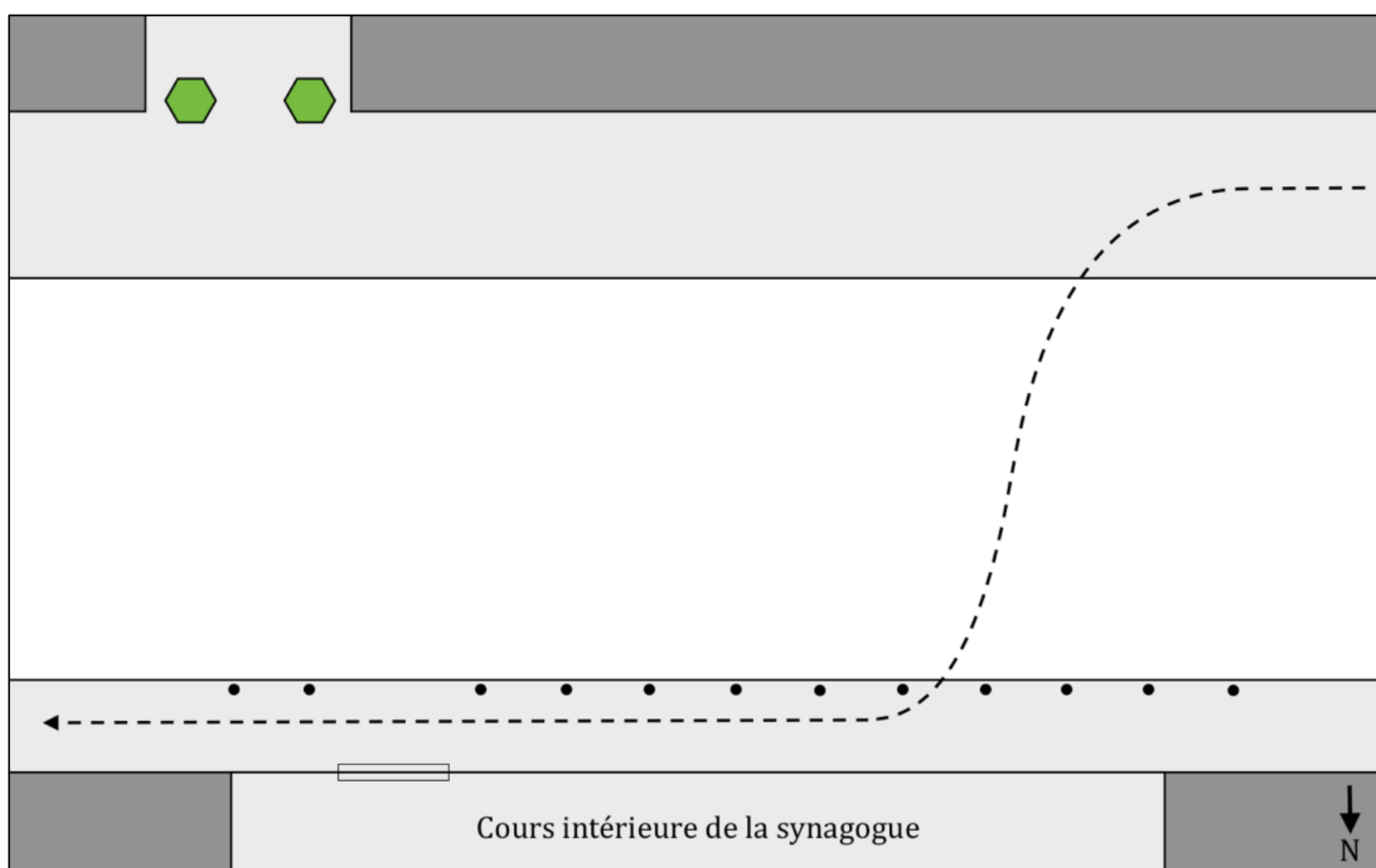


Illustration n° 13 – Schéma d'un changement de trottoir type

Alors que le binôme est à l'abri dans le passage qui mène à une cour intérieure, certains passants anticipent leurs mises à distance en changeant de trottoir.

La descente définitive

La quatrième et dernière micro-spatialité tient compte des voitures stationnées dans la rue. En effet, le côté impair de stationnement se trouve le long du trottoir le plus large, de l'autre côté de celui de la synagogue. Du début de la rue, jusqu'à notre niveau, il n'y a que six ou sept places de stationnement payantes en plus de notre place réservée. Le reste est interdit au stationnement, à causes des sorties de garage ou de parking. Aussi, il est parfois arrivé qu'une personne, quelques mètres après s'être engagé dans la rue sur notre trottoir, décide de descendre sur la chaussée en se faufilant entre deux voitures stationnées. Elle ne franchit pas la rue mais reste sur l'asphalte en longeant les voitures (voir. *Illustration n°14*).

« une fois, j'ai particulièrement remarqué qu'une personne (...) n'était pas remontée sur le trottoir mais avait longé les voitures sur la chaussée. (...) elle décide donc de ne plus marcher sur le trottoir (où pourtant, je le répète, il y a de la place) et de longer les voitures plutôt que d'y rester » (p.61-62).

Lorsque cela arrivait, je pensais alors qu'elles souhaitent monter dans leur voiture, que je supposais être l'une de celles garées devant nous. Cependant, en arrivant à notre niveau, il n'y a plus de voitures sur une dizaine de mètres. Toujours sur la chaussée, ces personnes passent alors devant nous *« le regard fermé »* (p.62) et continue ainsi jusqu'au bout de la rue. Comme je l'écris plus tôt dans mon carnet :

« le trottoir le plus large (...) accompagne des places de stationnement et des entrées de parkings souterrains ou de garages. Aussi, les places de stationnement étant souvent occupées, il va de soi que les personnes ne peuvent descendre sur la chaussée » (p.55).

Ce que je veux dire au moment où j'écris cet extrait, c'est que ces personnes peuvent descendre de la chaussée mais que ce n'est pas nécessaire car il y a suffisamment de place sur ce trottoir pour passer à plusieurs. En situation, quand je m'apercevais qu'elles ne montaient dans aucune voiture, je comprenais que ces personnes souhaitent effectivement mettre de la distance avec nous, mais qu'elle n'osait pas franchir la route pour ne pas paraître suspectes.

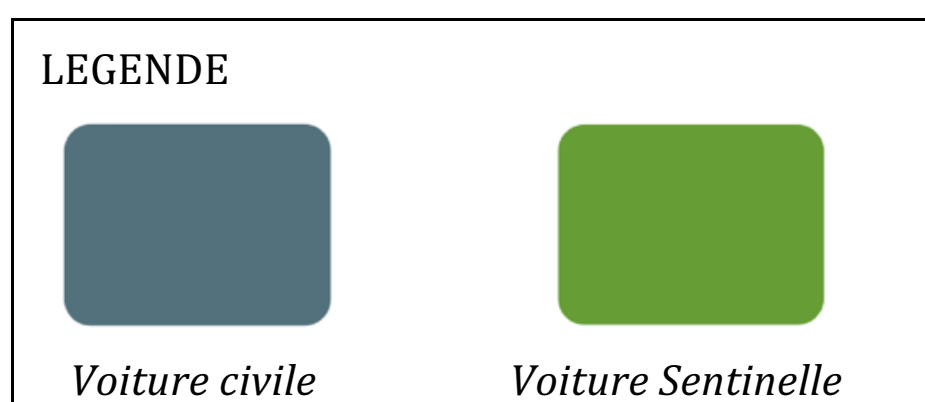
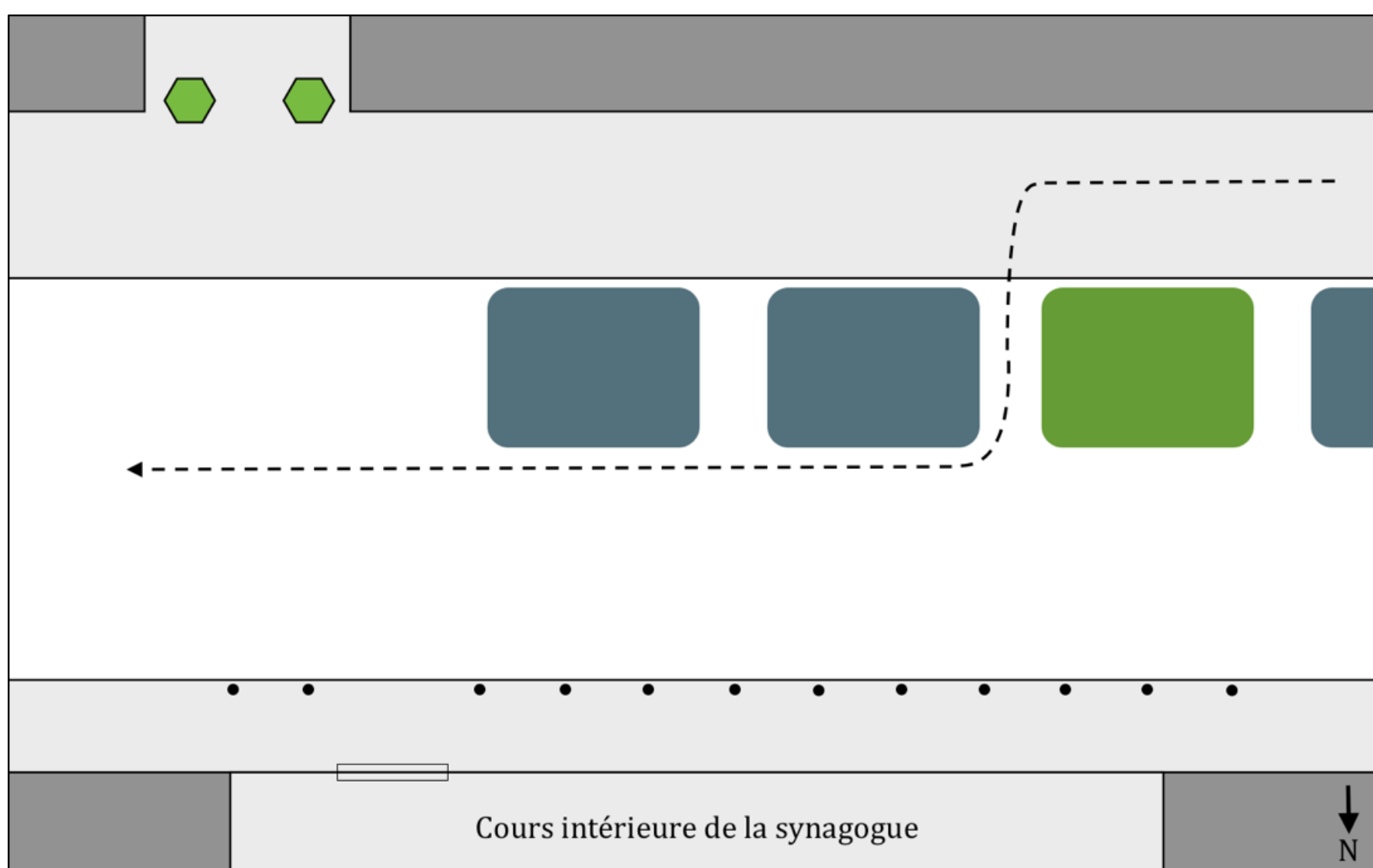


Illustration n° 14 – Schéma d'une descente définitive type

Ces quelques exemples de micro-spatialités autour de notre emplacement sur le trottoir permettent de constater que s'il y a des mises à distances symboliques, elles peuvent aussi se concrétiser physiquement par des stratégies d'évitement, de contournement ou d'optimisation des trajectoires. Ces stratégies mettent en visibilité les auto-assignations qu'opèrent les passants vis-à-vis de la place des militaires dans la rue. Cependant, ces trajectoires ne peuvent pas être interprétées uniquement par et pour elles-mêmes, mais doivent nécessairement être associées aux attitudes corporelles et verbales (lorsqu'elles sont perceptibles) qui les accompagnent. Certes, il y a un biais méthodologique lié sans nul doute à une certaine forme de surinterprétation (Olivier de Sardan J.-P., 2008) souvent inhérente à cette volonté de vouloir trouver ce que l'on cherche, à vouloir voir ce que l'on veut observer.

Il n'en reste pas moins qu'en situation de surveillance, je percevais ces trajectoires comme des mises à distance, ce qui ne veut cependant pas dire que toutes les rencontres impliquaient des mises à distance. Celles que j'ai typifié tentent de montrer que, malgré l'objectivation de la typification, il existe différentes gradations de la mise en mesure de la distance entre les passants et les militaires, et donc autant de considérations de notre place. Si ces mises à distance ne sont perçues qu'au prisme de ma mise en situation, ne peut-on pas se demander si les mises en mesure réalisées par les autres à notre rencontre (ou du moins que j'interprète comme tel, car peut-être ne s'agit-il pas d'une mise à distance pour certains de ces passants) ne seraient pas le reflet de l'image que je me figure de ma propre place ?

La suspicion

J'évoquais précédemment l'apprentissage de son environnement humain par les militaires pour prendre place dans l'espace public des sites que nous avions à surveiller. En lien avec le premier, un autre de ces apprentissages est relatif aux normes d'usages spécifiques de la place que l'on souhaite défendre à tel emplacement. Cela consiste en l'application d'ordres et de consignes spécifiques selon la mission qui est confiée aux militaires. Précisément, les militaires doivent être en mesure de faire telle ou telle chose selon la mission, et notamment être en mesure de savoir déceler un individu suspect.

L'institution militaire définit un individu suspect comme portant :

« une tenue vestimentaire inadaptée ou "volumineuse", un sac à dos "anormalement" rempli, la présence de fils (pouvant être électriques), la présence d'un objet pouvant ressembler à un interrupteur, une importante sudation, un regard "perdu" ou fixé sur un point et la volonté de contourner les éléments de la force »³³.

Se montrer suspicieux est donc une conduite commandée par la mission elle-même. Être "en mesure", c'est se montrer capable d'agir ou de réagir, comme "capacité à" déceler ces éléments suspects. C'est une potentialité constante qui est en sommeil, comme en veille permanente lorsque des individus se trouvent être coprésents avec la patrouille. Être soupçonneux c'est donc une attitude qui consiste à voir ce qui cherche à être dissimulé, ce qui cherche à être invisibilisé.

« La notion de suspicion est à mes yeux très intéressantes car dans ce contexte particulièrement, elle se réfère au doute qu'un individu (un militaire) porte à l'égard d'un autre, à cause de son comportement, de sa façon d'être et d'agir ou simplement dans ce qu'il montre (vêtement, etc.) » (p.66).

³³ La source de cette définition est celle de fiches distribuées en mission : « Nous avons également été doté d'un carnet qui donne la définition d'un individu, un groupe, une voiture ou un objet suspect » (p.66-67).

Poser un soupçon de fait, une défiance, consiste à essayer de dépasser les apparences pour déceler la présence d'une chose qui serait le signe d'intentions malveillantes. Nous sommes donc bien à nouveau pris dans une interaction symbolique, dans des jeux (sérieux) d'interprétation. Le descriptif d'un individu suspect rend compte de ces petites choses qui pourraient filtrer de la tentative de dissimulation. Quelques situations illustrent cette suspicion, même si « *rien de ce qui suivra n'a été réellement jugé suspect, [cependant] les attitudes et comportements m'ont à chaque fois demandé de rester sur mes gardes* » (p.67). Ces situations "étranges", qui instillent un doute dans la manière de les interpréter, concernent dans l'ordre, une voiture qui s'est garée temporairement devant la synagogue, la fois où un homme s'est mis au milieu de la route pour crier, les allées et venues d'un père de famille, et le geste brusque d'un homme étrange.

La voiture devant la synagogue

Lorsque certaines situations présentent les caractères d'une vulnérabilité pour les passants ou les fidèles de la synagogue, alors toutes les spatialités avoisinantes paraissent suspicieuses :

« Lorsque j'étais en surveillance, une voiture assez chargée est venue se garer juste devant la porte de la synagogue. J'ai vite compris, même si je restais en alerte, que le conducteur voulait décharger le contenu. Remplie de courses en tout genre, il a fallu une bonne dizaine de minutes, avant qu'elle soit totalement vide. Cependant, j'ai perçu ce stationnement comme une occasion facile d'être ciblé » (p.67).

Comme le véhicule gênait la porte de la synagogue qui était ouverte, qu'il y avait du mouvement pour décharger la voiture, je restais particulièrement vigilant et scrutais davantage et « *attentivement chaque véhicule et passant* » (p.68). La suspicion ne venait pas du véhicule qui stationnait mais de toutes les activités autour, et je prenais « *comme menace possible, toutes personnes extérieures à la synagogue* » (p.68). Avec du recul, je trouve mon appréhension de la situation assez risible mais je pense cependant qu'une telle posture est nécessaire. Ce qui est intéressant de souligner, c'est que la vulnérabilité de ce type de situation n'est pas nécessairement perçue par tous. Lorsque j'écris que « *je ne saurai pas dire si cela fut ressenti de*

l'extérieur » (p.68), c'est pour exprimer mon sentiment qu'une situation est peut-être perçue uniquement par moi comme vulnérable et que *de facto*, les passants deviennent potentiellement des menaces dont il faut se méfier.

L'homme offusqué

Alors que l'autre binôme venait de finir sa surveillance, mon adjoint (chef de ce binôme) me relate la situation qu'ils viennent de rencontrer quelques minutes auparavant. Il me rend compte exactement de ce qu'il s'est passé avec le plus de précision possible afin que, si nous croisons de nouveau l'homme dont il me parle, nous restions sur nos gardes. Les comptes rendus (CR) sont particulièrement importants car ils permettent au chef d'avoir une vue de la situation, et ainsi être :

« en mesure de prendre des décisions. Un CR peut avoir une valeur simplement indicative et parfois être nécessairement beaucoup plus important pour le chef : il est un outil indispensable à la décision et à l'action optimale du chef » (p.68).

Ils sont donc utiles par ailleurs pour mes observations, même si elles sont indirectes. Il n'empêche que ces éléments doivent être considérés avec retenue car je ne les ai pas personnellement vécus³⁴. La situation a lieu alors qu'ils étaient disposés en statique de chaque côté de la synagogue :

« une personne marchant vers eux (sur le trottoir le plus large), une fois à leur niveau, s'est mis au milieu de la route en levant les bras (non pas comme un "je me rend" mais comme un "pourquoi ?"), et s'écriant quelque chose comme "Qu'est-ce qu'il y a ? Il y a un problème ? Vous me soupçonnez, vous croyez que je suis un terroriste ?". D'origine arabe (et certainement de confession musulmane), cette personne a pris pour elle la présence de ces militaires qui devaient certainement le regarder

³⁴ Dans mon carnet de note, j'y indique aussi un possible double biais méthodologique, car outre le fait que le 1Cl par son récit effectue déjà une première traduction de la réalité, je réalise moi-même une seconde traduction au moment de ma prise de note, postérieure au récit lui-même : *« Ces exemples ne sont pas fidèles à la version formulée par le 1Cl car ils sont retransmis plus tard et peuvent être orientés (biais méthodologique à trouver ce que l'on cherche un peu partout) »* (p.29).

(comme l'on regarde tout le monde). Le 1Cl Etienne m'explique qu'ils furent tous deux surpris de la réaction et de l'attitude de l'homme, restèrent sur leurs gardes et ils ne dirent rien. Ils restèrent impassibles, et l'homme continua sa route » (p.68-69).

D'après le ton qu'utilisa le 1Cl Etienne, ainsi que la manière dont il me présenta les choses, je comprenais que la personne en question était sérieuse, et qu'elle agissait par colère. Si ce genre d'attitudes démesurées arrivent parfois, ce n'est pas pour autant qu'elles sont une raison pour que nous intervenions. Le sang-froid est parfois préférable.

Ce qui est intéressant en revanche c'est "l'audace" de ces attitudes envers nous ; alors que d'autres passants se replient sur eux-mêmes à notre vue. Ici, la personne exprime sa colère dans l'excès. Elle agit sur une "limite" qu'elle sait ne pas devoir dépasser, sans quoi nous agirions pour demander le calme. Mais son expression dans l'outrance est certainement pour elle, à la mesure de son indignation et de sa colère dans la perception du stigmaté (Goffman E., 1975) qu'elle ressent (voir livret. *En public averti*). Cette situation démontre que la suspicion sous-entend des formes de discriminations implicites. Les militaires s'attardent parfois au faciès sur des personnes d'origine étrangère et/ou au style vestimentaire particulier. Ces critères sont alors associés par *habitude* à une suspicion et celle-ci est perçue, ressentie et subie par les passants que nous scrutons. L'exaspération de colère presque théâtralisées de cette personne peut être interprétée comme une manière de se protéger, et de montrer que la désignation comme suspect, qu'elle ressent dans le regard des militaires, participe d'un dé-placement qui n'a (pour elle) pas lieu d'être à son encontre.

Les allées et venues

Si les critères de l'individu suspect précédemment cités se trouvent essentiellement sur le corps, les comportements et les spatialités sont elles aussi particulièrement sujettes à notre attention. La situation débute par le passage d'un couple avec une poussette, et un enfant à pied. Ils s'avancent dans la rue d'une manière tout à fait anodine.

« A priori, rien d'anormal jusqu'à ce qu'ils se séparent et commencent une multitude d'aller et retour devant et non loin de la synagogue. (...) »

subitement mes sens se mettent en éveil surtout que l'homme est constamment au téléphone. Son attitude m'inquiète et je commence vraiment à psychoter, et à envisager toutes les menaces possibles : il fait du renseignement sur notre dispositif, il coordonne une attaque, la poussette est une bombe ou elle dissimule des armes, etc. Bref, alors qu'il ne faudrait pas nourrir une telle psychose mais rester vigilant, je me retrouve davantage sur mes gardes qu'à mon habitude. J'ai encore en tête l'attaque qu'il y a eu à Valence où un véhicule a foncé sur des militaires en opération Sentinelle. Mais même si je me retrouve particulièrement sur mes gardes, (...) je ne perds pas la tête non plus.... On s'imagine juste beaucoup de choses » (p.70-71).

Ma suspicion se transformait progressivement en psychose fantasmagorique. Le principe même de suspicion est de voir dans certains signes autre chose que ce qu'ils semblent être : un appel téléphonique est une communication de renseignement, la poussette est un objet piégé, etc. Je parle de psychose fantasmagorique car tout cela est crédible mais supposé. Néanmoins, il ne s'agit pas non plus d'une psychose paranoïaque mais plutôt d'une vigilance surestimée : bien que l'on « *s'imagine juste beaucoup de choses* », je suis simplement plus « *sur mes gardes qu'à mon habitude* ». Mais il convient surtout de retenir que c'est la « *multitude d'aller et retour devant et non loin de la synagogue* » qui éveille ma suspicion, et à partir de quoi s'enchaînent toutes les perspectives hostiles possibles. C'est parce qu'ils se déplacent étrangement que je me dé-place hors de la routine vers une vigilance accrue.

L'intérêt est aussi de remarquer qu'à force de focaliser mon regard sur ces différents éléments qui m'apparaissent comme suspects, je partitionne le contexte, je le mets en situation en faisant peut-être abstraction d'autres éléments qui pourraient eux aussi être importants à observer. Car si je re-place ces acteurs de la situation d'individus inoffensifs à inquiétants, alors je m'abstrais potentiellement de l'actualisation au sein de ma situation d'autres éléments qui figurent pourtant au sein du contexte objectivable (autres acteurs, autres actants). En cela, ma focalisation qui est un moment d'attention peut aussi devenir un moment d'in-attention envers d'autres éléments de la scène qui se déroule face à moi.

Un geste brusque

En fin de journée, il nous est arrivé à plusieurs reprises d'avoir affaire à des personnes clairement ivres, « *quelque peu dérangées* » (p.71), ou des SDF. Lors de ces échanges nous gardons nos distances, et mettons en place des procédures de surveillance mutuelle. Lorsqu'une personne s'adresse à un des membres du binôme, cela consiste pour l'autre à aller se placer derrière la personne et vérifier si elle ne cache rien dans son dos. Si celle-ci se trouve aussi appréhender par quelqu'un, le premier qui est en interaction garde également un œil sur son collègue. L'objectif est d'écourter les échanges, pour éviter les diversions ou les guets-apens.

Quelles que puissent être les interactions, nous conservons constamment une distance de sécurité et essayons de rester le plus clairvoyant possible sur ce qu'il peut se passer par ailleurs, ou sur ce vers quoi l'interaction peut déboucher. Aussi, alors que Charlie et moi étions de surveillance, « *qu'il pleut littéralement des cordes, que le vent souffle pour commencer à bien nous glacer, et la nuit tombe tout juste* » (p.73). Nous sommes abrités dans l'accès qui mène à une cour intérieure et discutons.

« Un homme passe et nous salue de la tête. Puis, il s'arrête et nous dit quelque chose que je ne comprends pas, qu'il mâchonne. J'ai alors le temps de l'étudier d'un coup d'œil : la tête baissée, les yeux très cernés, le visage marqué, la barbe non-entretenu, les lèvres pendantes et la bouche ouverte, une veste de cuir usée sur le dos ouverte (avec ce temps !) et un simple pull en dessous, un jean et des grosses chaussures. Il me fixe et semble attendre une réponse, je lui demande : "Comment ?". Il fait alors deux pas vers moi, tend le bras qui accompagne une parole que je ne comprends pas. Cependant, ses deux pas en ma direction sont si brusques et nets que je recule un pied et pose ma main gauche sur ma matraque, prêt à la sortir. Je ne dirai pas que j'ai eu peur, mais j'ai mis en place ma garde. L'homme remarque aussitôt mon attitude, puis d'un geste de la main balancée de haut en bas pour dire "laissez tomber", il s'en va » (p.73-74).

La personne établit un premier contact en nous saluant, puis s'arrête et s'approche. À ce moment son apparence (visage, vêtements) et son attitude (« *Il me fixe* ») ne m'inspirent pas confiance. Je ne comprends pas ce qu'il

semble nous demander. Alors, mon incompréhension et la méfiance (suspicion), conjuguées à son geste, me font réagir : « *je recule un pied et pose ma main gauche sur ma matraque, prêt à la sortir* ». Après quoi, la scène se fige, et l'échec de l'intersubjectivité incite la personne à abandonner ce pourquoi elle souhaitait nous parler : « *d'un geste de la main balancée de haut en bas pour dire "laisses tomber", il s'en va* ». En fait, je déplore le geste qu'il effectue en partant car je n'ai pas compris ce qu'il voulait, alors qu'il souhaitait peut-être notre aide. Mais ma réaction, pour avoir réagi "instinctivement" sans stress mais avec lucidité, me rassure sur ma capacité à rester vigilant. En effet, je craignais ne pas être en mesure de riposter ou de rester figé si un événement de ce type se produisait. Ma réaction m'a donc rassuré sur ce point : « *je ne suis pas resté les bras ballants face à lui* » (p.74). Une fois encore, on peut remarquer que la situation s'est construite sur quelques éléments furtifs qu'il m'était donné de traduire par anticipation. Par anticipation car concrètement, mon interprétation ne s'est pas construite sur des faits tangibles, sur des mots proférés puisque je ne les avais pas clairement entendus. Mon attitude s'est donc construite sous le sceau du fameux principe de précaution. Principe qui à défaut de pouvoir prendre en compte l'effet de tous les facteurs d'une situation, anticipe le fait qu'il vaut mieux prévoir leur rôle potentiellement négatif. Dans ce cas précis, je n'ai certes pas compris les paroles proférées voire n'est pas pu accorder de sens aux gestes réalisés, mais j'ai réagi comme si ces derniers étaient potentiellement dangereux. Et ce qui pourrait apparaître comme un excès de prudence, par ma réaction, n'était pour moi qu'un moment de vigilance, d'« attention soutenue à veiller sur quelqu'un ou quelque chose »³⁵.

³⁵ CNRTL, « Vigilance » (en ligne : <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/vigilance>).

Les quatre situations que je viens de présenter relèvent toutes de la suspicion comme augmentation du degré de vigilance.

La première présentait une vulnérabilité lors de laquelle toutes les autres personnes étaient davantage surveillées. La deuxième, face à l'exaspération d'un homme d'être suspectée, la patrouille conserve son sang-froid et calme la situation. La troisième implique des spatialités ambiguës atypiques qui engendrent une suspicion, jusqu'à la vigilance surestimée. Enfin, la quatrième situation est une dé-coïncidence dans l'intersubjectivité, où l'incompréhension conduit à une réaction préventive.

À chaque fois, ces situations illustrent le fait que les militaires en patrouille sont en mesure de déceler des éléments suspects, souvent à tort, car "mieux vaut prévenir que guérir". Cependant, pour les deux dernières situations, ces suspicions dé-placent les passants qui se sentent devenir "suspects", ce qui occasionne des tensions, des ressentiments. Par ricochet, ces tensions interrogent la place des militaires à suspecter inconsidérément telle ou telle personne, pour telle ou telle raison.

Cependant, c'est l'assurance de rester vigilant (parfois à l'excès) qui est la condition de la réussite de la mission. L'objectif est donc de perpétuellement évaluer des situations potentiellement à risque (le stationnement de la voiture), sans pour autant aller dans la psychose (poussette piégée) ou la désignation explicite (suspect). Lorsque des situations semblent être hostiles (ou du moins, lorsque ce sont les prémices de ce qui paraît être une hostilité), l'impératif est d'appliquer les procédures de contrôle, de ne pas envenimer une situation en faisant preuve d'intelligence de situation (en gardant son sang-froid, en ne réagissant pas aux éventuelles provocations), voire de réagir par l'espace (en ne gardant ses distances, en reculant un pied par exemple) face aux éventuelles incartades suspectes.

Dans notre routine quotidienne, il nous est nécessaire, quel que soit notre statut, de trouver les moyens de minorer ces instants d'incertitudes, de pouvoir au mieux interpréter les règles d'usage de l'espace au sein duquel on se trouve. En tant qu'institution, l'armée pourvoit justement à ces règles et à leur application stricte. Elle tend à diminuer le champ des possibles, à diminuer le flou des interprétations, par des recommandations explicites. Pour autant, un nombre important de situations se structurent dans des jeux interprétatifs beaucoup plus implicites.

Avec la communauté juive

Il me semble intéressant de terminer la revue de mes observations faites en mission en abordant des situations rencontrées avec la communauté juive pratiquante de Pau. Surveiller et protéger un édifice religieux impliquait une relation particulière avec les fidèles, l'officiant et les coutumes religieuses non sans résonances sur nos places.

Nos surveillances de la synagogue avaient lieu de fait dès qu'une activité s'y déroulait : les offices, Shabbat, des cours religieux, les fêtes religieuses, les activités communautaires, etc. Comme je l'ai déjà mentionné, la communauté avait mis à notre disposition un petit local sécurité où était diffusé les images de vidéosurveillance et dans lequel nous pouvions nous reposer et manger un morceau. Notre patrouille se trouvait donc imbriquée dans la sphère religieuse ; imbrication qui implique des conduites précises à respecter, comme celles de ne pas emmener avec soi des aliments proscrits (nourriture non-kasher), de ne pas rentrer à l'intérieur du temple, ne pas toucher à l'électricité durant Shabbat (lors de nos contrôles du site) et, éviter de déranger les rencontres (religieuses ou non) qui s'y tenaient. Si ces règles semblaient délimiter correctement notre place au sein de la synagogue, à la fois proche et efficace mais aussi distant et mesuré, il y eu malgré tous des situations imprécises, floues ou confuses avec lesquelles nous devons composer.

On a pour habitude d'entendre que les Armées opèrent dans l'incertitude : celui de la guerre. Dans un tout autre registre, il y a également une forme d'incertitude à savoir comment arbitrer, décider et se placer vis-à-vis d'autrui dans un domaine où nous n'avons aucune légitimité, mais où pourtant nous sommes présents "en tant que" militaire. Les situations suivantes tenteront d'explorer les placements et *dé-placements* opérés pour contrôler cette incertitude.

Les clefs

Lorsque nous avons à faire une surveillance de la synagogue, je m'arrangeais pour que nous arrivions quelques minutes avant le début des rotations, pour que nous puissions déposer notre matériel dans le local de la synagogue, pour fumer une cigarette, etc. Le 29 février, l'office débute assez tôt. Nous arrivons sur le site vers 7h00 pour une surveillance d'environ deux heures, le temps d'une cérémonie. A notre arrivée, nous constatons qu'une quinzaine de fidèles est rassemblée sur le trottoir du côté opposé à la synagogue, et partiellement sur la chaussée. Il pleut. Ils ont des parapluies et attendent que la synagogue ouvre. Nous nous garons à notre place de parking et attendons que le rabbin ou le responsable de la synagogue vienne ouvrir. Même si nous avons un jeu de clefs, nos consignes sont très strictes à ce sujet : elles ne servent que pour les contrôles de fin de patrouille. Si la synagogue est fermée nous n'ouvrons à personnes.

« Pourtant, j'hésite car la majeure partie des fidèles a plus de 50 ans, et je me dis que c'est aussi dans ce genre de situations qu'il peut arriver quelque chose : je décide d'attendre un responsable et nous restons dans le véhicule. À peine garé donc, une personne s'approche de ma fenêtre et toque dessus. J'ouvre, je descends, je prends mon arme. Je lui dis "Bonjour monsieur". C'est un homme de plus de 60-65ans, assez bien habillé. A peine suis-je sorti qu'il m'enjoint d'aller ouvrir la porte de la synagogue. (...). La colère monte donc soudainement mais je garde mon sang-froid, et je mets en pratique ma pensée mais avec courtoisie. Je lui rétorque que certes j'ai les clefs, mais que je n'ai pas le droit de lui ouvrir, qu'ils doivent attendre. Puis, il rétorque quelque chose comme "Bon allez ! Ouvrez ! Nous on a froid". Je lui dis que je m'en moque, et son air hautain grandit. Je conserve les clefs et lui dit : "Monsieur, vous attendez quelqu'un, je ne vous ouvrirai pas, je n'ai pas le droit". L'homme commence à se diriger vers la porte en disant "Bon allez ! Ça suffit, ouvrez !" » Puis je vois dans les gens qui attendent : une femme qui semblait avoir vraiment froid malgré son gros manteau, ses gants, son chapeau et son parapluie. Je ne dis rien puis j'avance pour aller ouvrir, presque la mort dans l'âme et laissant ce "connard" vainqueur. Je suis très énervé et je me dis qu'il va se prendre une remontrance salée

avant que je lui ouvre. Arrivé au milieu de la route, je vois un homme de dos ouvrir à tout le monde. L'homme que j'ai dans le viseur, passe entre plusieurs personnes et s'engouffre dans la synagogue. Les fidèles rentrent. Je retourne à la voiture et je laisse sortir ma colère devant mon groupe. J'insulte l'homme sans retenue. Ils partagent ma colère quant au mépris de certaines personnes comme cet homme à l'égard des militaires. Je lâche un "On n'est pas des portiers putain ! Est-ce que j'ai une gueule à ressembler à Spirou !". Malgré cela je sens dans leur regard qu'ils ne comprennent pas pourquoi je n'ai pas été plus ferme et moins courtois. C'est la consigne globale : "courtois mais ferme". Je regrette et j'ai envie de recroiser l'homme en question pour le reprendre. Je ne le reverrai plus » (pp.50-52).

Si le dédain avec lequel ce monsieur "m'intime l'ordre" d'aller ouvrir me déstabilise et nourrit une colère, c'est parce que je considère la manière dont il s'adresse à moi plus que *déplacée*. Je ne reviendrai pas sur le mépris (voir. *Les interactions de rue*). Malgré cela, son injonction d'ouvrir allait *a priori* dans mon sens, et corroborait mon intuition à propos de la vulnérabilité du groupe stationné dans la rue, qui en faisait une cible idéale pour un éventuel acte de malveillance ou de terrorisme : « *c'est aussi dans ce genre de situations qu'il peut arriver quelque chose* ». Ce paradoxe entre ordre déplacé et situation sur le terrain, renvoie encore à l'intelligence de situation, c'est-à-dire la capacité de s'adapter aux contraintes *in situ*. J'en profite pour souligner une autre expression récurrente lors des entraînements : "c'est le terrain qui commande". Si cette expression fait référence au relief et la planimétrie, elle ne se réfère pas à "l'environnement humain", paramètre pourtant essentiel s'il en est. Toujours est-il que son injonction d'aller ouvrir, ma colère, la situation que j'évaluai vulnérable, les conditions météo et mon interdiction d'ouvrir la synagogue avaient posé le doute dans mon esprit. Cependant, son mépris avait inhibé ma possible intention d'ouvrir la porte, malgré la contre-indication : je campais donc sur ma position initiale de ne pas ouvrir.

Malgré mes répliques, « *"Monsieur, vous attendez quelqu'un, je ne vous ouvrirai pas, je n'ai pas le droit"* », ses invectives impatientes ainsi que son énervement d'attendre sous la pluie, empêchait un échange plus serein. Alors que la situation se dégradait, lorsqu'il me tourna le dos pour partir, avec lui

les autres issues possibles s'en allaient. Je n'avais alors plus que deux possibilités : céder à sa requête et désobéir aux ordres ou, y obéir, rester dans le véhicule en perpétuant la vulnérabilité de la situation et possiblement abîmer la relation que nous entretenions avec la communauté juive. J'opte alors à contrecœur pour la seconde option : « *j'avance pour aller ouvrir, presque la mort dans l'âme et laissant ce connard vainqueur* ». Si ma fierté en prend un sacré coup, je me dirige pour d'abord ouvrir le portail et faire rentrer le groupe dans la cour intérieure, puis éventuellement ouvrir la synagogue pour réchauffer les plus frileux. En commençant à m'avancer, je me dis qu'au moins je ne vais pas le louper et l'assaisonner d'un réquisitoire pour la forme : « *je me dis qu'il va se prendre une remontrance salée avant que je lui ouvre* ».

A ce moment, l'arrivée du rabbin désamorce la situation, mais n'atténue pas ma colère. Celle-ci ne vise alors pas particulièrement ce monsieur, ni l'incertitude dans laquelle il me plaçait, mais plutôt le mécontentement général que de telles conduites incompréhensibles quant à notre mission puisse encore exister. Je refusais qu'il puisse agir envers moi "comme si" je répondais de lui. Je n'admettais pas que l'on puisse s'adresser ainsi avec autant d'aplomb aux acteurs de la force Sentinelle pour autre chose que pour les raisons de notre présence : « *"on n'est pas des portiers putain ! Est-ce que j'ai une gueule à ressembler à Spirou !"* ». D'une certaine manière, il humiliait ce que je représentais, et les raisons pour lesquelles j'étais là, bref ma place. Sous le regard de mes subordonnés, je me devais de respecter les consignes (les aspects formels de la mission) et ne pas céder à cette injonction déplacée à mon encontre (les aspects informels de mon rôle de chef de groupe sachant être ferme). Mais une fois dans la voiture, je pensais que l'expression de cette colère me permettait de garder la face, de tenir ma place de chef de groupe vis-à-vis de mes subordonnés, et de récupérer leur adhésion : « *Je retourne à la voiture et je laisse sortir ma colère devant mon groupe. J'insulte l'homme sans retenu. Ils partagent ma colère* ». Même si cela peut arriver, c'est pourtant strictement ce qu'il ne faut pas faire. Qui plus est, cela ne fonctionne pas : « *je sens dans leur regard qu'ils ne comprennent pas pourquoi je n'ai pas été plus ferme et moins courtois* ».

Avec cet extrait je souhaite illustrer que, tenir sa place dans le cadre de l'opération Sentinelle, c'est d'abord et surtout une tension vécue qui est intériorisée, un tiraillement entre plusieurs impératifs. D'une part, il s'agissait de respecter les ordres et ne pas ouvrir la synagogue, malgré la vulnérabilité que j'évaluais alors. À cela, s'ajoutent les sommations de cet homme qui me confortaient dans ma décision de ne pas ouvrir la synagogue, dans la mesure où je n'avais pas à lui obéir. En s'adressant à moi à ce moment-là de cette façon, il agissait d'une manière me laissant entendre que mon travail consistait à lui ouvrir la porte, ce qui, à mon sens, n'était pas mon rôle. En tant que militaire, conformément au rôle attendu de moi et du statut dont j'étais le garant, je m'auto-désignais comme n'ayant pas à obéir aux injonctions de ce monsieur. Vis-à-vis de mes subordonnés, je me devais de sauver les apparences en respectant les consignes (aspect formel) et en ne cédant pas à l'injonction malvenue (aspect informel) du fidèle. Vis-à-vis des fidèles, je me mettais à leur place. Entre ce que je considérais être préférable, l'injonction déplacée et la pression sociale de mes subordonnés, le tiraillement que je sentais s'exercer sur moi est révélateur d'une tension qui peut apparaître à cette place.

Tenir sa place, c'est savoir réguler les contradictions entre les assignations formelles (les ordres), les désignations des autres (des citoyens comme de mes collègues) et les auto-désignations/auto-assignations que l'on se donne. Toutes ces assignations, désignations projetées par les autres et toutes ces auto-désignations et auto-assignations édictées par soi-même amènent à appréhender un écartèlement situationnel. Mais plus que tout encore, s'il y a tension vécue, c'est qu'il y a divergence des représentations sur la place que j'occupais à ce moment-là : le seul détenteur présent de la clef de la synagogue. Il y a une remise en cause de ce que je dois faire en fonction de qui je suis et d'où je me trouve à ce moment-là. Cette remise en cause relève en fait d'une distorsion dans l'appréhension/compréhension des règles dévolues à ma fonction par les autres individus. Alors même qu'à mon sens, ces règles vont de soi et un peu comme nul n'est censé ignorer la loi, nul ne serait censé ignorer les règles d'un militaire en surveillance statique devant un lieu de culte.

Une soirée Shabbat

Cette altercation avec un fidèle détériore alors l'image que je me suis fait de la communauté israélite. Dès lors, les interactions que j'ai avec certains d'entre eux ne font rien pour améliorer cette image.

« Autant, certains fidèles semblent assez contents et reconnaissants de nous voir, autant bien d'autres semblent montrer du mépris et une ignorance que je ne supporte pas » (p.64-65).

Si aucune des personnes du culte ne nous a dit ne pas apprécier notre présence, le climat est pourtant en dent de scie. Un soir, lors de Shabbat, jour de fête et de réjouissances, alors que nous nous reposions dans la petite salle, une femme vint nous offrir des sushis, et divers autres plats qu'ils avaient préparés pour l'occasion. Prétextant qu'il restait trop de nourritures pour qu'elle puisse être jetée, elle décida de la partager avec nous. Mais lors de la même soirée :

« Alors que nous allions prendre la relève du binôme, déjà dehors depuis une heure, je croise dans le hall, un fidèle ou peut-être le rabbin. Il n'est pas très grand, porte un grand manteau noir, un large chapeau noir et une barbe assez imposante. Il regarde l'intérieur d'un réfrigérateur (...). Il est de dos et non loin de la porte qui mène dehors, sur la cour intérieure. Une fois arrivée à son niveau, je le regarde en ouvrant la porte vers l'intérieur et lui dit "bonjour" amicalement et assez clairement. Il ne me regarde pas, lâche un son que je crois comprendre comme un "bonjour" et que je juge assez contraint. (...). Que l'on n'apprécie pas notre présence, je peux le comprendre, mais je trouve cela insupportable d'avoir à payer leur mécontentement » (p.63-64).

Cela peut sembler anecdotique mais c'est, selon moi, révélateur du rapport que nous entretenions avec la communauté. On ne savait alors plus trop sur quel pied danser, car il s'agissait successivement de situations de *dé-placements* de soi qui, selon la conduite des membres de la communauté, soufflent tantôt le chaud, tantôt le froid.

En prenant du recul, je peux évidemment comprendre que ces fidèles (et encore plus le rabbin) trouvent anormal de devoir être surveillé, protégé, parce que d'autres individus malveillants semblent vouloir les éliminer. La protection effectuée par les militaires les assigne paradoxalement à des

manières d'être et de faire dans des endroits confinés, les enjoint en quelque sorte à s'imaginer ne pas pouvoir aller là où ils le désirent, dans des endroits où justement nous ne serions pas. Notre place auprès d'eux, chez eux, représente symbolique leur enfermement dans un espace qui, sans nous, aurait dû être celui de leur liberté. Dès lors, de par leur désignation sociale (cf. la barbe et la chapeau), ces fidèles se sentent contraints à des déplacements perpétuels au sein même de leur espace de liberté de culte. Déplacements qui les renvoient symboliquement à l'histoire de leur peuple toujours en quête "d'une terre promise".

La cigarette

Une dernier exemple illustre l'ambiguïté de certaine situation improvisée et inattendue. Un soir, nous sommes en surveillance pour Shabbat, et la communauté juive organise un grand repas à la synagogue avec près d'une quarantaine de convives. Un roulement vient de se terminer, je pars en pause et l'autre binôme prend la relève de la surveillance. Une fois déséquipé dans le local, je décide d'aller fumer une cigarette dehors. Devant, il y a un petit porche qui nous abrite de la pluie. J'y trouve un jeune garçon (environ 11-12ans) avec une jeune femme de (15-16 ans).

« Je discute un peu avec eux de tout et de rien. Je m'amuse à garder le ton et l'attitude militaire avec des réponses courtes et "efficaces". Au bout de deux ou trois minutes, le jeune garçon rentre dans la synagogue, et aussitôt la fille me demande une cigarette. (...) Mais j'ai eu un véritable moment d'hésitation à la lui donner. En la voyant regarder à droite et à gauche, j'avais bien compris qu'elle n'avait pas le droit de fumer, que ses parents ou que sa famille ne le savait pas. Après quelques secondes d'hésitation, en la regardant avec une moue du visage, je lui en tends une, en lui disant "ce ne sont pas mes cigarettes...". Elle la récupère, la porte à ses lèvres mais elle n'a pas de feu (de briquet), je lui en tends un mais elle a verre dans une main et un gâteau dans l'autre. Elle me dit "vous pouvez me l'allumer ?" et à moi-même, je me dis "elle dépasse un peu les bornes là". Je lui allume donc sa cigarette et poursuit, "on est d'accord, je ne te l'ai pas donné !" (...), ce à quoi elle me répond "vous ne fumez pas et moi non plus" : je rigole un peu. Après

trois bouffées, elle voit apparemment des connaissances qui rentrent dans la cour. Paniquée, elle cherche quoi faire avec sa cigarette, je lui arrache presque de ses mains, sans gestes brusques, juste rapidement mais discrètement, je l'éteins et la cache dans ma main. Les deux ou trois personnes passent devant et rentrent dans la synagogue. On articule notre supercherie derrière un "bonsoir" : c'est trop tard, je suis complice. Comme il n'y a pas vraiment d'endroit où cacher sa clope et que je termine la mienne, je range la sienne dans mon paquet et lui dit "Tant pis. Pour la prochaine fois" » (pp.76-78).

Cette interaction avec cette jeune fille se construit sur plusieurs non-dits. Cette mise en situation m'a pas mal marqué parce que je considère que, ni elle ni moi, n'étions dans notre rôle social. En effet, dès lors qu'elle me demande une cigarette, plusieurs implicites, dont j'ai parfaitement conscience, rentrent en ligne de compte dans ma décision de la lui donner. Je ne connais pas son âge, je ne sais pas si elle a déjà fumé, si elle a vraiment le droit de fumer (malgré qu'elle regarde « à droite et à gauche »), mais son aplomb me convainc et je me dis, qu'au pire, elle se fera réprimander. Je me sens complice mais pas responsable. Cette complicité, je ne l'assume pas vraiment, et je lui fais comprendre « *en lui disant "ce ne sont pas mes cigarettes..."* » et lui fais même confirmer, lorsque « *elle me répond "vous ne fumez pas et moi non plus"* ». À partir de ce moment, j'ai donc la confirmation qu'elle n'a pas le droit. Je joue le jeu. Cette complicité je l'engage encore plus loin lorsque je dissimule sa cigarette. Peut-être aurait-elle trouvé une autre solution pour cacher son "méfait", mais mon intervention confirme notre engagement mutuel. Cependant, si je lui permets de garder la face, je ne lui rends pas la cigarette. Un peu déçue de ne pas avoir pu finir celle-ci, elle me remercie quand même du regard d'avoir joué le jeu.

C'est après coup que je me suis rendu compte que si les personnes s'étaient aperçues qu'elle fumait, cela aurait pu potentiellement créer un petit désordre. S'il était toléré pour les militaires de fumer, d'avoir accepté de lui donner une cigarette alors qu'elle ne semblait pas avoir le droit fumer à son âge, surtout pendant Shabbat dans l'enceinte de la synagogue, cela aurait certainement été mal perçu. Cela aurait été en contradiction avec l'attitude et le comportement dont nous nous réclamons, et qu'il nous était demandé d'adopter. De plus, cela aurait peut-être abîmé les rapports qui avaient été

construits entre les militaires et les membres de la synagogue. En situation j'ai conscience de ces possibles conséquences notamment lorsque j'essaie de me blanchir en disant « *"ce ne sont pas mes cigarettes..."* » et « *"on est d'accord, je ne te l'ai pas donné !"* ».

Pour résumer, nous avons tous les deux franchi les limites de nos places, nous étions dans une situation d'irrégularité. De plus, nous étions de collusion dans notre méfait. On renoue ici avec le "souci mutuel" de Heidegger (1927), et cela dans son double aspect positif. En effet, lorsque je marque une « *hésitation en la regardant avec une moue du visage* », je suis dans le souci mutuel car j'essaie de l'aider « *à y voir clair dans son propre souci et à se rendre libre* » (Heidegger M., 1927, p.164), à confirmer son choix. De même, lorsque je lui prends la cigarette des mains « *rapidement mais discrètement, je l'éteins et la cache dans ma main* », je suis aussi dans le souci mutuel car je la décharge de ses préoccupations. Rejetée de sa place de fumeuse, je l'innocente et la retire de la situation d'infraction dans laquelle elle s'était placée.

Dans son référentiel, elle est en infraction avec sa place qui la désigne comme une jeune fille qui ne doit pas fumer en fonction des normes sociales, de son éducation supposée et/ou de l'événement auquel elle participe. C'est en fait l'utilisation d'un emplacement (dehors sous le porche), où elle ne doit peut-être pas se trouver car à l'écart de celles et ceux avec qui elle devrait être, qui lui permet de jouer sur mon incrédulité et sur mon manque d'à-propos vis-à-vis des règles des institutions auxquelles sa place se rapporte (sa famille, sa communauté religieuse). De mon côté, je me dédouane de ces règles implicites car j'estime (à bon droit) n'être ni responsable de ce qu'elle fait, ni responsable des règles qu'elle devrait respecter (car vous je ne suis pas un référent moral).

Par cette complicité, comprise comme connivence, *avec* elle et *par* l'affichage d'une normativité virtuelle, puisque nous dissimulons le fait qu'elle était en train de fumer, nous nous dé-plaçons au dehors de nos allocations socio-spatiales respectives. Ces micro jeux de place, aussi risibles qu'ils puissent paraître, peuvent potentiellement avoir des implications "diplomatiques" à d'autres échelles, et s'imbriquer dans d'autres dimensions autant pour la jeune femme (auprès de la communauté juive, de sa famille, etc.) que pour moi (auprès du détachement, de la réserve, voir du régiment).

À partir de ces trois situations, mon intention était de montrer que, si les militaires en mission doivent répondre à toute une série de normes pré-établies (ordres, us et coutumes religieuses, etc.), donc à toute une série de cadres institutionnels pré-existants, et notamment aux places qui leurs sont assignées, il n'en demeure pas moins qu'il y a toujours de l'incertitude, de l'improvisation ; et que cette incertitude, cette improvisation implique une variabilité des interactions et possiblement même des "infractions symboliques" communes.

L'incertitude semble d'ailleurs devenir paroxystique lorsque nous devons choisir et agir pour le maintien de notre place. En effet, la variabilité des interactions rencontrées peuvent impliquer une multitude de dé-placements dans nos manières d'être et de faire, que nous tentons tant bien que mal de sauvegarder parfois par connivence avec celles et ceux qui participent avec nous de cette situation. A l'inverse, parfois, il y a une remise en cause de notre place par nous-même (avec la jeune fille) ou par les autres (le rabbin) par une défiance de ce que l'on fait, de ce que l'on est ou pense être dans notre rôle, dans notre fonction.

J'interprète l'ensemble de ces situations d'interactions comme des imprévus avec lesquels il faut composer. Composition que nous devons nécessairement formuler et performer, dans ce que j'ai auparavant appelé notre manière d'*être-avec-par* l'espace. À mon sens, cette composition se réalise en acte, comme une performance en situation d'interaction mais toujours au regard des cadres normatifs auxquels nous nous référons les uns les autres. En effet, premièrement, chacun derrière son étiquette de soldat ou de fidèle, a certes une individualité propre mais elle s'exprime aussi en traduisant ce qu'il pense être le rôle qui est le sien, ou qu'on lui attribue à tel endroit et à tel moment. Ces situations d'interactions sont des indicateurs des places que les uns et les autres se font d'eux même et des autres. Deuxièmement, aux frontières des cadres normatifs, chacun agit selon sa constitution (Hoyaux A-F., 2015a, 2015b) des situations et du monde, mais tenteront de conserver leur place et leur rôle aux yeux des autres : moi vis-à-vis de mes subordonnés, la patrouille avec la communauté juive, la jeune femme avec ses connaissances, etc.

Conclusion

Par cette mission à Pau, j'ai montré qu'au sein du détachement Sentinelle (*A. Jeux de places au sein du détachement*), il y avait une très grande diversité dans les procédures de désignation (la féminine, le BCh Reynold ou le 1Cl Vincent), d'assignation (l'espace télé), d'auto-désignation (motivations personnelles de partir en mission pour explorer un espace de possibilités hors du quotidien) et d'auto-assignation (en voiture). Chacune de ces procédures implique des rapports de place selon le sexe (féminine), le statut (réserviste), la fonction (conducteur, perception du matériel), le grade (Chef Noâm), les prétentions (entrée à l'ENSOA), etc. qui conduisent à des mises à distance ou des mises à proximité. J'ai personnellement et spécifiquement pu expérimenter plusieurs rapports de place différents en lien avec mon rôle de chef (*B. Tenir son rôle de chef*), que ce soit par rapport à mes emplacements, ma position sociale ou le respect des normes d'usages.

D'abord, l'occupation d'un emplacement précis, à part, dans une chambre individuelle, a semble-t-il figé une mise à distance physique et symbolique avec les autres membres de mon groupe. Ensuite, j'ai tenté de défendre ma position sociale en veillant à l'exemplarité, en gardant la face, en essayant de me montrer à la hauteur ou en tentant de légitimer mes qualités de réservistes. Enfin, j'ai essayé de respecter au mieux les différentes normes d'usage, comme lors de la prise de consignes, ou en limitant la casse de mes propos déplacés.

D'autres jeux de places se jouent aussi au quotidien au contact de la population (*C. Les relations avec les citadins*). Le déploiement devant la synagogue est une mise en place de soi qui est d'abord un apprentissage de l'environnement humain par une typification des attitudes et des spatialités. Les jeux de regards, les gestes et les salutations valident ou testent cette mise en place. Les contacts visuels (entre les regardés/regardants), selon que l'on est l'objet d'une attention (les militaires) ou que l'on souhaite rester un invisible parmi les autres (les passants), assoient un premier rapport de place. De même, les gestes, qu'ils soient incompréhensibles ou explicites, restent de toute façon une reconnaissance sociale, une intégration dans la sphère d'existence des autres. Même le mépris, s'il est une tentative de

négarion de l'existence de l'autre, l'intègre quand même, d'une certaine manière, au sein de la situation.

Même en interaction, il s'agit de constamment chercher à tenir sa place, en cultivant le secret (face aux tentatives de renseignement), en essayant de requalifier nos actants symboliques (comme le béret rouge) qui nous assignent à une seule représentation, ou en luttant contre les typifications des autres envers nous. Les micro-spatialités de trottoir, comme concrétisation des distances symboliques, en des stratégies spatiales d'évitement, de contournement ou d'optimisation des trajectoires, qualifient d'une certaine façon notre propre place de militaire. Dans tous les cas, nous sommes toujours renvoyés à nous-même dans les jeux de placement d'autrui que nous effectuons. En acte, nous sommes confrontés à l'implicite de nos propres représentations. De ce fait, la signification des places (de sa propre place) se performe ainsi par et au travers de l'altérité. Ce retour à soit s'apparente à (se) regarder dans l'autre comme dans un miroir. A partir des mots de Michel Foucault, il semble ainsi pertinent de faire une analogie entre l'Autre comme miroir de sa propre place :

« dans la mesure où le miroir existe réellement, et où il a, sur la place que j'occupe, une sorte d'effet en retour ; c'est à partir du miroir que je me découvre absent à la place où je suis puisque je me vois là-bas. A partir de ce regard qui en quelque sorte se porte sur moi, du fond de cet espace virtuel qui est de l'autre côté de la glace, je reviens vers moi et je recommence à porter mes yeux vers moi-même et à me reconstituer là où je suis » (Foucault M., 1984, p.1575).

La constatation de ma propre absence et la reconstitution du « là où je suis » dont parle Foucault, ce sont finalement tous les ajustements que nous faisons par rapport à ce que nous considérons être "notre place".

La mission Sentinelle nécessite de savoir déceler les comportements suspects, d'assurer une veille permanente (*La suspicion*). Parfois ce sont ces impératifs qui nous fragilisent, car leur mise en application n'est pas sans risques ni méprises. La surveillance que certaines situations nous imposent (*La voiture devant la synagogue*), la virtualisation de l'univers des possibles (*Les allées et venues*), le dé-placement d'autrui dans le champ de la suspicion (*L'homme offusqué*) ou les mésinterprétations des comportements d'autrui, en sont quelques exemples. Ces situations de suspicion sont les dégâts

collatéraux des raisons même d'être à tel emplacement, et leurs conclusions sont le résultat des efforts pour se prémunir coûte que coûte d'un dé-placement.

Nous nous dé-plaçons et nous re-plaçons perpétuellement en par des micro-ajustements (*Avec la communauté juive*). Ces derniers sont ainsi des tentatives de maintenir notre place, est exercice difficile dans la mesure où la divergence des représentations sur la place de chacun et les incertitudes situationnelles nous tiraillent dans nos choix. Nos places nous poussent à l'action, à la décision pour les maintenir (*Les clefs*). Mais ces micro-ajustements nous déboussolent (*La soirée Shabbat*) au point de nous désajuster, en nous impliquant dans des situations imbriquées avec autrui, que nous devons sauver par l'affichage d'une normativité virtuelle (*La cigarette*). Ces imprévus nous forcent à performer notre manière d'être-avec-par l'espace, plus ou moins habillement, pour tenter de préserver les places que nous avons conquises.

Les citadins et les militaires qui se regardent en chiens de faïence ou d'un bon œil, s'interrogent et tentent de déceler l'un sur l'autre du sens à être là. Pour un militaire en patrouille, que ce soit avec un citadin ou un camarade (supérieur ou subordonné), cette quête de sens repose en partie sur ce que nous renvoient (ou pas) les autres, sur ce que les autres attendent de nous à cette place. Mais ce sont le plus souvent tous ces micro-dé-placements qui en disent le plus. Comme l'explique François Jullien, la relation à l'autre comme différence se développe « en opposition et donc conduit à contenir l'autre dans son statut d'opposé » (Jullien F., 2018, p.105). C'est une situation confortable pour la réalisation de soi et le sens de la place que chacun (se) donne. Cependant, Jullien oppose cette acception de l'autre comme différence, à celle d'un autre comme écart moins figé et davantage exploratoire. Pour lui par exemple, « faire un écart (de langue, de conduite...), c'est pour le moins sortir du normé, attenter à sa convention » (Jullien F., 2018, p.106). En cela, tous ces petits dé-placements sont donc compris comme des écarts. Ils peuvent être incompris, déplacés ou bienvenus, mais ils induisent d'une manière ou d'une autre un ajustement en réaction. Au point parfois, comme avec le mépris, d'affadir et de réifier le sens même de sa propre place : se sentir permutable, éphémère, hors-sol, et donc a-spatial.

IV. PARIS (avril-mai 2016)

La dernière mission Sentinelle se déroule un peu plus d'un mois après celle de Pau, et a lieu à Paris du 16 avril au 4 mai 2016. Cette mission est un demi revers, autant scientifiquement que militairement.

Scientifiquement, parce que les conditions de la mission ne m'ont pas permis de tenir à jour un carnet de terrain aussi fourni que celui de Pau. En effet, lors de cette mission nous étions logés dans l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce.

« L'Hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce dans le 5^e arrondissement est en perte d'activité et laisse donc certains de ses locaux à disposition des unités Sentinelle en mission à Paris » (p.3).

Chaque groupe occupait une chambre d'une vingtaine de mètres carrés, dans laquelle était logé trois lits superposés. Cette proximité m'empêchait de retranscrire convenablement des notes sans être remarqué par les membres de mon groupe. Aussi :

« Pour cette mission, je décide de ne pas tenir à jour un carnet de terrain durant la mission, car je prends quelques notes sur mon téléphone ou sur un petit carnet de poche (que tout bon militaire se doit d'avoir) » (p.1).

C'est pourquoi mon carnet ne comporte qu'une quinzaine de pages rédigées. Si j'ai encore beaucoup de notes ou de messages envoyés à moi-même, cela reste très fragmentaire. Néanmoins, quelques éléments présentent un intérêt significatif pour le sujet qui nous intéresse.

Militairement, je n'ai pas été à la hauteur de ma place. Dans cette perspective, je réaliserai d'abord un retour réflexif sur les raisons de ce demi-revers, et présenterai les apports que cela peut avoir pour l'analyse de la place des militaires en opération. Ensuite, j'introduirais quelques éléments sur le quotidien, et enfin je détaillerai dans un troisième temps le phénomène de présentification, que j'avais nommé dans mes notes : "réalités fantômes".

Avant, revenons un instant sur la mission elle-même. Après la MCP, nous avons rejoint Paris depuis Tarbes pour faire la relève :

« Nous avons rendez-vous le 15 avril au soir au Régiment pour partir à 05h00, le samedi 16 au matin. Nous sommes donc partis de Tarbes avec une unité de réservistes et quelques professionnels d'active. Nous mîmes une dizaine d'heures pour rejoindre l'Hôpital du Val-de-Grâce où nous étions logés. (...). Très vite, les unités que nous relevons se passent les consignes, les règles, le matériel et des conseils pour que la "relève" s'adapte rapidement au dispositif déjà en place » (p.2-3).

L'équipe de réservistes et de militaires d'active qui composent l'équipe montante viennent relever des collègues de notre régiment qui étaient déjà en mission depuis un mois. Une fois installé, le Chef de Peloton (CDP/CDS) nous briefa sur la mission que nous devions réaliser à Paris. L'Escadron avait pour mission d'effectuer :

« un "contrôle de zone" de toute la rive gauche, par des déplacements en véhicule, en passant par des points particuliers jugés "sensibles" ou "d'importance" par le commandement. Ce contrôle de zone se traduisait donc par des patrouilles. À cela, s'ajoute la surveillance à pied d'un site, autour duquel nous devions réaliser des patrouilles à pied » (p.3).

Le mode opératoire de la mission Sentinelle a connu une importante évolution peu de temps avant cette mission. Initialement, la mission consistait à déployer des unités sur des sites et d'y effectuer une protection essentiellement statique (comme pour la mission de Pau). Cependant, lorsqu'un site était identifié comme étant sous la surveillance des unités Sentinelle, ces dernières furent rapidement prises pour cible (comme ce fut le cas à Valence). Un simple repérage permettait de connaître les sites concernés par l'opération Sentinelle, puis de planifier des attaques contre ces unités.

Face à ce constat, l'EMA, avec l'appui de l'appareil d'Etat, proposa une nouvelle doctrine d'emploi. Celle-ci consista à passer d'une posture statique, à une posture dynamique. Au lieu d'assigner un détachement à la surveillance d'un site, celui-ci avait à sa charge de conduire des patrouilles dans une zone plus élargie. Ces zonages comportaient plusieurs sites d'intérêt devant et autour desquels il s'agissait d'aller patrouiller

aléatoirement. Notre Peloton reçu ainsi pour consigne de réaliser des patrouilles dans certains arrondissements et à certaines dates. Mon Chef de Peloton attribua à chacun de ses groupes un planning précis, des horaires et des secteurs dans lesquels ils devaient aller patrouiller.

« Des patrouilles en véhicules auxquelles s'ajoutait une surveillance à pied d'un site. Durant une période donnée, un peloton composé de plusieurs groupes, avait à sa charge de découper temporellement et spatialement (par arrondissement) la mission entre les groupes » (p.3-4).

Ce planning s'accompagnait d'un dossier dans lequel était renseigné des procédures ainsi que des éléments opérationnels par secteur : point de rendez-vous, point de démotorisation, lieux sensibles, etc. L'idée générale de ces patrouilles était de faire deux patrouilles par jour de quatre heures chacune, le matin et l'après-midi (ou en soirée). Selon les arrondissements qui étaient assignés à mon groupe, j'avais à ma discrétion de répertorier les sites potentiellement sensibles (écoles, lieux touristiques, ambassades, grands hôtels, etc.) devant lesquels il me semblait judicieux d'aller patrouiller. Lors de ces patrouilles, nous devions parfois faire des surveillances statiques autour du Bon Marché (un grand magasin du 7^e arrondissement), pendant une ou deux heures.

Retour réflexif sur ma place au sein du groupe

La relève du 16 avril a restructuré une partie des groupes qui était déjà en place depuis un peu moins d'un mois. Je récupérai un groupe intégralement composé de militaires d'active. J'étais donc le chef de patrouille d'un groupe, avec un adjoint (BCh Douglas), et quatre "cavaliers de porte", dont deux pilotes (Bri Daniel, Bri Karl) et deux tireurs (1Cl Bruno, 1Cl Virgile). Le groupe s'organisait en deux équipes, chacune répartie dans un véhicule. Je me trouvais dans le premier véhicule avec le Bri Daniel et le 1Cl Bruno, et le second véhicule embarquait le BCh Douglas, le Bri Karl et le 1Cl Virgile. Si je prenais le commandement d'un groupe pour la seconde fois, ce fut clairement plus difficile cette fois-ci :

« Une fois arrivé, je me souviens bien n'avoir pas su quoi faire. J'étais totalement désorienté. Je ne savais pas comment me conduire avec mon groupe. J'avais le sentiment d'avoir été parachuté sans boussole » (p.13).

Contrairement aux autres qui avaient pu prendre le temps de se connaître, de se présenter, d'échanger les consignes, de faire un tour du site, etc. je n'avais pas eu cette opportunité.

« Pour ma part, le groupe que je devais relever, ou plus précisément son chef de groupe était encore en patrouille. Je profitais alors de ce temps pour voir la façon dont les autres groupes fonctionnaient, et savoir quelle était notre mission » (p.3).

J'allais glaner des informations ici ou là, j'essayais d'obtenir des informations auprès du SOA (Sous-Officier Adjoint), et d'anticiper sur la suite. Par exemple, une fois que mes collègues réservistes avaient pu obtenir des informations, je leur demandais des détails :

« Heureusement, j'avais anticipé toute cette organisation car le chef de groupe que je devais remplacer n'avait, semble-t-il, plus qu'une chose à l'esprit : partir. Je le forçais donc à me transmettre l'ensemble des éléments de la mission, que j'ai par la suite complété avec mes collègues » (p.4).

L'ancien chef de groupe, malgré mon insistance ne prit pas le temps de me briefer ni de me présenter le groupe, je pensais que *« la personne que j'allais relever serait plus consciencieuse »* (p.5). Cependant, au lieu de me rapprocher de mon groupe une fois composé, je commençais à planifier les patrouilles des jours, j'essayais de m'approprier le rythme de la mission, les procédures (clefs, transmissions, itinéraires, etc.), les horaires, et tout le reste :

« Avant chaque patrouille, j'étudiais scrupuleusement le secteur dans lequel je devais patrouiller afin de remplir la mission sans fautes » (p.14).

En effet, pour chaque patrouille, selon l'arrondissement qui nous était assigné, je me constituais une cartographie des points importants (écoles, institutions publiques, sites touristiques, gares et nœuds multimodaux importants, édifices religieux, médias, services de santé, commissariats, etc.), je préparais la reconnaissance des Zones de Déploiement Initial avant Engagement (ZDIE), et les Points de Démotorisation (PDM). Les ZDIE sont

des points de ralliement en cas d'alerte qui permettent par exemple du complément de matériel. Les PDM sont des endroits où il est possible de démotoriser, c'est-à-dire de s'arrêter pour aller faire des patrouilles. Je me renseignais également pour les dates et les lieux de marchés ou les événements (comme le Grand prix de Formule E du 23 avril³⁶ par exemple).

L'importance de connaître ses subordonnés

Si j'arrivais à rapidement m'approprier les éléments opérationnels de la mission, je n'avais pas su prendre le temps de me rapprocher de mon groupe, de comprendre dans quel état d'esprit il était :

« Je remarque trop tardivement (...) que les soldats d'active à Paris depuis 6 semaines sont de plus en plus dans l'attente du départ, du retour chez eux. Ils sont dans la projection après la mission (projets, envies, permissions, repos, copine...) » (p.2).

Je comprends que le groupe dont je prends le commandement est déjà organisé et surtout que la routine qu'ils avaient jusqu'alors commence à se détériorer. Aucune discussion ne concerne le travail quotidien. Mon groupe est psychologiquement dans le temps post-mission. Dans ce contexte, j'ai beaucoup de difficultés à m'adapter et à prendre place car les aspects factuels de l'organisation quotidienne m'apparaissent au compte-goutte. Alors que la mission devenait longue pour eux, qu'ils avaient envie de finir la mission, j'avais en plus l'impression de désenchanter la dynamique d'un groupe déjà constitué :

« J'avais le sentiment que mon arrivée avait comme refroidi une ambiance. Je ne m'attendais pas à être "accueilli" chaleureusement, mais je pensais (...) [que] mon adjoint [serait] plus avenant quant à mon insertion dans le groupe. Bref, j'étais un peu perdu sur ce que je devais faire.... Qui plus est (et ce sera un point clef des éléments de cette mission), "je n'ai pas osé" tenir ma place, m'assumer » (p.5).

³⁶ *Le Monde*, « Avec la Formule E, un Grand Prix électrique s'invite à Paris » (en ligne : https://www.lemonde.fr/sport/article/2016/04/23/la-formule-e-s-invite-a-paris_4907416_3242.html ; publié le 18/04/2016).

Je ne comprenais pas pourquoi il y avait cette "sale ambiance". Comme « *je n'ai pas osé* » aller vers eux, je me suis concentré sur la réalisation de la mission. Mais je ne mesurai pas alors que cela me poserait des problèmes pour commander mon groupe. Pour parer aux effets néfastes de cette ambiance, je suivais et m'appropriais le rythme initial que le groupe avait adopté depuis le début de la mission :

« Au sein du groupe, je me faisais assez discret au début pour plusieurs raisons : 1) mon rôle de chef de groupe n'allait pas prendre forme tout de suite ; 2) je devais rester là où je pensais être ma place ; 3) ne pas sympathiser trop vite avec le groupe... C'était une position assez inconfortable, dans laquelle je n'étais pas à l'aise le premier jour » (p.4-5).

Comme je l'ai dit, je prenais vite le pli sur le rythme de la mission, même si les premiers jours je suivais mon adjoint dans les patrouilles en voiture. Aussi, puisque je ne connaissais pas mes subordonnés, le temps de ces premières patrouilles me permettait d'apprendre à connaître ceux qui étaient en véhicule avec moi :

« Ces deux premiers jours furent donc laborieux pour moi, à me constituer chef de groupe : je ne connaissais pas encore le nom de tout le monde, j'essayais de préparer au mieux ma mission, je gardais la face. N'étant pas en mesure de mettre en application mon rôle, j'avais l'impression de moisir sur place » (p.5).

Les premiers jours furent donc assez rudes mais, petit à petit je commençais à connaître chaque membre de mon groupe. Je commençais à cerner les personnalités de chacun, leurs motivations, leurs projets, leurs passe-temps, etc. La première séance de sport fut particulièrement instructive en ce sens :

« La fenêtre qui s'est offerte à moi, fut la première séance de sport. Pourtant, Dieu sait que ce n'est pas un domaine où je risque de briller parmi des militaires d'active. La majeure partie du temps, les "mecs" étaient sur leur téléphone ou leur ordinateur lors de leurs jours de repos, l'essentiel d'entre eux jouaient à des jeux en ligne avec leur téléphone ou regardaient des films. C'est pourquoi, cette première sortie sport m'a permis de discuter et d'apprendre à mieux connaître mon groupe » (p.5-6).

En effet, hors des patrouilles et des entraînements sportifs, l'essentiel du temps était consacré par mon groupe à des jeux en ligne sur smartphone. Presque tout le Peloton jouait à un ou deux jeux sur lesquels chacun était en compétition avec les autres. Les temps de repos et les soirées étaient presque uniquement consacrés à ces parties en ligne (voir. *Illustration n°15*).

Au début de la mission j'étais trop préoccupé par le souci de connaître l'organisation opérationnelle de la mission, au point que j'en oubliais de connaître mes subordonnés : je *pré-occupais* le temps des patrouilles, au lieu de m'occupais à connaître mes subordonnés. En n'ayant pas su trouver ou prendre le temps d'apprendre à plus rapidement connaître mes subordonnés, je manquais de prendre place auprès d'eux. En fait, dans la mise en situation que je réalisais en arrivant, au regard de mes collègues qui récupéraient les consignes auprès de leurs homologues descendant, je craignais de ne pas être assez rapidement prêt pour les premières patrouilles. Pour ainsi dire je me plaçais alors dans la dimension opérationnelle de la mission au détriment des dimensions plus relationnelles du commandement que j'occultais.

Mon adversaire adjoint

Mais c'est avec mon adjoint que j'ai eu le plus de difficultés. Le BCh Douglas, d'une trentaine d'années, commençait à avoir un peu d'ancienneté dans le régiment. Il semblait être blasé et désabusé de son métier. Comme désenchanté, il était presque apathique, sans enthousiasme. S'il pouvait se montrer sympathique dans certains moments d'immaturité, le reste du temps, il était littéralement nonchalant, c'est-à-dire qu'il manquait d'activité, d'ardeur par insouciance et indifférence, et cela lors de l'intégralité du temps qu'il fut avec moi. Embrigadé dans une routine, son apathie faisait qu'une fois arrivé, j'étais bridé à son rythme : je n'arrivais pas à m'imposer et à prendre les rênes du groupe. Malgré tout, « *je gardais la face et surtout ne laissais rien transparaître* » (p.13). Mais cette illusion d'être aux commandes me bloquait lorsqu'il s'agissait d'imposer mes initiatives, ou de faire respecter mes consignes. Mon Chef de Peloton n'était pas dupe de la situation et me reprit une première fois :

« Je me souviens également m'être prit une remarque par mon chef de peloton me faisant comprendre qu'il fallait que je prenne les rennes en main, que je m'impose davantage. Après coup, j'ai quand même quelques regrets de ne pas avoir été proactif » (p.13).

Face à cela, je tentais de m'imposer davantage dans le quotidien de la mission, en prenant des initiatives quitte à ce qu'elles ne soient pas totalement conformes à ce que nous faisons depuis quelques jours. L'objectif était de sortir du rythme stérile dans lequel s'était enfermé le groupe depuis un mois et demi. Il fallait que je pose ma marque :

« Au milieu de la mission, je décidais de faire des patrouilles un peu plus éloignées des endroits où l'on démotorisait (descendait des véhicules). Et une interaction avec mon adjoint m'a marqué. Il me dit "Vous savez qu'on n'a pas le droit ?", et de lui avoir répondu quelque chose comme "Tu restes près des véhicules, je veux savoir ce qu'il y a à tel endroit", puis lui de m'avoir répondu "d'accord comme vous voulez". Ce n'était pas la première fois qu'il me bridait avec ce genre de petites phrases, coupant mes initiatives. C'était alors incroyablement satisfaisant de "s'émanciper" ainsi. Je prenais de l'aisance. Alors que j'avais mal vécu le début de la mission, je me sentais plus à l'aise vers la fin » (p.14).



Illustration n° 15 – La place des jeux sur téléphone au sein du Peloton

Cette photographie prise au sein de la "popote", l'espace au sein duquel les membres du détachement prenaient certains de leurs repas, montre l'importance des jeux sur téléphone auxquels jouaient les autres militaires de mon Peloton. Après six semaines passées en opération Sentinelle, ces jeux constituaient le principal passe-temps du détachement.

En cela, lorsque je prenais une décision, je l'assumais et l'accomplissais jusqu'à son terme. Je comprenais que c'était mon hésitation qui me fragilisait dans mon rôle de chef. A la fin de la mission, le Chef de Peloton me débriefait.

« Le lieutenant commandant le Peloton auquel j'appartenais m'expliqua que, malgré mon état d'esprit (motivation initiale...), j'avais un manque de confiance en moi en tant que chef. Il ne s'agit pas ici de rédiger un cahier de psychologie, mais justement cela souligne ma place au sein de l'activité/l'institution militaire. Les qualités requises pour être 1) militaire ; 2) chef et 3) réserviste sont donc toutes trois très différentes mais nécessairement complémentaires » (p.6).

Ce que cet extrait tente de montrer c'est que si certaines qualités peuvent être valorisées "en tant que" réserviste ou militaire, elles ne le sont pas nécessairement en "en tant que" chef. Mon chef de Peloton, en me donnant son interprétation de mes qualités/défauts, me *dit-mentionnait* sa mise en situation de ma place. À ce *dit-mentionnement*, il prescrivait des désignations du type "il faut que", comme avait pu le faire le Chef Noâm à Pau.

C'est après ce débriefing que j'établissais un lien entre mes propres mésaventures et les apports qu'elles pouvaient constituer pour ma recherche, et particulièrement au niveau méthodologique.

En effet, alors que je m'efforçais d'être *participant* avant d'être *observant*, que j'essayais de conserver la tête hors de l'eau pour accomplir ma mission le plus correctement possible, que je prenais ponctuellement des notes sur ce que je voyais, j'en oubliais de me regarder moi-même :

« Cette introspection sur ma façon d'être (aussi proche soit-elle ou non, d'une analyse psy-personnelle) me permet d'aborder sous un angle particulier mon objet de recherche. Avoir conscience de la façon dont nous sommes soi-même [sic] perçus quand nous sommes intégrés à l'objet que nous étudions pose des biais certains, mais révèle beaucoup d'autres choses sur notre rapport au terrain, aux autres et finalement à l'objet de notre étude » (p.6-7).

Alors que je m'attardais sur ce que les citadins faisaient « *le sourire des filles* » (p.1), « *les regards sur l'arme* » (p.1) ou ce qu'ils disaient « *deux femmes passent devant nous, et l'une dit à l'autre "tous les matins, je passe devant le ministère ou je ne sais pas quoi et je me dis un jour..." (+ rire nerveux)* » (p.1),

j'occultais mes propres difficultés de place. Plus qu'un participant, j'étais un rouage essentiel du bon déroulement de la mission. En cela, comme j'étais pleinement impliqué, je ne revenais pas suffisamment sur mon propre vécu. C'est lors de la première retranscription de mes notes sur mon carnet que je mesurais que, ce qui me préoccupait "en tant que" chef, *pré-occupait* une place importante dans les jeux de places au sein du détachement. Lorsque je parle « d'une analyse psy-personnelle », c'est que je crois encore qu'au moment où je rédige ce passage que les soucis de commandement qui me préoccupaient, ne relèvent pas des tensions de places avec mon adjoint, qu'il ne s'agit que d'une obstruction de ce vers quoi je suis censé être le plus attentif.

Extra-quotidien de la mission

Le quotidien de la mission est plus ennuyeux que les précédentes. En effet, bien que nous soyons plus mobiles, nous n'avons pas (ou très peu) de relation avec les Parisiens. Nous quittons l'hôpital du Val-de-Grâce en véhicule, patrouillons dans notre secteur, démotorisons au Bon Marché pour y rester une heure ou deux, repartons continuer la patrouille ou rentrer. Le midi, nous déjeunons et ne sortons pas de l'enceinte de l'hôpital car « *plusieurs consignes relatives à la vie au sein de l'Hôpital du Val-de-Grâce nous empêchaient de sortir (même dans l'enceinte)* » (p.5). Que ce soit sur le site du Bon Marché ou au Val-de-Grâce, les repas en "pasta-box" ou les sandwichs triangles se suivent et se ressemblent. De même que, les patrouilles elles-mêmes sont rapidement rébarbatives. Même en essayant au mieux de diversifier les itinéraires, les points de passage étant les mêmes, cela conduisait plus ou moins au même résultat. Cependant deux événements remarquables dé-coïncidèrent de cette mission et me dé-placèrent hors de cette routine : la mise à l'honneur au pont Alexandre III et l'exercice du SAMU.

La mise à l'honneur au pont Alexandre III

Le mardi 12 avril, un véhicule de l'avant blindé (VAB) de la force Barkhane au Mali saute sur un engin explosif alors qu'il faisait route vers Tessalit. L'explosion tue un militaire sur le coup, et en blesse grièvement deux autres qui décéderont des suites de leurs blessures³⁷. Les dépouilles des trois militaires français du 551^e Régiment du Train sont rapatriées en France, aux Invalides pour un hommage funèbre national le 20 avril. À cette occasion, comme c'est désormais devenu la tradition pour les militaires morts dans l'accomplissement de leur mission, il est de coutume que citoyens, associations et militaires leur rendent hommage sur le pont Alexandre III. Si ce rendez-vous n'entre pas à proprement parlé dans le cadre de la cérémonie,

³⁷ *Lignes de Défense*, « Mali: une bombe artisanale de 60 kg a retourné le VAB du 511e RT », (en ligne : <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archives/2016/04/index-8.html> ; publié le : 16/04/2016).

qui se déroule dans la cour de l'hôtel des Invalides, il manifeste néanmoins un témoignage informel devenu habituel. Tel un cortège funèbre, les présents sont invités à se positionner sur toute la longueur du pont.

Le 20 avril au matin, nous avons une patrouille de 7h00 à 11h00. Étant donné que le cortège funèbre devait passer sur le pont Alexandre III entre 9h15 et 9h30, nous devions rejoindre le rassemblement pour 9h00, en plein milieu de notre patrouille. Autrement dit, alors que nous étions en patrouille depuis deux heures dans les 6^e et 13^e arrondissements de Paris, nous eûmes à rejoindre le 12^e arrondissement, et à changer complètement d'ambiance. En effet, en tant que chef de patrouille et co-pilote, pendant la patrouille, je n'avais pas trop le temps d'effectuer des surveillances, c'était le "cavalier de porte" qui avait cette mission. Mon travail consistait notamment à déterminer les itinéraires pour rejoindre les points de passage que j'avais déterminé la veille (à des horaires précis : ouverture et fermeture des écoles, offices, etc.) et à conserver la liaison radio avec le deuxième véhicule. Aussi, lorsque nous sommes arrivés au pont Alexandre III, un changement de ton et d'atmosphère s'imposait. En effet, le général de corps d'armée Bruno Le Ray (gouverneur militaire de Paris) invitait ceux qui étaient présents « à manifester leur hommage à ces trois soldats et leur solidarité envers leurs proches, par une présence digne, silencieuse et fraternelle »³⁸.

Ce changement d'atmosphère me semble particulièrement intéressant sur les places. Si nous étions alors clairement identifiés comme appartenant à la force Sentinelle (avec notre armement et notre équipement), nous n'étions pas *là* pour la surveillance du dispositif sur le pont, mais pour rendre hommage à ces militaires morts au combat au Mali. Par ce changement d'emplacement en rejoignant l'événement, en un sens, nous étions encore davantage à notre place. Le compte twitter de l'Armée de terre posta même un tweet sur notre présence (voir. *Illustration n°16*).

³⁸ *Lignes de Défense*, « Mercredi, cérémonie d'honneurs militaires aux trois soldats du 511e RT tués au Mali » (en ligne : <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2016/04/18/ceremonie-d-honneurs-militaires-aux-trois-soldats-du-511e-rt-16044.html> ; publié le 19/04/2019).

Le fait que le compte twitter officiel de l'Armée de Terre fasse référence à la présence des militaires de l'opération Sentinelle pour l'hommage aux morts me paraît intéressant parce qu'il conjugue deux places dans un même contexte opérationnel. En effet, ce tweet entend montrer que la guerre que mène la France contre les GAT (Groupes Armés Terroristes) se fait au Sahel, mais aussi sur le territoire national. En soulignant que les militaires de la force Sentinelle « tout juste sortie de garde » sont « présents pour leurs camarades », l'institution militaire nous place sur le même pied d'égalité, sur le même plan, que ceux qui sont en opération au Mali, "en tant que" l'un comme l'autre combattent les GAT. C'est de cette conjonction de sphères *a priori* distincte (Paris et le Mali) qui me donnent précisément le sentiment d'un changement d'atmosphère. Pour ainsi dire, certaines procédures de placements (comme ce tweet) combinent symboliquement de grands espaces physiquement lointains (le Sahel) à des petits espaces (le pont Alexandre III).



Armée de Terre ✓

@armeedeterre

Suivre

#EnDirect tout justes sortis de garde, les militaires du **#1RHP** en mission SENTINELLE présents pour leurs camarades.



00:28 - 20 avr. 2016

Illustration n° 16 – Tweet de l'Armée de Terre

Source : Twitter, @armeedeterre, posté le 20/04/2016

<https://twitter.com/armeedeterre/status/722688309189832705?s=20>

L'exercice du SAMU

Lors de cette mission, nous effectuions deux jours consécutifs de patrouilles puis nous avions un jour soit de quartier libre soit d'alerte. Lorsque nous étions d'alerte, ou en QRF (Quick Reaction Force), nous devions rester sur le site du Val-de-Grâce afin d'être rapidement déployé. Lors de ces QRF, le temps était long. Aussi, dès qu'une activité se profilait, je me positionnais pour y participer. Il s'avère qu'après les attentats du Bataclan, face au nombre démesuré de victimes, l'Ecole de santé des armées du Val-de-Grâce proposa des formations aux secouristes civils et aux services d'urgences, tel que le SAMU de Paris. Ces formations de "Mise en condition et survie de victime d'attentat par arme de guerre" avaient pour objectif de partager les savoir-faire militaires, du service de santé des armées, sur les techniques de *Damage Control* appliquées en opérations extérieures.

En effet, si les services de santé civils disposent de techniques efficaces pour prendre en charge quelques personnes, lors d'un accident de voiture par exemple, elles se retrouvent débordées en contexte "dégradé", c'est-à-dire lorsque les victimes sont nombreuses, que les moyens sont insuffisants, ou que la menace initiale pèse encore, etc.

Lors de l'une de ces formations, organisée au profit du SAMU de Paris, les instructeurs demandèrent à l'unité Sentinelle de bien vouloir jouer des blessés lors d'une restitution finale le 21 avril 2016. L'objectif de l'exercice était donc une situation dans laquelle un groupe d'individus était victime d'un attentat à la bombe, et lors duquel les stagiaires devaient gérer une très grande variété de blessés : des mutilés aux bras ou à la jambe, des plaies multiples, un éborgné, des éviscérés, un brûlé, un traumatisé, etc. Il m'était alors demandé d'interpréter un grand brûlé aux deux bras, c'est-à-dire que mon profil ne demandait pas des soins d'urgence immédiats mais, mon rôle consistait à faire du bruit, à exprimer une douleur vive, à supplier les stagiaires de m'aider, etc.

La figuration permettait une espèce d'évasion, un moment où l'on s'échappe des conditions de la mission. Un moment lors duquel le simple fait de faire autre chose, de varier les activités, presque de façon ludique, me libérait de la réalité de mes obligations. Endosser un autre rôle le temps d'un après-midi me dé-plaçait en dehors du quotidien et de la routine (en un extra-quotidien).

Mais cette formation restait néanmoins du théâtre dramatique en cela qu'il me rappelait les attentats du Bataclan. Aussi s'agissait-il aussi de quelque chose de ludique mais de "sérieux", autant pour ce que l'exercice représentait que pour les stagiaires mis à l'épreuve.

Ces deux exemples donnent à voir deux situations très différentes mais qui s'inscrivent dans la même idée de rupture du quotidien. La première a lieu pendant la patrouille et la seconde pendant la QRF. Elles expriment des effets de seuils, le passage d'un registre spatial à un autre. De manière pragmatique, il s'agit d'un déplacement vers le pont Alexandre III, ou vers l'esplanade où a lieu l'instruction. De façon plus symbolique, il s'agit respectivement d'un déplacement vers la guerre du Mali, ou vers les attentats passés (13 novembre 2015) ou à venir. S'il est aisé de relever des déplacements ou des mobilités spatiales, il ne faut pas perdre de vue qu'ils s'accompagnent de déplacements plus nuancés. Ces deux exemples me permettent d'insister sur ce dernier aspect, en montrant que des déplacements n'impliquent pas nécessairement de mouvements physiques. C'est ce point que je vais développer ci-après.

La présentification de "réalités fantômes"

Dans les *Prolégomènes*, j'ai évoqué ce que j'entendais par "présentification". La présentification (ou mobilisation) est une mise en présence, intentionnelle ou non, d'êtres et de choses "objectivement" absentes de l'environnement immédiat d'un individu. Ces êtres et ces choses composent la mise en situation d'un individu, c'est-à-dire sa lecture singulière de la situation. Ces êtres et choses se présentent à lui, et sont présentes pour lui. C'est par son activité psychique (souvenirs, imaginaire, hallucinations) qu'il les met à proximité de lui.

Lorsque nous étions au Bon Marché, j'avais alors pu expérimenter cette présentification, que j'intitulais "réalité fantôme" dans mes notes. J'avais choisi cette appellation en référence aux douleurs des membres fantômes. La sensation d'un membre fantôme, ou une douleur fantôme, désigne la sensation qu'un individu amputé d'un membre ressent comme si celui-ci était encore relié au corps. Cette sensation exprime le plus couramment une douleur, et interagit donc avec d'autres parties du corps, malgré la disparition dudit membre. Le caractère hallucinatoire de ces douleurs fantômes (ou hallucinose³⁹) a la particularité d'être consciente par le sujet, c'est-à-dire dont il reconnaît l'irréalité.

« ce que j'appelle pour l'instant des "réalités fantômes" (...) font davantage référence aux "rêveries", "absences" à "l'être ailleurs", etc. Ces moments où nous sommes ici sans être là⁴⁰. Cet "être ailleurs" par la pensée, c'est souvent se projeter "spirituellement" (au sens de l'esprit, et non pas au sens religieux) dans un autre endroit comme lorsque l'on a froid et que l'on "rêve" d'une boisson chaude (...). Mais entre cet "être-

³⁹ Bournérias F., « Hallucinose », *Encyclopædia Universalis* (en ligne : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/hallucinose/> ; dernière consultation le 02/07/2019).

⁴⁰ Je remarque que j'aurai maintenant plutôt tendance à dire que « nous sommes là-bas sans être ici » au lieu de « nous sommes *ici* sans être là ».

ailleurs" et la présence physique corporelle dans un ici, il y a cette réalité fantôme » (p.7-8).

Les références que je cite sont, après coup, intéressantes pour l'association d'idées qu'elles véhiculent. Les "rêveries" sont littéralement des activités mentales conscientes soumises « à des causes subjectives et affectives » (Dictionnaire Le Robert, 2017), mais qui ne sont « pas dirigées par l'attention » (ibid, 2017). On les associe à l'imaginaire et à notre capacité à se représenter des images à partir de connaissances ou d'expériences sensibles antérieures. Les "absences" sont d'abord, « le fait de n'être pas dans un lieu où l'on pourrait, où l'on devrait être » (ibid, 2017). L'utilisation du conditionnel semble ainsi indiquer un impératif à ne pas être absent. On comprend que cela renvoie au fait qu'une absence est remarquée, autrement dit qu'une personne absente aurait dû se trouver présente.

Ensuite, le terme définit, une « défaillance de mémoire ou [un] moment de distraction », et enfin « le fait de ne pas exister » (ibid, 2017). Comme pour les rêveries, une absence caractérise une distraction, donc un « manque d'attention habituel ou momentané aux choses dont on devrait normalement s'occuper » (ibid, 2017), l'esprit étant absorbé par un autre objet. Cette idée d'absorption suppose que l'esprit est enveloppé par quelque chose d'autre que soi, qu'il disparaît, qu'il cesse d'être visible à nous-même. C'est « occuper son esprit tout entier (à qqch.) » (ibid, 2017), dans un sens similaire à celui de *pré-occuper*, que j'ai auparavant développé, à savoir celui d'être à un autre endroit que celui que nous occupons *hic et nunc*, un ailleurs que nous occupons là-bas alors que nous sommes ici (Berque A., 1987).

Enfin, "l'être ailleurs" poursuit le raisonnement, et rejoint les expressions comme « il a la tête ailleurs », « il est dans la lune » ou « il est dans les nuages » qui renvoient au rêve, la distraction, au détournement de l'attention, de ce dont il est occupé. Être ailleurs, dans la lune, c'est être « hors de la réalité » (Dictionnaire Le Robert, 2017).

Si toutes ces expressions sont obvie du fait de notre usage courant, et qu'elles montrent que nous disposons d'un vocabulaire commun à propos de l'existence de nos capacités communes à être distrait, je précise dans mes notes « [qu']entre cet "être-ailleurs" et la présence physique corporelle dans un ici, il y a cette réalité fantôme ». En effet, les éléments que j'ai pris soin de

développer juste avant, visent davantage l'analogie que l'identification. Alors que ce vocabulaire renvoie finalement à une déconnexion de l'esprit avec son environnement immédiat, ce que je nomme la *réalité fantôme* se trouve à mi-chemin de cette déconnexion :

« Pour essayer provisoirement de mettre des mots dessus, je dirais que ce que j'appelle des "réalités fantômes", sont des fantasmes et/ou des produits de notre imagination (fantasmes sans l'aspect du désir, mais plus au sens de "ce qui peut se produire"), de ce qui relève du possible dans l'environnement immédiat de l'endroit où nous sommes, en fonction du contexte et de la situation dans laquelle nous tenons/prenons place. C'est une figuration située et donc contextualisée, une anticipation possible » (p.8).

Tandis qu'un fantasme renvoie à une production de l'imagination par lequel on chercherait à échapper à l'emprise de la réalité, ce que je cherche à exprimer renvoie au contraire à un calque imaginaire des possibilités qui juxtaposé à la perception de l'environnement immédiat. C'est une espèce de (pré)visualisation, une apparition d'un futur possible, et cohérent. On est alors dans le pur phénomène, compris comme ce qui se manifeste à la conscience. Mais avant de poursuivre sur mes interprétations en tant que « notes théoriques » (Baribeau C., 2005, p.105), voici concrètement ce que je visualisais, ce que je me présentifiais :

« Quelques exemples (toujours contextualisés au Bon Marché) ; 1) la présence d'un tireur embusqué dans les bâtiments à proximité où je me vois me protéger (me cacher des vues) derrière une voiture garée (la hauteur des bâtiments parisiens donne de bons points de vue pour un tireur) ; 2) l'arrivée soudaine d'un homme à scooter "rafalant" à l'arme automatique les soldats comme les passants (j'ai vite pris conscience que cette réalité s'inspirait des attaques de Merah à Toulouse) ; 3) la descente de plusieurs hommes cagoulés, habillés de noir, équipés de gilets de combat et armés de kalachnikov, devant le bâtiment et tirant à vue (pareillement, ces images proviennent des attaques de Charlie Hebdo) ; 4) l'explosion d'une bombe (supposée) soit dans le Bon Marché soufflant les vitrines et les passants devant (lorsque je me figure celui-ci, une mère et sa fille passaient devant une vitrine), soit dans le métro. Je me visualise alors un souffle, combiné à de la poussière et de

la fumée, auquel se mêlent des cris et des gens paniqués sortant de la bouche de métro » (p.9-10).

Chacune de ces visualisations, consignées dans mes « notes descriptives » (ibid., 2005, 105), mettait en scène ce que je considérais être possible, ce qui était concevable, qui pouvait "réellement" arriver au moment où je les imaginais. C'est d'ailleurs là un paradoxe de l'anticipation de la menace terroriste, car le principe même de leur concrétisation repose sur l'idée qu'il est impossible que cela se produise comme pour le cas pour les attaques du 11 septembre 2001 : « une attaque de cette ampleur, employant ce type de moyens très spectaculaires, était parfaitement inconcevable et ne semblait relever que de la fable » (Millet B., 2010, p.203). Il n'en reste pas moins que ces présentifications sont des formes d'anticipations qu'en tant que chef de groupe, je devais envisager afin d'éprouver virtuellement mon dispositif au "cas où il se passerait telle ou telle chose". J'imaginai une menace venant des immeubles, de la rue en voiture ou en scooter, du métro, selon différents modes opératoires. Je note d'ailleurs que certaines situations s'inspirent de contextes, dont les éléments humains et matériels qui les configuraient dans la réalité passée ou dans la réalité fictionnelle, étaient similaires. J'écris que :

« ces "réalités" (ces mises en situations) figurent le plus grave, presque le plus apocalyptique, qui à chaque fois (ou presque) s'inspirent de fictions (films), de réalités passées (Merah, Charlie Hebdo, Bataclan) ou de récits de camarades soldats (Yougoslavie, etc.) » (p.10).

La notion d'anticipation est particulièrement importante car c'est là tout le travail du quotidien de la patrouille. À partir de mes connaissances ou d'expériences antérieures (vécues par moi ou par d'autres), c'est cette anticipation qui guide le commandement et donc tous les ajustements des acteurs concernés. Elle met à l'épreuve le dispositif spatial d'une patrouille :

« A mon sens, ces "réalités fantômes" sont à lire au prisme de cette anticipation. En somme, dans la préparation des actions que nous souhaitons mener, dans cette anticipation, nous prévisualisons les réalités possibles, envisageables qui pourraient advenir et pouvant potentiellement venir se confronter à notre action. Ces "réalités fantômes" sont des anticipations imaginées (...) qui peuvent guider

notre action. Car, dans le cadre de ma mission, ces "réalités fantômes" me figuraient ce qu'il pouvait arriver de pire » (p.9).

Ces anticipations sont encore différentes de la situation que j'évoquais lors de la mission de Pau, où je commençais à suspecter un couple avec une poussette ; poussette que j'imaginai être une bombe ou un subterfuge pour dissimuler des armes. Alors que dans l'exemple de Pau, je voyais dans des signes comme la poussette autre chose que ce qu'ils semblaient être, au contraire les "réalités fantômes", ces présentifications, sont de pures inventions qui s'appuient uniquement sur les opérateurs spatiaux mis en présence, comme un immeuble ou une bouche de métro. Cependant, quelle valeur leur accorder ? Mes notes expriment une croyance naïve en ce qu'elles me montraient.

« Je parle de réalité pour plusieurs raisons (...). Surtout, comment ne pas considérer cette visualisation par la pensée de notre imaginaire comme réel ? Cela reste bien réel pour nous dans la mesure où nous en prenons compte. Enfin, "fantôme" car cela échappe au monde de la matérialité » (p.8).

À l'armée, on dirait de ces "réalités fantômes" qu'elles sont le résultat d'une personne qui "psychote" ou qui "cogite" trop. Mais paradoxalement, les exemples que je donne n'enlèvent rien à leurs vertus anticipatives. Si elles ne sont guère une réalité tangible ou matérielle, n'en restent-elles pas moins légitimes en tant que suppositions présentifiées ? Ce que je nomme alors "réel" dans le dernier extrait, c'est finalement la question de leurs valeurs : sont-elles de simples divertissements pascaliens, ou au contraire des espèces d'intuitions prémonitoires qu'il faudrait considérer au même titre que n'importe quelle autre forme de connaissances ?

Ces "réalités fantômes" désignent donc les visualisations qui se présentaient à moi malgré leur absence factuelle pour les autres. Comme des douleurs fantômes, elles appartenaient à la réalité située que je me constituais. Bien qu'elles se conjuguent à mon environnement immédiat, en me focalisant sur elles, je n'étais en prise qu'avec elles, et elles me distraient ainsi des autres éléments factuellement coprésents. Absorbée par elles, comme dans un effet tunnel (d'œillères), mon attention était possédée par ce qu'elles me donnaient à voir ; par ce que je me donnais à voir. "Possédée" dans son double sens, à la fois comme dépossession du reste de mon attention, et

comme *hantise*, c'est-à-dire le sentiment d'être habité par la crainte que ce que je voyais soit possible. Par elles, je fréquentais le même lieu, mais par une réalité alternative (qui se présentifiait à moi), tout en ayant conscience qu'elle n'habitait que moi (mon esprit). D'une certaine manière, visualiser de telles réalités fantomatiques, c'est se dé-placer, s'absenter ("il est dans la lune"). C'est un dé-placement hors de la réalité partagée, en cessant de faire exister les autres par soi-même. Ainsi, un individu peut *être-avec* ceux qu'il (se) présente à lui. En me polarisant sur ces "fantômes" j'étais en relation à la fois avec moi-même, mais aussi avec un univers de possibilités. J'étais "arrimé" à la réalité phénoménale de ce que je me présentifiais, à partir de mes perceptions (les êtres et choses de mon environnement) et de mes re-présentations (les connaissances ou expériences sensibles antérieures comme structures de sens).

Conclusion

Si cette mission peut être considérée comme un demi-revers, autant scientifiquement que militairement, elle présente quelques éléments dignes d'intérêt pour le sujet qui nous intéresse. En plus des situations extra-quotidiennes qui permettent d'illustrer qu'un déplacement est aussi un dé-placement, le retour réflexif sur ma place de chef et les "réalités fantômes" témoignent que des dé-placements se font aussi et surtout malgré nous. Ces deux points illustrent alors ce qu'écrivait Flahault, à savoir que « *les individus ne sont pas maître d'opérer leur mise en place, puisque c'est au contraire leur mise en place qui établit leur identité* » (Flahault F., 1978, p.52).

Si nous ne sommes pas maître de notre mise en place, c'est cependant nous qui en faisons les frais les premiers, qui en interprétons les résultats. Passivement ou activement, nous essayons de nous ajuster à cette mise en place. Le retour réflexif montre à juste titre qu'ajustements et interprétations sont les derniers domaines sur lesquels nous avons encore la main. Deux aspects de mon retour réflexif illustrent cela.

Le premier concerne les exigences du Chef de Peloton à mon encontre. Il me forçait à briser ma paralysie liée aux différents blocages évoqués ci-dessus (présence négative de mon adjoint, manque de confiance en soi, etc.). Mes tentatives d'ajustement essayèrent de fragiliser l'(auto-)enfermement dans lequel je me trouvais. Cette lutte pour ma place nécessitait une forme d'audace, de confrontation qui ne rentrait précisément plus dans le jeu des apparences, car garder la face entretenait la paralysie. Il fallait donc se mettre en danger pour reconquérir la position sociale de ma place, quitte à prendre des initiatives pour casser la bride.

Le second de ces aspects, concerne la réflexivité même d'une analyse sur la place des militaires de Vigipirate/Sentinelle. La réflexivité et l'interprétation de ma propre place s'est faite *a posteriori*, et pourtant mon expérience vécue me semble paroxystique d'une enquête qui se veut *sous l'uniforme*, où il s'agit précisément de savoir se regarder. Dans une telle approche, que je qualifie dans mes notes « d'une analyse psy-personnelle », il est plus qu'impératif de se regarder en vérité, car l'écueil serait de se mentir à soi-même afin de préserver une autre face de nous-même : celle du chercheur au terrain.

Naturellement, on aurait tendance à *cachez la misère*⁴¹ du terrain, parce que l'on cherche toujours à montrer le meilleur de nous-même, alors que ce sont aussi ces situations qui nous montrent des parties essentielles de nos jeux de places. Ce sont donc les modalités de présentation de soi aux autres qui questionnent le paradigme de l'enquête ethnographique. Par exemple, à propos de la reproductibilité de l'enquête, il subsiste toujours une partie que nous jugeons négligeable parce qu'elle nous dessert. Volontairement ou non (par orgueil, fierté, vanité, honte, etc.), tous ces inframinces⁴², anecdotes ou détails, c'est-à-dire tous ces éléments *micro-* peuvent être occultés, ignorés, négligés, délaissés voire effacés parce qu'ils nous présentent dans une position inconfortable "en tant que" chercheur. C'est en cela que les individus sont fondamentalement pluriels parce qu'ils discriminent ce qui doit être visibilisé et invisibilisé. Ce que j'ai appelé des "réalités fantômes" va dans ce sens. Plus largement, celles-ci expriment un régime de visibilité particulier dans lequel, je ne vois plus que ce que je présentifie, et où les autres peuvent potentiellement voir que je suis absent, dans la lune. Je me dé-place en m'absentant de la réalité que je partage avec mon groupe, avec les passants, etc. *Par* les événements que je me présentifie, je suis *avec* autre-chose que ceux avec qui je me suis installé en position de surveillance. C'est d'ailleurs en cela que la proposition de Peter Sloterdijk propose de considérer la pluralité individuelle comme une sphère sur la courbe de laquelle se polarise l'attention, l'intention, la projection et la présentification.

Pour illustrer cette idée, je propose de reprendre une expérience de pensée proposée par Erwin Schrödinger. L'expérience de pensée consiste initialement à montrer « l'impossibilité de confiner le "flou quantique" au monde microscopique » (Damour T., Burniat M., 2016), et donc à souligner le problème de la mesure en physique quantique. Or, ce qui nous intéresse c'est le caractère analogique de son expérience avec le binôme visibilisation/invisibilisation :

⁴¹ "Cacher la misère" est une expression souvent employée dans l'institution militaire lorsqu'il y a une revue de TIG (Travaux d'Intérêt Général).

⁴² L'inframince est un concept pensé par Marcel Duchamps, qui exprime l'écart à peine perceptible voire imperceptible entre deux phénomènes.

« Un chat est enfermé dans une enceinte d'acier avec le dispositif infernal suivant (qu'il faut soigneusement protéger de tout contact direct avec le chat) : un compteur Geiger est placé à proximité d'un minuscule échantillon de substance radioactive, *si* petit que, durant une heure, il *se peut* qu'un seul des atomes se désintègre, qu'aucun ne se désintègre ; en cas de désintégration, le compteur crépite et actionne, par l'intermédiaire d'un relais, un marteau qui brise une ampoule contenant de l'acide cyanhydrique. Si on abandonne ce dispositif à lui-même durant une heure, on pourra prédire que le chat est vivant *à condition que*, pendant ce temps, aucune désintégration l'aurait empoisonné. La fonction Ψ [psi] de l'ensemble [le matériau radioactif, le "dispositif infernal" et le chat] exprimerait cela de la façon suivante : en elle, le chat vivant et le chat mort sont (si j'ose dire) mélangés ou brouillés en proportions égales » (Schrödinger E., 1992 (1935), p.106).

Dans la mesure où je fais moi-même parti du système (participation observante au sein de l'armée — où j'ai moi-même une place à tenir) on peut considérer que je suis le chat dont parle Schrödinger. En effet, si l'on transpose l'exemple, on me considérerait alors comme le chat, les parois intérieures de la boîte seraient les missions Sentinelle telle que je les vois, et son apparence extérieure serait ce que n'importe quelle autre personne verrait de mission la Sentinelle à laquelle je participe. Pour un compère qui connaît ma démarche scientifique, en situation, je suis à la fois militaire et chercheur. Pour lui, en paraphrasant les termes de Schrödinger : le chercheur [le chat vivant] et le militaire [le chat mort] sont (si j'ose dire) mélangés ou brouillés en des proportions égales. Autrement dit, si ce compère m'interroge, pour lui, je suis tout autant chercheur que militaire. Comme diraient les physiciens, ces deux places qui se confondent en un emplacement sont "intriquées"⁴³ ou enchevêtrées. Ainsi, une hétérogénéité de nous-même est donnée à voir car les différentes places que nous occupons sont, comme

⁴³ A noter que l'intrication quantique renvoie au phénomène par lequel l'état de deux particules est inséparable, bien que les deux particules puissent être spatialement éloignées.

le chat de Schrödinger, mélangées ou brouillées en proportions (plus ou moins) égales en nous-même.

Mais plus encore, on peut également considérer qu'il y a autant de chats (chercheur et militaire) que de manières de se présenter, de se raconter aux autres. Les différentes places qu'occupe un individu sont ainsi mélangées ou brouillées en un dosage spécifique à l'image qu'il souhaite donner de lui : son *dit-mentionnement*. C'est la raison pour laquelle j'ai insisté sur les discriminations faites par le chercheur, dans ce qu'il souhaite montrer comme résultat. Dans ce sens, si ces "réalités fantômes" me permettent d'illustrer un autre mécanisme de dé-placement, elles interrogent aussi la nature des données récoltées, et surtout la *place* accordée à la subjectivité du chercheur, dans sa propre recherche.

CONCLUSION DU LIVRET

Les opérations Vigipirate et Sentinelle, mises en place afin de dissuader les attaques terroristes, ainsi que de protéger et de rassurer la population, occupent une place importante dans le "régime de visibilité" de l'action anti-terroriste. En rentrant ainsi dans un tel régime, c'est confirmer que « par leurs spatialités, d'une variété infinie, les substances sociales deviennent visibles, leur existence au sein de la société se cristallise » (Levy J., Lussault M., 2013, p.1091). La place des militaires en opérations Vigipirate/Sentinelle, et les spatialités qui s'y associent, joue avec des stratégies de visibilisation et d'invisibilisation de leur présence et de leur action.

En 2012, donc avant l'existence de Sentinelle, le commandant⁴⁴ Pierre Fontaine, évoquait déjà une "guerre des perceptions" dans le cadre des opérations intérieures Vigipirate. Selon lui, le déploiement ostensible de la force militaire « peut donc jouer un rôle déterminant dans la bataille des perceptions, à l'exemple des unités engagées dans le dispositif de sécurité du plan Vigipirate » (Fontaine P., 2012, p.70) dans la mesure où elles peuvent conduire à prendre l'ascendant moral sur l'ennemi qui, par définition est *impré-visible*.

« L'aptitude toute particulière des armées à participer à la guerre des perceptions provient aussi de la capacité intrinsèque de tout militaire en uniforme à suggérer la force et la volonté de combattre, grâce à la visibilité de ses armes et au caractère martial et résolu de son attitude. La tenue et la posture de chaque trinôme en patrouille sont ainsi essentielles pour la cohérence du dispositif Vigipirate dans son ensemble et surtout pour le gain du succès en termes de perception de la puissance » (Fontaine P., 2012, p.71).

Cette guerre des perceptions, dépend donc fondamentalement de la (re-)présentation de soi, des unités en patrouille. C'en est une arme fondamentale, car ici « la visibilité et l'affichage de la force militaire

⁴⁴ Aujourd'hui Lieutenant-Colonel (au 26 juin 2019).

constituent (...) une indispensable source de puissance immatérielle » (ibid, p.71) dans la bataille des perceptions créée par la menace terroriste. Comme le souligne l'analyse du commandant Pierre Fontaine, cette guerre a lieu au travers des relations qu'entretiennent citoyens et militaires, et non pas tant entre terroristes et militaires. En ce sens, les citoyens sont au cœur de l'enjeu de la présence armée de militaires dans l'espace public urbain.

La mission de Nice a tout d'abord permis de montrer que la perception des patrouilles par les citoyens n'était pas *uniforme*. J'ai effectivement pu observer que les spatialités des personnes coprésentes avec la patrouille jouaient sur une multitude de mises à distance, ou de mises à proximité. Ces spatialités laissent entrevoir des mécanismes de placement par des désignations (qui est cette personne, pour moi), d'auto-désignations (qui je suis pour cette personne), d'assignations (où cette personne doit/ne doit pas être) et d'auto-assignations (où je dois/ne dois pas être). Ainsi, tous les placements, ceux des militaires, des citoyens ou de tous les autres acteurs (PAF, agents d'entretien, hôtesses, etc.), expriment chacun une manière spécifique d'être-avec les autres par l'espace. Pour ce qui est des militaires seulement, on y retrouve la façon dont ils sont perçus par les usagers, comment ils perçoivent ce qu'ils peuvent ou doivent faire, leurs rapports avec la hiérarchie ou les autres acteurs de l'aéroport, et aussi, comment ils se considèrent eux-mêmes vis-à-vis de ce qu'ils font, et de là où ils sont.

Les observations réalisées lors de la mission de Nantes, présentent des éléments relatifs aux dé-coïncidences vécues dans les considérations mutuelles. Une dé-coïncidence, comme écart à ses propres prévisions, anticipations ou typifications, est une rupture d'adéquation à la fois de soi avec soi, de soi avec les autres et donc, de soi avec son monde. Ce qui est coïncidant est conforme à nos places, tandis que ce qui est dé-coïncidant implique un dé-placement. En effet, les conditions de réalisation de ce que d'autres considèrent être notre place ne coïncident pas avec nos propres considérations. Ainsi, lorsque la PAF nous demandait d'attendre derrière le CTF, j'avais le sentiment d'être enfermé à un emplacement qui n'avait pas de sens (conformément à ma propre représentation de ce que devait être ma mission, mon rôle et donc ma place). Face à cette dé-coïncidence, j'opérais un micro dé-placement afin de faire coïncider cet emplacement avec une

signification cohérente, rassurante et sécurisante : en l'occurrence, l'incarnation de la frontière. Cet écart entre les considérations respectives, sur le fossé qu'il pouvait y avoir dans les reconnaissances mutuelles, était donc à l'origine de tensions entre les acteurs.

Mais surtout, c'est notamment avec les citoyens, au cœur des enjeux de la présence de militaires dans l'espace public urbain, que se produisent le plus de dé-coïncidences. Comme je l'ai montré, c'est au travers des interactions verbales et non-verbales, parfois ironiques mais souvent implicites, que s'exercent le plus de micro-ajustements spatiaux. Que ce soit dans le flou interprétatif des intentions de certaines conduites citoyennes, comme les "mains en l'air", par des intermédiaires qui forcent au dé-placement (comme des parents avec leurs enfants), par nos façons de communiquer au geste, à chaque fois, il y a (ré)invention des mises sens de la situation. L'objectif est de garder la face, de tenir sa place et donc d'éviter des formes de justice sociale qui supposent d'importants dé-placements.

De ce fait, parce que toute interaction génère potentiellement de la dé-coïncidence, il peut y avoir en conséquence reconstitution des significations, réajustement spatial et donc dé-placement. Quelle que soit notre place (réserviste, chef de groupe, première classe, patrouilleur), ces missions présentent de multiples situations de prise et de maintien de places. Pour prendre puis tenir une place, c'est tout un arsenal de stratégies qui jonglent entre le caché et le montré. Se regarder en chiens de faïence exprime bien cette manière d'appréhender ce que laisse transparaître les autres, pour que nous puissions mieux nous ajuster et garder en toute occasion une forme d'ascendant. Ces stratégies s'appuient sur toute la gamme des sous-entendus, des implicites et des supposés. A chaque fois, elles engagent au moins un des volets de ce qui définit une place, que ce soit l'emplacement, les normes d'usages de l'espace ou la position sociale (voir la définition introductive). Ce sont des déstabilisations/contestations, des infractions/transgressions, des optimisations, des valorisations, etc. qui se confrontent dans les systèmes relationnels de chaque situation socio-spatiale.

Dans cette lutte pour les places, c'est avant toutes choses, les représentations individuelles des autres (désignations) qui sont mises en avant, tout en

engageant notre propre placement (auto-désignation). La signification des places respectivement occupées se performe toujours par l'espace et avec l'altérité. Ce sont des va-et-vient constants entre moi et autrui, par une assignation d'autrui selon la désignation que je (me) formule de lui, depuis mon auto-désignation (qui, elle-même, implique une assignation et/ou une auto-assignation). Justement, "en tant que" militaire opérant au sein de l'espace public urbain dans le cadre Vigipirate/Sentinelle, nous sommes soumis à des impératifs qui peuvent fragiliser l'ascendant que nous essayons de conserver dans cette lutte pour les places. Dans ce sens, les prétendus comportements suspects, la veille permanente et les suspicions sont des failles exploitées par les autres. Malgré le fait que ces failles constituent un avantage pour la contestation de notre rôle place "en tant que" militaire, nous nous devons de la tenir coûte que coûte.

À ce sujet, il est intéressant de noter que "Tenir" est une des missions du groupe PROTERRE. La mission consiste « à occuper et défendre un point ou un espace de terrain pour empêcher l'ennemi de l'occuper ou de l'utiliser »⁴⁵. Et si l'on étudie en détail la mission, beaucoup d'analogies sont possibles avec ces situations d'interactions pour les places. À une autre échelle, tous les éléments de la mission "Tenir" présentent des éléments similaires à ceux de la prise et du maintien d'une place : approcher l'emplacement (aborder), apprendre les éléments de l'emplacement (reconnaitre et (se) renseigner), déterminer les normes d'usages de l'espace (définir), maintenir son emplacement (s'installer, puis veiller), se déplacer (rompre le contact (...) si possible à l'insu de l'adversaire). À chaque fois, nos manières d'agir *avec* autrui *par* l'espace tentent de préserver les places que nous avons conquises. Enfin, les observations de la mission parisienne ont mis le doigt sur trois points. Le premier est relatif à l'exigence d'être à la hauteur de la place que l'on prétend occuper (notamment par des rappels à l'ordre assignés et/ou auto-assignés), et de l'impératif de *montrer* que l'on en est capable. Le deuxième présente la tentation d'invisibiliser cette incapacité : militairement

⁴⁵ TTA 150, Titre IV, « Le combat PROTERRE en milieu ouvert », ENSOA, Edition 2012, p.82

en gardant la face, et scientifiquement en *cachant la misère* du terrain auprès de ses pairs. Et le troisième point est lié à la tentative de visibilité de ce qui est invisible (comme les "réalités fantômes"). Pour ainsi dire, chacun de ces points renvoient respectivement à des stratégies consistant à "se montrer (capable de...)", à "cacher (ce dont...)" et à "montrer (ce qui...)", donc à s'exposer, à dissimuler et à dé-couvrir. En effet, se montrer capable d'assurer sa place en réaction aux sommations (de ses supérieurs), c'est s'exposer à des situations périlleuses dans lesquelles il est alors possible de la perdre. C'est donc se mettre en danger pour reconquérir la position sociale qui nous était assignée. Cacher ce dont on n'est pas fier, c'est effacer (littéralement retirer la face) ce qui nous décrédibiliserait, comme la honte de ne pas avoir su *se montrer* à la hauteur par exemple. On touche là aux apparences, à la dissimulation que nos récits dimensionnent pour les autres. Nos *dit-mentionnements dit-simulent* ce que nous souhaitons conserver secret. En ce sens, nous sommes tous les démiurges de notre existence.

L'exemple des "réalités fantômes" illustre cette ambivalence entre ce que nous voyons, ce que l'on voit de nous et ce que l'on montre de nous. Alors que ces présentifications me donnaient à voir des réalités d'attentats possibles, donc orientées par la place que j'occupais "en tant que" militaire, chef de groupe en patrouille, peut-être paraissais-je *ailleurs*, "dans la lune". En même temps que se dé-couvraient à moi ces réalités possibles, j'anticipais sur leur potentielle réalisation en ajustant mon dispositif militaire. Je me montrais responsable de ma place en considérant que de telles menaces puissent advenir. Néanmoins, si ces "réalités fantômes" font sens pour moi en situation, que j'en tiens compte pour ma mission, elles restent difficilement partageables, autant auprès de mes subordonnés que de mes pairs chercheurs. Je notais d'ailleurs dans mon carnet « *Mise en narration de ces "réalités fantômes". Comment les figurer ?* » (p.10). Pour ainsi dire, comment montrer ce qui est invisible ? Comment visualiser ce qui n'est perçu que par moi ? C'est en cela que nous sommes des êtres multidimensionnels : nous ne donnons jamais réellement qu'une des couleurs de nous-même selon les emplacements et les situations où nous nous trouvons. Nous sommes pluriels parce que nous discriminons ce que nous choisissons de visualiser et d'invisibiliser, selon notre place, la situation et les autres.

Lors de ces quatre missions, dans la bataille pour les places, c'est une guerre des perceptions qui se joue. Puisque par l'espace, par nos spatialités, nous formulons notre rapport aux autres places, donc une certaine relation aux autres, il se retrouve sur la scène de l'espace public urbain une multitude de discours à déchiffrer, et à interpréter. En situation de coprésence, parfois par les interactions qu'ils entretiennent, citoyens et militaires peuvent voir surgir des dé-coïncidences dont chaque partie tente de tenir compte en s'ajustant par des dé-placements. Selon nos représentations socio-spatiales de ces autres coprésents, la lutte pour les places se joue dans les moindres détails du quotidien, souvent aux frontières du visible et de l'invisible (au travers de différents degrés de sous-entendus, d'implicites ou de supposés). Cette lutte est performée par les regards, le langage, les gestes et les spatialités. Autrement dit, c'est à partir de ce que nous montrons et de ce que nous cachons aux autres, par nos *dit-mentionnements* (verbaux et spatiaux) que s'établissent les rapports de places. S'ils s'expriment d'abord à proximité et en situation lors des patrouilles, ils peuvent tout autant avoir des répercussions indirectes, à distance dans une autre dimension de notre réalité individuelle. Tout cela laisse entrepercevoir que si nous ne sommes pas tout à fait maître des régimes d'occupation de nos places, nous essayons d'y manœuvrer par des spatialités symboliques dont nous sommes les seuls auteurs. Ces spatialités, ces manières singulières d'*être-avec-par* l'espace s'expriment aux limites du visible et de l'invisible, comme des mises à l'épreuve de notre quotidien.

Bibliographie

Ageron C-R., 1976, « L'Opinion française devant la guerre d'Algérie », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Vol.63, n°231, pp.256-285.

Augé M., 1992, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Éd. du Seuil, La Librairie du XXe siècle, 149p.

Baribeau C., 2005, « Le Journal de bord du chercheur », *Recherches Qualitatives*, n°2, Hors-série.

Berque A., 1987 (2015), *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, alpha, 447p.

Bourdieu P., 1997, *Méditations pascaliennes*, Paris, Éd. du Seuil, 316p.

Cleret de Langavant L., 2010, *La désignation et la notion de seconde personne : étude chez l'adulte sain et cérébro-lésé*, Thèse de doctorat en Neurosciences, Médecine humaine et pathologie, Université Paris-Est, 119p.

Cyrułnik B., 2005, « Le tissage de la résilience au cours des relations précoces », in Fondation pour l'enfance (dir.), *La résilience : le réalisme de l'espérance*, Paris, Eres, Fondation pour l'enfance, pp.25-44.

Damour T., Burniat M., 2016, *Le mystère du monde quantique*, Paris, Dargaud, 157p.

Flahault F., 1978, *La parole intermédiaire*, Paris, Le Seuil, 234p.

Fontaine P., 2012, « Vigipirate et guerre des perceptions », *Doctrine Tactique*, n°26, pp.69-73

Foucault M., 1984, « Des espace autres », in Foucault M, 2001, *Dits et écrits II. 1976-1988*, Paris, Gallimard, pp.1571-1581.

Goffman E., 2013 (1963), *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris, Economica, Etudes sociologiques, 306p.

Heidegger M., 1986 (1927), *Être et Temps*, trad. de F. Vezin, Paris, Gallimard, Bibliothèque de Philosophie, 589p.

Honneth A., 2005, *La réification : petit traité de théorie critique*, Paris, Gallimard, nrf essais, 141p.

Honneth A., 2008, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les éditions du cerf, 232p.

Hoyaux A-F., 2015a, *Pour une posture constitutive en géographie (Volume 1)*, Dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), Université Bordeaux Montaigne, 205p.

Hoyaux A-F., 2015b, « Pour une approche constitutive de l'habitant en géographie culturelle », *Géographie et culture*, 93-94 (en ligne : <http://journals.openedition.org/gc/3920> ; dernière consultation le 07/05/2019)

Jullien F., 2018, *Si près, tout autre. De l'écart et de la rencontre*, Paris, Grasset, 225p.

Lévy J., Lussault M., 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1127p.

Martin C., Pajon C., 2015, « La sociologie militaire par les personnels de la défense : une sociologie d'insiders ? », *Les Champs de Mars*, Vol.2, n°27, pp.23-30.

Millet B., 2010, « Les images du 11-Septembre », *La pensée de midi*, Vol.31, n°2, pp.200-204.

Olivier de Sardan J.-P., 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Académia, coll. Anthropologie Prospective n°3, pp.270-286.

Pajon C., 2005, « Le sociologue enrégimenté : méthodes et techniques d'enquête en milieu militaire », in Gresle F., (dir.), *Sociologie du milieu militaire*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, pp.45-55.

Pajon C., 2016, « Les femmes, des militaires comme les autres ? », *The Conversation*, (en ligne : <http://theconversation.com/les-femmes-des-militaires-comme-les-autres-52616> ; dernière consultation le 27/09/2019)

Prieur C., Dupont L., 2012, « État de l'art. Géographie et masculinité », *Géographie et cultures*, 83, (en ligne : <http://journals.openedition.org/gc/2022> ; dernière consultation le 27/09/2019)

Schrödinger E., 1992 (1935), *Physique quantique et représentation du monde*, Editions du Seuil, Points, 190p.

Schütz A., 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, (traduction d'articles sélectionnés à partir des *Collected Papers*), Paris, Méridiens Klincksieck, 281p.

Sumpf A., 2013, « L'enfant juif de Varsovie », *Histoire par l'image* (en ligne : <http://www.histoire-image.org/fr/etudes/enfant-juif-varsovie> ; dernière consultation le : 20/06/2019)

Lexique

ALR.....	<i>Armes à Létalité Réduite</i>
ANCA	<i>Aéroport Nice Côte d'Azur</i>
BP	<i>Brigade Parachutiste</i>
CDP	<i>Chef de Peloton (équivalent à CDS)</i>
CDS	<i>Chef de Section</i>
CEMAT	<i>Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre</i>
CENZUB.....	<i>Centre d'Entraînement aux actions en Zone Urbaine</i>
CNRTL.....	<i>Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales</i>
CR.....	<i>Compte Rendu</i>
CTF	<i>Contrôle Transfrontières</i>
DGSE	<i>Direction Générale des Services Extérieurs</i>
DMD	<i>Direction Militaire Départementale</i>
EMA.....	<i>État-Major des Armées, Etat-Major des Armées</i>
ENSOA.....	<i>Ecole National des Sous-Officiers d'Active</i>
ETA.....	<i>Euskadi Ta Askatasuna (trad. Pays basque et liberté)</i>
ETAP	<i>École des Troupes Aéroportées</i>
FAMAS	<i>Fusil d'Assaut de la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne</i>
FIOR	<i>Formation initiale des Officiers de Réserve</i>
FMIR	<i>Formation Militaire Initiale du Réserviste</i>
FNLC	<i>Fronte di liberazione nazionale corsu (Front de Libération National Corse)</i>
GAT.....	<i>Groupes Armés Terroristes</i>
ISTC	<i>Instruction sur le Tir de Combat</i>
NBC	<i>Nucléaire Biologique Chimique</i>
OPJ	<i>Officier de Police Judiciaire</i>
PAF	<i>Police Aux Frontières (anciennement Police de l'Air et des Frontières)</i>
PDM.....	<i>Points de Démotorisation</i>
QL.....	<i>Quartier Libre</i>
QRF.....	<i>Quick Reaction Force</i>
ROE	<i>Règles Opérationnelles d'Engagement</i>
RT.....	<i>Régiment du Train</i>
SAMU	<i>Service d'Aide Médicale d'Urgence</i>
SOA.....	<i>Sous-Officier Adjoint</i>

TIOR..... *Techniques d'Interventions Opérationnelles Rapprochées*
TOC..... *Témoin d'Obturation de Chambre*
VAB..... *Véhicule de l'Avant Blindé*
ZDIE *Zones de Déploiement Initial avant Engagement*

Table des illustrations

<i>Illustration n° 1 – Types d'articulations du trinôme en patrouille</i>	<i>19</i>
<i>Illustration n° 2 – Gradation de la riposte dans le cadre de la légitime défense</i>	<i>21</i>
<i>Illustration n° 3 – Exemples de conduites adoptées face à la patrouille</i>	<i>30</i>
<i>Illustration n° 4 – Photographie d'une carte épinglée des emblèmes d'unités.....</i>	<i>53</i>
<i>Illustration n° 5 – Photographie des aubettes de la PAF du CTF (départ).....</i>	<i>67</i>
<i>Illustration n° 6 – Photographie des aubettes de la PAF au CTF (arrivées).....</i>	<i>67</i>
<i>Illustration n° 7 – Schéma de la disposition derrière les aubettes</i>	<i>69</i>
<i>Illustration n° 8 – Martin devant la porte coulissante</i>	<i>69</i>
<i>Illustration n° 9 – Schéma des zones de dissuasion/attente après les aubettes.....</i>	<i>71</i>
<i>Illustration n° 10 – Schéma d'évitements classiques et de "bon sens"</i>	<i>115</i>
<i>Illustration n° 11 – Schéma d'une diagonale ambivalente type</i>	<i>117</i>
<i>Illustration n° 12 – Schéma d'un contournement par la chaussée type</i>	<i>119</i>
<i>Illustration n° 13 – Schéma d'un changement de trottoir type.....</i>	<i>121</i>
<i>Illustration n° 14 – Schéma d'une descente définitive type</i>	<i>123</i>
<i>Illustration n° 15 – La place des jeux sur téléphone au sein du Peloton</i>	<i>155</i>
<i>Illustration n° 16 – Tweet de l'Armée de Terre</i>	<i>161</i>

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
Quelques rappels préalables	6
Les objectifs d'une observation sous l'uniforme	6
Rappels sur la méthodologie.....	9
Présentation des terrains	11
I. NICE (mai-juin 2013).....	14
La Mise en Condition avant Projection.....	15
L'ordinaire des patrouilles à Nice	25
Quelques situations remarquables.....	31
Les vols spéciaux	31
La petite attention	34
Le racisme	35
Tensions avec la PAF et excès de zèle.....	36
Le Terminal d'Aviation d'Affaires	38
Le détournement des patrouilles.....	39
Un geste déplacé.....	40
Le gilet pare-éclats.....	42
Conclusion	43
II. NANTES (octobre 2014)	47
Contextualisation du déploiement et des patrouilles	47
La zone de transit et la "faune" nantaise	48
L'organisation de la mission.....	50
L'ordinaire des patrouilles à Nantes	54
Quelques situations remarquables.....	64
La vieille école	64
L'architecture de verre : le Contrôle Transfrontières	65
L'inconfort d'une jeune femme	72
Le trublion et les botanistes.....	73
Un regard	75
Conclusion	76
III. PAU (février-mars 2016)	79
A. Jeux de places au sein du détachement.....	82
Le savoir-être : de la désignation à la mise à l'écart	82
À propos des emplacements.....	90
B. Tenir son rôle de chef.....	93
L'exemplarité	94
Deux situations de face gardée.....	96

C. Les relations avec les citoyens	101
L'ordinaire des patrouilles à Pau	101
La population	102
Les interactions de rue.....	104
Les regards	104
Les gestes	105
La pré-construction de l'autre	108
Micro-spatialités de trottoir.....	113
La diagonale ambivalente	116
Le contournement par la chaussée	118
Le changement de trottoir	120
La descente définitive	122
La suspicion	125
La voiture devant la synagogue	126
L'homme offusqué	127
Les allées et venues	128
Un geste brusque	130
Avec la communauté juive	133
Les clefs.....	134
Une soirée Shabbat.....	138
La cigarette.....	139
Conclusion	143
IV. PARIS (avril-mai 2016)	146
Retour réflexif sur ma place au sein du groupe.....	149
L'importance de connaître ses subordonnés	151
Mon adversaire adjoint.....	153
Extra-quotidien de la mission	158
La mise à l'honneur au pont Alexandre III	158
L'exercice du SAMU	161
La présentification de "réalités fantômes"	164
Conclusion	170
CONCLUSION DU LIVRET	174
Bibliographie	180
Lexique	183
Table des illustrations	185
TABLE DES MATIERES	186

Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain.
De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération
Vigipirate/Sentinelle.

Arthur OLDRA

Livret

À CHEVAL

Paroles rapportées de réservistes

Université Bordeaux Montaigne
2019

INTRODUCTION

« je ne suis rien que le regard qui te voit, que cette pensée incolore qui te pense. (*Il marche sur elle, les mains ouvertes.*) Ha ! elles s'ouvrent, ces grosses mains d'homme. Mais qu'espères-tu ? On n'attrape pas les pensées avec les mains. Allons, tu n'as pas le choix : il faut me convaincre. Je te tiens »

(Jean-Paul Sartre, 1972,
Huit Clos, p.91)

Dans la recherche conduite autour des places tenues et occupées par les militaires, tenter de savoir s'ils vivent et décèlent eux-mêmes des jeux de place en opération constitue le parti pris de ce livret. Pour cela, nous avons choisi de conduire des entretiens avec des réservistes.

Les réservistes sont des militaires non-professionnels qui décident d'endosser l'uniforme plusieurs fois dans l'année. En plus de leurs études ou de leur travail, ils choisissent de consacrer leurs week-ends, leurs vacances ou leurs RTT à la Réserve. Cette dernière, à l'échelle nationale, est un contingent de volontaires issus de la société civile ayant choisi de s'engager à temps-partiel dans l'une des Armées (Terre, Air, Marine, Gendarmerie). Cette Réserve est dite, soit "citoyenne" ou "opérationnelle". La première n'est pas un engagement par les armes, mais au profit du développement du lien Armée-Nation, c'est-à-dire à la relation entre l'institution militaire et la société civile. La seconde, celle qui nous intéresse ici, est un engagement contractuel à servir en uniforme sous les drapeaux. Le recrutement des réservistes suit relativement la même procédure que pour les militaires professionnels, dits "d'active". Quelle que puisse être la voie d'accès à la réserve opérationnelle, les conditions restent également les mêmes afin de s'y engager : être de nationalité française, être âgé d'au moins 17ans (et de

moins de 40ans), avoir effectué ses obligations de service national (JDC/JAPD), présenter un casier de justice vierge et avoir les aptitudes médicales nécessaires. Les anciens militaires d'active qui souhaitent rejoindre la Réserve opérationnelle n'ont qu'à transférer leur dossier militaire vers les cellules de réserves s'ils remplissent les conditions d'entrée (limites d'âges, visite médicale, ne pas avoir été dégradé, etc.).

Chacune de ces voies nécessite donc de constituer un dossier (certificat médical, lettre de motivation, etc.) traité par les services des ressources humaines d'un centre de recrutement (CIRFA) ou d'un régiment. Après validation des dossiers, les volontaires suivent une Formation Militaire Initiale de Réserve (FMIR). Cette formation vise à faire acquérir aux volontaires réservistes les fondements du métier de militaire, autant dans ses savoir-être que dans ses savoir-faire. Les premiers relèvent de la vie militaire (vocabulaire, discipline, nomenclature des grades, etc.) et les seconds des compétences techniques (connaissance et maniement de l'armement, secourisme, missions, procédures, combat tactique, etc.). À l'issue de la formation, s'ils réussissent les évaluations, le contrat ESR (Engagement à Servir dans la Réserve) des volontaires est validé. Ils intègrent alors officiellement l'unité de réserve d'un régiment¹. Le contrat ESR oblige les engagés à consacrer *a minima* trente jours par an au sein de la Réserve, que ce soit pour des formations complémentaires (week-end, stages spécialisés, formations en écoles, etc.) ou des activités commandées par le régiment (service de garde, cérémonies, missions Vigipirate/Sentinelle, etc.).

À *cheval* sur deux mondes, celui de leur vie civile et celui de leur vie militaire, les réservistes sont *de facto* des individus aux places multiples. Dans la mesure où ils sont des militaires à temps partiel contrairement aux militaires d'active, et que les plus importantes missions auxquelles ils peuvent participer sont des missions Vigipirate/Sentinelle (et des OPEX à de très

¹ S'il s'agit souvent du régiment dans lequel ils ont effectué leur FMIR, les stagiaires empruntant certaines voies particulières (Ecole des Sous-Officiers, des Officiers, etc.) sont alors affectés à un régiment (selon les besoins).

rare exceptions), les réservistes semblent être des témoins privilégiés des jeux de place qui y ont lieu. C'est précisément parce qu'ils chevauchent ces deux univers, comme je peux le faire "en tant que" chercheur, qu'il est particulièrement intéressant de se tourner vers eux.

Le questionnaire

En arrière-plan, ces quelques éléments ont comme fil directeur la perception de leur propre place, que cela soit dans leur parcours de vie, dans leur vie personnelle, dans leur vie militaire, en opération, etc. C'est au travers de ce tissu de relations vis-à-vis de untel ou untel, et de la manière dont ils se positionnent par rapport à chacun d'eux, des relations qu'ils nouent et dénouent ici ou là, ou des jeux de proximité ou distance, que l'on espère qualifier les significations qu'ils donnent de leurs spatialités. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette qualification, qu'ils formulent eux-mêmes à propos d'eux-mêmes, a un intérêt tout particulier justement parce qu'ils sont "à cheval" entre les univers civils et militaires. En effet, il faut avoir à l'esprit qu'un réserviste n'est pas une moitié de militaire, mais un militaire *et* un civil : d'une certaine façon, il *est* aussi celui qu'il surveille et protège par ailleurs.

La démarche défendue dans ce livret consiste à interviewer des réservistes afin de questionner leurs représentations du monde, leurs perceptions et observations faites en mission, et les interprétations qu'ils (s')en donnent. On espère ainsi pouvoir déterminer si les mises en situation et les mises en place d'eux-mêmes et des autres qu'ils réalisent, enferment leurs spatialités "en tant que" militaire en opération. Si c'est le cas, quels sont les leviers qui justifient selon eux qu'ils s'empêchent ou s'autorisent de réaliser telle ou telle action ? Sur quelle base expliquent-ils qu'ils doivent ou ne pas, peuvent ou ne peuvent pas faire ceci ou cela ? Si ce n'est pas le cas, où et comment peuvent-ils agir singulièrement au-delà des cadres normatifs de leur place "en tant que" militaire ?

Pour répondre à ces questions, j'ai construit un questionnaire semi-directif articulé en six points (voir. Annexe 1. *Guide d'entretien*), structurés sous la forme de question :

1. Pouvez-vous présenter votre parcours personnel dans l'Armée ?
2. Plus précisément concernant les missions Vigipirate/Sentinelle. Pouvez-vous me dire à combien d'entre-elles vous avez participé, où et quand était-ce ?
3. Pourriez-vous me parler du rapport que vous entretenez avec l'armée d'active lors des missions Vigipirate/Sentinelle ?
4. Maintenant, j'aimerais que l'on parle du rapport que vous entretenez avec les citoyens lorsque vous êtes déployé en mission. Pourriez-vous essayer de dresser un tableau de ce rapport ?
5. Avez-vous des retours de votre entourage concernant votre participation aux missions Vigipirate/Sentinelle ?
6. Dernière question, diriez-vous que les militaires du plan Vigipirate/Sentinelle sont à leur place en ville / dans l'espace public ?

Le premier point concerne le parcours personnel dans l'Armée et/ou la Réserve de l'enquêté. Il invite l'enquêté à présenter ses motivations, les moments importants de son cursus, et les attentes qu'il avait en s'engageant. L'objectif est de l'inviter à mobiliser tous les éléments qui constituent son parcours de réserviste, d'amener l'enquêté à se replacer dans l'objet de l'entretien, de mettre le pied à l'étrier.

Le deuxième point recentre l'interview sur les missions Vigipirate/Sentinelle auxquelles l'enquêté a participé. Il consiste à broser un tableau large de la manière dont il perçoit la mission. Ainsi, il est demandé de présenter chacune des missions (lieux, dates, durées, modes opératoires, rythmes), de donner une impression générale pour chaque mission et de présenter ses occupations lors des repos, ses attentes (action, ennuis), etc. Comme pour le premier point, ce centrage vise à spécifiquement focaliser l'attention de l'enquêté sur les missions Vigipirate/Sentinelle sans perdre la continuité qu'il réalise dans son parcours de réserviste. On invite ainsi l'enquêté à se replacer dans le contexte des missions, les détails quotidiens de la mission. On s'attarde donc là sur du factuel pour que l'enquêteur et l'enquêté échangent sur les mêmes bases, que les références soient communes et pour

que l'enquêté n'ait pas à préciser certains éléments ultérieurement. Concernant le factuel, évoquons-le dès à présent : c'est en partie parce que j'appréhendais que les réponses soient sans nuances, que j'ai décidé de consacrer une importante partie de mes questions aux éléments factuels, afin que les enquêtés se remémorent des situations vécues ou des anecdotes, mais dont le caractère anecdotique n'a que le nom.

Jean-Bruno Renard souligne à juste titre que les anecdotes n'ont pas vraiment d'intérêt pour ce qu'elles nous donnent à voir, mais plutôt pour ce qu'elles nous renseignent sur l'enquêté lui-même :

« il est en effet moins important de savoir si une anecdote est vraie que de comprendre pourquoi elle est racontée, diffusée, crue (...) parce que l'anecdote est le véhicule d'un message moral et social, l'expression d'idées et de croyances, et qu'elle contribue à la création d'images, de représentations, de stéréotypes » (Renard J-B., 2011, p.40).

Aussi, des questions qui s'orientent sur des faits ou des exemples ne visent pas tant à récupérer des matériaux pour démontrer qu'il existe bien des spatialités citadines à l'encontre des militaires, mais plutôt à déceler les significations qu'elles recouvrent pour l'enquêté. C'est souvent à cette occasion que certains points saillants pour l'enquêté resurgissent, ceux qui l'ont marqué et sur lesquels il sera bon de revenir par la suite.

Le troisième point s'arrête sur les rapports qu'entretient l'enquêté avec les militaires d'active en mission : acceptation et évolution, place de réserviste, rapport avec la hiérarchie ou avec les autres réservistes, ainsi que les échos qu'il a pu entrepercevoir de la manière dont les militaires d'active perçoivent la mission. Avant d'explicitement parler du cœur de la mission, j'ai fait le choix de traiter des relations internes au détachement déployé en mission. Dépeindre ces relations me semble particulièrement important car ce sont les premières que le réserviste entretient avant de patrouiller. C'est d'abord avec les militaires d'active qu'il prend place. Comme je l'expliquais plus haut, un réserviste est à la fois un militaire *et* un civil, aussi c'est d'abord cette dualité de civil en tant que militaire avec d'autres militaires que je souhaitais aborder en premier.

Le quatrième point, le plus long, développe les rapports qu'entretenait l'enquêté avec les citoyens : les impressions renvoyées par les citoyens, les

interactions directes et indirectes, le sentiment que véhiculaient ces interactions, les interactions inhabituelles (altercations, agressions, etc.), les comportements de citoyens qu'il pouvait juger inattendus (surprenant pour eux), la qualification d'une attitude "suspecte" et donc les points sur lesquels il portait son attention, ses doutes quant à la suspicion, s'il se sentait considéré comme un habitant du lieu qu'il surveillait, et les différences qu'il pouvait faire entre les lieux où il était parti en mission. Désormais, ce sont ces perceptions de civil en tant que militaire avec d'autres civils qu'il s'agit d'explorer. Alors qu'il s'efface aux yeux des citoyens "en tant que" réserviste par l'uniforme, c'est sa place de militaire opérant dans l'espace public urbain qui est développée. On ne cherche plus tant à qualifier une place de réserviste vis-à-vis des citoyens, mais à explorer les interprétations qu'il (se) donne suite aux observations réalisées au cours des patrouilles. Ainsi, l'enquêté est invité à s'interroger sur ses spatialités comme sur celles des citoyens, d'en formuler une explication et donc de faire sens à propos de ce à quoi il est confronté en mission.

Le cinquième point s'attache à saisir les retours de l'entourage des réservistes (famille, amis, collègues, etc.), les évolutions des discours, les points abordés avec eux et leurs opinions des missions Vigipirate/Sentinelle. Là, ce sont les échos d'un militaire en tant que civil avec d'autres civils, son entourage en particulier, qui sont abordés. Comment sa place de réserviste est-elle perçue en dehors de l'univers militaire, et que montre-t-il de celle-ci à ceux qui n'appartiennent pas à ce monde ?

Enfin, le sixième point conclut l'entretien par une seule question : diriez-vous que les militaires du plan Vigipirate/Sentinelle sont à leur place en ville et dans l'espace public ? Cette question entend faire la synthèse de tout l'entretien, d'insister sur ses représentations, et notamment sur ce qui doit et/ou ne doit pas être. Tous les éléments de l'entretien convergent vers cette question parce qu'elle peut impliquer les raisons de l'engagement à servir, la place de la Réserve auprès des militaires d'active, les conséquences d'une présence armée auprès des citoyens, etc. En somme, l'objectif de ce dernier point est d'inviter l'enquêté à exposer sa vision du monde, et indirectement de la place qu'il y tient.

Comment ai-je procédé pour réaliser ces entretiens ? Après avoir obtenu l'accord de ma hiérarchie pour utiliser les coordonnées des réservistes, j'ai envoyé un mail à l'ensemble de l'Escadron de Réserve :

« Bonjour à tous,

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je mène un travail de recherche scientifique sur la place des militaires de l'opération Sentinelle dans l'espace public.

L'objectif de ce travail vise à comprendre la manière dont les militaires et les citoyens perçoivent la mission Sentinelle. C'est pourquoi, avec l'accord de notre nouveau CDU, je fais appel aux réservistes étant déjà allés en mission Sentinelle afin d'avoir votre avis sur la question. Cela consisterait en une rencontre d'environ 1 heure pendant laquelle, nous évoquerions ensemble différents thèmes liés à la mission Sentinelle.

Si vous souhaitez en savoir davantage, et si vous êtes intéressé pour participer à ce travail, je vous invite à me répondre par mail à l'adresse suivante :

enquete.militaires.bordeaux@gmail.com

Comme certains d'entre vous m'ont déjà fait savoir qu'ils étaient intéressés, je souhaite que vous me rappeliez votre nom dans votre mail de réponse (certaines adresses mails ne reflétant pas l'expéditeur).

ATTENTION ! Ceci n'est pas une activité de réserve. Elle n'est donc pas rémunérée, ni réalisée dans le cadre du 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes.

En espérant que vous serez nombreux à vouloir participer à ce travail. »

Sur les cent douze personnes contactées, dix-huit se sont montrées intéressées pour répondre à l'enquête (soit 16,1% des personnes contactées). Sur ces personnes intéressées, je n'ai pu réaliser que huit entretiens (soit 7,1% des personnes contactées). L'essentiel des entretiens furent planifiés sur quatre jours à Tarbes, ville de garnison du régiment de mon unité de réserve. En effet, sur ces huit personnes, cinq entretiens furent réalisés dans un café de Tarbes, un à Bordeaux et deux au sein de l'institution militaire hors du temps de travail. Sur ces huit personnes, on dénombre sept hommes et une femme, sept militaires du rang et un sous-officier.

L'ancienneté dans la Réserve des personnes interrogées court sur maximum sept années au moment des entretiens en décembre 2017 (le plus ancien s'étant engagé en 2010). Les plus jeunes recrues se sont engagées en 2016 (deux d'entre eux) ou en 2015 (deux d'entre eux). Si je n'ai pu réaliser que huit entretiens sur les dix-huit volontaires, cela s'explique notamment par leur indisponibilité (travail, études éloignées, etc.) sur la période que j'avais proposée à Tarbes.

Plusieurs d'entre eux m'ont proposé de réaliser cet entretien par visioconférence, ce que j'ai refusé pour plusieurs raisons. L'une d'elle relève des propos de Janine Barbot, pour qui suivre l'enquêté, consiste à :

« l'accompagner dans le déploiement de son récit et de ses opinions. Suivre l'enquêté, c'est s'attacher à comprendre les éléments qu'il juge pertinents pour donner du sens à une situation, interpréter des événements, formuler des attentes » (Barbot J., 2012, p.133).

Comme un entretien en face-à-face est aussi une interaction sociale, tous les éléments qui s'y déroulent ont un intérêt non négligeable pour la conduite de l'entretien, la création d'un lien de confiance et la posture d'*avocat du diable*. Ces trois éléments ne me semblent pas tenables lors d'entretien par visioconférence. En effet, la conduite de l'entretien consiste à contrôler l'espace-temps, en gardant la main sur le rythme de l'entretien, en conservant l'attention de l'enquêté et en maîtrisant les éventuels imprévus. Définir entre l'enquêté et l'enquêteur un moment spécifique pour l'entretien, c'est créer un lien de confiance. Par exemple, j'ai refusé un entretien parce qu'une personne ne pouvait me consacrer que 20-30 minutes dans son emploi du temps. Cela ne me semblait alors pas viable ni pour l'enquêté puisqu'il serait tenu par le temps, ni pour l'enquêteur car celui-ci n'aurait pas pu aller au bout de ses questions. Ce lien de confiance dans l'élaboration du cadre de l'entretien s'instaure parce que c'est un moment serein consacré à l'entretien, dégagé d'éventuelles injonctions parasites. Cela garantit la spontanéité et la liberté de réponse.

Enfin, le fait d'être en face-à-face permet à l'enquêteur de percevoir les éléments non verbaux de l'interaction (hochements de tête, hésitations, sourires, mimiques, gestes, silences, etc.) sur lesquels il peut rebondir :

« non non mais y'a pas de problèmes . . non mais c'est parce que des fois . je vous vois dans le regard vous cherchez de la complicité . mais moi faut juste partir du principe . c'est pas vrai hein . (vous êtes neutre) non mais je sais rien en fait . (oui oui) . dans le cadre de ça . faut s'dire que je suis un grand naïf . je sais rien du tout . . . bon moi j'ai fait tr- j'en ai fait quand même pas mal des missions . et: faut partir du principe que je sais rien . et qu'faut tout m'expliquer (ouais c'est ça) . bon et là en l'occurrence . c'est vrai je sais rien je- j'ai jamais été . je suis pas une femme . j'ai donc pas forcément le regard que vous avez: . sur le . les choses » (RES-3)².

Ce non-verbal me semble fondamental pour la libération de la parole de l'enquêté. Si l'enquêteur ne les perçoit pas, alors il passe à côté des signes relatifs à l'acquiescement, l'amusement, la gêne, l'ironie, l'indicible, etc. auxquels cas, il manque notamment des occasions de rassurer l'enquêté, et donc d'entretenir ce lien de confiance (Matthey L., 2005). Par exemple, je craignais régulièrement que les enquêtés perçoivent ces entretiens comme une manière de récupérer des informations qui pourraient être utilisées contre eux par la suite au sein de la Réserve :

« hum hum . justement alors . moi ça m'intéresse aussi . est-ce que t'as l'impression . qu'y'a des réservistes . sans citer de noms forcément j'te force pas la main attention . . c'est pas du tout un truc heu: de réserve hein on est d'accord (oui oui) . donc l'objectif c'est pas ça . le: . [...] » (RES-2) ;

ou encore :

« c'est pareil . c'est pas une: . moi j'suis pas un inquisiteur hein . je suis pas là pour heu: . j'suis pas là . j'suis pas un chasseur de sorcières si vous voulez . donc heu: est-ce que vous diriez [...] » (RES-4).

² Concernant les conventions de retranscriptions voir. Annexe 2. *Convention de transcriptions*

Mais surtout, le face à face est la condition nécessaire à ce que j'ai auparavant décrit comme la posture de l'*avocat du diable*, c'est-à-dire des interpellations, des contradictions, de l'étonnement, le fait de souligner des paradoxes ou des choses soumises à controverses lorsque l'enquêté s'exprime :

« c'est contradictoire avec ce que tu disais tout à l'heure . à propos de l'accident et de ton pilote là .. (ouais) bah tu disais . il est sous l'uniforme heu: . il doit veiller à garder une image correcte . mais même toi . tu dirais que: . par un regard ça pourrait te faire déclencher quelque chose » (RES-8).

S'il y a contrôle des conditions de l'entretien et confiance réciproque, alors les interventions verbales de l'enquêteur "en tant qu'" avocat du diable est une attitude compréhensive que l'enquêté ne perçoit pas comme une provocation. À mon sens, en ne cherchant pas à confronter l'enquêté, en le confortant dans ses paradoxes par exemple, ou en évitant les contradictions, l'enquêteur ne se place pas dans une position véritablement compréhensive. Au contraire, cette posture proactive dans l'incitation à expliquer et expliciter ce que l'enquêté dit est fondamentale pour comprendre son vécu singulier (Vermersch P., 2000), et ne me paraît véritablement optimale que dans des entretiens en face à face.

Dans ce livret seront donc présentés les résultats de ces entretiens. Cette présentation suit l'articulation des six points du questionnaire. Toutes les questions abordées ne feront pas nécessairement l'objet d'une analyse. En effet, n'y seront présentés que des résultats significatifs pour ce qu'ils nous apprennent des jeux de places des réservistes. Les entretiens suivent un encodage simple RES- (pour réserviste) suivi d'un numérotage (RES-1, RES-2, RES-3, etc.). Les entretiens ont été retranscrits suivant une convention inspirée des travaux de Lorenza Mondada (2008) et du standard ICOR³ de 2013 (Voir. Annexe 2. *Conventions de transcriptions*).

³ UMR 5191 ICAR (CNRS – Lyon2 – ENS de Lyon), Convention ICOR (Interactions CORpus) ; en ligne : http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf ; dernière consultation le 29/09/2019.

LE PARCOURS PERSONNEL DANS L'ARMÉE

L'objectif de cette première série de questions invite l'enquêté à mobiliser les attentes et les perspectives qu'il se figurait quant à son engagement, et de les mettre en lumière avec son expérience et les éventuels décalages vécus, maintenant qu'il est réserviste.

Une fois leur parcours présenté, j'ai demandé à tous les enquêtés les raisons qui les ont conduits à s'engager dans l'Armée et plus particulièrement dans la Réserve. Pour la moitié d'entre eux, leur engagement est la poursuite ou l'exploration de leur projet professionnel. En effet, la majorité des volontaires qui s'engagent ont entre dix-sept ans et demi⁴ et vingt ans. Certains d'entre eux choisissent d'expérimenter la vie militaire par la réserve, afin de confirmer ou d'invalider leur désir de s'engager.

« heu: alors déjà ç- ça s'inscrit dans le cadre d'un projet professionnel parce que j'voudrais être militaire d'active . (**hum**) heu: j'savais pas trop à l'époque dans: . quelle branche m'orienter et heu: à quel niveau . si c'était militaire du rang . sous-officier . officier (**ouais**) » (RES-2).

L'un d'eux, avant de s'engager dans la réserve, était en lycée militaire. Contrairement aux autres, s'il s'engage dans la réserve, c'est afin de servir sous l'uniforme sans pour autant s'engager dans l'armée professionnelle. Presque tous affirment qu'ils éprouvent une attirance personnelle pour l'univers militaire. Certains estiment qu'il s'agit de quelque chose qui les a "toujours attirés" notamment parce qu'ils se faisaient une idée précise des valeurs que l'institution militaire véhicule comme le dépassement de soi par le sport, ou la défense du pays :

« alors heu: je savais pas trop heu:: quoi faire de mon futur . parce que ça:: plein d'idées . à un moment je voulais être vétérinaire: . là j'fais des études d'informatique: (**ouais**) . j'ai pensé à être militaire aussi . (**ouais**) parc'que c'est un truc qui m'plaisait depuis tout petit . (**hum**)

⁴ En effet, il n'est pas nécessaire d'avoir dix-huit ans pour s'engager.

c'est pour ça qu'j'voulais goûter la réserve heu:: . [...] je compte pas m'engager (**ouais**) . 'fin pas dans l'armée . là j'hésite entre la police ou la gendarmerie (**ouais**) . parc'qu'en informatique heu:: c'est sympa . mais rester sa vie sur une chaise . à taper des codes: (**devant un bureau . bof**) . voilà quoi . mais heu:: maintenant avec l'armée heu:: . je pense qu'la mentalité à l'armée me correspond pas tellement » (RES-6).

Dans le sens de ce dernier point, tous les réservistes qui se sont engagés après les attentats de 2015 expliquent qu'ils souhaitaient servir leur pays. Point qui est moins récurrent pour ceux qui se sont engagés avant. Enfin, deux enquêtés concèdent que c'est parce qu'ils appartiennent à une famille de militaires, qu'ils ont rejoint les rangs de l'institution. Leur expérience familiale ainsi que les encouragements de leurs parents sont présentés comme des motivations à découvrir le milieu militaire :

« dans la réserve . parc'que: beh:: . mon père était: . militaire . (**ouais**) au premier RHP . du coup moi j'voulais: . j'voulais connaître ça . connaître cette esprit d'équipe et de famille (**ouais**) . . et puis c'est quelque chose qui m'attirait depuis que j'étais petit . (**ouais d'accord**) . . donc heu: voilà . c'est c'est . c'est pour ça que je me suis engagé à la Réserve . déjà parc'que j'voulais pas m'engager heu: directement . . dans l'Armée active » (RES-4) ;

ou :

« moi ça a commencé en 2012 . (**ouais**) heu: . en aout . 2012 . (**d'accord**) voilà . j'me suis engagé dans la réserve heu: . grâce à mon frère qu'était dans la réserve en fait . (**d'accord**) . c'est pour ça qu'j'suis venu au régiment . (**ouais . c'est bien c'qui m'semblait . y'avait deux=)**=oui oui . d'ailleurs il est r'venu . . et: . heu . en fait c'est c'qui: . j'ai aussi de la famille de militaire . (**ouais**) 'fin mon père est militaire . (**d'accord**) . [...] ouais j'ai d'la famille . j'ai un oncle qu'a dirigé le:: . le régiment . qu'a était chef de corps (**ouais**) . heu: et en fait voilà . j'suis issu en fait: heu . un peu dans l'monde militaire . (**ouais**) donc j'ai grandi dedans: . (**ouais**) donc j'avais envie: heu . d'avoir une expérience heu: . dans l'armée . (**ouais**) parce que j'ai quand même trouvé ma voie dans le civil . donc j'aim- . j- heu: j'me

suis engagé pour heu: . pour avoir une petite place on va dire . dans l'armée » (RES-5).

Pour ces deux réservistes, il y a une espèce de généalogie à "être militaire". Il semblerait qu'ils essayent de se trouver « une petite place » dans l'armée afin de s'aligner dans le sillon de leurs parents, et notamment du côté paternel. Ce schéma s'apparente à l'héritage décrit par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1964), non pas tant pour la violence symbolique de la reproduction sociale dans le milieu scolaire, mais au contraire pour ce qu'il représente de sécurisant pour les enfants de se placer (dans le milieu militaire) dans la lignée de leurs parents.

Afin de confirmer leurs motivations, je les interroge ensuite sur les moments qui, pour eux, ont été les plus marquants dans la réserve. La moitié des enquêtés répondent de prime abord que c'est leur FMIR qui les ont le plus marqué. La FMIR est le vrai premier contact avec la vie militaire, la découverte du milieu, des rituels, des activités, de la cohésion, etc. Elles composent le premier contact des engagés. C'est à ce moment que semble se constituer leur impression (bonne ou mauvaise) de l'Armée. Ensuite, ce sont les missions qui marquent les enquêtés. Ils expliquent qu'elles constituent l'accomplissement de leur engagement dans la réserve. Ainsi, l'un d'entre eux m'explique que :

« là où j'ai vraiment: . là où j'ai vraiment été fier . . c'était le: . le jour de Noël . de ma première sentinelle (**ouais**) . donc heu:: . on était en patrouille fixe devant: . devant une église (**ouais**) pour la . pour la messe de Noël . (**ouais**) et heu: c'est quand tous les gens rentraient . qu'ils nous disaient "merci d'être là: . c'est vraiment sympa: . joyeux Noël heu::" . . j- j'étais fier honnêtement [sourire] » (RES-6).

Enfin, deux des enquêtés affirment que ce qui les a le plus marqué, ce ne sont pas tant des moments particuliers mais plutôt de découvrir une mentalité particulière. Ce dernier point, ressort pour la moitié d'entre eux lorsque je leur demande s'ils ont trouvé des choses dans la réserve auxquelles ils ne s'attendaient pas. Néanmoins, sur cette "mentalité", les avis divergent. Un d'entre eux estime que les militaires d'active sont trop laxistes, tandis que les autres les trouvent trop durs.

Deux d'entre eux évoquent même une « mentalité malsaine » vis-à-vis de la vie en collectivité (vols) ou de leur considération en tant que réserviste (différenciation, vénalité) :

« c'est: heu: . certaines mentalités: (**ouais**) . de personnes . (**comment ça . d'autres réservistes ?**) non non . 'fin . de réservistes oui . et de . d'active aussi envers les réservistes . (**env- . alors . quelle genre de mentalité ?**) . . bah de mentalité malsaine: . comme quoi: heu . on est pas comme eux » (RES-4).

Ici, c'est donc l'écart entre la désignation sociale effective et celle qu'il anticipait qui crée une désillusion sur la place qu'il occupe. Concernant ce à quoi ils ne s'attendaient pas, on retrouve d'autres éléments très disparates comme : le fait que la réserve a un champ d'action plus restreint que celui de l'armée d'active (limitation à l'utilisation de certains matériel, certaines pratiques, etc.), la bonne qualité de la formation notamment en ce qui concerne le tir (ils s'estiment parfois mieux formé que ceux d'active), ou la confiance en soi (certains considèrent que la Réserve les a révélés à eux-mêmes).

Nous avons des enquêtés qui s'engagent dans la réserve avec des objectifs précis : parcours professionnel, "devoir", culture familiale, etc. dont l'essentiel d'entre eux sont marqués positivement par la formation qu'ils y découvrent et les aspects opérationnels de leurs engagements. Cependant, l'image qu'ils se faisaient n'est pas totalement fidèle aux représentations qu'ils avaient de l'institution militaire, notamment en ce qui concerne l'état d'esprit de certains militaires. Cet écart, entre leurs attentes et leur expérience vécue, me semble particulièrement intéressant parce qu'il configure l'état d'esprit initial des enquêtés, au moment de l'entretien : enthousiastes, convaincus, désabusés, etc.

LES MISSIONS VIGIPIRATE/SENTINELLE

La deuxième série de questions concerne l'expérience des missions Vigipirate/Sentinelle dans leur globalité. Ainsi, pour cette série de questions, je leur demande s'ils ont des attentes particulières sur ces missions, s'ils souhaitent que "ça bouge" (formulée ainsi dans le questionnaire, afin de savoir s'ils souhaitent qu'il y ait de l'action) et s'ils ont déjà eu le sentiment de s'ennuyer. L'objectif est progressivement de confronter leurs attentes et le rythme des missions, pour évaluer un potentiel écart entre leurs attentes et la pratique vécue de la mission.

Sur leurs attentes, dans l'ensemble, ils répondent dans un premier temps ne pas en avoir, puis quelques éléments se dégagent. D'abord, les attentes semblent plutôt éparses : un d'eux souhaite opérer au contact de la population, un autre compte apprendre en dehors de l'instruction, un suivant espère toucher du doigt le quotidien des missions militaires d'active, et certains avouent aussi qu'ils seront contents de toucher la rémunération de la mission. Ensuite, ils souhaitent mettre en application leur engagement de réserviste. Ainsi, la question de "l'utilité" ressort à plusieurs reprises, qu'il s'agisse d'accomplir les objectifs directs de la mission (protéger, dissuader, rassurer) ou indirectes, c'est-à-dire de soutenir les troupes d'active. Enfin, le dernier élément qui ressort est relatif aux conditions de la mission. Sur ce point, trois d'entre eux me disent explicitement ne pas souhaiter partir en mission avec certains escadrons d'active en particulier. Si leur rapport de place avec les militaires d'active est un point sur lequel je reviendrai plus loin, on peut dès à présent le mettre en lien avec les déceptions de certains enquêtés à propos de la mentalité évoquée auparavant. Toujours sur les conditions de la mission, ils espèrent éviter la monotonie de la mission, en espérant notamment un peu d'action. Concernant ce dernier point, j'avais effectivement anticipé de telles réponses.

Pimenter d'adrénaline

Je leur demandais donc ensuite si, en mission, ils souhaitaient que "ça bouge". Presque à l'unanimité, ils répondirent par l'affirmative. Cependant, les justifications qui sont données sont nuancées. Deux types d'argumentaires apparaissent. Le premier type argue que c'est un mal nécessaire pour le bien de la mission, afin d'éviter les baisses de vigilance. La redondance de la mission et sa routine incite certains enquêtés à penser que des événements, même minimes permettraient d'entretenir cette vigilance :

« tous les jours tous les jours c'est la même chose . on patrouille . il s'passe rien . donc forcément: . on fait moins gaffe . en fin de mission qu'en début de mission (**OK . ouais**) . c'est pour ça qu'on aimerait que ça bouge . histoire d'être plus sur le qui-vive heu: . (**ouais . plus d'alerte quoi**) . parc'que j'pense que . une fois que:: . une fois qu'il nous est arrivé quelque chose on sera plus attentif par la suite » (RES-6) ;

ou

« oui . quand même oui . parce que: . quand quand: on marche toute la journée . à: force qu'il se passe rien . . y'a une: . p't'être pas une baisse de vigilance mais on fait moins attention: (**oui**) . alors que si ça bougeait un peu plus . même un: . juste: . juste des passants qui se bagarrent . ça: ça réveil . et ça met un peu plus . un peu plus à l'affut de: de c'qui pourrait se passer » (RES-7).

Le second type d'argumentaire touche davantage à l'imaginaire qu'ils se font du quotidien de la mission, et à leur volonté d'agir ou d'intervenir, donc d'être proactif dans la réalisation de la mission. Conscient que leur intervention suppose quelque chose qui n'est pas désirable, donc bien que cela ne soit pas souhaitable, l'un d'eux formule ce désir d'action ainsi :

« c'est vrai que: . qu'en tant que mi- . 'fin militaire . de réserve . ou même militaire d'active (**hum**) . heu: . avoir un peu de piment de temps en temps: heu (**hum**) . hein j'parle en général . parce que l'active y sont en OPEX tout ça . ils ont plus voilà . (**ouais ouais**) . mais on attend toujours à- . c'est vrai que: moi j'l'ai connu en Sentinelle . des p'tits coups d'adrénaline: . [...] c- c'est . c'est un peu comme une fête foraine j'veux dire heu: . . en tant que: même . humain . on est

tous: . on aime bien quand c'est: . 'fin . j'sais pas si c'est pour tout le monde . mais un peu d'adrénaline . tout ça c'est: . (**ouais ouais**) . c'est: c'est: . (**c'est ce que vous recherchez dans=**)=non c'est pas . c'est pas le but en général . c'est pas la finalité » (RES-5).

L'enquête considère ainsi qu'il est normal de souhaiter « un peu de piment » ou « des p'tits coups d'adrénaline », que c'est en quelque sorte naturel « en tant qu' » humain, comme d'un besoin. Il est par ailleurs intéressant de constater qu'il cherche comment tourner sa réponse, comme si ce qu'il allait dire pouvait être critiquable. Selon nous, cette hésitation montre que d'espérer « des p'tits coups d'adrénaline » revêt pour lui un caractère tabou, ou du moins qu'il y aurait une forme de culpabilité à avouer apprécier qu'elle existe. Un autre utilise la même idée, et la justifie en ayant parfaitement conscience du caractère égoïste d'un tel besoin. En revanche, le besoin n'est plus celui de l'adrénaline, mais celui de trouver un exutoire :

« on est sou- sous tension . et: . quelque part 'fin pour ma part . quelque part . on a besoin d'évacuer cette: tension donc heu: . (**hum**) p't'être pas . p't'être pas sous le feu . mais: heu: . p't'être . une altercation ou: . (**ouais**) quelque chose qui reste: . un peu: . soutenu quoi [...] . dans ma tête j'me dit "ça s'rait bien" mais il faut pas (**d'accord**) . ça serait bien pour: . bah c'est égoïste . pour pour moi (**ouais**) . mais il faut pas . pourquoi . pour le citoyen » (RES-4).

Comme pour le précédent, à ceci près qu'il le reconnaît comme tel, cet enquête a conscience du fait qu'un tel désir n'est pas socialement admis mais que cela permettrait « d'évacuer cette: tension » vécue en mission. L'idée sous-jacente à ces réponses c'est qu'à cette place, les réservistes espèrent intérieurement qu'ils puissent agir. Intérieurement car, comme le montre le dernier extrait, une telle espérance va à l'encontre des motifs officiels de leur présence à savoir, empêcher qu'il arrive quelque chose à ceux qu'ils protègent.

Routine et répétition : l'ennui

Les précédents argumentaires sont régulièrement associés à la question de l'ennui, et au besoin de le combler, raison pour laquelle la relance suivante était : est-ce que vous avez déjà eu le sentiment de vous ennuyer ? En effet, l'ennui va de pair avec la volonté des enquêtés que "ça bouge", et c'en est la justification principale. L'ennui, compris comme une « impression de vide, de lassitude causée par le désœuvrement, par une occupation monotone ou dépourvue d'intérêt » (Dictionnaires Le Robert, 2017) structure le quotidien des patrouilles. Selon les enquêtés, l'ennui prend ses racines dans la répétition, l'entretien de la routine. Car le propre de la routine, c'est de répéter de façon mécanique et irréfléchie des actions habituelles. Alors que l'habitude présente un mécanisme proactif ouvert à la spontanéité (Ravaisson F., 1997), la routine est au contraire subie comme un piétinement. Le premier est un mouvement agencé et tourné vers l'extérieur, tandis que le second est une résignation à répéter. Plus particulièrement, c'est l'organisation de cette répétition que les enquêtés soulignent :

« bah: simplement . quand on est en faction . on nous dit " **OK**. de telle heure à telle heure y'a . y'a une ronde ou y'a une faction à tenir: . à tel endroit (**hum**) . de telle heure à telle heure vous avez rien . . de telle heure à telle heure il faut repartir" (**d'accord**) bah: . déjà c'est tous les jours la même chose . ça change pas (**d'accord**) donc on sait d'avance ce qu'on a à faire » (RES-3) ;

ou

« ouais: j'dirai la répétition: . toujours faire la même chose quoi . . toujours faire la même chose . toujours voir la même chose heu : . . y'a rien qui change tous les jours . on savait très bien que: . à partir du: . 'fin le lendemain du jour de repos . on allait r'vivre exactement la même journée que celle qu'on avait vécu y'a trois jours quoi » (RES-8).

Au-delà de la conscience de la récurrence, c'est la pratique en elle-même et les éléments auxquelles sont confrontés les réservistes en mission qui entretient ce sentiment d'ennui :

« les jours passent . les jours passent . et en fait heu: . c'est toujours la même chose . (**hum d'accord**) et au final on: devient heu: . . . on

devient: . au niv- . même la vigilance voilà on: (**baisse ouais**) . on baisse forcément . même si: on: heu: . lutte forcément: . quand on voit: heu . cinquante mille fois la même chose (**ouais**) . bah y'a un moment donné on: . on fait plus forcément gaffe . comme la première fois . donc heu: (**ouais ouais**) . donc oui . concrètement . y'a: . de la routine » (RES-5) ;

ou :

« oui forcément surtout heu:: . surtout quand on fait les patrouilles fixes . qu'on regarde les voitures passer heu:: . forcément heu:: quand on fait ça . quand on fait ça une heure . deux heures . on finit par s'ennuyer . [...] (**est'c'que vous pouvez expliquer ce sentiment d'ennui . ou . vraiment l'ennui . ou du moins en parler**) heu . comment dire . . alors . p't'être plus: heu: . . peut-être plus au niveau des synagogues . à Paris . (**ouais**) . . c'que: je me dis toujours "t'façon y va rien s'passer" . on attend . on fait notre travail [...] mais heu:: . qu-quand on attend devant la synagogue . à r'garder les voitures passer . alors qu'on sait qu'y'a . on sait qu'il va rien s'passer . on est juste là à: . on est juste pour heu:: . . comment dire . pour heu:: . . pour donner un sentiment de sécurité . (**hum**) heu:: à force on finit quand même par s'ennuyer . p- parc'qui s'passe rien: . on attend sur place: . on fait les cents pas: . on attends que le temps passe: » (RES-6) ;

ou, en voiture :

« c'est: . déjà le fait d'être en voiture . c'est heu: . à force . le le bruit du moteur: . le: . (**ouais . ouais quand on roule . ça berce**) voilà . ça berce un peu . puis les: . 'fin un truc tout con . les platanes qui défilent sur le côté . (**ouais d'accord**) ça . sur le bord de la route . oui à force c'est . c'est un peu: rébarbatif (**en fait . c'est le fait d'être inactif vous diriez**) voilà . exactement [...] on voit beaucoup de choses . mais: heu . oui le fait d'être en voiture . du coup . y'a toute la partie basse du corps qu'est inactive (**ouais**) . donc: forcément ça endort » (RES-7).

Dans le cadre de cette réflexion sur la répétition et des utilisations des mots routine et habitude, il me semble intéressant de faire ici un parallèle avec la différence que pose François Jullien entre deux termes : la répétition et la reprise. Pour résumer le propos de Jullien, la répétition est stérile. Comme je

l'ai souligné auparavant, elle est mécanique et irréfléchie. La répétition conduit à un enlèvement, une torpeur de laquelle on ne sort pas. À l'inverse, la reprise est une réinvention quotidienne parce qu'elle « introduit un décalage, un temps médian, une pause, un espacement, qui permettent précisément de recommencer sans répéter » (Jullien F., 2018, pp.115-116). Alors que la répétition est un pourrissement sur soi-même, la reprise est une alternative vitale et évolutive hors de soi :

« Tandis que la répétition, se repliant sur elle-même, ne donne, en effet, plus rien à découvrir, à espérer, la reprise dit l'espoir valide qui, à partir de ce dont j'ai déjà fait l'expérience dans ma vie passée, en même temps qu'en m'en dégageant, permet de porter plus loin ma vie » (Jullien F., 2018, p.117).

Pour Jullien, la répétition est donc un enfermement qui nous empêche de nous "tenir hors de" (*d'ex-ister*), elle cultive notre propre disparition dans le néant. Aussi, pour contrebalancer cette idée que l'ennui survient lors des patrouilles, certaines réponses tendent à nuancer cet ennui. D'abord, s'il peut leur arriver de s'ennuyer, cela ne dure jamais vraiment longtemps car la moindre chose vient briser l'ennui :

« franchement . partout où on a été . il s'est passé quelque chose: . donc heu: . quelque part . on avait pas le temps non plus d's'ennuyer parce que: (**d'accord . OK**) . parce qu'il y avait toujours des trucs . même des petits trucs insignifiants . mais: heu: . c'est c'est quand même des choses: » (RES-3).

Ces « petits trucs insignifiants » peuvent donc être comparables aux écarts propres à la reprise dont parle Jullien. Ils introduisent un décalage qui permet de recommencer sans répéter. Ensuite, en tant que réserviste, l'effort n'est pas vraiment éprouvant face à ce possible ennui car « à peine on commence à en avoir marre . on est déjà parti . moi j'aimerais bien que ça bouge mais plutôt pour . pour les frères d'arme d'active » (RES-8). En effet, les militaires d'active étant considérablement plus employés sur les missions Vigipirate/Sentinelle, pour cet enquêté, ce sont eux qui souffrent d'un désœuvrement existentiel :

« voir les mecs heu: galérer: . à: vivre dans des piaules de: . de merde quoi . désolé pour l'expression: . ils vivent dans des piaules de merde: . avec des rythmes à la con . . où: les pères de famille . ils peuvent pas

rentrer une fois par mois heu: . voir leur famille et tout . 'fin c'est juste hallucinant quoi . alors qu'ils sont en France quoi . . donc heu: déjà à la base [...] la plupart ils s'engagent plutôt: pour aller chercher des opérations extérieures et cetera . . au final ils se retrouvent . plusieurs années d- . plusieurs années d'affilé: à faire des OPINT .et: dans des conditions: . de merde quoi » (RES-8).

Donc, s'il y a certes un ennui factuel au quotidien, les réservistes ne semblent pas être confrontés à un ennui existentiel. Leur ennui n'a pas les répercussions de la répétition vécue par leurs collègues d'active.

J'ai ici volontairement insisté sur l'écart que les réservistes exprimaient entre leurs attentes et le vécu en mission, afin de montrer que les missions Vigipirate/Sentinelle sont éprouvantes, et que malgré ce premier constat, cela renforce leur conviction d'être à leur place. Les missions Vigipirate/Sentinelle sont éprouvantes parce que structurellement (objectifs, lieux et application) elles se situent dans un niveau d'intensité très faible, mais aussi et surtout parce que les représentations que se formulent les militaires (de réserve et d'active) situent leur action dans un cadre opérationnel où le niveau d'intensité y est plus élevé. C'est en cela que certains espèrent du "piment" ou de "l'adrénaline", qu'ils justifient soit pour le bien de la mission (conserver un niveau acceptable de vigilance), soit égoïstement pour eux-mêmes.

Cet écart me semble fondamental pour comprendre la perception qu'ils se font de leur place "en tant que" réserviste, car l'on aurait alors tendance à penser que la nature de la mission les dissuade de repartir en opération. En effet, tous les enquêtés sont partis au moins deux fois en opération Vigipirate/Sentinelle, l'un d'eux étant parti six fois. C'est précisément parce que l'ennui cloître existentiellement l'active, que les réservistes considèrent qu'ils y ont d'autant plus leur place, en venant les relever, les soutenir ou les renforcer. Si les réservistes aussi admettent éprouver de l'ennui, ils l'acceptent en connaissance de cause puisque leur rôle est précisément d'appuyer les militaires d'active dans les opérations qui leurs sont confiées. On retrouve là le "souci mutuel" de Heidegger (Heidegger M., 1927) qui consiste à décharger l'autre de son souci. Et donc, contrairement aux militaires pour qui ces opérations sont des sous-missions/soumissions, les

réservistes sont commissionnés pour participer à cet effort, bien que ces missions ne soient pas aussi "palpitantes" que celles conduites sur des théâtres de guerre.

Les désillusionnés

Dans la continuité de ces éléments, j'ai choisi de présenter dès à présent les réponses obtenues lorsque je demandais aux enquêtés s'ils avaient des échos sur la manière dont l'active perçoit la mission Sentinelle. Cette question appartient à la série concernant le rapport qu'entretiennent les enquêtés avec les militaires d'active qui vient ci-après. Sur ce point, les réponses obtenues sont unanimes : tous les enquêtés disent avoir eu uniquement des retours négatifs sur la mission. La principale raison concerne le fait que ce n'est pas ce pour quoi ils se sont engagés :

« parce que y'en a ils se sont engagés . pensant: heu "voilà j'suis militaire j'vais partir en opération: . j'vais apprendre pleins de trucs . j'vais faire plein de trucs" (**hum**) . au final . pendant deux trois ans . ils restent sur le territoire français: . en train de . d'être immobile devant des trucs heu: . qui surveillent quoi . donc heu: (**ouais**) . leur motivation elle: . elle est carrément moindre » (RES-3) ;

ou :

« certains s- se sont engagés dans l'Armée pour heu:: . . voyager . faire des missions en Afrique ou autre part (**hum**) . et quand ils se trouvent collés toute l'année à faire des Sentinelle heu:: . c'est pas vraiment heu: c'qu'ils espéraient . (**ouais . en fait ça colle pas avec les motivations de leur engagement**) ils préféreraient faire de vraies missions heu:: (**parce que vous diriez que c'est de fausses missions Sentinelle ?**) . . 'fin j'dirais pas qu'ça . (**non mais là j'joue sur les mots mais j'fais exprès**) 'fin faire des OPEX plutôt que [xxx] » (RES-6).

Pour ainsi dire, cette mission ne répond pas aux attentes qu'ils avaient en s'engageant dans l'Armée française. Après, on retrouve toutes les caractéristiques évoquées précédemment relatives à l'ennui, à savoir le rythme, la fatigue mentale et physique et le sentiment d'inutilité. Ce que les

enquêtés disent des retours qu'ils ont de l'opinion des militaires d'active, c'est aussi et surtout que cette mission empiète sur d'autres choses comme l'entraînement ou la vie de famille :

« y passent du temps . plus que nous (**hum**) . j'crois qu'un mandat c-
. pour un actif c'est deux mois (**hum**) heu: . c'est: c'est deux mois
parfois sans voir sa famille . heu: . c'est:: en terme: . . militaire c'est:
deux mois sans:- avec un- . pas d'entraînement . 'fin l'entraînement
est restreint . heu: c'est: . . deux mois: . qui sont long . . (**ouais mais
alors=**)=et eux le perçoivent vraiment . la mission: comme inutile »
(RES-2) ;

ou :

« c'est une mission qu'est heu: . ouais qu'est rajoutée en plus des
OPEX ou de l'instruction . . et donc en fait: bah quatre mois . c'est
quatre mois passés sans sa famille . bon après heu: (**ils s'engagent
pour ça aussi**) après heu: . voilà oui oui . concrètement: . après moi
j'ai parlé avec des actives . même heu: j'ai des amis qui sont dans: .
dans dans . qui sont même au sein du: . dans l'active au sein du
régiment . . et qui: . ouais qui: (**saturent ?**) ouais qui saturent »
(RES-5).

Cette désillusion semble avoir conduit certains militaires d'active à rompre leur contrat, voire à désertter :

« j'en ai entendu beaucoup qui ne souhaitent pas renouveler leur
contrat . [...] . j'ai entendu des phrases qui m'ont fait comprendre que
. ils en ont marre . et si y pouvaient être ailleurs . ils y s'raient sans
problèmes » (RES-7).

Être autant mobilisé conduit certes à l'envie de rentrer ou à « être ailleurs », mais aussi à la perte de motivation à poursuivre dans l'Armée. Ce mal-être en mission n'est donc pas épisodique, mais il est crucial dans la manière dont les militaires d'active se projettent professionnellement et humainement dans l'Armée. Néanmoins, on pourrait abusivement se demander pourquoi ils ne sont pas plus nombreux à quitter les rangs, et c'est semble-t-il quelque chose qui est propre à la culture militaire où ce qui est demandé est réalisé, quel qu'en puisse être le prix. Pour illustrer cela, voici ce que me raconte un enquêté qui avait pris le commandement d'un groupe de militaires d'active en mission Sentinelle :

« j'pense qu'ils préféreraient être ailleurs mais: heu: . quand ils y sont . y: ont cœur à bien l'faire . même s'ils en ont . j'pense . ultra marre de faire du Sentinelle quand ils en font . . en tout cas . pour la vision que j'ai du RHP . d's'être tapé trois ans de Sentinelle heu: . ils en avaient plein le cul . et pour le coup: heu: . dans le groupe que j'avais . y'en a un qui aller déserté parc'que on lui a refusé heu: . on lui a refusé sa fin de contrat pour qu'il reprenne les études . . . du coup les derniers échos que j'ai eu c'est qu'il a déserté . et puis voilà quoi . . (OK) . 'fin . je trouve que ça prouve un peu qu'ils en ont marre quoi . (**donc là c'est d'l'usure vraiment ?**) ouais . (**mais . toujours dans l'soucis de bien faire . malgré ça**) de l'usure heu: . bah dans le souci de bien faire ouais parc'que: . 'fin moi je me souviendrai toujours . ((rire)) . mon adjoint qu'était brigadier-chef m'a dit "bah t'façon . 'fin voilà heu . ça me plait pas d'être ici mais: . . on a pas le droit d'ouvrir notre gueule heu: . on l'fera pas quoi" . . voilà . ils ouvraient pas leur gueule même si ça leur plaisait pas . bah: . ils l'faisaient quand même quoi (**hum hum**) . qui z'avaient à cœur de: de respecter c'qu'était demandé . . même si ç: . ça les f'sait chier » (RES-8).

Le fait que les militaires « préféreraient être ailleurs » en tant que militaire, sous-entendu à l'entraînement ou en OPEX, et que par conséquence certains préfèrent déserté est symptomatique d'une souffrance d'être à cette place. L'écart entre l'emplacement (ainsi que les normes d'usage à respecter en mission Vigipirate/Sentinelle qui vont avec) et la position sociale est symboliquement tellement distendu qu'ils cèdent leur place. Même s'il est particulièrement connoté, le terme de désertion entendu comme l'action de quitter l'armée sans autorisation, est à ce titre suffisamment explicite. À l'inverse, cette enquête explique également que d'autres ont « à cœur de: de respecter c'qu'était demandé » bien qu'ils n'apprécient pas « être ici ».

À mon sens, ce dernier point est particulièrement important pour comprendre la nature des rapports de places qu'entretiennent les réservistes et les militaires d'active. Les premiers viennent volontairement participer à ce type de mission car ils s'y sentent à leur place, tandis que les seconds n'y perçoivent pas et n'y trouvent pas ce pour quoi ils s'étaient engagés initialement. Autrement dit, c'est une légère variation dans la considération

de sa position sociale "en tant que" militaire (réserviste ou militaire d'active) qui peut renverser la perception d'être à sa place ou non dans cette mission.

LES RELATIONS AVEC L'ARMÉE D'ACTIVE

La série de questions concernant le rapport entre militaires d'active et militaires de réserve tente de traiter de la place des réservistes au sein de l'Armée, dans le cadre spécifique des missions Vigipirate/Sentinelle. L'objectif est d'aborder des sujets tels que l'acceptation ou l'évolution des relations entre ces deux types de militaires mais aussi la perception des missions entre réservistes et donc potentiellement les conséquences que ce regard commun pourrait avoir sur leur relation avec les militaires d'active.

L'acceptation

On peut commencer par dire que tous les enquêtés (sauf un), disent entretenir de bonnes relations avec l'active. S'il y a parfois quelques problèmes ici ou là avec certains, les réservistes estiment qu'ils sont bien acceptés en général si l'on sait correctement s'intégrer :

« heu: . bah: au cours du dîner cohésion . heu: (**ouais d'acc-**) qu'était organisé par le lieutenant . on a reçu heu: le patch du peloton 'fin vraiment le lieutenant nous a dit "ils font partie intégrante du peloton: heu: . on est très content d'les avoir ici . et vraiment heu: . c'est un complément heu . non négligeable" . . et: donc ça a participé aussi de c'sentiment de: d'appartenance vraiment à: . l'unité heu: même ne serait-ce que temporaire (**ouais**) . . donc heu: . oui globalement un très bon accueil » (RES-2).

De prime abord donc, les réservistes disent être positivement perçus par les militaires d'active. C'est d'autant plus palpable que certains disent avoir vu des progrès sur la perception de la réserve, même si certaines relations sont plus délicates avec certains chefs ou avec certains escadrons en particulier ; point sur lequel je reviendrai un peu plus après. Il n'en reste pas moins que pour tous les enquêtés, le sentiment d'être accepté par les militaires d'active est toujours un processus et non pas un état de fait. En effet, pour qu'il y ait acceptation cela suppose en amont l'idée qu'il existe une différence. Cette différence peut être rédhibitoire pour être accepté, comme elle peut être tolérée ou ignorée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas suffisamment prégnante

pour disqualifier la désignation ou l'assignation un groupe constitué. On propose donc de revenir sur les modalités d'acceptation des réservistes en mission au sein des unités d'active.

Phase test

Même s'ils le disent chacun à leur manière, à chaque fois il faut faire ses preuves, montrer que l'on est à la hauteur de ce qui est demandé. Certains enquêtés constatent d'ailleurs qu'ils sont en quelques sortes testés sur des choses plus ou moins diverses :

« ils nous connaissent pas . y savent pas: y savent pas c'qu'on fait . ce qu'on vaut (**ouais**) . donc ils essaient de: de nous tester pour: . bah pour se f- . pour avoir leurs réponses . et puis: (**et ils vous testent comment ?**) . ils posent des questions: heu . . des questions sur: sur notre formation . (**hum**) sur ce qu'on a fait . sur comment: on pourrait réagir » (RES-7) ;

ou :

« par exemple ils essayent de voir si: heu: . si on connaît ou si on sait: (**ouais**) on sait quoi faire . donc ils nous disent par exemple: . je vais sortir un exemple tout bête . "va chercher les clefs de la P4" ou des choses comme ça: (**ouais**) . pour voir si: déjà on est: (**ouais ça va être d'accord**) . si on connaît ou pas: . ou alors ils vont nous donner un peu . d responsabilités . mais vraiment un truc . ridicule . pour voir si déjà on est capable de: . de suivre c'qui nous disent » (RES-3).

Cet extrait est particulièrement intéressant parce qu'une P4 est un véhicule militaire tout terrain pour lequel il n'y a pas de clefs. Donc lorsque l'enquêté explique qu'il leur est demandé des choses comme d'aller "chercher les clefs de la P4", il comprend qu'ils sont en quelque sorte évalués. Ceci dit, demander les clefs de la P4 est plus qu'un test, c'est une gentille moquerie. Autrement dit, c'est aussi un moyen de voir comment réagit celui à qui l'on commande ces clefs. Au-delà de ce point, l'acceptation des réservistes dans l'unité d'active qu'ils renforcent passe par toute une phase d'appropriation, d'intégration où l'on "apprend à se connaître" :

« c'est vrai qu'les premiers jours: . heu c'est vrai qu'on reste entre réservistes . heu: voilà: (**ouais . y'a un p'tit groupe**) . y'a un petit

groupe . ça c'est inévitable . mais après heu: . au fur et à mesure des jours . heu:: . on s'intègre . de plus en plus . (**hum**) on parle avec des: des . moi j'ai parlé avec des gens d'active . sur leur expérience: [...] contrairement aux: . aux militaires d'active (**ouais**) . eux ils s'connaissent . eux: ils font les missions ensemble heu: . et puis: ils restent . pendant des années comme ça: . enfin y'a des nouveaux: mais heu: . . alors que nous à chaque . chaque Sentinelle . c'est pratiquement: . c'est c'est . des têtes nouvelles que: . qu'on croise . après y'a: y'a toujours des têtes qui reviennent . toujours toujours . mais c'est vrai que: . c'est toujours nouveau en fait pour nous (**d'accord**) . c'est: . donc en fait faut s'intégrer à chaque fois: » (RES-5).

Alors que les Escadrons ou les Peloton d'active sont constitués à l'année des mêmes militaires, les réservistes en revanche doivent à chaque fois apprendre à connaître ceux qu'ils renforcent. Cette phase où l'on apprend à se connaître est quelque chose qui se fait donc petit à petit, et qui dans certains discours a des connotations très spatiales, comme « déjà par le rapport qu'on entretient avec les autres . au début y'a un peu de distance . puis petit à petit à fur et à mesure . on se rapproche » (RES-7). Il faut comprendre que cette distance est tout autant sociale que spatiale, car si les réservistes restent entre eux en début de mission, ils sont "obligés" de se rapprocher des militaires d'active avec lesquels ils patrouillent. La proximité spatiale se transforme alors en une proximité sociale.

Par-delà l'uniforme

Mais cette distance peut perdurer longtemps, car presque la moitié des réservistes disent avoir eu des difficultés avec leurs cadres de contact ou avec les "petits gradés"⁵. Contrairement aux officiers avec lesquels ils n'ont presque aucun contact, parce que la distance existe de fait par leur statut dans l'échelon de commandement (Lieutenant ou Capitaine) et leur rôle (CDP ou CDU), les cadres de contacts et les "petits gradés" sont ceux avec lesquels ils sont au quotidien. L'un et l'autre représentent l'autorité directe auprès de qui ils doivent répondre :

« la dernière mission . (**ouais**) . heu:: . . c'est quand même celle qui s'est le moins bien passé (**ah bon . d'accord**) . heu:: . . avec heu:: . avec mon chef de groupe . notre chef d'équipe (**d'accord**) . un sous-officier (**ouais**) . . ça s'est très mal passé au niveau heu: relationnel [...] ça s'est très mal passé . ça s'est très mal passé: heu: . même ça s'est: . c'était limite heu . en venir heu . aux mains carrément » (RES-5) ;

ou :

« à Lyon: heu: . moins . parc'que: heu: . . notre chef d'équipe était: . plus . un peu plus con < ((en riant)) on va dire > (**ouais d'accord**) . il a sa mentalité donc heu: . ça s'est moins bien passé . et: heu: . . parce que pour lui . les réservistes . les réservistes pour lui c'était heu:: . des citoyens qui viennent heu: se déguiser en: (**en militaire=**)=en treillis (**ouais**) . qu'ont aucune condition physique . et: . (**aucune condition . aucune formation quoi**) aucune formation . et:: il nous en a fait chier tout c'qu'il pouvait . niveau sport et: (**ouais**) . niveau mentalité aussi (**mais comment vous réagissez vous à ça ?**) . et beh: . j'assume . et j'encaisse . (**ouais . mais vous . j'sais pas . p't'être . fin oui y'a ça . y'a c't- j'imagine qu'y'a cette dimension-là . mais est-ce que par exemple . vous: . je sais pas: . est-ce que essayez: d'être heu: . de**

⁵ On appelle "cadre de contact" les sous-officier Maréchal-des-logis, qui sont chef de groupe, dans la mesure où ce sont ceux qui "au contact du rang" font exécuter les ordres des officiers. Un "petit gradé" est un Brigadier ou un Brigadier-Chef qui supervise la réalisation des ordres commandés par le chef de groupe, il participe et veille à la bonne réalisation de ces ordres. Précisons que l'appellation de "petit gradé" n'a pas de connotations péjoratives.

montrer justement que vous êtes à niveau:: . où:) ah oui . ah oui oui . . j'essayais de montrer qu'on était: . qu'on était au niveau et que: . et que: . tout c'qui pensait c'était pas vrai (**d'accord**) . même si pour lui c'est son métier donc heu: . sept jours sur sept y: il s'entraîne . c'est plus facile pour lui de montrer que: . que lui est plus au niveau que nous » (RES-4).

Dans cet extrait, deux choses sont importantes à souligner : la valeur symbolique de l'uniforme, et la condition physique. En effet, le treillis suppose que celui qui le porte soit identifié comme un militaire, or s'il est alors perçu comme un déguisement, cela « suppose une disjonction de l'être et du paraître » (Oudin F., 2013, p.123). Dans ce cas, un réserviste devient un individu qui, s'il accoutre comme un militaire, n'est pas un militaire : l'habit ne fait pas le moine. Dans un milieu où le paraître est uniformisé, les militaires d'active qui ne reconnaissent pas les réservistes comme des militaires entendent montrer qu'ils ne sont pas dupes de l'illusion supposée le vêtement.

Ce n'est donc pas tant l'uniforme qui me paraît être au cœur des relations active/réserviste, mais la valeur accordée aux qualités de soldat, et en premier lieu, à la condition physique des réservistes. Ce sont les qualités en tant que soldat des réservistes qui légitime ensuite le port de l'uniforme. Dans l'extrait précédent, la condition physique n'apparaît qu'à demi-mot mais semble avoir une importance cruciale dans la relation active/réserviste. Au sein des unités d'active, le niveau sportif est particulièrement important, et structure beaucoup les régimes de désignation et d'auto-désignation entre ceux qui sont à niveau et ceux qui ne le sont pas. Dans cette perspective, les relations interindividuelles entre réserve et active sont fortement orientées selon le niveau sportif des uns et des autres. Ce sentiment est particulièrement fort pour réserviste lorsqu'il s'agit de prendre le commandement d'un groupe intégralement composé de militaires d'active :

« en fonction si c'est un escadron de combat ou pas on: . on a plus ou moins le droit . et là j'dis bien l'droit . d'être heu: . plus ou moins bon en sport j'trouve . . (**hum**) parc'que là pour l'coup heu: . l'image: . elle diffère directe . 'fin j'pense: . . si on: . si on est pas très bon en sport et qu'on vient encadrer un: . un escadron de combat heu: . ça pardonne pas quoi . . à mon sens . . c'est: . 'fin pour l'peu qu'on fasse une épreuve

sportive avec eux parce que pour moi c'était le cas à Paris . si on tient pas un minimum la route 'fin . j'pense j'me s'rai fait: . < ((en riant)) j'me s'rai fait j'ter > parce que les mecs y: . < ((en souriant)) ils jouent leur vie quoi > . donc heu: (**hum**) ça c'est juste hallucinant .. et ça pour l'coup j'le savais pas mais . on a vraiment l'impression qu'ils jouent leur vie quand ils font ça quoi . . (**quand ils font les épreuves sportives . eux ils jouent leur vie ?**) ouais ouais . y'a un esprit de compétition: assez: heu: . assez hallucinant . . j'trouve . puis après ça donne: . 'fin ça donne de l'autorité facile 'fin moi j'me souviens . la différence entre: . le premier jour où j'étais avec eux . voilà: ils m'connaissaient pas trop et cetera . . et: heu: le deuxième jour où j'suis allé courir avec eux: et: . qu'au final . ils ont vu qu'en course à pied . . y: . 'fin au final . y'a que un bricard⁶ qu'a fini devant moi: . à trente mètre (**hum**) ((rire)) . là: ils s'sont dit . 'fin ça s'voyait très bien qu'ils s'sont dit "bah OK: . lui on peut lui faire confiance" (**hum**) . 'fin en tout cas . c'est c'que j'ai ressenti . ils l'ont pas dit clairement . même si y'en a un qu'a dit "ouai . maréchal des logis . vous vous démerdez bien: . en sport" . j'ai dit "bah j'm'entretien quoi . 'fin voilà" et: . le: le regard des mecs après il change . truc tout con mais: . j'me pose encore la question aujourd'hui de: "est c'que: l'un des mecs m'aurait prêté sa UBAS:⁷ < ((en riant)) si j'avais été: plus mauvais que ça en sport >" (**ouais**) . un truc con: hein . mais là j'ai eu l'sentiment que: . vu qu'au matin . heu: bah en sport: on avait fait une bonne séance et tout ensemble . bah du coup heu: . . quand on est rentré . s: . naturellement il m'a prêté sa UBAS . parce qu'il m'considérait comme eux . (**ouais**) et j'pense pas qu'ça aurait été pareil: si heu: j'étais un kilomètre derrière: . (**ouais**) à cracher mes poumons » (RES-8).

On comprend que les qualités sportives des militaires attachés à un escadron de combat sont particulièrement prégnantes, en tant qu'elles légitiment ou délégitiment leur place au sein de cet escadron. Il explique « [qu']ils jouent

⁶ Le "bricard" est le surnom d'un Brigadier.

⁷ Une UBAS désigne une chemise portée sous le gilet pare-balles.

leur vie » pendant ces épreuves sportives car elles conditionnent leur position sociale "en tant que" militaire d'active apte à appartenir à un escadron de combat. Dans ce contexte, ce Maréchal-des-logis réserviste estime qu'il se serait "fait jeter" s'il n'avait pas tenu « un minimum la route » pendant ces séances de sport. Il ajoute que justement cela lui a permis d'avoir « de l'autorité facile », de la confiance et qu'on lui prête une chemise. À mon sens, ce sont ces qualités sportives qui permettent aux militaires d'active de se faire coïncider l'être et le paraître que l'uniforme ne traduit pas : car « le regard des mecs après il change ».

Cependant, même lorsque le niveau en sport est acceptable, cela n'empêche pas certaines tensions. Et encore une fois, il s'agit de montrer que l'on est à la hauteur de la place que l'on prétend occuper légitimement :

« j'ai eu une tension avec un: (**avec un mec d'act=**)=avec un mec d'active ouais . (**ouais . ça s'est vraiment mal passé ou genre heu: . .**) n- non: mais heu: . parce que . il allait passer brigadier alors du coup il voulait montrer que c'était lui le: (**ouais le patron**) . que c'était lui le patron . c'est vrai que la première semaine heu: les mecs d'active: de: cet esc- de cet escadron-là (**hum**) . . y: . . ils nous parlaient jamais . y: . (**hum**) voilà . il a fallu qu'on montre . qu'on savait faire des choses . (**ouais**) pour que: ils arrivent à me parler . (**d'accord OK**) pareil à Marseille . y'avait un brigadier . y me disait "ouais vous les réservistes gnagnagna" . et lors d'un: d'une manœuvre heu: qu'on avait fait heu: d'instruction: radio (**hum**) . . j'ai essayé et: . ça s'est super bien passé il m'a dit "putain pour un réserviste tu te débrouilles pas mal à la radio" . (**d'accord**) il m'a dit "je me suis trompé sur toi" » (RES-1).

Le stratagème utilisé ici, c'est la maîtrise de l'utilisation de la radio, et donc que l'enquêté dispose de compétences techniques. On comprend que, pour s'intégrer aux unités d'active qu'ils renforcent, les réservistes veillent constamment à rendre visible leurs compétences, leurs "savoir-faire" et donc qu'ils méritent selon eux d'être considérés au même titre qu'un autre militaire d'active. Certes, ils ont aussi conscience de ne pas être exactement au même niveau qu'eux sur tous les domaines car ce n'est pas leur métier, mais qu'ils en savent suffisamment pour mériter leur place parmi eux. *Par*

des intermédiaires comme l'utilisation de l'équipement ou de l'armement, les réservistes parviennent ainsi à nouer des relations *avec* leurs homologues d'active.

Et la place d'une femme ?

Avec la seule femme de mon panel de réservistes enquêtés, la question de l'acceptation au sein des unités d'active me semblait être un point particulièrement important. Je lui demandais alors comment elle percevait sa propre place de femme dans la réserve, et avec les militaires d'active :

« heu: . . honnêtement je . y'en a plein qui me posent cette question . pour quand je dis que j'suis dans la réserve . des choses comme ça **(mais ça . vos amis vous voulez dire . en dehors de la réserve)** . oui des: amis . ou des connaissances . ou des personn- . ou des gens: qui travaillent avec moi . ils me disent "oh mais c'est pas trop dur d'être une fille" . et tout ça . mais: j'pars du principe où: . où en fait . heu: . à partir du moment où on montre . qu'on a envie . qu'on est capable **(ouais)** et que: . voilà qu'on va pas faire notre chochette . . bah: y'a pas de problèmes . que ce soit avec nos supérieurs ou avec les autres . heu personne a envie d'aider quelqu'un qui se plaint tout le temps **(ouais)** . 'fin moi la première . que ce soit un garçon ou une fille: . j'en aurai marre **(hum hum)** . donc si j'fais pas . si j'ai pas ce comportement-là . y'a pas de raisons que ça se passe mal: voilà . pour moi c'est pas une: tare de dire que je n'ai pas compris ou que: . ou que je sais pas donc heu: . [...] **(mais donc ouais . c'est vraiment sur: . le . on va dire . heum: . heu: . pas la . comment on dit . . le mérite . c'est ça qu'vous voulez dire . entre guillemet . y'a c'tidée d'mérite . pas d'mérite mais de: de . de faire le travail correctement)** ((tousse)) ouais exactement . j'pense que c'est . ça . ça s'base sur ça en fait . vraiment . **(d'accord)** parce que: . au premier abord c'est vrai que: . y'en a parfois . y . ils se disent "oui . bon bah celle-là . déjà elle est réserviste: . voilà c'est . c'est une fille:" **(hum)** 'fin si: si peu qu'ils me voient dans le civil ils se disent "bon bah ça va . c'est une fille à papa maman" ou des choses: comme ça: . ou "c'est une chochette" . ou des trucs comme ça **(d'accord)** . et heu: au bout

de deux trois secondes: . quand on parle d'un sujet: . bah ils s'endent vite compte que bah: . voilà . je me tiens au courant que je sais: . je sais de quoi j'parle dans l'ensemble . et que: . que j'ai pas peur de me confronter à un garçon pour quoi que ce soit: . (**vous êtes à niveau quoi=**)=oui j'pense donc heu: . j'ai jamais eu de problèmes: . avec heu: ça » (RES-3).

Pour elle, si le sujet de la place des femmes est une question récurrente, elle considère que son genre ne pèse pas dans la balance des procédures d'acceptation dans le détachement Vigipirate ou Sentinelle qu'elle renforce. Son genre ne constitue pas une stigmatisation au sens de Goffman, c'est-à-dire qu'il ne représente pour elle pas « une différence fâcheuse » (Goffman E., 1975, p.15) qui l'exclurait d'une normalité. Cependant, on comprend que pour occuper une telle place, il est "normal" de s'aligner sur une forme de masculinité implicite :

« j'pars du principe où: . où en fait . heu: . à partir du moment où on montre . qu'on a envie . qu'on est capable (**ouais**) et que: . voilà qu'on va pas faire notre chochette . . bah: y'a pas de problèmes » (RES-3).

Ne pas faire sa chochette renvoie ici à la lecture que propose Jeanne Teboul à propos des deux corps du militaire : le corps combattant et le corps parade. Ces deux corps témoignent de deux masculinités différentes qui semblent être antagonistes :

« L'une repose sur les attributs traditionnels de la "virilité" (violence, force, endurance, résistance à la douleur), tandis que l'autre se caractérise par l'ostentation et la maîtrise de soi » (Teboul J., 2015, p.99).

Lorsque cette réserviste dit qu'il faut montrer « qu'on est capable » ou « qu'on va pas faire notre chochette », cela renvoie au corps combattant, et donc à la virilité qu'il suggère. Pour elle, le milieu militaire n'est donc pas nécessairement genré puisqu'elle prétend y occuper légitimement une place en tant qu'elle sait être virile. Elle dépasse l'idée selon laquelle, si le milieu militaire représente un monde particulièrement masculinisé, il n'en reste pas moins que ce n'est pas sur le sexe ou le genre que son intégration auprès du détachement va être réalisée, mais sur son attitude. Elle estime que c'est en dehors du milieu militaire que sa place en tant que réserviste peut être mise à mal : « si peu qu'ils me voient dans le civil ils se disent "bon bah ça va . c'est

une fille à papa maman" ou des choses: comme ça ». Représentation d'elle-même qu'elle juge facilement déconstruire en « deux trois secondes ». Aussi, sa place "en tant que" femme en opération n'est pas tant un problème pour elle dans la mesure où elle y adopte un "savoir-être" militairement viril.

Changements

Toujours afin de questionner cette acceptation, je demandais ensuite aux enquêtés s'ils percevaient ou avaient perçu des changements dans les relations réservistes/active au cours des missions, que ce soit en bien ou en mal. Des réponses apportées, nous avons retenu deux types de changements selon l'échelle temporelle dans lesquels ils ont lieu : la situation d'interaction ou la mission.

Une fraction de seconde

Le premier type de changement se caractérise par la rapidité avec laquelle il apparaît :

« en fonction des événements qui peuvent: avoir . lieu . . si: . c- ça peut forcément impacter heu: . 'fin moi j'me souviens hein: . un truc tout con mais on a eu l'accident à Paris . accident à deux balles . et heu: le . 'fin mon conducteur en l'occurrence il était tellement sous tension du Sentinelle . . heu: qu'il a pété les plombs un peu pour rien . 'fin y . d'un petit accrochage ça a failli partir en:: . en bagarre sur un bonhomme de soixante-dix piges quoi ((rire étouffé)) . et: . et là . on est obligé . 'fin ne s'rait'ce que par le grade . . de s'mettre en posture où: . à un moment donné . c'est con mais: "tu fermes ta gueule . tu t'mets sur l'côté . et t'arrêtes tes conneries quoi" (**hum hum**) . et:: . et donc y'a eu cette posture-là . et en même temps dans l'même accrochage y'a eu la posture où le mec: . il s'permet d'insulter mes gars .< ((en riant)) où du coup y'a la posture où je dis à mes gars > bhin: "oh . arrêtes tes conneries un peu" (**hum**) et la posture où "oh . c'est mes gars: . c'est toi maintenant qui ferme ta gueule ((rire)) y'a pas de:" (**au vieux tu veux dire ?**) ouais "j't'autorise pas à mal parler à mes mecs quoi" . (**hum**) et: heu: . c'est con mais en une fraction

d'seconde . on passe du: heu . du margi qu'est casse couille . et qui te dit d'te taire: . au margi⁸ qu'est: protecteur et: . et qui s'met en travers heu: (**hum**) pour qu'y'a rien qui t'arrive » (RES-8).

En tant que Chef de groupe, ce réserviste se trouve confronté à une situation imprévue dans laquelle son conducteur et un automobiliste se disputent. D'abord, il souligne que ce sont des événements sur lesquels il n'a, au départ, aucune emprise ; événements qui peuvent rapidement faire évoluer les relations qu'il entretient avec ses subordonnés. C'est dans ces situations sur lesquelles il convient selon lui de se placer et d'intervenir rapidement. Ensuite, il se dit « obligé . ne serait-ce que par le grade . de se mettre en posture » ambiguë, dans laquelle il réprimande à la fois son conducteur qui s'énerve, en l'isolant (« tu t'mets sur l'côté »), et aussi l'automobiliste qui s'emporte sur son pilote (« j't'autorise pas à mal parler à mes mecs »). Il se trouve donc successivement en train de reprendre son pilote, et de le défendre vis-à-vis de l'automobiliste. En tant que Chef de groupe, il doit réussir à s'interposer entre les deux belligérants, donc à un emplacement qui lui permette de casser le face à face. Enfin, comme il l'explique, « en une fraction d'seconde . on passe » d'une attitude à une autre selon l'interlocuteur, afin de garder le contrôle sur l'évolution de la situation. Cet exemple montre qu'un changement imprévu peut s'imposer malgré-nous, que nous devons composer à l'improviste avec celui-ci afin de garantir le maintien de sa place.

De plus, l'idée de contrôle est particulièrement importante pour comprendre les enchevêtrements qu'il y a à une place donnée. Premièrement, pour tenir sa place, il doit adopter une double attitude à la fois envers son pilote et l'automobiliste tout en se plaçant « en travers » des deux. Deuxièmement, cette prise en main relève de son rôle, de sa place de chef de groupe, mais peut avoir des répercussions sur sa place de réserviste. S'il n'avait pas su gérer la situation il aurait pu être désavoué en tant que chef de groupe, mais aussi en tant que réserviste. En résumé, les changements soudains forcent

⁸ Comme le "bricard", le "margi" renvoie au Maréchal-des-logis.

les individus à performer leur place, à agir de telle sorte qu'ils puissent conserver l'ascendant sur la situation dans laquelle ils sont impliqués.

Cette exemple reste néanmoins minoritaire dans les réponses données par les enquêtés à la question de savoir s'ils percevaient des changements dans la mission parce qu'il se déroule à l'échelle temporelle d'une interaction en face à face, alors que les réponses suivantes ne reviennent pas tant sur l'inflexion vécue mais sur la gestion de celle-ci après coup.

Empirer ou parer

L'essentiel des réponses apportées par les réservistes montrent que, lorsqu'ils perçoivent un changement, il l'inscrive dans toute la temporalité de la mission (en général, une quinzaine de jours). Tous m'ont dit avoir constaté des évolutions, que ce soit des erreurs (méprises ou malentendus), des étourderies, des problèmes physiques, des baisses de morales, etc. qui avaient eu des conséquences sur leur relation avec l'active et plus globalement sur l'image de la réserve.

Par exemple, un enquêté me raconte qu'il a eu un problème au genou lors d'une mission, ce qui l'empêcha d'aller patrouiller et de faire du sport :

« mon problème au genou . et donc mon problème pour le sport heu:: ça n'a pas tellement: . pas tellement arrangé la façon dont ils me voyaient . (**hum**) parc'que: . moi j'avais vraiment mal (**hum**) . j'le sens . je sais qu'j'ai mal: . sauf que pour eux . à chaque fois "c'est dans ta tête" et: . j'fais c'que j'peux mais ils m'prennent pour un branleur . . donc heu:: . . . c'est limite c- ça empire . au fil de la mission » (RES-6).

Il m'expliqua qu'il n'avait pas réussi à redorer son image auprès des militaires d'active, et qu'il avait pâti de cet état de fait durant le reste de la mission. Cette exemple est à croiser avec ce que l'on disait précédemment sur le niveau sportif : s'il n'est pas en mesure de pratiquer du sport, alors il est stigmatisé comme n'étant pas à sa place.

Si ce type d'exclusion est souvent vécu individuellement, il peut aussi avoir des conséquences à l'échelle de tous les réservistes présents :

« faut pas qu'on fasse de fautes . si on en fait une heu: c'est vraiment c'est les réservistes tous les réservistes qui s'ront mal vu (**ou:ais d'accord**) voilà . et à Marseille y'avait un réserviste qu'avait fait une

bêtise et: . . bah: y'zon . . on a tous pris quoi (**ah oui . d'accord**) . il a fallu qu'on leur prouve: . par exemple aux instructions comme quoi . à . Paris heu: démonter une 7.62 heu: y pensaient qu'les réservistes on l'avait jamais fait . or à Marseille on nous l'avaient appris . . et ils ont dit "oh ça va . vous vous débrouillez pas mal:" . voilà . bon . après y'a des réservistes qui disent "moi j'en sais rien je suis là que pour l'pognon et: le sentinelle" [...] moi ça m'énerve alors heu: . alors que moi j'essaie de prouver que: que j'm'intéresse parc'que moi j'aime bien l'armée: et: ça m'intéresse (**hum hum**) . mais quand on voit les mecs y sort' ça . bah on s'dit "OK bah là c'est mort . (**d'accord ouais**) là c'est pas la peine" » (RES-1).

Et donc, à chaque « bêtise », il s'agit de rétablir un lien de confiance, de renouer une relation en montrant que s'ils leur arrivent de faire des erreurs, ils savent se montrer à la hauteur sur d'autres aspects. Potentiellement perçues comme des offenses, ces impairs tentent d'être réparés. Dans l'extrait précédent on comprend que certains essayent de montrer que les erreurs qu'ils commettent ne sont pas commises par désintérêt pour la chose militaire mais pas inadvertances. Or, ce réserviste regrette précisément que certains ne soient « là que pour l'pognon ». Autrement dit, les changements de considération de la place des réservistes en opération par les militaires d'active ne sont pas tellement dus aux erreurs commises, mais plutôt aux raisons qui expliquent ces erreurs. C'est en ce sens que certains d'entre eux tentent de s'auto-désigner intéressé ou compétent afin d'être désigné comme à leur place, tout en désignant ceux qui sont là pour l'argent comme n'étant pas à leur place.

Les intentions

L'hétérogénéité des profils des réservistes partant en mission peut entretenir une mauvaise image, comme nous venons de le voir. C'est pourquoi je leur demandais ensuite comment les autres réservistes percevaient les missions Vigipirate/Sentinelle. Comme évoqué dans l'extrait précédent, certains réservistes ont uniquement des motivations pécuniaires qui ont tendance à faire croire aux militaires d'active que l'ensemble des réservistes partent en mission uniquement pour ces raisons. Ce sentiment se retrouve aussi dans toutes les réponses fournies par les enquêtés.

Les réservistes enquêtés distinguent deux types de profils de réservistes : « certains oui . je sais qu'ils sont là pour l'argent (**ouais**) . (4s) heu: d'autres heu:: ils sont là pour la mission . . . j'peux pas vraiment vous en dire plus » (RES-6). Ils considèrent que ceux qui se sont engagés uniquement pour la rémunération ne prennent pas la mission au sérieux et subissent la vie militaire (rythme, organisation, valeurs, etc.) :

« y'en a qui le prennent à la légère c'est vrai . . qui s'disent "bon bah c'est tranquille . en plus le rythme des patrouilles et pas forcément très . très soutenu: . toujours très soutenu" . donc heu y'a: . heu oui y'a un sentiment on va dire . un peu plus de détachement dans l'sens où heu: . où: "on: est: là: sans trop être là: on fait s'qu'on nous d'mande mais pas plus . et: donc ça fait: que la mission est plutôt: tranquille" » (RES-2) ;

ou :

« y'en a qu'y vont pour l'argent . (**d'accord**) parce que voilà ils s'en cachent pas et que: . tout le monde sait que: un Vigipirate . ça paye plus que quand on en est en train de faire des: . des trucs à Ger⁹ . juste pour s'entraîner . donc y'en a clairement qui y vont que pour ça » (RES-3).

⁹ À Ger, non loin de Tarbes se trouve le Quartier Dartencet au sein duquel les réservistes s'entraînent parfois le temps de week-end d'instruction.

Ces réponses montrent que certains réservistes sont considérés par d'autres comme n'étant pas à leur place car ils choisissent les activités auxquelles ils participent selon la rémunération qu'elle suppose. Pour ainsi dire, selon l'emplacement (à Ger ou en opération par exemple), la représentation que les réservistes se forment entre eux change potentiellement : entre ceux qui viennent à toutes les activités (à Ger ou ailleurs), et ceux qui ne vont qu'en mission Vigipirate/Sentinelle. Qui plus est, ces derniers semblent être « là: sans trop être là » (RES-2), c'est-à-dire qu'ils ne se montrent pas proactif lorsqu'ils partent en mission.

Puis les enquêtés évoquent ceux qui sont impliqués dans les objectifs de la mission, et adhèrent à la vie militaire :

« et après y'en a d'autres heu: . ils adorent . c'est vraiment fait pour eux: (**ils adorent la mission ?**) oui . 'fin: . la mission . fin c'est un tout quoi (**ouais**) ils adorent heu: (**comme vous en fait ?**) oui voilà . ils se lèvent le matin . ils sont au taquet . ils sont contents . ils posent pas de questions » (RES-3) ;

ou :

« j'pense qu'ils sont là: . comme moi . pour aider . pour servir la population: . parce que: . eux ils cherchent quelque chose . heu: (3s) . j'pense . ouais . j'pense que: (3s) qu'ils sont là pour heu: (4s) . pour aider ouais » (RES-4).

Si la plupart des enquêtés reconnaissent effectivement que les missions Vigipirate/Sentinelle sont bien rémunérées, qu'ils sont contents que ce soit ainsi, ils considèrent que ce n'est pas leur première motivation :

« on va pas se cacher heu:: . en tant que: réserviste . les missions Sentinelle sont bien rémunérées mais heu: . après heu . [...] beaucoup moins qu'la ré- . que l'active en tout cas (**ouais**) . parc'que eux y sont: ouais . 'fin . . (**ils sont volontaires**) on est volontaire (**ouais**) . heu: en plus on a pas non plus . c'est quand même une grosse mission qu'on: . qu'on a au sein de la réserve (**ouais**) . on a la garde tout ça (**hum**) . on a quelques trucs . . (**hum**) mais: heu . c'est quand même une mission on va dire qui: heu . qui prend vachement d'tem- . 'fin qui: est au cœur de: de la réserve (**hum**) . et donc: heu . oui on la perçoit bien . parc'que quand on y va: c'est qu'on a envie d'y aller . c'est:

(d'accord) . c'est que ouais . donc après on y va et on sait à quoi s'attendre » (RES-5).

Qui plus est, ils dénigrent et méprisent ceux pour qui la rémunération est la principale et unique motivation. Plus encore, ils estiment qu'ils n'ont pas leur place en mission pour deux raisons distinctes. La première, ce peut être parce qu'ils estiment justement qu'ils n'ont pas la mentalité :

« **(mais est c'que vous diriez même . . sans forcément dire leur nom . moi j'suis . c'que j'disais . j'suis pas à une chasse aux sorcières: . est c'que vous diriez même que des réservistes qu'étaient avec vous en mission . qu'ont pas leur place en mission ?)** heu:: . oui oui . y'en a . **(vous sauriez expliquer pourquoi)** . . pourquoi:: **(pourquoi selon vous ils sont pas à leur place . en mission)** . parce que ce sont des personnes qui heu:: . . qui: . . . qui viennent juste pour: . pour l'argent . **(ouais d'accord)** . et:: . y'a que ça qui les intéresse . et y'a pas un esprit derrière . **(ouais)** un esprit: . heu . un esprit même militaire on va dire . **(ils font mal la mission)** heu . . ça ça dépend . mais en général: heu: . ils s'en foutent en fait **(d'accord)** . ils sont là pour . pour toucher **(ouais)** . donc après heu: . pff . même au niveau hiérarchie tout ça . ils s'en foutent . ils font pas les choses » (RES-5).

Et la seconde, ce peut être parce qu'ils prennent la place de quelqu'un d'autre :

« c'est un peu compliqué . mais: je pense . que: ouais c- . pour partir en mission . que la première motivation soit l'argent . j'pense pas qu'ce soit une bonne chose . parc'que du coup ça . ça nous détache un peu de l'objectif premier de la mission **(ouais)** . et heu: . . bah après . tant qu'ils font bien la mission . **(hum)** . moi je: . 'fin . après c'est pas mon problème **(ouais)** . j'pense que: c: . ils prennent la place à des gens qui seraient p't-être plus: motivés pour . pour la mission que: . que pour . que pour ce genre de: . ce genre de motivations » (RES-7)

Ce dernier point est constamment sous-entendu dans les entretiens parce que les enquêtés ne s'estiment pas aptes à juger tel ou tel comportement, et les motivations qui y sont associées.

Accusation et réprobation des importuns

Néanmoins, ceux qui partent en mission pour l'argent sont aussi ceux qui parasitent les efforts de reconnaissance (Honneth A., 2008) faits et voulus par les autres réservistes :

« y'a des guignols et y'a des mecs appliqués hein . (**vas y développe**) j'pense au trinôme des guignols là . qui sont allés . qui sont allés faire leurs conneries: . [inspire] aux Bois de Boulogne là . (**ah oui oui**) pour moi c'est juste des trous du cul ça . . . tu vois . on parlait d'l'image de la Réserve . là y'a rien de pire pour défoncer l'image de la Réserve [...] y'a des mecs qui s'appliquent: . y'en a d'autres qui s'appliquent pas . . et: ça . ça pose problème quoi . dès lors qu'on mettra des mecs qu'en auront rien à foutre . mon point de vue c'est qu'ça peut pas bien s'passer . . . globalement: . et puis j'aime pas: heu . travailler avec des mecs comme ça . ça m'intéresse pas: en fait . ça m'intéresse pas de bosser avec eux . ça m'intéresse: pas d'leur apprendre . et ça m'intéresse pas d'leur parler donc heu: . à partir de là: (**donc je repose la question . d'après toi . comment eux est'c'qu'ils s'perçoivent la mission ?**) pf . bah ils viennent juste pour la caillasse hein . juste pour l'argent j'pense [...] j'pense qu'y s'en tapent » (RES-8).

Ici, le réserviste explique que par leur attitude en allant aux Bois de Boulogne s'offrir les services de prostituée (sur ce point, voir aussi le livret. *Sous l'uniforme*), c'est toute l'image de la réserve qui se voit mise à mal par un petit groupe de réservistes qui ne prennent pas leur rôle au sérieux. D'après lui, les militaires d'active risquent de se faire cette mauvaise image (générale) à partir de quelques réservistes (singularités), une dialectique courante des constructions identitaires : une généralisation de qui est l'autre par rapport à certaines conduites marginales. Ce qui est également intéressant d'ajouter c'est que pour cet enquêté, la faute vient d'abord de l'orientation du recrutement des réservistes, ou de les laisser partir en mission, comme lorsqu'il dit : « dès lors qu'on mettra des mecs qu'en auront rien à foutre . mon point de vue c'est qu'ça peut pas bien s'passer ». La critique implicite qu'il sous-entend concerne le commandement qui accepte d'assigner ces réservistes aux missions Vigipirate/Sentinelle. Ce n'est donc pas seulement

ces réservistes en particulier qui sont *mal placés*, mais aussi ceux qui les assignent à ces emplacements.

Certains enquêtés se disent également indignés que ceux qui nuisent à l'image de la réserve et des réservistes soient, au même titre que les autres, récompensés pour leur travail, et non pas explicitement désignés :

« avant j'entendais un peu de tout: ((rire)) **(d'accord)** . à chaque fois on disait: "oui: . d't'façon: . vous êtes que réserviste . on peut pas vous en vouloir" . heu: des choses comme ça . on nous trouvait des excuses si on: . 'fin si on savait pas quelque chose ou: . pas . mais moi j'trouve que ça a rien à voir . c- c'est pas parce qu'on est réserviste qu'on doit être médiocre ou qu'on doit être moins bien qu'eux (**ouais**) . on se doit au contraire de: . bah de montrer que: bah on a les même cours qu'eux: . qu'on est capable d'apprendre comme eux et de: . y'a rien de compliqué . 'fin je veux dire: . . (**ouais**) y'a rien vraiment rien de compliqué donc heu: . ca m'énerve un peu quand j'entends les personnes qui disent ça . j'ai encore plus envie de leur montrer que: . ils s'trompent quoi (**ouais d'accord**) . qu'on: vaut comme eux . et qu'y'a pas de raisons de nous trouver des excuses si on se plante . (**ca c'était les échos plutôt négatifs ?**) oui . après positifs . moi je: . . à . chaque fin de mission on entend que: . ils étaient très content: . que: . ils nous remercient de les avoir heu: soulagé: . d'avoir soulagé: . leurs personnels d'être parti en vacance . des choses comme ça . et que: ça s'est très bien passé . après eux . je sais qu'c'est aussi des grands mots pour les grandes lignes (**ouais**) . et que ils font pas du cas par cas . et je sais aussi que: . quelque fois je: . . moi j'pense que j'peux pas m'y fier vraiment à ce qu'ils disent parce que: . . parce que nous on est là et qu'on observe aussi les choses . (**d'accord . ca veut dire que . vous vous avez l'impression parfois que parfois . les discours officiels&**) oui (**&sont: pas cohérents avec ce que vous voyez ?**) exactement . c'est ça . . (**d'accord**) c'est juste pour pas faire de vague . ou juste pour pas à avoir à faire de rapport je pense: ou: . ou pour pas: avoir à: . . . 'fin je sais pas [...] moi j'pense que des fois y: . . ils disent pas vraiment les choses en fait . y'a y'a parfois des moments où heu: . en Sentinelle ou pas . y'a des réservistes qu'on étaient très

très très limite . qui ont: fait: de la merde . vraiment . et . à la fin on s'trouve avec des personnes qui nous disent "oh . bah merci à vous . c'tait très bien . ca s'est très bien passé" . bah non . ca c'est pas très bien passé . y'a des choses qui étaient bien . mais il y en a d'autres qu'étaient vraiment: . qu'étaient nulles . et dans ce cas la faut nous le dire . parc'que: . (**mais com- quoi . vous avez un exemple=**)=par exemple . y'a: un réserviste qu'a eu une peine de cœur en Sentinelle . il s'est effondré devant tout le monde: . il avait son arme heu: . il s'est mis à pleurer devant tout le monde dans une gare (**d'accord**) . ca pour moi ça s'fait pas . (**d'accord**) < ((rire gêné)) 'fin c'est c'est ahurissant > . heu: y'en a d'autres qui justement . bah: sont interdits de factions parce qu'ils sont trop dangereux . qui connaissent pas assez leur arme et qui connaissent rien (**hum**) . ils sont assimilé au secrétariat . tout ce qu'ils font c'est: . être en civil et répondre au téléphone . on leur dit qu'c'était très bien . non . c'est pas très bien . c'est pas ton travail . c'est pas c'qu'on t'apprend (**d'accord**) . donc heu: ca je: ouais . . pour moi j'ai l'impression qu'y: essayent tout le temps de: . de dire oui oui c'est bien . mais juste parce qu'ils en ont rien à faire non plus de la réserve » (RES-3).

Très critique vis-à-vis des discours officiels et de certains de ses collègues réservistes, cette enquêtée estime que d'effacer l'ardoise des impairs fait en mission par certains réservistes, ne rend pas service à la réserve en général. Si l'on peut considérer qu'effectivement « y'a des choses qui étaient bien », en revanche le fait d'invisibiliser ce qui n'allait pas, est vécu comme une injustice par l'enquêtée. Parce qu'ils « font pas du cas par cas », cette invisibilisation dans les discours illustre un *dit-mentionnement* du monde par les orateurs qui ne convient pas à l'enquêtée : « moi j'pense que j'peux pas m'y fier vraiment à ce qu'ils disent parce que: . . parce que nous on est là et qu'on observe aussi les choses ». Si l'enquêtée estime que le statut de réserviste ne permet pas d'excuser certains comportements, de la même manière, ceux-ci ne doivent pas être passés sous silence. Selon elle, cela disculpe les réservistes d'avoir à assumer leur place :

« ils sont assimilé au secrétariat . tout ce qu'ils font c'est: . être en civil et répondre au téléphone . on leur dit qu'c'était très bien . non . c'est

pas très bien . c'est pas ton travail . c'est pas c'qu'on t'apprend »
(RES-3).

Cette disculpation installe tous les réservistes en mission sur le même pied d'égalité, ce que l'enquêtée réfute parce que justement certains d'entre eux n'étaient pas à leur place, et qu'ils ne sont pas dignes d'être considérés de la même manière. En somme, les réservistes entendent être considérés pour ce qu'ils *font*, et non pas pour ce qu'ils *sont* :

« moi j'considère: . une fois qu'on est en mission . on: a tous la même mission: . donc: . y'a plus d'réserve ou d'active . on porte le même uniforme .. à partir du moment où on porte le même uniforme y'a pas de distinctions à avoir quoi . . à mon sens » (RES-8).

Pour elle, l'uniforme incarne son désir de ne pas être renvoyée à son statut de réserviste alors que, comme nous l'avons vu précédemment, les militaires d'active attendent d'eux des gages qui leur assure que l'uniforme ne cache pas une incompétence.

Conclusion

Pour ainsi dire, la mauvaise image que les réservistes estiment renvoyer, provient selon eux d'abord et avant tout de ceux qui, pour les raisons que l'on vient d'exposer, n'ont pas leur place en mission. Parce que les réservistes qu'ils désignent, comme n'étant pas à leur place, les pénalisent dans la relation qu'ils essaient de construire avec les militaires d'active, on comprend que les jeux de place se situent au-delà des assignations explicites (militaire d'active, militaire de réserve, officier, sous-officier, militaire du rang, etc.) dans des registres implicites (motivations, état d'esprit, etc.). C'est pourquoi, si le premier enjeu pour les réservistes qui partent en mission est d'être à la hauteur des exigences des militaires d'active (travail explicite), le deuxième est de contrecarrer les insuffisances de ceux qui, selon les enquêtés, ne sont pas à leur place en mission (travail implicite).

Si les réservistes enquêtés reconnaissent qu'ils ne sauraient être totalement au même niveau que des militaires d'active, ils s'efforcent de montrer qu'ils sont capables de faire correctement ce qui leur est demandé, d'accomplir leurs tâches "en tant que" militaire. Cependant, face à la discrimination qu'ils subissent d'être enfermé dans leur statut de réserviste, et à cause de certains qui précisément ne sont pas à la hauteur de leur rôle de militaire, ils estiment devoir en faire plus et assurer qu'ils ne sont pas tous comme ceux à qui l'on reproche d'être incompetent.

C'est pourquoi, lorsque les réservistes partent en mission, ils doivent d'abord passer par une phase d'acceptation, quand bien même leur utilité ne soit plus contestée :

« ça a pas mal changé en quelques années . . au début heu:: . j'trouve que quand j'suis arrivé: . c'était plutôt: "ouais . la réserve elle sert pas à grand-chose" [inspire] . et au fur et à mesure qu'il a fallu: heu: vachement les dépanner: sur tout c'qu'était: heu garde et cetera: et qu'on a réussi . plutôt à bien le faire . . heu: . . en tout cas les anciens savent: c'qu'on fait . les nouveaux heu: bon . ils sont encore dans . dans l'upho- 'fin . dans: l'euphorie de: . "ouais j'ai fait mes classes du coup j'suis un: . j'suis un . guerrier: . hors pair" . . et ils s'disent . "celui qu'à pas fait ses classes c'est forcément une grosse merde" . . une fois qu'cette période-là elle passe heu: . ils comprennent que: sans nous

ils s'raient beaucoup plus: épuisés que c'qu'ils ne l'sont aujourd'hui .
. du coup ils savent qu'on est utile » (RES-8).

C'est surtout leur efficacité en mission qui est contestée, ou du moins testée, par les militaires d'active. Néanmoins, cette phase d'acceptation est trop montée en épingle par des "on dit", au point de cristalliser dans les esprits l'image d'une relation inhospitalière entre réservistes et professionnels. Il reste cependant possible de s'émanciper de cette représentation de la relation réserve-active, en jouant sur différents leviers. En effet, c'est de leur capacité à mobiliser différentes ressources, pour s'auto-désigner ou désigner autrui de telle ou telle façon, qui leur permet de prendre et de conserver leur place vis-à-vis des militaires d'active. Que ce soit à partir de leur rôle (de chef de groupe, de patrouilleur), de leur statut (de Maréchal-des-logis, de Brigadier, etc.) ainsi que de l'ensemble du spectre des conduites possibles en termes de "savoir-faire" (qualités physiques, utilisation de l'équipement) ou de "savoir-être" (virilité, altercations, erreurs, « conneries », motivations, etc.), les réservistes se placent et/ou se *dé-placent* au gré de leur mises en situation et cela autant avec les militaires d'active qu'avec les autres réservistes.

LA RELATION AVEC LES CITADINS

Les questions sur le rapport qu'entretiennent les enquêtés avec les citoyens en mission Vigipirate/Sentinelle sont un point important de l'entretien. Elles sont surtout relatives à leur observation et leur interprétation des conduites tenues par les citoyens à leur rencontre. En insistant sur cet aspect, on espère pouvoir confronter ces observations avec celles que j'avais pu réaliser moi-même (voir livret. *Sous l'uniforme*). C'est pourquoi, beaucoup de questions traitent des interactions directes (verbales) et indirectes (non-verbales : gestes, regards, spatialités), des propos indirects (ce que l'on dit sur eux), des interactions "anormales" et inattendues, du caractère suspect de certains citoyens ainsi que des points sur lesquels ils portent en particulier leur attention. Ces questions visent à récolter des matériaux utilisables en situation d'entretien comme socle commun pour appuyer le propos ou le contredire. Si j'ai volontairement orienté la série de questions sur des éléments factuels de leurs observations (propos, gestes, regards, spatialités, etc.), je l'ai cependant progressivement ponctuée par d'autres questions plus subjectives et interprétatives. Ainsi, après leur avoir demandé de dresser un tableau du rapport qu'ils entretiennent avec les citoyens en mission, je leur demandais alors les impressions que leurs renvoient les citoyens de leur présence. Progressivement, vers la fin de la série, j'arrive à des questions comme : "avez-vous déjà eu le sentiment de ne pas être à votre place ?" ou, "de par l'attitude des citoyens, avez-vous déjà éprouvé le sentiment d'être considéré comme un habitant du quartier, de la ville dans laquelle vous étiez déployé ?". Ces questions, qui font appel à leurs impressions, incitent les enquêtés à se positionner vis-à-vis de ce qu'ils ont précédemment dit, et donc à expliciter leurs interprétations et représentations de cette relation militaire-citadin.

A. Vue d'ensemble

A propos du tableau général que je demandais aux enquêtés de réaliser sur leur rapport avec les citoyens, tous les enquêtés estiment avoir eu de bons rapports. Globalement, les réservistes distinguent trois types de profils : ceux qui sont "contents", ceux qui sont "indifférents" et ceux qui sont "réticents". J'utilise volontairement les termes de "contents", "indifférents" et de "réticents" car ce sont les qualificatifs les plus récurrents dans les réponses apportées.

Selon les enquêtés, ce sont les "contents" et les "indifférents" qui se disputent la première place en termes de volume :

« le premier . j'dirai . et ça c'était très drôle d'ailleurs (**hum**) . c'est heu: la personne qui . très contente . qui: heu: . vraiment heu . heu: . . adresse . 'fin . nous on . nous a adressé ses félicitations . [...] c'est: . parfois c'est dans l'excès . (**ouais**) y'a un sentiment qu'est très positif (**d'accord**) heu: . ensuite y'a heu: . un: . deuxième profil j'dirai c'est l'indifférent (**ouais**) . c'est la personne qui: bon bah ça commence à faire: . pas mal de temps qu'on a des militaires sur le territoire nationale . heu ça fait partie presque du paysage (**hum hum**) et: j'dirai . qu'y'a même pas un: manque de considération où: heu . une considération c'est: . ça fait partie du paysage quoi c'est: (**d'accord**) . c'est heu: "bon bah ils sont là et puis heu: . . c'est leur métier et puis voilà" sans . sans plus . et j'dirai un troisième profil alors . . c'est pour ç- . j'voulais p't'être le distinguer en un quatrième et faire une distinction . dans l'sens où y'aurait un profil hostile (**hum**) . mais j'sais pas si on peut qualifier ça d'hostile . parce que j'ai pas été confronté directement (**hum**) . mais j'dirai qu'c'est la personne qui ça . ça va . agacer un peu (**hum**) . heu: des p'tites remarques heu: "ouais . heu: vous avez rien à faire là:" heu (**hum**) ou . "les militaires heu: machin heu: . heu:" . 'fin on peut imaginer . c'est r'sorti plusieurs fois » (RES-2) ;

ou :

« la majorité d- des gens: j'ai l'impression: qu'on est complètement transparent pour eux . [inspire] heu:: . l'autre partie . elle est divisée

en deux avec une majeure partie . où les gens heu: pour l'coup sont: soucieux . ils vont . ils vont essayer d'mander si ça va et cetera . . et: heureusement: la p'tite partie qui reste . c'est . c'est juste des connards . . qui nous insultent heu: . qui nous cassent les couilles . . heureusement y'en a pas beaucoup mais y'en a quoi » (RES-8).

Pour ainsi dire, les citoyens "contents" sont ceux qui semblent avoir une bonne image de la mission et de la présence militaire, qui se sentent rassurés et qui remercient parfois les militaires. Les "indifférents" sont ceux pour qui les militaires sont transparents, et qu'ils font « partie du paysage ».

Alors qu'un enquêté m'évoque cette ignorance/indifférence de certains citoyens, je lui demande s'il aurait pu la percevoir en n'étant pas en mission :

« **(est-ce que toi e- est-ce que t'aurais dit la même de: de ça si t'avait pas été en vigipirate ? Est-ce que t'aurais été capable de dire qu'y'a des gens qui ignorent d'autres gens: des trucs comme ça ?)=non** . là j'aurai pas été capable . parce que je serai pas dans la peau du soldat . **(d'accord . et ça justement c'est pas . c'est par 'fin on va dire heu . ta place de soldat on va dire . ton rôle de soldat qu't'as vu ça ?) oui** » (RES-1).

Je le relance pour l'inviter à développer les interprétations qu'il (se) donne face à cette ignorance/indifférence. Il redonne des exemples, puis explique pourquoi selon lui certaines personnes ont cette attitude :

« y'a même les gens qui passent et qui nous bousculent qui disent même pas "pardon" y tracent . **(ouais . et ça et ça ça t'arrive pas quand t'es en civil on va dire ?)** (4s) ça dépend . dans les villes heu: . pff: . les gens **(j'sais pas . j'te demande . franchement je sais pas)** les gens y sont tellement isolés que: pff: . **(hum)** y- c'est même pas la peine de xxx des excuses . y s'en foutent quoi **(mais « isolé » parce qu'ils sont dans leur pensées ? . 'fin . j'sais pas . t'as dit « isolés » y sont isolés=)**non c'est que maintenant on est dans: . pour moi on est dans une: . . comment dire . dans une évolution où tout le monde . est: personnel . **(ouais d'accord)** y'a pu l'effet de groupe de . de famille . tout le monde s'en fou . tout le monde pense à lui et: . voilà basta . tout le monde fait sa vie et: **(hum . et ça tu le vois même quand . même quand ça t'concerne pas tu le vois dans la: . enfin**

j'sais pas dans vigipirate ou=)=oh oui . . oh oui moi je . sans: être soldat . (**hum**) heu: souvent ça m'arrive de voir des accidents ou une dame qu'est pas bien . les gens y: passent à côté . y: . (**hum hum**) y z'ont pas envie d'avoir de problèmes . . (**oui d'accord . parce que pour eux c'est avoir des problèmes que d's'int- que de s'arrêter ou des trucs comme ça .**) ouais parce que: . . j'sais pas . pour eux j'pense que c'est ça . (**hum hum**) moi j'sais qu'j'vois une personne par terre j'vais aller la voir . . (**d'accord . oui oui**) j'vais aller lui demander même si: quitte à passer pour un con . j'vais aller la voir . je . après j'suis pompier donc forcément: (**oui ça heu: t'a p't'être un autre regard**) voilà » (RES-1).

Pour cet enquêté, l'ignorance dont les militaires font parfois l'objet de la part de certains citoyens est notamment dû au fait que les personnes s'isolent des autres. Cet isolement, comme mise à distance symbolique des autres (« les gens y: passent à côté ») et de renfermement sur soi (« tout le monde pense à lui ») qui est symptomatique d'une individualisation des comportements sociaux, est selon l'enquêté à la base de la désagrégation de structures sociales comme la famille (« y'a pu l'effet de groupe de . de famille »). Mais surtout ce qu'il me semble important de souligner, c'est l'entrecroisement de son vécu, de ses différentes expériences "en tant que" pompier, militaire, passant, etc. En effet, l'enquêté souligne que l'ignorance qu'il rencontre en patrouille est tout aussi significative que ce qu'il peut observer par ailleurs. Ces différentes expériences vécues à différentes places se compilent pour former ses représentations de la société et son modèle d'urbanité.

Le troisième type de citoyen que les réservistes remarquent sont qualifiés de "réticents" ou "hostiles", en tant qu'ils expriment différents degrés de réserve, plus ou moins affichés. Ces profils couvrent un spectre comportemental qui va de la simple gêne à l'altercation physique (pour les très rares cas les plus extrêmes). Ces citoyens réticents/hostiles expriment essentiellement de l'inquiétude ou un sentiment d'insécurité, autant par les mots que par leurs expressions corporelles. Encore une fois, cette classification illustre l'ambiguïté ressentie par les enquêtés de véhiculer tout autant un sentiment de sécurité que d'insécurité.

Les enquêtés sont conscients que les aspects psychologiques de leur présence (supposément "rassurants") peuvent avoir des conséquences négatives auprès de la population. On arrive là aux multiples paradoxes de leur présence. En effet, un des enquêtés expose les retours qu'elle a eu des citoyens alors qu'elle était en patrouille devant une synagogue :

« y'a les personnes qui: . qui aiment pas trop les militaires . ((rire)) **(d'accord)** et qui sont: heu: . hyper réticents à ce qu'on soit là . parc'que déjà ça fait peur . c'est impressionnant: . et puis heu:: . bah comme l'exemple des synagogues . y'en avait ils nous disaient mais: "pff . le fait que vous soyez là toujours à la même heure . et que vous soyez devant: . devant . notre synagogue . ça nous gêne . ça nous perturbe . ça:" . les gens ça attire l'œil . donc les gens sav=(**=donc des fidèles de la synagogue ?**) oui **(d'accord)** . ils se sentaient au contraire plus épié de: . des autres personnes parce qu'on était là et que ça attirait l'œil (**ouais**) . ils se sentaient heu: observés . en danger: ou des choses comme ça . de parce que: on était là » (RES-3).

La présence de militaires devant la synagogue visibilisait le culte israélite alors que les fidèles auraient préféré rester discrets à l'abri des regards et de l'attention publique. Cette attention, considérée comme extension de la réalité, ou du cadre (Goffman E., 1991), n'existe que par la présence médiologique (Boullier D., 2014) des militaires devant le lieu de culte. Aussi, malgré cette perception négativement ressentie que peuvent avoir les citoyens à leur encontre, les enquêtés disent essayer de conserver de bonnes relations malgré tout. Ces types (contents, indifférents, réticents) sont souvent résumés à une simple dualité du type contents/réticents, qui s'exprime encore plus clairement lorsque je demande aux réservistes quelles impressions leurs renvoient les citoyens à propos de leur présence. Par exemple : « soit ils avaient peur soit ils se sentaient rassurés souvent » (RES-7). Dans les réponses, les nuances tendent à disparaître au profit d'une lecture archétypale binaire : bien-mal, positif-négatif, pour-contre, rassuré-apeuré, etc. Selon leurs expressions verbales ou corporelles, les citoyens sont ainsi placés dans l'une ou l'autre de ces deux catégories. Aussi, il me semble particulièrement important d'avoir à l'esprit que ce clivage structure l'essentiel des réponses fournies par les enquêtés.

B. Les interactions

Donc oui, tous les réservistes ont déjà eu des interactions directes avec des citoyens. Si c'est une évidence, il convient cependant de clarifier la nature de ces interactions. Commençons par dire que la quasi intégralité des interactions directes, donc verbales, ne sont pas de longs échanges et qu'elles sont à l'initiative des citoyens. Ce sont des politesses d'usage (bonjour, merci, etc.), des banalités (la météo), des encouragements ("bon courage") ou des offenses (insultes). La plus commune des interactions directes que les militaires ont avec les citoyens ce sont des questions. S'il y a quelques questions de personnes cherchant leur chemin (itinéraire, métro, etc.), sur l'armement, la provenance des unités, etc. qui relèvent davantage de la curiosité, la plupart d'entre elles portent surtout sur les raisons de la présence des militaires :

« ils nous demandent beh: "pourquoi vous êtes ici ? pourquoi vous êtes en Vigipirate ici ? il y a rien ici" » (RES-1) ;

ou :

« y'avait des remerciements . des félicitations parfois . des incompréhensions aussi des gens qui comprenaient pas pourquoi heu: [...] l'armée patrouille dans les rues » (RES-2).

Donc, premier constat, la plupart des questions que posent les citoyens aux militaires visent à obtenir une explication sur la présence de militaires. Cependant, face à l'ensemble de ces questions, les enquêtés soulignent aussi qu'ils doivent garder le silence, et qu'ils ne peuvent pas répondre :

« y'a eu des interactions < positifs ((sic))> où: des gens heu:: . positive . où des gens viennent: . et cherchent à demander simplement pourquoi on est là et cetera: (**hum**) . du coup des fois on rentre dans l'effet un peu frustré où: . . en fait c'est con . on a tous simplement: . pas l'droit d'leur répondre . du coup ils ont l'impression qu'on est: . qu'on est: . qu'on est des connards quoi ((rire)) . (**quelles genres . mais de quelles genres de question=**)=bah "vous v'nez d'où: . pourquoi vous êtes là:" (**ah oui d'accord**) 'fin des trucs heu . des questions un peu bateau . moi si on m'demande si ça va . j'vais répondre oui » (RES-8).

Le devoir de réserve imposé aux militaires vis-à-vis des citoyens repose sur deux logiques : contrer la diversion, et lutter contre le renseignement. Il s'agit dans le premier cas de limiter la durée des interactions, et dans le second de ne pas divulguer des informations qui pourraient éventuellement fragiliser le dispositif.

Composer avec les conformités de sa place

Ainsi, beaucoup d'enquêtés précisent qu'ils écourtent les interactions : « on s'attarde pas » (RES-6), « on s'éternise pas » (RES-7), etc. En effet, les tentatives de distractions sont des réalités parfois vécues directement par les enquêtés :

« à chaque fois que les gens viennent nous voir pour nous remercier: ou pour nous poser des questions: . faut tout l'temps qu'on reste heu: . . pas: hyper distant . quand même: . pas les regarder avec insistance dans les yeux . mais . être plutôt: à l'affût de c'qui pourrait s'passer parce que ça peut être aussi des personnes qui viennent nous distraire: (**ouais**) . 'fin voilà on . on sait jamais donc heu: (**mais des distances . même physiquement ?**) oui . oui oui (**d'accord**) . par exemple à Paris une fois: y'avait . on était: . au bord d'une synagogue . et c'était entouré de: . d'HLM (**ouais**) et: . une après-midi . on entendait des gens aux carreaux qui criaient . machin et tout ça . donc on s'est mis à regarder . . et d'un coup y'a eu plein de scooters qui venaient et y'faisaient des ronds entre nous pour nous distraire et tout ça: . et à une rue d'à côté heu: . une autre patrouille a signalé qu'il y avait eu: une bombe artisanale qui avait été faite . . qu'avait été posée là (**ouais**) . et donc heu: on s'est dit qu'c'était p't'être: . bah: . une distraction heu: . le fait que ce soit posé juste à la rue à côté en fait . puisque notre trajet faisait qu'on allait passer dans cette rue . . (**d'accord**) et donc heu: . on: . sait jamais à quoi s'attendre . on sait jamais si c'est fait exprès . on sait pas si c'est pour rigoler: . on sait pas si: . juste c'est des idiots heu: qui veulent passer leur temps » (RES-3).

Le « on: . sait jamais à quoi s'attendre » évoqué à deux reprises, tend à montrer que les militaires limitent intentionnellement les échanges avec les

citadins pour ne pas concentrer toute son attention sur une ou deux personnes, et éviter ainsi de se faire surprendre. Cette attention ouverte pour "voir venir" ce que l'on attend pas, isole les militaires de relations avec les citadins. Cependant, dans la mesure où un des aspects des missions Vigipirate/Sentinelles consiste explicitement à rassurer la population, les militaires en patrouille se doivent de conserver une certaine proximité relationnelle avec les citadins. Et à chaque fois, il s'agit de trouver le bon équilibre entre le devoir de réserve, éviter la distraction et entretenir une bonne relation avec les citadins pour remporter leur adhésion à propos de la présence militaire :

« **(comment vous réagissez vous personnellement . aux "merci" ?)** bah: . . . bah déjà ça . ça fait plaisir donc on: . on on sourit aux: . à ceux qui nous disent merci **(d'accord . donc vous: . vous répondez . mais p't'être pas verbalement mais ouais)** oui . on on répond . que ce soit sur du langage corporel ou du langage verbal **(ouais)** mais oui . on répond quand même: . on fait comprendre que ça nous fait plaisir **(oui)** . 'fin j'veux dire . si . si y'en a un qui nous dit "merci" on va pas l'envoyer chier [...] moi . 'fin pour moi . il faut quand même qu'on montre . pas qu'on montre qu'on est pas complètement froid . que: . faut qu'on montre: à la population qu'on est humain **(ouais)** . et du coup j'pense que c'est important ouais . de de leur répondre **(d'accord)** . même non verbalement . **(ouais faut savoir trouver un équilibre . c'est ça ?)** voilà . exactement . **(faut pas être dans l'excès=)**=faut pas tout le temps sourire . **(oui)** parce que si on sourit tout l'temps en mission: **(ouais ça fait un f- . ça fait peu=)**=ca fait un peu bisounours . **(ouais)** mais heu:: . non . faut quand même répondre aux questions ou . ou: aux: "mercis" des passants » (RES-7) ;

ou encore :

« j'étais un peu loin . j'étais un peu en retrait . mais heu: non . j'avais l'impression que c'était: une discussion banale sur la pluie et le beau temps **(oui)** du coup bon . celui qu'était de- . il a essayé de couper un peu court à la discussion parc'que: . on a beau être proche: heu de: . 'fin . on a beau devoir être un peu proche de la population . on a pas non plus le temps de: de discuter de: . j'sais pas . de la température de l'eau de la fontaine avec tout le monde » (RES-7).

Mais précisément, ce travail d'équilibre n'est parfois pas nécessairement obligatoire car certains considèrent que le terrain sur lequel ils opèrent leur est favorable :

« mais après on est obligé d'être aussi neutre: heu: . pour heu: ... pour être prêt aussi heu . rester dans le cadre de la mission . (**d'accord**) heu . même si: . même si: . même si voilà on a aussi parfois envie d'se dire . de dire "bon bah merci . . c'est bien ça fait plaisir" (**OK**) . parce qu'on a été briefé nous . . [...] fallait quand même rester assez carré sur heu . sur le contact avec la population (**hum**) . en dire un peu pas trop . rester à notre place (**ouais**) heu: sans: . voilà sans: . on est pas: . j'dirai on est pas en Afrique à faire du: . à conquérir . y'a pas . y'a pas de conqué- . de dimension conquérante de la population (**ouais**) . dans l'sens où on doit pas gagner les cœurs des gens en fait » (RES-2).

Cet équilibre pour « rester à notre place », s'il est imposé par les consignes propres à la mission, est nécessairement établi par les militaires eux-mêmes lors de la situation d'interaction. Il faut être suffisamment présent et répondre aux citoyens soucieux, sans pour autant passer pour un « bisounours » ou échanger sur « la température de l'eau de la fontaine ». Lorsque cet équilibre propre à la place occupée n'est pas trouvé, il y a alors un rappel à l'ordre du chef de patrouille :

« concrètement: heu: . < ((en riant)) ma hiérarchie comme *j'puis dire* > ((rire)) m'a dit de: couper court . (**d'accord . et heu=**)=après c'est vrai que: . . que: . le problème c'est que: . bah il faut quand même lier des: . avec la population . (**des liens ?**) des liens (**ouais**) . pour avoir une bonne image . sauf que là: . là que j'avais coupé court heu: . bah le . le le monsieur en: . il était pas content en fait (**il a mal réagis ?**) il a mal réagis . il était là . "ouais mais . les militaires ils veulent pas:" voilà . (**ça . vous avez ressenti quoi à ça**) alors moi j'étais un peu: en fait . moi sur le moment c- ça ca:: m'a: . ça m'a embêté . parce que . bah parce que: bah voilà . moi j'étais bridé par rapport à . les ordres . voilà "ferme ta gueule" (**ouais**) . heu . . donc oui . même au niveau de l'image qu'on renvoie [...] ça va pas dans le bon sens » (RES-5).

Ces rappels à l'ordre peuvent donc ne pas coïncider avec les propres considérations que le militaire se fait lui-même de son rôle auprès de la

population. En effet, la coïncidence, entre les impératifs de la mission (le devoir de réserve et éviter les tentatives de distraction) et les conceptions personnelles de sa propre place de militaire en mission, semble fondamentale pour chaque individu. Si, à telle place, il y a adéquation entre l'assignation (à être et agir à tel endroit) et l'auto-désignation (qui je suis), alors l'action conduite par l'individu peut être considérée comme relevant de sa propre manière d'être-avec autrui par l'espace, l'emplacement assigné n'étant plus qu'un truchement :

« j'essaie d'me mettre dans la place heu: . . de: . d'un citoyen lambda qui se dit heu: . "p't'être qui savent . j'vais leur demander et si: . si: ils m'envoient chier" ils vont se dire "bah putain . ils sont cons& (**ouais ouais . d'accord ouais**) &ils sont cons ces mecs" (**est c'que vous diriez aussi qu'est une question d'image . que vous cherchez à: . une image de l'armée je parle**) . . non . (**vous avez pas=**)=parce que y'en a . ils en ont rien à foutre de l'image . moi c'est pas une image l'armée: . c'est une image de: . de ma personnalité à moi . (**ouais**) donc heu: . certes on est là pour pour . pour montrer une image de l'armée . **oui** . mais aussi . c'est pour ma propre satisfaction aussi . d'me dire "j'ai fait quelque chose de bien:" . même si c'est pas: . heu: . . être là avec mon arme et avoir fait quelque chose de bien avec mon arme . ou avec mon bâton télescopique heu: . (**ouais ouais**) c- . ça part . de la base de la base . c'est ça . c'est: (**ouais le le . le plus petit truc . au plus petit niveau**) ouais . (**d'accord**) [...] j'dirai pas qu'est simple mais heu: . donc . j'suis pas un surhomme (**hum**) mais: heu: . . . j'pense qu'avant d'partir en: en mission j'me conditionne mentalement: à me dire "il que: . il faut pas que je sois trop rigide . il faut pas que je sois trop souple . heu: . [...] j'suis pas là aussi . pour faire que du social quoi" . (**ouais**) parce que c'est du social hein: (**ouais**) . y'a y'a du social hein . ça c'est sur . faut pas . faut pas s'mettre . faut pas s'mettre les écoutilles et: . . y'a du social aussi (**ouais**) . dans c'qu'on fait . y'en a et faut l'accepter (**hum hum**) . après y'en a ils sont là: . "ouais . moi j'suis pas assistante sociale" . oui mais bon . . . (**d'accord**) . ça part de là aussi quoi . . (**ouais ouais**) . p't'être qu'est moi qui voit pas les choses comme il faudrait . . j'me dis "oui . faut un peu de tout" . av-

avec tout ça f- faut savoir faire son mélange . et: . et: arriver à faire les bonnes choses » (RES-4).

Dans cet extrait, ce réserviste explique qu'il se met à la place des personnes qui viendraient lui demander des informations et que c'est à partir de là qu'il formule son action. Mais surtout, il justifie cette attitude non pas au regard de sa place "en tant que" militaire en opération, mais pour sa « propre satisfaction ». Autrement dit, c'est afin d'être "en accord avec lui-même" qu'il choisit d'agir de telle ou telle manière, de ainsi pouvoir se dire "j'ai fait quelque chose de bien". Comme il l'explique, c'est d'abord au regard de sa propre personnalité, de son système de valeur, qu'il élabore son action *avec* les citoyens, et qu'il la justifie ainsi pendant l'entretien. Cette justification met donc en équivalence (Boltanski L., Thévenot L., 1991), les impératifs de la mission (ne pas être distrait) et son propre système de valeur : « on est là pour pour . pour montrer une image de l'armée . oui . mais aussi . c'est pour ma propre satisfaction ». Au regard de cette mise en balance de deux principes de justification, ou de *cités* pour reprendre le terme de Boltanski et Thévenot (1991), c'est-à-dire la logique de justification basée sur une conception du bien commun, ce réserviste cherche à trouver un point d'équilibre qui lui permette de répondre aux deux à la fois : en tant que militaire (pour l'image de l'Armée), et en tant que satisfaction personnelle (pour faire quelque chose de bien).

La recherche de cet équilibre représente selon nous les compositions que chacun fait à partir de sa place pour agir et justifier de son action. Chaque militaire en patrouille articule différents principes en vue de répondre à la fois aux conformités de la place qu'il occupe, mais aussi, dans la perspective de pouvoir agir comme lui-même le souhaite. Lui, pour parvenir à cette équilibre, explique se formuler à lui-même sa conduite : « avant d'partir en: en mission j'me conditionne mentalement: à me dire "il que: . il faut pas que je sois trop rigide . il faut pas que je sois trop souple (...)" ». Il (se) pré-occupe déjà (de) la composition de sa place en opération.

Ce qui est par ailleurs intéressant de souligner, c'est que cette composition pour l'équilibre dans la manière d'agir et de concevoir sa propre action est mise en doute par l'enquêté lui-même : « p't'être qu'c'est moi qui voit pas les choses comme il faudrait ». S'il doute c'est précisément parce qu'il a conscience que ses manières d'*être-avec-par* l'espace ne répondent pas

nécessairement ni uniquement de la place qu'il occupe "en tant que" militaire.

Que nous apprennent ces expériences d'interactions directes ? Puisqu'il y a beaucoup d'interactions qui sont écourtées ou ignorées (pour contrer la diversion) et de réponses à des interrogations qui sont gardées sous silence par devoir de réserve (pour lutter contre le renseignement), il y a aussi beaucoup de frustration et d'embêtement à ne pas pouvoir nouer un lien "comme on le voudrait" à cause des impératifs de la mission. Cependant, d'autres prérogatives propres à la mission (comme d'être au contact pour rassurer la population) nécessitent de savoir trouver un équilibre. La sécurité du dispositif militaire (diversion et renseignement) et l'adhésion de la population étant d'une certaine manière en concurrence, c'est aux militaires de trouver le juste équilibre en situation permettant d'accomplir ces deux objectifs. Cet équilibre, chacun se le construit à sa manière. A la fois pour *être-avec*, il ne faut pas « s'mettre les écoutes » (RES-4) mais savoir « faire son mélange » (RES-4), et cela notamment *par* l'espace, en ajustant les distances interindividuelles en étant ni trop proche (RES-7) ni trop distant (RES-3), ni trop rigide ni trop souple (RES-4).

Approbaton et spatialités immunitaires

De la même manière que les interactions directes, si ce n'est plus, les enquêtés ont également beaucoup rencontrés d'interactions indirectes. Je regroupe sous le terme d'interactions indirectes, l'ensemble des éléments de langage non-verbaux (regards, sourires, gestes, comportements spatiaux, etc.).

L'approbaton

Commençons par les interactions indirectes qui sont les signes de l'approbaton de leur présence. Ils sont de toutes sortes :

« oui c'est arrivé: oui . oui oui . en passant devant des bars heu: . . bah:
par exemple . y'avait du monde en terrasse . ils regardaient . y'avait

des petits hochements de tête pour nous dire "merci" . (**ouais**) des sourires: » (RES-7) ;

ou :

« des sourires: . des hochements de têtes pour dire "bonjour" heu: (5s) au marché de Noël . La Rochelle . heu: quand on pa- quand on passait: . xxx on regardait un peu les stands . j'me rappelle: . une jeune fille qu'a fait les grands yeux quand elle nous a vu heu: . qu'était: heu (**ouais**) pas pas . pas méchant mais heu: étonné (**ouais surprise . et comment vous vous réagissez . genre neutre ou: plutôt un regard amical pour essayer de la rassurer . je sais pas**) bah::: . oui . toujours un p'tit sourire . j- je lance pas des regards noirs . le but c'est pas d'leur faire peur (**ouais**) . c'est: . . un sourire pour les rassurer » (RES-6) ;

et :

« y'a beaucoup y'a pas mal de gens qui . qui sont content des fois de nous voir . quand ils nous voient ils nous . ça nous est arrivé à Marseille qu'ils nous applaudissent (**carrément**) . oui à: quand y'avait les policiers aussi qui: heu: . qui faisaient la manifestation comme quoi ils étaient pas bien armés et tout (**ouais**) bah on est passé devant mais nous on a le droit de rien dire (**hum**) . du coup on a rien dit et: les policiers même les habitants ils nous ont tous applaudis aussi . » (RES-1).

S'ils sont bien accueillis par les réservistes, qu'il s'agisse de hochements de têtes, de sourires et aussi même d'applaudissements, tous ces signes comme autant de prises de contact n'obtiennent pas tout le temps une réponse de la part des militaires en patrouille. Il existe des situations, comme celles de personnes ivres, où les enquêtés disent tenter de les ignorer, ou de faire bonne impression, même si cela reste du cas par cas :

« ça arrive quand on passe devant une rue . souvent en général c'est des mecs un peu bourrés qui: . (**ouais**) ils nous voient du coup: (**et alors comment vous l'interprétez . ça ?**) . bah: moi j'essaie de pas y faire attention parc'que: . bon (**pour l'coup là vous restez vraiment neutre ?**) oui pour le coup oui . ou à la limite si on voit qui: qu'ils essayent de: de rigoler avec nous: . on peut faire un petit sourire pour: (**ouais ouais d'accord**) pour pas non plus . qu'ils se disent non plus

"ouais . c'est: c'est des connards" mais: (**hum**) . non j- . s: si ça ressemble plus à de la moquerie oui . rester neutre parc'que . . répondre à de la moquerie c'est: ça sert à rien quoi » (RES-7).

Mais surtout, ces signes d'approbations expriment toujours quelque chose, ou du moins, ils sont toujours interprétés par les enquêtés. Par exemple, pour les sourires :

« oui . 'fin moi j'l'interprète comme un merci (**d'accord**) . après bon vu que: en: . en général . c'est quand on passe devant une terrasse de bar où y'a beaucoup de monde . qu'on nous fait un sourire . bon . (**oui oui**) on va pas p't'être répondre parce que bon . (**hum hum**) on va pas: se mettre à sourire comme des: ((rires)) . devant un bar mais: oui on prend ça comme un merci » (RES-7).

A mon sens, toutes interactions indirectes approbatrices concourent à la consolidation de la place occupée par les militaires dans la mesure où elles montrent que les militaires existent dans le monde des citoyens. Même s'il n'y a pas tout le temps de la réciprocité, il y a réception et interprétation de ces signes en un tableau qui forme les types de citoyens que nous présentions auparavant.

Spatialités immunitaires

Cependant, s'il semble évident que ce type d'interaction indirecte est plutôt favorable à leur présence, celles qui apparaissent comme plus réticentes ou défavorables, peuvent sembler plus ambiguës à interpréter. En effet, tous les enquêtés évoquent des interactions indirectes relatives à un sentiment de crainte, de méfiance, de défiance ou au mieux d'étonnement :

« après j'ai eu- . y'a aussi des interactions heu: . . de g- . de personnes qui qui . qui: . qui nous regardent mais avec heu: . pas dans le . pas dans le sens: . pas pas positivement en fait . (**hostile ?**) hostile voilà . donc oui y'a eu des cas comme ça . même plusieurs [...] tout ce passe dans le . dans l'regard (**ouais d'accord**) et: . heu donc ça aussi ça peut être une interaction . [...] j'ai des personnes qu'étaient. qu'étaient: . pas choquée d'nous voir . mais: heu: qui qui . sont- . qu'ont peur en fait quand ils nous voient . parce qu'ils se disent "qu'est c'qui s'passe ?" [...] maintenant j'pense qu'ils ont l'habitude de nous voir

quand même . heu: . mais y'a des personnes . qui ont pas l'habitude de voir des militaires: . dans la rue . (**d'accord**) avec de l'armement » (RES-5) ;

ou :

« c'est c'est beaucoup d'regards un peu: .. curieux (**ouais**) . mais heu: . . pas super amicaux non plus quoi . 'fin . j'ai rarement vu quelqu'un qui nous regardait en nous faisant un signe de la tête en disant "oh . c'est chouette" . des choses comme ça (**ouais ouais d'accord**) . c'est souvent beaucoup de méfiances » (RES-3).

Ces deux extraits montrent la difficulté des réservistes enquêtés à qualifier ces attitudes "réticentes", à les catégoriser par un type identifiable.

Parfois, plus rarement, cette défiance est aussi perçue dans les spatialités individuelles. Ainsi, lorsque je demandais à une enquêtée si elle avait déjà perçue des interactions indirectes, elle débute sa réponse ainsi :

« c'est plutôt craintif .. (**d'accord**) par exemple: y'a beaucoup . heum: . quand on est dans un lieu et qu'il y a du passage . et que y'a . y'a souvent des . des personnes qui sont: avec leurs enfants ou qui ont des poussettes (**ouais**) . ils les écartent . ils passent pas: à côté de nous: . y: . (**d'accord**) je sais pas pourquoi . mais c'est ce que j'ai pu observer à chaque fois qu'il y avait des personnes: . une maman qui promenait ses enfants en poussette . elle changeait de trottoir ou alors el- elle passait la main devant: heu le visage de son enfant pour pas que . par exemple par inadvertance on mette le le fusil: . enfin le: canon heu: (**ouais d'accord**) en direction de leurs enfants » (RES-3).

S'il y a donc de la crainte, il y a aussi beaucoup d'interactions indirectes qui traduisent une territorialité, ou des mises à distances. Des mises à distance qui caractérisent des jeux de place, de façon parfois très flagrante :

« les commerçants aussi des fois . par exemple heu: . ceux qui sont . bah: . qui tiennent des restaurants ou des choses comme ça . quand ils sont en train de . faire la mise en place de leurs terrasse et tout ça . ils nous regardent pas avec sympathie . souvent y: . ils font leur travail mais ils nous regardent un peu genre "oui . bon bah: . poussez-vous de là . ca attire pas les clients quoi" . donc euh . voilà » (RES-3).

Les commerçants cherchent donc à faire comprendre aux militaires en patrouille de s'éloigner de leur terrasse parce qu'ils craignent que leur présence dissuade (aussi) les clients potentiels de s'installer. Pour ces restaurateurs, leur présence induit potentiellement un déplacement des clients qui ne trouvent plus de justifications (d'agrément) à venir s'installer à ces terrasses : leur présence étant le signe d'un danger potentiel, donc d'un emplacement (désagréable) à éviter.

Un autre enquêté présente un exemple similaire, dans lequel la relation débute par un jeu de regards traduisant une territorialité :

« on a bien vu qu'on était pas les bienvenus dans: . la rue (**ah ouais comment ça ?**) . bah: c'est une rue où: (**mais comment ça pas les bienvenus, comm- comment t'as senti que vous étiez pas les bienvenus justement ?**) . bah c'est simple les gens . les gens nous regardent d'un air menaçant (**hum**) et là on commence à voir: des jeunes qui tournent autour de nous: heu: des scooters: qui font du klaxonne: (**oui d'accord**) ils montrent que: c'est leur territoire » (RES-1).

Lorsque la patrouille arrive dans la rue, le ton est donné par les regards, et ils ne se sentent alors "pas les bienvenus". Par les regards, certains tentent de repousser et d'éloigner la patrouille, puis l'intimidation passe dans le registre des spatialités avec « des jeunes qui tournent autour de nous: heu: des scooters: qui font du klaxonne ». Un autre enquêté donne un exemple similaire :

« alors . moi c'que j'ai ressenti c'est . surtout: . alors on va rentrer dans les clichés: (**ouais**) . mais heu: . . à . à Paris y'a beaucoup de: de . entre guillemets . de racailles (**ouais**) . et heu: qui nous regardent mal: . et qui . qui sont là: parce que p't'être on on: . on perturbe leur trafic heu: . heu de petite drogue ou:: je ne sais quoi . ou: de règlements de comptes entre eux . donc heu: . ça ça j'l'ai vu . j'l'ai vu quand y'en avait qui passaient sur le trottoir ils nous regardaient mal . mais y: osent pas venir nous parler quoi . . donc voilà . < ((en souriant)) en même temps . on est armé jusqu'au dent > (**ouais d'accord**) [...] c'est des . des mecs qui passent dans la rue qui s'disent < ((imite)) "ah . ouais . j'vais m'faire un défis dans ma tête moi . j'vais l'regarder

méchamment le militaire" > . ouais je sais pas . p't'être ((rire)) .
(alors=)=les gens on sait pas qu'est-ce qui pensent dans leurs têtes .
donc ils peuvent . **(d'accord . non mais . moi je sais pas . j'vous dis**
. j'suis un naïf . alors justement . moi ça m'intéresse parce que
vous dites . "perturber quelque chose" . est-ce que vous avez
l'impression . . à un moment donné . quand vous arriver à un
endroit en patrouille . à . mobile en général . j'pense à ça . heu:
vous arrivez dans un endroit . vous voyez: comme vous dites "de
la racaille" par-ci par-là . et vous vous dites . vous per- . vous .
vous rentrez dans un endroit qu'est pas chez vous en fait . . genre
ça . c'est: une sorte de territoire . eux ça leur appartient:) ouais
j'pense . j'pense que oui . **(ouais ?)** j'pense que c'est un peu comme
c'qu'on voit . . parce que bon . . fin j'suis pas policier mais: . c'qu'on .
c'que moi je vois: en reportage . par exemple . à: . à la télé . bon certes
. ils montrent c'qu'ils veulent aussi **(hum)** mais: . y'a une part de
vérité aussi . c'est que: . quand par exemple les pompiers ils se font
caillasser dans les cités . **(ouais)** bah là c'est pareil . pour pour une
gare . partout y'a du trafic . et partout y'a des territoires . **(hum)** qui
se créés . donc j'pense que oui . quelque part . on . on ren- . on est dans
un territoire où: . **(et vous avez l'impression de perturber**
l'endroit où vous êtes ?) . . oui . j'pense que oui . **(et comment com-)**
. bah la . les réactions déjà . qui heu: . qui heu: . . qui essayent de . de: .
. . d- d'attirer notre attention quoi . de de . de faire "oh qu'est ce que
vous faites là: ?" **(donc en fait ils vous voient et carrément ils vous**
interpellent par la parole) . ouais . ouais . par la parole » (RES-4).

Ces deux exemples me semblent emblématiques de ce que l'on pourrait appeler des spatialités immunitaires. En effet, dans une lecture sphérologique, on pourrait qualifier ces comportements territoriaux à partir de ce que Peter Sloterdijk appelle "l'immunologie". L'immunité se définit comme un :

« ensemble de savoirs (...) et de pratiques (...) qui concourent à la constitution de l'intégrité d'un environnement spatial donné, à poser ses fondements organisationnels et fonctionnels, à étalonner des cultures spatiales "internes" légitimes, à définir les régimes acceptables de relations "extérieures", les procédures d'entrées. Bref,

à configurer, pour un groupe humain, une manière d'habiter »
(Lévy J., Lussault M., 2013, pp.952-953).

Aussi, par spatialités immunitaires, j'entends les spatialités évoquées auparavant qui concourent à la sauvegarde de cette intégrité territoriale. Les réactions immunitaires des habitants, comme les regards ou les mouvements en scooter, expriment un rapport de place avec ces patrouilles exogènes. En s'imposant ainsi sur un territoire, les patrouilles se confrontent alors aux spatialités immunitaires de certains habitants, qui restent particulièrement exceptionnelles mais néanmoins significatives du message qu'ils souhaitent donner. Dans une moindre mesure, d'autres interactions indirectes moins explicites expriment aussi des interrogations sur les raisons d'être à tel endroit :

« les regards: un peu agressifs [...] . ou: . ou les regards soutenus heu: . où on nous fixe heu: . un peu méchamment: heu: . j'pense que c'est plus: . . c'est plus d'la provocation . et d'dire "ouais: . qu'est c'que vous faites là" (**ouais**) . "laissez nous tranquille" j'pense que c'est des choses comme ça quoi . (**ouais . vous av=**)=ou "on vous aime pas:" [...] pour moi c'est vraiment faire passer un message » (RES-4) ;

ou :

« ouais apeuré ouais ouais: . . bah c'que j'disais avec les p'tits . des fois les p'tits ils nous regardent un peu surpris . . ils ont un peu peur . ils savent pas trop pourquoi on est là (**hum**) . des fois y'en a: . ils sont juste: . hyper fanatique d'nous voir là . y: comme j'disais . ils ont des étoiles dans les yeux . (**hum**) . après quand t'es adulte heu:: . j'trouve souvent pour l'coup c'est plutôt heu: . plutôt des regards "mais pourquoi ils sont là ?" . voilà " qu'est'ce qui: . qu'est-ce qu'ils font là ?" ou des regards: un peu de pitié . genre "putain . ils doivent sacrément s'faire chier quoi" » (RES-8).

Cette crainte, si elle n'exprime pas tout le temps une hostilité, traduit régulièrement l'incompréhension des citoyens de rencontrer des militaires à tel endroit. Pour les enquêtés, leurs regards expriment ainsi des interrogations. Autrement dit, les interactions indirectes sont toujours signifiantes pour les interacteurs. Les militaires moins expressifs sont ainsi des capteurs de l'assignation que ces regards, ces sourires ou ces gestes véhiculent.

L'interprétation des regards est d'ailleurs tout de même soumis à caution selon les personnes. En effet, un enquêté m'explique qu'il ne sait pas comment il réagirait s'il percevait des regards provocateurs à son encontre :

« mais pour l'coup heu: . j'touche: du singe . parce qu'y'a pas de bois là . j'touche du singe heu: . j'ai jamais eu de regards un peu: . un peu provocateur ou: . ou j'saurai même pas comment je réagis quoi . . vu qu'j'suis un peu de nature impulsif . j'ai peur que: . que l'uniforme . prendrait: pas le dessus quoi . et qu'ce serait: celui qu'est derrière l'uniforme qui réagirait . comme il réagirait tout l'temps . ca ferait chier (**xxx c'est contradictoire avec ce que tu disais tout à l'heure . à propos de l'accident et de ton pilote là . .**) *ouais* (**bah tu disais . bah justement . il est sous l'uniforme heu: . il doit veiller à garder une image correcte . mais même toi . tu dirais que: . par un regard ca pourrais te faire déclencher quelque chose**) . bah là *ouais* . parce que ce serait: . 'fin moi j'le prendrai comme une attaque personnelle: heu à- . sur moi quoi (**hum hum**) . sur la notion de regard et cetera . . autant . si on en viendrait: à des mots à dire "ouais les militaires . vous cassez les couilles" et tout ((inspire)) . bah je réagis en tant que militaire parce que c'est: . c'est: une attaque sur: . sur l'image militaire et cetera (**hum**) j'agis directement en tant que militaire . par contre je trouve qu'un: . une notion de regard un peu: . provocateur c'est directement: heu . 'fin je trouve . c'est: . y- . . c'est fixe et du coup . il chercherait directement à me provoquer moi en fait . (**d'accord**) . donc à réagir heu: . j'trouve . j'trouve ca un peu plus compliqué quoi . . (**OK**) . même si dans le principe: . je sais qu'il faut pas . 'fin je connais très bien . heu: comment il faut agir et cetera . je me demande si j'aurai pas tendance à dire "qu'est-ce que tas toi ? pourquoi tu me casses les couilles" et: . pour essayer de provoquer d'avoir un peu d'action . c'qu'est pas intelligent hein . (**alors ça . c'est une question plus loin . d'ailleurs je sais pas si je te la reposerai mais . ça t'es déjà arrivé ca .&**) ((inspire profondément)) (**&de chercher . pas la provocation: . mais . de créer en fait . de créer ou de sus- . voilà . y'a quelque chose qui peut se tramer là . et de [claque des doigts]**) non . franchement non . franchement j'ai jamais cherché à provoquer . c'est pas:: dans ma nature de base . . c'est pas .

non: mais vraiment pas pour l'coup . je me suis jamais dis "tiens . je vais aller provoquer un truc pour qu'ça . pour qu'ça s'passe mal" . parce que d'façon je suis en position de facilité . (**hum**) . faut dire ce qui est . on est armé en 5.56: heu: . quand on est en double dot' on a en plus le PA . matraque gazeuse 'fin:: . on à quatre-vingt-dix-neuf virgule . neuf neuf neuf neuf neuf neuf pourcent de gagner quoi (**hum**) . donc c'est . donc j'trouve ca serait un aspect . . je me sentirai faible de faire ca . franchement . (**hum hum . non mais je sais pas . je demande=**)=comme je disais . quand je vais en mission j'ai . j'y vais vraiment pour protéger les gens . et pas du tout pour chercher à leur casser les couilles . (**hum hum**) . . mais je comprends ce que tu dis parce qu'à mon avis . y'en a qui l'font . . (**non mais je sais pas . j'me dis t'sais . la moindre interaction . le moindre truc . la moindre petite: finalement: . perche finalement tendue . pourrait être saisie pour créer l'événement quoi . pas forcément un truc: heu . forcément des coups de poing**) ouais . (**des bagarres mais:**) ouais ouais . non j'pense pas . en tout cas ca m'est jamais arrivé . je pense pas que je l'ferai . . . j'espère pas en tout cas (**OK**) » (RES-8).

L'enquête distingue les attaques personnelles de celles qui sont faites envers l'uniforme. En effet, pour lui, un regard provocateur et fixe lui est forcément destiné. De plus, il affirme qu'il réagirait peut-être en enjoignant le regardant de s'expliquer, et peut-être « pour essayer de provoquer d'avoir un peu d'action ». S'il condamne une telle attitude (« c'qu'est pas intelligent »), paradoxalement il explique qu'il ne chercherait pas à provoquer si des situations similaires se présentaient en patrouille. A mon sens, cela s'explique par la distinction limpide (pour lui) entre sa personne et ce qu'il représente. En tant que militaire, les objectifs de la mission « pour protéger les gens . et pas du tout pour chercher à leur casser les couilles », d'autant que le surarmement dont il dispose (fusil, arme de poing, matraque, gazeuse, etc.) ne valoriserait pas un tel comportement : « je me sentirai faible de faire ca ». Toujours est-il que s'il fait une distinction dans le comportement des citoyens entre ceux qui sont dirigés contre lui personnellement et ceux envers l'uniforme, il concède que : d'y « réagir heu: . j'trouve . j'trouve ca un peu plus compliqué quoi ». Si la perception des attitudes, et en particulier des regard, peut dé-placer le regardé, cela n'implique pas nécessairement que

celui-ci sache comment y faire face : à titre personnel ou en tant que militaire ?

Dans ce sens, les enquêtés associent toujours à ces regards plus qu'une émotion, parfois de la désignation et/ou de l'assignation. Autrement dit, ils y perçoivent des significations spatiales, de place, à être ou ne pas être à tel endroit comme « qu'est c'que vous faites là » (RES-4), « mais pourquoi ils sont là ? », « qu'est-ce qu'ils font là ? » (RES-8) ou plus situées « ils se disent "mais qu'est-ce qui se passe ?" » (RES-5) ou « laissez-nous tranquille » (RES-4). L'exemple, des commerçants « qui nous regardent d'un air "bon bah: . poussez-vous de là . ca attire pas les clients quoi" » (RES-3) est dans ce sens particulièrement significatif. Si leurs interprétations ont les couleurs des régimes d'assignation, en revanche, très peu d'enquêtés relèvent des spatialités comme les changements de trottoir ou les personnes qui s'écartent (cf. RES-3).

De la compréhension des interactions

Lorsque je demande aux enquêtés quelles interprétations ils font de ces interactions (directes ou indirectes), paradoxalement ils ne soulèvent aucuns enjeux de place, relatifs à l'assignation ou l'auto-assignation. Le principal argument qui ressort des réponses, c'est que les citoyens ne sont pas habitués à leur présence, et donc qu'ils réagissent plus ostensiblement lorsqu'ils se rencontrent, comme « fin . j'pense qu'ils voient pas tout le temps les militaires patrouiller » (RES-6).

Néanmoins, on peut lire entre les lignes qu'il y a effectivement des jeux de places. Ce peut être dans les phases d'acceptation de la patrouille à être à un endroit :

« un brigadier-chef de: de l'ECL qui me disait que ouais . souv- . en début de mission surtout . quand ils passaient dev- devant les jeunes de: de la cité . y'avait . y'avait un petit sentiment d'hostilité: [...] mais: au fur et à mesure . ça ça . ça se calmait . parc'qu'ils comprenaient qu'on était pas là pour leur mal . (**ouais**) au contraire .. (**vous venez pas faire chier ici**) voilà . c'est ça . (**OK**) . au fur et à mesure ils

comprenaient et puis: . vu que: on se doit de rester polie avec eux (**oui**) . [...] de ce que me disait le brigadier-chef . c'est qu'ça s'passait de mieux en mieux . et puis . à la fin même les jeunes de la cité les remercient d'être là (**d'accord . et vous diriez . alors comment vous avez compris ça . et interprétez ça . est c'que vous diriez qu'c'est un travail de sensibilisation de l'Armée . que les militaires se sont fait accepté quelquepart . dans l'quartier**) ouais . ils ont: . ils ont du se faire accepté . je pense qu'à force ils se sont fait accepté . parce que: bah: . . à Bercheny du coup . on a: quand même une certaine image à tenir . (**ouais**) de tout le temps être polie . bien sur soi . . et: oui . au fur et à mesure . quand les jeunes ont: . de ce qu'il m'a raconté . au fur et à mesure . quand il a . quand ils ont compris qu'ils allaient pas: . que les militaires allaient pas les tutoyer . les: (**ouais . pas tchatcher=**)=leur rentrer dans le lard . ils se sont dit "bon . . ils sont là . ils font leur taff et puis" (**ouais d'accord . c'est plus du respect: . c'est pas:**) oui voilà » (RES-7).

Dans cet extrait, si la présence récurrente de la patrouille est en quelque sorte un travail de sape au cours duquel elle était de plus en plus acceptée, cela débute par une situation conflictuelle où les différents acteurs en scène gardent la face, se regardent en chien de faïence, puis effectivement s'acceptent et s'habituent.

Mais ce peut aussi être dans l'expérience vécue des réservistes eux-mêmes :
« moi personnellement ça me met un peu mal à l'aise (**d'accord**). parce que je me sens vraiment tout le temps observé: . . la moindre chose qu'on peut faire ça peut être mal interprété puisque qu'on est tout le temps regarder (**hum hum**). alors si je souris: bah: ça peut: montrer que j'suis . un peu faible . que voilà . voilà . alors qu'au contraire: . si je suis trop dure . et que les gens me regardent . pour avoir un sourire ou: quelques chose . bah ils vont se dire "oulala . ils sont pas sympa" (**ouais . elle est frigide ouais**) c'est ça . ouais j'me sens pas hyper à l'aise heu: . quand tout le monde vient nous poser des questions: ou nous parlent: . ou des choses comme ça . c'est pas: » (RES-3).

S'il l'enquêtée admet plus loin dans l'entretien qu'elle a changé d'avis, que désormais elle n'a plus ce sentiment, il n'en reste pas moins que lors de ces premières expériences, elle reste "mal à l'aise" d'être au centre d'une attention publique.

D'autres réponses sont plus explicites sur le fait que la présence de militaires n'est pas "normale", et qu'il est donc logique qu'elle surprenne les citoyens :

« les gens sont surpris: . d'nous voir: (**hum**) . que: . . ou: qu'les gens: ouais . . ca attire l'œil en fait . . complètement (**pourquoi ?**) bah parc'que: ((rire)) dans une: . c'est l'uniforme en fait . [xxx] on nous voit d- de loin en fait xxx . c'est plus heu: . après moi j- je: . 'fin après j'essaie de me mettre à la place aussi: (**ouais . des citoyens**) du citoyen . heu: . qu'ils soient dans un café un truc . y voient des militaires . ouais y vont regarder . . ça va être "ah . oui y'a des militaires" mais après heu: (**vous diriez qu'c'est la même chose les policiers . qui passent ?**) ah non . bah non . non non . heu pff . non . parce que: . les militaires ne: . ça fait . c'est: . ils sont pas normalement censé . 'fin voilà . pat- . en fait on a: . . dans la tête des gens l'armée c'est c'est heu: . ils sont là pour: heu: entre guillemet faire la guerre . 'fin voilà . (**ouais d'accord**) . sont . en fait de: . de les voir en fait en France dans: . dans: . un: (**dans une ville ouais**) dans une ville heu: . c'est pas une habitude encore que les gens: . les gens ont pris . dans la tête des gens c'est: . . des militaires dans une ville c'est: . . ca renvoie une image: . on va dire . . de . d'hostilité ou je sais pas . . après après . les gens ont l'habitude de voir les les: . la police dans dans les rues parce que . parce que c'est leur boulot . voilà c'est: . parce que voilà c'est: c'est . c'est leur lieu de travail . alors qu'les militaires: heu: (**a priori c'est pas le leur ?**) c'est pas le leur on va dire heu: . . par rapport: à ce qui se passe » (RES-5).

Ce réserviste met d'abord en avant le fait que les militaires en patrouille ont une forte visibilité dans l'espace public par leur uniforme, et notamment leur béret. Puis, en le confrontant avec l'exemple des policiers, il explique que les militaires ne sont pas censés être présent en ville parce que dans l'imaginaire collectif ils sont supposés faire la guerre, et que par conséquent, leur présence instaure une ambiance martiale. Mais surtout, il souligne que c'est

une question d'habitude. A partir de ce que nous expliquions auparavant sur la distinction entre routine (une répétition stérile) et habitude (une reprise ouverte à la spontanéité), deux remarques sont à formuler lorsque les enquêtés disent que "les citoyens ne sont pas habitués à leur présence". La première est de dire que la distinction que nous posons entre routine et habitude n'existe pas pour les réservistes enquêtés, sans pour autant lui enlever sa pertinence. Aussi, la seconde consiste à dire que précisément "ne pas être habitué" c'est savoir que quelque chose existe mais qu'elle est inhabituelle (et non pas exceptionnelle). La nuance entre d'une part l'exception comprise comme une anomalie de la routine et d'autre part l'inhabituel comme possibilité de l'habitude, montrent deux mises en place différentes. Dans la première, la place des militaires est improbable, tandis que dans la seconde elle y est plausible, ce qui renvoie à deux genres de l'anormalité : l'impensable et le possible.

Un enquêté souligne les rapports que sa patrouille entretenait avec les autres services de sécurité des lieux où ils étaient déployés. En effet, régulièrement en contact avec la Police nationale, la Police municipale, la Police aux frontières (PAF), les vigiles, etc. certains d'entre eux peuvent se montrer parfois beaucoup plus sceptiques sur les raisons d'une présence militaire que les citoyens :

« on a eu des contacts qui . faut le dire . sont pas forcément . . très:: . . positifs . avec la police aux frontières . (**ouais**) . y'a eu certains moments où . pour le coup . bah ils comprenaient pas du tout qu'est-ce qu'on faisait là (**ouais**) . . et ça s'est ressenti . . . sur les interventions de colis suspects . (**ouais**) . . heu:: . . ça rejoint un p'tit peu l'idée de communication entre (**ouais**) interservices . . mais eux . pour le coup eux . étaient . pas: . du tout heu: . ils étaient pas du tout dans la même dynamique que nous (**ouais d'accord**) . et j'pense qu'ils se posaient eux la question "mais qu'on fait en fait ?" (**ouais d'accord ouais ouais**) une incompréhension de la mission heu: . militaire (**ouais**) . . et heu:: . . . et un sentiment que on: servait pas à grand-chose (**ouais d'accord . donc ça . ça vous l'avez directement perçu ?**) moi j'l'ai perçu ouais (**ils vous l'ont dit où c'est dans leur attitude ?**) non

c'est dans leur attitude . (**ouais d'accord**) peut-être une attitude un peu: . pas hostile mais un peu: heu . . peu- . pas désinvolte non plus: mais y'a une certaine distance . . où les gens 'fin y . y réagissent pas: pas d'la même manière avec nous . (**ouais**) . heu: y- . y'a . y'a une distance ouais (**ouais ouais**) . alors c'est plus=(**=c'est une distance symbolique vous voulez dire ?**) oui . oui . alors ça se: vérifie beaucoup plus par contre avec les jeunes: . policiers . (**ouais**) alors j'pense que y'a aussi: heu: la dimension du service militaire pour les anciens qui rentre en compte . donc ils sont confrontés un p'tit peu à leur passé heu: (**ouais**) . . militaire donc pour eux ça ça . ça leur parle (**hum**) . et ça p't'être . ça parle p't'être beaucoup moins aux jeunes générations (**ouais d'accord**) . . c'est possible (**alors là vous voyez plus de distance justement avec les jeunes ?**) oui . beaucoup plus de distance avec les jeunes . (**OK. OK OK d'accord .**) c'qu'était pas le cas avec la police municipale de Aix-en-Provence . (**ouais**) qui eux étaient: beaucoup plus heu: . beaucoup plus âgés (**ouais**) . et: et j'pense que: . qu'après dans la composition heu: des équipes de la police municipale d'Aix-en-Provence . bah d'vais y'avoir sans doutes d'anciens militaires . donc heu pour qui ça parlait beaucoup plus . donc des relations beaucoup . plus . cordiales (**ouais**) . et: s- . . sereines on va- on peut dire ça même si c'est pas le bon mot . mais heu: . . une compréhension mutuelle sans . sans sans se dire les choses hein . (**ouais**) mais une compréhension mutuelle . un: intérêt . . un intérêt mutuel . quelque- quelque chose comme ça ouais . (**ça vous l'avez compris . ça vous l'avez senti ça**) oui . oui oui » (RES-2).

Comme certains policiers « [n']étaient pas du tout dans la même dynamique » et qu'ils s'interrogeaient sur la conduite à adopter avec les militaires, ce réserviste m'explique qu'il sentait surtout de l'incompréhension entre eux. Cette incompréhension pouvait avoir des conséquences sur le travail qu'ils devaient parfois faire en commun, ou lorsque les militaires avaient besoin de la Police par exemple, comme « sur les interventions de colis suspects ». Aussi, cette incompréhension instaurait une distance entre eux. Mais ce qui est particulièrement intéressant de souligner c'est que pour l'enquêté il y avait « beaucoup plus de distance avec les jeunes », qu'avec les anciens policiers. Selon lui, cette distance est notamment relative à la fin de la

conscription qui, jusqu'alors permettait à (plus ou moins) tout à chacun de connaître le milieu militaire. Comme les plus anciens ont eu cette expérience, ou même qu'il pouvait s'agir d'anciens militaires, il était alors plus facile d'échanger avec eux. En leur attribuant supposément le statut d'ancien conscrit, ce réserviste tente de faire sens des raisons qui expliquent pourquoi il s'entend mieux avec les anciens policiers plutôt qu'avec les jeunes. Pour lui, cette proximité provient nécessairement du fait que (contrairement au plus jeunes) "ils savent ce que c'est que d'être militaire", donc qu'il existe supposément une intersubjectivité.

Une place indiscutable et hors-sol ?

C'est pourquoi, je demande alors aux enquêtés si toutes ces interactions, leurs ont déjà donné le sentiment de ne pas être à leur place. Contrairement à mes attentes, sept enquêtés sur huit affirment qu'ils se sentent à leur place. Trois d'entre eux explicitent cela directement en lien avec les interactions qu'ils ont avec les citoyens tandis que les autres s'en éloignent. Ainsi :

« non non . je pense pas . je pense pas que: . après ça dépend des cas . **(ouais)** comme j'veus dis . en géné- . généralement . dans l'cas gén- . dans l'cas général . **(c'est pas l'cas)** non c'est pas l'cas . [...] en patrouille: . on se sent regardé ouais **(plus que: plus que:)** ah oui oui . concrètement . oh bah oui beaucoup plus . on se sent limite "fiou" . heu: sous les projecteurs . **(d'accord)** sous le feu des projecteurs . [...] de patrouiller: . en militaire **(hum)** . et qu'les gens nous regardent . . . heu: la première fois c'est: . on est là: . on a pas l'habitude . **(hum)** mais heu: . après: . après en fait on: . on s'y fait . on fait même plus . on fait même plus attention en fait **(d'accord)** . tous les gens: . 'fin bon . on voit mais bon . c'est: . comme j'veus dis . c'est la routine » (RES-5) ;

ou :

« non j'ai jamais eu l'impression de pas être à ma place . **(oui)** après si y'a des gens qui: qui essaient de: . de m'le faire comprendre . bah je vais pas y faire attention parc'que: . heu: la mission c'est déjà: assez . pénible comme ça y'a pas besoin de se rajouter en plus des coups au moral **(ouais)** mais: . **(fin vous . vous avez pas psychoté là-dessus ?)** non . absolument pas non **(OK)** . je prenais tous les "mercis" comme des "mercis" sincères . et puis . oui vraiment le sentiment d'être là où il fallait . au bon endroit » (RES-7).

Pour eux, les interactions avec les citoyens, si elles surprennent la première fois ou qu'elles peuvent influencer sur le moral, ne leur donnent pas le sentiment de ne pas être à leur place. Pour le second extrait cela reste soumis à caution puisqu'il ignore volontairement ces assignations, il n'en tient pas compte. Pour eux, les citoyens n'ont *in fine* pas leur mot à dire sur leur place :

« non **(non ?)** non . . **(comment vous réagissez vous . alors vous dites " OK =)**=d'abord j'me dit "ils nous regardent méchamment heu: . ou menaçant: . . je me dis beh: . . c'est qu'y'a quelque chose qui

marche quelque part (**ouais . "qui marche" . c'est tant mieux si je perturbe son=**)=ouais voilà . c'est tant mieux . si: si . si je perturbe quelque chose heu: . s: parce que si: . si ils nous regardent comme ça c'est que: . y font pas quelque chose heu: . entre guillemet de bien (**ouais . d'accord**) . quelqu'un qui fait quelque chose de bien . il: . et qu'y:'a des militaires: . il va s'en: . il s'en préoccupe pas quoi: . (**ouais . alors après . p't'être que . là j'suis l'avocat du diable . attention: . mais p't'être que c'est quelqu'un qui: . j'sais pas heu: . p't'être que c'est quelqu'un qui fait les choses bien . . mais j'sais pas en fait il aime pas: [...]**) oui oui c'est sûr . après heu: pff . . moi j'ai envie de dire heu: "pff . c'est comme ça" ((rires)) c'est comme ça et puis: . heu: . . . continues à faire c'que t'as à faire 'fin . j'sais pas (**ouais ouais d'accord**) . voilà . on est là quoi . (**OK**) . tant pis pour toi 'fin » (RES-4).

Leur présence est ici un état de fait indiscutable qui, si elle peut être contestée par les citoyens, ne rentre pas en ligne de compte dans la considération qu'ils se font de leur propre place, et encore moins pour la poursuite de leur mission.

Pour un enquêté, sa présence dans l'espace public urbain dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle est un état de fait qui peut être mis à l'épreuve en interaction sans pour autant remettre en question son existence, comme pourraient le faire des animaux qui se dispute un territoire :

« c'est un peu comme: . c'est bête à dire . mais c'est un peu comme: heu . (**c'est un jeu . il perd . il gagne**) . . ouais . . c'est l'instinct de survie en fait . (**ouais**) . comme des animaux quoi (**ouais**) . c'est heu: . un animal dominant: heu il va pas baisser l' regard (**hum hum**) . par contre quelqu'un qui s'fait dominer: beh: . il va baisser le regard (**d'accord**) . c'est un peu: instinct a- animal (**ouais d'accord**) . c'est ça: . c'est: . j'suis là . j'fais ce que j'ai à faire . j'fais: . entre guillemets . mon métier d'un mois ou deux semaines . et: et et . et voilà . j'suis là . t'es pas content c'est pareil . je te regarde . tu me regardes je te regarde quoi (**ouais ouais . d'accord**) . . tu me regardes avec insistance . je te regarde avec insistance . c'est pas: . 'fin moi dans ma tête . c'est pas: je vais gagner . < ((en riant)) je vais gagner la bataille du regard > (**ouais ouais**) . c'est pas du tout ça quoi » (RES-4).

Leur installation dans l'espace public urbain s'impose de fait, et ils ne la discutent pas auprès des citoyens. Si cet enquête propose une représentation éthologique des rapports sociaux discutables, son idée est surtout de dire que certes il peut y avoir des conflits lors d'interactions indirectes, mais cela ne change absolument rien à la place qu'il occupe.

On s'approche là des explicitations que donnent les autres enquêtés qui estiment ne pas avoir le sentiment de ne pas être à leur place :

« non pas tant que ça (**non . 'fin "pas tant que ça" . mais c'est . j'sais pas .**) non: . moi j- j'ai pleinement intégré le fait . 'fin pourquoi je suis là (**ouais**) . et: heu: bah ça s'inscrit un petit peu dans: . dans dans dans l'cadre des activités militaires . donc à partir du moment . . mais justement j'dirais . qu'on est pleinement à notre place dans l'sens où heu: . c'est vraiment une mission concrète . (**hum**) et c'est encore plus concret . qu'une garde au régiment (**ouais**) . ou qu'une activité de: d'exercice heu: de: . heu:: interne à l'escadron (**d'accord**) qu'on peut faire au camp de Ger . [...] mais j'pense que y'a des gens qui se font cette réflexion-là ouais » (RES-2) ;

ou :

« un soldat protège: (**hum**) son pays donc heu: on doit être là . on doit se montrer et: . même si: voilà: si ça doit se passer voilà (**d'accord**) . on est là on doit se montrer . on est pas: (**hum**) on est là: pour la France 'fin je veux dire heu: . . voilà on est là pour les protéger et même s'ils sont pas content c'est comme ça quoi » (RES-1) ;

et :

« au Bon Marché pour le coup non . moi j'avais: . pour l'coup j'avais l'sentiment d'être à ma place . . parc'qu'on m'avait expliqué: heu: . pourquoi on était là . . avec heu: le fait qu'ils avaient retrouvé: des suspicions d'attentat au Bon Marché et cetera (**hum**) 'fin là pour l'coup (**ouais c'tait ça**) pour l'coup: j'me sentais hyper utile d'être là . donc j'avais pas d'problèmes par rapport à ça . . . et après bah: si on r'prend heu: . . . bah si 'fin heu: . allez limite un élément . . aller protéger heu: . . 'fin tourner devant: les synagogues . les: . églises et cetera: . 'fin pareil . c'que j'disais tout à l'heure . j'ai l'sentiment qu'c'est pas notre rôle . voilà j'le f'sais en m'disant "bah: . j'suis là .

j'avais tourner . j'avais vérifier qu'y'a rien" mais sans être hyper convaincu: heu (**ouais**) que j'sois hyper efficace » (RES-8).

Ces trois extraits montrent que le sujet des interactions avec les citoyens est occulté des réponses à la question, à l'exception de « s'ils sont pas content c'est comme ça quoi » (RES-1). Ce qui ressort de ces réponses ce sont, en premier le devoir, et en second l'esprit de la mission.

Le "devoir" renvoie au Code du Soldat qui sont des préceptes moraux et déontologiques des codes de conduite que doivent adopter tous les soldats de l'Armée française. Ce code véhicule des valeurs de service, de dévotion, d'obéissance, de franchise, d'honneur et de loyauté, entre autres choses pour ce qui nous intéresse. En ce sens, le devoir n'a que faire des possibles désignations/assignations émanant de personnes extérieures auxquelles les réservistes n'ont pas de comptes à rendre. D'où les « j'suis là . j'fais ce que j'ai à faire . j'fais: . entre guillemets . mon métier » (RES-4), « ça s'inscrit un petit peu dans: . dans dans dans l'cadre des activités militaires » (RES-2) ou « un soldat protège: (**hum**) son pays donc heu: on doit être là » (RES-1). Et même une tournure comme « j'le f'sais [...] mais sans être hyper convaincu: » (RES-8) exprime l'idée que l'accomplissement du devoir prime sur les convictions personnelles de l'enquêté.

A ce devoir s'associe ce que j'appelle "l'esprit de la mission". Ce dernier exprime l'idée que les réservistes en mission se sont appropriés les raisons de leur action, comme « j'ai pleinement intégré le fait . 'fin pourquoi je suis là » (RES-2) ou « parc'qu'on m'avait expliqué: heu: . pourquoi on était là » (RES-8). A ce moment, les enquêtés se présentent comme co-auteurs des justifications à être à tel endroit, à accomplir telle action, etc. Pour ainsi dire, ces interactions ne donnent pas le sentiment aux enquêtés de ne pas être à leur place : parce qu'il s'agit de quelque chose pour laquelle les citoyens n'ont pas d'audience auprès des militaires en patrouille, parce qu'il s'agit d'un état de fait dont ils ne sont pas les garants, et parce qu'ils estiment leur place justifiée l'esprit de la mission et/ou par le sens du devoir qui leur incombe de respecter.

Certaines nuances dans le discours des enquêtés peut laisser entendre que cette posture hors-sol, détachée des interactions avec les citoyens, n'est pas sans tiraillement. Par exemple, ne pas vouloir tenir compte des potentiels échos des citoyens, exprimant le sentiment que les militaires ne seraient pas à leur place, comme « même s'ils sont pas content c'est comme ça quoi » (RES-1), « mais j'pense que y'a des gens qui se font cette réflexion-là ouais » (RES-2), ou « y'a des gens qui: qui essaient de: . de m'le faire comprendre » (RES-7), est une manière d'(auto-)invisibiliser des régimes de désignations ou d'assignations qui pourraient dé-placer les significations qu'ils se donnent d'être là où ils sont.

De même, alors qu'un des enquêtés explique qu'au Bon Marché il avait le sentiment d'être à sa place parce qu'il y avait des suspicions d'attentat et donc qu'il se sentait utile d'être là, il se montrait à l'inverse plus nuancé à propos de la protection des lieux de culte : « aller protéger heu: .. 'fin tourner devant: les synagogues . les: . églises et cetera: . 'fin pareil [...] j'ai l'sentiment qu'c'est pas notre rôle » (RES-8). Même si l'enquêté pose une distinction personnelle (« j'ai l'sentiment ») entre certains lieux (ceux potentiellement menacés et les lieux de cultes), il accomplit tout de même ce qu'il a à faire (par devoir, ou esprit de la mission). Précisons qu'un enquêté répond avoir eu le sentiment de ne pas être à sa place :

« dans la ville oui heu: . bah: oui . parc'que: . . fin . c'est pas normal dans la conception des choses heu: l'armée elle a rien à faire: . **(d'accord non mais=)**=dedans . dans les villes de France: . 'fin j'veux dire: . on devrait pas être là . concrètement heu: . c- ça veut dire qu'y'a . y'a: un danger potentiel . et que: quand même on est pas hyper tranquille . donc j'aimerais que . oui . qu'on soit pas présent sur le territoire français: (**hum**) . après heu: . j'aimerais aussi: qu'on soit: . . . quitte à être là . j'aimerais qu'on soit plus utile » (RES-3).

Le rôle des Armées en ville n'est « pas normal dans la conception de choses », sous-entendu que ce n'est pas dans ses responsabilités d'agir dans l'espace public urbain français. En tant qu'acteur de l'Armée française, elle a le sentiment qu'elle véhicule un sentiment de « danger potentiel » auprès des citoyens « dans les villes de France ». En plus du malaise vis-à-vis des citoyens (le sentiment de danger qu'elle représente), elle précise qu'elle a le sentiment de ne pas être utile. D'une certaine manière, si l'enquêtée accepte

la décision de déployer des militaires dans l'espace public en disant « quitte à être là », en revanche elle condamne l'efficacité concrète sur le terrain. Pour ainsi dire, la place des Armée dans les villes françaises représentent l'existence d'un danger pour les citoyens, elle estime que son action concrète est inutile. Cette inutilité est perçue dans le vécu même de la mission, ainsi :

« parce que: . faire des factions devant une école: . . une école juive mais pas à l'école d'à côté avec laquelle il y a beaucoup plus d'enfants par exemple . (**ouais**) ou: . heu: ou des fois on est dans: dans des petites ruelles où il y a rien . pas de passage et tout ça . et juste après à côté y'a un quartier d'affaires où il y a beaucoup de monde . ce serait quand même plus logique de: . de pouvoir intervenir de ce côté-là » (RES-3).

Elle a le sentiment de se sentir inutile à certains endroits tandis qu'elle estime personnellement que sa patrouille serait davantage utile à proximité d'autres lieux, dont l'affluence est plus importante. Pour elle, c'est « plus logique » justement d'intervenir à proximité de sites où le nombre de citoyens est plus important. En plus de concevoir comme anormale leur présence dans l'espace urbain, elle considère par ailleurs que les patrouilles qu'ils réalisent concrètement ne sont pas optimales. Puisque la présence des militaires dans l'espace public urbain est selon l'enquêtée inhabituelle et illogique, cela suppose que ni l'action politique (inhabituelle) ni l'action militaire (illogique), ne lui semblent suffisantes pour justifier qu'ils se sentent à leur place dans le cadre de ces missions.

Conclusion

Les interactions directes et indirectes auxquelles les enquêtés ont été confrontés nous permettent d'abord d'affirmer qu'elles sont typifiées dans leurs discours, et souvent dans des structures binaires (du type content/pas content). Cependant, l'objectif de ces entretiens était précisément de tenter d'inviter les enquêtés à nuancer ces typifications attendues. Ce qu'il en résulte, c'est d'abord que les réservistes en opération doivent savoir trouver un équilibre entre les différents impératifs propres à leur mission et à leur statut de militaire pour assurer leur place. S'ils n'arrivent pas à trouver cet équilibre en interaction avec les citoyens, ils sont recadrés ou condamnés par leurs hiérarchies. S'ils y arrivent, ils peuvent alors exploiter leur place afin d'*être-avec* autrui selon leurs convictions. Cette exploitation permet aux réservistes de réaliser une composition, de se constituer au singulier. Cette composition est une hybridité entre les obligations dues à la place qu'ils occupent et leur singularité, ce qui donne à voir ce que j'entends par manière d'*être-avec-par* l'espace. Un exemple que je n'ai pas cité auparavant illustre cela :

« Paris . devant une synagogue: . j'me rappelle qu'y'avait un . un couple et leur enfant au restaurant . . et heu: discrè- discrètement j'faisais des petites grimaces . j'faisais des petites grimaces heu:: au petit . au petit (**ouais**) pour l'faire rigoler: . et à la fin . qua- quand ils sont partis . les parents m'ont fait un grand sourire heu: (**ouais**) . . . j-j'ai toujours été à l'aise avec les enfants . toujours essayer d'les faire rire . (**ouais**) . les parents ils étaient contents » (RES-6).

Les interactions indirectes rencontrées par les réservistes semblent présenter davantage de symboliques spatiales que les interactions directes. A mon sens cela s'explique principalement par le fait qu'elles laissent un champ plus large à l'interprétation, et donc que les remises en cause d'être à tel endroit sont sous-entendues par les réservistes. Les interactions indirectes n'étant pas explicites, elles laissent plus facilement entendre des « mais pourquoi ils sont là ? », des « qu'est-ce qu'ils font là ? » (RES-8) ou des « ils se disent "qu'est c'qui s'passe ?" » (RES-5). Paradoxalement, la majeure partie des réservistes estime que les citoyens réagissent de la sorte parce qu'ils ne sont pas habitués à leur présence.

On constate néanmoins que ces explications ne sont pas aussi homogènes qu'elles n'y paraissent. J'ai montré par exemple que certains cherchent à invisibiliser des régimes de désignations/assignations qui pourraient dé-placer les significations qu'ils se donnent d'être là où ils sont. S'ils estiment ne pas avoir le sentiment de ne pas être à leur place, c'est parce que selon eux, cela ne dépend pas de la perception que peuvent avoir les citoyens. Ils en font abstraction parce que leur redevabilité ne dépend pas d'eux, mais de leur hiérarchie. En quelque sorte, leur présence est détachée de l'environnement dans lequel ils peuvent être déployés. Cela n'empêche pas les enquêtés d'éprouver des tiraillements en situation, sur leur utilité concrète par exemple.

C. Habiter en mission

A partir de l'attitude des citadins, trois quarts des enquêtés affirment ne pas éprouver le sentiment d'être considérés comme un habitant du quartier ou de la ville dans laquelle ils sont déployés. Si quatre enquêtés n'arrivent pas à expliquer pourquoi, les autres tentent d'explicitier ce sentiment.

Dissociation des rythmes et association au paysage

D'abord, la représentation de la ville dans laquelle se déroule l'opération conduit un enquêté à estimer qu'il ne fait pas partie de ce milieu parce que « Nice pour le coup: ((rire)) . à moins que j'gagne dix mille balles par mois non » (RES-8). Pour lui, Nice est une ville dont les habitants appartiennent à une classe sociale élevée, à laquelle il n'appartient pas, et donc supposément où il ne peut pas être considéré comme un habitant. De plus, la période à laquelle il y était ne le renvoyait pas à quelque chose de quotidien, ou de transposable au fait d'y habiter :

« bah Nice: . ça f'sait vraiment vacances pour l'coup . les gens ils y sont: heu . 'fin ils y sont pour être en vacances [...] c'est vacances à cent pourcents avec en plus les stars et cetera: . à l'époque où on était . 'fin c'était: . . < ((en riant)) on aurait dit un monde parallèle > (**ça . on y était à quelle époque ?**) c'était: au moment de: du festival du film à Monaco » (RES-8).

Pour lui, l'activité urbaine à Nice au moment où il y est en tant que militaire dans le cadre de Vigipirate, ressemble à « un monde parallèle », c'est-à-dire tellement différent de ses représentations de la vie en ville, qu'il ne s'y considère pas comme un habitant. Dans le même ordre d'idée, un autre enquêté affirme que c'est la nature du lieu de patrouille qui empêche d'avoir ce sentiment. Néanmoins, il estime appartenir à son organisation, d'y avoir sa place :

« non . parce que bon . un aéroport c'est pas forcém- . bah si dans l'sens . par rapport au personnel de l'aéroport (**ouais donc . oui mais=**)=par rapport au personnel de l'aéroport on est vraiment heu: . bah on fait . on fait vraiment partie de: . de de . de l'entreprise entre

guillemets (**ouais ouais**) . . heu: dans l'sens où: bah on: on travail sur place . on déjeune sur place . heu: parfois: on: . bah on va au tabac: heu sur place . heu: donc oui on fait partie intégrante de la vie de l'aéroport (**ouais ouais**) . sur la gare un p'tit peu moins parce qu'on est là surtout sur le: sur les trains heu: . qui sont intéressants heu: (**ouais**) dans l'sens où: . il . où y'a beaucoup d'influence (**ouais**) d'a- d'a- d'affluence pardon . (**ouais**) . et à Aix-en-Provence pas trop (**ouais d'accord**) . heu parce qu'on est là: heu vraiment l'matin . ou l'après-midi . donc pour une courte durée . pour des patrouilles (**ouais**) heu: . on a pas forcément: heu le sentiment de: . d'être impliqué dans la vie du . du quartier: (**ouais ouais**) heu: plus que ça . (**alors . donc pour l'aéroport vous avez l'impression d'appartenir a- . . au système du lieu quoi**) oui . oui (**d'accord**) . par contre à l'aéroport oui oui . c'est très présent oui » (RES-2).

Ainsi à propos d'Aix-en-Provence, le temps de patrouille et le peu de lien avec les activités locales conduisent l'enquêté à dire qu'il ne peut pas se considérer comme un habitant. Comme il l'explique plus loin lors de l'entretien, « on fait partie du paysage (**ouais d'accord**) . ça rejoint un petit peu l'idée qu'on fait partie entre guillemets des meubles de l'aéroport » (RES-2). Cette dernière expression est intéressante pour la réification qu'elle suppose : les militaires sont-ils invisibilisés au même titre que les caméras de vidéosurveillance et/ou de vidéoprotection¹⁰ ? Par extension, la présence des militaires est-elle là pour protéger ou pour surveiller ? (voir livret. *En public averti*).

¹⁰ Alors que la vidéosurveillance concerne tous les types de visualisation, la vidéoprotection est appliquée au sein « des espaces publics sous le contrôle et l'autorité de la puissance publique » (Bauer A., Freynet F., 2012, p.6). Voir également « Vidéosurveillance – Vidéoprotection » sur le site officiel de la Commission Nationale de l'Informatique et des Liberté (CNIL) : <https://www.cnil.fr/fr/videosurveillance-vedeoprotection> ; dernière consultation le 30/09/2019.

On constate par ailleurs que l'implication des citoyens est une variable qui est effacée de la relation "habitant" avec une ville ou un lieu. Cette idée d'être désolidarisé du lieu dans lequel les réservistes patrouillent, comme « on n'a pas forcément: heu le sentiment de: . d'être impliqué dans la vie du . du quartier: » (RES-2) ne permet pas d'instaurer ce sentiment. De la même manière, cet enquêté évoque la durée des patrouilles « on est là: heu vraiment l'matin . ou l'après-midi . donc pour une courte durée . pour des patrouilles » (RES-2), ce qu'un autre enquêté évoque d'une autre manière :

« bah c'était p't'être trop court . puis bon après heu: . . j'trouve heu: . le fait qu'on rentre le soir et cetera: . qu'on dorme toujours en mode caserne . ça donne pas trop l'sentiment d'être habitant: . de là où on: . de là où va en mission » (RES-8).

Dans cet extrait, en plus de la durée des patrouilles et de la mission, ce sont les ruptures nocturnes en casernement qui le conduisent à dire ne pas avoir le sentiment.

A l'exception d'une logique d'appartenance à un lieu comme l'aéroport (RES-2) où tout régit le quotidien, les réservistes qui disent ne pas se sentir considérés comme des habitants du quartier ou de la ville dans laquelle ils sont déployés, l'expliquent à partir d'une double logique de distinction : une association au paysage et une dissociation des rythmes urbains. D'abord, en étant perçus comme faisant « partie du paysage » (RES-2), nous avons déduit leur réification et donc leur potentielle exclusion du champ des relations sociales "typiquement" urbaines. Ensuite, en se considérant comme dissocié des rythmes urbains selon la durée générale de la mission ou les rythmes quotidiens diurnes/nocturnes, les réservistes se disent ainsi décalés avec les activités qui s'y déroulent.

A taille humaine

Le sentiment d'être considéré comme un habitant s'appuie sur deux leviers différents mais interdépendants : la connaissance du lieu de résidence des militaires et l'attitude accueillante des citoyens.

Tout le monde savait où

Des deux réservistes qui estiment se sentir comme des habitants du lieu ou de la ville où ils sont déployés, le premier donne une réponse assez ambiguë à ce sujet. En effet, elle estime effectivement se sentir comme une habitante parce que précisément les citoyens savaient où ils étaient logés :

« Bah:: . involontairement oui . parce que tout le monde savait où on était logé . . **(d'accord)** et que tout le monde savait qu'y'avait des militaires à tel endroit . et ça c'était hyper perturbant . **(ça c'était l'endroit où vous résidiez pendant=)** oui c'est ça **(d'accord OK)** . et donc partout où on allait on: . 'fin les gens disaient "ah mais c'est vous les militaires . j'veus ai vu" . et nous on était: hyper démuni quoi . on était là < ((en riant)) "mais c'est pas censé être" > **(d'accord)** . 'fin on est pas censé être mis en avant . on est pas censé: . . les gens sont pas censés nous reconnaître quoi . **(d'accord)** donc ça c'était hyper perturbant . et c'était pas volontaire . on a . 'fin: j'ai pas aimé cette . cette impression la . . **(ouais)** après: heu: . . après non . non a toujours été dans des . dans des endroits . un peu à l'écart . enfin Versailles-Satory c'est hyper à l'écart . le Fort de l'Est aussi » (RES-3).

Ce sentiment subi et non pas provoqué avait alors eu pour effet de déstabiliser cette réserviste qui estime qu'ils ne doivent pas être considérés comme des habitants. Le fait qu'ils soient reconnus par les citoyens m'invitent alors à lui demander : « **le fait qu'ils soient un peu habitué à vous votre présence . ils vous donnent le sentiment que vous avez toujours été là quoi . que vous êtes des gens du quartier ?** », ce à quoi elle me répond :

« non . ils sont indifférents . **(d'accord)** quand ils s'y habituent ils sont indifférents . **(OK)** 'fin moi j'le vois comme ça . **(OK)** alors que quand c'est nouveau au contraire . ils regardent et ils posent des questions: . ou alors d'eux même ils vont nous proposer des: . des croissants .

des choses comme ça le matin: . des . (**ouais**) ils vont venir nous apporter un verre d'eau: . mais quand ils s'y habituent heu: . non ils sont . ils passent à côté de nous . ça leur fait ni chaud ni froid (**d'accord**) . plus dans les grandes villes du coup que: . . 'fin: (**comment ça ?**) par exemple: . à Paris les gens s'en fichent . . alors que dans les p'tits villages où on résidait . à: côté de Saint-Tropez heu . là c'était l'attraction du moment quoi » (RES-3).

Être l'objet de l'attention des citadins ou qu'ils sachent où les militaires en patrouille résident, invite l'enquêtée à répondre qu'elle a effectivement ce sentiment d'être considérée comme une habitante. A l'inverse, le sentiment d'habitude qu'ont les citadins de les voir, semble lui enlever ce sentiment. En fait, l'attention et l'accueil qu'évoque l'enquêtée comme « les gens disaient "ah mais c'est vous les militaires . j'vous ai vu" » ou « d'eux même ils vont nous proposer des: . des croissants . des choses comme ça le matin: . des . (**ouais**) ils vont venir nous apporter un verre d'eau: » lui donnent le sentiment d'être considérée comme une habitante, dans le sens d'appartenir au cercle des relations que les citadins autochtones entretiennent entre eux.

A l'inverse, l'anonymat vers lequel je l'invite à développer lorsque je parle du « **sentiment que vous avez toujours été là quoi . que vous êtes des gens du quartier** » la conforte dans l'idée que les militaires en patrouille sont précisément censés rester hors de ce cercle relationnel, anonyme donc, comme lorsqu'elle dit « on est pas censé être mis en avant . on est pas censé: . . les gens sont pas censés nous reconnaître quoi ». On peut déduire qu'être un habitant, pour elle, c'est entretenir des relations particulières avec les autres locaux, et non pas seulement détenir les codes spatiaux, comme ceux de l'anonymat dans l'espace public ; or, c'est précisément ce qu'elle considère ne pas normal à la place qu'elle occupe. L'idée que, selon elle, il ne devrait pas y avoir de relations mais des rapports avec les citadins, contredit la suggestion que nous formulions dans les Prolégomènes à partir "mots-principes" de Martin Buber (Buber M., 1923), à savoir que l'urbanité, consiste en une succession incessante de rapports (*Je-Cela*). A l'inverse, c'est en réifiant la relation qu'il devrait y avoir entre militaires et citadins, qu'elle cherche à s'exclure de l'*urbanité* dont font preuve les citadins envers elle.

L'accueil

L'autre enquêté qui a éprouvé ce sentiment d'être considéré comme un habitant, explique que :

« à La Rochelle oui . parc'que les gens étaient vachement accueillant envers nous . et: oui . pour le coup oui . on se sen- . on se sentait un peu comme chez nous . (**d'accord oui oui**) pour le coup oui . là-bas oui » (RES-7).

Intuitivement, l'accueil renvoie au sentiment d'acceptation et donc possiblement d'appartenance, mais littéralement, accueillir quelqu'un c'est précisément considérer que celui qui est accueilli ne réside pas au même endroit que ceux qui l'accueillent. L'accueil (de *colligere*, cueillir, rassembler) consiste ainsi à placer quelqu'un dans son giron. Le « on se sentait un peu comme chez nous » laisse entendre qu'il fait à la fois, une distinction topologique entre chez lui et l'endroit où il se trouve, et une association symbolique dans la manière dont les autres se conduisent envers lui entre chez lui et l'endroit où il se trouve. Mais c'est surtout lorsque je lui demande s'il fait une différence entre les villes ou les lieux où il a été déployé qu'il précise :

« on était p't'être heu: plus: heu: . plus vu par la population . plus accepté . c'est p't'être pas le bon terme . mais: . . comment dire . on était plus chez nous à La Rochelle qu'à Marseille (**d'accord . . vous arriveriez à expliquer ca ?**) beh: . c'est p't'être . par rapport à l'ambiance de la ville à la base (**oui . d'accord**) . le fait que La Rochelle c'est une plus pet- . une beaucoup plus petite ville que Marseille (**d'accord**) . les gens vont se connaître plus les uns les autres . (**ouais d'accord**) du coup ils vont plus nous accepter heu: . dans: . dans . . 'fin ils vont nous faire rentrer dans le moule (**ouais**) . et heu: . à La Rochelle y'a . en général y'a qu'une seule . qu'un seul régiment qu'est déployé en même temps sur la ville . (**d'accord**) donc heu: . y'a des militaires . mais y'en a pas non plus énormément . contrairement à Marseille où: quand j'y étais . bah y'avait deux escadrons du premier RHP . y'avait: deux régiments étrangers aussi (**d'accord . OK. ouais y'a du monde**) ils sont plus rodés à voir des militaires à Marseille et du coup à force . bon . ils sont habitués [...] . on fait plus partie des

murs à Marseille (**d'accord OK . et alors que:: . à La Rochelle . comme y'a qu'un régiment: et que: c'est pas forcément: heu: exc- . c'est assez exceptionnel finalement**) oui (**bah y: . vous attire p't'être plus l'attention . c'est ça ?**) oui c'est ça . ils sont pas habitués quoi (**alors c'est marrant . parce que le fait qu'ils soient pas habitués . ils vous . vous vous sentez plus chez vous . c'est ça qu'est assez amusant . c'est assez paradoxal non ?**) ouais c- . heu: . bah: p't'être le fait que: . bah du coup . vu qu'ils en voient pas souvent . ils essaient . ils essaient p't'être de nous faire passer une meilleur mission . je sais pas . je sais pas & (**ouais d'accord**) & c'qui se passe dans leur tête . mais: ouais . le fait aussi qu'ce soit une plus petite ville . et puis les gens à La Rochelle en général j'les ai trouvé très chaleureux . même quand on était: . hors mission . quand on était dans les bars le soir (**ouais**) . on:: . les gens ils ont . la discussion très facile . ils sont très chaleureux (**d'accord**) . . alors qu'à Marseille c'est: . bah vu que c'est une grande ville . c'est: c'est p't'être plus compliqué de: de capter les attentions: . de discuter avec les gens » (RES-7).

L'enquêté explique que la taille des villes implique des attitudes différentes de la part des citoyens. Pour lui, tandis qu'à La Rochelle les citoyens vont les « faire rentrer dans le moule » (inclusion), à Marseille l'enquêté a le sentiment de faire « partie des murs » (exclusion). Dans le premier cas, il semble dire que les citoyens tentent de les intégrer, tandis que dans le second cas, ils restent en dehors.

Cependant, les deux expressions que l'enquêté utilise renvoient aussi à des temporalités différentes : à La Rochelle le sentiment que les citoyens les intègrent (par leur accueil) donne l'impression que la présence de militaires est récente, alors qu'à Marseille, le fait qu'ils soient considérés comme faisant « partie des murs » donne au contraire l'impression que leur présence est ancienne. Cette autre interprétation, qui peut permettre d'éclairer la perception que l'enquêté a des citoyens qu'il rencontre à La Rochelle ou à Marseille, laisse entrevoir que l'ancienneté du dispositif détermine des relations et possiblement des manières différentes d'être-avec les citoyens.

Savoir si les militaires en patrouille se sentent ou non considérés par les citoyens comme des habitants me semblait être une question intéressante pour deux raisons. La première afin de savoir ce que "habiter" signifie pour les réservistes, et comment cela s'exprime en situation auprès des citoyens. En effet, si l'on considère l'espace à partir des spatialités, et particulièrement dans ses aspects relationnels, alors la définition de l'habiter comme « processus d'ajustement réciproque entre espaces et spatialités » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.480) ne considère précisément pas la dimension relationnelle entre individus. Les réponses données par les enquêtés illustrent précisément qu'ils ne se sentent majoritairement pas considérés comme des habitants par les citoyens en mission. Les premières raisons qu'ils avancent sont relatives à leurs représentations des villes, des événements locaux, du rythme de la mission, de la temporalité des patrouilles ou du logement, autrement dit sans liens directs avec les citoyens. En revanche, ceux qui se montrent plus équivoques sur ce sentiment, disent être pleinement intégrés dans la logique organisationnelle des lieux ou se sentir comme chez eux. Mais ce qui est particulièrement intéressant dans les réponses apportées, c'est que les conceptions individuelles de ce que veut dire "habiter" ne sont pas uniformes. L'exemple le plus caractéristique fut à mon sens celui de l'enquêtée qui expliqua que, dans le contexte opérationnel des missions Vigipirate/Sentinelle, elle se sentait considérée comme une habitante non pas parce qu'elle se conformait à des règles d'usage de l'espace qui seraient celles que nous considérerions comme propre à l'habiter, mais parce qu'elle entretenait un type de relation avec les citoyens (cf. RES-3). De la même manière, les interprétations formulées par un autre enquêté sur les raisons qui, selon lui, faisaient qu'il se sentait plus être un habitant à La Rochelle qu'à Marseille (cf. RES-7), tendent à montrer qu'il s'agit d'une logique sphérologique. Pour rappel, celle-ci postule que « l'espace permet aux êtres humains de coexister dans la société » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.952) par des mécanismes d'inclusion et d'exclusion. Ici, les deux enquêtés précédemment cités illustrent chacun à leur manière ces mécanismes où la relation "habitante" semble pour l'un être vécue mais subie, et pour l'autre variable selon la morphologie urbaine (les villes moyennes comme La Rochelle, contre les grandes villes comme Marseille). Dans les deux cas, on retrouve des relations d'inclusion ou d'exclusion, de désolidarisation ou

d'association (intégration). Ce que je souhaite montrer avec ces quelques éléments, c'est que chaque enquêté se formule sa manière d'*être-avec-par* l'espace à partir de la place qu'il occupe, en l'occurrence celle de militaire opérant dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle, mais aussi de ses modèles d'urbanités et de ses représentations de ce que signifie habiter.

Conclusion

Les sujets abordés avec les réservistes ont montré qu'il existe un écart, par les désignations et les auto-désignations, entre la place des citoyens et celle des militaires opérant dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle. En interaction, cet écart est d'abord vécu intérieurement par les militaires sur la conduite qu'ils doivent avoir envers les citoyens. Pour eux, il s'agit de trouver un équilibre entre les différents impératifs de la mission (devoir de réserve, lutte contre le renseignement, et obtenir l'adhésion de la population). Équilibre qui a des implications spatiales dans les relations que les militaires entretiennent avec les citoyens. On a également pu constater que les interactions indirectes ont une charge symbolique particulièrement puissante de désignation et/ou d'assignation. Cependant, si elles sont perçues comme telles par les réservistes, elles n'occasionnent pas nécessairement de déplacements de leur part. En effet, ce qui ressort c'est que les militaires considèrent ne pas avoir à justifier de leur place auprès des citoyens. C'est pourquoi j'ai avancé que le dispositif Vigipirate/Sentinelle pouvait être considéré comme "hors-sol" car les relations entre citoyens et militaires n'ont pas de conséquences sur la place de ces derniers. En tout cas, c'est ainsi qu'une partie des enquêtés le perçoit et le *dit-mentionne* en entretien.

En les questionnant sur les interprétations qu'ils (se) faisaient à propos de ces interactions, la première réponse que presque tous les enquêtés donnent est relative à l'habitude ou l'inhabitude des citoyens à leur présence. Lorsque l'on s'attarde un peu sur ces réponses, on constate que les explicitations qu'ils donnent sont plus hétérogènes qu'il n'y paraît. En effet, bien qu'ils partent tous d'une structure explicative similaire (l'habitude), des explicitations plus hétérogènes apparaissent entre les lignes, ce qui laisse penser qu'à la source de ces explicitations, il y a surtout des singularités expérientielles de mise en sens. Singularités à peine perceptible et dont on n'aperçoit que les traces. Malgré tout, ces traces donnent à voir *in fine* que les militaires en opération restent des éléments exogènes à l'environnement socio-spatial dans lequel ils interviennent, et qu'ils ne sauraient (se) donner unanimement les mêmes explications quant à ces mises à proximité/distance vécues. Placés par le dispositif militaire global des

opérations Vigipirate/Sentinelle, ils n'entretiennent avec les citoyens que des relations détachées mais par lesquelles peuvent s'exprimer leurs propres manières d'*être-avec-par* l'espace.

Ainsi les résultats obtenus à la question de savoir si les militaires se sentaient être considérés par les citoyens comme des habitants permet de confirmer cette distanciation symbolique dans cette proximité physique. Certaines réponses laissent même entrevoir des conceptions singulières de ce que signifie habiter. Ces conceptions tendent à montrer qu'habiter ne repose pas exclusivement sur l'incorporation de codes normatifs socio-spatiaux particuliers, qui seraient propres aux différentes morphologies urbaines (La Rochelle, Marseille, Nice, etc.), mais aussi aux types de relations sociales de la co-habitation. Les anticipations, que les citoyens et les militaires se formulent de ce que doivent être ces relations habitantes, et les écarts qu'il y a entre ces anticipations, révèlent ainsi de rapports de place. On a par exemple vu qu'une enquêtée qui se sentait considérée comme une habitante, n'aurait selon elle pas dû être considérée comme tel par les citoyens.

Pour résumer, si les enquêtés affirment effectivement entretenir des relations particulières avec les citoyens, ils les typifient toujours selon des degrés (souvent binaires) d'acceptation de leur présence. En revanche, s'ils entendent les impressions citoyennes à leur encontre, ils n'en tiennent généralement pas compte. Elles ne les déplacent pas autant que j'avais pu l'anticiper lors de la construction de mon questionnaire. Les enquêtés se considèrent généralement comme des éléments exogènes, placés ici puis là en mission. A ces places, ils (se) doivent (de) se conformer à leur position sociale et aux normes d'usages qui ne sont pas nécessairement celles de l'espace dans lequel ils sont placés. Ce n'est pas pour autant qu'ils s'enferment dans une conduite stérile commandée par l'institution militaire, car ils savent aussi jouer avec les conduites qui leurs sont demandées et profiter de ces marges de manœuvres pour *être-avec* les citoyens *par* l'espace comme ils l'entendent.

L'ENTOURAGE DES RESERVISTES

Questionner les enquêtés sur les personnes qui les entourent au quotidien (famille, amis, etc.) avait pour objectif d'évaluer l'empreinte des opérations Vigipirate/Sentinelle en dehors de l'espace-temps de la mission. Dans un premier temps, il s'agissait de savoir comment l'entourage de l'enquêté percevait sa propre place au sein de l'Armée, de la Réserve et du dispositif Vigipirate/Sentinelle, de savoir si les enquêtés eux-mêmes constataient des évolutions dans la manière dont leur entourage les percevait. Dans un second temps, je cherchais à savoir si les enquêtés parlaient de la mission à leur entourage, de déterminer ce qu'ils en disaient, voire la façon dont ils en parlaient. En somme, je cherchais à évaluer les imbrications de l'univers militaire de l'enquêté (et particulièrement des missions auxquelles il participait) avec son cercle familial et/ou amical.

A. Rapprochements et implications

J'introduis cette thématique en leur demandant d'abord s'ils ont des retours de leur entourage concernant leur participation aux missions Vigipirate/Sentinelle. Il ressort deux idées principales des échanges avec les réservistes : un rapprochement sur les enjeux de la mission, et de l'inquiétude.

Faire l'intermédiaire

La première concerne le rapprochement de l'entourage de l'enquêté sur la question des motifs de leur présence en ville :

« .. heu: .. mes grands-parents qui . bon . comprennent pas forcément (**hum**) . 'fin ils l'voient à la télé (**ouais**) . c'est vrai qu'en leur parlant . p't'être ça les rapproche un p'tit peu plus de c'qu'ils voient (**ouais**) . »
(RES-2).

Ici, l'enquêté est un intermédiaire qui vient éclairer davantage ce en quoi consiste les missions Vigipirate/Sentinelle pour ses grands-parents. Parce

qu'il clarifie certains aspects de la mission, cela « les rapproche un p'tit peu plus de c'qu'ils voient » à la télévision. En un sens, il réduit ainsi la distance symbolique que les médias véhiculent auprès de la plupart de la population. Il les rapproche en quelque sorte de la réalité du terrain. Les conséquences sur les autres cercles relationnels sont particulièrement visibles dans l'extrait suivant, lorsqu'il m'explique que d'avoir participé aux missions Sentinelle et d'en parler avec son entourage, a particulièrement fait changer leur manière de voir les choses :

« . bah même y'a un regard qui change . 'fin moi je sais qu'ma mère elle m'a dit . "bah tiens j'ai croisé des militaires quand j'suis partie faire mes courses . j'leur ai souhaité bon courage et tout . j'leur ai demandé d'où ils étaient: machin" (**ouais**) . heu: . d- au sein d'la famille y'a y'a . y'a y'a une mentalité . un regard qui change . bah . ils se sentent plus impliqués . (**y'a une évolution d'accord**) oui . ils sent- . dit plus concernés . par rapport au fait de: . de de voir des militaires dans la rue . et puis même de: . de s'intéresser aussi à leurs conditions (**ouais**) . heu: bah ça c'est plus les femmes qu'ça: . plus: heu: (**ouais**) . que ça va concerner directement: heu:: . . c- . c'est . c'est c'est: . par rapport à la difficulté de la mission: heu: . p't'être une compréhension aussi: . de s'dire "bon bah c'est pas forcément évident d'patrouiller . dans l'froid: (**ouais**) . avec un équipement qui est lourd heu:" .. et donc vis-à-vis .. de ça . y'a . oui y'a changement de mentalité . (**d'accord**) une évolution oui (**ça vous l'avez senti ?**) oui (**et heu: . est-ce que vous avez d'jà échangé sur le conten- . pas forcément sur le contenu mais sur le vécu d'la mission avec eux . enfin avec votre entour- . j'parle entourage . j'dis amis . famille hein . c'est pas qu'famille**) sur l'entourage direct oui . ça leur permet de comprendre davantage (**en fait dans l'sens . sensibilisation ?**) dans le sens de sensibilisation (**ouais**) .. heu:: . s:ur les amis . certains sont sensibilisés (**ouais**) . parce que j'ai pas mal d'amis réservistes (**d'accord OK**) . donc ça permet d'échanger un p'tit peu aussi de: . des (**ouais**) . des expériences (**et ceux qui le sont pas ?**) et ceux qui le sont pas . ça leur permet de connaître (**d'accord**) . parce qu'en fait heu: . bah justement en fait . de part leur: . le le discours que moi: j: j'en ai . vis-à-vis . par rapport à eux (**ouais**) . de c'que j'leur dit . le

ressenti que: que j'en ai . heu: bah j'ai l'impression qui s:- vont se sentir plus concernés (**ouais**) . qui vont s'intéresser . qui vont comprendre aussi le truc (**ouais**) . heu: peut-être . et j'crois c'était le cas pour un ou deux . de vouloir aussi heu: . rentrer heu: dans la réserve (**ouais**) . de de vouloir . participer heu: . aux missions: de défense opération du territoire . Sentinelle ou autre hein » (RES-2).

L'enquêté se place à la charnière (*à cheval*) des mondes militaires et civils, en partageant son expérience. Même plus, il se place presque en porte-parole de l'action militaire dans l'espace public. Selon lui, son expérience permet de sensibiliser son entourage, de les impliquer dans cette question de société, de leur faire comprendre le quotidien des militaires en patrouille, et donc que « ça leur permet de connaître » davantage les ce qu'il fait et pourquoi il le fait. D'après lui, ses retours ont même eu pour conséquence de susciter chez certains de ses amis une envie de s'engager dans la réserve pour « participer heu: . aux missions: de défense opération du territoire ».

Cette proximité ne s'exprime pas seulement avec le contenu de la mission, mais également entre l'enquêté et son entourage. Par exemple :

« l'entourage . les amis heu: . i- ils voient ça à la rigolade heu:: . parce qu'on est: . xxx j'trouve qu'on est sur-payé heu:: . concernant les missions (**vos amis ?**) . moi- moi- . moi-même je trouve ça et: heu:: . p't-être qu'eux aussi [...] dans mon entourage . je rigole toujours là'd'ssus . j'dis heu:: . quand j'reçois ma paye j'dis heu: . une connerie du genre "j'ai reçu tes impôts" ((rire)) (**ouais . d'accord**) . y'a des amis que j'fais toujours rigoler avec ça . mais gentiment . mais heu: . sinon non . ils voient pas ça mal » (RES-6).

Ici, le salaire des réservistes en opération est un sujet tourné en dérision auprès de ces amis, et qui a donc des implications dans la relation qu'il entretient avec eux. On peut également aussi affirmer que ce sont l'intégralité de ces activités de réservistes qui imprègnent ses relations sociales familiales et amicales :

« ils ont plus l'ha- l'habitude qu'au début . forcément (**hum**) (4s) là par exemple heu: . . un camarade de classe . 'fin j'me suis acheté une carte graphique récemment: . un truc à cinq cents euros . il m'a dit "ouais . t'as passé une CAME ou quoi ?" ((rire)) (**ouais d'accord** .

ouais maintenant ils sont habitué au fait que vous soyez réserviste) . voilà » (RES-6).

Cependant, s'il évoque des aspects de la mission avec ces amis, c'est encore autre chose avec ses parents :

« ma mère heu:: . fière et stressée . . (**fière et stressée ?**) . 'fin . fière de c'que j'fais mais quand même stressée quand je pars . par rapport à c'qui pourrait arriver (**hum hum**) heu: (5s) (**stressée . genre normale ou . vous diriez presque dans l'excès**) non . non je dirais normal [...] elle est pas non plus en train s'accrochée à moi . "ne pars pas ne pars pas" . elle en est pas encore là . [sourire] . [...] concernant mon père . bon j'pourrais pas trop vous répondre . parc'que: . 'fin personnellement . j'sais jamais ce qu'il pense de moi donc heu: ((rire jaune)) » (RES-6).

Si sa mère est fière et inquiète qu'il parte en mission, en revanche, la relation qu'il a avec son père semble rester tout aussi distante avec lui. Pour ainsi dire, le sujet de sa participation aux missions Vigipirate/Sentinelle est différent selon ses interlocuteurs.

C'est donc en cela que, au-delà de notre singulière pluralité actorielle (due à l'occupation de multiples places), les autres nous renvoient à une variété d'appréciation de nous-mêmes. C'est pourquoi, si l'équilibre composé (comme manière d'*être-avec-par* l'espace) que vous évoquions auparavant, à propos des relations qu'ils entretiennent avec les citoyens, est déjà une difficulté en situation de patrouille, elle l'est d'autant plus dans la diversité des autres situations possibles. Pour une même place que vous pensez vous donner (par des auto-désignations et auto-assignations), les autres n'arrêtent pas de brouiller les attendus et justifications de ce que vous pensiez pouvoir légitimer de cette place (par différentes désignations et assignations)

S'inquiéter de

La seconde idée principale concerne l'inquiétude, comme l'enquêté précédent avec sa mère, qui est une thématique particulièrement récurrente dans le discours des enquêtés. L'inquiétude est un :

« état pénible, trouble déterminé par l'attente d'un évènement, d'une souffrance que l'on appréhende, par l'incertitude, l'irrésolution où l'on est » (Dictionnaire Le Robert, 2017).

Parce que certaines personnes de l'entourage des enquêtés sont inquiètes dans leurs départs en mission, on dira qu'elles sont impliquées. L'inquiétude me semble intéressante parce qu'elle implique l'entourage de l'enquêté, et surtout parce que cette implication renvoie, encore une fois, au "souci-mutuel" de Heidegger (1986), et en particulier celui qui s'effectue dans une visée anticipative (du type "fais attention"). Mais plus encore, c'est l'écart de métrologique entre les réservistes et son entourage qui est particulièrement intéressant de soulever. En effet, dans les extraits suivants on retrouve successivement de tels écarts dans les représentations du danger (RES-3), la gestion de la distance (RES-4), les représentations sur les villes (RES-2) et les interrogations sur l'influence de la participation à ces opérations sur la vie de famille (RES-7). En effet, l'inquiétude des parents des enquêtés sont parfois surévalués :

« la plupart sont . sont hyper contents que je sois dans l'Armée: . et ils s'intéressent et: . ils sont inquiets com- quand je pars . alors que: . parfois y'a pas de quoi » (RES-3).

Ce qui me semble intéressant ici c'est la précision de l'enquêtée : « alors que: . parfois y'a pas de quoi mais: ». Selon moi, cela montre justement qu'il existe un décalage entre les anticipations de l'entourage de l'enquêtée et ses propres expériences opérationnelles. En effet alors que l'enquêtée se montre moins inquiète que son entourage, on comprend que cela est dû à des différences dans la connaissance de la mission : son entourage semble finalement méconnaître les risques de la mission, ou les surévaluer. Son inquiétude, comprise comme une implication de l'entourage à *la place* du réserviste, suggère qu'il s'agit d'une volonté "d'en connaître" afin de sécuriser le monde ; monde dans lequel se trouve le ou la réserviste en question.

En anticipation de ce que nous dirons par la suite, on propose de se risquer à deux interprétations possibles d'un tel décalage, notamment à partir de : « alors que: . parfois y'a pas de quoi », dans la mesure où c'est l'usage du "parfois" qui sous-entend que dans "certains cas" il y a "de quoi s'inquiéter". La première consiste à supposer que l'enquêtée à intentionnellement passé sous silence son expérience des missions et donc que son entourage continue de s'inquiéter excessivement selon elle : "il n'y a pas lieu de s'inquiéter même si parfois c'est un peu inquiétant". La seconde suppose que l'enquêtée a raconté son expérience opérationnelle à son entourage, mais qu'il "n'écoute pas vraiment" ce récit, dans le sens où il le sous- ou sur-interprète, pensant à juste titre (ou pas) qu'elle minore le danger pour ne pas l'inquiéter, car "parfois" il y a aussi "de quoi s'inquiéter". Dans les deux cas, ces interprétations montrent que l'entourage discute la justesse du *dit-mentionnement* qu'elle réalise de son expérience opérationnelle à leur encontre. Si la justesse, comprise comme la véracité implicite et normalement incontestée d'un propos, est mise en doute, alors elle devient justiciable et peut être alors être l'objet de justifications (Boltanski L., Thévenot L., 1991). Quelques puissent être ces dernières, cela suggère que tout *dit-mentionnement*, en tant que construction dimensionnée et personnalisée de la réalité, est un placement de soi et d'autrui.

La gestion de la distance transparait également dans l'implication de l'entourage des enquêtés lorsqu'il s'agit de l'inquiétude :

« le fait que je participe heu: . (**quand vous partez . comment ils réagissent**) . ça les dérange pas . parce que . vu qu'c'est mon choix et qu'ça m'plait: . ils font avec (**hum**) . . ils trouvent ça bien: . que je m'investisse comme ça . et heu: . sinon après: heu: . pour ma copine quand je suis parti un mois . bon c'tait long . (**ouais**) . c'est sur c'est long (**ouais**) . . un peu d'inquiétude . mais bon après tous les soirs on peut donner des nouvelles (**d'accord**) . on a l'téléphone: . (**et heu: . . s'il y avait pas le téléphone . c'est con . mais si y'avait pas téléphone ?**) . . j'pense y'aurait plus de stresse . heu: (**pour elle ou pour vous ?**) pour . pour elle . 'fin pour la famille en général (**ouais**) . il y aurait plus de stresse . . après bon: pff . si . au bout d'un moment peut être oui . p- pour dire "bah j'ai pas donné de nouvelles: elle va

s'inquiéter: . heu: . . j'l'ai pas rassuré la famille:" . (**hum hum**) ça peut . ça peut sur: . de longues durées ouais . être . être un facteur aggravant » (RES-4).

Son entourage approuve globalement son engagement dans l'Armée, et dans les missions Vigipirate/Sentinelle lorsqu'il souligne que « ils trouvent ça bien: . que je m'investisse comme ça ». A ce sujet, son "investissement" dans le sens où il s'engage dans ce type d'activités, semble être valorisé socialement par son entourage. Mais je parle de gestion de la distance, parce que l'enquêté introduit aussi l'inquiétude de sa copine lorsqu'il part en mission, en plus de celle de sa famille. La longueur de son absence et le risque de ce qu'il pourrait arriver sont des éléments qu'il peut encore maîtriser en mission grâce au téléphone. Il souligne que s'il n'y avait pas de téléphone pour entretenir une proximité entre lui et sa copine ou sa famille, alors ceux-ci seraient selon lui encore plus préoccupés et soucieux (il parle de stress). A mon sens, les communications téléphoniques sont ici un moyen de contrôler ce différentiel d'implication de son entourage, car il sous-entend que s'il n'y avait pas cette proximité permise par le téléphone, alors leur implication serait amplifiée. Tout du moins, s'il n'y avait plus cette proximité téléphonique alors il y aurait une plus forte préoccupation de son entourage. Dans ce sens, c'est pour cela qu'il explique que c'est surtout pour les rassurer qu'il les appelle, afin d'atténuer leurs préoccupations.

Un autre enquêté explique que l'inquiétude de son entourage survient lorsqu'il leur annonce l'endroit où il part en patrouille, alors qu'il semble connaître les missions Vigipirate/Sentinelle :

« mes parents qui voient très bien à quoi ça . à quoi ça ressemble et: (**d'accord . c'est-à-dire qu'y'a pas d'inquiétude . pas de:**) non pas tant que ça (**d'accord**) . si ils ont p't'être un a priori quand j'leur ai annoncé qu'j'partais à Marseille (**ouais . < ((en riant)) ah d'accord >**) mais après . à part ça . en leur expliquant bien les choses (**ouais**) . » (RES-2).

Les parents de l'enquêté sont inquiets et impliqués dans la mission de leur fils selon les préjugés qu'ils ont de la ville où il part en mission. Cela inquiète donc davantage l'entourage de l'enquêté, parce que les représentations spatiales des parents à l'égard de Marseille supposent que les risques y seraient prétendument plus importants. Il est aussi intéressant de souligner

que l'enquêté précise qu'il leur explique « bien les choses », et donc que, comme précédemment, il existe un décalage entre les anticipations de l'enquêté et celles de son entourage. Un autre enquêté explique cela, lorsque je lui demande si ses parents sont habitués lorsqu'il part en mission :

« habitué oui . après heu: ça . ça va changer suivant les villes dans lesquelles . dans lesquelles j'leur dis qu'je pars (**d'accord OK**) . si j'leur dis beh: par exemple Paris . ou Marseille . c'est des villes où il s'est passé des trucs: heu (**ouais**) . donc ouais . ils seront plus inquiet que: si je repars à La Rochelle . ou si je: . je sais pas . je vais pas: (à **Nantes**) par exemple . (**oui d'accord . vous pensez qu'l'image de la ville . elle a un impact sur la façon dont vos parents vont avoir: . appréhender le truc**) oui oui . ah ça oui » (RES-7).

On retrouve les mêmes représentations spatiales à propos de Marseille mais aussi à propos de Paris, car ces villes semblent particulièrement ciblées par la menace terroriste. Le même enquêté soulève un autre type d'inquiétude lorsqu'il évoque un possible départ prochain en mission. En effet, les personnes de son entourage "s'inquiètent" que ses activités militaires empiètent sur les relations qu'il peut entretenir avec eux :

« quand j'leur ai dit que j'me portais volontaire aussi pour le Sentinelle de Paris là: . en décembre (**oui**) ouais là pour le coup . heu: ma mère elle m'a dit que bon (**ça fait beaucoup**) . "ça commence à faire un peu beaucoup" qu'elle aimerait aussi me voir pour Noël et nouvel an (**ouais**) . et: heu . bon il s'avère que du coup j'pars pas à Paris mais: (**oui**) . 'fin elle a dit "bon . Paris . pour Noël et le nouvel an . t'aurais p't'être pu faire autre chose" ((rire)) (**d'accord . OK**) . mais sinon non . en général j'accepte quand même vachement parc'que: bah je viens d'une famille où il y avait pas mal de militaires donc heu: (**ouais**) . . ils sont quand même: . ils sont contents que je par- . non pas content que je parte mais . peut être de la fierté . peut être (**ouais y'a un peu d'fierté . et vos amis . ouais j'sais pas . vos amis plutôt**) alors eux: . ils me disent que j'les fais chier parce que du coup j'suis pas là pour fêter le nouvel an (**d'accord . . OK . ouais il manque quelqu'un quoi**) ouais voilà . mais: heu: . non . non après si: . ils sont tous au courant donc heu: . ils sont: . quand ils voient que je suis content de partir en mission . ils sont content avec moi (**ouais**) .

même quand j'ai appris que je partais à Marseille . on a fêté ça tous ensemble » (RES-7).

C'est surtout l'inquiétude de la mère de l'enquêté à propos du fait qu'il soit absent lors des rendez-vous familiaux importants (fête de Noël) qui est intéressant. S'ils sont fiers qu'il parte en mission, ses parents souhaitent néanmoins que ses activités de réserve n'empiètent pas trop sur la vie familiale. On peut également poser le même constat lorsqu'il dit à propos de ses amis : « alors eux: . ils me disent que j'les fais chier parce que du coup j'suis pas là pour fêter le nouvel an ». Pour ainsi dire, les parents et les amis de l'enquêté sont indirectement impliqués dans ses activités militaires en cela qu'elles peuvent avoir des conséquences sur les autres cercles relationnels auxquels il appartient.

Les implications de l'entourage des enquêtés (écarts sur la perception du danger, gestion de la distance, représentations spatiales négatives ou l'empiètement des activités militaires sur les autres cercles relationnels) qui relèvent de l'inquiétude, illustrent le "souci mutuel" de Heidegger. En l'occurrence, il s'agit du deuxième souci mutuel qu'évoque Heidegger, à savoir un souci qui s'accomplit dans une visée anticipative ou préventive. L'entourage des réservistes *est-avec* eux dans la projection qu'ils se font des missions dans lesquels sont engagés les enquêtés. Par projection, les personnes qui composent cet entourage pensent intégrer le cercle herméneutique des enquêtés, ils sont impliqués *avec* eux *par* l'espace vers lequel ils se projettent.

B. Rassurer

Les retours de l'entourage sont une première approche pour demander ensuite aux enquêtés quels sont les contenus de leurs discussions. Dans la continuité logique de ce que j'ai présenté auparavant, certains d'entre eux essayent de rassurer leur entourage. Nous évoquions précédemment le décalage entre l'inquiétude de l'entourage des réservistes avec leurs propres expérience opérationnelle, et nous suggérons deux interprétations, dont celle qui suppose que les réservistes passent intentionnellement sous silence leur expérience opérationnelle afin de ne pas inquiéter leur entourage. C'est sur ce cet aspect sur lequel je vais m'arrêter plus spécifiquement ici.

Par omission

En effet, ce qu'il y a d'intéressant dans le fait de rassurer quelqu'un, c'est l'idée à la fois de *cure* ou de *care* (Lussault M., 2016, 2018) donc de "souci mutuel", et du postulat d'un mensonge par omission qu'il suggère. Volontairement, et cela afin de favoriser la tranquillité d'esprit de son interlocuteur, le locuteur peut survaloriser certains aspects de son discours, et en occulter d'autres qui pourraient porter préjudice à son intention de rassurer :

« oui . j'leur ai: . bah j'leur ai racont- . 'fin surtout pour les rassurer j'leur disais que les "merci" les: (**ouais ouais . d'accord**) bah déjà parc'que c'est l'seul truc auquel j'ai eu affaire . (**les retours de la population en fait ?**) oui . surtout les retours de la population ouais . j'leur disait "ouais ils étaient content de nous voir . ils nous disaient merci" . (**d'accord . donc vous en parlez un peu**) oui oui . c'est surtout dans l'but de rassurer mes parents aussi (**d'accord . et avec vos amis vous en parlez un peu**) ouais ca m'arrive oui . j- j'en parle un peu . ils demandent comment ça s'est passé . donc heu: (**ouais**) . à chaque fois ça s'est bien passé » (RES-7).

L'enquêté le dit lui-même « c'est surtout dans l'but de rassurer mes parents », qu'il *dit-mentionne* son discours en ne présentant « que les "merci" ». Même là l'enquêté cherche à maintenir sa place, à gérer une distance *par* laquelle il

rassure ses parents : ne pas trop en dire, mais en dire suffisamment pour garder un lien.

Mais ce qui est particulièrement flagrant dans les réponses données par la moitié des enquêtés, c'est qu'ils présentent une forme de retenue sur ce qu'ils racontent à leur entourage. Retenue qui ne signifie cependant pas que le réserviste ne sous- ou sur-dimensionne par déjà ses propres expériences, en n'évoquant pas ce qu'il croit être du danger alors que cela n'en est "objectivement" pas. Il n'en reste pas moins que le fait de rassurer, en n'évoquant que le strict nécessaire est aussi une forme de *dit-mentionnement* que chaque enquêté justifie cependant différemment :

« heu:: . . famille amis heu: . oui ca m'arrive (**et de quoi ça parle en général . 'fin "de quoi ça parle" . de quoi est c'que vous vous parlez**) bah: . d'un peut t- d'un peut tout c'que je vous ai dit: heu:: tout c'que je vous ai dit ce soir . (**d'accord . les relations avec les autres d'active . avec les citadins: . on va dire c'est quoi le truc qui ressort le plus . le plus récurrent**) . heu:: . . qu'est-ce qu- qu'est-ce qu'on a fait: . au niveau des horaires . si c'tait tranquille: . c'est plutôt ca . où c'est qu'on est allé: . (**ouais . en général la mission**) . . ça: . plus le côté exté- 'fin . . le côté global que les détails internes . (**d'accord**) 'fin on va dire au niveau des relations avec les autres par exemple: . ça c'est un sujet qu'est moins abordé » (RES-6) ;

ou :

« heu:: . hormis heu . le: . l'ambiance . non . j'dis pas vraiment s'qu'on y fait . ou s'qu'on y fait pas (**ouais d'accord**) . j'dis juste comment je le ressente et voilà . (**d'accord OK . vous parlez vraiment d'votre ressenti ?**) oui . ou alors je parle des activités qu'on fait en dehors: heu . des choses comme ça qu'y'a à raconter . mais après: . parler heu de choses un peu techniques et: . a des gens qui sont dans le civil et qui connaissent rien . ca sert à rien (**ouais ouais . non non . mais je:**) . 'fin . pour moi . j'trouve que ça sert à rien » (RES-3) ;

ou :

« oui on en parle toujours un peu: . sans rentrer dans l'détail parc'que voilà . (**hum hum**) 'fin . moi je suis pas quelqu'un qui parle pas beaucoup en général [...] sinon heu: . ouais on . en parler un peu .

(hum . et vous parlez de quoi en général . c'est quoi . comment ça s'est passé) ouais . l'ambiance . l'ambiance au sein du groupe: . l'ambiance des gens . heu: de tout ce qu'on a parlé avant des gens qui disent "merci" . qui nous remercient . les sourires » (RES-4) ;

et :

« mon entourage: famille du coup (**ton entourage**) famille amis (**en général**) . [inspire] . de retour: heu: non . à part des questions: où . 'fin les gens y: ils s'demandent s'qu'on fait: . vraiment et cetera pendant la mission . . mais sinon non . pas spécialement de: . pas spécialement d'retour par rapport au Sentinelle (**et toi tu réponds quoi ?**) . bah j'explique heu . simplement heu: pourquoi on est là . [inspire] et: qu'est-ce qu'on fait comme travail . à quoi elles correspondent nos journées: heu . de manière macro (**d'accord . tu rentres pas dans les détails ?**) . bah non: pas trop . . en même temps y'a pas beaucoup: . 'fin j'ai jamais vraiment eu de détails à expliquer . donc heu: . (**OK**) . ça facilite les choses » (RES-8).

Dans tous ces extraits, on retrouve des bribes de phrases qui laissent entendre que les réservistes ne donnent à voir qu'une partie des missions auxquelles ils ont participé : « plus le côté exté- 'fin . . le côté global que les détails internes . (**d'accord**) 'fin on va dire au niveau des relations avec les autres par exemple: . ça c'est un sujet qu'est moins abordé » (RES-6), « j'dis pas vraiment s'qu'on y fait . ou s'qu'on y fait pas (**ouais d'accord**) . j'dis juste comment je le ressens et voilà » (RES-3), « on en parle toujours un peu: . sans rentrer dans l'détail » (RES-4) ou encore, « j'explique heu . simplement heu: pourquoi on est là . [inspire] et: qu'est-ce qu'on fait comme travail . à quoi elles correspondent nos journées: heu . de manière macro » (RES-8). Tous ces enquêtés ne donnent à voir qu'un aspect de la mission.

Pour le premier extrait (RES-6), le réserviste enquêté n'évoque pas trop les relations qu'il entretient avec les autres militaires. C'est celui-là même qui, lors des entretiens, m'expliquait avoir beaucoup de difficultés à s'intégrer aux unités d'active. Dans l'extrait suivant (RES-3), l'enquêtée explique qu'elle ne rentre pas dans le détail avec son entourage parce que « parler heu de choses un peu techniques et: . a des gens qui sont dans le civil et qui connaissent rien . ça sert à rien » (RES-3). Elle considère que d'aborder certains sujets avec des personnes profanes n'apporte rien, c'est pourquoi

elle s'en tient à son ressenti. L'enquêtée sélectionne donc les éléments qui lui semblent pertinents de partager avec son entourage, elle dimensionne (met en mesure) son discours selon son interlocuteur. Dans le troisième extrait (RES-4), l'enquêté explique qu'il ne donne pas de détails sur la mission parce qu'il se définit comme « quelqu'un qui parle pas beaucoup en général » (RES-4). En ce sens, il justifie qu'il n'échange pas beaucoup sur ses missions parce que sa propre condition est celle d'une personne « qui ne parle pas beaucoup », et s'auto-désigne donc à partir d'une espèce de déterminisme naturel. Enfin, le dernier enquêté (RES-8) explique que si effectivement son entourage se montre curieux sur ses activités militaires : « à part des questions: où . 'fin les gens y: ils s'demandent s'qu'on fait: . vraiment et cetera pendant la mission » (RES-8), il s'en tient cependant à des explications succinctes et simples. Mais surtout, il explique que son expérience militaire en opération ne présente pas de situations qui méritent d'être racontées : « en même temps y'a pas beaucoup: . 'fin j'ai jamais vraiment eu de détails à expliquer . donc heu: . (OK) . ça facilite les choses » (RES-8). L'expression qu'il utilise à la fin « ça facilite les choses » me laisse entendre que le récit de son expérience est un exercice sinon complexe, ou au moins auquel il ne se prête pas habituellement.

Tous ces extraits tendent ainsi à confirmer ce que nous affirmions auparavant à savoir que, quelques puissent être les justifications qu'ils donnent (parce qu'elles sont justiciables), ces *dit-mentionnements* sont des constructions dimensionnées et personnalisées de la réalité, en vue de esse placé soi-même et de placer autrui par rapport à soi.

Le cas d'un doute existentiel

Une enquêtée présente une situation particulièrement intéressante dans le rapport qu'elle entretient avec son entourage pendant une mission. Alors qu'elle doit faire face à des propos qu'elle juge dérangeant, autant de la part de militaires que de civils, elle éprouve le besoin de l'extérioriser auprès de ces parents, pour pouvoir continuer sa mission :

« **(est-ce que vous faites une différence entre les villes ou les lieux heu: où vous étiez déployé ?)** oui **(et quel- heu je sais pas . quel type de différences on va dire)** . hum: . . par exemple: . dans le Sud Est: . heu c'était . j'l'ai pas du tout bien vécu par la mentalité des gens . c'était: heu: **(Saint-Tropez c'est ça ?)** ouais . . c'était: heu: **(et Lyon aussi ?)** non Lyon non . ca va . vraiment Lyon ça a été . mais Saint-Tropez c'était c'était terrible . les gens étaient=**(=comment ça la mentalité . qu'est c'que vous voulez dire ?)** par exemple: . le maire: de Saint-Tropez . ou le maire de de . du village où on: logeait . ils venaient souvent s'inviter à manger avec nos chefs . et tout ça . et heu: . ils essayaient de nous convaincre que le: parti: heu . que le FN c'était quelque chose de bien . et donc ils avaient des discours heu: . 'fin . qui . pour moi sont inconcevables et puis dans l'Armée on se doit d'avoir heu: . une réserve sur ça aussi . et mes chefs l'ont pas toujours respecté . et donc des fois il y avait des discours heu: . on se baladait dans: . enfin . on se baladait . . on . était en faction: . on était en train de se déployer vers un endroit . on croisait des gens de toutes nationalités . en vacances ou pas . ou qui habitaient . et y'avait des mots: . ou des expressions qui qui . dépassaient largement: . le vocabulaire qu'on était censé avoir quoi . et=**(=vous aviez l'impression d'être instrumentalisé un peu là)** oh ouais non mais là . j'ai: . j'avais l'impression que: . je me suis dit à ce moment-là . "qui me dit que si je m'engage pas . à force d'être confronté à des choses: heu: . ou d'être fatigué . ou d'avoir un rythme . qui me dit qu'j'aurai pas un jour ce discours-là ?" . et là ça m'a vraiment fait peur parce que je me suis dit . "mais: j'ai toujours envie d'être ouverte aux gens . j'ai j'ai . pas envie de juger qui que ce soit" . et là d'entendre mes supérieurs . juger des gens par leurs couleurs ou par l- . ou par des

choses comme ça . ça m'a vraiment blessé . j'étais . hyper mal . vraiment . **(et ça . vous avez rendu compte . pendant la mission . vous en avez parlé ou pas ?)** . alors je: . d'abord je l'ai dit: à mes parents . et tout ça . parce que: y'a un moment où: vraiment j'en pouvais plus . c'était . c'était trop . . et donc ça: . j- j'les avais appelé en leur disant . . et après heu: . y'a des fois où je l'avais dit à: . à un de mes chefs . mais il m'a dit "faut pas que tu fasses attention heu: . 'fin voilà" . m'a dit: . "y'a à prendre et à laisser . c'est comme ça" . il m'a dit . com- . "si un jour tu t'engages . et que tu pars en Afrique et tout ça . toi aussi tu pourras plus les sentir" . . < ((rire gêné)) . j'étais là: mais > **(d'accord)** . "c'est pas le but" 'fin **(d'accord . donc vous aviez . l'impression que lui il était blasé et qu'en fait ça avait tordu son discours)** oui . vraiment . **(mais que c'était du à son travail ?)** . oui . **(xxx . entre guillemets . ca condition de militaires ?)** ouais . je pense . **(d'accord)** parce que: . même mon meilleur amis . il s'est engagé il y a pas longtemps . **(ouais)** il a . il est parti en mission au Gabon . il est rentré: heu: . . parfois il avait des blagues un peu limites ou alors heu: . il disait . enfin . il m'a clairement dit . il m'a dit "mais: c'est terrible à dire . mais c'est des animaux" . et j'ai . ça m'a: **(d'accord)** < ((rire gêné)) . ça m'a vraiment choqué > 'fin . j'me suis dit "mais: j'ai pas du tout envie d'avoir un jour . ce discours la quoi" . et que: . pour moi l'Armée: . 'fin des personnels de l'Armée . puissent avoir ce: . ce discours ça m'a: **(ouais)** . vraiment choqué . j'étais déçu: et: . plutôt qu'autre chose en fait . **(alors justement la ((tousse)) . alors la c'est vraiment ma- . enfin c'est marrant . marrant c'est pas le mot mais . . y'a- . vous avez ressenti une sorte de tiraillement à ce moment-là)** oui . **(entre le fait de: . appartenir à l'Armée . et: le fait que les gens tienn- . 'fin que d'autres militaires tiennent ce discours)** oui oui . militaires et: et du coup civils . parce que: **(oui)** à Saint-Tropez . enfin . y'en a plein qui qui . se: gênaient pas . et qui qui . qui disaient les choses: 'fin: . des choses qui s'font pas . qui sont hyper mal polies: . des parents qui venaient devant leurs enfants . qui disaient "heureusement que vous êtes là: . ça empêchera ces enturbannés de nous attaquer" ou alors heu: . "regardez-moi là . c'ui-là . je suis sûr il s'appelle Mamadou" . 'fin

(ouais) . ça s'fait pas . (comment comment . vous vous positionni:ez vous . 'fin . j'allais dire avec vous-même ?) Bah: honnêtement c'était compliqué: de rien dire (ouais) . vraiment . parc'que . j'prenais sur moi . parce que je me suis dit . "si j' . si j'exteriorise ça va m'retomber dessus parce que . c'est mes supérieurs . parce que: . j'suis: . j'ai pas: . j'ai pas à: dire quoi que ce soit . . et même aux: civils qui: qui disaient des choses comme ça: . (non mais même vous . j'parle de vous-même . au fond de vous . 'fin comment vous avez réussi à: . 'fin pas réussi . mais disons . comment vous vous avez trouvé du sens entre guillemets . en: continuant la mission: . à écouter . à: finalement entendre ce que les gens disaient: . et puis à: . continuer de faire ce que vous considérez faire être bien&) au début . non (&machin et cetera) au début . j'avais du mal . c'est pour ça que j'ai appelé mes parents . q'j'en ai parlé avec eux . . parce que si je- j'en parlais à personne après j'allais être très très mal et: . j'allais . j'allais pas bien vivre heu: . fin . la mission entre guillemets . j'allais être frustrée . triste . 'fin ça allait se voir (ouais) et: voilà . . j'avais pas envie de laisser transparaitre quoi que ce soit . . et: j'me suis dit que: j'étais là que pour heu: un mois avec eux . que après voilà . c'était: . pff . ça passait que: (ouais) . j'allais passer à autre chose . (d'accord) et que . des discours comme ça t'façon on en entendra: . toujours partout: heu: . on peut pas empêcher les gens de penser ce qu'ils veulent (hum hum) . j'me suis dit que: . c'est pas ça non plus qui allait me faire changer d'avis . donc heu: » (RES-3).

Encore une fois, la situation présentée par l'enquêtée renvoie au "souci mutuel" de Heidegger, car elle exprime le *besoin* d'exterioriser son ressenti auprès de ses parents. Exterioriser, c'est littéralement « placer en dehors de soi la cause de (ce qu'on éprouve) » (Dictionnaires Le Robert, 2017). En effet, blessée par des discours qu'elle ne pouvait pas concevoir au sein de l'armée, l'enquêtée ressent le besoin de se rapprocher de ses parents afin de placer en dehors de soi cet écoëurement, de (se) mettre à distance (de) ce sentiment. Comme elle considérait ne pas pouvoir exterioriser cela auprès de ceux avec qui elle était en mission, elle décida de contacter ses parents, « parce que si je- j'en parlais à personne après j'allais être très très mal et: . j'allais . j'allais

pas bien vivre ». Cela semble particulièrement la déstabiliser parce qu'elle craint qu'en s'engageant qu'elle devienne plus tard comme ceux qui l'écœuraient : « qui me dit qu'j'aurai pas un jour ce discours la ? . et là ça m'a vraiment fait peur ». Parce que d'autres militaires, en missions ou dans ses amis proches tenaient des propos racistes, cela lui faisait craindre de changer profondément : « j'ai pas du tout envie d'avoir un jour . ce discours la ». Elle craignait de les *dit-mentionnements* des autres dimensionnent petit à petit son propre monde. Pour ainsi dire, à la place qu'elle occupait en mission, où elle devait garder le silence et continuer à faire son travail, cette enquêtée éprouvait un vrai doute existentiel. C'est en ce sens que le second "souci mutuel" heideggerien est particulièrement pertinent ici car l'extériorisation de ce doute auprès de ces parents, lui a permis de l'aider « à y voir clair *dans* son propre souci et à se *rendre libre* » (Heidegger M., 1986, p.164).

Conclusion

Ces exemples permettent d'insister sur les mécanismes de visibilité et d'invisibilisation de soi, et de sa propre place en opération, par le discours. Les enquêtés expliquent ne pas rentrer dans le détail de « manière macro » (RES-8). Alors que certains évitent d'évoquer leurs ressentis (cf. RES-6), d'autres au contraire insistent sur ce point, surtout lorsqu'ils vivent mal certaines situations (cf. RES-3). Pour ainsi dire, les enquêtés *dit-mentionnent* leur place de militaires opérant dans l'espace public urbain selon leurs interlocuteurs. Puisqu'ils choisissent de valoriser certains aspects et d'en dissimuler d'autres, ils présentent à chaque fois différentes images de leur place.

Se pencher sur l'entourage des enquêtés avait initialement pour objectif d'évaluer l'empreinte des opérations Vigipirate/Sentinelle sur leurs cercles familiaux et amicaux. Mais cela a permis de mettre le doigt sur des jeux de places à la jonction de ces sphères. En effet, les réservistes sont des fenêtres sur leurs activités militaires, et celles-ci ont également une influence sur leurs relations familiales et amicales. Cette série de questionnement m'a permis de montrer que certaines personnes qui composent l'entourage des enquêtés sont impliquées indirectement dans les activités militaires, notamment parce qu'elles sont inquiètes de ce qui pourrait se passer en opération. J'ai montré que l'on pouvait rapprocher cette inquiétude du souci mutuel heideggerien, et donc que l'implication de cet entourage pouvait être considéré comme une co-participation aux opérations des réservistes. Absents sur le terrain, elles (se) pré-occupent les spatialités des enquêtés, ces derniers devant rassurer leurs familles, s'absenter de rendez-vous familiaux importants, etc. De la même manière, en questionnant les enquêtés sur les sujets abordés avec leur entourage, on constate qu'ils cherchent à garder un certain contrôle sur l'image de leur place en mission. En mettant en visibilité certains aspects au détriment d'autres, davantage invisibilisés, les enquêtés (se) présentent ainsi d'une certaine manière auprès de leur entourage. Ce contrôle de l'information, leur permet d'asseoir une certaine image d'eux-mêmes et de la place qu'ils occupent dans le dispositif.

En opération ou après celle-ci, ils maintiennent une distance symbolique avec leur entourage afin de garantir une certaine image de leur place (leur trop grande ou trop faible implication). Parce qu'ils n'ont pas "besoin d'en connaître", quelque puissent être les justifications, les enquêtés maîtrisent ainsi leur place de réserviste à la fois pendant et en dehors de l'espace-temps des missions. A mon sens, cette maîtrise est aussi une "métrise" du capital spatial immatériel de sa place par le discours. *Dit-mentionner* pour chaque interlocuteur une image de sa place c'est réguler l'implication des autres dans les activités de cette place. C'est symboliquement "métriser" la distance qu'il y a entre une place occupée et les autres. Le *dit-mentionnement* est donc une gestion individualisée des distances symboliques entre sa propre place et celle des autres, à chaque fois une manière singulière (et symbolique) d'*être-avec* autrui *par* l'espace.

DE LA PLACE DES MILITAIRES EN VILLE

Pour conclure l'entretien avec les réservistes, j'ai choisi de leur demander si selon eux, les militaires du plan Vigipirate/Sentinelle sont à leur place en ville, dans l'espace public. L'objectif de cette dernière question était implicitement d'inviter les enquêtés à la fois à remobiliser l'ensemble des éléments abordés lors de l'entretien et à présenter une réponse qui soit structurée selon leur vision monde, à partir de leur expérience opérationnelle de réserviste en tant que militaire opérant dans l'espace public urbain. L'idée était *in fine* d'avoir leur positionnement vis-à-vis de cette question et de comprendre comment eux pouvaient, indirectement par rapport à ce qu'ils avaient dit auparavant, faire sens de leur propre place. Ce qu'il faut retenir en premier lieu des réponses apportées, c'est qu'une moitié des enquêtés considère que les militaires ne sont pas à leur place dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle, et que l'autre moitié estime qu'ils le sont tout en nuancant fortement leur réponse.

Les objecteurs de place

En effet, la moitié des réservistes enquêtés estime que les militaires de Vigipirate/Sentinelle ne sont pas à leur place en ville, dans l'espace public urbain, et cela principalement pour deux raisons. La première concerne le rôle des forces armées, et la seconde, les objectifs de la mission. En effet, certains enquêtés estiment qu'il s'agit davantage d'un rôle de police que d'un rôle de militaire, ou tout du moins le fait que ce soit des militaires, cela n'apporte rien :

« non . bah: 'fin pour moi heu: .. le job qu'on fait dans la majeure partie des cas . 'fin en tout cas on: . la . le présentiel en ville . pour moi on: aurait exactement le même effet si c'était heu: . les CRS . la police . et cetera [...] mais faire du présentiel en statique: . ou en véhicule je: . j'en vois pas l'intérêt . 'fin j'vois pas en quoi ça change d'avoir un uniforme kaki . versus un . un uniforme bleu » (RES-8).

Pour cet enquêté, la nature de la mission ne présente pas de qualités spécifiques que seulement les militaires seraient en mesure d'assurer. De

plus, la dimension symbolique n'est pas un élément suffisamment important pour que des militaires assurent ce travail, notamment lorsqu'il précise « j'vois pas en quoi ça change d'avoir un uniforme kaki . versus un . un uniforme bleu ». L'enquête reste très pragmatique. Il ajoute :

« j'vois pas l'intérêt d'avoir des militaires . si c'n'est: d'avoir des gens: . qu'on sait qu'ils n'feront pas grève: . qu'on sait que: si on leur d'mande . t'façon ils iront faire le taf (**hum**) . à part cet intérêt la heu: . pour moi j'en vois pas d'autres . parc'que: 'fin tenir une arme et rester devant une porte toute la journée: . heu: la Police . sait très bien le faire . et en plus ils ont des . c'est c'que j'disais l'autre fois . à mon sens ils ont des armes qui sont plus: compatibles . enfin qui sont: . mieux adaptées à ce genre de mission qu'les nôtres » (RES-8).

Pour lui, le seul intérêt pour les autorités publiques que présente l'emploi de militaire dans l'espace public relève de leur statut, parce « qu'ils ne feront pas grève ». Au-delà de cet aspect, il considère la Police mieux équipée, notamment l'armement qu'il juge plus adapté pour ce type de mission.

Autrement dit, pour l'enquêté les militaires des missions Vigipirate et Sentinelle ne sont pas à leur place parce qu'ils ne sont pas les plus à même de répondre aux exigences factuelles de la lutte contre le terrorisme dans l'espace public urbain. On comprend que ce n'est pas la mission en elle-même qu'il condamne car les militaires sont capable de les faire, mais plutôt que ce n'est pas leur domaine de compétence quand d'autres opérateurs sont plus *en mesure* de faire ce travail. Quand bien même ils sont *en mesure* de les accomplir correctement, ces missions n'intègrent pas les spécificités de métier des militaires, d'autant plus que la Police, la Gendarmerie ou les CRS sont mieux équipées pour cela. Pour ainsi dire, on touche là aux ambiguïtés de la spécificité militaire. Cette "spécificité militaire" se caractérise par la défense de la Nation, par les armes, de façon méthodique et organisée selon les exigences de l'état militaire, à savoir l'esprit de sacrifice, la disponibilité, la loyauté et la neutralité. L'état militaire impose donc de fait aux soldats l'obligation d'accomplir les missions Vigipirate/Sentinelle pour la défense de la Nation. Ce qu'explique l'enquêté c'est que l'état militaire est en quelque sorte détournée par les autorités politiques, lorsque qu'en plus, l'usage des armes du militaire ne sont pas les plus à même d'y parvenir. On retrouve cette idée dans d'autres réponses, comme :

« bah . à la base un militaire s'est fait pour aller à l'étranger et: . (**hum**) c'est pour la guerre . (**ouais**) . donc heu: . . pour moi non . 'fin . il a pas trop sa place (**ouais**) . ça s'rait que moi ça s'rait faire des: . des missions de réserviste à l'étranger . c'est: quelque'chose qui m'plairait beaucoup mais: (**hum**) . qui j'pense n'est pas possible (**donc en fait vous pensez qu'il a pas sa place dans: heu . 'fin je parle pas forc- . il a pas sa place dans les villes en mission intérieur**) ouais . j'pense qu'on a pris: heu . les forces armées . . qu'on les a mis en: . en ville et: . ouais en ville . (**oui**) parc'que: les policiers et: . y sont pas: . ils sont suffisamment » (RES-4).

Pour cet enquêté, la spécificité militaire de défense de la Nation par les armes s'exerce en situation de guerre. Pour lui, les militaires sont formés selon à *l'art de la guerre* et leur rôle est de mettre en application cet *art*. Or, les missions Vigipirate/Sentinelle n'y concourent pas, mais elles viennent seulement renforcer un effectif de police insuffisant. Pour résumer, c'est la position sociale qui n'est pas conforme à la place qu'ils occupent.

La deuxième raison touche aux objectifs de la mission, à savoir ceux de dissuader les tentatives d'attaques terroristes, de protéger et de rassurer la population. Plus précisément, il s'agit de la mise en application des normes d'usages de l'espace à certains emplacements qui pose problème. Ainsi une enquêtée commence par affirmer d'abord que les militaires « sur l'ensemble du territoire non . j'trouve qu'ils sont pas à leur place » (RES-3). Puis, elle précise sa pensée :

« après p't'être . plus dans les grandes villes oui . par exemple Paris: heu . voilà . mais ils sont pas au bon endroit . . (**d'accord**) on fait quasiment que: . des Sentinelles . heu: des des Sentinelle en synagogue et en école juive . (**d'accord**) on est pas assez déployé partout . 'fin: . des des des endroits . vraiment utiles . on l'est presque pas: . alors que: . on devrait plus être dans les endroits touristiques . (**hum**) que devant des des . des synagogues que personne sait que c'sont des synagogues parc'que: . clairement si on passe devant un bâtiment juif on sait pas que c'est: . c'est ça . (**ouais ouais**) . donc pour moi c'est un peu ce côté là qui est un peu: heu . pff . . c'est un peu: (**pour vous . en fait ils sont à leur place en ville . mais ils sont mal employé . c'est ça ?**) oui . ouais ouais . complètement » (RES-3).

Les emplacements devant lesquels les patrouilles sont installés font dire à l'enquêtée qu'ils ne sont pas à leur place parce que ces emplacements ne permettent pas d'y accomplir pleinement leur mission. En effet, puisque les synagogues ou les écoles juives sont des sites : « que personne sait que c'est des synagogues parce que : . clairement si on passe devant un bâtiment juif on sait pas que c'est : . c'est ça » (RES-3), ces lieux ne sauraient être pris pour cible. En revanche, « les endroits touristiques » par exemple, devraient être davantage pris en compte parce qu'ils sont plus susceptibles d'être pris pour cible. Ainsi l'enquêtée considère que les militaires ne sont pas à leur place parce que le choix des emplacements où ils sont assignés dans les grandes villes ne lui semblent pas légitimes, car ils surveillent des sites invisibilisés dans l'espace urbain, et non pas ceux avec un risque plus élevé selon elle. Ce qui laisse l'enquêtée penser cela, ce sont précisément les retours des citoyens :

« y'en a plein d'ailleurs qui sont v'nus nous voir en nous disant "mais : . vous savez au niveau de : de tel endroit : . au quartier des affaires : . des choses comme ça . il se passe beaucoup plus de trucs : . vers la médiathèque il y a eu : . y'a eu une dispute" . nous : . on peut pas intervenir . oui on leur dit "bah oui . on peut pas y aller . on va rendre compte" ou des choses comme ça . mais . et les gens sont : . quelques fois le prennent mal (**hum**) . et ils se disent "mais : . ils font rien en fait . ils sont pas utile" (**d'accord**) . parce que . parce que . on a pas le droit . (**OK**) . » (RES-3).

Parce que les citoyens viennent voir cette réserviste en lui disant qu'il se passe d'autres choses ailleurs, contrairement à l'emplacement qu'elle occupe, elle a le sentiment de ne pas être au bon endroit au bon moment, de ne pas être à l'endroit où précisément il se passe quelque chose. De plus, puisque parfois les citoyens « le prennent mal » alors elle aussi éprouve le sentiment de ne pas être à sa place, parce qu'au mauvais emplacement.

Plus encore, elle m'expliquait que leur présence devant la synagogue engendrait de la peur auprès des fidèles parce que ces derniers se sentaient davantage en danger d'être mis en visibilité par leur présence. Puis elle explique qu'en plus de leur présence, il y avait déjà tout un dispositif supplémentaire assurée par des parents d'élèves devant une école juive :

« **(vous avez dit d'la peur mais c'est plus: . ouais ouais d'accord)** . ah oui y'a des: heu . par exemples y'avait une école juive . heum: . ils avaient un vigile à l'entrée . **(ouais)** nous le matin: on: . à l'entrée des enfants . on était devant: devant l'école quoi . **(ouais)** . et y'a des parents qu'avaient monté un système de surveillance entre eux . avec gilet par balle . oreillettes . et qui occupaient les deux coins de la rue . plus le trottoir d'en face et qui communiquaient entre eux . donc . on avait l'impression qu'on avait rien à faire là . que ils étaient déjà hyper organisé: et que: . et voilà **(les parents ?)** les parents . **(d'accord . et vous . vous avez pas l'impression d'être à votre place ici ?=)**=c'est ça ! et on s'disait mais: . jusqu'où y peuvent aller . 'fin y z'ont un gilet par balle . et y z'ont des oreillettes qui nous dit pas qu'y z'ont quelque chose pour se défendre quoi **(ouais d'accord)** . donc on été un peu: heu . on savait pas trop où se placer . on était là "mais: . si jamais ils se sentent heu: autant en danger . qui nous dit pas que: si y'a quelqu'un d'un peu louche qui traîne . ça ça peut partir vite en vrille quoi" **(ouais d'accord)** . donc ça on été: 'fin moi j'étais aberré de: . < ((en souriant)) sidéré de voir ça: > . je me suis dit mais: "c'est n'importe quoi:" **(et vous . vous estimiez qu'ils étaient à leur place . ces parents d'élèves la en faisant ça ?)** . . . ça peut: **(est-ce qu'ils étaient dans leurs rôles en fait ?)** bah: . non parce que déjà . le- leurs enfants y: les voient faire ça . donc y: . les enfants . 'fin ils apeurent le- leurs enfants: . inconsciemment peut être mais: . 'fin c'est pas normal **(et ca vous en avez rendu compte . à la hiérarchie par exemple . est ce qu'ils étaient au courant de=)**=oui ils étaient au courant . et heu: . d'ailleurs y'avait des civils heu: . un groupe civil . qui était armé j'sais plus pourquoi d'ailleurs . . et: on avait du rendre compte parce qu'on avait l'acropol qui joignait directement la . les policiers . on: on leur avait rendu compte et ils étaient au courant: . qu'y'avait ce . justement ce groupe de parents d'élèves qui: heu . **(d'accord)** qui faisait ça . » (RES-3).

Le sentiment d'insécurité exprimé par les fidèles de la synagogue lui remémore le cas de la surveillance de cette école juive par un groupe de parents d'élèves. En plus des vigiles, certains parents semblaient s'être regroupés afin de former un petit groupe de surveillance supplémentaire

autour de l'école. Avec cet exemple, ce que l'enquêtée relate ce n'est plus le sentiment d'être indésirable, mais celui d'être inutile, comme « on avait l'impression qu'on avait rien à faire là ». En plus des vigiles et du groupe de parents, que devait/pouvait faire de plus une patrouille de militaires ? De même lorsqu'elle dit « on savait pas trop où se placer » ce n'est pas tant par rapport à l'emplacement, mais plutôt vis-à-vis de la relation que la patrouille devait entretenir avec cette milice improvisée. Quel comportement la patrouille devait-elle adopter si ce groupe réagissait face à « quelqu'un d'un peu louche » ? En plus d'être en surnombre, la diversité des acteurs brouillait les responsabilités de chacun. Pour l'enquêtée, cette situation n'était « pas normal » car ces parents n'étaient pas à leur place, et pourtant c'était elle qui ne se sentait pas à sa place. Cet extrait illustre un parfait exemple de conflit de légitimité, où plusieurs acteurs se partagent (parfois arbitrairement) un territoire (une rue) sans que ne soit clairement défini le rôle de chacun des acteurs en présence. L'assignation des militaires sur ce site créait un trouble dans la place parce que les militaires s'estimaient inutiles au regard des autres acteurs en présence, bien qu'ils jugeaient ce groupe de parents illégitimes d'être là. Le fait que les militaires en aient informés les forces de police est une tentative d'affirmer (par un tiers) l'illégitimité de ce groupe de parents à opérer ainsi. Tentative qui échoua car la situation semblait être tolérée par les autorités locales.

Le sentiment de ne pas être "utile" dans l'accomplissement des objectifs de la mission, de ne pas voir de résultats visibles de leur présence invitent un autre enquêté à émettre des doutes sur la place des militaires des villes :

« j'sais pas 'fin . . . si: on est utile . au sens: sécurité . . honnêtement je n'sais pas . parc'que: . . comme j'vous ai dit . nous on a rien empêché . de mon côté il s'est rien passé (**hum**) . du côté de ce que je vois . les attentats ils ont pas été empêchés (**hum hum**) . . mais heu: . on est plus là pour rassurer les citoyens heu:: (**ouais**) . . . que vraiment par nécessité (**d'accord**) . parc'qu'en tout cas:: en tout cas: . ça a pas vraiment servi à grand-chose qu'on soit là . c'est vraiment pou- pour les rassurer » (RES-6).

La sécurité est un état d'esprit dans lequel on se croit à l'abri du danger, et par extension, elle regroupe l'agencement des techniques et dispositifs qui

concourent à cet état d'esprit sans pour autant être un état de fait quantifiable. Elle reste un sentiment changeant au gré des situations, du contexte, des aménagements, etc. Cependant, lorsque l'enquêté dit « j'sais pas 'fin . . . si: on est utile . au sens: sécurité » il évoque pourtant une sécurité qui serait mesurable, ou dont on pourrait percevoir les effets. Il poursuit en expliquant que dans les faits, en termes d'expérience vécu, sa présence n'a rien empêchée. Et quand bien même cela soit un objectif affiché de la mission, lorsqu'il précise que « ça a pas vraiment servi à grand-chose qu'on soit là . c'est vraiment pou- pour les rassurer », on comprend que pour lui, rassurer la population ne fait pas partie des objectifs liés à sa place. Autrement dit, les normes d'usages de l'espace liés à sa place devraient concourir à assurer une sécurité effective et quantifiable, et non pas à rassurer la population.

Les arguments qu'utilisent les réservistes pour critiquer leur place en tant que militaires en ville, mettent en gage leur position sociale au regard des normes d'usage de l'espace et/ou de l'emplacement, autrement dit à partir des aspects de la définition que donne Michel Lussault de la place. Une partie estime qu'il ne s'agit pas du rôle des militaires de conduire de telles opérations, et souligne l'inadéquation de la position sociale avec l'emplacement et les normes d'usage de l'espace. Une autre considère plutôt que ce sont les emplacements (les sites qui sont surveillés, ceux qui ne le sont pas mais qui devraient l'être) ou les normes d'usage de l'espace (les objectifs de la mission : dissuader, protéger et rassurer) qui ne sont pas conformes aux à la place que les autorités politiques/militaires leur demandent de tenir.

Les partisans perplexes

L'autre moitié des enquêtés jugent que les militaires sont à leur place dans l'espace public urbain "mais" relativisent néanmoins leur avis. En effet ces enquêtés introduisent tous des nuances lors de leurs réponses. L'un d'eux le formule ainsi :

« heu::... je: . pff.. ac- actuellement avec heu:: . . avec heu: . la mission . on va dire . en elle même . (**ouais**) ce qu'on nous donne on va dire comme: . comme pouvoir ou tout ça . (**ouais**) heu: . . je pense pas que: . . qu'on: heu: . . je pense quand même qu'on a une utilité . on a une utilité ca c'est sur (**ouais**) heu: . est-ce que après . heu: les militaires ont leur place heu: . . ils peuvent . oui ils peuvent avoir leur place heu: . . (**d'accord**) au sein: . . en milieu urbain . . alors ça dépend des situations mais c'est vrai que: . . après j'suis un peu: . . (**entre deux chaises**) entre deux chaises voilà (**OK**) . je trouve qu'il y a des trucs bien . et y'a des trucs . des choses mal . 'fin pas mal . mais heu: . ouais heu: qui: . qui pourraient soit être améliorées . heu: (**dans la dispositif**) après après . heu: . . c'est vrai que: . moi je pense qu'c'est un dispo- . c'est quand même un dispositif . 'fin qui est . les militaires ont leur place . en milieu urbain . mais pas forcément dans le long terme » (RES-5).

Ici l'enquêté a plutôt tendance à penser que « les militaires ont leur place . en milieu urbain » et que « je pense quand même qu'on a une utilité . on a une utilité ça c'est sur », mais beaucoup d'autres éléments viennent parasiter ces affirmations comme « entre deux chaises », « ils peuvent avoir leur place » ou « moi je pense qu'c'est un dispo- . c'est quand même [...] ». Dans cet entremêlement d'hésitations, on peut retenir que l'enquêté affirme que les militaires ont leur place dans le cadre de ce dispositif, "mais que" certains éléments devraient tout de même être améliorés comme l'élargissement du champ de leurs responsabilités par exemple. S'il ne donne pas d'autres éléments « qui pourraient soit être améliorées », il pose cependant quelques critiques plus ou moins directes sur la durée de leur présence, comme « pas forcément dans le long terme » ou sur les emplacements sur lesquels ils sont déployés, comme « en milieu urbain . alors ça dépend des situations ». L'enquêté ne justifie pas la place des militaires mais essaye de démêler ce qui

pourrait aller à l'encontre de son opinion. Si cette nuance s'exprime confusément, les autres enquêtés sont beaucoup plus clairs dans leurs réponses, comme lorsque l'un d'eux débute ainsi : « deux points: par rapport à ça » (RES-2). Ce même enquêté découpe ensuite son propos :

« au regard de l'effet directe . oui . (**ouais**) . et: y'a des points positifs . c'est très intéressant d'ailleurs de le souligner . (**hum hum**) . y'a y'a vraiment un retour: heu: du m: . la perception heu . que: heu: on est à notre place et qu'on fait quelque chose qui: semble utile (**hum**) » (RES-2) ;

Puis :

« le deuxième point ça serait beaucoup plus critique . ce serait par rapport aux effets à long terme . (**ouais d'accord OK**) . c'est peut-être repenser l'opération . heu: . après . . c- . . et encore dans l'idée d'repenser l'opération faudrait distinguer (**ouais**) . déjà en terme militaire et en terme heu: juridique (**ouais**) . heu: de savoir heu: . parce qu'on fait quand même une mission de police (**ouais**) . de présence . assurer une présence . c'est une mission de police qui pourrait être dévolue à des services de police . qui eux . ont plus . en plus des pouvoir beaucoup plus élargies (**hum**) . [xxx] qui renvoient un peu à la question juridique (**ouais**) . . de s'dire bah: . oui on fait quelque chose mais notre domaine d'action si jamais il se passe quelque chose c'est très limité . . (**ouais**) parce que ça s'limite vraiment à: . . une action heu: . directe terroriste (**ouais**) . . . donc heu: . p't'être une remise en question par rapport à ça ouais » (RES-2).

Au-delà de l'aspect organisé du propos, l'argument principal de l'enquêté ce sont les différents retours (des citoyens comme des autorités semble-t-il) de la mission. Déjà ce premier point suffit à lui donner le sentiment que « on est à notre place et qu'on fait quelque chose qui: semble utile » (RES-2). Après avoir affirmé cela, il précise que s'il devait y avoir qu'une prolongation des dispositifs Vigipirate et Sentinelle il faudrait repenser en profondeur les responsabilités allouées aux militaires en patrouille. Selon lui, il faudrait étendre ce champ d'action. Il concède sans problèmes que les militaires effectuent un travail de police, ou que leur action est similaire à celle des policiers sans disposer pour autant des outils juridiques. Un autre enquêté à

la manière du précédent commence sa réponse ainsi : « alors ... oui et non . » (RES-7) :

« alors heu: oui . parce que bah . il en faut pour: pour rassurer la population surtout dans le climat dans lequel on vit en ce moment (**ouais**) . il en faut ça c'est sur » (RES-7).

Pour cet enquêté, l'influence psychologique qui consiste à rassurer la population lui suffit pour considérer que les militaires sont à leur place dans l'espace urbain, dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle. Puis vient la nuance :

« après je: pense que y'a: . y'a y'a des conflits à régler à l'étranger qui: . qui pourraient faire que: au fur et à mesure on ait plus besoin de Sentinelle (**d'accord**) . j'pense que OK . la lutte contre: . contre l'Etat Islamique elle se fait aussi en France (**ouais**) mais: c'est: . en allant les déloger à la source . ç- . ça . je pense que ça fait progresser les choses plus vite . qu'en étant sur place [sous-entendu Sentinelle] . même si ça empêche: des: des attentats (**d'accord . donc . c'est à dire que vous .. vous considérez qu'en fait la mission Sentinelle . elle a de sens que si: elle . elle exer- . elle existe conjointement aux opérations en ex- en Orient quoi**) oui . (**d'accord . c't'a dire que si y'avait que Sentinelle tout seul . sans rien en Orient ça aurait pas d'sens**) bah: . ça aurait du sens dans le fait où . on protège quand même . on rassure la population (**ouais**) . et: heu si on prend pas le problème à la source à un moment . ça ça va continuer . ça va revenir et: . (**d'accord**) ouais la mission: . elle va servir à quelque chose parce qu'on va quand même protéger sur le territoire (**hum**) . mais: si on fait que ça: à la longue heu: . ça va: ça va jamais s'arrêter » (RES-7).

Pour l'enquêté, l'objectif premier de l'action de Vigipirate/Sentinelle est de protéger la population contre les tentatives d'attaques terroristes, mais que cette protection ne peut pas se permettre de perdurer si les origines de cette menace ne sont pas entravées à leurs sources. Pour ainsi dire, la présence de militaires dans le cadre de Vigipirate/Sentinelle n'est compréhensive que si elle est conjuguée à celles qui ont lieu « à la source », sous-entendu en Irak, en Syrie et dans l'espace sahélo-saharien (les opérations Barkhane et Chammal). La légitimité d'occuper une place dans l'espace public urbain français n'est ainsi possible que si l'action militaire s'exerce aussi à une autre

échelle. Plus encore, c'est la question de la durée de leur présence qui semble être mise à mal. Pour lui, l'efficacité de ces opérations, sur le territoire national et à l'étranger, ne fera que décroître avec le temps : « en allant les déloger à la source . ç- . ça . je pense que ça fait progresser les choses plus vite . qu'en étant sur place [sous-entendu Sentinelle] » (RES-7). Tandis que s'il n'y a pas cette conjugaison des actions alors « ça va continuer . ça va revenir et: . **(d'accord)** ouais la mission: . elle va servir à quelque chose parce qu'on va quand même protéger sur le territoire (**hum**) . mais: si on fait que ça: à la longue heu: . ça va: ça va jamais s'arrêter » (RES-7).

Ces trois enquêtés (RES-5, RES-2 et RES-7) affirment que les militaires ont leur place dans le cadre de Vigipirate/Sentinelle, mais que leur légitimité n'est optimale que selon certains critères comme la durée ou le choix des sites à surveiller (RES-5), les pouvoirs juridiques (RES-2) ou la conjonction des interventions militaires (RES-7). Si elles sont toutes plus ou moins différentes, ces justifications relèvent elles aussi des critères de définition d'une place. En effet, la durée de présence en ville des opérations Vigipirate/Sentinelle ou les pouvoirs juridiques dont disposent (ou non) les militaires relèvent des normes d'usages. De la même façon, les sites à surveiller ou les interventions militaires à l'étranger relèvent des emplacements, des endroits où il faut être pour légitimer sa place. Les normes d'usages et les emplacements sont donc des éléments que les enquêtés estiment devoir être consolidés pour pouvoir dire avec assurance que les militaires sont bien à leur place dans l'espace public urbain.

Conclusion

Que nous apprennent les réponses apportées par les enquêtés sur la question de la place des militaires de Vigipirate/Sentinelle en ville ? En abordant, cette question je pensais pouvoir discerner leurs représentations quant aux rôles des militaires dans le cadre de ces opérations, et indirectement les représentations qu'ils se font leur propre place. Cependant, ce qu'il ressort de ces entretiens c'est surtout des critiques sur les faiblesses de cette place. A chaque fois, elles visent un ou plusieurs aspects de la définition d'une place. Pour rappel, celle-ci se définit comme les « relations, pour un individu donné, entre une position sociale, un ensemble de normes d'usages et un emplacement occupable » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.785). Ce qui est mis en cause par les enquêtés ce sont, soit la position sociale des militaires, soit les normes d'usages qu'ils mettent en œuvres, soit l'emplacement qu'ils occupent. Et puisqu'ils mettent à mal un ou plusieurs de ces aspects, alors les relations entre ces éléments deviennent bancales pour un individu, raison pour laquelle certains réfutent cette place, ou l'affirment en nuancant certains points.

Il est intéressant de souligner que pour l'essentiel des réponses, les faiblesses qu'ils pointent concernent soit les normes d'usages, soit l'emplacement. Chacun apporte alors ses interprétations sur ce qu'il faudrait modifier : plus de pouvoir juridique, d'autres lieux à surveiller, etc. Aucun enquêté n'a désigné la position sociale comme étant le maillon faible du triptyque. Lorsqu'un des enquêtés affirme qu'ils ne font ni plus ni moins que le même travail que celui que pourrait faire la Police, ils pointent du doigt la situation dans laquelle "en tant que" militaire ils font un travail de police. Face à ce constat, un enquêté propose même une alternative dans laquelle les militaires pourraient intervenir pour leurs compétences spécifiques :

« moi j'serai plus: sur une idée de: . de groupement d'alerte: heu militaire . que si y'a quelque chose ils peuvent sortir » (RES-8).

Les enquêtés ne remettent pas en cause cette position sociale parce que c'est selon moi la plus précieuse de toutes la caractéristiques d'une place "en tant que" militaire. Alors que les emplacements peuvent changer, les normes d'usages évoluer, la position sociale des individus ne doit pas être remise en cause. En effet, alors que les emplacements ou les normes d'usages peuvent

être changés, une position sociale est considérée comme acquise et ne peut être perdue (au mieux, volontairement abandonnée ou rétrocédée pour une autre place). On peut rapprocher ce constat de la *lutte contre le déclassement* analysée par Pierre Bourdieu, comme lorsqu'il écrit :

« Ceux qui entendent échapper au déclassement peuvent en effet ou bien produire de nouvelles professions plus ajustées à leurs prétentions (socialement fondées dans un état antérieur des rapports entre les titres et les postes) ou bien aménager conformément à leurs prétentions, par une redéfinition impliquant une réévaluation, les professions auxquelles leurs titres leur donnent accès » (Bourdieu P., 1979, p.167).

Par analogie, produire de nouvelles professions correspondrait à changer de place, alors qu'un aménagement correspondrait en l'acceptation de voir certains aspects de sa place évoluer (emplacements ou normes d'usages) sans voir sa position sociale changer.

A mon sens, cette sauvegarde de la position sociale est particulièrement forte chez les militaires pour qui, et les emplacements et les normes d'usages sont nécessairement assignés, car comme le souligne un enquêté : « on sait qu'ils ne feront pas grève [...] on sait que si on leur demande . ils iront faire le taff » (RES-8). Les quelques auto-assignations possibles sont celles qu'ils appliquent par esprit d'initiative ou d'adaptation mais toujours dans le cadre de leurs activités militaires au regard des ordres qui leurs sont donnés. S'ils se conforment à ces assignations, et cela quelque puisse être les désignations vécues (subies) de la part des citoyens, alors ils peuvent jouir du prestige d'être désignés (et reconnus socialement) comme de bons militaires (et s'auto-désigner comme tel) par leur hiérarchie :

« c'est c'qu'il m'avait dit . l'chef de peloton: . il m'avait dit heu: . 'fin il m'avait dit qu'il avait été: heu plutôt: surpris . agréablement surpris sur heu: . . sur ma capacité à: passer d'un stade à l'autre . et heu: . et qu'j'avais réussi à vite m'adapter et: m'faire accepter par le groupe . **(hum hum)** . donc ça c'est plutôt plaisant » (RES-8).

En cela, les réponses apportées lors de cette ultime question tendent à montrer deux choses. La première c'est que les réservistes enquêtés se font une idée assez précise de ce qu'est leur place, et ce qu'elle devrait être. Ils considèrent plus ou moins tous avoir des éléments utiles pour "optimiser"

cette place. La deuxième c'est que de cette place, ce sont les normes d'usage et les emplacements qui sont améliorables : équipement, objectifs de la mission, méthodes de patrouille, nature des lieux à couvrir, etc. Cependant, même s'il s'agit d'attentes souhaitables, le fait que la position sociale propre à leur place ne soit pas (explicitement) remise en cause cela laisse entendre, encore une fois, que cette place est en quelque sorte "hors sol". Si les emplacements et les normes d'usages peuvent être modifiés en situation, cette place n'est à leur sens pas plus légitime ou illégitime qu'une autre.

CONCLUSION DU LIVRET

Les réponses apportées par les enquêtés sur la question de la place des militaires de Vigipirate/Sentinelle en ville, démontrent qu'une place se joue à différents niveaux d'analyse et aussi dans différents cercles relationnels. Ces niveaux d'analyse (échelles) couvrent une distribution scalaire qui va des micro-interactions interindividuelles aux représentations individuelles de sa place dans le dispositif global (même international). Les cercles relationnels (dimensions) peuvent être ceux de la Réserve, de l'armée d'active, de l'entourage familial et/ou amical, des citoyens, etc. En effet, que ce soit au regard des niveaux d'analyses ou des cercles relationnels, à chaque fois, la place des réservistes dans le cadre de Vigipirate/Sentinelle est mise en jeu. D'abord, chaque mission Vigipirate/Sentinelle place les réservistes dans une double posture de soutien à l'active, et d'accomplissement des patrouilles. L'aspect ennuyant des missions ne dissuade pas les réservistes de participer aux missions, au contraire. Parce qu'ils ont conscience de cela, leur engagement dans la Réserve pour soutenir les militaires d'active trouve tout son sens pour eux. C'est la raison pour laquelle il y a une différence d'appréciation de la mission entre les réservistes et les militaires d'active pour qui ces missions constituent des sous-missions (soumissions). Bien qu'ils soient conscients de cet ennui, cela n'empêche pas les réservistes d'espérer avoir un peu d'action pendant leur mission ; action qui leur donnerait le sentiment de rester vigilant, ou d'être utile.

Ensuite, au sein des relations avec l'active, les réservistes doivent jongler entre leurs qualités de militaire et leurs qualités personnelles afin d'être acceptés par l'unité qu'ils renforcent : les réservistes entendent être considérés pour ce qu'ils *font*, et non pas pour ce qu'ils *sont*. Cela sous-entend qu'ils souhaitent être appréciés et jugés sur leurs capacités à se conformer aux normes d'usage (connaissance des savoir-faire et des savoir-être militaire) et non pas sur leur position sociale de réserviste qu'ils détiennent de fait. Les réservistes ont conscience qu'ils n'ont pas les mêmes compétences que les militaires d'active, aussi cherchent-ils constamment à visibiliser leurs qualités/compétences afin d'être acceptés. De plus, face à ceux qu'ils considèrent ne pas être à leur place (par exemple pour la cupidité

non dissimulée dont certains font preuve), des jeux de place se tiennent au-delà de ce qui relève explicitement de leur qualité de militaires et se situent alors dans les registres plus implicites de la motivation, de l'état d'esprit, etc. Cela montre qu'ils cherchent à se faire accepter par des moyens indirectes, et qui ne peuvent être inventés que par eux, car « mettre la jauge au bon niveau: heu: . . ça c'est pareil . ça c'est pas dans les bouquins hein ((rire)) . . donc heu: ça c'est hyper compliqué » (RES-8). Lorsque les stratégies conventionnelles de conformité ne suffisent plus pour assurer leur place parmi les militaires d'active, les réservistes adoptent des stratagèmes pour détourner certains aspects de leur place.

De même, au contact des citoyens ils éprouvent des conflits internes, entre les différents impératifs de la mission qu'ils doivent savoir adapter en situation. Les militaires en patrouille expérimentent ainsi un écart vécu intérieurement dans la conduite qu'ils doivent adopter au contact des citoyens. La résorption de cet écart est un compromis réalisé par les réservistes en situation afin d'assurer tous les impératifs auxquels ils sont soumis face aux citoyens : savoir éviter d'être distrait, conserver sous silence certains éléments tout en se montrant rassurant envers eux. À cette composition peuvent s'ajouter des singularités qui donnent à voir des manières d'*être-avec-par* l'espace propres à chaque individu :

« les p'tit gosses qui nous r'gardent: . soit avec des étoiles dans les yeux . soit heu: "pourquoi ils sont là" . . et: c'que j'aime bien faire quand c'est comme ça . c'est: j'leur tend: . j'leur tend le poing pour qu'il check . et ils aiment bien . ça leur fait rire » (RES-8).

Mais on constate que c'est d'abord le franchissement de ces contraintes en un arrangement qui doit être réalisé : la conformité aux règles d'usage à tel emplacement, depuis telle position sociale. S'il n'y a pas d'abord maîtrise de la place, alors les individus ne peuvent pas adopter leurs manières d'*être-avec* les citoyens *par* l'espace comme ils le souhaitent. Quand bien même certains réservistes se montrent particulièrement à l'aise à la place qui leur est assignée, cela ne les empêche pas pour autant d'éprouver des tiraillements ou de la frustration à ne pas pouvoir être encore davantage en relation avec les citoyens.

La conformité aux normes d'usages, dictées par les impératifs de la mission ou par ceux de la position sociale, prime sur l'emplacement et l'environnement de celui-ci. Les retours de certains citoyens, les exigences de la place et les insatisfactions lors de certaines interactions permettent de poser un constat généralisé sur la place des militaires dans le dispositif militaire globale des opérations Vigipirate/Sentinelle, à savoir qu'ils n'entretiennent avec les citoyens que des relations détachées (on pourrait dire "superficielles"). Les militaires opérant dans le cadre des missions Vigipirate ou Sentinelle sont des éléments exogènes qui, lorsqu'ils sont en opération, doivent se conformer à leur position sociale vis-à-vis de leurs collègues, et aux normes d'usages qui ne sont pas nécessairement celles de l'espace dans lequel ils se trouvent. En cela, leur place n'est pas ancrée dans l'espace public urbain, mais plutôt amovible et "hors sol", ce qui ne les empêche pas d'adopter malgré tous leurs propres manières *d'être-avec-par* l'espace.

Enfin, dans les relations qu'ils ont avec leur entourage, les enquêtés tentent de conserver une certaine image de la mission et de la place qu'ils y tiennent. Certaines personnes qui composent l'entourage des enquêtés sont impliquées indirectement dans les activités militaires, notamment parce qu'elles sont inquiètes de ce qui pourrait se passer en opération. Ces personnes, parce qu'elles se préoccupent de ce qui se passe là-bas (ou de ce qui pourrait s'y passer), pré-occupent l'espace opérationnel des militaires en patrouille. Cette co-spatialité, les réservistes enquêtés cherchent à la maîtriser. Par exemple, en visibilisant certains aspects au détriment d'autres (invisibilisés), les réservistes (se) présentent (d')une certaine manière *d'être-avec* leur entourage. Gérer l'implication de son entourage permet ainsi de maintenir une distance symbolique avec lui, et de garantir une certaine image de sa place. En dimensionnant leur discours (*dit-mentionnant*) selon les endroits, les contextes, les situations, les moments, les interlocuteurs, etc. ils "métrisent" la distance symbolique des autres vis-à-vis de leur propre place.

La place des réservistes dans le cadre de Vigipirate/Sentinelle est perpétuellement mise en jeu dans différents cercles relationnels et à différentes échelles. Afin de tirer son épingle de jeu, c'est régulièrement par

leurs manières singulières (et symboliques) d'*être-avec-par* l'espace, qu'ils asseyent leur place : assurer une mission de soutien aux unités d'active, tout en jouant entre ses qualités de militaire et ses qualités personnelles afin d'être acceptés par eux ; accomplir des patrouilles au contact des citoyens, en convertissant les différents impératifs propres à la mission pour assurer sa place en situation ; maîtriser une distance acceptable de l'implication de son entourage dans la mission, en dimensionnant ses discours pour contrôler l'image de la mission et de sa place. Face aux contraintes (souhaitées, acceptées ou subies) des places qu'ils occupent, les individus mettent en œuvre des procédures d'adaptation singulières, que j'appelle des manières d'*être-avec-par* l'espace, qui reconfigurent ainsi leurs spatialités et celles de leur environnement.

Bibliographie

Barbot J., 2012, « Mener un entretien de face à face », in Paugam S., *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, Quadrige, pp.115-141.

Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, NRF Essais, 496p.

Boullier D., 2014, « Chapitre 4. Médiologie des régimes d'attention » in Citton Y. (dir.), *L'économie de l'attention : Nouvel horizon du capitalisme ?*, Paris, La Découverte, Sciences Humaines, pp.84-108.

Bourdieu P., Passeron J-C., 1964, *Les Héritiers : les étudiants et la culture*, Paris, Les éditions de minuit, Le sens commun, 179p.

Bourdieu P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, Le sens commun, 670p.

Cattan N., Leroy S., 2010, « La ville négociée : les homosexuel(le)s dans l'espace public parisien », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.54, n°151, pp.9-24.

Goffman E., 1991 (1974), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Les éditions de minuit, Le sens commun, 576p.

Heidegger M., 1986 (1927), *Être et Temps*, trad. de F. Vezin, Paris, Gallimard, Bibliothèque de Philosophie, 589p.

Honneth A., 2008, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les éditions du cerf, 232p.

Jullien F., 2018, *Si près, tout autre. De l'écart et de la rencontre*, Paris, Grasset, 225p.

Lassaube U., 2014, « L'espace public urbain et le plaisir homosexuel illicite », *Urbanités*, n°3, (en ligne : <http://www.revue-urbanites.fr/3-lespace-public-urbain-et-le-plaisir-homosexuel-illicite/> ; dernière consultation le 26/06/2019)

Lussault M., 2016 « Porter attention à l'écoumène », *Tous urbains*, Vol.13, n°1, pp.12-13.

Lussault M., 2018, « Chapitre 12. Porter attention aux espaces de vie anthropocènes. Vers une théorie du spatial care », in Beau R., Larrère C., *Penser l'Anthropocène*, Presses de Science Po, Académique, pp.199-218.

Matthey L., 2005, « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 312, (en ligne : <http://cybergeo.revues.org/3426> ; dernière consultation le 10/01/2017)

Mondada L., 2008, « La transcription dans la perspective de la linguistique interactionnelle », in Bilger M. (dir.), *Données orales. Les enjeux de la transcription*, Cahiers de l'Université de Perpignan, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, n°37, pp.78-110.

Oudin F., 2013, « L'Habit fait-il le moine ? : conclusion », *Questes*, 25, pp.121-124 (en ligne : <http://journals.openedition.org/questes/137> ; dernière consultation le 29/09/2019)

Ravaisson F., 1997, *De l'habitude*, Paris, Payot & Rivage, Rivage poche/Petite Bibliothèque, 123p.

Renard J-B., 2011, « De l'intérêt des anecdotes », *Sociétés*, 4, n°114, p.33-40.

Sartre J-P., 1972, *Huis clos* suivi de *Les mouches*, Paris, Gallimard, Folio, 247p.

Spire A., Blot J., 2013, « Déguerpissement », *Hypergéométrie*, (en ligne : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article567/> ; dernière consultation le 26/06/2019)

Teboul J., 2015, « Combattre et parader : Des masculinités militaires plurielles » *Terrains & travaux*, Vol.27, n°2, pp.99-115.

Vermersch P., 2000, « Approche du singulier », in Barbier J-M. (dir.), *L'Analyse de la singularité de l'action*, Paris, Presses Universitaires de France, Education et formation, pp.239-256.

Lexique

CIRFA	<i>Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées</i>
CNIL	<i>Commission Nationale de l'Informatique et des Liberté</i>
CNRTL.....	<i>Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales</i>
CRS	<i>Compagnie Républicaine de Sécurité</i>
ECL	<i>Escadron de Commandement et de Logistique</i>
ESR	<i>Engagement à Servir dans la Réserve</i>
FMIR	<i>Formation Militaire Initiale de Réserve</i>
FN.....	<i>Front National</i>
HLM.....	<i>Habitation à Loyer Modéré</i>
ICOR.....	<i>Interactions CORpus</i>
JAPD	<i>Journée d'Appel de Préparation à la Défense</i>
JDC	<i>Journée Défense et Citoyenneté</i>
OPEX.....	<i>Opération(s) Extérieure(s), Opération(s) Extérieure(s)</i>
OPINT.....	<i>Opération(s) Intérieure(s)</i>
P4	<i>Peugeot P4</i>
PAF	<i>Police Aux Frontières</i>
RHP	<i>Régiment de Hussards Parachutistes</i>
RTT.....	<i>Réduction du Temps de Travail</i>
UBAS.....	<i>Under Body Amor Shirt</i>

Annexes

Annexe 1. Guide d'entretien

A — Pouvez-vous présenter votre parcours personnel dans l'Armée ?

Relance A1 : Pour quelles raisons vous êtes-vous engagé dans l'Armée / la réserve ?

Relance A2 : Quels ont été les moments marquants pour vous dans la réserve ?

Relance A3 : Avez-vous trouvé des choses dans la réserve auxquelles vous ne vous attendiez pas ?

B — Plus précisément concernant les missions Vigipirate / Sentinelle. Pouvez-vous me dire à combien d'entre-elles vous avez participé, où et quand était-ce ? [Combien, où et quand]

Relance B1 : Pour chaque mission [les 3/4 plus récentes], pouvez-vous me dire si :

- C'était avec du personnel d'active ou si vous étiez à 100% réserve ?
- Combien de temps était-ce ?
- Quel était le mode opératoire utilisé (patrouille à pied/à véhicule ; en statique) ?
- Quel était le rythme de la mission (intense, calme, jour/nuit, etc.) ?

Relance B2 : Pour chaque mission, pouvez-vous me donner votre impression générale ?

- Relance B2/a : Est-ce votre opinion/sentiment change avant/après les missions ?

Relance B3 : Avez-vous eu beaucoup de jours de permissions ?

- Relance B3/a : Comment occupiez-vous ces temps de repos ?

Relance B4 : Sur Vigipirate/Sentinelle en général, quelles attentes avez-vous ?

- Relance B4/a : Diriez-vous que vous souhaitez que « ça bouge » ?
- Relance B4/b : Est-ce que vous avez déjà eu le sentiment de vous ennuyer ?

C — Pourriez-vous me parler du rapport que vous entretenez avec l'armée d'active lors des missions Vigipirate/Sentinelle ?

Relance C1 : Vous sentez-vous accepté ?

- Relance C1/a : Est-ce immédiat ou y a-t-il un processus d'acceptation ?
- Relance C1/b : Que ce soit en bien ou en mal, y a-t-il eu des évolutions aux cours des missions ?

Relance C2 : Comment percevez-vous votre place de réserviste ?

- Relance C2/a : Quels retours / échos avez-vous de l'active ?

Relance C3 : Avec l'active ou la réserve, comment cela se passe avec la hiérarchie ?

Relance C4 : Entre réservistes lors des missions, comment cela se passe-t-il ?

- Relance C4/a : Et votre place au sein des autres réservistes ?
- Relance C4/b : Les autres, comment perçoivent-ils la mission ?

Relance C5 : Quels échos avez-vous de la manière dont l'active perçoit la mission Sentinelle ?

D — Maintenant, j'aimerais que l'on parle du rapport que vous entretenez avec les citoyens lorsque vous êtes déployé en mission. Pourriez-vous essayer de dresser un tableau de ce rapport ?

Relance D1 : Quelles impressions vous renvoient les citoyens de votre présence ?

Relance D2 : Avez-vous déjà eu des interactions directes avec des citoyens ? Si oui, quelles étaient la nature de ces interactions ?

– Relance D2/a : Si vous avez déjà discuté avec des citoyens, de quoi parliez-vous ?

Relance D3 : Avez-vous déjà eu des interactions indirectes (regards, sourires, etc.) avec des citoyens ?

– Relance D3/a : Comment interprétez-vous ces interactions ?

– Relance D3/b : Avez-vous entendu des propos à votre sujet qui ne vous étaient pas adressés ?

Relance D4 : Lors de ces interactions, avez-vous déjà eu le sentiment de ne pas être à votre place ? Si oui, pourquoi ?

Relance D5 : Avez-vous déjà été confronté à des interactions "anormales" ?

– Relance D5/a : À quoi cela était-ce du ?

Relance D6 : Avez-vous déjà observé des comportements inattendus des citoyens (distances, regards, attitudes, etc.) ?

Relance D7 : Dans le cadre des missions, il est demandé de déceler des attitudes suspectes. Comment reconnaît-on une attitude suspecte ?

– Relance D7/a : Sur quoi portiez-vous votre attention en particulier ?

Relance D8 : Diriez-vous qu'il y a des personnes qui semblent suspectes mais qui ne le sont pas ? Et inversement ?

Relance D9 : De par l'attitude des citoyens, avez-vous déjà éprouvé le sentiment d'être considéré comme un habitant du quartier, de la ville dans laquelle vous étiez déployé ?

Relance D10 : Quelles différences faites-vous entre les villes ou les lieux où vous avez été déployé ?

E — Avez-vous des retours de votre entourage concernant votre participation aux missions Vigipirate/Sentinelle ?

Relance E1 : Y a-t-il eu des évolutions ?

Relance E2 : Avez-vous déjà échangé avec eux sur votre mission ? De quoi parliez-vous en général ?

Relance E3 : Eux, que pensent-ils de la mission Vigipirate/Sentinelle ?

F — Dernière question, diriez-vous que les militaires du plan Vigipirate/Sentinelle sont à leur place en ville / dans l'espace public ? Pourquoi ?

Annexe 2. Conventions de transcriptions

Et vous disiez	Intervieweur (gras)
Bah en fait non	Interviewé-e (sans graphie)
<i>Ça fera cinq euros</i>	Tiers intervenant (italique)
?	Marque une intonation interrogative
(hum)	Acquiescements ou relances qui ne font pas l'objet d'un tour de parole
« on habite »	Citation
vingt-six	Les chiffres sont écrits en toutes lettres (sauf acronymes et années)
: ou :: ou :::	Allongement syllabique (court, moyen, long)
<u>Propriétaire</u>	Insistance du locuteur sur une syllabe ou un mot
-	Troncation / amorce (ex : distra-)
activité	Mot ou segment transcrit avec incertitude
xxx	Mot inaudible
[xxx]	Segment inaudible
. ou .. ou ...	Pause (courte, moyenne, longue)
(4s)	Pause chronométrée (mesurée en seconde)
,	Elisions, liaisons et aspiration de lettres ou de syllabes
((rire))	Production vocale non verbale (rire, pleur, raclement, reniflement, etc.)
< ((ironiquement)) mot >	Production vocale verbale (ton, imitation, prononciation, etc.)
< bizzarreté ((sic)) >	Mot inconnu mais intelligiblement entendu par le transcripteur
[se tient la tête]	Éléments contextuels ou descriptions
FORT	Forte intensité de la prononciation d'un mot
=	Enchaînement des tours de parole
&	Ininterruption du tour du locuteur, au-delà des interjections
FMIR	Acronymes en majuscule

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
Le questionnaire	7
LE PARCOURS PERSONNEL DANS L'ARMÉE	15
LES MISSIONS VIGIPIRATE/SENTINELLE.....	19
Pimenter d'adrénaline	20
Routine et répétition : l'ennui	22
Les désillusionnés	26
LES RELATIONS AVEC L'ARMEE D'ACTIVE	31
L'acceptation	31
Phase test.....	32
Par-delà l'uniforme	34
Et la place d'une femme ?.....	38
Changements	40
Une fraction de seconde	40
Empirer ou parer	42
Les intentions	44
Accusation et réprobation des importuns	47
Conclusion	51
LA RELATION AVEC LES CITADINS	53
A. Vue d'ensemble	54
B. Les interactions	58
Composer avec les conformités de sa place.....	59
Approbation et spatialités immunitaires	64
L'approbation.....	64
Spatialités immunitaires	66
De la compréhension des interactions	73
Une place indiscutable et hors-sol ?.....	79
Conclusion	85
C. Habiter en mission	87
Dissociation des rythmes et association au paysage	87
A taille humaine.....	90
Tout le monde savait où	90
L'accueil.....	92
Conclusion	96
L'ENTOURAGE DES RESERVISTES.....	99
A. Rapprochements et implications	99
Faire l'intermédiaire	99
S'inquiéter de.....	103

B. Rassurer	108
Par omission	108
Le cas d'un doute existentiel	112
Conclusion	116
DE LA PLACE DES MILITAIRES EN VILLE.....	119
Les objecteurs de place	119
Les partisans perplexes.....	126
Conclusion	130
CONCLUSION DU LIVRET.....	133
Bibliographie	137
Lexique	139
Annexes	141
Annexe 1. Guide d'entretien.....	141
Annexe 2. Conventions de transcriptions.....	143
TABLE DES MATIERES	145

Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain.

De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération Vigipirate/Sentinelle.

Arthur OLDRA

Livret

EN PUBLIC AVERTI

Enquête à vue d'œil et paroles citoyennes

Université Bordeaux Montaigne

2019

INTRODUCTION

« People are strange when you are a stranger
Faces look ugly when you're alone
Women seem wicked when you're unwanted
Streets are uneven when you're down »
(The Doors, 1967,
« People are strange », *Strange Days*)

Ce livret se consacre à saisir la manière dont les citoyens perçoivent la place des militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle dans l'espace public urbain. A priori, cette perception peut être conçue selon deux dimensions contradictoires. En effet, les citoyens sont à la fois ceux qui, devant être protégés, font l'objet de la présence des militaires dans l'espace public, mais ils sont aussi ceux qui bénéficient ou pâtissent quotidiennement de leur présence. Ils sont surtout les premiers observateurs de l'action *in situ* de la force armée dans l'espace public. L'objectif de ce livret est de se focaliser sur une population "civile" que l'on suppose peu ou prou étrangère au milieu, aux méthodes et à la culture militaire. Si elle peut méconnaître son armée (Chéron B., 2018), la population française semble néanmoins apprécier son action sur le territoire national. Les résultats d'un sondage IFOP (Institut Français d'Opinion Publique) commandé par la DICO (Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense), réalisé en Octobre 2017, montrent que 83% des citoyens français approuvent l'opération Sentinelle sur le territoire national, et que 84% font confiance aux armées pour intervenir sur le territoire national en cas d'attaque terroriste¹. Cette opinion positive transparaissait déjà dans les médias au lendemain des attentats de Charlie Hebdo, comme :

¹ « Les chiffres-clés de sondages de la défense » ; (en ligne : <https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/sondage-les-chiffres-cles-de-la-defense-janvier-2018> ; publié le 08/01/2018)

« Les militaires, (...), sont particulièrement bien accueillis par la population. "Les gens nous préparent des petits plats, nous invitent à manger (...)" » (*Le Parisien*, 19/01/2015) ;

ou :

« Les Bordelais semblent s'être habitués à cette présence. La plupart se disent rassurés » (*France Bleu*, 06/02/2015) ;

ou :

« Isaac Ouaki, 66 ans, gardien de la synagogue Michkenot Yaacov depuis une quinzaine d'années, accueille ce nouveau voisinage avec enthousiasme. "Depuis qu'ils sont là, on se sent protégés et en sécurité, (...). Ils me proposent toujours un coup de main pour porter les livraisons. C'est comme des voisins" » (*Le Monde*, 01/04/2015).

Voisinage qui n'est cependant pas perçu de la même manière par tous. En effet, à côté de ces retours favorables, d'autres voix expriment de l'inquiétude, et désapprouvent cette présence militaire :

« Véronique Ziza, 52 ans, gérante du café-restaurant qui jouxte l'école juive. Alors la nouvelle cohabitation avec les militaires, non, elle n'arrive pas à s'y faire. "Avant qu'ils arrivent, on savait qu'on était dans un quartier populaire, mais on ne ressentait jamais l'insécurité. Maintenant qu'ils sont autour de nous, on se sent presque en danger (...)" » (*Le Monde*, 01/04/2015).

Au-delà des paroles citoyennes, le déploiement de militaires a également occasionné son lot d'incidents, jugés négligeables par les autorités militaires :

« Quelques unités ont subi des provocations bénignes, des insultes, des menaces jetées en passant. Plus grave, certains militaires ont été ostensiblement pris en photo avec des intentions peu claires. Les incidents relevés sont en proportion infimes. Ils concerneraient "au plus 0,1 % des effectifs sur le terrain" selon l'armée de terre, qui ne les juge pas significatifs en volume » (*Le Monde*, 20/01/2015²).

² *Le Monde*, « Les pièges du plan Vigipirate pour les militaires » (en ligne : https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2015/01/20/les-pieges-du-plan-vigipirate-pour-les-militaires_4559976_1653578.html ; publié le 20/01/2015)

Aujourd'hui en 2019, la population s'est habituée à cette présence militaire. On peut ainsi lire que « 4 ans après la création de cette mission, les Lyonnais se disent désormais habitués à la présence d'armes et d'uniformes dans les rues » (*France3 Région*, 09/08/2019³). "Désormais", « l'opération Sentinelle fait partie du quotidien des Français » peut-on lire sur *Le Dauphiné* dans un article en ligne intitulé « L'opération Sentinelle s'est fondue dans le paysage »⁴, alors que *Le Monde* titrait un de ses articles quatre années plus tôt : « L'armée parmi nous » (18/02/2015⁵), laissant entendre qu'ils ne faisaient initialement pas partie du paysage. Mais au-delà de cette habitude, les premières impressions ont progressivement laissé la place aux interrogations au cours de ces quatre années. L'épuisement des militaires déployés (*Ouest France*, 10/06/2016⁶), le coût de la mission (*Le Parisien*, 08/02/2015⁷), les doutes sur l'efficacité de la mission et notamment le ciblage des militaires (*Le Parisien*, édition du 10/08/2017, pp.2-3) ou « la permanence d'un état d'exception » (*Le Monde*, édition du 02/09/2015, p.11) ont notamment nourri le débat politique, médiatique et publique. On pouvait ainsi lire dès la fin de l'année 2015 que « la présidente de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, [réclamait] un changement de la mission

³ *France3-Région*, « Lyon: "On s'est habitués à la présence des militaires dans la rue", regards d'habitants sur l'opération Sentinelles », (en ligne : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/lyon-on-s-est-habitués-presence-militaires-rue-regards-habitants-operation-sentinelles-1709150.html> ; publié le 09/08/2019)

⁴ *Ledauphine.com*, « L'opération Sentinelle s'est fondue dans le paysage » (en ligne : <https://www.ledauphine.com/france-monde/2019/03/23/l-operation-sentinelle-s-est-fondue-dans-le-paysage> ; publié le 23/03/2019)

⁵ *Le Monde*, « L'armée parmi nous » (en ligne : https://www.lemonde.fr/enquetes/article/2015/02/25/l-armee-parmi-nous_4582879_1653553.html; publié le 18/02/2015)

⁶ *Ouest France*, « Opération Sentinelle. Des soldats mal logés et fatigués » (en ligne : <https://www.ouest-france.fr/politique/defense/operation-sentinelle-des-soldats-mal-loges-et-fatigues-4289662> ; publié le 10/06/2016)

⁷ *Le Parisien*, « Attentats : « L'opération Sentinelle coûte 1 million d'euros par jour » (en ligne : <http://www.leparisien.fr/faits-divers/le-drian-l-operation-sentinelle-coute-1-million-d-euros-par-jour-08-02-2015-4515903.php> ; publié le 08/02/2015)

de l'armée, et non un changement du cadre légal » (*Le Monde*, 15/12/2015⁸). L'action politique, le traitement médiatique et l'opinion comme les interrogations publiques forment ainsi un tableau complexe de l'appréciation de la place des militaires des missions Vigipirate/Sentinelle. Puisque « ce dispositif censé lutter contre le terrorisme sert surtout à rassurer le grand public » (*Le Monde*, édition du 02/09/2015, p.11), il était impératif que ce « grand public » ait la parole pour infirmer ou confirmer ce sentiment rassurant ; raison pour laquelle on retrouve beaucoup de témoignages au sein de ces articles. Si les opinions communiquées sont souvent tranchées entre Isaac, Véronique, Cédric et Aminata par exemple (*Le Monde*, 01/04/2015⁹), les débats dans la sphère publique concernant la place des militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle ont-ils pour autant des résonances spatiales au sein de l'espace public ?

En se tournant vers les citoyens/citadins, on tentera de saisir dans ce livret les jeux de places qui se jouent avec les patrouilles de militaires au travers de leurs spatialités. Ceux-ci permettront alors d'apporter des éléments de réponses à notre problématique, c'est-à-dire de savoir si ces spatialités expriment une conformité supposément attendue ou si elles expriment une manière propre et spécifique d'*être-avec-par* l'espace. Pour ainsi dire, les citoyens se conforment-ils spatialement à des règles d'usages (qu'ils considèrent) préétablies, ou s'en jouent-ils pour faire entendre (leurs considérations de) la légitimité ou l'illégitimité des patrouilles à être là où elles sont ?

Si en situation les manières d'*être-avec* les militaires *par* l'espace des citoyens s'appuient d'abord sur le régime de visibilité des patrouilles, on suppose cependant que les significations qu'ils produisent ne se restreignent pas

⁸ *Le Monde*, « Antiterrorisme : l'armée dans nos villes, pour quoi faire ? » (en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2015/12/22/terrorisme-les-forces-de-securite-interieure-ne-peuvent-plus-tout-faire_4836257_3224.html ; publié le 22/12/2015)

⁹ *Le Monde*, « A Paris, les militaires sont-ils devenus des voisins comme les autres ? » (en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2015/04/01/a-paris-les-militaires-sont-ils-devenus-des-voisins-comme-les-autres_4606977_3224.html ; publié le : 01/04/2015)

seulement à celui-ci. On postule donc que leurs spatialités est le point de départ qui doit permettre d'appréhender les représentations et les interprétations qu'ils (se) donnent de la place des militaires. En ce sens, notre démarche se rapproche de celle de Luc Boltanski lorsqu'il exposait le cadre d'analyse des *Economies de la grandeur* qui n'a « pas pour objet de mettre au jour des déterminations qui, inscrites une fois pour toutes dans les agents, guideraient leurs agissements quelle que soit la situation dans laquelle ils se trouvent placés » (Boltanski L., 1990, p.65), mais qui, au contraire, entend traiter des questions d'injustice vécues lors d'*affaires* « en prenant au sérieux les prétentions à la justice manifestées par les personnes en de nombreuses occasions de la vie quotidienne » (ibid, p.65). Nous ne pouvions donc pas faire l'économie des discours des citoyens eux-mêmes, en cela que l'on postule que leurs spatialités expriment leurs considérations de la place des militaires. En qualité d'anonyme de l'espace public, comment les citoyens s'expriment-ils spatialement, à l'encontre des militaires et de l'estime qu'ils (se) donnent de leur place ?

Afin d'expliquer et de baliser la démarche que j'ai décidé de suivre pour cette enquête auprès des citoyens, dans un premier temps je reviendrai sur les principes régissant la citoyenneté et la publicité, et dans un second temps, j'exposerai la démarche exploratoire initiale à la collecte des observations et à la réalisation des entretiens.

De la citoyenneté à la publicité

Les géographes ont pour habitude de parler et de délimiter *leur terrain*. Ce n'est pas mon cas. Le déploiement de militaires dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle est un phénomène socio-spatial qui ne peut se retracer à une portion d'espace clairement délimitée et identifiable pour étudier ses implications spatiales. Il était donc nécessaire de se pencher sur les lieux dans lesquels étaient déployés ces militaires. Le constat : ce n'est donc pas tant la localisation de certains types de lieux mais la mise en situation du contexte des "localités" où se retrouvent les patrouilles Vigipirate/Sentinelle qui importe. La délimitation de mon terrain n'est donc pas déterminée à partir de types de lieux, mais à partir du contexte public et

urbain des lieux où ils sont déployés. Urbanité et publicité sont souvent associées l'un et l'autre sans qu'en soient expliquées les raisons, car l'essentiel des pratiques sociales urbaines ont lieu dans l'espace public. Cependant, ce dernier ne se résume pas à l'espace urbain, et inversement l'espace urbain ne se résume pas à l'espace public. Si elles présentent des similitudes, l'urbanité et la publicité sont des modalités d'organisation de l'espace qui ne reposent pas sur les mêmes principes. A l'échelle des acteurs, si elles paraissent confondues, elles n'impliquent pas les mêmes normes et les mêmes principes de régulation. Dans la mesure où la place des militaires se situe à la croisée de ces deux modalités organisationnelles de l'espace, il nous semble nécessaire de réaliser un état de l'art sur leurs mécanismes respectifs. Aussi, nous présenterons successivement les caractéristiques générales de la citoyenneté et de la publicité utiles à la compréhension des spatialités individuelles dans l'espace public urbain.

Qui sont les citoyens ?

S'intéresser aux citoyens suppose au préalable de pouvoir les identifier. La démonstration ci-après vise à expliquer les raisons pour lesquelles j'ai choisi cette catégorie plutôt qu'une autre, de parler de "citoyens" et non pas de "civils", "d'habitants" ou simplement de "passants". Tout d'abord, le terme de "civil" aurait parfaitement pu correspondre car il connote l'ensemble des rapports que les individus entretiennent entre eux, cependant il caractérise aussi celui « qui n'est pas militaire » (Dictionnaire Le Robert, 2017). Parler de "civil" depuis la perspective des militaires, comme étant ceux qui n'en sont pas, me semblait particulièrement inadéquat et malvenu. De la même manière, les "passants" ne font pas nécessairement que passer (Joseph I., 1984). Aussi, le terme "d'habitant" aurait parfaitement pu correspondre si l'on en était resté au sens synonyme de "résident", or tous ceux qui ont affaire aux militaires des missions Vigipirate/Sentinelle ne sont pas seulement des résidents. Ils peuvent être soit des touristes, soit des travailleurs et être, selon la journée, à proximité de cette présence armée. Pour autant, ils n'y résident pas, en tout cas pas à l'année.

De même, voulant différencier les militaires des autres acteurs, je ne peux pas non plus utiliser la définition élargie du terme "d'habitant", proposée par

une approche phénoménologique de la géographie, au sens où tous les individus seraient des habitants :

« L'habitant est cet acteur qui "habite" l'espace, lui donne du sens, tout en se donnant du sens à travers sa relation à l'espace et aux autres qui le parcourent, le pratiquent, se le représentent. L'habitant "fait" avec l'espace (Stock), avec les autres dans cet espace, avec le temps que lui rappelle l'espace (Buttimer). De par son existence, l'habitant construit sa projection auprès d'un monde qu'il configure toujours déjà en territoire (espace + sens). Ce territoire est interactionnel car il offre à l'individu la possibilité d'opérer divers passages qui sont à la fois transitionnels (d'un stade qualitatif à un autre : *je suis plus ou moins...*) et transactionnels (d'un stade quantitatif à un autre : *j'ai plus ou moins...*) entre soi et les autres (dans un rapport d'identification), avec soi en tant qu'autre (dans un rapport de symbolisation), avec les autres en tant que soi (dans un rapport de représentation ou plutôt d'intersubjectivité) » (Hoyaux A-F., 2009, p.2).

Cette définition entend caractériser les relations existentielles que les individus entretiennent avec l'espace. Cependant, dans ces perspectives, les militaires des missions Vigipirate/Sentinelle sont également des habitants. Je ne réfute pas cette interprétation, mais mon objectif n'est pas tant de questionner "l'habiter" des militaires que de soumettre la place qu'ils occupent en mission, au regard de ceux qui côtoient ces militaires.

Ne pas choisir certains termes ne justifie pas que l'on en choisisse un par défaut. Aussi, je propose d'emprunter un chemin de traverse en partant de la définition de la citadinité que propose Michel Lussault dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy J., Lussault M., 2013). Pour lui, la citadinité caractérise la « dimension actorielle de l'urbanité » (Ibid, p.182), et plus précisément de la relation entre un acteur individuel et l'objet urbain. Contrairement aux auteurs du dictionnaire, j'ai déjà précisé auparavant que j'entendais par "urbanité" le sens que donnaient Pierre Pellegrino, Cédric Lambert et Frédéric Jacot, à savoir :

« l'ensemble des procédés de gestion de la relation, du respect, d'un code d'interaction à l'invention permettant de faire face à l'imprévu. Ces procédés sont destinés à maîtriser les tensions qui pourraient

naître de l'hétérogénéité des relations mettant en jeu la diversité des rôles et la multiplicité des groupes sociaux » (Pellegrino P., Lambert C., Jacot F., 1991, p.24-25).

Il s'agit des procédés mis en œuvre par les acteurs individuels entre eux dans les espaces urbains. La « dimension actorielle de l'urbanité » est pour ainsi dire relative à l'implication de l'intériorité subjective, de l'intentionnalité, des stratégies et des énoncés des acteurs dans ces procédures de gestion des relations interindividuelles. Dans ce sens, Michel Lussault précise que « la cidadinité constitue un ensemble, très complexe et évolutif, de représentations nourrissant des pratiques spatiales » (*in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.182) et « des manières de faire d'un acteur » (*Ibid*, p.183).

« Chaque acteur possède une cidadinité, protéiforme, qu'il investit dans chaque action urbaine de la plus triviale à la plus ambitieuse, selon des registres d'engagement divers, et qu'il est amené à médiatiser, plus ou moins volontairement et efficacement, par des signes variés, constituant un matériau explicatif de ses agissements » (*Ibid*, p.183).

En un sens, l'expression de la cidadinité d'un individu visibilise son intentionnalité, c'est-à-dire la « tension avec le monde extérieur » (*in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.561) ou le « mouvement d'ouverture orienté vers les choses, vers les autres et vers le monde » (Depraz N., 2014, p.7), et en particulier avec les phénomènes rencontrés dans l'espace urbain. Les énoncés et les stratégies contiennent donc les indices de leur cidadinité, car celle-ci « paraît le plus souvent intériorisée par les individus, s'épanchant donc implicitement, presque clandestinement, parfois, au détour d'une phrase, d'une habitude, d'un geste » (*in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.183). Si la cidadinité s'exprime en acte par des procédures de gestion des relations interindividuelles, alors les interactions sociales présentent un intérêt particulier pour tenter de discerner cette cidadinité. Cependant d'autres paramètres comme la civilité peuvent parasiter et/ou s'entremêler avec ce que l'on pourrait considérer comme étant propre à la cidadinité. En effet, la civilité comprise comme un :

« Ensemble d'attitudes et de comportements des individus présent dans les espaces public, qui manifestent, dans la mise en œuvre de normes légitimes ou dans leur refus (les incivilités), la dimension

politique des interactions sociales élémentaires » (*in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.186).

Civilité que l'on retrouve *de facto* dans les interactions sociales. Or, ce qui nous intéresse ce sont les spatialités interindividuelles qui exprimeraient des jeux de places entre les citoyens et les militaires opérant dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle. Alors que la civilité appartient au registre de l'espace public, la citoyenneté des individus relève de l'espace urbain. Pour sortir de cette possible confusion, il convient de revenir sur les militaires eux-mêmes. Ceux-ci opèrent dans l'espace public urbain, ou tout au plus, dans des espaces ouverts au public. Pour ainsi dire, les individus confrontés à ces militaires se trouvent également dans des espaces publics, eux-mêmes étant en ville. S'il est donc théoriquement possible de les distinguer, la civilité et la citoyenneté sont donc intimement liés en acte.

À noter cependant que la citoyenneté ne répond pas des incivilités, tout comme les civilités ne donnent pas à voir des citoyens. Pour revenir sur la citoyenneté, Michel Lussault précise une chose fondamentale :

« La citoyenneté est indispensable aux acteurs et leur donne le sens – à la fois l'orientation et la signification – des phénomènes qu'ils vivent, du moindre acte de la vie quotidienne, jusqu'aux épisodes les plus spectaculaires : bref, elle jalonne l'expérience sociale » (*in* Lévy J., Lussault M., 2012, p.184).

Cette donation de sens fait penser à celle de l'habitant. Cela renvoie à la première définition du citoyen, à savoir qu'il s'agit d'un « habitant d'une ville » (Dictionnaire Le Robert, 2017). Intuitivement cette définition ne nous aide pas car elle nous enferme dans les définitions respectives de ce que sont l'habiter et la ville. Cependant, si on utilise la définition "d'habiter" donnée par le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, alors il est possible de réfléchir différemment sur le profil des citoyens. Habiter est un « processus d'ajustement réciproque entre espaces et spatialités » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.480). Aussi, habiter l'espace public urbain correspond aux processus d'ajustement réciproques entre l'espace public urbain et les spatialités individuelles. Ces processus d'ajustement, considérés comme ceux de l'orientation et la signification évoqués par Michel Lussault, laissent

entendre qu'il s'agit surtout d'ajustements sémantiques (et donc aussi symboliques).

La citoyenneté serait donc la mise en acte des procédures de gestion des relations interindividuelles en ville, et supposément des civilités propres à l'espace public. Pour ainsi dire, elle traduit les conduites, les attitudes, les comportements et les spatialités des individus au prisme des conformités supposément attendues des individus selon le caractère urbain et public de l'endroit où ils se trouvent. Si l'on s'en tient à qualifier les individus qui ne sont pas militaires comme étant des "citadins" à partir de ces conformités spatio-comportementales, alors il convient de clarifier les normes publiques urbaines auxquelles les "citadins" se conforment.

L'espace public urbain

Je ne m'attarderai pas sur les aspects proprement urbains car la définition de la citoyenneté que donne Michel Lussault, se rapporte essentiellement au champ urbain de référence de chaque individu. Champ urbain de référence à chaque fois constitué :

« par la connaissance d'une ville précise, celle où l'on vit et agit, par celles de toutes les autres villes connues et éventuellement pratiquées et par la totalité de ce que l'on sait sur l'urbain et l'urbanité » (*in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.182).

Pour ainsi dire, si ce n'est souligner les caractéristiques de densité et de diversité permis par les espaces urbains, s'épancher sur cet aspect ne nous apprend pas davantage sur les conformités spatio-comportementales auxquelles se soumettent les citadins. Chaque ville et chaque espace urbain a ses codes, et il serait vain d'essayer d'en dresser une liste pertinente.

L'espace public est une notion complexe dont le caractère polysémique (Fleury, 2004a) ainsi que sa charge « d'évocations multiples » (Rémy J., 1991, p.5) ne sont plus à démontrer. Par exemple, l'appellation d'espace public recouvre deux entendements clairement distincts mais pourtant trop souvent confondus à savoir en premier lieu, un espace géographiquement délimité, et en second lieu, ce qui relève de la sphère publique, c'est-à-dire

philosophiquement compris comme espace d'expression politique (Habermas J., 1993 (1962), Wolton D., 1989). Afin d'être parfaitement claire face à cet état de fait initial nous conviendrons, dès à présent, que nous nous en tiendrons au premier entendement précité de l'espace public. Il n'en reste pas moins que la notion d'espace public reste particulièrement difficile à définir et à caractériser, non parce que nous ne saurions pas expliquer de quoi elle relève, mais davantage parce que d'en donner une vue de l'esprit claire et limpide constitue en lui-même un exercice périlleux. La complexité de la tâche est due au fait que les caractéristiques d'un tel espace se composent de différents registres distincts mais pourtant intimement liés entre eux. Pour relever le défi, je propose de m'appuyer sur deux définitions que je travaillerai conjointement. La première, qui nous servira de fil directeur, est une définition proposée par Isaac Joseph :

« Conçu comme un *territoire commun ou neutre*, un espace public est le lieu par excellence des jeux de la socialisation qui procèdent tantôt de l'ostentation et tantôt de la réserve. Vécu comme un *espace interstitiel d'accommodation* et d'ajustement réciproque, il tolère et promeut, par la simple succession de ses usages, une superposition de marqueurs qui renvoie à l'usager l'image d'un milieu social fait d'identités polymorphes. Enfin, *territoire de la mobilité et du déplacement*, un espace public est lieu de rencontres et de rassemblement, et en tant que tel, impose aux acteurs institutionnels et aux citoyens ordinaires l'obligation de comprendre et de gérer des situations sociales complexes » (Joseph I., 1991, p.65).

Pour Joseph, l'espace public est d'abord un « territoire commun ou neutre » où s'expriment de multiples régimes de visibilité. Ensuite, comme « espace interstitiel d'accommodation », un espace public traduit un système de régulation des distances entre les acteurs qui le fréquentent. Enfin, l'espace public est un « territoire de la mobilité et du déplacement » accessible par tous et qui, par conséquent confronte une hétérogénéité importante d'acteurs différents. La seconde définition est proposée par Michel Lussault dans le *Dictionnaire de géographie et l'espace des sociétés* (Lévy J., Lussault M., 2013). Il définit l'espace public comme « un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public » (p.360).

Définition qu'il détaille ensuite à partir de trois relations de contrariété¹⁰, qui sont successivement le privé/public, l'intime/extime et l'individuel/social. Je suggère donc de croiser la définition de Isaac Joseph à partir des relations de contrariété proposées par Michel Lussault.

Comme espace commun ou neutre

Le caractère « commun ou neutre » de l'espace public se conjugue à la relation de contrariété intime/extime. L'intime compris comme relevant du moi, et donc de l'intériorité de l'individu contemporain, et l'extime « entendue comme le domaine de la relation subjective du moi (*ego*) à autrui (*alter ego*) » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.362) lors des interactions socio-symboliques, sont l'un et l'autre mobilisés par les individus dans la diversité de leurs pratiques spatiales. C'est pourquoi, pour Jacques Lévy, la deuxième caractéristique de l'espace public est l'extimité car « le parcours dans l'espace public suppose une suspension de l'intime, qui en est, paradoxalement, une condition d'existence » (Lévy J., 2002, p.164). Si l'extimité se rapporte à « une suspension de l'intime » dans l'espace public, les pratiques socio-spatiales individuelles ne peuvent en aucun cas se résumer en une pure et simple suspension de son intimité en vue de ne tenir qu'une posture *extime* avec les autres. En effet, il est parfaitement possible d'entretenir des relations intimes avec des proches (des personnes « intimes ») dans l'espace public, de même que l'intime ne peut se réduire aux espaces privés. Autrement dit, l'extimité que les individualités mettent en scène dans l'espace public consiste en l'expression d'une image de soi pour les autres, une présentation de soi aux autres. Richard Sennett dans son travail sur le surgissement de l'intimité comme tyrannie des sociétés

¹⁰ Michel Lussault précise à ce sujet que l'expression « relation de contrariété » vise à se soustraire à une approche binaire stérile et au contraire à faire valoir une dialogique entre deux termes « posés face à face, chacun à la fois séparé de l'autre et contenu dans l'autre, c'est-à-dire actif dans la définition de l'autre ». Il précise que ces trois relations de contrariétés sont par ailleurs complémentaires les unes des autres où « la première contribue à donner le sens des deux suivantes » (Lussault M., « Espace public » in Lévy J., Lussault M., 2013, p.362).

occidentales (Sennett R., 1979) présente les rôles sociaux comme un « art que l'obsession de l'intimité étouffe ». Pour lui, cette retenue s'exprime au travers d'un jeu théâtral qui :

« exige un public d'inconnus pour se dérouler, mais il est dépourvu de sens, voire même destructeur, parmi les intimes. "Jouer" les manières, les conventions, les gestes rituels – telle est l'essence des relations publiques. C'est à partir de là qu'elles acquièrent leur signification émotionnelle. (...) Les membres d'un groupe intime deviennent des artistes privés d'art. Ces types de jeu théâtral sont des "rôles" » (Sennett R., 1979, p.34-35).

Considérer que les régimes de présentation de soi aux autres reposent sur une préservation de l'intime derrière des rôles, les masques sociaux de nous-même, cela suppose donc un régime de visibilité spécifique de l'espace public comme société-théâtre. Erving Goffman est certainement celui qui a le plus finement détaillé les principes dramaturgiques de la société-théâtre par la présentation de soi, dans le premier tome de *la mise en scène de la vie quotidienne* (1973a). Il posait d'ailleurs lui-même les limites de ce modèle :

« un comédien se présente sous les traits d'un personnage déterminé à d'autres personnages joués par d'autres comédiens ; le public constitue le troisième partenaire de l'interaction — un partenaire essentiel, certes, et qui pourtant ne se trouverait pas là si ce qui se passe sur la scène était réel. Dans la vie réelle, les trois partenaires se ramènent à deux ; une personne adapte le rôle qu'elle joue aux rôles que jouent les autres personnes présentes qui constituent aussi le public » (Goffman E., 1973a, p.9-10).

Pour ainsi dire, indépendamment du contexte d'énonciation du rôle que nous tenons (public, semi-public, privé, etc.), les autres acteurs/interlocuteurs, sont plus qu'eux-mêmes. Derrière le « public » de la notion d'espace public on comprend aussi ce « qui a lieu en présence de témoin, (ce qui) n'est pas secret » (Dictionnaires Le Robert, 2017). La dimension publicitaire d'un espace est affaire de visibilité des acteurs qui le parcourt. Aussi, pour Isaac Joseph « la visibilité mutuelle spécifie un ordre de la vie publique » (Joseph I., 2009, p.35), ordre public fondé selon lui sur « un droit de regard » où les personnes présentes tendent « tout en s'exposant, à maîtriser les

impressions qu'elles produisent sur autrui et à observer tout en agissant » (Joseph I., 2009, p.124). Autrement dit :

« l'ordre visuel des choses est une caractéristique omniprésente des espaces publics » car « les participants à un espace public (...) tiennent constamment compte de cet espace public comme d'une arène visible » (Lee J., Watson R., 1992, p.101-102).

Cette idée d'arène visible nous ramène à la suggestion précédemment citée d'un espace public comme d'une société-théâtre. A l'égard de cette société-théâtre, Richard Sennett explique qu'elle repose sur trois idées. Il faut considérer premièrement, que l'erreur et l'illusion sont aux fondements de la vie sociale ; deuxièmement, que la nature humaine est distincte de l'action sociale et ; enfin, troisièmement, qu'il s'y joue un « art que l'homme exerce dans sa vie quotidienne. Il s'agit d'un art de jouer, et les gens qui le pratiquent jouent des rôles » (Sennett R., 1979, p.38).

Ces trois éléments font étrangement penser à *L'illusion comique* de Corneille (1635). En effet, l'erreur et l'illusion ne permettent pas de figurer la nature humaine mais bien plutôt l'action sociale dans la mesure où il s'agit d'un art de jouer. Dans cette pièce, Pridamant s'adresse à un magicien afin de savoir ce qui est advenu de son fils Clindor disparu. Le magicien déroule alors sous les yeux de Pridamant les péripéties de la vie de son fils puis sa mort. Pridamant (comme les spectateurs) est d'abord victime de l'illusion, il croit son fils mort (et le spectateur croit en l'histoire qu'il voit), puis l'on découvre *in fine* sur scène "le fils mort" se partageant les recettes de la représentation théâtrale, le fils étant en fait devenu comédien. On retrouve dans la pièce la mise en erreur de Pridamant (et du spectateur) par l'illusion, la représentation de ce que n'est pas (réellement ?) Clindor et l'art de jouer un rôle comme si ce qui est montré était vrai (aux yeux de Pridamant et du spectateur). Par le système d'illusion, de mise en abyme d'un théâtre dans le théâtre, Corneille soutient l'idée que la vie elle-même est un théâtre.

Cependant, à l'instar de *L'illusion comique* et de Pridamant, pour quelle raison les acteurs d'une société-théâtre n'ont-ils pas conscience de la supercherie ? Si la présentification de soi aux autres sous les traits d'un rôle social (propre à soi) est considérée par les autres acteurs comme véridique, ce que Sennett nomme des « codes de croyances », c'est-à-dire le degré de prise au sérieux des conduites des autres, c'est justement parce qu'elle

exprime ce qui relève du social. En cela, la relation de contrariété intime/extime, qui se joue dans l'espace public, en fait nécessairement un espace de sociabilité. Précisons par ailleurs que, pour Richard Sennett, ce qui compose selon lui les rôles, c'est la combinaison de codes de croyances et de codes de conduites, autrement dit la manière de se diriger soi-même, la façon d'agir « prévue, appropriée, spécifique » (p.35) selon une certaine situation. L'espace public comme espace de sociabilité est soumis à tout un attirail normatif qui s'organise par la croyance en "ce qui est montré" et par les conduites que "nous montrons aux autres".

Lorsque Isaac Joseph parle de l'espace public comme d'un territoire commun ou neutre, il faut comprendre qu'il s'agit d'un espace dans lequel les tensions entre intimité et extimité sont mises en scène. Les normes sociales entendent suspendre l'intimité dans l'espace public pour une conduite extime avec les autres acteurs co-présents. Ces règles d'usage instaurent un ordre social qui dicte ce qu'il s'agit de cacher/montrer : un régime de visibilité propre aux présentations de soi en public. Cette dramaturgie sociale compose une société-théâtre où les individus croient en ce qui leur est montré, parce qu'eux-mêmes ne montrent que certaines choses par leur conduite. L'espace public est un espace où les uns et les autres se comprennent (ou s'excluent) à partir des conduites qu'ils adoptent entre eux, parce qu'ils y fient.

Comme espace interstitiel d'accommodation

L'espace public comme « espace interstitiel d'accommodation » s'associe à la relation de contrariété individuel/social, et cela suppose qu'il s'agit d'un système socio-normatif pesant sur les pratiques individuelles (comme l'a déjà montré le régime de visibilité et de présentation de soi). Pour Michel Lussault, l'espace public est l'ensemble :

« des systèmes normatifs non institutionnels, plus ou moins intériorisés et objectivables par les personnes, qui définissent et codifient les pratiques légitimes à l'intérieur d'un groupe ainsi que les modes de relation possibles (et leurs transgressions reconnues) entre l'instance individuelle et l'instance sociale » (*in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.363).

En tant que système normatif, les relations sociales de la vie publique sont soumises à des « règles fondamentales de nature restrictive et permissive » (Goffman E., 1973b, p.12) qui se traduisent dans les pratiques, les comportements et les attitudes individuelles. Comme le souligne Erving Goffman, ces pratiques individuelles relèvent d'une multitude de registres comme la conformité, l'esquive, les déviations secrètes, les infractions excusables, les violations flagrantes, etc. Autrement dit, ces pratiques s'articulent en respect ou en infraction des règles de la civilité.

Précisément, Goffman s'intéresse « aux régulations corrélatives du comportement qui appartiennent à la vie publique, aux personnes qui se joignent aux lieux et aux manifestations sociales où a lieu le contact de face à face » (Ibid, p.14). Donc, si l'espace public suppose (et/ou impose) une codification des pratiques légitimes et des modes de relations possibles alors, celles-ci doivent prendre des apparences spécifiques. Suffisamment spécifiques pour que les différents acteurs coprésents puissent juger de la légitimité/illégitimité sociale des pratiques des autres acteurs.

Pour approfondir cela, nous pouvons prendre les exemples de la tenue des apparences et du langage interactionnel. Ces deux exemples vont nous permettre de montrer que, si elles sont ritualisées et codifiées, les apparences et les interactions véhiculent des significations sur l'identité que les acteurs souhaitent (se) donner les uns aux autres.

a) Les apparences

Le premier exemple s'intéresse à la question des apparences. Elle peut sembler redondante avec celle des régimes de visibilité évoqués précédemment mais, bien qu'ils soient l'un et l'autre liés, les seconds renvoient aux raisons de cette apparence. Nos occupations ou notre affairement caractérisent en une apparence le rôle que nous pensons devoir tenir dans l'espace public. Cela renvoie aux motifs, aux mobiles d'être dans tel endroit, dans telle situation. Ce que Goffman appelle les « apparences normales », relèvent de l'invisibilisation de soi dans un simulacre de normalité, en adoptant une conduite qui passe pour inaperçue. Il écrit :

« dans tous les cas, ce qui est apparence normale pour le sujet devient le manteau que ses autres doivent discerner, tailler et revêtir. (...).

Disparaître de la vue, se fondre, ce n'est pas donc pas se cacher ni s'éclipser ; c'est être présent, mais négligeable » (Goffman E., 1973b, p.244).

Parce que Goffman s'appuie sur une grille d'analyse inspirée de l'éthologie, quand leurs signaux d'alarmes et/ou d'empiétement s'activent, les individus tentent par toute une série de parades de s'assurer de l'intentionnalité des auteurs de ces signaux (anormaux). L'adoption d'une apparence normale « dont ils se soucient ne sont pas des apparences normales *pour eux-mêmes*, mais *d'eux-mêmes* pour l'ennemi » (Ibid, p.246). Si cette approche ne semble pas satisfaisante dans la mesure où elle considère la possibilité des relations sociales dans l'espace public comme étant uniquement du registre de la crainte de l'action d'autrui à notre rencontre, elle n'en reste pas moins intéressante parce que cette approche illustre la recherche d'une conformité, d'une normalité. L'attention portée au maintien des apparences des autres, et de leur conformité à la normalité, suggère donc une posture de veille proactive. Il faut entendre par là qu'il y aurait comme :

« un rapport actif à l'espace environnant, une attention aux flux, toujours soucieuse d'extraire en leur sein des différences inattendues. Et c'est pourquoi même les temps et les lieux de la détente nous paraissent, au centre, impliquer une tonalité "d'affairement" que l'on ne retrouve sans doute pas dans d'autres contextes. Le badaud, en tant qu'il est captif des spectacles qu'il "gobe", est à cet égard une contre-figure et de fait "encombre-t-il", en ces lieux » (Ostrowetsky S., 1988, p.106-107).

Comme l'illustre ce badaud, jugé encombrant dans ces nouveaux centres péri-urbains, les individus coprésents dans l'espace public se montrent proactifs dans ce travail de catégorisation des autres. Cela leur permet ainsi d'évaluer et de déterminer si telles ou telles personnes sera une nuisance ou à l'inverse une aide pour l'action qu'un individu prévoit de réaliser (se déplacer, utiliser tel ou tel service, etc.). Les apparences forment ainsi une trame que les acteurs en scène interprètent comme des potentialités, des « affordances » (Gibson J. J., 1979), pour la conduite de leurs actions.

b) *Le langage interactionnel*

Le deuxième exemple concerne le langage interactionnel, sa valeur socio-symbolique. Une interaction est une « action réciproque qu'exercent les partenaires – individus ou équipes – d'un échange lorsqu'ils sont en présence les uns des autres » (Joseph I., 2009, p.124). La réciprocité peut être comprise comme une pure symétrie actualisable, comme un *effet miroir*. Ce sens de la réciprocité est celui de l'implicite social, c'est-à-dire que les acteurs en interaction disposent des mêmes codes pour échanger, des « "éléments tenus pour acquis" (*taken for granted*) construisant la normalité des circonstances » (Le Breton D., 2016, p.153). Ces *taken for granted* rappellent les « codes de croyances » de Richard Sennett à ceci-près qu'il ne s'agit pas là de considérer comme véridique la conduite de l'autre mais de disposer des mêmes codes de communication. La réciprocité peut aussi être comprise comme une logique d'actions causales, à partir des énoncés du langage corporel ou verbal entre les interacteurs, se répondant ainsi dans un *effet ping-pong*. Cela sous-entend que lors de ces échanges, les actions « se déterminent les unes les autres. Une interaction est un champ mutuel d'influence » (Le Breton D., 2016, p.50-51). Les actions respectives font évoluer et progresser l'échange.

Ce deuxième entendement de la réciprocité s'associe au degré d'attention porté aux autres. Le degré d'attention détermine la nature des interactions. Erving Goffman distingue les interactions focalisées, comme les conversations en face-à-face par exemple où l'attention aux autres y est soutenue, des interactions non-focalisées, qui appartiennent « à la sphère des informations prélevées dans un champ de visibilité » (Joseph I., 2009, p.76) où l'attention aux autres y est moindre. Les interactions non-focalisées sont particulièrement caractéristiques des normes sociales de l'espace public parce que ce sont-elles qui conforment son agencement. Sans les inattentions polies (il est parfois utilisé inattention civile), qui sont les plus minimales des interactions non-focalisées, il n'y aurait pas de mouvements sans collisions, bousculades ou heurts. Par le regard, nous portons discrètement attention (sans volonté d'engager la conversation ou de se montrer intrusif), aux autres à la fois pour les prendre à notre compte (faire évoluer la trajectoire de notre déplacement) et pour leur montrer que nous les avons bien vu. C'est

d'ailleurs par elles que nous garantissons une forme d'anonymat au sein de l'espace public : notre attention se porte sur les autres sans pour autant déceler des éléments qui nous permettraient d'en savoir davantage sur eux. Si le plus communément du temps, notre inattention polie vise justement à exprimer notre considération de la présence des autres, elle est aussi la première étape des rencontres ou des interactions focalisées.

« La courtoisie visuelle qu'elle suggère indique que nous n'avons aucune raison de soupçonner les intentions d'autrui, de le craindre ou de lui être hostile, d'avoir peur d'être vu ou de regarder. En somme, elle est la première forme d'ouverture. Le fait qu'elle soit non verbale et se traduise par un mouvement plutôt que par une phrase ne retire rien à sa fonction socialisante » (Joseph I., 2009, p.81).

De la même manière, les interactions focalisées, en tant que rites sociaux de nos engagements avec les autres, sont tout autant soumises à la norme sociale. Elles nécessitent la mobilisation d'une importante gamme de manières de faire. Il s'y noue et dénoue quantités d'échanges normalisés : de l'embarras, de l'indulgence, des offenses, des compromis (Goffman E., 1953), des stratégies de défense, de consolations, d'atténuations, de compensations (Goffman E., 1952), ou des négociations par la contrainte, la manipulation, la force ou la séduction (Le Breton D., 2016).

Focalisées ou non, les interactions sociales en tant que partage d'informations pour la poursuite de l'action, « n'est pas une affaire de vérité mais de significations » (Le Breton D., 2016, p.52). C'est parce que « l'individu attribue du sens à ses actions, à leur retentissements » (Ibid, p.52) et qu'il interprète celles des autres comme telles que les interactions sociales ont une charge symbolique. Dans ce sens, les mouvements du corps, les gestes et les déplacements, bref les dimensions spatiales ont aussi une charge symbolique importante. La dimension symbolique des spatialités se traduit essentiellement dans la régulation des distances que les acteurs opèrent entre eux. En effet, et en guise d'exemple « l'évitement fait l'objet de précautions socialisées et socialisantes ; il est parfois tout aussi difficile, sinon plus, de s'éloigner de quelqu'un que de s'en approcher » (Pellegrino P., Lambert C., Jacot F., 1991, p.23). Donc, qu'il s'agisse de rapprochement, d'éloignement, d'ajustement ou d'évitement, la gestion des distances interindividuelles en situation d'interaction est aussi interprétée

symboliquement par les acteurs. Cette gestion des distances suppose donc un degré différentiel d'intérêt (pacifique ou conflictuel) que les acteurs coprésents ont entre eux dans l'espace public.

David Le Breton, résume ainsi la réciprocité, l'attention et la sémiotique des interactions :

« La scène de l'interaction dessine une figuration symbolique des corps dans l'espace. Elle évoque une chorégraphie où les mouvements réglés des partenaires s'appellent et se répondent subtilement créant un rythme, une cohérence. Les propos, les tours de parole, les déplacements, les gestes, les mimiques s'accomplissent en synchronie, le changement de position de l'un entraînant celui de l'autre dans une sorte d'accompagnement inconscient. Une interaction est une forme d'homéostasie qui maintient au sein d'un univers de sens une interdépendance des acteurs en présence » (Le Breton D., 2016, p.55).

L'espace public met en tension les normes sociales et les pratiques individuelles. Il conduit les individus à s'accommoder de ces normes dans leurs manières de se présenter, d'agir, d'interagir et de gérer les distances. En ce sens, il est un « espace interstitiel d'accommodation », c'est-à-dire un système normatif des pratiques sociales légitimes concernant la tenue des apparences normales, l'expression corporelle des motifs de l'action, le langage interactionnel socio-symbolique et la régulation des distances.

Comme territoire de la mobilité et du déplacement

L'espace public comme « territoire de la mobilité et du déplacement » se couple à la relation de contrariété privé/public. Tenter de qualifier l'espace public, cela suppose de le circonscrire, de le délimiter. Cependant, cette délimitation spatiale pose problème dans la mesure où bon nombre d'autres espaces sont présentés comme intermédiaires, communs, de semi-publics, ouverts au public, de collectifs ou de privatifs (Mental P., Noisette P., 2005). Néanmoins, en ville, l'essentiel des espaces publics sont considérés comme des espaces extérieurs non bâtis (en opposition aux intérieurs qui seraient davantage privés) qui ne seraient pas appropriables. On peut donc

répertorier quantité d'espaces publics qui n'entrent pas dans ces *intermèdes* comme :

« des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, des plages et des sentiers forestiers, campagnards ou montagnaux, bref, le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité » (Paquot T., 2015, p.3).

Contrairement aux espaces privés qui sont soumis aux usages exclusifs de particuliers, dont l'accès est contrôlé si ce n'est strictement interdit et parfois payant, l'espace public quant à lui repose sur les principes d'accessibilité et de gratuité. C'est la normativité institutionnelle qui statue de cette accessibilité et de cette gratuité de tels ou tels espaces.

En cela, la rue comme archétype allégorique de l'espace public l'illustre avec justesse dans la mesure où « incarnant la césure entre la sphère publique et les multiples univers privés, elle assure traditionnellement la mise en relation des lieux, des fonctions, des groupes sociaux » (Fleury, 2004b, §1). L'espace public se doit d'être accessible parce qu'il fait jonction entre les différents espaces privatifs. Il met en relations les différentes réalités socio-spatiales, et permet donc *ipso facto* aux différents acteurs de se mouvoir au sein de celui-ci. Sa gratuité d'accès est dans ce sens conditionnelle de cette accessibilité. Accessibilité et gratuité constituent donc la pierre angulaire de l'espace public comme territoire de la mobilité et du déplacement. En sus des précisions d'usages sur la gratuité de cette mobilité (on pense aux autoroutes, aux voies ferrées, etc.), des effets pervers viennent nuancer ces deux caractéristiques :

« un espace public serait donc, de droit, ouvert à tous. En fait, il n'est pas rare qu'il se donne plus largement à une certaine catégorie de la population et qu'il leur oppose des barrières plus ou moins difficiles à franchir selon le statut social, le sexe, la race, la fortune des individus » (Sansot P., 1991, p.77).

Des ségrégations socio-spatiales teintent ainsi l'espace public. Jacques Lévy précise que l'accessibilité est une de deux caractéristiques de l'espace public dans la mesure où il « devient possible à partir du moment où ceux qui s'y trouvent peuvent et doivent penser que tous les autres membres de la société pourraient l'y côtoyer » (Lévy J., 2002, p.163). Cette potentialité de côtoyer

« n'importe qui » fabrique paradoxalement ces ségrégations souhaitées ou subies. Pour illustrer cela, Guy Di Méo dans son étude sur les « murs invisibles » s'est intéressé aux pratiques urbaines de femmes bordelaises, et démontre que certaines d'entre elles :

« s'interdisent certains parcours, certaines fréquentations d'espaces. Ces espaces interdits, qu'elles ne nomment pas toujours parce qu'elles prétendent et/ou se persuadent qu'elles n'ont rien à y faire, qu'elles n'ont pas à y aller » (Di Méo, 2011, p.81-82).

De même, gratuité et accessibilité peuvent conduire à considérer l'espace public uniquement comme espace de mouvement devenant alors « un objet d'exaspération lorsqu'il n'est pas subordonné à la liberté de mouvement » ou l'on « cesse de croire que l'espace environnant est autre chose qu'un moyen facilitant le déplacement personnel » (Sennett, 1979, p.23). On pense par exemple aux limitations de vitesses et plus globalement à l'ensemble des règles qui régissent nos mouvements dans l'espace.

L'espace public est donc une normalisation du régime de visibilité des individus et des conduites qu'ils adoptent entre eux, mais il s'offre en contrepartie comme intégralement accessible et gratuit. Cependant, ces éléments restent très théoriques car dans les faits, chacun de ces aspects sont transgressés. Ainsi, les régimes de visibilité autour de la dialogique intime/extime est à relativiser selon les codes et les représentations socio-culturels de celles et ceux qui parcourent l'espace public. Les conduites interindividuelles publiques, notamment lors d'interactions (focalisées ou non), bien qu'elles soient codifiées, peuvent tout à fait être transgressées, au risque d'être socialement stigmatisées. De même, comme vu précédemment avec les « murs invisibles », l'accessibilité et la gratuité de l'espace public, comme conditions de la mobilité, sont aussi mis sous tensions par différents types d'actants (des représentations individuelles, des artefacts ou des êtres vivants humains et non-humains). L'espace public est un espace normé et normatif, et donc qui peut être transgressé. Il permet de s'y mouvoir librement et d'y rencontrer une multitude d'individus en contrepartie du respect de ses "bons usages".

Selon Jacques Lévy, l'espace public « a la capacité de résumer la diversité des populations et des fonctions d'une société urbaine dans son ensemble »

(Lévy J., Lussault M., 2013, p.364). Cette diversité des populations et des fonctions sociales urbaines se cristallisent dans les conduites individuelles qui se conforment ou non aux règles d'usage dans l'espace public, que ce soit dans les façons de s'y mouvoir, de s'y exposer aux autres ou d'interagir avec eux. En ce sens, la citoyenneté, comme étant la mise en acte des procédures de gestion des relations interindividuelles en ville, semble exprimer cette cristallisation, même si elle concerne également les espaces qui ne sont pas publics. Les citoyens correspondent ainsi à tous les individus qui parcourent l'espace public urbain et qui se confrontent à ses normes d'usages. L'espace public constitue ainsi une sphère, au sens de Peter Sloterdijk, puisqu'il s'agit d'un espace agencé et normé afin qu'il permette « aux êtres humains de coexister dans la société » (*in* Lévy J., Lussault M., 2013, p.952).

Aussi, à partir de ce dernier constat, je propose d'introduire la notion d'*horizon d'altérité* afin de raccrocher la question de la place des militaires dans l'espace public. Le caractère public d'un espace est perçu et connu par ceux qui le parcourent, aussi lorsque des éléments inconnus ou exogènes y surgissent, ils sortent d'un horizon d'altérité. Pour Olivier Lazzarotti, lorsque l'habitant se trouve confronté ou s'avance vers cet horizon d'altérité :

« il sort des coquilles qui l'enferment dans cette vision égocentrée du monde qui n'est guère réaliste si elle est confortable. À terme donc, le monde aussi se trouve bouleversé par cette ouverture des lieux, par la domestication des horizons et l'apprentissage de leur franchissement. On peut faire l'hypothèse que chaque fois qu'un homme franchit l'un de ses horizons, il se transforme » (Lazzarotti O., 2006, p.119).

Ce bouleversement se rapproche des éclatements de sphères, que j'évoquais dans les *Prolégomènes*, qui font alors exister d'autres sphères (une extension de la réalité) d'où apparaissant l'étrangeté, l'exotisme, l'inédit, l'innovation, etc. et qui doivent être mis en sens par ceux qui le vivent. Cela nécessite d'opérer des dé-placements afin de ré-agencer son monde. Aussi, je postule que les militaires dans l'espace public urbain sortent de cet horizon d'altérité, et font potentiellement éclater des sphères individuelles. Face à ce chamboulement, il s'agira donc d'essayer de répondre à la question que nous nous posons initialement, à savoir : est-ce que les spatialités entre les acteurs citoyens coprésents avec les militaires (opérant dans le cadre des

opérations Vigipirate/Sentinelle) résultent d'une réponse à une conformité supposément attendue ou sont-elles des manières propres et spécifiques d'être-avec-par l'espace ?

Présentation de l'enquête dans l'espace public auprès des citoyens

Après avoir clarifié la "nature" de l'espace d'enquête et du profil de la population enquêtée, je compte désormais présenter la méthode que j'ai mis au point. Tout d'abord, j'ai conduit ce travail d'enquête sur la ville de Bordeaux pour des questions pratiques (proximité, connaissance de la ville, etc.). En effet, comme le soulignent Anne-Marie Arborio et Pierre Fournier, « cette familiarité avec le milieu étudié, antérieure à l'enquête, constitue un avantage évident pour entrer sur le terrain » (Arborio A-M., Fournier P., 2010, p.88). Néanmoins il fallait que je récolte des informations afin de baliser, avec plus ou moins de précision, les secteurs de la ville de Bordeaux où les militaires patrouillaient. J'ai pris le parti de ne pas mener une enquête à l'échelle de toute la ville de Bordeaux, ce qui aurait nécessité beaucoup de temps et de moyens. Au contraire, j'ai décidé qu'il valait mieux cibler certains secteurs où les militaires patrouillaient pour ensuite conduire des observations, et potentiellement démarcher des citoyens qui accepteraient de répondre à mes questions. Pour déterminer ce secteur, j'ai d'abord tenté de solliciter les autorités militaires en charge de la ville de Bordeaux. Cependant, comme je m'y attendais, il n'était pas possible d'obtenir de telles informations compte tenu du fait qu'elles ne pouvaient pas être communiquées pour des questions de sécurité. Je renvoie le lecteur aux biais méthodologiques évoqués à la fin des *Prolégomènes*.

Aussi, pour tenter d'avoir une vue objective des emplacements occupés à Bordeaux par les militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle, j'ai décidé de créer un zonage à partir d'une enquête exploratoire. Pour créer ce zonage d'enquête, j'ai donc réalisé un questionnaire sur internet auprès de mes connaissances bordelaises, à partir de mes *a priori* et des informations dont je disposais alors. C'est à partir des résultats de ce sondage que j'ai déterminé les espaces où j'irai mener mes observations. Ici seront donc présentés les

objectifs de ce sondage ainsi que les résultats obtenus. C'est à partir de ces résultats que j'ai ensuite décidé de poursuivre deux enquêtes : une première orientée vers les "passants" et une seconde tournée vers les personnes "résidant" à proximité de sites surveillés par les militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle.

Présentation du sondage exploratoire

La construction de ce sondage à visée exploratoire sur internet s'est articulée en cinq points principaux. Le premier récupérait les éléments relatifs au profil des répondants (sexe, âge, CSP, ville de résidence, quartier de résidence, durée d'habitation). Un de ces éléments, le lieu de résidence, est particulièrement important, car il servira d'indicateur pour certaines réponses ultérieures.

Le deuxième point consiste à classer les répondants selon un critère évident, celui de savoir s'ils ont déjà rencontré des militaires de Vigipirate/Sentinelle. Un seul répondant a indiqué n'avoir jamais rencontré ces militaires (celui-ci est donc renvoyé directement à la dernière page du sondage). Les autres répondants ont donc tous affirmés avoir déjà croisé des militaires de Vigipirate/Sentinelle. Afin d'évaluer l'ancienneté de cette(ces) rencontre(s), il leur était alors demandé de déterminer combien de fois ils avaient croisé des militaires lors des six derniers mois (jamais, une fois, plus d'une fois) au moment de leur réponse. Cela permettait de rétrécir encore le nombre de répondants entre ceux n'ayant pas revu de militaires depuis cette date, ceux qui ne les avaient revus qu'une seule fois, et ceux qui étaient en mesure d'apporter des réponses plus étayer pour la suite des questions.

Le troisième point est le cœur du sondage. Il vise à déterminer la fréquence, les emplacements, la période et le mode opératoire des patrouilles. La fréquence permettait d'évaluer approximativement la fiabilité des réponses apportées. Les emplacements (réponse libre) visaient explicitement à quadriller la ville de Bordeaux, afin de déterminer un secteur d'observation. Le mode opératoire, en surveillance immobile ou en train de patrouiller, permettait de déterminer des emplacements où il serait alors facile de les croiser et de mener des observations ultérieurement. Il était également demandé aux sondés de déterminer si, par rapport à l'endroit où ils

habitaient, ils avaient rencontré ces patrouilles à côté de chez eux, à côté de chez un(e) de leur ami(e), sur l'itinéraire vers leur lieu de travail ou d'étude, sur un itinéraire qu'ils faisaient fréquemment, à un endroit où ils allaient rarement ou sur un autre itinéraire. En plus d'affiner la fréquence des rencontres, donc leur degré de quotidienneté, croiser cette réponse avec leur lieu de résidence permettrait d'affiner certains secteurs.

Le quatrième point, qui ne sera pas développé ci-après, consistait à profiter de l'expérience des répondants pour confirmer ou infirmer mes intuitions, et à ouvrir ou fermer certaines possibilités thématiques.

Enfin, le cinquième et dernier point concluait le sondage par des remerciements.

Présentation des répondants et des résultats obtenus

Ce sondage ne consistait pas à obtenir une représentation de la perception par les bordelais (population mère) des emplacements occupés par les militaires dans l'espace public de Bordeaux, mais à récolter des informations sur de potentiels endroits où les répondants ont pu voir des militaires. Ce questionnaire en ligne n'est donc pas tant un sondage, qu'une prospection. Aussi, puisque le sondage n'est pas représentatif de la population mère, il semble nécessaire de présenter la population sondée avant de présenter les résultats du sondage.

La population sondée

Trente-quatre personnes ont répondu à ce sondage. La parité sexuelle est assez bien respectée avec quatorze femmes (41,2%) et dix-huit hommes (52,9%). Seulement deux personnes n'ont pas indiqué le sexe (5,9%). L'âge des répondants est en revanche bien moins harmonieux. En effet, l'ensemble du panel couvre des âges allant de vingt-et-un ans pour le plus jeune à trente ans pour le plus âgé, soit une moyenne de vingt-quatre ans. Les catégories socioprofessionnelles (CSP) de la population sondée n'est pas non plus représentative de la population de plus de quinze ans résidant dans la

commune de Bordeaux¹¹. A noter que sur les trente-quatre répondants, quatre d'entre eux n'ont pas renseigné cet élément. Dix-huit personnes, soit près des deux tiers se disent appartenir à la catégorie « Autres personnes sans activité professionnelle » (60%), des étudiants pour l'essentiel. Puis viennent ensuite les « Cadres et professions intellectuelles supérieures » (23,3%), les employés (6,7%), et les « Agriculteurs exploitants », les « Artisans, commerçants et chefs d'entreprise » et « Ouvriers » avec chacun un répondant soit 3,3%. Les réponses relatives au lieu de résidence étaient découpées en trois : à Bordeaux, dans une autre commune de Bordeaux Métropole (soit vingt-sept communes en plus de Bordeaux) et hors de Bordeaux Métropole. La très grande majorité des répondants disent résider à Bordeaux (79.4%), tandis que les autres communes de Bordeaux Métropole (11.8%) et hors de la métropole bordelaise (8.8%) sont faiblement représentées.

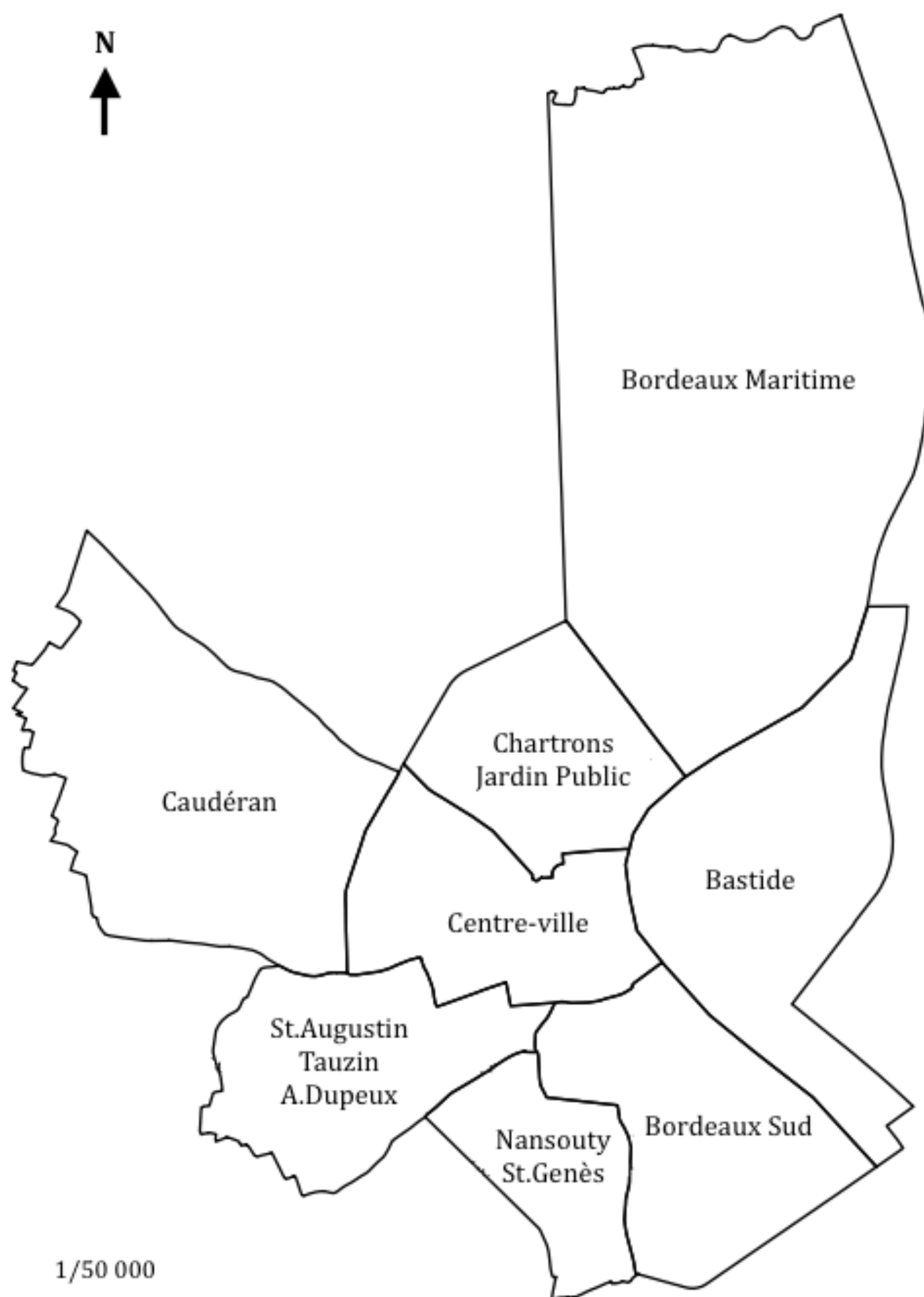
Pour les personnes résidant à Bordeaux, soit vingt-sept répondants du panel, il leur était demandé ensuite dans quel quartier ils résidaient précisément. Les quartiers ont été déterminés à partir du découpage administratif de la commune de Bordeaux¹². Ainsi, huit quartiers découpent la ville de Bordeaux, soit du Nord au Sud : Bordeaux Maritime, Chartrons-Jardin Public, Centre-Ville, Caudéran, Bastide (rive droite), St.Augustin-Tauzin-A.Dupeux, Nansouty-St.Genès et Bordeaux Sud (voir. *Carte n°1*). De ces huit quartiers, le plus représenté est le Centre-ville avec près des trois-quarts des réponses (74,1%), puis viennent le quartier Nansouty-St.Genès avec trois résidants (11,1%), Bordeaux Sud avec deux résidants (7,4%), Bastide et Chartrons-Jardin Public avec chacun un résidant (3,7%). Aucune des personnes participant au sondage ne réside à Bordeaux Maritime, St.Augustin-Tauzin-A.Dupeux ou Caudéran.

¹¹ D'après INSEE, « Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle » en 2016 au sein de la commune de Bordeaux. Dossier complet "Commune de Bordeaux" (en ligne: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-33063> ; publié le 19/09/2019).

¹² Site officiel de la ville de Bordeaux, « Huit quartiers pour vous » (en ligne : <http://www.bordeaux.fr/p63938/huit-quartiers-pour-vous>)

Enfin, pour conclure l'identification de ce panel, il leur était demandé « Depuis quand vivez-vous à Bordeaux ? ». J'ai proposé un découpage en quatre réponses : depuis toujours, plus de cinq ans, moins de cinq ans et moins d'une année. La limite à cinq années s'appuie arbitrairement sur le niveau d'étude en bac+5. En effet, ayant décidé de faire circuler le questionnaire à partir de mon entourage immédiat, je supposais que l'essentiel des répondants seraient des étudiants. Il m'importait donc de pouvoir distinguer ceux qui étaient venus faire leurs études à Bordeaux, de ceux qui y habitaient depuis toujours et les nouveaux arrivants. Ce découpage ne fut pas judicieux car on constate peu d'écart entre ceux qui résident à Bordeaux depuis "plus de cinq ans" (40,7%) et ceux depuis "moins de cinq" (37%), soit une fourchette de dix années. Cependant, on remarque qu'il y a finalement assez peu de Bordelais "de naissance" (14,8%) soit quatre personnes, et encore moins de nouveaux arrivants (7,4%) soit deux personnes.

Qu'est-il donc possible de dire de la population de ce sondage. Premièrement, il s'agit de jeunes personnes entre vingt et trente ans, essentiellement des étudiants sans activité professionnelle (60%), et plutôt paritaire entre hommes et femmes. Deuxièmement, les répondants résident essentiellement à Bordeaux, et notamment dans le Centre-ville ; ville dont ils ne sont d'ailleurs pas natifs pour la plupart (85,2%). Ce constat limite déjà partiellement le secteur d'intérêt au Centre-ville de Bordeaux.



Carte n° 1 – Les quartiers de la commune de Bordeaux

Réalisation : Oldra A., 2019 ; Sources :

<http://www.bordeaux.fr/p63938/huit-quartiers-pour-vous> ;

<https://plan.bordeaux.fr/bordeaux/?context=sDKv> ;

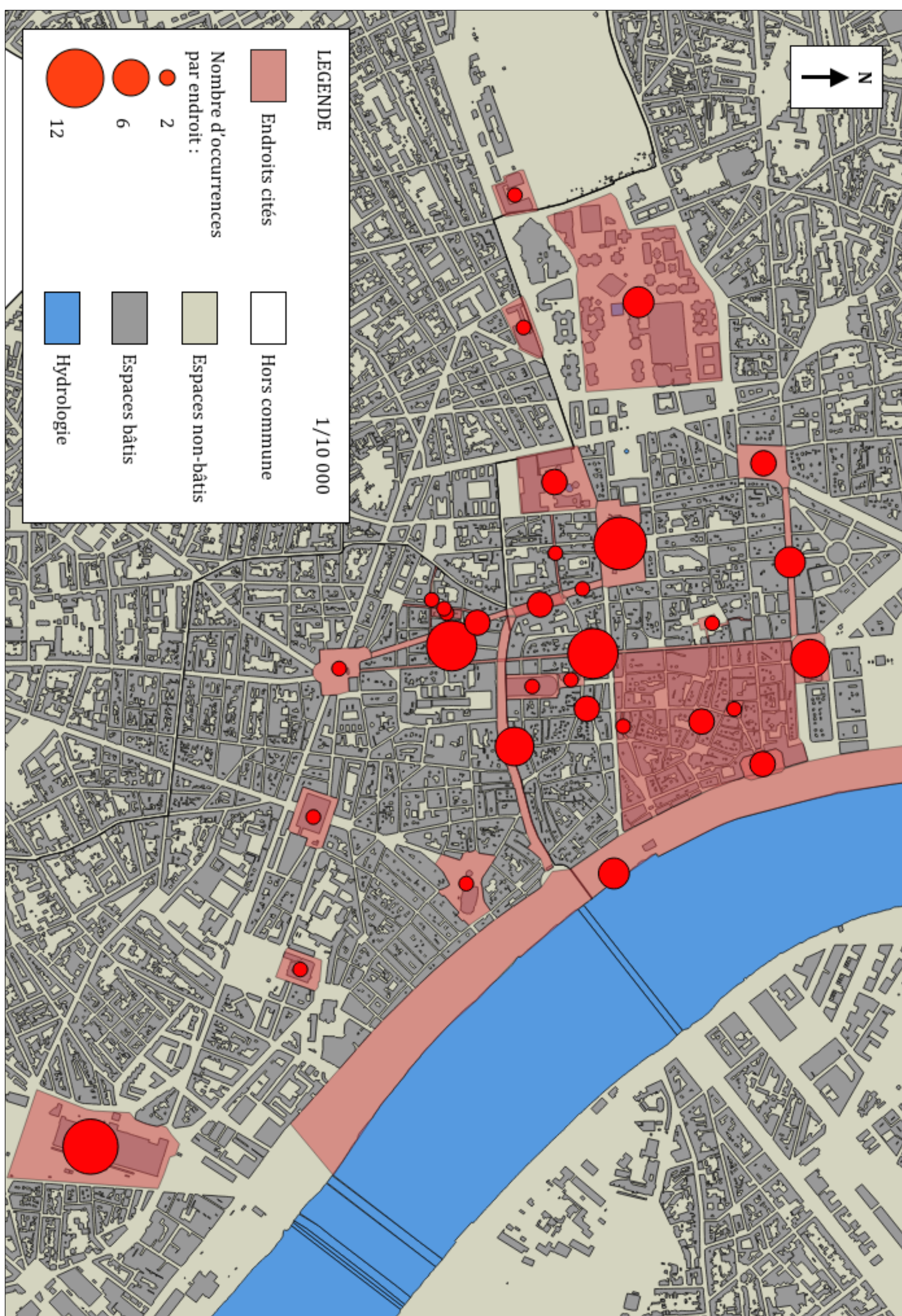
Le zonage

Il était demandé aux répondants¹³ combien de fois ils avaient croisé des militaires de Vigipirate/Sentinelle à Bordeaux dans les six derniers mois : 92,5% affirment avoir croisé plus de deux fois des militaires, et 44,4% plus de dix fois. Ces proportions me semblaient donc suffisamment acceptables pour qualifier de fiables les réponses apportées par la suite.

À la question « Où avez-vous croisé des militaires de Vigipirate et/ou Sentinelle à Bordeaux dans les six derniers ? », les emplacements donnés par les répondants s'articulent autour de deux quartiers : le "Centre-ville" (53,1%) et "Bordeaux Sud" (34,4%). À l'exception de "St.Augustin-Tauzin-A.Dupeux" et de "Chartrons-Jardin Public" qui ne comportent qu'une seule occurrence, les autres quartiers ne comportent pas d'emplacements cités par les répondants. Il convient de préciser que plusieurs réponses situent des endroits sur plusieurs quartiers, comme la "Rue Sainte Catherine" ou les "Quais de la Garonne", ou à leur jonction comme le "Cours Victor Hugo" (entre le "Centre-ville" et "Bordeaux Sud").

Cependant, cette proportion d'emplacements est à relativiser par le nombre de fois qu'ils sont cités dans l'ensemble du corpus de réponses. La récurrence de certaines réponses valide ainsi la présence de militaires à des emplacements bien spécifiques. Ainsi, par exemple, pour le quartier de Bordeaux Sud, les emplacements de la "Gare Saint Jean" et de la "Synagogue" sont cités à plusieurs reprises, respectivement onze (12,5%) et neuf fois (10,2%). Pour le Centre-ville, ce sont surtout les sites de la Place de l'Hôtel de Ville (dix fois, soit 11,4%), le Grand Théâtre (cinq fois, soit 5,7%), le Cours de l'intendance et Mériadeck (trois fois, soit 3,4% chacun) qui sont le plus cités. La "Rue Sainte Catherine" qui coupe les quartiers du Centre-ville et de Bordeaux Sud, représente également 10,2% (neuf occurrences) de l'intégralité des réponses (voir. *Carte n°2*).

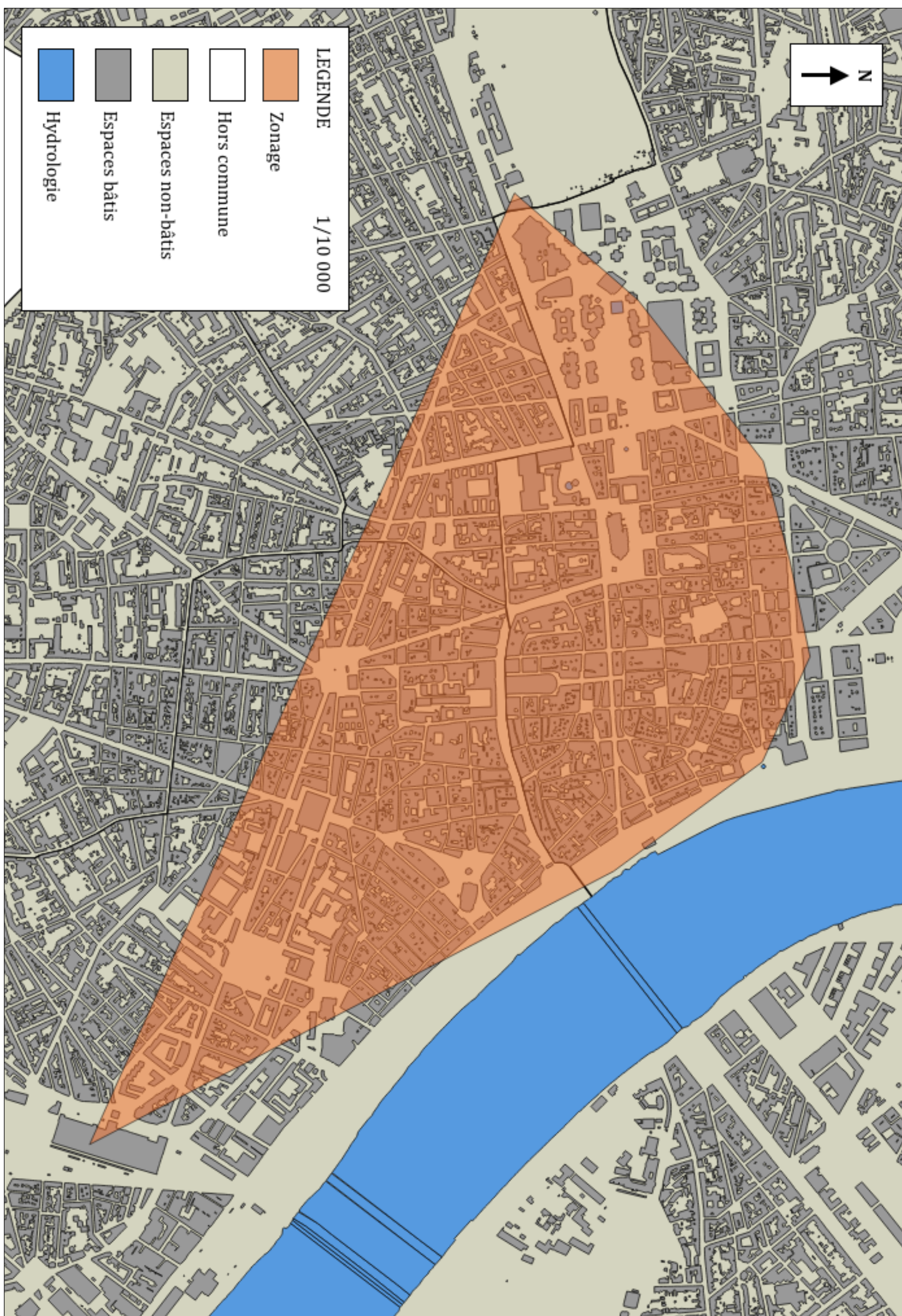
¹³ De la population initiale de trente-quatre personnes, furent écartées celles n'ayant pas vu de militaires de Vigipirate/Sentinelle à Bordeaux (2), ceux ne les ayant jamais croisés lors des six derniers mois (1), et ceux qui n'ont tout simplement pas fini le questionnaire (4).



Carte n° 2 – Localisation et proportion des endroits cités par les répondants

Ces premiers éléments sont à conjuguer avec d'autres réponses qui présentent des emplacements plus indéfinis, à propos des axes comme les "grandes artères", les "rues de circulation" ou les "rues commerçantes", des surfaces comme le "centre" ou "l'hypercentre", et des emplacements indéfinis comme les "lieux de cultes". Il n'en reste pas moins que la répartition des emplacements, même au sein d'un quartier, ainsi que la récurrence de certains d'entre eux, nous permet de fixer un zonage, avec des centralités d'intérêt.

A partir de la localisation des réponses apportées au sondage, il est alors possible d'établir un zonage dans lequel seront ensuite poursuivies des observations (voir. *Carte n°3*).



Carte n° 3 – Secteur dans lequel les répondants ont croisé des militaires

Pour terminer, il me semble judicieux de pondérer ce zonage, avec les réponses à deux autres questions, à savoir le mode opératoire des patrouilles et le lieu de rencontre par rapport à l'endroit de résidence des répondants. A la question "[lorsque vous les avez rencontrés,] étaient-ils en surveillance immobile ou en train de patrouiller ?", il était possible de répondre « immobiles » et/ou « en patrouille ». On constate que 92,6% des répondants ont observés des militaires lors de leur patrouille, donc en mouvement, et 55,6% lorsqu'ils étaient immobiles, donc soit à l'arrêt durant une patrouille, soit en surveillance statique devant un édifice. Cela nous permet de confirmer qu'il semble exister des emplacements où les patrouilles opèrent de manière statique et donc qu'il est possible de les rencontrer facilement : emplacements que l'on suppose être la synagogue de Bordeaux, le Grand Théâtre et la gare Saint-Jean.

Concernant la question du lieu de rencontre par rapport au lieu de résidence (réponses à choix multiples), il est possible de faire deux constatations intéressantes. La première concerne l'itinéraire, et la seconde, le lieu de résidence lui-même. En effet, 63% des personnes affirment avoir rencontré des militaires sur un itinéraire qu'ils faisaient fréquemment, et 29,6% sur l'itinéraire vers leur lieu de travail/d'étude. L'un et l'autre peuvent se superposer si on considère que l'itinéraire vers le lieu de travail/d'étude est potentiellement un itinéraire réalisé fréquemment. La régularité des itinéraires empruntés (et le taux de réponses, presque les deux tiers des sondés) nous permet d'affirmer que les militaires semblent revenir régulièrement sur certains emplacements car ceux-ci croisent fréquemment les itinéraires fait par les sondés. Seconde constatation, 44,4% des sondés (soit 12 personnes) affirment avoir rencontré ces patrouilles de militaires à côté de chez eux. En croisant l'information, on constate que 91,6% de ces répondants résident dans le Centre-ville (soit 11 personnes). Le seul répondant ayant rencontré des militaires « à côté de chez moi » qui ne réside pas dans le Centre-ville, provient de Bordeaux-Sud. Autrement dit, ces réponses confirment le zonage réalisé auparavant. Ces éléments complémentaires nous permettent seulement d'affirmer la cohérence du zonage réalisé auparavant. Ils laissent également penser que la plupart des patrouilles Vigipirate/Sentinelle se fait dans le secteur délimité auparavant.

C'est donc à partir de ce zonage que j'ai décidé de réaliser mes premières observations. Ainsi, j'ai arpenté le secteur en suivant les axes principaux cités dans le corpus de réponses (la rue Sainte-Catherine, le cours Victor Hugo, les quais de la Garonne) et j'ai attendu sur les emplacements clefs (Place de l'Hôtel de Ville, la Synagogue, le Grand Théâtre). Cependant, j'ai pris le parti de ne pas poursuivre d'observations à la gare Saint-Jean, car j'y avais déjà réalisé une étude dans le cadre de mon Master Recherche. Cette phase d'évaluation des résultats du sondage m'a permis de confirmer le zonage réalisé. Certains points furent infructueux, comme la rue Sainte-Catherine, Mériadeck ou les quais de la Garonne, et d'autres furent rapidement confirmés comme le cours de l'intendance, le cours Pasteur, le cours Victor Hugo, le musée d'Aquitaine et la place de l'Hôtel de Ville. Lors de cette phase d'observation, afin de confirmer la présence des militaires aux emplacements indiqués par les répondants au sondage, je croisais autant de fois des militaires en patrouille qu'en surveillance immobile. En effet, la Synagogue et ses environs, notamment l'école Juive à proximité, faisaient l'objet d'une surveillance importante. Leur présence autour de ce lieu de culte m'interrogeait sur leur présence autour d'autres lieux religieux. Je m'intéressais donc à la mosquée de Bordeaux. J'ai rapidement pu confirmer qu'une présence militaire s'occupait d'y effectuer également des surveillances statiques.

La présence des militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle dans différents espaces de la ville de Bordeaux, et sur deux sites religieux surveillés de manière statique, m'invitaient à adopter deux démarches d'enquête différentes mais complémentaires. La première, concernant les patrouilles dynamiques de militaires, aurait pour objectif de se focaliser sur les passants, et notamment sur leurs réactions/impressions lorsqu'ils les croisent au détour d'une rue. La seconde, concernant la surveillance des sites religieux, aurait pour objectif de se focaliser sur les citoyens résidant à proximité de ces sites, afin de déterminer si leur proximité pouvait avoir une incidence jusque dans leur espace domestique quotidien. C'est donc à partir de ces deux entrées que sera découpé ce livret.

L'OBSERVATION DES PASSANTS

Comme je l'ai exposé auparavant, les pratiques interindividuelles au sein de l'espace public s'articulent autour de la tenue des apparences, de l'expression corporelle, du langage interactionnel socio-symbolique et de la gestion des distances. Les déplacements, les gestes, les regards, les expressions faciales, le langage verbal, les attitudes et leurs enchaînements dans le temps, dans des situations où citoyens et militaires sont coprésents, seront étudiés afin de déceler les anticipations, les conflits d'usage pratiques et/ou symboliques et les mises à proximité/à distance qui seraient l'expression de jeux de places. A chaque fois, ces comportements spatiaux seront analysés au prisme des mécanismes de désignation et d'auto-désignation (reconnaissance ou contestation d'une identité – de soi et des autres), ainsi que d'assignation et d'auto-assignation (légitimité ou illégitimité, normalité ou anormalité d'être à tel emplacement). Quoiqu'ils puissent exprimer, ces comportements conjuguent à chaque fois une expression spatiale (un où : endroit, lieu, emplacement) et une expression sociale (un qui : statut, fonction, rôle, position) traduisant un jeu de place. Ainsi donc, il s'agira de déceler dans les spatialités citadines ce qui relève explicitement et/ou implicitement de jeux de places avec les militaires.

Pour cela, j'ai choisi d'opter pour une méthode d'observation *incognito*, de type *shadowing*. Le *shadowing* consiste à suivre une personne dans ses différentes activités quotidiennes, en cela il s'inscrit dans une démarche naturaliste qui vise à observer et analyser les pratiques ordinaires des acteurs en "marchant dans leurs pas" (Vásquez C., 2013). Il s'agit littéralement d'une filature, c'est-à-dire de marcher derrière une personne afin d'observer "ses faits et gestes" comme son ombre (d'où le *shadowing*), dans la continuité de leurs actions. Je précise qu'il s'agit d'une observation *incognito* car la méthode du *shadowing* peut se faire auprès d'acteurs conscients d'être suivis. Par une "observation *incognito*, de type *shadowing*" j'entends donc trouver les patrouilles de militaires, les suivre à leur insu afin d'observer les spatialités des citoyens qu'ils croisent. J'ai opté pour une posture *incognito* parce que l'anonymat de l'espace public urbain la favorisait

et qu'elle permettait de conserver la spontanéité des attitudes, autant des militaires en patrouille que des citoyens. Mais plus que tout, j'ai choisi une posture incognito parce que l'institution militaire m'a refusé toute possibilité de me joindre aux patrouilles pour conduire mes observations. Cependant, les patrouilles de militaires sont supposées déceler des attitudes suspectes, or de réaliser des observations à découvert pouvait potentiellement y nuire, si ce n'est les ruiner. Au sein des organisations, l'observation *incognito* implique habituellement une couverture, ou pour ainsi dire un rôle derrière lequel l'enquêteur peut se dissimuler afin de conduire ses observations, comme pour la *participation observante* (Soulé B., 2007). On peut aussi considérer que l'espace public permet plus qu'ailleurs cet anonymat. Pour le dire autrement, j'adoptais le rôle plutôt commode d'un passant parmi les autres. L'objet de ma recherche, évoluant au sein de l'espace public urbain, permettait une facilité d'accès et une présence prolongée qui n'était pas handicapante outre mesure.

Cependant, même un anonymat de façade au sein de l'espace public n'est pas si évident à construire et à maintenir (malgré l'apparente normalité qu'elle suppose). Initialement, j'avais commencé par prendre des notes sur un petit carnet pour réaliser des croquis et des schémas. Rapidement, je constatais que le fait d'avoir un carnet attirait l'attention, aussi je le laissais rapidement de côté pour privilégier une prise de note sur mon téléphone. Progressivement, l'utilisation de mon téléphone m'invitait à utiliser ses autres fonctionnalités, et particulièrement sa caméra afin de réaliser des clichés, voire des vidéos. En plus de conserver l'anonymat durant mes observations, l'utilisation de la caméra de mon téléphone me permettait de capter et de documenter les interactions entre militaires et citoyens¹⁴.

¹⁴ La production de données à l'insu des acteurs étudiés se trouve au cœur de questionnements relatifs à l'éthique de la recherche scientifique. Cependant, ce ne sont pas tellement les méthodes de productions de ces données qui posent des problèmes éthiques, mais leurs usages. En anticipant sur la suite, c'est une des raisons pour lesquelles, lorsque j'ai pris contact avec des citoyens afin de réaliser des entretiens, je précisais dans mon courrier que le questionnaire que je leur soumettais n'avait « aucun objectif commercial ni institutionnel, [mais] seulement celui de concourir à mon (laborieux) travail de thèse ».

L'utilisation de la captation lors des phases d'observations permet de conserver des éléments qui pourront être visionnés autant de fois que nécessaire, analysés à des niveaux de détails impossibles pendant l'observation *in situ*. A partir des enregistrements, il est possible de découper et de séquencer certains moments, et donc de procéder à une analyse méticuleuse des interactions dans leur contexte de réalisation.

En revanche, l'utilisation de la vidéo implique aussi des contraintes. En effet, pour que les enregistrements soient exploitables, l'utilisation de la caméra nécessite une attention et une concentration. En *shadowing* derrière les patrouilles, la prise de vue mobile est souvent instable et rend les détails moins nettement visibles, l'observateur est obligé de s'ajuster aux mouvements imprévus (Mondada L., 2011) au détriment de l'observation. La caméra n'est plus un support à l'observation mais un intermédiaire :

« une caméra regarde toujours le monde selon un angle et, même dans le cas où il y a plusieurs caméras qui filment en même temps, elles ne peuvent balayer de leur regard tout ce qui se passe. La vidéo peut ainsi provoquer un sentiment de toute puissance chez le chercheur, certain alors de ne rien rater. Cela est bien entendu une illusion qui peut inhiber l'acuité perceptive du chercheur »
(Martineau S., 2005, p.12)

En l'occurrence, j'ai d'abord tenté de réaliser des dispositifs en fixant des caméras d'action (type GoPro) sur les lanières de mon sac à dos ou sur ma poitrine, mais la discrétion du dispositif et la visibilité des images (en grand angle) n'étaient pas satisfaisante. Aussi, lorsque j'ai réalisé des enregistrements vidéo, je n'ai pas apporté beaucoup de soin à la captation : serait exploitable ce qui pourrait l'être. Le corpus de mes observations se compose donc d'une série de notes, de quelques croquis et d'une série d'enregistrements vidéo réalisés à la volée (formalisée ici en *planches*), à de multiples périodes au cours de ma thèse.

Mes notes furent donc, la plupart du temps, prises sur mon téléphone en m'envoyant à moi-même des SMS (ce qui avait l'avantage de référencer la date et l'heure des notes). On peut regrouper mes notes en deux types : les observations factuelles, et les réflexions. Les premières ont certainement été les plus difficile à rédiger, car je devais constamment faire l'effort de m'extirper de mes *allants-de-soi* en tant que militaire. C'est la raison pour

laquelle, certaines de ces notes sont empreintes d'une espèce de naïveté à s'en tenir au factuel. Ce sont ces notes qui seront en grande majorité présentées ci-après. Les secondes, les notes réflexives, sont surtout des *memorandum* de mes intuitions, qui confrontent justement les observations en *shadowing incognito* et celles que je pouvais faire par ailleurs en *participation observante*. On y retrouve également toutes les notes dans lesquelles je prête des intentions aux acteurs observés. Comprises comme des conjectures situées "en tant que" chercheur, ces interprétations sont parfois intéressantes pour comprendre que le chercheur se met (aussi) en situation d'observation, et peut ne voir que ce qu'il cherche.

Les rappels méthodologiques étant désormais posés en ce qui concerne l'observation directe, on propose désormais de présenter ces observations au prisme de ce qu'elles nous renseignent des jeux de place entre militaires et citoyens. Le premier constat de nos observations concerne le clivage entre, d'un côté, les citoyens qui ne prêtent aucune attention aux militaires, du moins ceux qui ne laissent pas paraître de signes qui nous permettraient d'affirmer qu'ils y prêtent attention, et d'un autre côté, ceux qui semblent se réagir à leur présence, que ce soit de la plus minime des attitudes jusqu'aux interactions de face à face. Selon nous, cette différence est significative du premier rapport de place entre citoyens et militaires, à savoir celui de voir ou ne pas voir l'autre. C'est donc à partir de ces deux groupes de citoyens, que nous avons simplifié en "ceux qui ne les voient pas" et "ceux qui les voient", que nous avons décidé de présenter les résultats de nos observations directes dans l'espace public urbain.

A. Ceux qui ne les voient pas

L'expression "ceux qui ne les voient pas" est une tournure qui vise à faire comprendre que les passants que je vais évoquer ci-après *paraissent* ne pas voir les patrouilles. Pour ainsi dire, il s'agit de passants qui se conduisent normalement. Cette dernière remarque laisse entendre qu'il est attendu d'eux qu'ils ne se comportent pas normalement lorsque les passants ont conscience d'être coprésents avec ces patrouilles. Cela suppose dès le départ que la présence de ces patrouilles serait anormale. Postulat qui n'est pas nécessairement vraie pour ceux qui agissent "normalement" en présence de militaires. Ces passants peuvent tout à fait agir "comme si" ces patrouilles n'étaient pas coprésentes (ignorer ou dissimuler une impression par exemple), ou à l'inverse agir dans *leur* normalité. Agir dans *sa* normalité, ce peut être une normalité où la présence de militaires n'implique pas qu'ils adoptent une attitude particulière en leur présence car ils font désormais partie de leur monde. Par conséquent, les militaires disparaissent des registres de l'étrangeté, de l'exotisme, de l'inconnu et deviennent des anonymes comme n'importe quel autre passant. Ainsi "ceux qui ne les voient pas" regroupent ces deux catégories : celle où les passants conservent des apparences normales en face de ces patrouilles, et celle où ils agissent dans *leur* normalité. Puisque la difficulté réside donc à caractériser la normalité, on s'en tiendra à rapporter les comportements observés qui sont synonymes de "ne pas les voir", avant d'aller plus avant dans l'analyse.

Ci-après je traiterai dans un premier temps du regard, ou de l'absence de regard pour tenter de voir ce qu'il peut nous apprendre du placement des militaires par les passants. Dans un second temps, je m'attarderai sur les aspects dynamiques de cette absence du regard, et sur ses possibles significations. En effet, comme l'observation ne permet pas de déterminer les raisons d'une absence de réaction, l'attitude de "ceux qui ne les voient pas" servira de référentiel pour qualifier les conduites anonymes de l'espace public urbain. Surtout, nous montrerons que les limites de l'observation nous renseignent sur les canons de la normalité de l'observateur.

Comme si de rien n'était

Le point de départ pour repérer ceux qui ne réagissent pas à la présence des militaires est le regard. Littéralement, le regard désigne l'action par laquelle les yeux d'une personne se dirigent vers quelque chose ou quelqu'un. Cette action, qui peut se faire par un mouvement des yeux eux-mêmes ou par un mouvement de la tête, est à mon sens la toute première indication pour déterminer si une personne prend en considération quelque chose. L'absence de regards est donc certainement la première variable à prendre en compte pour déterminer si quelqu'un voit ou non ces patrouilles. Beaucoup de mes notes d'observations illustrent cela comme :

« Trois personnes passent devant eux sans les regarder » (Ref-12017060) ;

et

« Des passants passent à côté d'eux sans les regarder » (Ref-12017044) ;

et

« Très peu d'interaction, personne ne lève les yeux sur eux » (Ref-12017006).

Les expressions faciales se combinent au regard, car si une personne essaye de ne pas regarder ces patrouilles pour maintenir des apparences, son visage peut potentiellement la démasquer :

« Les personnes passent à côté des militaires mais je ne vois pas de réaction particulière sur leur visage » (Ref-12017365).

Il serait particulièrement lourd de lister l'intégralité de ce type d'observations. En revanche, certaines d'entre-elles contiennent des variables intéressantes comme l'utilisation du téléphone :

« Les gens sont sur leur téléphone, ou alors ils discutent avec d'autres personnes » (Ref-12017259) ;

et

« Une femme passe à côté des militaires. Les yeux sur son portable, elle semble ne pas les avoir vu » (Ref-12017167) ;

et

« [Une femme] passe à moins d'un mètre des militaires et ne leur porte pas la moindre attention en restant sur son portable » (Ref-12017357).

Le téléphone fait *écran* entre les passants et leur environnement. Dans cet esprit, Dominique Boullier parle d'*habitèle* pour caractériser les « enveloppes que nous créons dans l'univers numérique » (Boullier D., 2017, p.351). Les relations que nous entretenons au sein de ces univers numériques, permise par les smartphones notamment, nous enveloppent, et peuvent donc endiguer d'une certaine manière les autres relations possibles dans l'environnement topologique immédiat. Il n'y a donc pas de maintien des apparences normales, mais une action dans *sa* normalité car les militaires sont voilés par l'utilisation du téléphone (voir. *Planche n°1*).

En anticipant à propos de "ceux qui les voient", le téléphone peut néanmoins servir de prétexte pour maintenir des apparences normales, "faire semblant" d'utiliser son téléphone, et finalement "jeter un coup d'œil" :

« un jeune homme fumait (...) et a levé les yeux de son portable pendant trois secondes pour observer les militaires » (Ref-32017061).

Mes notes font également mentions de l'inattention des passants :

« La patrouille ralentit [...] Les individus ne leur prêtent pas particulièrement attention » (Ref-12017268) ;

et

« Beaucoup de personnes semblent ne pas leur porter attention. Je n'aperçois aucune personne qui les fixe attentivement » (Ref-12017150).

L'attention est « l'action de fixer son esprit sur quelque chose » (Dictionnaire Le Robert, 2017), qu'elle soit physiquement coprésente ou absente (donc présentifiée). Puisque nos observations suggèrent que l'attention de ces citoyens n'est pas tournée vers les militaires physiquement coprésents, on propose de partir de l'idée selon laquelle les militaires sont intégrés et invisibilisés par leurs routines quotidiennes. Agnès Levitte, dans sa thèse de doctorat portée sur *La perception des objets quotidiens dans l'espace urbain* (2010), associe l'attention à la routine. Pour elle, la routine permet d'économiser notre attention, et donc pour qu'elle puisse avoir lieu, il faut « qu'une cohérence visuelle existe et que les objets soient placés de manière à ne pas troubler les habitudes » (Levitte A., 2010, p.35). Autrement dit, lorsque les passants ne prêtent pas attention, qu'ils sont inattentifs aux patrouilles, cela peut nous laisser supposer que celles-ci sont "placées" de

façon cohérente dans leurs habitudes. Par extrapolation, on peut aussi supposer que les passants, qui ne prêtent pas attention aux militaires, considèrent que les militaires sont à leur place dans l'agencement habituel de leur monde. Même le terme d'habitude est particulièrement récurrent dans mes notes :

« D'autres ne font même pas attention, ils ont sûrement l'habitude de les voir déambuler dans le secteur » (Ref-12017200) ;

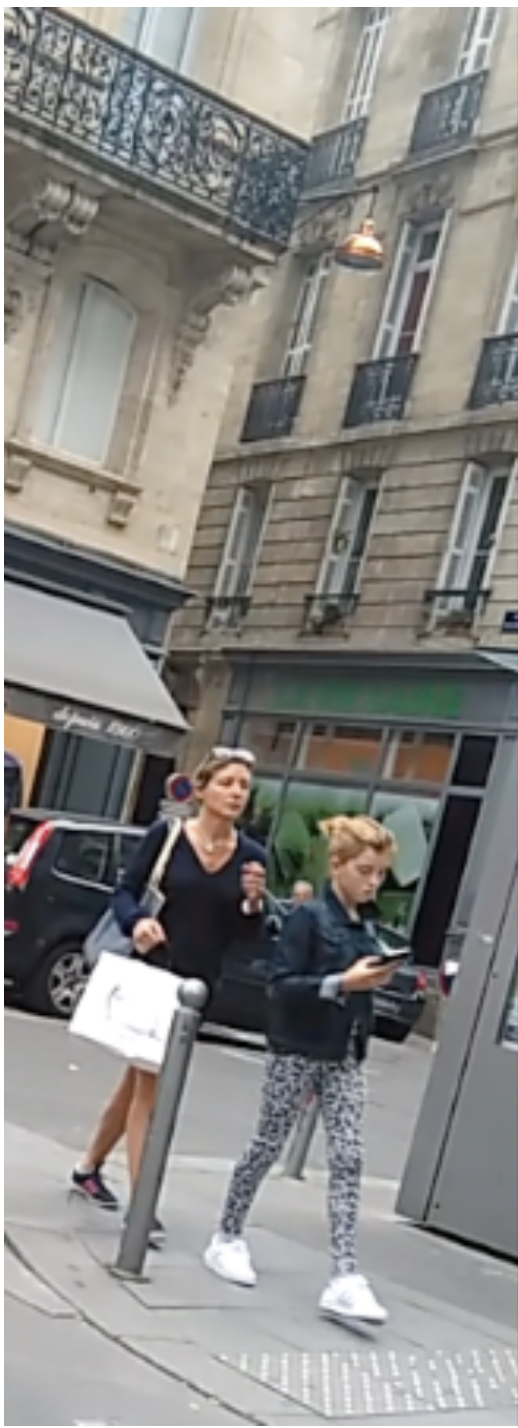
et

« la majorité ne fait pas attention aux militaires comme s'ils y étaient habitués, mais ils avaient une sorte d'apaisement en eux, comme un sentiment de sécurité dû à leur présence (de proximité) » (Ref-12017327) ;

En somme, la présence de militaires ne produit pas (ou plus) un changement inhabituel auquel on pourrait s'attendre. Si « le changement est passager, l'habitude subsiste au-delà du changement dont elle est le résultat » (Ravaisson F., 1997, p.30). Dès lors les passants "habitués" sont *disposés* à leur présence.

« [les citoyens] ne font même pas attention à eux ; ou ils font semblant de ne pas les voir pour ne pas avoir l'air suspect » (Ref-22017146).

Certains d'entre eux donnent l'impression de ne pas vouloir paraître suspect car ils *« font semblant de ne pas les voir » (Ref-22017146)*, comme si le fait de les regarder induisait une suspicion de la part des militaires à leur égard. On rejoint encore la distinction entre les passants qui essayent de conserver des apparences normales en face de ces patrouilles pour ne pas *« avoir l'air suspect » (Ref-22017146)*, et ceux qui agissent dans *leur* normalité par habitude.



T1



T2



T3

Planche n° 1 – Agir dans sa normalité : l'usage du téléphone portable

Une femme et sa fille (supposée) marchent l'une derrière l'autre sur le trottoir. La fille étant sur son téléphone elle ne perçoit pas la patrouille (T1), aussi sa mère la retient-elle par le bras pour lui intimer de s'arrêter (T2). La jeune fille lève les yeux, s'arrête, attend que la patrouille passe (T3) puis elles reprennent leur déplacement.

Mais plus intéressant encore, je constate une habitude auprès des personnes qui parcourent certains secteurs précis. Par exemple, il me semble que les citadins qui parcourent la rue Honoré Tessier et la rue du Grand Rabin Joseph Cohen (voir. *Carte n°4*), attenantes à la Synagogue paraissent plus habitués que ceux qui passent par les grandes artères de part et d'autre de l'édifice (la rue Sainte Catherine et le Cours Pasteur) :

« [les citadins] *qui passent dans la ruelle devant la synagogue sont des habitués, ils ne les regardent pas* [les militaires] *comparés aux gens qui passent dans la rue Cours Pasteur* » (Ref-12017061) ;

ou

« *J'ai l'impression que les gens qui entrent dans la rue ne les regardent pas alors que ceux qui sont juste cours Pasteur les regardent et ont l'air plus curieux* » (Ref-12017352).

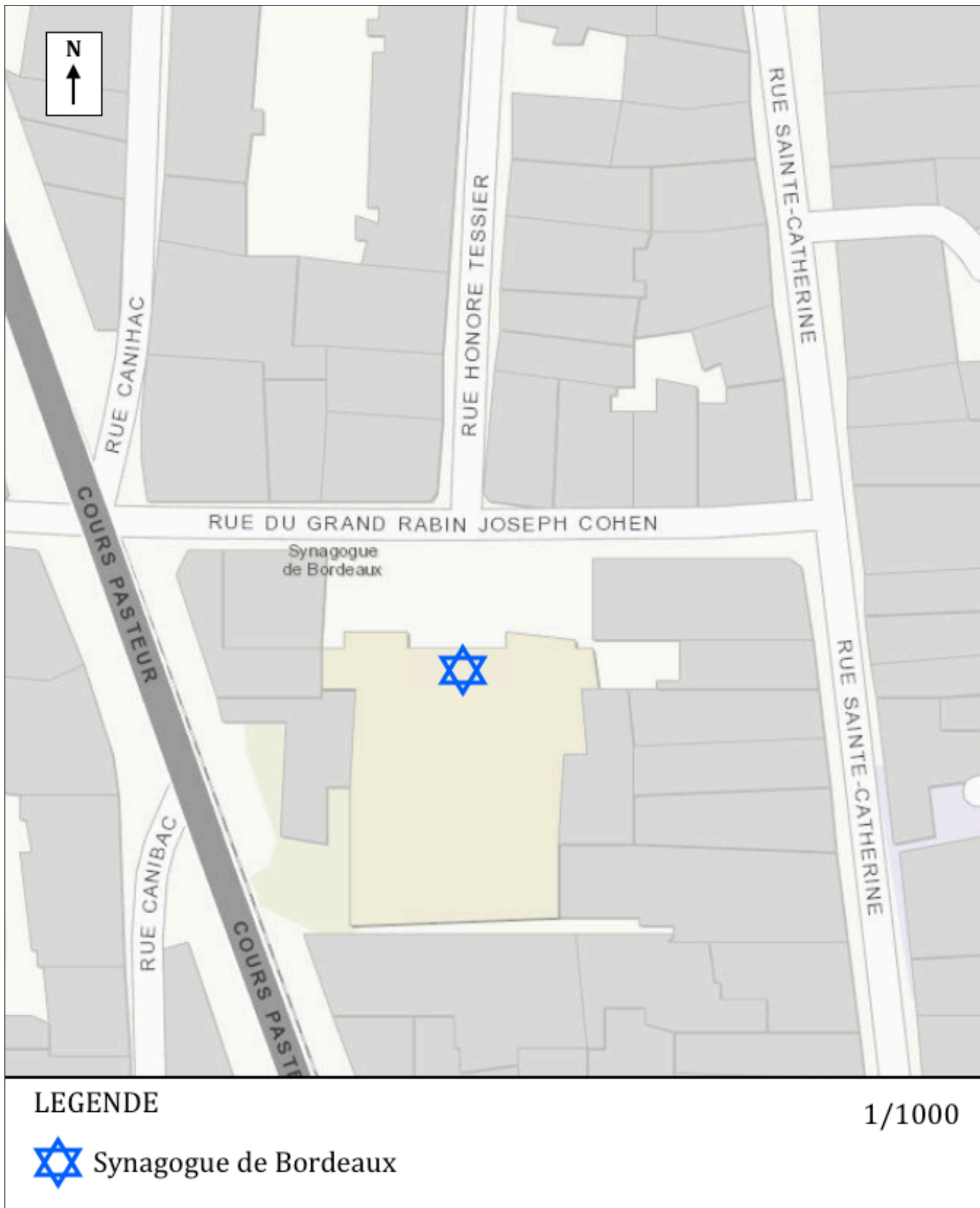
Je suppose alors que les passants qui empruntent ces rues sont soit des résidents soit des travailleurs. On y trouve une quincaillerie, un magasin d'informatique et deux hôtels. La question des "résidents" s'impose alors à moi : ceux qui résident à proximité d'un site surveillé par des patrouilles Vigipirate/Sentinelle sont-ils plus habitués à leur présence que les autres ? La proximité du lieu de résidence avec ces sites surveillés provoque-t-elle des mises en situation, et des mises en place différentes. C'est lors de cette phase d'observation que j'ai ainsi décidé de conduire une enquête ciblant spécifiquement ces résidents ; enquête qui sera expliquée plus après.

J'évoque également la notion d'indifférence dans mes observations que, *a priori* au moment de la rédaction, je ne distingue pas de l'inattention. Il me semble tout de même intéressant de creuser l'emploi d'un tel terme :

« *Trois personnes passent devant les militaires sans les regarder. Cette indifférence, est-ce une forme d'inattention polie ?* » (Ref-12017066) ;

ou

« *Quelques individus semblent indifférents* » (Ref-12017010).



Carte n° 4 – Morphologie urbaine autour de la Synagogue de Bordeaux

Sources :

<https://www.geoportail.gouv.fr/> (d'après, Esri World Topographic Map)

L'indifférence qualifie le « détachement à l'égard d'une chose, d'un évènement » (Dictionnaire Le Robert, 2017). Alors que l'inattention serait le résultat d'un placement dans l'agencement du monde d'un individu, l'indifférence au contraire serait un "non-placement" dans cet agencement. Cependant, le détachement a une double connotation qui, premièrement, laisse entendre qu'il y a d'abord eu un attachement à l'égard de cette chose avant de s'en détacher, donc de briser une relation. Deuxièmement, dans le langage courant, le détachement au sens figuré sous-entend une prise de distance affective, intellectuelle, avec l'être ou la chose dont on se détache. Cette seconde connotation me laisse entendre que c'est la raison pour laquelle je l'associais dans mes notes avec l'inattention polie, en cela que l'on se montre indifférent pour ne pas paraître intrusif auprès d'une autre personne. Cette double connotation permet d'affirmer qu'avant de se montrer indifférent à l'égard d'un être ou d'une chose, il aura fallu au préalable la considérer pour la refuser. L'indifférence caractériserait donc le résultat d'un travail de discrimination entre ce/ceux qui peuvent (doivent ou méritent) de trouver une place dans le monde d'un individu, et ce/ceux qui ne le peuvent pas (ne le doivent pas ou ne le méritent pas).

A partir de là, mais en dépassant la double connotation du terme, l'indifférence suppose que l'on ne fasse pas ou plus de différences avec les autres êtres ou choses marqués de cette indifférence : "je ne les différencie plus les uns les autres" ou "ils ne diffèrent plus entre eux". C'est la raison pour laquelle je parle de "non-placement", car tel être ou telle chose ne se distingue pas (ne se différencie pas) suffisamment pour avoir une place dans le monde d'un individu éprouvant de l'indifférence. En cela, habitude et indifférence ne sont pas identiques, et qualifient des mises en place distinctes.

Enfin, j'aimerais terminer ce point sur l'absence de regard par l'observation suivante :

« Les gens ne sont pas surpris, la plupart continuent leur route comme si de rien n'était » (Ref-12017243).

Hormis le fait que la tournure « les gens ne sont pas surpris » présuppose de la part de l'observateur qu'ils devraient l'être, ce qui me semble particulièrement intéressant ici, c'est la formulation de fin : « comme si de rien n'était ». Le sens commun de cette expression est celui de la préservation

des apparences, en "faisant mine" qu'il ne se passe rien : « en agissant comme si rien ne s'était passé ; en affectant l'innocence, l'indifférence, l'oubli » (Dictionnaire Le Robert, 2017). On retrouve à ce propos l'idée d'indifférence. Trois éléments structurent l'expression : le "comme si", le verbe "être" et la jonction "de rien". Commençons par ce dernier. Le "de rien" est à considérer comme l'attribut du verbe être. Plus exactement, c'est la préposition "de" qui nuance l'expression pour parler d'une situation particulière : "comme si [telle chose] n'était [pas]". Ensuite, le "comme si" est une locution conjonctive de subordination qui indique une comparaison avec une chose virtuelle dans la manière de se conduire : "[de la même manière que] telle chose n'était pas". Pour reprendre la distinction que pose Jean Baudrillard entre dissimulation et simulation (Baudrillard J., 1981), le "comme si" est un acte de dissimulation (feindre de ne pas voir/avoir/savoir ce qu'on a, ce qu'il y a) à soi-même et pour les autres, et non pas un acte de simulation (feindre de voir/d'avoir/savoir ce qu'on n'a pas, ce qu'il n'y a pas) consciemment construit pour les autres. Enfin, la portée du verbe "être" s'associe alors à celle d'existence (*ex-sistere*, être-là). Le *là* de l'être-là des êtres ou des choses (les étants) est ainsi nié dans un acte de dissimulation, "comme si" ils n'étaient pas *là*, "comme si" ils n'avaient pas (eu) lieu : "de la même manière que telle chose [n'existait pas]". Comme si de rien n'était, ou de la même manière que les patrouilles n'existaient pas, les passants (se) dénie leur existence dans une conduite apparemment normale. Agir "comme si de rien n'était" c'est en quelque sorte se mentir à soi-même dans les deux registres de la normalité. Leur normalité consiste à virtualiser l'absence des militaires de Vigipirate/Sentinelle dans une conservation des apparences normales. Cette exclusion, en faisant "comme si de rien n'était", instaure (*in-stare*, mettre à la place de) une réalité constituée par les passants, où les militaires sont volontairement *dé-placés* hors de leur monde.

L'absence de regard traduite dans mes observations par l'inattention, l'habitude ou l'indifférence, permettent de formuler des interprétations sur les différentes mises en place par les citoyens. Leur conduite "normale" permet ainsi de postuler différentes mises en place des militaires dans leurs sphères mondaines. Même si j'ai considéré que l'absence d'informations (en l'occurrence de regards envers les militaires) puisse quand même être

considérée comme une information, celle-ci n'en reste pas moins une interprétation soumise à caution. Si j'y reviendrai plus en détail ultérieurement, il convient de souligner que ce vocabulaire (attention, inattention, habitude, indifférence, "comme si de rien n'était") est celui de l'observateur. Il ne traduit pas ce que sont les mises en place réalisées par les passants, mais celles que suppose l'observateur à partir de leurs conduites "normales" ou de ce que cet observateur attend d'une conduite qu'il considère comme normale. Ce vocabulaire est un vecteur interprétatif indirect.

Passer son chemin, est-ce passer à côté ?

Les précédents éléments tenaient compte uniquement de l'absence de regard, or l'essentielle des situations observées dans l'espace public impliquent le mouvement des acteurs les uns vis-à-vis des autres. L'absence apparente de prise en compte des patrouilles par certains passants par leur regard n'est-elle pas trahie par leurs spatialités ? Celles-ci nous renseignent-elles sur la mise en place des militaires ? Aussi, seront ici présentés les absences de regard des passants lorsqu'ils croisent ces militaires.

Beaucoup de mes observations montrent que lorsque les passants croisent une patrouille de militaires, ils l'évitent :

« les gens qui les croisent ne regardent pas. Certains les évitent à peine, ou passent en slalomant entre eux » (Ref-12017145) ;

ou

« Toutes les personnes qui passent à côté ne font pas attention à eux, elles passent sans rien faire, des fois sans même les regarder » (Ref-12017027).

S'il y avait une parfaite inattention ou indifférence à leur égard, "comme si cette patrouille n'existait pas" alors ces passants pourraient potentiellement les percuter. Ainsi, on suppose désormais que les passants n'y prêtent pas attention parce que ces militaires n'existent pas "en tant que" militaire, et

non pas parce qu'ils n'existent pas "en tant que" personne parcourant l'espace public, même si certaines situations tendent vers cette seconde idée :

« Une femme manque de foncer dans un militaire, elle ne s'en est même pas aperçu » (Ref-12017145).

L'évitement des militaires comme politesse de l'inattention est une forme d'attention : une attention à leur présence, mais une inattention à "ce qu'ils sont". On retrouve ainsi cette idée d'anonymisation des individus au sein de l'espace public, et de civilité vis-à-vis des uns et des autres qui que puissent être ces individus. L'invisibilisation des militaires par les passants, par "ceux qui ne les voient pas", est donc partielle car elle ne concerne que leur identité "en tant que" militaire et non pas leur présence "en tant qu'"individu. Les comportements de certains passants vis-à-vis du dispositif en triangle, mis en œuvre par les militaires, semblent renforcer cette idée.

En effet, je note que les militaires qui composent ce dispositif prêtent attention à celles et ceux qui le franchissent :

« [les militaires] regardent si un individu passe au milieu de leur formation. Ils conservent toujours un espace, ils ne sont pas collés les uns aux autres » (Ref-12017200).

Aussi, le fait que certaines personnes passent au travers du dispositif en triangle de la patrouille, montre d'une certaine manière qu'ils ne tiennent pas compte de la restriction implicite de passer au travers :

« certains n'hésitent pas à passer entre eux » (Ref-12017231) ;

ou

« les gens passent au milieu de leur formation en triangle » (Ref-12017061) ;

et

« aucune personne ne semble réagir ouvertement, et certains passent même au milieu du groupe » (Ref-12017092).

Le fait que les passants traversent le dispositif laisse ainsi entendre qu'il ne s'agit pas d'une stratégie d'évitement "des militaires", mais la conduite d'une inattention polie (Goffman E., 1963) pour s'accommoder du mouvement des

autres passants. La gestion de leurs déplacements au sein du flux des autres passants dans lequel les patrouilles évoluent également, ne semble donc pas avoir de dimension symbolique :

« Il n'y a pas, d'après mon observation, de réelle stratégie d'évitement mais plutôt des passages près des militaires rapides et sans regard » (Ref-12017113) ;

et

« Un homme passe devant eux, il ne met aucune distance entre eux et lui. Il passe sur le même trottoir qu'eux » (Ref-12017081).

Les passants ne franchissent ni n'évitent les patrouilles pour ce qu'elles représentent, mais parce qu'elles appartiennent au mouvement du flux des déplacements au sein de l'espace public (voir. *Planche n°2*). Les citadins passent à côté des militaires, dans le double sens de l'expression "passer à côté de" : ils les croisent et ne tiennent pas compte du fait qu'il s'agit de militaires. Pour réutiliser le vocabulaire heideggérien (1927), les passants ne "se soucient pas" ni "ne se préoccupent" du fait qu'il s'agit de militaires. Ils sont mis en place comme peuvent l'être les autres passants de l'espace public, dans le territoire de la mobilité et du déplacement.

Pour finir ce deuxième point sur "ceux qui ne les voient pas" même lors de leurs déplacements, j'ai constaté que leur attention à l'égard des militaires était souvent condition du mouvement ou de l'immobilité :

« Les gens en mouvement ne regardent même pas pour les éviter. Ce sont plus ceux en stationnement qui les regardent » (Ref-12017205) ;

et

« Les passants à l'arrêt observent plus les militaires que ceux qui bougent, ceux qui les croisent. (...) Peut-être que ceux qui les croisent directement n'osent pas y prêter attention, ou que ceux à l'arrêt cherchent une activité, une occupation, un point d'intérêt pour combler leur attente (aux arrêts de bus ou tram) » (Ref-12017260) ;

ou

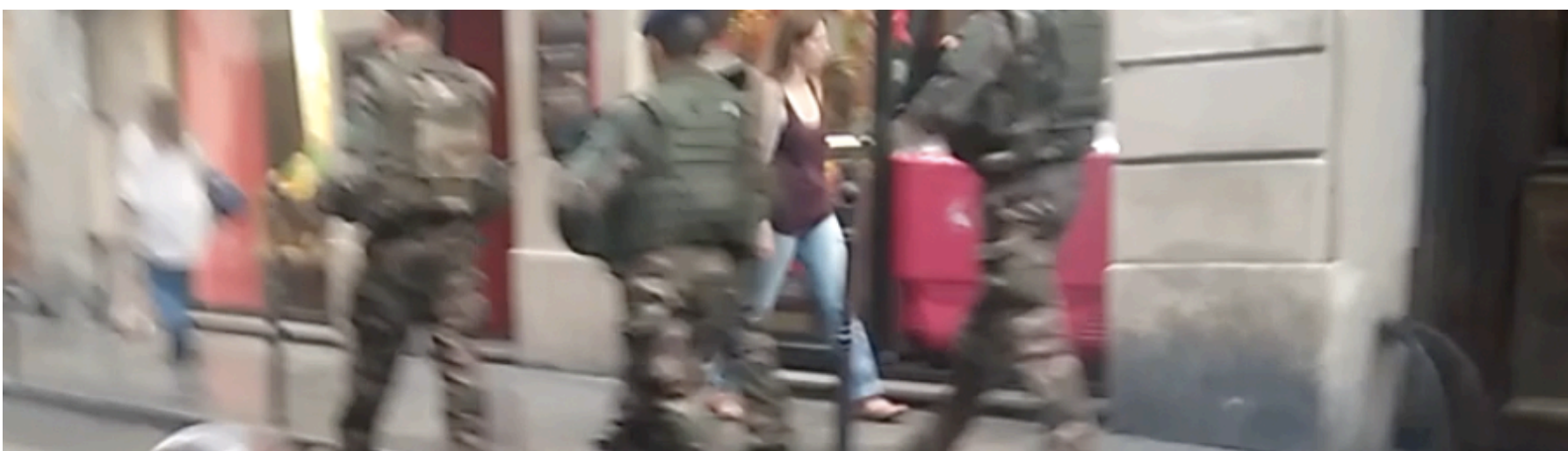
« Les gens qui marchent ne s'y intéressent pas. Ceux qui sont arrêtés présentent plus d'intérêt » (Ref-12017049).



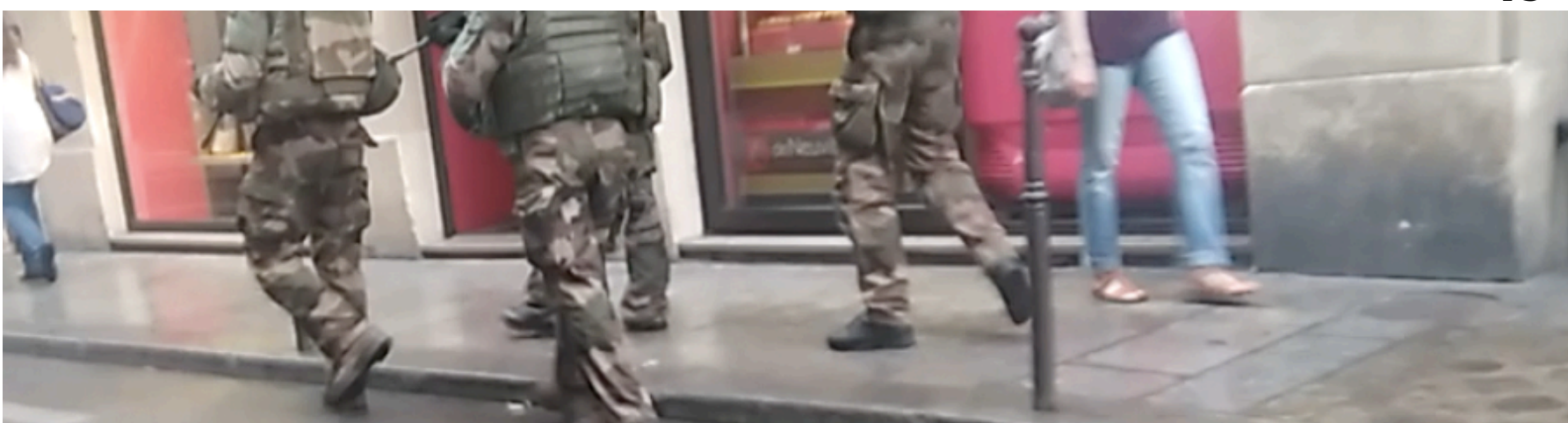
T1



T2



T3



T4

Planche n° 2 – Passer à côté

Face à la patrouille, une femme oriente sa trajectoire vers l'intérieur du trottoir (T1), et son visage paraît presque tourné vers la vitrine du magasin. Son corps ne semble rien n'indiquer d'autre : elle passe à côté (T2, T3, T4) sans prêter attention la patrouille.

L'attention aux êtres et aux choses de notre environnement serait fonction de la dynamique dans laquelle nous nous trouvons. L'arrêt dans l'espace public, territoire de la mobilité et du déplacement, peut avoir plusieurs motifs qui impliquent parfois de l'attente (arrêt de transports publics ou les files d'attentes par exemple). Littéralement, attendre signifie « se tenir en un lieu où une personne doit venir, une chose arriver ou se produire et y rester jusqu'à cet évènement » ou « laisser passer du temps en restant dans la même attitude » (Dictionnaire Le Robert, 2017). Autrement dit, il s'agit de la période de temps d'une action, spécifiquement consacrée à l'inactivité en vue que son échéance concrétise ladite action¹⁵, en vue d'atteindre l'objectif de l'action poursuivie. Cette période d'inactivité lors de l'attente suppose une inoccupation potentielle. Aussi, tenter de « *combler leur attente* » viserait à trouver « *une activité, une occupation, un point d'intérêt* » (Ref-12017260). Chercher une occupation, c'est tenter de trouver un *là* à occuper. En ce sens, cela correspond au divertissement pascalien dans la mesure où il s'agit de déterminer une occupation-*là* qui détourne notre esprit de l'attente *ici* dans laquelle nous sommes par ailleurs. Si le divertissement que Pascal présente, concoure à détourner l'attention de l'Homme de sa condition de mortel, l'occupation dont nous parlons vise à le détourner de l'ennui implicite lié à son attente. Ces arrêts favorisent ainsi que nous (nous) occupions (de ce qui se déroule dans) notre environnement : comme les patrouilles Vigipirate/Sentinelle, lorsqu'elles sont présentes.

À l'inverse, ceux qui sont en mouvement, ne sont pas dans une situation d'attente, ils n'ont pas besoin d'une occupation car ils sont préoccupés par la réalisation de leur action. Ils pré-occupent possiblement leur destination. Cette cécité d'inattention (plus populairement appelée un "effet tunnel") caractérise cela : « *Inattentional blindness* refers to the common failure to notice plainly visible items when attention is otherwise preoccupied, *even*

¹⁵ Cela suppose d'ailleurs qu'un tiers participe à cette action. Dans nos exemples, attendre à la station d'un transport public suppose que celui-ci soit en circulation sur la ligne où l'on attend. Attendre dans une file d'attente, suppose que le guichet ou l'automate pour lequel on attend fonctionne, et/ou que les autres personnes devant soi y obtiennent ce qu'ils veulent.

though people look directly at them » (Most S. B., 2010, p.1102). Cet auteur¹⁶ précise ainsi plus loin que :

« even when an object is the focus of spatial attention, failures to see it can occur due to preoccupation of more central, late-stage bottlenecks critical to perception » (ibid, p.1103).

Ces goulots d'étranglement (effet tunnel) réduisent ainsi nos perceptions spatiales immédiates parce que nous sommes préoccupés par l'action que nous poursuivons. Les aspects psychologiques et phénoménologiques de ces préoccupations/pré-occupations permettent ainsi d'expliquer les raisons pour lesquels les passants semblent plus attentifs à l'arrêt que lorsqu'ils sont en mouvement. Lorsque les passants se déplacent dans l'espace public urbain cela implique donc possiblement que les militaires ne soient pas mis en place dans leur agencement mondain.

¹⁶ Steven B. Most est maître de conférence en psychologie cognitive à l'Université de Nouvelle-Galles du Sud (Australie).

Conclusion

L'absence de regard envers les patrouilles de militaires laisse penser qu'il s'agit d'une attitude "normale". Nous avons montré que cette normalité est en fait une mise en place de ces patrouilles réalisée de différentes façons. En ne nous intéressant d'abord qu'aux regards, nous avons montré que cela pouvait être dû à l'utilisation de certains actants, comme le téléphone qui forme une *habitèle* enveloppant son utilisateur. Lorsqu'il n'y a pas d'actants, ces mises en place semblent être conduites par différentes procédures que son l'inattention, l'indifférence ou de faire "comme si de rien n'était".

L'inattention des passants est *a priori* le résultat d'une routine ou d'une habitude qui procèdent toutes deux d'un ordonnancement du monde. Monde agencé dans lequel les militaires sont placés, et alors invisibilisés. La routine et l'habitude des passants, dont leur inattention est le symptôme, sont des constructions de *leur* normalité (urbaine, publique et quotidienne). On a par ailleurs constaté des régimes d'attentions variables selon le lieu supposé de résidence.

L'indifférence est à considérer comme un "non-placement", c'est-à-dire une indifférenciation des militaires parmi l'ensemble des êtres et des choses que les passants définissent comme "indifférenciables". Elle est le résultat d'une exclusion hors de *sa* normalité, sans pour autant faire de ces patrouilles des choses anormales. D'une certaine façon, il s'agit d'une apathie ataraxique qui caractérise un désintérêt tranquille sans jugement de valeur. L'inattention et l'indifférence sont ainsi deux manières de mettre en place les militaires au sein de son monde.

Agir "comme si de rien n'était" est une attitude qui se situe à la jonction des précédentes manières de placer les militaires. Nous avons montré qu'il s'agit d'une construction de *sa* normalité à partir du déni d'une existence dans une apparence normale. En un sens, agir "comme si de rien n'était" est une négation constituée comme une prophétie autoréalisatrice (Staszak J-F., 2000) : parti des apparences normales, le placement des militaires basculent vers une réalité fabriquée les excluant.

Ces éléments conjugués à une analyse du mouvement des passants dans l'espace public, soulève d'autres points d'intérêt. Tout d'abord, l'existence

d'évitements de la part de "ceux qui ne les voient pas" permet de dire que l'inattention polie est une forme d'attention.

A partir de là, il est ensuite possible de décortiquer ces situations dans lesquelles les citoyens "passent à côté de" ces patrouilles. Encore une fois, s'il ne s'agit pas d'une dissimulation derrière des apparences normales, on suppose que de "passer à côté" sans les voir, cela traduit une invisibilisation de "l'en tant que" militaire. Quand bien même les stigmates de leur identité sociale soient *a priori* survisibilisés, l'invisibilisation de cet "en tant que" militaire caractérise potentiellement l'anonymisation de l'espace public. L'extime des acteurs, comme présentation de soi normalisée de la société-théâtre, en représentation dans l'espace public serait ainsi homogénéisée, uniformisée voire même réifiée.

Cependant, des observations entre les passants immobiles et ceux en mouvements permettent de nuancer cette homogénéisation. Selon qu'ils sont à l'arrêt ou en mouvement, les régimes d'attention des passants à leur environnement semblent différents. L'attente, qui est propre à l'immobilisme est source d'inoccupation, tend à élargir le régime d'attention, tandis que le mouvement exprime une occupation (une pré-occupation) qui tend à restreindre le régime d'attention (une cécité d'inattention). Immobilisme et mouvement, et les spatialités qui s'y associent, impliquent potentiellement différentes procédures de mises en situation, et donc d'existence des patrouilles de militaires pour les passants (qui se trouvent dans l'un ou l'autre état). Ainsi, cette analyse tend à montrer que l'invisibilisation de "l'en tant que" militaire serait surtout favorisé par le mouvement au sein de l'espace public.

L'absence de réactions (par le regard ou le comportement) caractérise donc, soit une invisibilisation de ses propres réactions (tenue des apparences normales — ce qui, pour moi, est l'essentiel des conduites observées), soit une invisibilisation consciente des autres individus (inattention, indifférence et "comme si de rien n'était"), soit leur invisibilité pure et simple, donc leur inexistence phénoménale (actants qui font écrans ou cécité d'inattention). Voilée (téléphones), cachée (apparences normales), niée ("comme si de rien n'était"), mondanisée (inattention de l'habitude et/ou de la routine) ou constituée comme absente (indifférence), la non-considération des

patrouilles de militaires des missions Vigipirate/Sentinelle, par ces passants "qui ne les voient pas", forme un comportement de référence. Il était particulièrement important de s'intéresser à ces passants dans la mesure où ils forment le type où le régime d'inattention aux patrouilles y est le plus faible. Il forme le "degré zéro" (Barthes R., 1953) à partir duquel nous pouvons évoquer les autres types de réactions adoptées par "ceux qui les voient".

Dernier point, les éléments exposés jusqu'à présent, concernant l'absence de regard des passants, donnent aussi et surtout des pistes de réflexion sur l'observation conduite par le chercheur lui-même, et sur le vocabulaire qu'il emploie. En effet, si décrire une absence peut sembler parfaitement spéculatif, l'utilisation de tel ou tel terme en situation d'observation doit tout de même être pris pour argent comptant de ce qu'il essaie de (re)présenter. En ce sens, la place du chercheur en situation d'observation tend elle aussi à faire advenir *une* réalité. La posture microgéographique implique donc de fait des effets rétroactifs et réflexifs, où les détails se trouvent aussi et surtout dans l'interprétation située du chercheur. L'indexicalité des traductions des observations du chercheurs est, elle aussi, un dimensionnement du réel en *une réalité*.

B. Ceux qui les voient

"Ceux qui les voient" regroupe donc l'ensemble des passants qui présentent des signes extérieurs d'attention ou de considération en présence des patrouilles Vigipirate/Sentinelle. Ces signes extérieurs regroupent les regards (directes ou fuyants), les spatialités (arrêt, évitement, dépassement, croisements, gestes, etc.), les interactions directes et les propos indirectes. Tous ces signes, qui expriment des mises à distance ou des mises à proximité de ces militaires, traduisent leur mise en place par les passants. Comparativement au comportement référentiel de "ceux qui ne les voient pas", les observations qui seront présentées ici laissent penser que les patrouilles de militaires sont encore trop inhabituelles ou trop singulières, c'est-à-dire qu'il ne les a pas encore incorporés dans sa normalité de l'espace public. On suggère donc de reprendre la même articulation que précédemment, en partant des regards pour tenter de déceler ce qu'ils nous disent de la place qu'occupent les militaires pour ces regardants. Puis nous traiterons plus explicitement des spatialités, évoquées précédemment en comparaison de l'immobilisme, afin d'y déceler des mises à distances ou des mises à proximité symptomatiques du placement des militaires par les citoyens. S'y ajouteront également les interactions et les propos indirects.

Le regard comme mise en tension des places

Comme nous l'avons expliqué auparavant, porter son attention sur le regard des passants est une bonne entrée pour déceler leur considération des militaires, car il est un élément facilement repérable :

« Je remarque qu'une personne âgée [qui] a regardé attentivement les militaires lorsqu'elle les a croisés » (Ref-32017143) ;

ou

« [Les militaires] marchent en file indienne : des personnes les observent sur leur passage » (Ref-32017008) ;

et

« Une dame d'un certain âge (...) a jeté un coup d'œil furtif mais elle n'a pas vraiment réagi » (Ref-32017122).

Le regard, en plus d'affirmer que les militaires ne passent pas inaperçu, peut permettre de lire les émotions, d'appréhender le jugement des passants. Pour autant, à l'inverse, il peut aussi rester totalement impénétrable. Par exemple :

« Beaucoup [de citoyens] les regardent de la tête aux pieds mais je n'observe pas de marqueurs de surprises sur leur visage » (Ref-32017303).

Comme précédemment, si certaines observations ne nous en apprennent pas davantage sur le rapport entre citoyens et militaires, hormis celui d'affirmer qu'effectivement les seconds sont sujet à l'attention des premiers, les observations qui seront présentées ci-après tiennent compte de variables jugées pertinentes pour leurs apports à l'objet de la recherche. Nous commencerons premièrement par discuter des conditions des regardants. Pour cela, nous reviendrons tout d'abord sur le régime d'attention élevé des personnes qui sont immobiles, ensuite sur le fait de regarder quelqu'un à l'abri du regard de celui-ci, pour enfin évoquer les regards fuyants. Deuxièmement, nous traiterons des différentes significations véhiculées par les regards, comme état du positionnement du regardant vis-à-vis du regardé. Troisièmement, nous nous attarderons sur la focalisation des regards sur l'armement des militaires, afin de montrer que son orientation sur des actants précis exprime la considération de la place du militaire regardé par le citoyen regardant.

Les conditions des regardants

Ce que j'appelle "les conditions des regardants" consiste à caractériser les paramètres à partir desquels les citoyens se trouvent dans la situation de regarder une patrouille. Par exemple, nous avons précédemment expliqué que les citoyens qui se déplaçaient, semblaient avoir leur régime d'attention restreint (une cécité d'inattention), contrairement aux personnes immobiles. L'arrêt semble donc une condition permettant de porter un regard sur ces patrouilles.

Une situation rencontrée à Bordeaux, et captée en enregistrement vidéo, illustre cela. Cette situation présente un homme assis à l'extrémité d'un banc à un arrêt de tram. Point particulier, cette personne n'était pas adossée au banc et pouvait facilement regarder les personnes qui circulaient derrière l'arrêt de tram ; le banc faisant dos à l'espace de circulation des piétons. On constate aisément que la personne tourne légèrement la tête pour regarder la patrouille passer (voir. *Planche n°3*).

J'ai aussi constaté à plusieurs reprises, qu'en plus d'être à l'arrêt, les citoyens avaient plus facilement tendance à regarder ces patrouilles lorsqu'ils se trouvaient à un emplacement qui justifiait ou légitimait ce regard. Lors d'un séjour à Paris, j'ai par hasard croisé une patrouille de militaires dans la Rue vieille du Temple. Comme ils prenaient le même itinéraire que moi, je décidais de les suivre tout en filmant. Cette rue, composé de plusieurs restaurants et cafés avec des terrasses, offrait plusieurs occasions de capter d'éventuels regards de leurs clients (voir. *Planche n°4*). La terrasse de café ou de restaurant, tournée vers la rue, permet de se placer dans une situation de spectateur. La position de spectateur de la représentation publique légitime ainsi le fait de regarder ce qu'il s'y passe, et donc potentiellement les patrouilles qui y passent. La "séance" dans sa double signification, celle de se trouver assis (de siéger) et celle qui caractérise un temps consacré au spectacle, légitime ainsi la position du regardant (Jolé M., 2003).

A l'inverse, d'autres situations où les citoyens ne sont pas assis, ce qui ne justifierait pas qu'ils regardent la patrouille plus qu'autre chose, présentent des regards qui se font à l'insu des militaires : voir sans être vu, regarder sans être regardé. Parce qu'ils ne sont pas à un emplacement assis "en tant que" spectateur, ils ne sont pas "bienséants" c'est-à-dire qu'ils ne respecteraient pas une conduite en accord avec les usages. Plusieurs situations rencontrées à Bordeaux illustrent ce comportement de regarder sans être vu par la patrouille. Entre autres, le cas d'un homme en costume à l'arrêt sur le trottoir qui regarde passer les militaires, surtout lorsqu'il se retrouve hors de portée de leur regard (voir. *Planche n°5*).

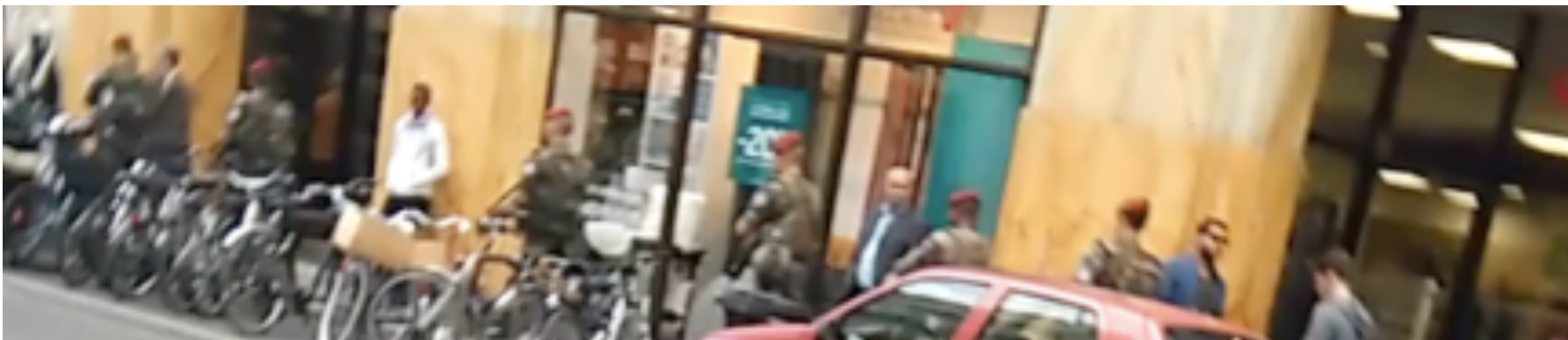
Ce qui est particulièrement intéressant de souligner c'est que de telles conduites ne résultent pas d'une inattention polie, mais plutôt d'une attention impolie. En effet, tel le comportement d'un voyeur, ces regards tentent de satisfaire une curiosité. Parce qu'ils sont trop regardants (intrusifs), donc peu regardants sur les règles d'usage (désinvolture), aussi s'agit-il pour ces passants de ne pas être pris en train de regarder. Quelle peut être la raison pour qu'un citoyen ne regarde des militaires uniquement après qu'ils sont passés devant lui, si ce n'est le sentiment de ne pas se sentir en droit de le faire ? Il y aurait une illégitimité à regarder une patrouille lorsque les citoyens ne sont pas dans une position "autorisant" de porter le regard, contrairement aux personnes assises en terrasses par exemple.



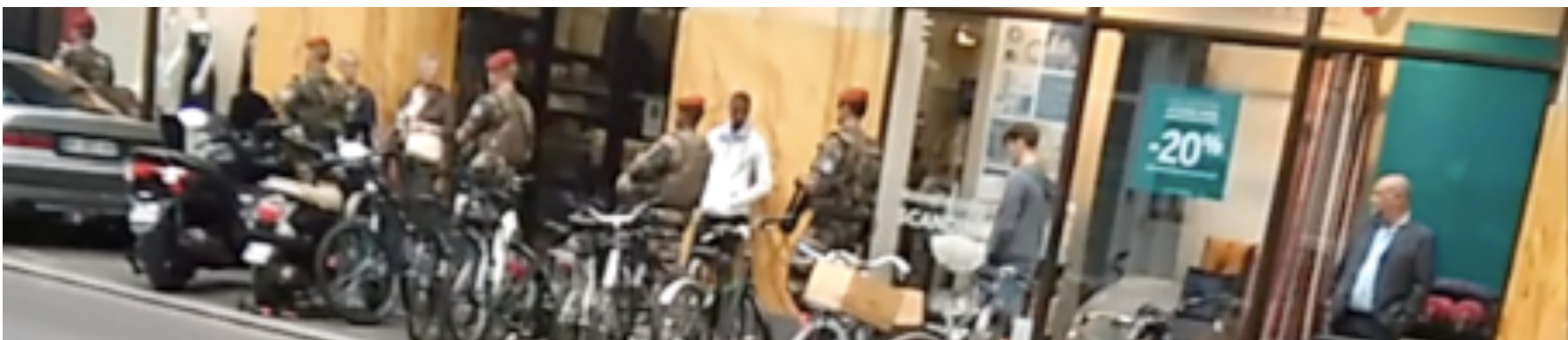
Planche n° 3 – Regard à l'arrêt (assis sur un banc)



Planche n° 4 – Regard à l'arrêt (assis en terrasse)



T1



T2

Planche n° 5 – Regard à l'arrêt (debout, à l'insu)

Cette conduite peut être associée à un autre comportement : la fuite du regard. Fuir du regard consiste à échapper au contact visuel qu'il pourrait y avoir avec des militaires en patrouille alors que le passant les regarde. On parle de fuite du regard lorsqu'elle est décelée (par les militaires eux-mêmes, un autre passant ou un chercheur qui conduirait une observation) sans quoi la fuite n'existe pas. Cette fuite est une mise à distance qui peut prendre plusieurs formes :

« *Beaucoup d'évitement du regard. (...) Une femme semble se mettre à distance* » (Ref-22017098) ;

ou

« *Je vois des individus qui baissent la tête lorsqu'ils passent à côté d'eux* » (Ref-22017287) ;

et

« *Les militaires occupant les deux trottoirs, les passants ne peuvent les contourner. Cependant beaucoup baissent les yeux* » (Ref-22017015).

Le plus souvent cette mise à distance symbolique se matérialise par un mouvement de la tête, soit vers le sol ou dans une direction contraire à celle des militaires. C'est ce mouvement qui est un indicateur, pour le regardé (le militaire), qu'il était épié par le regardant (le passant). Ces exemples sont intéressants car, lorsqu'un militaire se sent regardé, ses signaux d'alarmes et d'empiétement s'activent. De ce fait, le regardant fuit du regard parce qu'il se sent décelé par le regardé. A mon sens, le plus souvent, la fuite est une forme d'activité réparatrice au sens d'Erving Goffman :

« La fonction de l'activité réparatrice est de changer la signification attribuable à un acte, de transformer ce qu'on pourrait considérer comme offensant en ce qu'on peut tenir pour acceptable » (Goffman E., 1973b, p.113).

Goffman distingue ainsi trois procédures réparatrices, à savoir les justifications, les excuses et les prières. Lorsque le regardant fuit du regard le regardé qui l'a décelé cela semble exprimer une forme d'excuse. L'excuse d'une fuite du regard, c'est admettre et signifier à l'autre sa culpabilité mais aussi réaffirmer « sa foi en la règle offensée » (ibid, p.116). Fuir du regard c'est donc admettre que l'on a eu une attitude *déplacée* vis-à-vis des règles implicites de l'inattention polie. Les fuites du regard sont donc très

intéressantes pour ce qu'elles nous disent des jeux de place entre citoyens et militaires. Confrontés à ces patrouilles dans l'espace public qui suscitent leur curiosité, les passants (se) jouent des inattentions polies pour satisfaire leur curiosité en les regardant au risque de se faire prendre par les regardés : ils se dé-placent (s'auto-assignent) donc légèrement hors des règles d'usages à l'œuvre dans l'espace public. La fuite est ainsi la conséquence visible du remplacement (auto-assignation) opéré à la hâte par les regardants pour échapper à l'accusation de faute (désignation d'avoir eu une conduite *déplacée*, et (ré)assignation aux règles d'usages) du regardé. Autrement dit, la fuite est une anticipation de l'assignation/désignation que les passants fautifs pourraient subir ouvertement, en se (ré)auto-assignant à leur place de "passant". Pour ainsi dire, c'est le passant qui paraît ne pas être à sa place, et non pas le militaire.

La curiosité des passants vis-à-vis des militaires passe alors pour une indiscretion qui fragilise leur propre place. Ce "retournement de situation" présente un rapport de force symbolique dans lequel les militaires apparaissent alors comme une autorité régulant les attitudes citadines :

« beaucoup détournent le regard également, comme si les militaires avaient une autorité sur la façon dont les gens doivent marcher, ou sur la direction vers laquelle ils doivent regarder » (Ref-32017196)

Ce que l'on tente de démontrer ici, c'est qu'il peut exister un brouillard sur la signification des attitudes des uns et des autres lorsqu'ils sont coprésents. D'autres paramètres et d'autres techniques d'appréhension de la réalité (entretiens par exemple) mériteraient d'être pris en compte pour éclairer les significations que (se) donnent les citoyens lorsqu'ils sont confrontés aux militaires dans de telles situations, ce que l'observation directe ne permet pas.

Les impressions du regard

Bien que l'observation directe du regard des passants pose des limites dans l'analyse, elle permet cependant de ressentir des impressions. Les "impressions" véhiculées par le regard qui seront traitées ci-après s'apparentent aux émotions sans pour autant être clairement identifiées et qualifiées comme telles (Brossard A., 1992). Je rapproche les impressions observées des émotions car ces dernières se caractérisent notamment par leur dimension momentanée, contrairement à d'autres catégorisations comme la personnalité, l'humeur ou le tempérament. Émotions et/ou impressions paraissent être le signe d'un jugement, ou de la nature d'une représentation personnelle, à l'égard de telle ou telle chose. En effet, selon son orientation et le caractère de ce qu'il exprime (satisfaction, crainte, méfiance, etc.), on peut supposer que le regard renseigne sur la manière dont le regardé est considéré par le regardant. Les impressions perçues dans les regards des passants peuvent donc être interprétées comme les signes d'une désignation (qui est le regardé pour le regardant) et d'une assignation (approbation ou désapprobation de la place du regardé par le regardant). En ce sens, le regard peut partiellement faire état de la mise en place des militaires par les passants. Aussi, je reviendrais sur les différentes impressions que dégagent ces regards.

Nervosité

Afin de conserver une continuité avec la fuite du regard évoqué auparavant, le premier type d'impression caractérise une forme de nervosité à la vue des militaires :

« Un couple d'une quarantaine d'année a l'air crispé. Les deux personnes ont anticipé la distance envers les militaires bien avant d'arriver vers eux, ils regardent ailleurs et semblent gênés » (Ref-22017083) ;

ou

« Un homme d'environ cinquante ans passe et s'arrête quasiment, il a l'air plutôt choqué. Cela ne semble pas être quelque chose de courant car le militaire a fait une drôle de tête » (Ref-22017022) ;

ou

« *Des personnes qui les dévisagent, des personnes qui les évitent* »
(Ref-22017146).

Le premier extrait (Ref-22017083) souligne la « crispation », c'est-à-dire un état qui trahit une tension, et de la gêne qui renvoie à une impression désagréable face à quelqu'un (sentiment d'être mal à l'aise). A noter que le couple dont il est question semble par ailleurs avoir anticipé l'itinéraire des militaires pour les mettre à distance.

Le deuxième extrait (Ref-22017022) présente un homme « choqué ». Ce terme a une double dimension, qui renvoie à la fois au fait d'être contrarié personnellement (offense) et au fait d'aller contre les convenances sociales (scandale). D'une certaine manière, être choqué c'est expérimenter personnellement une atteinte faite aux normes d'usage incorporées par le passant, notamment celle des *habitus de classe*, en tant que « forme incorporée de la condition de classe » (Bourdieu P., 1979, p.112). Le choc semble ici être l'expression d'une atteinte à l'homogénéité de ces conditions de classe, il pose une rupture dans les schèmes de l'*habitus de classe*. En effet, pour Bourdieu, une classe est un « ensemble d'agents qui sont placés dans des conditions d'existence homogènes, imposant des conditionnements homogènes et produisant des systèmes de dispositions homogènes, propres à engendrer des pratiques semblables, et qui possèdent un ensemble de propriétés communes, propriétés *objectivées* (...) ou *incorporées* comme les *habitus de classe* (et, en particulier, les systèmes de schèmes classificatoires) » (ibid, p.112). Si une classe caractérise un « ensemble d'agents qui sont placés dans des conditions homogènes » (ibid, p.112), être choqué signifierait attester personnellement de la fracture de cette homogénéisation, du placement d'un individu hors de ces conditions.

Le dernier extrait (Ref-22017146) présente une personne qui dévisage la patrouille, ce qui signifie simplement « regarder quelqu'un avec attention, avec insistance, (...) d'une manière impertinente, indiscrete » (Dictionnaire Le Robert, 2017). Littéralement, dévisager quelqu'un signifie aussi lui transformer le visage, et dans les cas les plus extrêmes, cela peut se rapporter aux meurtrissures des personnes défigurées. Loin de penser que dévisager quelqu'un dans notre cas puisse consister à le meurtrir physiquement, on

souhaite néanmoins souligner que dévisager quelqu'un, donc le regarder avec insistance, c'est potentiellement tenter de lui faire changer de visage. Mais est-ce qu'il s'agit aussi de lui faire "perdre la face" ? Pour Erving Goffman, cela signifie « faire mauvaise figure, faire piètre figure ou baisser la tête » (Goffman E., 1974, p.12), se sentir honteux et humilié, et donc perdre en assurance *face* à ces interlocuteurs.

Pour ce qui concerne cet exemple, il est utile de nuancer l'interprétation de Goffman. En effet, il explique qu' :

« Un individu *garde la face* lorsque la ligne d'action qu'il suit manifeste une image de lui-même consistante, c'est-à-dire appuyée par les jugements et les indications venus des autres participants, et confirmée par ce que révèlent les éléments impersonnels de la situation » (Goffman E., 1974, p.10).

Lorsqu'un individu tient une ligne d'action fidèle à l'image qu'il souhaite donner de lui-même, mais qu'elle n'est pas appuyée par « les jugements et les indications venus des autres participants » ce n'est pas pour autant "perdre la face". Il est parfaitement concevable qu'un individu "tienne tête" à ces jugements sociaux sans pour autant qu'il perde la face (par orgueil par exemple). En ce sens, dévisager consiste précisément à porter un jugement sur quelqu'un et à lui donner les indications qu'il ne se conforme pas aux "bonnes" lignes de conduite (incorporées ou constituées par le passant). Dès lors, lui faire "perdre la face" vise plutôt à lui faire admettre qu'il ne les respecte pas. Il est d'ailleurs même possible d'imaginer qu'en ce cas, "garder la face" est une procédure consistant justement à "nier être en tort" au regard de la ligne de conduite que l'on adopte. En ce sens, dévisager quelqu'un ne consiste pas uniquement en un regard insistant, c'est aussi une action symbolique de désignation. La face gardée des uns et le dévisagement des autres est nécessairement une condition des places occupées et perçues par les acteurs en situation :

« alors même que le souci de garder la face concentre l'attention sur l'activité en cours, il est nécessaire, pour y parvenir, de prendre en considération la place que l'on occupe dans le monde social en général » (Goffman E., 1974, p.11).

Tous les éléments de vocabulaire évoqués ici pour traduire ces regards sont relatifs à une tension vécue intérieurement, au désagrément ou à la

contrariété de voir des militaires occuper une place. Ils font état de la désignation de militaires comme n'étant pas assignés au "bon" endroit. Le premier extrait exprime un trouble vécu, le second, celui d'une fracture dans l'ordre des choses, et le troisième traduit un jugement. Tous désapprouvent ainsi par le regard la place des militaires de Vigipirate/Sentinelle.

Confiance

Le deuxième type d'impression observé dans le regard de citoyens semble exprimer l'inverse. Comme je le montrerai ultérieurement lors des situations d'interactions, certains regards par leur tranquillité expriment une espèce de confiance :

« Un monsieur les regarde mais n'hésite pas à passer entre eux, il se sent en sécurité d'après son regard, une sorte d'apaisement » (Ref-32017354) ;

ou

« [une jeune femme ne présente] pas de peur, ni de craintes, elle avait l'air de ne pas trop s'en soucier. De plus, elle était sereine et paisible de les apercevoir » (Ref-32017158).

Les mots tels que « sécurité », « apaisement », « paisible » ou « sereine » touchent au champ lexical de la paix, au sens de la quiétude. La quiétude, la paix ou le calme, que ces mots traduisent, expriment eux-mêmes une harmonie du monde de ces passants. Comme pour l'inattention évoquée précédemment, cette harmonie souligne un ordonnancement du monde dans lequel les militaires semblent avoir leur place. Ils n'y détonnent pas, mais coïncident avec les autres êtres et choses qui articulent/agencent le monde des passants. Le terme « apaisement » laisse même entendre que leur présence permet de rétablir une perturbation vécue « à des dispositions plus paisibles, plus favorables » (Dictionnaire Le Robert, 2017). S'il pouvait y avoir trouble ou *in-quiétude*, la présence de ces militaires semblent avoir des effets apaisants. Les militaires placés dans le monde des passants auraient cette capacité à véhiculer un sentiment de sécurité déjà fragile, voire absent sans leur présence. Certains auteurs se demandent même si « l'insécurité se présente comme une dimension constitutive de la vie urbaine » (Oblet T., 2008, p.3). En suivant cette idée, l'insécurité ferait donc partie intégrante de

la normalité quotidienne de ces passants, et les militaires apparaîtraient alors comme une présence réconfortante amoindrissant ce sentiment d'insécurité. En plus d'être intégrée à l'agencement du monde des passants, leur place est peut-être accueillie, valorisée et défendue. Ces impressions ne semblent pas surprenantes lorsque l'on repose les objectifs des missions Vigipirate/Sentinelle : protéger, dissuader, rassurer. La présence de militaires se voulant rassurante, il est donc logique de constater des passants qui expriment ces sentiments.

Curiosité

Le troisième type d'impression regroupe l'étonnement, la curiosité ou l'émerveillement à propos de ce qui peut surgir de l'*horizon d'altérité*. Comme nous le présentions auparavant, si l'on reprend le modèle sphérologique de Peter Sloterdijk où le monde des passants se conçoit comme une sphère, les militaires y apparaissent en sortant d'un horizon d'altérité. Ils sont perçus comme un phénomène étrange, exotique ou inédit, donc étonnant, curieux, intrigant et parfois émerveillant :

« Un homme d'une cinquantaine d'années regarde les militaires de façon assez appuyée en marchant ; il semble curieux » (Ref-22017168) ;

ou

« Deux femmes dans le coin les regardent avec insistance » (Ref-32017145) ;

ou

« Un monsieur suit les militaires par derrière, il a l'air intrigué, (...) et il a l'air impressionné » (Ref-22017268).

La curiosité, l'air intrigué ou impressionné, le regard appuyé ou insistant (voir. *Planche n°6*), sont des expressions qui marquent l'étonnement ou la surprise. La curiosité marque un désir de savoir ou de connaître (parfois, de "ce qui ne le regarde pas"), et l'intrigue éveille des questionnements, ou donne à penser. Un individu curieux ou intrigué par quelque chose montre une interrogation vis-à-vis de ce qu'il voit. Il cherche donc à obtenir des réponses auxquelles il n'a pas déjà répondu auparavant.



T1



T2



T3



T4

Planche n° 6 – *Regard et mouvement du corps*

Un groupe de trois personnes arrive face à une patrouille (T1). L'homme au t-shirt gris qui regarde avec insistance la patrouille, pivote sa tête (T2) puis ses épaules et son bassin (T3, T4) au point presque de se retourner complètement.

Les vides sémantiques, qui interrogent les passants et qui sont à combler, leur posent problèmes parce qu'ils caractérisent une incertitude. On peut ainsi trouver là des éléments de réponses à l'appui ou à l'insistance du regard. S'arrêter avec force sur ces militaires nous permet de supposer que les passants pensent trouver des réponses dans ce qu'ils observent. Cela laisse à penser que les militaires des opérations Vigipirate/Sentinelles, lorsqu'ils sont regardés de la sorte, ont une place incertaine dans le monde des citoyens. Les passants ne tentent-ils pas de faire sens de la présence des militaires en les désignant (Qui sont-ils ?) et en leur assignant un endroit (Pourquoi sont-ils là ?) dans leur monde ?

L'émerveillement se retrouve notamment auprès des enfants :

*« En croisant les militaires je vois un enfant à peu près âgé de 5-6 ans qui les regardait avec admiration avec les yeux écarquillés »
(Ref-32017202)*

L'admiration renvoie, comme la curiosité, à un « étonnement devant quelque chose d'extraordinaire ou d'imprévu » (Dictionnaire Le Robert, 2017). Je parle d'émerveillement pour les « yeux écarquillés » dont il est fait mention. S'il ne sera pas outre mesure question des interprétations que font les enfants, il me semblait néanmoins important de montrer, comparativement avec ce qui vient d'être dit auparavant, qu'eux non plus ne font pas sens de leur présence. Par exemple, j'ai pu observer une situation dans laquelle un enfant, après avoir croisé une patrouille, s'adressait à son père (supposé) pour lui désigner la patrouille, puis faisant presque demi-tour ils la regardaient s'éloigner tous les deux (voir. *Planche n°7*)¹⁷.

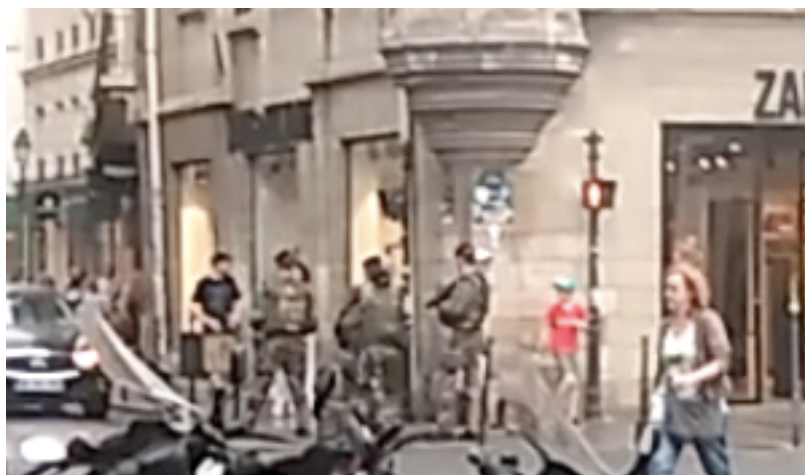
¹⁷ J'en profite pour renvoyer le lecteur au livret *Sous l'Uniforme* dans lequel j'évoque la capacité des enfants à interroger leurs parents sur la présence des militaires, notamment en "pointant du doigt".



T1



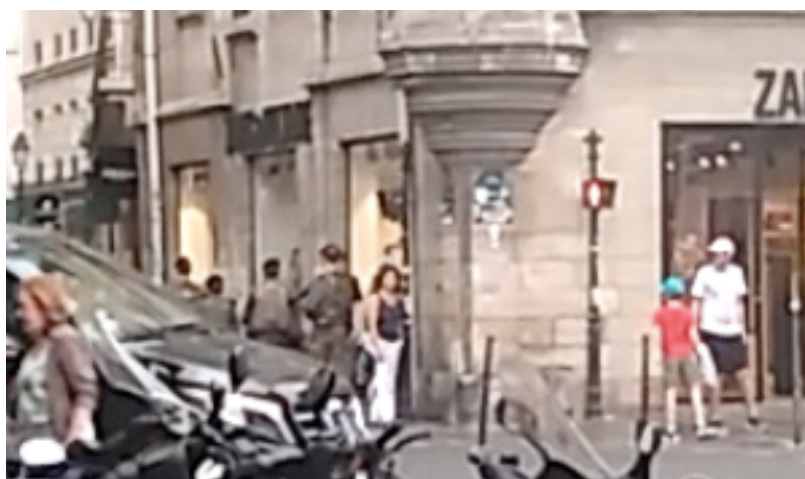
T2



T3



T4



T5



T6



T7



T8

Planche n° 7 – Attirer l'attention (un enfant à son parent)

Un adulte (t-shirt blanc) et un enfant (t-shirt rouge) croisent une patrouille (T1, T2), et seulement le second semble y prêter attention (T3, T4). L'enfant semble en parler à l'adulte (T5, T6), puis se retournent et regardent ensemble la patrouille qui vient de passer (T7, T8).

Ces trois impressions, font état de la mise en place des militaires à travers le regard des passants. Ces regards, quand ils expriment une tension, un désagrément ou de la contrariété désignent les militaires comme n'étant pas à leur place ; et quand, au contraire, ils expriment une quiétude, tendent à l'affirmer. Ces antagonismes nous renseignent indirectement sur l'urbanité de ces passants. Les premiers semblent considérer que l'espace public urbain ne doit pas être occupé par des militaires, tandis que les seconds perçoivent leur place comme bénéfique. Les motifs pour lesquels les militaires devraient ou non être présents en ville ne sont pas explicites, mais ces regards donnent déjà à voir des représentations multiples des modèles d'urbanité des passants. Modèles d'autant plus hétérogènes que d'autres impressions comme la curiosité ou l'étonnement marquent la circonspection ou du moins l'indécision sur la place de ces militaires. A défaut de juger si oui ou non, les militaires ont leur place dans l'espace public urbain, ce troisième type d'impression démontre néanmoins qu'elle y est inattendue. A moins qu'ils y soient indifférents, ces passants devront certainement (se) donner (du) sens de leur présence en les désignant et leur assignant une place ; éléments qui ne pourront être travaillés qu'en entretien.

L'armement des militaires en patrouille

Cela serait une erreur de penser que le regard des passants se focalise sur "les militaires" comme s'ils étaient une entité indivisible. Si en premier lieu, une patrouille se compose de plusieurs militaires, en second lieu, un militaire se caractérise par des marques corporelles particulières : leur uniforme, leurs insignes (grades, béret), leur équipement (gilet de combat, gilet pare-balle) et leur armement (FAMAS¹⁸). C'est de cette dernière dont il sera question ici :

« J'ai remarqué (...) qu'une personne au bar (...) était focalisée sur l'arme qui est passée à quelques mètres d'elle. Impossible de savoir cependant si elle se sentait menacée ou si elle était en admiration » (Ref-32017025) ;

ou

« Une femme hausse les sourcils, et regarde vers les armes » (Ref-32017165) ;

et

« Je vois un homme à l'arrêt de tram qui ne regarde pas les deux premiers militaires mais par contre qui pose son regard de façon insistante sur l'arme du dernier. Aspect symbolique ? » (Ref-32017100).

L'armement de dotation des patrouilles Vigipirate/Sentinelle peut-il être considéré comme une marque corporelle, comme un stigmaté pour qu'il soit ainsi l'objet de l'attention des passants ? Pour répondre à cette question, et tenter de comprendre l'importance de l'armement dans l'attention des passants, je propose d'abord de discuter de la notion de stigmaté, pour ensuite proposer une analyse sur le rôle de l'arme comme opérateur spatial auprès des passants.

¹⁸ Le FAMAS, pour Fusil d'Assaut de la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne, équipe l'Armée de Terre française depuis les années 1970. Depuis 2017, il est progressivement remplacé par une autre arme.

De prime abord, les regards attentifs sur l'armement (focalisés et insistants) correspondent à ce que dit Erving Goffman d'un stigmaté, en cela qu'il détourne l'attention d'une relation :

« un individu qui aurait pu aisément se faire admettre dans le cercle des rapports sociaux ordinaires possède une caractéristique telle qu'elle peut s'imposer à l'attention de ceux d'entre nous qui le rencontrent, et nous détourner de lui, détruisant ainsi les droits qu'il a vis-à-vis de nous du fait de ses autres attributs. Il possède un stigmaté, une différence fâcheuse, d'avec ce à quoi nous nous attendions. Quant à nous, ceux qui ne divergent pas négativement de ces attentes particulières, je nous appellerai les *normaux* » (Goffman E., 1975, p.15)

Ainsi, l'attribut que possède un individu pourrait être stigmatisant en cela qu'il pose une « différence fâcheuse » avec les autres *normaux*. Cependant, Goffman précise qu'un stigmaté ne devrait pas être considéré pour lui-même en dehors d'une logique relationnelle :

« Le mot de stigmaté servira donc à désigner un attribut qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu'en réalité c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler » (ibid, p.161)

La question est donc de savoir si une arme comme attribut des militaires est une « différence fâcheuse » suffisamment importante pour qu'elle « jette un discrédit profond ». Au regard de ces premiers éléments, il apparaît judicieux d'éclaircir la notion d'attribut. Au sens de Goffman, cela renvoie à quelque chose d'inhérent à la condition d'un individu : sa couleur de peau, son ethnicité, sa confession religieuse, son genre ou à un handicap physique/psychologique. Pour lui, un attribut est donc quelque chose dont un individu ne peut se départir, même si dans certains cas il peut l'invisibiliser et auquel cas il parle d'attribut « discréditable » (ibid, p.57). De la même manière, un militaire ne peut pas se défaire de son arme, non pas en tant qu'individu comme pour les exemples précités, mais en tant qu'acteur représentant de l'autorité détentrice de la violence légitime. Individuellement, il peut faire le choix de ne pas "porter les armes", et donc indirectement de ne pas rejoindre les rangs de l'Armée, mais s'il fait le choix inverse, le port, le maniement voire l'utilisation d'une arme seront conditionnels de son statut de militaire. Cependant, contrairement à

Goffman, une arme reste un artefact qui est à la fois attribué (attribuable) et attributif (attributaire), autrement dit un artefact qui peut être donné et repris, et qui engage la responsabilité de celui à qui il a été donné. Pour ainsi dire, un militaire qui patrouille dans l'espace public urbain dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle cautionne le fait qu'il détienne une arme, parce qu'au préalable, il a accepté de servir dans "le métier des armes". Ce premier point souligne donc qu'il ne peut pas réellement être fait état d'un stigmatisme à propos d'une arme portée par des militaires en cela qu'elle n'est pas subie par eux.

Goffman précise néanmoins « qu'en réalité, c'est en termes de relations et non d'attributs qu'il convient de parler » (ibid, p.161) de stigmates. Si le stigmatisme n'est pas un attribut en soi, mais qu'il se définit dans la relation entre acteurs (par le regard qu'ils portent sur cet attribut), alors n'importe quel attribut peut être stigmatisant au prisme des *normaux*. À l'inverse, n'importe quelle personne "normale" peut qualifier de stigmatisme tel ou tel attribut. Ainsi, la potentialité qu'un attribut devienne un stigmatisme est donc fonction de la place qu'un individu détenteur dudit attribut occupe dans l'espace social des *normaux*, et plus précisément de sa capacité à se conformer aux normes d'usage de cet espace¹⁹ :

« Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes mais des points de vue. Ces points de vue sont socialement produits lors des contacts mixtes, en vertu des normes insatisfaites qui influent sur la rencontre » (Goffman E., 1975, p.161).

S'il est condition du point de vue, alors le stigmatisme doit être considéré comme un écart à la norme sociale de l'identité du détenteur. Comme nous avons auparavant réfuté l'idée que l'artefact "arme" n'était pas l'attribut d'un stigmatisme, dans la mesure où son détenteur a fait le choix de "porter les

¹⁹ Cette distinction Goffman la pose entre les identités sociales réelle et virtuelle : la première atteste qu'un attribut est actuellement stigmatisant (l'individu est discrédité), et la seconde estime qu'un attribut est possiblement stigmatisant (l'individu est discréditable), donc qu'il est considéré comme "normal". Dès lors, un individu peut passer tour à tour d'une identité sociale virtuelle à réelle au cours de sa vie.

armes", alors on est ici en droit de penser qu'une arme, et le FAMAS en particulier²⁰, reflète l'identité sociale de son détenteur "en tant que" militaire de l'Armée française. Dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle, on considère donc que l'arme est l'attribut des militaires, un emblème de l'Armée française, et potentiellement le stigmate de la violence légitime. C'est à partir de cette idée qu'une arme est un "réfèrent de la violence", que je propose désormais de poursuivre l'interprétation des regards des passants.

Puisque l'armement dont dispose les patrouilles n'est pas l'attribut d'un stigmate en cela qu'il exprime surtout l'identité sociale de son porteur, alors pourquoi est-il l'objet d'une telle focalisation/insistance de la part des passants ? Insistance et focalisation nous laissaient penser précédemment qu'il s'agissait d'une « différence fâcheuse » suffisamment importante pour qu'elle « jette un discrédit profond » (Goffman E., 1975, p.15). A défaut de postuler qu'une arme serait l'attribut d'un stigmate, on suggère désormais de l'appréhender à partir de ce qu'elle évoque en elle-même, c'est-à-dire comme un actant, une « réalité sociale (...) non-humaine dotée d'une capacité d'action » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.51). Une arme, c'est-à-dire un instrument servant à tuer, blesser ou à mettre un adversaire dans l'impossibilité de se défendre, est intrinsèquement liés au registre de la douleur, de la contrainte, de la peur, de la menace voire de la mort. Pour ainsi dire, une arme véhicule nécessairement des représentations symboliques, il est un "réfèrent de la violence".

Dans son *Traité de la violence* (1998), Wolfgang Sofsky souligne qu'une : « arme est aussi porteuse de significations, elle a une valeur culturelle. Elle est tout à la fois violence matérialisée et violence symbolique » (Sofsky W., 1998, p.29). Ainsi, en paraphrasant les mots de Sofsky, on peut définir un réfèrent de la violence comme un actant porteur de significations, qui a une valeur culturelle, et qui est tout à la fois violence matérialisée et violence

²⁰ *Le Monde*, « Famas, vie et mort d'un symbole national » (en ligne : https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2016/09/23/famas-vie-et-mort-d-un-symbole-national_5002185_4500055.html ; publié le 23/09/2016)

symbolique. En tant que référent de la violence, il n'est ainsi donc pas tellement surprenant d'observer des citoyens apporter autant d'attention à l'armement des militaires. Cependant, Sofsky ajoute qu'une arme n'est rien sans les compétences de son propriétaire de s'en servir. Pour ce qui nous concerne, cela renvoie à la formation du militaire et donc à son identité sociale. Les missions Vigipirate/Sentinelle, contrairement aux autres opérations militaires dans lesquelles les troupes françaises sont engagées, ne se prêtent pas spécifiquement à l'utilisation de cet armement, même si cela peut être le cas. En effet, la mission consiste à « montrer votre arme pour ne pas s'en servir » (Dary B., 2007, p.2). L'armement dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle repose sur sa mise en visibilité, et implicitement sur la capacité des militaires de s'en servir, raison pour laquelle les passants semblent y prêter particulièrement attention.

En traitant de l'armement des militaires en mission Vigipirate/Sentinelle, notamment au prisme de l'attention qu'il suscite chez les passants, nous souhaitons démontrer qu'un actant peut avoir d'importantes implications dans la mise en place des militaires. En portant leur regard sur l'armement, compris comme attribut de l'identité sociale du militaire et comme référent de la violence, les passants laissent parfois entrapercevoir la considération de la place qu'ils ont de leur détenteur. Ainsi, on constate que « *une femme hausse les sourcils* » (Ref-32017165) alors que pour autre personne il était « *impossible de savoir cependant si elle se sentait menacée ou si elle était en admiration* » (Ref-32017025). Selon ce que revêt une arme pour les passants, un écart peut se creuser entre la normalité ou l'anormalité, la légitimité ou l'illégitimité des militaires à être dans l'espace public. Les actants véhiculés par les militaires sont des intermédiaires de la désignation et de l'assignation des militaires, et donc autant de détails importants à considérer pour évaluer le sens de la place qu'ils leur allouent.

L'observation du regard de "ceux qui les voient" nous a permis de montrer qu'il était une variable particulièrement importante de la mise en place des militaires par les passants. Dans un premier temps nous avons poussé l'analyse des passants à l'arrêt (en opposition à ceux qui étaient en mouvement et qui ne les regardaient pas), et cela nous a permis de montrer que l'immobilisme légitimait leur posture de spectateur. De la même manière, avoir exploré la "fuite du regard" des passants nous a permis de montrer qu'elle signifiait une attitude *déplacée*. Regarder les militaires résulterait d'un dé-placement du passant et dont la fuite marquerait le re-placement, comme s'ils étaient pris à épier "ce qui ne les regarde pas". Immobilisme et fuite du regard démontrent conjointement qu'il se joue des jeux de places entre passants et militaires dans le "droit de regard" qu'auraient les premiers sur les seconds.

Lors d'un deuxième temps nous avons tenté d'analyser les impressions qu'exprimaient le regard des passants. Ces impressions nous les avons classés en trois catégories : d'abord, le désagrément et la contrariété, ensuite, la quiétude et la tranquillité, et enfin, la curiosité et l'étonnement. Chacune de ces impressions traduisait des conceptions différentes sur ce doit/devrait être la place des militaires dans l'espace public urbain. Les premiers semblaient réprouber qu'ils soient *là*, les seconds paraissaient approuver une telle présence quand les derniers de l'indécision quant à leur place. Au-delà des justifications insaisissables par le regard, ces impressions nous renseignent surtout sur les différents modèles d'urbanité supposés des passants. Cependant, il convient de ne pas s'en tenir à une analyse de l'emplacement des militaires pour analyser la perception que les citoyens se font de leur place. A partir de la définition que donne Michel Lussault d'une place, il sera par la suite question de déterminer s'il s'agit de l'emplacement des militaires, de leur position sociale ou des normes d'usages qu'ils mettent en œuvre que les passants réproubent, approuvent ou interrogent.

Le troisième et dernier temps a en partie permis de creuser ce dernier point en s'attachant à discuter des regards focalisés sur l'armement des militaires. En partant des notions de "stigmaté" de Erving Goffman et de "réfèrent de la violence" inspiré des travaux de Wolfgang Sofsky, nous avons montré que l'armement des militaires doit être considéré dans sa double dimension de spécificité de l'identité sociale des militaires et d'actant. Ainsi, alors que

l'armement est dépendant de l'identité des militaires, il peut aussi être considéré pour ce qu'il représente en soi. En ce sens, il implique donc indirectement les militaires, et peut être à l'origine d'une approbation/désapprobation/interrogation de leur place dans l'espace public urbain. Lors de mon travail de Master, alors que j'enquêtai auprès des voyageurs de la gare St-Jean de Bordeaux, une femme m'expliquait que ce n'était pas tant les militaires qui lui posaient problème mais le fait qu'ils aient de telles armes :

« Je crois que c'est parce qu'ils sont armés, qu'en fait je me sens pas plus en sécurité (...). C'est l'arme que je remarque. (...). Vous savez l'histoire des balles perdues... je sais pas comme le fait qu'ils tombent ou pour une raison quelconque une balle parte. Je sais pas, je pense que c'est aussi dangereux que... je sais pas. C'est l'idée que j'éprouve. Ça doit représenter pour moi quelque chose de dangereux. (...). En fait, je crois que c'est l'arme. Oui, c'est l'arme, c'est pas les militaires en soit. (...). Je crois que ça m'inquiète plus. En fait, je préférerais qu'il n'y en ait pas »²¹

Ce ne sont donc pas nécessairement les militaires eux-mêmes qui sont au centre de la question de leur place, mais parfois les actants qu'ils portent avec eux en cela qu'ils renvoient les citoyens à certaines représentations. La symbolique de ces actants est co-constitutive de la mise en place des militaires par les passants. Elle est donc particulièrement importante à prendre en compte pour caractériser les mises à distance ou à proximité que les citoyens choisissent d'opérer.

²¹ Entretien (n°04-20150317-Us-L-N). Précisions sur l'extrait : lorsque j'allais interviewer les voyageurs en gare, certains refusaient d'être enregistré. La transcription présentée ici est le résultat d'une prise de notes manuelles.

Spatialités

Observer le regard des passants tourné vers les militaires nous a permis de supposer que ces derniers existaient pour eux, au sens où ils apparaissaient comme co-présents. Contrairement à l'inattention ou à l'indifférence, les impressions véhiculées par le regard nous montrent que les militaires existent pour les passants, ces mêmes regards peuvent signifier une mise à distance (désapprobation) comme une mise à proximité (approbation). Comme l'explique André-Frédéric Hoyaux, la visibilité du corps de l'autre, et la place que nous lui attribuons dans notre environnement immédiat :

« permet donc à chacun d'entre nous d'anticiper nos propres manières d'être et de faire, notamment à travers des jeux de mise à proximité et mise à distance des autres acteurs mais aussi des actants, et cela sans que le langage n'intervienne comme avertisseur potentiel » (Hoyaux A-F., 2016, p.6).

Les mises en situation que construisent les citadins mettent parfois à distance des éléments présents (indifférence, détournement du regard), et/ou à proximité des éléments absents (présentification par exemple), qui sont donc invisibles pour les autres acteurs (dont le chercheur observateur). On suppose cependant que les spatialités corporelles laissent entrapercevoir les mises à distance/proximité qu'opèrent les citadins car « le *corporel*, au sens du mouvement sensible immédiat des corps, se trouve (...) couplé au *corporéique*, au sens du mouvement sensible de ses pensées » (Hoyaux A-F., 2016, p.5).

Ce second temps consacré à "ceux qui les voient" s'attardera donc à décortiquer les situations où la corporéité (le mouvement de la conscience, par des mises à distance et/ou mises à proximité) paraît s'exprimer dans la corporalité (la gestuelle corporelle). Dans un premier temps, nous présenterons les spatialités qui résultent d'une mise à distance, à savoir les différents types d'évitement, de dépassement et d'arrêt. Dans un second temps, nous porterons notre attention sur les spatialités qui semblent exprimer une mise à proximité, notamment par des situations d'interactions directes (verbales ou gestuelles), ou par des propos indirectes (qui concernent les militaires sans que ceux-ci les entendent).

Mises à distance

Les mises à distance sont considérées lorsque la distance entre le corps d'un passant et celui du ou des militaire(s) est habituellement supérieur à la "normale". Il s'agit donc d'un écart entre les évitements normaux (la norme) et ceux observés en situation (en acte). Comment l'observateur peut-il juger que telle ou telle spatialité exprime une mise à distance ? Dans quelle mesure est-il apte de juger la normalité ou l'anormalité de ces spatialités ? On se raccroche ici à l'importance de la place du chercheur dans la démarche microgéographique. Dans la mesure où il est lui aussi un acteur (observateur) des situations qui se déroulent devant lui, qu'il en connait les usages standards (comme ceux que nous avons tenté de présenter plus haut), le chercheur se trouve donc à même de dire si telle spatialité est une mise à distance ou non. Il est donc comme n'importe quel autre passant, à ceci près qu'il focalise son attention sur des détails, quand ceux-ci semblent disparaître de l'attention des passants.

Trois types de spatialités observées caractérisent une mise à distance par les citadins : les évitements, les dépassements et l'arrêt. Les évitements se concrétisent par l'instauration d'une distance habituellement supérieure lorsque passants et militaires se croisent en sens contraire. Les dépassements présentent des situations où les passants se situent généralement derrière une patrouille et qu'ils souhaitent la dépasser. L'arrêt, comme son intitulé le laisse supposer, regroupe toutes les formes d'arrêt lorsqu'une ou plusieurs personnes stoppent leur déplacement en réaction à la patrouille.

L'évitement

L'évitement est un terme assez connoté, car il renvoie à une action qui consiste à faire en sorte de ne pas rencontrer quelqu'un ou quelque chose, pour ne pas subir ce qu'il pourrait nous faire. Eviter ce serait donc tenter de se préserver de quelqu'un ou de quelque chose en mettant de la distance. Voici deux extraits qui utilisent directement ce mot :

« Un homme arrive et évite les militaires en position latérale, avec un pas chassés » (Ref-12017016) ;

et

« *Un passant leur fait face sur le même trottoir, les militaires ne changent cependant pas leur vitesse ou leur position, ni leur attitude. Arrivé à deux ou trois mètres de leur niveau, le passant baisse la tête et descend du trottoir sur la route pour les éviter* » (Ref-22017018).

On comprend dans le premier extrait que le passant ne tente pas de se prémunir symboliquement des militaires, mais qu'il les évite afin de simplement "éviter" de les percuter. Il s'agit là d'un exemple de ce que l'on a l'habitude d'appeler une *affordance*, c'est-à-dire la potentialité de faire telle ou telle chose à partir des éléments qui se présentent à nous en situation. En l'occurrence, il s'agit de celle consistant à passer par tel chemin pour éviter la patrouille. En ce sens, les affordances sont constitutives de l'espace public comme « espace interstitiel d'accommodation » (Joseph I., 1991, p.65). La capacité des citadins à progresser dans l'espace public urbain repose sur la prise en compte du mouvement des autres passants, et donc des itinéraires qui *s'affordent* (se potentialisent) en situation.

Le deuxième extrait est plus complexe car il comporte des éléments qui donnent à penser qu'il y a une forme de lutte pour l'emploi du trottoir. En conservant son itinéraire pour *in fine* décider de descendre du trottoir en baissant la tête, ce passant s'incline en le cédant à la patrouille. Le trottoir ne pouvait pas, semble-t-il, être partagé. Je parle de "lutte" car les deux parties adoptent un comportement "offensif" en décidant d'attendre le dernier instant pour laisser à l'autre la décision de s'ajuster. On retrouve cette idée de conflit d'usage de l'espace public dans l'extrait suivant :

« *la majorité des individus passe autour de la patrouille pour esquiver la "confrontation"* » (Ref-22017008).

La plupart du temps, le simple fait de croiser des militaires constituerait ainsi des situations micro-conflictuelles autour de la désignation de celui qui doit se déplacer afin de "laisser la place" à l'autre. Il ne faut pas surestimer la valeur conflictuelle de ces situations, car le plus souvent les deux parties font chacun des efforts pour s'esquiver l'un l'autre. Le premier de ces efforts consiste à anticiper la trajectoire de l'autre, et d'ajuster son itinéraire pour que chacune des parties comprenne que l'autre anticipe le croisement : ainsi, chacun cherche à faire comprendre ses intentions à l'autre (voir. *Planche n°8*).



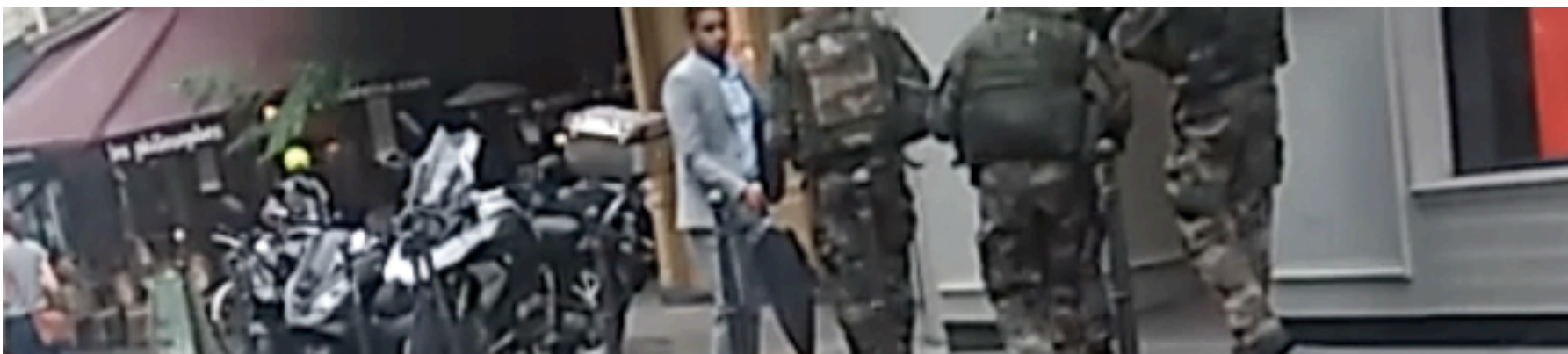
T1



T2



T3



T4



T5

Planche n° 8 – Anticiper, s'engager, se faufiler

On constate tout d'abord que la passant en costume est en train de ranger son parapluie (T1), tout en se dirigeant d'un côté de la patrouille pour la croiser (T2). Il engage son parapluie devant lui pour montrer qu'il souhaite passer, et presque au même instant un militaire s'écarte pour le laisser passer (T3). Le passant se faufile en pivotant ses épaules (T4) puis poursuit son chemin (T5).

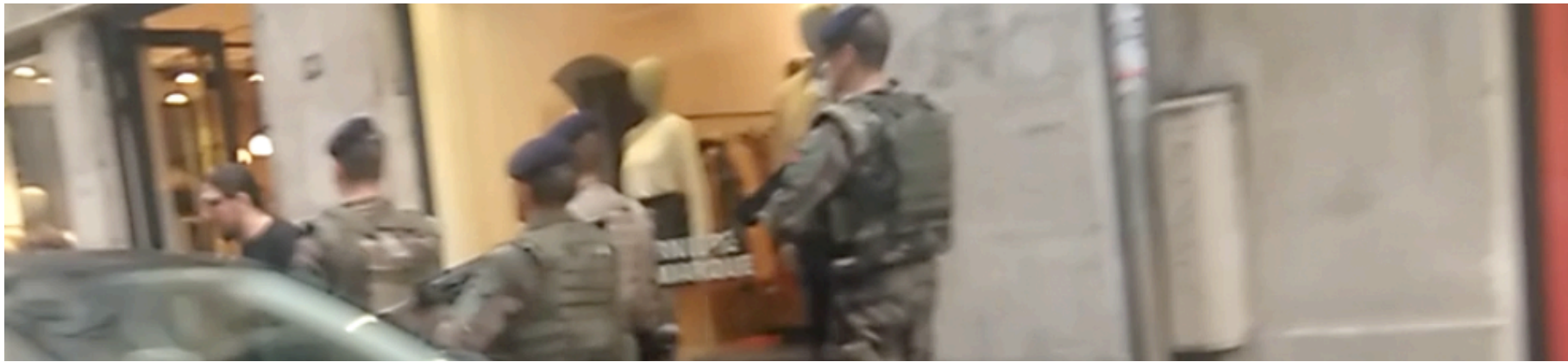
Lors de ces situations, les passants tentent presque toujours d'éviter le contact corporel. Le pas chassé ou le fait de descendre du trottoir sont des conduites qui vont dans ce sens. Au choix de l'itinéraire s'ajoute aussi, les mouvements du corps comme nous avons pu le voir avec le mouvement d'épaule sur la *Planche n°8*. Mais tous les mouvements du corps peuvent exprimer cet évitement, par la position et l'orientation des bras, des épaules, du bassin, etc. Une situation captée en enregistrement vidéo illustre l'engagement de tout corps dans l'évitement (voir. *Planche n°9*).

D'autres situations présentent plus clairement des aspects symboliques concernant l'évitement de la patrouille par les passants, soit en jouant sur la distance entre eux, soit par la gestuelle même du corps. L'instauration d'une distance euclidienne fait ainsi penser aux coquilles de Abraham Moles ou aux distances proxémiques de Edward T. Hall :

« Un homme d'une trentaine d'année arrive en face et se décale pour les laisser passer, mais d'une façon très "large" : l'écart qu'il instaure entre lui et la patrouille est supérieur à trois mètres » (Ref-22017005) ;
et

« Une dame croise la patrouille dans le sens inverse de marche des militaires. Celle-ci s'écarte machinalement de son itinéraire sans trop les regarder avant de se replacer dans l'axe initial de la trajectoire qu'elle avait avant de les croiser. En les croisant, elle marque une distance supplémentaire avec les militaires, plus grande qu'avec d'autres usagers lambdas » (Ref-22017010).

En suivant les modèles de A. Moles et de E.T. Hall, les passants placent les militaires dans une des strates de leur coquille ou de leur sphère proxémique. En refusant ces modèles, pour l'universalisme qu'ils sous-entendent, au profit de celui d'un "entre", nous postulons ainsi que la distance instaurée est fonction de la mise en situation réalisée, ici par les passants. Cette distance par l'instauration d'un « écart » ou « [d']une distance supplémentaire » est donc surtout symbolique pour celui ou celle qui la met en place. Ainsi parfois ce sont des micro-distances par les gestes qui instaurent cette mise à distance symbolique.



T1



T2



T3

Planche n° 9 – *L'engagement du corps dans l'évitement*

Un homme sur le bord du trottoir semble attendre que la voiture passe pour pouvoir traverser la rue. Alors que la patrouille arrive à son niveau, il garde la tête baissée et ne se tourne à aucun moment du côté des militaires. Le militaire de tête qui marche sur l'asphalte marque un léger ralentissement. La voiture passe, l'homme s'engage sur la route du pied gauche, épaule gauche en avant, main gauche rentré sur ses côtes, coude en avant. Alors qu'il pivote son bassin et ramène son épaule droite tout en avançant, il passe presque derrière le militaire. Ce mouvement montre que le passant évite de toucher le militaire qu'il croise, en se plaçant presque dos à lui.

Une situation similaire à la *Planche n°9*, présente le cas d'un jeune garçon qui, lorsqu'ils croisent la patrouille, se recroqueville sur lui-même (voir. *Planche n°10*). Dans cette séquence, les mouvements du corps particulièrement marqués du jeune garçon (rangement du bras, pivot des épaules, cou rentré, tête tournée), expriment cette mise à distance symbolique. En effet, "objectivement", il paraît physiquement plus proche de la patrouille que de sa mère (supposée) mais sa corporalité (la posture de son corps et le fait qu'il tienne la main de cette dernière) semble indiquer qu'il est corporéiquement plus proche de sa mère que de la patrouille. La patrouille désormais croisée, on constate alors qu'il se trouve dans une position confortée (confortable) depuis laquelle il peut alors observer la patrouille (voir l'émerveillement et l'admiration évoquée plus haut).

L'évitement est la première des spatialités qui marque une mise à distance d'autrui. Selon les situations, elle exprime soit la civilité comme interstice d'accommodation, soit un écartement symbolique de soi. Cependant, la distinction entre ces deux expressions reste floue. En effet, un écartement symbolique peut tout à fait se dissimuler derrière des civilités, l'objectif étant de conserver les apparences pour ne pas montrer que l'on désigne les militaires comme n'étant pas à leur place, qu'ils sont dé-placés physiquement ou symboliquement à une certaine distance de soi.



T1



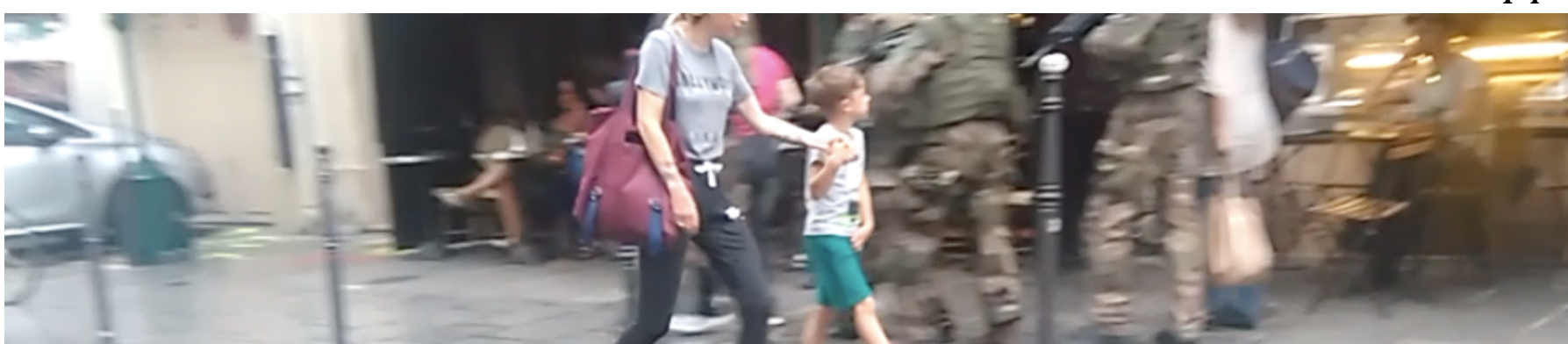
T2



T3



T4



T5

Planche n° 10 – Mise à distance symbolique par le corps

Une mère et son fils (supposée) avancent côte à côte en se tenant la main, et arrivent en face d'une patrouille (T1). Avant de la croiser, le jeune garçon range son bras gauche devant lui (T2). Il engage sa jambe gauche, pivote les épaules en continuant d'éloigner son bras gauche vers sa droite, puis rentre sa tête dans ses épaules, le visage vers sa droite (T3). Il relâche sa posture, garde son bras devant lui et tourne le visage en direction des militaires tout en marchant.

Le dépassement

Pour un passant, le dépassement consiste doubler une patrouille qui se trouve devant lui. Au même titre que pour un véhicule sur la route, l'objectif poursuivi est de conserver un rythme de marche que la patrouille empêche. En effet, les patrouilles adoptent un rythme de marche bien plus lent que celui des citoyens. Il s'agit donc pour les passants de se placer devant la patrouille, de la devancer en la laissant derrière soi, en allant plus vite lors du dépassement. Le début et la fin de ce que l'on considère comme un dépassement reposent sur le changement de vitesse adopté par le passant. Ci-après seront d'abord présentées des situations de dépassement classique, ensuite des situations où les passants restent en attente de trouver une opportunité de dépassement, ce que l'on a appelé un "refus de dépassement", et enfin les dépassements conjugués à un évitement.

Au sein des dépassements classiques, si certains s'effectuent en passant par le dispositif (du trinôme par exemple) et d'autres par ses côtés, mes observations ne permettent pas de poser de distinctions significatives dans cette procédure de mise à distance. Deux dépassements, captés au même instant en vidéo, présentent ces deux situations (au sein et à côté du dispositif) mais nous renseignent surtout sur l'adoption d'une stratégie de dépassement lorsque les passants sont deux (voir. *Planche n°11*) : soit ils ont la place de dépasser ensemble, soit ils doivent se séparer le temps du dépassement.

Les dépassements, s'ils consistent à pouvoir progresser "normalement" dans l'espace public, nécessitent donc parfois de changer de disposition comme pour les deux hommes de la *Planche n°11*. Les dépassements visent ainsi à se départir d'un obstacle gênant sur l'itinéraire emprunté (parce que trop lent par exemple), pour continuer à progresser de la manière dont on l'entend. On peut donc supposer que si les patrouilles sont gênantes pour les passants, c'est que les militaires ne sont pas à leur place. Le rythme de marche des patrouilles est-il pour autant un critère suffisamment significatif pour que les citoyens en viennent à se dire que les militaires ne sont pas à leur place dans l'espace public urbain ?



T1



T2



T3



T4



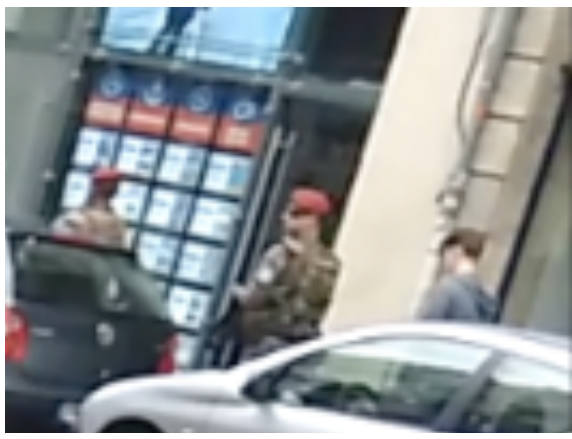
T5

Planche n° 11 – Dépassement

Ici s'opèrent deux dépassements successifs, par deux binômes. Le premier dépassement se fait par la droite de la patrouille deux passantes. Elles restent côtes à côtes et passent si proche qu'un militaire les regarde (T1). Le second se fait par deux hommes, en empruntant un itinéraire sur la gauche de la patrouille. Cependant l'espacement entre la patrouille et les bâtiments est si étroit qu'ils sont obligés de passer par le dispositif (T3, T4, T5). La particularité de ce second dépassement repose sur le fait qu'initialement les deux hommes étaient côtes à côtes (T1), mais se séparent pour dépasser la patrouille (T2). Ils accélèrent le pas et se retrouvent après le dépassement.

Le "refus de dépassement" exprime encore davantage l'idée selon laquelle les militaires dé-coïncident (Jullien F., 2017) avec le rythme de l'espace public urbain. En fonction des dispositions morphologiques de l'espace de circulation qui les empêchent de dépasser une patrouille, certains passants se voient obligés d'adopter leur rythme de marche (voir. *Planche n°12*). Ce qui est intéressant de noter dans la situation de la *Planche n°12*, c'est que le passant au pull gris derrière le dernier militaire de la patrouille conserve avec lui une distance optimale dans le cas où il aurait une opportunité de dépasser la patrouille. Ce maintien d'une distance s'aligne nécessairement sur le rythme de la patrouille (ni trop vite, ni trop lent).

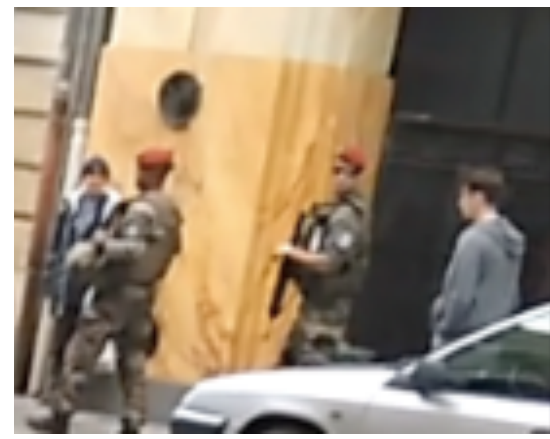
C'est d'ailleurs un point particulièrement intéressant de cette observation : la présence de militaires semble parfois obliger les autres personnes co-présentes à s'aligner sur leurs normes d'usage de l'espace. Les patrouilles sont en ce sens des actants, en cela qu'ils ont des effets "plaçants". Une patrouille considérée comme un dispositif a une capacité d'action indirectement prescriptive sur les spatialités des autres personnes. En l'occurrence, la patrouille oblige le passant à adopter la même allure, dans l'espoir de trouver une opportunité pour opérer un dépassement. On peut donc dire que la structure même d'une patrouille, selon les situations, crée des effets d'assignation voire d'auto-assignation en cela qu'elle astreint le passant à prendre une décision : dépasser, ou garder une distance optimale pour espérer pouvoir dépasser, ou changer totalement d'itinéraire, etc.



T1



T2



T3



T4

Planche n° 12 – Situation d'un refus de dépassement

Un jeune homme avec un pull gris suit la patrouille sur le Cours d'Alsace et Lorraine à Bordeaux lorsque je commence l'enregistrement vidéo. Sur 140 mètres, il restera continuellement derrière la patrouille (T1, T2, T3, T4). Malgré quelques tentatives de dépassement (accélération). Il se résigne au final à attendre la prochaine intersection (avec la Rue Sainte-Catherine). S'il n'a pas pu dépasser la patrouille, c'est pour plusieurs raisons. La première, c'est que le trottoir ne permet pas d'accueillir plus de deux passants à la fois (limite maximum pour deux personnes qui se croisent), notamment lorsqu'il est partagé avec des places de stationnement (comme sur T1, T2, T3). La seconde, fonction de la première, c'est que toute la patrouille est étalée en file indienne. Cette longue colonne, combinée à la possibilité de croiser des passants en sens inverse (T4), dissuade le passant d'entamer un dépassement. Le principe est similaire pour un dépassement en automobile : il faut avoir assez de place pour doubler le véhicule devant soi, et ne pas en avoir qui arrivent en sens inverse.

En plus des dépassements classiques et des "refus de dépassement", certains d'entre eux se combinent à des évitements symboliques. Les notes de mes observations directes ne mentionnent qu'un seul exemple :

« un couple d'individus homme et femme, change littéralement de trottoir. Ils ne semblent pas à leur aise, pourtant ils avaient de la place pour doubler la patrouille » (Ref-22017006).

Le fait que le couple ait suffisamment de place pour dépasser mais qu'il préfère changer de trottoir laisse à penser qu'il s'agit d'un dépassement chargé symboliquement. L'expression même "changer de trottoir" signifie négativement éviter quelqu'un (ou quelque chose) qui se trouverait sur son chemin. En changeant de trottoir on cherche donc à mettre le maximum de distance entre soi et ce que l'on cherche à éviter. Dans notre extrait, les personnes de ce couple ne « semblent pas à leur aise », où pour le dire autrement, que les militaires les "gênent", qu'ils entravent symboliquement leur déplacement. Ce petit exemple tend à montrer qu'un dépassement, comme un évitement, peut symboliquement désigner les militaires en opération Vigipirate/Sentinelle comme n'étant pas à leur place.

Un dépassement implique une gêne vécue par les passants, soit physiquement parce que le rythme de la patrouille endigue la fluidité de leurs déplacements, soit symboliquement pour ce que la patrouille représente. Dans les deux cas, il s'agit de mettre en œuvre une action pensée stratégiquement pour franchir cette gêne. Pour cela, il faut que l'agencement spatial de la situation le permette (flux des passants, morphologie des lieux, créneau d'action) et/ou que la distance que l'on souhaite instaurer puisse l'être. Si ces conditions sont réunies, alors il est possible d'effectuer un dépassement. Dans le cas contraire, on se trouve obligé de s'adapter à la situation, c'est-à-dire aux contraintes perçues et vécues comme telles par la patrouille que l'on espérait dépasser. On peut donc considérer le dispositif de la patrouille comme assignant pour les passants. Si l'on peut effectuer un dépassement, alors le passant contrôle ses déplacements et cela serait le signe que le passant conserve la maîtrise de sa place. C'est en ce sens que se joue une micro-lutte pour les places lors des dépassements : s'ils sont possibles et réalisés alors ce sont les militaires qui sont désignés comme "trop lents" ou "trop gênants", tandis que s'ils sont impossibles et dissuadés

alors les passants sont implicitement assignés (ou contraints de s'auto-assigner) à "suivre le mouvement" imposé par la patrouille.

L'arrêt

Traiter de l'arrêt nécessite au préalable de considérer que pour avoir arrêt, il doit y avoir mouvement. En cela, on rejoint la théorie de l'espace mobile de Denis Retaillé, qui accorde la primeur au mouvement concernant les réalités humaines. Pour lui :

« La notion d'espace mobile insiste sur l'idée d'un mouvement premier et renvoie à la méthode systémique qui demande d'observer d'abord les flux pour ensuite caractériser les éléments » (Retaillé D., 2013, p.578).

Les patrouilles des militaires en opération Vigipirate/Sentinelle étant une forme du mouvement, et l'espace public étant le « territoire de la mobilité et du déplacement » (Joseph I., 1991, p.65), les arrêts constituent des éléments intéressants de l'analyse du rapport qu'entretiennent passants et militaires. Cependant, on se doit de poser dès à présent un avertissement sur la fragilité des interprétations qui suivront. Si quelques observations permettent en effet de faire figurer des arrêts qui dépendent de la présence des militaires, en revanche, les interprétations qu'elles revêtent sont beaucoup plus incertaines. Néanmoins, ces spatialités méritent d'être mentionnées, notamment parce qu'elles furent observées par ailleurs (voir. *Sous l'Uniforme*).

À partir des observations directes que j'ai conduites, il est possible de distinguer deux types d'arrêt. Le premier semble exprimer une forme de civilité (ou de courtoisie) :

« *Les militaires occupant les deux trottoirs, les passants ne peuvent les contourner. (...). Un homme s'arrête pour les laisser passer* » (Ref-22017015).

L'impossibilité de contourner la patrouille incite ce passant à s'arrêter pour la laisser passer, et pour ensuite reprendre son déplacement. Une telle attitude s'apparente aux politesses lorsqu'une priorité n'est pas établie, l'un des acteurs prend l'initiative de céder son droit de passage pour en faire profiter un autre, et ainsi éviter tout type de désagrément. Nous avons

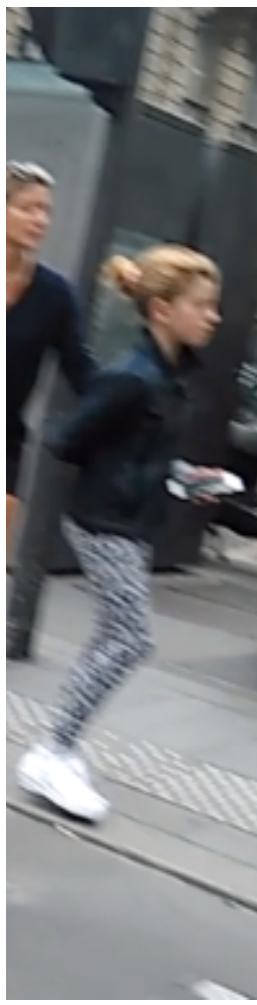
précédemment évoqué une situation d'arrêt dans laquelle une mère anticipe le mouvement de sa fille en prise avec son téléphone, en la retenant pour laisser passer la patrouille. Nous l'avons réintroduite ici (voir. *Planche n°13*).

Le second type d'arrêt ressemble à certaines réactions animales de défense face aux prédateurs, comme l'immobilité notamment. Il ne s'agit pas de revenir sur l'immobilité que nous évoquions plus haut avec les regards, mais plutôt sur celle consistant à s'arrêter à la rencontre d'une patrouille (voir. *Planche n°14*). Dans cet exemple, rencontré devant la gare de Nantes²², on n'explique pas l'arrêt autrement que par la présence des militaires. L'arrêt est total, et les seuls mouvements de la personne à l'arrêt consistent à regarder les militaires puis à détourner le regard. L'arrêt est total car, bien qu'il se trouve sur l'itinéraire de la patrouille, ce passant ne montre aucune intention de s'écarter pour la laisser passer. On ne constate pas non plus de contraintes liées à la morphologie des lieux, ou à quelque chose qui l'empêcherait de poursuivre son chemin ou de s'écarter. La situation peut laisser penser qu'il attend quelqu'un, mais cela n'explique pas son immobilisme d'autant qu'il semble porter son attention sur la patrouille. Je rapproche donc cette observation de l'éthologie en cela que cet arrêt évoque un mécanisme de défense. L'arrêt comme cessation du mouvement semble être une stratégie d'invisibilisation de soi, de soustraction à une attention qui pourrait être portée sur soi : "ne rien faire" c'est en quelque sorte éviter que l'on soit suspecté de mal agir. Paradoxalement à ce raisonnement, l'immobilité peut paraître suspecte dans un espace défini comme étant celui de la mobilité et du déplacement. C'est justement la raison pour laquelle une telle attitude a les apparences d'une stratégie individuelle face à la patrouille. Cela suppose par ailleurs qu'elle est une mise en place de soi (une auto-assignation) en situation de coprésence avec une patrouille.

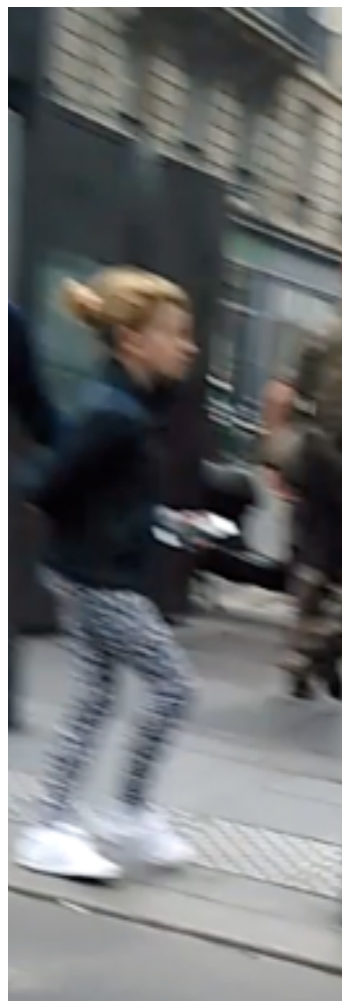
²² Entre deux trains à la gare de Nantes, assis en terrasse, je vois par hasard une patrouille.



T1



T2



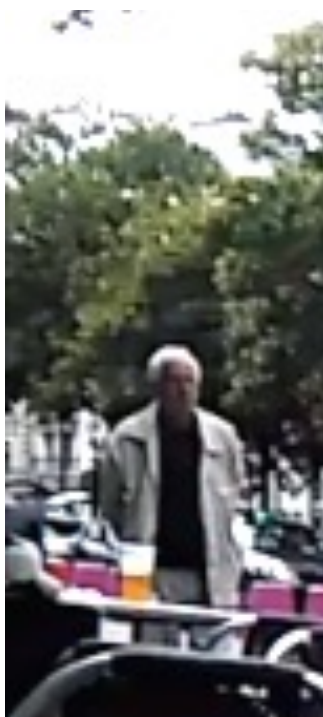
T3



T4

Planche n° 13 – *S'arrêter et laisser passer*

Sur cette planche (reprise de la n°1), alors que la mère (supposé) retient la jeune fille (T1, T2), cette dernière fait une espèce de jeu de jambe (T2, T3) avant de totalement s'arrêter (T4). Ce mouvement traduit selon nous un début de mouvement interrompu par le signal d'arrêt de la mère.



T1



T2



T3

Planche n° 14 – *S'immobiliser*

Sur le parvis de la gare de Nantes, un homme s'arrête, les mains dans le dos (T1). Il regarde les militaires avancer vers lui (T2). Une fois arrivés à son niveau, il détourne le regard sans bouger davantage (T3). La patrouille le croise en passant de part et d'autre de lui.

Conclusion

Les mises à distance comme corporéité (le mouvement de la conscience) peuvent s'exprimer spatialement dans la corporalité (la gestuelle corporelle) des passants par l'évitement, le dépassement et l'arrêt. Nous avons tenté de montrer que l'évitement est la première des mises à distance, que cela soit pour des questions de civilité (interstice d'accommodation) ou d'écartement symbolique (induit par les représentations individuelles). Dans le premier cas, il s'agit d'un déplacement de soi par la politesse qui oblige autrui à le reconnaître en sa faveur. Dans le second cas, il peut s'agir d'un *dé-placement* de soi comme d'autrui. En effet, ce peut être un dé-placement de soi en cela que l'on serait soi-même gênant dans l'accomplissement de la patrouille, ou un dé-placement de l'autre en cela qu'il symbolise quelque chose de menaçant pour soi. La dimension symbolique d'un évitement ne peut pas être expliquée à partir de la corporalité des passants, quand bien même cette dernière la laisse entrapercevoir. Il n'en reste pas moins que l'évitement traduit un jeu de placement de soi ou d'autrui. Le dépassement est également une mise à distance de la patrouille en cela qu'il induit des jeux de place. Dépasser une patrouille, c'est conserver sa place de "passant" dans le territoire de la mobilité et du déplacement, tandis que se résigner à ne pas les dépasser, cela implique un placement de soi (indirectement par la patrouille). Selon les situations, la spatialité adoptée désigne les militaires, ou assigne les passants. L'arrêt est une spatialité à l'interprétation complexe qui s'apparente à un mécanisme de défense en cherchant à s'invisibiliser, à se soustraire de l'attention des militaires ; conduite paradoxale s'il en est dans le territoire de la mobilité et du déplacement. Cette stratégie est également une mise à distance symbolique d'autrui en opérant ce qui semble être un calcul des pertes et des bénéfices d'une telle conduite : une perte de sa mobilité au profit d'une disparition de soi. En se tenant soi-même distant des patrouilles, on les met à distance. Il y a donc une volonté de placer ces patrouilles symboliquement loin de soi (invisibilisation de soi par l'immobilité, fuite du regard), en se plaçant soi-même d'une certaine façon. Cependant, cette stratégie de placement de soi ne nous apparaît compréhensible qu'au prisme de l'auto-désignation légitime du passant à l'arrêt (attente d'un voyageur par exemple), car ni les normes d'usage

(immobilité) ni l'emplacement (espace public) ne semblent se conformer à la place supposée d'un passant dans le territoire de la mobilité et du déplacement.

L'évitement, le dépassement et l'arrêt sont des spatialités qui expriment une mise à distance par une lutte des places. Le mouvement des acteurs se trouve être au cœur des stratégies de placement, de déplacement et de *dé-placement* de soi ou des autres. Cependant, si les corporéités symboliques de ces mises à distance sont claires, dans la mesure où elles transpirent de la corporalité des passants, leurs mises en sens par les passants restent obscures : ces spatialités signifient une mise à distance, dont le sens reste inconnu.

Mises à proximité

Les mises à proximité sont considérées comme des réductions intentionnelles de la distance entre le corps d'un passant et celui du ou des militaires. Nous avons évoqué précédemment les mises à proximité qu'opéraient les regards, en cela qu'ils faisaient rentrer les patrouilles de militaires dans les sphères des passants, ils rentraient dans le champ de l'existant. Ici, on partira du principe que la réduction de la distance est dépendante du fait que les patrouilles ont intégré ce champ de l'existant au préalable. Pour le dire autrement, on ne parlera pas de mise à proximité lorsqu'il y a réduction de la distance si ces patrouilles sont invisibilisées par les passants (consciemment ou non).

Parmi nos observations, on distinguera deux types de mises à proximité. La première, et la plus évidente, regroupe toutes les interactions directes, qu'il s'agisse de simples gestes ou d'échanges verbaux. La seconde, plus équivoque, regroupe ce que l'on appellera les "propos indirects". Les propos indirects sont des actes discursifs qui traitent des militaires sans que ces derniers soient impliqués dans l'échange : ce sont des propos entendus à leur égard alors qu'ils sont absents. Nous expliquerons en détail en quoi ces propos rapportés sont des mises à proximité.

Les interactions directes

Une interaction directe est une « action réciproque qu'exercent les partenaires (...) d'un échange lorsqu'ils sont en présence les uns des autres » (Joseph I., 2009, p.124). L'objectif ci-après sera de présenter des situations où il y a eu l'amorce d'un échange de la part d'un passant, et de qualifier les actions à l'œuvre. Nous traiterons successivement des interactions directes n'ayant recours qu'aux gestes puis celles impliquant un échange verbal.

a) Les interactions à travers les gestes

Ces interactions sont des signes modestes mais puissants de la reconnaissance. Axel Honneth, considère que :

« toute forme de reconnaissance sociale d'une personne dépendra – de manière plus ou moins directe – d'une relation symbolique aux gestes expressifs qui permettent à un être humain d'arriver à la visibilité sociale dans une communication directe » (Honneth A., 2004, p. 144)

Toujours selon lui, ces gestes expressifs comportent en « une forme symboliquement abrégée le type d'action ultérieure dans lequel le sujet est prêt à s'engager » (ibid, p. 145), et manifestent donc « une motivation "de second degré" pour agir envers son partenaire à partir d'impulsions et de motifs de nature bienveillante » (ibid, p.146). Honneth parle de bienveillance car, pour lui l'absence de reconnaissance traduit de l'indifférence, du mépris voire de l'humiliation (Honneth A., 2008). Toujours est-il que ce sont ces motivations "de second degré" qui nous intéressent en cela qu'elles caractérisent des désignations et/ou des assignations d'autrui que souhaitent exprimer les acteurs par leurs gestes.

« Dans l'acte de la reconnaissance, un décentrement s'opère chez le sujet parce qu'il concède à un autre sujet une "valeur" qui est la source d'exigences légitimes qui contrarient son amour-propre » (Honneth A., 2004, p.146)

Ces motivations "de second degré" dans la reconnaissance qualifient ainsi des valeurs attributives à autrui. On considère donc que de reconnaître quelqu'un, le fait qu'il existe (motivation de premier degré), n'implique pas

nécessairement qu'elle soit teintée positivement (valeur de second degré).
Ainsi :

« à une multitude de gestes correspondent différentes appréciations de la valeur que le sujet se trouve capable d'attacher à son partenaire à un moment donné de l'interaction » (ibid, p.147)

On est là dans l'idée d'une adéquation entre corporalité (gestes) et corporéité (mouvement de la pensée en direction d'autrui). En l'occurrence, la série de gestes qui seront présentés ci-après n'est pas teintée négativement mais exprime au contraire des formes de politesse :

« *Une femme sur son vélo qui les croise, leur sourit et les salue comme si elle les connaissait* » (Ref-32017007) ;

et

« *Deux femmes avec leur poussette saluent les militaires* » (Ref-32017008) ;

et

« *Une personne les salue amicalement de la tête lorsqu'elle passe à côté d'eux* » (Ref-32017006) ;

ou

« *un homme en djellaba remonte la rue alors qu'il sort de la mosquée. Tour à tour, il salue d'un hochement de tête les deux militaires à proximité de lui* » (Ref-32017009).

Ces quatre extraits présentent des situations où les passants saluent les militaires en patrouilles (ou en surveillance devant un site), et où les militaires expriment presque toujours une réponse. Littéralement, saluer de la main comme de la tête c'est « donner une marque extérieure de reconnaissance et de civilité, de respect, à quelqu'un » (Dictionnaire Le Robert, 2017). En les saluant, ces passants reconnaissent les militaires des missions Vigipirate/Sentinelle et implicitement la place qu'ils occupent. Le « *comme si elle les connaissait* » (Ref-32017007) tend même à montrer que pour cette passante à vélo, les militaires sont *déjà* à proximité d'elle. De la même manière, un hochement de tête revêt une signification supplémentaire d'approbation ou d'acquiescement de la place des militaires salués.

Un autre extrait présente même une espèce de salutation traduisant un encouragement :

« Un homme, la quarantaine, à l'allure très négligée lève le pouce en l'air pour, semble-t-il, encourager les militaires » (Ref-32017003).

Ce signe du pouce semble exprimer de l'approbation, autrement dit un jugement et un témoignage d'estime ou de satisfaction favorable à la présence de la patrouille²³. Encourager quelqu'un c'est se mettre à proximité de lui en signifiant symboliquement qu'on lui apporte de l'aide, que l'on concourt à son action.

Néanmoins, si l'on suit l'analyse de Axel Honneth, « en saluant avec respect, on exprime plutôt sa ferme intention de s'abstenir de toute forme d'interaction autre que celles qui sont absolument nécessaires » (Honneth A., 2004, p.146). Autrement dit, il s'agirait d'une mise à distance. On touche là l'ambiguïté des salutations et des encouragements en cela qu'ils nous rapprochent de ceux envers qui nous sommes reconnaissants mais suffisamment peu pour que nous n'ayons pas à nous engager davantage. Il s'agit donc d'un juste équilibre adopté par chaque passant pour se mettre à proximité mais pas "trop près", sans quoi ils pourraient être jugés trop intrusifs ou trop curieux par exemple. Cet équilibre de la "bonne distance" évite donc de paraître trop altruiste (par des salutations exagérées) mais aussi d'être en porte-à-faux (par des salutations qui paraîtraient forcées). Une interaction au geste doit donc être savamment mesurée et réalisée avec tact pour qu'elle traduise fidèlement notre reconnaissance et la valeur que nous attribuons à la place occupée par le salué. Contrairement à l'absence de regard (et donc de signes à leur attention) que nous avons présenté plus haut, on peut supposer que ces gestes de reconnaissance tendent à asseoir la place que les militaires occupent.

« Le lien entre l'expérience de la reconnaissance et l'attitude du sujet envers lui-même résulte de la structure intersubjective de l'identité

²³ Tel un "coup de pouce", ce geste est une exhortation à supporter et poursuivre leur mission, que l'on peut traduire par "courage ! tenez bon".

personnelle : les individus ne se constituent en personnes que lorsqu'ils apprennent à s'envisager eux-mêmes, à partir du point de vue d'un "autrui" approbateur encourageant, comme des êtres dotés de qualités et de capacités positives » (Honneth A., 2008, p.208).

Si les interactions à travers des gestes ne sont pas les seuls signes de reconnaissance que peuvent se destiner les différents acteurs entre eux, ils démontrent néanmoins que malgré leur *insignifiance* ils sont très *signifiants* pour les places occupées par les uns et les autres. Reconnaître la place de l'autre, c'est la faire exister dans son monde et donc la mettre à proximité de soi, comme ce pouvait être le cas pour les regards. La différence entre les gestes et les regards, c'est que les premiers sont nécessairement perçus par les militaires, et peuvent être vécus par eux comme une marque de reconnaissance. On peut donc supposer que cette interaction au geste est ainsi réceptionnée et interprétée comme une reconnaissance de soi : on se trouve placé à proximité de celui qui nous reconnaît.

b) *Les interactions verbales*

Trois extraits et un enregistrement vidéo présentent des situations d'interactions verbales. Chacune exposant des motifs différents, contrairement aux autres extraits déjà cités, nous les présenterons un à un.

Le premier extrait présente une situation de spontanéité sympathique :

« Un militaire qui est plutôt jeune (une vingtaine d'année) discute avec ce qui semble être un couple d'une cinquantaine d'années. Les deux individus et le militaire paraissent tous les trois amusés, détendus, et ne semblaient pas se connaître pour autant. On aurait dit que l'homme venait de faire une blague qui a fait rire le militaire » (Ref-32017002).

La plaisanterie, le rire et supposément l'humour dont ont fait preuve les passants, sont des vecteurs pour réduire la distance entre le couple et le militaire. Les raisons pour lesquelles ce couple est allé à la rencontre de ce militaire sont, encore une fois, énigmatiques. Il est possible que cette interaction soit une volonté de plaire (signe de complaisance), une volonté d'égayer la patrouille du militaire (altruisme), ou même une volonté de rendre la pareille (réponse obligeante de don/contre-don). Toutes les interprétations des motifs de l'action sont possibles. Dans cette situation de proximité physique, le rire partagé crée un rapprochement socio-symbolique. Des études sur le lien soignant-soigné en milieu hospitalier ont montrées que le rire et l'humour peuvent produire un rapprochement social entre le personnel infirmier et les patients (Patenaude H., Hamelin-Brabant L., 2006), précisément parce qu'ils créent du lien : « lines of communication are opened through humor. Laughter can enhance feelings of closeness, togetherness, warmth, and friendliness » (Beck C. T., 1997, p.346). Dans notre extrait, le rire et la plaisanterie en situation d'interaction est analogue au milieu hospitalier, ils créent un sentiment de proximité et de convivialité qui va au-delà de la simple proximité physique.

Le deuxième extrait présente une situation d'interaction qui met en scène une dame qui semble chercher son chemin et un militaire qui lui indique :

« Une dame d'une cinquantaine d'années les croise et leur demande quelque chose. Elle avait l'air perdue et on aurait dit qu'elle demandait des renseignements. Un des militaires lui montre la route puis la dame reprend la marche devant eux » (Ref-32017005).

Il arrive parfois que nous ne sachions pas trouver ce que nous cherchons, et que nous ayons des difficultés à nous orienter. Pour ainsi dire, nous sommes soit en déficit d'informations, soit lorsque nous les avons, nous n'arrivons pas à les agencer entre-elles. Cet extrait illustre ce déficit que la passante cherche à combler. Cette dame choisit donc de se tourner vers un militaire en patrouille pour obtenir de lui une information dont elle imagine qu'il l'a à sa disposition. Cette situation concerne donc certaines représentations sociales à l'égard des militaires : ils disposeraient d'une connaissance aiguisée de l'espace dans lequel ils opèrent. En se tournant vers ce militaire, cette dame suppose qu'il dispose de l'information dont elle a besoin, et elle espère qu'il sera en mesure de lui fournir. D'une certaine façon, les militaires connaîtraient mieux l'espace dans lequel ils opèrent que d'autres passants qui le parcourent : ils auraient un capital spatial important concernant leur emplacement. Le capital spatial caractérise « [l']ensemble des ressources, accumulées par un acteur, lui permettant de tirer avantage, en fonction de sa stratégie, de l'usage de la dimension spatiale de la société » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.147). Cette passante suppose donc que le capital spatial dont dispose la patrouille lui permettra d'atteindre sa destination. En poussant l'analyse encore un peu plus loin, demander son chemin à une patrouille de militaires, c'est en quelque sorte les considérer comme des habitants de l'espace dans lequel ils opèrent. Pour ainsi dire, la place qu'ils occupent suppose qu'ils détiennent un capital spatial élevé, et parfois supposément plus riche que celui de certains passants.

L'observation suivante est tirée d'une captation vidéo dans laquelle on voit une femme mettre en œuvre toute une stratégie d'approche pour entamer une discussion avec une patrouille Vigipirate/Sentinelle (voir. *Planche n°15*).

Avant la situation d'interaction à proprement parler. J'ai constaté quatre phases préparatoires (P) que l'on pourrait qualifier "d'approche" par la personne (voir. *Tableau 1* ci-dessous).

P1/ La passante marche dans le sens inverse de la patrouille sur le trottoir d'en face (à S004), puis sort du champ de l'enregistrement ; P2/ elle réapparaît dans le champ (à S018) derrière la patrouille ; P3/ elle dépasse la patrouille (à S026) ; P4/ elle marche devant la patrouille sur une trentaine de mètres (à S037) et s'arrête pour lire un panneau/nom de rue (à S061) ; P5/ rattrapée par les militaires, elle engage l'interaction (à S069).

Temps (sec.)	Phases	Descriptions	Durée (sec.)	Distance (m.)
S001/S003		DEBUT ENREGISTREMENT		
S004	P1	Croise la patrouille	1	0
S005/S017	P2	(hors champs) Traverse la rue, et se positionne derrière la patrouille	13	7
S018/S025		Suit la patrouille	8	8
S026/S036	P3	Dépassement	11	12
S037/S060	P4	Marche devant la patrouille, la devance.	24	30
S061/S068		Regarde un panneau/le nom de la rue (s'arrête)	8	0
S069/S074	P5	Engage l'interaction	6	2
S075/S088		Interaction en marchant	14	20
S089/S090		FIN ENREGISTREMENT		
TOTAL			85	79

Tableau n°1 – Détail des étapes de la phase d'approche de la Planche n°15

L'interaction est captée durant une vingtaine de seconde puis l'enregistrement est arrêté (à S088). Lors de l'interaction elle semble discuter avec le militaire en tête de la patrouille et reste sur le côté droit du trottoir, son visage est explicitement tourné vers eux. S'ils lui prêtent attention un petit instant, cela ne dure pas car ils semblent rapidement l'ignorer. Les images de l'interaction n'étant pas exploitables et le contenu de la bande audio trop incertain pour faire l'objet d'une interprétation fiable²⁴, avons choisi de ne pas les présenter. Lors de l'analyse vidéo, je constatais rapidement la situation d'interaction (P5), mais c'est un peu plus tard que je m'apercevais que la femme en question avait auparavant croisé la patrouille, pour d'abord la suivre, la dépasser, la devancer et ensuite engager la discussion. Dans cet extrait, deux éléments sont très intéressants pour discuter de la mise à proximité. Le premier élément traite précisément de la mise en place de la passante pour interagir, ce que nous avons appelé la "phase d'approche" (de P1 à P4). Le second concerne plus précisément l'interaction en face à face (P5).

La "phase d'approche", découpée en quatre temps, débute lorsque la femme croise la patrouille sur le trottoir qui lui est opposée (P1). On suppose que quelque chose a attiré son attention (ou a "piqué sa curiosité") pour qu'elle décide ensuite de suivre la patrouille (P2) afin (supposément) de confirmer ce qu'elle a vu. L'objectif final étant *a priori* d'avoir une confirmation visuelle, il lui fallait aller se positionner devant la patrouille (P3) pour se mettre en place (P4), confirmer l'observation et éventuellement engager la discussion (P5). Ce qui est intéressant, parce que ce n'est pas anodin, et cela indépendamment de ses motifs, c'est toute la stratégie (de) mise en place par cette passante pour engager l'interaction. On peut imaginer toute une série de conduites alternatives, or elle décide de revenir sur ses pas en se positionnant d'abord derrière la patrouille, ensuite de la dépasser et de la distancer pour enfin, engager l'interaction. Son approche est donc structurée et organisée en plusieurs étapes.

²⁴ A l'analyse de l'audio, on distingue avec une très forte incertitude : « (...) j'ai pas compris . moi franchement j'vous r'connais . mais vous vous rappelez plus (...) ».



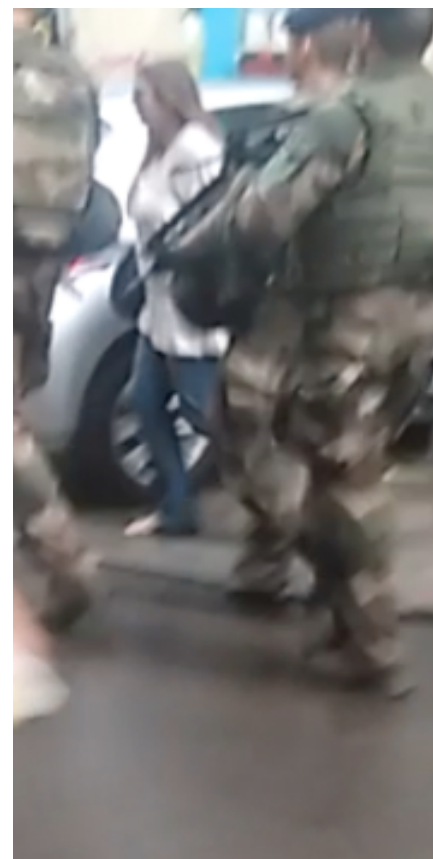
P2(S018)



P3(S026)



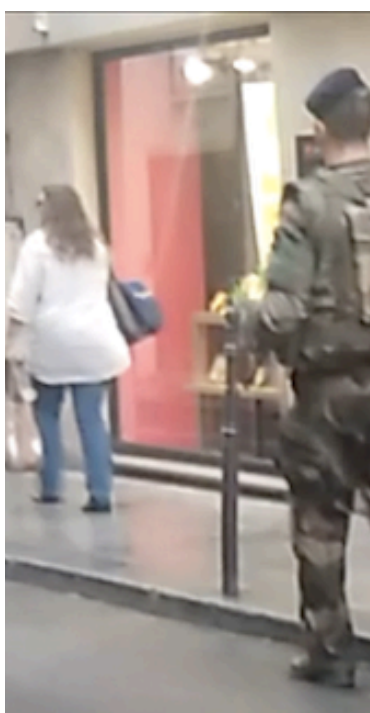
P3(S027)



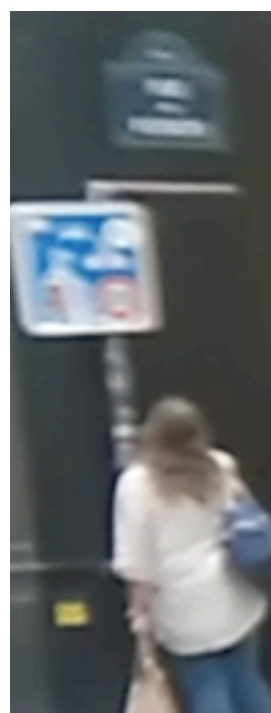
P3(S035)



P3(S036)



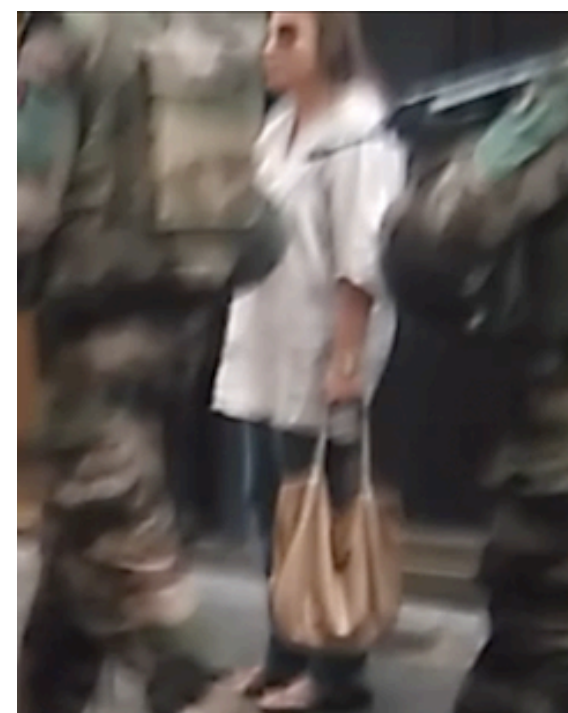
P4(S040)



P4(S061)



P4(S068)



P5(S074)

Planche n° 15 – Phase d'approche pour engager l'interaction

Au sens figuré, le "travail d'approche" signifie justement adopter une démarche intéressée, réaliser une manœuvre pour arriver à un but précis. Elle est également intéressante parce que la passante procède graduellement tout en conservant des apparences normales (conformément au modèle standard que nous avons présenté précédemment) : elle conserve un régime de visibilité (anonyme) conforme à celui de l'espace public comme « territoire commun ou neutre » (Joseph I., 1991, p.65). D'une certaine manière, sa mise en place résulte d'une supercherie, d'un faux-semblant qu'elle seule (et l'observateur coprésent – dont elle ignore la présence) sait avoir conduit. Si tant est qu'elle puisse être considérée comme une mise à proximité, que nous apprend cette "phase d'approche" au prisme des jeux de places entre citadins et militaires ? Cela nous apprend qu'il convient de suivre une procédure pour (se) mettre à proximité.

Par procédure il faut comprendre l'ensemble des formalités dictées par l'acteur lui-même, qu'il décide ensuite de mettre en œuvre successivement pour parvenir à réaliser son action. Je parle de "procédure" et non pas de "processus" parce que ce dernier terme renvoie implicitement à l'idée qu'il s'agirait d'enclencher une série d'actions causales incoercibles, uniquement dépendantes de l'enclenchement initial. Au contraire, une procédure se décompose en étapes que l'acteur peut choisir de suivre, de faire évoluer ou d'abandonner. Cette passante a choisi de suivre une procédure précise, qu'elle a elle-même élaborée à partir des éléments qu'elle juge nécessaire pour (se) mettre en place et *in fine* engager l'interaction. Cette "phase d'approche" nous apprend également que pour se mettre (en place) à proximité, il convient de gérer la manière d'apparaître. Cette passante a adopté des apparences normales et a joué des normes d'usages propre à l'espace public pour apparaître à l'attention des militaires d'une certaine façon (dépasser, li, sans quoi elle aurait pu paraître suspecte, louche, dérangée... bref, avoir une attitude *déplacée*. La logique procédurale et les apparences normales formalisent donc la mise (en place) à proximité d'autrui lorsqu'elle est conduite à partir de son propre corps.

Le fait que les militaires ne semblent pas prêter beaucoup d'attention à la passante lors de la phase d'interaction en face à face (P5) constitue un point particulier à développer. En effet, alors que la passante est très engagée dans l'interaction, les militaires, à l'inverse, semblent très désengagés.

L'engagement est un terme propre à l'ordre de l'interaction. Il caractérise « [l']obligation sociale que s'impose une personne dès lors qu'elle s'implique dans un rôle ou une action conjointe » (Joseph I., 2009, p.123). Habituellement, les partenaires d'une interaction sont *les obligés* les uns des autres en termes d'attention et d'implication dans l'échange, or les militaires sont là, désengagés : ils n'accordent que peu d'attention à la passante en continuant de marcher, en ne tournant pas la tête et *a priori* en ne répondant pas. Leur refus de s'engager donne alors à voir une forme de désignation et d'assignation de la passante par les militaires, alors que celle-ci semble vouloir obtenir une réponse de leur part. Tandis qu'elle cherche à se mettre à proximité des militaires (pour des raisons qu'on ignore), eux tentent de la mettre à distance.

Le troisième et dernier extrait présente une situation que l'on peut qualifier de conflictuelle. Il illustre ce double jeu de mise à distance et de mise à proximité :

« Lors d'un "clash" avec des SDF ivres, un vieil homme les alpague au passage piéton. Les militaires restent très calmes » (Ref-32017004)

La seule situation conflictuelle significative que j'ai pu constater lors de mes phases d'observations directes, met en scène un groupe de SDF qui interpellent avec véhémence une patrouille. Le terme de « clash », que l'on retrouve notamment dans "chercher le clash" ou dans "aller au clash" illustre cette idée de provocation violente. La provocation précisément, ou cette volonté d'aller au clash, montre qu'il s'agit d'une tentative de mettre à proximité la patrouille. Certes, la patrouille reste indifférente au fait qu'elle se fasse alpaguer verbalement, et on ne peut donc pas tout à fait parler d'interaction (d'action réciproque). Néanmoins, en essayant d'apostropher la patrouille, le groupe de SDF tente d'attirer leur attention et de susciter chez eux des réactions, de les inciter à s'approcher. La recherche du conflit, voire même l'envie de se battre, sont peut-être les formes les plus extrêmes de la mise à proximité. Mais comme pour l'exemple précédent, le calme et l'indifférence de la patrouille montre au contraire une mise à distance. L'expression "ne pas chercher à répondre" illustre leur refus de s'engager dans une interaction qui est *in fine* le but recherché de mise à proximité par le groupe de SDF. En adoptant cette posture provocatrice, le groupe de SDF

se place de telle sorte qu'elle formule une incitation au déplacement et au *dé-placement* de la patrouille. L'idée de provocation vise précisément à inciter l'autre à réagir (à l'encontre du provocateur, et contre sa propre conduite de place). Si elle peut paraître violente, cette forme de mise à proximité n'en reste pas moins une tentative du groupe de SDF d'exister pour la patrouille. Le calme et l'indifférence de la patrouille, qui peuvent être interprétés comme du dédain, empêchent toute forme de reconnaissance de leur existence, même s'ils sont virulents à son encontre.

Ces quatre exemples donnent à voir des tentatives réussies ou non de mise à proximité de la patrouille de militaires par les citoyens. Ces mises à proximité combinent souvent des stratagèmes physiques et symboliques auxquels les militaires sont plus ou moins réceptifs, selon les motifs supposés des citoyens. Pour ainsi dire, le rire et le fait de demander son chemin sont des mises à proximité qui reposent sur des corporalités assez identiques, mais sur des corporalités différentes. Faire rire et demander son chemin instaurent des rapports différents dans la mesure où, dans le premier cas, ce sont les passants qui "donnent" quelque chose au militaire, et dans le second cas, c'est le militaire qui fait profiter la passante de son capital spatial pour qu'elle puisse s'orienter. Dans les deux cas néanmoins, la réceptivité des militaires coïncide avec les intentions des passants, tandis que dans d'autres comme dans la situation conflictuelle, elle ne coïncide pas. En effet, la provocation est une tentative de dé-coïncidence ayant pour finalité la confrontation, peut-être la plus aboutie des mises à proximité. En s'y refusant, la patrouille invisibilise le groupe de SDF et d'une certaine façon, elle les maintient à leur place d'invisibles (ceux-là même qui cherchent à exister aux autres en se visibilisant violemment). Nous avons également montré que cette mise à proximité en situation d'interaction nécessite parfois une "phase d'approche" pour engager l'interaction ; "phase d'approche" qui est pensée en amont afin d'aboutir à la mise à proximité souhaitée. Cette phase consiste à conduire une stratégie procédurale et à adopter des apparences normales afin justement de faciliter la mise à proximité, et d'éviter d'être mis à distance (ce qui arriva dans notre observation).

Les propos indirects

Comme je l'ai expliqué précédemment, les propos indirects sont des actes discursifs qui traitent des militaires sans que ces derniers soient impliqués dans l'échange. Il s'agit d'interactions directes qui n'impliquent pas les militaires mais uniquement des passants entre eux (ainsi que l'oreille indiscreète de l'observateur). Ces propos sont particulièrement intéressants car ils évoquent les militaires à leur insu, et surtout parce que leur existence démontre les répercussions sociales que la présence de militaires a dans l'espace public urbain. Mes observations ne rapportent que trois situations de ces propos indirects, mais qui méritent chacune que l'on s'y intéresse. Je présenterai d'abord deux extraits issus de mes notes et ensuite une planche réalisée à partir d'une captation vidéo dans laquelle on entend clairement une jeune femme s'adresser à son amie. Les deux extraits :

« Des punks (deux hommes et une femme) viennent de passer. En passant, la femme les regarde. Plus loin elle dit à ses amis : "putain ils tirent la tronche, même pas un sourire. Souris putain !", après quoi elle les imite en se redressant et en marchant droit » (Ref-22017020) ;

et

« Un petit groupe d'amis est assis un peu plus loin. Ils regardent les militaires et l'un d'eux fait un geste las (que j'ai interprété comme tel en tout cas) dans leur direction. Un autre avait l'air de le raisonner » (Ref-22017021).

De deux façons différentes, ces extraits présentent des citoyens qui s'offusquent de la présence ou de l'attitude des militaires, mais l'un et l'autre renvoient à leur place. Que ce soit la femme ou le jeune homme assis, tous deux expriment un déplaisir à voir des militaires. Dans le premier extrait, cela se traduit d'abord par un constat : « ils tirent la tronche, même pas un sourire » et une exclamation injonctive : « Souris putain ! », puis par une imitation parodique de l'attitude des militaires. Ces propos, qui ne s'adressent pas au militaire (absent) mais à ses amis qui sont avec elle, exposent la manière dont elle les perçoit et ce qui ce va pas selon elle dans leur attitude. Dans le deuxième extrait, le « geste las » qui semble traduire la

fatigue d'un des citoyens de voir des militaires fait l'objet d'un échange avec un autre citoyen assis avec lui.

En quoi ces deux extraits, qui traduisent un déplaisir des citoyens, donc supposément une mise à distance, peuvent-ils être aussi considérés comme une mise à proximité ? Deux points permettent de répondre à cette question. Le premier consiste à affirmer que leur réaction survient lorsqu'ils croisent ou voient la patrouille à proximité d'eux. Le second, est le fait qu'ils s'expriment "dans le dos" de la patrouille pour les acteurs avec qui ils sont. Ce qu'ils disent n'est pas visible par la patrouille mais par les personnes avec qui ils s'expriment. En cela, ils font exister la patrouille de militaires aussi pour eux : ils visibilisent à la fois des militaires qu'ils n'avaient pas vus, et des militaires comme objet de malaise, de moquerie ou de débat. Ils ne se mettent pas (eux-mêmes) à proximité de la patrouille (car ils semblent au contraire exprimer une mise à distance), mais ils mettent leurs amis à proximité de ce qu'ils tentent de mettre à distance. Pour le formuler autrement, les deux acteurs jouent un rôle d'intermédiaire entre les militaires et leurs interlocuteurs : ils mettent à proximité les premiers des seconds. En cela, les propos indirects peuvent mettre à proximité une réalité d'une certaine manière auprès d'autres personnes.

Ce premier élément étant posé il est alors possible d'exposer la troisième observation, issue d'une captation vidéo (voir. *Planche n°16*). Cette toute petite interaction, dont nous n'avons pu capter que cet unique extrait, est une extension du raisonnement exposé précédemment. Commençons par rappeler que le « Ça m'a fait penser à » est ce que nous avons auparavant appelé un acte de présentification. La présentification consiste à (se) mettre en présence (intentionnellement ou intuitivement) d'êtres et de choses "objectivement" absentes de la situation, et donc en l'occurrence de « la guerre ». La guerre, qui est objectivement absente des rues de Bordeaux au moment où cette passante s'adresse à son amie, est présentifiée par le fait qu'elle voit cette patrouille. Face à cette dernière situation de propos indirects, il est possible de faire trois constats.



T1



T2

Planche n° 16 – "Ça m'fait penser à la guerre"

Deux passantes sortent d'une supérette, et se retrouvent derrière une patrouille qui vient de passer. Celle qui se trouve juste derrière la patrouille regarde le dernier militaire (T1). Une fois la patrouille passée (qui a bifurqué vers une rue adjacente), et tout en allant se positionner sous le feu de circulation, elle dit à l'autre : "Ça m'fait penser à la guerre" (T2).

Premier constat, la proximité physique (hasardeuse) de cette passante avec des militaires la met également à proximité de la guerre par la pensée. La guerre, en tant qu'elle représente les militaires, est donc la présentification d'une tierce chose. Alors certes, il est parfaitement anodin que des militaires fassent penser à la guerre (dont c'est la fonction)²⁵, mais c'est aussi et surtout le fait qu'elle partage cette présentification qui me paraît être intéressant. Deuxième constat, on suppose que la seconde passante comprend ce/ceux à quoi « Ça » fait référence lorsque la première passante s'exprime. Le « Ça » laisse entendre que la première passante considère que son amie a également vu la patrouille, et qu'elle comprend ce à quoi le « Ça » fait référence. Le pronom démonstratif "ça" (abréviation de cela, ceci) peut donc ici être compris comme une référence déictique à la patrouille en situation immédiate (ou *deixis in praesentia*). Dans sa thèse, André-Frédéric Hoyaux explique que les déictiques :

« renvoient à la personne qui parle en tant que référent situé dans un "je – ici – maintenant". Ainsi, les déictiques ne peuvent réellement signifier [quelque chose] que lorsqu'on connaît la situation du locuteur. Cela ne veut cependant pas dire que ces déictiques ne signifient rien en eux-mêmes » (Hoyaux A-F., 2000, p.462).

Pour que la seconde passante comprenne de quoi la première parle, il est impératif qu'elle se réfère à la situation de la première ou, qu'elle ait elle-même vu les patrouilles, car en l'occurrence le « ça » utilisé ne signifie rien en lui-même en l'absence de référence. Comme nous n'avons pas entendu la réponse de la seconde passante, il est tout à fait possible d'imaginer qu'elle ait pu répondre à la première quelque chose comme "De quoi tu parles ?"²⁶, auquel cas le troisième constat deviendrait totalement caduque.

²⁵ Je renvoie aux "référénts de la violence" évoqués précédemment.

²⁶ Plus encore, de notre point de vue d'observateur qui nous intéressons à la place des militaires dans l'espace public urbain, nous partons du postulat (qui nous semble évident) que ce « Ça » fait explicitement référence aux militaires qui viennent de passer, or nous pourrions totalement nous fourvoyer, et finalement estimer que le « Ça » ne renvoie absolument pas aux militaires mais à toute autre chose pour la première passante ; chose que nous n'aurions pas vu.

Troisième constat, quand cette passante évoque à son amie le fait que les militaires lui font « penser à la guerre », elle met alors d'une certaine manière son amie à proximité de « la guerre ». Ce ne sont pas "les militaires" mais "la guerre" qui est mise à proximité : par l'acte de présentification pour la première passante, et par l'acte perlocutoire pour la seconde. La fonction perlocutoire du langage (Austin J. L., 1970) désigne la répercussion d'un acte de langage auprès d'une autre personne que le locuteur, et par extension tous les actes que nous provoquons chez autrui par le fait de dire une chose. L'énonciation de "Ça m'fait penser à la guerre" par la première passante provoque ainsi la mise à proximité de "la guerre" auprès de la deuxième passante.

Les objectifs de ces trois constats étaient donc, premièrement, de montrer que la visibilité de quelque chose (une patrouille) induisait parfois la présentification d'un tiers objet (la guerre) ; deuxièmement, de souligner l'importance de la situation d'énonciation (pour l'interacteur du locuteur, comme pour l'observateur) et, troisièmement, de présenter les fonctions perlocutoires du langage dans la mise à proximité d'autrui. En somme, cette observation est une extension des deux précédents extraits en cela qu'elle ajoute l'idée de mise à proximité d'un tiers objet, d'abord présentifié puis "perlocuté".

Les tentatives des citoyens de (se) mettre à proximité des patrouilles Vigipirate/Sentinelle, d'accéder à un emplacement proche d'eux, impliquent que ces citoyens sachent jouer à la fois de leur propre mise en place (auto-assignation/auto-désignation) mais aussi de leur capacité à reconnaître, à désigner, la place des militaires comme étant en conformité avec celles que les militaires se donnent eux-mêmes à travers leur auto-désignation. En effet, savoir jouer de sa propre mise en place consiste à la fois à exploiter les normes d'usages de l'espace public et d'utiliser à bon escient la (re-)connaissance des différentes positions sociales. Lors de la "phase d'approche" que nous avons présentée, la passante a combiné des apparences normales (de l'espace public) avec sa propre procédure (sa stratégie individuelle) pour s'engager en interaction. De la même manière, les interactions verbales qui illustraient des rires partagés ou une personne cherchant son chemin, montrent que les citoyens ont mis en scène leur position sociale : ils se sont auto-désignés comme sympathiques, ou auto-assignés comme étant en détresse.

La capacité à reconnaître la place des militaires en conformité avec celles que ceux-ci se donnent est également un impératif pour atteindre un emplacement à proximité d'eux. Nous avons par exemple montré que des petits gestes *insignifiants* mais très *signifiants* avaient pour vertu de faire exister la position sociale d'un individu par un autre, et donc de placer le reconnu à proximité de celui qui le reconnaissait. De même, le fait que certains gestes soient positivement teintés (le pouce en l'air) permet à leurs auteurs de se rapprocher symboliquement de ceux à qui ils l'adressent.

Les spatialités individuelles, qui concourent à (se) mettre à proximité les patrouilles Vigipirate/Sentinelle, jouent sur les principes structurant d'une place, à savoir une position sociale, des normes d'usages de l'espace et un emplacement. Le "bon" emplacement étant l'objectif de ces spatialités. Selon les passants et les motifs distincts qui les animent (convivialité, bénéfice du capital spatial), ces spatialités paraissent être des compositions singulières. Les passants jouent ainsi avec leur propre position sociale (sympathie, détresse) et le respect de normes d'usages de l'espace public (apparences normales, civilité) pour se mettre à proximité des militaires. Ces compositions singulières doivent tout de même trouver un juste point d'équilibre, sans quoi la tentative des citoyens de se placer à proximité

apparaît illégitime. La tentative de "clash" du groupe de SDF est en ce sens parfaitement illustratrice, à la fois sur la mise en scène de leur position sociale (ivresse) et sur le non-respect des normes d'usages de l'espace public (provocation ouverte). Leur attitude apparaît alors illégitime et *déplacée*, et leur tentative de mise à proximité des militaires échoue. La construction de ces spatialités individuelles, qui traduisent des tentatives de mise à proximité, peuvent donc être considérées comme des manières singulières d'*être-avec* les militaires *par* l'espace, en cela qu'elles jouent avec les mécanismes de placement de soi (auto-assignation/auto-désignation) et des autres (assignation/désignation).

Malgré cela, l'analyse des propos indirectes tend à montrer que cette mise à proximité peut parfois être subie et non pas stratégiquement pensée. Lorsque certains citoyens évoquent auprès d'autres les impressions, sentiments ou opinions qu'ils ont à l'égard des patrouilles Vigipirate/Sentinelle, ne les mettent-ils pas à proximité ? J'ai montré que dans ces situations, certains acteurs jouent un rôle d'intermédiaire entre les militaires et leurs interlocuteurs. Plus encore, ces mêmes acteurs mettent parfois leurs interlocuteurs à proximité de leurs présentifications (de tiers objet comme la guerre). Ce type de situations soulève plusieurs interrogations relatives aux logiques de la domination, de la diffusion des représentations, de la fabrique des opinions, de l'imagination, de l'innovation, etc. Ces interrogations sont importantes car elles sont potentiellement en lien avec notre problématique de savoir si les spatialités individuelles autour de la place des militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle résultent d'une réponse à une conformité ou si elles sont l'expression d'une manière propre et spécifique d'*être-avec-par* l'espace. Ce sont des interrogations qui ne trouveront pas de réponses définitives dans ce travail, mais auxquelles seront peut-être apportées des pistes de réflexion.

Conclusion sur les spatialités

En abordant spécifiquement les spatialités individuelles des citoyens, nous voulions tenter de savoir si les mises à proximité ou les mises à distances des militaires impliquaient des jeux de place. Nous sommes d'abord partis du principe que ces mises à distance/proximité corporelles qu'opèrent les citoyens sont aussi corporéïques (exprime un mouvement de la pensée). Cela nous permettait de poser des interprétations quant aux significations potentielles de ces spatialités. Pour répondre à nos interrogations sur ces spatialités, nous avons choisi de traiter séparément des spatialités qui paraissaient exprimer une mise à distance ou une mise à proximité.

Les mises à distances, comprises comme des mises à l'écart, sont surtout des écartements *entre* les normes habituelles de "côtoiement" des autres et la conduite que le passant adopte effectivement en situation. Nous avons relevé différents types de mise à distance : les évitements, les dépassements et les arrêts. Les évitements peuvent autant être compris comme étant le résultat de l'application des interstices d'accommodation (propre à la civilité : laisser passer quelqu'un), ou comme un refus de conflictualité dans l'usage de l'espace (d'un trottoir par exemple). Mais surtout, nous avons montré que certains évitements instaurent une distance symbolique individuellement constituée *entre* un citoyen et la patrouille, en jouant notamment de son propre corps (mouvements de la tête, des bras ou des épaules). Aussi, et souvent, les évitements semblent être des dé-placements de soi ou des autres, en réalisant une composition entre des formes de civilité et la mise en place d'un écart symbolique. Les dépassements traduisent les franchissements de militaires qui gênent les déplacements des citoyens. Parce que le rythme des patrouilles est lent, qu'il dé-coïncide avec le rythme général des flux de l'espace public, alors les patrouilles apparaissent comme une gêne pour les citoyens. Ce premier point suppose donc que ces patrouilles peuvent être perçues comme n'étant pas à leur place car elles ne respectent pas les normes d'usage de l'espace où elles évoluent. Ce dernier point est important pour comprendre ensuite que si les citoyens décident de dépasser les militaires alors ils les désignent par la même occasion comme n'étant pas à leur place, alors que s'ils refusent de les dépasser (pour de multiples

raisons) alors ce sont les citoyens eux-mêmes qui sont indirectement assignés à suivre le rythme de la patrouille. En ce sens, les dépassements sont des micro-luttes des places parce qu'elles impliquent des désignations ou des assignations. Nous avons aussi montré que les dépassements peuvent revêtir les dimensions symboliques de l'évitement lorsqu'ils se font en changeant de trottoir : en dépassant la patrouille, ces citoyens tentent de poser un maximum de distance entre eux et la patrouille. L'arrêt est alors une spatialité inhabituelle intéressante à observer dans l'espace public comme territoire de la mobilité et du déplacement (Joseph I., 1991, p.65), car elle peut traduire soit une civilité (une politesse, en laissant passer quelqu'un), soit un mécanisme défensif. Ce deuxième aspect a particulièrement attiré notre attention car il s'apparente à une tentative d'invisibilisation et de soustraction de soi au regard des militaires en patrouille. Invisibilisation qui peut paraître paradoxale dans un environnement où c'est le mouvement qui règne, mais qui est significative d'une stratégie individuelle, en réaction à la présence de militaires. Nous avons donc montré que les mises à distances par les évitements, les dépassements et les arrêts mettent en jeu les places des citoyens et/ou des militaires, et que c'est la maîtrise du mouvement par les différents acteurs en situation qui permettra de réaliser ces mises à distance.

Les mises à proximité tentent de réduire l'écart *entre* soi et la patrouille de militaires, en usant notamment des interactions par les gestes ou les mots. Les interactions à travers des gestes (salutations, de la main ou de la tête), permettent de faire comprendre à l'interacteur (à qui ils sont destinés) qu'il est reconnu. Interagir avec les militaires par ces gestes est nécessairement une première mise à proximité en cela qu'ils sont réceptionnés et interprétés comme une reconnaissance de leur place "en tant que" militaire par les citoyens. En le formulant autrement, les désignations signifiées par ces gestes coïncident avec les auto-désignations que se donnent les militaires. Cette coïncidence paraît fondamentale pour engager ensuite l'interaction. Les interactions verbales montrent que la présentation de soi lors de l'approche (apparences normales en conformité avec l'extimité exigée des normes d'usage de l'espace) pour l'engagement et lors de l'échange (mise en scène d'une position sociale) était fondamentale. Ces deux critères permettent de légitimer la volonté des citoyens de se mettre à proximité des militaires. Par

exemple, les citoyens joviaux ou perdus réussissent à se placer à proximité des militaires parce qu'ils ont réussi à présenter favorablement leur position sociale. A l'inverse, sous-estimer la valorisation de sa position sociale ou le respect des normes d'usages de l'espace, comme pour la tentative de "clash", fait échouer les tentatives de mises à proximité. La réussite ou l'échec de ces mises à proximité dépendent des stratégies (des procédures) inventées, scénarisées et mises en œuvre spatialement par les citoyens. Pour ainsi dire, ces spatialités individuelles relèvent de manières singulières d'*être-avec* les militaires *par* l'espace. Ces manières d'*être-avec-par* traduisent la façon dont les acteurs arrivent ou non à jouer des mécanismes de placement de soi et des autres.

Les mises à distance et les mises à proximité sont donc des spatialités individuelles qui ne peuvent pas être des programmes pré-planifiés. Elles sont construites *hic et nunc*, car elles sont des stratégies de placement de soi (auto-désignation et auto-assignation) et des autres (désignation et assignation) selon les mises en situation constituées individuellement. Le terme de "stratégie" décrit par Edgar Morin, en opposition à celui de "programme" est en ce sens particulièrement pertinent pour caractériser ces manières d'*être-avec-par* l'espace :

« L'action est stratégie. Le mot stratégie ne désigne pas un programme prédéterminé qu'il suffit d'appliquer *ne variatur* dans le temps. La stratégie permet, à partir d'une décision initiale, d'envisager un certain nombre de scénarios pour l'action, scénarios qui pourront être modifiés selon les informations qui vont arriver en cours d'action et selon les aléas qui vont survenir et perturber l'action » (Morin E., 2005, p.106).

L'ensemble des scénarios dont parle Morin forme le champ des possibilités stratégiques issu de la mise en situation et de la mise en place des autres acteurs coprésents. Le scénario adopté (mais qui peut encore évoluer) et qui est appliqué, traduit une manière d'*être-avec-par* l'espace, dans la recherche d'une mise à proximité/mise à distance. Ce ne peut pas être programmatique car cette stratégie est orientée en situation vers quelqu'un *avec* qui l'on va jouer *par* l'espace. Dans un programme, on considère que la voie est libre : il n'y a pas d'altérité mais seulement des ressources et/ou des partenaires. Les spatialités individuelles ne peuvent donc pas être prédéterminées car elles

sont nécessairement dépendantes des mises en situation et des mises en place constituées par chaque acteur. De même, puisqu'elles sont réalisées *avec* autrui (que ce soit pour ou contre lui), ces spatialités sont nécessairement stratégiques, et leurs concrétisations donnent à voir les manières propres et singulières d'*être-avec-par* l'espace de chaque acteur.

Conclusion des observations

Dans cette conclusion, nous ne reviendrons pas sur les éléments présentés auparavant qui se suffisent à eux-mêmes, mais sur un la place du chercheur et la valeur de l'observation directe. Tout au long de la présentation de nos résultats, nous avons à plusieurs reprises sous-entendu que la place du chercheur elle-même conditionnait les observations. Que ce soit le vocabulaire qu'il utilise, sa position *in situ* d'acteur dans l'espace public ou le fait qu'il agisse *incognito* sont des éléments qui nous invitent à réfléchir sur la place du chercheur vis-à-vis de son objet, et en particulier de la place des militaires des missions Vigipirate/Sentinelle. On suggère de reprendre quelques éléments évoqués précédemment et de les discuter.

Lorsque nous traitons de "ceux qui ne les voient pas" nous soulignons l'absurdité de décrire une absence, mais nous précisons cependant que, lors de l'analyse, de telles descriptions devaient être considérées au même titre que d'autres données. De la même manière, lorsqu'un acteur nous dit ne pas voir certaines choses, nous en tenons compte, aussi le chercheur comme acteur de la recherche essaie à *sa manière* de représenter, d'interpréter et de comprendre le monde tel qu'il l'observe (ce qu'il voit et ne voit pas). Le vocabulaire qu'il utilise pour signifier une absence doit alors être étudié au même titre que celui présentant une présence : absence et présence composent des faits constitués par le chercheur. Lorsque nous traitons des spatialités citadines de mise à distance, nous justifions la pertinence de telles observations en montrant précisément que le chercheur comme acteur de la recherche, est aussi un acteur *in situ* dans l'espace public au même titre que n'importe quel autre passant.

Comme ces derniers, le chercheur connaît les normes d'usages "normaux" de l'espace public, et leur connaissance lui permet précisément de pouvoir se focaliser sur certains aspects précis. On s'oppose ainsi à certaines postures ethnographiques consistant à rechercher le dépaysement pour conduire une "bonne observation". François Laplantine considère ainsi qu'il faut étudier ce qui nous est étranger pour, comparativement à notre culture, mettre en lumière ce qui fait la spécificité de cette altérité, d'où pour lui la nécessité du « dépaysement, l'étonnement provoqué par les cultures qui nous sont les

plus éloignées » (Laplantine F., 1996, p.11), car nous serions « myopes quand il s'agit de la nôtre » (Ibid, p.11). On s'oppose donc également à l'idée que les normes qu'un acteur a incorporées ne peuvent pas faire l'objet d'une réflexivité de sa part (qu'il s'agisse du chercheur ou des acteurs qu'il observe). Au contraire, la réflexivité du chercheur, qui adopte les techniques du *shadowing* est fondamental car en tant qu'il est observateur et acteur, il « est directement impliqué dans la réalité qu'il observe. De même, il est replacé dans les contextes de l'action et participe à la production de cette réalité » (Vásquez C., 2013, p.72).

Ce qui fait d'un individu un "chercheur" c'est *sa manière* de porter son attention aux détails. Les détails qu'il relève, sa capacité réflexive sur les normes d'usages de l'espace public (dont il est porteur de la même manière que ceux qu'il observe) et les interprétations qu'il donne, font du chercheur un co-auteur des significations des observations qu'il rapporte. Dans la continuité de la place *in situ* du chercheur-observateur, le recueil des propos indirects des citoyens nous interrogeait sur leur valeur déictique pour le chercheur lui-même. Le point de vue depuis lequel il conduit son observation, à savoir la combinaison de son emplacement et de son objet d'intérêt (la place des militaires dans l'espace public urbain), peut *déjà* induire une surinterprétation (Olivier De Sardan J-P., 1996) de ce qu'il voit et/ou entend. Ainsi lorsqu'une passante dit à une autre : "Ça m'a fait penser à la guerre" nous faisons une connexion avec la patrouille qui vient de passer grâce au "Ça" et "à la guerre". Si elle avait dit quelque chose comme "Ça m'a fait penser à mes parents", peut-être n'aurions-nous pas été capable d'affirmer que "Ça" fait référence à la patrouille. C'est la combinaison de l'indicateur ("Ça") et de la référence ("la guerre") qui nous permet de dire que cet élément est suffisamment pertinent pour notre analyse. Si l'observation située nous semble particulièrement riche, il faut garder à l'esprit que les éléments observés sont conditionnels du point de vue du chercheur. Lorsque nous traitons des phases d'approche ou des propos indirectes, nous soulignons le caractère incognito du chercheur *pour* ceux qu'il observe. Le chercheur *incognito* est un capteur invisible de choses invisibilisées par les acteurs comme lorsque nous écrivions que « sa mise en place résulte d'une supercherie, d'un faux-semblant qu'elle seule (et l'observateur coprésent – dont elle ignore la présence) sait avoir conduit ». Il est aussi un capteur

invisible de choses mises en sourdine ("inaudibles") comme lorsque nous écrivions que les propos indirects « n'impliquent pas les militaires mais uniquement des passants entre eux (ainsi que l'oreille indiscreète de l'observateur) ». La posture *incognito* du chercheur, permise par l'anonymat de l'espace public et l'attention impolie dont il fait preuve, lui permet de voir des choses habituellement invisibles ou inaudibles.

Sa manière de retranscrire ses observations, sa manière de porter son attention aux détails d'une situation, et sa manière de discrétiser et d'interpréter les paramètres déictiques des locutions, forment la manière singulière d'*être-avec-par* l'espace d'un chercheur-observateur. Chaque manière d'*être-avec-par* dimensionne ainsi *une* réalité, qui est un point de vue sur un objet. Cependant, de telles remarques sur la place du chercheur, en particulier sur l'observation *incognito*, invitent normalement l'auteur de ces lignes à interroger les aspects éthiques d'une telle posture, or je propose plutôt d'interroger "la place du chercheur". De fait, en conservant les apparences normales d'un citadin pour dissimuler notre position sociale d'observateur, sommes-nous à notre place ? D'abord, qui est en mesure de répondre à cette question : les autres citadins, les pairs du chercheur ou le chercheur lui-même ? Est-ce l'éthique "en tant que" chercheur qui peut poser problème, ou est-ce la question du respect des normes d'usage de l'espace public (attention impolie) "en tant que" citadin ? Aurais-je eu à poser cette question si je n'avais pas auparavant exposé ma démarche de recherche, ma méthode d'enquête, ma manière de conduire cette recherche ? Aurais-je eu à poser cette question si mon action (de recherche), n'avait pas été signifiée (pour autrui) et n'avait pas fait sens (pour moi) ? Comme pour les spatialités citadines que nous avons présentées, les réponses à ces questions, se situent dans les explications et les explicitations données. Chercheurs et passants sont en cela identiques, car ils doivent tous deux expliquer voire expliciter leurs actions pour que la place depuis laquelle ils conduisent ces actions soit comprises, justifiées (ou justifiable) voire légitimées (ou au contraire, jugées illégitimes). Aussi semble-t-il nécessaire de se tourner vers les explications/explicitations que peuvent nous donner les citadins de leurs spatialités, de ce qui semble être leurs manières d'*être-avec-par* l'espace.

En effet, nous avons vu que l'observation directe fournit une quantité surprenante voire même inépuisable d'éléments que Georges Perec avait déjà évoqué dans sa *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien* (1982). Pourtant, elle reste lacunaire sur le sens que (se) donnent les acteurs de leurs spatialités. En effet, tout au long de notre démonstration, nous avons ponctué nos analyses de remarques comme « éléments qui ne pourront être travaillés qu'en entretien » ou « qui mériteront d'être travaillés lors d'entretien avec les citoyens ». Si les spatialités citadines que nous avons observées revêtent des "significations" que nous avons tenté de démêler, leur "sens" par et pour eux-mêmes reste encore obscur.

S'ENTRETENIR AVEC LES RÉSIDENTS

La réalisation d'entretiens avec les citoyens découle du constat que les seules observations peuvent paraître insuffisantes pour comprendre les spatialités citoyennes individuelles, notamment en vue de savoir si elles sont des réponses à une conformité supposément attendue d'eux ou si elles sont l'expression d'une manière propre et spécifique d'*être-avec-par* l'espace. Les entretiens comme « méthode de recueil de la parole d'individus » (Haegel F., in Lévy J., Lussault M., 2013, p.341) est un dispositif d'enquête conduit par le chercheur-intervieweur pour inciter les citoyens-interviewés à produire des discours sur leur monde. Nous avons déjà souligné (voir. *Prolégomènes*) que chaque discours est un dimensionnement du monde (un *dit-mentionnement*), une construction sociale de la réalité visibilisée pour autrui par le langage. Comme ces *dit-mentionnements* peuvent concerner tous les êtres et les choses qui appartiennent au monde d'un individu, nous avons choisi de conduire des entretiens semi-directifs pour orienter leur discours sur la thématique de la place des militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle dans l'espace public urbain. L'utilisation d'entretiens semi-directifs ne soustrait pas pour autant le chercheur d'une posture compréhensive, bien au contraire, car leur objectif *in fine* est d'inciter les citoyens-interviewés à se livrer et à se dévoiler.

Plus exactement, la posture compréhensive (Kaufmann J-C., 1996, Ramos E., 2015) appliquée auprès des interviewés lors de l'entretien permet de distinguer le *pourquoi* du *pour quoi* ils agissent ainsi face aux patrouilles. Le *pourquoi* renvoie aux causes que l'interviewé comprend des êtres et des choses qui sont *là* : ce sont les significations. Le *pour quoi* concerne les raisons que l'interviewé se donne à lui-même de faire ce qu'il fait : c'est le sens qu'il donne. L'objectif d'un entretien est d'inviter un interviewé à exposer l'ensemble des significations (le *pourquoi*) qui articulent son monde, et ainsi à définir un « champ d'interprétation » partagé avec le chercheur. La clarification du sens (le *pour quoi*) que les interviewés donnent à leurs actions se fait souvent lors d'un second entretien (ou entretien de réactivation) à partir des éléments fournis lors du premier. Le second entretien « permet à l'interviewé(e) par une sorte de maïeutique d'exprimer

lui-même le sens de cette construction signifiante », à établir une « compréhension du sens que ces significations ont pour cet(te) interviewé(e), dans le contexte de son existence présente, mais aussi de façon plus générale, de sa vie » (Hoyaux A-F., 2003, §13). Alors que le premier entretien est une phase d'explication des significations, le second entretien est une phase d'explicitation du sens de ces significations (Hoyaux A-F., 2006). Entre le premier et le second entretien, il appartient au chercheur de comprendre les points de levier signifiants sur lesquels peuvent potentiellement reposer le sens que donnera ensuite l'interviewé. C'est pourquoi la posture compréhensive est :

« une intuition concernant le pour quoi [de l'interviewé] fait ce qu'il fait, et pour quoi il est ce qu'il est. Si ce niveau semble rejoindre l'interprétation des énoncés explicités, il faut garder à l'esprit que la compréhension aborde plus avant le sens, c'est-à-dire les finalités qui permettent à l'être de justifier des significations qu'il se donne du monde pour lui-même mais aussi pour les autres » (Hoyaux A-F., 2000, p.456)

Lorsque cela a été possible, nous avons tenté de conduire un second entretien afin que les interviewés puissent expliciter les significations données concernant la place des militaires. L'objectif à terme est de comprendre les logiques symboliques et les systèmes de valeurs qui permettent aux citoyens de mettre en place les militaires, et indirectement d'agencer leur monde.

Lorsque nous avons conduit nos observations à Bordeaux, dans le secteur que nous avons présenté en introduction, nous avons constaté que les militaires utilisaient deux modes opératoires : une dynamique ou une statique. Les patrouilles (mode dynamique) ayant lieu à peu près partout dans notre secteur, elles concernaient potentiellement tous les citoyens, et en particulier les passants. Les surveillances (mode statique) devant certains lieux précis concernaient surtout les usagers du lieu, et les citoyens résidant à proximité. Autour de ces derniers, nous avons également constaté des régimes d'attentions différents auprès des citoyens qui croisaient des militaires en surveillance statique, et cela d'une rue à l'autre. Nous supposons alors que les citoyens qui passaient par certaines rues y

résidaient potentiellement. Aussi, il nous semblait pertinent de nous intéresser aux personnes résidant à proximité de site surveillés par des patrouilles Vigipirate/Sentinelle afin de savoir si celles-ci avaient pu changer leur rapport à l'espace. Est-ce que le fait de voir et de savoir que des militaires surveillent un site à proximité de chez soi change les habitudes des citadins, les représentations de la ville et les considérations de ces militaires ? Quelles significations les résidents produisaient-ils à l'encontre des patrouilles à côté de chez eux ? Est-ce que la proximité physique du lieu de résidence avec ces patrouilles est susceptible de révéler les logiques symboliques et les systèmes de valeurs individuels qui dictent la manière des résidents de mettre en place ces patrouilles ? Pour répondre à ces questions, nous avons donc décidé d'explorer cette piste en cherchant à réaliser des entretiens avec eux.

Pour réaliser ces entretiens, nous avons procédé en trois étapes : une phase préparatoire lors de laquelle nous avons choisi de démarcher les résidents par un questionnaire courrier, de traiter les réponses à ce questionnaire et enfin, de recontacter les résidents ayant laissé leurs coordonnées pour faire un entretien en face à face.

Que ce soit pour le questionnaire courrier ou pour le guide d'entretien, nous avons suivi approximativement la même trame thématique. Aussi, avant de poursuivre, on suggère de présenter dès maintenant cette trame qui s'articule en cinq points : les observations faites par les interviewés, les éventuelles interactions qu'ils ont pu avoir avec les militaires, leurs spatialités en présence de militaires et les pensées qui s'y associent, et enfin l'ensemble des significations et des représentations qu'ils attribuaient à la présence de ces patrouilles.

Les observations des militaires faites par les résidents visent à déterminer les points sur lesquels se portent leur attention. Pour cela, il leur était demandé de faire une description des militaires, de dire si les militaires étaient en patrouille (en train de marcher) ou en surveillance (immobiles), de qualifier la façon dont ils réalisent leur mission, de présenter les éléments sur lesquels ils portent leur attention, ou de dire s'ils avaient remarqué des attitudes, des gestes ou des propos particuliers de la part des militaires. L'objectif de ces questions est de présentifier les expériences vécues par les

résidents, et de le *placer* favorablement dans la perspective des questions suivantes. Les questions relatives aux situations d'interactions portent autant sur celles avec les militaires, qu'avec leur famille, leurs amis ou leurs voisins. L'idée étant de déterminer le contenu de ces interactions avec eux ou à leur sujet. Les spatialités des résidents en présence de militaires concernent leurs réactions générales, s'ils sont surpris, s'ils cherchent la proximité ou la distance, s'ils ont changé d'attitudes ou d'habitudes entre la première fois qu'ils les ont vu et le moment de l'entretien, ou s'ils ont le sentiment que leur comportement est orienté par leur présence. Ces questions invitent les résidents à adopter une attitude réflexive sur leurs manières d'agir lorsqu'ils se trouvent avec des militaires. Ces spatialités que nous pensons avoir observé seront alors confirmées, infirmées ou élargies. Mais c'est surtout les questions relatives à leurs impressions et leurs pensées qui permettent alors de mettre en perspective ces spatialités. Ces questions portent sur le premier avis qu'ils ont eu à leur égard et s'il a changé depuis, sur leur sentiment de sécurité ou d'insécurité, sur leurs émotions, sur les remarques qu'ils se font à eux-mêmes, sur le fait qu'ils soient habitués et s'ils pensent à autre chose en les voyant. Enfin, les questions sur les significations se matérialisent par des relances comme "Pourquoi ?", "Expliquez" ou "Comment interprétez-vous cela ?". Mais elles se conjuguent souvent à des questions qui portent sur leurs représentations des militaires, sur ce qu'ils leur évoquent, sur la nature du métier de militaire, sur les raisons de leur présence, sur les objectifs de leur mission, sur l'attitude que les interviewés attendent d'eux, sur les endroits où ils devraient être, sur la normalité de voir des militaires en ville, si leur présence modifie les images qu'ils ont de leur ville, de leur quartier ou de leur lieu de résidence, et en somme s'ils considèrent les militaires à leur place en ville.

Seront donc présentés ci-après la phase préparatoire de démarchage des résidents par un questionnaire courrier, les réponses apportées au questionnaire et enfin, les résultats de deux entretiens avec des résidents.

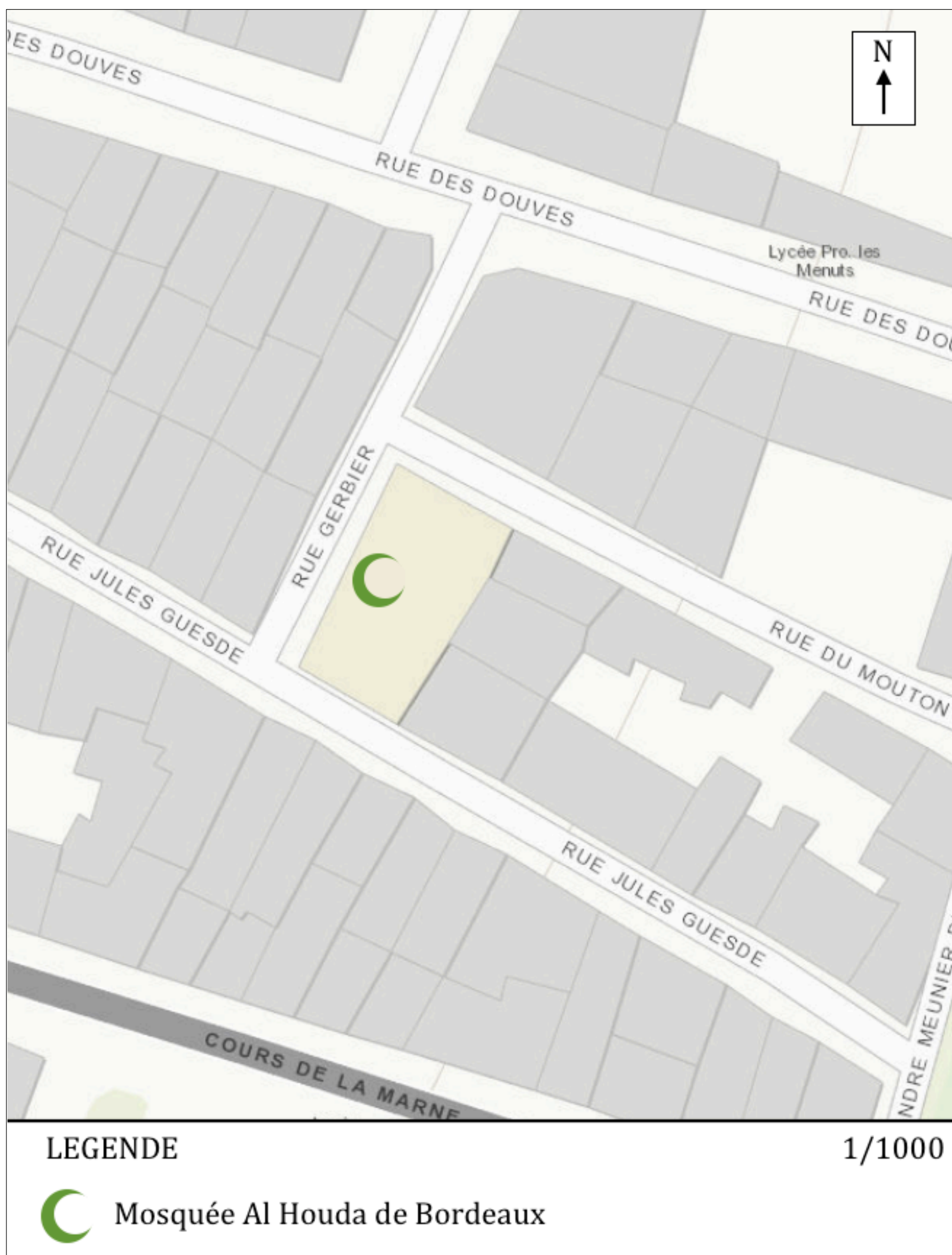
A. La phase préparatoire de l'enquête

Ici est présentée la méthode d'enquête que nous avons élaboré pour démarcher les citoyens résidant à proximité de sites surveillés par des patrouilles de militaires. Afin de cibler précisément ces résidents, nous devions au préalable déterminer les sites qui faisaient l'objet d'une surveillance statique par les militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle. Comme nous avons pu le constater dans l'enquête exploratoire, beaucoup de réponses concernaient la synagogue de Bordeaux. Lors de nos observations nous avons pu rapidement confirmer que la synagogue faisait l'objet d'une surveillance statique par les militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle. Monument important de la ville de Bordeaux, la grande synagogue de Bordeaux se trouve dans le nord du quartier "Bordeaux Sud" à la jonction avec celui de "Centre-ville". Elle se situe dans la rue du grand Rabin Joseph Cohen et fait face à la Rue Honoré Tessier, entre trois grands axes que sont le Cours Pasteur, le Cours Victor Hugo et la Rue Sainte-Catherine (voir. *Carte n°4*, p.47). Le fait que la synagogue de Bordeaux soit sous la surveillance des dispositifs Vigipirate/Sentinelle nous invita alors explorer les secteurs où se trouvaient d'autres lieux de cultes. C'est ainsi que nous avons constaté qu'une mosquée de Bordeaux faisait également l'objet d'une surveillance statique. La mosquée Al Houda, se trouve dans le quartier de "Bordeaux Sud" non loin du Cours de la Marne. Elle se situe précisément à la jonction de la Rue Jules Gesde et de la Rue Gerbier (voir. *Carte n°5*). Endroits où nous avons également conduit une partie des observations que nous avons présentées auparavant.

Ces deux sites nous semblaient alors satisfaisants, principalement pour deux raisons. En premier lieu, chaque site représente une religion différente. Depuis les attentats de Toulouse et de Montauban (dite "Affaire Merah"), les attaques terroristes d'inspiration islamiste ont entre autres, visées des sites communautaires, notamment israélites²⁷. En ce sens, le caractère religieux de ces deux sites nous semblait intéressant à travailler auprès des résidents. En second lieu, les deux sites se trouvent dans des quartiers différents de Bordeaux. Le premier site se trouve proche de l'hypercentre, tandis que le second se situe dans le quartier populaire de la ville. On suppose ainsi que la nature des sites (deux religions monothéistes) et les représentations urbaines permettent de toucher une diversité intéressante de profils.

Maintenant que nous avons présenté nos sites, il s'agit de savoir "qui" sera démarché et comment. Notre point de départ étant le lieu de résidence, nous avons décidé de contacter par courrier les citoyens qui résident à proximité de ces sites : les boîtes aux lettres faisant office de référence. Nous n'avons pas choisi de délimiter une distance au-delà de laquelle, il faudrait ou non déposer des courriers, mais plutôt d'éditer une quantité déterminée de courriers que nous déposerions dans les boîtes aux lettres de chaque immeuble : des plus proches du site au plus lointains. Pour déterminer cette quantité de courriers, nous avons au préalable fait une évaluation du nombre de personnes résidant à proximité de chaque site. A partir de cette évaluation, nous avons donc choisi d'éditer cinquante courriers par site. Puis, constatant que certains autres lieux de résidences bénéficiaient d'une position intéressante face à ces sites, nous avons édité une deuxième série de courriers. Au total, ce sont donc deux cent courriers, soit cent par site, que nous avons édité pour démarcher les personnes y résidant.

²⁷ Parmi l'ensemble des sites israélites visés par des attaques terroristes, on pense notamment à l'école juive de Toulouse pendant l'Affaire Merah (2012) ou au magasin Hyper casher de Vincennes (2015).



Carte n° 5 – Morphologie urbaine autour de la Mosquée de Bordeaux

Sources :

<https://www.geoportail.gouv.fr/> (d'après, Esri World Topographic Map)

Le fait de discriminer des personnes uniquement à partir d'un critère spatial (le lieu de résidence) ne nous garantissait pas pour autant qu'elles acceptent de réaliser un entretien. L'incertitude du taux de réponse nous incitait à donc démarcher les résidents en leur soumettant une lettre expliquant les motifs de l'enquête, accompagnée d'un questionnaire papier, et d'une enveloppe pré-timbrée (déjà renseignée) à renvoyer avec le questionnaire rempli.

La construction du courrier (voir Annexe 1. *Courrier type*) consista à inciter les personnes démarchées à répondre au questionnaire et à le renvoyer, et d'y laisser leurs coordonnées pour réaliser un entretien. Aussi, je le structurai en quatre points. Le premier présentait la démarche d'enquête et son sujet, attirait l'attention sur le fait qu'il s'agisse d'un travail universitaire, et soulignait que l'avis du destinataire était particulièrement important :

« D'après moi, (toute chose égale par ailleurs) chacun dispose d'une conception de la ville et/ou de ce qu'elle devrait être. En cela, nous sommes tous, bon gré mal gré, des acteurs de la ville. En ce sens, chacun a droit à la parole et cette enquête vous permet de l'exprimer en partie »

Le deuxième point visait à jouer sur l'égo et à instaurer un sentiment de compassion du destinataire. L'égo, en précisant que le « questionnaire vous a été remis comme à 180 autres habitants de Bordeaux », sous-entendant que les destinataires n'étaient pas nombreux mais suffisamment pour que le destinataire aussi y réponde. De la compassion, car il ne poursuivait « aucun objectif commercial ni institutionnel », mais participait au « (laborieux) travail de thèse » d'un étudiant. Nous précisions aussi que « toute l'organisation logistique a été réalisée sur mes fonds propres ». Le troisième point revenait sur l'importance d'y répondre, autant pour la poursuite personnelle de mon travail (« ce questionnaire a une grande importance pour la suite de ma recherche universitaire »), que pour les résultats potentiels qu'ils pourraient apporter (« une meilleure compréhension du rapport qu'entretiennent les citoyens avec l'institution militaire »). Point qui se terminait par une invitation à répondre au questionnaire : « Je vous serais très reconnaissant de le remplir soigneusement et seul(e), et de me le renvoyer si possible avant le [date] avec l'enveloppe ci-jointe ». Enfin, le quatrième point précise que le questionnaire n'est qu'une première étape qui

mérite d'être poursuivie, et que nous cherchons des personnes avec qui poursuivre l'enquête par des entretiens.

Le questionnaire joint au courrier (voir Annexe 2. *Questionnaire courrier*) reprend les thématiques présentées en introduction, vingt-huit questions qui s'articulent cependant en trois temps. Le premier temps vise à traiter des militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle observés à proximité du lieu de résidence de la personne enquêtée, le second point traite des patrouilles Vigipirate/Sentinelle en générale qu'elle a pu croiser ailleurs en ville, et enfin, le dernier point demande des précisions sur l'adresse de résidence, la durée passée dans le logement actuel, les lieux où elle habitait auparavant, l'âge, le sexe, le département de naissance et le métier. Ce dernier temps est ponctué de deux questions *a priori* anodines. En lien avec celles sur le lieu de résidence, la première demande « Aimez-vous vivre en ville ? Si oui/non, pourquoi ? », et cela afin de déterminer le rapport général de la personne enquêtée à la ville. Indirectement, elle touche à l'intérêt qu'elle porte à son quartier, sa qualité de vie et à l'importance de la place de militaires dans l'espace urbain. La seconde, placée juste après celle concernant le métier de la personne enquêtée, « Que représente pour vous le métier de militaire ? » cherche à dresser une image rapide sur la valeur attribuée au "métier" de militaire. De placer cette question à la toute fin du questionnaire entend résumer l'avis de la personne enquêtée. Les pages du questionnaire se terminent avec la possibilité de renseigner son mail et son téléphone. De même, j'ai pris le soin de créer une adresse mail spécifique pour me contacter.

Pour finir ces paragraphes sur la construction des courriers, je dois revenir sur quelques précisions sur leurs formes. Un courrier comprenait donc quatre pages : une pour la lettre et trois pour le questionnaire. Cependant, si les personnes enquêtées décidaient de ne pas indiquer leurs coordonnées ou de ne pas répondre volontairement aux questions concernant le lieu de résidence, il n'aurait pas été possible de dire si tel ou tel courrier provenait de tel ou tel site. Pour parer à ces éventualités, je décidais de changer la police de caractère des courriers selon les sites auxquels ils étaient destinés. Ainsi, les courriers déposés dans les boîtes aux lettres à côté de la synagogue étaient rédigés avec une police avec empattement, alors que celle pour les résidences à proximité de la mosquée n'avaient pas d'empattement.

Sur les deux cents courriers envoyés, vingt-trois furent retournés avec le questionnaire rempli, soit un taux de participation de 11,5%. Le corpus se compose donc de vingt-trois réponses, quinze provenant de citoyens résidant à proximité de la synagogue (65%), et huit à proximité de la mosquée (35%). Les courriers ont été numérotés et anonymisés à partir des éléments suivants : ville (Bdx), sites (S pour synagogue, M pour mosquée), ordre de réception (001, 002, etc.). Par exemple, le seul questionnaire invalide (parce que seulement les questions de fin furent remplies) est nommé BdxS009. Cet encodage servira de référence pour la présentation des résultats, à ceci près que la ville (Bdx), à chaque fois Bordeaux, ne sera pas citée pour éviter d'alourdir la lecture. Pour notre exemple, cela donne ainsi S009. Les réponses aux questions ont été retranscrites avec leurs spécificités (syntaxe, fautes d'orthographe, majuscules pour certains mots, etc.). Parfois, nous avons pris la liberté d'introduire des éléments entre [crochets], soit afin de faciliter l'insertion de citations dans le corps du texte, soit pour appuyer une démonstration (en ayant déjà cité l'extrait vierge auparavant), ou plus rarement, pour compléter le sens supposé de certaines phrases. Sur l'ensemble du corpus, huit personnes ont laissées des coordonnées pour être recontactées pour un entretien ultérieur, or deux d'entre elles étaient des coordonnées erronées (mails ou numéro de téléphone invalides) et deux autres restèrent muet à ma relance par mail et/ou téléphone. *In fine*, se sont seulement quatre personnes qui ont accepté de réaliser un entretien semi-directif (soit un taux de participation de 2% sur l'ensemble des courriers déposés).

B. L'enquête par courrier

Les résultats de l'enquête par courrier seront analysés depuis la structure thématique du questionnaire, à savoir d'abord les militaires des opérations Vigipirate/Sentinelles observés à proximité du lieu de résidence, et ayant lieu en ville en général. Nous nous arrêterons sur certaines questions en particulier, et en ignorerons volontairement d'autres²⁸.

Les militaires à proximité du lieu de résidence

La première partie du questionnaire vise donc spécifiquement la présence de militaires à proximité du logement de l'enquêté. L'objectif de ce premier temps est de déceler les éléments propres de leur espace de vie que les enquêtés mettent en tension avec la place des militaires. C'est pourquoi nous avons abordé des questions relatives à leur perception des militaires (question n°2), aux éléments qu'ils trouvent marquants (n°7), aux missions que doivent faire ces militaires (n°6), aux remarques qu'ils se sont formulés la première fois (n°4), de savoir s'ils étaient allés leur parler (n°8), s'ils avaient changé leurs habitudes (n°9), et s'ils les considéraient à leurs places (n°10). Les réponses apportées peuvent se regrouper en deux catégories : celles qui s'additionnent les unes les autres et forment alors des points clefs synthétiques de l'ensemble des réponses, et celles qui dénotent une spécificité du répondant. Par question, nous présenterons l'une et/ou l'autre de ces catégories, en faisant la synthèse des réponses, et parfois en présentant quelques réponses significatives. Nous citerons parfois entre parenthèse le nombre d'occurrences afin de figurer la part de réponses concernant un élément en particulier.

²⁸ En effet, certaines questions servaient de prétextes soit pour confirmer certains éléments, soit pour introduire d'autres questions. Par exemple, la première question se présente ainsi : « Avez-vous remarqué une présence immobile de militaires du plan Vigipirate à proximité de votre logement dans l'année passée ? Si oui, préciser où. [Si non, passez à 13e question] »

*Pouvez-vous me décrire brièvement les militaires du plan Vigipirate ?
(Q.n°2)*

Ce qui ressort en très grande majorité de cette question, ce sont réponses qui ont traits à l'uniforme (12), à l'armement (12), à leur posture statique (8), à leur nombre (8), puis leur attitude courtoise, sociable et accessible (4) avec enfin l'âge des militaires (2). Ces réponses tendent à démontrer que leur description repose d'abord sur les éléments visibles (et visibilisés) que les militaires portent sur eux, comme leur uniforme « de combat » (S013), le « treillis » (S004, M002) couleur « kaki » (S005) ou « vert » (S013) de « camouflage » (M008), avec les rangers et le béret. De la même façon, l'armement est cité de multiples manières : « armés » (4), « arme » (4), « Famas » (2), « fusil » (1), « mitraillette » (1). Puis viennent ensuite les réponses qui tendent à décrire le dispositif militaire dans son ensemble. On retrouve ainsi beaucoup de termes qui soulignent l'aspect statique de la surveillance, comme « immobile » (S006, M006), « en position » (S007, M004), « statique » (S012), qui « patiente » (S014), « postés », « fixe » (S002) et « debout sans trop bouger, comme des soldats du Buckingham Palace » (M005). On note d'ailleurs à ce sujet que le terme « place » revient à deux reprises, avec « placés aux 2 extrémités de la rue » (S006) et « placés +/- derrière grilles » (S015). Toujours pour caractériser le dispositif, certains indiquent le nombre de militaires qu'ils y voient ; nombre très variable d'une réponse à l'autre : « 3 » (M003), « 3 ou 4 » (S014), « 4 hommes » (M001), « 5 à 6 » (S012) ou de « 4 à 8 » (S010, S014). Enfin, c'est leur attitude qui est mise en avant, de manière plutôt positive : « sont courtois et accessibles » (S002), « très sociables / ouverts aux conversations » (S007), « très gentils et polis » (M001), ou encore « personnes polies, agréables, qui sont plutôt ouvertes à la discussion ». Seulement une seule personne les présente négativement, en les décrivant comme « indifférents » (M006).

Ainsi, les trois points clefs qui structurent les descriptions des militaires sont la visibilité de leurs appareils (uniforme et armement), l'agencement de leur dispositif (statique et leur nombre), et leur attitude.

*En les voyant, quelles sont les choses que vous avez le plus remarqué ?
(Q.n°7)*

C'est au prisme des éléments que les enquêtés remarquent le plus que ces descriptions sont intéressantes. En effet, l'armement (14) représente 61% des réponses. Premièrement, cela indique déjà la surprise des citoyens de voir des armes. Mais c'est surtout les qualificatifs qui lui sont associés qui est intéressant de souligner, comparativement aux descriptions : « ils sont très très armés » (M001), « la taille de leurs armes » (S015), « Les armes de guerre » (S004), « les armes à feu » (M008), ou encore « ils tiennent constamment leur arme » (S010). Ces qualificatifs insistent soit sur le volume (comme « très, très » ou « la taille »), soit sur l'univers de sens (« de guerre » ou « à feu »), soit sur l'attitude (« tiennent constamment »). La deuxième partie du questionnaire consacrée aux patrouilles Vigipirate/Sentinelle en général, pose une question similaire "Sauriez-vous dire quels sont les choses qui ont attiré votre attention ?" (question n°16). A cette question, on constate que les enquêtés insistent sur l'univers de sens de l'armement, sur sa valeur symbolique. Dans cette seconde partie, sur les neuf réponses qui évoquent l'armement, deux sont particulièrement explicites sur ce point : « les armes qui ont un caractère de violence » (S002) et « les fusils. C'est violent » (M007). Le caractère violent de la signification des armes croise ainsi nos observations sur le regard des passants, et tend à confirmer ce que nous appelions des "référents de la violence", et l'importance de ces actants dans la mise en place visible des militaires.

Deuxièmement, puisque ce sont la visibilité (taille), le type (de guerre) et la manière de tenir ces armes que les enquêtés remarquent alors il est possible d'en déduire que c'est respectivement leur "inhabitude" à voir ces armes, leur référencement à la violence et la lecture contextuelle qui sont implicitement évoqués. Par exemple, sur ce dernier point, une enquêtée remarque :

« [qu']ils tiennent constamment leur arme alors que ce n'était pas le cas auparavant » (S010).

Le changement d'attitude dans le temps lui apparaît comme un indicateur de l'évolution du contexte (objectif). En ce sens, lire un changement de posture

des militaires comme un changement de contexte, est une mise en situation (subjectif) opérée par cette résidante.

Après l'armement, on constate que les enquêtés remarquent aussi beaucoup les expressions faciales des militaires : « les visages fermés » (M004) ou « leur visage impassible » (M008). Expressions qui se matérialisent aussi dans leur comportement :

« je trouve qu'ils s'ennuient » (S015) ;

ou

« L'élément que j'ai pu le plus observer et celui qui m'as le plus marquer est l'Ennui que l'on peut voir sur leurs visages ou même traduire de leur comportement » (S014).

Néanmoins, ces expressions ne disent pas la même chose. Les visages fermés ou impassibles semblent indiquer que les enquêtés remarquent la mise à distance que les militaires opèrent avec les citoyens. On renvoie là aux analyses formulées auparavant à propos des regards. A l'inverse, d'autres enquêtés semblent plus empathiques avec les militaires, lorsqu'ils notent « l'Ennui que l'on peut voir sur leurs visages » (S014). Comme l'écrit David Le Breton, « le visage n'est jamais une nature, mais une composition. Il est matière à un travail sur soi en même temps qu'à une influence sociale et culturelle subtile » (Le Breton D., 1992, p.138). Influence socio-culturelle dont la subtilité diffère dans les interprétations et les significations que les citoyens formulent. Les différentes significations traduisent des mises en place et des rapports différents avec les militaires. Dans ce sens, il est aussi particulièrement intéressant de souligner que les enquêtés qui remarquent le plus ces expressions, ne sont pas ceux qui ont auparavant décrits leur attitude positivement (ou négativement).

On aimerait présenter trois réponses qui illustrent des perspectives légèrement marginales sur les choses que les enquêtés ont le plus remarqué en les voyant. La première explique que l'attitude est à double tranchant :

« Soit très cool → inefficace en cas de besoin. Soit avec des œillères → se mettre à dos la population riveraine » (S001).

Par cette formule, l'enquêté explique d'abord que des militaires qui sont « cools » ou, pour le formuler autrement, qui sont avenants avec les résidents, ne paraissent cependant pas efficaces dans la réalisation de leur mission,

qu'ils peuvent paraître distraits si quelque chose venait à arriver. Ensuite, à l'inverse, en se mettant « des œillères » en sous-entendant qu'ils se focalisent sur la surveillance de leur environnement et/ou en respectant à la lettre les consignes qu'ils ont reçu, ils se mettent de la même façon « à dos la population riveraine ». On touche là à une ambiguïté de leur mission qui consiste à la fois à protéger la population en respectant les consignes propres à la réalisation de leur mission (potentiellement incommodes et déplaisantes pour les résidents), tout en veillant à les rassurer en entretenant de bonnes relations avec le voisinage ou les fidèles des lieux de culte. Il s'agit d'une ambiguïté qui doit se traduire concrètement en un subtil équilibre entre mise à proximité et mise à distance (à ce propos, voir livret *A Cheval*).

Une deuxième réponse illustre une des deux extrémités de cette tentative de conciliation des objectifs de la mission des militaires :

« 0 discussion — 0 interaction — tout le monde les ignore » (M005).

Ce que cet enquêté remarque le plus en les voyant, c'est la mise à distance opérée par les militaires et par les citoyens, où *in fine* « tout le monde les ignore ». On pourrait reprendre les analyses formulées sur le fait d'ignorer quelqu'un, lorsque nous évoquons "ceux qui ne les voient pas" dans la présentation des résultats de nos observations. On s'en tiendra à souligner que cette enquêté désigne négativement une telle attitude, car en les ignorant on comprend qu'il s'agit d'un semblant de normalité qu'elle condamne.

Le troisième extrait, au contraire du précédent, se satisfait de leur présence pour le confort qu'ils induisent :

« tout est plus calme. La Rue est barrée et aucune voiture ne passe. Tant mieux ! » (S005).

Devant la synagogue, lors de mes observations, la patrouille disposait des barrières métalliques de sécurité lorsqu'il y avait une surveillance, pour interdire l'accès aux voitures. Le fait que les rues soient barrées a suffisamment diminué les nuisances sonores des véhicules pour que cela soit remarqué par ce résident ou, tout du moins, attribut-il cette diminution à l'installation de ces barrières. Ce dernier extrait me semble particulièrement significatif de la perception individuelle des avantages (ou des contraintes) que chacun perçoit depuis sa perspective de la présence des militaires : chacun voit midi à sa porte.

*Selon vous, quelle mission doivent-ils accomplir à cet endroit précis ?
(Q.n°6)*

Pour aborder les premiers sentiments vécus, la question de leur place ou des possibles changements d'habitude, il convient de déterminer quelles sont, selon les résidents, les missions que doivent réaliser les militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle. Les réponses apportées tiennent en quelques points : la surveillance (10), la protection (8) du bâtiment et de ses abords, la dissuasion (8) et la sécurité (6). Seulement quelques réponses disent que leur mission consiste à rassurer, qu'il s'agit de prévention, ou d'une communication politique. Les termes de la mission donnés aux militaires (protéger, dissuader, rassurer) étant les mêmes, il est donc possible d'affirmer que les enquêtés ont une représentation de leur mission fidèle à celle que les militaires doivent effectivement mener dans le cadre de Vigipirate/Sentinelle. Cependant, deux réponses méritent que l'on s'arrête un instant :

« Protéger les personnes qui se rendent à la synagogue et qui vivent dans les logements adjacents. Protéger le bâtiment de la synagogue » (S004) ;

et

« Surveillance ! Leur présence est "justifiée" par le fait de prévenir une attaque, ils surveillent les allers-retours des passants » (S010).

Le premier extrait (S004) précise qu'il s'agit de protéger le site et « les logements adjacents », sous-entendu le sien également. Une telle remarque nous permet de dire que cette résidante se sent impliquée et protégée par leur présence, qu'elle inclut l'emplacement de son logement dans le giron des responsabilités de la patrouille. Le deuxième extrait (S010) évoque la justification de leur présence, où le terme « "justifiée" » est entre guillemet. Cela semble indiquer que « de prévenir une attaque » n'est pas une justification qu'elle prend à son compte : la légitimation de leur présence par cet argument ne coïncide pas avec la place qui, selon elle, est supposée être la leur.

*Vous êtes-vous fait des remarques en les voyants pour la première fois ?
(Q.n°4)*

En considérant que les enquêtés ont une représentation fidèle de la mission que doivent effectivement réaliser les militaires en opération Vigipirate/Sentinelle, alors nous devrions avoir des réponses comme « "Ah des militaires, ça doit être pour le plan Vigipirate" » (S015) lorsqu'on leur demande quelles remarques ils se sont fait pour la première fois en les voyant. A l'inverse, cette question a suscité beaucoup de réponses très hétérogènes. Pour les traiter, on propose d'abord de classer ces réponses en deux catégories : favorables et défavorables à leur présence. Ensuite, de présenter certaines de ces réponses pour les nuances qu'elles apportent. Les remarques favorables formulées par certains résidents la première fois qu'ils les ont vus, touchent au sentiment de sécurité (3), au fait que ce soit rassurant (3), qu'ils éprouvent de l'empathie (2), de la gratitude, ou qu'ils les trouvent sympathiques. A l'inverse, les remarques défavorables abordent la dimension anxiogène (4), gênante (2), inutile, de leur présence ; et expriment le sentiment d'être surveillé ou mal à l'aise. Certains enquêtés disent s'être fait l'une et l'autre de ces remarques :

« Je me suis dit qu'ils étaient très nombreux et j'ai ressenti une ambivalence entre insécurité (de par leur présence sur les lieux) et sécurité (par le fait qu'ils étaient là, "au cas où", prêt à intervenir) » (M008) ;

ou

« Je me suis dit que ma rue était sécurisée mais que finalement ce n'est pas vraiment rassurant de savoir qu'il y a des militaires dans ma rue » (S003) ;

et

« Oui, que leur travail ne devait pas être facile. Il pleuvait et faisait assez froid. Un sentiment de gratitude et d'empathie envers eux. Ils étaient très lourdement armés et équipés. Mais aussi un sentiment de peur car voir des militaires dans la rue dans une démocratie n'est pas quelque chose de normal » (S012).

Pour les deux premiers extraits, à la fois, les enquêtées ont le sentiment d'être en situation d'insécurité parce que leur présence signale un potentiel

danger, et en sécurité parce que justement leur présence est en mesure d'empêcher une agression. Le troisième extrait exprime aussi un sentiment d'ambiguïté identique : si l'enquêtée éprouve de l'empathie et de la gratitude pour le travail qu'ils font, en même temps elle dit éprouver de la « peur » parce que leur présence « dans la rue » est une anomalie démocratique. Ces deux types de remarques soulèvent respectivement des questions sur le paradoxe sécurité/insécurité et sur les jeux d'échelles. La question du paradoxe sécurité/insécurité s'appuie sur l'idée que la présence de militaires crée un double sentiment vécu de sécurité et d'insécurité. En effet, chez certains citoyens la présence de militaires présente ou ravive la conscience de l'existence d'une menace, en l'occurrence, celle du terrorisme. Pour ainsi dire, leur présence est une "attraction" (comprise dans le contraire d'une distraction) dans la mesure où elle visible une réalité sociale invisible. En poussant le raisonnement, la présence de militaires ne détourne pas les citoyens de leurs préoccupations quotidiennes mais elle s'y ajoute comme un trac supplémentaire.

Néanmoins, cette présence véhicule aussi un sentiment de sécurité car elle se destine à dissuader, empêcher ou interrompre une attaque terroriste, sans effacer pour autant l'autre sentiment d'insécurité. Que nous dit ce paradoxe ? A mon sens, ce paradoxe doit être interprété comme un *avertissement*, dans le sens opposé au divertissement Pascalien, lui aussi paradoxal. Pascal considère que le divertissement est essentiel (à l'existence) car il vise à se détourner de l'essentiel (une existence finie, mortelle). Par convention, un avertissement annonce l'existence d'un danger sans nécessairement en prémunir la personne avertie. Il suppose que la personne avertie prendra les précautions nécessaires pour y faire face : par exemple, un panneau routier signale parfois un danger, et invite l'automobiliste à adapter une conduite en conséquence. Dans notre cas, l'*avertissement* annonce l'existence d'une menace terroriste, ainsi que sa possible concrétisation, tout en prétendant l'empêcher.

Ce paradoxe interroge la nécessité d'avoir un dispositif avertissant *et* prémunissant, et conduit alors les personnes averties à se demander : dois-je m'en soucier, m'en préoccuper ? Dois-je me prémunir contre ce danger ou n'est-ce pas nécessaire ? En ce sens, l'ambiguïté vécue par ces résidentes (M008 et S003) illustre la fragilisation de leurs repères car elles s'interrogent

sur la nécessité de considérer (ou non) cette présence : de trancher l'interprétation de sa signification. Le troisième extrait soulève des questionnements sur la place des militaires à différentes échelles (dimensions). En situation, face aux militaires, cette enquêtée dit éprouver un « sentiment de gratitude et d'empathie envers eux » parce que « leur travail ne devait pas être facile » au regard des conditions de travail (météo et équipement qu'ils doivent porter). Ce sentiment s'entrecroise avec « un sentiment de peur car voir des militaires dans la rue dans une démocratie n'est pas quelque chose de normal ». Pour elle, la présence de ces militaires « dans la rue » présente une anormalité pour un pays démocratique.

Si nous ne sommes pas en mesure, à partir de ces éléments, de développer ses considérations sur ce dernier point, cet extrait présente néanmoins un positionnement sur différents registres. En confrontant ces deux éléments, cette enquêtée fait converger en un même objet (une patrouille de militaire) différentes dimensions : celle de sa reconnaissance de leur action sous la pluie et dans le froid "en tant" qu'individu (et collectif) porteur de l'uniforme, et celle de leur remise en question "en tant" qu'ils soulèvent des interrogations sur leur place « dans la rue dans une démocratie ». Se combinent des dimensions interindividuelles (reconnaissance, gratitude et empathie) et politiques (interrogations, anormalité, peur). La question qui se pose alors pour notre exemple, c'est potentiellement la dé-coïncidence entre *corporalité* et *corporéité*. L'action corporelle (corporalité) de l'enquêté envers les militaires peut être celle de la reconnaissance, et le mouvement de sa pensée (corporéité) être celui de la désapprobation de leur présence : « On peut donc dissocier conceptuellement actes du corps, corporalité et actes de l'esprit, corporéité. L'un étant intégré à l'autre ; l'un portant la possibilité de l'autre » (Hoyaux A.-F., 2010, p.29). C'est en ce sens que André-Frédéric Hoyaux écrivait « qu'à partir de micro-situations de la vie quotidienne, on peut comprendre quelque chose de bien plus complexe sur les spatialités et les socialités des habitants » (Hoyaux A.-F., 2016, p.29). Si topologiquement les militaires se trouvent à un emplacement (devant la synagogue, telle jour à telle heure), l'enquêtée les place symboliquement par rapport à elle dans deux dimensions différentes sans que l'une n'empiète nécessairement sur l'autre.

Dans la continuité de ce qu'il vient d'être dit, un autre enquêté voit en la présence de militaire le résultat d'une action politique :

« Que cette décision du pouvoir politique était plutôt judicieuse. Suite à un attentat perpétré par des personnes se réclamant d'une religion, contre des "membres" d'une autre religion, la protection de l'ensemble [*ajoute une note de bas de page : sauf les églises (visiblement trop nombreuses à protéger), les temples et autres lieux de cultes moins visibles ou prisés*] des lieux de culte m'a semblé pertinente et chargée d'un message de protection de l'ensemble de la population » (M002).

En se confrontant à la présence de militaires, cet enquêté les place d'abord dans le champ des résultats communicationnels d'une action politique. Il ne fait pas état de ses impressions ou de son sentiment, mais il porte un jugement sur la pertinence politique de la mise en œuvre du dispositif à l'échelle nationale.

D'autres réponses à cette question, tout en se positionnant favorablement ou défavorablement envers leur présence, intègrent des nuances intéressantes à présenter. Ainsi de deux enquêtés qui soulignent le caractère gênant des patrouilles :

« Inutile dans la journée gênant pour notre activité commerciale car rue barrée très souvent » (S001) ;

ou

« on ne peut plus passer en voiture / c'est pénible » (S006).

La mise en place d'un dispositif de surveillance devant la synagogue gêne le premier pour son « activité commerciale » (supposément à cause de la diminution du nombre de client), et la seconde pour l'entrave à sa liberté de mouvement. Comme pour de précédents extraits, les patrouilles (et le barrage qu'elles installent) sont perçues comme des obstacles à la poursuite habituelle de leur quotidien : commercer, se déplacer. On note que dans le premier extrait, l'enquêté associe l'inutilité de la présence militaire et la gêne qu'elle occasionne pour son commerce. Indirectement, il la juge inutile car elle gêne ses activités commerciales, et non pas pour une raison qui serait en lien avec la menace terroriste.

Une autre enquêtée explique que ce qu'elle remarque en les voyants pour la première fois, c'est une impression de dégénérescence sociale dé-coïncidente avec ses propres valeurs :

« Je me suis dit que la société dans laquelle je vivais était assez dégénérée ~~rature~~ illisible Et ne correspondait pas aux valeurs de vivre ensemble que j'ai. Un déploiement de forces militaires est toujours déplaisant en termes d'idéologie » (M004).

Pour elle, le déploiement de militaires en ville va à l'encontre de son jugement personnel et de ses attentes sur la société dans laquelle elle souhaiterait vivre. Ainsi, la présence de militaires est contraire à son modèle d'urbanité. Le terme de « dégénérée » pour parler d'une société me semble particulièrement fort symboliquement dans la mesure où il caractérise la perte de qualités, voire un déclin. On note également qu'elle ne dit pas une société "dégénérante" mais « dégénérée », indiquant qu'il s'agit déjà d'un état de fait, et non plus d'un avenir proche. De même, l'utilisation de l'imparfait suppose qu'il s'agit d'une remarque qu'elle s'est faite la première fois qu'elle a vu les militaires, et que ce sentiment perdure au moment où elle répond au questionnaire. La dernière phrase présente aussi un détail intéressant. En effet, lorsqu'elle précise que le « déploiement de forces militaires est toujours déplaisant », on comprend que sa position politique est profondément antimilitariste. C'est bien l'emploi de l'institution militaire qui lui pose un problème d'ordre idéologique, notamment au regard du modèle de société qu'elle évoque juste auparavant. Ce qu'elle semble dénoncer et regretter c'est l'emploi de l'armée, en cela qu'il s'oppose à son modèle d'urbanité.

Enfin, deux réponses nous permettent de faire une transition vers la prochaine question dans la mesure où elles mettent plus ou moins explicitement en question la place des militaires :

« Qu'est-ce qu'ils font là et je leur ai demandé » (M007) ;

et

« J'ai trouvé cela particulièrement anxiogène. En outre, j'estime que la vocation des militaires ne consiste pas à surveiller des lieux de culte. Je précise que j'habite en face de la synagogue » (S010).

En les voyants pour la première fois, l'enquêtée du premier extrait (M007) s'interroge sur « ce qu'ils font là » et décide de leur demander directement. A l'inverse, l'autre enquêtée (S010), en plus de trouver cela « anxiogène », semble déjà savoir ce que font là les militaires, et déjà avoir une opinion sur leur « vocation » à faire ou ne pas faire certaines choses "en tant que" militaire. En comparaison l'une de l'autre, ces deux réponses donnent à voir des mises en place intéressantes : pour la première, alors qu'elle s'interroge sur les significations de leur présence, l'enquêtée décide d'aller combler cette lacune, pour la seconde, les militaires ont déjà une place qui « ne consiste pas à surveiller des lieux de culte ». En résumé, la première cherche à placer les militaires Vigipirate/Sentinelle dans l'agencement de son monde, tandis que pour la seconde, les militaires n'occupent pas la place qu'ils devraient occuper.

*Selon vous, les militaires sont-ils à leur place à cet endroit précis ?
(Q.n°10)*

Question clef de notre questionnaire, commençons par en préciser un point important. Dans la mesure où les courriers se destinaient à des personnes résidant à proximité de sites surveillés par des patrouilles Vigipirate/Sentinelle, la question entendait interroger leur place à cet endroit précis (devant la synagogue, ou devant la mosquée). Pour ainsi dire, cette question n'interrogeait pas directement la considération de leur place dans la ville et/ou l'espace public en général.

Les réponses ont d'abord été classées en quatre types : "oui", "non", "oui et non", et "ne se prononce pas (NSPP)". Sur les vingt-deux réponses, neuf estiment que les militaires sont à leur place à cet endroit précis (40,9%), neuf estiment que les militaires ne sont pas à leur place à cet endroit précis (40,9%), trois enquêtés ne se prononcent pas (13,6%) et une seule (4,6%) estime qu'ils sont à leur place dans certaines conditions²⁹. On constate que la part des "oui" et des "non" est parfaitement égale, et ne permet donc pas de dégager une tendance.

Ensuite, il est néanmoins possible d'analyser les réponses à partir de leur argumentaire. Celui-ci a été catégorisé à partir des trois principes fondamentaux d'une place : une position sociale (POS.SOC), des normes d'usage (NORM.US) et un emplacement (EMPL.). Quelle que soit la position de l'enquêté (oui, non, oui et non, ou NSPP), l'argumentaire de chaque réponse a été déterminé à partir de ces trois principes. Par exemple, « la sécurisation devrait être l'affaire de la police » (S012) renvoie à la position sociale, « La durée trop longue de la mission leur fait perdre tout réflexe » (S012) renvoie aux normes d'usage, et « le bâtiment reste une synagogue et donc une infrastructure pouvant apparaître comme cible d'attaque » (S007) renvoie à l'emplacement. Une réponse peut présenter un argumentaire

²⁹ « Non : quand [la] synagogue [est] vide. Oui pendant les offices » (S001).

pourvu des trois principes. Le classement une fois réalisé nous permet d'obtenir les résultats suivants³⁰.

N°	CODE	OUI	NON	OUI/NON	NSP	POS.SOC	NORM.US	EMPL
1	BdxS001			1			1	
2	BdxS002	1						
3	BdxS003	1						1
4	BdxS004				1			
5	BdxS005	1						1
6	BdxS006	1						1
7	BdxS007	1						1
8	BdxS008		1					
9	BdxM001		1				1	
10	BdxM002		1			1	1	
11	BdxM003	1						
12	BdxM004		1				1	
13	BdxM005				1			
14	BdxM006		1				1	1
16	BdxM007	1					1	
17	BdxM008	1						1
18	BdxS010		1			1	1	
19	BdxS011	1						
20	BdxS012		1			1	1	
21	BdxS013		1			1		
22	BdxS014		1				1	1
23	BdxS015				1			

Tableau n° 2 – Réponses sur la place des militaires à cet endroit précis (n°10)

³⁰ Il convient cependant de préciser que certaines réponses n'ont pas été étayées par un argumentaire suffisamment précis pour qu'elles puissent être catégorisées dans l'une ou l'autre des réponses. C'est pourquoi, deux méthodes de calcul sont possibles. La première ne prend pas en compte les réponses sans argumentaire, ce qui a pour conséquence de diminuer le corpus et d'exacerber les clivages. La seconde méthode attribue aux réponses sans argumentaire une valeur à tous les principes (POS.SOC ; NORM.US ; EMPL.), ce qui a pour conséquence de réduire les écarts, mais d'introduire des principes alors absents des positionnements. Dans la mesure où le calcul s'opère sur la base des répondants (oui, non, oui et non, NSPP), on suggère d'employer la première méthode.

A partir de là, il est alors possible de mettre en perspective la position des enquêtés avec le type d'argumentaire qu'il utilise, et inversement, de souligner dans quelles conditions certains arguments sont mis en avant. Sur la base des enquêtés ayant répondu "oui" avec un argumentaire (6)³¹, aucun (0%) ne justifie sa réponse avec un argumentaire POS.SOC, 16,7% justifient leur réponse avec un argumentaire NORM.US (1), et 83,3% justifient leur réponse avec un argumentaire EMPL. (5). Autrement dit, la place des militaires est surtout légitimée à partir d'arguments s'appuyant sur l'emplacement, comme :

« Oui, ils se situent juste devant la synagogue, ils ont une visibilité sur tous ceux qui veulent y accéder » (S003) ;

ou

« Oui, dans le cadre du plan Vigipirate visant à protéger les lieux de culte, d'autant plus que l'imam de Bordeaux a été menacé par Daesh » (M008).

Quelque puisse être le profil ou la manière des acteurs de la sécurité, pour ces enquêtés c'est la "nature" du site, sa vulnérabilité qui est mise en avant pour justifier de la place des militaires. Sur la base des enquêtés ayant répondu "non" avec un argumentaire (8)³², 30,8% justifient leur réponse avec un argumentaire POS.SOC (4), 53,8% avec un argumentaire NORM.US (7), et 15,2% justifient leur réponse avec un argumentaire EMPL. (2). A l'inverse, les arguments qui s'appuient sur les emplacements sont ici sous-représentés par rapport à ceux utilisant les normes d'usage de l'espace ou la position sociale des militaires. Pour ainsi dire, ceux qui estiment que les militaires ne sont pas à leur place à cet endroit précis ne remettent pas majoritairement en question l'emplacement, mais le profil des acteurs "en tant que" ce sont des militaires (POS.SOC) et la manière dont ils réalisent cette mission (NORM.US). En généralisant ces résultats, on peut dire que la légitimité de la place des militaires à cet endroit précis (synagogue ou mosquée) s'appuie sur l'emplacement qu'ils occupent, tandis que leur

³¹ Aucune des réponses "oui" n'a fournie plus d'un argument.

³² Sur les huit réponses "non", cinq se composent de deux argumentaires différents.

illégitimité repose sur leur position sociale et les normes d'usage de l'espace qu'ils appliquent.

En orientant les calculs sur la base des argumentaires, on peut en effet asseoir cette analyse. Ainsi, en premier lieu, sur la base des enquêtés ayant avancé des arguments de type EMPL. (7), 71,4% estiment que les militaires sont à leur place à cet endroit précis (5), contre 28,6% estiment qu'ils ne le sont pas (2). De même, en second lieu, sur la base des enquêtés ayant avancé des arguments de type POS.SOC (4), 100% estiment que les militaires ne sont pas à leur place à cet endroit précis. Par exemple :

« NON Je ne pense pas qu'il appartienne aux militaires de surveiller une synagogue. Le risque d'attaque est présent (?). Selon moi leur présence ajoute un risque. J'ai de vraies difficultés à croiser des personnes armées tous les jours » (S010) ;

ou

« Non. Les militaires sont payés pour faire la guerre et pour consacrer leur temps à la formation militaire. Qu'il dépanne dans une situation de force majeure fait aussi partie de leur mission mais cela doit être limité dans le temps. Quant aux gardes statiques ce sont des aberrations » (M002).

En troisième lieu, sur la base des enquêtés ayant avancé des arguments de type NORM.US (9), 77,8% estiment que les militaires ne sont pas à leur place à cet endroit précis (7), contre un (11,1%) qui estime que les militaires sont à leur place à cet endroit précis, et un (11,1%) qui considère que les militaires sont à leur place dans certaines conditions (réponse "oui et non"). Des calculs réalisés à partir du type de site (synagogue, mosquée) ne permettent pas de présenter des résultats significatifs.

Enfin, nous concluons l'analyse des réponses à cette question par un constat sur ceux qui s'auto-désignent inaptes à juger de la place des militaires à cet endroit précis, c'est-à-dire ceux ayant été classés comme répondant NSPP (ne se prononce pas) :

« Je ne suis probablement pas assez informée des risques réels d'attaque envers la synagogue et les gens qui s'y rendent (menaces reçues...) » (S004) ;

et

« Avec un poste de police au bout de la même rue, est-ce vraiment nécessaire ? Je ne suis pas une spécialiste je ne sais pas si on cultive plus la peur que la sécurité, devraient-ils être plus discrets ?... » (M005).

Nous avons retenu ces deux extraits sur les trois réponses classées NSPP car, contrairement à la troisième qui stipule juste « (...) pas d'avis là-dessus » (S015), elles explicitent les raisons pour lesquelles les enquêtées se considèrent inaptes à juger de la place des militaires. Dans le premier extrait, l'enquêtée avance ne pas connaître les risques et les menaces. Pour elle, cela suppose que c'est le degré de dangerosité d'une menace qui de permettrait de trancher si "oui" ou "non" les militaires sont à leur place à cet endroit. Autrement dit, elle ne s'engage pas dans un jugement en considérant que d'autres personnes sont plus à même d'évaluer de la pertinence ou non de leur place : elle estime ne pas avoir toutes les cartes mains pour prendre position. Est-ce à dire qu'elle n'a pas et n'est pas en mesure de produire des significations pour se positionner ? Dans le même ordre d'idées, l'enquêtée du second extrait semble plutôt désapprouver la présence de militaires, et s'interroge en précisant qu'elle n'est « pas une spécialiste ». En revanche, contrairement à la première, les questions qu'elle (se) pose tentent d'apporter des éléments de réponses : proximité d'un poste de police, culture de la peur et discrétion du dispositif. Ces pistes, qu'elle dégage de ses observations et de ses représentations, cherchent à baliser les points clefs qui (lui) permettraient de se positionner : c'est une démarche visant à produire des significations.

Êtes-vous déjà allé leur parler ? (Q.n°8).

Cette question visait à déterminer la conception que se font les enquêtés sur le travail des militaires (pouvoir ou non se permettre de les déranger), savoir comment ils se positionnent par rapport à eux (en droit ou non de faire telle ou telle chose) et s'ils interagissaient avec eux (si oui, de quelle manière, et à propos de quoi).

Force est de constater que, contrairement à ce nos anticipations, une très grande majorité des enquêtés (72,7%) disent être allé parler aux militaires en surveillance à côté de chez eux. L'essentiel des échanges (9) sont « des bonjours » (S008), des « politesses et banalités (météo...) » (M001) ou des salutations (M008, S011). Puis, on trouve des échanges plus approfondis (3), comme :

« à mesure des jours les discussions se sont étoffées, on a parlé de leurs bases d'origines puis de bordeaux puis de nos vies » (S007) ;

ou

« par curiosité, la discussion a porté sur sa vie personnel (d'où il venait, etc...) et sur les "Fêtards" qu'ils peuvent rencontrer (S014) ;

ou

« discuter de tout et de rien, de leur horaires de leurs travaux, de leurs choix... » (M007).

Les échanges portent donc sur leur « vie personnel » (S004), leurs choix de vie (M007), leurs métier (S007) et même de leur mission (S014). Cependant, cela n'est pas identique pour tous les enquêtés, dont une qui explique que sa tentative de conversation a coupé court :

« j'ai déjà essayé de parler du pourquoi ils étaient là et la discussion a été stoppée » (S002).

On trouve également des réponses qui font état de "cadeaux" offerts aux militaires (2) :

« offert des chocolats à Noël ! » (S005) ;

et

« offert un café les jours de froid » (M001).

Ces "cadeaux" sont intéressants en cela qu'ils sont des mises à proximité opérés par les résidant à partir d'un prétexte (« Noël » ou « les jours de froid »), le cadeau faisant alors office d'intermédiaire.

Enfin, certaines réponses laissent entendre que les enquêtés sont allé leur parler afin de leur demander une autorisation, une permission ou une information sur leur de faire certaines choses (3) :

« Pour accéder à mes locaux » (S001) ;

et

« il devait y avoir des travaux chez moi et je voulais savoir si les artisans auraient le droit de stationner » (S006) ;

et

« pour savoir si je pouvais garer une voiture à proximité » (S013).

Ces situations sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles représentent les militaires comme les détenteurs d'une autorité sur les codes de procédure spatiale au sein de l'espace public. C'est ce que Michel Lussault appelle une *police des places* :

« l'ensemble de ce qui définit et régule le régime d'allocation des places, que cette allocation soit le résultat d'un processus contraint et contrôlé ou issu des actions concurrentielles des opérations sociaux » (Lussault M., 2009, p.111).

En s'adressant aux militaires afin de leur demander à passer pour accéder à des locaux professionnels (S001) ou pour se stationner (S006, S013), c'est les considérer comme les détenteurs du régime d'allocation des places. *A priori* ni l'attribution d'un droit de passage, ni celui d'un droit de stationnement ne relèvent de la "juridiction" des militaires, et pourtant dans le cadre de Vigipirate/Sentinelle, leur emplacement et leur position sociale semblent leur conférer une autorité pour gérer ces codes de procédures spatiales. Au-delà de la question de savoir si les militaires détiennent légitimement ou illégitimement le contrôle de ce régime d'allocation, il me semble important de souligner que c'est aux yeux de ces citoyens qu'ils apparaissent comme les détenteurs du pouvoir d'assignation. Ici, le point névralgique ne se trouve pas dans le "bon droit" supposé des militaires, mais au niveau de la perception des citoyens et de leurs représentations. Dans les réponses, ce sont les enquêtés qui (désignent et) s'adressent aux militaires

pour obtenir un droit de passage ou de stationnement, "en tant" qu'ils représentent l'autorité détentrice du régime d'allocation des places. On suppose d'ailleurs que pour faire valoir leur droit, les uns et les autres s'auto-désignent "en tant que" commerçant ou résidant de la rue ou du quartier.

Depuis qu'ils sont à proximité de chez vous, avez-vous constaté des changements dans vos habitudes ? (Q.n°9).

Plus de la moitié des enquêtés (12) affirment ne pas avoir constaté de changements dans leurs habitudes depuis que les patrouilles Vigipirate/Sentinelle se trouvent à proximité de leur logement. D'autres en revanche, expliquent que certaines de leurs habitudes ont changées, en ce qui concerne le stationnement (3) ou leur visibilité (1). A propos de la question du stationnement, précisons que ceux qui ont vu leurs habitudes de stationnement changer, ne sont pas les mêmes que ceux qui étaient déjà allés leur parler afin de leur demander une autorisation de passage ou de stationnement :

« (...) le fait qu'on ne puisse plus se garer dans la rue » (S002) ;

et

« Je ne déplace effectivement plus les barrières pour me garer devant chez moi » (S007) ;

et

« sur une habitude, celle de venir se garer dans la Rue en face de la synagogue. Car elle a été pendant longtemps bloquée et a toujours des Restrictions sur le stationnement » (S014).

Ces trois enquêtés ont pris acte d'une interdiction, et ont adapté leur routine en ne se garant plus dans leur rue. Comparativement aux extraits précédents, aucun de ces enquêtés nous a dit avoir évoqué la question du stationnement avec les militaires. Pour eux, l'occupation de militaires à cet emplacement semble avoir suffi pour performer une interdiction, tandis que les précédents résidents sont allés à leur rencontre afin de faire valoir leur droit de stationnement ou de passage.

Marginale, une réponse présente des éléments intéressants sur la visibilité des militaires dans le quotidien d'une enquêtée :

« Non, aucune, je passe toujours devant la mosquée, quelle que soit l'heure. Par contre, si leur présence fait pour moi désormais partie "du décor", je remarque leur absence, le soir. » (M008)

L'enquêtée explique n'avoir constaté aucun changement dans ses habitudes, si ce n'est de remarquer l'absence des militaires le soir. Cependant, lorsqu'elle précise « leur présence fait pour moi désormais partie "du décor" » démontre précisément qu'elle s'est habituée à leur présence. L'expression "faire partie du décor" ou "faire partie des meubles" signifie littéralement « être un habitué d'un lieu, appartenir depuis longtemps à un groupe » (Dictionnaire Le Robert, 2017). Ce sentiment traduit que la chose (ou la personne) qui fait partie du décor est à sa place dans le monde de celui qui l'éprouve. Aussi, lorsque l'enquêtée précise qu'elle « remarque leur absence, le soir », elle dit indirectement qu'elle s'est habituée à leur présence au moment de l'enquête : qu'elle a *déjà* (comparativement aux autres enquêtés) mis en place les militaires dans le champ de ses habitudes.

A ces réponses, deux autres se démarquent en cela qu'elles présentent des changements d'habitudes afin de mettre de la distance avec les militaires :

« J'essaye de sortir les poubelles quand ils ne sont pas là (c'est bête mais [cela] donne vraiment l'impression d'être surveillé) ↳ c'est très désagréable ! » (S006) ;

et

« (...) peut être des fois marcher sur la rue, parce qu'ils sont dans le trottoir » (M003).

Ces deux extraits sont très intéressants pour ce qu'ils nous disent de la proximité des patrouilles de militaires avec le lieu de résidence. L'un et l'autre, chacun à leur manière, et pour des raisons apparemment différentes, tentent d'instaurer de la distance avec militaire. La première enquêtée explique qu'elle cherche à fuir « l'impression d'être surveillé » qu'ils véhiculent, et le second semble éviter les patrouilles qui occupent le trottoir devant la mosquée. Ces deux mises à distance n'ont rien d'anodin parce que malgré leurs aspects accessoires (sortir les poubelles, marcher sur le trottoir) le changement de ces habitudes semble revêtir une symbolique

lourde de signification pour les enquêtés, ou du moins, suffisamment importante pour qu'elles constituent une réponse à la question. Ce que nous cherchons à montrer c'est qu'à première vue, de telles habitudes représentent des détails *insignifiants* dans le quotidien de ces résidents, or ce sont des détails qui ont une importante *signification* symbolique pour eux.

Conclusion

Les réponses à cette première partie du questionnaire nous a permis de montrer que l'attention des citoyens, résidant à côté de sites sous la surveillance de militaires des opérations Vigipirate/Sentinelles, était suffisamment élevée pour qu'elle implique des jeux de place.

La description sommaire que font les enquêtés des patrouilles, ainsi que les éléments qu'ils ont particulièrement remarqués nous permettent de souligner l'importance des actants, des attitudes et des rôles supposés. D'abord, les actants (et notamment l'armement) en tant qu'ils sont remarqués pour leur volume (chose inhabituelle), les significations qu'ils véhiculent (réfèrent à la violence) et pour la manière dont ils sont tenus (comme information contextuelle), placent indirectement les militaires comme des *étrangetés* vis-à-vis desquels les citoyens doivent se positionner. Ensuite, l'agencement du dispositif militaire et l'attitude qu'ils adoptent, notamment par leurs expressions faciales, traduisent une mise à distance avec les citoyens, ou invitent à une mise à proximité des citoyens (sentiment d'empathie). La lecture des visages par les citoyens produit des significations qui leur permettent de mesurer l'*entre* à instaurer avec les militaires ; cette lecture (comme mise en situation) guide ainsi la mise en place et les rapports entre citoyens et militaires. Enfin, le rôle dual des militaires, c'est-à-dire protéger la population en respectant les consignes propres à la réalisation de leur mission, peut être perçu favorablement ou défavorablement. Soit ils apparaissent comme une gêne qui doit être mise à distance, soit comme un atout pour son confort de vie (diminution des nuisances sonores) avec lequel il convient de garder une proximité. La perception du rôle des militaires en tant que *positionnement* de soi nous indique que leur mise en place est nécessairement une question de point de vue individuel (chacun voit midi à sa porte). *Etrangeté* de l'autre, établissement d'un *entre* et *positionnement* de soi révèlent des mécanismes de désignation et auto-désignation en tant qu'ils signifient le placement (de soi ou d'autrui) par la distance (mise à distance, mise à proximité).

Les réponses concernant la mission des militaires ainsi que les remarques que les citoyens se sont fait la première fois qu'ils les ont vus, laissent néanmoins entrevoir des ambiguïtés sur les interprétations de leur place. Nous avons montré que s'il y avait effectivement une adéquation des représentations citoyennes avec la lettre et l'esprit³³ de la mission confiée aux militaires : la surveillance (10), la protection (8) du bâtiment et de ses abords, la dissuasion (8) et la sécurité (6). Cependant, de comprendre les raisons de leur présence ni ne la légitime ni ne renseigne sur la façon dont les citoyens doivent ou peuvent se positionner vis-à-vis d'eux. Alors que certains enquêtés ont le sentiment d'être directement en phase (et leur lieu de résidence) par la présence de militaires, à l'inverse d'autres voient dé-coïncider la légitimation du discours officiel de la place des militaires et leurs propres représentations individuelles. Plusieurs remarques que les citoyens nous disent s'être fait vont dans ce sens. Ainsi, nous avons illustré le paradoxe du sentiment conjoint de sécurité et d'insécurité. Nous avons interprété ce sentiment un *avertissement* qui annonce l'existence d'une menace terroriste (et donc sa possible concrétisation) tout en prétendant l'empêcher, et brouille par la même occasion les repères des citoyens. En effet, pour certains enquêtés cet *avertissement* les interroge sur la nécessité de considérer (ou non) cette présence, et les place face à la difficulté de lui donner une signification. De même, la présence de militaires peut faire converger en un même objet (une patrouille de militaire) une dimension interindividuelle (reconnaissance) et une dimension politique (interrogations sur leur place). Dimensions qui peuvent apparaître contradictoire mais qui n'empiètent pas nécessairement entre-elles. D'autres réponses montrent encore que les patrouilles peuvent être perçues comme des obstacles à la poursuite habituelle du quotidien des enquêtés (commercer, se déplacer). Gêne pouvant aller jusqu'au sentiment de n'être pas soi-même à sa place. Il en est ainsi d'une enquêtée qui disait vivre dans une société « dégénérée » lorsqu'elle voyait ces militaires. Un sentiment de

³³ Dans le langage militaire, la lettre d'une mission caractérise le "quoi" à réaliser, donc le tâches à accomplir. L'esprit désigne le "pourquoi", c'est-à-dire le but à atteindre.

déphasage entre son expérience empirique et son modèle d'urbanité où militaires sont ici le symptôme d'une société qui va à contresens de ses espérances. Pour résumer, si la majeure partie des enquêtés ont plus ou moins répondu les mêmes choses concernant le rôle des militaires dans le cadre des missions Vigipirate/Sentinelle, à l'inverse l'hétérogénéité des réflexions faites par les enquêtes montrent que les significations données à une place (celle des militaires) n'impliquent pas les mêmes logiques symboliques et les mêmes systèmes de valeurs.

En demandant aux enquêtés s'ils considéraient que les militaires étaient à leur place à cet endroit précis nous nous attendions à avoir des réponses partagées. Cependant, l'argumentaire utilisé dans les réponses nous a permis de dégager des tendances selon la position ("oui" ou "non") des enquêtés. En effet, l'analyse des arguments montre que la place des militaires devant la synagogue ou la mosquée est surtout légitimée à partir de l'emplacement, tandis que la place des militaires est jugée illégitime à partir des normes d'usage de l'espace ou de la position sociale des militaires. Lorsque leur place est jugée illégitime, les réponses ne remettent pas en question l'emplacement, mais principalement le profil des acteurs "en tant que" ce sont des militaires, et la manière dont ils réalisent cette mission. En somme, la légitimité de la place des militaires à cet endroit précis (synagogue ou mosquée) s'appuie sur l'emplacement qu'ils occupent, tandis que leur illégitimité repose sur leur position sociale et les normes d'usage de l'espace qu'ils appliquent.

Enfin, les questions qui demandaient aux enquêtés s'ils étaient allés leur parler (et si oui pourquoi), ainsi s'ils avaient constaté des changements dans leurs habitudes, nous également permis de mettre le doigt sur l'importance de la position sociale et de l'emplacement. En effet, parmi la majorité des enquêtés (72,7%) qui nous disent être allé parler aux militaires pour divers motifs (politesses, longs échanges, cadeaux, etc.) qui illustrent d'abord une mise à proximité, d'autres ont engagé des interactions qui montrent que les militaires sont parfois désignés comme étant détenteurs du régime d'allocation des places. En allant demander une autorisation (de passage) ou une permission (de stationner), on en déduit qu'aux yeux des citoyens les

militaires apparaissent comme les tenant d'un pouvoir d'assignation au sein de l'espace public ; espace qui est théoriquement accessible librement. En les désignant comme tel, on imagine par ailleurs que les enquêtés s'auto-désignent "en tant que" commerçant ou résidant. Les réponses concernant les changements d'habitudes appuient ce constat lorsque certaines tendent à montrer que l'emplacement occupé par les militaires performe une interdiction. Interdiction qui tend justement à intégrer les habitudes des riverains. Une enquêtée disait par exemple, qu'en faisant désormais partie du décor, elle ne remarquait pas forcément leur présence mais surtout leur absence le soir venu. Les changements d'habitudes montrent aussi un refus de les intégrer dans "le décors" ou parmi "les meubles". En effet, en modifiant intentionnellement des aspects anecdotiques du quotidien, les résidents placent symboliquement les militaires à distance.

En se penchant sur les perceptions, les représentations, les réflexions, les opinions, les interactions et les habitudes des citadins en lien avec la présence de militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle à proximité de leur lieu de résidence, nous avons montré qu'ils (se) donnent (ou tentent de donner) des significations aux places occupés par les militaires et par eux-mêmes. Ces significations forment la base des logiques symboliques et des systèmes de valeurs que se constitue chaque résidant. A partir de là, cela nous permet de comprendre les jeux de placement qu'ils opèrent par des désignations et/ou assignations des militaires, et des auto-désignations et/ou auto-assignations d'eux-mêmes vis-à-vis des militaires. En interaction ou dans par leurs habitudes, les citadins *sont-avec* les militaires *par* l'espace à leur manière.

Les patrouilles Vigipirate/Sentinelle en ville en général

La seconde partie du questionnaire vise plus généralement à traiter de la présence de militaires ailleurs qu'à proximité du logement des enquêtés. Aussi, certaines disent ne pas avoir vu de militaires ailleurs, et le nombre de répondant passe de vingt-deux à dix-neuf. L'objectif de cette deuxième partie consiste à travailler les représentations de l'espace public urbain des enquêtés au regard de la place des militaires. Nous avons abordé des sujets tels que leur mode opératoire (questions n°14 et n°15), leur réaction (n°17), s'ils avaient pensé à autre chose en les voyant (n°18) et s'ils considéraient les militaires à leur place en ville (n°19). Compte tenu du fait que certaines des questions posées ici sont identiques à celles de la première partie (comme les questions n°2/6 et n°15, ou les n°4 et n°17), nous avons décidé de ne présenter que les réponses qui se distinguent de celles faites au début du questionnaire.

Pouvez-vous décrire la façon dont ils réalisaient leur mission ? (Q.n°15)

Contrairement, aux militaires en surveillance statique devant les sites de la synagogue et de la mosquée, on s'intéresse ici à déterminer l'attention des citoyens quant aux modes opératoires utilisés par les patrouilles dynamiques. Pour nous assurer qu'il s'agirait bien de ces patrouilles-ci (et non pas d'autres surveillances statiques), nous commençons par leur demander si les militaires qu'ils pouvaient croiser par ailleurs étaient en train de marcher ou étaient immobiles ? (question n°14). Sur les dix-neuf répondants, 89,5% disent qu'ils étaient en train de marcher (17). Il est possible de considérer comme négligeable la part de répondants n'ayant vu que des patrouilles statiques. A partir de là, les descriptions faites par les enquêtés sur la façon dont les militaires réalisent leur mission traitent principalement de leur attitude (14), de leurs regards (9) et de la disposition du groupe (9).

Sur ces trois aspects, d'abord concernant l'attitude, il est fait état de leur sérieux (3) et de leur professionnalisme (1), de leur ennui (2) ou de leur indifférence (1). On note également que beaucoup d'enquêtés disent soit voir

les militaires discuter entre eux (4), soit conserver le silence (2). Comme le dit un des enquêtés :

« Souvent en pleine discussion (le temps doit être long...) » (S015).

Sur ce point, qui évoque l'ennui, la perception et l'occupation du temps en patrouille, je renvoie le lecteur aux livrets *Sous l'uniforme* et *A Cheval*.

Les enquêtés partagent aussi beaucoup de remarques sur le regard des militaires. Ils les jugent très attentif (4), comme avec : « attitude (...) attentive » (S001), « (...) attentifs à leurs environnement » (S007), « (...) en regardant attentivement autour d'eux » (M008), ou encore « ils marchaient attentifs aux gens dans la rue » (S012). Ils remarquent également que leur regard se porte dans de multiples directions (3), comme « [ils] regardaient autour » (S003), « (...) en regardant devant eux » (S004), ou encore « (...) en regardant à gauche à droite et derrière » (M007). Ces éléments sont intéressants car ils nous renseignent sur l'habileté des citadins à déceler l'attention dans le regard des autres personnes coprésentes, et supposément le sérieux (3) et le professionnalisme (1) qu'ils évoquent par ailleurs. Le regard les renseigne ainsi sur l'état de conscience d'une personne, sur le niveau d'exigence avec laquelle elle fait quelque chose, et donc sur la conformité avec laquelle elle fait usage de l'espace à telle place. A l'inverse, d'autres réponses indiquent que les militaires ne laissent rien transparaître :

« Ne se parle pas, marche droit devant eux (doivent certainement tout observer mais cela n'est pas flagrant) » (M005).

Le fait que « cela n'est pas flagrant » est intéressant pour plusieurs raisons. Premièrement, il confirme que les citadins prêtent attention aux regards. Deuxièmement, placer dans son contexte, cette précision « [ils] doivent certainement tout observer mais cela n'est pas flagrant », laisse entendre que l'impassibilité que l'enquêtée observe ne veut pas dire qu'ils ne font pas ce qu'ils ont à faire. Elle suppose qu'ils font leur travail même si ce n'est pas perceptible : elle leur suppose des intentions, non pas en conformité avec ce qu'elle voit de leurs attitudes, mais de ce qu'elle voit de leur position sociale. La position sociale d'un acteur peut donc potentiellement fonctionner comme un voile attribuant *de facto* une conduite type, quand les apparences ne permettent pas de caractériser une attitude, et cela au détriment d'une analyse prudente. On retrouve là les typifications de Alfred Schütz en tant

qu'elles sont des "prêt-à-penser". En affirmant que les militaires « doivent certainement tout observer » parce qu'ils sont là pour ça, l'enquêté s'enferme dans ses propres typifications... La question reste de savoir si ces "prêt-à-penser" empêchent de penser, de s'interroger ou d'évaluer la place d'autrui au prisme de son système de valeur, et donc d'opérer des dé-placements de soi et/ou des autres. Cette analyse peut être contrebalancée par la réponse de cette même enquêtée à la question suivante (la question n°16 : sauriez-vous dire quels sont les choses qui ont attiré votre attention ?) lorsqu'elle s'interroge sur l'absence de réactions faciales :

« Parfois trop jeunes, ne sourit pas (est-ce un ordre ?) (...) » (M005).

A partir de ce que nous venons de dire, la remarque « cela n'est pas flagrant » ne peut-elle pas être le résultat « [d']un ordre », une spécificité exigée pour la réalisation de la patrouille ? Face à ces incertitudes et des types qu'elle accole *soi-disant* aux militaires, cette interrogation tend à montrer que précisément, cette enquêtée tente de produire des significations sur ce qu'elle voit.

Concernant la disposition du groupe, deux points sont à relever : la perception de l'agencement des militaires en un dispositif corporel organisé, et l'accompagnement par des agents de police. Pour le premier point, j'ai précédemment explicité qu'une patrouille était un dispositif corporel, c'est-à-dire une articulation d'acteurs placés et interagissant entre eux, et respectant certaines règles particulières, de telle sorte qu'elle vise à accomplir une action spatiale collective. Aussi, la disposition du groupe et les règles de la patrouille en tant que dispositif corporel sont évoquées dans certaines réponses, comme « ils marchaient lentement » (M008), « il marchaient lentement, groupés » (S003), « tranquillement et en ordre » (S005) ou encore « ils marchent en ligne des 2 côtés de la voie » (M007). De même, certains notent un respect particulier des distances entre les militaires :

« Marchent en groupe à distance les uns des autres, en regardant devant eux » (S004) ;

et

« Ils sont en formation pour patrouiller avec une certaine distance entre chacun » (M002).

Ces observations sur le rythme lent de marche, le groupement en un ordonnancement particulier, et l'espacement entre eux parfois des deux « côtés de la voie » démontrent que les citoyens ne s'arrêtent pas sur un seul individu mais sur l'ensemble de la patrouille. Parce que le rythme de marche, l'ordonnancement et le contrôle de l'espacement entre les militaires, sont perçus par les citoyens, on peut supposer qu'ils participent de leur visibilité et indirectement de leur légitimation, autrement dit du « besoin de rendre visible l'action légitime » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.1091).

Second point, toujours en ce qui concerne la disposition du groupe, quelques enquêtés signalent la présence de policiers avec la patrouille³⁴ :

« Environ 5 militaires accompagnés de 2 policiers. Ils marchaient en groupe. Attitude sérieuse » (S002) ;

et

« ils patrouillent en groupe avec également des forces de police, ils discutaient entre eux, étaient souriant et même enjoués dans leur discussion » (S014).

Ces extraits montrent un certain type de relation entre militaires et policiers : du sérieux dans le travail, mais aussi des discussions joviales. Une troisième réponse contraste avec les deux précédentes et a retenu notre attention pour ce qu'elle raconte du rapport entre policiers et militaires :

« Ce sont des patrouilles conjointes avec la police. (...). Le peu d'attention que je leur ai porté me laisse à penser qu'ils baladaient les policiers qui eux en profitent pour discuter » (M002) ;

Pour cet enquêté, ce sont les militaires qui gèrent l'itinéraire de la patrouille et qui "baladent" les policiers ; ces derniers se laissant porter. Cet enquêté précise à la question suivante (la question n°16 : sauriez-vous dire quels sont les choses qui ont attiré votre attention ?) que son attention a été attirée par :

« La différence entre militaires et policiers. leur uniforme et leurs attitudes. les policiers choisis pour ces missions ne semblent pas être les plus aguerris... » (M002).

³⁴ Equipe de police par ailleurs absente, et des réponses données concernant la surveillance de sites, et des sites eux-mêmes lorsque j'ai conduit mes observations.

Ces réponses (formulées aux questions n°15 et n°16) ont retenu notre attention parce qu'elles présentent un rapport d'autorité entre militaires et policiers qui est différents des autres perspectives. Alors que les deux autres extraits (S002 et S014) placent policiers et militaires sur le même pied d'égalité, cet enquêté présente et place les militaires dans une position proactive dans la conduite de la patrouille, où les policiers suivent le mouvement. De plus, on peut également supposer que ces policiers, "en tant" qu'ils ne lui paraissent « pas être les plus aguerris », ne sont pas à leur place avec les patrouilles Vigipirate/Sentinelle. A l'inverse de cet enquêté (M002) et aux deux autres réponses (S002 et S014), nos propres participations observantes *Sous l'uniforme* nous donnaient parfois un sentiment tout à fait opposé : lors des patrouilles, nous avons le sentiment d'être traîné par l'équipe de police. Sur ce point, nous renvoyons le lecteur au livret *Sous l'uniforme*, et particulièrement aux patrouilles avec la Police aux frontières (PAF) dans l'aéroport de Nantes-Atlantique. Les mises en place (de soi et des autres) sont donc bien conditionnelles de la perspective depuis laquelle nous observons les uns et des autres, donc de notre propre place. Cette tautologie où la mise en place de soi et des autres est condition de notre place, nous permet d'affirmer qu'une place est toujours en tension avec une autre. En cela, les places sont profondément labiles et fragiles.

Comment avez-vous réagi en les voyant ? (Q.n°17)

Beaucoup de réponses apportées ici se croisent avec celles faites à la question n°4 (Vous êtes-vous fait des remarques en les voyants pour la première fois ?), mais apportent des éléments complémentaires intéressants. Cependant, il me semble intéressant d'aborder les réponses qui traitent spécifiquement du sentiment d'habitude, et de celles qui disent continuer à observer les patrouilles.

Parmi les réponses qui expriment une absence de réactions ou désormais de l'habitude, il est possible de distinguer les personnes qui "se sont fait une raison" et celles qui éprouvent encore quelques réactions ponctuellement. Les premiers écrivent par exemple :

« Sans réaction spécifique. [J'ai] compris pourquoi ils étaient là » (S002) ;

ou

« Au début surprise, maintenant résignée » (S006) ;

ou

« Pas de surprise, [j'étais] informé » (S015).

Ces réponses tendent à montrer qu'une fois que les enquêtés ont produits des significations sur les raisons de cette présence armée, ils ne sont plus surpris. On confirme ainsi que les réactions individuelles (ostensibles ou non) à quelque chose sont des symptômes d'une dé-coïncidence, d'un monde auquel il manque des significations. Alors que certains ont « compris pourquoi » (S002) ou qu'ils étaient « informé » (S015) de quelque chose, qu'ils l'avaient intégré à leur monde, une autre se dit « résignée » (S006). Ce dernier terme est intéressant car il peut exprimer deux choses. La première consiste à considérer que la personne ne parvient pas à produire de significations cohérentes avec son monde, et se résigne à ne pas le faire. La seconde postule que cette personne est désabusée, qu'elle a abandonné ses efforts pour continuer d'être indignée (« surprise ») d'une telle situation, et donc qu'elle s'est résignée à leur présence. Dans les deux cas, il s'agit d'un abandon (d'une mise au ban), donc d'une mise à distance. Les absences de réactions, qu'elles expriment une compréhension ou un désistement,

traduisent une disparition de toute forme de dé-coïncidence, et donc de dé-placement (de soi ou d'autrui).

Pour étayer cette idée, d'autres réponses montrent que les enquêtés éprouvent encore des réactions mais plus sporadique :

« Soit l'habitude, soit des larmes, notamment aux "10km des quais" [événement sportif], 1 ans après l'attentat du Bataclan » (S012) ;

ou

« Pas de réaction particulière sur leur présence mais plutôt sur certains événements distincts » (S014).

Dans ces extraits les enquêtés disent ne réagir qu'à certains moments, dans certaines situations. Pour ainsi dire, ils ne sont pas encore suffisamment lassés ou habitués pour être indifférents à ce que leur présence représente pour eux. Ainsi de l'enquêtée du premier extrait qui dit être habituée, mais avoir tout de même pleuré lorsqu'elle a vu des militaires lors de la courses des "10km des quais" un après les attentats du Bataclan. Malgré son habitude de voir régulièrement des patrouilles Vigipirate/Sentinelle, les militaires continuent parfois de lui présenter la menace terroriste (la raison pour laquelle ils ont été déployés).

Entre les personnes qui "se sont fait une raison" et celles qui éprouvent encore quelques réactions, une autre souligne qu'il ne lui est pas possible de réagir et que cela n'est pas nécessaire :

« Aucune réaction possible ni nécessaire » (M006).

La possibilité et la nécessité, et leurs contraires respectifs, pour qualifier une réaction paraissent être antinomiques. L'impossibilité (aucune possibilité) indique quelque chose qui ne peut pas se produire, tandis que la "dispensabilité" (la non nécessité) suppose qu'il s'agit de quelque chose dont on peut se défaire, qu'elle n'implique pas d'obligations. *A priori*, l'impossibilité empêche toute "dispensabilité", or si cette enquêtée utilise ces deux termes c'est semble-t-il pour dire qu'une réaction n'est pas envisageable (qu'elle n'existe pas dans son champ de possibilité), et qu'en plus de cela, de réagir n'apporterait rien de nécessaire sous-entendu "d'utile". Ainsi, elle distingue mais conjugue en même temps, ce qui ne lui paraît pas être envisageable dans son attitude personnelle ni utile par ailleurs. Elle parle donc à la fois de son absence de réactions, et du manque

de "bien-fondé" de celles que pourraient avoir les autres citoyens. Elle se place donc à distance des militaires, mais entend aussi placer les autres citoyens de la même manière qu'elle, en soulignant que leur réaction n'est pas nécessaire.

Au-delà de l'absence de réactions, certains disent réagir en observant les militaires et les citoyens :

« je les ai observé pour comprendre » (M007) ;

et

« J'ai aussi regardé la réaction des gens autour : ils les regardaient de la tête aux pieds. Je pense que le port d'arme, dans notre pays, surprend, effraie et attire l'attention » (M008).

L'une et l'autre de ces enquêtées disent observer les militaires ou les citoyens lorsqu'elles les croisent « pour comprendre » (M007), et donc entretenir leur jugement, confirmer ou infirmer leurs propres assertions (comme celles que d'autres personnes pourraient partager avec elles). L'observation ici renvoie à la recherche de *prises*, au mouvement d'ouverture orienté vers les choses, vers les autres ou vers le monde, c'est-à-dire pour simplifier, vers tous les *là* que chacun agence et place en un monde de significations. Ainsi du deuxième extrait, dans lequel l'enquêtée à partir de ses observations, désigne l'arme des militaires comme un vecteur de surprise, d'effroi ou d'attraction de l'attention. Pour elle, si les citoyens réagissent aux militaires, c'est à cause de leur arme. Signification (à cause de leur arme) qu'elle associe avec l'ensemble des autres significations, issues des observations qu'elle peut faire par ailleurs, afin de (se) donner les réponses du *pourquoi* qu'elle (se) pose (pourquoi les gens regardent ?). Les observations faites par les citoyens entretiennent ou font évoluer leur monde, en déplaçant ou en asseyant ce/ceux qui le composent. Elles nourrissent ainsi en permanence les représentations qu'un individu (se) fait sur la place d'un autre.

A l'inverse de ce raisonnement, on trouve des enquêtés qui partent de leurs représentations pour leur attribuer des qualités :

« Ils doivent s'ennuyer les militaires ne sont pas fait pour patrouiller » (S013).

Ce que dit cette enquêtée, ce n'est pas qu'ils s'ennuient en patrouille et donc qu'ils ne devraient pas être là, mais qu'ils « doivent s'ennuyer [parce que] les militaires ne sont pas faits pour patrouiller » (S013). C'est parce qu'elle considère en amont qu'ils « ne sont pas faits pour patrouiller », qu'elle imagine qu'ils s'ennuient. A noter que l'utilisation du verbe "faire (pour)", dans le sens de former (pour) est intéressant pour la réification qu'il opère des individus qu'il désigne : une fonction "en tant que" militaire.

L'absence de réactions, leurs existences ponctuelles, l'épluchage constant du visible ou sa soustraction nous renseignent sur l'état des significations que les citoyens attribuent à la place des militaires de Vigipirate/Sentinelle dans l'espace public urbain. L'absence de réaction (ou l'habitude) traduit un rangement des militaires dans le monde des citoyens (parce qu'il y a compréhension ou résignation à comprendre). Des réactions ponctuelles montrent qu'ils ne sont pas encore lassés ou totalement habitués à leur présence (en cela que les militaires leur présentent des choses que les citoyens souhaiteraient garder à distance, comme la menace terroriste). L'observation comme épluchage du visible est une manière de constamment interroger, confronter ou valider l'ordonnement de son monde, tandis que la soustraction du visible de ses représentations ferme les possibilités de toute remise en cause de sa place et de celles des autres, donc de tout dé-placement.

En les voyants, vous ont-ils fait penser à autre chose ? (Q.n°18)

Alors que nous évoquions précédemment la présentification produite par la présence de militaires, nous subodorions en construisant notre questionnaire que de tels phénomènes puissent se produire chez les citoyens auprès des militaires. Force est de constater que, sur les dix-sept personnes ayant répondu à la question³⁵, 58,8% affirment penser à autre chose quand ils voient des militaires (10). Parmi ces réponses affirmatives, les enquêtés disent penser aux attentats et/ou au terrorisme (6), à la guerre (3), aux opérations extérieures (1), à la mort (1) et à l'état d'urgence (1). Mais plus encore, il nous semble intéressant de croiser ces réponses avec celles faites à la question précédente (n°17). Deux cas de figure se présentent : celle où corporalité (réactions) et corporéité (pensées) sont en phases, et celles où elles sont en décalage.

Pour faciliter la lecture, nous avons renseigné la question d'appartenance pour chaque citation en intégrant sa numérotation entre [crochets] dans les guillemets. De même, pour les besoins de l'argumentaire, nous souhaitions initialement introduire la conjonction de coordination "car" entre les réponses de la question n°18 et celle de la n°17, or cela aurait certainement trop marqué une corrélation qui n'en est pas nécessairement une, aussi avons-nous opté pour la tournure "et que" plus neutre.

Dans le premier cas, on retrouve des situations dans lesquelles les enquêtés disent :

« être très contente d'être en sécurité [n°17] » lorsqu'elle voit des militaires, et qu'elle pense « à la guerre et aux attentats [n°18] » (S005) ;

ou

« ne pas vraiment [n°18] » penser à autre chose, et que de voir des militaires « ça ne m'a pas dérangé plus que ça [n°17] » (M008).

³⁵Deux des dix-neuf personnes n'ont pas répondu à cette question.

On constate donc des cohérences entre la réaction et la pensée, entre corporalité et corporéité. Dans le premier extrait, on peut supposer que le fait de penser « à la guerre et aux attentats » en les voyant, cela la réjouit par ailleurs « d'être en sécurité » (S005). On note tout de même que l'on renoue avec le paradoxe de l'*avertissement* évoqué auparavant, où les militaires apparaissent comme l'indicateur d'une menace (de la guerre ou des attentats) tout véhiculant un sentiment de sécurité. De la même façon, dans le deuxième extrait, l'enquêtée explique ne pas être dérangée « plus que ça » par les militaires, et donc qu'il est logique qu'elle ne pense « pas vraiment » à autre chose lorsqu'elle les voit. A noter que d'être dérangé signifie dans le langage courant être « troubler dans sa façon d'être, de penser » (Dictionnaire Le Robert, 2017) par quelqu'un : sans dérangement il n'y a pas de troubles dans le fait penser.

Dans le second cas, lorsque corporalité et corporéité sont en décalage, on trouve des réponses où les pensées ne paraissent pas s'exprimer corporellement. Les enquêtés écrivent ainsi :

« [n'avoir] aucune réaction possible ni nécessaire [n°17] », et avoir « (...) pensé à la guerre et à la mort – mais pas à la sécurité [n°18] » (M006) ;

ou

« [ne] pas [avoir] de réaction particulière [n°17] », et avoir pensé « (...) aux attentats [n°18] » (S012).

Si on pouvait en effet s'attendre à ce qu'une pensée (à la vue de militaires) face toujours réagir la personne (à la vue de militaires), ces extraits montrent qu'il n'en est rien. Quoi que puissent leur évoquer en pensée les militaires, et cela parfois malgré leur violence symbolique (guerre, attentats ou mort), on comprend que les réactions n'en sont pas conditionnelles. Cela tend ainsi à confirmer le découplage entre corporalité et corporéité, et donc de l'utilité de réaliser des entretiens.

Un dernier exemple de présentification, plutôt amusant et non sans importances, donne à voir la mise à proximité d'éléments symboliquement plus cocasses :

« en exagérant :

- immobile : soldat de Buckingham palace

- mobile : stormtrooper » (M005).

Quand bien même cet enquêté précise qu'il abuse volontairement des références qu'il présente, celles-ci n'en restent pas moins intéressantes. Le « soldat de Buckingham palace » fait directement référence à la réputation stoïque de la garde royale britannique, et les « stormtrooper » sont des personnages de fiction de la saga *Star Wars* qui désignent des soldats de l'Empire galactique. Si l'immobilité des patrouilles statiques peut (même exagérément) être rapprochée des soldats de la garde royale britannique, en revanche le parallèle entre les patrouilles dynamiques Vigipirate/Sentinelle et les « stormtrooper » nous reste plus obscur. Cette deuxième comparaison a le mérite de montrer que les présentifications peuvent aussi mobiliser des éléments issus de la culture populaire, qui est ensuite mobilisée (« en exagérant ») dans le *dit-mentionnement* du monde des citoyens. Bien que ces références servent d'analogies simplificatrices, leur utilisation présuppose que les référentiels doivent être partagés par les interlocuteurs (ici, l'enquêté et l'enquêteur). Cette dernière remarque a trait à la place du chercheur ainsi qu'à son capital culturel, dans la mesure où il structure tout ou partie des références culturelles utilisées par les enquêtés. Si la saga *Star Wars* est en l'occurrence une référence que nous connaissons, il n'en reste pas moins que la signification qu'elle revêt pour cette enquêté (ou une communauté d'amateur) nous reste hermétique. Et encore s'agit-il ici d'une référence que nous connaissons, mais qu'en aurait-il été d'une autre que nous ignorons totalement ?

Selon vous, les militaires sont-ils à leur place en ville ? (Q.n°19)

Nous finissons la seconde partie du questionnaire, en demandant aux enquêtés si selon eux, les militaires sont à leur place en ville. Cette question vise à déterminer si la proportion des types de réponse est identique à la précédente (si oui, sont-ce les mêmes personnes ?), et vise aussi à qualifier les arguments mis en avant par les enquêtés.

Sur les dix-neuf personnes ayant répondu à cette question, huit estiment que les militaires sont à leur place en ville (42,1%), huit estiment que les militaires ne sont pas à leur place en ville (42,1%), un seul enquêté ne se prononce pas (5,3%) et deux enquêtés (10,5%) estiment qu'ils sont à leur place en ville sous certaines conditions ("oui et non"). On constate donc que, comme pour la question n°10, la part des "oui" et des "non" est parfaitement égale, et ne permet donc pas de dégager une tendance. Bien que ces répartitions soient identiques, on observe que huit des dix-neuf enquêtés n'ont pas répondu la même chose d'une question à l'autre. Cela signifie tout d'abord que 58% des enquêtés (11) ont donné une réponse identique à la question n°10 et à la question n°19, et que 42% ont donné une réponse différente (8). Avant toute chose, il convient de préciser que tous les enquêtés ont donné des réponses plus étayées, ce qui implique *de facto*, une plus grande diversité d'arguments (et donc parfois des différences moins contrastées).

a) A propos des réponses identiques entre les questions n°10 et n°19

Concernant les enquêtés ayant donné la même réponse aux deux questions (n°10 et n°19), 54,5% réutilisent le même type d'argumentaire, mais certaines variations peuvent toutefois être observées. Les enquêtés qui approuvent la place des militaires (devant le site à côté de chez eux et) en ville (5) utilisent presque tous des types d'arguments qui se réfèrent aux normes d'usage de l'espace. En effet, ils favorisent désormais plutôt des arguments de ce type (4/5 contre 1/5 auparavant) ou qui se réfèrent à la position sociale des militaires (2/5 contre 0/5 auparavant), au détriment des arguments qui se réfèrent à l'emplacement (1/5 contre 3/5 auparavant).

Arguments qu'ils utilisaient précédemment pour les patrouilles qui se situent à côté du site proche de leur résidence.

Par exemple, un enquêté explique :

« Dans la conjoncture actuelle de la France je pense qu'une présence symbolique telle que celle de ces militaires est importante en ville afin de rassurer la population mais il faut cependant veiller à ne pas trop tomber dans le social car ils restent des soldats de guerre avant tout » (S007).

Quand bien même « ils restent des soldats de guerre avant tout », leur présence a une dimension « symbolique » qui permet de « rassurer la population ». C'est donc bien et leur position sociale (des soldats de guerre) et les normes d'usage de l'espace (rassurer) qui sont mis en avant.

Les enquêtés qui désapprouvent la place des militaires (devant le site à côté de chez eux et) en ville (6) utilisent presque tous des types d'arguments s'appuyant sur la position sociale des militaires (5/6). On constate cependant qu'ils sont plus nombreux à utiliser des arguments qui se réfèrent à l'emplacement (3/6 contre 1/6 auparavant), alors qu'ils ne les utilisaient presque pas (1/6) précédemment pour juger illégitime la place des patrouilles qui se situent à côté du site proche de leur résidence. L'emploi des arguments qui se réfèrent aux normes d'usage et à leur position sociale restent tout autant utilisés d'une question à l'autre. En ce qui concerne leur position sociale, les enquêtés la contrebalancent notamment en soulignant le rôle de la police en ville :

« Non, c'est un gaspillage de personnes. les policiers auraient bien pu faire ce travail » (S008) ;

ou

« Non, ils ne doivent pas assurer la sécurisation c'est le travail de la police » (S012) ;

ou

« Non, il faut une police de proximité » (S013) ;

ou encore,

« En ville la place devrait être à la police nationale » (M006).

C'est quatre extraits insistent tous pour dire que cette mission ne devrait pas être réalisée par des militaires mais par la police car c'est selon eux dans leurs attributs de faire ces patrouilles. Pour les arguments qui se réfèrent aux emplacements, on trouve notamment cet enquêté :

« NON. Ils sont payés pour être formés et faire la guerre. Pas faire le piquet devant une mosquée ou faire une balade rue Sainte-Catherine ou au Moulleau [un quartier d'Arcachon] » (M002)

Pour lui, le métier de militaire ne consiste pas à « faire le piquet devant » tel ou tel site, mais bien à se préparer pour un éventuel conflit, et le cas échéant « faire la guerre ».

En résumé, les enquêtés qui estiment que les militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle sont à leur place en ville la justifient à partir de leur usage de l'espace (protéger, dissuader, surveiller, rassurer, etc.), tandis que ceux qui ne les considèrent pas à leur place justifient leur réponse à partir de leur position sociale "en tant que" ce sont des militaires (dont ce n'est pas le métier), et non pas des policiers (dont c'est le métier).

b) A propos des réponses différentes entre les questions n°10 et n°19

Concernant les enquêtés n'ayant pas donné la même réponse aux deux questions (n°10 et n°19), il est tout d'abord important de poser un premier constat. En sachant que quatre types de réponses sont possibles par question ("oui", "non", "oui et non", et "NSPP"), alors il existe douze combinaisons de réponses possibles d'une question à l'autre. Sur les douze combinaisons possibles, huit d'entre-elles sont exposées ici (voir. *Tableau 3*), ce qui signifie qu'aucune combinaison de réponses faites par les enquêtés n'est identique à une autre.

Chaque combinaison, de changement de réponse entre les deux questions, présente donc une situation particulière. Sans regarder en détail les questions, on peut néanmoins tenter de regrouper les réponses à partir des indicateurs suivants : la réponse est positionnée (oui, non), la réponse est nuancée (oui et non) et la personne refuse de se prononcer (NSPP).

	Réponse question n°10	Réponse question n°19	Combinaison
BdxS014	Non	Oui	Positionnement
BdxS002	Oui	Non	
BdxS001	Oui et non	Oui	Nuance <=> positionnement
BdxS003	Oui	Oui et non	
BdxS006	Oui	NSP	NSP <=> positionnement
BdxS004	NSP	Non	
BdxS015	NSP	Oui	
BdxM005	NSP	Oui et non	NSP <=> nuance

Tableau n° 3 – Types de combinaison entre les réponses n°10 et n°19

On obtient alors quatre catégories : ceux qui passent d'une réponse positionnée (oui, non) à une autre, ceux qui passent d'une réponse nuancée (oui et non) à une réponse positionnée (oui, non) et inversement, ceux qui passent d'un refus de se prononcer (NSPP) à une réponse positionnée (oui, non) et inversement, et ceux qui passent d'un refus de se prononcer (NSPP) à une réponse nuancée (oui et non) et inversement.

Deux enquêtés sont passés d'une réponse positionnée (oui, non) à une autre (oui, non), à savoir S002 (de "oui" à "non") et S014 (de "non" à "oui") :

« Oui, au vu des différents contextes d'attaques terroristes (St Etienne du Rouvray notamment) [n°10] » et « Non. Les policiers sont déjà présents. Si quelqu'un veut effectuer un acte terroriste, j'imagine pas les militaires pouvant l'empêcher malheureusement [n°19] » (S002) ;
et

« Je pense que non, où en tout cas pas de façon aussi intensive. surtout lorsqu'on constate que la présence militaire est quasi inexistante dans le reste de la ville. (Hormis la gare et lors d'événements spécifiques). → Je ne pense pas qu'il y ait un risque réel sur le lieu de culte [n°10] » et « Oui, potentiellement dans les lieux publics à forte influence (gare, aéroports, etc...). Dans l'idée qu'ils aient reçue une réelle formation sur des situations aussi complexes qu'elles peuvent l'être. Sinon, une force policière est pour moi amplement suffisante [n°19] » (S014).

La première enquêtée (S002) explique en effet qu'elle considère la présence militaire nécessaire devant certains édifices compte tenu du « contextes d'attaques terroristes (St Etienne du Rouvray notamment)³⁶ », tandis que pour le reste de la ville elle considère que les policiers sont « déjà présents » et qu'un acte terroriste ne peut pas être empêché. Le second enquêté (S014) estime d'abord que le « risque réel sur le lieu de culte » est surestimé et qu'une présence « aussi intensive » n'y est pas nécessaire. Il précise que cela lui semble d'autant plus étrange que « la présence militaire est quasi inexistante dans le reste de la ville », raison pour laquelle il affirme ensuite qu'ils seraient à leur place en ville, et notamment dans « les lieux publics à forte influence (gare, aéroports, etc...) ». Il précise d'ailleurs qu'une « force policière est pour moi amplement suffisante ». Les deux enquêtés ont une perception différente de la vulnérabilité des espaces urbains : la première considère les lieux culte particulièrement vulnérables, tandis que le second estime que ce sont les lieux d'affluence qui pourraient être ciblés. L'un et l'autre légitiment la place des militaires à partir de cette perception de la vulnérabilité, mais ils soulignent néanmoins que ce devrait être aux policiers de réaliser ces patrouilles soit parce qu'ils y sont « déjà présents » (S002), soit parce que la « force policière est (...) amplement suffisante » (S014).

Deux enquêtés sont passés d'une réponse nuancée (oui et non) à une réponse positionnée (oui, non) et inversement, à savoir S001 (de "oui et non" à "oui") et S003 (de "oui" à "oui et non") :

« Non : quand synagogue vide. Oui pendant les offices [n°10] » et
« Oui. Dissuasion et surveillance [n°19] » (S001) ;

et

« Oui, ils se situent juste devant la synagogue, ils ont une visibilité sur tous ceux qui veulent y accéder [n°10] » et « Normalement non mais

³⁶ En Juillet 2016, un attentat est perpétré dans l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray (*Le Monde*, « Prêtre tué à Saint-Etienne-du-Rouvray : ce que l'on sait », en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2016/07/26/un-mort-apres-une-prise-d-otages-dans-une-eglise-pres-de-rouen_4974794_3224.html ; publié le : 26/07/2016)

avec les attentats qu'il y a eu oui, leur présence peut rassurer et dissuader des personnes mal intentionnées [n°19] » (S003).

Le premier enquêté (S001) légitime d'abord la place des militaires devant la synagogue seulement s'il s'y déroule un office, puis concernant la ville dans sa globalité, il estime qu'ils y sont à leur place pour l'usage qu'ils en font, à savoir de la dissuader d'éventuelles attaques et surveiller. La seconde enquêtée (S003) estime à l'inverse que leur emplacement devant la synagogue leur permet d'avoir « une visibilité sur tous ceux qui veulent y accéder », et met donc en avant leur usage de l'espace : la surveillance statique. Concernant la ville en général, elle commence par dire que « normalement » ils n'y ont pas leur place, « mais avec les attentats qu'il y a eu oui ». En premier lieu, les deux enquêtés légitiment la place des militaires pour ce qu'ils apportent par leur présence, « dissuasion et surveillance » (S001) ; « rassurer et dissuader des personnes mal intentionnées » (S003) ; c'est l'argument principal des enquêtés qui légitime leur présence en ville (voir. Précédemment avec ceux ayant fait la même réponse aux deux questions). En second lieu, ils attachent de l'importance à la mise en situation des militaires dans un contexte pour formuler leur réponse : le premier estime qu'ils n'ont leur place devant la synagogue que *s'il* s'y déroule un office, et la seconde considère que « avec les attentats qu'il y a eu » leur place est justifiée. Le premier valorise ainsi le contexte local (tenue ou non d'un office dans la synagogue), et la seconde le contexte global (la série d'attentats antérieurs en France).

Trois enquêtés, dans leurs réponses, sont passés d'un refus de se prononcer (NSPP) à une réponse positionnée (oui, non) et inversement, à savoir S004 (de NSPP à "non"), S015 (de NSPP à "oui") et S006 (de "oui" à NSPP). Celles qui ne s'étaient pas prononcées à la question n°10 :

« Je ne suis probablement pas assez informée des risques réels d'attaque envers la synagogue et les gens qui s'y rendent (menaces reçues...) [n°10] » et « Plutôt non car je pense que leur présence n'empêche pas la possibilité d'un attentat [n°19] » (S004) ;

et

« [...] pas d'avis là-dessus [n°10] » et « Oui, présence rassurante dans le contexte actuel [n°19] » (S015).

Et celle qui ne s'est pas prononcée à la question n°19 :

« Dans l'absolu, s'il y a des lieux à surveiller les lieux de culte semblent être 1 bonne cible, et encore... les lieux "festifs" semblent + touchés récemment. Cependant je ne suis pas sûre que ce soit très utile. Si qq1 veut vraiment y faire 1 attentat il suffit d'attendre qu'ils partent (ils sont pas là H24) [n°10] » et « Je ne dispose pas des éléments permettant de savoir si leur présence est efficace en termes de dissuasion. J'imagine que cela a été étudié... [n°19] » (S006).

Comme pour les réponses précédentes, ce qui semble se dégager de ces réponses, ce sont les niveaux d'analyses à partir desquels les enquêtées se positionnent. Pour celles qui ne s'étaient pas prononcées à la question n°10, elles estimaient alors ne pas avoir toutes les cartes en main pour prendre position, puis concernant la place des militaires en ville en général, elles semblent s'appuyer sur leurs observations des patrouilles en jouant du contexte dans lequel elles les ont vus. Ainsi la première (S004) pose un jugement sur leur capacité "en tant que" militaire à empêcher un attentat, et la seconde (S015) s'appuie sa propre expérience "en tant" qu'elle se sent rassurée par leur présence. C'est donc à partir du contexte général, au titre qu'il est incontrôlable (S004) ou inquiétant (S015), que les enquêtées se positionnent pour délégitimer (S004 : « leur présence n'empêche pas la possibilité d'un attentat ») ou légitimer (S015 : « présence rassurante dans le contexte actuel ») la place des militaires en ville. Pour celle qui ne s'est pas prononcée à la question n°19, alors qu'elle s'était positionnée sur la question n°10, on observe également qu'elle s'appuie sur l'échelle d'analyse : à un lieu ou en ville. A la question n°10, elle avait posé une réflexion sur la vulnérabilité de certains lieux (de cultes, ou festifs) en relativisant la pertinence d'un dispositif militaire dans sa capacité à empêcher une attaque. A la question n°19, elle estime plutôt "ne pas avoir les éléments" pour juger de leur efficacité à une autre échelle d'analyse (celle de la ville). De plus, en précisant que « cela a été étudié », elle se défait d'une prise de position en s'auto-désignant "inapte" à juger. Est-ce à dire qu'elle délègue une partie des significations de l'agencement de son monde, en reprenant celles faites par des tiers (famille, amis, média, réseaux sociaux, scientifiques, politiques, etc.) ? Ce qui est important de retenir ici, c'est l'importance du contexte et de l'échelle d'analyse dans le choix des réponses formulées par les enquêtées

pour se positionner et désigner/assigner autrui comme étant ou non à sa place. Par ailleurs, la bascule d'une réponse refusant de se prononcer (se positionner) à une réponse qui prend position, ou inversement, démontre une tension entre deux extrémités. D'un côté, en affirmant ne pas être « assez informée des risques réels » (S004) ou ne pas disposer « des éléments permettant de savoir si » (S015), les enquêtées semblent s'en remettre à un tiers qui serait "informé" car il disposerait de tous les "éléments" pour "étudier" l'importance de la menace, et donc de juger de la pertinence de la place des militaires en ville ou à un endroit précis. D'un autre côté, lorsqu'elles se positionnent, c'est en adoptant une attitude réflexive qui puise dans leur expérience personnelle : se sentir rassuré, estimer qu'une patrouille ne dispose pas des capacités pour empêcher une attaque, ou juger de la vulnérabilité de certains lieux. C'est à partir de ces éléments qui sont perceptibles "à taille humaine" (ses émotions, le visible d'une patrouille, les vulnérabilités d'un lieu) qu'elles tirent des conclusions sur la légitimité ou l'illégitimité des militaires à être à telle place pour tel motif. A partir de là, il paraît donc possible de dire que ces enquêtées sont symboliquement placées *entre* deux choix : se défausser (refuser de se positionner) ou s'introspecter (et se positionner), qui impliquent l'un et l'autre des *dit-mentionnements* différents de leur monde et d'elles-mêmes aux autres.

Un seul enquêté (M005) est passé d'un refus de se prononcer (NSPP) à une réponse nuancée (oui et non) :

« Avec un poste de police au bout de la même rue, est-ce vraiment nécessaire ? Je ne suis pas une spécialiste je ne sais pas si on cultive plus la peur que la sécurité, devraient-ils être plus discrets ?... [n°10] » et « oui pour rassurer les inquiets. non leurs services seraient plus appréciables pour des personnes vraiment dans le besoin... [n°19] » (M005).

Dans ces deux réponses, l'enquêté formule pour chacune d'elles deux arguments qui, d'un côté concordent, et d'un autre sont antinomiques. En effet, lorsqu'il dit « [qu']avec un poste de police » non loin de la mosquée la présence de militaire ne paraît pas « vraiment nécessaire », cela concorde avec le fait qu'ils pourraient être plus utiles ailleurs « pour des personnes vraiment dans le besoin ». A l'inverse, si la présence de militaires « cultive

plus la peur que la sécurité », comment peut-elle « rassurer les inquiets » ? On voit dans ce paradoxe une manière pour l'enquêté de trouver une justification à leur présence (rassurer), quand bien même cette raison soit en contradiction avec ses propres ressentis (culture de la peur). On peut formuler cette incompatibilité en la formulant d'une manière moins paradoxale : « je ne sais pas si on cultive plus la peur que la sécurité » avec cette présence militaire, mais elle peut « rassurer les inquiets ». Si on accepte cette dernière formulation, alors sa proposition de militaires qui devraient être « plus discrets » annule supposément ses effets rassurant pour « les inquiets ». En résumé, si certains arguments sont cohérents entre eux (les militaires ne sont pas utiles là car il y a la police, mais pourraient l'être ailleurs), d'autres semblent en revanche parfaitement contradictoires (les militaires rassurent et cultivent la peur plus que la sécurité). Par cet exemple, nous souhaitons pointer du doigt les paradoxes dans certains discours, ainsi que le brouillard existant entre les différentes significations *dit-mentionnées* par l'enquêté lorsqu'il justifie de ces mises en place.

En demandant de nouveau aux enquêtés si selon eux les militaires sont à leur place en ville, nous escomptions cette fois comparer leurs réponses avec celles qu'ils avaient données auparavant à propos de leur place devant la synagogue ou la mosquée. De cette comparaison, il ressort trois principaux résultats.

Le premier résultat souligne que les enquêtés n'utilisent pas le même argumentaire selon que la place des militaires concerne un endroit précis ou un espace plus vaste et plus complexe comme la ville. Cela est indéniable en ce qui concerne les réponses qui légitiment la place des militaires à un endroit précis et en ville : dans le premier cas ils légitiment leur place à partir de l'emplacement, tandis que dans le second ils la légitiment à partir de leur usage de l'espace. Pour ainsi dire, c'est le caractère du site qui est surtout valorisé pour une surveillance statique, quand ce sont les effets recherchés (dissuader, protéger, rassurer) qui le sont lorsqu'ils patrouillent en ville. A l'inverse, ceux qui jugent illégitime leur place à un endroit précis et en ville, le font généralement et le plus souvent en arguant que c'est leur position sociale "en tant que" militaire qui pose problème. Selon eux, cette mission ne leur revient pas, et devrait être accomplie par d'autres agents comme des

agents de police. Ces enquêtés ne remettent cependant pas tant en question leur usage de l'espace ou les emplacements où ils se trouvent pour réaliser leur mission, mais le fait que ce soit "des militaires" qui le fassent.

Le deuxième résultat poursuit le raisonnement du premier. En effet, en s'attardant sur les différences entre les réponses apportées aux deux questions (n°10 et n°19), nous avons constaté que les points clefs qui légitimaient ou délégitimaient la place des militaires aux yeux des enquêtés sont leurs perceptions et représentations qu'ils ont de l'espace, le contexte et leurs propres expériences en situation. En effet, des éléments présentés comme "objectifs" comme le degré de vulnérabilité de certains types d'espace (d'affluence par exemple), le caractère que revêt un lieu (religieux, culturel, festif) ou la mise en avant d'un contexte global (historique, fréquence) du terrorisme en France, sont des arguments très souvent mis en avant par les enquêtés pour justifier ou non la place des militaires. Mais surtout, ces éléments s'additionnent aux mises en situation (subjectives) vécues localement par les enquêtés (le sentiment d'impuissance des patrouilles face à l'imprévisibilité d'une action terroriste, le sentiment d'être rassuré, apeuré, etc.). Les logiques discursives pour qualifier (*dimensionner*) la place des militaires adjoignent donc des éléments de discours impersonnels (objectifs "réalistes") et personnels (subjectifs "symboliques").

Enfin, le troisième résultat éclaire ces logiques discursives comme étant des mécanismes de placement d'un individu au regard de son système de valeurs. En partant des réticences à se positionner, nous avons montré qu'en se justifiant d'une incapacité à juger selon les questions (par manque d'éléments ou en s'auto-désignant comme inapte : *ne pas être le mieux placé pour*), les enquêtés se placent alors vis-à-vis de l'enquête (ou plus indirectement, de l'enquêteur) et non plus seulement vis-à-vis des militaires (l'objet de l'enquête). Selon qu'ils choisissent de se défausser ou de s'introspecter (et donc de se positionner), les enquêtés jonglent entre différentes dimensions : celle de l'enquête (avec l'enquêteur) et celle de l'objet de l'enquête (avec les militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle). Ainsi *dit-mentionnent-ils* leur place selon les dimensions de référence. Cela n'empêche pas pour autant que les enquêtés avancent des argumentants *a priori* paradoxaux, comme ce fut le cas d'un enquêté qui expliquait que les

militaires d'une part cultivent la peur plus que la sécurité, et rassurent d'autre part. Cependant, nous nous sommes attachés à montrer qu'un tel paradoxe pouvait être logique pour l'enquêté selon la personne auxquelles il faisait référence : rassurant pour les autres « inquiets » (M005), et cultivant « la peur plus que la sécurité » (M005) pour lui. Si ces réponses paraissent paradoxales, c'est que les enquêtés utilisent des systèmes de valeurs qui ne sont pas nécessairement les leurs mais qu'ils exposent afin de produire des significations, et peuvent donc être contradictoires. Surtout, elles paraissent paradoxales car ces réponses dépendent de mises en place différentes : les militaires sont à leur place parce qu'ils rassurent, et les militaires ne sont pas à leur place parce qu'ils cultivent la peur plus que la sécurité. Donc, c'est aussi en adoptant le point de vue d'autres citoyens (les inquiets par exemple) que les enquêtés tentent de dimensionner la place des militaires en général : dimensionnement qui ne relève pas uniquement de leur propre *dit-mentionnement*.

Conclusion

Les descriptions (question n°15) faites par les citoyens ont montré l'importance du regard des militaires pour déterminer, leur état de conscience (sérieux, ennuis, etc.) ainsi que le niveau d'exigence avec laquelle ils réalisent leur patrouille (professionnalisme), et donc de leur mise en place : adéquation (ou non) entre l'usage de l'espace observé et les représentations individuelles. A partir des remarques faites à l'égard de la présence policière, nous avons aussi montré que la mise en place des autres (désignation et assignation) est condition de notre place (auto-désignation et auto-assignation), ce qui revient à nuancer les propos de François Flahault lorsqu'il affirme que « *les individus ne sont pas maître d'opérer leur mise en place, puisque c'est au contraire leur mise en place qui établit leur identité* » (1978, p.52). En effet, un individu est maître de la mise en place des autres qu'il opère (par et pour), ce qui reviendrait à dire que « *les individus ne sont pas maître d'opérer leur mise en place* » si ces autres avaient conscience de l'assignation dont ils sont l'objet³⁷.

Peut-on affirmer que ces autres (les militaires par exemple) ont conscience de toutes les mises en place dont ils sont l'objet qui sont réalisées par chaque individu (les citoyens) ? Nous n'en sommes pas si certains. Cela nous invite ainsi plutôt à affirmer que : *les individus sont maître d'opérer les mises en place d'autrui, sans que ces derniers n'en aient (nécessairement) connaissance tout comme eux-mêmes ne connaissent pas (nécessairement) celles dont ils sont l'objet. C'est pourquoi nous considérons qu'une place est toujours en tension avec une autre, et qu'elle ne peut jamais être figée dans la mesure où elle est condition de la connaissance (visible) des désignations et des assignations réalisées par les autres à son encontre (invisible).*

Certaines réponses apportées lors de ces descriptions ont aussi trouvé des échos dans celles faites concernant la réaction des enquêtés (question n°17).

³⁷ La tournure de Flahault laisse entendre que ce sont les autres qui disposent de notre liberté (comme nous disposons de celle des autres), tandis que nous affirmons plutôt que nos libertés s'exercent à partir des contraintes visibles (désignations/assignations) que nous subissons des autres.

En effet, dans la formulation qu'ils font de leurs réponses, certains enquêtés adoptent une logique qui ne tient compte que de leurs représentations (et non pas de ce qu'ils ont pu voir) pour qualifier un état supposé des militaires. Par exemple, lorsqu'une enquêtée explique « [qu'ils] doivent certainement tout observer » (M005), elle part du principe que leur position sociale "en tant que" militaire suppose un respect des normes d'usage (observer), et déduit à partir de là qu'ils font bien leur travail même si « cela n'est pas flagrant » (M005). Un autre en écrivant « [qu']ils doivent s'ennuyer [parce que] les militaires ne sont pas fait pour patrouiller » (S013) part du principe que l'usage de l'espace (patrouiller) en Vigipirate/Sentinelle n'est pas propre à leur position sociale (militaire), et déduit donc « [qu']ils doivent s'ennuyer » (S013). Tous deux raisonnent ainsi à partir des représentations qu'ils ont des militaires : le premier leur attribue des usages (observer) en partant de leur position sociale, quand le second présente un usage de l'espace (patrouiller) comme ne relevant pas de leur position sociale. Puisqu'ils interprètent la place des militaires à partir de leurs représentations, et non pas (ou peu) à partir de leurs observations, pour leur en attribuer des qualités (s'ennuyer, faire correctement son travail), on suppose que le raisonnement de ces enquêtés est symptomatique d'un agencement de leur monde en *vase clos* : une fois que les êtres et les choses y sont placées, elles n'y sont plus dé-placées. Seulement des interrogations peuvent permettre d'ouvrir les possibilités d'une remise en cause du placement de ces êtres et de ces choses (leurs dé-placement) comme a par exemple pu le faire un des deux enquêtés en se demandant : « est-ce un ordre ? » (M005).

En nous intéressant aux réactions (ostensibles ou non) que les enquêtés disent avoir à la vue des patrouilles de militaires, nous avons montré qu'elles tendaient à indiquer une dé-coïncidence, c'est-à-dire un écart entre une réalité perçue (en l'occurrence les patrouilles Vigipirate/Sentinelle) et la place que celle-ci occupe dans leur monde. En tant qu'elles interrogent, présentent (d'autres êtres/choses), choquent, étonnent ou rassurent les enquêtés, ces réalités continuent donc de surgir et de bouger pour eux, d'exister en somme (de se tenir *là hors de*). Par exemple, nous avons montré que les enquêtés qui disaient observer les militaires (ou la réaction des autres citoyens) cherchent des *prises* et continuent d'entretenir ou de faire évoluer leur monde, en dé-plaçant ou en asseyant ce/ceux qui le composent.

L'observation, comme "*prise en compte*" de la place des militaires, est une manière pour l'observateur de constamment travailler les représentations qu'il se fait de cette place. A l'inverse, les absences de réactions, parce qu'elles caractérisaient une compréhension ou un désistement (à donner des significations), ont plutôt tendance à montrer que ces réalités coïncident désormais avec le monde des enquêtés. Aussi, l'absence de toute forme de dé-coïncidence vis-à-vis de cette réalité peut alors être considérée comme son placement définitif (ou du moins temporairement considéré comme tel) dans le monde du citoyen. Placées et invisibilisées, ces réalités sont désormais des *taken for granted*, des allants de soi. Ils impliquent donc que ces réalités ne soient pas remises en cause (dé-placées) jusqu'à preuve du contraire. Est-ce à dire qu'elles n'existent plus pour ces enquêtés, qu'elles ont disparues des choses existantes (qui se tiennent *là* hors de) ? Présence ou absence de réaction donnent ainsi à voir des considérations différentes de la place symbolique qu'occupent les militaires dans le monde des enquêtés.

En nous intéressant aux présentifications (question n°18) nous souhaitons savoir quels sont les éléments que les enquêtés mobilisent (Hoyaux A-F., 2003b) lorsqu'ils voient des patrouilles de militaires. A partir d'une analyse comparée des réponses apportées à cette question ainsi qu'à la précédente (n°17), nous avons montré que ce que les enquêtés présentent comme des réactions (corporalité) sont parfois en adéquation avec leurs pensées (corporéité). Néanmoins, d'autres réponses tendent à dire parfaitement le contraire, et démontrent que des spatialités peuvent intégralement se jouer en dehors du champ du visible, donc que peuvent s'opérer uniquement des dé-placements symboliques. Cette question a permis de mettre le doigt sur un problème entre enquêté et enquêteur. En effet, les référentiels utilisés par les enquêtés peuvent parfois rester sourds pour l'enquêteur : le second ne comprenant pas les significations implicites d'une référence présentée par le premier. Cet écart est selon nous significatif de la tension qu'il peut y avoir entre deux places : les référentiels renseignent l'enquêteur sur la place de l'enquêté, mais aussi sur sa propre place vis-à-vis de celui qu'il prétend enquêter.

En demandant à nouveau aux enquêtés si les militaires sont à leur place mais cette fois en ville (question n°19), nous avons retenu trois résultats qui illustrent à chaque fois une logique argumentative, discursive et

dimensionnelle. Nous avons d'abord montré que les logiques argumentatives (des *dit-mentionnements*) sont différentes (utilisation de la position sociale, de l'usage de l'espace ou de l'emplacement) selon le référentiel spatial invoqué : un endroit précis (synagogue, mosquée) ou un espace plus étendu et complexe (la ville). Ensuite, nous avons constaté que les logiques discursives pour qualifier (*dit-mentionner*) la place des militaires adjoignent des éléments de discours impersonnels (objectifs "réalistes") et personnels (subjectifs "symboliques"). Et enfin, nous avons exposé des logiques dimensionnelles imbriquées dans le discours des enquêtés, qui indiquent les différents placements qu'opère un enquêté. Certains extraits montrent ainsi que les enquêtés jonglent entre la dimension de l'enquête (avec l'enquêteur) et celle de l'objet de l'enquête (avec les militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle). Jonglage qui peut induire des énonciations paradoxales due à l'utilisation de *dit-mentionnements* dont ils ne sont pas les auteurs³⁸.

Tous ces éléments nous permettent de dire que les mécaniques de désignation/assignation et d'auto-désignation/auto-assignation à des places sont des constructions socio-spatiales de la réalité, des manières d'être-avec-par l'espace jouant entre-autres des régimes de visibilité. En effet, les régimes de visibilité utilisés par les différents acteurs présents dans l'espace public urbain composent le socle à partir duquel ils opèrent des mises en place respectivement entres eux. Cependant, nous avons aussi montré que cette mise en place des autres tend aussi progressivement à les invisibiliser de leur quotidien : ce que l'on observe par l'habitude notamment. Au contraire, les déplacements de soi et des autres semblent être fonction des dé-coïncidences vécues par le surgissement des autres êtres et choses (leur existence) à la conscience des citoyens. Ainsi, les manières d'être-avec-par l'espace des citoyens, et en particulier avec les militaires, serait directement en lien avec la place qu'ils accordent aux autres

³⁸ Énonciations qu'il convient donc de replacer auprès des acteurs auxquels se réfèrent celui qui se les approprie.

dans leur monde. Cette place peut autant se dissoudre dans ce monde est constituer quelque-chose de normal ou d'habituel en tant qu'elle devient invisible, ou continuer à exister quotidiennement pour eux parce qu'elle leur reste visible. En ce sens, les différentes logiques discursives, argumentatives et dimensionnelles sont autant de procédures de mise en visibilité qui s'appuient sur leurs systèmes de valeur pour dimensionner une réalité pour et selon les autres. Ces dimensionnements à propos de quelque-chose ou vis-à-vis de quelqu'un, peuvent alors s'exprimer dans des manières d'*être-avec-par* l'espace, des spatialités dimensionnées selon la place d'autrui.

C. L'enquête par entretien

La réalisation d'entretiens semi-directifs avec certains citoyens vise à explorer et à développer les réponses qu'ils ont apportés dans le questionnaire courrier. Aussi, nous avons choisi de présenter séparément deux des quatre entretiens. A chaque fois, nous essayerons de présenter comment la personne enquêtée place les militaires dans son monde et sur quel système de valeurs elle s'appuie pour cela, comment elle dit-mentionne son monde en entretien, et le cas échéant s'il est possible de caractériser ses manières d'*être-avec-par* l'espace.

Comme pour le questionnaire courrier, la structure du guide d'entretien reprend les points clefs évoqués en introduction du présent livret. Cependant, si le guide d'entretien suit un canevas type, il a néanmoins été pensé pour intégrer les réponses formulées dans le questionnaire courrier. Ainsi, si chaque guide d'entretien suit la même trame, il est aussi spécifiquement rédigé pour chaque personne à partir de ses réponses au questionnaire courrier (voir Annexe 3. *Guides d'entretiens personnalisés*). De plus, certaines relances (référencées à partir de l'alphabet international : Alpha, Bravo, Charlie, Delta, Echo, etc.) sont des questions spécialement rédigées pour chaque entretien, qui ne reposent pas sur la structure vierge du guide d'entretien, mais qui y sont intégrées dans sa linéarité à partir des thèmes qu'elles abordent.

Afin d'amorcer le dialogue, on retrouve d'abord une première série de questions (A) qui traitent de l'enquête (et non pas de l'objet de l'enquête) : remarques sur l'objet de l'enquête, intérêt, nature géographique de l'étude. Ensuite, deux séries de questions abordent les pensées, les spatialités et les éventuelles interactions de l'enquêté avec les militaires (B et C). Certaines questions reprennent les réponses de l'enquêté afin de les discuter avec lui. Une quatrième série invite l'enquêté à expliciter son rapport à la ville (D), à partir du lieu de résidence, du quartier, de ce que veut dire être "citadin/urbain" pour introduire à la fin de la série, des questions sur la place des militaires dans ces représentations urbaines. La dernière série (E) tente d'explorer la notion de "place" avec les enquêtés, et ce qu'elle signifie pour

eux. L'entretien se termine par une invitation à formuler une synthèse du positionnement de l'enquêté vis-à-vis des militaires, qui résumerait les points de l'entretien qu'il considère importants. Comme pour le questionnaire courrier, l'entretien s'agrémente de relances qui invitent l'enquêté à expliciter les significations de telle ou telle chose qu'il aborde.

Cette partie sera donc organisée de la manière suivante. Les entretiens seront présentés séparément. A chaque fois il sera réalisé une brève présentation de l'enquêté, à partir des réponses fournies à la fin du questionnaire courrier. Les résultats feront l'objet d'une organisation qui ne suit pas la linéarité des entretiens. Les entretiens ont été retranscrits suivant une convention inspirée des travaux de Lorenza Mondada (2008) et du standard ICOR³⁹ de 2013 (Voir Annexe 4. *Conventions de transcriptions*).

³⁹ UMR 5191 ICAR (CNRS – Lyon2 – ENS de Lyon), Convention ICOR (Interactions CORpus) ; en ligne : http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf ; dernière consultation le 29/09/2019.

Entretien avec Olivier (BDXM001)

Anonymisé sous le code BdxM001 dans le questionnaire courrier, Olivier est au moment de l'entretien un chef d'entreprise âgé de 57ans qui réside depuis seize années à côté de la Mosquée. Concernant la présence de militaires à côté de chez lui, il a remarqué leur présence après les attentats de Charlie Hebdo en Janvier 2015. La première fois qu'il voit les militaires, il dit s'être fait la remarque « Ouh lala ! c'est la guerre ! » mais considère s'être vite « habitué » à leur présence et les trouve « très gentils ». La chose qu'il remarque le plus c'est qu'ils « sont très très armés » mais cela ne l'empêche pas d'échanger des « politesses et [des] banalités (météo...) » avec eux. Il affirme également être allé leur offrir « un café les jours de froid ». Concernant leur place, il trouve cela « sur-dimensionnés et un peu inutile » tout en ne se considérant pas comme un « spécialiste ». D'une façon générale, le métier de militaire représente pour lui un engagement dans la « défense, la surveillance et la sureté du territoire ». Il affirme apprécier vivre en ville pour la proximité des activités socio-culturelles : « cinéma, théâtre, vie sociale, mélange, terrasse de café, mixité, concerts, expositions... ».

A partir de l'entretien réalisé avec Olivier, il nous semble possible de dégager quatre entrées qui nous permettent de comprendre le rapport qu'il entretien avec les militaires. Si ces entrées se recoupent les unes les autres, nous avons fait le choix de les distinguer afin d'insister sur certains aspects précis. La première regroupe tous les éléments propres à un "humanisme". Il estime en effet ne pas voir le rôle social des militaires près de chez lui, mais d'abord l'être humain. La seconde entrée touche à l'adéquation entre cet humanisme et sa conception de la ville, où Olivier y voit les militaires comme des éléments qui détonnent du paysage, sans pour autant estimer qu'ils n'y sont pas à leur place. La troisième entrée montre qu'Olivier a une image du quartier qui ne peut pas être en opposition avec l'arrivée des militaires. Enfin, quatrième entrée, s'il ne se sent pas concerné par les objectifs "rassurant" de leur présence, c'est notamment parce qu'il ne voit pas en ce dispositif militaire quelque chose de "flippant" ni de dissuasif. Ces quatre entrées dimensionnent (dit-mentionnent) selon nous, la place des militaires en opération Vigipirate/Sentinelle à partir de toute une série de mise en sens

sur son identité (désignations, auto-désignation), ses représentations urbaines (les assignations), son territoire de vie (son auto-assignation) et la qualité du dispositif militaire (désignation).

Un humanisme au-delà des rôles sociaux

On peut commencer par présenter un premier extrait dans lequel Olivier conjugue sa considération des militaires et son identité :

« donc voilà . j'suis pas un:: . mon prénom c'est Olivier c'est la . c'est le symbole de la paix . je suis un pacifique . j'ai toujours vécu de manière très pacifique . j'ai jamais eu à me battre dans la vie . j'ai toujours évité le: (**hum**) . la violence . les choses comme ça . j'ai réussi heu: . voilà . ça ne veut pas dire ne pas faire preuve d'autorité . ne pas se laisser marcher: on peut ne pas s'laisser s'marcher sur les pieds mais enfin . le: . donc le: . mon rapport à la . à l'autorité militaire . à la présence militaire . pour moi elle est naturelle dans le cadre d'un pays ou d'un territoire . j'veux dire ça fait partie de . d'une logique . d'une cohérence territoriale . oui voilà . c'est: . heu: . voilà je fraye pas avec: . au quotidien . (**hum hum**) mais je trouve . normal et naturel que ces choses-là existent » (BDXM001-06:37)

Partant d'une forme d'ésotérisme étymologique sur les significations déterminantes de son prénom (« mon prénom c'est Olivier c'est la . c'est le symbole de la paix . je suis un pacifique »), il se présente comme une personne pacifique qui ne l'empêche pas de faire preuve d'autorité, et qui considère que « la présence militaire . pour moi elle est naturelle dans le cadre d'un pays ou d'un territoire . j'veux dire ça fait partie de . d'une logique . d'une cohérence territoriale ». Plus encore, il explique que sa façon « d'être au monde » avec les autres personnes repose sur une espèce "d'humanisme" :

« d'accord . et alors . alors là j'aimerais qu'on: parle d'une façon plus général mais toujours des militaires du plan Vigipirate/Sentinelle . comment décri:riez votre rapport avec les militaires . très largement . vous m'dites que ça vous fait "ni chaud ni froid" mais vous semblez entretenir de bon rapport avec eux . parce que vous . vous êtes d'un tempérament plutôt:

oui bah voilà . c'est . c'est: heu. de l'humanisme hein tout ça . tout simplement . heu: . effectivement . leur leur . moi je distingue deux choses . y'a d'abord des hommes (**hum**) . et des femmes d'ailleurs . heu: . donc y'a des hommes et des femmes . . ces gens-là c'est des gens comme moi . ils se lèvent le matin . ils se lavent les dents . ils font caca (**hum**) 'fin j'veux dire voilà . . heu . . bon . ils ont p'êtr- . ils ont un boulot . OK . moi j'en connais des gens qui ont ce boulot heu: . voilà . j'suis copain avec [un] élu du quartier . qui est réserviste (**hum**) . et j'trouve ça . très louable que . que quelqu'un soit: . réserviste volontaire qui régulièrement alors qu'il est . adjoint à la culture et adjoint au quartier de: d'ici (**ouais**). heu: bah régulièrement . toutes les trois . il part trois semaines . y va faire ses classes quoi . [xxx] au moins une fois par an . y'a des périodes où il est absent (**d'accord**) . et il part et en avant . (**OK**) moi j'trouve ça génial . ((rire)) . non mais voilà c'est . c- c'est . c'est des Hommes . j'veux dire: des hommes et des femmes . quand j'dis des Hommes . "j'embrasse toutes les femmes" disait Sacha Guitry ((rires)) . heu: non mais voilà (**c'est pas le meilleur exemple**) (rires) . mais voilà . donc c'est: c'est d'abord des humains: . qui pensent que: une certaine dose . dans une communauté . un pays . une ville . un quartier . un groupe . heu: une certaine dose d'ordre et d'organisation c'est quand même plutôt salubre . (**hum**) moi j'suis assez d'accord . sur ça . donc ça passe par des tas de choses . des règles du jeu de fonctionnement . des punitions si on déroge à ces règles du jeu . du dialogue pour moi c'est le principale truc comme je disais tout à l'heure . (**hum**) et ça passe aussi par: heu: . établir un périmètre: . de . de de . de choses qui sont interdites ou pas et: . de le maintenir . et pour ça faut des Hommes . voilà& . (**et eux ils rentrent dans quel**) &et donc ça à partir de là . à partir de là y'a la notion d'uniforme . donc à partir de là . ils mettent un uniforme ça devient des soldats . ça devient l'Armée (**d'accord**) . y'a d'abord des Hommes pour moi . qui se lèvent le matin qui sont tout ça . qui ont un job . bon voilà OK . et puis après y'a effectivement . ils endossent un uniforme . à partir de là ils deviennent des soldats . ils ont un: de- . un devoir . ils ont un . ils ont un rôle à jouer par rapport

à ça . moi . donc moi . par rapport à ça . je:: . moi j'sui- j'suis ravi encore une fois . [...]

hum hum . mais alors justement . c'est intéressant parce que vous dites y'a les Hommes . et y'a l'uniforme qu'ils revêtent donc . on va dire leur rôle social quoi (hum) . et heu: et juste avant vous m'évoquiez la régu- . on va dire . j'traduis ça . (hum hum) je synthétise en "régulation de l'espace public" . (hum) ça veut dire les règles . les infractions . et: pour vous . quel rôle ils jouent dans ce système de régulation . . parce que vous m'parliez d- . vous m'dites ils ont chac- . vous voyez . vous dites que vous voyez les Hommes . mais=

= oui mais la régulation pour moi& . **(quand j'dis régulation)** &enfin pour moi . j'dirai . c'était un méta . c'était un: . on faisait un giga . un gigantesque zoom arrière . **(hum)** c'est de dire . on a des règles de vie ensemble **(hum)** . heu: voilà . c'est le: . faut relire Montesquieu . y'a des droits y'a des devoirs . on a . on a quelque chose qui nous permet . une plateforme qui nous permet de: . de: de vivre ensemble . **(hum)** . heu:: donc des textes de lois . des règles . des règlements . des des choses qui se font et qui se font pas . heu: et y'a un certain nombre de personnes qui sont chargées de les faire respecter . d'une façon général . qu'ça soit: . même moi dans mon façon d'être dans la société . je fais respecter un certain nombre de règle **(hum)** . naturellement j'ai envie de dire . **(ouais ouais)** . j'fais pas n'importe quoi . je sors pas à poil sur mon vélo parce que c'est interdit [xxx] **(hum)** . je rentre dans un dispositif qui permet de vivre ensemble . et puis y'a effectivement . à d'autres niveaux . des forces de police . de d'Armées . de . des éducateurs . des: tou- tous les gens qui jouent un rôle un peu dans dans cette dynamique-là **(hum)** . voilà . ça s'passe à différents niveaux heu . la régulation . **(elle est plus institutionnalisée mais: . d'accord)** . voilà

vous disiez tout à l'heure . c'est intéressant . 'fin moi ça m'intéresse en tout cas . heu vous vous voyez d'abord la personne avant de voir l'uniforme . donc ça veut dire que ça a beau être un mec équipé comme vous dites etcetera . qu'est harnachée et tout heu . vous voyez d'abord une personne .

(hum) . **d'accord . et donc dans: . 'fin selon vous . est-ce que ça ça . change le rapport par rapport aux autres . enfin votre rapport aux personnes j'veux dire . parce que j'ai l'impression . parce que j'sais pas . p'être qu'on voit d'abord des flics . on voit d'abord des:: . j'sais pas . on voit d'abord un rôle social avant de voir heu: une personne .**

bah non . je vois pas . je vois pas ce rôle là parce que je suis pas . heu: dans la posture . j'suis pas un délinquant . **(hum)** je suis pas un potentiel: terroriste . je suis pas etcetera etcetera . donc je n'ai pas peur de l'uniforme . **(hum)** . l'uniforme au contraire pour moi c'est . les uniformes en général . c'est plutôt un signe rassurant pour moi . **non mais j'veux dire vous vous adressez à quelqu'un . imaginons un militaire (oui) par exemple . un exemple parmi tant d'autres ((rire)) . heu: vous vous adressez à un militaire . vous vous adressez d'abord à la personne et pas au militaire .**

là . là en l'occurrence= **(=vous vous attendez pas à ce qu'elle vous réponde en tant que militaire ?)** non . **(d'accord . vous vous attendez à c'qu'elle vous réponde en tant que: . que personne en fait)** oui . oui oui . **(d'accord)** mais heu . oui avec tout le monde quoi . le mec en djellaba avec son turban et sa grande barbe je= **(=oui mais là le mec en djellaba il est pas dans un rôle social de: je sais pas)** oui . mais enfin . voilà moi c'est ma façon d'être . d'être au monde . c'est ça . **(d'accord)** . y'a des personnes . y'a un étudiant qui fait un truc étrange . je . j'ai envie d'le voir moi c'est: < ((rires)) . non non > mais c'est la curiosité . c'est le: voilà » (BDXM001-25:01)

Olivier concède que s'il existe tout un panel de règles organisationnelles pour une société, qui conduisent nécessairement à des rôles sociaux comme celui de militaire, il considère d'abord prêter son attention à l'humain (raison pour laquelle nous avons retranscrit Homme avec un H majuscule). Si l'uniforme disparaît c'est parce qu'il ne se voit ni ne se place dans une posture où l'uniforme serait l'agent qui peut agir envers lui. Lui comme les autres personnes qu'il peut potentiellement croiser sont ainsi avant toutes autres choses, des personnes avant d'être des agents. Il est particulièrement intéressant que la distinction agent/humain se fait dans différentes

dimensions. Lorsqu'il dit que « c'était un méta . c'était un: . on faisait un giga . un gigantesque zoom arrière » c'est qu'il se plaçait à un niveau philosophico-politique pour traiter des rôles sociaux, tandis que lorsqu'il parle de son humanisme c'est en voyant « d'abord des hommes (**hum**) . et des femmes » quotidiennement comme son ami élu du quartier. Et même plus que des rôles sociaux, se sont toutes les positions sociales "en tant que" militaire, musulman, étudiant, etc. qu'il ignore d'abord pour s'arrêter aux personnes. En somme, c'est la diversité des autres en ce qu'ils ont de propre et de curieux qui structure sa « façon d'être . d'être au monde ». Pour lui, la perception de l'agent n'existe que s'il se considère lui-même en infraction avec les règles organisationnelles de vivre ensemble. Ce point me semble fondamental pour comprendre les raisons pour lesquelles il revient tout au long de l'entretien sur les aspects humains des militaires. Un extrait illustre cette perception de l'humain avant celle du rôle social endossé par les militaires devant la mosquée :

« et donc d'une façon . pareillement . général avec eux . devant la mosquée ou ailleurs . parce qu'on les croise pas qu'devant la mosquée . est-ce que vous préférez les savoir . proche de vous ou à distance de vous ?

(5s) alors là . joker . < ((en riant)) je sais pas > . ((rires)) . ah . la p'tite blonde qu'était en face l'autre jour . < ((en riant)) j'aurai bien aimé être très proche mais: . non non j'plaisante . mauvais humour . j'plaisante > mais: heu j'ai pas de: . . non encore une fois . j'ai pas de crainte . 'fin voilà j'suis pas flippé donc heu: 'fin je si . ils ont des armes . ils ont des trucs . ça doit être terrible c'qu'ils ont sur eux . et ça doit faire des . des dégâts (**hum**) . 'fin j'réfléchis pourquoi cette question= [...]

=parce que moi quand j'dis proche ou loin . ça veut dire que: . 'fin proche . quand je dis à distance . c'est plutôt éloigné . ça peut être heu: . quand quand j'dis ça . ça peut être . dans les deux sens "j'les aime bien donc j'vais plutôt tchatcher avec eux donc j'm'approche d'eux" ou heu:=

= non c'est pas j'les aime: . ou qu'les aimes pas . c'est pas que je: . ils me font pas peur: . j'suis pas inquiet . ça génère pas de: . d'angoisse etcetera etcetera . mais ils sont là . ils font leur job . on leur a dit . dans

le cadre du plan machin . on leur dit d'être là . ils obéissent aux ordres . heu: moi j'vois encore une fois d'abord l'humain parce que je ne me sens pas . je ne sens pas un dispositif . encore une fois voilà par rapport à ce qu'on disait tout à l'heure (**ouais**) . y'aurait double barrières de police . heu:: rue barrée heu:: depuis plusieurs mois . avec les gros bordel de béton là qui bouchent tout pour éviter un camion bélier etcetera etcetera . heu: p'être que je serai plus flippé . par rapport à ça . (**d'accord**) . là en l'occurrence . je vois des des gamins qui sont à poirotter devant le truc . parce qu'on leur a dit » (BDXM001-32:29)

En abordant ainsi la mise à distance ou la mise à proximité des militaires, Olivier débute sa réponse sur un ton grivois pour parler d'une jeune femme avec laquelle il aurait « bien aimé être très proche » qui, selon nous, démontre justement l'invisibilité du rôle de cette militaire pour lui. Cet extrait est aussi très intéressant car il permet d'introduire un autre point, à savoir le fait qu'ils ne lui « font pas peur: . j'suis pas inquiet . ça génère pas de: . d'angoisse [...] moi j'vois encore une fois d'abord l'humain ». Si nous détaillerons plus loin davantage sa perception du dispositif, il est important d'avoir à l'esprit qu'il voit d'abord « des gamins qui sont à poirotter ». La perception de l'ennui et son interprétation sont également révélatrice du fait qu'il dépasse le rôle social des militaires :

« ils se font chier . (**d'accord . mais ça vous l'avez remarqué ça ?**) bah oui . (**et comment . [xxx] . alors comment on remarque quelqu'un qui . qui s'emmerde quoi**) non mais ils restent dans leur rôle hein: . je: . c'est p't'être moi qui fait de la projection . c't'a dire . j'me dit "je reste quatre heures là" [souffle] (**oui non mais je=**)=debout: à regarder . ça doit être chiant quoi . donc heu: bah non . ils parlent pas trop . ils sont pas trop xxx . ils respectent des: . ils ont une bonne posture qu'est quand même un: très: pro (**hum**) . ils sont pas là cool avec la clope en train de tchatcher . ils sont dans leur posture . heu: ils se tiennent bien . ils disent "bonjour" . ils sont correctes . polis . voilà . ils se disent trois mots entre eux . ça rigole pas: trop . (**hum**) ça sourie un petit peu . gentil voilà mais: . moi c'est

vrai qu'j'ai l'impression qu'ils s'emmerdent quoi (**hum . d'accord**) .
moi j'm'emmerderai » (BDXM001-47:22)

Cette attitude empathique et de « projection » de lui-même à *la place* des militaires me semble emblématique de son rapport aux autres, et en particulier avec ces patrouilles. Car s'il estime que les militaires ont effectivement un rôle à tenir et qu'il semble bien le faire, de son point de vue « ça doit être chiant ». Mais au-delà de la perception qu'il s'en fait, sa conduite à leur égard va aussi dans le sens d'un "humanisme" :

« alors justement vous parlez de banalité . vous avez écrit: . donc heu: vous parliez de politesses de . vous parliez de banalités météo . [xxx] . tout à l'heure vous l'avez redis . vous l'aviez . vous leur aviez déjà offert du café lorsqu'il faisait froid (oui) . heu: est-ce que vous pourriez me raconter . ça va vous paraître aussi assez étrange . mais me raconter ces situations un peu en détail . est-ce que c'est des: . j'sais pas c'est des "bonjour" heu: [claque des doigts] . un peu: . même pour l'café . est-ce que c'est des: . c'est des choses qui sont: . j'sais pas . qui sont dites un peu comme ça à la volée ou c'est vraiment des trucs qui sont: comme vous diriez "bonjour" . j'sais pas à un client ou j'en sais rien . je sais pas . comment: . est-ce que vous pourriez raconter ces situations

bah c'est le: . c'est le registre . parce qu'on a toujours plusieurs registres: . voilà un client je vais être attentif . je vais lui serrer la main: . je vais . on a des choses à s'dire (**ouais**) . on a . on s'rencontre pour une certaine raison (**vous savez pourquoi vous allez vous rencontrer**) . oui voilà . je sais pourquoi je le vois: . heu: même si c'est un hasard: . je sais ce que j'ai à lui dire . voilà . y'a y'a un: . un truc qui est assez différent . heu: là ça fait partie des relations de: . j- . comme avec mes voisins quoi (**hum**) . c'est du même ordre . donc je croise mes voisins . j'les connais pas tous: . loin s'en faut . y'a un gros turn over en plus dans le quartier . heu: . donc voilà c'est les quelques mots de politesse heu: . de correction quoi . qui sont: . "bonjour . ça va ? pas trop dur . le lendemain de fête" (**hum**) . voilà des trucs sympa quoi . (**ouais d'accord**) . encore une fois c'est des humains (**OK . d'accord** .

et pour le café ?) bah y'a une fois . il faisait d- . non il faisait vraiment méga super froid . puis j'les voyait ils étaient [inspire] (**ouais**) . j'ai craqué . y'avait la cafetière . j'ai pris cinq gobelets en carton j'suis descendu avec un p'tit plateau (**hum**) leur porter un café quoi . ils étaient super content ((rire)) . mais voilà . fai:: . pour moi c'est des gestes normaux quoi . [...]

est-ce que c'était court . vous avez juste donné le café ou vous avez pris le temps de discuter ou=

=non c'est court parce que je . je suis pas: . après j'suis: quand même assez . m: . pudique enfin j'ai pas: . heu: . voilà j'suis resté deux secondes et tout ça . 'fin voilà . (**hum**) . j'vais pas rester "oh merci . tout ça . vous êtes gentil" . ils sont pas là pour s'épancher non plus . ça fait pas partie d leur job (**hum**) . heu: ils restent dans leur truc . hein encore une fois . (**hum**) ils sont très . très pro moi j'trouve . (**OK**) . donc heu:: . voilà . on est pas là pour faire la causette pendant trois plombes non plus hein .

alors c'est marrant quand vous dites . ils: . ils font leur job . ils sont dans leur truc . vous arr- . vous arrivez à différencier ce qui relève de leur taffe et ce qui ne relève pas de leur taffe ?

(4s) heu::: . bah je vois ce qui relève de leur taffe . . et je vois pas de: choses . qui ont:: (**qui semblent en sortir ?**) . qui semblent en sortir voilà . (**d'accord . OK**) . j'les vois jamais commettre un truc heu: . mais même un geste: . déplacé quoi . j'sais pas . un mec qu'a envie d'pisser . qui va s'tenir comme ça [imite l'envie pressante des mains entre les jambes] . "oh . putain j'ai envie d'pisser" (**ouais**) . même des gestes comme ça . humains . j'les vois jamais heu: (**ouais d'accord**) . y'a rien qui dépasse quoi . ils sont posés là . ils: . ils s'regardent machin truc et tout . ils sont polis . ils gardent leur faction . (**hum**) . voilà c'est en ça que je dis que c'est très pro . parce que je vois pas de: . . OK . je sais pas la consigne qu'ils ont . p'têtre que: ((rire)) (**ouais ouais . non mais je sais pas**) . mais heu: voilà . j'me dis "non . ils font leur job" (**ils ont l'air pro**) . voilà (**OK**) » (BDXM001-52:00)

Dans cet extrait, Olivier explique d'abord qu'il *dit-mentionne* son discours selon son interlocuteur en adoptant différents « registres ». Paradoxalement

avec ce qu'il disait auparavant, on s'attendrait à ce qu'il n'adopte pas de registres particuliers selon ses interlocuteurs. Mais il semble que pour lui, il existe une espèce de registre de la sympathie ou « de politesse heu: . de correction », commun à tous les interlocuteurs : « comme avec mes voisins ». Cela passe au quotidien par une attitude bienveillante et avenante qu'il essaye d'avoir avec les autres. En ce sens, parce que « encore une fois c'est des humains », apporter un café aux militaires parce qu'il fait froid cela fait partie « des gestes normaux » de ce registre. Cependant, il se trouve aussi confronté à leur propre posture "en tant que" militaires : « ils sont pas là pour s'épancher non plus . ça fait pas partie d leur job (**hum**) . heu: ils restent dans leur truc » et « on est pas là pour faire la causette pendant trois plombes non plus hein ». Pour ainsi dire, s'il voit d'abord l'humain derrière l'uniforme, ce dernier lui résiste "en tant que" rôle social : « c'est pas j'les aime: . ou qu'les aime pas . c'est pas que je: . ils me font pas peur: . j'suis pas inquiet . ça génère pas de: . d'angoisse etcetera etcetera . mais ils sont là . ils font leur job ». Malgré cette résistance il explique « j'les voyait ils étaient [inspire] (**ouais**) . j'ai craqué », et décide de leur porter un café quitte à n'avoir qu'une interaction fugace. Le « j'ai craqué » montre assez bien l'idée des militaires « restent dans leur truc », et donc qu'il faudrait limiter au maximum de les importuner dans leur travail de surveillance, or les conditions météo lui imposent presque de leur porter du café.

La ville, la diversité et l'étrangeté

On pourrait parler d'une indifférence pour qualifier le rapport d'Olivier aux militaires, mais une indifférence qui n'est pas dédaigneuse ou désintéressée, mais une posture neutre qui "ne différencie pas" les autres à partir de leurs positions sociales, plutôt comme étant potentiellement une rencontre singulière et enrichissante. Ainsi, lorsque nous évoquons ses attentes sur la vie en ville, il explique justement que la diversité urbaine présente une étrangeté avec laquelle il aime se confronter :

« donc là j'aimerais qu'on: vous gardez à l'esprit le rapport tout ce qu'on vient de dire: . sur les militaires etcetera . et j'aimerai qu'on parle un peu de vos attentes quant à la vie en ville . alors vous avez l'air d'être un éternel urbain donc heu . vous m'avez

dit aimer vivre en ville pour les activités donc vous m'avez cité le cinéma . le théâtre . les concerts nin nin: . mais: vous avez aussi évoqué la vie sociale . le mélange . la mixité . est-c'que vous pourriez développer davantage . d'une façon plutôt synthétique . parc'quon va p't'être rentré dans l'détail mais: . une synthèse de vos:: attentes de la vie en ville en fait ... question très large . je sais

mais j'pense que c'est le: (6s) oui il doit y avoir quelque chose de l'ordre de la nouveauté . de l'étrangeté . de l'étrangeté .. de l'étrangeté et de la friction heu:: . j'crois beaucoup à . un mouvement: . physique .. qu'est la friction . qu'on étudie en physique . friction au sens heu: je frotte du bois contre du bois ça fait du feu: . je: . (**hum hum**) voilà . j'pense que dans la friction le fait de se froter à d'autres qui sont différents . (**hum**) heu:: . (**ça produit quelque chose**) ça produit quelque chose voilà . et: je suis: dans un métier et: même dans un être qui est plutôt entre guillemet . j'aime pas le terme mais (**hum**) "créatif" on va dire . heu: donc je suis tout l'temps à inventer des trucs . et donc j'ai besoin de cette rencontre . avec des choses: différentes heu: . que je n'ai jamais vu: . surprenantes . heu: . positives ou négatives . (**hum**) hein j'insiste beaucoup là d'ssus . parc'que c'est pas obligatoirement une belle expo . ça peut être une belle bagarre ou un: un moment de tension: (**ouais d'accord**) ça me déplaît pas . c'est: . ça fait partie . ça me sort . ça me sort de de: mon:: référentiel . de ma zone de confort (**d'accord**) . et donc c'est toujours intéressant ça . 'fin voilà . je: suis curieux . je suis curieux de nature voilà . quand j: je vois "l'étrange étrangeté" comme disait Freud . heu:: ça me: passionne .. donc voilà . la chose qui va me sortir de ma zone de confort . qui va m'interpeller . qui va me surprendre . elle me plaît . spontanément . même si elle est . ou justement pas forcément positive encore une fois (**hum**) . . donc la ville pour moi c'est ça . c'est la friction . c'est la rencontre avec l'autre . c'est avec des différences .avec: heu des tolérances des différences . 'fin voilà . avec tout c'qui va avec les Autres . avec A majuscule (**hum hum**) heu:: ... donc c'est tout ça quoi .. et: oui .. un film . une expo un machin . mais même: . cinq minutes

avec quelqu'un que je ne connais pas . avec qui je parle . moi ça m'arrive très souvent » (BDXM001-01:13:07)

Cette confrontation avec l'étrangeté comme mécanisme frictionnel est littéralement une nécessité pour Olivier, lorsqu'il dit avoir « besoin de cette rencontre . avec des choses: différentes ». En effet, il explique avoir besoin de cette friction presque de façon existentielle dans la mesure où « je suis: dans un métier et: même dans un être qui est plutôt [...] "créatif" ». Cette friction comme dé-coïncidence « ça fait partie . ça me sort . ça me sort de de: mon:: référentiel . de ma zone de confort ». Pour lui, cette friction qui lui permet de sortir son référentiel (d'*ex-sistere*, de se tenir hors) est intimement liée à la vie en ville, et à l'étrangeté qu'elle propose. Pour ainsi dire, les qualités qu'il prête à l'espace urbain sont intimement liées à sa propre constitution existentielle. Cette étrangeté peut tout aussi bien être positive que négative tant qu'elle l'interpelle, le surprend ou lui présentifie quelque chose :

« oui . mais c'est d'abord . c'est d'abord faut parler de l'étrangeté heu: . voilà . encore une fois . paysage de foule qui fait du shopping . je prend cet exemple la . parce que l'autre jour on été place Pey Berlan . on revenait du cinoche à pied . donc voilà . et puis effectivement y'a plein de monde . c'est les courses de Noël et tout: . et puis y'a (**les mecs qui patrouilles**) . voilà les mecs qui passent . qui passent voilà . . . c'est vrai qu'ça: c'est l'étrangeté . déjà ça aurait été des: <((en souriant)) des drag-queen > je: y'a l'étrangeté du: (**ouais**) c'tait pareil j'veux dire . je caricature . (**ça veut dire qu'il y a un décalage entre l'endroit=**)=y'a un décalage entre: . tout le monde qui fait ses courses avec des vêtements plutôt sombres . heu: qui se speedent (**qui s'affairent**) qui s'affairent et tout ça . et au milieu y'a cinq drag-queen qui passent . (**d'accord**) . j'prends exprès des drag-queen . (**oui oui**) c'est pour dire que ça m'fait l'même effet heu:: . au début . c't'a dire c'est l'étrangeté déjà de ces cinq ou six personnes . qui sont pas comme les autres dans le paysage . (**ça détonne ?**) donc déjà . voilà ça détonne . donc ça déclenche quelque chose "tiens qu'est-ce que c'est ?" (**hum hum**) . quand ce sont cinq drag-queen on se dit "ah bah tiens c- y'a y'a la gay pride" ou on se dit: . heu: . y'a autre chose 'fin je sais pas voilà . ou "c'est un animation commerçante" ou: ((rire)) "ils

distribuent des tracts" j'en sais rien (**ouais**) . quand c'est des militaires . ç- tout d'suite ça ramène à un truc . qui est: qui est inq- qui est . obligatoirement . la première impression elle est inquiétante . enfin y'a toujours un truc "tiens qu'est ce qui se passe ?" . (**d'accord**) voilà . . alors que j'y aurais pas pensé . moi je n'suis pas traumatisé par les attentats ou quoi que ce soit . y'en a des milliers tous les jours on en parle plus parce qu'ils se sont passés un peu plus près de chez nous mais . quand on regarde un peu les attentats qu'y'a chaque année sur le monde . et puis le nombre de mort que ça génère: (**hum hum**) c'est quand même copieux quoi . . moi j'ai la chance d'être encore une fois dans un pays en paix » (BDXM001-P-38:09)

Cette présence en décalage avec paysage de foule « déclenche quelque chose » et « ramène à un truc » en premier lieu de plutôt inquiétant comme les attentats auxquels il n'aurait pas pensé. Ainsi, au même titre que des "drag-queen", les militaires disposent d'un régime de visibilité qui ne peut pas ne pas susciter l'attention des passants. De plus, si effectivement leur présence provoque d'abord des interrogations comme "tiens qu'est ce qui se passe ?", cela ne va pas l'inquiéter davantage parce que pour lui, l'étrangeté de cette altérité ne lui veut fondamentalement pas de mal :

« ça je suis très très vigilant . je ne regarde jamais les infos à la télé . je lis le journal (**hum**) le journal c'est moi qui lit les articles qui m'intéressent (**hum . ouais c'est ça**) . je suis pas en train de subir pendant une demie heure (**ouais un message de BFM**) . voilà ((rire)) et:: . donc voilà . moi y'a des filtres comme ça qui sont très très construits . qui font qu'effectivement je garde une: fraîcheur et une naïveté . l'autre est bon par essence . voilà c'est: (**d'accord . ouais**) je suis très Michel Serre . enfin j'crois beaucoup à la bonté humaine . j'pars du principe que l'autre est gentil . 'fin qu'il me veut pas d'mal . (**d'accord**) . donc heu: . ça m'a: . pour l'instant à cinquante-sept ans ça m'a réussi < ((rire)) . donc j'vais pas > (**pas un accident de vélo**) non mais même . on m'a jamais eu . on m'a jamais latté . on m'a jamais donné un coup de poing . j'me suis jamais battu: . j'ai jamais eu à: . bon . j'ai toujours été dans cette posture-là (**hum**) . donc . voilà . j'ai pas

de . j'ai pas de crainte . j'ai pas un a priori de crainte . voilà (**d'accord**)
. avec l'autre quel qu'il soit » (BDXM001-01:01:49)

Il dit ne pas être apeuré ou inquiet par la présence de militaires parce que précisément il n'entretient pas un climat anxieux et filtre les informations. Ainsi, bien que ces patrouilles détonnent du paysage, cela ne va cependant jamais beaucoup plus loin :

« une présence d'un militaire qui est plutôt là . en général . en temps de guerre ça: . ça détonne voilà simplement (**d'accord . non parce que=**)=juste . c'est juste ça mais: . donc hop j'avais avoir le regard un peu interpellé . "tiens des militaires" voilà (**hum**) . puis après bon beh ouais . OK (**OK . on passe à autre chose**) . ils sont là ils sont cool . ils se promènent . . une présence rassurante . . j'comprends y'a des gens qui flippent (**hum hum**) effectivement si on se gave de de de . BFM heu: . on peut se dire "olala qu'est-ce qui se passe ? c'est terrible . y'avait des flics partout . y'avait des militaires partout" » (BDXM001-01:03:47)

La présence de militaires ne l'inquiète pas davantage, mais remarque juste que « ils sont là ils sont cools . ils se promènent . . une présence rassurante » et comprend que certaines personnes puissent être inquiètes de ce qu'il pourrait se passer. Les deux extraits précédents sont d'autant plus intéressants qu'ils articulent la rupture paysagère induite par les militaires et les croyances d'Olivier : ce n'est pas parce qu'ils détonnent du paysage qu'ils sont menaçants. Pour ainsi dire, même si les militaires se démarquent du paysage, comme ce pourrait être le cas pour d'autres personnes, il considère que cela fait partie des normalités anormales (ou des anormalités normales) de la ville, au sens des étrangetés avec lesquelles il est possible de se frictionner/frotter et qui le surprennent nécessairement.

La construction territoriale de son quartier

La gentillesse qu'il attribue par essence aux autres ainsi que l'humanisme dont nous faisons état précédemment sont à la base de ses représentations socio-spatiales de la ville contemporaine. En effet, d'une certaine manière il regrette que les discriminations spatiales soient passées d'un schéma

vertical (l'immeuble du XIXe siècle) à schéma horizontal (ghettoïsation). Selon lui, ce réagencement qui empêche toute mixité conduit les individus à ne plus se parler ; un constat face auquel il tente de s'opposer :

« **alors . vous avez parlé d'empathie . là c'est intéressant parc'que vous écrivez plus loin c'est . heu: "très vite on s'est habitué . ils sont très gentils" (hum) . heu:: . bon vous semblez dire qu'apparemment vous êtes habitué à leur présence . parce qu'ils sont "gentils" dans le . dans l'truc . est-c'que vous: . ça . vous pourriez expli=**

=ah non non . j'suis . après ça c'est ma nature moi j'parle aux gens . **(hum)** voilà bon . j'leur parlerai pas ça serait pareil . on s'habitue à leur présence **(hum)** . voilà . **(et=)**=c'est deux choses différentes . après moi j'parle à tout le monde . je: j'suis dans c'quartier . mon père est né dans ce quartier . mon grand-père était médecin pendant quarante ans à Saint Mich . **(hum)** et: j'y: . j'y habite et j'y vis parc'que j'aime ça . **(hum hum)** j'aime ce ce . justement ce: . le fait que tout le monde se parle quoi . c'est: **(hum hum)** . et donc .. et j'pense que c'est la règl- enfin pour moi c'est une clef de la réussite: de: . d'une communauté d'un pays d'une ville etcetera . c'est que les gens se parlent . **(hum hum)** tous les problèmes qu'on voit: socialement . politiquement etcetera etcetera . viennent du fait qu'il y a des ghettos et qu'les gens se parlent pas . et quand je dis ghetto c'est aussi bien heu: tel quartier de Versailles . ou même la rue Saint Genès à Bordeaux ou: **(ouais)** . des endroits comme ça que des cités qu'on nous montre à la télé . avec que des noirs qui font que des saloperies avec des trafics de drogue . hein j'veux dire . quand on a que des monopopulations à un endroit c'est évident que du coup il y a plus connaissance de l'autre . y'a plus les langages de l'autres . les mecs ils ont leur propre langue . qu'ce soit . encore une fois **(l'un ou l'autre)** à Caudéran ou . < ((en riant)) dans les cités c'est > **(ouais)** . c'est: ils ont chacun leur langage leurs expressions. leurs trucs . et: et c'est là qu'on creuse des écarts . et qu'on finit: on ne connaît plus l'autre . et donc l'autre est un:: . un con ou un danger . ou: c'qu'on voudra . pour moi tout . tout vient de là . dès que les gens se parlent . et sont voisins et se connaissent et: échangent . heu: .. la ville aujourd'hui . je fais une

parenthèse au géographe . la ville aujourd'hui heu: elle se voit en plan . c'est-à-dire qu'on a . annihilé . grâce à l'ascenseur . on a annihilé la notion de: de hauteur (**hum**) . et donc qu'on habite au cinquantième étage . au vingtième ou au troisième ou au rez-de-chaussée c'est pareil (**hum hum**) . d'accord . dans le bouquin *Espèces d'espace* de George Perec (**ouais**) qu'il faut absolument avoir lu & (**que j'ai**) & qui est . bon bah voilà . c'est une merveille ((rire)) . y'a cette image à un moment: . sur la couverture de [xxx] . c'est c'est cette image . puis qui est décrite au début du bouquin . c't'imaginer de dire "on enlève une façade et puis on regarde ce qu'il y a dedans" (**hum**) . et puis il parle de de . la ville du dix-neuvième siècle . avec effectivement l'atelier . l'échoppe ou quelque chose au rez-de-chaussée . un profession libérale . les riches et tout ça qui sont au premier (**hum**) . les beaux étages . et plus on monte . plus c'est des gens pauvres parce qu'effectivement faut monter l'escalier (**hum**) . et donc la: répartition sociale . heu: au lieu d'être horizontale . comme c'est le cas maintenant . dans tel quartier on met des pauvres et dans tel quartier on met: des gens friqués (**hum**) . je caricature mais: heu ça s'fait pas comme ça [claque des doigts] mais l'air de rien c'est le résultat ((rire jaune)) . ça s'passait verticalement (**d'accord**) . donc l'air de rien . le prolo qui était au sixième ou septième étage à Paris . sous les: . chambre de bonne . sous les toits . le p'tit étudiant: . l'artiste qui grelotait etcetera (**il croisait**)=dans l'escalier il croisait tous les jours . le notaire du premier étage . je caricature hein . pardon pour les clichés . mais il y avait cette . cette respiration j'dirais entre les couches sociales . y'a besoin d'un coup de main . bah on demande au mec d'en bas qu'à un atelier . y'a besoin d'une nounou . on demande à l'étudiant du sixième . y'a besoin- 'fin clac clac . et donc heu: . bah au moins les gens se croisaient . (**hum**) se parlaient obligatoirement . **mais alors . vous avez . c'est paradoxal parc'que vous semblez dire . vous dites que: . apparemment ça ça n'existe plus ce schéma là . mais paradoxalement dans votre quartier vous avez le sentiment de retrouver ça .** voilà . je je . alors c'est pas qu'ça n'existe plus . j'dis qu'on a tendance . à aller: . alors on en . on y revient (**hum**) . m'enfin quand je vois ce

qui se construit heu: . à Jinko aux Bassins à flot . dans des endroits comme ça . où on: continue d'empiler des logements de même catégorie . heu: dans des quartiers typés . heu: sans mixité . même d'usage . c'est-à-dire qu'on est encore dans de l'urbanisme des années cinquante . où on dit: . heu là on va travailler . là on va dormir . là on va s'amuser . heu: etcetera . (**rendre fonctionnel les espaces . ouais**) voilà . alors . au lieu de . 'fin j'veux dire . alors on revient sur la mixité des quartiers de Brazza où vont être apparemment mieux am- mieux pensés par rapport à ça . avec des en- . j'veux dire même un artisan . un un . un plombier ou est-ce qu'il trouve maintenant . alors que tout le monde a besoin d'un plombier (**hum**) . j'veux dire . les deux cent mille habitant du . du centre de Bordeaux . ils ont tous besoin de plombiers . y'a plus la possibilité d'avoir un atelier de plombier dans le centre de Bordeaux . c'est plus possible (**hum hum**) tout est devenu des lofts des machins des trucs . et ça: . ça . c'est tri- . moi j'trouve ça très grave . c'est: . de perdre la mixité heu: . alors j'trouve effectivement dans mon quartier . quand termes en tout cas de: . paysage humain . heu: voilà . moi y'a des rencontres . j'ai des Bulgares à qui j'explique que le ramassage des poubelles (**hum**) . et puis y'a des gens . voilà j'parle à des tas de gens de tas de catégories différents . et puis y'a des bobos qui arrivent . et des < ((imite l'agacement)) parisiens qui achètent tout > soit disant ((rire)) . mais voilà . non mais . mais ça fait partie du paysage aussi (**hum hum**) . voilà (**d'accord**). et qu'l'essentiel c'est qu'tout l'monde se parle . pour moi » (BDXM001-SV-14:02)

Face à ce constat, Olivier considère « très grave . c'est: . de perdre la mixité », et à l'inverse trouve que son quartier en « termes en tout cas de: . paysage humain » a cette diversité. Pour lui, le quartier Saint Michel est à l'opposé de cette tendance à la "monopopulation", mais qu'il y a une « connaissance de l'autre » qui limite de creuser l'écart, de la sorte que les autres n'apparaissent pas comme un « con ou un danger ». En somme, Olivier a choisi de vivre dans ce quartier parce qu'il y est en adéquation avec ses manières d'*être-avec* les autres : « j'y habite et j'y vis parc'que j'aime ça . (**hum hum**) j'aime ce ce . justement ce: . le fait que tout le monde se parle quoi ». En ce sens, il perçoit

la présence de militaires dans son quartier comme une énième diversité qui cohabite avec les autres :

« ici j'ai des salafistes . en djellaba et barbus (**hum hum**). et avec des tennis été comme hivers ils me font rire . et: . . et c'est rigolo quoi . que à vingt mètres les uns des autres . (**hum**) y'a les deux caricatures entre guillemets . 'fin les deux: . . ça n'a rien à voir les salafistes ils ont tout de suite . dès qu'y'a eu les attentats . ils ont sorti un tract dans toutes les boites aux lettres . ils sont venus discuter avec les gens . en disant . c'est vraiment . eux c'est des curés quoi hein (**hum**) . c'est des: . c'est des: . séminaristes quoi dans dans (**hum**) . dans . chez les cathos . donc c'est des vrais . des vrais religieux ((rire)) . et alors "nous on a rien avoir avec ça . nous c'est la paix" 'fin voilà . ((rire)) . ils ont sorti un très joli tract et: . nous on est allé discuter avec eux parce qu'ils étaient flippés comme des malades quoi . effectivement tout le monde se dit "bon bah dès qu'c'est un peu mate de peau et barbus . boum" . (**ouais d'accord**) voilà . . . et: : voilà . donc les militaires ils sont pas là pour tirer . pour dégommer des gens: . et tout ça . ils sont là juste pour apporter un signe: de: sécurité . et de sureté (**hum**) . et eux ils sont pas là pour tuer . poser des bombes et tout ça . ils sont juste là parce qu'ils sont: . ils ont leur croyance (**hum hum**) . donc j'ai du: . des non-militaires . et des non:-terroristes là . qui sont à vingt mètres l'un de l'autre » (BDXM001-01:51:10)

Le dernier point est d'ailleurs particulièrement intéressant lorsqu'il dit que « j'ai du: . des non-militaires . et des non:-terroristes là . qui sont à vingt mètres l'un de l'autre », parce qu'il retire à ces deux groupes leur auto-désignation de militaire (en tant qu'ils font la guerre et tuent) et de salafiste (en tant qu'ils sont stigmatisés comme terroristes). Pour lui, la diversité culturelle que représente son quartier a pour effet d'effacer les stéréotypes dans lesquels sont habituellement enfermés les individus : ils cohabitent parce qu'ils sont un dans quartier avec une forte diversité socio-culturelle.

Cette capacité à effacer les différences tient selon lui au fait qu'historiquement et traditionnellement le quartier est tolérant avec les nouveaux arrivants, quels qu'ils soient :

« c'est pas . un perturbateur justement ces ces militaires qui arrivent là . dans une espèce . d'un système collectif justement . vous dites qu'est . . j'sais pas qu'est géré collectivement . . c'est . genre . en fait c'est comme si=

=bah non . y'a une telle tolérance . y'a une telle tolérance dans ce quartier qu'on peut voir arriver trois bobos qui ouvrent: un magasin . un concept store comme ils disent . place Saint Michel heu: alors que effectivement c'est plus ambiance kebab et compagnie . ça . j'veux dire honnêtement ça choque personne . oui si y'a deux allumés qui ont mis . qui ont passé au silicone la serrure gnin-gnin . qui ont mis un p'tit autocollant "parisien go home" . (**hum**) mais j'veux dire c'est: . c'est trois crétins (**ouais voilà . OK**) . alors y'a p't'être trois crétins qui trouvent les militaires gnin-gnin-gnin mais enfin . honnêtement on s'en fout . les gens ils vivent: avec un tel degré de tolérance . on a vu arrivé les portugais . puis les espagnols . puis les africains du Nord . puis les africains heu: l'Afrique noire . puis là maintenant les bulgares . les turcs . les . les roumains . j'veux dire . pfou: ça fait des siècles que c'est comme ça (**hum hum**). depuis le XIIe siècle c'est un quartier d'accueil . donc c'est vrai qu'il y a une tradition dans ce quartier que: . y'a des gens nouveaux . bizarres . qui arrivent . bon . ils ont dix kilos de:

c'est marrant parce que les militaires c'est pas des . c'est pas habitants . fin vous voyez ce que je veux dire . (bah non . ouais) . ça veut dire qu'en gros . on les dispatche ici . et vous . vous considérez que ça fait ni chaud ni froid au sein: . des habitants du quartier parce que:=

=non c'est mon avis à moi . y'a p't'être des gens qu'ça fait flipper »
(BDXM001-23:35)

La question n'est pas de savoir si oui ou non « depuis le XIIe siècle c'est un quartier d'accueil », mais de comprendre que pour lui cette tradition permet à n'importe qui de venir s'y installer, dont les militaires en opération

Vigipirate/Sentinelle. C'est la raison pour laquelle il minore l'importance des « crétins » qui mettent des autocollant "parisien go home", car pour lui ils sont minoritaires et ne reflètent pas le « degré de tolérance ». En essentialisant ainsi son quartier, il se place lui et les autres habitants dans une posture d'accueil des militaires, de ces « gens nouveaux . bizarres . qui arrivent . bon . ils ont dix kilos » d'équipement. Pour lui, n'importe qui a (ou peut avoir) une place dans ce quartier.

La diversité de l'étrangeté que lui permet la vie en ville, les représentations qu'il a de son quartier et surtout l'emphase avec laquelle il y est existentiellement nous permet de penser qu'en plus de simplement y résider, Olivier habite dans ce quartier, c'est-à-dire que lui-même se construit « à l'intérieur d'un monde par la construction même de celui-ci » (Hoyaux A-F., 2002, §16). En se représentant son quartier de cette manière et en s'y auto-assignant comme un habitant, il construit sa manière d'*être-au-monde* et s'auto-désigne à partir des mêmes qualificatifs que ceux de son quartier :

« d'une façon générale . je suis dans une posture plutôt d'humilité . . et de: . . on on parlait tout à l'heure de ne pas gêner ou (**ouais**) de ne pas déranger (**hum**) . heu: . voilà j'suis: . j'suis une petite chose à vélo . je suis: . chez moi c'est pas très grand . . j'ai . je gagne . je gagne deux fois . je peux l'dire . je gagne deux fois plus que c'que j'dépense (**hum d'accord**) . heu: . . c'est-à-dire je dépense rien: . heu: l'aspect visuel formel ne m'intéresse pas (**hum**) . heu:: . j'ai . j'traîne mon vélo . j'traîne mes godasses jusqu'à l'usure . voilà . j'suis pas dans dans le paraître (**hum**) le paraître m'intéresse pas . . l'avoir non plus (**hum**) . j'ai acheté ma maison parce que faut pas être con parce que quand on a des sous il vaut mieux ça que payer un loyer mais heu: (**hum**) . pfff . ma maison: . je peux la vendre l'année prochaine . puis aller habiter ailleurs c'est pas un problème . j'ai pas de: d'affect par rapports aux objets . les objets en général (**d'accord**) . voilà . la seule chose qui m'intéresse c'est le verbe "être" . c'est le: . (**d'accord**) . donc: le verbe "avoir" . le verbe "paraître:" . tout ça c'est pas très très intéressant . donc c'est le verbe "être" . à la rigueur le verbe "faire" . "qu'est ce qu'on fait pour être ?" parce qu'y'a toujours un truc heu: (**de l'action ouais**) . . "au commencement était le verbe" . nous dit Saint Jean . et: .

. Saint Mathieu d'ailleurs: c'est Mathieu qui dis ça . (**je connais très très mal les Evangiles . je vous le dis toute suite**) alors . "au commencement était le verbe" c'est dans Saint Jean . et "au commencement était l'action" c'est Goethe . et j'aime beaucoup cette dualité . . entre les deux . (**est-c'que finalement parler c'est pas le premier acte ?**) c'est ça . (**parler c'est performatif=**)=tout à fait . donc ça rentre dans le faire . et dans: voilà . heu:: donc voilà . moi je suis un être minuscule . heu: . voilà j'ai un très grand: . bah si on s'voit . si j'accepte de voir des gens comme ça d'passer une heure et demie tranquille à discuter . moi ça m'intéresse . m'intéress- j'suis curieux de ça . et ça me: . voilà . c'est pour moi c'est le sel de la vie . c'est ce qui différencie: heu: un barbare d'un: . de quelqu'un de civilisé . c'est tout . voilà . être apte à parler à n'importe qui à faire des choses avec des gens qu'on connaît pas forcément . à être curieux: et pas dans la défiance et la méfiance . voilà . (**OK**) . . donc heu: . du coup j'ai pas besoin de beaucoup d'espace . . c'est à dire qu'effectivement ma maison est petite . ma ma . ma voiture est très petite (**hum**) . heu: . mon quartier me suffit (**hum**) . il manque juste un cinéma il faut qu'j'aille un peu plus loin ((rire)) [...] mais voilà . j'ai pas besoin de: . y'a un: . deux très jolies phrases que j'aime beaucoup . qui m'arrangent . c'est celle de Jules Renard heu : "la différence entre quelqu'un qui a fait le tour du monde et quelqu'un qui a jamais quitté son quartier" (**hum hum**) c'est quoi (**ah . quelle est la différence**) ouais . . . "un quart d'heure de discussion" (**ouais**) ((rire)) . voilà ça c'est Jules Renard . et Proust qui dit quelque chose de très très très très beau et qui est vraiment ma ligne de vie avec: heu: . avec d'autres . heu: "le seul . le vrai . l'unique voyage c'est de savoir changer de regard" . . . (**d'accord . j'achète**) voilà . c't'a dire qu'effectivement moi j'peux rester: heu: . mais même dans ma rue à cent mètres autours de chez moi . mais tous les jours je vais vivre des aventures hallucinantes . . . (**hum hum . non mais j'comprends tout à fait**) ((rire)) . non mais c'est ça . donc en terme de: . en termes d'espace . oui voilà je: . voilà c'qu'est autour de moi c'est bien . je fais avec . y- y'a pas de soucis » (BDXM001-01:44:15)

La priorité qu'il accorde aux verbes "être" et "faire" en opposition des verbes "avoir" et "paraître" renforce cette l'idée d'un humanisme attaché au relationnel défait des appareils physiques et symboliques. De même, en insistant pour dire qu'il peut vendre sa maison « puis aller habiter ailleurs c'est pas un problème . j'ai pas de: d'affect par rapports aux objets . les objets en général », il entend asseoir l'idée qu'il fixe ses priorités dans les relations qu'il peut nouer avec les autres. Plus encore, il considère les rencontres avec ces autres (notamment au sein de la diversité de son quartier) comme autant de voyages possibles : « dans ma rue à cent mètres autours de chez moi . mais tous les jours je vais vivre des aventures hallucinantes ». Si la valeur immobilière de sa maison ne lui importe pas, en revanche sa localisation est particulièrement importante. En cela, nous avons montré qu'il faisait sens entre sa manière d'*être-avec* les autres *par* son lieu de résidence (son quartier, sa rue).

Ainsi, bien qu'il les accueille comme n'importe quel autre arrivant, lorsque des militaires sont déployés devant la mosquée du quartier, il ne comprend cependant pas l'utilité de leur présence. Pour lui, l'emploi de l'Armée représente quelque chose de dramatique à ces yeux, qui n'a pas lieu d'être dans son quartier :

« c'est-à-dire qu'on voit des trucs heu: effectivement voilà le Bataclan machin tout ça . on voit des trucs heu: hard . moi j'suis dans un quartier tranquille avec quarante-cinq ethnies qui cohabitent heu: . la mosquée . en face heu: des Black et puis: heu: des étudiants . et puis des machins et des trucs . . et tout ça ça vie ensemble . j'veux dire le quartier Saint-Michel . c'est: un: lieu . de: j'aime pas le terme mais je mets des guillemets (**hum**) . de "vivre ensemble" (**ouais**) . qu'est assez exemplaire . parce que tout ça ça cohabite de manière légère . heu: . donc c'est vrai d'un coup se dire "tient y'a des mecs en: . là ici . dans mon quartier" . ça semble complètement heu: . exagéré . en tout cas . . enfin voilà . que: à Paris dans des endroits chauds . des trucs et tout ça on se dit "oulala" dans des grandes villes . c'est terrible et tout ça=(**des "endroits chauds"** . **qu'est-ce que vous appelez des "endroits chauds"** ?) dans des endroits où il peut y avoir des tensions . qu'ce soit heu: j'en sais rien j'ai pas d'idée pré-conçue=(**où**

il y a des tensions de quartier ?) oui voilà . bah on s'dit voilà . . le recours à l'Armée dans le: . dans dans un territoire . 'fin: . . dans notre pays . et aujourd'hui . encore une fois . (**hum**) ici et maintenant . le recours à l'Armée c'est quand il y a un truc grave (**hum hum**) . . j'veux dire y'a des émeutes . y'a des: . y'a des choses graves où la police ne suffit plus . on on a recours à l'Armée . parce qu'effectivement voilà . là y'a des . en ce moment . j'ai vu les . les trucs y'a quelques endroits: . à Etretat et compagnie où y'a eu quelques dégâts . à Calais et tout . on s'dit "bon beh là . y'a un truc énorme" . heu: effectivement les assurances et le . les milieux [xxx] du BTP ça va pas suffire . on appelle l'Armée parce qu'il va falloir heu: . agir . 'fin ça me semble logique voilà . le recours à l'Armée est quand même liée à quelque chose d'un peu: dramatique . 'fin y'a une: (**et justement . vous avez pas eu cette impression là de dramatisme ?**) ah pas du tout . j'ai vu des gamins arriver . avec dix tonnes de matos sur le dos . j'me suis dit "putain qu'est-ce que ça doit être lourd" (**hum**) . heu: ils se . ils transpirent en été . ils crèvent de de froid en hiver . et puis moi je pense aux hommes quoi: . juste voilà . c'est des gamins en plus . ils sont là toute la journée et tout . juste parce qu'y'a une mosquée . fin . . ça m'f- . ça fait quand même . . heu: honnêtement . j'ai pas . ça me semble surdimensionné voilà . comme j'suis pas flippé de nature . ça me semble assez surdimensionné » (BDXM001-10:36)

Alors qu'à certains endroits il considère que le déploiement de l'Armée peut être justifié parce qu'il y a « des choses graves où la police ne suffit plus », à l'inverse l'arrivée de militaires dans son quartier ne lui semble pas justifiée : « juste parce qu'y'a une mosquée . fin . . ça m'f- . ça fait quand même . . heu: honnêtement . j'ai pas . ça me semble surdimensionné voilà . comme j'suis pas flippé de nature . ça me semble assez surdimensionné ». S'il accepte leur présence, en revanche cela lui paraît « exagéré » et donc illogique que des militaires soient déployés devant la mosquée, car il n'y a pas « un truc grave ».

Un œil avisé ?

L'utilisation du terme "surdimensionné" est à souligner car il sous-entend que le dispositif militaire mis en place devant la mosquée surévalue le risque que lui-même y perçoit. Cependant, ce surdimensionnement lui semble paradoxalement très fragile et vulnérable :

« donc effectivement on est pas dans un . dans un dispositif de violence . heu:: . et pourtant voilà . pourtant ils sont là . mais m- voilà . j'ai . 'fin . par rapport à tout ce paysage là . je comprends qu'il y ait des personnes que ça rassure d'avoir une présence militaire . moi honnêtement j'en ai pas grand chose à faire . je: . bon évidemment on pense toujours que ça n'arrive qu'aux autres hein (**hum**) et qu'y'aura jamais d'attentat ici . m: mais: . mais heu: à mon avis c'est pas la présence . parce que bon les voitures sont garées devant donc: heu: (**hum hum**) . puis ils sont pas là permanence donc ça veut dire que: il suffit de garer une voiture remplie d'explosif devant la mosquée . puis de la faire péter quand il y a du monde le vendredi à treize heure . voilà je: . donc je vois pas: . c'est pas une vraie . une vraie séc- . voilà . ça fait pas flipper » (BDXM001-P-20:19)

Il considère en effet que la présence de militaires ni dissuade ni n'empêche de potentiels terroristes de stationner une voiture piégée. En cela, la présence de militaires ne constitue pas « une vraie séc- . voilà ça fait pas flipper ». On comprend à demi-mot qu'il juge la sécurité du dispositif très contestable et donc qu'elle ne l'intimide pas lui-même. Il précise par ailleurs :

« j'me sens pas en guerre . et je sens pas qu'le dispositif il . le dispositif si j'l'analyse un p'tit peu . le dispositif est pas flippant quoi (**hum**) . c'est huit mecs qui sont là: . bonhomme . tranquille » (BDXM001-21:57)

En essayant de comprendre pourquoi il juge ce dispositif si fragile, on constate ultérieurement lors de l'entretien que c'est son expérience professionnelle dans l'événementiel qui lui permet de faire une telle analyse :

« **vous vous dites que: . il . il semblerait qu'en fait ça sert à rien quoi . 'fin moi . c'est c'que vous dites dans=)**=oui oui . moi c'est

l'sentiment que j'ai . mais encore une fois j'suis:: . j'suis p't'être: **(parc'qu'un moment dans le questionnaire vous dites . ça c'est hyper intéressant . mais c'est: récurrent dans toutes mes enquêtes . presque toutes . les gens m'disent "ouais mais j'suis pas spécialiste" . c't'a dire que moi j'considère=)**moi . alors je n'suis pas spécialiste certes . mais comme je disais tout à l'heure . j'ai fait pendant vingt ans . j'ai fait de l'événementiel **(hum)** . d'un assez haut niveau . on a fait par exemple en deux mille trois l'inauguration du tramway **(hum hum)** . donc mille VIP à soigner . et VIP c'était Chirac . président de la République ((rire)) **(les ministres)** avec cinq ministres etcetera etcetera avec le portique . les Rg . les machins les trucs . donc les dispositif . avoir l'œil à la sécu . en mati- en matière d'événementiel . c'est un truc que j'ai:: appris **(ouais d'accord)** que j'ai toujours pratiqué . [...] moi j'l'ai vécu . pleins trucs comme ça . des manifs dans les événements qu'j'organisais . donc manif de chasseurs qui arrivent: etcetera etcetera . **(hum)** donc j'ai quand même: . pas l'expérience du danger . j'ai jamais vécu des trucs **(hum hum)** grave . **(mais la gestion=)**mais la gestion d'un truc comme ça . j'suis en général: heu: . assez bon quoi . j'suis assez: . "là c'est bon . là c'est bon . faut faire gaffe ici machin . toi tu vas aller là . parc'qu'on sait jamais tac tac" 'fin voilà **(hum)** . j'ai le: . j'ai ce sens-là . donc effectivement pourquoi y'a des militaires alors que si j'veux [tape sa main sur la table] j'mets une voiture piégée devant la mosquée **(vous en faites . vous me dites . c'est dans l'sens "j'vois un dispositif . comment j'peux l'contourner" 'fin)** j'l'analyse j'regarde j'observe et: effectivement . sans avoir . sans être spécialiste encore une fois . **(hum)** mais je: . je vois le beug oui **(hum . d'accord . OK)** . mais c'est une logique: » (BDXM001-01:06:15)

De son point de vue, même « sans être spécialiste » il porte un regard sur leur dispositif, et on comprend donc que la considération qu'il porte sur la place des militaires est associée à sa propre perception de leur dispositif. Autrement dit, lorsqu'il croise les militaires devant chez lui, Olivier constitue sa situation de leur dispositif, et les place en conséquence à partir de la construction de son regard issue de son expérience professionnelle. En

échangeant sur sa propre place et celle des militaires, Olivier nous explique qu'il suppose également que les militaires doivent avoir aussi leurs procédures lorsqu'ils se déploient sur un site :

« et sur cette question d'place justement . donc rang social . occupation de l'espace . est-c'que vous sauriez faire une telle analyse sur les militaires qui sont d'avant chez vous en ville ?

je sais pas si ils ont: . ça m'intéresserait de . que vous fassiez le questionnaire aux militaires . **(je . je l'fais)** oui . ça doit être bien . ((rire)) parce que pour moi ils ont pas de: . . ils ont une approche territoriale . alors je prends les . je prends leur partie pro . . après la partie personnelle et affective **(hum)** j'en sais rien . j'la connais pas . j'prends leur partie pro . la façon qu'ils ont de débarquer sur un site ça doit être très très intéressant ce qu'on leur apprend . ça m'intéresserait moi de: suivre des: **(hum)** leur formation . puisque donc ils sont apte à aller sur n'importe quelle site . **(hum)** . qu'ça soit dans le désert machin pour aller chercher un terroriste . ou qu'ça soit . sous la neige parc'que y'a une avalanche **(ouais d'accord)** . en ville machin . etcetera . donc quel . comment ils analysent un site . comment ils posent un regard sur un: une géographie . un territoire **(hum)** . un site . une: . un endroit . un lieu . c'est la chôra . c'est pas "topos" c'est la "chôra" **(oui la chôra)** qui est intéressant . et: . . voilà ça m'intéresserait de voir comment . comment: eux regardent ça . comment ils p- . voilà est-c'qu'on est: . est-c'qu'on est aussi: heu: . j'pense qu'ils ont une grille de vision qui est très différente . heu: . de la mienne . de la votre . de: tout à chacun . et il doit y avoir: . . bah de même que enfin j'imagine . pour moi . j'prends mon regard professionnel . quand j'arrive quelque part que je ne connais pas . si je prends un regard personnel . j'vais regarder les gonzesses . les couleurs . qu'est-ce qu'il y a à boire . 'fin j'en sais rien . **(hum)** heu . si j'arrive avec un œil pro . je vais décortiquer heu: . ça s'fait: par réflexe j'ai envie de dire . j'ai une grille d'analyse instantanée sur heu: **(hum)** . le sol c'est une chape de béton coulée à trois cent cinquante kilos de CPA par mètre cube . dessus y'a un marbre machin truc etcetera . y'a un mur monté placo visiblement: truc . et j'vais remonter . et j'suis capable de désosser . je vois tout ça . . donc ça c'est mon œil de pro .

(hum) heu: voilà . d'autre . chacun voit: d'autres choses hein . (hum) mais: moi . j'ai: . un œil de pro si j'veux . je l'active ou pas après hein c'est: (hum) . mais quand j'suis en situation professionnelle . quand je suis architecte je débarque chez un client machin . 'tain j'ai le scanne qui se met en branle . j'te: . un quart d'heure après ou une heure après . dans la salle de réunion j'leur dit "oui mais là-bas mais vous avez vu . vous avez été obligé de mettre un petit bout de papier dans la fenêtre du machin pour que ci et que là . bah voilà . c'est ce genre de choses qu'on va essayer d'éviter etcetera" . (hum) . j'ai un scanne qui est vertigineux sur un nombre de détails: bâtiment . structure . cote . hauteur . largeur . épaisseur . nature des matériaux etcetera etcetera . donc je me dis que eux professionnels . de l'armée (hum) . quand ils arrivent sur un lieu puisqu'ils sont apte à d- à intervenir sur n'importe quel lieu . et à être actif opérationnel et efficace . dans n'importe quel lieu (**vous aimeriez connaître leur scanne en fait ?**) ouais . ça doit être super intéressant (**leur programme**) mais ouais parce qu'effectivement ils doivent arriver "bon là . tac tac tac . là c'est paisible . là c'est truc . là ça craint . faut surveiller ça ça . ça non ça c'est bon . qu'est-ce qu'on fout là" je: . . (hum) voilà . et puis la grille sur laquelle ils fonctionnent » (BDXM001-01:47:55)

Comme pour les changements de registres que nous évoquions plus tôt, Olivier part de sa propre expérience professionnelle pour imaginer que les militaires doivent également avoir des procédures de lecture de leur environnement "en tant que" militaire. En somme, en complément de ce qu'il voit (sa perception du visible) il souhaiterait savoir ce qu'il ne voit pas (son invisible). Ne connaissant pas ces procédures, on peut déjà supposer que l'analyse qu'il formulait auparavant des fragilités de leur dispositif peut être mis à mal. Puisqu'il ne connaît pas les spécificités de construction de leur dispositif, comment peut-il être en mesure de l'évaluer dans la mesure où il reconnaît que certaines choses lui échappent ? En sus de confirmer notre postulat initial que chacun dispose « [d']une grille de vision qui est très différente », on voit ici que les acteurs semblent conscients de l'existence de cette hétérogénéité mais qu'ils n'en tiennent pas compte pour qualifier la

place des autres. En effet, si Olivier suppose que les militaires ont leur propre « regard sur un: une géographie . un territoire », (supposément pertinent pour eux) il considère par ailleurs depuis son point de vue que leur dispositif est inutile (donc impertinent pour lui).

Entretien avec Marion (BDXM004)

Anonymisée sous le code BdxM004 dans le questionnaire courrier, Marion est responsable de la communication dans le milieu du spectacle. Au moment de l'entretien, elle est âgée de 39 ans et réside depuis trois ans à côté de la Mosquée. Elle a remarqué la présence de militaires à côté de chez elle après les attentats de Charlie Hebdo, dans une « ambiance très stressante et [une] grande période de tristesse ». Positionnés devant la mosquée, elle remarque que « ce ne sont jamais les mêmes, et sont en position armes prêtes à l'emploi ». Au début de leur présence, elle dit comprendre « les mesures d'urgence qui ont été prises », mais a de plus en plus « l'impression maintenant d'être [elle-même] surveillée », et se dit désormais « indifférente ». Pour elle, la perpétuation de cette présence est le signe d'une société « assez dégénérée » dont les valeurs ne correspondent plus à ses propres « valeurs de vivre ensemble ». La mission que les militaires doivent accomplir devant la mosquée consiste à protéger les fidèles musulmans des « personnes [qui] peuvent faire des amalgames fâcheux ». Elle dit être allé leur parler pour leur signifier qu'elle avait « lu des inscriptions à la craie un matin en sortant de chez [elle] et [qui étaient] effacées le midi ». Pour Marion, les militaires ne sont « évidemment » pas à leur place à cet endroit précis, et précise que si « on part du principe qu'il s'agit d'une sécurisation de zone en cas d'attentat, il en faudrait partout... (l'horreur) ».

Comme le précédent, de cet entretien nous avons retenu quatre axes qui nous permettront d'éclairer la mise en place des militaires par Marion. Aussi, on propose d'abord d'exposer l'ordonnancement de son monde ainsi que les désordres qu'elle y observe à partir de ses représentations des militaires, de la police et de l'invisibilité de menace terroriste. Ensuite, nous montrerons que les spatialités de Marion peuvent tout autant être subies que provoquées stratégiquement par elle, que ce soit à propos du stationnement d'un vélo, du sentiment d'être surveillé, de son désaccord vis-à-vis de leur présence ou de leur armement. Puis, à partir d'une de ses expériences, nous nous attarderons sur les valeurs citoyennes à partir desquelles elle s'auto-désigne et s'auto-assigne dans la perspective d'une action orientée pour le (bien) commun. Enfin, nous suggérerons une interprétation des perpétuels

dé-placements, notamment empathiques, qu'elle opère pour se placer elle-même *entre* ses réalités.

Ordre et désordre du monde de Marion

Tout d'abord, on peut commencer par montrer que Marion organise effectivement toute une série d'éléments de son quotidien qu'elle organise en un "chez elle" :

« alors pour rev'nir sur le logement: . sur votre logement . est c'que vous vous sentez chez vous .

oui (**alors vous sauriez dire pourquoi**) . heu chez moi (**oui**) .. et bah j'ai défini une: . zone: de . con:fort et de bien-être . qui n'appartient qu'au: s- . qu'au lieu: dans l'quel je vis en fait quoi . tout est bien mis en place heu: (**d'accord**) . ouais . ma porte mon couloir mes voisins: . ma mosquée: [...] » (BDXM004-01:26:19)

De cette "zone de confort et de bien-être qui n'appartient qu'au lieu dans lequel elle vit" chaque être et chose y « est bien mis en place ». Aussi, essayons de caractériser d'une façon générale la place des militaires dans son monde (au-delà de "chez elle"), par rapport à la police et l'invisibilité de la menace terroriste que les militaires lui présentent.

Lors de l'entretien nous commençons par reprendre ces réponses au questionnaire pour aborder ses représentations des militaires, ainsi que la manière dont elle les désigne :

« à la toute fin d'votre questio- . d'votre . d'votre heu: courrier . j'vous posais une question sur c'que représentait pour vous l'métier des militaires . et vous m'disiez qu'ça évoque "une volonté de défendre les autres" (oui) . d'accord . est-c'que vous pourriez un peu développer cette pensée là heu: . heu: surtout sur l'aspect heu: . défendre les autres

bah pour moi quelqu'un qui s'engage heu:: . dans le . l'Armée quelle qu'elle soit heu:: . . défend . défend des valeurs des idées . qui sont soutenues par un pays . (**hum**) donc heu: . c'qu'est étrange c'est qu'c'est plutôt des valeurs de paix . alors que: . on est plutôt dans une

notion guerrière. donc pour moi y'a un léger paradoxe (**hum**) . mais dans la . mesure du possible j'pense que c'est des gens qui veulent: . (4s) . 'fin c'qu'est . c'qu'est paradoxal c'est qu'en fait . être militaire ça sous-entend une certaine . forme de violence (**hum . d'accord**) . mais: une violence pour la paix . c'qu'est assez antithétique pour moi (**hum**) . mais: . . l'idée absolue . j'imagine que la plupart des militaires sont là pour heu: . justement heu . heu:: . mettre en place un système de protection . d'autrui que: nous même nous . pouvons pas faire en plus en France on a pas l'droit d'avoir d'armes (**hum**) . à part les chasseurs on va dire . donc: . c'est justement là pour: . mettre en place un système de dé- . de défense heu: . face à: à l'inconnu: . en règle général (**d'accord**) violent .

alors justement vous parlez de violence . le paradoxe d'être violent pour la paix (ouais) . alors heu j'ai entendu récemment une phrase qui m'évoque ça . ça disait à peu près ça en fait mais: . après c'est des:: tournures de langage . c'était . heu: . "face à la violence il faut imposer la force" . . vous voyez . j'sais pas si ça: . j'sais pas si: (oui) . non ça::

bah . pour moi j'serais plutôt: . pour des choses beaucoup plus diplomates . (**hum**) en fait j'pense que c'est heu: (**c'est l'dernier recourt on va dire face à:**) . bah disons que . 'fin y'a des cas d'figures où: de toute façon: . y'a pas l'choix autre que faire la guerre j'imagine . y'a toujours eu des guerres . y'aura toujours des guerres (**hum**) . heu: voilà . après heu: . . . heu:: pour moi ça n'engage rien puisqu'en plus: . le: malheur des guerres c'est qu'ça touche des civils . des gens qui n'ont rien d'mandé:(**hum**) . avec un déploiement très: . . j'suis pas féministe hein mais très viril heu: (**hum**) . c'est à celui qu'aura le plus gros missile . pour pas dire l'arme nucléaire . 'fin on voit bien c'qui c'passe dans l'monde actuellement . heu:: . c'est . c'est très démonstratif en fait rien qu'l'aspect d'un militaire . voilà il est harnaché: . il a . un gros fusil: . voilà ça impose un respect de fait . mais un respect de force c'est pas un respect de personne ou un charisme . 'fin on peut imposer des idées d'une autre façon en fait . (**d'accord**) la parole sert à ça . on a été . doué de: d'une certaine forme de don qui . est justement le pouvoir de communiquer les uns avec les autres . et

après y'a des gens qui n'veulent pas communiquer: . et y'a des moyens . . qui sont celui d'la force . et ça en fait partie quoi .

[...] le langage du corps justement du militaire qu'est équipé . (ouais) harnaché . [xxx] vous voyez ça un peu comme un discours c'est intéressant . est-c'que vous pourriez un peu:

bah disons simplement qu'ça . qu'ça: . . ça impose tout de suite une . un non-dialogue c't'a dire qu'c'est des personnes qu'on un fusil dans les mains . 'fin j'veux dire heu: (**hum hum**) . je me vois mal . très mal aller . parler de quoi que ce soit avec quelqu'un qu'a une arme . en fait 'fin: (**les policiers ils ont des armes pourtant ? 'fin:**) . j'suis pas très policer non plus: ((rire)) . mais heu: . voilà je je . y'a des gens qui font très bien leur métier . des militaires qui font très bien leur métier comme y'en a qui font très mal leur métier (**hum**) . heu: . après voilà j'pense que: . je je: . j'suis profondément anti-armes . 'fin je sais bien qu'parfois y'a pas l'choix (**hum**) mais j'trouve que c'est: . (4s) j'aimerais savoir . j'aimerais avoir des parcours de gens qui m::expliquent concrètement pourquoi ils ont décidé . clairement de devenir militaire sachant qu'ils vont devoir surement tuer des gens . . 'fin j'veux dire cette idé- là elle est quand même . complètement abjecte . j'me vois concrètement jamais tuer quelqu'un . 'fin: (**hum hum**) . . sauf en cas de légitime défense et encore je: . je pense que: . j'aurai cette: présence là en tête .. 'fin tuer quelqu'un . (**ouais**) enlever la vie . c'est c'est . et j'suis pas: . j'suis athée mais: . . (**non non d'accord**) . ça me: . . je je je j- j- . policier c'est différent dans la mesure où heu:: . . ils sont . ils sont dans une obligation de devoir heu: . heu . mettre un système de lois qu'est respecté (**hum**) . ils sont des rappels à la loi . (**d'accord**) j'pense qu'ils ont très peu d'utilisation de leurs armes . fin dans la majeure partie des cas . . les militaires ils sont déjà beaucoup plus: heu: . à un degré: après . c't'a dire que: . surtout que: le terrorisme a créé cette chose là . où j'pense qu'ils doivent être très suspicieux . en fait y'a une suspicion (**hum**) . qu'il n'y a pas chez les policiers par exemple . (**d'accord . on va en parler**) j'ose imaginer . forcément c'est: . même moi j'le suis suspicieuse . 'fin (**d'accord**) de fait . puisqu'y'a ces militaires . puisqu'y'a ces problèmes . et heu: . puisqu'y'a tout cette: . ce microcosme là qui s'est créé autour de chez

moi en fait . (**d'accord . parc'qu'y'a des militaires . vous . vous devenez suspicieuse ?**) . bah c'est qu'tout l'monde se regarde un peu en chiens de faïence en fait . c'est quand même . on sait pas qui est surveillé (**hum**) . 'fin du coup c'est (**ouais**) ça devient hyper compliqué . parc'que es-c'que c'est: . les gens qui viennent prier ? c'est les gens qu'habitent autour de la mosquée ? qu- qu- . 'fin: est-c'que ça a résolu quelque chose qu'ils soient là ? 'fin: . sachant qu'ça doit coûter quand même un fric monstrueux . est-c'que vraiment ces gens-là . qui sont des militaires . ont souhaité faire ce genre de choses là ? j'en doute . (**hum**) . les pauvres . quand il fait cinquante degrés . qu'ils sont: hyper couverts . 'fin: j'ose imaginer qu'faire le pied d'grue ça doit être super relou . ((rire)) . j'pense que leur équipement est lourd .. et qu'c'est quand même des gens qu'on le doigt sur la gâchette quoi . 'fin je sais pas » (BDXM004-04:41)

Pour Marion le métier de militaire est paradoxal puisqu'il représente un engagement au service de valeurs plutôt pacifiques, mais dont les moyens sont ceux de la violence et de la guerre. Dans les cas de figures où la diplomatie n'est plus possible, ils sont les acteurs d'une démonstration de force : « l'aspect d'un militaire . voilà il est harnaché: . il a . un gros fusil: . voilà ça impose un respect de fait . mais un respect de force c'est pas un respect de personne ou un charisme ». On retrouve cette idée dans *Surveiller & Punir*, où Michel Foucault montre que le militaire porte des référents qui sont « les signes naturels de sa vigueur et de son courage, les marques aussi de sa fierté ; son corps, c'est le blason de sa force et de sa vaillance » (Foucault M., 1975, p.159). A ce corps s'ajoute l'importance des armes comme élément de « un non-dialogue ». En tant qu'outil de mort, elle ne se voit pas s'adresser à des personnes qui détiennent de telles armes. Pour elle, contrairement à la police dont leur fonction est de conduire des rappels à la loi, les militaires sont d'abord des applicateurs de cette violence. Aussi, lorsqu'elle constate la présence de militaires à proximité de chez elle, une suspicion s'installe, tout le monde se regarde en chien de faïence, et tout un microcosme se crée autour de chez elle. Microcosme dans lequel des interrogations sur les tenants et les aboutissants de leur présence (lui) surgissent. Cependant, depuis la première fois qu'elle a constaté leur présence devant chez elle, on

comprend qu'elle les a acceptés bien que cela ne fasse pas partie de ces espérances :

« moi c'est mon quotidien . c'est vrai qu'ça m'choque moins . puisque j'les voit tous les jours mais: . mais c'est vrai qu'par exemple . je vis seule . la première personne que j'vois en m'levant . 'fin voilà si j'sors (**hum**) c'est un militaire . bon bah voilà quoi . 'fin c'est c'est . c'est pas non plus: c'que j'souhaite dans la vie en général . c'est quand même heu: . un militaire c'est quand même relié plutôt à une notion de conflit de guerre de . de cho- de cet ordre-là (**ouais ouais**) . c'est plutôt un champ lexical qu'est relié: heu . . à: quelque chose qui craint que: . qu'est "youpi la vie" quoi » (BDXM004-27:30)

En effet, cette mise à proximité (de chez elle) de « quelque chose qui craint » et qui est « relié plutôt à une notion de conflit de guerre », instaure un climat qu'elle ne « souhaite pas dans la vie en général ». Cette résignation à les voir quotidiennement traduit donc une anormalité de leur place :

« vous disiez . "il en faudrait partout... l'horreur" heu:: . vous disiez aussi tout à l'heure qu'ils sont plus en statique . ils font des patrouilles (ouais) et comme vous avez l'habitude de voir des patrouilles un peu partout (ouais) et pas forcément devant un lieu . quelque part . ils sont partout

bah ils sont partout ouais . maintenant ça y est . c'est c'est . fait quoi . . voilà ça ça . (5s) même si j'suis pas d'accord . je je pense que . 'fin j'suis pas d'accord . même si j'trouve ça pas bien heu: . y'a pas: . y'a pas d'autres choix en fait (**hum**) . il faut faire avec . mais heu: . moi ça m'fait vraiment bizarre en fait . ça m'fait vraiment bizarre . de: . de voir des militaires . de manière aussi: . j'habitais à Paris avant . à Paris ça m'faisait aussi bizarre . je sais pas . pour moi un militaire n'a rien à faire dans une: ville » (BDXM004-52:52)

Pour elle, même si « un militaire n'a rien à faire dans une: ville », il n'en reste pas moins une situation factuelle avec laquelle « il faut faire avec ». De plus, ils sont une bizarrerie en cela que leur présence indique un écart avec l'ordre commun de la vie en ville, c'est-à-dire un état inhabituel et incompréhensible dont le "faire avec" démontre qu'il s'agit de s'y adapter. Cependant, cette

adaptation est d'autant plus difficile que l'attitude des militaires se présente comme un obstacle :

« est-c'que lorsque vous les r'gardez justement . vous regardez . vous vous focalisez sur l'arme . . c'est ce que vous mettiez dans votre questionnaire . vous dites que vous remarquez leurs armes (ouais) . mais aussi que vous remarquez leurs "visages fermés" . ça m'intéresse

bah disons qu'généralement ouais . ils sont: . forcément ils sont pas: heu . pas très souriant ou très: (**ouais**) avenant . (**d'accord**) donc c'est vrai du coup . à part . pas tous hein . heu: certains sont plus heu . < jovials ((sic))> . 'fin généralement ils expriment . . . plus de ouais . de jovialité mais heu:: . . c'est vrai qu'c'est pas des des . des gens avec qui ont: . y'a une:: . y'a pas une volonté d'engager une discussion en fait quoi (**ouais d'accord . OK**) . voilà . c'est pas: un visage ouvert . . comme . comme: (**c'est pas une invitation ?**) non . . ils sont vraiment là juste . de manière heu:: . < statuelle ((sic))> 'fin . comme des statues quoi . 'fin voilà ils sont: . ils sont là pour ça et pas pour discuter 'fin . j'le vois comme ça moi » (BDXM004-58:38)

La fermeture du visage et l'immobilité de leur attitude lui présente des personnes non-avenantes qui lui laissent entendre que justement « ils sont là pour ça et pas pour discuter ». Pour ainsi dire, les raisons de leur présence et la manière dont ils agissent empêchent toute facilitation d'un "faire avec" eux. Déployés ici pour protéger et surveiller la mosquée, les militaires instaurent un microcosme dans lequel Marion se trouve impliquée contre son gré, mais avec lequel elle doit composer. Elle regrette ainsi que les militaires aient à faire cette mission de protection et de surveillance dans la mesure où ce n'est pas leur rôle :

« à la question heu: . est-c'que les militaires sont à leur place en ville . vous avez répondu "évidemment . non" (oui) dans votre enquête (oui) . je vous repose la question . est-c'qu'ils sont à leur place en ville ?

non . évidemment qu'non .

alors est-c'que vous pouvez heu: . surtout développer cet aspect d'évidence . "évidemment" . et expliquer pourquoi

bah parc'qu'on est pas sur une zone d- . 'fin pour moi des militaires sont reliés . à une zone de conflit et de: . . . de de de . de conflit . avec une stratégie heu: . j'en sais rien moi heu: . un truc militaire . ouais de guerre . 'fin j'les vois: (**hum**) . j'les vois que dans c'contexte là . ici j'suis en ville . j'suis pas en guerre . 'fin en guerre voilà (**hum hum**) . ça implique forcément cet idée-là quoi . de conflit . .

d'accord . et vous qu'est-c'que vous comprenez par . place . . quelle définition vous mettriez derrière l'idée de: . . 'fin votre place . leur place

. . bah ma place . j'habite ici: . et eux: leur place c'est de: de: . de surveiller les gens qui habitent ici . . en règle générale ou pas (**d'accord**) donc heu: du coup=(**mais justement . pour vous c'est pas leur place ?**) non . . non ils ont ils ont . heu:: . . la sécurisation elle se fait par la présence policière . c'est déjà bien suffisant en fait quoi (**hum**) . normalement . . c'est qu'là c'est un renfort: heu: . . heu supplémentaire . heu . . qui devrait être assuré par les policiers à la base » (BDXM004-01:39:14)

Pour elle, les militaires doivent donc normalement être ailleurs. Lorsqu'elle dit « j'les vois que dans c'contexte là [de guerre] . ici j'suis en ville . j'suis pas en guerre », elle souligne le décalage empirique entre le *là* (en guerre) et le *ici* (en ville). Les militaires se retrouvent placé *ici*, à l'endroit où elle habite (« ma place . j'habite ici: »), tandis qu'ils devraient être *là-bas* (« une zone de conflit [...] de guerre »). A l'inverse, pour elle ce *ici* devrait être « normalement » celui de la police :

« et: . justement . par rapport à l'attraction du regard . est-c'que c'est différent d'un autre agent: . d'un autre agent public (5s) . j'sais pas . est-c'que vous regardez autant les policiers: . les pompiers: . j'en sais rien . j'dis ça .

j'les regarderais . p't'être pas d'la même façon: mais heu: . c'est vrai qu'après heu . . . je regarde moins quand moins même la présence des policiers dans la ville 'fin voilà . c'est une présence heu: normée . heu ils assurent la sécurité: . après c'est vrai que si par exemple . j'vois qu'c'est des: . c'est très contestataire . et la façon dont ça s'passe . je sais p- . 'fin j'ai l'cas d'figure où: heu . c'était une interpellation on va

dire musclée (**hum**) ... ça . ça m'agace 'fin j'ai . j'ai . je sens monter en moi le côté: . 'fin j'ai pas . je fais pas partie des des . des gens xxx qui vont péter les vitrines (**ouais**) mais c'est vrai qu'j'comprends . qu'ça . ça suscite . . y'a un côté démonstration de force qu'est: (**de la police ?**) ouais . (**donc c'est-à-dire qu'vous les regardez . mais vous les regardez quand même: . 'fin vous les regardez différemment vous avez dit**) bah là . quand c'est dans c'cadre là . si c'est des interpellations musclées . j'vais les regarder plutôt de manière: (**oui bah: . mais ça c'est presque . une espèce de voyeurisme qu'on a tous quelquepart**) oui . ouais . (**ou alors y'a même l'inverse . c't'a dire qu'les gens quand ils vont voir ça . ils vont xxx**) . et après quand c'est les pompiers . c'est plutôt un regard bienveillant . les pompiers c'est: . voilà . c'est pas pareil . c'est pas les mêmes types de: . après les militaires . [xxx] y'a un côté où: heu . comme ils ont quand même le droit de: . d'user d'leur arme . d'une manière: . beaucoup plus facile j'imagine qu'un policier . (**les militaires ?**) ouais . (**d'accord**) . j- J- . j'imagine . ça . en tout cas (**je sais mais j- je . je sais pas**) en tout cas pour moi . ils auraient plus de de de . comment dire . de: . de droit 'fin . de de de . ils seraient plus en capacité de: de gérer ce type-là de . comme c'est des choses de conflit . un policier c'est là pour faire respecter la loi . donc il va mettre une amende d'abord . il peut emmener au poste . 'fin y'a pleins d'autres moyens » (BDXM004-56:10)

Pour Marion, la police est une présence normale (sauf lorsqu'elle fait un usage exagéré de la force), car elle fait respecter la loi par toute une série de procédures non-violentes, tandis que selon elle les militaires gèrent des situations conflictuelles uniquement par l'usage de la violence légitime, ce qui suppose un usage plus "facile" d'user de leur arme. Cela nous laisse entendre que la ville représente pour elle un espace normalement géré et régulé par des agents qui n'ont (et ne devraient) pas recours à la violence. En cela, les militaires ne peuvent pas être à leur place en ville dans la mesure où ils sont d'abord et avant tout des acteurs de cette violence.

La question des formes de violence se trouve également dans la perception qu'elle a de la menace terroriste : raison principale et supposée par elle de leur présence devant la mosquée. Par définition, une menace est la manifestation de l'intention de nuire à quelqu'un, or le propre du terrorisme est de faire peser cette menace de façon invisible et imprédictible. La mise à exécution de ces menaces repose sur des stratégies violentes de contournement et de surprise face aux dispositifs de sécurité mis en place. Face à ce constat, Marion déplore que ce soit la course à la surenchère entre les moyens de protection et ces actes terroristes :

« après: t'façon . c'qu'est:: . le problème de ces actes terroristes . c'est qu'c'est tellement: heu: . . insensé . 'fin: . la preuve c'est qu'ça a pris des formes: . le: . les camions fous . (**ouais**) . les choses comme ça: . ça m'choque autant de voir les blocs de béton . (**à l'entrée ouais**) . heu près d'la Garonne hein: (**hum . . oui voilà sur les quais . d'accord**) . 'fin j'veux dire c'est quoi l'truc d'après quoi . c'est: . 'fin: . voilà (**ouais ouais**) y'a une espèce de de: (**vous avez dit . monté en puissance**) oui: . et j'comprends bien . je je vois bien: que: . on cherche à nous faire peu- . je déteste qu'on cherche à faire peur aux gens (**d'accord**) . < ((baisse la hauteur de sa voix)) en fait . on est pas ici . heu sur Terre pour avoir peur . enfin: c'est. c'est débile > . (**c'est marrant parce que c'est hyper ambivalent . à la fois c'est censé rassurer . pour dire "on vous protège" . mais d'un autre côté ça veut dire . que ça . y'a une présence . 'fin une menace&**) oui (**&et donc . c'est pas rassurant ?**) bah non parc'que du coup ça ça . ça fait . . en fait même si j'voulais pas y penser . le fait de les voir heu: (**hum**) . ça m'y refait penser en fait alors qu'à la base heu: . qu'est'c'qui s'passerait s'ils étaient pas là finalement . est-c'que réellement y'aurait: . des actes [terroristes] ? » (BDXM004-33:14)

Marion voit dans ces dispositifs de sécurité une défaite dans la lutte contre le terrorisme dans la mesure où ils réussissent tout autant à « faire peur aux gens » que les actes terroristes. La question de la peur est très intéressante dans sa manière de la présenter puisqu'elle est antinomique avec sa conception du sens de l'existence « sur Terre ». Bien qu'ils soient présentés comme des remparts au terrorisme, les patrouilles qu'elle croise lui

présentifient cette menace "apeurante" qu'elle souhaite garder à distance, et s'interroge alors sur les paradoxes de leur visibilité ainsi que sur les vertus potentielles de leur absence. Ce qu'elle déplore c'est que leur présence instaure progressivement le sentiment que cette menace est omniprésente :

« j'sais pas: . ça c'est c'est . j'ai vraiment l'impression d'être dans un: . contexte de guerre ou de conflit quoi 'fin: . de conflit perpétuel (**hum**) donc une guerre heu heu: souterraine et:: . invisible en fait quoi . . y'a y'a . y'a un ennemi commun là qu'est qu'est . on sait pas qui on sait pas quoi: . et qu'est qu'est . qu'est là partout quoi . (**d'accord**) . c- . c'est vraiment heu: . 'fin . voilà ça rajoute un critère de: . . (**y'a quelqu'un qui parlait de guerre des perceptions . dans l'sens où: il faut . contre une angoisse: de la menace . comme vous dites . partout&**) ouais . (**&tout l'temps . et heu:: . il faut contrebalancer ça . par la présence de militaires&**) ah ouais d'accord (**&il disait qu'justement . le fait qu'y'ait des militaires c'est censé contrebalancer le fait qu'y'ait cette&**) oui mais (**&cette espèce d'épée de Damoclès de:**) oui mais sauf q- . comme ils sont là ça nous . rappelle en fait . ce rappelle là fait qu'y'y pense . alors qu'en fait si j'les voyais pas j'y penserai pas . en fait (**d'accord**) . j'le vois dans c'sens là » (BDXM004-53:18)

La présentification d'une menace invisible par la présence de militaires visibles la laisse aussi penser qu'elle ne voit qu'une partie de toute la guerre « souterraine et:: . invisible » qui se trame par ailleurs, et suppose donc par extrapolation une omniprésence de cette guerre « qu'est là partout quoi ». Parce que elle se voit présentifier cette guerre souterraine et invisible par les militaires, elle attend donc d'eux qu'ils soient moins visible :

« **est-c'que d'une manière générale . vous attendez des militaires qu'ils se comportent d'une certaine manière en ville . eux . . est-c'que vous attendez une attitude qui: . à adopter**

bah le moins visible possible mais c'est un peu délicat . . . (**d'accord**) . j'pense que: . ils sont très visible et c'est ce qu'il faut qu'ils soient . en fait . . (**d'accord**) j'pense qu'ils ont un: degré de: visibilité à adopter en fait . (**mais vous attendez quand même d'eux qu'ils soient le moins visible possible . . c'est paradoxal**) paradoxalement ouais . .

(OK) . alors qu'on leur demande le contraire . je pense que c'est ça le début du briefing » (BDXM004-01:34:56)

Ce court extrait a le mérite de montrer la contrariété des régimes de visibilité entre "ce qu'ils doivent" et "ce qu'elle attend". Elle explique « [qu']ils sont très visible et c'est ce qu'il faut qu'ils soient » au regard de la place qu'il leur a été assigné par les autorités politiques et militaires, alors qu'elle demanderait d'eux plutôt qu'ils soient « le moins visible possible ». La délicatesse (« c'est un peu délicat ») qu'elle évoque au sens d'une « subtilité [qui] rend l'appréciation ou la compréhension » (Dictionnaire Le Robert, 2017) difficile de la visibilité de la place des militaires, souligne qu'elle tente d'établir un compromis *entre* les différents points de vue qu'elle peut voir ici ou là.

Spatialités provoquées et subies : à propos de sa conduite

Face aux patrouilles, Marion présente plusieurs types situations ou des expériences vécues qui montrent que ses spatialités peuvent, soit être subies à cause de la place des militaires, soit être stratégiquement provoquées par elle-même à son initiative. Dans le premier cas, on retrouve des situation conflictuelles caractéristiques d'une lutte pour les places. Il s'agira d'abord d'exposer une expérience vécue par Marion à propos du stationnement de son vélo, puis de son sentiment d'être surveillée par les militaires. Dans le second cas, on commencera par discuter de l'indifférence dont elle fait preuve à leur égard, comme étant une signification de sa désapprobation de leur place, puis nous montrerons également qu'elle opère des mises à distance systématique vis-à-vis de l'armement des militaires en patrouille.

Une lutte des places : l'exemple du vélo

Alors qu'elle rentrait déjeuner chez elle, Marion souhaite garer son vélo mais se le voit refuser par un des militaires en surveillance devant la mosquée :

« j'avais pour habitude de garer mon vélo toujours à la même barrière . près d'la mosquée c'était ma barrière . y'a presque écrit mon prénom dessus sachant qu'le jour de la: prière du vendredi . c'est la foire aux

vélos . j'veux dire: (**ouais tout le monde est là**) . forcément ils vont pas garer les vélos dans la mosquée 'fin (**hum**) faut: . et donc je gare mon vélo là et y'a: . un militaire qui vient me voir: . j'vais être assez heu:: . . caricaturale mais vraiment le le . le torse bombé . qui m'avait jamais vu effectivement auparavant et qui commence à m'dire qu'j'n'ai pas l'droit de me garer là: . j'ai pas le droit de me garer là . j'lui dit "pardon heu: . ça fait trois ans qu'j'gare mon vélo ici . c'est ma barrière en fait ((rire)) . heu: . je:: . j- j'fais c'que j'veux . j'suis en: . . j'habite ici c'est mon quartier et je gare mon vélo ici" . donc je lui tiens tête en l'regardant bien dans les yeux (**ouais**) . en lui répondant quand même poliment mais fermement . et là il m'dit "non . vous pouvez pas vous garer ici . c'est l'protocole:" . j'lui dit "quel protocole ?" . il m'fait "bah: l'protocole" . j'lui dit "bah très bien . montrez-moi l'protocole" . il m'fait heu: "le protocole c'est l'protocole" . j'lui dit "mais moi je n'suis pas militaire: . je veux un papier . je veux qu'vous montriez . j'ai pas reçu d'protocole chez moi 'fin:" (**hum hum**) . donc heu: . j'lui dit "j'enlèverai pas mon vélo" . il m'fait "si si . vous allez enl-" . donc ça a duré assez longtemps (**ouais**) . et effectivement est monté en moi . . c't'espèce de de de . d- (**de colère ?**) de colère contre cette autorité là qu'est: . on se sent: heu: . les sujets d'un d'un . d'un truc ridicule . 'fin j'veux dire . un il aurait pu m'dire . je sais pas comment dire mais: . . j'lui explique ce truc du vendredi où tout l'monde gare son vélo . j'lui explique que j'ai pas d'sacoche . quand bien même j'serai terroriste . s'qu'est vraiment pas l'cas: . (**hum**) j'vois même pas où j'aurai pu mettre quelque chose 'fin: (**hum hum**) . ça devient compliqué: . que: du coup faudrait des barrières à vélo . donc dans c'cas là faut qu'la mairie pense à autre chose 'fin: . . et: heu . je je . j'voyais qu'les autres militaires bougeaient pas parc'qu'ils avaient pas l'droit . ça devait être un nouveau chef . enfin voilà . il y avait tout un truc de de de . de . comme une démonstration de force de: . "c'est nous qui gérons l'quartier quoi" alors qu'ce quartier-là se gère très bien- . c'que j'veux dire c'est qu'parfois y'a des bagarres: . y'a un bar heu africain juste en face de la mosquée . et après y'a un bar à hôtesse: black qui s'appelle "La panthère noire" (**hum**) . juste après . heu:: y'a des: . y'a des

populations . plutôt des pays de l'Est . enfin c'est très mélangé en fait (**hum**) . et donc il arrive parfois qu'y'ait des frictions . . en fait ça s'règle toujours très bien . c'est ça le cohabiter ensemble . c'est qu'y'a toujours . une espèce de: de bienveillance dans cette rue . en tout cas qu'est ma rue et qu'j'aime très fort . (**hum**) parce que les gens arrivent à: à à . aplanir les situations (**d'accord**) . on a pas besoin d'avoir de flingues et . d'être habillé d'une certaine façon pour: . c'est pas faire régner la loi c'est juste: . . dé: dédramatisé les choses en fait . . . et là c'qui m'énervait juste c'est qu'cette l- . ce protocole là . cette loi: . elle était débile en fait . elle servait à rien . j'veux dire elle avait pas de: sens . dans la mesure où effectivement . j'ai fini par aller garer mon vélo ailleurs 'fin . j'avais envie d'lui dire mais: "tu te couches le soir en te disant: que tu as dit à une: une fille va garer ton vélo ailleurs c'est l'protocole" 'fin c'est: (**hum**) décalé heu: . comment pas dénoncer l'absurdité des choses en fait quoi 'fin: » (BDXM004-21:11)

En plus d'être illustratif des jeux de places qu'il peut y avoir entre militaires et citoyens, cette situation présente des détails intéressants sur les stratégies utilisées par les acteurs pour faire valoir leur droit sur l'emplacement du vélo. Son récit se découpe en trois temps : la situation initiale, l'interaction de lutte pour la place et la résolution. La situation initiale que Marion présente est celle d'une barrière qu'elle s'est officieusement appropriée pour garer son vélo. Pour elle, il est donc de notoriété publique que cette barrière est la place de son vélo. De plus, il semble que nous soyons vendredi midi, jour de prière à la mosquée, où les fidèles venus à vélo ont également stationné leur vélo. Aussi, ne semble-t-elle pas être la seule à avoir/vouloir garer son vélo à proximité de la mosquée. La situation d'interaction présente donc un litige entre sa volonté de se stationner à cette (sa) barrière et un militaire de la force Vigipirate/Sentinelle qui lui impose une interdiction. Les normes d'usage qu'invoquent alors les deux parties (droit et interdiction de se garer) à cet emplacement (la barrière devant la mosquée) s'appuient sur leurs positions sociales respectives. D'un côté Marion fait valoir son statut d'habitante et détentrice de cette barrière et de l'autre, le militaire s'appuie sur le protocole qui lui dicte l'usage de l'espace autour de la mosquée. Elle explique sa perception du protocole de la façon suivante :

« par exemple le fait que cette personne viennent vous voir à propos du vélo . p't'être que vous trouvez ça illégitime . et qu'ça relève pas d'son statut de militaire

je me suis posé la question en fait . mais: heu:: . comme c'était le protocole ((rire)) **(d'accord en fait . il vous a dit c'est l'protocole vous:: c'était un peu comme une loi divine quoi)** ah mais . bah c'est exactement ça . mais je je je . 'fin en plus j'ai . 'fin bon . alors en plus comme j'étais très cynique . voir très insolente **(hum)** . je pense que ça lui a fortement déplu . mais c'est vrai qu'avais l'impression d'avoir quinze ans et: être au: . lycée quoi . . **(d'accord)** il m'a . mais vraiment heu: . hyper énervé dans la mesure où j- je je . c'était absurde comme argument 'fin j'veux dire=**(=c- c- 'fin . c'était arbitraire [xxx])** c'est surtout qu'en plus: heu . j'veux dire . je sais pas par exemple y'aurait une petite affichette heu: [...] . et heu: oui y'aurait une affichette heu: genre "il est désormais interdit de garer son vélo" **(hum)** . OK d'accord . y'a l'affichette c'est écrit et signé de: . la main du préfet de Bordeaux **(hum)** . très bien . . je je . sauf que là . 'fin moi j'peux jouer ma grande naïve . mais le protocole de qui de quoi: . . moi j'en sais rien quoi 'fin: » (BDXM004-01:36:18)

Face à cette situation, on comprend que l'argument d'autorité que représente le protocole empêche Marion d'obtenir gain de cause, quand bien même elle demande à ce que lui soit présenté ledit document. Pour contourner cette autorité elle tente de jouer sur la compréhension du militaire en arguant qu'il y a d'autres vélos (prière du vendredi), que son vélo ne présente pas une menace ou en impliquant la responsabilité de la mairie. Cependant, l'échec de son argumentaire lui laisse penser qu'elle ne pourra pas garer son vélo, dans la mesure où il semblait s'agir d'une « démonstration de force » du militaire afin d'asseoir son autorité auprès des autres militaires :

« du coup là ça m'a bien énervé en fait quoi . . . **(d'accord)** parc'que le pire dans cet échange là . 'fin à un moment donné: . j- j- j'ai cherché du soutien dans le regard des autres . qui pour le coup me souriaient plus: heu (oui) qu'autre chose . . mais qui du coup . voyaient qu'il fallait pas me sourire donc ils rebaissaient les yeux 'fin **(hum)** . c'était

vraiment un: un petit chefaillon à deux balles . bref super énervé
quoi » (BDXM004-01:10:39)

Elle précise également plus tard lors de l'entretien que le militaire en question ne pouvait donc pas non plus être compréhensif face à sa demande :

« **(d'accord . et justement . est-c'que vous attendez des militaires qu'ils s'comportent d'une certaine manière ?)** bah au moins respectueusement par rapport aux gens qui vivent dans l'quartier . 'fin là c'est c'que j'lui ai dit . étant donné qu'ça fait: des années que j'me gare là ici . vous pouvez . 'fin j'lui ai dit qu'il pouvait juste imaginer qu'on avait tous nos habitudes et qu'c'était déjà . très < penant ((sic))> de: .. de de . de d'être imposé par leur présence et que du coup: j'faisais c'que j'voulais puisque j'étais dans mon quartier . et lui non quoi ((rire)) **(d'accord . alors justement . c'est amusant en fait vous attendez d'eux . qu'ils soient moins ce qu'ils sont . c't'a dire qu'en fait tout à l'heure vous disiez . leur visage fermé [...] . en fait vous attendez d'eux plus de souplesse en fait ?)** bah qu'ils peuvent pas avoir en fait . donc heu: autant demander l'impossible à: . j'pense pas qu'ils peuvent être plus souple . ils ont pas le droit (**hum**) . enfin j'imagine (**plus compréhensif ?**) plus compréhensif mais: . forcément ils doivent imposer un respect . ça passe par des trucs heu:: **(d'accord)** . de cet ordre-là en fait . **(OK OK)** . j'pense qu'ils sont pas tous comme la personne que j'ai rencontré . j'pense qu'il venait d'arriver . qu'il voulait s'imposer heu: . à mon avis c'était plus par rapport à ses collègues . **(hum . . d'accord)** . 'fin j'en ai déduis ça faisait très: . après c'est p't'être **(ça fait un peu "j'm'impose auprès des autres")** en gros ouais .. **(d'accord)** . j'ai . enfin moi j'l'ai ressenti comme ça après heu:: voilà . j'avais pas envie de: . j'avais une heure pour manger . heu: j'avais pas envie de me prendre la tête trente ans: .. **(hum . une petite engueulade . et à table)** ouais voilà . en gros: . c'est vrai qu'j'suis repassé devant lui en l'regardant . en l'fusillant bien du regard pour le coup » (BDXM004-01:37:34)

La situation se résout donc par un déplacement du vélo à une autre barrière. De cette expérience, Marion conclut que les militaires tentent d'imposer

leurs codes de procédures spatiales alors que pour elle, "par essence" le quartier se gère bien tout seul. Elle voit donc alors ces militaires comme les détenteurs d'une autorité illégitime dans la mesure où la règle d'usage de l'espace (du protocole) « [n']avait pas de: sens » pour elle. Mais au-delà de cette situation conflictuelle pour une place, comme il peut y en avoir une infinité d'autres, ce qui nous semble particulièrement important de souligner c'est le double jeu des places. Marion a parfaitement senti que ce militaire ne se montrerait pas compréhensif car il était aussi et surtout question d'asseoir sa place "en tant que" chef : elle était son faire-valoir pour cela. On peut même supposer que la conflictualité de la situation, par le fait qu'elle ait manifesté son indignation face à l'arbitraire du protocole, a d'autant plus assis la place « par rapport à ses collègues ». On invite le lecteur à se tourner vers le livret *Sous l'uniforme* dans lequel je relate une situation vécue à Pau presque identique, mais du point de vue du militaire.

Il est également intéressant de se pencher sur les justifications qu'elle présente pour avoir *in fine* céder sa place, et avoir « fini par aller garer mon vélo ailleurs ». Elle explique d'abord dans l'extrait précédents « j'avais pas envie de: . j'avais une heure pour manger . heu: j'avais pas envie de me prendre la tête trente ans ». Puis elle ajoute vers la fin de l'entretien :

« quand j'pense à "place" . . vous voyez c'est amusant parc'que votre exemple du vélo . pour moi c'est très illustratif de ça . c't'a dire que: . . . le le militaire en question . il est venu vous voir pour vous dire que vous . c'était pas votre place en fait (ouais) . et: j'me . . moi j'l'interprète comme ça: après (ouais) . est-c'que vous . vous feriez la même interprétation [...]

ah oui oui . c'était vraiment genre . comme un chien qui vient marquer son territoire . "là: t'es sur mon territoire . toi tu te casses quoi" . 'fin voilà . vraiment c'était aussi: heu: . bête que ça quoi . (y'avait . vous avez ressenti cette territorialité là ?) ouais ouais ouais clairement ouais . (d'accord) . avec ce mot "protocole" hein . mais qu'était heu:: (ouais une espèce de chape de plomb qui vient s'poser)=voilà c'est: tu discutes même pas en fait (hum) . 'fin voilà c'est: . . 'fin j'veux dire . il a même finit par m'le dire à moitié en m'tournant l'dos . 'fin y'avait une attitude très condescendante: . . j- j'avais vraiment presque envie de de . de rester là mais: . 'fin j- j'aurai été plus jeune .

je me serai pas: laissé faire (**hum**) . là c'est qu'j'avais qu'une heure pour manger mais . . alors vraiment (**juste par principe en fait ?**) ah ouais vraiment . je je . j'étais pas d'accord mais alors à un point . . enfin j'veux dire j'aurai même: heu: . j'aurai sonné à la mosquée 'fin je sais pas j'aurai fait un truc . il m'a super énervé vraiment (**hum**) . alors pour le coup . j'me met rarement en colère . voire: ouais . je me met rarement en colère . c'est pas du tout mon: . . mais là j'sais pas de de de . de m'fai- . de m'le faire dire d'une façon-là . avec cette attitude-là . m'a m'a: . alors que je je . je m'estime habitante en fait (**hum**) . et du coup moi je: je . voilà . . je j' respecte ce qu'ils font . même si j'suis pas forcément d'accord . donc j'veux aussi *être* respectée: » (BDXM004-01:47:00)

Après être revenu sur l'aspect bestial de ce type de conflit, en faisant une comparaison avec les territorialités éthologique à l'œuvre, elle explique que dans d'autres circonstances elle n'aurait pas agi de la même façon. En effet, la colère qu'elle exprime traduit surtout son regret d'avoir été obligé de s'incliner face au militaire. Elle explique qu'elle avait envie « de rester là mais » que dans d'autres circonstances, si elle avait « été plus jeune » ou si elle n'avait pas eu « qu'une heure pour manger », elle aurait remué ciel et terre pour dénoncer son injustice. Plus qu'une question de place, l'enjeu sous-jacent de cette situation est la question du respect. L'attitude « très condescendante » du militaire l'offusquait en tant qu'elle est une habitante du quartier, et qu'elle ne méritait pas d'être traitée de la sorte. Elle s'estimait ainsi en droit d'exiger des explications et d'être respectée parce que précisément elle-même respecte ce qu'ils font là malgré son désaccord.

Regards, re-proche et "contre rôle"

Au-delà de cet exemple de lutte pour les places ouvertement conflictuelle, Marion explique vivre quotidienne avec le sentiment d'être surveillée parce que elle habite à côté de la mosquée :

« **vous avez écrit que vous sentiez vous-même aussi surveillé**
bah oui du coup . . (**et heu: qu'est-c'qui: vous donne cette**
impression-là ?) (3s) . bah moi ma porte est vraiment juste à côté

d'la . à droite de mosquée en fait . et: heu: du coup je: . passe ... j'passe devant eux mais je suis regardé en fait . comme tous les gens qui passent dans la rue . (**hum**) donc j'me sens: . j'me sens pas à l'aise quoi . enfin: j'ai rien à me reprocher . j'veux dire . j'fais pas du trafic mais heu: ... 'fin la preuve si . c'est qu'à j'ai pas pu attacher mon vélo là où j'ai voulu l'attacher quoi 'fin: (**hum**) voilà . donc je suis surveillé (**d'accord**) . je ne peux pas faire ce que je veux faire » (BDXM004-35:22)

Le sentiment d'être surveillée et épiée par les militaires, comme si on cherchait à déceler quelque chose de suspect dans son comportement, la met (la place ?) mal à l'aise. Lorsqu'elle dit « j'ai rien à me reprocher », elle réfute qu'on puisse lui imputer des choses condamnables. En effet, le reproche à cela d'intéressant qu'il est une mise à proximité (re-proche), souvent par un tiers, d'une chose blâmable. Dire "ne rien avoir à se reprocher" c'est affirmer ne pas avoir mis symboliquement à distance de soi et des autres de telles choses : d'avoir tenté de les invisibiliser. L'expression sous-entend qu'une personne qui a des choses à se reprocher cache son jeu, et qu'elle aurait donc une conduite qui serait le signe de cette dissimulation. Si re-procher quelque chose à quelqu'un c'est le mettre dans l'embarras (avec ses propres actes, conduites, pensées, etc.) alors on peut dire que Marion a le sentiment d'être mise à tort dans l'embarras. Cette idée d'embarras avec laquelle elle doit "faire avec" suppose qu'elle ne peut « pas faire ce qu'elle veut faire ». Cet embarras "malaisant" provoqué par le regard présente symboliquement les militaires comme des obstacles de son quotidien. Pour elle, en plus de ne pas empêcher les attaques terroristes, leur présence change ainsi son rapport personnel à la ville :

« de toute façon . ça [la présence de militaires] ne résout rien . la preuve . j'avais pas dit que j'avais des solutions . moi mais: . en tout cas: . . ça résout rien c'est juste que du coup: . ça change ma ville en fait quoi . et ma vision d'la ville . . (**ça c'est intéressant ça veut dire que: . le fait qu'ils soient présents: ça:: . ça . quelque part ça changerait l'ambiance ?**) ah oui clairement . oui ça change l'ambiance . (**d'accord . ça change votre ville ou: ça change ju- . votre rapport à vous à la ville . où vous êtes ?**) bah un peu des deux

de toute façon mais heu:: . (3s) y'a des gens pour qui c- . c'est très sécurisant: et:: . . du coup bah voilà . ils sont ravis mais heu: . . moi je sais pas ça fait comme on dirait des parades 'fin tout d'suite . forcément . s'ils passent place Saint Michel tout l'monde les regarde en fait quoi . y'a un côté ou heu: . voilà faut presque se remettre bien droit ou heu: . faire attention: faire attention quoi . c'est comme si: heu . ça impliquait que: le moindre fait et geste 'fin . si j'pars du fait qu'ils doivent être vigilant . s'ils estiment qu'une situation est pas normale . alors qu'est c'qu'une situation normale et pas normale selon leurs critères . 'fin voilà ça devient compliqué j'trouve » (BDXM004-54:45)

Si leur présence change personnellement son rapport et sa vision de la ville, elle se sent cependant tiraillée par l'idée que d'autres personnes puissent être « ravis » de leur présence. Si elle vit mal leur présence, elle n'arrive pas à se positionner vis-à-vis de ceux qui s'en réjouissent. Au-delà de ce point, elle constate que leur présence implique un auto-contrôle des citoyens de leur propre attitude. Cet auto-contrôle serait l'application d'une conduite issue des représentations que chaque citoyen se fait de ce que les militaires considèrent comme normal. Cela tendrait à confirmer l'idée que les citoyens ont conscience de l'hétérogénéité des perspectives, et que selon la place occupée par les uns ou les autres, elles peuvent avoir des incidences sur les conduites individuelles quotidiennes. Ce que l'on appelle un auto-contrôle lorsque Marion parle de « se remettre bien droit ou heu: . faire attention », nous invite à réfléchir sur l'idée de contrôle dans son sens de vérification par un "contre rôle". En effet, c'est à partir de l'anticipation de ce que pourraient voir les militaires chez eux, que les citoyens adoptent un "contre rôle" vis-à-vis de leur propre comportement. Cet "auto contre rôle" est selon nous issu de l'interprétation que les citoyens se forment du rôle des autres lorsqu'ils sont à telle ou telle place :

« tout à l'heure on évoquait la conduite à tenir quand ils sont là . et ça . ça m'a particulièrement frappé et intéressé . alors . justement j'avais une question . "est-c'qu'ils orientent votre conduite . attitude" . donc j'vous l'ai déjà posé mais: . heu comment vous interprétez ce fait de . devoir: se comporter de

telle sorte . . quand ils sont là . parc'que vous disiez le fait qu'ils vous regardent et qu'ils cherchent quelque chose de suspect=
 =bah parc'que j'pense qu'il y a des critères qui sont . alors je ne sais pas quels sont les débriefing . j'aimerais bien être une petite souris . pour savoir heu: . ce qu'ils doivent regarder précisément: . et ça je n'le sais pas moi . **(hum)** 'fin: en fait du coup heu: . qu'est-c'qu'ils regardent en particulier ou pas heu: . **(c'qu'est normal pas normal ?)** moi je n'sais pas . **(c'qu'est amusant c'est qu'vous vous dites . . là c'est un drôle d'échange . c't'a dire que "ils sont là . ils regardent" . et vous dites qu'on adopte une conduite à tenir . 'fin qu'on adopte une conduite . . qui est censée être la normalité)** oui . bah de fait . **(bah justement . qu'est-c'que c'est qu'd'être normal . c'est de n'pas bouger c'est . c'est: ne pas regarder: . c'est: heu: . ou alors un regard franc . j'suis désolé j'vais loin=)**=ouais mais j'en sais rien du coup . je sais pas si: . si je n'sais pas si ma conduite est normale ou pas . mais en tout cas j'ai l'impression d'avoir fait un truc de mal en fait . du fait qu'il soit là **(oui)** . même moi en fait . **(d'accord)** alors que non . mais: heu: . du coup je me sens coupable d'un truc en fait quoi 'fin: . c'est c'est c'est . comme si j'devais . . . le fait d'être regardé . enfin . et qu'ils soient là et qu'ils regardent tout . du coup j'vais regarder moi aussi la-d'dans . donc du coup je je . forcément heu: . . c'est pas qu'j'essaie d'être le plus: normal possible . 'fin j'veux dire déjà j'suis pas anormale <((en souriant)) dans la rue en règle général > mais . forcément je je . j'me pose la question de savoir ce qui: . . voilà si j'ai les bras chargés pleins de courses . est-c'qu'ils regardent précisément le sac 'fin je je **(hum)** voilà ça: . forcément ça me ça me . les idées à moi qu'ça me pose et c'est pas des idées normales de vie quotidienne . je rentre chez moi avec mes courses . point 'fin . **(dont vous diriez qui: . alors comment . moi j'ai mis quoi . qu'ils orientent justement l'attitude des gens ?)** bah: ouais je . oui de fait **(et donc=)**=j'imagine quelqu'un qu'a une gazinière et qui ramène sa bouteille de gaz . **(oui)** . . voilà qu'a un peu d'barbe . et qu- qu- qu'a un certain type . **(hum)** alors qu'est-c'qu'on fait . enfin j'veux dire . je sais pas . j'ose imaginer . qu- qu- quel est leur . bon je sais pas l'protocole ou: . c'qu'ils appellent **(ouais)** je sais pas 'fin voilà

. ça peut susciter heu: des situations débiles je pense . (**mais vous pensez que ces pers- . les personnes qui pourraient se sentir regardées . même vous par exemple&**) ouais (**&vous adopteriez une attitude que vous considérez normale . donc je sais pas . vous m'dites que devant eux vous baissez les yeux . heu: . . ça veut dire qu'en fait que quelque part c'est: une réduction de liberté . est-c'que c'est: ne plus vous sentir vous-même à c'moment là=)**)=ah oui clairement . (**à ne plus agir comme vous agiriez normalement=)**)=non non . d'être moins . d'être moins: (**je veux pas m'avancer:**) ah non mais c'est clair . j'veux dire je je . je vais au plus: rapide si j'vois qu'ils sont là . alors que quand ils sont pas là . je peux flâner beaucoup plus: . je sais pas . je me sens plus heu: . . 'fin pas surveillé tout simplement en fait » (BDXM004-01:14:56)

L'inconnue qui réside dans le travail qu'ils font *là*, place Marion dans une situation inconfortable : « je ne sais pas quels sont les débriefing . j'aimerais bien être une petite souris . pour savoir heu: . ce qu'ils doivent regarder précisément ». A partir de là, cette inconnue l'interroge sur sa propre conduite, la fait douter et la fait se sentir « coupable d'un truc » lorsqu'elle est regardée.

L'indifférence comme posture

Face à leurs regards réprobateurs Marion affirme être désormais indifférente vis-à-vis d'eux :

« **donc vous dites que "maintenant" vous êtes complètement "indifférente" . donc heu:=**
 =bah qu'ils font leur métier comme heu . c'est comme heu: . si: . oui voilà ((pouh)) . je je: . je n'en pense plus rien c'est: . voilà (**d'accord**) . je je . j'les plein de faire ça . parc'que j'pense qu'ils se sont pas engagé pour faire ça . . . je pen- . je pense pas s'ils se soient engagé pour: heu . faire le pied de grue devant des:: (**devant des: . ouais . devant des lieux publics**) voilà » (BDXM004-25:15)

L'indifférence qu'elle évoque (« je n'en pense plus rien ») semble *a priori* montrer qu'elle est désormais las de les voir, et affirme même les plaindre de leur travail : « je pense pas s'ils se soient engagé pour: heu . faire le pied de grue ». Cette indifférence se concrétise par un abandon des politesses d'usage qu'elle avait pourtant auparavant :

« **(mais est-c'que vous diriez . donc justement qu'vous êtes habituée à leur présence ?)** ah oui . là du coup maintenant: . c'est: voilà . **(donc c'est ni chaud ni froid)** ouais . **(d'accord)** et j'dis plus "bonjour" et: c'qu'est malheureux . mais: d't'façon c'est jamais les mêmes: . ils me reconnaissent même pas » (BDXM004-20:47)

Si initialement elle employait les politesses d'usage, elle dit néanmoins que son indifférence n'est pas un changement d'attitude :

« **consciemment . ou inconsciemment d'ailleurs . p't'être . est-c'que vous avez eu l'impression de: . . de faire ou de: 'fin . de devoir faire ou pas faire certaines choses**

(4s) alors non parc'que je::: j'agis comme j'agirai normalement mais bon c'est vrai qu'après heu: . . . (**'fin qu'ils orientent votre conduite on va dire . quelqu'part . conduite . attitude je sais pas**) . . non parc'que j'ai pas envie de changer ma conduite . j'vois pas pourquoi je devrais l'faire . 'fin j'ai rien à me reprocher . je vis en bonne: . en bonne: . 'fin je respecte la loi: . j'suis . j'sais pas comment dire mais: heu: . . je change . mais c'est vrai que quand j'passe devant eux j'baisse le regard . j'ai pas envie d'les regarder . j'ai pas envie de de: . d'avoir un lien avec eux: . j'm'enlève un lien en fait . de fait . . un lien humain (**d'accord**) . je les considère plus d'abord . par leur: . par leur: métier (**un lien vous avez dit . ça veut dire que vous créez un avec le regard . avec les gens ?=**)=bah généralement oui . 'fin quand on passe dans la rue . qu'on voit toujours la même personne si c'est l'voisin (**oui**) au bout d'un moment: . bah au bout d'un moment on créé un lien de visu quoi . mais là je: . . 'fin moi je sais qu'suis assez expressive . et ce lien là j'le j'le: . j'le fais pas . j'ai pas envie d'le faire quoi je: . c'est: ouais j'ai une forme de colère quand même . j'peux pas dire le contraire en fait » (BDXM004-37:57)

On retrouve l'argument du reproche qui justifie qu'elle n'est pas en position de changer d'attitude, mais elle ajoute cependant « quand j'arrive devant eux j'abaisse le regard . j'ai pas envie d'les regarder . j'ai pas envie de de: . d'avoir un lien avec eux: . j'm'enlève un lien en fait . de fait . . un lien humain ». Elle explique que cette attitude vise explicitement à fuir toute forme de liens qui pourraient se nouer avec eux. Contrairement aux autres personnes de son voisinage, elle (se) place volontairement à distance d'eux. On retrouve ainsi ce que nous observions auparavant à propos du regard. Elle explique mettre de la distance d'abord avec leur métier, même si cela empêche toute forme de « lien humain ». Plus que de fuir le malaise de leur regard, cette mise à distance est aussi pour elle l'expression d'une colère :

« justement on va parler du: . du lien qu'vous . comment vous décririez justement ce lien qu'vous entretenez avec les militaires . . parc'que vous parliez . 'fin moi j'ai mis "rapport" mais comme vous avez dit "lien" .

bah oui c'est: . il est heu: . il est même pas neutre . il est indifférent quoi . 'fin c'est horrible l'indifférence en fait 'fin . je suis rarement indifférente je: je suis . . 'fin oui j'suis rarement indifférente en fait je je . **(on dit qu'l'ignorance c'est le pire de=)**=ouais . ce . c'est c'est . ça m'arrive rarement . et en fait que ça me mette dans cette état-là m'énerve en fait . 'fin qu'je je **(le fait que vous soyez ignorante . 'fin: indifférente pardon . ça vous énerve vous-même ?)** bah oui parc'que c'est pas mon: . j'suis pas comme ça . en règle générale heu heu: . même heu je sais pas heu: . . quelqu'un qui va faire un acte répréhensible . avant même que j'pense dans ma tête que c'est un connard . y'a des gens ils vont dire "olala c'est un gros con" même moi j'pense pas ça en fait quoi **(hum)** . j'me dis . "cette personne-là est pas au bon moment au bon endroit . il est pas bien: **(hum)** . j'vais: être bienveillante" **(ouais d'accord)** . parc'que si on commence tous à faire ça c'est que: . ce que fait la majorité de la société . bah c'est pas drôle 'fin . je suis pas une profonde humaniste mais quand même faut essayer . à sa: p'tite: échelle de: faire en sorte que on: . vive bien ensemble quoi donc heu: . y'a des gens qui font des choses répréhensibles mais: . mais voilà . et là du coup ça me met dans une position où heu: . . . [se racle la gorge] la seu- . le seul moyen de m: .

de marquer mon désaccord c'est d'être indifférente et heu: . j'ai pas l'habitude de faire ça en fait » (BDXM004-39:10)

En parlant de sa propre indifférence elle s'aperçoit de la violence symboliquement "réificatrice" que cela revêt et s'en indigne : « que ça me mette dans cette état-là m'énerve en fait ». Elle souligne d'ailleurs à deux reprises qu'une telle attitude lui est contre-intuitive comme « j'suis pas comme ça . en règle générale ». Cependant, cette indifférence reste pour elle le seul moyen de marquer son désaccord, même si cela peut aller à l'encontre de ses propres principes habituels de "vivre ensemble" : « je suis pas une profonde humaniste mais quand même faut essayer . à sa: p'tite: échelle de: faire en sorte que on: . vive bien ensemble quoi ». En ce sens, on peut parler d'une posture dans la mesure où, elle concède intentionnellement et stratégiquement d'agir contre ses propres valeurs afin de marquer son désaccord.

(le fait . d'être indifférente vis-à-vis d'eux . c'est pour marquer un désaccord=) ouais **(et vous pensez que eux ils le perçoivent ?)** . non . . . 'fin je je . j'crois pas non **(d'accord)** . . après y'a y'a . c'est souvent des des: . des garçons qui sont plutôt: . . . 'fin voilà y peut y'avoir: . y'a un truc de l'uniforme . c'est plutôt des jolis garçons . ils sont plutôt: bien: mis: heu . voilà quoi . y'a l'uniforme 'fin voilà quoi . y peut y avoir un côté: . pas d'la dragouille mais 'fin voilà forcément: . c'est des militaires quoi 'fin **(d'accord)** mais heu: **(=excusez . j'ai pas suivi . ça veut dire qu'ils soient: heu . on va dire heu . attirant . on va dire ça comme ça&)** oui on peut dire **(&heu . ça veut dire qu'en fait l'indifférence ça rentre dans ce jeu là ?)** bah heu . j'pense qu'il peuvent le prendre . pour ça en fait . . voilà . alors que moi . pour moi c'est une profonde marque de désaccord par rapport au fait qu'ils soient de manière . de présence quotidienne . **(les militaires pas eux: . pas untel)** voilà **(d'accord)** ça peut être un truc de fille genre: . elle regarde pas les yeux elle baisse les yeux . **(d'accord . OK)** . . j'ai imaginé ça j'en sais rien . p't'être que c'est moi qui me: . prend l'bourichon [...] c'est sur que y'a . alors des fois où je suis pas vigilante ou: je j- j'oublie qu'suis dans c'truc là . puisque j'suis

pas indifférente en règle générale . et c'est vrai qu'il m'est arrivé voilà . forcément de regarder du coin d'œil . et j'vois bien qu'la personne en face de moi: j'la vois plus comme un homme que comme un militaire en fait . **(d'accord)** oui . voilà c'est: . y'en a des très charmants quoi en fait . donc du coup: . j- j- j'les vois plus en tant qu'humain: **(en tant que personne . et pas en tant que soldat ?)** voilà » (BDXM004-40:37)

Néanmoins, en lui demandant ensuite si les militaires percevaient cette désapprobation, elle concède qu'ils ne doivent pas voir cette posture mais au contraire plutôt un jeu de séduction. Elle dit elle-même que lorsqu'elle n'est pas vigilante (ou fidèle à sa posture dira-t-on), elle admet aussi se surprendre à voir au-delà de l'uniforme : « il m'est arrivé voilà . forcément de regarder du coin d'œil . et j'vois bien qu'la personne en face de moi: j'la vois plus comme un homme que comme un militaire en fait . **(d'accord)** oui . voilà c'est: . y'en a des très charmants quoi en fait . donc du coup: . j- j- j'les vois plus en tant qu'humain ».

La question des apparences dans la conduite des uns et des autres implique encore une fois des interprétations divergentes selon les points de vue et les situations depuis lesquels elles sont observées. En effet, son indifférence comme positionnement politique face à la place des militaires peut ne pas être perçu par eux dans ce sens, tout comme cette indifférence peut s'évaporer lorsqu'elle ne voit plus l'uniforme mais l'homme. Ces deux cas de figure donnent à voir soit une mise à distance (désapprobation de leur place), soit une mise à proximité (charme). En ce sens, sa posture comme leur place ne sont-elles pas des formes d'enferment ?

L'armement

Marion évoque dès le début de l'entretien l'armement en tant qu'il réfère à la violence, en particulier comme instrument de mort. Elle se positionne ainsi comme « profondément anti-armes », et considère que les relations avec ceux qui en détiennent deviennent rapidement compliquées : « ça impose tout de suite une . un non-dialogue c't'a dire qu'c'est des personnes qu'on un fusil dans les mains . 'fin j'veux dire heu: (**hum hum**) . je me vois mal . très mal allé . parler de quoi que ce soit avec quelqu'un qu'a une arme ». Un peu plus tard elle précise aussi maintenir une distance avec les militaires spécifiquement à cause de l'armement :

« **et d'une façon générale . plutôt là . est-c'que vous préférez les savoir . à distance . ou à proximité de vous ? ... lorsque vous=**
=je: j- . je mets toujours un: . un un . une distance de fait . c't'a dire que si ils sont sur le trottoir je vais aller sur la route pour rentrer jusqu'à chez moi . j'vais pas passer devant eux en fait . . donc plutôt: à distance . (**d'accord . vous avez fait ça avec les:: . vous voulez dire une distance vraiment physique ?**) ouais (**d'accord**) . ah oui . j- . je pense que le . l'arme me: tétanise en fait . y'a un côté: . heu: . 'fin je . je trouve qu'les armes sont: . très:: . imposante en fait . (**alors vous mettez une distance phy- . donc on parle bien d'une distance physique . ça veut dire que . quand vous rentrez chez vous . s'ils sont sur l'trottoir . vous vous mettez sur la route ?**) j'me mets sur la route . ouais . (**enfin . vous contournez en fait ?**) ouais . (**donc vous mettez une distance physique entre vous . plus et: . plus avec l'arme . pas forcément avec les militaires**) non: . pas forcément avec les militaires mais vraiment le: . le côté: . j'sais pas y'a l'côté d'l'arme . ça ça me: . c'est p't'être mon point de vue féminin . mais ouais ça ça me: . j'trouve ça: (**comment ça le point de vue féminin . alors deux choses . point de vue féminin . et pourquoi l'arme . parc'que finalement c'est un con . mais c'est un objet quoi**) . . ouais mais c'est un objet qui tue 'fin je sais pas . c'est c'est: (**hum hum**) . . j'trouve ça: . . c'est vraiment le symbole de la violence à part entière en fait quoi . (**d'accord . c'est parc'que ça renvoie à une image de la violence=**)=ça aussi c'est un objet [prend un verre]

mais bon . avant qu'j'vous tue avec c'truc la 'fin: . faudrait vraiment qu'j'm'acharne hein ((rires)) . ça serait moche quoi . ils ont pas des verres dans la main . c'est pas du plastique . ils ont quand même heu: . le doigt sur la gâchette quoi . c'est: . alors évidemment j'imagine qu'ils ont des normes . des: . des trucs . 'fin j'espère qu'ils sont heu: . forcément ils doivent avoir un suivi psychologique . (**hum**) enfin j'ose espérer » (BDXM004-42:35)

Cette réponse confirme nos observations sur les regards orientés vers l'armement et les évitements. En effet, puisque pour elle leur arme est « le symbole de la violence à part entière »⁴⁰, elle se trouve tétanisée au sens figuré, c'est-à-dire qu'elle focalise son attention dessus et planifie ses déplacements en conséquence. En ce sens, son obnubilation l'emprisonne symboliquement en limitant ses *prises* à l'arme et à sa destination. Les spatialités qu'elle met en œuvre sont ainsi condition de l'emplacement de l'arme sur son itinéraire, et donc indirectement du militaire qui la détient. Si elle confirme tout de même que cette distance n'est « pas forcément avec les militaires », elle s'interroge sur leur capacité d'en user : « j'imagine qu'ils ont des normes . des: . des trucs . 'fin j'espère qu'ils sont heu: . forcément ils doivent avoir un suivi psychologique ». Leur capacité à savoir utiliser une arme, ou leur disposition psychologique, interroge donc indirectement la légitimité de la place des militaires dans l'espace public urbain.

⁴⁰ On notera l'utilisation du pronom personnel complément "le" et non pas "un".

Droits de cité et devoirs de citer : un sens du commun

Marion résume son système de valeur en se considérant comme une citoyenne du monde. À partir d'une situation où elle considère nécessaire de prévenir les militaires d'une observation qu'elle a pu faire à proximité de la mosquée, nous allons montrer que la citoyenneté qu'elle revendique est une composition singulière qui illustre sa manière de se placer entre la présence factuelle de militaires et son modèle d'urbanité.

Le message à la craie

Alors que je lui demandais si elle était déjà allé voir des militaires, Marion me raconte avoir observé quelque chose d'étrange d'inscrit sur la mosquée :

« y'a eu un jour où . y'a eu des inscriptions à la craie devant la la . les deux portes de la mosquée (**hum**) . un matin donc avec en plus un mot . et j'suis bête j'lai pas photographié . un mot qu'je connaissais pas qui devait faire référence à: des écritures coraniques . j'y connais rien . (**hum hum**) un drôle de mot: . . j'pense que ça devait être par rapport à: . l'analyse de . des textes en fait . . un mot en "ic" mais j'sais plus l'quel c'était (**ouais**) . bon bref . j'me suis levé le matin . j'ai vu ça . ça m'a fait un drôle d'effet heu: . . ça m'a fait un effet heu: . c'était pas insultant dans la mesure où . c'était pas des insultes hein (**ouais**) . mais c'était . . "si tu apprends à bien lire heu: . le Coran:" . 'fin voilà c'était "si tu heu:" (**d'accord**) . quelque chose dans c'genre la quoi 'fin: . lis bien l'Coran y'a quelque chose qui veut dire ça . donc c'était: (**enfin le ton en tout cas était pas: . était pas: . 'fin c'tait menaçant . c'est ça qu'vous voulez dire ?**) ouais . oui . sauf que les le le . les mots n'l'étaient pas forcément . mais c'était vraiment: . "regardes bien heu:" . donc j'me disais . c'est quelqu'un qui s'y connaît quand même en: . en texte . (**ouais**) . qui est lui-même . ou elle-même si c'est une femme musul:man . et: . bon bref . j'suis allé . j'suis parti travailler . et l'midi j'ai vu que ça avait été brossé . nettoyé . (**oui**) et en fait j'me suis dit "bon: . . est-c'que j'vais voir ou pas les militaires" . parc'que là on est face à un cas d'figure où effectivement: . ça m'a fait cette impression là . mon ressenti a été: (**hum**) étrange . et donc

effectivement j'suis allé en voir un militaire en lui demandant . s'il avait été au courant de: . de ce . ces actes là ce matin . (**ouais**) il m'a dit "non" . et j'lui dit . "j'sais pas si j'dois vous l'dire ou pas finalement . mais j'préfère vous en parler . j'trouve que c'est plus judicieux . s'il s'passe quelque chose j'm'en voudrais . de . pas avoir dit quoique ce soit . et de pas avoir:" . de pas les aider finalement (**ouais ouais**) . malgré justement les réticences que je pouvais avoir . à les voir tous les jours . ils sont quand même là aussi pour ça . et que quelque part: . faut pas non plus heu: (**comme une sorte de renseignement en fait ?**) voilà: . c'est faut aussi: . . (**relativiser ?**) mettre de l'eau dans son vin . 'fin ça va . c'est c'est déjà suffisamment compliqué . on va pas complexifier les choses . c'que j'en pense heu:: . est moins: important: . que c'qu'il peut arriver . la preuve il arrive des choses horribles » (BDXM004-28:42)

Comme pour la précédente situation, celle-ci se découpe en une situation initiale et une interaction. La situation initiale présente le cas d'une inscription faite à la craie sur le parvis de la mosquée, que Marion remarque lorsqu'elle part travailler et qui lui qui semble être une espèce de menace. A sa pause déjeuner, si les militaires étaient en surveillance devant la mosquée elle constate que l'inscription a été effacée, aussi décide-t-elle de s'assurer qu'ils sont informé de ce graffiti. L'interaction finalement assez courte donne à voir un échange cordial pendant lequel Marion partage au militaire ses inquiétudes. En effet, son sentiment lui était suffisamment « étrange » pour qu'elle décide de leur en parler et cela « malgré justement les réticences que je pouvais avoir . à les voir tous les jours ». Pour ainsi dire, elle jugeait alors plus important d'informer la patrouille que de rester dans le silence au risque éventuel de laisser passer une information potentiellement importante.

« pour la craie vous avez dit qu'vous étiez allé leur parler . est-c'que vous diriez . que parler avec eux c'est heu:: un échange comme les autres .

non c't'un échange assez particulier . . (**vous pourriez le décrire . le qualifier . le:**) bah du coup c'est que: . ça montrait que: j'étais en état de peur . ce qui ne m'arrive pas non plus constamment . <((en

souriant)) c'est assez rare > . (**hum**) . et que: . et du coup . je je . je: . j'allais heu: j'allais heu . contre le fait d'être heu . un peu: non-empathique . à ce qu'ils étaient . à leur présence heu . j'arrivais à dépasser ça . pour le bien être de: commun de: (**ouais ouais**) voilà . donc heu . c'était un échange assez particulier: et du coup j'étais plutôt: . . . j'me dis j'me dis . heu: la connerie d'ma part aurait effectivement été d'garder ça pour moi: . parc'que: genre j'suis contre ce système là c'est complètement débile en fait quoi . 'fin y'a un moment donné où justement . heu ça se joue sur des détails . des trucs anodins . bon bah là c'était xxx un détail . un truc à la craie (**hum**) . et finalement ça l'était pas tant que ça puisque ça m'avait fait c't'effet là donc heu: . heu c'était un échange particulier dans la mesure où: heu: . . ou: voilà j'ai pas l'habitude de d'aller leur parler . mais là exceptionnellement . j'ai estimé qu'il était nécessaire de le faire en fait quoi » (BDXM004-01:09:10)

Pour elle, le fait d'aller voir ce militaire était un échange particulier pour deux raisons. La première c'est que pour elle, le fait d'aller les voir montrait qu'elle était « en état de peur » dans le sens où elle craignait que cette inscription à la craie soit une sorte d'avertissement préfigurant possiblement un passage à l'acte. En effet, cette inscription lui apparaissait d'autant plus importante que « justement . heu ça se joue sur des détails . des trucs anodins ». La seconde raison qui fait de cette interaction un échange particulier, c'est qu'elle décide de rompre momentanément sa posture d'indifférence, en allant « contre le fait d'être heu . un peu: non-empathique » et cela « pour le bien être de: commun ». En fait, en ayant à l'esprit cette inscription, c'est un état de nécessité qui lui impose de choisir entre en informer la patrouille ou de « garder ça pour moi: . parc'que: genre j'suis contre ce système là ». Ce que nous apprend cette situation c'est que sa posture politique désapprobatrice (par l'indifférence) n'était alors pas aussi importante que le fait d'en informer les militaires "au cas où", car pour elle « c'est déjà suffisamment compliqué . on va pas complexifier les choses . c'que j'en pense heu:: . est moins: important: . que c'qu'il peut arriver . la preuve il arrive des choses horribles ».

Même si elle désapprouve la présence de militaire en ville, elle s'oppose encore plus farouchement à l'idée qu'un attentat puissent être commis (d'autant plus si elle dispose d'informations permettant potentiellement de l'empêcher). En somme, son indifférence et le fait de prévenir la patrouille lui imposaient un dilemme moral dont la solution était pour elle une évidence : il est plus important de potentiellement éviter un attentat que d'exprimer une désapprobation politique du dispositif. Cette hiérarchisation des priorités nous permet de supposer que son système de valeurs s'articule autour de la recherche du bien commun.

Citoyenneté, cohabitation et déresponsabilisation

L'hypothèse selon laquelle le système de valeurs de Marion s'articule autour de la recherche du bien commun trouve des confirmations dans plusieurs autres extraits qui le mentionnent directement notamment au travers de l'idée d'une citoyenneté. Dans le questionnaire courrier, elle expliquait que notre société « était assez dégénérée » et qu'elle ne correspondait pas à ses « valeurs de vivre ensemble », et nous lui demandions alors de développer sa pensée en entretien. La notion de cohabitation oriente alors l'échange :

« vous pourriez essayer de donner une définition de cohabiter . parc'qu'on pourrait dire "habiter ensemble" mais heu::

bah cohabiter . c'est . trouver: heu . des: moments et des lieux où: heu: . où:: on: est plus heu:: . heu . "moi . moi Marion heu: trente-neuf ans heu:: . heu cadre dans un théâtre . c'qu'est mon métier mais: heu . moi Marion . citoyenne" . même pas française d'ailleurs . vous voyez **(d'accord)** . "citoyenne du monde en fait" **(hum)** . juste partager des expériences . . co-construire ensemble une: . une communication . qu'elle soit pour tout l'monde: » (BDXM004-17:15)

Lorsque Marion parle de ses valeurs de vivre ensemble elle insiste sur l'idée de citoyenneté mondial, dont l'utilisation est employée ici au sens métaphorique :

« la citoyenneté mondiale désigne une sorte de représentation de soi-même au sein du monde, ou au sein de l'humanité tout entière. En se disant "citoyen du monde", on veut ainsi souligner soit qu'on ne se

sent pas attaché à une patrie particulière, soit qu'on se sent partout chez soi, soit encore qu'on entend régler son comportement non seulement sur une appartenance locale (telle origine, telle culture, telle nation) mais encore sur une appartenance plus large (le monde ou la communauté des hommes) » (Lourme L., 2014, p.9)

On comprend donc que Marion se positionne ainsi comme citoyenne du monde pour se définir comme appartenant d'abord au genre humain. La cohabitation n'est pas pour elle condition d'un certain espace, mais est fonction de la communauté humaine. L'idée d'une soustraction à une entité spatialement délimitée comme lorsqu'elle évoque la citoyenneté française (donc la nation), se retrouve également à l'échelle de la ville :

« donc là . là j'vous pose même pas la question . vous vous sentez du quartier

oui oui . ouais

et est-c'que vous vous sentez bordelaise ?

(4s) alors ça c'est une: question compliquée . j'pense qu'à partir de un an de vie dans une ville . oui on est . on est d'la ville . . mais j'pense que non j'suis citoyenne du monde . **(d'accord)** ouais **(donc vous vous sentez appartenir à: . votre quartier mais pas forcément: ; à Bordeaux en général)** ouais . c'est exactement ça » (BDXM004-01:27:05)

Si elle ne se reconnaît pas appartenir à une communauté urbaine de "bordelais", pendant l'entretien Marion ponctue ses réponses par des remarques sur l'affection qu'elle porte à son quartier. Ainsi, lorsqu'il était précédemment question du stationnement du vélo devant la mosquée, elle disait par exemple :

« c'est très mélangé en fait **(hum)** . et donc il arrive parfois qu'y'ait des frictions . . en fait ça s'règle toujours très bien . c'est ça le cohabiter ensemble . c'est qu'y'a toujours . une espèce de: de bienveillance dans cette rue . en tout cas qu'est ma rue et qu'j'aime très fort » (BDXM004-23:27)

Aussi en tant que "co-habitante" du quartier, il semble qu'elle se sente co-responsable de ce qui pourrait s'y passer. On retrouve ainsi des commentaires qui font échos au sens du devoir évoqué auparavant à propos des inscriptions à la craie :

« mon amour pour le quartier il est encore plus fort en fait . moi j'suis encore plus: bienveillante (**attachée ?**) ah ouais . (**parce qu'ils sont là ?**) non non . bah bah parc'que: . parc'que du coup y'a une . une . 'fin s'ils sont là c'est bien qu'y'a un problème (**hum**) . donc du coup: . j'suis encore plus heu: . heu:: . . oui bienveillante à l'idée qu'tout c'passe bien . effectivement j'fais plus attention moi-même en fait quoi . pour: . t'façon après je: . j'en suis pas au point ou: s'il arrivait quelque chose j'irai pas les voir (**ouais ouais**) . forcément: . je je . . j'suis bonne citoyenne en fait » (BDXM004-25:55)

Et également plus tard dans l'entretien :

« c'est vrai que du coup . effectivement si: . si j'voyais quelque chose qu'arrivait . le fait de les savoir là . bah évidemment qu'j'descendrai . j'irai voir . et les voir quoi (**OK**) . ils sont là pour ça . 'fin j'veux dire heu . ma réticence à savoir leur présence . n'enlève pas mon côté citoyen en fait . (**d'accord**) si c'est pour le bien être du quartier j'le ferais . je je . j'suis pas: . j'suis pas: . comment dirais-je . . heu anarchiste à ce point-là quoi 'fin: (**hum**) . je: (**dans le: dans le: . comment on dit . . dans le rejet total en fait**) oui . voilà je je . (**dans le rejet radical j'veux dire**) non non . non non non . ça soulève des questions en m:oi:: mais qui sont seine . 'fin elles sont pas reliées heu . j'sais pas . j'suis pas dans une colère perpétuelle . quand y'aura plus ça . bah ils seront plus là . et là ils doivent être là donc c'est comme ça 'fin (**hum**) . faut prendre c- ça comme ça en compte » (BDXM004-49:21)

Pour Marion, la citoyenneté est d'abord un sens du devoir, comme ce fut le cas en prévenant le militaire de l'inscription à la craie. Quand bien même elle aurait une position hostile à la présence de militaires, cette réticence n'enlève pas son côté citoyen car elle ne se considère pas « anarchiste » au point d'avoir une posture radicale à l'encontre des militaires. Elle considère

que la colère qu'elle ressent, comme lorsqu'elle est surveillée par les militaires, l'interroge plus sur leur place qu'elle ne la change radicalement dans sa conduite au quotidien. Ces interrogations lui font justement pressentir que la surveillance à outrance tend de plus en plus les citoyens à perdre ces valeurs de citoyenneté :

« après j'pense qu'on ira d'plus en plus vers des États heu:: . . qui sont fliqués quoi . 'fin pour moi . le flicage est: . tue quelque part heu: . un degré: de de citoyen . de citoyenneté qu'on a en nous . de manière naturelle . c'est-à-dire . porter heu:: aide . . y'a un autre mot . . heu: porter . . ah mince comment: . heu assistance à autrui (**oui oui**). si y'a un problème . j'veux dire y'a pas besoin d'être heu: . 'fin j'veux dire c'est: justement c'est comme la religion . y'a pas besoin d'avoir lu un texte pour savoir que si j'tue quelqu'un ça fait mal déjà à la personne et qu'ça la tue . et qu'en plus c'est mal . (**hum hum**) . vous voyez . c'est: . j'ai pas besoin: . et bah pour moi les flics c'est pareil quoi . si j'grille un feu rouge . je sais qu'j'ai . j'ai grillé un feu rouge . (**oui**) enfin c'est mal . voilà c'est: . et c'est pas parc'que c'est mal de griller un feu rouge . c'est parc'que j'peux tuer quelqu'un (**hum**) . parc'que le feu rouge il a été construit pour faire en sorte qu'y'ait une modulation de la circulation . faut faire appel à son intelligence quoi . (**hum**) . j'pense que du coup ça ça . ça enlève le degré: heu: . critique des gens à: être bien ensemble quoi . et à se porter assistance naturellement »
(BDXM004-51:33)

Pour Marion, le « flicage » tend à déresponsabiliser les citoyens. Son positionnement consiste ainsi à dire que les militaires ne sont pas à leur place en ville parce qu'elle sous-entend qu'ils veillent à la sécurité collective à *la place* de chacun. En plus de véhiculer des peurs ou d'être inefficace face au terrorisme par exemple, leur présence incite les individus à ne plus « se porter assistance naturellement », à installer de la distance entre eux.

De perpétuels dé-placements "altéritaires" ?

Pour terminer l'analyse de cet entretien, on propose de partir d'un extrait de l'entretien qui nous semble être emblématique des logiques symboliques de placements que Marion opère :

« **est-c'que justement y'a des: . vous faites des constats récurrents dans vos observations . où est-c'qu'y'a des choses même qui attirent . 'fin qui attisent plutôt . votre curiosité ?**

(4s) bah . moins maintenant mais (5s) bah du coup c'est vrai qu'après j'suis attentive sur la . avant . avant ils faisaient pas forcément: . le tour de la . maintenant je . j'vois comment ils fonctionnent . c't'a dire qu'y'a une voiture qu'arrive . qui prend l'relais de: . l'équipe qu'est en place . donc tout l'monde se met dans le: . dans l'vanne et s'en va . donc l'équipe qui arrive fait le tour . heu de la mosquée . pour sécuriser la zone j'imagine . y'a après ils s'mettent en place (**hum**) . donc y'a tout un: . (**un rituel ?**) voilà . < ((baisse la hauteur de sa voix)) même si moi j'étais terroriste > . du coup . c'est très visible sur la façon dont ça s'met en place . (**mais ça . est-c'que c'est pas parce que . vous habitez là justement ?**) bah . oui justement . mais: . . du coup p't'être que je suis trop observatrice . et qu'je je (**non non mais:**) j'me met . j'me met dans les deux cas de figure en fait . donc heu: < ((baisse la hauteur de sa voix)) à la place du militaire > . et à la place du mec ou d'la nana d'ailleurs . qui veut faire du mal quoi 'fin (**ouais**) . du coup ça ça rassure pas: . de tous les côtés en fait . moi je je . . (**d'accord**) et d'être au milieu d'ce truc là où moi j'ai rien demandé . j'veux rien faire . mais heu: . du coup j'me retrouve à être prise: en sandwich entre heu: . heu:: celui qui veut opprimé et celui qui veut contrer cette oppression quoi . donc heu: . j'trouve ça un peu dur » (BDXM004-01:05:04)

Dans cet extrait, Marion explique percevoir le *modus operandi* des patrouilles lorsqu'elles font des relèves devant la mosquée. Mais plus que de simplement les percevoir elle s'imagine à *la place* d'un terroriste qui, comme elle, peut déceler ces procédures et s'en servir contre eux ou la mosquée. De plus, lorsqu'elle ajoute « être au milieu d'ce truc là où moi j'ai rien demandé . [...]

mais heu: . du coup j'me retrouve à être prise: en sandwich entre [...] celui qui veut opprimé et celui qui veut contrer cette oppression », on comprend qu'elle se place elle-même à partir des dé-placements qu'elle a fait vers tel ou tel point de vue. En conjuguant ces perspectives, elle considère se retrouver *entre* d'autres jeux de places (qu'il peut y avoir virtuellement entre militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle et les personnes qui souhaitent conduire une action terroriste par exemple). Un *entre* duquel elle ne peut pas se départir compte tenu de sa situation d'habitante.

Comme pour l'idée de citoyenneté, c'est à partir d'extraits piochés sur l'ensemble de l'entretien que l'on peut déduire une telle mise en place d'elle-même par rapport aux autres. L'idée d'empathie est par exemple une notion particulièrement récurrente :

« les pauvres . quand il fait cinquante degrés . qu'ils sont: hyper couverts . 'fin: j'ose imaginer qu'faire le pied d'grue ça doit être super relou . ((rire)) . j'pense que leur équipement est lourd » (BDXM004-09:51).

Ou encore :

« j'ai beaucoup d'empathie pour eux hein (**hum**) . 'fin j'veux dire c- . c'est pas les hommes qu'je je . 'fin y'a plutôt des hommes et y'a très peu d'femmes . . c'est vraiment: la façon dont ça s'fait mais: . après j'me met à leur place aussi . 'fin j'veux dire . j'suis empathique hein quand même » (BDXM004-45:06).

Nous avons auparavant démontré que c'était leur place "en tant que" militaires, détenteur d'une arme et/ou d'une autorité arbitraire qui était dénoncée par Marion, et non pas individuellement les personnes qui revêtent l'uniforme comme nous avons le voir lorsqu'elle reconnaissait être parfois séduite par certains d'entre eux. Avec ces personnes, elle compatie du fait qu'ils aient à porter un lourd équipement, ou en attendant longtemps debout sous une température parfois élevée. Elle s'imagine également la difficulté qu'ils doivent avoir à rester constamment vigilant :

« en fait c'est qu'ils doi- y doi- . ils doivent constamment analyser toute la situation: qui s'passe heu: au moment M . et elle est constante quoi . on peut pas être vigilant tout l'temps (**hum**) . 'fin c'est

impossible c't'a dire que: là . la personne qu'est là . j'veux dire j'veis m'concentrer sur cette personne . y'en a une autre qu'est en train . j'me met dans la tête d'un militaire » (BDXM004-45:27).

Puis elle ajoute plus loin :

« du coup je . j'me pose la question vraiment . humainement c'est quand même . c'est chaud quoi de faire . même si justement ça tourne et: qu'ils sont pas tous là . tout l'temps . toute la journée . c'est quand même . 'fin la vigilance est quand même compliquée quoi . donc heu: . . **(hum hum . non mais je: . justement sur la suspicion . c'était intéressant ce que vous disiez tout à l'heure . le fait d'être toujours < hagard ((sic))> . toujours sur l'qui-vive . le fait que ça doit être fatigant aussi:)** [...] empathiquement j'me mets vraiment à leur place sur . le côté effectivement où: . bah j'sais pas . y'a des jours où on est bien moins *muni* qu'd'autre ou quoi . où on est fatigué: . et voilà . ou si ils ont des problèmes personnels par exemple **(hum)** . bah voilà . ça doit être heu: . plus compliqués . ils doivent répondre à des ordres: » (BDXM004-01:02:50).

Si elle se montre effectivement empathique avec le travail que doivent faire les militaires, ce n'est pas pour autant qu'elle adhère aux valeurs de leur métier, comme nous avons déjà pu le montrer auparavant. Par exemple :

« **ça c'est marrant qu'vous: . parc'qu'on parlait tout à l'heure du fait que vous remarquiez ce genre de choses . c't'a dire qu'à force . vous . . sans forcément y porter une attention particulièrement:** (non non . ouais ouais) **vous les observez . et vous: . vous avez appris les: . j'sais pas ces p'tits codes là** ouais ouais **(d'accord)** . < ((ironiquement)) j'pense que j'pourrai être militaire . ((rires)) **(j'pense que vous pourriez remplir leur mission . c'est ça:)** ouais ouais . j'pourrai: > . . mais j'mettrai trop d'humanité . j'suis pas faite pour ça j'pense . j'crois que j'suis trop empathique moi **(vous pensez qu'il faut pas être empathique . pour faire ça ?)** ah non . non non . . . **(pourquoi ?)** parc'que j'pense que la sensibilité enlève: . y'a un côté "froid direct" qu'il faut avoir et qu'j'n'ai pas du tout . et que j'n'aurai jamais et heureusement mais heu: **(hum)** . j'pense que: faut savoir garder un sang-froid et un: . un

côté émotionnel . mis d'côté qu'moi j'sais pas forcément: . faire . je travaille dans: la culture et dans le spectacle . vivant . (**hum**) . vivant (**d'accord . parc'que vous les diriez mort . eux ?**) . . non: mais j'veux dire y'a un côté figé en fait . il faut pas faire paraître de choses: . c'est pour ça qu'j'parlais d'visages fermés (**ouais d'accord**) . . lisses et surtout: . . intransigeants . moi je je: . moi j'suis pour heu: [sourit] détourner les ordres en fait (**hum hum**) . y'a des lois mais on peut toujours s'arranger en fait » (BDXM004-01:22:40)

La sensibilité, l'empathie et l'humanité évoqués dans l'extrait précédent sont pour elle des caractéristiques de ce que ne sont pas les militaires, contrairement à elle. Alors qu'elle évoque ici son travail « dans: la culture et dans le spectacle », elle ajoute également un peu plus après que sa place exprime un rapport poétique avec la ville, contrairement aux militaires :

« j'ai un côté plutôt poétique heu: . comme si à chaque coin d'rue y'a . y'a: des situations qui peuvent s'produire . au contact d'êtres humains . ou pas (**hum**) d'ailleurs et: . . 'fin du coup ça fait tellement d'probabilité et d'possibilité qu's'en est génial en fait quoi (**hum hum**) . y'a un côté: festif (**hum**) . de par les rues qu'on connaît pas . qu'on va découvrir . de par les lieux qu'on connaît pas qu'on peut découvrir (**infini quoi en fait ?**) ah ouais mais c'est génial [...]

d'accord . et justement . est-c'que vous pourriez essayer d- . faire une analyse similaire mais pour les militaires . . bah là j'sais pas s'il faut: adopter . u- . une attitude empathique ou: . se mettre à leur place justement .

(4s) bah les militaires c'est qu'le problème c'est que: . par exemple si on: . qui soient . 'fin: . si on prend l'exemple qu'ils sont pas fixe . et qu'ils font leur . leur patrouille par exemple . . ils sont: alors . pour le coup . dans l'anti-poésie c't'a dire qu'ils doivent heu: . glaner le plus d'informations qui leur permet de dire qu'la zone est sécurisée ou non en fait (**hum**) . . j'ose imaginer que:: . . heu voilà une voiture qui va stationner trop longtemps: ou heu: si quelqu'un est en warning à un feu: . près d'un: . un lieu: ils vont: . regarder forcément cette voiture là 'fin . forcément ça change toute leur démarche . c'n'est pas: . on est pas dans une flânerie ou: un côté: heu (**ouais**) je marche pour

m'imprégner . d'une ambiance de ville . je: marche pour heu:
(accomplir un objectif) voilà exactement » (BDXM004-01:42:18)

Si elle peut se montrer empathique sur les conditions de travail des patrouilles des opérations Vigipirate/Sentinelle, elle se place (« j'ai un côté plutôt poétique ») cependant à l'extrême opposé de leur manière d'être en rapport avec la ville (« dans l'anti-poésie »). En somme, c'est en se dé-plaçant vers d'autres perspectives qu'elle même se place. En imaginant les possibilités d'un terroriste ou en ressentant la difficulté du travail des militaires, elle (se) formule des réflexions qui lui permettent de placer les autres ainsi qu'elle-même en fonction d'eux.

Conclusion

Ces deux entretiens, nous ont permis de montrer que les systèmes de valeurs des citoyens dimensionnent leur monde et orientent leur conduite vis-à-vis des militaires. En effet, Olivier et Marion disent tous deux apprécier habiter dans le quartier de la mosquée pour sa diversité socio-culturelle. Ils en sont non seulement des résidents, mais aussi et surtout des habitants car ils prétendent défendre et concourir à la philosophie de vie qui y a lieu.

En revanche, leur perception respective de la place qu'occupe les militaires est radicalement différente. Alors qu'Olivier les accueille au même titre que n'importe quel autre arrivant, Marion estime qu'ils nuisent et vont même à contre-sens de la manière dont les habitants cohabitent. Ces mises en place structurent ainsi leurs manières d'*être-avec* eux par l'espace. Olivier estime que s'ils détonnent du paysage (qu'ils en dé-coïncident), ils n'en restent pas moins une anomalie normale compte tenu de la diversité du quartier, et à ce titre, ils y ont leur place en tant qu'ils y travaillent comme n'importe quel autre habitant. Au-delà du rôle social qu'ils tiennent, il les perçoit comme de nouveaux voisins, et se comporte avec sympathie envers eux, au point d'être une fois aller leur porter du café. A l'inverse, Marion les perçoit surtout comme des perturbateurs de l'ordre du quartier en tant qu'ils surveillent les habitants, leur donnent le sentiment d'avoir des choses à se re-procher, en induisant leur conduite par des auto-contrôles, en imposant leurs règles d'usage de l'espace (par différents protocoles arbitraires) ou en apportant avec eux des actants symboliquement funestes et toxiques au quotidien, comme l'armement. Face à eux, Marion a choisi de signifier sa désapprobation quant à leur présence, en adoptant une posture d'indifférence. Si celle-ci est supposée marquer une distance symbolique (indifférence) et physique (avec l'armement), Marion concède qu'une telle posture n'est pas nécessairement interprétée de la sorte par les militaires. Nous avons ainsi montré qu'ils articulaient tous les deux leurs manières d'*être-avec* les autres *par* la place qu'ils occupent dans leur espace de vie (la ville, le quartier, la rue). Ainsi donc, si Olivier et Marion ont approximativement des systèmes de valeurs identiques, la façon dont ils mettent en place les militaires ne l'est pas pour autant dans le

dit-mentionnement qu'ils font de leur monde. Pour Olivier, les militaires sont à leur place comme n'importe quel autre habitant, alors qu'ils représentent une violence pour Marion qui n'a pas lieu d'être en ville.

De même, leurs systèmes de valeurs respectifs n'ont pas les mêmes finalités. D'un côté, Olivier estime avoir besoin de la diversité et de l'étrangeté que lui propose la vie en ville parce qu'elles lui permettent de sortir de son référentiel et d'accomplir existentiellement son « être qui est plutôt [...] "créatif" ». D'un autre côté, à partir de sa conduite citoyenne, Marion se place en défenseure des valeurs du "vivre ensemble" face aux militaires, et aux dérives sécuritaires de la surveillance qu'ils représentent. En exagérant, on peut dire que leurs systèmes de valeurs visent un accomplissement de soi qui est plutôt égoïste pour le premier, et plutôt altruiste pour la seconde. Il n'en reste pas moins qu'en se confrontant aux autres, Olivier et Marion ont opéré des dé-placements (pour répondre à des *pourquoi*) que cela soit vis-à-vis des militaires ou vis-à-vis d'eux-mêmes (afin de tendre vers leur *pour quoi*). En cela, les spatialités individuelles de ces deux citadins sont des conjugaisons de déplacements (corporaux) et de dé-placements (corporéiques) qui agencent leur monde *entre* la place qu'ils s'auto-désignent et s'auto-assignent et celles qui désignent et assignent aux autres.

CONCLUSION DU LIVRET

Ce livret se consacrait à saisir la manière dont les citoyens considèrent la place des militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle dans l'espace public urbain. Pour cela, nous souhaitons tenter de saisir les jeux de places qui se jouent avec les patrouilles de militaires au travers de leurs spatialités. Plus encore, nous souhaitons savoir quelle est l'importance du placement pour les spatialités des acteurs afin de déterminer si celles-ci expriment une conformité supposément attendue ou une manière propre et spécifique d'*être-avec-par* l'espace. Les citoyens se conforment-ils spatialement à des règles d'usages préétablies ou, en jouent-ils pour légitimer ou non des patrouilles à être à tel emplacement. Pour cela, nous avons fait le choix de conduire des observations directes dans l'espace public autour des patrouilles et de réaliser des entretiens avec des citoyens.

Nos observations nous ont permis de poser un premier constat entre les citoyens qui ne semblaient pas voir les patrouilles, en ne présentant pas de spatialités ostensiblement conduites en rapport avec les patrouilles, et ceux qui effectivement regardaient les militaires. Nous avons montré que les citoyens qui présentaient une absence de réactions (par le regard ou le comportement) mettaient en jeu leur propre régime de visibilité ou celui d'autrui. Nous avons ainsi déduit de l'absence de réactions qu'il s'agissait soit d'un maintien dans la normalité de la tenue de ses apparences, soit d'une invisibilisation conscientisée des militaires, soit d'une pure et simple inexistence phénoménale. Si nous ne pouvions pas confirmer ou infirmer ces interprétations, nous avons cependant fait de cette non-considération des patrouilles de militaires un comportement de référence pour lire les autres citoyens qui réagissaient. Les autres citoyens qui montraient des réactions à la présence de militaires, le faisaient par soit par le regard, leurs conduites et/ou lors d'interactions directes. En nous attardant d'abord sur le regard nous avons montré que l'emplacement occupé par le regardant, l'attitude du regard lui-même (fuite du regard), l'expression qu'il véhicule et son orientation vers certains actant expriment soit des assignations, soit des désignations. En effet, l'emplacement et l'attitude assignent le regardant tandis que les expressions et la direction du regard désignent les regardés.

Aussi, le regard est-il la première attitude ostensible de légitimation ou d'illégitimation de la place et du regardant et du regardé. Ensuite nous avons traité conjointement les conduites et les situations d'interactions selon qu'elles exprimaient une mise à distance ou une mise à proximité par les citoyens. Les mises à distance (évitements, dépassements et arrêts) ont été interprétées comme des mises *en gage* de la place, soit de ceux qui les accomplissent soit de ceux qui sont mis à distance. Selon nous, des mises à distance "engagent" nécessairement la place des acteurs (mis ou mettant à distance). Les mises à proximité nous ont permis de constater qu'elles étaient également fonction de la place des acteurs, dans la mesure où elles n'étaient autorisées selon les écarts qu'ils pouvaient y avoir entre les désignations et les auto-désignations. Nous avons observé que plus les désignations et auto-désignations coïncident plus les assignations et les auto-assignations de soi ou d'autrui à proximité sont permises. A partir de là, nous avons montré que les spatialités mises en œuvre par les citoyens étaient qualitativement évaluées par les différents acteurs co-présents. Ainsi, les spatialités individuelles de mises à distance/proximité sont fondamentalement dépendantes de la place des acteurs. De plus, elles sont révélatrices de la capacité des acteurs à dé-placer autrui ou à se dé-placer soi-même, donc d'*être-par* l'espace *avec* ceux mis à distance ou à proximité. Les spatialités considérées alors comme des stratégies sont individuellement constituées en une manière d'*être-avec-par* l'espace. Aussi, ne peuvent-elles pas être uniquement et *a priori* des mises en conformité des individus face à des règles d'usages socialement préétablies.

Cependant, s'en tenir à nos observations pour répondre à nos questionnements aurait été une lacune identique à celle de définir un iceberg uniquement depuis sa partie émergée. Aussi avons-nous décidé de conduire des entretiens. Pour les réaliser nous avons fait le choix d'envoyer un questionnaire par courrier chez les citoyens résidant à proximité de sites surveillés par des patrouilles de militaires (synagogue et mosquée), pour ensuite réaliser des entretiens avec ceux ayant retourné le questionnaire complété.

Les réponses fournies dans les questionnaires envoyés par courrier nous ont permis de constater que les descriptions des patrouilles ou de la mission

qu'elles doivent accomplir, les remarques que les enquêtés se sont formulés en les voyant, les justifications données sur leur place à cet endroit précis, les situations d'interactions qu'ils ont pu avoir ou les éventuels changements d'habitudes produisent des significations sur la place des militaires en surveillance à côté des citoyens enquêtés. Si leur diversité ne nous a pas renseigné sur leurs systèmes de valeurs, ces réponses montrent que chaque enquêté agence à partir de sa propre place celle des militaires selon ses propres logiques symboliques. En abordant ensuite la place des militaires en ville de façon générale, les réponses apportées ont confirmé les premières en insistant sur les procédures de visibilité ou d'invisibilité. Elles nous ont par exemple permis d'affirmer qu'une place est toujours en tension avec une autre, et qu'elle ne peut jamais être figée dans la mesure où elle est condition de la connaissance (visible) des désignations et des assignations réalisées par les autres à son encontre (invisible). De même, en tant que ces militaires interrogent, présentent, choquent, étonnent ou rassurent les enquêtés, ils continuent *visiblement* d'exister pour les citoyens. Ou encore, les logiques (argumentatives, discursives et dimensionnelles) utilisées par les enquêtés montrent qu'ils naviguent dans différents registres et/ou référentiels spatiaux pour dit-mentionner (*visibiliser* d'une certaine façon) leurs réponses et donc leurs considérations de la place des militaires. A partir de leur dit-mentionnements (ce qu'ils montrent/cachent), les procédures de visibilité et/ou d'invisibilité des militaires et des répondants eux-mêmes, montrent à chaque fois un tissage du réel en une réalité singulière. Les résultats des deux entretiens nous permettent d'illustrer cela. En effet, nous avons vu que Olivier et Marion opèrent constamment des déplacements que cela soit vis-à-vis des militaires ou pour se placer eux-mêmes. Si leurs spatialités individuelles sont parfois (car ce n'est pas toujours le cas) révélatrices de ces déplacements, il convient tout de même de rappeler que ceux-ci se font à des échelles très différentes. Une unique observation *étiquée* de leurs spatialités n'aurait pas permis de saisir l'infinité des déplacements (à des échelles et des dimensions) qu'ils peuvent faire face à une situation ou avec un acteur. C'est en cela que nous parlons de tissage. Toutes les ficelles que tissent les citoyens entre telles personnes ou tels objets s'entrelacent dans les champs de la visibilité et de l'invisibilité (perçue, vécue ou conçue) des multiples places en scène, et agencent ainsi le monde des

citadins en une multitude de métriques symboliques *entre* lui et les acteurs. Il ne faut cependant pas se laisser aller à penser qu'un tel tissage est figé et définitif, non seulement parce que chaque citadin noue et dénoue des *prises* tout au long de sa vie, mais aussi parce que celles-ci apparaissent et disparaissent selon les dimensionnements qu'il se formule à lui-même, et les dit-mentionnements qu'il formule aux autres. Selon nous, ce sont ces tissages, nouages, "dénouages" et formulations à soi-même comme aux autres qui nous permettent d'entrapercevoir la manière d'*être-avec-par* l'espace d'un individu à un moment de sa vie.

Bibliographie

- Austin J. L., 1970 (1962), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Ed. du Seuil, Points Essais, 207p.
- Barthes R., 2014 (1953), *Le degré zéro de l'écriture suivi de Nouveaux essais critiques*, Paris, Ed. du Seuil, Points Essais, 182p.
- Baudrillard J., 1981, *Simulacres et Simulation*, Paris, Galilée, Débats, 235p.
- Beck C. T., 1997, « Humor in nursing practice: a phenomenological study », *International Journal of Nursing Studies*, Vol.34, n°5, pp.346-352.
- Boltanski L., 1990, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Ed. Métailié, 384p.
- Boullier D., 2017, « Nos enveloppes numériques », *Revue Stream*, n°4, (Les paradoxes du vivant), pp.351-361.
- Boutang P-A., Parnet C., (1996) 2004, *L'abécédaire de Gilles Deleuze : avec Claire Parnet*, Editions Montparnasse Arcades diffusion/distribution, 7h33,
- Brossard A., 1992, *La Psychologie du regard. De la perception visuelle aux regards*, Paris, Delachaux et Niestlé, Actualités pédagogiques et psychologiques, 308p.
- Chéron B., 2018, *Le soldat méconnu. Les Français et leurs armées : état des lieux*, Paris, Armand Colin, 189p.
- Corneille P., (1652) 2005, *L'illusion comique*, Paris, Pocket, Roger-Viollet, 128p.
- Dary B., 2007, « Editorial : nous sommes tous français ! », *Héraclès*, Numéro Spécial, pp.1-2.
- Depraz N., 2014, *Attention et vigilance. À la croisée de la phénoménologie et des sciences cognitives*, Paris, PUF, Épiméthée, 528p.
- Di Méo G., 2011, *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, Paris, Armand Colin, Recherches, 344p.
- Fleury A., 2004a, « Espace public », *Hypergéô*, (en ligne : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article482#> ; dernière consultation le : 05/01/2018)
- Fleury A., 2004b, « La rue : un objet géographique ? », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°5, pp.33-44 (en ligne : <https://journals.openedition.org/traces/3133> ; dernière consultation le : 06/09/2019)

Foucault M., 1993, [1975], *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 360p.

Gibson J. J., 2014 (1979), *Approche écologique de la perception visuelle*, Bellevaux, Éditions Dehors, 517p.

Goffman E., 1952, « Calmer le jobard : quelques aspects de l'adaptation à l'échec », in Joseph I. (dir.), 1987, *Le parler-frais d'Erving Goffman*, Paris, Les éditions de minuit, Arguments, 321p.

Goffman E., 1953, « L'ordre sociale et l'interaction » in Goffman E., (1988) 2016, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Ed. du Seuil, Points Essais, pp.117-127 .

Goffman E., 2013 (1963), *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Paris, Economica, Etudes sociologiques, 306p.

Goffman E., 1973a, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. la présentation de soi*, Paris, Les éditions de minuits, Le sens commun, 252p.

Goffman E., 1973b, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. les relations en public*, Paris, Les éditions de minuits, Le sens commun, 372p.

Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Les éditions de minuits, Le sens commun, 231p.

Goffman E., 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Éditions de Minuit, Le sens commun, 175p.

Heidegger M., 1986 (1927), *Être et Temps*, trad. de F. Vezin, Paris, Gallimard, Bibliothèque de Philosophie, 589p.

Habermas J., 1993 (1962), *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, Critique de la collection, 324p.

Honneth A., 2004, « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la "reconnaissance" », *Revue du MAUSS*, Vol.23, n°1, pp.137-151.

Honneth A., (2000) 2008, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Les éditions du cerf, Coll. Passages, 230p.

Hoyaux A-F., 2002, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergéo : European Journal of Geography*, 216, (en ligne : <http://journals.openedition.org/cybergeo/1824> ; dernière consultation le : 04/02/2019)

Hoyaux A-F., 2003a, « Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 216 (en ligne : <https://journals.openedition.org/cybergeo/3401#citedby> ; dernière consultation le : 04/09/2019)

Hoyaux A-F., 2003b, « De la mobilité à la mobilisation : les constructions territoriales à l'heure d'Internet » *Géographie et cultures*, n°45, pp.111-133.

Hoyaux A-F., 2006, « Pragmatique phénoménologique des constructions territoriales et idéologiques dans les discours d'habitants », *L'Espace géographique*, Tome 35, n°3, pp.271-285.

Hoyaux A-F., 2009, « Géographie et phénoménologie », *Hypergéô*, (HAL-SHS ; en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00380150> ; dernière consultation le 02/10/2019)

Hoyaux A-F., 2010, « De la poïesis comme expression et construction des mondes » in Boissiere A., Fabbri V., Volvey A. (dir.), *Activité Artistique et Spatialité*, Paris, L'Harmattan, Esthétiques, pp.31-51,

Hoyaux A-F., 2016, « Corps en place, place du corps », *L'Information Géographique*, n°2, Vol.80, pp.11-31.

Jolé M., 2003, « Quand la ville invite à s'asseoir : Le banc public parisien et la tentation de la dépose », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°94, pp.107-115.

Joseph I., 1984, *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens, Sociologie des formes, 147p.

Joseph I., 1991, « La gestion des espaces publics (perspective d'une consultation) », *Espaces et Sociétés*, n°62-63, pp.65-74.

Joseph I., (1998) 2009, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, PUF, Philosophies, 126p.

Jullien F., 2017, *Dé-coïncidence. D'où viennent l'art et l'existence ?*, Paris, Grasset, 162p.

Kaufmann J-C., 2004 (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 128 Sociologie, 127p.

Laplantine F., 1996, *La description ethnographique*, Paris, Nathan, 128, 128p.

Lazarotti O., 2006, *Habiter. La condition géographique*, Paris, Belin, Mappemonde, 297p.

Le Breton D., 1992, *Des Visages. Essai d'anthropologie*, Paris, Ed. Métailié, Suites Sciences Humaines, 330p.

Le Breton D., (2004) 2016, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, Quadrige manuel, 249p.

Lee J., Watson R., 1992, « Regards et habitudes des passants », *Les annales de la recherche urbaine*, n°57-58, p.101-102.

Levitte A., 2010, *La perception des objets quotidiens dans l'espace urbain*, Thèse de doctorat en esthétique, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 406p.

Lévy J., « Le politique dans la ville : deux échelles fondatrices », in Céfaï D., Joseph I., 2002, *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, Société et Territoire, 405p.

Lévy J., Lussault M., 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1127p.

Lourme L., 2014, *Le nouvel âge de la citoyenneté mondiale*, Paris, Presses Universitaires de France, Hors collection, 280p.

Martineau S., 2005, « L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites », *Recherches Qualitatives*, Hors-série, n°2, Actes du colloque "L'instrumentation dans la collecte des données", 26/11/2004, pp.5-17.

Mental P., Noisette P., « Espace public » in Merlin P., Choya F., 2005, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement* PUF, pp.355-357.

Mondada L., 2008, « La transcription dans la perspective de la linguistique interactionnelle », in Bilger M. (dir.), *Données orales. Les enjeux de la transcription*, Cahiers de l'Université de Perpignan, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, n°37, pp.78-110.

Mondada L., 2011, *Exigences analytiques pour l'enregistrement de la parole-en-interaction* (version 3.0.2), Protocole pour les enregistrements vidéo, Lyon, Laboratoire ICAR :

Morin E., (1990) 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Editions du Seuil, Points Essais, 158p.

Most S. B., 2010, « What's "inattentional" about inattentional blindness? », *Consciousness and Cognition*, Vol.19, n°4, pp.1102-1104.

Oblet T., 2008, *Défendre la ville. La police, l'urbanisme et les habitants*, Paris, Presses Universitaires de France, La ville en débat, 123p.

Olivier de Sardan J-P., 1996, « La violence faite aux données. De quelques figures de la surinterprétation en anthropologie », *Enquête*, 3, (en ligne : <https://journals.openedition.org/enquete/363> ; dernière consultation le 06/10/2019)

Ostrowetsky S. (dir.), 1988, *La civilité tiède. Recherche sur les valeurs urbaines dans les "nouveaux centres"*, Aix-en-Provence, Rapport de recherche du CERCLES, n°88, 182p.

Paquot T., 2015, *L'espace public*, Paris, La Découverte, Repères, 128p.

Patenaude H., Hamelin-Brabant L., 2006, « L'humour dans la relation infirmière – patient : une revue de la littérature », *Recherche en soins infirmiers*, Vol.85, n°2, pp.36-45.

Perec G., (1982) 2008, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris, Bourgois, Titres, 96p.

Pellegrino P., Lambert C., Jacot F., 1991, « Espace public et figure du lien social », *Espaces et Sociétés*, n°62-63, pp.11-26.

Ramos E., 2015, *L'entretien compréhensif en sociologie. Usages, pratiques, analyses*, Paris, Armand Colin, Cursus, 171p.

Ravaisson F., 1997, *De l'habitude*, Paris, Payot & Rivage, Rivage poche/Petite Bibliothèque, 123p.

Rémy J., 1991, « Présentation », *Espaces et Sociétés*, n°62-63, pp.5-6

Retaillé D., 2013, « Une rencontre avec... Denis Retaillé, *Les lieux de la Mondialisation*, par Christophe Quéva et Véronique Fourault-Cauët », *Annales de géographie*, Vol°693, n°5, pp.572-580

Sansot P., 1991, « Autour de l'accessibilité aux espaces publics », *Espaces et Sociétés*, n°62-63, pp.77-82

Sennett R., 1979, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Ed. du Seuil, Sociologie, 282p.

Soulé B., 2007, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches Qualitatives*, Vol.27, 1, pp.127-140.

Staszak J-F., 2000, « Prophéties autoréalisatrices et géographie », *L'Espace géographique*, Vol.29, n°2, pp.105-119.

Vásquez C., 2013, « Devenir l'ombre de soi-même et de l'autre. Réflexions sur le shadowing pour suivre à la trace le travail d'organisation », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, Supplément (HS) au n°48, pp.69-89.

Wolton D., 1989, « La communication politique : construction d'un modèle », *Hermès*, Vol.4, n°1, pp.27-42.

Lexique

BFM	<i>Business FM (chaîne de télévision)</i>
CPA.....	<i>Ciment Portland Artificiel (type de ciment)</i>
CSP.....	<i>Catégories Socio-Professionnelles</i>
DICoD	<i>Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense</i>
EMPL	<i>Emplacement</i>
FAMAS	<i>Fusil d'Assaut de la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne</i>
IFOP	<i>Institut Français d'Opinion Publique</i>
NORM.US	<i>Normes d'usage</i>
NSPP	<i>Ne Se Prononce Pas</i>
POS.SOC.....	<i>Position Sociale</i>

Annexes

Annexe 1. Courrier type

Arthur OLDRA
Doctorant UMR Passages
Maison des Suds
12, Esplanade des Antilles
33607 PESSAC Cedex

Madame, Monsieur,

Je me permets de venir vous déranger jusque dans votre boîte aux lettres pour vous demander de consacrer une petite partie de votre temps (environ 20 min.) pour ma recherche universitaire en géographie **en répondant au questionnaire ci-joint**.

En effet, vous avez retenu l'attention d'un étudiant en thèse de l'Université de Bordeaux Montaigne dont la recherche porte sur « la présence des militaires du plan Vigipirate dans l'espace urbain », notamment car vous habitez à proximité d'un lieu sous la surveillance de ces militaires. D'après moi, (toute chose égale par ailleurs) chacun dispose d'une conception de la ville et/ou de ce qu'elle devrait être. En cela, nous sommes tous, bon gré mal gré, des acteurs de la ville. En ce sens, chacun a droit à la parole et cette enquête vous permet de l'exprimer en partie.

Ce questionnaire vous a été remis comme à 100 autres habitants de Bordeaux. Il n'a aucun objectif commercial ni institutionnel, seulement celui de concourir à mon (laborieux) travail de thèse. En cela, il faut d'ailleurs préciser que toute l'organisation logistique a été réalisée sur mes fonds propres.

Ainsi, ce questionnaire a une grande importance pour la suite de ma recherche universitaire (et je l'espère, pour une meilleure compréhension du rapport qu'entretiennent les citoyens avec l'institution militaire). Je vous serais très reconnaissant de le remplir soigneusement et seul(e), et de me le renvoyer si possible **avant le 15 Avril** avec l'enveloppe ci-jointe.

En outre, je vais réaliser, d'ici la fin de l'année 2017, des entretiens plus poussés. Si vous êtes intéressé(e) pour poursuivre avec moi cette étude, j'en serais ravi. Pour cela, laissez-moi vos coordonnées à la fin du questionnaire, merci.

Avec toute ma gratitude pour le temps que vous aurez consenti, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus amicaux.

Arthur OLDRA

Annexe 2. Questionnaire courrier

1. Avez-vous remarqué une présence immobile de militaires du plan Vigipirate à proximité de votre logement dans l'année passée ? Si oui, préciser où. [Si non, passez à 13e question]

.....

2. Pouvez-vous me décrire brièvement les militaires du plan Vigipirate ?

.....

3. Quand avez-vous remarqué leur présence à proximité de chez vous pour la première fois ? Précisez les circonstances.

.....

4. Vous êtes vous fait des remarques en les voyants pour la première fois ? Si oui, que vous êtes vous dit ?

.....

5. Votre considération de leur présence a-t-elle changée depuis cette première fois ? Si oui, précisez.

.....

6. Selon vous, quelle mission doivent-ils accomplir à cet endroit précis ? Développez.

.....

7. En les voyant, quelles sont les choses que vous avez le plus remarqué ?

.....

8. Êtes-vous déjà allé leur parler ? Si oui, précisez les raisons et la teneur de la discussion.

.....

9. Depuis qu'ils sont à proximité de chez vous, avez-vous constaté des changements dans vos habitudes ? Si oui, précisez lesquels.

.....

10. Selon vous, les militaires sont-ils à leur place à cet endroit précis ? Si oui/non, expliquez pourquoi.

.....

11. Avez-vous déjà discuté avec des personnes de votre quartier ou de votre entourage de leur présence ? Si oui, vous souvenez-vous du contenu de ces échanges ?

.....

12. Et, avec des personnes de votre entourage de cette présence de militaires ? Si oui, vous souvenez-vous du contenu de ces échanges ?

.....

13. Avez-vous remarqué la présence de militaires du plan Vigipirate ailleurs qu'à proximité de chez vous ? Si oui, précisez où et quand. (si plusieurs fois, précisez à chaque fois). [Si non, passez à la 20e question]

.....

14. Etaient-ils en train de marcher ou immobile ? (Entourez votre réponse)

15. Pouvez-vous décrire la façon dont ils réalisaient leur mission ? Décrivez leur attitude.

.....

16. Sauriez-vous dire quels sont les choses qui ont attiré votre attention ? Si possible, expliquez pourquoi.

.....

17. Comment avez-vous réagi en les voyant ? Développez.

.....

18. En les voyants, vous ont-ils fait penser à autre chose ? Si oui, précisez quoi.

.....

19. Selon vous, les militaires sont-ils à leur place en ville ? Si oui/non, expliquez pourquoi.

.....

20. Pouvez-vous donner des limites au quartier dans lequel vous habitez (nom de rue, etc.) ?

.....

21. Nombre d'années passées dans votre logement actuel :

22. Quels sont les lieux où vous avez habité auparavant ?

23. Quel est votre âge :

24. Aimez-vous vivre en ville ? Si oui/non, pourquoi ?

.....

25. Votre sexe : H - F

26. Votre département de naissance :

27. Quel métier exercez-vous ?

28. Que représente pour vous le métier de militaire ?

.....

Pour réaliser un entretien plus approfondi :

mail :@

téléphone : __ / __ / __ / __ / __

Si vous souhaitez me contacter : enquete.militaires.bordeaux@gmail.com

Annexe 3. Guides d'entretiens personnalisés

Olivier (BDXM001)

A — Que vous êtes vous dit, en lisant dans l'enquête papier que cette recherche portait sur « la présence des militaires du plan Vigipirate dans l'espace urbain » ?

Relance 1 : Sauriez-vous expliquer ce qui vous a convaincu d'y répondre ?

Relance 1/a : En avez-vous discuté autour de vous (orientation de la discussion ?)

Relance 2 : Le courrier soulignait également qu'il s'agissait d'un travail de géographie : quel lien faites-vous entre cette discipline et le sujet de l'enquête ?

Relance 3 : Vous disiez, que le métier de militaire vous évoque « la défense, [la] surveillance et la **sûreté territoriale** » (Q28). Pourriez-vous développer votre pensée ? ?

B — J'aimerais revenir sur vos impressions lorsque vous les avez remarqué la première fois à côté de votre logement. Vous disiez vous être fait la remarque « Ouh lala ! c'est la guerre ! » (Q4). Vous pourriez développer ?

Relance 1 : Avez-vous de nouveau éprouvé ces sentiments ?

Relance Alpha : Le « Ouh lala ! » m'intéresse beaucoup. Est-ce que vous pourriez me dire si vous pensez ces mots en action ou plutôt si cela équivaut à un sentiment vécu ?

Relance 2 : Vous écrivez « très vite on s'est habitué, ils sont très gentils... » (Q5). Diriez-vous que vous vous êtes habitué à leur présence parce qu'ils sont « gentils » ?

Relance Bravo : Pourriez-vous détailler l'évolution de cette « habitude », la différence entre « avant » et « maintenant », et selon vous, les raisons de cet « accommodation » ?

Relance 3 : Depuis qu'ils sont là, votre affect pour le quartier a-t-il changé ?

Relance 4 : Leur présence a-t-elle eu un impact sur votre sentiment de (in)sécurité ?

C — Comment décririez-vous le rapport que vous entretenez avec les militaires ?

Relance 0 : D'une façon générale, préférez-vous les savoir proche ou à distance de vous ? Pourquoi ?

Relance 0/a : Que cela vous fait-il de les savoir à proximité de chez vous ?

Relance 0/b : Voit-on ces militaires depuis chez vous ?

Relance 1 : Lorsqu'ils sont en faction, les regardez-vous systématiquement ?

Relance 1/a : (L'attraction du regard) Est-ce différent de n'importe quelle autre agent public ? Pourquoi ?

Relance 1/b : Lorsque vous les regardez, portez-vous votre attention sur quelque chose en particulier ? Vous écrivez qu'ils « sont très très armés » (Q7).

Relance 1/c : Avez-vous remarqué des attitudes, des jeux de distances, des gestes, des postures, des attitudes ou des règles langagières particulières chez les militaires ?

Relance 1/d : Avez-vous fait des constats récurrents dans vos observations ? Quelque chose qui attise votre curiosité ?

Relance 2 : Consciemment ou inconsciemment, avez-vous l'impression de marquer une distance entre vous et eux ?

Relance 3/a : Une distance physique ?

Relance 3/b : Une distance symbolique ?

Relance 3 : Vous avez écrit leur avoir parlé par « politesses » de « banalités (météo...) » mais également que vous leur avez « offert un café les jours de froid » (Q8). Pourriez-vous me raconter ces situations ?

Relance Charlie : Quelles ont été vos motivations ? Quels retours avez-vous eu de leur part ? Pouvez-vous détailler vos impressions concernant ces situations ?

Relance 3/a : Parler avec eux, diriez-vous qu'il s'agit d'un échange comme les autres ?

Relance 3/b : (Discuter) Est-ce différent de n'importe quel autre agent public ? Pourquoi ?

Relance 4 : Lorsqu'ils sont là, avez-vous le sentiment qu'ils orientent votre conduite/attitude ?

[si oui] Relance 4/a : Comment interprétez-vous cela ?

[si non] Relance 4/b : Pensez-vous que cela peut-être le cas ?

Relance 5 : En parlant de leur attitude, vous dites qu'ils sont « très gentils et polis » (Q2).

Pourriez-vous donner davantage de détails ?

Relance 5/a : Comment expriment-ils cette gentillesse/politesse ?

Relance 5/b : Avez-vous observé d'autres attitude (visage, regard, etc.) chez les militaires ?

Relance Delta : Vous m'avez dit avoir échangé avec des personnes de votre quartier ou de votre entourage de la présence de militaires. Avec les premiers vous les citiez : « "ils sont très corrects, ça sert pas à grand" » et souligniez leur absence la nuit, « n'importe qui dépose une voiture piégée devant la mosquée » (Q11), et pour les seconds, qu'ils disaient de vous « "ah bon vous êtes bien gardés !!! (rires)" » (Q12). Pourriez-vous développer ?

D — En gardant à l'esprit le rapport que nous venons d'évoquer, je souhaiterais que vous me parliez de vos attentes quant à la vie en ville. Vous m'avez dit aimer vivre en ville pour les activités (cinéma, théâtre, concerts, expo...), mais certains termes ont retenus mon attention comme « vie sociale », « mélange » ou « mixité » (Q24), pouvez-vous développer davantage ?

Relance Echo : Lorsque je vous demandais si vous aviez remarqué la présence de militaires ailleurs qu'à proximité de chez vous, vous me répondiez que vous ne quittiez « guère le quartier » (Q13). Pourriez-vous développer ?

Relance 1 : Comment avez-vous choisi votre lieu de résidence ?

Relance 1/a : Que pensez-vous de votre quartier ?

Relance 1/b : Diriez-vous que la présence de militaire a un impact sur l'image du quartier ?

Percevez-vous désormais le lieu où ils sont d'une manière différente ?

Relance 1/c : Sans les voir, pensez-vous à eux lorsque vous êtes chez vous ?

Relance 2 : Dans votre logement, vous sentez-vous « chez-vous » ? Pourquoi/Comment ?

Relance 2/a : Vous sentez-vous « du quartier » ?

Relance 2/b : Vous sentez-vous bordelais ?

Relance 3 : Pour vous, qu'est-ce que c'est qu'être citoyen/urbain ?

Relance 3/a : Attendez-vous une manière de se comporter des autres citoyens ?

Relance 3/b : Y a-t-il selon des « bonnes » distances à avoir avec les autres en ville ?

Relance 3/c : Pour vous, y a-t-il des personnes qui n'ont pas leur place en ville ?

Relance 3/d : Quel serait votre modèle idéal de la vie en ville ?

Relance 3/e : La présence de militaires en ville correspond-elle à ce modèle ?

Relance 4 : De la même manière, attendez-vous des militaires qu'ils se comportent d'une certaine manière en ville ?

Relance 4/a : Cette attitude (à avoir) relève-t-elle du militaire ou de la personne ?

TRANSITION : A la question, les militaires sont-ils à leur place en ville, vous avez répondu que cela semble « sur-dimensionnés et un peu inutile » (Q10).

Relance T/a : Pouvez-vous expliciter ces 2 aspects de sur-dimensionnement et d'inutilité ?

Relance T/b : Que comprenez-vous par « place » ?

Relance Fox : Vous ajoutez « je ne suis pas spécialiste » (Q10). Pour vous, il faut être un spécialiste pour pouvoir qualifier la place des militaires dans l'espace public urbain ? Vous en tant qu'urbain, n'êtes-vous pas un « spécialiste » ?

E – Certains auteurs en SHS estiment que notre rang social se traduit nécessairement par un emplacement spatial ? Sauriez-vous poser une telle analyse sur vous ?

Relance 1 : Sauriez-vous poser une telle analyse sur les militaires dans l'espace public ?

Relance 2 : Ces mêmes auteurs pensent aussi qu'il y a comme une des rapports places. Pensez-vous qu'il y a un tel rapport entre vous et ces militaires ?

Relance 3 : Selon vous, les militaires jouent-ils un rôle dans cette régulation des places ?

– En guise de conclusion (et au regard de ce qui a été dit), sauriez-vous faire une synthèse de votre positionnement socio-spatial par rapport aux militaires du plan Vigipirate/Sentinelle ?

Marion (BDXM004)

A — Que vous êtes vous dit, en lisant dans l'enquête papier que cette recherche portait sur « la présence des militaires du plan Vigipirate dans l'espace urbain » ?

Relance 1 : Sauriez-vous expliquer ce qui vous a convaincu d'y répondre ?

Relance 1/a : En avez-vous discuté autour de vous (orientation de la discussion ?)

Relance 2 : Le courrier soulignait également qu'il s'agissait d'un travail de géographie : faites, vous un lien entre cette discipline et le sujet de l'enquête ?

Relance 3 : Vous disiez, que le métier de militaire vous évoque « une volonté de défendre **les autres** »(Q28). Pourriez-vous développer votre pensée ?

B — J'aimerais revenir sur vos impressions lorsque vous les avez remarqué la première fois à côté de votre logement. Vous disiez que la société dans laquelle vous viviez « était assez dégénérée » et qu'elle ne correspondait pas vos « valeurs de vivre ensemble »(Q4) / Vous pourriez développer ?

Relance 1 : Avez-vous de nouveau éprouvé ces sentiments ?

Relance 2 : Diriez-vous que vous vous êtes habitué à leur présence ? **[Vous dites, être « maintenant indifférente » (Q5)].**

Relance 3 : Depuis qu'ils sont là, votre affect pour le quartier a-t-il changé ?

Relance Alpha : De savoir si vous en discutiez avec votre voisinage, vous me répondiez d'abord que « oui forcément » et « que ce n'est pas ce que le quartier souhaite en terme présence ». Vous pourriez détailler un peu (contexte, interlocuteur, thèmes, ton, etc.) ?

Relance 4 : Leur présence a-t-elle eu un impact sur votre sentiment de (in)sécurité ?

Relance Bravo : Vous avez écrit, « j'ai l'impression maintenant d'être moi-même surveillée ». Vous pouvez développer ? Quels sont les éléments qui vous donné cette impression ?

C — Comment décririez-vous le rapport que vous entretenez avec les militaires ?

Relance 0 : D'une façon générale, préférez-vous les savoir proche ou à distance de vous ?

Relance 0/a : Que cela vous fait-il de les savoir à proximité de chez vous ?

Relance Charlie : Vous dites que « si on part du principe qu'il s'agit d'une sécurisation de zone en cas d'attentat, **il en faudrait partout... (l'horreur) (Q10)** ». Pouvez-vous développer ?

Relance 1 : Lorsqu'ils sont en faction, les regardez-vous systématiquement ?

Relance 1/a : (L'attraction du regard) Est-ce différent de n'importe quelle autre agent public ? Pourquoi ?

Relance 1/b : Lorsque vous les regardez, portez-vous votre attention sur quelque chose en particulier ? **[Vous dites remarquer 1. leurs armes, et 2. leurs « visages fermés » (Q7)]**

Relance 1/c : Avez-vous remarqué des attitudes, des jeux de distances, des gestes, des postures, des attitudes ou des règles langagières particulières chez les militaires ? **[leurs « visages fermés » (Q7) / Comment l'interprétez-vous ?]**

Relance 1/d : Avez-vous fait des constats récurrents dans vos observations ?
Quelque chose qui attise votre curiosité ?

Relance 2 : Consciemment ou inconsciemment, avez-vous l'impression de marquer une distance entre vous et eux ?

Relance 3/a : Une distance physique ?

Relance 3/b : Une distance symbolique ?

[Vous dites avoir un « profond anti-militarisme » (Q12)]

Relance 3 : Vous avez écrit leur avoir parlé pour leur signaler une « inscriptions à la craie » (Q8). Pourquoi ? **[Cela vous a semblé suspect ? Auriez-vous remarqué cette marque s'ils n'avaient pas été là ?]**

Relance 3/a : Parlez avec eux, diriez-vous qu'il s'agit d'un échange comme les autres ?

Relance 3/b : (Discuter) Est-ce différent de n'importe quelle autre agent public ? Pourquoi ?

Relance Delta : Vous dites « avoir eu un accueil poli », de leur part ? (Q5). Expliquez ?

Relance 4 : Lorsqu'ils sont là, avez-vous le sentiment qu'ils orientent votre conduite/attitude ?

[si oui] Relance 4/a : Comment interprétez-vous cela ?

[si non] Relance 4/b : Pensez-vous que cela peut-être le cas ?

D — En gardant à l'esprit le rapport que nous venons d'évoquer [notamment que ce serait « une horreur » d'en avoir « partout », et le « vivre-ensemble »], je souhaiterais que vous me parliez de vos attentes quant à la vie en ville. Vous m'avez dit aimer vivre en ville parce que « tout est à porté » (Q24), pouvez-vous développer davantage ?

Relance 1 : Comment avez-vous choisi votre lieu de résidence ?

Relance 1/a : Que pensez-vous de votre quartier ?

Relance 1/b : Diriez-vous que la présence de militaire à un impact sur l'image du quartier ?

Percevez-vous désormais le lieu où ils sont d'une manière différente ?

Relance 1/d : Sans les voir, pensez-vous à eux lorsque vous êtes chez vous ?

Relance 2 : Dans votre logement, vous sentez-vous « chez-vous » ? Pourquoi/Comment ?

Relance 2/a : Vous sentez-vous « du quartier » ?

Relance 2/b : Vous sentez-vous bordelaise ?

Relance 3 : Pour vous, qu'est-ce que c'est qu'être citadine/urbaine ?

Relance 3/a : Attendez-vous une manière de se comporter des autres citadins ?

Relance 3/b : Y a-t-il selon des « bonnes » distances à avoir avec les autres en ville ?

Relance 3/c : Pour vous, y a-t-il des personnes qui n'ont pas leur place en ville ?

Relance 3/d : Quel serait votre modèle idéale de la vie en ville ?

Relance 3/e : La présence de militaires en ville [ne semble pas] correspond-elle à ce modèle ? / Pourquoi ?

Relance 4 : De la même manière, attendez-vous des militaires qu'ils se comportent d'une certaine manière en ville ?

Relance 4/a : Cette attitude (à avoir) relève-t-elle du militaire ou de la personne ?

TRANSITION : A la question, les militaires sont-ils à leur place en ville, vous avez répondu « **évidemment** que non » (Q10).

Relance T/a : Pouvez-vous développer cet aspect d'évidence ? Expliquez-moi pourquoi selon vous, **ce n'est pas** leur place ?

Relance T/b : Que comprenez-vous par « place » ?

E – Certains auteurs en SHS estiment que notre rang social se traduit nécessairement par un emplacement spatial ? Sauriez-vous poser une telle analyse sur vous ?

Relance 1 : Sauriez-vous poser une telle analyse sur les militaires dans l'espace public ?

Relance 2 : Ces mêmes auteurs pensent aussi qu'il y a comme une des rapports places. Pensez-vous qu'il y a un tel rapport entre vous et ces militaires ?

Relance 3 : Selon vous, les militaires jouent-ils un rôle dans cette régulation des places ?

– En guise de conclusion (et au regard de ce qui a été dit), sauriez-vous faire une synthèse de votre positionnement socio-spatial par rapport aux militaires du plan Vigipirate/ Sentinelle ?

Annexe 4. Conventions de transcriptions

Et vous disiez	Intervieweur (gras)
Bah en fait non	Interviewé-e (sans graphie)
<i>Ça fera cinq euros</i>	Tiers intervenant (italique)
?	Marque une intonation interrogative
(hum)	Acquiescements ou relances qui ne font pas l'objet d'un tour de parole
« on habite »	Citation
vingt-six	Les chiffres sont écrits en toutes lettres (sauf acronymes et années)
: ou :: ou :::	Allongement syllabique (court, moyen, long)
<u>Propriétaire</u>	Insistance du locuteur sur une syllabe ou un mot
-	Troncation / amorce (ex : distra-)
activité	Mot ou segment transcrit avec incertitude
xxx	Mot inaudible
[xxx]	Segment inaudible
. ou .. ou ...	Pause (courte, moyenne, longue)
(4s)	Pause chronométrée (mesurée en seconde)
,	Elisions, liaisons et aspiration de lettres ou de syllabes
((rire))	Production vocale non verbale (rire, pleur, raclement, reniflement, etc.)
< ((ironiquement)) mot >	Production vocale verbale (ton, imitation, prononciation, etc.)
< bizzarreté ((sic)) >	Mot inconnu mais intelligiblement entendu par le transcripteur
[se tient la tête]	Éléments contextuels ou descriptions
FORT	Forte intensité de la prononciation d'un mot
=	Enchaînement des tours de parole
&	Ininterruption du tour du locuteur, au-delà des interjections
CPA	Acronymes en majuscule

Table des illustrations

<i>Planche n° 1 – Agir dans sa normalité : l'usage du téléphone portable</i>	<i>49</i>
<i>Planche n° 2 – Passer à côté.....</i>	<i>57</i>
<i>Planche n° 3 – Regard à l'arrêt (assis sur un banc).....</i>	<i>67</i>
<i>Planche n° 4 – Regard à l'arrêt (assis en terrasse)</i>	<i>67</i>
<i>Planche n° 5 – Regard à l'arrêt (debout, à l'insu).....</i>	<i>67</i>
<i>Planche n° 6 – Regard et mouvement du corps.....</i>	<i>75</i>
<i>Planche n° 7 – Attirer l'attention (un enfant à son parent)</i>	<i>77</i>
<i>Planche n° 8 – Anticiper, s'engager, se faufiler</i>	<i>89</i>
<i>Planche n° 9 – L'engagement du corps dans l'évitement</i>	<i>91</i>
<i>Planche n° 10 – Mise à distance symbolique par le corps</i>	<i>93</i>
<i>Planche n° 11 – Dépassement</i>	<i>95</i>
<i>Planche n° 12 – Situation d'un refus de dépassement.....</i>	<i>97</i>
<i>Planche n° 13 – S'arrêter et laisser passer.....</i>	<i>101</i>
<i>Planche n° 14 – S'immobiliser.....</i>	<i>101</i>
<i>Planche n° 15 – Phase d'approche pour engager l'interaction.....</i>	<i>113</i>
<i>Planche n° 16 – "Ça m'fait penser à la guerre"</i>	<i>119</i>

Table des cartes

<i>Carte n° 1 – Les quartiers de la commune de Bordeaux.....</i>	<i>33</i>
<i>Carte n° 2 – Localisation et proportion des endroits cités par les répondants</i>	<i>35</i>
<i>Carte n° 3 – Secteur dans lequel les répondants ont croisé des militaires.....</i>	<i>37</i>
<i>Carte n° 4 – Morphologie urbaine autour de la Synagogue de Bordeaux.....</i>	<i>51</i>
<i>Carte n° 5 – Morphologie urbaine autour de la Mosquée de Bordeaux.....</i>	<i>139</i>

Table des tableaux

<i>Tableau n°1 – Détail des étapes de la phase d'approche de la Planche n°15.....</i>	<i>111</i>
<i>Tableau n° 2 – Réponses sur la place des militaires à cet endroit précis (n°10)</i>	<i>156</i>
<i>Tableau n° 3 – Types de combinaison entre les réponses n°10 et n°19.....</i>	<i>184</i>

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
De la citoyenneté à la publicité	9
Qui sont les citoyens ?	10
L'espace public urbain	14
Comme espace commun ou neutre	16
Comme espace interstitiel d'accommodation.....	19
Comme territoire de la mobilité et du déplacement	24
Présentation de l'enquête dans l'espace public auprès des citoyens	28
Présentation du sondage exploratoire.....	29
Présentation des répondants et des résultats obtenus	30
La population sondée.....	30
Le zonage	34
L'OBSERVATION DES PASSANTS.....	41
A. Ceux qui ne les voient pas	45
Comme si de rien n'était	46
Passer son chemin, est-ce passer à côté ?.....	54
Conclusion	60
B. Ceux qui les voient	63
Le regard comme mise en tension des places.....	63
Les conditions des regardants.....	65
Les impressions du regard	70
Nervosité	70
Confiance	73
Curiosité	74
L'armement des militaires en patrouille	79
Spatialités	86
Mises à distance.....	87
L'évitement	87
Le dépassement	94
L'arrêt.....	99
Conclusion	102
Mises à proximité.....	104
Les interactions directes	105
Les propos indirects	117
Conclusion sur les spatialités	124
Conclusion des observations	128

S'ENTREtenir AVEC LES RÉSIDENTS.....	133
A. La phase préparatoire de l'enquête.....	137
B. L'enquête par courrier.....	143
Les militaires à proximité du lieu de résidence	143
Pouvez-vous me décrire brièvement les militaires du plan Vigipirate ?	
(Q.n°2)	144
En les voyant, quelles sont les choses que vous avez le plus remarqué ?	
(Q.n°7)	145
Selon vous, quelle mission doivent-ils accomplir à cet endroit précis ?	
(Q.n°6)	148
Vous êtes-vous fait des remarques en les voyants pour la première fois ?	
(Q.n°4)	149
Selon vous, les militaires sont-ils à leur place à cet endroit précis ? (Q.n°10)	
.....	155
Êtes-vous déjà allé leur parler ? (Q.n°8).....	160
Depuis qu'ils sont à proximité de chez vous, avez-vous constaté des	
changements dans vos habitudes ? (Q.n°9).	162
Conclusion	165
Les patrouilles Vigipirate/Sentinelle en ville en général.....	169
Pouvez-vous décrire la façon dont ils réalisaient leur mission ? (Q.n°15)	169
Comment avez-vous réagi en les voyant ? (Q.n°17).....	174
En les voyants, vous ont-ils fait penser à autre chose ? (Q.n°18)	178
Selon vous, les militaires sont-ils à leur place en ville ? (Q.n°19).....	181
Conclusion	192
C. L'enquête par entretien.....	197
Entretien avec Olivier (BDXM001)	199
Un humanisme au-delà des rôles sociaux.....	200
La ville, la diversité et l'étrangeté	208
La construction territoriale de son quartier.....	212
Un œil avisé ?	222
Entretien avec Marion (BDXM004).....	227
Ordre et désordre du monde de Marion	228
Spatialités provoquées et subies : à propos de sa conduite	238
Une lutte des places : l'exemple du vélo	238
Regards, re-proche et "contre rôle"	244
L'indifférence comme posture	248
L'armement	253
Droits de cité et devoirs de cité : un sens du commun.....	255
Le message à la craie.....	255
Citoyenneté, cohabitation et déresponsabilisation	258
De perpétuels dé-placements "altéritaires" ?.....	262
Conclusion	267

CONCLUSION DU LIVRET	269
Bibliographie	273
Lexique	279
Annexes	281
Annexe 1. Courrier type.....	281
Annexe 2. Questionnaire courrier	282
Annexe 3. Guides d'entretiens personnalisés.....	284
Olivier (BDXM001).....	284
Marion (BDXM004)	287
Annexe 4. Conventions de transcriptions.....	290
Table des illustrations	291
Table des cartes	292
Table des tableaux	292
TABLE DES MATIERES	293

Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain.
De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération
Vigipirate/Sentinelle.

Arthur OLDRA

Livret conclusif

DISCUSSIONS

Université Bordeaux Montaigne

2019

« Ah comme les hommes doivent être prudents
auprès de ceux qui voient plus que les actes, et dont
l'esprit pénètre les pensées ! »

(Dante Alighieri, *La Divine Comédie*.
L'Enfer, Chant XVI, 118-120, p.155)

En guise de conclusion, nous nous proposons de revenir de manière transversale sur les spatialités individuelles et les jeux de place engagés dans l'espace public urbain avec et autour des militaires des opérations Vigipirate/Sentinelle.

Il ne s'agira pas tant de déconstruire les différentes perspectives qui nous ont permis d'en déceler les contours et d'en décrypter parfois les raisons, que de discuter de la construction que le chercheur fait de son objet à partir de sa propre perspective d'être multiple. En effet, au terme de ce retour, nous proposerons de formuler *une* réponse aux problèmes posé au début de cette recherche, et nous suggèrerons quelques pistes de réflexion sur la construction d'*une* réalité par le chercheur. Nous ne reprendrons donc pas les éléments observés, perspective par perspective. Cependant, nous ferons référence à qu'il y a été observé depuis les différents « en tant que » qui caractérise chaque *être-avec-par* l'espace. Aussi, la référence à chaque livret, qui délimite la pluralité de ces « en tant que » sera indiquée par *SU* (*Sous l'uniforme*), *AC* (*A cheval*) et *EPA* (*En public averti*).

VERDICT

En nous intéressant à la place des militaires déployées dans l'espace public urbain dans le cadre des missions Vigipirate et Sentinelle, nous ne pensions pas découvrir une aussi grande diversité de relations entre les acteurs. En effet, selon les positions sociales supposées, les dissemblances dans le respect des normes d'usages et la variété des emplacements possibles, c'est une multitude de degrés d'appréciations qui se jouent *entre* les acteurs, et donc une infinité de spatialités possibles.

État des lieux

Tout d'abord, parce que nous existons tous au quotidien à travers un ensemble de places prises par soi et/ou pourvues par les autres qui détermine autant de normes d'usages et d'emplacements potentiels. Ainsi, nous avons vu par une enquête *sous l'uniforme (SU)*, qu'en tant que militaire, j'occupais aussi une place en tant que chef de groupe (désigné), impliquant plusieurs emplacements (assignés) qui lui sont spécifiques (en chambre, en voiture, etc.). Pour le formuler autrement, ce n'est pas *seulement* parce que je suis militaire que j'ai la possibilité par exemple d'avoir une chambre pour moi seul ou que je peux m'asseoir à la place du passager à l'avant du véhicule de patrouille, mais *aussi* parce que je suis chef de groupe. *Une* place compile donc potentiellement une grande quantité de désignations, composant ainsi ses titres. *Un* acteur dispose d'une multiplicité de statuts, de rôles, de fonctions, de prérogatives, etc. donc d'une diversité de droits et de devoirs inhérents à sa place. Par exemple, au moment où j'écris ces lignes, "en tant que" militaire, je peux être désigné selon les titres de réserviste dans l'Armée de Terre, au sein 1^{er} Régiment de Hussard Parachutistes, Officier, Lieutenant, officier adjoint de l'Escadron de réserve, décoré de tels et tels honneurs, etc. De plus, à *une* place et selon les situations, *un* acteur peut tout à fait ne s'auto-désigner qu'à partir de certains des titres dont il dispose, en choisissant d'en minorer certains et d'en valoriser d'autres, tout comme il peut ne pas avoir connaissance de titres dont il dispose. De même, il peut s'auto-désigner détenteur de titres dont il ne dispose pas.

À *une* place, les changements de titres d'*un* acteur peuvent potentiellement le faire changer de place, donc vivre plusieurs *dé-placements* : devenir militaire d'active, changer de régiment, monter en grade (voire être dégrader), etc. En fonction de ces changements de titres, cet acteur peut vivre des *dé-placements* plus ou moins importants, que ce soit au quotidien ou au cours de sa vie. L'intégralité de ces *dé-placements* "officiels" définit ainsi la mobilité de cet acteur au sein de la structure sociale (De Gaulejac V., 1987 ; De Gaulejac V., Blondel F., Taboada-Leonetti I., 1994 ; Dubet F., 2010).

À cette idée "fractale", qu'une place peut en supposer d'autres sous-jacentes (verticalement), nous avons aussi montré qu'*un* acteur occupe *plusieurs* autres places par ailleurs (horizontalement), simultanément et/ou successivement au cours de sa vie. C'était d'ailleurs le parti pris de cette thèse pour conduire une recherche "en tant que" militaire de réserve *et* "en tant que" chercheur ; mais aussi potentiellement "en tant que" citoyen français, bordelais, chinonais, fils, frère, amis, conjoint, client, etc.

Cet acteur peut donc aussi opérer des déplacements et des *dé-placements* "officiels" entre ces places et cela quotidiennement : en tant qu'enseignant, en tant qu'amis, en tant que client, etc. Officiels car cet acteur ne s'adresse pas à ses amis en tant qu'enseignant, même si l'un n'empêche pas l'autre. Néanmoins, cette "officialité" ne lui interdit pas d'avoir une attitude réflexive de sa ou ses places comme de celles des autres "à titre personnel". Ainsi, les personnes avec lesquelles nous avons réalisé des entretiens l'étaient en tant que réservistes (AC) ou en tant que citoyens résidant à proximité d'un site concerné par la surveillance de militaire de l'opération Vigipirate/Sentinelle (EPA), mais elles ne s'en sont jamais tenu à s'exprimer uniquement *aux titres de* cette place. Ainsi ce même acteur peut aussi se *dé-placer* en faisant références aux places qu'il occupe par ailleurs sans que cela soit le cas pour lui *hic et nunc* : qu'un individu affirme qu'il est militaire ne signifie pas qu'il s'exprime en tant que militaire, seulement il s'agit des référentiels dans lesquels il se place. C'est donc depuis de tout ou partie de leurs autres places que les individus parlent *en leur nom* : ces multiples places configurent une identité individuelle plurielle.

À ces places métaphoriquement situées verticalement et horizontalement autour d'un acteur, il convient d'ajouter qu'elles ne sont pas hermétiques entre elles. En effet, il est possible pour un acteur de passer facilement de l'une à l'autre, de s'y déplacer sans que cela ne domage (nécessairement) l'une ou l'autre des places. Un acteur peut donc "officiellement" se déplacer verticalement dans la structure sociale, ou horizontalement dans différents « plans » (Schütz A., 1944), car ce *dé-placement* implique un déplacement qui est reconnu par les autres. En effet, nous avons aussi montré que la place d'un individu n'existe pas en elle-même, mais qu'elle est toujours en tension avec d'autres : le militaire avec sa hiérarchie ou ses collègues (*SU*), le citoyen avec ses voisins (*EPA*), le réserviste avec ses parents (*AC*), le chercheur et ses pairs, etc.

Rapidement et exponentiellement, nous arrivons donc au stade où la place qu'un individu occupe est potentiellement en tension avec celle d'un autre acteur, avec celles d'un autre acteur, avec celle de chacun des autres acteurs et avec celles de chacun des autres acteurs. Pour ainsi dire, les perceptions que les autres peuvent se faire de la place d'un individu sont aussi nombreuses qu'il y a d'individus et de places. L'image que ces autres se font de la place d'un individu s'appuie donc sur ce qu'ils en perçoivent, c'est-à-dire sur son régime de visibilité. Une place ne peut jamais être figée, car elle est condition de la connaissance (visible) des désignations et des assignations réalisées par les autres à son égard (invisible). Aussi, il aurait été possible de supposer que chacun (l'individu considéré également) dispose d'un fragment partiel de l'image théorique globale de cette place, or ce n'est pas le cas. En effet, si on part de cette idée de fragment alors la compilation de toutes les images possibles (que les autres se font envers cet individu) formerait la place d'un individu. Cependant, en plus d'être empiriquement indémontrable, la place d'un individu et sa relation aux autres ne peuvent pas (uniquement) être considérées de la sorte car l'évolution dans le temps des désignations et assignations, ainsi que ses propres auto-désignations et ses auto-assignations sont susceptibles de changer, et cela notamment parce que les normes d'usage peuvent évoluer. Plus important encore, on considère qu'une place n'est jamais homogène et définitivement actée mais labile, car nous avons montré tout au long des livrets que les désignations, assignations, auto-désignation et

auto-assignations des places dépendent de la mise en situation que *réalise* chaque individu.

Quelles que soient les perspectives de la thèse, toutes font état de ces mises en situation. Réaliser une mise en situation, c'est construire une interprétation socio-spatiale à un moment de *sa* réalité, à partir de l'environnement, du contexte, des spatialités à l'œuvre, de notre place et de celle des autres. Ces mises en situation, comme état de conscience de nous-même et des autres, impliquent potentiellement que nous soyons les seuls à voir et/ou à ne pas voir certaines choses présentes et/ou absentes. Elles sont des dimensionnements (des mises en mesure) de notre réalité, des métrologies qui établissent (pas nécessairement par nous, mais pour nous) les distances physiques et symboliques que nous souhaitons, devons ou pouvons tenir avec les autres. C'est ainsi une multitude de métriques euclidiennes et symboliques qu'un individu met en place *entre* lui et les autres ; et il y a autant de métrique que de relations *avec* autrui.

Dès lors, il est possible d'affirmer que c'est à partir des opérations de placement d'eux-mêmes et des autres en situation que chaque individu conduit ou effectue ses spatialités. L'image de sa propre place comme de celle des autres est partielle (dans le temps et dans sa complétude) mais aussi et surtout partielle (orientée). Dire que nous caractérisons notre place depuis notre place n'a pas les aspects d'une tautologie antinomique, si on considère que cette place est changeante dans la temporalité des vécus individuels (sa labilité), et qu'elle compose le paysage de toutes les places qu'un individu occupe par ailleurs.

Pour chaque individu, ce sont les régimes de visibilité (ce qu'ils choisissent de montrer ou de cacher) et leurs mises en situations (ce qu'ils voient et ce qu'ils ne voient pas), qui structurent leurs opérations de placements et les jeux de places entre eux. A ces deux éléments, nous avons proposé d'y associer ce que nous avons appelé leur *dit-mentionnement* du monde. Ce *dit-mentionnement* consiste, pour un individu, à mettre en mesure (à dimensionner) verbalement son monde en fonction de sa place et de celle de son interlocuteur. Il nous semblait intéressant d'introduire une telle idée pour deux raisons. La première raison découle du fait que le régime de

visibilité de la place d'un individu est construit, et que potentiellement le discours qu'il peut y tenir participe de cette construction (*AC, EPA*). Selon la place qu'il occupe en situation, un individu *dit-mentionne* (dimensionne d'une certaine façon : dit ou ne dit pas, minimise ou maximise, etc.) son monde aux autres. La seconde raison, en continuité de la première, c'est qu'une telle notion nous permettait de ne plus cloisonner les procédures de la recherche avec les pratiques spatiales quotidiennes des individus. Autrement dit, les discours tenus en entretien avec le chercheur ne sont pas différents des autres types de discours qu'un individu peut avoir par ailleurs : la personne enquêtée peut (se) mentir, (s')avouer, (se) vanter, (se) dénigrer, (se) critiquer, (s')analyser, etc. comme elle peut le faire dans d'autres situations quotidiennes qui n'impliquent pas une recherche.

Rappel du problème

En revanche, ce qui nous posait problème était de savoir si les spatialités *entre* les acteurs coprésents, en particulier autour de la place des militaires opérant dans le cadre des opérations Vigipirate/Sentinelle, résultent d'une réponse à une conformité supposément attendue d'eux ou si elles sont l'expression individuelle d'une manière propre et spécifique d'*être-avec-par* l'espace.

Jusqu'à présent, ni les régimes de visibilité, ni les mises en situation, ni les *dit-mentionnements* ne nous ont permis de répondre à ce problème. En effet, nous avons vu que le régime de visibilité, les mises en situation, comme les *dit-mentionnements*, peuvent faire l'objet d'une codification, d'une normalisation sociale prescrivant la conduite que les acteurs se doivent de tenir. Ce peut être par des règlements écrits, des codes vestimentaires uniformisés, des règles de conduites ou de langages, des savoir-faire, des savoir-être, etc. qui peuvent tous être soumis à une évaluation par les autres. Cette évaluation conduit à la désignation d'une conformité ou d'une divergence des spatialités vis-à-vis de ces normes sociales attendues à une place. Bref, puisqu'une place peut ainsi être balisée, les spatialités qui y sont attendues en conséquence sont aussi soumises à la désignation en conformité ou en divergence vis-à-vis de cette place, et peuvent donc faire

l'objet d'assignation et de ré-assignation (rappels à l'ordre) à faire ou ne pas faire certaines choses.

Néanmoins, régimes de visibilité, mises en situation et *dit-mentionnements* peuvent aussi être spécifiques aux acteurs, que cela soit à contresens ou en accord avec les prescriptions d'une place. Ceci étant, ils ne sont pas tant fabriqués par lui que singulièrement piratés ou subvertis, par ce que nous avons appelé des manières d'*être-avec-par* l'espace. À partir de nos observations (*SU, EPA*) et de ce que nous ont témoigné les personnes avec qui nous nous sommes entretenus (*AC, EPA*), nous avons pu voir que de telles manières d'*être-avec-par* l'espace étaient discrètes mais bien présentes dans les spatialités individuelles. Mes propres situations d'interactions vécues, comme celles que j'ai pu observer chez certains de mes collègues militaires, réserviste ou d'active (*SU, AC*), montrent à la fois des transgressions des normes d'usages, des détournements de la position ou des contournements des emplacements. Autrement dit, ces manières d'*être-avec-par* l'espace composent le pendant "officieux" des *dé-placements* qu'un individu peut réaliser.

Ce travail permet également de formuler deux remarques sur ces manières d'*être-avec-par* l'espace comme subversion des places. La première est de dire que les spatialités singulières dont elles témoignent, en tant qu'elles peuvent être considérées comme *dé-placées* (dans son sens officieux), ne semblent être possibles que si les acteurs maîtrisent ou croient maîtriser en amont les codes de la place qu'ils occupent. On a par exemple vu que des réservistes (*AC*), qui étaient désignés par les autres comme n'étant pas à leur place, et qui donc avaient déjà du mal à la tenir, ne pouvaient pas se permettre d'agir comme ils l'entendaient *avec* les autres *par* l'espace. Mes propres expériences sous-l'uniforme (*SU*) ont aussi montré que certains de mes choix en situation, mes hésitations, mes maladresses ou ce que je considère comme des erreurs, étaient des symptômes d'une difficulté à tenir ma place. La difficulté d'être en phase avec la place, qui est attendue de soi, ferme donc provisoirement (au moins) les possibilités d'être à cette place à sa manière.

La deuxième remarque concerne les justifications données à ces manières d'*être-avec-par* l'espace. Celles-ci sont très importantes parce qu'en tant qu'elles peuvent potentiellement être justiciables (désignées illégitimes vis-à-vis de la place assignée), elles doivent pouvoir être justifiables (désignées comme légitimes vis-à-vis de la place occupée). En tant qu'elles peuvent être désignées comme illégitimes au regard de la place assignée, ces manières d'*être-avec-par* l'espace sont ainsi justifiées par les acteurs, notamment par des *dit-mentionnements* de leur monde. Nous avons ainsi vu, principalement au travers des entretiens réalisés avec les citoyens (*EPA*), que c'était à partir de leurs représentations spatiales et de leur "*être-au-monde*" qu'ils justifiaient leurs attitudes vis-à-vis des militaires. Les spatialités mises en œuvre peuvent donc tout autant être dictées par autrui que réorientées et incarnées par les individus qui occupent ces places.

À partir de là, nous avons les éléments nécessaires pour confirmer ou infirmer les hypothèses que nous posons dans les *Prolégomènes*.

*Dans quelle mesure les patrouilles de militaires des opérations
Vigipirate/Sentinelle provoquent-elles ou produisent-elles des spatialités ?*

Nous nous interrogeons d'abord sur l'importance que pouvaient avoir les patrouilles de militaires sur la production des spatialités individuelles, et nous posons comme hypothèse que celles-ci étaient le résultat d'une contrainte déterminante pour les autres acteurs dans la mesure où ces patrouilles imposaient un ajustement socio-spatial.

Plusieurs éléments exposés dans les livrets tendent à confirmer cette hypothèse. En effet, les observations des mises à proximité et surtout des mises à distance (évitements, dépassements, arrêts) des citoyens vis-à-vis des militaires (*EPA*), comme les micro-spatialités de trottoir par exemple (*SU*), sont en ce sens particulièrement significatives d'un lien de causalité avec les patrouilles de militaire. Les citoyens paraissent donc adapter leurs spatialités aux conditions imposées par les patrouilles. Cependant, nous avons aussi pu constater que la perception de cette place par les citoyens dépendait de leur mise en situation (*EPA*), tout comme la place des militaires en opération (*AC*) était mise "hors-sol" en situation, c'est-à-dire détachée et

parfois même en décalage avec l'environnement socio-spatial dans lequel ils patrouillaient. En d'autres termes, le lien de causalité des spatialités citadines semble surtout conditionné par les mises en situation qu'ils (se) font de la place des militaires : la valeur qu'ils attribuent à la position sociale des militaires, la légitimité ou l'illégitimité de leurs usages de l'espace ou le volume d'espace qu'ils occupent à tel ou tel emplacement. Le déterminisme dont il peut être question est donc surtout celui que (se) formulent les individus, par les significations qu'ils produisent et le sens qu'ils (se) donnent de celles-ci. C'est à partir de leur interprétation située de la place des militaires, confrontée et intégrée à leur constitution de ce que nous avons appelé leur sphère herméneutique, qu'ils (s')auto-déterminent leur relation *avec* les militaires *par* l'espace. Analogie au "faire avec" l'espace (Lussault M., Stock M., 2010, Petit E., 2012, Stock M., 2015), cette idée de composition singulière traduit un faire *avec* autrui (*par* l'espace).

La militarisation de l'espace urbain que formalisent ces patrouilles tend-elle à fragiliser ou renforcer l'urbanité de ses habitants, à atrophier ou à libérer leur relation à l'espace ?

Nous nous interrogeons également sur les conséquences de cette militarisation sur le modèle d'urbanité des citadins : ces patrouilles tendent-elles à fragiliser ou renforcer le modèle d'urbanité des citadins, à atrophier ou à libérer leurs relations à l'espace urbain ? A cette question, nous posons comme hypothèse que cette présence n'atrophie ni ne libère leurs relations spatiales à l'espace urbain, mais plutôt qu'elle induit un (re-)positionnement des citadins sur des questions sociales au sens large (la guerre, la discrimination, la diversité, la solidarité, la démocratie, etc.).

Force est de constater que les résultats des entretiens que nous avons conduit avec les réservistes (AC), et surtout avec les citadins résidant à proximité de sites surveillés par des patrouilles Vigipirate/Sentinelle (EPA), tendent à ne pas confirmer cette hypothèse même s'ils ne permettent pas de proposer une réponse unilatérale. En effet, il ne s'agit pas non plus d'invalider cette hypothèse car deux constats antagonistes s'imposent.

Le premier constat, celui qui invalide l'hypothèse, est de dire que la présence des militaires consolide effectivement la relation à l'espace urbain et/ou le modèle d'urbanité des citoyens. Pour les personnes avec lesquels nous nous sommes entretenus, la place des militaires n'induit pas nécessairement de changements de leurs relations spatiales à l'espace urbain, de leur *mode d'habiter* (Stock M., 2006 ; Paquot T., Lussault M., Younès C. (dir.), 2007 ; Mathieu N., 2014). Nous avons par exemple vu que le rapport intime que certains citoyens (EPA) ont "avec" l'espace de leur quartier est essentialisé, qu'ils y ont construit leur *mode d'habiter*. Ils nous disent que la présence de militaires n'induit pas de fractures susceptibles de changer leur *mode d'habiter*. Par exemple, pour eux, la présence des militaires est prise en compte au même titre que n'importe quelle autre personne. Au contraire, leur présence a plutôt tendance à consolider ce *mode d'habiter*. Par exemple, leur présence tend à renforcer leur attachement au quartier et leur bienveillance auprès des autres habitants de celui-ci. On en déduit alors que les militaires sont mis en situation par les citoyens au prisme de leur système de valeurs : soit les militaires participent de la diversité urbaine, soit leur présence signale un danger, et appuie l'idée qu'il faut prendre souci des autres.

Pour autant, si les mêmes citoyens peuvent aussi exprimer d'importantes réticences quant à leur présence, mais cela ne change pas leurs pratiques quotidiennes de la ville, ni ce qu'ils estiment être « souhaitable pour la ville » (Lévy J., Lussault M., 2013, p.1055). C'est parce qu'ils mettent en situation les militaires, qu'ils les placent (les *dé-placent*) selon leur système de valeurs, que l'on peut dire que la présence des militaires consolide leur relation à l'espace urbain et/ou leur modèle d'urbanité. Les citoyens en tant qu'ils sont des habitants ne se laissent pas imposer (si facilement) une autre relation à l'espace ; au contraire : ou ils l'ignorent, ou ils l'interrogent ou ils la confrontent. Ce n'est pas leur présence en-soi qui consolide cette relation, mais le résultat des procédures de mise en place de ces militaires.

Le second constat, celui qui valide l'hypothèse, est d'affirmer que la présence de militaires a pu conduire ces citoyens à se *dé-placer* ; et non pas à se (re-)positionner. Des citoyens (EPA) nous ont raconté des situations qui dé-coïncident (Jullien F., 2017) avec leur *mode d'habiter*. Certains, qui disent

avoir adopté une attitude volontairement indifférente à leur égard pour montrer qu'ils n'étaient pas d'accord avec leur présence, sont néanmoins allés voir les militaires pour les renseigner sur des choses suspectes. En ce sens, ils sont allés consciemment et volontairement à l'encontre des prescriptions d'auto-désignations et d'auto-assignations, qu'ils s'étaient donnés au regard de leur *mode d'habiter*. D'autres, qui se définissaient comme des personnes qui accordent la priorité aux discussions, à la sympathie quotidienne, en essayant d'être ouverts et avenants, sont ainsi allés porter du café aux militaires parce qu'il faisait froid, mais n'ont paradoxalement pas pris le temps de discuter avec eux par pudeur notamment.

Selon nous, ces deux exemples montrent que la présence de militaires a fait se dé-coïncider, se *dé-placer* ces personnes hors du *mode d'habiter* dont ils se revendiquent.

Ces deux constats ne confirment ni n'invalident notre hypothèse car ils pointent quelque chose que l'hypothèse elle-même n'intégrait pas en amont. En effet, nous venons de montrer que, d'un côté, la présence de militaires est mise en situation, qu'ils sont mis en place par les citoyens au regard de leur *mode d'habiter*, et que d'un autre côté, les situations d'interaction avec les militaires peuvent *dé-placer* les citoyens hors de leur *mode d'habiter*. Nous concluons notre enquête sous l'uniforme en soulignant qu'une dé-coïncidence comme écart à ses propres prévisions, anticipations ou typifications, est une rupture d'adéquation à la fois de soi avec soi, de soi avec les autres et donc, de soi avec son monde. Ce qui est coïncidant est conforme à nos places et à notre *mode d'habiter*, tandis que ce qui est dé-coïncidant implique un *dé-placement* (voulu ou subi) et un écart à notre *modalité habituelle* d'être par l'espace.

Ainsi, dé-placer le ou les autres démontre que les individus constituent leur monde (Hoyaux A-F., 2015) en gérant leurs mises en situation, au sein desquelles ils y (re-)placent ce ou ces autres. Cependant, cette constitution est fragile car lorsqu'ils sont eux-mêmes dé-placés hors de leur monde, cela montre que le contrôle de la situation peut leur échapper, qu'elle dé-coïncide de leurs projections : les autres les reconnaissant d'une certaine façon, tandis qu'eux ne se reconnaissent plus. Les *dé-placements* dont il est question ici ne

sont donc pas "officiels" ou "officieux", mais plutôt existentiels car ils témoignent du fait que les individus sortent de leur sphère herméneutique le temps d'un instant, qu'ils *oublient* leur dimensionnement. Si nous n'avons pas pu ou su déceler la façon dont les citadins interprétaient ces dé-coïncidences, nous avons cependant vu comment ils essayent de les raccrocher à leur sphère herméneutique par des justifications *dit-mentionnées* pour nous et dimensionnantes pour eux.

De quoi ces spatialités sont-elles l'expression ?

Nous avons vu tout au long de chaque perspective que les acteurs n'étaient pas (totalement) indifférents à la place des autres, ou du moins, que les spatialités à l'œuvre étaient l'expression d'une considération de la place des uns et des autres. En ce sens, la troisième hypothèse qui postulait que la place des militaires perturbe, altère ou reconfigure l'urbanité des citadins (les procédés par lesquels, eux-mêmes gèrent la relation, le respect, les codes d'interactions, etc.) ne peut pas être validée. Leur place ne perturbe pas plus un acteur que peut le faire une autre place, à un autre endroit, à un autre moment, car elle est fonction des mises en situation *réalisées* par chacun : ce sont leurs propres interprétations de la place des autres qui peut potentiellement refaçonner leur urbanité, leur modèle d'urbanité, leur mode d'habiter, leurs manières d'*être-avec* les autres *par* l'espace, etc. Aussi, l'hypothèse que nous posons en tête des autres, va dans ce sens : les spatialités depuis la place des différents acteurs ne sont ni déterminées ni hors-sol en soi, mais les singularités qu'elles expriment en tant que manières d'*être-avec-par* l'espace sont la résultante d'une interprétation située de leur place et de celle des autres.

Non seulement les acteurs cherchent, doivent ou essayent de se conformer à la place à laquelle ils aspirent, mais ils la mettent en situation et la performe spatialement selon leur manière d'*être-avec-par* l'espace *entre* eux et les autres. Les spatialités individuelles ne traduisent donc pas tant une réponse à une conformité ou une manière d'*être-avec-par* l'espace, mais l'une et l'autre à la fois. On n'oppose plus la conformation d'un individu à une place

avec ses manières d'*être-avec-par* l'espace, car celles-ci sont des compositions (*com-ponere*, placer ensemble) à *être* et faire *avec* (la conformation attendue de) sa place et celles des autres *par* l'espace. Que ce soit, en se plaçant ou en se déplaçant entre différentes places, en déplaçant les autres des places dont ils se revendiquent, en étant soi-même déplacés par les autres, ou en choisissant de se déplacer à l'encontre de ses propres auto-assignations et auto-désignations, les individus entendent *être-avec* les autres *par* l'espace à leur façon, afin de se réaliser eux-mêmes de la *manière* dont ils l'entendent. Selon les situations dans lesquelles ils se mettent, les places sont métaphoriquement soit des cages soit des cocons, produits par eux ou par les autres, dans lesquelles ils souhaitent se lover ou desquelles ils veulent se départir, et cela afin d'atteindre en tant qu'être humain ce à quoi ils aspirent.

Nous sommes des êtres à l'identité plurielle de par la multiplicité des places que nous occupons. C'est *une* hétérogénéité multidimensionnelle (plusieurs places, plusieurs échelles, plusieurs métriques, plusieurs mises en situation, plusieurs dimensionnements, plusieurs *dit-mentionnements*) que nous savons composer et jouer *avec* les autres *par* l'espace. Les spatialités *réalisent* cette composition qui "métrise" l'*entre* les places, qui nous entrelace physiquement et symboliquement. Cette composition se veut être entendue et reconnue par les autres au-delà de l'actant/acteur que nous pouvons incarner ici ou là. Nous faisons cela dans une multitude d'échelles, de registres et de référentiels spatiaux dans lesquelles nous nous déplaçons. Parce que nous construisons perpétuellement notre réalité, nous en venons parfois à nous oublier nous-mêmes, à voir notre monde dé-coïncider. Nous ne sommes pas tant un univers mais des multivers en puissance.

CREPUSCULE (Epilogue)

L'enjeu des places et de l'ontologie des perspectives que nous avons essayé d'aborder dans cette thèse traite d'une quatrième perspective qui est celle du chercheur. Durant ces quatre années de doctorat, il m'est parfois arrivé de me demander si *in fine* la question de la place des militaires n'était pas l'intermédiaire ou le prétexte d'une recherche plus épistémologique sur le travail du chercheur au terrain imbriqué dans son objet. Tellement imbriqué et intriqué au terrain en tant que militaire qu'il devenait alors difficile de discerner ce qui pouvait relever du regard *de* chercheur ou du regard *de* militaire. Cette confusion est d'ailleurs flagrante lorsque, pendant la mission à Paris (SU), j'écris à propos des remontrances de mon Chef de Section que :

« Cette introspection sur ma façon d'être [...] me permet d'aborder sous un angle particulier mon objet de recherche. Avoir conscience de la façon dont nous sommes soi-même [sic] perçus quand nous sommes intégrés à l'objet que nous étudions pose des biais certains, mais révèlent beaucoup d'autres choses sur notre rapport au terrain, aux autres et finalement à l'objet de notre étude » (Paris, 2016, p.6-7).

Ne voyais-je pas là mon monde dé-coïncider, comme une révélation, entre l'image que je me faisais de ma place de chef de groupe, et les objectifs que je m'étais fixés dans le cadre de ma recherche doctorale ? Même si j'étais tellement impliqué à ma place "en tant que" militaire, qu'elle voilait à moi-même mon propre vécu, mes préoccupations du moment étaient subitement mises en perspectives par ma place de chercheur. Les tensions de places avec mon adjoint, que je *vivais* comme une obstruction à mon rôle en tant que chef de groupe, ne m'apparaissaient plus comme un problème en tant que militaire, mais comme une solution, une réponse, une piste que je me devais d'explorer en tant que chercheur.

Initialement, je souhaitais traiter de la place du chercheur dans un livret à part entière, dans lequel il aurait été question de sa posture en tant qu'il talonne des patrouilles dans l'espace public au risque de se faire suspecter par elles, en tant qu'il revêt l'uniforme pour observer de manière *incognito* des militaires, en tant qu'il accède à des informations confidentielles et qu'il

s'interroge sur ce qu'il convient de dire ou de taire de la Grande Muette, etc. Par exemple, à propos de ce qu'il n'est pas possible de dire (par le chercheur), j'évoquais dans les *Prolégomènes* la question du service de garde au régiment, et détaillais son organisation. Je précisais que certains éléments ne seraient pas détaillés dans la mesure où elles impliquaient de présenter des procédures de sécurité.

En ce sens, "l'objectivation" faite par le chercheur reste intentionnellement partielle et *dit-mentionnée* dans la mesure où il considère que certaines choses ne doivent pas être mises en visibilité, même dans/pour la recherche. Au-delà des procédures de sécurité, ces éléments mettent en gage (engagent) ma propre place de militaire, mon devoir de réserve, mon habilitation aux éléments classés "confidentiel défense", etc. Pour ainsi dire, des restrictions militaires m'imposent justement de dimensionner mon propos "en tant que" chercheur. On parlerait dans d'autres domaines de "conflits d'intérêt". Ce quatrième livret aurait donc permis de confronter la place du chercheur *avec* son objet de recherche, et de questionner les procédures spatiales qu'il met en œuvre *par* le terrain.

En somme, ce livret aurait été un moyen de montrer que le chercheur est, comme n'importe lequel de ses contemporains (réserviste, citoyens, etc.), l'artisan d'une réalité souvent nécrisée par les places qu'il occupe, et qu'à ce titre il est, ni plus ni moins, un acteur des jeux de place qui *le* concerne. Si ce quatrième livret n'existe pas, c'est que de cette perspective du chercheur nous nous sommes aperçu (car oui, une place est toujours en tension avec une autre...) qu'elle percolait sur toute l'intégralité de la thèse, car sinon les observations ou les propos tenus ici ou là n'auraient pas pu être mis en perspective (en situation) avec l'objet dont elle traite. Cette quatrième perspective diluée dans l'intégralité de la thèse, renforce la lecture fragmentaire de la thèse, mais suppose qu'il y a des passages réflexifs (et des renvois) qui invitent à une lecture intégrale du document.

Au-delà des aspects formels pour lesquels ce livret n'existe pas, j'ai donc tenu à rédiger cet épilogue pour insister sur l'importance de la construction sociale de la réalité par le chercheur. Ce point est d'ailleurs abordé par Alfred Schütz dans *Le chercheur et le quotidien* (1987), dans lequel il considère que le problème pour le chercheur en Sciences Sociales est la question de la place de l'observateur :

« Ce qui apparaît à l'observateur comme un comportement objectivement identique à d'autres peut revêtir des significations très différentes ou n'en avoir aucune pour le sujet qui est à l'origine de ce comportement » (Schütz A., 1987, p.107)

Cette remarque est fondamentale pour comprendre que le chercheur peut faire advenir une réalité qui ne préexiste pas à son observation, dans la mesure où elle n'existe pas avant qu'il ne "l'invente". En baptisant des phénomènes qu'il observe, le chercheur ne fait-il pas exister une nouvelle réalité parfois prescriptive ? Pour Schütz, cette distorsion entre la réalité sociale et « la nature de l'idéalisation et de la généralisation réalisées par le chercheur en sciences sociales » (Schütz A., 2007, p.111) pose problème. En effet, il estime que le chercheur ne peut pas se permettre de prendre le monde social pour allant-de-soi, et que :

« qua scientifique, et non en tant qu'homme parmi ses semblables, ce n'est pas sa situation biographiquement déterminée, ou du moins pas dans le même sens que dans le cas de l'acteur dans la vie quotidienne, qui établit ce qui est pertinent pour son travail scientifique » (ibid, p.111).

Dans une ontologie des perspectives cela fait effectivement sens, mais est-il seulement possible de se départir de sa « situation biographiquement déterminée » en tant que chercheur. Est-il encore tenable de considérer le chercheur comme un individu hors de la diégèse sociale ? Comme les acteurs que nous prétendons vouloir étudier, le chercheur doit se prémunir de croire qu'il peut « s'extirper de sa glaise d'affectivité, de points de vue, d'idées pré-conçues, et de pouvoir ainsi être ce marbre de neutralité objective » (Hoyaux, 2008, p.35). N'est-ce pas justement cette glaise qui peut nous faire prendre conscience d'une réalité que la recherche scientifique concoure bon gré mal gré à élaborer ? Que nous apprendrait les résultats d'une "neutralité objective" ? Pourrions-nous seulement les comprendre ? Les travaux de

Erving Goffman sont à ce titre particulièrement emblématique que la place du chercheur est une gageure fertile. Sa méthode consista à travailler sur sa propre société, celle de la classe moyenne américaine dont il était membre, et « on pourrait dire que son terrain permanent consiste dans son existence quotidienne, ces innombrables situations où il se trouve lui-même immergé en tant qu'acteur » (Le Breton D., 2016, p.105).

Pour Schütz, le chercheur observe et classifie ce monde social au prisme de ce qu'il considère être sa pertinence scientifique.

« L'observateur participant ou le chercheur sur le terrain noue un contact avec le groupe à étudier comme un homme parmi ses semblables ; l'attitude scientifique ne détermine que le système de pertinences qui fonctionne comme schème de sélection et d'interprétation » (Schütz A., 1987, p.49).

A défaut de voir le chercheur comme un être *ex-nihilo*, peut-être suffit-il de l'envisager « comme un homme parmi ses semblables » mais avec les outils du scientifique (le système de pertinences des Sciences), car il ne peut pas non plus abandonner indéfiniment son attitude "naturelle" (si tant est que cette nature soit celle qu'il se donne de sa propre situation biographiquement déterminée). En cela, les significations produites par le chercheur, la manière dont il se positionne vis-à-vis de son objet, les interprétations qu'il formule ainsi que toutes les choses qu'il ne considère de prime abord comme ne relevant pas de sa recherche ont, elles aussi, leur importance. En traitant de présentification, personnellement vécue parfois en des "réalités fantômes", nous voulions traiter de la conjonction des anticipations possibles pour un individu selon sa place. Le chercheur se présentifie-t-il lui aussi de telles choses depuis sa place ?

Comme ses semblables, le chercheur n'est-il pas celui qui cherche à se construire *sa* réalité et à construire pour les autres, *une* réalité ? Ne cherche-t-il pas à ordonnancer le monde, à désigner les uns et les autres à travers cet ordonnancement. Comme ses semblables, mais avec une forme d'autorité en plus, le chercheur ne tente-t-il pas de sécuriser le monde en le balisant, en localisant, en désignant et assignant les êtres et les choses qui le composent ? Tout comme les citoyens ou les réservistes avec lesquels nous nous sommes entretenus, le chercheur agence le monde, à ceci près qu'il prétend à un agencement objectivé de ce monde, à une connaissance qui serait fiable et sur laquelle tout un chacun devrait (supposément) s'appuyer et (au moins) écouter. Plus que les autres, il cherche les coïncidences et les décoïncidences, et tente de les expliquer pour espérer (peut-être) qu'elles soient l'objet d'une attention sociale et politique, parce que c'est "important" pour innover, anticiper, faire face, etc.

Comme ses semblables, le chercheur *cherche* aussi à faire corps de ce qu'il voit, de (se) constituer une réalité. Alors que nous évoquions nos observations de la conduite des passants (*EPA*), et notamment de celles qui n'expriment aucune réaction ostensible à la présence des militaires, nous faisons remarquer que de décrire une absence peut sembler parfaitement spéculatif. Pour autant, l'utilisation de certains mots en particulier en situation d'observation peuvent être considérés pour ce qu'ils essayent de (re)présenter. Ce n'est plus seulement ce que le chercheur essaie de verbaliser ou de rendre visible, mais c'est surtout la manière dont il s'y essaie. Les détails qu'il remarque, ses interprétations ou l'indexicalité de ses observations sont des dimensionnements du réel en une *réalité* mais ces dimensionnements mériteraient d'être interrogés pour eux-mêmes. Si chaque situation est une "métrise" des distances, ce peut aussi être une méprise (on renvoie à ce que nous disions sur les *prises*) dans le sens où l'on s'invisibilise des éléments du contexte. Car on ne voit que partiellement ce contexte et on partialise sa réalité par nos propres mises en sens de celle-ci. Et la méprise a ceci de pernicieux que l'on n'a pas conscience de se méprendre, même avec force réflexivité de ce que l'on est en train de faire au terrain.

Dans le même livret, nous évoquons une situation dans laquelle une passante disait « Ça m'fait penser à la guerre » en voyant les militaires passer devant elle (*EPA, Planche n°16*). Nous précisons que, de notre point de vue d'observateur qui nous intéressons à la place des militaires dans l'espace public urbain, nous étions partis du postulat (qui nous semblait être évident) que le « Ça » faisait explicitement référence aux militaires, or nous aurions pu totalement nous fourvoyer, et finalement estimer que le « Ça » renvoie à tout autre chose (que nous n'aurions pas vu). Qu'est-ce qui, dans cette situation, nous permet d'affirmer avec certitude que ce n'est pas l'attitude scientifique comme « système de pertinences qui fonctionne comme schème de sélection et d'interprétation » (Schütz A., 1987, p.49) qui n'oriente pas notre observation ? Si les observations faites par le chercheur peuvent être surinterprétées (Olivier De Sardan J-P., 1996) par le point de vue depuis lequel il conduit sa recherche, les propos des autres peuvent l'être (et le sont) tout autant. Nous soulignons, notamment à propos d'une réponse apportée au questionnaire courrier (*EPA*) que ce sont les référentiels personnels des personnes enquêtées et du chercheur qui sont en jeu. Nous montrions que les référentiels utilisés par les enquêtés (en l'occurrence : le Palais de Buckingham et les Stormtrooper de Star Wars), et surtout leurs significations implicites, peuvent parfois rester sourds pour l'enquêteur. Dans tous les cas, cela pose la question des limites de confiance à apporter au chercheur. C'est notamment le cas de l'enquête *incognito*, dans la mesure où le chercheur est alors un capteur invisible de choses invisibilisées par les acteurs. D'une manière perverse, il dérobe ce que ces acteurs souhaitaient conserver secret ou privé. Si son attention à ces choses mises en sourdine est certainement plus qu'une impolitesse, est-ce une attitude *dé-placée* ? Car le problème ne repose pas tant sur la procédure de recherche (*incognito* ou non) mais premièrement, sur les désignations et assignations qu'il peut faire de ceux qu'il observe, et deuxièmement, de visibiliser quelque chose que les acteurs auraient préféré garder invisible. Le chercheur devient en quelque sorte un *fouineur* gênant qui tente de voir ce qui ne tourne pas rond mais qui pourtant, s'il a le malheur de ne déranger personne, continue de faire coïncider le monde pour qu'il tourne en rond.

Comme pour les *dit-mentionnements* de ceux auxquels nous nous sommes intéressés dans cette thèse, peut-être doit-on « renoncer à l'idée que l'explicitation des limites de confiance d'un matériau qualitatif résident aussi dans la réflexion sur la façon de diriger sa conduite en tant que personne qui cherche » (Matthey L., 2005, §65).

De ceux qu'il entend étudier, le chercheur se place en dernier sur la liste alors qu'il mériterait comme les autres une attention toute particulière en cela que lui aussi se cherche une place. Moi-même, à rédiger ces lignes, ne suis-je pas en train de me placer en tension avec le lecteur ? Oui vous, à lire cette page. Ne suis-je pas vis-à-vis de vous, en train d'user de mauvaise foi afin de me placer en bon salaud sartrien :

« en ce que j'accomplis un travail de légitimation rhétorique qui aboutit à pondérer mes mensonges, à poser que je ne suis pas ce que je suis. Mauvaise foi qui s'accuse dans ce que je tiens présentement un discours sur la mauvaise foi par lequel un dédoublement se produit tendant à insinuer que, définitivement, je ne suis pas ce que je suis... Au total, peut-être mieux vaut-il se taire » (Matthey L., 2005, §63)

A peser mes mots vis-à-vis d'un lecteur virtuel, il y a bien mise en place d'une distance et justification de cette mise en place à travers des valeurs (supposément partagées avec le lecteur) qui sont ceux de la réflexivité ou de la tentative d'objectivation. C'est cette utilisation des valeurs qui délimite une intersubjectivité *entre* nous à travers la mise en sens rationalisée et objectivée d'une telle posture. C'est par ces lignes que j'essaie de "métriser" au mieux, *entre* le lecteur est moi, une place que lui seul sera en mesure de qualifier. Y a-t-il ici et maintenant un écart entre ce que je souhaite dire et la manière du lecteur d'*être-avec* moi *par* ces lignes de texte ?

Tout cela pour arriver au point où il me semble nécessaire d'affirmer que le chercheur n'est pas davantage en mesure d'ordonner le monde qu'il entend étudier. Comme "tout le monde" lui aussi restera dans l'horizon des situations, sur le seuil de l'*antre* des autres. Néanmoins pourra-t-il peut-être suffisamment s'en approcher pour co-constituer avec eux un monde partagé.

Bibliographie

De Gaulejac V., 2016 (1987), *La névrose de classe*, Paris, Ed. Payot & Rivages, Petite Bibliothèque Payot, 361p.

De Gaulejac V., Blondel F., Taboada-Leonetti I., 2015 (1994), *La lutte des places*, Paris, Ed. Desclée de Brouwer, L'époque en débat, 351p.

Dubet F., 2010, *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Paris, Ed. du Seuil, La République des Idées, 122p.

Hoyaux A-F., 2008, « Acteurs ou interacteurs », *ESO*, Travaux et documents, n°27, Mars, pp.17-40

Hoyaux A-F., 2015b, *Pour une posture constitutive en géographie (Volume 1)*, Dossier Habilitation à Diriger des Recherches, Université Bordeaux Montaigne, 201p.

Jullien F., 2017, *Dé-coïncidence. D'où viennent l'art et l'existence ?*, Paris, Grasset, 162p.

Le Breton D., 2016 (2004), *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, Quadrige manuel, 249p.

Lévy J., Lussault M., 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1127p.

Lussault M., Stock M., 2010, « "Doing with space": towards a pragmatics of space », *Social Geography*, n°5, pp.11-19.

Mathieu N., 2014., « Chapitre 6. Mode d'habiter : un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieux », in Chenorkian R., Robert S. (dir.), *Les interactions hommes-milieux*, Editions Quæ, Indisciplines, pp.97-130.

Matthey L., 2005, « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 312, (en ligne : <http://cybergeo.revues.org/3426> ; dernière consultation le 05/10/2019)

Paquot T., Lussault M., Younès C. (dir.), 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoire et philosophie*, Paris, La Découverte, Armillaire, 390p.

Petit E., 2012, *Matérialisations du souvenir en montagne : Les enjeux identitaires des places et des placements*, Thèse de Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 456p.

Schütz A., 1987, *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, (traduction d'articles sélectionnés à partir des *Collected Papers*), Paris, Méridiens Klincksieck, 281p.

Schütz A., 2007, *Essais sur le monde ordinaire*, Paris, le Félin-Kiron, 202p.

Stock M., 2006, « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n°115-118, pp.213-230.

Stock M., 2015, « Habiter comme "faire avec l'espace". Réflexions à partir des théories de la pratique », *Annales de géographie*, Vol.4, n°704, pp.424-441.

TABLE DES MATIERES

VERDICT	7
État des lieux	7
Rappel du problème.....	11
CREPUSCULE (Epilogue)	19
Bibliographie	27
TABLE DES MATIERES	29

